



Margaret Carnegie
Library



Accession No. 30872

R

Class

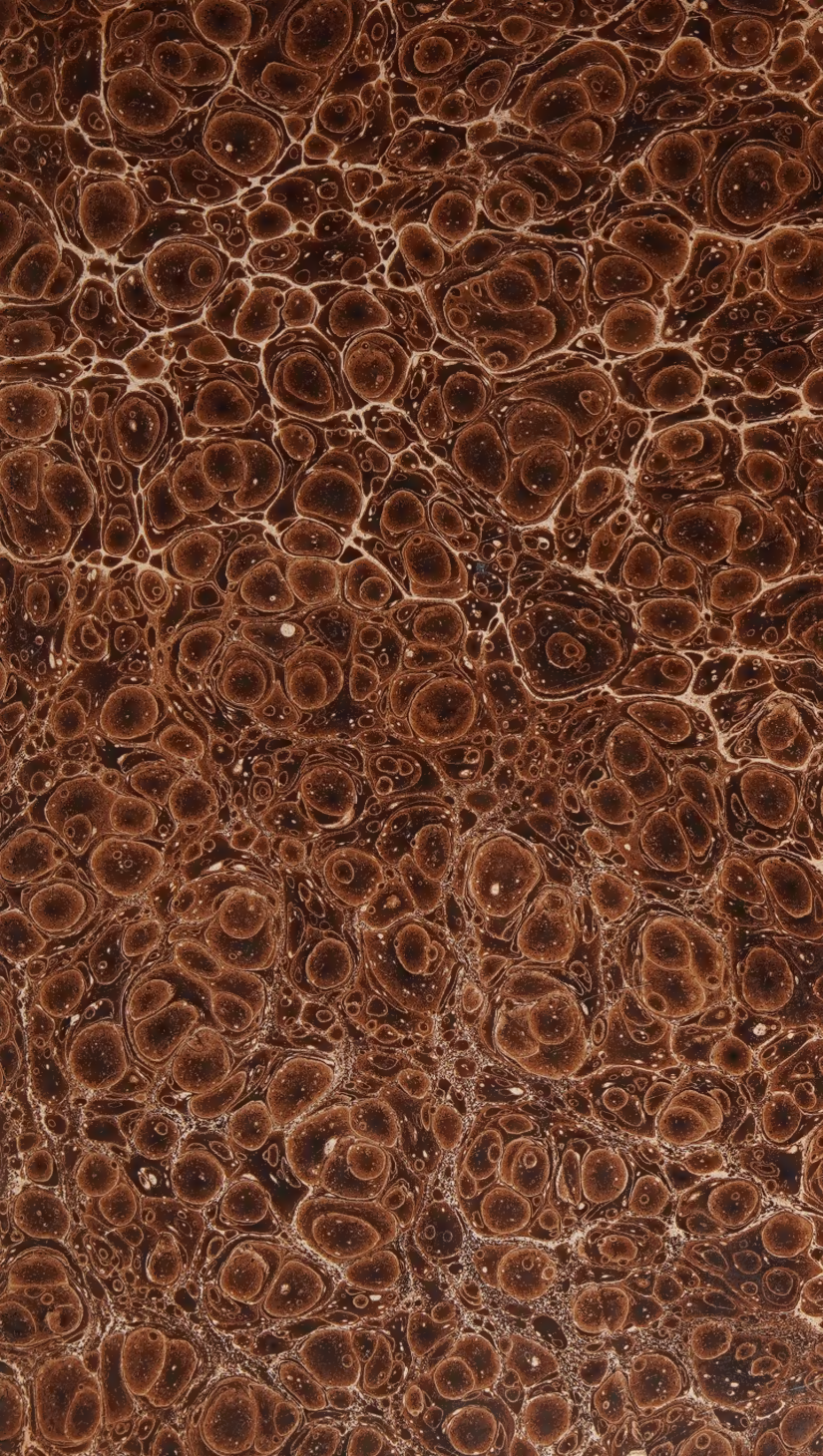
F

Book

B615

920.01

v. 30





Digitized by the Internet Archive
in 2025

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

~~~~~  
MONTM — NAZ,  
~~~~~



DE L'IMPRIMERIE D'ÉVERAT,

RUE DU CADRAN, N°. 16.



BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE, ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE
TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur OEdipe.*)

TOME TRENTIÈME.

Mills College Library
WITHDRAWN



A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE CLÉRY, N^o. 13.

—
1821.



SIGNATURES DES AUTEURS

DU TRENTIÈME VOLUME.

U.30 MM.

MM.

B—T. BEUCHOT.
 A—D—R. AMAR-DURIVIER.
 A—R. ALLIER-D'HAUTEROCHE.
 A. R—T. ABEL-REMUSAT.
 A—T. H. AUDIFFRET.
 B—P. DE BEAUCHAMP.
 B—SS. BOISSONADE.
 B—U. BEAULIEU.
 C—AU. CATTEAU-CALLEVILLE.
 C—L. DE CHOISEUL-D'AILLECOURT.
 C. M. P. PILLET.
 C—P—N. CAMPENON.
 C—T—D. CHATEAUBRIAND.
 C. T—Y. COQUEBERT DE TAIZY.
 C—V—R. CUVIER.
 D—B—S. DUBOIS (Louis).
 D—G. DEPPING.
 D—IS. DUPLESSIS (Adolphe).
 D. L. C. DE LA COMBE.
 D—L—E. DELAMBRE.
 D—R—S. DESRENAUDES.
 D—S. DESPORTES-BOSCHERON.
 D—U. DUVAU.
 D—Z—S. DEZOS DE LA ROQUETTE.
 E—S. EYRIÈS.
 F. P—T. FABIEN-PILLET.
 F—R. FOURNIER-PESCAY.
 F—T. FOISSET aîné.
 F—T j. FOISSET jeune.
 G—GE. GENCE.
 G—T—R. GAUTIER.
 H—DT. DE HUMBOLDT.
 H—Q—N. HENNEQUIN.
 H—T. HUMBERT.
 L. LEFEBVRE-CAUCHY.
 L—E—E. LABOUDERIE.

L—D—X. LANDRIEUX.
 L—O. LÉO.
 L—P—E. HIPPOLYTE DE LAPORTE.
 L—S. LANGLES.
 L—S—E. LASALLE.
 L—T—L. LALLY-TOLLENDAL.
 L—U. LEDRU.
 L—Y. LÉCUY.
 M—D j. MICHAUD jeune.
 M—É. MONMERQUÉ.
 M—I. MOTOWSKI.
 M—N—D. MONOD.
 M—ON. MARRON.
 M—S. DE MARCELLUS.
 M—S—T. MONSEIGNAT.
 P—C—T. PICOT.
 P—E. PONCE.
 P. et L. PERCY et LAURENT.
 P. L. PRÉVÔT-LUTKENS.
 P—S. PÉRIÈS.
 R—D. REINAUD.
 R—D—N. RENAULDIN.
 R—TE. DE ROCHEPLATE.
 S. M—N. SAINT-MARTIN.
 S—R. STAFFER.
 S. S—I. SIMONDE SISMONDI.
 S—V—S. DE SEVELINGES.
 S—Y. DE SALABERRY.
 T—D. TABARAUD.
 U—I. USTÉRI.
 V. S. L. VINCENS-SAINT-LAURENT.
 V. S—N. VAN-SWINDEN.
 V—VE. VILLENAVE.
 W—R. WALCKENAER.
 W—S. WEISS.
 Z. Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

M

MONTMARTIN (ANTOINETTE DE), l'une des dames les plus aimables et les plus spirituelles de son siècle, était née, en 1524, dans le comté de Bourgogne, d'une ancienne et noble famille. Elle joignait à une rare beauté un esprit vif, et des manières simples et polies qui charmaient tous les cœurs. Elle parlait avec une égale facilité le français, l'italien, l'allemand et l'espagnol; composait des vers, cultivait la musique, et se montrait la protectrice généreuse de tous les talents. Ayant épousé, à l'âge de vingt ans, Jean de Poupet, gentilhomme de l'empereur Charles-Quint, elle le suivit à la cour de Bruxelles, dont elle fut l'un des principaux ornements. Madame de Montmartin mourut, le 12 mars 1553, dans sa vingt-neuvième année, emportant les regrets universels; ses restes furent transférés à Poligny, et déposés dans le caveau des seigneurs de Poupet. Les poètes franc-comtois et flamands déplorèrent la fin prématurée de cette dame, par des vers que Gilbert Cousin a réunis, et qu'il a publiés à la fin d'un recueil très-rare, intitulé : *Epitaphia, Epigrammata et Elegiæ aliquot doctorum et illustrium virorum*, etc. (Bâle), 1556, in-8°. p. 73-87. W—s.

MONTMAUR (PIERRE DE), fameux parasite, tient dans l'histoire

littéraire (1) une place qu'il ne doit, comme Cotin, qu'au ridicule dont il a été couvert par ses contemporains. Né, selon l'abbé de Vitrac, à Betaille, près de Martel (en Quercy), en 1576, il vint à Bordeaux, à l'âge de douze ans, et fut admis comme élève au collège des jésuites, où il se fit bientôt remarquer de ses maîtres par l'étendue de sa mémoire. Après avoir terminé ses études, il fut reçu dans la Société, remplit les fonctions de régent, au collège de Périgueux, et fut envoyé à Rome, où il enseigna la grammaire latine. Il sortit ensuite de la Société, soit à raison de sa mauvaise santé, soit, comme le dit Nicolas Bourbon, parce qu'il fut convaincu d'avoir contrefait le seing du P. provincial. Il vint à Paris, fut chargé de l'éducation du fils aîné du marquis de Praslin, et succéda, en 1623, à Jérôme Goulu, dans la chaire de professeur de grec au collège de France (V. J. GOULU). On ne peut guère se persuader que Montmaur fût un homme sans mérite, comme ses ennemis l'ont représenté : mais sa vanité l'avait rendu ridicule, et il devint odieux à tous les écrivains par le mépris avec lequel il parlait de leurs ouvrages et de leurs personnes. Admis pour ses bons mots à la table

(1) Voy. Boileau, satire 1^{re}, vers 80.

des grands, il y étalait une érudition pédantesque, et citait à tout propos de longs passages des auteurs grecs et latins les moins connus. C'était le moyen d'éviter toute contradiction. Cependant un jour qu'il expliquait un passage des Épîtres de Saint-Paul, chez le chancelier Séguier, en présence de plusieurs savants, il s'appuya de l'autorité d'Hésychius, de Strabon et de Pausanias. Nicolas Bourbon, qui se défiait de la fidélité de ses citations, eut la curiosité de consulter ces trois auteurs, et s'assura qu'ils n'avaient rien dit de pareil. Montmaur fut convaincu d'avoir cité à faux : mais cette mortification l'humilia sans le corriger ; et il n'en continua pas moins à dissenter dans les salons de Paris. Il s'y trouvait sans doute plus à son aise que dans sa chaire ; car il se dispensait de faire ses leçons sous les plus légers prétextes. On lui en fit des reproches ; et il annonça, par une affiche pleine de forfanterie, qu'il expliquerait publiquement Hésychius, au collège de France, tous les jours non fériés, à sept heures du matin. Le choix d'une heure où il était presque certain de n'avoir point d'auditeurs, fut un sujet de railleries, qu'il supporta, dit-on, avec un merveilleux sang-froid. Balzac avait, dès 1621, sonné le tocsin (1) contre Montmaur ; mais ce ne fut que long-temps après, qu'il se forma, suivant l'expression plaisante de Bayle, une espèce de croisade contre ce parasite, dans laquelle se signalèrent Ménage, Adrien de Valois, Sirmond, Sarrazin, Dali-

bray, l'abbé Le Vayer, etc. (1) (*V.* dans la *Biographie* ces différents articles.) Comme Montmaur était logé gratuitement au collège de Boncourt, on feignit qu'il avait choisi son habitation dans le quartier le plus élevé de Paris, pour mieux observer les fumées des cuisines : on lui donna pour emblème, un âne, entouré de chardons, avec cette devise : *Pungant dum saturent*. On le représenta à cheval, désespéré à la vue d'un cadran qui annonce que l'heure du dîner est passée. On le peignit dans une chaudière, faisant une leçon aux marmitons assemblés ; on le métamorphosa en épervier, en perroquet (2), en cheval, en marmite. On attaqua ses mœurs, son honneur, sa probité ; on l'accusa des vices les plus infames, des actions les plus odieuses. A ce déluge d'épigrammes et de libelles, il n'opposa que le mépris et quelques bons-mots (3), que ses amis lui conseillèrent de faire imprimer ; mais il ne put s'y résoudre, l'amour du repos lui liant les mains (*Voy. les Mélang. de Vigneul-Marville, ou plutôt d'Argonne t. 1, p. 106*). Montmaur jouissait,

(1) Bayle s'est trompé en plaçant Nicol. Rigault dans la liste des savants qui ont pris part à la croisade contre Montmaur (*V. Nic. RIGAUULT*).

(2) Quand on lui dit que Ménage l'avait métamorphosé en perroquet : Bon, répondit-il, je ne manquerais ni de vin pour me réjouir, ni de bec pour me défendre ; et comme on louait cette *Métamorphose* devant lui : Ce n'est pas merveille, dit-il, qu'un grand parleur comme Ménage ait fait un bon perroquet. (*Mélanges de Vigneul-Marville.*)

(3) Bayle et Sallenre ont recueilli quelques-unes des réparties de Montmaur. Un jour qu'il disait chez le chancelier Séguier, le domestique, en desservant, fit tomber sur sa robe un plat de potage ; il soupçonna le chancelier de lui avoir fait jouer cette pièce, et se contenta de dire en le regardant : *Summum jus, summa injuria*, allusion au mot *jus*, qui signifie la justice et du bouillon. Une autrefois, un avocat, fils d'un huissier, convint avec ses amis de ne point laisser parler Montmaur, qui devait dîner chez le président de Mesmes. Sitôt qu'il entra, l'avocat lui cria : *Guerre, guerre*. Vous dégénérez bien, répondit Montmaur, car votre père ne fait que crier : *Paix, là !* Ce mot fut un coup de foudre qui déconcerta les conjurés.

(1) La plupart des biographes, et Bayle lui-même, assurent que ce fut Ménage qui écrivit le premier contre Montmaur ; mais la Vie de ce parasite n'a paru au plutôt qu'en 1636.

dit-on, de 5000 livres de rente, somme plus que suffisante pour le faire vivre honorablement; mais il était d'une extrême avarice, et toujours à la quête d'un diner : « Fournissez, disait-il, les viandes et le vin, et moi je fournirai le sel. » Il mourut le 7 septembre 1648. L'abbé Sabatier dit (Voy. les *Trois siècles de la littérature*), que les poésies de Montmaur ne sont dignes d'entrer dans aucun recueil; mais il a évidemment confondu notre parasite avec Hubert de Montmort, dont on connaît quelques pièces de vers agréables. Quant à Montmaur, il mérite à peine d'être compté parmi les écrivains. Outre un in fol. assez mince, cité par l'abbé de Marolles (dans ses *Mémoires*), contenant des devises et inscriptions en vers grecs et latins, défigurées par de pitoyables allusions aux noms des personnes, que Ménage nommait des *Montmaurismes*, on ne connaît de lui que deux petites pièces fort médiocres : une *Invective* en prose contre le célèbre Auger Busbec, et une *Élégie* sur la mort d'Éléonor d'Orléans, duc de Fronsac, tué au siège de Montpellier, précédée d'une dédicace à son précepteur. Ce sont ces deux pièces qu'Adr. de Valois, fit réimprimer sous ce titre pompeux : *P. Montmauri, græcarum litterarum professoris regii, OPERA in duos tomos divisa; quorum alter solutam orationem, alter versus complectitur; iterum edita et notis nunc primum illustrata à Januario Frontone*, Paris, 1643, in-4°. Les notes de Valois sont pleines de louanges ironiques, qui auraient désolé tout autre que Montmaur. Les différentes satires publiées contre lui ont été recueillies par Sallengre sous ce titre : *Histoire de Pierre de*

Montmaur, la Haye, 1715, 2 vol. in-8°. fig., avec une préface de l'éditeur, qui contient toutes les particularités qu'il avait recueillies sur son héros, ou qu'il avait reçues de La Monnoye. Le tome 1^{er}. renferme les pièces latines au nombre de quinze : *Macrini parasito-grammatici HMEPA*, poème de Ch. Feramusius; *Vita Gargilii Mamurræ*, par Ménage; sa *Gargilii Macronis parasitosophistæ metamorphosis*, du même auteur; les *OEuvres* de Montmaur déjà citées avec quelques additions; le *Bellum parasiticum* de Sarrazin (dont une traduction française parut en 1757, in-12); *Mommori parasitoscophantosophistæ apoxytrapotheosis* (ou métamorphose de Montmaur en marmite, médiocre imitation de l'*Apocolokintosis* de Sénèque; la *Metamorphosis parasiti in caballum*, par Ab. Remi, etc., etc. Le tome II, les pièces françaises : le *Testament de Goulou*; la *Requête* de Montmaur au parlement, l'*Anfi Gommor*, recueil d'épigrammes par d'Alibray; le *Barbon* de Balzac, et le *Parasite Mormon*, *histoire comique*, par l'abbé La Mothe Le Vayer. On peut en outre consulter l'article très-curieux que Bayle a consacré à Montmaur, dans son *Dictionnaire*, avec les remarques de Joly, et le *Mémoire sur le collège Royal*, par l'abbé Goujet, tome 1^{er}., 555-66. Sa grande mémoire et son peu de jugement avaient donné lieu à l'épithaphe si connue :

Sous cette casaque noire,
Repose bien doucement,
Montmaur, d'heureuse mémoire,
Attendant le jugement.

W—s.

MONTMENIL. V. LÉSAGE,
XXIV, 264.

MONTMIRAIL (CHARLES-FRANÇOIS-CÉSAR LE TELLIER, marquis DE), né en 1734, laissa, dès sa plus tendre jeunesse, apercevoir un caractère aimable, et des dispositions heureuses, qui lui concilièrent l'estime et la confiance de ses maîtres, comme de ses condisciples. Tacite et Polybe étaient ses auteurs favoris. La physique et l'histoire naturelle eurent des attraites pour lui. Il fit sa première campagne en 1757, en qualité d'aide-camp du maréchal d'Estrées, son oncle; sa conduite et son intelligence donnèrent de lui une bonne opinion dans l'armée. Il montra des talents et de la prudence dans les négociations secrètes et délicates dont il fut chargé pendant cette campagne. Il fit celle de 1761, à la tête de son régiment des carabiniers, lorsque son oncle reprit le commandement des troupes. Le marquis de Montmirail fut nommé brigadier des armées du roi, en 1762, et plus tard colonel des Cent-Suisses sur la démission du marquis de Courtanvaux son père. Admis à l'académie des sciences en 1761, il en devint président en 1763. Il s'était fait distinguer à la cour par sa douceur, par la régularité de ses mœurs, par son respect pour la religion, par son amour du travail. Il mourut en 1764. Son *Éloge historique*, mis à la tête du dixième volume des *Mélanges intéressants et curieux*, par Surgy, a été imprimé séparément, Paris, 1766, in-8°, avec son portrait. T—D.

MONTMORENCI (MATTHIEU I^{er}. DE), n'est pas le premier personnage connu de son illustre famille; mais c'est le premier sur lequel l'histoire donne quelques détails certains. La grandeur de la maison de Montmorenci a fait rechercher son origine. Appuyés sur de simples conjec-

tures, des auteurs hardis ont voulu percer la nuit des temps, et faire remonter son existence au temps de la fondation de la monarchie, et même plus haut: les uns leur donnent pour auteur Lisoie, un des plus puissants seigneurs de France, qui reçut le baptême avec Clovis; et les autres, Lisbius ou Lisbiens (1), qui exerça l'hospitalité envers saint Denys, fut converti par l'apôtre au christianisme, et partagea avec lui la palme du martyre. Ces traditions prouvent l'antiquité de la maison de Montmorenci; mais elles ne peuvent être justifiées par aucun titre. Ce n'est que dans le dixième siècle, que les membres des familles adoptèrent un nom commun: jusqu'alors ils n'étaient distingués que par des noms propres ou de baptême. Au-delà de cette époque, il n'existe ni chartes, ni diplômes. Mais l'incertitude cesse sur la maison de Montmorenci, vers l'an 950. On voit alors un Bouchard, sire de Montmorenci, se distinguer dans les armées françaises; et depuis cette époque la filiation de ses descendants est authentiquement prouvée sans aucune interruption. La puissance de ce Bouchard, qui se qualifiait, ainsi que le firent ses descendants, du titre de *Sire de Montmorenci, par la grâce de Dieu*, porte à croire qu'elle était pour lui l'héritage d'une longue suite d'aïeux. Voilà ce qui fait, de la maison dont il s'agit, une des plus anciennes de l'Europe. Cette antiquité ne serait pour elle qu'une gloire médiocre, si depuis ces temps reculés elle n'avait été relevée par les alliances les plus

(1) La ressemblance des noms de Lisoie et de Lisbius, dont l'un semble être la traduction de l'autre, altère encore le peu de foi qu'on voudrait ajouter à la vérité de la conjecture.

brillantes, par l'exercice des charges les plus importantes de l'état, par de grands talents, des vertus éclatantes, et des services éminents rendus aux rois et à la patrie. C'est cette véritable grandeur, attachée pendant tant de siècles à cette famille, qui fit dire à Henri IV, que si la maison de Bourbon venait à périr en France, nulle n'était plus digne de la remplacer que celle de Montmorenci. La charge de connétable, possédée six fois par des Montmorenci, le fut d'abord par Albéric, qui vivait en 1060. Avant lui, cet office répondait à sa dénomination (*comes stabuli*); ce n'était qu'une charge de la maison du prince, et à peu-près ce qu'est aujourd'hui celle de grand-écuyer : Albéric en fit un office de la couronne, et un office militaire; cette charge fut alors la première de la maison du roi, lorsqu'il n'y eut plus de sénéchaux. Thibaut de Montmorenci, neveu d'Albéric, devint connétable vers 1090. Il brillait à la cour de Philippe I^{er}. : de même que son oncle, il signait tous les actes du gouvernement, et y était traité de *noble prince*, *prince du royaume*. Tels étaient déjà l'illustration et le pouvoir de la maison de Montmorenci, lorsque, vers 1130, Matthieu, petit-neveu de Thibaut, reçut la charge de connétable. Cette dignité, l'immense fortune de Matthieu, sa première alliance avec Aline, fille naturelle d'Henri I^{er}, roi d'Angleterre, et surtout son second mariage avec Alix ou Adélaïde de Savoie, le rendirent le plus puissant seigneur de son temps. Alix était veuve de Louis-le-Gros et mère du roi Louis VII, dit le Jeune; ce dernier prince consentit que sa mère épousât le connétable, de l'avis des états-généraux,

qui déclarèrent qu'il fallait faire ce mariage, pour procurer au roi mineur l'appui des Montmorenci. Louis-le Jeune avait résolu d'entreprendre une croisade contre les infidèles : lorsqu'il quitta la France (1147), il laissa la régence du royaume à Suger, et à Raoul, comte de Vermandois. Matthieu de Montmorenci, depuis qu'il était devenu beau-père du roi, avait toute la confiance de ce prince, toujours tendrement attaché à sa mère. Il est étonnant que, revêtu d'une charge importante et devenue militaire, il n'ait pas suivi le roi dans sa croisade : resté en France, il partagea l'administration avec Suger et le comte de Vermandois. Matthieu mourut comblé d'honneurs et de richesses, en 1160, laissant plusieurs enfants de sa première femme, et une seule fille de la seconde. D—IS.

MONTMORENCI (MATTHIEU II DE), surnommé le Grand et le Grand-Connétable, était petit-fils de Matthieu I^{er}. Philippe-Auguste avait cité devant la cour des pairs de France, Jean-sans-Terre, devenu roi d'Angleterre, pour le meurtre d'Artus, légitime héritier du trône. D'après le refus de Jean, il marcha sur la Normandie, dont il avait fait prononcer la confiscation, ainsi que celle des autres biens du roi d'Angleterre, qui étaient situés en France. Matthieu suivit Philippe-Auguste, et signala sa valeur, principalement au siège de Château-Gaillard, place-forte près des Andelys. Toute la Normandie fut bientôt conquise, et réunie à la couronne de France (1203), après en avoir été séparée près de trois cents ans. Matthieu prit part à toutes les guerres, jusqu'en 1214, qu'eut lieu la célèbre bataille de Bouvines : la victoire fut

duc en grande partie à Montmorenci, qui, dans l'action, enleva de sa main quatre étendards de l'armée impériale (1). La croisade contre les Albigeois et le comte de Toulouse, commencée en 1206, durait toujours : Matthieu se réunit aux croisés en 1215, et trouva plus d'une occasion de signaler son courage. En 1218, il reçut la charge de connétable; et rehaussant l'éclat de cette dignité de tout celui dont il s'était déjà entouré, il en fit bientôt la première de l'état. Ses talents militaires lui avaient valu plus d'une fois le commandement des armées : il joignit pour toujours ce commandement au titre de connétable. Cette dernière charge l'enrichit encore des dépouilles de celle de sénéchal, supprimée en 1191. Matthieu jouit de la plus grande autorité sous le règne de Louis VIII. Il seconda ce prince dans le projet qu'il avait de chasser de France les Anglais; il commanda, sous le roi, l'armée qui assiégea et prit Niort, Saint-Jean-d'Angeli, et qui s'empara du Limousin, du Périgord, de l'Aunis et de La Rochelle. Louis VIII ayant abandonné cette entreprise pour combattre les Albigeois, Matthieu marcha contre eux, et les combattit jusqu'à l'accommodement qui eut lieu en 1226. Louis VIII n'existait déjà plus : à l'approche d'une mort prématurée, ce monarque, plein de confiance dans les talents et la fidélité de Montmorenci, lui avait instamment recommandé son fils encore en bas âge. Matthieu jura de soutenir

l'enfant de son roi, et de verser pour lui, s'il le fallait, jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il eut bientôt occasion d'accomplir son serment. Les grands vassaux de la couronne crurent pouvoir profiter de la minorité du roi et de la régence d'une femme. Mais l'intrépide Blanche de Castille, aidée des conseils du légat du pape et surtout de l'épée de Montmorenci, les réduisit à l'obéissance, et conserva, dans toute son intégrité, le pouvoir de son fils. Matthieu commandait l'armée qui s'empara de Béziers dans le Perche, sous les yeux du roi, en 1228. L'année suivante, il poursuivit l'armée des rebelles réunis, les battit et les força de se soumettre. Il n'eut pas le temps de voir se consolider son ouvrage : il mourut, justement regretté de son maître, le 24 novembre 1230. Matthieu II, mérita le surnom de *Grand* par son courage, par son habileté dans les affaires et plus encore par ses vertus. On doit rappeler une preuve éclatante de son désintéressement et de son humanité. Possesseur de biens immenses, il affranchit, moyennant une faible redevance, tous ses vassaux, des corvées et autres impositions qu'il avait droit d'exiger d'eux. Le connétable de Montmorenci ne prenait que le titre de baron (1); et par ses alliances et celles de ses ancêtres, il se trouvait grand-oncle, oncle, beau-frère, neveu, petit-fils de deux empereurs, de six rois, et allié de tous les souverains de l'Europe. Cette

(1) Ces étendards étaient ornés de l'aigle de l'empire. Le roi permit à Mathieu d'ajouter à ses armoiries quatre aigles ou alérions, pour conserver le souvenir de cette belle action. Les armes de la maison de Montmorenci portaient déjà douze aigles, à l'occasion de douze bannières impériales enlevées par un des ancêtres de Matthieu.

(1) Plus tard ses descendants prirent les titres de *premier chrétien*, *premier baron de France*. Celui de *premier chrétien de France*, ne peut venir que de la tradition dont il a été parlé au commencement de l'article précédent; l'autre a plus de fondement. Ce fut Jacques de Montmorenci, qui le prit, en 1390, et seulement après avoir prouvé au parlement, qu'il était le plus ancien baron du royaume. Ce titre est donné aux Montmorenci dans plusieurs ordonnances de nos rois.

parenté est l'exemple le plus frappant de l'illustration de la maison de Montmorenci, qui ne le cède qu'aux maisons souveraines, et qui a donné à la France six connétables, onze maréchaux, quatre amiraux, des grands-maîtres, des grands-chambellans, etc. Matthieu II fut marié trois fois, et eut beaucoup d'enfants : de sa troisième femme, héritière de la maison de Laval, il eut les chefs de la branche des Montmorenci-Laval, encore existante aujourd'hui : Jeanne, qui était de cette branche et petite-fille de Matthieu, épousa Louis de Bourbon, trisaïeul d'Henri IV ; ce qui fait descendre du grand connétable presque tous les souverains de l'Europe. D—Is.

MONTMORENCI (ANNE DE), connétable de France, naquit à Chantilli, en 1493 : la reine Anne de Bretagne, femme de Louis XII, fut sa marraine, et lui donna son nom. Plus âgé d'un an seulement que le comte d'Angoulême, il se lia étroitement avec ce prince qui, étant monté sur le trône, fut heureux de trouver un héros dans l'ami de son enfance. Telle fut l'origine de l'immense autorité dont Montmorenci jouit si longtemps sous François I^{er}. ; elle ne pouvait que s'accroître encore par l'éclat de ses services, et par l'ardente ambition qui le caractérisait. Il commença le métier des armes en Italie : il vit, à Ravenne, Gaston de Foix trouver ensemble la victoire et la mort ; exemple qu'il devait retracer lui-même soixante ans après. On ne dira rien de ses premières campagnes, sinon qu'il sut faire admirer sa valeur au milieu de tant de personnages dont la bravoure allait jusqu'à l'audace. Il eut l'honneur de seconder notre Bayard dans sa belle défense de Mézières, en 1521 ; ce

fut là qu'on le vit renouveler un trait de l'ancienne chevalerie. Un des premiers officiers de l'armée impériale, le comte d'Egmont, avait envoyé un défi au *plus brave de la garnison* ; c'était appeler Bayard ou Montmorenci : celui-ci se présente, la lance au poing, attaque son ennemi, et rentre vainqueur dans la place. Nommé maréchal de France, en 1522, peu de temps après avoir rempli une mission politique auprès du roi d'Angleterre, Montmorenci dut cette haute dignité à l'action la plus courageuse. Les Suisses qui servaient sous Lautrec, en Italie, mécontents de ne point recevoir leur paye, déclarèrent qu'ils allaient se retirer, à moins qu'on ne les menât contre l'ennemi, qui était retranché dans l'imprenable château de la Bicoque, près de Milan. Montmorenci, étant leur colonel-général, ne négligea rien pour vaincre leur opiniâtreté. Contraint de leur céder, il voulut, du moins, se mettre à leur tête, attaqua le château ; et, après des prodiges de valeur, il tomba couvert de blessures parmi la multitude des mourants. Retenu à Lyon, par le besoin de se remettre des suites de ce combat, il y apprend que le connétable de Bourbon, précipité dans la rébellion, vient d'entrer en Provence, et même d'assiéger Marseille : il marche à l'instant contre lui, le force de lever le siège, et bientôt d'évacuer toute la province. En 1523, Montmorenci avait fortement combattu, dans le conseil du roi, le projet d'une nouvelle expédition sur le Milanais ; mais l'amiral Bonivet, favori de François I^{er}, fit décider cette guerre qui devait être si funeste : les malheurs de cette entreprise justifiaient l'avis du maréchal. A la journée de Pavie (25

février 1525), une commission l'avait éloigné du conseil; la bataille était déjà perdue, lorsqu'il accourut dans l'espoir de faire changer la fortune: ses efforts furent infructueux, et il partagea la captivité du roi avec le sire de la Rochepot, son frère, et Gui de Montmorenci-Laval, seigneur de Lezay, son proche parent. François I^{er}. voulut d'abord l'avoir auprès de lui pour compagnon de prison: mais il sut persuader à ce prince qu'il le servirait plus utilement en France; et ayant traité de sa rançon, il revint plein d'impatience de voir tomber aussi les fers de son roi. On sait tous les obstacles que l'heureux Charles-Quint mit à la liberté de son rival; Montmorenci contribua puissamment à les surmonter: le gouvernement du Languedoc, la charge de grand-maître de France, et l'administration des affaires, en furent la récompense. Jaloux d'opposer des ennemis à l'empereur, il conclut ensuite d'importantes négociations avec le roi d'Angleterre et le pape jusqu'en 1536, où il reprit l'épée: alors Charles-Quint, enflé de l'étendue de sa domination et du bonheur inouï de ses armes, ne respirait que la conquête de la France, et tout semblait concourir pour la lui assurer. François I^{er}. se voyait près d'être enveloppé par trois armées formidables; et ses moyens de défense étaient bien au-dessous de ses dangers: Montmorenci se jette sur la Provence, que l'empereur, en personne, venait ravager à la tête de 60,000 hommes; et par des manœuvres savantes, évitant toujours une bataille dont la perte eût entraîné celle de la monarchie, il force l'ennemi à une retraite tellement malheureuse, que Charles y perd plus du tiers de son armée, et ses meilleurs

généraux, enlevés par le fer et les maladies (*V. LEVE*). Montmorenci, dont l'habile temporisation avait excité souvent les murmures d'une bouillante noblesse, en reçut dans cette occasion les plus magnifiques éloges: les noms de *sage cunctateur*, de *Fabius français*, lui furent prodigués. Rappelé de la Picardie, qu'il venait de préserver aussi des impériaux, il passe en Piémont avec une activité incroyable, et défait l'ennemi à Suze. Il allait envahir le Milanais, qui avait déjà coûté tant de sang à la France, quand Charles-Quint arrêta ses succès par des négociations. Le 10 février 1538, il fut nommé connétable; c'était la cinquième fois que l'épée de France était confiée à cette famille: une si haute dignité, jointe à celles de grand-maître et de chef des conseils, fit de cet illustre capitaine comme l'arbitre suprême de toutes les affaires; aussi tous les monarques de la chrétienté lui écrivaient-ils, le consultant et le comblant de présents, à l'égal du roi lui-même. On lit, dans Brantôme, que le grand Soliman et le fameux Barberousse avaient coutume de lui envoyer tout ce que leurs états offraient de plus curieux et de plus rare. Sa puissance était trop haute pour être durable: l'austérité de ses mœurs et la rudesse de ses manières lui avaient suscité autant d'ennemis que l'éclat de ses prospérités. On attribue généralement sa chute au conseil qu'il donna de laisser passer librement Charles-Quint en France, pour aller châtier les Gantois révoltés; mais la générosité chevaleresque de François I^{er}. est trop connue pour qu'on puisse douter qu'en recevant ainsi son rival et son ennemi, ce prince ne fit autre chose que suivre son propre sentiment. De

plus, cet événement est de la fin de 1539; et la disgrâce du connétable date seulement de 1541. On a donné, à cette disgrâce, une autre cause plus raisonnable. La cour était comme divisée en deux partis, celui du dauphin, depuis Henri II, et celui du duc d'Orléans, son frère cadet. Le roi favorisait ce dernier; et devenu morose par l'affaiblissement de sa santé, il avait conçu contre son successeur une jalousie dont les exemples ne sont pas rares, et que des intrigues de femmes entretenaient d'ailleurs et augmentaient chaque jour. Le dauphin aimait beaucoup Montmorenci, sous lequel il avait fait ses premières armes; et l'exil de celui-ci ne servit, au grand déplaisir du roi, qu'à resserrer l'attachement qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre: il est permis de croire que les flatteurs du monarque qui, sans doute, étaient aussi les envieux de Montmorenci, ne manquèrent pas de prêter à cette liaison si intime, des motifs criminels. On reprochait encore au connétable son immense fortune, une trop grande avidité de tous les moyens de l'accroître, enfin un desir immodéré d'ajouter à l'éclat et à la puissance de sa maison. A la tête de ses ennemis, on compte la fameuse duchesse d'Étampes, maîtresse du roi, l'amiral d'Annebaut et le cardinal de Tournon. Retiré à Chantilli, en 1541, et peu après à Écouen, il supporta son exil avec la même hauteur de caractère qu'il apportait au commandement des armées ou au maniement des affaires. Sa disgrâce ne cessa qu'avec la vie de François I^{er}, en 1547, et sans que ce prince qui l'avait tant aimé, témoignât, même au dernier moment, le moindre retour vers lui; on assure, au contraire, qu'il

engagea son fils à ne jamais le reprendre: le succès de cette exhortation devait être peu probable. En effet, Henri II, à peine monté sur le trône, s'empressa de rappeler son ami, et de lui rendre l'administration avec plus de pouvoir que jamais. L'année suivante (1548), les habitants de Bordeaux, ceux de la Guienne et de la Saintonge, se révoltèrent, à l'occasion de la gabelle. Le lieutenant de roi de Bordeaux fut tué. Montmorenci marcha en personne contre les rebelles, entra dans la ville, refusa toutes leurs soumissions; et après avoir condamné les notables à déterrer avec leurs ongles le cadavre du gouverneur, et à lui donner une honorable sépulture, il en fit périr un grand nombre, et infligea tant d'autres peines, que le roi fut obligé ensuite de les révoquer. En 1557, le connétable voulut secourir Saint-Quentin, assiégé par les Espagnols, et défendu par l'amiral de Coligni, son neveu. Ce dernier lui découvrit un moyen de jeter du monde dans la place. Il résolut alors de s'avancer sur la ville avec toute son armée, par un chemin difficile et peu connu. En vain le maréchal de Saint-André lui démontra-t-il le danger de réunir tant de troupes dans une semblable position: Montmorenci lui imposa silence avec son autorité accoutumée, et se mit à réaliser cette marche périlleuse. Bientôt embarrassé et retardé par le nombre de ses soldats, il manqua le moment propice de pénétrer dans la place; et, pour comble de malheur, attaqué dans sa retraite, ainsi que l'avait prévu Saint-André, il fut battu et fait prisonnier. Il s'était long-temps défendu comme un lion; mais renversé de son cheval, et tout blessé, il fut

réduit à se rendre, avec le quatrième de ses fils, qui, à peine âgé de quinze ans, n'avait cessé de combattre à ses côtés. Depuis cette époque, la fortune semble avoir abandonné Montmorenci sans retour. Prisonnier de l'Espagne, qui lui demanda 165000 écus de cetemps-là (plus de deux millions de la valeur actuelle) pour sa rançon et pour celle de son fils, il eut encore la douleur de voir les Guises, déjà si puissants, profiter de son désastre, et s'emparer de l'opinion et de l'autorité. Le connétable conclut, en 1559, la paix de Cateau-Cambrésis; et on lui reproche, avec raison, d'avoir plutôt consulté sa jalousie contre ces princes lorrains, que le véritable intérêt de l'état. Cette paix fut nommée *malheureuse*, parce qu'elle enlevait à la France tout ce que cette puissance avait gagné par une guerre longue et ruineuse : mais elle enchaînait le courage et l'activité des Guises; et c'était tout alors pour Montmorenci. Il allait ressaisir tout son pouvoir, lorsque Henri II fut mortellement blessé dans un tournoi (V. MONTGOMMERY). La prépondérance du connétable s'évanouit. Écarté des affaires pendant les dix-sept mois du règne de François II, il reparut cependant à la cour, sous Charles IX : mais il n'était plus qu'un poids que les partis cherchaient à s'assurer pour faire pencher la balance en leur faveur. On sait combien de malheurs ont signalé cette époque de notre histoire : ennemis et amis tour-à-tour, suivant le caprice d'une politique astucieuse et mobile, on vit Catherine de Médicis, les princes français, ceux de la maison de Lorraine, et le connétable, se combattre ou s'unir entre eux : les innovations religieuses, et l'intolérance, qui en est le fruit ordinaire,

vinrent mettre le comble à tant de calamités. C'est alors qu'eut lieu le fameux *triumvirat*, dont le nom seul annonce le fléau des guerres civiles. On a remarqué que le connétable, le duc de Guise et le maréchal de Saint-André, qui le composaient, périrent tous les trois de mort violente. Par suite de ce déplorable entraînement, Montmorenci, attaché fortement à la religion catholique, comme *premier baron chrétien*, n'en fit pas moins cause commune avec le prince de Condé et le roi de Navarre, les chefs des Huguenots, afin de s'opposer aux Guises; puis il se joignit à ceux-ci, en vue d'extirper le calvinisme, et montra tant de zèle, qu'on lui donna une fois le surnom de *capitaine brûle-bancs*, pour être allé disperser et détruire lui-même quelques prêches ou assemblées huguenotes qui se tenaient vers Popincourt. En 1562, il gagna la bataille de Dreux, sur le prince de Condé. Par une singularité remarquable, le général victorieux, comme celui qu'il venait de vaincre, y perdit la liberté. Il sortit de prison l'année suivante; et, secondé par le maréchal de Montmorenci, son fils, il chassa les Anglais du Havre. Toutes les intrigues de Catherine ne purent empêcher plus long-temps que les deux partis, flattés puis maltraités successivement par elle, n'en vinsent aux mains une seconde fois. Le fer devait seul trancher les nœuds inextricables de sa politique. On se trouva aux prises, le 10 novembre 1567, dans les plaines de Saint-Denis. Les protestants, après une opiniâtre et sanglante défense, succombèrent encore. Montmorenci, toujours intrépide, mais toujours malheureux, même au sein de la victoire, fut atteint d'un coup mortel

par un Écossais, nommé Robert Stuart (1). Il conserva assez de force pour frapper son meurtrier du pommeau de son épée rompue, avec une telle violence, qu'il lui cassa plusieurs dents. Apprenant que l'armée du roi était maîtresse du champ de bataille :
« Mon cousin, dit-il à M. de Sanzay, je suis mort ; mais ma mort est fort heureuse de mourir ainsi : je n'eusse su mourir ni m'enterrer en un plus beau cimetière que celui-ci ; dites à mon roi et à la reine, que j'ai trouvé l'heureuse et belle mort dans mes plaies, que tant de fois j'avais, pour ses frères et aïeul, recherchée. . . portez-leur l'assurance de la fidélité que j'ai toujours portée à leur service. »
 En même temps il prend son épée, dont le pommeau figurait une croix, et il la baise à plusieurs reprises, en recommandant son âme à Dieu. Ce héros voulait mourir sur le champ de bataille ; et l'on eut de la peine à le transporter dans son hôtel, à Paris (2) : il vécut encore deux jours. Ce fut alors qu'il fit cette réponse si connue au cordelier qui l'exhortait : *Croyez-vous qu'un homme qui a su vivre près de quatre-vingts ans avec honneur, ne sache pas mourir un quart-d'heure ?* Il expira le 12 novembre 1567, âgé de soixante-quatorze ans : on lui fit des obsèques royales ; son effigie fut portée à Notre Dame, honneur réservé aux rois de France. La reine voulait qu'il fût enterré à Saint-Denis ; mais il avait désigné, par son testament, l'église de Montmorenci pour lieu de sa sépulture : son cœur fut porté aux

Célestins de Paris, dans la chapelle de la maison d'Orléans, à côté de celui du roi Henri II, son maître et son ami. Telle fut la fin de ce fameux connétable qui apparaît à la postérité comme un des géants de la vieille monarchie. Mais sa vie ne fut point exempte de reproche ; et Voltaire à été juste en tout lorsqu'il a dit de lui : *« Homme intrépide à la cour comme dans les armées, plein de grandes vertus et de défauts, général malheureux, esprit austère, difficile, opiniâtre, mais honnête homme, »* et pensant avec grandeur. » Ajoutons que la politique de Montmorenci ne fut point assez éclairée ; qu'elle pouvait prévenir bien des maux pour la France, ce qui n'eut pas lieu, parce qu'elle ne se laissa pas diriger par des considérations toujours supérieures ; enfin qu'elle servit trop des ressentiments et des intérêts de position, aux dépens du bien public : mais ce dernier reproche doit s'étendre à tous les personnages contemporains. Si l'on n'a point dissimulé les défauts d'Anne de Montmorenci, on doit dire aussi que l'histoire n'offre point un sujet plus fidèle à son roi et à son pays. Il détestait les Guises, indépendamment de l'émulation de pouvoir qui existait entre eux et lui ; parce qu'il les regardait comme des étrangers jaloux d'envahir le gouvernement : il le fit bien connaître à Catherine de Médicis, quand il osa lui dire, à la mort de Henri II, que *le Français ne se lasse jamais de servir ses rois, mais qu'il est incapable de s'accoutumer aux lois des étrangers.* Brantôme a laissé du connétable une Histoire abrégée, qu'il faudrait copier en entier, si elle n'était pas aussi connue : c'est dans cet historien si original, qu'on peut voir quelles étaient

(1) Stuart périt après la bataille de Jarnac, de la main de Villars, beau-frère du connétable.

(2) Rue Sainte-Avoie ; c'est là qu'est maintenant l'administration des contributions indirectes. Une rue voisine porte encore le nom de Montmorenci.

l'austérité habituelle de Montmorenci, sa brusquerie, son inflexible rigueur pour tout ce qui touchait à la discipline, et comme il *rabrouait* ses gens pour la moindre faute. Il ne manquait jamais de dire ses prières même à la tête des troupes; et si le prévôt venait en ce moment lui rendre compte de quelque délit, il ne s'interrompait que pour lui prescrire des peines sévères, reprenant ensuite son *pater* ou son *credo* avec la plus grande tranquillité; ce qui faisait souvent répéter à ses soldats : *Dieu nous garde des patenôtres de monsieur le connétable*. Satisfait d'inspirer la crainte et le respect, il sembla toujours dédaigner de se faire des amis : dès sa première jeunesse il se glorifiait du surnom de *Caton* qui lui avait été donné de si bonne heure au sein de la brillante cour de François I^{er}.; sa présence y imposait plus que celle du roi lui-même, et le plus grand silence régnait devant lui. Catherine de Médicis ne parut point regretter Montmorenci; on prétend même qu'en apprenant sa mort, elle s'écria : « J'ai en ce jour deux grandes » obligations au ciel; l'une que le » connétable ait vengé la France » de ses ennemis, et l'autre que les » ennemis m'aient débarrassée du » connétable. » La baronnie de Montmorenci fut érigée en duché-pairie, en 1551; et cette distinction fut d'autant plus éclatante, qu'il n'y avait eu jusqu'alors que des princes du sang qui l'eussent reçue. Le connétable eut de Madelène de Savoie-Tende, sa femme, cinq fils, qui marchèrent dignement sur ses traces : 1^o. François, maréchal et duc de Montmorenci, grand capitaine et négociateur habile; 2^o. Henri, pair, maréchal et connétable, dont l'article suit; 3^o. Charles,

duc d'Amville, seigneur de Méru, amiral (1); 4^o. Gabriel de Montmorenci, baron de Montberon, capitaine de cinquante hommes d'armes, tué à la journée de Dreux; 5^o. et Guillaume, seigneur de Thoré, aussi capitaine de cinquante hommes d'armes, et conseiller d'état, mort en 1594. On peut consulter, relativement au connétable Anne, cette foule d'ouvrages consacrés en totalité ou en partie à son illustre famille : indépendamment de Brantôme, nous citerons la grande Histoire de la maison de Montmorenci, par Duchesne, cette même histoire, par Désormeaux; l'Histoire des hommes illustres de France, par d'Auigny; enfin, tous les Mémoires particuliers sur l'histoire de France, pendant cette époque. On peut consulter encore le *Triomphe d'honneur contenant les louanges, faits et gestes de très-illustre seigneur Anne de Montmorenci, connétable, grand maître et premier baron de France, composé en ryme française et présenté au roy François I^{er}.*, l'an 1537, Ms. sur velin, avec miniatures, in-4^o.; et l'*Éloge historique d'Anne de Montmorenci*, par M^{me}. de Château-Regnault, qui a obtenu, en 1783, l'accessit, au jugement de l'académie de la Rochelle. R-TE.

MONTMORENCI (HENRI I^{er}., duc DE), était le second des cinq fils du connétable Anne de Montmorenci, et de Madelène de Savoie de Tende. Il sut honorer le nom de Damville, sous lequel il fut connu pendant la vie de son père et celle de son frère aîné. Il avait fait sa première

(1) Ce fut pour lui que Charles IX, par lettres-patentes du 17 juin 1571, créa en titre d'office, la charge de colonel-général des Suisses et Grisons, laquelle, jusqu'à cette époque, n'était qu'une simple commission pour une ou deux campagnes.

campagne en Allemagne et en Lorraine (1552), et s'était signalé à la défense de Metz, assiégé par Charles-Quint. Ayant passé ensuite à l'armée de Piémont, il y commanda la cavalerie-légère, et mérita les éloges du maréchal de Brissac. A son retour en France (1557), il éprouva l'accueil le plus distingué de la part du roi Henri II, qui était son parrain, et des mains duquel il reçut le collier de l'ordre de Saint-Michel, n'étant âgé que de 24 ans. Bientôt après, il épousa Antoinette de La Mark, petite-fille de la duchesse de Valentinois. Sa belle et courageuse conduite pendant la guerre civile, lui valut la dignité d'amiral de France, qu'il garda jusqu'à la paix, et qu'il remit alors à son cousin Coligni. En 1562, à la bataille de Dreux, il fit prisonnier le prince de Condé, et continua de servir avec beaucoup de zèle et de gloire, son roi, ainsi que la cause catholique. L'année suivante, il obtint le gouvernement de Languedoc, et, en 1566, le bâton de maréchal de France. La guerre de religion s'étant rallumée en 1567, il fut présent, avec trois de ses frères, à la bataille de Saint-Denis, où leur père, cet illustre vieillard, blessé à mort, jouit encore du bonheur de voir ses enfants arracher à l'ennemi les lauriers dont ils devaient couvrir son tombeau. Le cardinal de Lorraine, craignant de trouver dans la maison de Montmorenci les obstacles les plus redoutables aux projets ambitieux qu'il formait pour ses neveux, chercha tous les moyens d'exciter contre elle Catherine de Médicis : en conséquence, les fils du connétable Anne auraient été du nombre des victimes de la nuit de la Saint-Barthélemi, si l'aîné (le maréchal de Montmorenci) ne s'était retiré à Chantilli, deux jours

avant les massacres, en avertissant ses frères de se tenir sur leurs gardes, et de quitter Paris. Damville se rendit alors en Languedoc. Quand il apprit que Henri III revenait de Pologne (1574), il accepta la médiation et les bons offices du duc de Savoie, avant d'aller joindre le monarque ; mais averti de quelques machinations de l'artificieuse Médicis, il crut devoir regagner son gouvernement, dans lequel il se mit à la tête des catholiques mécontents, qu'on appelait les *politiques*, et qui s'unissaient aux calvinistes, dans l'intérêt d'une défense commune. Damville battit les troupes envoyées contre lui, et vécut en souverain, dans le Languedoc, y levant des troupes et de l'argent, fortifiant ou rasant les places, et finissant par faire, à sa volonté, ou la guerre ou la paix avec les Huguenots. Dès que la nouvelle de la mort de Henri III lui fut parvenue, il fit proclamer Henri IV, dans toutes les villes où il commandait, et continua pendant plusieurs années à rendre d'importants services à son prince. Henri-le-Grand, qui l'appelait son *compère*, et lui donnait ce titre dans le corps des lettres qu'il lui écrivait, et même sur la suscription, lui envoya l'épée de connétable, en 1593. Montmorenci - Damville mourut à Agde, le 1^{er} avril 1614, âgé de 70 ans. Il était, dans sa jeunesse, un des plus beaux hommes du royaume, et l'un des plus adroits. On admirait en lui, parmi un grand nombre de bonnes qualités, toute la galanterie des chevaliers français. Il aimait passionnément Marie Stuart, veuve de François II ; et il en fut si tendrement aimé, que, s'il eût été libre, cette princesse l'aurait épousé. Il la suivit en Écosse, lorsqu'elle fut obligée, par la jalousie et la haine

de Catherine de Médicis, d'abandonner la France. Comme général, il passait pour être plus heureux qu'habile. Du reste, il montra beaucoup de discernement et de droiture dans le maniement des affaires publiques, et dans les négociations dont il fut chargé. Brantôme dit qu'il ne savait pas lire, et que son seing n'était qu'une marque. D'Aubigné (p. 85 de ses *Memoires*) raconte que « se » trouvant un jour sur le bord de la » Drogne, ledit maréchal se mit à » faire de grands soupirs ; et qu'ar » rachant un morceau d'écorce d'un » arbre qui était en sève, il y écrivit » six vers latins au sujet d'une dame » qu'il aimait alors. » D'Aubigné rapporte même les vers. On pourrait se demander lequel il faut croire ou de lui, ou de Brantôme, tous deux ayant vécu à la cour avec Damville, si nos idées, à cet égard, n'étaient fixées par le mot si connu de Henri IV : « Tout peut me réussir par le » moyen d'un connétable, qui ne sait » pas écrire, et d'un chancelier (Silvery) qui ignore le latin. » Henri I^{er}. de Montmorenci fut marié trois fois ; et il eut de son second mariage, avec Louise de Budos, Henri II, duc de Montmorenci, dont l'article suit, et la princesse de Condé. L-P-E.

MONTMORENCI (HENRI II, duc DE), fils du précédent, maréchal de France, etc., naquit à Chantilli, en 1595. Le roi Henri IV voulut le tenir sur les fonts de baptême, et lui assura dès-lors la survivance du gouvernement de Languedoc, qu'avait le connétable son père. Il ne l'appela jamais que *son fils*, lui donnant toutes les marques de la plus constante affection. Louis XIII le fit amiral, en 1612, à l'âge de 17 ans, et chevalier du Saint-Esprit, en 1619. De tous les grands seigneurs

de son temps, le jeune duc de Montmorenci fut le plus aimable et le plus aimé. Joignant à la valeur la plus brillante, le nom le plus français, les formes les plus attachantes, le caractère le plus généreux, il était l'idole de la cour et des provinces, du peuple et de l'armée. Il se signala, pour la première fois, en 1620, époque où les intrigues et les troubles dont la religion était le prétexte, agitaient la cour et déchiraient le royaume. Le fils de Henri IV commençait à régner par lui-même, ou plutôt il régnait par ses favoris. Montmorenci, quelques instances et quelques promesses que lui eût faites Marie de Médicis, à laquelle il était allié de très-près, se souvint des conseils qu'il avait reçus de son père ; et il resta fidèle à son maître, bien que la cour ne se montrât pas toujours juste à son égard. Il reprit aux protestants plusieurs places importantes ; il se trouva ensuite au siège de Montauban, et à celui de Montpellier, où il fut blessé. Cette première guerre de religion, dont le Languedoc fut le principal théâtre, finit en 1622 ; mais elle se ranima en 1625. Le duc fut chargé du commandement de la flotte envoyée par les Hollandais à Louis XIII. Les commandants de cette flotte avaient reçu l'ordre d'éviter de combattre les protestants, qu'ils regardaient comme leurs frères. Montmorenci sut persuader les chefs, et s'attirer l'admiration des soldats : les ayant remplis de zèle et d'ardeur, il reprit, à leur tête les îles de Rhé et d'Oléron. Ce fut dans cette occasion, qu'il abandonna pour plus de cent mille écus de munitions qui lui appartenaient comme amiral. « Je ne suis » pas venu ici pour gagner de l'ar » gent, » répondit-il noblement.

ceux qui lui représentaient que c'était faire un trop grand sacrifice; « je suis venu pour acquérir de la » gloire. » Pendant le mémorable siège de la Rochelle (1628), Montmorenci se mesurait, en Languedoc, avec le fameux duc de Rohan, et sortait vainqueur de cette lutte. Il contribua ensuite à l'amnistie qui fut accordée aux protestants. Le roi, qui ne songeait plus qu'à se venger de ses ennemis du dehors, l'emmena, en 1629 et 1630, dans le Piémont, comme lieutenant-général de ses armées. Ce fut dans cette campagne, que Montmorenci livra (le 10 juillet 1629) le combat de Veillane, un des plus beaux faits d'armes de toute cette guerre. Il faisait filer ses troupes dans la montagne pour aller joindre le maréchal de La Force, lorsque Doria attaqua son arrière-garde avec un gros corps d'impériaux. Le duc marcha vers lui, à la tête des gendarmes du roi, et, ayant sauté un fossé, poussa jusqu'au 1^{er} escadron, où il blessa lui-même Doria de deux coups d'épée. Il chargea la cavalerie qui venait au secours du prince, et la mit en désordre; puis s'abandonnant à son impétuosité, il alla droit à un bataillon allemand, qui, sans considérer que le duc n'était suivi presque de personne, prit l'épouvante et la fuite. Les impériaux eurent 700 hommes tués ou noyés, et 600 faits prisonniers avec Doria. Le prince de Piémont vit l'action du haut des retranchements, et n'osa les quitter. Louis XIII écrivit au vainqueur de Veillane : « Je me sens obligé envers vous, » autant qu'un roi le puisse être; » et il le fit maréchal de France. C'est de 1632, que date la déplorable époque où le duc de Montmorenci ternit toute sa gloire, et imprima à son

nom illustre la tache du crime le plus punissable, la rébellion contre son souverain. Le roi l'avait traité moins en sujet qu'en ami; le cardinal de Richelieu affectait de le traiter comme l'homme de la cour qu'il aimait le mieux, et sur lequel il comptait le plus : aussi Louis XIII à Lyon, dans la maladie qui le conduisit aux portes du tombeau, craignant de laisser en mourant le cardinal en butte à la vengeance de la reine sa mère et à l'animosité des courtisans de cette princesse et de Gaston, ne s'en fia qu'au duc de Montmorenci, du salut de son ministre : « Donnez-moi, lui dit-il, votre » parole d'honneur, qu'à la première demande de M. le cardinal, » vous prendrez une bonne escorte, » et que vous le conduirez vous-même à Brouage. » Mais bientôt après, tous les intrigants des deux cours (celle de la reine et celle de Gaston), « gens qui, comme le disait » Louis XIII lui-même, préféraient » leur intérêt particulier à celui du » royaume, » essayèrent de persuader au duc, qu'après le grand service qu'il avait rendu au cardinal, il n'y avait pas de dignité si haute à laquelle il n'eût droit de prétendre. Mais en vain se flatterait-il, lui disait-on, d'obtenir la charge de connétable, presque héréditaire jusqu'alors dans sa famille, par le canal de ce ministre, dont il n'avait guère éprouvé depuis plusieurs années que des dégoûts. Ils lui répétaient adroitement que le système du cardinal était d'abattre les autorités particulières, afin de les réunir toutes en sa personne. Il ne restait pour Montmorenci, lui disaient-ils, qu'un seul moyen de réussir; c'était de se rendre médiateur entre le roi et sa famille. Le duc d'Épernon avait bien

su tirer la reine-mère de Blois, et la reconcilier avec son fils : ce que d'Épernon avait su faire, le duc de Montmorenci pouvait bien le tenter. S'il réussissait, l'épée de connétable devenait pour lui une conquête assurée. On aime à penser que ce ne furent pas des motifs d'ambition qui déterminèrent le duc de Montmorenci, mais que son ame généreuse lui fit trouver beau de se sacrifier pour finir la mésintelligence de la famille royale, dont gémissaient tous les bons Français. Il se laissa toucher par les instances du frère du roi. Le sort de Marie de Médicis, réfugiée dans une cour étrangère, l'intéressa peut-être d'autant plus, que les raisons de la protéger lui étaient remises sans cesse sous les yeux par la duchesse de Montmorenci, parente de la reine-mère. Quoi qu'il en soit, Montmorenci essaya de faire soulever le Languedoc dont il avait le gouvernement. Richelieu, qui n'était pas exempt de craintes à ce sujet, mit en avant le souvenir de leur ancienne liaison, pour engager des amis communs à démontrer au duc l'inutilité de ses efforts, et l'impossibilité du succès. Ils lui représentèrent qu'il exposait sa vie, et que s'il tirait l'épée contre son roi, il n'y aurait pour lui ni grâce ni pardon. Le duc n'en continua pas moins ses menées, fit de nouvelles levées d'hommes et d'argent, et reçut, en 1632, dans le Languedoc, Gaston, qui venait de rentrer en France, à la tête de deux mille hommes, étrangers pour la plupart, et qu'il avait rassemblés du côté de Trèves. Montmorenci, déconcerté dans ses mesures par l'arrivée précipitée du duc d'Orléans, s'était assuré de Lodève, Albi, Uzès, Alais, Béziers, Saint-Pons, Lunel, etc.; mais Nîmes, quoique peuplé de reli-

gionnaires, Narbonne, Montpellier, Carcassonne, Toulouse, avaient refusé de se joindre à lui; mais le maréchal de La Force entra d'un côté par le Pont-Saint-Esprit, à la suite du frère du roi; et Schomberg marchait par le Haut-Languedoc, pour envelopper simultanément Gaston et Montmorenci, qui avaient levé l'étendard et réuni leurs forces, formant six à sept mille hommes en tout. On jugea nécessaire que Louis XIII s'approchât en personne, et qu'il se rendît à Lyon. Ce fut alors que Richelieu envoya vers le maréchal un négociateur, dont tous les efforts furent inutiles. L'archevêque de Narbonne, ami de Montmorenci, entreprit également de le ramener à son devoir; il se rendit auprès de lui, et ne réussit pas mieux que l'émissaire du cardinal. Ce qui avait achevé d'exaspérer le duc, était la déclaration du 23 août, datée de Cosne, qui venait de le déclarer criminel de lèse-majesté, et déchu de tous ses honneurs, grades et dignités, avec confiscation de ses biens, et l'ordre donné au parlement de Toulouse de lui faire son procès; car une fois que Richelieu vit que toute la France, une seule province exceptée, restait dans le devoir, il ne voulut plus entendre à aucune composition. Cependant Schomberg n'avancait qu'avec circonspection contre l'héritier présomptif de la couronne; et au moment d'être forcé d'engager une action, il prit sur lui d'envoyer Cavoie proposer d'entrer en accommodement; mais Montmorenci, qui affectait, dit Duplex, de mépriser ses ennemis, et qui mettait toute confiance dans sa seule bravoure, répondit, par désespoir ou par présomption : « On parlementera après » la bataille. » Et le 1^{er} septembre

1632, le combat de Castelnaudari fut livré. Ce ne fut, à proprement parler, qu'une rencontre, qui ne dura qu'une demi-heure, et ne coûta pas la vie à cent hommes (*Histoire du Languedoc*). Le duc dut son malheur à cette valeur impétueuse qui, à la vue du danger, lui faisait oublier qu'il était général, et non simple soldat. La même ardeur qui avait décidé son triomphe à Veillane, le perdit à Castelnaudari. Il montait un cheval gris-pommelé, tout couvert de plumes incarnat, bleu et isabelle. S'étant mis à la tête d'un seul escadron, il s'avança jusqu'à 25 ou 30 pas du camp des royalistes. Mais il essuya une si rude décharge de mousqueterie, qu'une douzaine des siens tombèrent morts sur la place; plusieurs autres furent mis hors de combat, et le reste prit la fuite. Montmorenci, ayant reçu un coup de feu à la gorge, entra en fureur; et poussant son cheval, il franchit le fossé, large de trois ou quatre toises, qui le séparait des fantassins de Schomberg. Cinq ou six de ses amis, parmi lesquels était le comte de Rieux, avaient pu seuls le suivre. Il abat devant lui tout ce qui se présente, se fait jour, et pénètre jusqu'au septième rang, à travers une grêle de balles. Enfin, d'un coup de pistolet, il casse le bras à Gadagne, capitaine des cheveu-légers, qui se présentait pour le combattre. Gadagne, de la main droite, tira sur l'illustre chef des rebelles, lui perça, de deux balles, la joue droite auprès de l'oreille, et lui fracassa plusieurs dents. Montmorenci n'en renversa pas moins un autre officier nommé le baron de Laurières, et déchargea un si furieux coup d'épée sur la tête de Bourdet, fils du baron, qu'il le fit chanceler : mais presque aussitôt son

cheval, atteint de plusieurs coups, bronche, se relève, et tombe enfin roide mort. Le duc, ne pouvant se débarrasser, s'écrie : « A moi, Montmorenci; » et il prie deux sergents aux gardes-françaises, qui se trouvaient auprès de lui, de ne point l'abandonner, et de lui procurer un confesseur. Porté dans une métairie, à un quart de lieue du champ de bataille, confessé par l'aumônier du maréchal de Schomberg, pansé par le chirurgien des cheveu-légers du roi, qui banda les plaies de la tête et du cou; ce fut sur une échelle où l'on avait mis une planche, de la paille et plusieurs manteaux, qu'il fut amené à Castelnaudari. L'émotion du peuple fut si grande lorsqu'il y arriva, qu'il fallut que les gens-d'armes qui le conduisaient tirassent leurs épées pour écarter la foule qui fondait en larmes, et témoignait publiquement sa douleur. Le maréchal de Schomberg, ne jugeant pas pouvoir, dans une place aussi peu sûre, répondre d'un prisonnier de si haute importance, le conduisit lui-même au château de Leitoure, dont Roquelaure était gouverneur : Schomberg mit tout ses soins à veiller sur ce grand coupable : pourquoi faut-il dire qu'il avait la promesse d'hériter des dépouilles de Montmorenci ? Louis XIII arriva le 22 octobre à Toulouse; et, conformément à la déclaration de Cosne, le duc y fut transporté le 27, pour être jugé par le parlement, auquel le roi annonça que sa volonté était que le gardes-sceaux, en vertu d'un pouvoir extraordinaire, présidât au jugement. Dans son interrogatoire, Montmorenci montra le plus noble et le plus touchant repentir. Il est remarquable que le doyen du parlement de Toulouse crut avoir des égards pour

le duc, en se dispensant d'opiner de vive voix comme ses confrères, et en ne le condamnant à la mort que par un billet cacheté, qu'il envoya à la chambre des juges. Le billet contenait ces paroles : « Je, N. filleul du connétable Anne de Montmorenci, suis d'avis que le duc Henri de Montmorenci soit décapité. » (Vittorio Siri, *Memorie recondite*, tome VII.) La mort de ce grand personnage avait été résolue ; à ce qu'il paraît, dans un conseil secret où le cardinal et le père Joseph, en présentant à Louis XIII, sous toutes les faces, la raison d'état, obtinrent de lui qu'il serait inflexible ; et le roi n'osa pas manquer à l'engagement qu'on lui avait fait prendre. En vain toute la cour, les princes, les grands du royaume, se jetèrent à ses pieds pour qu'il accordât la grâce du coupable (1). C'était contre eux-mêmes, contre les intrigues, les machinations de plusieurs d'entre eux, que ce terrible exemple était dirigé par une politique nécessaire. Les marques de l'intérêt le plus vrai, de la compassion la plus profonde, furent données par toutes les classes à l'infortuné duc de Montmorenci, mais ne purent rien changer à son sort. La princesse de Condé, sa sœur, accourut, et, après s'être abaissée à supplier Richelieu, épia vainement l'occasion d'implorer aussi à genoux la clémence du roi ; il se rendit inaccessible pour demeurer inexorable. Vittorio Siri dit avec raison, *qu'il n'y avait pas de juges qui n'eussent condamné Montmorenci* ; mais il ne devait pas

ajouter, *ni de roi qui ne lui eût fait grâce*. L'autorité ne chercha point à retenir l'explosion de la douleur publique, qui se manifesta partout à Toulouse, et qui fut constamment la même pendant les cinq jours que dura le procès. Dans la soirée du 29 octobre, la ville se remplit de troupes : aussi péniblement affectées que le peuple, elles paraissaient n'exécuter qu'à regret les ordres donnés pour empêcher tout mouvement. Lorsque le maréchal fut introduit dans la grand'chambre, la plupart des juges se couvrirent le visage de leur mouchoir pour cacher leurs larmes. Guitaut, capitaine aux gardes, étant interpellé par les juges pour déclarer s'il avait reconnu le duc dans le combat. « Le feu, » le sang et la fumée dont il était » couvert, répondit cet officier les » larmes aux yeux, m'ont empêché » d'abord de le distinguer ; mais » voyant un homme qui, après avoir » rompu six de nos rangs, tuait encore des soldats au 7^e, j'ai jugé » que ce ne pouvait être que M. de » Montmorenci. Je ne l'ai su certainement que lorsque je l'ai aperçu » à terre, percé de coups, sous son » cheval mort. » Après la condamnation, de nouveaux efforts furent faits de toute part auprès du roi. « Le » visage et les yeux de ceux qui sont » devant vous, dit le maréchal de » Châtillon au monarque lui-même, » font assez connaître à votre Majesté » qu'elle consolera bien des personnes, si elle daignait pardonner » au duc de Montmorenci. » Louis XIII lui répondit qu'il ne serait pas roi, s'il avait les sentiments des particuliers. L'infortuné duc se disposa donc à terminer son sacrifice. Tous les actes de sa vie, pendant son agonie de cinq journées que dura son

(1) Le duc d'Orléans, qui fit son accommodement un mois après le combat de Castelnaudary, prétendit toujours, et le fait paraît certain, qu'une des principales conditions avait été la grâce de Montmorenci, et qu'elle lui avait été promise de la part du roi, par le secrétaire-d'état, Bullion. On n'en avait pas parlé dans le traité, voulant laisser au monarque tout le mérite du pardon.

procès, furent marqués du sceau de la piété la plus sincère. On lui avait accordé d'être décapité dans l'intérieur de l'hôtel-de-ville, et non pas publiquement sur la place du Salin, comme l'arrêt le portait : cette apparente condescendance ne réserva à sa fin qu'une douleur de plus ; car il fut exécuté devant la statue du roi Henri IV, son parrain, qui était en partie redevable du trône de France au feu connétable de Montmorenci. Il s'avança vers l'échafaud avec fermeté, mit la tête sur le billot, et dit au bourreau d'une voix haute : *Frappe hardiment*, et il reçut le coup mortel en disant : *Domine Jesu, accipe spiritum meum*. Ainsi périt, le 30 octobre 1632, à l'âge de trente-huit ans, le maréchal duc de Montmorenci, aussi intéressant que coupable. Avec lui finit la branche cadette de cette maison si féconde en grands hommes, et la première branche ducale des Montmorenci. Comme il mourait sans enfants, tous ses biens restèrent à sa sœur, mère du grand Condé. Son corps fut lavé, embaumé par les dames de la Miséricorde, et conduit dans un carrosse à l'église de Saint-Sernin. Son cœur fut déposé dans celle de la maison professe des Jésuites. En 1645, la duchesse sa veuve fit transférer le corps à Moulins, et lui fit élever un magnifique tombeau de marbre, qui, par une circonstance singulière, existe encore aujourd'hui (1). On assure que Louis XIII, étant au lit de la mort, déclara au prince de Condé l'extrême regret qu'il avait toujours

eu, et que jusqu'alors il avait tenu caché, de n'avoir pas pardonné en cette occasion (1). Il n'en demeure pas moins incontestable, en bonne politique, que de tous les actes de rigueur qui ont affermi l'autorité royale, sous le règne difficile du prince, fils de Henri IV, et prédécesseur de Louis XIV, l'arrêt de mort du duc de Montmorenci, pris les armes à la main, fut la mesure la plus exemplaire et la plus conforme aux devoirs d'un roi, blessé et bravé dans les droits de sa légitime puissance. Quelque intérêt qu'inspirent aux particuliers la vie entière et la dernière destinée de cet infortuné seigneur, issu du sang le plus illustre de France, après les souverains, il n'en est que plus vraisemblable que ce n'est pas le supplice de Chalais, ni celui de Marillac, de Cinq-Mars, de Thou, mais ceux de Bouteville et du maréchal de Montmorenci, qui ont mérité à Louis XIII le surnom de *Louis-le-Juste*. L'*Histoire de Henri, dernier duc de Montmorenci, pair et maréchal de France*, a été publiée à Paris, en 1663, in-4°, par Simon Ducros, qui, en 1632, servait sous lui comme officier. Il paraît qu'il a redonné, en 1666, la même histoire sous le titre de *Mémoires*. Lenglet Dufresnois qualifie ce livre de « pitoyable, quoique fait sur un beau et magnifique sujet. » S—Y.

MONTMORENCI (MARIE-FÉLICE ORSINI, duchesse DE), femme du précédent, née à Rome, en 1600,

(1) En 1793, des jacobins entraient dans l'église pour le détruire, lorsqu'au milieu d'eux une voix s'écria : « Quoi ! vous allez renverser le monument d'un bon républicain, puisqu'il est mort victime du despotisme. » Le marteau révolutionnaire leur tomba des mains, et le tombeau d'un Montmorenci fut respecté.

(1) Plusieurs historiens ont avancé qu'après le combat de Castelnaudary, on trouva au bras de Montmorenci, un bracelet avec le portrait d'Anne d'Autriche, et que ce fut un des grands motifs de l'inféxibilité de Louis XIII, qui n'avait pu ignorer le fait. Il est certain que, quelques années auparavant, on avait répandu des bruits sur la liaison intime de la reine et du maréchal ; mais l'injustice et la méchanceté de cette imputation furent reconnues.

était nièce, à la mode de Bretagne, de Marie de Médicis, qui lui fit épouser, en 1614, le fils du connétable Henri I^{er}. de Montmorenci. Dans la vie de cette illustre dame, publiée en 1684, par Marsollier, on s'est attaché beaucoup plus à décrire ses actions édifiantes, comme supérieure des Visitandines de Moulins, qu'à faire connaître le secret de ses sentiments, et sa conduite dans la révolte du duc, son époux, qu'elle aimait passionnément. Cependant on y dit d'une manière positive, qu'elle n'oublia rien pour le détourner de se rendre aussicoupable envers son roi. D'un autre côté, l'auteur anonyme d'une Vie du duc de Montmorenci, imprimée en 1699, présente la duchesse, non-seulement comme complice, mais comme cause principale des torts si graves du maréchal. Presque tous les historiens, et Désormeaux entre autres, ont répété la même assertion. Deux relations composées peu de temps après la mort de la personne dont il s'agit, et qui diffèrent autant sur le même point, ont de quoi nous surprendre. Au surplus, dans une lettre adressée au père Berthier, jésuite (Voy. *Nouveau choix de pièces, tirées des anciens Mercurres et autres journaux*, par Laplace, tome 87^e., p. 62), on met en fait que la duchesse de Montmorenci manifesta toujours une véritable opposition à l'entreprise téméraire du duc; et l'on ajoute que, lorsqu'elle eut les premiers soupçons du traité conclu entre lui et Gaston, duc d'Orléans, elle dit avec énergie, qu'elle ne le verrait point engagé dans une pareille ligue, *sans mourir de douleur*. Ce fut alors que Montmorenci lui montra les lettres pressantes qu'il avait reçues du frère du roi; qu'il parla de ses raisons d'attache-

ment pour ce prince, et des espérances qu'il avait conçues d'un projet dont l'exécution lui paraissait assurée. Toutes les représentations, les prières mêmes de la duchesse, furent inutiles. Cette scène s'était passée la veille même de l'entrée de Gaston dans Beziers, où se trouvaient les deux époux. Le duc d'Orléans rendit visite à M^{me}. de Montmorenci, qui était malade; et ne doutant pas qu'elle n'eût, comme parente de la reine-mère, et comme ayant de grands sujets de mécontentement contre le cardinal de Richelieu, approuvé le parti que prenait le maréchal, ce fut à elle qu'il adressa ses remerciements, de l'asile qu'il recevait dans la province de Languedoc. La duchesse désabusa Gaston par une déclaration très-positive, dont celui-ci avoua ensuite avoir eu le *cœur frappé*. Dans un séjour qu'il fit à Moulins, en 1634, il la justifia hautement d'avoir pris la moindre part à ce qui s'était passé de contraire à l'autorité du roi, dans le gouvernement de son mari. L'historien du duc de Montmorenci a donc calomnié volontairement sa veuve; ou bien il n'a fait que reproduire des bruits populaires, répandus contre cette dame, à la suite de la catastrophe de Toulouse. Huit jours après qu'elle avait eu lieu, un exempt des gardes la conduisit, prisonnière, au château de Moulins. On lui permit, au bout d'un an, de sortir, et de s'établir partout où elle voudrait; mais elle n'en profita que pour acheter une maison dans l'endroit le plus écarté de la ville. Là, elle habitait constamment un cabinet tendu de noir, et éclairé seulement par quelques bougies. Lorsqu'enfin, à la sollicitation de ses parents, et de quelques amis, elle consentit à

quitter cette triste demeure, ce fut pour se retirer dans le couvent de la Visitation. Louis XIII, passant par Moulins dix ans après la mort du duc de Montmorenci, ne crut pas pouvoir se dispenser d'envoyer un gentilhomme complimenter, de sa part, une princesse qui lui appartenait de si près. Celui qui fut chargé de ce message, la trouva le visage couvert d'un mouchoir, et livrée à la plus profonde affliction : « Remerciez le roi ; dit-elle, de l'honneur qu'il veut bien faire à une femme » malheureuse. Mais, de grâce, n'oubliez pas de lui rapporter ce que » vous voyez. » L'épreuve fut encore plus terrible pour elle, et toutes ses plaies se rouvrirent, lorsqu'elle aperçut un page de Richelieu, qui avait cru devoir imiter la démarche du roi ; et elle s'écria : « Assurez mon- » sieur le cardinal, que depuis dix » ans mes larmes n'ont pas encore » cessé de couler. » Après avoir fait élever, en 1652, par quatre fameux sculpteurs (Anguier, Regnaudin, Coustou et Poissant), un superbe mausolée où le corps de son époux fut transféré de Toulouse, elle prit le voile, le 30 septembre 1657, et passa le reste de sa vie auprès des cendres si chères à sa douleur, ne cherchant de consolations que dans la pratique des vertus chrétiennes. La reine d'Angleterre, Henriette de France, versa dans son sein les larmes amères que lui arrachait le souvenir de Charles 1^{er}, immolé à la rage de ses sujets. C'est aussi auprès d'elle que *Mademoiselle* et les duchesses de Longueville et de Châtillon venaient chercher le calme qu'elles ne pouvaient trouver dans les agitations et les intrigues de la cour. Louis XIV, et Anne d'Autriche, l'honorèrent plusieurs fois de

leur visite ; et il n'y eut pas jusqu'à la reine Christine de Suède, qui ne voulût voir cette illustre veuve dans sa retraite. Elle fit beaucoup de bien aux dames de la Visitation, leur bâtissant une église, et les assistant dans leurs besoins temporels. Elle mourut supérieure de ce couvent, le 5 juin 1666, âgée de 66 ans. Son corps fut déposé auprès de celui du duc, son mari, dans l'église de la Visitation, qui sert maintenant de chapelle au lycée de Moulins.

L—P—E.

MONTMORENCI (CHARLOTTE-MARGUERITE DE), sœur du duc Henri II, décapité à Toulouse, et femme de Henri II de Condé, naquit le 11 mai 1594. Elle était à peine âgée de quinze ans lorsqu'elle parut à la cour, et y fit une extrême sensation par sa rare beauté. Ce fut vers la fin de l'année 1609, qu'elle inspira au roi Henri IV la passion la plus ardente peut-être qu'il eût éprouvée. Son père, le connétable de Montmorenci - Damville, l'avait destinée à être l'épouse de Bassompierre ; et elle ne paraissait pas disposée à le refuser. Le roi ayant fait à ce seigneur la confidence de son amour, et l'ayant pressé de renoncer au mariage que celui-ci avouait pourtant désirer très-vivement, le sujet céda de bonne grâce, mais non sans un vrai chagrin, ce qu'il n'eût pu raisonnablement contester à son maître. Henri n'écouta pas les conseils de Sully ; et conformément à sa volonté, M^{lle}. de Montmorenci devint princesse de Condé. La marquise de Verneuil disait au sujet de ce mariage, que le roi l'avait fait « pour abaisser le cœur » au prince de Condé, et lui hausser » la tête. » On assure que Charlotte de Montmorenci n'avait pas encore soupçonné les sentiments du monar-

que pour elle ; mais ils étaient trop vifs pour ne pas inquiéter le jeune prince son époux , qui en conséquence la fit partir pour Saint-Valeri , et l'éloigna tellement de la cour qu'on ne l'y vit presque plus paraître. Le roi usa d'abord de prétextes pour engager Condé à la faire revenir. Il employa successivement les déguisements , les ordres , les menaces. Le prince , quoique les représentations ne lui eussent pas été épargnées à ce sujet , et nommément par Sully , prit alors le parti d'emmener en toute hâte la princesse à Bruxelles. Henri IV furieux fait courir après les fugitifs , que la politique espagnole mit bientôt sous la protection spéciale de l'archiduc. Il entreprit de faire enlever l'objet de sa passion ; et l'on prétend que , comme elle n'avait jamais eu une forte inclination pour son mari , elle ne répugnait pas beaucoup à y donner les mains ; mais le projet fut découvert , et il fallut l'abandonner. Condé craignit pour sa propre sûreté : il quitta la Flandre au mois de février 1610 , y laissant sa femme , qui se regardait elle-même comme prisonnière ; et il se rendit à Milan. On ne manqua pas de dire avec méchanceté qu'elle était le vrai sujet de la guerre dont Henri IV faisait les préparatifs , lorsqu'un assassin enleva ce monarque adoré à la France (1). A peine la nouvelle de cette mort fut-elle repandue , que Condé retourna en poste à Bruxelles. Il ne vit pas d'abord la princesse ; mais leur raccommodement eut lieu à Paris , lorsqu'il y rentra comme en triomphe ,

(1) La popularité de Henri n'empêcha point que ce reproche ne fût reproduit à la tribune de l'assemblée constituante. Un des enthousiastes courtisans du peuple , Charles de Lameth , s'appuya de cette inculpation calomnieuse , pour proposer que le droit de faire la paix et la guerre fût distrait de la prérogative royale.

et moins en premier prince du sang qu'en roi. Cette réconciliation fut sincère ; et la princesse de Condé le prouva bien , lorsqu'en 1617 , n'ayant pu obtenir de Louis XIII , l'élargissement de son époux qui était à la Bastille , elle demanda la permission d'y rester en prison avec lui. Elle fut ainsi son conseil et sa consolation pendant plus de deux ans que dura la détention de Condé. Ce prince ayant encore quitté la cour en 1625 , elle s'y montra et agit très-utilement pour les intérêts de sa maison et de son mari. Sa tendresse pour son frère l'infortuné maréchal de Montmorenci , lui donna le courage de se jeter aux genoux du cardinal de Richelieu , qui crut faire assez en se prosternant devant elle de la même manière. Restée veuve en 1646 , elle mourut âgée de cinquante-sept ans , le 2 décembre 1650 , à Châtillon-sur-Loing. Elle était mère du Grand-Condé , du prince de Conti , et de la duchesse de Longueville.

L—P—E.

MONTMORENCI (JEANNE-MARGUERITE DE) , connue sous la dénomination de la *Solitaire des rochers* , fit quelque bruit à la cour , vers 1694 , par la singularité de ses aventures ; ce qui donna lieu à des recherches sur ce qui la concernait. Voici ce qu'on put en apprendre. Elle était née vers 1649. On n'a aucun renseignement sur ses premières années , ni même rien de positif sur sa famille ; on sait seulement que sa naissance était très-distinguée. La ferme résolution de Jeanne-Marguerite de demeurer inconnue et entièrement étrangère au monde , a jeté sur ce qu'elle était , un voile qu'écartent à peine quelques aveux de sa part et la coïncidence de la disparition d'une demoiselle de la maison de Montmo-

renci, du même âge, en 1666, temps où Jeanne - Marguerite, âgée d'environ dix-sept ans, se voua au genre de vie le plus extraordinaire. Se sentant prévenue, dès son enfance, d'une grâce particulière, elle fit le vœu de consacrer à Dieu sa virginité. Elle fut contrariée dans ce dessein par ses parents, qui lui destinaient un mariage proportionné à sa haute naissance, et fut envoyée chez une tante, à laquelle on croyait du pouvoir sur son esprit. Elle ne vit d'autre moyen de se délivrer des sollicitations continuelles auxquelles elle était sans cesse exposée, qu'en se dérochant à sa famille : elle en trouva l'occasion dans un pèlerinage qu'on lui permit de faire au Mont - Valérien. S'échappant à travers le bois de Boulogne, elle changea ses habits avec ceux d'une pauvre femme qui lui demandait l'aumône, et se commit à la Providence. Des ecclésiastiques auxquels elle inspira de l'intérêt, lui procurèrent une condition chez une femme riche et d'une humeur difficile, dont elle eut beaucoup à souffrir. Elle y demeura dix ans, supportant avec une patience admirable les caprices et les duretés de sa maîtresse. Cette dame vint à mourir, laissant à Jeanne-Marguerite une somme assez considérable pour une fille de l'état dont on la croyait. Jeanne-Marguerite la distribua aux pauvres, et entra au service d'un menuisier-sculpteur, chez qui, avec la connaissance qu'elle avait déjà du dessin, elle prit avec fruit des leçons de l'un et l'autre art qu'il exerçait. Ne se croyant point encore assez humiliée, elle sortit de cette maison, sans dessein arrêté, et demandant son pain. Le hasard la conduisit à Château - Fort, près Chevreuse, où elle trouva, dans le pè-

re Debray cordelier et desservant de cette paroisse, un directeur tel qu'elle le souhaitait. Elle accorda toute sa confiance à ce religieux. Souvent elle lui fit part d'inspirations secrètes qui la portaient à se retirer dans quelque désert ; mais toujours il s'y opposa. Ce père étant tombé dangereusement malade, et le desir de fuir le monde la poursuivant toujours, elle se mit en route pour chercher une retraite où elle pût être entièrement ignorée. Deux ans se passèrent sans qu'elle découvrit un lieu propre à ses vues. Enfin, un réduit sauvage, pratiqué entre des roches, dans une gorge des Pyrénées, lui parut être l'endroit que Dieu lui destinait ; elle lui donne le nom de *Solitude des rochers* : elle y vécut pendant quatre ans, de racines, de fruits sauvages, et de quelques aumônes qu'elle recevait de deux abbayes voisines, où elle trouvait aussi les secours spirituels. Sa solitude ayant été découverte malgré les soins qu'elle prenait pour la dérober à tous les yeux, elle se rendit à trente lieues de là, et plus près de l'Espagne, dans une autre, qu'elle nomme la *Solitude de l'abyme des ruisseaux*, parce que celle-ci était entrecoupée de ruisseaux qui allaient se perdre dans des précipices. Elle y passa trois ans, et y continua les exercices de sa vie pénitente. Cependant, ayant trouvé une occasion favorable, elle avait hasardé pour le père Debray une lettre, qui parvint à son adresse, et amena entre la solitaire et son ancien directeur une correspondance qui dura huit ans, et dont on a recueilli trente-huit lettres, auxquelles on doit ce qu'on sait de cette fille extraordinaire. La cinquième de ces lettres articule positivement que toutes les personnes qui tenaient à la solitaire par parenté ou affinité, ap-

partenaient par les mêmes liens à la maison de Montmorenci. Une dernière lettre du 17 septembre 1699, par laquelle Jeanne - Marguerite faisait part à ce religieux de son désir d'aller à Rome, pour y recueillir avec plus d'abondance les grâces du jubilé, étant demeurées sans réponse, elle présuma que le père Debray était mort. Elle partit pour Rome; et depuis ce temps on n'eut sur elle aucun indice, quelques perquisitions qu'on ait faites; ce qui a fait penser qu'elle avait fini ses jours dans ce voyage. Elle devait avoir environ cinquante - un ans. Quelque merveilleux et éloigné du cours ordinaire des choses que soit ce récit, des preuves suffisantes se réunissent pour en attester la certitude. Quoique le père Debray se fût obligé au secret, des circonstances ont échappé, qui ont mis sur la voie. Les lettres originales, après lui, ont passé entre les mains de Mme. de Maintenon, qui connaissait ce père, l'estimait, et s'adressait quelquefois à lui pour la confession; et bien qu'on n'ait pu en recouvrer que des copies, elles sont revêtues de tant de caractères de véracité, il serait si difficile de les imiter, qu'elles équivalent aux originaux. Un crucifix d'un travail exquis, fait par la solitaire pour le père Debray, fut légué par lui à la même dame, et a passé, après sa mort, aux Capucines de Paris, où tout le monde a pu le voir et s'assurer du titre de son authenticité, écrit, au revers de la croix, d'une manière fort lisible. Il a paru, en 1787, une *Vie de la Solitaire des rochers*. (V. l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Berault de Bercastel, livre LXXX^e.) L—Y.

MONTMORET (HUMBERT DE), en latin *Monsmoretanus*, orateur et poète latin, était né au quin-

zième siècle, dans le comté de Bourgogne, d'une des plus illustres familles de la province. On apprend, par ses ouvrages, qu'il avait visité, dans sa jeunesse, les principales cours de l'Europe, et qu'il n'avait pas toujours su se garantir des séductions de l'amour. Il finit par renoncer aux vains plaisirs du monde, et prit l'habit de Saint - Benoît, à l'abbaye de Vendôme, où l'on conjecture qu'il mourut, après l'an 1520. On a de lui : I. *Bellorum britannicorum à Carolo VII, Francorum rege, in Henricum, Anglorum regem, felici ductu, auspice Puella franca, gestorum; prima pars versibus expressa*, Paris, 1512, in-4°. Ce poème est divisé en sept chants, et comprend l'histoire de la guerre contre les Anglais, depuis le siège de Grevant, jusqu'à la bataille de Patai, gagnée par les Français, en 1429. Quelques belles descriptions, et le tableau vrai des anciennes mœurs, peuvent faire oublier les légers défauts de cet ouvrage. La poésie en est facile et harmonieuse, la latinité pure, et digne quelquefois du siècle d'Auguste. L'intérêt qui règne dans cette histoire, avait déterminé M. Gauthier de Colines, médecin de Bourg, à en publier une nouvelle édition, qu'il aurait accompagnée d'une traduction française; mais ce projet n'a point eu de suite (V. le *Journal des savants*, décembre 1788). II. *Liber primus Caroleidos de miseriis belli anglicani*. Le manuscrit de cet ouvrage est conservé à la bibliothèque du roi, n°. 1983. III. *Christiados libri x complectentes purissimam salvatoris nostri Jesu nativitatem, præclara dicta, miracula, passionem, descensum ad infernos ac ascensionem, — ad dom. Joann. Rocelletum thesaurarium pa-*

nægrycus, Lyon, s. d., in-8°; très-rare. Le poème est dédié à Jean Calvet, élu de Montbrison, que l'auteur nomme son Mécène; il y règne une grande naïveté. IV. *De bello Raven-nati*. C'est l'histoire des guerres de Louis XII en Italie. V. *De laudibus superioris Burgundiæ sylvæ*. Gilbert Cousin a publié ce petit poème à la suite de sa *Descriptio comitatûs Burgundiæ* (V. Gilb. COUSIN). VI. *Herveis poemâ*, Paris, Edmond Lefèvre, in-4°. Le sujet du poème est la mort héroïque du capitaine Hervé, qui aima mieux faire sauter le vaisseau la *Cordelière*, qu'il montait, que de se rendre aux Anglais. VII. *Parthenices mariniane*, Jean de la Porte, in-4°. Cet ouvrage est indiqué dans le *Catal.* de Crevenna, n°. 4283. Bauer attribue encore à Montmoret une belle et rare édition du *Traité de la consolation* de Boèce, sans nom de ville, 1521, in-fol. (V. le *Catal.* de Bauer, v. 230); et l'éditeur l'a fait suivre d'un traité : *De ingenuis adolescentum moribus*.

W—s.

MONTMORIN SAINT-HÉREM (J.-B.-FRANÇOIS, marquis de), lieutenant-général des armées du roi, chevalier-commandeur de ses ordres, gouverneur de Fontainebleau et de Belle-Isle, né en 1704, était chef de la branche aînée d'une ancienne maison d'Auvergne, alliée à la famille régnante et à celle de Lorraine (1). Entré fort jeune au service, il devint successivement capitaine au régiment de Brissac cavalerie, colonel du régiment de Forest

infanterie, à la tête duquel il se trouva aux batailles de Parme et de Guastalla, et colonel du régiment de son nom, qu'il mena au secours de Prague, tenant l'arrière-garde quand l'armée repassa le Rhin. Fait brigadier, il força le premier, en 1744, les lignes de Weissenbourg, où il fut blessé. Devenu maréchal-de-camp, il fit, sous le maréchal de Saxe, les campagnes de 1745 et 1746, où il se distingua principalement à la bataille de Raucoux. L'année suivante, détaché par le maréchal de Lowendal, il fit les sièges du Sas-de-Gand et de l'Écluse, dont il eut le gouvernement; prit le fort Philippine; rejoignit, quelque temps après, l'armée du maréchal de Saxe; et se trouva à la bataille de Laufeld, et au siège de Berg-op-Zoom, où les troupes, sous ses ordres, montèrent des premières à l'assaut. Commandant vingt bataillons en 1748, il investit Maestricht, et contribua à la reddition de cette place. Après cinquante-cinq ans de services, il mourut en 1779. — Louis-Victoire Lux comte de MONTMORIN, fils du précédent, et, comme lui, gouverneur de Fontainebleau, naquit en 1762, et fut le seul de ses sujets que Louis XV eût tenu, en personne, sur les fonts de baptême. Il servit d'abord dans Royal-Piémont, devint ensuite colonel en second, puis titulaire du régiment de Flandre, dont, au commencement de la révolution, il maintint la fidélité aussi long-temps qu'il fut possible. Ses drapeaux ayant été enlevés, dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789, il marcha avec deux compagnies à l'hôtel-de-ville, se les fit rendre, et servit d'escorte au roi que menaçaient les factieux. Dénoncé de toutes parts, à cause de sa conduite ferme et loyale, il sortit

(1) Il était de la même famille que Montmorin-Saint-Hérem, qui, était gouverneur de l'Auvergne sous Charles IX, et à qui Voltaire (*Essai sur les guerres civiles de France*) fait, mais à tort, l'honneur de s'être refusé à faire massacrer les protestants en 1572.

de France ; mais croyant pouvoir être encore utile dans l'intérieur , il revint à Paris , où le roi , pour l'avoir plus près de sa personne , le fit loger au château. Il fut massacré , le 2 septembre 1792 , après avoir donné à la famille royale les preuves du plus entier dévouement. Z.

MONTMORIN-SAINT-HEREM (ARMAND-MARC comte DE), parent des précédents , mais de la branche cadette , fut menin du dauphin , depuis Louis XVI , et devint ambassadeur de France à Madrid , chevalier de la Toison-d'Or et du Saint-Esprit , puis commandant en Bretagne. Louis XVI l'appela à la première assemblée des notables , en 1787 , et le chargea ensuite du portefeuille des affaires étrangères. Son début dans le conseil fut un Mémoire très-solidement raisonné sur l'intérêt que la France avait à prévenir l'occupation de la Hollande par les Prussiens. Il était ainsi ministre lors de l'ouverture des états-généraux , en 1789. La nature de ses occupations devait lui donner peu de rapports avec cette assemblée , jusqu'au moment où elle s'empara de toute la puissance souveraine. Ce ne fut donc qu'à cette époque que commença réellement son rôle politique. Il n'était certainement pas dépourvu de moyens ; mais la tâche du ministère était bien difficile dans de pareilles circonstances ; aucun des hommes d'état de cette époque ne se montra capable de les diriger. Montmorin , pénétré du plus entier dévouement pour Louis XVI , crut entrer dans ses intentions , en se rapprochant du parti révolutionnaire , sans toutefois prendre aucune part à ses violences. Il parut d'abord suivre , dans le conseil du roi , les opinions et les principes de Necker ,

qui tendait à introduire quelques modifications dans l'ancienne constitution du royaume. Comme le ministre genevois , il fut renvoyé , le 12 juillet 1789 , pour avoir refusé son adhésion à la déclaration du 23 juin (V. NECKER) ; et l'un et l'autre furent rappelés , quelques jours après la révolution du 14 juillet , moins par la volonté du roi , que par la puissance à laquelle le monarque ne pouvait résister. Le ministre se trouva ensuite précipité , par la violence révolutionnaire , jusque dans le club des Jacobins , qui à la vérité n'avait encore que le titre de *Société des amis de la constitution* , bien que cette constitution n'existât pas. Montmorin se trouva fort déplacé dans une pareille réunion ; il avait trop de modération dans l'esprit pour partager les opinions des clubistes. Ceux-ci s'en aperçurent bientôt ; ils le dénoncèrent comme un traître vendu aux puissances étrangères , et l'expulsèrent de leur sein , dans les premiers jours de juin 1791. Il échappa cependant à l'anathème qui avait frappé Necker et ses collègues de 1789 ; seul il resta debout , en louvoyant avec assez d'adresse , et fut même chargé par *interim* du ministère de l'intérieur. Lors du voyage de Varenne , il fut exposé aux violences de la populace , qui l'accusait d'avoir donné des passeports à la famille royale. Mandé à la barre de l'assemblée , il se justifia sans peine ; car il n'avait réellement eu aucune part à cet événement , et le roi ne l'avait pas mis dans sa confiance. Renvoyé à ses fonctions , il les continua pendant quelques semaines , sous l'assemblée législative , et rendit compte à cette assemblée des réponses ostensiblement faites par les divers

souverains à la notification qui leur avait été adressée, de la part de Louis XVI, de son acceptation de la constitution. On sait que toutes ces réponses furent dilatoires, et que la plupart exprimaient l'opinion que le roi n'était pas libre. Ce fut un nouveau motif d'accusation contre les ministres. Tous furent mandés à la barre (V. LA-CROIX, XXIII, 70); Montmorin répondit avec une noblesse et une fermeté que la modération de son caractère et l'adresse de sa politique ne faisaient pas supposer : il offrit sa démission, et resta à Paris, où il fut, avec Malouet, Bertrand de Moleville, et quelques autres réformateurs mixtes, du nombre des conseils particuliers de Louis XVI. Ils donnaient souvent à ce malheureux prince d'excellents avis; mais il ne les suivit pas toujours, et il était d'ailleurs alors impossible de maîtriser les événements. Dans le mois de juillet 1792, les Jacobins, qui préparaient le 10 août, l'ayant dénoncé comme un des chefs du prétendu comité autrichien, il attaqua devant la justice de paix, le journaliste Carra (V. ce nom), qui s'était rendu l'organe de la dénonciation : mais cette plainte devait coûter la vie à celui qui l'avait faite, et même au magistrat qui l'avait reçue (V. BAZIRE et CHABOT). Après le 10 août, Montmorin alla se réfugier chez une blanchisseuse du faubourg Saint-Antoine, où il fut découvert le 21 du même mois. Amené à la barre de l'assemblée législative, il répondit avec une noble fermeté à toutes les impertinentes questions qui lui furent adressées. Cette assemblée l'envoya en prison, et il périt peu de temps après sur l'échafaud révolutionnaire. M. Fer-

rand a fait un portrait assez vrai de Montmorin, dans sa *Théorie des révolutions* : « C'était, dit-il, un ministre faible, mais pur et honnête; » il aimait le roi, et en était aimé » comme un véritable ami; cette » amitié fut même un malheur. » Trompé par Necker, qui avait » pris un grand ascendant sur lui, » il était son soutien auprès du roi : » par lui, il fut, sans le savoir, un » des grands véhicules de la révolution, et perdit le monarque et la » monarchie, pour qui il aurait » donné sa vie. » B—U.

MONTMORT (PIERRE RÉMOND DE), mathématicien, membre de l'académie des sciences, et de la société royale de Londres, était né en 1678, à Paris, d'une famille noble. Son père le destinait à suivre la carrière de la magistrature; mais fatigué de l'étude du droit, le fils se sauva en Angleterre, d'où il passa en Allemagne, près d'un de ses parents, plénipotentiaire à la diète de Ratisbonne. La lecture des ouvrages de Malebranche lui inspira le goût de la métaphysique. De retour en France en 1699, et devenu, par la mort de son père, maître d'une fortune assez considérable, il s'appliqua entièrement à l'étude de la philosophie et des mathématiques, par le conseil de Malebranche son maître, son guide et son intime ami. Il apprit de Carré et Guisnée, les éléments de géométrie et d'algèbre, mais rien de plus. Sa pénétration naturelle et son ardeur pour le travail lui firent faire un chemin prodigieux. Il fit un second voyage à Londres, en 1700, pour voir un pays si fertile en savants, et présenta ses hommages à Newton. Peu de temps après, cédant aux instances de son frère cadet, il lui succéda dans un

canonicat de Notre-Dame, et devint l'exemple de ses nouveaux confrères par son assiduité à ses devoirs. Cependant il ne négligeait pas les mathématiques : il y travaillait avec un jeune homme dont l'ardeur égalait la sienne; et l'émulation qui s'était établie entre eux contribuait à leurs progrès mutuels (V. Fr. NICOLE). Il employait une partie de ses revenus à faire imprimer de bons ouvrages dont les libraires n'auraient pas osé se charger (1); et il consacrait l'autre à des œuvres de charité, n'exigeant de ceux qu'il obligeait que le silence le plus absolu sur le bienfaiteur. Ayant acheté, en 1704, la terre de Montmort, il alla rendre ses respects à la duchesse d'Angoulême, qui habitait dans le voisinage. Parmi les dames de sa suite, il distingua Mlle. de Romicourt, petite-nièce de la princesse, et sa filleule. Dès ce moment, le canonicat qu'il n'avait accepté que par complaisance, lui devint de plus en plus à charge : il y renonça, en 1706, pour épouser Mlle. de Romicourt; et par un bonheur que Fontenelle trouve assez singulier, le mariage lui ayant rendu sa maison plus agréable, il ne se livra qu'avec plus d'assiduité aux mathématiques. Il s'était attaché particulièrement à cultiver la théorie de la probabilité, dont presque aucun géomètre ne s'était encore occupé; et il publia, en 1708, l'*Essai d'analyse sur les jeux de hasard*, ouvrage qui eut un grand succès, qu'il ne dut pas uniquement à la nouveauté du sujet. Dans le même temps, Nicolas Bernoulli tournait ses vues du même côté : la conformité des goûts fit naître

entre eux l'amitié; et Bernoulli étant venu à Paris, Montmort l'emmena à sa campagne, où ils passèrent trois mois, dans un combat continu de problèmes dignes des plus grands géomètres. Montmort ne fut pas aussi content d'Abr. Moivre, qu'il l'avait été de Bernoulli; il l'avait d'abord soupçonné d'avoir fait le traité *De mensurâ sortis*, d'après celui des *Jeux de hasard*; mais il fut ensuite le premier à reconnaître son erreur, et à le justifier du reproche de plagiat (V. MOIVRE). Nommé, en 1713, exécuteur testamentaire de la duchesse d'Angoulême, il eut à soutenir les embarras de deux procès que le testament avait fait naître; et malgré sa répugnance pour les affaires, il les suivit avec tant d'activité, qu'il les gagna tous les deux. Il fit, en 1715, un troisième voyage en Angleterre, pour observer l'éclipse solaire qui devait y être totale; et il ne quitta pas Londres sans être agrégé à la société royale. Comme il n'habitait que rarement la capitale; l'académie des sciences n'avait pu l'admettre au nombre de ses membres : il entra, en 1716, dans la classe des associés libres, nouvellement créée. Quelques affaires l'ayant conduit à Paris, au mois de septembre 1719, il y mourut, le 7 octobre suivant, victime de la fameuse épidémie de petite-vérole, qui fit tant de ravages. Montmort était plein de candeur et de modestie, et, quoique vif, d'un caractère très-doux. Il avait une force de tête qui lui permettait de travailler aux problèmes les plus embarrassants, dans la même chambre où l'on jouait du clavecin, pendant que son fils courait et le lutinait. Le P. Malebranche, ajoute Fontenelle, en a été plusieurs fois témoin avec étonnement.

(1) Il fit imprimer le *Traité de Guisnée de l'application de l'algèbre à la géométrie*, et la *Quadrature des courbes*, de Newton.

Montmort donna une seconde édition de l'*Essai d'analyse sur les jeux de hasard*, Paris, 1713 ou 1714, in-4°. ; elle est augmentée de sa curieuse *Correspondance* sur cette matière, avec Jean et Nicol. Bernoulli. On a encore de lui un *Traité des suites infinies*, que Taylor, son ami, fit imprimer dans les *Transactions* de 1717, avec une addition. Il travaillait à une *Histoire de la géométrie*; et l'on regrette que ce qu'il en avait fait soit perdu. Voy. son *Éloge*, par Fontenelle, *Hist. de l'acad. de sciences*, 1719. W—s.

MONTPENSIER (FRANÇOIS DE BOURBON duc de), connu aussi sous le nom de *prince Dauphin*, parce qu'il était dauphin d'Auvergne, naquit en 1539. Il était fils de Louis II de Bourbon, duc de Montpensier, et mourut de bonne heure qu'il avait hérité de la valeur et des vertus de ses ancêtres. Il se signala au siège de Rouen, en 1562, et aux batailles de Jarnac et de Montcontour, en 1569. Il obtint, en 1574, le commandement d'une des trois armées chargées d'agir contre les protestants; il pénétra dans le Dauphiné, enleva quelques places au brave Montbrun, mais fut obligé de lever le siège de Livron. Il passa en Flandre à la suite du duc d'Anjou, et contribua à rallier les débris de l'armée, après la déroute d'Anvers (V. ANJOU, II, 187). Honoré de la confiance de Henri III, il fut envoyé par ce prince en Angleterre, pour solliciter des secours contre la Ligue; et après l'horrible attentat de Jacques Clément, il fut l'un des premiers à reconnaître les droits incontestables de Henri IV à la couronne. Il se distingua, en 1590, aux batailles d'Arques et d'Ivry, soumit Avanches, et mourut à Lisieux, le 4 juin 1592, laissant un fils unique, nommé

Henri, qui lui succéda dans le duché de Montpensier. C'était un prince généreux, compatissant, et exact à remplir ses promesses. Il haïssait la flatterie; et lorsque des courtisans lui rappelaient les succès qu'il avait obtenus : « Oui, disait-il; mais dans d'autres occasions, j'ai commis des fautes. » W—s.

MONTPENSIER (CATHERINE-MARIE DE LORRAINE, duchesse de), fille du duc de Guise assassiné devant Orléans, était née en 1552, et fut mariée, en 1570, à Louis II, duc de Montpensier. Cette princesse était boiteuse; et l'on dit que la haine furieuse qu'elle manifesta contre Henri III venait de ce que ce monarque l'avait raillée à ce sujet : mais il est plus probable qu'elle ne put lui pardonner la mort de ses frères; et en effet, ce n'est que depuis la tenue des états de Blois qu'on la retrouve dans toutes les conspirations qui se succédèrent contre l'état ou contre la personne du roi. Elle eut des prédicateurs à ses gages pour insulter Henri III en chaire; et elle poussa l'audace jusqu'à tenter de le faire enlever. Il se contenta de lui donner l'ordre de sortir de Paris; mais elle n'obéit point, et continua de se montrer publiquement avec les ligueurs les plus forcenés : elle portait ordinairement à sa ceinture des ciseaux d'or, et elle répéta plusieurs fois que ces ciseaux lui serviraient à tondre frère Henri de Valois. Les succès qu'obtenait son frère, le duc de Maienne, augmentèrent encore son exaltation. La reine lui en ayant fait un jour des reproches : « Que voulez-vous, répondit-elle; je ressemble à ces braves soldats qui ont le cœur gros de leurs victoires. » Elle sauta au col du premier qui lui annonça que Henri III venait d'être assassiné, et

l'on assure que dans son délire elle s'écria : « Je ne suis marrie que d'une chose, c'est qu'il n'ait pas su avant de mourir que c'est moi qui ai fait le coup : » paroles horribles, et qui ont donné lieu de conjecturer que c'était elle qui s'était chargée de séduire Jacques Clément, et qu'elle avait tout sacrifié pour y réussir (Voy. le *Journal d'Henri III*, la *Satire Ménippée* et les autres écrits du temps). Elle monta en carrosse avec la duchesse de Nemours, sa mère, et parcourut les rues de Paris criant : *Bonne nouvelle !* et distribuant aux passants des écharpes vertes. Cette princesse resta ensuite enfermée dans Paris, s'exposant à toutes les horreurs du siège, pour affermir, par ses discours et par son exemple, les habitants dans leur rebellion. En apprenant que les portes avaient été ouvertes aux troupes du nouveau roi, elle fut consternée, et demanda s'il n'y avait pas quelqu'un qui pût lui donner un coup de poignard dans le sein. Cependant Henri IV, en arrivant, lui envoya le bonjour, la faisant assurer qu'il la prenait sous sa protection particulière; et, dès le soir même, ce bon prince la reçut, et joua aux cartes avec elle. La duchesse de Montpensier, habile à dissimuler, feignit de se réconcilier sincèrement avec le roi. Henri IV lui ayant demandé si elle n'était pas bien étonnée de le voir à Paris : « Je n'eusse, répondit-elle, désiré qu'une seule chose, c'est que M. de Maïenne, mon frère, vous eût abaissé le pont pour y entrer. — Ventresaint-gris, répliqua le roi, il m'eût fait possible attendre long-temps, et je ne fusse pas arrivé si matin. » En 1595, le bruit s'étant répandu que le parlement voulait faire rechercher les auteurs de tous les dé-

sordres commis pendant la Ligue, la duchesse de Montpensier conçut une si grande frayeur qu'elle alla se réfugier auprès de Catherine de Bourbon, qui habitait alors le château de Saint-Germain. Elle se rassura cependant, et revint à Paris, où elle mourut d'un flux de sang, le 6 mai 1596, à l'âge de quarante-cinq ans, sans postérité. Lestoile remarque, dans son *Journal*, qu'il fit cette nuit-là un grand tonnerre, et ajoute qu'il devait avoir rapport à son esprit malin, brouillon et tempétueux. W—s.

MONTPENSIER (ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, connue sous le nom de *MADemoiselle*, duchesse DE), naquit à Paris, le 29 mai 1627, de Gaston, duc d'Orléans, et de Marie de Bourbon, héritière de la maison de Montpensier. Elle fut tenue sur les fonts par la reine Anne d'Autriche et par le cardinal de Richelieu. Une des singularités les plus remarquables de l'histoire de M^{lle}. de Montpensier, c'est la quantité de mariages qu'elle souhaita ou qui lui furent proposés. Ces projets d'établissement occupèrent une partie de sa vie, et eurent la plus grande influence sur sa conduite. Elle sortait à peine de l'enfance, et Louis XIV était encore au berceau, qu'on la nourrit dans l'idée qu'elle serait l'épouse du jeune roi. La reine-mère elle-même la confirma dans cette flatteuse espérance; et la princesse, après l'avoir conservée bien longtemps, ne se vit pas obligée d'y renoncer sans éprouver de la douleur et du ressentiment. Pendant près de vingt ans, Mademoiselle se flatta d'être un jour reine de France. Elle n'eût pas été tant occupée de ses projets d'alliance, si Louis de Bourbon, comte de Soissons, ne fût pas

mort en gagnant la bataille de la Marfée (1641). Gaston l'avait destinée à ce prince, compagnon de son exil. Depuis, Anne d'Autriche voulut unir Mademoiselle au cardinal infant, son frère, gouverneur-général de la Flandre : la mort de ce prince, en 1642, mit fin à la négociation. Trois ans après, le roi d'Espagne, Philippe IV, devint veuf, et il fut question de lui faire épouser Mademoiselle : Anne et Mazarin abusèrent le duc d'Orléans et sa fille, par des promesses qui n'eurent aucun résultat. Un émissaire secret du roi d'Espagne fut arrêté et emprisonné. C'est alors que la jeune princesse se convainquit du peu de désir que le premier ministre, malgré ses protestations de service, avait de lui être véritablement utile : elle en conçut une haine qu'elle jura de satisfaire, lorsqu'elle en trouverait l'occasion ; et les troubles qui menaçaient la puissance du cardinal lui promettaient de sûrs moyens de vengeance. Dans le même temps, Mademoiselle crut, à plus d'une reprise, épouser l'empereur ; elle sacrifia à cet hymen, qui ne pouvait flatter que son ambition, le prince de Galles, depuis roi d'Angleterre, Charles II. Ses espérances furent trompées ; il en fut de même de son union avec l'archiduc Léopold, frère de l'empereur, auquel on prétendait procurer la souveraineté des Pays-Bas. Enfin, on voulut encore faire épouser Mademoiselle au duc de Savoie. La carrière de cette princesse avait été remplie par des intrigues relatives à ses projets d'alliance, lorsque les troubles de la Fronde éclatèrent. Par devoir, elle resta d'abord fidèle à la cour ; cependant son esprit fier, élevé, entreprenant, l'avait fait rechercher des Frondeurs. Son humeur remuante et son ressentiment au-

raient pu la porter à les écouter. Au mois de janvier 1649, lorsque la cour quitta Paris, elle hésita à la suivre ; il fallut des ordres exprès de son père et de la reine, pour l'y décider. Elle fut la seule princesse pour laquelle les rebelles conservèrent du respect : ils lui accordèrent plus d'une fois ce qu'ils refusaient à la reine ; et, certains que, dans le fond, Mademoiselle leur était entièrement dévouée, ils ne balancèrent point à se servir d'elle pour gagner à leur parti des personnes attachées à la cour. Une première paix suivit cette première insurrection. La reine ne voulut pas rentrer aussitôt dans la capitale : Mademoiselle s'y rendit, et fut l'objet des égards les plus empressés. La tranquillité ne fut pas de longue durée ; mais les chefs des partis avaient changé : le prince de Condé s'était brouillé avec la cour et les Frondeurs ; il en était devenu la victime. Monsieur s'étant uni à la reine et au ministre, sa fille ne pouvait que l'imiter ; d'ailleurs elle avait voué, sans raison il est vrai, la haine la plus décidée au prince de Condé, et elle était heureuse de le voir persécuté. En 1650, elle accompagna la cour, lors du voyage de Guienne. Dans les perpétuelles variations des affaires, les intérêts de chacun ne demeurèrent pas long-temps les mêmes. Le cardinal ne sut pas ménager ses alliés ; il se sépara des Frondeurs, et Mademoiselle se vit de nouveau recherchée par les ennemis du ministre. Dans ce temps, la reine et Mazarin lui témoignaient la plus grande confiance ; ils lui demandaient souvent son avis. Cette princesse, douée d'un esprit élevé et propre aux grandes choses, placée alors entre deux partis, jugeait, avec plus d'impartialité que ceux qui appartenaient à l'un

ou à l'autre, ce qui se faisait et ce qu'il était utile de faire; aussi donna-t-elle plus d'une fois de bons conseils. Les prévenances de la reine et du ministre avaient pour but de gagner Mademoiselle et Gaston, qui s'éloignaient tous les jours du cardinal : cette division forma un parti à Mademoiselle, au milieu de la cour; les mécontents et les amis de son père se rassemblaient en grand nombre autour d'elle. La jeune princesse, née avec une haute ambition, fut flattée de jouer un rôle; elle s'y habitua facilement, et ne voulut plus le quitter. Monsieur se déclara bientôt contre Mazarin; Mademoiselle, dont l'amour pour son père n'était point encore diminué, partagea ses sentiments; d'ailleurs elle n'oubliait pas les mauvais procédés du cardinal à son égard : elle conserva cependant des liaisons avec la cour, et ne se brouilla ouvertement que lorsque Monsieur fit cause commune avec le prince de Condé, contre la reine et le ministre. On en vint bientôt à la guerre civile. Le roi, qui était allé visiter le midi de la France, voulut s'approcher de Paris. Gaston envoya sa fille à Orléans, vers le milieu de mars 1652, afin de maintenir cette ville dans son parti, et empêcher l'armée royale de s'en emparer. Comme les gens du roi demandaient à entrer, lorsqu'elle arriva devant les portes, les habitants hésitaient s'ils la recevraient. C'est alors que, visitant extérieurement les remparts, Mademoiselle trouva une vieille porte qui n'était pas gardée; elle entra, non sans peine, par une petite ouverture qu'on parvint à y pratiquer. Reçue presque de force dans la ville, elle y commanda souverainement, et empêcha qu'on n'y admît aucun des gens de l'armée du

roi. Elle y resta six semaines, et revint à Paris qu'entouraient l'armée royale et celle des révoltés. Les applaudissements de toute la Fronde signalèrent son entrée dans la capitale; on la proclama l'héroïne de son parti: elle y obtint une grande importance, en s'attachant, par son caractère ferme, audacieux, ceux qui se défiaient de la pusillanimité si connue du duc d'Orléans. L'influence de Mademoiselle ne tarda pas à être augmentée par un service inappréciable qu'elle rendit à son parti. Il se donna le 2 de juillet, dans le faubourg Saint-Antoine, un combat sanglant : le prince de Condé, inférieur en nombre, fut battu, et ses soldats forcés de se retirer jusqu'aux portes de la ville : c'en était fait d'eux, si Mademoiselle, qui depuis long-temps avait perdu son antipathie pour Condé, et qui dans ce moment oublia quelques nouveaux griefs qu'elle avait contre lui, ne fût venue à son secours. Il n'y avait guère que des étrangers qui combattissent contre le roi; le peuple de Paris était las de la guerre et de la rebellion; le duc d'Orléans se tenait inactif par lâcheté; le parlement par crainte, beaucoup de particuliers par politique : aussi Condé était abandonné, et on lui refusait les portes de la ville, lorsque Mademoiselle, par ses démarches, décida les bourgeois à les lui ouvrir, et sauva son armée (1). Le même jour, la princesse vint à la Bastille; le gouverneur promit de lui obéir, si elle lui montrait un ordre de Monsieur : elle l'obtint, et en profita pour faire

(1) Il y a une petite lacune dans les Mémoires de Mademoiselle, à l'époque du 2 juillet : elle ne donne que les détails de ce qui se passa à la fin de cette journée.

tirer quelques coups de canon (1) sur les troupes du roi, qui poursuivaient les rebelles, et elle assura par-là l'entrée de ces derniers dans Paris. C'étaient-là les derniers efforts d'une faction qui s'éteignait. Chacun voulait le repos, et cherchait à se l'assurer en négociant avec la cour. L'incendie et le massacre de l'hôtel-deville, qui suivirent de près le combat du 2 juillet, et que Mademoiselle contribua beaucoup à faire cesser, dégoûtèrent pour toujours le peuple des troubles et de ceux qui les entretenaient. Monsieur fut des premiers à faire son accommodement; et cet homme lâche, ne trouvant point alors des sentiments qu'il n'avait jamais eus pour sa fille, l'abandonna tout-à-fait : jaloux d'une conduite qui accusait la sienne, et qu'il n'avait approuvée qu'avec peine, il la condamna, redoutant que des actions hardies ne le compromissent. Dans ces conjonctures, Mademoiselle craignit pour sa liberté et se cacha; puis, sortant de Paris, elle se retira dans des châteaux éloignés, chez des personnes qui lui étaient attachées. Rassurée plus tard de ce côté, elle s'en alla dans sa terre de Saint-Fargeau, et continua d'entretenir des intelligences avec le prince de Condé, qui s'était joint aux Espagnols. Réduite, contre son gré, à une vie tranquille, l'activité de son esprit se porta vers l'étude. Elle nous apprend qu'elle se mit à lire beaucoup, et à écrire quelques morceaux qu'elle se plaisait à voir imprimer sous ses yeux. C'est dans ce temps que, d'après l'avis des personnes qui l'entouraient, elle commença les Mémoires qu'elle nous a

laissés. Une cour peu nombreuse, mais bien choisie, était rassemblée à Saint-Fargeau; et ce fut pour l'amusement de cette société distinguée, que Ségrais composa ses *Nouvelles françaises*. L'exil de Mademoiselle fut encore occupé d'une manière moins agréable, par les démêlés qu'elle eut avec son père, touchant ses intérêts. Ce prince, qui n'avait pour elle aucune tendresse, qui traversa plus d'une fois les projets d'établissement dont elle faisait sa plus grande affaire, et qui voulait que l'immense fortune de sa fille aînée fût partagée par ses autres enfants, lui suscita une foule de difficultés; mais on doit l'excuser un peu, et attribuer en partie cette conduite à ceux qui le dirigeaient. Enfin, ces différends furent apaisés; et Mademoiselle, réconciliée avec son père, eut la permission de retourner à la cour. Elle la rejoignit sur les frontières, en août 1657. Après une absence de quatre ans, elle fut très-bien reçue; et comme ses projets de mariage devaient faire la plus grande occupation de sa vie; on lui parla dans ce temps d'épouser Monsieur, frère du roi, plus jeune qu'elle de douze ans; mais il n'en fut pas long-temps question. On lui proposa plusieurs petits princes, qu'elle refusa, puis le fils du prince de Condé. Ce qu'il y a de singulier dans cette dernière alliance, outre la disproportion d'âge, c'est qu'on avait pensé plus d'une fois au mariage de Mademoiselle et du prince de Condé lui-même, et que ce bruit se renouvelait chaque fois que la princesse de Condé éprouvait quelque maladie. Une négociation plus importante fut celle du mariage de Mademoiselle avec le roi de Portugal. C'était à la fin de 1662.

(1) On sait que Mazarin dit en les entendant : *Ce canon-là vient de tuer son mari.*

L'alliance de ce prince avec une Française était nécessaire dans ses intérêts et dans ceux de la France. Turenne, parent de la reine-mère de Portugal, et de Mademoiselle, fut chargé de la proposition; elle fut mal reçue : le ton d'autorité que prit Turenne, blessa la princesse, et l'enhardit à refuser un roi dont il n'y avait que beaucoup de mal à dire (1). Mademoiselle fut exilée à Saint-Fargeau. Elle ne revint à la cour qu'au bout de dix-huit mois : on ne lui reparla plus du roi de Portugal, qui était marié, et elle se vit aussi bien traitée que par le passé. Nous arrivons à une époque où un événement singulier va changer toute l'existence de Mademoiselle. La petite-fille de Henri IV, parvenue à l'âge de quarante-deux ans, après avoir été destinée à tant de princes et à tant de rois, devint amoureuse d'un simple gentilhomme, cadet d'une grande maison, parvenu par quelques belles actions, son adresse et la faveur du roi, à une charge éminente de la cour. Mademoiselle entendait parler tous les jours du comte de Lauzun, comme d'un homme d'esprit, de mérite, et qui ne ressemblait en rien à un autre; voilà ce qui commença à le lui faire remarquer : *La réputation d'honnête homme*, nous dit-elle, *et d'homme singulier, m'a toujours touchée*. De l'estime elle passa bientôt à l'amour, et à l'amour le plus vif, tel qu'on aime à le trouver dans une personne jeune, et non dans une femme de quarante ans, qu'il ne peut que rendre ridicule. Mademoiselle déclara sa passion à Lauzun : on doit croire d'après la conduite du

comte jusqu'à cette époque, qu'il l'avait découverte, et il ne négligea rien pour l'entretenir. Mademoiselle aimait avec toute l'ardeur de son caractère : la vanité donna chez elle encore plus de force à l'amour; et en prenant la résolution d'épouser Lauzun, elle ne fut pas peu flattée de l'idée de faire à son amant une fortune plus brillante que celle qu'aucun roi pouvait procurer à un de ses sujets. A la fin de novembre 1670, elle demanda la permission de Louis XIV pour contracter ce mariage; après quelques délais, le roi, plutôt par amitié pour Lauzun que par complaisance pour Mademoiselle, l'accorda. On sait quel fut l'étonnement de la cour à cette nouvelle (1). Plus d'une personne donna le conseil aux deux amants d'achever le mariage sur-le-champ : la princesse écouta cet avis, et se hâta de faire dresser le contrat, par lequel elle assurait à son époux une fortune de vingt millions; mais l'orgueilleux Lauzun perdit un temps précieux en vains préparatifs. Cependant, la reine, Monsieur, le prince de Condé, et surtout M^{me}. de Montespan (2), ennemie de Lauzun, représentèrent à Louis XIV le tort que lui ferait une pareille alliance chez les étrangers, qui l'accuseraient de faiblesse pour un favori. Le roi, ébranlé par ces remontrances, retira sa permission (1^{er}. décembre). La douleur de Mademoiselle fut extrême : après avoir essayé de toucher Louis par ses larmes et ses prières, elle se livra, dans son dépit, à tous les emportements d'une passion abusée. On croit que les deux amants se

(1) On le voit, par la lettre si connue de M^{me}. de Sévigné à M. de Coulanges, du 15 décembre 1670.

(2) *Mém. de Choisy*, fragment inédit dans l'édition des lettres de M^{me}. de Sévigné, par M. de Montmerqué.

(1) C'était Alphonse Henri VI, second roi de la maison de Bragance, qui se fit chasser, en 1667, d'un trône dont il était indigne.

dédommagèrent de leur malheur par une union secrète ; mais on ignore à quelle époque ils la contractèrent , si ce fut avant la prison de Lauzun , ou seulement après. La première de ces deux opinions est combattue par les Mémoires mêmes de Mademoiselle ; on y voit qu'après la rupture de son mariage avec Lauzun , on lui proposa plusieurs princes , et que le comte , par générosité , lui conseilla d'accepter , quelque chagrin qu'il dût en ressentir (1). La conduite de Lauzun , immédiatement après son retour , contrarie la seconde version , qui n'est appuyée que sur le conseil qui en fut donné à la princesse par M^{me}. de Montespan. Mademoiselle eut la plus grande douleur de l'emprisonnement de son amant (25 novembre 1671) ; mais elle ne dit rien qui fasse croire qu'elle le trouvât injuste , ce qui donne à penser qu'il n'était causé par rien qui eût rapport à leurs amours (V. MONTESPAN). Pendant dix ans que dura la captivité de Lauzun , Mademoiselle tenta bien des fois inutilement de la faire cesser : ce ne fut qu'en donnant une partie de son bien , ainsi qu'on le lui avait suggéré , aux enfants du roi et de M^{me}. de Montespan , qu'elle reçut de celle-ci l'assurance de la liberté de l'homme à qui elle prenait tant d'intérêt. Il l'obtint en effet , mais il ne recouvra point sa faveur auprès de Louis XIV ; et le méconten-

tement qu'il en ressentit , joint à l'affaiblissement que devait apporter le temps à une passion que peut-être même il n'avait jamais éprouvée , le rendit fort indifférent pour Mademoiselle : il se laissa plus d'une fois aller à des insolences que la princesse souffrit trop long-temps (1). Elle fut débarrassée de lui , lorsqu'il se rendit en Angleterre (1685). Dans ses dernières années , Mademoiselle se livra toute entière à la religion , et ne fut plus occupée que de pratiques pieuses , jusqu'à sa mort , arrivée le 5 de mars 1693. Elle n'avait pas voulu voir le duc de Lauzun dans sa dernière maladie. Par son testament , fait en 1685 , elle distribuait pour 200,000 francs de legs pieux , et de grandes libéralités pour ses domestiques. Monsieur était son légataire universel. Ce testament en annulait un de 1670 , en faveur de Lauzun , et qu'il produisit inutilement. Le corps de Mademoiselle fut porté à Saint-Denis , et son cœur au Val-de-Grâce. L'abbé Anselme fut nommé par le roi , pour prononcer l'oraison funèbre de la princesse. Mademoiselle était née avec de grandes qualités , et beaucoup des défauts de son père ; mais elle n'héritait pas du plus grand de tous , la faiblesse. Pleine d'orgueil et même de vanité (2), ces deux sentiments dictèrent toutes ses actions , même les meilleures. L'ambition et les intrigues occupèrent sa jeunesse : plus tard elle éprouva les chagrins qui suivent une passion peu raisonnable et une confiance mal placée. Enfin , elle finit une vie si

(1) Quoi qu'il soit dit dans les Mémoires , il est plus naturel de croire avec Voltaire , que le mariage eut lieu avant la prison de Lauzun ; d'autres expressions de Mademoiselle pourraient le confirmer. Ce qui viendrait encore à l'appui , c'est le fait rapporté par Anquetil , dans une note de son ouvrage de *Louis XIV, sa cour*, etc., tom. II. Cet historien avait vu en 1744 , au Tréport , une femme d'environ 70 ou 75 ans , qu'on disait fille de Mademoiselle , qui croyait l'être , et ressemblait beaucoup à la princesse ; elle ignorait de qui elle recevait la pension dont elle vivait. L'âge de cette femme fait remonter sa naissance à l'année 1670 ou 1671.

(1) On rapporte à ce sujet plusieurs anecdotes qui ne méritent peut-être pas une entière croyance , mais qui attestent les torts de Lauzun à l'égard de la princesse , à laquelle il devait tout.

(2) Mademoiselle convint cent fois qu'elle était pleine de fierté ; elle trouvait que cela convenait beaucoup à une princesse comme elle.

souvent romanesque, d'une manière plus commune, mais plus sage, dans la dévotion et l'obscurité. Voltaire loue Mademoiselle, de ce qu'elle fut la seule personne de la cour, qui ne porta point le deuil de Cromwell : le fait n'est point exact. Mademoiselle dit (*Mém.* t. VI, p. 107), que le deuil du prince de Conti sauva l'affront que la cour aurait eu de prendre le deuil du destructeur de la monarchie d'Angleterre; que pour elle, elle ne l'aurait pas porté, à moins d'un ordre exprès du roi. Seulement Mademoiselle, par égard pour la reine d'Angleterre sa tante, avait demandé et obtenu la permission de ne point se trouver au Louvre, toutes les fois que les ambassadeurs de Cromwell y venaient. On a de cette princesse des *Mémoires* qu'elle commença, comme elle nous l'apprend, dans son premier exil, qu'elle discontinua et reprit dans l'année 1677, et qu'elle conduisit jusqu'en 1688. *Ils sont plus*, a dit Voltaire, *d'une femme occupée d'elle, que d'une princesse témoin de grands événements*. En effet, on y trouve une foule de minuties; les faits importants y sont rapportés d'une manière incomplète, tandis que des intrigues subalternes, des détails fastidieux d'affaires d'intérêt, de cérémonies, d'étiquette, de fêtes, remplissent l'ouvrage et abusent le lecteur. Mademoiselle écrivait d'après ses souvenirs; d'où il arrive qu'elle retrace imparfaitement en quelques pages, ou bien omet entièrement, les événements de plusieurs années. Le style des *Mémoires* est peu correct; le récit, souvent embarrassé et fatigant. Néanmoins il s'y rencontre des choses curieuses; parfois le fil d'une intrigue conduit à la découverte d'une importante vérité

historique. Il y a de nombreuses éditions de ces *Mémoires* : la meilleure est celle d'Amsterdam (Paris), 1746, 8 vol. in-12 (1). On y a joint différents opuscules de Mademoiselle. I. La *Relation de l'île imaginaire*, et l'*Histoire de la princesse de Paphlagonie*. Ces deux bagatelles sont écrites avec plus de facilité et de correction que les *Mémoires*. La dernière fait allusion à quelques particularités de la vie de plusieurs personnes qui entouraient Mademoiselle; elle y paraît elle-même, sous le nom de la reine des Amazones. II. Un grand nombre de *Portraits*; il y en a dix-sept, faits par Mademoiselle : ils ont les défauts naturels de ce genre de composition, qui n'était, dans ce temps, qu'un amusement du société; ce sont des flatteries, à commencer par le portrait de la princesse, écrit par elle-même : ils avaient été imprimés en 1659. On ajoute aux OEuvres de Mademoiselle ses Lettres à M^{me}. de Motteville, et celles de cette dernière à la princesse, ainsi qu'un roman intitulé : *Amours de Mademoiselle et du comte de Lauzun*, rapsodie détestable, dit Voltaire, et l'ouvrage de quelque valet-de-chambre. Enfin, il nous est encore resté de mademoiselle de Montpensier un petit ouvrage de piété : *Réflexions morales et chrétiennes sur le premier livre de l'Imitation de J. C.*, qu'on va réim-

(1) On conserve à la bibliothèque du Roi deux manuscrits des *Mémoires* de M^{lle}. de Montpensier. On a tout lieu de croire que le premier est autographe, quoique rien ne l'indique d'une manière certaine, et qu'on n'ait pas de pièces authentiques qui puissent servir de point de comparaison. On reconnaît la vilaine écriture dont Mademoiselle s'accuse elle-même. Il manque à ce précieux manuscrit l'équivalent des 150 premières pages de l'édition d'Amsterdam; il y a de plus, quelques lacunes dans l'ouvrage. Ce manuscrit ne contient d'ailleurs que les *mémoires* proprement dits, et non les autres pièces qu'on y a jointes. Le second, est évidemment une copie.

primer dans une collection des Oeuvres des Bourbons, annoncée il y a quelque temps; l'avertissement placé en tête des Réflexions, attribuée à Mademoiselle un écrit sur les *Béatitudes*, qui n'est pas connu. D—IS.

MONTPETIT (ARMAND - VINCENT DE), artiste recommandable, né à Mâcon, le 13 décembre 1713, fit ses premières études à Dijon, et fut envoyé, à l'âge de quinze ans, à Lyon, où il étudia la jurisprudence, et cultiva les arts et la mécanique. Il apprit à peindre, sans maître, et copia les meilleurs tableaux qu'il put se procurer : s'étant marié à Bourg, en 1749, il fit exécuter dans cette ville une *charrue* de son invention, que deux hommes pouvaient mettre facilement en œuvre, sans le secours d'aucun animal. Il fit, en 1753, un voyage à Paris, pour connaître les artistes; il y apportait différentes pièces d'horlogerie, et une machine pour le finissage des roues, dont la simplicité étonna les connaisseurs. Ayant perdu, en 1763, la plus grande partie de sa fortune, qu'il avait placée sur les vaisseaux d'un armateur corse, il se vit forcé de chercher des ressources dans les arts, qu'il n'avait cultivés jusqu'alors que pour son agrément. Il se livra tout entier à la peinture, et fut admis à l'honneur de faire le portrait de Louis XV, dont il multiplia les copies par l'ordre de ce prince. Montpetit avait imaginé, quelques années auparavant (1759), une nouvelle manière de peindre la miniature, qu'il nomma *éludorique*, parce qu'on n'y emploie que l'huile et l'eau. Il fit construire, en 1770, le premier *poêle hydraulique*, et introduisit à Paris l'usage de mettre sur les poêles des vases pleins d'eau. Il présenta successivement à l'académie des scien-

ces, sur des objets d'utilité publique, différents Mémoires, qui furent accueillis par cette savante compagnie. En 1793, le bureau de consultation lui décerna une gratification de 8000 francs, en récompense de son zèle pour les progrès de la mécanique. Montpetit mourut à Paris, le 30 avril 1800. Il a publié : I. *Note sur les moyens de conserver les portraits peints à l'huile*, et de les faire passer sans altération à la postérité, Paris, 1776, in-8°.; son procédé fut approuvé par l'académie. II. *Prospectus d'un pont de fer d'une seule arche* (de 400 pieds d'ouverture), pour être jeté sur une grande rivière, ibid., 1783, in-4°. III. *Observations physico-mécaniques sur la théorie des ponts de fer*; dans le *Journal de physique*, ann. 1788, tom. 1^{er}. Les inventions de Montpetit sont décrites dans le *Dictionnaire des arts*, de l'abbé Jaubert; ouvrage auquel il a fourni plusieurs articles. Lalande a donné une *Notice* sur cet artiste, dans le *Magas. encyclopéd.*, ann. 1800, tom. 1^{er}.

W—S.

MONTPLAISIR (RENÉ DE BRUC, marquis DE), poète français, d'une ancienne famille de Bretagne, était oncle de la maréchale de Créqui, et se fit autant de réputation dans les armes que dans les lettres. Ami de Saint-Pavin, de Charleval et de Lalande, connus tous les trois dans la poésie légère, il s'attacha plus étroitement à ce dernier, avec lequel il servit, en 1636, contre les Espagnols, qui avaient envahi la Picardie. A son exemple, il chanta l'amour malheureux, et les agréments de la vie champêtre; plus tard, il composa un grand nombre de *vers pieux*, mais qui ne nous sont pas parvenus. Pour prix de ses services, il fut

nommé, en 1671, lieutenant de roi à Arras ; et l'on croit qu'il mourut en cette ville, vers 1673. Montplaisir passe pour avoir initié la comtesse de La Suze dans les secrets de l'art des vers ; et l'on conjecture qu'il a eu quelque part aux élégies publiées sous le nom de cette dame (V. LA SUZE). Les vers de ce poète, disséminés dans les *Recueils* du temps, en ont été extraits par Lefèvre de Saint-Marc, qui avoue s'être fié à son tact pour les distinguer. Il en a formé un petit volume qu'on trouve ordinairement réuni aux *Poésies* de Lalane, Amsterdam (Paris), 1759, in-12 ; l'éditeur y a joint des recherches sur la vie de l'auteur, et une table raisonnée, qui renferme des particularités littéraires assez intéressantes. Les poésies de Montplaisir consistent, en stances, sonnets, épigrammes, chansons, etc. : de toutes les pièces, au nombre de trente-cinq, que renferme son recueil, les deux plus remarquables sont une *Eglogue* sur la maladie de Daphnis (Louis XIV, enfant), et d'Aminte (M^{me}. de La Suze) ; et un poème, intitulé : le *Temple de la gloire*, adressé au duc d'Enghien, à l'occasion de la victoire de Nortlingue (V. MONTIGNY).

F—T et W—s.

MONTREAL D'ALBANO ou FRA MORIALE, général d'une armée d'aventuriers, au quatorzième siècle, était un gentilhomme provençal, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. Il se distingua au service du roi de Hongrie, dans les guerres du royaume de Naples. Il y avait appris à donner une certaine régularité au brigandage, et à maintenir quelque discipline parmi des soldats auxquels tous les crimes étaient familiers. Par cette association de la règle avec la

licence, il rassembla une de ces armées de brigands, qu'on nommait compagnies d'aventure, avec laquelle il resta dans le royaume de Naples, en 1351, après le départ du roi de Hongrie. La reine Jeanne, pour s'en délivrer, envoya contre lui Malatesti de Rimini, qui assiégea Montréal, en 1352, dans Averse, et qui le contraignit de sortir du royaume, après avoir restitué tout le butin qu'il y avait fait. Montréal, avec le petit nombre de soldats qui lui étaient demeurés fidèles, se mit à la solde du préfet de Vico, seigneur de quelques villes du patrimoine de Saint-Pierre ; mais dans cet abaissement même, il nourrissait de plus vastes projets. Il avait écrit à tous les connétables qui commandaient des gens de guerre en Italie, pour leur offrir une solde et du service, comme dans les troupes réglées, et leur promettre en même temps toute la licence dont jouissaient les soldats des compagnies d'aventure. Par ses promesses, il attira sous ses drapeaux quinze cents gendarmes et deux mille fantassins, et il conduisit aussitôt cette troupe contre Malatesti, seigneur de Rimini, dont il voulait se venger. Il entra dans ses états au mois de novembre 1353, et y répandit la désolation. Cependant Montréal avait donné à sa compagnie un gouvernement régulier ; il avait nommé un trésorier, des conseillers, des secrétaires, avec lesquels il délibérait sur les intérêts communs de la bande. Des juges maintenaient la paix dans son camp, et faisaient observer entre ses soldats une rigoureuse justice, tandis que Montréal leur laissait exercer toute espèce de brigandages contre les habitants des pays où ils portaient la guerre. Le butin était partagé d'une manière régulière entre les officiers et les

soldats : il était vendu ensuite à des marchands, qui suivaient l'armée pour racheter les effets pillés, et que Montréal prenait sous sa protection. Par cette discipline, il faisait régner l'abondance dans son camp. Les gens de guerre ne parlaient en Italie que des richesses qu'on acquérait à son service; et de toutes parts ils venaient se ranger sous ses drapeaux. Montréal, après avoir ravagé le territoire de Rimini, et obligé le seigneur de cette ville à lui payer une grosse rançon, vint menacer les républiques Toscanes. Il fit alliance avec celle de Pérouse, où il voulait s'assurer un asile au besoin; mais il mit à contribution Sienne, Florence et Pise. Il engagea ensuite sa bande à la solde d'une ligue formée en Lombardie contre les Visconti; et, après en avoir confié le commandement au comte Conrad Lando, son lieutenant, il vint avec une suite peu nombreuse à Pérouse et à Rome, sous prétexte d'y régler des affaires domestiques, et dans le fait, pour se ménager des intelligences dans le midi de l'Italie, où il comptait ramener au printemps sa terrible troupe. Mais, à son arrivée à Rome, Colas de Rienzo, auquel les frères de Montréal avaient rendu service, fit saisir cet aventurier, et le fit traîner devant son tribunal. Un acte d'accusation fut dressé contre lui, pour avoir attaqué sans provocation les villes de la Marche et de la Romagne; pour avoir porté le fer et le feu dans les campagnes de Florence, de Sienne et d'Arezzo; pour avoir commandé une troupe de brigands souillés de rapines et de meurtres: et comme il n'opposait à des faits aussi notoires, que le droit prétendu de la guerre, le tribunal déclara que le titre de général n'atté-

nait point des crimes qu'on punissait chez les autres malfaiteurs; il condamna Montréal à la peine de mort, et il lui fit trancher la tête à Rome, le 29 août 1354. S. S.—1.

MONTRESOR (CLAUDE DE BOURDEILLE, comte de), né vers 1608; d'une ancienne et noble famille, reçut une éducation conforme à sa naissance; et le fameux abbé de Brantôme, son grand-oncle, le voyant *si bien élevé et si joli*, lui légua son château de Richemont. Attaché dès sa première jeunesse à Gaston, duc d'Orléans, il fut pourvu, dans la suite, de la charge de son grand-veneur. Il succéda à Puy-Laurent dans la confiance de Gaston, dont la faiblesse lui rendait nécessaire un favori; et il le captiva au point que ce prince n'osait plus rien entreprendre sans ses conseils. Montrésor, naturellement ambitieux, profita de l'ascendant qu'il avait sur son maître pour éloigner de lui toutes les créatures du cardinal de Richelieu. Il facilita plusieurs entrevues entre *Monsieur* et le comte de Soissons, et leur communiqua un plan qu'il avait formé pour se débarrasser du premier ministre, dans le cas où l'on ne réussirait pas à forcer le roi de le renvoyer. On ne peut guère douter que Montrésor ne se fût chargé, avec Henri des Cars, son cousin, favori du comte de Soissons, de faire assassiner Richelieu: mais le coup manqua par la timidité des princes; et l'on en revint à l'idée de former un parti pour l'expulser du royaume. Tandis que Montrésor était en Guienne, occupé à séduire le duc d'Épernon, le complot des princes fut éventé; et *Monsieur* se hâta de faire la paix avec Richelieu, sans rien stipuler pour son favori. Montrésor se retira dans sa terre, où il passa cinq à six ans, n'y recevant

personne , pour éloigner tout soupçon d'intrigue , mais voyant toujours en secret Gaston , quand ce prince venait à Blois. Il entra malgré lui dans la conspiration de Cinq-Mars (*V. CINQ-MARS*, VIII, 572), et eut la douleur de se voir abandonner une seconde fois par Gaston , qui désavoua tout ce que Montrésor avait fait par ses ordres , et déclara en outre que c'était ce favori qui l'entretenait dans l'esprit de faction. Il n'échappa à la vengeance de Richelieu qu'en fuyant en Angleterre ; mais ses biens furent saisis , et l'ordre de l'arrêter proclamé à son de trompe. Il revint en France après la mort de Richelieu (1643). *Monsieur* ayant exigé qu'il parût avoir quelque déférence pour son aumônier , l'abbé de la Rivière (*V. RIVIÈRE*), Montrésor , qui méprisait ce favori , préféra vendre sa charge de grand-veneur , et s'éloigna de la cour. Il reçut , peu de temps après , l'ordre de quitter Paris ; mais il se justifia facilement des soupçons auxquels sa liaison avec le duc de Beaufort avait donné lieu (*V. BEAUFORT*, III, 625). Ennuyé de se trouver sans emploi , il vendit une partie de ses biens , résolu de se fixer en Hollande : ses affaires l'ayant rappelé à Paris , en 1645 , il y reçut deux lettres de la duchesse de Chevreuse , qui le priaient de lui faire passer ses pierreries en Angleterre. Cette correspondance avec une exilée le rendit suspect au cardinal Mazarin. Il fut arrêté , au moment où il se disposait à retourner en Hollande , et conduit à la Bastille , d'où il fut transféré au château de Vincennes. Il passa quatorze mois dans cette prison , gardé à vue , et traité avec une telle rigueur , qu'il était souvent privé d'entendre la messe. Enfin , le cardinal , touché des sollicitations de ses

parents , lui rendit la liberté , en lui faisant offrir son amitié. Montrésor ne jugea pas devoir mettre à l'épreuve la bonne volonté du ministre , qu'il méprisait , et se contenta de lui rendre , de temps en temps , des visites de politesse. Des rapports de principes et de caractère le lièrent bientôt avec le coadjuteur , l'un des adversaires les plus dangereux de Mazarin , et il joua un rôle très-actif dans les troubles de la Fronde. Les factieux s'étant divisés en 1650 , Montrésor resta uni au parti qui n'avait pour objet que l'honneur ; et il entra dans les vues des grands qui voulaient profiter de leur position pour obtenir le rétablissement des privilèges de la noblesse. Il se réconcilia cependant avec la cour en 1653 , et fut rétabli dans la jouissance de quelques bénéfices qu'il possédait , entre autres l'abbaye de Brantôme , qui était comme héréditaire dans sa famille. Mais il ne cessa pas ses liaisons avec le cardinal de Retz ; et il continua de lui adresser , dans son exil , de fort bons conseils. Montrésor passa les dernières années de sa vie , étranger aux intrigues , et mourut au mois de juillet 1663 , d'une maladie de langueur. Son attachement pour M^{lle}. de Guise a fait conjecturer qu'il y avait entre eux un mariage de conscience ; mais on n'en a jamais trouvé la preuve. Les défauts de Montrésor étaient balancés par ses qualités. En blâmant son ambition et son goût pour les intrigues , il faut convenir qu'il était généreux , sincère , et ami dévoué. On a de lui des *Mémoires* , intéressants par le ton de candeur et de bonne-foi qui y règne. Ils ont été insérés dans le Recueil de plusieurs pièces servant à l'Histoire moderne , Cologne (Elzévier), 1663 , in-12 ,

et réimprimés par les mêmes Elzéviens, Leyde, 1665, 2 vol. in-12, avec diverses pièces pour l'histoire du temps. On trouvera dans le tome xv des œuvres de Brantôme, éd. de Le Duchat, une *Notice* curieuse sur le comte de Montrésor, que l'éditeur annonce avoir tirée du cabinet de Clérambaud. W—s.

MONTREUIL (1) (JEAN DE), né à Paris, en 1613, d'un avocat au parlement, suivit quelque temps la profession de son père. Il y renonça pour s'attacher à Pomponne de Bellèvre; on lui reconnut du talent pour les négociations; et, sous les auspices de son protecteur, il fut envoyé à Rome et en Angleterre, en qualité de secrétaire d'ambassade. Il passa de là en Écosse, avec le titre de résident; il y servit utilement son gouvernement, et il crut signaler son zèle pour Charles 1^{er}, en agissant pour qu'il fût remis entre les mains des Écossais. De retour en France, il accepta la place de secrétaire des commandements du prince de Conti; et lorsque celui-ci eut été enfermé à Vincennes avec le duc de Longueville et le Grand-Condé, Montreuil ne cessa de correspondre avec eux et de s'agiter pour leurs intérêts. Il ne fut pas récompensé de son dévouement, sa mort ayant suivi de près l'élargissement des princes. Jean de Montreuil était de l'académie fran-

çaise. Il avait été pourvu d'un canonicat du chapitre de Toul, et il jouissait de pensions considérables sur des bénéfices. Il mourut, le 27 avril 1651. F—T.

MONTREUIL (MATTHIEU DE), frère du précédent, né à Paris, en 1620, porta l'habit ecclésiastique sans être engagé dans les ordres sacrés; c'était un abbé à la manière de Marigny, d'une humeur enjouée et paresseuse, faisant négligemment de petits vers, parlant un peu l'italien et l'espagnol, aimant les voyages et surtout les femmes, et ne craignant même point sur ce chapitre un peu de scandale; réunissant par-dessus cela, toutes les faiblesses d'un petit-maître, et les fadeurs obligées de la galanterie du temps (1). Son penchant pour les plaisirs mit obstacle à sa fortune; il s'en consola par la possession d'un patrimoine assez riche et d'un gros bénéfice en Bretagne, dont il ne manquait jamais d'anticiper les revenus. Il mourut à Valence (et non à Aix), en juillet 1692, entre les bras de l'évêque (M. de Cosnac), son patron et son ami. Ses œuvres furent publiées à Paris, 1666, chez Billaine, in-12, de plus de 600 pages. L'auteur en soigna lui-même la deuxième édition, en 1671. La plus grande partie du volume consiste en lettres galantes sur le modèle de Voiture: c'est, avec moins d'agrément, le même jargon sentimental ou louangeur, le même goût de plaisanterie, la même profusion de pointes. L'auteur nous apprend qu'il avait entrepris de commenter le *Cyrus* de Mlle. Scudéry; et l'on sent qu'il avait toutes les dispositions requises

(1) Quelques biographes écrivent *Montreuil*; et Pellisson (dans l'*Errata* de l'*Histoire de l'académie française*), dit que cette orthographe est la véritable. Nous avons cru devoir écrire *Montreuil*, comme portent le titre des œuvres de Matthieu, sujet de l'article suivant, et les deux vers de Boileau, cités dans le même article: il serait pourtant permis de croire que Boileau n'a écrit ce nom ainsi que pour la commodité de la rime. — Un autre Jean DE MONTREUIL, médecin de Bourges, professeur au collège royal, Paris, mort en 1647, et dont le nom s'écrivait *Montreuil*, a un article dans le *Mémoire histor. et littéraire du collège de France*, par Goujet. Voyez aussi son oraison funèbre (en latin), par Ch. Le Breton, Paris, 1647, in-80, de 32 p. C. M. F.

(1) On peut voir, dans ses Lettres, combien il était idolâtre de la beauté de ses dents.

pour développer la quintessence métaphysique de ce tendre et interminable ouvrage. On prend une idée plus avantageuse de l'esprit de Montreuil en parcourant ses épigrammes et ses madrigaux : ils se trouvaient disséminés dans tous les recueils du temps , grâce à l'empressement des libraires plutôt qu'à la gloire de l'auteur ; ce qui lui attira ces vers de Boileau :

On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil ,
Grossir impunément les feuilles d'un recueil.

Le poète et l'abbé-rimeur n'en demeurèrent pas moins bons amis. Celui-ci avait une sœur Ursuline , dont on vantait l'esprit et la facilité pour les vers. Montreuil lui adresse souvent des missives, dont le ton est parfois plus que leste. Il pensait sans doute, comme Duclos, que les femmes les plus honnêtes étaient aussi les plus disposées à entendre des choses libres. M. Campenon a publié, en 1806, les lettres choisies de Balzac, Voiture, Pellisson, Roursault et Montreuil, 2 vol. in-12. On trouve, dans le tome 1^{er}. des *Mélang. historiq.* de Michault, un *Mémoire sur la vie*, le caractère, l'esprit et les ouvrages de Matthieu de Montreuil, pag. 85-94.

F—t.

MONTREUIL (EUDES DE). V.

EUDES.

MONTREVEL. V. BAUME.

MONTROSE ou MONTROSS (JACQUES GRAHAM, comte et duc DE), l'un des plus intrépides défenseurs de Charles I^{er}., naquit à Edinbourg, en 1612. Une partie de sa jeunesse fut employée à parcourir l'Europe: il acquit, dans ses voyages, des connaissances très-variées. Avant que les troubles civils éclatassent, il avait offert ses services au roi; mais le duc d'Hamilton, qui jouissait

de la confiance exclusive de ce prince, mit obstacle à ce que Montrose fût accueilli avec la distinction à laquelle il croyait avoir des titres. Les *Covenantaires* profitèrent de son mécontentement pour l'attirer dans leur parti. Il y donna les premières preuves du courage et des talents militaires dont il était doué. Mais bientôt, chargé d'une mission importante auprès de Charles I^{er}., qui était alors à Berwick, il fut si touché des manières affables de ce prince, que, de ce moment, il se voua en secret à son service. Une correspondance très-active s'établit entre le monarque et lui. Dans la seconde insurrection, les *Covenantaires* lui confièrent un grand commandement; et il fut le premier qui passa la Tweed, à la tête de ses troupes, dans l'invasion de l'Angleterre. Ce fut, à cette époque, qu'une lettre qu'il écrivait au roi tomba entre les mains d'Hamilton, qui eut la bassesse d'en envoyer une copie à Leven, général écossais. Montrose, accusé de trahison et de correspondance avec l'ennemi, n'échappa à une perte certaine que par l'énergie de son caractère. Il avoua la lettre, et interpellant les autres généraux, il leur demanda s'ils osaient appeler leur souverain un ennemi. Depuis ce jour, il dissimula peu ses principes, et tâcha d'engager ceux qui pensaient comme lui, à se lier par un acte d'association. Le duc d'Hamilton ne cessait de contrarier ses projets; mais à la fin les vives représentations de Montrose prévalurent. Hamilton, devenu suspect, fut envoyé en prison; et l'audacieux Montrose obtint une espèce de carte-blanche. Il commença par rassembler les moyens d'agir. A l'aide de plusieurs déguisements, il négocia directement avec les roya-

listes les plus zélés. C'est ainsi qu'il obtint un corps de onze cents Irlandais. Ses Écossais n'étaient pas en nombre beaucoup plus considérable. C'est cependant avec cette faible troupe qu'il ouvrit, en 1645, cette carrière d'exploits qui ont illustré son nom. Il fonda sur lord Elcho, qui était à Perth, avec six mille hommes : il en passa un tiers au fil de l'épée, et fait mettre bas les armes à tout le reste. A Aberdeen, lord Burleigh, à Innerlochy, le comte d'Argyle, éprouvèrent la valeur de son bras. Le conseil d'Edinburgh s'alarme : il implore les secours des parlementaires anglais. Baillie et Urrey attaquent Montrose de deux côtés à-la-fois ; il les défait l'un et l'autre. Ce fut dans un de ces combats, qu'il blessa, de sa propre main, Cromwell, déjà devenu célèbre. Ne sachant plus quelles armes employer contre Montrose, le parlement d'Écosse l'avait proscrit, et l'église puritaine l'avait excommunié. Enfin, le malheureux Charles I^{er}, s'étant remis entre les mains des Écossais, ordonne à son fidèle défenseur de désarmer : Montrose n'obéit qu'à regret. Il se refira en France : très-froidement accueilli par Mazarin, il passa en Allemagne, où il prit part aux dernières campagnes de la guerre de Trente-Ans, et s'éleva, par son courage, au grade de maréchal de l'empire. Mais, dès qu'il apprit la mort tragique de Charles I^{er}, il ne songea plus qu'à ses devoirs ; et il courut offrir ses services à Charles II, qui était alors à La Haye. Ce prince les accepta avec reconnaissance : le nom de Montrose seul était déjà un appui pour la cause royale. Le roi de Danemark et le duc de Holstein lui envoyèrent des secours d'argent : la reine Christine lui four-

nît des armes, et le prince d'Orange des vaisseaux. Montrose se hâta de s'embarquer, et de se porter sur les Orcades. Il arma plusieurs habitants de ces îles, et descendit avec sa petite armée sur les côtes du comté de Caithness (avril 1650). Il se flattait que l'aspect de l'étendard royal suffirait pour soulever le pays en faveur de Charles II ; mais tout le monde était las des troubles et de la guerre. Les états ordonnèrent à leur général David Lesley de marcher contre les royalistes. Montrose, sans cavalerie pour s'éclairer, fut surpris par celle du colonel Strawghan. Sa troupe lâcha pied ; et lui-même se vit contraint de fuir, déguisé en paysan. Après avoir erré plusieurs jours dans les rochers qui bordent la côte, épuisé de faim et de fatigue, il reclama l'assistance d'un de ses anciens officiers, nommé Aston : cet homme promit de le cacher ; mais bientôt, séduit par l'appât de deux mille livres sterling, promises à quiconque livrerait Montrose, il eut l'infamie de livrer son général et son ami. Lesley envoya aussitôt Montrose à Edinburgh. Tous les outrages que peut inventer la fureur de l'esprit de parti, furent prodigués à l'intrépide guerrier, sans que sa grandeur d'âme en fût altérée un seul moment. Le parlement rebelle le condamna à être pendu à un gibet de trente pieds de hauteur. La sentence portait, de plus, que ses membres seraient attachés aux portes des principales villes d'Écosse : « Ah ! s'écria Montrose, que ne me » coupe-t-on en un assez grand nom- » bre de morceaux, pour rappeler » à chaque village du royaume la » fidélité qu'un sujet doit à son roi ? » Il mit même cette pensée en assez beaux vers ; il avait toujours cultivé les lettres. Il marcha au supplice

comme il marchait au combat ; il harangua le peuple , et l'exhorta vivement à rentrer sous l'autorité légitime de Charles II, fils, dit-il, de Charles le Martyr. Pouvait-il penser que cette expression, qu'il employait pour la première fois, serait, un jour, consacrée par l'usage dans toute la Grande-Bretagne ? Ainsi périt, le 21 mai 1650, à l'âge de trente-huit ans, ce héros, modèle des vrais royalistes. Le cardinal de Retz le peignit par ce seul mot : « C'est un de ces hommes qui ne se » rencontrent plus dans le monde, » et qu'on ne retrouve que dans Plutarque. » S—v—s.

MONTUCLA (JEAN-ÉTIENNE), savant mathématicien, né à Lyon en 1725, était fils d'un négociant, qui le destinait à la carrière du commerce ; mais envoyé au collège des Jésuites de cette ville, l'un des établissements les plus complets que la Société eût en France, il s'appliqua aux langues anciennes et aux mathématiques avec une ardeur qui révéla sa vocation, et lui mérita la bienveillance de ses maîtres. Resté orphelin à l'âge de seize ans, il alla suivre un cours de droit à Toulouse ; et après avoir pris ses grades, il vint à Paris perfectionner son éducation dans la société des savants et des artistes. Admis aux réunions littéraires qui avaient lieu chez Jombert, libraire instruit (V. JOMBERT, XXI, 608), il se lia bientôt avec Leblond, d'Alembert, Cochin, etc., dont les conseils furent très utiles au jeune mathématicien. Possédé, comme il le disait lui-même, du démon de la *polyglottomanie*, Montucla avait appris sans maître l'italien, l'anglais, l'allemand et le hollandais ; il joignait à une instruction solide autant que variée, une mémoire brillante, une

élocution vive et animée. Tous ces avantages le firent promptement connaître ; et il fut associé à la rédaction de la *Gazette de France*, journal presque uniquement consacré alors à la littérature et aux sciences. Dans le même temps il publia chez Jombert quelques opuscules, en gardant l'anonyme ; et il préparait l'ouvrage qui lui assure une place distinguée parmi les meilleurs analystes d'un siècle où les sciences exactes ont brillé d'un si grand éclat. Bacon avait fait voir de quelle utilité serait l'histoire des développements de l'esprit humain dans ses diverses branches ; et Montmort, digne d'entrer dans les vues de ce grand homme, s'était occupé de tracer l'*Histoire des mathématiques* (V. MONTMORT) : mais son ouvrage était perdu, et Montucla, à peine âgé de trente ans, osa concevoir l'idée de réparer cette perte. Les difficultés de toute espèce que présentait ce travail immense, ne furent point capables de le rebutter ; et il fit paraître, en 1758, la première édition de cet ouvrage, où l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de l'étendue et de la profondeur des recherches, ou de la clarté et de la précision avec laquelle y sont traitées les matières les plus abstraites. Appelé à Grenoble, en 1761, pour y remplir les fonctions de secrétaire de l'intendance, il y forma, quelques années après, une union qui contribua au bonheur du reste de sa vie. Le chevalier Turgot, chargé, en 1764, de l'établissement d'une colonie à Caïenne, demanda Montucla, qui l'accompagna comme premier secrétaire ; titre auquel il joignit celui d'astronome du roi. L'expédition ne fut pas heureuse. Après une absence de quinze mois, Montucla revint, rapportant des observations dont

on regrette la perte, des plantes curieuses pour les serres de Versailles, et le *haricot sucré*, qui a augmenté le nombre de nos légumes. Il se hâta de rejoindre une épouse chérie, qu'il avait laissée à Grenoble; mais Cochin, lui ayant procuré, peu après, la place de premier commis des bâtimens de la couronne, il revint se fixer à Paris, au milieu de ses anciens amis, à qui sa position lui permit de rendre les services qu'il en avait reçus, d'autant plus qu'il fut aussi nommé censeur royal. Les devoirs de sa charge, et l'étude des mathématiques, qu'il n'abandonna jamais tout-à-fait, partagèrent sa vie pendant vingt-cinq années. La révolution, en le privant de ses traitemens, le laissa sans fortune : sa générosité ne lui avait pas permis de s'occuper de l'avenir; et sa modestie, autant que la prudence, l'empêcha de réclamer. Compris, à son insu, dans une liste de savans à qui le gouvernement accorda des secours, il fut chargé, en 1795, de l'analyse des Traités déposés aux archives des affaires étrangères. La même année, il fut nommé professeur de mathématiques à une des écoles de Paris; mais sa mauvaise santé l'éloigna d'un emploi qu'il n'avait point sollicité. Retiré à Versailles, il y travaillait à la nouvelle édition de l'Histoire des mathématiques, augmentée de toutes les découvertes du dix-huitième siècle, lorsqu'il mourut d'une rétention d'urine, le 18 décembre 1799. Depuis deux ans, un bureau de loterie était la seule ressource de sa famille; et il n'avait joui que quatre mois d'une pension de cent louis que M. François de Neufchâteau lui avait fait donner après la mort de Saussure. Montucla était membre de l'Académie de Berlin, depuis 1755, et de l'Institut,

depuis sa création. Simple dans ses manières, modeste à l'excès, bon, sensible, obligeant, il fut l'un des hommes les plus aimables et les plus vertueux de l'époque où il a vécu. Outre une excellente édition des *Récréations mathématiques* d'Ozanam (1778, 4 vol. in-8°.), dont il fit un livre tout neuf (1) par la multitude d'articles refaits ou ajoutés (V. OZANAM), et une traduction des *Voyages* de Carver dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, avec des remarques et additions, Paris, 1784, in-8°, on a de Montucla : I. *Histoire des recherches sur la quadrature du cercle*, Paris, 1754, in-12, fig. Cet ouvrage, devenu rare, est intéressant par le tableau des découvertes qu'ont fait éclore les tentatives infructueuses pour la solution d'un problème trompeur. L'auteur en a reproduit ce qu'il y a de plus important, dans son *Histoire des mathématiques* (tome 1^{er}.), et dans ses *Récréations* (tome 1^{er}.) II. *Recueil de pièces concernant l'inoculation de la petite-vérole*, trad. de l'anglais, ibid., 1756, in-12. III. *Histoire des mathématiques*, Paris, 1758, 2 vol. in-4°.; nouvelle édit. très-augmentée; ibid., 1799-1802, 4 vol. in-4°. Montucla mourut pendant l'impression du troisième volume. Lalande, son ami, se chargea de revoir le manuscrit, et de compléter cet important travail, pour lequel il s'associa plusieurs savans distingués. Mais on ne peut se dissimuler que les deux derniers volumes, bien inférieurs aux précédents, n'offrent le plus souvent

(1) Le titre porte, par M. de C. G. F., qui signifient de Chanla, Géomètre Forézien, du nom d'un petit domaine que sa famille avait dans le Forez. Au moyen de ce déguisement, il put lui-même approuver le livre, qui lui fut renvoyé comme censeur pour les ouvrages mathématiques.

qu'une lourde gazette d'optique et d'astronomie physique, où se trouvent parfois des jugemens hasardés. L'ouvrage est néanmoins précieux, et le plus complet que nous ayons sur cette matière. L'auteur eût mis plus d'ordre et de rapidité dans son travail, s'il n'y avait pas mêlé, peut-être assez mal à propos, des résumés théoriques sur les diverses parties de la science. Le tome III, précédé d'une préface de Lalande, est orné du portrait de Montucla, d'après une miniature. Le quatrième volume, qui contient l'histoire de l'astronomie, est celui auquel Lalande a eu le plus de part (on y a réuni le portrait de ce savant, gravé par les soins de M. Janvier, son élève, et un extrait de l'*Éloge* de Montucla, par Savinien Leblond (V. LEBLOND)). Le *Magas. encyclopédic.* contient une courte *Notice* sur ce mathématicien, année 1799, tome V, p. 406-10. W—s.

MONTVALLON (ANDRÉ BARRIGUE DE), savant magistrat, naquit à Marseille, en 1678. L'ardeur démesurée pour l'étude, qui avait consumé sa première jeunesse, fit place en lui au goût des voyages et des arts. Cette dernière passion lui procura l'affection de Boyer-d'Aguilles, conseiller au parlement d'Aix, dont il épousa la fille, et dont il devint le collègue et le collaborateur. Une application soutenue à l'étude de la jurisprudence le rendit bientôt l'oracle de sa compagnie. Retiré à la campagne, en 1720, il y composa un *Abrégé des principes du droit romain*, qui fut classique dès sa publication. Un travail bien différent occupa sa plume; il mit au jour, à la sollicitation de l'intendant Lebreton, une dissertation sur la peste, et sur la manière dont elle se communique:

il y réfutait Chirac, et les partisans de son opinion (V. CHIRAC). Le parlement ayant condamné au feu un accusé que Montvallon jugea innocent, celui-ci publia *Quatre lettres écrites d'Aix*, 1733, in-4°, où il rendait compte au chancelier des motifs qui avaient décidé sa conviction et celle d'un petit nombre de ses collègues. Il n'avait pas attendu pour s'expliquer ouvertement la fin de cette procédure, qui fit beaucoup de sensation. D'Aguesseau, qui depuis long-temps appréciait ses lumières, en réclama le tribut, lorsqu'il prépara ses ordonnances sur les donations, les testaments et les substitutions. Montvallon exécuta, par ordre du parlement d'Aix, un *Précis des ordonnances, déclarations, lettres-patentes, statuts et réglemens*, dont les dispositions étaient le plus en usage dans le ressort du parlement de Provence, Aix, 1752, in-12. Dans ce cadre étroit, mais complet, les textes législatifs sont disposés par ordre alphabétique; la date des enregistrements est exactement indiquée, et des notes laconiques éclaircissent les points obscurs. *L'Épitome juris et legum romanarum frequentioris usus, juxta seriem Digestorum*, par Montvallon, Aix, 1756, in-12, a eu plusieurs éditions. Montvallon mourut à Aix, le 18 janvier 1779. Une complexion délicate avait souvent contrarié ses travaux; et le chagrin troubla ses dernières années. Il a fourni plusieurs observations aux Mémoires de l'académie des sciences, années 1730 et suiv. Mais l'ouvrage qui le fit connaître le plus avantageusement est son *Nouveau système sur la transmission et les effets des sons, sur la proportion des accords et la*

méthode d'accorder juste les orgues et clavecins, Avignon, 1756, deuxième édition. On en trouve un extrait dans l'histoire de l'académie des sciences, de 1742; et le P. Castel en a donné un autre dans le journal de Trévoux. Montvallon était très-habile sur le clavecin. Il consacrait aussi ses loisirs à la littérature; et il a laissé manuscrit un dictionnaire provençal-français, et un recueil de poésies provençales. F—T.

MONTYON (ANTOINE - JEAN-BAPTISTE - ROBERT AUGET, baron DE), né le 26 décembre 1733, avait pour sœur M^{me}. de Fourqueux, qui est souvent nommée dans les Recueils d'anecdotes du dix-huitième siècle (1). Il se destina de bonne heure à la magistrature. Entré au conseil du roi, il fut le seul qui, en 1766, tenta de s'opposer à l'infraction des lois de l'état, par laquelle ce conseil se trouvait transformé en commission criminelle pour juger La Chalotais. Plus tard, il refusa de coopérer à la suppression des cours de justice en installant, dans la province dont l'administration lui avait été confiée, le corps de magistrats désigné par le chancelier Maupeou pour y remplacer la cour depuis long-temps existante. Il perdit son intendance par ce refus, et ne devint conseiller-d'état qu'en 1775. Il avait été successivement intendant de Provence, de l'Auvergne et du pays d'Aunis. Nommé, en janvier 1780, chancelier de M. le comte d'Artois, il donna, dans cette place, de beaux

exemples de désintéressement. Il n'avait plus auprès du second frère de Louis XVI que le titre de son chancelier honoraire lorsque nos premiers troubles politiques le déterminèrent à passer en Angleterre, où il séjourna pendant un grand nombre d'années; il y fut nommé membre de la société royale de Londres. Il avait fondé, en 1780, sans se nommer, un prix de 1200 francs pour être adjugé tous les ans, par l'académie française, à l'ouvrage le plus utile au bien temporel de l'humanité, qui aurait paru dans l'année. L'académie ne crut pas devoir étendre cette fondation jusqu'à tous les genres d'écrits (1); elle en exclut les arts et les sciences, comme n'étant point de son ressort, et avec d'autant plus de raison que M. de Montyon avait, quelque temps auparavant, fondé à l'académie des sciences (en gardant déjà l'anonyme) un prix de même valeur pour les objets dont cette compagnie s'occupe spécialement. Au total, ses fondations de prix se montaient, avant la révolution, à un capital de plus de 60000 francs. L'académie française ne commença que le 16 janvier 1783 à décerner le prix d'utilité (V. EPINAY). Cette académie était aussi chargée de décerner le prix de vertu institué par le même bienfaiteur de l'humanité (V. POULTIER dans la *Biogr. des hommes vivants*). Ces donations devinrent nulles par la suppression des académies en 1790; M. de Montyon les a remplacées avant de mourir. Il avait lui-même concouru deux fois à l'académie française; il

(1) On a publié, comme étant d'elle (sans y mettre pourtant son nom) : *Julie d'Olmont*, et *Amélie de Trévillle ou le Solitaire*, 1806, 3 vol. in-12; on Confessions de M^{me}. de *** *Principes de morale pour se conduire dans le monde*, 1816, 2 vol. in-12. M. de Montyon désavouait ces ouvrages, et il voulut notamment rendre plainte contre l'impression des prétendues *Confessions* de M^{me}. de Fourqueux.

(1) Les académiciens français s'exclurent du droit de prendre part eux-mêmes à ce nouveau concours, qu'ils bornèrent à la littérature en général; et ils statuèrent, d'ailleurs, que parmi les livres bons et utiles, on couronnerait celui qui serait jugé avoir le plus grand mérite de style.

y obtint, en 1777, un accessit pour l'*Éloge du chancelier de l'Hôpital*; et remporta le dernier prix décerné par la même compagnie sur la question *De l'influence de la découverte de l'Amérique sur l'Europe*. Il obtint encore, en 1800, le prix qu'avait proposé l'académie des belles-lettres de Stockholm *Sur le progrès des lumières du dix-huitième siècle*. Nous ne connaissons pas son Mémoire; mais nous sommes persuadés qu'en comprenant la France dans le tableau de ce siècle, il ne s'était pas mis en contradiction avec lui-même par l'éloge de la secte philosophique. On se souvient que, dans un rapport fait au roi en 1796, il avait signalé cette secte comme ayant servi à la destruction de la monarchie. Dans ses écrits, mais surtout dans ses actes de bienfaisance, M. de Montyon se montrait un véritable philanthrope moderne: il suivait en cela l'esprit du temps qui a précédé les révolutions; mais il ne donna jamais dans les erreurs de nos philosophes modernes. Dévoué constamment à la famille des Bourbons, il suivit le roi à son retour en France. Il fut souvent, pendant les dernières années de sa vie, consulté en raison de la connaissance parfaite qu'il avait des traditions de l'administration, connaissance qu'il déclarait avoir eue principalement à M. de Trudaine. N'ayant presque jamais fréquenté que le grand monde et les savants ou gens de lettres les plus distingués, il savait prodigieusement d'anecdotes, et les racontait de la manière la plus attachante. Il est mort à Paris le 29 décembre 1820, âgé de quatre-vingt-sept ans. Il aurait pu, au dernier terme de sa carrière, répéter ce qu'il disait au roi en 1796: « Ma vie n'a

» pas eu un grand éclat; peut-être
 » en a-t-elle eu trop pour mon bonheur. Cependant, si je puis me féliciter de quelques actions louables, » j'ai pris plus de soin pour les ca-
 » cher, que d'autres n'en ont pris » pour en cacher de répréhensibles.
 » Celles de mes actions qui ont eu » une publicité indispensable prou-
 » vent que je n'ai point l'âme ser-
 » vile. » D'après l'extrême économie avec laquelle il vivait depuis son retour en France, comme il avait vécu en Angleterre (où cependant six mille francs étaient annuellement repartis par lui parmi ses compagnons d'exil, et aussi parmi les malheureux prisonniers français, mais sans que ses bienfaits fussent connus), on ne devait pas soupçonner qu'il possédât encore une grande fortune, disséminée dans les différentes parties de l'Europe. Il est même permis, d'après ses dispositions testamentaires, de croire qu'il ne la connaissait pas. Il n'aimait à dépenser que pour de bonnes œuvres, pour des œuvres qu'il jugeait utiles à l'humanité. De 1815 à 1820 il fit aux bureaux de charité de plusieurs des arrondissements de Paris, divers dons très-considérables, qui ont été employés à des achats de rentes pour les indigents. Au moment de ses obsèques, le deuil était composé d'un très-petit nombre de personnes; mais plusieurs centaines de pauvres y accoururent spontanément des différentes parties de la capitale, et versèrent des larmes abondantes sur la dépouille mortelle de leur bienfaiteur. Dans son testament, daté du 12 novembre 1819, et où se trouvent beaucoup de dispositions généreuses qui doivent l'honorer comme Français, comme ami de la morale publique, des sciences et des lettres,

il a stipulé deux legs de 10000 francs en faveur de l'académie française ; l'un pour un prix de vertu , et l'autre pour l'ouvrage qui dans l'année sera jugé le plus utile aux bonnes mœurs. Par une clause particulière , ces deux sommes peuvent être doublées , triplées , multipliées enfin selon l'évaluation de la succession et la nature des autres legs : il en résulte que le total des deux legs faits à l'académie sera peut-être porté à près d'un million. Un autre legs de M. de Montyon , au profit des hospices , s'élève , par suite de la même clause , à 1,800,000 francs. On regarde sa succession comme étant de 4 à 5 millions. Il a laissé une petite-nièce , la comtesse de Balivière , qui semble l'avoir pris pour modèle dans ses bonnes actions. L'académie française a décidé qu'un de ses membres prononcerait l'éloge de ce magistrat , qui s'est acquis tant de droits à la reconnaissance des sociétés savantes de France. Elles ne comptent guère , parmi les particuliers , de bienfaiteurs aussi constants. L'académie des sciences a adjugé , dans le mois d'avril 1821 , un prix de statistique qu'il avait fondé. Il en a aussi fondé un de physiologie expérimentale , qu'une ordonnance du roi , en date du 22 juillet 1818 , a autorisé , pour l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui aura paru avoir le plus contribué aux progrès de cette science. Enfin 300 francs de rente sur l'État avaient été destinés par lui , en 1819 , à un prix de mécanique (1). M. de Montyon

peut encore être cité comme écrivain distingué. C'était lui qui avait rédigé le *Mémoire des principes* , en 1789 ; et ce travail lui valut d'être inscrit un des premiers sur la liste de ceux qu'on devait mettre à la lanterne. Il publia , en 1796 , à Londres : I. *Son Rapport fait à S. M. Louis XVIII* , in-8°. de 303 pages , à l'occasion du *Tableau de l'Europe en 1795* , qu'avait publié M. de Calonne , et dans lequel l'ex-ministre exprimait cette opinion paradoxale , qu'avant 1789 il n'existait pas de constitution politique en France. Du reste , M. de Montyon prouve que les lois de l'état n'ont pas toujours obtenu chez nous le respect qui leur était dû ; mais il observe que plusieurs des abus existants dans l'ancien gouvernement étaient des irrégularités , plutôt que des vexations , et que la liberté publique avait , depuis quarante ans surtout , acquis dans l'opinion un défenseur qui croissait et se fortifiait journellement , et dont l'ascendant eût été pour la France un bonheur , si son influence se fût bornée à la conservation des mœurs publiques et à une simple action de résistance ; si elle n'eût pas affiché la prétention de devenir le guide du gouvernement , dont elle ne devait être que le censeur. Louis XVIII fit imprimer ce rapport à ses dépens , et daigna écrire de sa main à l'auteur pour le remercier. On a encore de M. de Montyon : II. *Éloge de Corneille* , sujet proposé par l'Institut de France , en 1807 : l'ouvrage de M. de Montyon ne fut point admis au concours , d'après des considérations particulières ; mais il le fit imprimer en Angleterre. III. *Quelle espèce d'influence ont les diverses espèces d'impôts sur la moralité , l'activité et*

(3) Un des prix fondés par M. de Montyon , en avril 1789 , avait pour objet de découvrir le moyen de rendre les opérations mécaniques moins dangereuses et moins malsaines. Louis XVI fit écrire à l'académie des sciences par M. Amelot , secrétaire d'état , qu'il voyait avec la plus grande satisfaction cet acte de bienfaisance et d'humanité , et qu'il regretta de n'en avoir pas eu lui-même l'idée.

l'industrie des peuples, Paris, 1808, in-8°. Cette question avait été proposée par la société royale de Goettingue; des raisons politiques la déterminèrent à ne point donner ce prix. IV. *Particularités et observations sur les ministres des finances de France les plus célèbres, depuis 1660, jusqu'en 1791*, Londres, 1812, in-8°. L'édition qui en fut imprimée à Paris, dans la même année, était tronquée; cet ouvrage est rempli de vues ingénieuses, de résumés bien faits et d'anecdotes intéressantes. V. *État statistique du Tunikin*. Le Journal des savants (mai 1779), dit que l'on attribue en partie au même magistrat le livre de Moheau qui a pour titre : *Recherches et considérations sur la population de la France*, Paris, 1778, in-8°. Cette opinion a prévalu assez généralement. L—P—E.

MONVEL (JACQUES-MARIE BOUTET DE), acteur de la Comédie-Française et auteur dramatique, naquit à Lunéville, en 1745. Il était fils d'un comédien qui avait joué, en province, les rôles à manteau. Le jeune Monvel débuta au Théâtre-Français, le 20 avril 1770; il y fut reçu en 1772. Double de Molé, pour l'emploi des jeunes premiers et des amoureux, il était loin d'avoir, dans la comédie, les grâces naturelles et le brillant prestige de ce célèbre acteur; mais il y faisait preuve d'une si grande intelligence, il y apportait tant de soins, qu'on ne pouvait se dispenser de lui tenir compte de ses efforts. Il joua, d'ailleurs, quelques rôles tragiques, notamment ceux de Séide et de Xipharès, avec autant de chaleur et peut-être plus d'art que son chef d'emploi. Lorsque le théâtre perdit Lekain, Monvel se crut en droit

de réclamer les premiers rôles; mais il ne tarda pas à reconnaître que c'était une prétention au-dessus de ses forces; et il fut bientôt, ainsi que Molé, contraint de renoncer à un emploi où son défaut de représentation et la faiblesse de sa santé lui faisaient perdre presque tous les avantages qu'il avait attendus de son talent. Monvel ne tarda pas à recouvrer, par ce sacrifice, la faveur publique: mais il ne parut pas alors y attacher un très-grand prix; car, après avoir rempli avec le plus brillant succès le rôle du jeune Bramine, dans la *Veuve du Malabar*, il quitta subitement la France (1781). Ce brusque départ (ordonné par la haute-police), fit naître toutes sortes de conjectures, qui furent consignées dans les chroniques scandaleuses de ce temps, et que nous nous gardons de rapporter. Monvel se rendit à Stockholm, où le roi de Suède l'employa en qualité de lecteur et de comédien ordinaire. Il y resta jusqu'en 1786, époque où il revint à Paris, pour faire représenter les *Amours de Bayard*, pièce de sa composition. Il s'attacha, quelques années après, aux Variétés du Palais-Royal, nouveau spectacle qui, à la fin de 1792, prit le nom de Théâtre de la République, et auquel se réunirent, en 1799, presque tous les anciens acteurs de la Comédie-Française, que les malheurs de la révolution avaient dispersés. Son âge le forçant alors de renoncer aux rôles tragiques qui avaient fait sa réputation, il ne se chargea plus guère que des personnages de pères nobles et de grands raisonneurs. Il en joua quelques-uns, entre autres, Auguste (de *Cinna*), Fénélon, l'abbé de l'Épée, et le Curé (de *Mélanie*), avec une supériorité d'autant plus re-

marquable, que le nombre des bons acteurs commençait à diminuer sensiblement autour de lui. Il se retira en 1806; et il mourut en 1811 (le 13 février), âgé de soixante-six ans. Cet habile comédien, le plus intelligent, peut-être, de tous ceux que nous avons connus, se serait probablement élevé au rang des Baron et des Lekain, si la force de sa complexion avait répondu à la chaleur de son ame et à la profondeur de son talent. C'était à propos de lui que M^{lle}. Clairon disait : « On annonce Achille, Horace, un héros quelconque qui vient de gagner une bataille, en combattant presque seul contre des ennemis formidables; ou bien un prince si charmant, que la plus grande princesse lui sacrifie sans regret son trône et sa vie, et l'on voit arriver un petit homme, fluet, sans force et sans organe : que devient alors l'illusion ? » Il y avait assurément du vrai dans ces observations critiques; mais plus elles étaient fondées, plus Monvel avait de mérite à vaincre, pour ainsi dire, la nature, et à nous arracher des applaudissements. Toute sa physionomie était dans ses yeux, qu'il avait grands et expressifs. Son art consistait principalement dans l'étude approfondie de la valeur des mots, dans l'extrême justesse du débit, dans la savante économie des détails. Il avait, du reste, une sensibilité profonde, et personne n'a mieux combiné les diverses ressources du pathétique. Mais tel était, vers les dernières années de sa vie théâtrale, l'affaiblissement de ses organes, qu'il n'osait plus s'abandonner à des développements dont il n'aurait pu soutenir la fatigue. Il se voyait contraint d'y suppléer, en remplaçant la force par la finesse,

et de rabaisser le ton de la déclamation tragique, pour l'accommoder à la faiblesse de sa voix et de ses autres moyens physiques. La perte de ses dents contribuait d'ailleurs à rendre sa prononciation aussi difficile pour lui-même que pénible pour ses auditeurs; et, lorsqu'il se retira du théâtre, il ne lui restait presque plus de mémoire. Nul doute que le comédien ne l'emportât en lui sur l'auteur dramatique : un grand nombre de ses productions, cependant, ont reçu des applaudissements; et quelques-unes sont restées au théâtre. Il écrivait négligemment; mais il entendait assez bien la scène, et il dialoguait avec chaleur. Monvel était, après Sedaine, l'homme qui savait le mieux prêter au patois de nos paysans des grâces naïves et piquantes. La 1^{re}. représentation de son *Amant Bourru*, pièce dont un roman de M^{me}. de Riccoboni lui avait fourni le sujet, fut pour lui une sorte de triomphe. Il joua dans cette comédie le rôle de Montalais, et il le fit singulièrement valoir; mais ce fut principalement au jeu de Molé, son ennemi, chargé du rôle principal, qu'il dut le brillant succès de l'ouvrage. Le public ayant demandé à grands cris Molé et Monvel, ces deux rivaux, enthousiasmés, se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre; et les acclamations redoublées des spectateurs scellèrent une réconciliation, qui depuis ne fut pas rompue. On rapporte à ce sujet une autre particularité : *C'est aujourd'hui qu'on juge mon procès*, dit Montalais dans le cours de la pièce : *il est gagné*, cria quelqu'un du fond de la salle; et tout le public répéta ces mots, que la reine, Marie-Antoinette, présente à la représentation, daigna elle-même applaudir avec une

bienveillance remarquable. Pourquoi faut-il que, peu d'années après, un homme toujours favorablement traité par la cour en ait montré si peu de reconnaissance ; et que dans l'église de Saint-Roch, au mois de novembre 1793, prostituant la chaire de vérité, il ait osé prononcer contre ce qu'il y a de plus sacré au monde, les plus horribles imprécations ? Les révolutionnaires lui avaient commandé un discours pour la fête de la raison, où il figura ainsi qu'une grande partie de ses camarades : il le prononça avec l'énergie qu'il mettait dans le rôle de Séide, et il le fit imprimer sous ce titre : *Discours fait et prononcé par le citoyen Monvel, dans la section de la Montagne, le jour de la fête de la raison, célébrée dans la ci-devant église de Saint-Roch, le 10 frimaire an 11 de la république une et indivisible*, Paris, Lefer, an 11, in-8°. de 32 pages ; on en trouve les principaux passages dans les *Essais sur la révolution de France*, par M. Beaulieu, 5^e. vol., p. 252. Cette révolution, où l'on a vu tant de choses étranges, n'a rien produit de plus impie et de plus audacieux ; on ne peut guère expliquer un aussi fâcheux épisode de la vie de Monvel, que par sa faiblesse de caractère et sa pusillanimité. La vérité est qu'il s'en repentait amèrement ; et l'on nous a même assuré qu'il ne s'en est jamais consolé. Après le 9 thermidor (27 juillet 1794), il fut désarmé comme anarchiste, par délibération de la section du Mail, où il demeurerait. Ses ouvrages dramatiques sont : I. Au Théâtre-Français, 1^o. *L'Amant Bourru*, comédie en 3 actes et en vers libres, dont nous avons parlé, 13 août 1777, in-8°. — 2^o. *Clémentine et Desormes*,

drame en 5 actes et en prose, 1780. — 3^o. Les *Amours de Bayard*, comédie héroïque en 3 actes et en prose, 1786, in-8°. — 4^o. Les *Victrices cloîtrées*, drame en 4 actes et en prose, 1791, in-8°, où il y a de fortes situations, mais où toutes les convenances sont blessées, et qui dut principalement son grand succès aux circonstances. — 5^o. La *Main de fer* ou *Rixleben*, comédie en 5 actes et en prose, 1794. — 6^o. La *Jeunesse du duc de Richelieu*, où le *Lovelace français*, drame en 5 actes et en prose, composé en société avec M. Alex. Duval, 1796, in-8°. — 7^o. *Mathilde*, drame en 5 actes et en prose, 1799, in-8°. II. A l'Opéra-Comique : 1^o. *Julie*, comédie en 3 actes, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1772, in-8°. — 2^o. *L'Erreur d'un moment*, ou la suite de Julie, comédie en 1 acte, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1773, in-8°. — 3^o. Le *Stratagème découvert*, coméd. en 2 actes et en prose, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1773, in-8°. — 4^o. Les *Trois Fermiers*, coméd. en 2 actes, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1777, in-8°. — 5^o. Le *Porteur de chaise*, coméd. parade, en prose, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1778, in-8°. (1) — 6^o. Le *Charbonnier* ou le *dormeur éveillé*, comédie en 4 actes, 1780. — 7^o. *Blaise et Babet*, ou la *Suite des Trois Fermiers*, comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1783, in-8°. — 8^o. *Alexis et Justine*, comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1785, in-8°. (2) —

(1) Cette pièce a reparu en 1 acte, le 11 janvier 1781, sous le titre de *Jérôme et Champagne*.

(2) Plusieurs de ces pièces, envoyées de Suède par l'auteur, furent arrangées pour l'opéra-comique et le musicien par Sauvigny, etc. ; et celle même d'*Alexis et Justine* fut réduite à deux actes. G—CE.

9°. *Sargines ou l'Élève de l'amour*, comédie chevaleresque, en 4 actes, mêlée d'ariettes, musique de Daleyrac, 1788, in-8°. — 10°. *Raoul, sire de Créqui*, comédie en 3 actes, mêlée d'ariettes, musique de Daleyrac, 1789, in-8°. — 11°. *Le Chêne patriotique*, ou la *Matinée du 14 juillet*, comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes, musique de Daleyrac, 1790. — 12°. *Agnès et Olivier*, opéra en 3 actes, en prose, musique de Daleyrac, 1791. — 13°. *Roméo et Juliette ou Tout pour l'amour*, opéra en 4 actes, musique de Daleyrac, 1792. — 14°. *Ambroise ou Voilà ma journée*, opéra-comique en un acte, musique de Daleyrac, 1793, in-8°. — 15°. *Urgande et Merlin*, opéra en 3 actes, musique de Daleyrac, 1793. — 16°. *Philippe et Georgette*, opéra-comique en 1 acte, musique de Daleyrac, 1793, in-8°. — 17°. *Le Général suédois*, fait historique en 2 actes, musique de Della-Maria, 1799. III. Au théâtre des Variétés du Palais-Royal: 1°. *L'Heureuse indiscretion*, comédie en 3 actes et en vers, 1789. — 2°. *Le Potier de terre*, coméd. en 3 actes et en prose, 1791. On a, en outre, de Monvel, un roman historique, intitulé *Fredégonde et Brunehaut*, in-8°, avec gravures, 1776; et quelques poésies fugitives, qui furent insérées dans divers journaux. Une farce qu'il fit jouer à Choisy, en 1777, mais qui n'est point imprimée, est intitulée A. E. I. O. U. Il avait retouché et réduit en trois actes les *Deux nièces*, comédie de Boissy, 1785, in-8°. Au double talent d'auteur et d'acteur, il joignait celui du lecteur le plus séduisant; aussi les comédiens se défiaient-ils de lui et d'eux-mêmes lorsqu'il se chargeait de leur lire une pièce nouvelle. Il

avait été élu membre de l'Institut, à une époque où ce corps ne se faisait pas scrupule d'admettre des acteurs dans son sein; et quelque temps après, le Conservatoire impérial le compta au nombre de ses professeurs. Il a laissé plusieurs enfants, parmi lesquels un fils, qui porte son nom, et qui a aussi cultivé la poésie; et une fille, M^{lle}. Mars cadette, qui est aujourd'hui, dans la comédie, la meilleure de nos actrices. Monvel fut inhumé au cimetière de Montmartre. Une députation de l'Institut, et presque tous les acteurs de la capitale, suivirent son convoi. Le secrétaire perpétuel de la 4^e. classe de l'Institut, et l'acteur Lafon, du Théâtre-Français, prononcèrent un discours sur sa tombe. F. P—T.

MOONEN (ARNOLD), théologien hollandais, de la communion réformée, né à Zwoll, en 1644, mort en 1711, exerça le ministère sacré à Deventer, et s'est distingué comme prédicateur, comme poète et comme grammairien. On a de lui : I. Quelques volumes de sermons, sur la *Vocation du patriarche Abraham* (Delft, 1715, in-4°.); sur la *Passion de N. S. J.-C.* (Deventer, 1702, in-4°.); sur la *Prédication de Saint-Paul parmi les Gentils* (Delft, 1715, in-4°.); sur le XVII^e. *Chapitre du livre des Actes des Apôtres* : la plupart, sinon tous, traduits en allemand. Pierre Francius, bon juge, l'estimait le meilleur prédicateur hollandais de son temps. II. Une *Grammaire de la langue hollandaise*, publiée en 1716, et fréquemment réimprimée. Il n'en avait point paru de comparable avant lui, et elle n'a pas encore cessé d'être le manuel des puristes. III. Des *Poésies hollandaises*, Amsterdam, 1700, et 1720, 2 vol. in-4°. Le

vieux coryphée du Parnasse batave, Vondel, avait signalé Moonen parmi ceux qui devaient lui succéder. Brandt, Westerbaan, Poot, Broekhuizen, en faisaient grand cas : ce dernier, qui a écrit en latin sous le nom de Broukhusius, célèbre surtout les églogues ou idylles de Moonen dans une fort belle élégie latine, la première du second livre de ses *Poëmata* (Amsterdam, 1711, in-4°.) L'historien de la poésie hollandaise, M. de Vries, (tome 1, p. 261), ne lui a pas rendu peut-être assez de justice. IV. Moonen cultivait aussi la poésie latine : ses *Poëmata latina* ont paru à Groningue, 1716, in-8°.; on y remarque trop de réminiscences. M—ON.

MOORE (Sir JONAS), mathématicien anglais, né en 1617, à Whitle, dans le Lancashire, était maître de mathématiques de Jacques, second fils de Charles I^{er}., lorsque la guerre civile de 1640 éclata. Il professa publiquement pendant la période qui s'écoula jusqu'à la restauration de Charles II; alors ce prince lui donna la place d'intendant de l'artillerie. Moore se servit du crédit qu'il avait à la cour, pour faire ériger la maison de Flamsteed en observatoire public, et pour fonder une école de mathématiques à l'hôpital du Christ; et c'est à son zèle et à ses talents, que l'Angleterre doit l'établissement d'un système régulier d'instruction mathématique. Il mourut à Godalming (sur la route de Portsmouth, à Londres), le 27 août 1679; et on lui éleva un monument dans la chapelle de la tour de Londres. Il a laissé plusieurs ouvrages : I. *Arithmétique en deux livres, savoir, l'Arithmétique vulgaire et l'Algèbre*. II. *Abrégé de Mathématiques*. III. *Traité gé-*

néral sur l'Artillerie, traduit de l'italien. IV. Plusieurs *Traités sur l'Arithmétique*, la *Géométrie pratique*, la *Trigonométrie* et la *Cosmographie*. Perkins y a ajouté l'*Algèbre*, la *Navigation* et les *Livres d'Euclide*; et Flamsteed, l'*Astronomie* et la *Doctrine de la sphère*. Ce recueil fut publié par la famille de Moore, en 1681, in-4°. L.

MOORE (FRANÇOIS), voyageur anglais, alla en Afrique en 1730, comme écrivain du fort Saint-Jacques, sur la Gambie, et y resta jusqu'en 1735. Il remonta le fleuve jusqu'à la distance de deux cents lieues de la mer; ce qui le mit à même d'observer de près les mœurs et les usages des nègres de ces contrées. A son retour en Angleterre, il publia une relation intitulée : *Voyages dans les parties intérieures de l'Afrique, contenant une description de plusieurs nations qui habitent le long de la Gambie, dans une étendue de 600 milles*, Londres, 1738, 1 vol. in-8°. On y trouve beaucoup de particularités intéressantes et nouvelles, entre autres l'histoire de Job-ben-Salomon (V. tome XXI, p. 576). Moore gagne, par son ton de vérité, la confiance de ses lecteurs, et fixe leur attention. Sa relation fut réimprimée en 1742, Londres, 1 vol. in-4°. avec figures. Il y joignit : *Voyage de Stibbs dans la Gambie*; ce voyage eut lieu de 1723 à 1724; on y trouve peu de choses curieuses. — *Voyage de Leach dans la Gambie* : l'auteur le fit en 1661, remonta jusqu'aux cataractes, au-dessus de Barraconda, et acquit de grandes richesses, par la traite de l'or; il dressa une carte de sa navigation, et joignit à sa relation, des *Extraits de Leon l'Africain* et d'autres géographes, et un *Vocabulaire*

mandingue. Le voyage de Moore fut encore réimprimé en 1776, Londres, 1 vol. in-8°, avec la relation de Stibbs : il a été extrait et traduit en français, avec les relations de Stibbs et de Leach, par M. Lallemand. Ces extraits forment le second volume des Voyages de Ledyard et de Lucas en Afrique, Paris, 1804, 2 vol. in-8°.

E—s.

MOORE (ROBERT), habile maître d'écriture et philologue anglais, exerçait sa profession à Londres, et mourut vers 1727. On a de lui : I. *L'Aide du maître d'Écriture*, 1696; réimprimé en 1704. II. *The general Penman*, 1725. III. *Court Essai sur l'invention primitive de l'écriture*, avec des exemples gravées; ouvrage qui a été fort utile à ceux qui, après lui, ont écrit sur le même sujet.

L.

MOORE (PHILIPPE), théologien anglais, recteur de Kirkbridge et chapelain de Douglas, mort le 22 janvier 1783, âgé de soixante-dix-huit ans, a joui d'une grande considération dans son pays pour sa piété douce, son esprit original, et le talent qu'il avait de rendre l'instruction aimable. Plusieurs ecclésiastiques distingués ont été formés par ses leçons. A la sollicitation de la société pour la propagation de la doctrine chrétienne, il se chargea de la révision de la traduction des Saintes-Écritures dans la langue des habitants de l'île de Man, et de quelques autres livres de religion, imprimés pour l'usage de ce diocèse : mais son plus beau titre littéraire est sa *Correspondance* familière avec des hommes du premier ordre, et qui ne le cède ni en solidité, ni en agrément à aucun autre recueil de ce genre.

L.

MOORE (Le docteur JEAN), médecin et littérateur écossais, né à

Stirling, en 1730, avait pour père un ministre de l'Église, qu'il perdit à l'âge de cinq ans. Après avoir suivi les leçons de deux professeurs célèbres, les docteurs Hamilton et Cullen, en 1747, il fut envoyé sur le continent, et employé à l'armée de Flandre, comme aide (*mate*) dans les hôpitaux militaires de Maestricht et de Flessingue. Il fut ensuite nommé chirurgien-adjoint du régiment des gardes à pied; et après être resté à Bréda avec le régiment jusqu'à la paix (1748), il revint à Londres, reprit ses études sous le docteur Hunter, et partit bientôt après pour Paris, où il obtint la protection du comte d'Albemarle, qui l'avait connu en Flandre, et qui était, à cette époque, ambassadeur auprès de la cour de France. Moore devint le chirurgien de sa maison, et profita des sources d'instruction qu'il trouvait à Paris : il se rendit à Londres deux ans après, pour suivre les cours du docteur Smellie, qui jouissait d'une grande réputation comme accoucheur, et retourna en Écosse, où il exerça la chirurgie à Glasgow. Lorsqu'il fut parvenu à l'âge de quarante ans, un incident ouvrit une nouvelle carrière à son esprit naturellement actif et observateur. En 1769, Jacques-George, duc d'Hamilton, fils du duc d'Argyle, jeune seigneur d'une grande espérance, ayant été attaqué d'une maladie de poitrine, fut traité par Moore, et succomba malgré tous les efforts de l'art. Moore, qui avait été témoin des souffrances cruelles et de la résignation du jeune Hamilton, fit graver sur sa tombe une épitaphe dans laquelle il rappelait ces circonstances, et faisait l'éloge des qualités de ce seigneur. Sa famille en fut extrêmement touchée : s'étant liée intimement

avec Moore, elle le pria d'accompagner sur le continent un autre fils de la duchesse d'Argyle, dont la constitution était aussi fort délicate. Moore, qui venait d'obtenir les degrés de docteur en médecine, partit avec son jeune pupille, et, pendant un séjour de cinq ans hors de l'Angleterre, visita la France, l'Italie, la Suisse et la Hollande. A son retour, en 1778, Moore vint se fixer à Londres avec sa famille; et il y publia, l'année suivante, le résultat de ses voyages sous le titre de *Coup-d'œil sur la société et les mœurs en France, Suisse et Allemagne*, 2 vol. in-8°, 1779. Deux ans après il fit paraître la continuation du même ouvrage sous le titre de *Coup-d'œil sur la société et les mœurs en Italie*, 2 vol. in-8°, 1781. Ces deux ouvrages ont été traduits en français, par M. Henri Rieu, Genève, 1799, 4 vol. in-8°. M^{lle}. de Fontenay a publié une nouvelle traduction du premier de ces ouvrages, sous le titre de *Voyage de John Moore en France*, etc., Paris, 1806, 2 vol. in-8°. Moore, ayant passé un si grand nombre d'années tant en Écosse que sur le continent, ne pouvait espérer d'avoir, à Londres, une clientèle nombreuse. Pour se faire connaître, il publia, en 1785, ses *Esquisses médicales*, ouvrage qui fut favorablement accueilli, mais qui n'apporta pas un grand changement dans sa situation. Lorsque la révolution française éclata, le docteur Moore, qui, pendant son séjour en France, tout en rendant justice au caractère de ses habitants, avait jugé trop sévèrement son gouvernement, parce qu'il différait de celui de l'Angleterre, fut ravi d'apprendre qu'il allait être modifié. Il désirait vivement être témoin des changements

qui allaient s'opérer : aussi accepta-t-il, avec empressement, l'offre que lui fit le comte de Lauderdale, de l'accompagner à Paris. Ils s'y rendirent en août 1792 ; mais les massacres de septembre, et les autres atrocités dont ils furent les témoins, les décidèrent à retourner en Angleterre vers la fin de cette année. Moore continua de s'y occuper de littérature ; jusqu'à sa mort, arrivée le 28 février 1802, dans sa maison de Clifford-Street, suivant quelques biographes, et dans sa terre de Richemond, suivant d'autres. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de Moore : I. *Zeluco*, Londres, 1786. Ce roman rempli d'événements intéressants, nés des passions désordonnées d'un enfant gâté, et de l'aveuglement d'une mère, est remarquable par la pureté du style, l'originalité des idées, la vérité des caractères, et surtout par sa douce et pure morale : il a été traduit en français par Cantwell, 1796, 4 vol. in-18. II. *Edouard*, autre roman moral, où l'on trouve quelques tableaux assez vrais, puisés surtout dans la vie et les mœurs de l'Angleterre : il a aussi été traduit en français par Cantwell, 1797, 3 vol. in-12. III. *Journal écrit pendant un séjour en France, d'août à décembre 1792*, etc., avec une carte, 2 vol. in-8°, 1795. IV. *Vues des causes et des progrès de la Révolution française*, 2 vol. in-8°, 1795 ; dédié au duc de Devonshire. Cet ouvrage, qui commence au règne de Henri IV, et se termine à l'exclusion de la famille royale, fut composé sur les matériaux que Moore avait recueillis dans le troisième voyage qu'il fit en France, à une époque si féconde en événements. V. *Mordaunt* ou *Esquisses de la vie, des mœurs*

et des caractères de divers pays, contenant l'histoire d'une Française de qualité, 1798, 2 vol. in-8°. C'est une série de lettres que l'auteur suppose écrites par Jean Mordaunt, pendant sa retraite à Vevei, et dans lesquelles il fait le récit de ce qu'il a observé de plus remarquable en Italie, en Allemagne, en France, en Portugal, etc. Cet ouvrage, intitulé *Roman*, devrait porter plutôt le titre de *Souvenirs*. Moore a été aussi l'éditeur des ouvrages de Tobie Mallet, médecin, 8 vol. in-8°, 1797; il y a joint une Notice sur la vie de l'auteur, etc. On lui attribue encore des *OEuvres morales*, dont MM. Prevost et Blagdon ont publié des extraits, Londres, 1803, 2 vol. in-8°, en anglais. Dans ces œuvres, Moore trace le portrait des principaux personnages qui ont figuré dans la révolution française, dont il parle en observateur exercé. On y trouve un aperçu géographique des villes les plus remarquables de l'Europe; et les éditeurs y ont ajouté des notes et une Vie de Jean Moore. Cet auteur avait des connaissances très-variées, mais superficielles. Après qu'il eut commencé ses voyages comme gouverneur, il acquit la réputation d'homme d'esprit, rempli de gaieté, qualités qui dominent dans ses productions. Ses *Voyages* obtinrent un très-grand succès lors de leur publication, à cause des scènes remplies de plaisanteries fines et gaies; mais la fréquence de ces plaisanteries fait qu'ils doivent être recherchés plutôt pour la manière spirituelle avec laquelle l'auteur raconte, que pour l'exactitude des renseignements ou la profondeur des remarques. Parmi ses romans, *Zeluco* est à peu près le seul qui ait conservé une certaine réputation.

D-z-s.

MOORE (Sir JOHN), général anglais, fils du précédent, naquit à Glasgow, en 1761, et fut élevé sur le continent, pendant le séjour que son père y fit avec le duc d'Hamilton. Par la protection de ce seigneur, il obtint, en 1776, le grade d'enseigne dans le 51^e. régiment d'infanterie, alors en garnison à Minorque, fut employé à la guerre d'Amérique, et réformé à la paix de 1783. Il entra, peu après, au parlement, où il représenta le bourg de Lanerk. En 1788, il reprit du service, et se rendit, en 1793, à Gibraltar, avec son régiment, et, l'année suivante, fit partie de l'expédition contre la Corse, sous les ordres du général Stewart, qui le mit à la tête de la réserve. Il se distingua au siège de Calvi, et reçut sa première blessure à l'assaut du fort Morello. Sa bonne conduite lui valut l'emploi d'adjudant-général. Quelques différends survenus entre le vice-roi et le général Stewart, ayant fait rappeler ce dernier, Moore le suivit en Angleterre, où il arriva le 3 nov. 1795. Il fut nommé immédiatement brigadier-général, et attaché à une brigade composée des hussards de Choiseul, et de deux corps d'émigrés français. Le 25 février 1796, il reçut l'ordre de prendre le commandement de la brigade du général Perryn, et de s'embarquer avec elle pour les Indes Occidentales, sous sir Ralph Abercrombie, qui venait de mettre inopinément à la voile, et qui avait laissé cette brigade en arrière. A son arrivée aux Barbades, il se rendit auprès du général Abercrombie, qui le distingua bientôt, et, pendant le cours des opérations contre Sainte-Lucie, qui eurent lieu aussitôt après, l'employa dans les occasions les plus importantes. Après la capi-

tulation de cette île (25 mai 1796), sir Ralph lui en donna le gouvernement. De nombreuses bandes de nègres s'étaient réfugiées dans les bois, et ils inquiétaient les troupes anglaises : Moore parvint à les réduire. Mais l'insalubrité du climat lui donna deux fois la fièvre jaune : en août 1797, il retourna en Angleterre, pour y rétablir sa santé ; et en septembre, il suivit à Dublin sir Ralph Abercrombie, nommé commandant des forces anglaises en Irlande. Lors de la rébellion de 1798, il fut d'abord employé sous le major-général Johnstone, à l'affaire de New-Ross, où les insurgents éprouvèrent de grandes pertes. Détaché ensuite sur Wexford, dont les rebelles s'étaient emparés, il fut attaqué par un corps de six mille hommes, commandés par un prêtre, nommé le général Roche ; mais, malgré l'infériorité de ses forces, il les repoussa, après un sanglant engagement. Ayant été joint par deux régiments, sous les ordres du général Dalhousie, il marcha sur Wexford, dont il s'empara. Moore continua de servir quelque temps encore en Irlande, où il fut élevé au grade de major-général, et obtint un régiment. En juin 1799, il accompagna le duc d'York dans son expédition de Hollande, et y reçut diverses blessures. Il revint dans sa patrie pour s'y rétablir ; le roi ajouta un second bataillon au 52^e. régiment, et lui en donna le commandement de la manière la plus flatteuse. Lorsque ses blessures furent fermées, il accompagna de nouveau sir Ralph Abercrombie, chargé du commandement des forces anglaises qui devaient se rendre en Égypte (1800). Moore débarqua d'abord à Malte, et passa ensuite à Jaffa, pour examiner l'armée turque ; ayant jugé

qu'elle ne pouvait être que d'un faible secours, le général en chef prit le parti de débarquer dans la baie d'Aboukir, et de marcher immédiatement sur Alexandrie. Moore blessé à la jambe, à la bataille d'Aboukir (V. ABERCROMBIE), fut transporté à bord du *Diadème*, puis conduit à Rosette, pour changer d'air : il reprit ensuite son service, et après la prise d'Alexandrie, il retourna en Angleterre, où il fut fait chevalier, décoré de l'ordre du bain, et obtint un commandement dans l'intérieur. En mai 1808, Moore fut mis à la tête d'un corps de 10,000 hommes, pour soutenir le roi de Suède contre l'attaque combinée de la Russie, de la France et du Danemark. L'expédition arriva à Gothenbourg le 7 mai ; mais des difficultés s'étant élevées entre le roi de Suède et le général anglais, ce dernier, après avoir été un instant retenu à Stockholm, par ordre de Gustave IV, parvint à quitter cette capitale, et ramena les troupes en Angleterre. A son retour de la Baltique, il fut envoyé en Portugal, avec les forces qu'il avait ramenées et la brigade de cavalerie de lord Paget : il arriva dans ce royaume, au moment de la convention de Cintra. Sir Hen. Dalrymple et sir Harry Burrard, qui l'avaient signée, ayant été rappelés pour rendre compte de leur conduite, sir Jean Moore fut nommé commandant en chef. L'armée sous ses ordres devait pénétrer en Espagne, et se réunir dans la Galice et sur les confins du royaume de Léon : il devait avoir en outre sous ses ordres sir David Baird et 15,000 hommes ; et on lui annonçait qu'une armée considérable d'Espagnols couvrirait sa marche, et soutiendrait ses opérations. Il se convainquit

bientôt du peu de fonds qu'il devait faire sur l'assistance des Espagnols, et de l'exagération des rapports qu'on lui avait adressés sur ce pays. Burgos avait été désigné comme le point de réunion des différentes divisions de l'armée anglaise ; et non-seulement cette ville , mais Valladolid , étaient au pouvoir des Français , qui s'avançaient à sa rencontre. Il se trouva dans la ville ouverte de Salamanque , avec trois brigades d'infanterie , à trois marches des Français , sans avoir un seul corps avancé , ni un piquet espagnol pour couvrir son front ; et il ne pouvait être rejoint par le reste de son armée qu'au bout de dix jours. Les corps espagnols étaient séparés l'un de l'autre par toute la largeur de la péninsule. Les conséquences fatales de ce manque d'union se firent bientôt sentir. Blake fut défait , et Castanos ne tarda pas à éprouver le même sort ; de sorte qu'il ne restait plus en Espagne aucune armée à opposer aux Français , à l'exception de celle qui était sous les ordres de Moore , et qui se composait de corps également disséminés. Moore crut devoir se retirer vers le Portugal , et presser sa réunion avec le lieutenant-général Hope , qui s'était avancé vers Madrid. Il ordonna ensuite à sir David Baird , de regagner la Corogne en toute hâte. L'opinion des autres généraux , et les pressantes sollicitations de son armée , déterminèrent Moore à changer de résolution , et à se diriger sur Madrid , qu'on lui avait assuré pouvoir résister long-temps aux Français. Il se décida à marcher au-devant du général Soult , posté à Saldanha , espérant que s'il parvenait à le défaire , il donnerait aux armées espagnoles le temps de se rallier et de se réu-

nir ; mais après quelques escarmouches sans résultat , Moore étant instruit que Buonaparte en personne cherchait à se placer entre l'armée anglaise et la mer , et craignant d'être coupé , effectua sa retraite. Suivi de près par Buonaparte et Soult , ne recevant aucun secours des Espagnols , et manquant de tout , avec une armée harassée de fatigue , il ne put éviter d'avoir , à Lugo , un engagement avec ce dernier : l'armée anglaise soutint vivement le choc ; et il paraît que la bravoure qu'elle montra , détermina le général français à différer une attaque plus sérieuse , jusqu'au moment où les Anglais se prépareraient à s'embarquer. Moore trompa l'ennemi , en faisant allumer de grands feux pendant la nuit : il s'avança vers la côte à marches forcées , et gagna ainsi une avance considérable. Le 11 janvier 1809 , toute l'armée anglaise atteignit La Corogne , où elle devait s'embarquer : on n'y trouva aucun transport , et la bataille devint inévitable. Les Français n'attaquèrent que vers le midi du 16 janvier , au moment où Moore donnait des ordres pour l'embarquement. Aussitôt qu'il aperçut toute la ligne de l'ennemi sous les armes , il monta à cheval , et vola au combat. Les piquets avancés étaient déjà engagés avec l'ennemi qui descendait rapidement la colline sur l'aile droite des Anglais. Dans le commencement de l'action , sir David Baird eut le bras fracassé , et fut obligé de quitter le champ de bataille. A ce moment l'artillerie française plongeait de dessus les hauteurs , et les deux lignes d'infanterie s'avancèrent l'une contre l'autre sous une grêle de balles. Elles étaient encore séparées par des murs de pierre et des haies. Moore se mit

à la tête du 50^e. régiment, commandé par les majors Napier et Stanhope, et s'avança vivement sur l'ennemi. Le premier de ces officiers est grièvement blessé et fait prisonnier; le second tombe mort d'une balle dans la poitrine; Moore s'avance alors vers le 42^e., et s'écrie: « *Mon-» tagnards, souvenez-vous de l'É-» gypte; »* et en même temps il donne l'ordre à un bataillon des gardes de les soutenir. Les montagnards, dont les munitions étaient épuisées, croyant que les gardes venaient pour les remplacer, commençaient à reculer; mais Moore voyant leur méprise, leur dit: « Soldats de mon » brave 42^e., rejoignez vos cama- » rades, les munitions vont arriver, » et d'ailleurs vous avez vos baïonnet- » tes. » Ils obéirent, et revinrent au combat. Mais au moment où Moore les exhortait, un boulet le jeta à terre; il eut la force de se relever et de les exhorter encore. Le chirurgien était à peine arrivé pour le panser, qu'il expira (16 janvier 1809), après avoir demandé des nouvelles du combat. On trouve des détails sur les actions de Jean Moore, dans l'ouvrage de Jacques Moore, son frère, intitulé: *Histoire des campagnes de l'armée anglaise en Espagne*. Le rapport du lieutenant-général Hope, sur l'affaire de la Corogne, dans lequel il rend compte des circonstances qui avaient précédé et de celles qui avaient suivi la mort du général Moore, fut amèrement critiqué dans le *Moniteur*. Chacun des partis s'attribua la victoire. On ne peut disconvenir cependant qu'à en juger par les résultats, ce ne furent pas les Anglais qui demeurèrent vainqueurs: vivement pressés par les Français, ils eurent d'abord beaucoup de peine à gagner la Corogne;

et à la suite de l'engagement qui eut lieu auprès de cette ville, ils abandonnèrent toute l'Espagne. On a élevé un monument au général Moore, dans la cathédrale de Saint-Paul, à Londres, et un autre dans sa ville natale.

D—z—s.

MORA Y JARABAS (PAUL DE), jurisconsulte espagnol, et membre du conseil du roi, depuis 1768, naquit en 1718, dans la Vieille-Castille, et mourut à Madrid, en août 1792. Son principal ouvrage est un *Traité critique sur les erreurs du droit civil et les abus de la jurisprudence*, Madrid, 1748, in-8^o. Cet ouvrage est divisé en six chapitres. Dans le premier, il cherche à établir, par le témoignage des savants, que le droit civil est rempli d'erreurs. Dans le second, il veut prouver que les Pandectes que nous avons aujourd'hui, ou du moins la plus grande partie de ce recueil est apocryphe. Dans le troisième, il censure divers points de droit, regardés comme axiomes par les autres jurisconsultes. Le quatrième chapitre est consacré à l'exposition des lacunes de la jurisprudence espagnole. Dans les deux derniers chapitres, il développe ses vues sur l'amélioration de cette partie importante, ainsi que des études qui y ont rapport. On attribue à Mora le rapport du conseil des avocats, d'après lequel il fut enjoint aux universités de soumettre à des censeurs les écrits des étudiants. Sempère cite de lui, dans la *Bibliothèque espagnole*, un grand nombre de Dissertations manuscrites sur divers points de droit civil et ecclésiastique.

D—g.

MORABIN (JACQUES), secrétaire du lieutenant de police de Paris, était né à la Flèche; il fut agrégé comme docteur de la faculté de Navarre, et protégea la jeunesse indigente de

Chamfort. Humaniste laborieux et érudit, il fit une étude spéciale et approfondie des ouvrages de Cicéron. Malgré la sécheresse de son style, ses traductions, et les deux productions biographiques sorties de sa plume, obtinrent un succès que leur ont enlevé presque en entier des écrivains plus exercés. Morabin mourut à Paris, le 9 septembre 1762. On a de lui : I. Une traduction du *Traité des lois*, de Cicéron, Paris, 1719; 1777, in-12. II. Une autre du *Dialogue* sur les causes de la corruption de l'éloquence romaine, attribué à Tacite ou à Quintilien, ibid., 1722, in-12. Morabin l'attribue à Maternus, l'un des interlocuteurs. Les Versions de Dailier, de Dureau de Lamalle et de Chénier ont fait oublier celle de Morabin. III. Traduction du *Traité de la consolation*, de Cicéron, 1753, ibid., in-12; réimprimée avec la *Divination*, trad. par Régnier-Desmarais, Paris, Barbou, an III (1795), in-12. Ce *Traité de la consolation* et celui *des lois*, ont été insérés, avec quelques corrections, dans les *Oeuvres de Cicéron*, publiées par le libraire Fournier, Paris (1817, in-8°.) IV. *Histoire de l'exil de Cicéron*, 1725, in-12: elle a été traduite en anglais, et a été très-utile à Middleton, par la précaution que prend l'auteur de confirmer continuellement sa narration par le témoignage des écrivains anciens. V. *Histoire de Cicéron*, 1745, 2 vol. in-4°.; exacte et méthodique: elle ne soutint pourtant pas la concurrence avec l'ouvrage de Middleton, dont la publication fut de très-peu antérieure. Middleton avait évité de s'apesantir, comme l'écrivain français, sur des détails généralement connus. Celui-ci sembla n'avoir mis son étude qu'à

rassembler des matériaux; celui-là sut encadrer les siens dans une composition qui parut à-la-fois savante et neuve. VI. *Nomenclator Ciceronianus*, 1757, in-12. Morabin est encore l'auteur de l'Avertissement qui précède le Dialogue sur la musique des anciens, par l'abbé de Châteauneuf. F—T.

MORAD. V. AMURAT et MOURAD.

MORALÈS (AMBROISE), l'un des écrivains espagnols les plus distingués de son temps, né en 1513, à Cordoue, était fils d'un habile médecin. Il fut dirigé dans ses études par son oncle, le savant Perez d'Oliva, et fit de rapides progrès dans les langues anciennes et dans la littérature. De Thou rapporte que Moralès entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et qu'il en fut exclus pour avoir imité l'exemple d'Origène, dans un accès de zèle furieux: mais les auteurs espagnols qui répètent ce fait, ne s'appuient que de l'autorité de l'historien français; et il en est plusieurs, entre autres Nicol. Antonio, qui le nient formellement. Quoi qu'il en soit, Moralès embrassa l'état ecclésiastique, et devint professeur de belles-lettres à la célèbre académie d'Alcalá, où il avait achevé ses études. Il eut la gloire de compter au nombre de ses élèves Sandoval, depuis cardinal, Guevara, Alph. Chacon, etc.; et il fut choisi pour enseigner les éléments de la grammaire au fameux D. Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint. Le roi Philippe II le nomma son historiographe; et Moralès visita, par autorisation de ce prince, les archives et les bibliothèques des principales abbayes d'Espagne, pour en extraire les pièces nécessaires à son projet. Il avait entrepris la continuation de la *Chronique générale* de

Florian d'Ocampo ; et l'on sait qu'il travaillait encore à ce grand ouvrage dans les dernières années de sa vie. Il mourut en 1590. Morales est un historien exact et plein de candeur ; son style est clair, mais peu correct. On a de lui : I. *Coronica general de España ; proseguendo adelante de los cinco libros que el maestro Florian de Ocampo a escritos*, Alcalá, 1574-77 ; Cordoue, 1586, 3 vol. in-fol. On trouve assez ordinairement, à la fin du second volume, une partie datée de 1575, intitulée : *Las antiquedades de las ciudades de España che van nombradas en la coronica*, etc. ; et, à la suite du troisième volume, une *Dissertation* sur la descendance de saint Dominique de la maison de Guzman. Cette histoire finit en 1037, à la réunion des royaumes de Léon et de Castille (V. FERDINAND I^{er}). Elle a été continuée par Prud. de Sandoval. On reproche à Morales un mauvais système chronologique, son aveugle confiance dans les traditions populaires, et de graves erreurs dans les copies qu'il a données d'anciennes inscriptions, dont plusieurs ont été reconnues fausses. Malgré les défauts de cette histoire, Mayans desirait vivement que quelque savant se chargeât d'en publier une nouvelle édition, avec des notes qui en augmenteraient l'utilité. Schott en a inséré plusieurs morceaux dans le tome II de l'*Hispania illustrata*. II. *Viage por orden del rei Philipe à los reynos de Leon, y Galicia, y principado de Asturia*, etc., Madrid, 1765, in-fol. C'est la relation du voyage entrepris par Morales, dans différentes provinces d'Espagne, pour en visiter les reliques, les tombeaux et les manuscrits ; elle a été publiée par le P. Henri Florès, qui l'a fait précéder

de la Vie de l'auteur. On a encore de Morales une édit. des *OEuvres* de saint Euloge, avec des notes (V. EULOGE, XIII, 504). Il avoue, dans la préface, qu'il en a supprimé plusieurs passages pour de bonnes raisons. Mayans lui reproche justement d'avoir donné par-là aux éditeurs futurs l'exemple le plus funeste. C'est à Morales qu'on doit le recueil des *OEuvres* de son oncle, Perez de Oliva, Cordoue, 1588, in-4°. Il les a fait suivre d'une traduction espagnole du *Tableau* de Cébès, et de quinze *Discours* ou *Dissertations* sur divers objets de philosophie et de littérature. Dans l'un, il recommande fortement la culture de la langue espagnole, alors si négligée : dans les autres, il traite de l'importance des études de rhétorique ; de la différence des méthodes d'enseignement de Platon et d'Aristote ; de la nécessité de s'aider soi-même, pour mériter d'être aidé par la Providence ; de l'obligation aux juges de ne point céder aux mouvements de la colère, etc. Les vues de Morales ne sont pas profondes, mais claires et justes ; son style est naturel, précis, et souvent embelli d'images assorties au sujet (V. l'*Hist. de la littér. espagnole*, par Bouterweck, I, p. 369). On a donné une édition complète de ses œuvres, à Madrid, 1791-92. W—s.

MORALES (LOUIS). V. DIVINO.

MORALES (JEAN-BAPTISTE), célèbre missionnaire espagnol, né vers 1597, à Ecija, ville de l'Andalousie, prit jeune l'habit de saint Dominique, et se distingua bientôt par ses progrès dans la piété et dans les lettres. Il n'était encore que simple diacre, lorsque ses supérieurs le désignèrent pour la mission des îles Philippines. Le vaisseau qu'il mou-

tait, battu par la tempête, relâcha à Mexico, où Morales fut ordonné prêtre; et il arriva, en 1618, à sa destination. Il se rendit familier en peu de temps l'idiome des naturels du pays, et travailla sans relâche à leur instruction, avec un zèle que couronna le succès. Les missionnaires ayant conçu l'espoir de former un établissement dans le Mogol, le P. Morales y fut envoyé en 1629, avec quatre autres religieux, chargés de l'aider dans cette sainte entreprise: mais les difficultés qu'ils éprouvèrent, les contraignirent d'y renoncer. Il alla, en 1633, à la Chine, où les missionnaires de son ordre avaient pénétré deux ans auparavant, et il se fixa dans la province de Fokien. Il ne tarda pas à donner de nouvelles preuves du zèle qui l'animait pour les progrès de l'Evangile; mais la sévérité avec laquelle il proscrivit le culte des ancêtres, que toléraient les Jésuites comme une institution purement civile, lui attira de grandes persécutions de la part des mandarins; et il fut contraint de sortir de la Chine, en 1638. Il fut aussitôt député à Rome, par ses confrères, afin d'y rendre compte de l'état des missions de la Chine, et demander au Saint-Siège d'interposer son autorité pour faire cesser les abus résultant du défaut d'uniformité dans l'enseignement des matières de la foi. Le P. Morales courut de grands dangers dans ses voyages, et n'arriva qu'en 1643 dans la capitale du monde chrétien. Il remit au souverain pontife *dix-sept propositions*, qui furent imprimées et renvoyées à l'examen d'une congrégation; et il revint en Espagne travailler à augmenter le nombre des ouvriers évangéliques. Le pape condamna, par un décret du 12 septem-

bre 1645, tous les abus qu'avait signalés Morales; et celui-ci, muni d'une expédition de cette pièce importante, repartit pour la Chine, où il n'arriva qu'à la fin de décembre 1649. Il s'empressa d'y faire connaître la décision du Saint-Siège, et en assura la stricte exécution par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Cependant les Jésuites, ayant présenté la question sous tous ses points de vue, et montré que cette défense, observée à la rigueur, rendrait les conversions extrêmement rares et difficiles, obtinrent, en 1656, un décret du pape Alexandre VII, dont les dispositions annulaient toutes celles du premier. Le P. Morales n'en persista pas moins dans la conduite qu'il avait tenue jusqu'alors, et continua d'exiger des néophytes, avant de les admettre au baptême, une renonciation formelle à tout ce que le décret de 1649 qualifiait de pratiques superstitieuses. Il les combattit tant qu'il vécut, par ses discours et ses écrits; et il recommanda aux disciples qu'il avait formés, de ne jamais se relâcher à cet égard. Ce zèle missionnaire mourut dans la ville de Fo-ning-tcheou le 17 septembre 1664, emportant l'estime et les regrets mêmes de ses adversaires. Outre plusieurs écrits relatifs aux missions de la Chine, dont on trouvera la liste dans la *Biblioth. d'Échard* et *Quetif*, tome II, p. 612 et suiv., il avait composé une *Grammaire* et un *Dictionnaire Chinois*, dont ses confrères parlent avec éloge; et quelques *Opuscules ascétiques*, dans la même langue. W—s.

MORAND (JEAN), chirurgien français, né en 1658, fut un des plus habiles opérateurs de son temps. Il devint chirurgien-major de l'hôtel des Invalides, où il mourut, le 7

novembre 1726. Il n'a rien écrit sur la chirurgie. — Son fils, Sauveur MORAND, né à Paris, en 1697, reçut de lui les premiers éléments de la chirurgie. Il professa lui-même les principes de cet art, et fut nommé, en 1730, censeur royal et chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité. En 1739, il devint chirurgien-major des Gardes - Françaises, et mourut le 21 juillet 1773, chirurgien en chef de l'hôtel royal des Invalides. Il était membre des académies royales des sciences et de chirurgie, de la plupart des autres académies nationales et étrangères, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Il fut un des premiers protecteurs du célèbre anatomiste Sabatier, et il lui donna sa fille en mariage. Il a laissé : *Traité de la taille au haut appareil*, etc., avec une dissertation de l'auteur, et une lettre de Winslow sur la même matière, Paris, 1728, in-8°; trad. en anglais, par Douglas, Lond., 1729, in-8°. Ce fut après la publication de ce Traité, que l'auteur entreprit le voyage de Londres, pour être témoin de la manière dont Cheselden pratiquait alors l'opération de la taille. De retour à Paris, Morand adopta la méthode du chirurgien anglais, et la simplifia même par la suite, en cessant de distendre la vessie par une injection d'eau tiède, et en se bornant à repousser avec le doigt les intestins qui tendaient à faire hernie. II. *Éloge historique de Mareschal, premier chirurgien du roi*, Paris, 1737, in-4°. III. *Réfutation d'un passage du Traité des opérations* publié en anglais par Sharp, Paris, 1739, in-12. IV. *Discours pour prouver qu'il est nécessaire à un chirurgien d'être lettré*, Paris, 1743, in-4°. V. *Recueil d'expériences et d'observations sur la pierre*

(avec Bremond), Paris, 1743, 2 vol. in-12. VI. *L'Art de faire des rapports en chirurgie*, Paris, 1743, in-12. VII. *Catalogue des pièces d'anatomie, instruments, machines qui composent l'arsenal de chirurgie à Pétersbourg*, Paris, 1759, in-12. Cette collection fut faite par les soins de Morand, et toutes les pièces d'anatomie artificielles furent exécutées par une Dlle. Bihéron, et envoyées ensuite dans la capitale de la Russie, qui manquait alors de tout ce qui pouvait faciliter l'étude de la chirurgie. VIII. *Opuscules de Chirurgie*, Paris, 1768, in-4°, seconde partie, Paris, 1772, in-4°; trad. en allemand, Leipzig, 1776. Les Recueils de l'académie des sciences, et de l'académie royale de chirurgie, contiennent des Mémoires fort intéressants sur différents points de la science, que l'auteur a traités, et qu'il serait trop long d'énumérer. Son *Éloge* par Grandjean de Fouchy se trouve dans la même collection, année 1773, H. p. 99. P. et L.

MORAND (JEAN-FRANÇOIS-CLÉMENT); fils du précédent, naquit à Paris, en 1726; il fut reçu docteur en médecine, en 1750, et professeur d'anatomie. L'académie des sciences le nomma son bibliothécaire; il devint membre de la plupart des sociétés savantes étrangères, et mourut en 1784. Nous citerons de lui : I. *Histoire de la maladie singulière et de l'examen du cadavre d'une femme devenue en peu de temps toute contrefaite par un ramollissement général des os*, Paris, 1752, in-12, fig. La pièce anatomique se trouve encore dans les cabinets de la faculté. II. *Nouvelle description des grottes d'Arcy*, Lyon, 1752, in-12. III. *Lettre à M. Leroi, au sujet de la fem-*

mé Suppiat, Paris, 1753, in-12. IV. *Éclaircissement abrégé sur la maladie d'une fille de Saint-Geome*, Paris, 1754, in-4°. V. *Recueil pour servir d'éclaircissement détaillé sur la maladie de la fille de Saint-Geome*, Paris, 1754, in-12. VI. *Lettre sur l'instrument de Roonhuysen*, Paris, 1755, in-12. VII. *Lettre* (à M. Lecamus) *sur les médecins-chirurgiens du Val d'Ajot*, 1755, in-12. VIII. *Lettre sur les antiquités trouvées à Luxeul*, et sur les eaux thermales de cette ville, insérée dans le journal de Verdun, cahier de mars, 1756. IX. *Mémoire sur les eaux thermales de Bains, comparées dans leurs effets avec celles de Plombières*, inséré dans le tome vi du Journal de médecine, année 1757. X. *Du charbon de terre et de ses mines*, Paris, 1769, in-fol. XI. *Mémoire sur la nature, les effets, propriétés et avantages du charbon de terre, appréte pour être employé commodément, économiquement et sans inconvénient, au chauffage et à tous les usages domestiques*, Paris, 1770, in-12, avec figures. XII. *L'Art d'exploiter les mines de charbon de terre*, 1769-79, in-fol., fig., fait partie de la collection des arts et métiers, publiée par l'académie des sciences. XIII. *De peritissimi et clarissimi parentis morte merentis, epistola ad omnes academias que patrem in gremium asciverant*, Paris, Quillau, in-8°. de 8 pag. La même, traduite en français, avec beaucoup de notes, in-8°. de 16 p., fut envoyée, comme une circulaire, aux quatorze académies ou corps littéraires auxquels appartenait Sauveur Morand. XIV. *Éloge* du même, inséré à la tête du Catalogue de ses livres. L'Éloge de Jean-François-

Clément Morand se trouve dans le Recueil de l'académie des sciences, 1784, H., p. 48. P et L.

MORAND (PIERRE DE), poète dramatique, né à Arles, en 1701, fut destiné au barreau; mais entraîné par son penchant vers les Muses, il négligea Thémis pour les suivre. Il mit beaucoup de zèle au rétablissement de l'académie de musique d'Arles, et prononça un discours pour l'ouverture, qui eut lieu en 1729, et qui coïncida avec les fêtes de la naissance du Dauphin, dont il a donné la description. Morand vint à Paris, en 1731, et fut admis aux réunions littéraires du comte de Clermont, et à la petite cour de la duchesse du Maine. Il composa, en 1732, pour la duchesse de Bourbon, mère du premier de ces princes, un *Diversissement* en forme de prologue; et en 1734, un autre *Prologue* pour l'ouverture du théâtre de la duchesse du Maine. Le 7 avril suivant, il fit représenter sur ce théâtre la tragédie de *Tégis*, précédée aussi d'un *Prologue*; et les applaudissements qu'elle y obtint le déterminèrent à la donner, en 1735, au Théâtre-Français; elle eut onze représentations, et fut imprimée la même année: cette pièce offre de l'intérêt et beaucoup d'intelligence de l'art dramatique; mais le style en est faible. La tragédie de *Childeric*, jouée en 1736, est mieux conçue, et intriguée à la manière de l'*Héraclius* de Corneille; on y trouve des caractères soutenus, des situations attachantes, des sentiments nobles, exprimés quelquefois en vers énergiques. Cependant la première représentation en fut orageuse: au cinquième acte, un plaisant du parterre, voyant sortir de la foule qui obstruait alors les cou-

lisses¹, le capitaine des gardes, chargé d'une lettre pour Clovis, s'écria : *Place au facteur* ; cette saillie excita une risée générale, qui détruisit l'illusion du dénouement. Le public se montra plus juste aux représentations suivantes ; la pièce en eut huit, et fut imprimée en 1737, telle qu'elle avait été jouée, avec une épître dédicatoire à la reine. A la deuxième édition, en 1751, l'auteur fit disparaître ce qui avait mis le parterre en gaîté, et changea même tout le dénouement. C'est dans cette tragédie que se trouve le vers suivant, qui fut fort applaudi :

Tenter est des mortels, réussir est des dieux.

Morand s'était marié en Provence : sa belle-mère, qui par son humeur intraitable avait obligé son mari de se séparer d'elle, réussit également à brouiller les jeunes époux ; et Morand ne put recouvrer sa femme qu'en filant avec elle une seconde intrigue amoureuse, et en l'enlevant, pour ainsi dire, à sa mère. Mais celle-ci lui intenta un procès, et publia un horrible *factum* contre lui. Il arrangea cette histoire pour la scène italienne, sous le titre de l'*Esprit de divorce*. Cette comédie, qu'il fit jouer et imprimer en 1738, et qu'il dédia à sa femme, fut très-bien accueillie. Mais on désapprouva que Dorante se mît aux genoux de Lucinde. On trouva aussi le caractère de M^{me}. Orgon trop odieux et hors de nature. Morand crut devoir s'avancer sur le théâtre, et assurer le public que ce caractère, pour être invraisemblable, n'en était pas moins fort au-dessous de la vérité. Lorsqu'à la fin du spectacle, on vint annoncer la seconde représentation de l'*Esprit de divorce*, quelqu'un dit tout haut : *Avec le compliment de*

l'auteur. Morand se croit insulté, et jette avec fureur son chapeau dans le parterre, en criant : *Celui qui veut voir l'auteur, n'a qu'à lui rapporter son chapeau*. — Puisque l'auteur a perdu la tête, répond un autre malin, il n'a pas besoin de chapeau. On arrête Morand, et on le conduit chez le lieutenant de police, qui lui reproche sa vivacité et lui interdit le spectacle pendant un mois. La pièce fut retirée ; mais le public l'ayant redemandée, elle eut beaucoup de succès pendant neuf représentations, qui ne furent interrompues que par la clôture des théâtres. Cette comédie, le meilleur ouvrage de l'auteur, est bien conduite, vivement dialoguée, et mériterait, ainsi que *Childeric*, de reparaitre sur la scène. Au reste, la confiance que Morand avait faite au public, lui valut un nouveau procès en diffamation de la part de sa belle-mère, dans lequel il fut condamné à de gros dommages envers elle. Les autres pièces de Morand sont : I. *L'Enlèvement imprévu*, comédie, non représentée. II. *Les Muses*, sorte d'ambigu, joué en 1738, par les comédiens italiens, et composé d'un *Prologue*, de *Phanazar*, tragédie en un acte, imprimée depuis, sous le titre de *Menzikof*, et dédiée à l'impératrice Anne Ivanowna ; d'*Agathine*, pastorale, et d'*Orphée*, ballet-pantomime. III. *La Vengeance trompée*, comédie jouée à Arles, en 1743. IV. *Mégare*, tragédie, sifflée par une cabale, au Théâtre-Français, en 1748, et dont la seconde représentation, long-temps annoncée avec des changements, n'a jamais eu lieu. Le rôle de Mégare est très-dramatique, et offre de grandes beautés. A la fin de la pièce, quelqu'un demanda la liste des morts.

La plaisanterie était bien déplacée, puisqu'il ne meurt dans cette tragédie que deux personnages : mais la scène du *chapeau* avait indisposé le public contre Morand. V. Les *Amours des grands hommes* (Solon, Cyrus et Pétrarque), ballet héroïque, en trois actes, précédés d'un *Prologue*. VI. Les *Peines de l'amour*, ballet héroïque composé d'un *Prologue*, et des actes d'*Ulysse* et *Pénélope*, de *Floristan* et *Calénis*, et d'*Hero* et *Léandre*. VII. Les *Travaux d'Hercule*, autre ballet héroïque, dont il ne reste que le prologue, avec la première et la cinquième entrée. Les autres entrées se composaient de l'opéra de *Mégare*, mis en tragédie par l'auteur. Aucun de ces trois ballets n'a été représenté. Toutes ces pièces ont été réunies et imprimées sous ce titre : *Théâtre et œuvres diverses de Morand*, Paris, 1751, 3 vol. in-12, qui contiennent de plus : VIII. *Dix divertissements*, sorte de petits opéras en un acte, dont quelques-uns ont été exécutés sur des théâtres particuliers. IX. Des *Cantates*, des *Cantatilles*, des *Poésies fugitives*, des *Discours*, etc. On a aussi de lui : X. *Justification de la musique française, contre la querelle qui lui a été faite par un Allemand et un Allobroge, adressée au coin de la reine, le jour qu'avec Titon et l'Aurore, elle s'est remise en possession de son théâtre*, Paris, 1754, in-8°. L'auteur y attaque vivement Grimm et J.-J. Rousseau, et il prouve que celui-ci a pris une grande partie de ce qu'il a écrit sur la musique française, dans le *Droit des beaux-arts*, par Estève. Cette brochure de Morand a été mal-à-propos attribuée à Estève lui-même, et au chevalier de Mouhy. XI. Le *Pot de cham-*

bre cassé, tragédie pour rire, ou comédie pour pleurer, en un acte et en vers, précédée d'une *Préface sérieuse*, et composée avec Guéret et Gaubier, ancien valet-de-chambre du roi, Paris, s. d. (1749) in-8°. (1) XII. Morand a été, avec Rousseau de Toulouse et l'abbé Prévost, l'un des fondateurs du *Journal encyclopédique*, qui commença en 1756. Malheureux en mariage et au théâtre, accablé de revers de toute espèce, Morand ne conserva que son courage et sa gaieté. Reçu avocat au parlement de Paris, en 1739, il cessa d'être porté sur la liste annuelle de l'ordre, en 1755. Il avait été nommé, en 1749, correspondant littéraire du roi de Prusse; mais des envieux lui firent perdre cette place, au bout de huit mois. Un trait bien marqué du malheur qui le poursuivait, c'est que ses dettes se trouvaient payées à sa mort, et qu'au premier janvier de l'année suivante, il allait toucher le premier quartier de cinq mille francs de rentes qui lui restaient. Cette circonstance n'attrista point ses derniers moments. Il disposa, en faveur d'un neveu et d'une nièce, d'un bien dont il n'avait pu jouir; et parodiant le testament de Crispin, dans le *Légataire*, il donna aux *item* des inflexions comiques qui faisaient rire tous les assistants. Il s'entretint ensuite de vers, de prose et de nouvelles, avec quelques amis : ayant appris la victoire d'Hastembeck, remportée, le 26 juillet 1757, par le maréchal d'Estrées,

(1) C'est par une erreur typographique, qu'on trouve la date 1767, dans le *Dictionnaire des anonymes* de M. Barbier. Il y a beaucoup d'incertitude sur les noms des auteurs de cette pièce, attribuée généralement à Grandval seul, ou en société avec Guéret et Gaubier. Nous pensons que Morand n'a fait que le *Discours préliminaire*, et l'épître dédicatoire à l'ombre de Molière.

sur le duc du Cumberland, il parodia ainsi le fameux vers de Mithridate :

Et mes derniers regards ont vu fuir les *Anglais*.

Il mourut le 5 août suivant. Les ouvrages de Morand manquent de grâce et de coloris ; mais on y trouve du sens , des idées , de l'esprit , et une grande connaissance de l'art dramatique , ainsi que de la scène lyrique et de la chorégraphie. A—T.

MORAND (JEAN-ANTOINE), architecte , né à Briançon , en 1727 , quitta la maison paternelle à l'âge de treize ans , afin de se livrer à son goût pour les arts : contrarié par sa famille , qui voulait l'élever pour l'état ecclésiastique , de Lyon où il avait commencé à se faire connaître , il se rendit à Paris , pour étudier la perspective et la décoration sous le célèbre Servandoni. Soufflot fut son second maître et son ami ; et en 1757 , Morand exécuta , d'après les plans de ce grand artiste , la salle de spectacle de Lyon , dont les décorations donnèrent l'idée la plus favorable de son talent. On applaudissait surtout à ses peintures à fresque. Sa réputation le fit appeler à Parme , en 1759 , à l'époque du mariage de l'archiduchesse avec l'empereur , pour construire un théâtre à machines ; son habileté répondit à l'attente de ses illustres patrons , et força même le suffrage des artistes d'Italie. Morand rapporta de son séjour à Rome de nouvelles connaissances , qu'il fit servir encore à l'embellissement de Lyon. Il présida , en partie , à la construction des édifices qui bordent le quai Saint-Clair ; et , en 1762 , il traça un plan d'agrandissement de Lyon , connu sous le nom de *projet de la ville circulaire*. Si l'on avait suivi ses vues , on aurait disposé

quatre quais le long du Rhône et de la Saône ; les distances auraient été rapprochées , résultat si précieux pour une place de commerce , et de vastes terrains auraient considérablement augmenté de valeur. L'administration préféra le projet de l'architecte Perrache. L'exécution du plan de Morand était subordonnée à la confection d'un pont qui devait suppléer à l'insuffisance de l'unique pont en pierres jeté jusque-là sur le Rhône. Il offrit de faire cette construction en bois : à ce moyen économique , on opposa quelque temps la fragilité d'un pareil ouvrage placé sur un fleuve si rapide. L'architecte répondit en élevant , dans l'espace de trois ans , le pont qui garde son nom : il est porté sur dix-sept arches , dans une longueur de six cent quarante pieds , et une largeur de quarante-deux ; et des formes élégantes et légères en dissimulent la solidité. L'école des ponts-et-chaussées a donné son approbation aux principes qui ont présidé à cette construction ; et leur exposition fait partie de son enseignement. MONSIEUR (aujourd'hui Louis XVIII) , passant à Lyon , en 1775 , fit un accueil flatteur à Morand , et obtint pour lui la décoration de l'ordre de Saint-Michel , qu'il s'appliquait à relever. Lors du siège de Lyon , révolté contre l'anarchie de 1793 , Morand mit en usage toutes les ressources de son art pour la conservation de son pont. Il le défendit long-temps et avec succès contre l'explosion d'une machine infernale , essayée par Dubois de Crancé. Proscrit après le siège , il porta sa tête sur l'échafaud , le 24 janvier 1794.

F—T.

MORANDE (CHARLES THEVENOT DE), pamphlétaire et journaliste , naquit , en 1748 , à Arnai-le-

Dûc, où son père était procureur : on l'envoya faire ses études à Dijon , et il les interrompit par de fréquents écarts. Son père lui ayant un jour refusé de l'argent, de dépit, le jeune Thévenot s'enrôla dans un régiment de dragons ; il ne se faisait point encore appeler Morande : il ne prit ce nom que lorsqu'il embrassa la profession de chevalier d'industrie. Cette fois il se laissa vaincre par la bonté paternelle, qui rompit son engagement, et il promit de s'occuper sérieusement de la procédure ; mais bientôt, emporté par son penchant pour l'intrigue et la dissipation, il vint à Paris, et y attira les regards de la police. Des désordres crapuleux, des filouteries et d'autres actes déshonorants, excitèrent la sollicitude de sa famille ; elle obtint des lettres-de-cachet pour le faire enfermer, d'abord au Fort-l'Évêque, puis à Armentières. Élargi au bout de quinze mois, il passa en Angleterre, où la composition de quelques libelles devint sa ressource. Son *Philosophe cynique*, et ses *Mélanges confus sur des matières fort claires*, Londres, 1771, in-8°, quoique beaucoup d'impudence en fit tout le sel, trouvèrent un certain nombre de lecteurs. Encouragé par ce succès, il noircit ses crayons, et publia, l'année suivante, le *Gazetier cuirassé*, ou *Anecdotes scandaleuses de la cour de France*, (1772.) in-12, (avec des *Recherches sur la Bastille*, etc., qui ont une pagination particulière,) tissu de calomnies grossières contre tout ce qu'il y avait de considérable dans son pays. Il n'avait laissé aucune trace d'esprit dans ces pages satiriques : il en montra davantage en spéculant sur la révélation des premiers scandales de la vie de M^{me}. Dubarry, révélation dont il

menaça la favorite. Beaumarchais, chargé d'une mission secrète à Londres, reçut l'ordre d'acheter le silence du libelliste ; celui-ci se contenta d'une somme de cinq cents guinées, et d'une pension de quatre mille francs, dont la moitié reversible à sa femme. Il se crut un moment appelé, comme l'Arétin, à rançonner les puissances. Voltaire aussi en était une : pour lui arracher un tribut, Morande l'avertit qu'il avait en main le moyen de le diffamer. Le philosophe, accoutumé à commander à l'opinion, répondit aux ouvertures d'un aussi méprisable adversaire, en les rendant publiques. Le comte de Lauragnais, depuis duc de Brancas, fit mieux encore : il distribua des coups de canne à Morande, dont il eut soin d'exiger quittance. La pension que Louis XV payait à celui-ci, fut supprimée sous le règne suivant. La condition qui enchaînait la plume de Morande, n'existant plus, il fit paraître, en 1776, les *Anecdotes secrètes sur la comtesse Dubarry*. Le salaire qu'il recevait, comme agent de la police française, et le produit d'une feuille périodique qu'il rédigeait sous le titre de *Courrier de l'Europe*, lui donnaient les moyens de tenir à Londres un état de maison assez agréable. Ce fut sur ses dénonciations que Brissot fut mis à la Bastille, comme auteur d'un pamphlet : le *Diable dans un bénitier*. Morande se vengeait ainsi des mépris du publiciste de Chartres. Revenu en France à l'époque de la révolution, il se retrouva en lutte avec ce même Brissot ; mais leur position devint bientôt inégale, autant que leur talent. Tandis que ce dernier prenait de l'ascendant comme écrivain politique, Morande demeura effacé dans la foule des jour-

nalistes. Son audace, qui avait fait ses succès en d'autres temps, ne fut plus un titre pour être remarqué, dès que la presse fut libre. Flottant entre les partis, il finit par se rendre suspect à celui qui dominait. L'*Argus patriotique*, publié par lui, depuis le mois de juin 1791 jusqu'au 10 août 1792, fut signalé comme une feuille indirectement favorable à la cour, et l'auteur périt dans les massacres de septembre. Nous devons dire qu'il n'avait pas mérité cet honneur.

F—T.

MORANDI-MANZOLINI (ANNE), professeur d'anatomie à l'université de Bologne, naquit dans cette ville en 1716. Cette dame avait étudié le dessin et la sculpture, lorsqu'ayant épousé, en 1740, J. Manzolini, habile anatomiste, elle apprit de lui la science qu'il professait. Elle s'adonna ensuite à l'art de modeler en cire les diverses parties du corps humain : elle y obtint de grands succès, et parvint à représenter la nature avec beaucoup d'exactitude, particulièrement les organes externes et internes de la génération, ainsi que le *fœtus* dans toutes les positions qu'il occupe sous l'*utérus*. Ces préparations étaient destinées à l'instruction des sages-femmes. Après la mort de son mari, arrivée en 1755, Anne Morandi fut pourvue d'une chaire d'anatomie; et sa réputation, comme modeluse en cire, s'étant étendue dans toute l'Europe, diverses académies se l'agrégerent. Elle reçut des offres brillantes pour aller s'établir, soit à Milan, soit à Londres, soit à Saint-Petersbourg; mais l'amour de la patrie les lui fit refuser. Toutefois elle s'acquitta envers ces différentes villes, en enrichissant leurs cabinets de nombreuses préparations anatomiques en ci-

re, accompagnées des explications convenables. Le sénateur comte Girolamo Ranuzzi lui acheta la collection de ses préparations, ses instruments et ses livres, et fit placer le tout dans son magnifique palais, où il accorda un appartement à cette femme célèbre. Les savants et les étrangers les plus illustres vinrent l'y visiter. L'empereur Joseph II lui prodigua les plus honorables applaudissements lors de son passage à Bologne. Elle mourut en 1774. L'art de représenter les parties anatomiques et pathologiques du corps humain a fait depuis de grands progrès, et il est aujourd'hui fort répandu en Europe. Paris possède en ce genre, dans le *Muséum* de la Faculté de médecine, des richesses qui effacent celles que l'on admirait naguère à Florence (V. FONTANA, XV, 197).

F—R.

MORANT (PHILIPPE), antiquaire et biographe anglais, né, en l'an 1700, dans l'île de Jersey, occupa plusieurs bénéfices dans le comté d'Essex, et publia un grand nombre d'ouvrages dont nous citerons seulement : 1°. *Histoire et antiquités de Colchester*, 1784, in-folio, réimprimé en 1768. — 2°. Tous les articles de la *Biographia britannica* (1739-1760, en 7 vol. in-fol.), signés de la lettre C, et de plus l'article *Stillingfleet*. — 3°. *L'Histoire du comté d'Essex*, 1760-1768, 2 vol. in-folio. Il prépara, pour l'impression, les rôles du parlement, jusqu'à la seizième année du règne d'Henri IV. Ce travail a été continué par Th. Astle, qui épousa sa fille unique. Ph. Morant mourut le 25 novembre 1770.

L.

MORARD DE GALLE (JUSTIN-BONAVENTURE), était né à Goncelin, en Dauphiné, le 30 mars 1741, de

parents, nobles, qui, le destinant à l'état militaire, le firent inscrire, dès l'âge de onze ans, dans les gendarmes de la garde. Dominé par un goût décidé pour la marine, il y entra, en 1757, comme garde du pavillon; et au mois de janvier suivant, il fut embarqué sur l'*Écureuil* où il remplit, dès-lors, les fonctions d'officier. Il passa successivement sur les frégates la *Fleur de lys* et l'*Hermine*, et sur le vaisseau le *Sceptre*: nommé enseigne en 1765, il s'embarqua sur l'*Héroïne*. Cette frégate était destinée à croiser sur les côtes de Barbarie, pour arrêter les corsaires qui infestaient la Méditerranée. Le comte de Grasse, qui commandait l'*Héroïne*, avait été témoin, dans plus d'une circonstance, de la bravoure du jeune Morard de Galle; il le chargea d'aller brûler un corsaire algérien qui était en vue: l'entreprise était d'autant plus périlleuse que ce bâtiment s'était réfugié sous la protection d'une des batteries de la côte. La nuit arrivée, notre intrépide enseigne s'embarque dans un canot, arrive auprès du corsaire, et lui applique une chemise soufrée. L'explosion qui eut lieu une demi-heure après, annonça au commandant de l'*Héroïne* que ses ordres étaient exécutés. Lors du bombardement de Larachie (26 juin 1765), Morard de Galle était détaché sur l'*Etna*, qui y prit une part très-active. Après différentes campagnes dans l'Inde et en Amérique, sur la *Normande*, le *Sphinx*, la *Perle*, et l'*Aurore*, il revint à Brest, où il fut attaché à la direction des constructions, jusqu'en 1776, qu'il s'embarqua sur la *Dédaigneuse*, et ensuite sur le vaisseau le *Rolland*, dans l'escadre de M. Du chaffaut. Promu, en 1777, au grade

de lieutenant, il passa sur le vaisseau la *Ville de Paris*, et assista au combat d'Ouessant (27 juillet 1778). Il était sur le vaisseau la *Couronne*, faisant partie de l'armée combinée, sous les ordres de M. de Guichen, aux combats des 17 avril, 15 et 19 mai 1780. L'année suivante, il fut embarqué, comme capitaine en second, sur l'*Annibal*, dans l'escadre du marquis de Suffren. Au combat de la Praya (16 avril 1781), M. de Trémigon, qui commandait ce vaisseau, fut blessé grièvement dès le commencement de l'action; Morard de Galle, quoiqu'ayant déjà reçu cinq blessures, le remplaça, et contribua puissamment au gain de cette bataille. En récompense de sa belle conduite, M. de Suffren le nomma capitaine de vaisseau, et ce choix fut ratifié par la cour. M. de Trémigon, guéri de ses blessures, reprit son commandement; et le capitaine Morard de Galle passa sur la frégate la *Pourvoyeuse*. L'*Annibal* ayant été pris sur les Anglais, le commandement lui en fut confié; et il participa, avec ce vaisseau, aux combats des 17 février, et 12 avril 1782, ainsi qu'à ceux des 6 juillet et 3 septembre suivants, dans lesquels il reçut encore trois blessures graves. Sa santé se trouvant altérée par suite des fatigues qu'il avait éprouvées, il obtint, du bailli de Suffren, la permission de quitter son commandement pour aller se rétablir à l'île de France. Il y était à peine depuis quelques mois, lorsqu'il reçut l'ordre de s'embarquer comme capitaine en second sur le vaisseau l'*Argonaute*, qui rejoignait l'escadre devant Gou delour; et il y prit part au combat du 20 juin 1783. Il passa successivement sur divers vaisseaux et frégates, et continua de remplir un service

très-actif, jusqu'en 1790, que l'état de sa santé le força une seconde fois de quitter l'Inde pour revenir en France. Promu au grade de contre-amiral, au mois de juillet 1792, il porta son pavillon sur le *Républicain*, comme commandant une division de l'armée navale. Nommé vice-amiral l'année suivante, il fut destiné à commander la station de Saint-Domingue; mais de nouveaux ordres ayant réuni sous son commandement trois vaisseaux et sept frégates, il sortit de Brest, avec cette escadre, et tint la mer pendant quelques mois, pour protéger la rentrée des bâtimens du commerce dans nos ports. A l'époque où la terreur couvrait la France de deuil, Morard de Galle fut destitué et arrêté; puis réintégré, nommé commandant des armes au port de Brest, et ensuite amiral de l'armée navale qui s'y trouvait réunie. Lors de la création du sénat (déc. 1799), il fut appelé à en faire partie; et quelque temps après, il fut fait comte, grand-officier de la Légion-d'honneur, et titulaire de la sénatorerie de Limoges. Il était retiré à Guéret, depuis plusieurs années, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva presque subitement, le 23 juillet 1809, à l'âge de 68 ans. Peu d'hommes de mer ont fourni une carrière aussi remplie que cet amiral: il comptait trente-sept campagnes, avait exercé onze commandemens, et assisté à quinze combats, dans lesquels il avait reçu huit blessures.

H—Q—N.

MORATA (*OLYMPIA FULVIA*), l'une des femmes les plus savantes de son siècle, naquit à Ferrare en 1526. Son père (F. MORATO), ayant remarqué ses dispositions, mit tous ses soins à les cultiver; et elle fit de rapides progrès dans la philosophie

et dans les langues anciennes: admise à partager les leçons de la jeune princesse Anne d'Este, elle devint l'objet de l'admiration de toute la cour par la facilité avec laquelle elle répondait en grec et en latin aux questions qui lui étaient adressées. Le séjour qu'elle fit dans une cour aussi polie, fut sans doute avantageux au développement de son esprit; mais elle s'y familiarisa avec les nouvelles opinions que partageait et protégeait secrètement la duchesse de Ferrare. Elle revint dans sa famille pour soigner son père dans sa dernière maladie; et ayant perdu les bonnes grâces de la duchesse, elle se trouva seule avec une mère infirme, sans fortune et sans appui, chargée de l'éducation de trois sœurs et d'un frère, en bas âge. Ayant épousé, en 1548, André Grundler, jeune médecin, qui venait d'achever ses cours à Ferrare, elle le suivit en Allemagne, avec Emile son jeune frère, qu'elle instruisait dans les langues. Après avoir demeuré quelques mois à Augsbourg, les deux époux se rendirent dans leur famille à Schweinfurt; mais le marquis de Brandebourg en ayant fait sa place d'armes; cette ville fut cernée par les troupes de l'Empire: après un siège de quatorze mois, elle fut prise d'assaut, livrée au pillage et réduite en cendres. Olympia n'échappa qu'avec peine à mille dangers; dépouillée par les soldats qui ne lui laissèrent que sa chemise, échevelée, nus pieds, elle suivit son mari, emmenant son jeune frère; et tous les trois parcoururent une partie de la Franconie, repoussés de tous les lieux où ils se présentaient. Enfin, le comte d'Erbach leur accorda un asile dans ses domaines; et peu après, Grundler fut appelé à Heidelberg pour y professer la mé-

decine. Mais la santé de Morata, affaiblie par les maux qu'elle avait soufferts, ne put se rétablir; et après avoir languï pendant une année, elle mourut, le 26 octobre 1555, n'ayant pas encore vingt-neuf ans. Son mari et son frère lui survécurent quelques mois, et furent inhumés à côté d'elle, dans un tombeau élevé par l'amitié, offrant une double épitaphe, rapportée par Nicéron. Les ouvrages d'Olympia avaient été détruits en partie dans l'incendie de Schweinfurt. Cœl. Secund. Curion, son ami, en a recueilli les fragments échappés aux flammes, et les a publiés sous ce titre : *Olympiæ Fulviæ Moratæ, fæminæ doctissimæ ac planè divinæ, opera omnia quæ hactenus inveniri potuerunt*, Bâle, 1562, in-8°. : ce recueil, reproduit avec quelques augmentations, en 1570 et 1580, contient des lettres et des harangues de Curion (V. CURION, X, 371). Les écrits de Morata sont : *Trois discours* prononcés à la cour de Ferrare, sur les *Paradoxes* de Cicéron, qu'elle devait expliquer à une assemblée choisie. — *L'Eloge de Mut. Scevola*, gr. lat. — La traduction latine de *Deux nouvelles* de Boccace. — *Deux dialogues*. — *Deux livres de lettres*, et *Deux de vers* grecs et latins, la plupart sur des sujets pieux : on a justement reproché à Curion d'avoir négligé de ranger dans un ordre chronologique les *Lettres* d'Olympia, qui renferment des particularités intéressantes. La plupart des poètes contemporains ont exprimé leurs regrets de la mort de cette femme célèbre. De Thou en a fait mention dans son histoire; Giraldis, Tomasini, Melch. Adam, Th. de Beze, lui ont consacré des éloges. On peut consulter en outre Teissier, tome 1^{er}; les *Mémoires* de Nicéron,

tome xv; la Dissertation de George Louis Noltén, *De Olymp. Moratæ vitâ, scriptis, fatis et virtutibus*, Francfort, 1731, in-4°, réimprimée, avec une préface de J. Gust. Guill. Hesse, Francfort-sur-Oder, 1775, in-8°.; et celle de M. J. G. Knetschke, *De Olympiâ Fulviâ Moratâ*, Zittau, 1808, in-4°. W—s.

MORATIN (NICOLAS-FERNANDEZ), savant espagnol, était avocat, membre de l'académie latine, de la société économique de Madrid, et des Arcadiens de Rome. Il débuta en 1762, dans la carrière dramatique, par la comédie de *La Petimetra*, qui était, ainsi que l'indique le titre, écrite *con todo lo rigor de arte*. Jusque-là, la comédie espagnole avait suivi l'exemple donné par Lope de Vega, Calderon, Moreto, Solis, etc. Moratin se proposa de rapprocher le théâtre comique de sa nation de celui des Français. Il expose dans sa préface ce projet et les motifs qui doivent déterminer ses compatriotes à l'exécuter. Il s'essaya ensuite, avec peu de succès, dans la tragédie; par le sujet de *Lucrèce* : il fut plus heureux dans sa seconde tragédie, *Hormesinda*, jouée et imprimée en 1770. Cette pièce a été publiée avec les éloges de poètes distingués, tels qu'Yriarte, Ortega et Conti. *Hormesinda* fut en effet de toutes les pièces dramatiques de Moratin, celle que le public accueillit le mieux. *Guzman le Bon*, tragédie en trois actes, qu'il fit paraître en 1777, parut très-inférieure à la précédente. On trouva l'héroïne, *Maria Coronel*, trop larmoyante; et l'on blâma surtout l'auteur d'avoir présenté pour dénouement la mort de l'innocent don Pédro, et le triomphe du crime. Il fallait que l'idée de la tragédie fût encore bien confuse alors chez les

Espagnols, puisqu'ils blâmaient ce qui est commun à tant de tragédies modernes. Moratin composa aussi deux poèmes : *Diane* ou *l'Art de la chasse*, en six chants, Madrid, 1765, dont le style est en général d'une grande simplicité; et *Las naves de Cortès destruidas*, Madrid, 1785, chant épique, qui n'a été publié qu'après sa mort, avec les notes de son fils. Ce sujet (l'héroïsme de Cortez brûlant sa flotte) avait déjà été traité dans la *Hernandia* de Ruiz de Léon; et l'académie espagnole l'avait choisi, en 1777, pour sujet d'un prix qui fut accordé à Vaca de Guzman. Moratin est encore auteur d'une élogue (*Dorisa et Amarilis*), lue en 1778, à la distribution des prix de la société économique, et d'une *Lettre historique* sur l'origine et les progrès des combats de taureaux en Espagne, Madrid, 1777, 1801, in-8°, dans laquelle il cherche à prouver que ce divertissement national est antérieur à la domination des Romains dans la péninsule. Moratin avait rédigé en outre pendant quelque temps deux ouvrages périodiques : *El desengañador del teatro español*, et *El poeta*. Il mourut en 1780. Son fils, Léandre-Fernandez, qui, comme lui, a commencé par s'élever contre l'irrégularité du théâtre espagnol, tient actuellement le premier rang parmi les auteurs de comédies dans sa patrie. Il a préparé depuis long-temps une édition des poésies de son père. D—c.

MORATO ou MORETO (*FULVIO PELLEGRINO*), littérateur italien, né à Mantoue, vers la fin du quinzième siècle, de parents peu favorisés de la fortune, suivit la carrière de l'enseignement, et professa les belles-lettres dans différentes villes avec beaucoup de réputation. Attiré

à Ferrare par le duc d'Este, qui accordait une généreuse protection à tous les savants, il y ouvrit une école que s'empressa de fréquenter la jeune noblesse; mais accusé de partager en secret les opinions des novateurs (1), il fut obligé de quitter cette ville, et se retira à Vicence, vers 1530. Il passa ensuite à Venise, où sa réputation l'avait précédé; et il y reçut de la plupart des littérateurs un accueil distingué. Cependant les amis qu'il avait laissés à Ferrare continuaient d'agir en sa faveur, et il obtint la permission de revenir en cette ville, où l'on sait qu'il était de retour en 1538. L'éducation de sa fille (la célèbre Olympia Morata), la culture de la poésie, et la société de quelques amis dont il avait éprouvé le dévouement, occupèrent le reste de sa vie; et il mourut en 1547. On a de lui : I. *Il Rimario di tutte le cadentie di Dante e Petrarca*, Venise, 1528, in-8°; réimprimé dans la même ville, en 1529, 1533, 1550, et avec des additions, en 1565, in-8°. C'est le plus ancien Dictionnaire de rimes que l'on connaisse; sa publication a précédé de quarante-quatre ans celle du Dictionnaire de rimes par Jean Le Fevre, le premier qui ait paru en français (V. FEVRE, XIV, 468, et P. RICHELET). Moreto promet dans sa préface l'*Explication* des passages les plus obscurs du Dante et de Pétrarque; mais cet ouvrage n'a pas été terminé. II. *Carmina quædam latina*, Venise, 1533, in-8°; livre tellement rare qu'il n'a point été connu de Tiraboschi, ni des meilleurs bi-

(1) Tiraboschi conclut d'un passage d'une lettre de Calcagnini à Morato, que celui-ci avait publié un ouvrage favorable aux principes de la réforme; mais si cette conjecture est vraie, l'ouvrage est tombé dans un tel oubli, qu'on n'en connaît plus même le titre. Voy *Sier, littérat. d'Ital.*, tom. VII.

bliographes italiens. III. *Dei significato de' colori e de' mazzoli*, ibid., 1535, 1543, in-8°. C'est une introduction à la science du blason. IV. Une *Lettre* à Olympia, sur la prononciation de la langue latine, etc., imprimée dans le recueil des œuvres de sa fille (V. MORATA). On conserve en manuscrit, à la bibliothèque d'Este, ses *Commentaires* sur le quatrième livre de l'Énéide, les *Satyres* d'Horace, l'*Oraison* pour Archias, et la *Seconde Philippique* de Cicéron, et enfin sur le premier et le quatrième livre de la *Guerre des Gaules*, de César. W—s.

MORCELLI (ÉTIENNE-ANTOINE), antiquaire, né en 1737, à Chiari, dans la province de Brescia, fit ses études chez les Jésuites qui, voyant ses heureuses dispositions, l'attirèrent dans leur ordre, et l'envoyèrent, à l'âge de seize ans, au collège de Rome, d'où il passa à Fermo, puis à Raguse, pour y enseigner le latin. En 1771, il fut rappelé à Rome, et y obtint la chaire d'éloquence. Il professa avec beaucoup de succès, et ne négligea rien pour soutenir et répandre le goût des études classiques. Ce fut dans cette intention qu'il fonda l'académie d'archéologie au musée du P. Kircher, et y donna l'exemple du zèle pour la connaissance des antiquités, en composant plusieurs dissertations. Après la suppression de son ordre (1773), il se retira chez le cardinal Albani, et prit soin de la magnifique bibliothèque de ce prélat. Dans cette position, ayant du loisir pour le travail, et les plus grandes facilités pour les recherches savantes, il composa plusieurs ouvrages, notamment celui du *Style des inscriptions*. En 1791, il revint dans sa ville natale pour y exercer la charge

de prévôt du chapitre; et depuis lors il resta à Chiari, et devint le bienfaiteur de ses concitoyens. Il refusa l'archevêché de Raguse, pour n'être pas obligé de s'éloigner de sa patrie. Il fonda et dota, dans la ville de Chiari, une institution pour l'éducation des jeunes filles, améliora les écoles, fit présent à la ville de sa bibliothèque, et restaura plusieurs édifices, surtout les églises. M. Labus dit de Morcelli, que son extérieur était noble, sa démarche grave, ses traits réguliers et gracieux, son regard brillant, sa conversation sérieuse et savante, et que ces qualités, jointes à sa réputation d'homme juste, pieux et charitable, attiraient sur lui l'attention et l'admiration partout où il allait. L'abbé Morcelli passait pour l'homme qui possédait le mieux le style convenable aux inscriptions latines, genre dans lequel il surpassa beaucoup Emanuel TESAURO et Gui FERRARI (V. ces noms); et, dans toutes les solennités, on s'efforçait d'obtenir quelque inscription de sa main. Ce savant et pieux ecclésiastique est mort à Chiari le 1^{er}. janvier 1821. On connaît de lui : I. *De stylo Inscriptionum latinarum libri III*, Rome, 1780, in-4°. Cet ouvrage a reçu les éloges des antiquaires les plus distingués. L'auteur y mettait la dernière main, lorsque le cardinal Albani vint à mourir; aussi Morcelli le termine-t-il par un éloge en style lapidaire de son protecteur. En plusieurs endroits de son travail, il exprime un goût très-vif pour la littérature classique; et quelquefois il y ajoute des expressions un peu dures contre les lettres et les mœurs modernes. Une profonde érudition se montre dans tout le cours du livre : cependant les traits en sont bien choisis, et ne tendent qu'à

l'instruction. II. *Inscriptiones commentariis subjectis*, 1783, in-4°. C'est une suite du traité précédent ; l'auteur y range suivant l'ordre des sujets, les inscriptions latines qu'il a composées à l'imitation de celles des Romains ; et il les accompagne d'un commentaire pour justifier les expressions. Ce que l'on trouve de plus remarquable dans ce volume, c'est un essai de fastes des siècles de l'ère chrétienne, écrits à la manière des fastes du Capitole. III. *Παρεργον inscriptionum novissimarum ab anno 1784 Andrii Andreæ curâ editum*, Padoue, 1818, in-fol. Ce livre forme la suite des deux précédents, que l'on réunit ordinairement. IV. *Indication des antiquités de la maison Albani*, Rome, 1785. V. *Ancien calendrier de l'église de Constantinople*, traduit du grec en latin, et accompagné de notes, Rome, 1788, 2 vol. in-4°. Ce calendrier est fort important, et surpasse en antiquité tous ceux qui avaient été publiés jusqu'à présent. VI. *Explanatio ecclesiastica sancti Gregorii* (évêque de Girgenti), en dix livres, grec et latin, 1791. VII. *Africa christiana*, Rome, 1816, 3 vol. in-4°. On a encore de Morcelli deux livres de Sermons, 1785 ; trois petits vol. d'Œuvres ascétiques, 1820, et plusieurs petits Traités, tels que *Electorum, libri II*, 1814 ; *Agapeia*, 1816 (sur saint Agape, martyr, dont le corps fut donné par Pie VI à la ville de Chiari, et dont le culte fut établi par Morcelli dans son église) ; *De Agone Capitolino*, 1817 ; *Μιχαηλεια*, 1818. M. Labus se propose de publier les manuscrits de Morcelli, avec une Vie de ce savant. Il a fait insérer préalablement dans un journal de Milan une Notice sur l'abbé Morcelli, traduite dans la

Revue encyclopédique, février 1821, IX, 391-4. D—G.

MORDAUNT (CHARLES). V. PETERBOROUGH.

MORE (THOMAS), en latin *Morus*, grand-chancelier d'Angleterre, né à Londres, en 1480, était fils d'un des juges du banc du roi. Le cardinal Morton, archevêque de Canterbury, charmé de son caractère aimable et de ses heureuses dispositions, le reçut dans sa maison, et veilla sur sa première éducation, qu'il l'envoya terminer à Oxford. More fit des progrès aussi rapides que brillants dans tous les genres de littérature : au sortir de l'université, il suivit la carrière du barreau, et s'y acquit une telle réputation, qu'aussitôt qu'il eut atteint l'âge nécessaire pour entrer au parlement, il en fut élu membre ; et il y débuta par faire refuser un subside onéreux que voulait imposer Henri VII. Wolsey l'introduisit auprès de Henri VIII, et lui ouvrit la porte du conseil-privé. Ce monarque goûta beaucoup sa conversation, l'admit dans sa plus grande intimité, le nomma trésorier de l'échiquier, et l'employa dans plusieurs missions importantes, surtout aux conférences de Cambrai, où il eut beaucoup de part au traité qui fut conclu dans cette ville. Ses services furent récompensés, après la disgrâce de Wolsey, par la charge de grand-chancelier. Il n'est pas vrai qu'il fut le premier laïc qui eût occupé cette éminente place ; mais personne ne l'avait remplie avec autant de zèle, d'intégrité et de désintéressement. Aussi, lorsqu'il la quitta au bout de deux ans d'exercice, sa fortune se réduisait-elle à cent livres sterling de revenu. Ses enfants se plaignant quelquefois de ce qu'il ne profitait pas de son élévation pour

leur avancement : « Laissez-moi rendre la justice à tout le monde, » leur répondait-il ; votre gloire et mon salut en dépendent : ne craignez rien , vous aurez toujours le meilleur partage, la bénédiction de Dieu et des hommes. » More écoutait indistinctement tous les plaideurs. Il suffisait d'être pauvre pour obtenir une prompte justice. « La justice m'est si chère, disait-il, que si mon père plaidait contre le diable, et qu'il eût tort, je le condamnerais sans hésiter. » En moins de deux années, il fit expédier toutes les causes arriérées, dont quelques-unes l'étaient depuis vingt ans ; et tout se trouvait au courant quand il donna sa démission. Un de ses gendres, qui n'avait soutenu un procès que parce qu'il avait compté sur sa faveur, se plaignant de l'avoir perdu : « Je suis fils de Thémis, lui dit-il, et aussi aveugle que ma mère. » More connaissait à fond le caractère de Henri. Un de ses amis lui faisant un jour l'éloge de ce prince, qui s'était promené pendant deux heures dans le jardin du chancelier, le bras passé autour du cou de ce favori. « Je conviens qu'il est bon maître, répliqua-t-il ; cependant, malgré la faveur dont il m'honore, si cette tête qu'il vient de caresser pouvait lui gagner un château en France, il ne la laisserait pas long-temps sur mes épaules. » Il ne tarda pas à éprouver la vérité de cette conjecture prophétique. Comme tous les hommes éclairés de son temps, More désirait la réforme des abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement de l'Église, surtout dans l'excessive autorité que la cour de Rome exerçait sur celle d'Angleterre. Mais il prévit que les changements entrepris par Henri VIII iraient jusqu'à

briser les liens qui l'unissaient avec le Saint-Siège, et que le poste éminent qu'il occupait le mettrait dans le cas d'y prendre part : il se démit du grand-sceau, pour aller vivre en simple particulier dans sa maison de Chelsea, où il partagea tout son temps entre la prière, l'étude et les soins de sa famille. L'ombrageux monarque ne l'y laissa pas jouir long-temps des douceurs de la retraite. Persuadé que le suffrage d'un homme de son caractère et de sa réputation, dont la plume lui avait été fort utile pour répondre à Luther, donnerait un grand lustre à sa cause, Henri sonda ses dispositions ; et sur son refus de prêter le serment de *suprématie*, il le fit renfermer à la Tour, où il fut privé de ses livres qui faisaient sa plus douce consolation, et réduit à vendre ses meubles pour faire subsister sa nombreuse famille. Les menaces, les insinuations les plus captieuses, les offres les plus séduisantes échouèrent contre sa fermeté. Quand on lui opposait le statut du parlement qui avait prescrit le serment, il répondait que c'était une épée à deux tranchants, qui tuait ou l'âme ou le corps. Lui représentait-on qu'il ne devait pas se croire plus habile que le grand-conseil d'Angleterre. « J'ai pour moi, disait-il, le grand-conseil des Chrétiens, qui est toute l'Église. » Le solliciteur-général Rich, chargé d'instruire son procès, prit tour-à-tour le rôle d'ami et de juge, lui tendit toute sorte de pièges pour le surprendre, mêlant insidieusement des questions politiques et des questions religieuses, puis confondant à dessein les réponses sur les unes et sur les autres, pour en former un corps de délit. Son interrogatoire roula sur la question du divorce, sur celle de la suprématie,

et sur sa correspondance avec l'évêque Fisher. More répondit sur la première, qu'il s'en était expliqué franchement avec le roi; sur la seconde, qu'il n'avait point de caractère dans l'Eglise pour la décider, mais que le nouveau titre du monarque lui paraissait contraire à la doctrine dans laquelle il avait été élevé; et sur la troisième, que sa correspondance avec Fisher, prisonnier comme lui, et pour la même cause, n'avait d'autre objet que de s'encourager l'un et l'autre à une parfaite résignation dans le sort commun dont ils étaient menacés. Sa femme le conjurant de se soumettre à la volonté de Henry VIII, pour l'intérêt de ses enfants: « Ah! ma femme, lui dit-il, voulez-vous que j'échange l'éternité avec vingt années que je peux encore avoir à vivre? » Quand on vint lui annoncer sa sentence de mort, celui qui était chargé de la lui notifier, lui fit valoir comme une marque signalée de la clémence du roi, qu'il avait commué la peine de la potence en celle de la décapitation: « Dieu préserve mes amis d'une pareille faveur, lui répondit-il. J'espère que mes enfants n'en auront pas besoin. » Après la lecture de la sentence, il reprit son flegme ordinaire: il renouvela sa profession de foi sur la suprématie comme contraire à la loi évangélique qui a conféré la primauté spirituelle à saint Pierre et à ses successeurs; à la tradition de tous les siècles, où l'on ne trouvait pas un seul docteur qui fût d'avis qu'un laïc pût être le chef de l'Eglise; à toutes les lois de l'Angleterre, spécialement à la grande charte, qui avait reconnu tous les droits du souverain pontife, tels qu'ils existaient à l'époque où elle fut faite; au serment par lequel

le roi s'était engagé à son sacre de maintenir et défendre les droits de l'Eglise. La mort de More fut celle d'un martyr. Après s'être préparé au supplice par des actes de piété, il reprit sa gaieté naturelle. Monté sur l'échafaud, il se mit à genoux, fit ses prières à haute voix, embrassa l'exécuteur, et l'encouragea à faire son devoir. Il eut la tête tranchée sur la plate-forme de la Tour, le 6 juillet 1535: elle fut exposée pendant quatorze jours sur le pont de Londres, d'où sa fille, Marguerite Roper, la fit enlever, ainsi que son corps, qui était resté à la Tour. La tête, enfermée dans une coupe de plomb, fut enterrée à Saint-Dunstan de Canterbury, et son corps dans l'église de Chelsea. « Pour ce qui regarde la justice, le désintéressement, l'humilité et la véritable générosité, » dit Rapin Thoiras, More était un exemple au siècle où il vivait. Il avait beaucoup de sang-froid, l'air riant, l'abord facile. Il avait vécu à la cour sans orgueil; il parut sur l'échafaud sans faiblesse. On lui a reproché un trop fréquent usage de la plaisanterie, et dans des circonstances qui exigeaient beaucoup de gravité, comme dans les moments qui précédèrent son supplice. « Mais, » dit Colliers, il faut convenir que cette gaieté provenait de la sérénité d'une âme pure; que l'habitude de réfléchir sur la mort lui avait appris à en contempler les approches sans frayeur, de sorte que la vue de son supplice ne put produire aucune altération dans son caractère naturellement gai. » More passait pour un des hommes les plus aimables de son temps, et un des meilleurs littérateurs, dans un siècle très-fertile en gens de lettres. Il s'exprimait naturellement; son style

est élégant, d'une latinité pure. Il avait l'art de présenter les objets sous le côté le plus avantageux. Il avait cultivé la poésie avec succès : il connaissait parfaitement les lois, l'histoire sacrée et profane. Ses talents en politique brillèrent dans les négociations dont il fut chargé auprès de l'empereur et du roi de France. Son attachement à l'Eglise catholique ne se démentit jamais, quoiqu'il se permit quelquefois des plaisanteries sur les abus qui s'étaient introduits chez les moines. On l'a même accusé d'avoir contribué à la persécution que les Luthériens éprouvèrent sous Henri VIII. Ses ouvrages ont été recueillis en 2 vol. in-fol.; l'un, qui renferme tous ceux qu'il avait composés en anglais, Londres, 1559, et l'autre, où se trouvent tous ceux qui sont écrits en latin, Louvain, 1566. La plus connue de toutes ces pièces est son Utopie : *De optimo reipublicæ statu, deque novâ insulâ Utopiâ*, Louvain, 1516, in-4°; Bâle, 1518, in-4° : ouvrage allégorique, dans le goût de la République de Platon, quoique traité avec moins d'éloquence. C'est une débauche d'esprit qui lui échappa dans sa jeunesse. On y trouve de bonnes vues, et un grand zèle pour le bonheur public. Mais il y propose des opinions assez bizarres sur le suicide, le partage égal des biens, la tolérance des religions, et plusieurs autres chimères. Cet ouvrage a été traduit en anglais par Raphe Robinson, 1551 (réimprimé par les soins de Thomas Frognall Dibdin, Londres, 1809, 2 vol. in-8°.), et par Burnet. Nous en avons plusieurs traductions françaises, la première par Jean Leblond, Paris, 1550, in-8°; la seconde par Guendeville, Leyde, 1715, Amsterdam, 1730, in-12; la troisième,

par Th. Rousseau, 1780, 1789, in-8°, avec des notes, et une préface, qui contient le précis de la vie de l'auteur. Parmi ses autres écrits, on distingue : I. *La Vie de Richard III*, composée dans sa jeunesse, sous l'influence du cardinal Morton; ce qui l'a fait soupçonner de partialité en faveur de la faction Lancastrienne, à laquelle ce cardinal était dévoué : il n'y avait pas mis la dernière main; aussi manque-t-elle d'exactitude dans certains faits et dans quelques dates; — celle d'*Edouard V*, qu'il composa, dit Hume, pour charmer son loisir et exercer son imagination; celle de *Pic de la Mirandole*, qui n'est qu'une traduction du latin en anglais. II. Des *Lettres* écrites de sa retraite de Chelsea. III. *Quòd pro fide mors non sit fugienda*; fruit de sa réclusion à la Tour. IV. *Commentaria in sanct. Augustin., de Civitate Dei*. V. *Epistolæ ad academicos Oxonienses*. VI. *Defensio Erasmi contra Dorpium*. VII. Traduction latine de plusieurs dialogues de Lucien. VIII. Divers livres de controverse, de dévotion, des pièces de poésie, etc. M. Cuyley a publié, en anglais, les *Mémoires de Th. Morus*, avec une nouvelle traduction de l'Utopie, son Histoire de Richard III, et ses poésies latines, Londres, 1808, 2 vol. in-4°. La Vie de cet illustre martyr de la foi a été écrite, 1° par son gendre Will. Roper (Oxford, 1716, in-8°, publiée par Th. Hearne); — 2° par son arrière-petit-fils (1), 1627, in-4°, Londres, 1726, in-8°; trad. en allemand par C. G. Joecher, Leipzig, 1741, in-8°; — 3° par Stapleton, dans son *Tres*

(1) Thomas More, missionnaire catholique en Angleterre, puis chargé des affaires de cette mission en Espagne, mort en avril 1625.

Thomæ (les deux autres sont l'apôtre et l'archevêque de Canterbury), Douai, 1588, in-8°. — 4°. par le docteur Wordsworth dans son *Ecclesiastical Biography*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Lambeth, et que l'on croit de Harpsfield, etc. Sa postérité existait encore en 1815, dans la personne de lady Ellenborough; et son dernier descendant en ligne directe était le révérend Thomas More, décédé à Bath, en 1795. Les enfants et les petits-enfants de cet homme célèbre se sont presque tous distingués par des ouvrages de littérature ecclésiastique. Nous ne citerons que Henri More, son petit-fils, connu par une traduction anglaise du *Manuale meditationum* de Villocastani, Saint-Omer, 1618 et 1623, et par l'*Historia missionis anglicanæ societatis Jesu*, in-fol. Cette histoire va depuis 1580 jusqu'en 1635. Marguerite Roper, la fille chérie du chancelier, a aussi publié divers ouvrages; et le cardinal Pole assurait qu'il n'avait jamais rien lu d'aussi bien écrit de la main d'une femme. T—D.

MORE ou MOORE (ÉDOUARD), littérateur anglais, du dix-huitième siècle, quitta le magasin d'un marchand de toiles, où il avait été mis en apprentissage, pour se livrer à son goût pour la poésie. Il eût été en effet à regretter qu'un talent aussi agréable que celui qu'il a montré dans plusieurs ouvrages, fût étouffé par une application journalière à des calculs arides. Le titre principal de sa réputation littéraire est son recueil de *Fables pour le sexe féminin*, qui sont, après celles de Gay, ce que la littérature anglaise possède de mieux en ce genre. Le sens en est énergique, et la versification aisée et élégante. Ses deux comédies l'*En-*

fant trouvé, et *Gilblas*, et sa tragédie du *Joueur*, quoique froidement accueillies au théâtre, ont beaucoup de mérite. La dernière a été traduite en français, par l'abbé Bruté de Loirelle, censeur royal, 1762, in-12, (V. Grimm, 1769, t. VI, p. 41.) On doit distinguer parmi ses autres productions le *Jugement du persan Selim*, où il adresse, sous la forme du reproche, un compliment très-ingénieux au lord Lyttelton. Il est aussi l'auteur de célèbres feuilles périodiques, intitulées le *Monde*, dont on a fait un recueil après sa mort, en 4 vol. in-12. More avait épousé une demoiselle Hamilton, qui avait comme lui du talent pour la poésie : il cessa de vivre le 28 février 1757. Ses œuvres ont été imprimées en un vol. in-4°. , 1756. L.

MOREAU (RENÉ), docteur-médecin, savant dans la diététique, né à Montreuil-Bellai, en Anjou, vers 1587, mourut à Paris le 17 octobre 1656. Il professa pendant quarante années, avec distinction, la médecine et la chirurgie à la faculté de Paris. Sa bibliothèque, l'une des plus considérables pour son temps, l'avait mis à portée de recueillir, des auteurs anciens et modernes les plus estimés, un grand nombre de documents sur l'hygiène; et il s'était proposé d'en composer, pour ses auditeurs, un cours qui eût donné au moins l'état de la science à cette époque : un pareil cours n'a pu être établi avec fruit, comme une branche de l'art médical, que dans ces derniers temps. Les démonstrations des professeurs étant alors plus circonscrites et bornées à un espace de deux années, Moreau reconnut qu'il ne lui était pas loisible d'exposer son cours d'hygiène, qui eût demandé plusieurs

mois; mais il conçut l'idée de publier ses extraits et ses remarques en les faisant servir de commentaires au livre connu sous le nom de l'*École de Salerne*, qu'il compléta et revit d'après des manuscrits plus amples et moins defectueux. L'édition qu'il en a donnée sous le titre de *Schola Salernitana, de valetudine tuenda*, Paris, 1625, réimprimée en 1672, in-8°, est accompagnée des commentaires d'Arnaud de Villeneuve, de Carion, Cnellius, Gostanson; et il y a joint de nombreuses remarques, enrichies de citations expliquées ou corrigées d'environ huit cents auteurs dont il donne la table. D'utiles prolégomènes indiquent l'origine de l'ouvrage, la fondation de l'école dont ce livre a reçu le nom; l'auteur ou le compilateur des vers techniques qui le composent (V. JEAN LE MILANAIS); l'objet du rythme employé; le nombre des vers publiés jusqu'alors (de 3 à 4 cents), et augmentés de plus du double dans les manuscrits que l'éditeur indique, mais dont il se borne à donner ce qui est relatif à l'hygiène; enfin, un ordre de chapitres plus conforme à la disposition des matières. — Le même docteur a traduit de l'espagnol d'Antoine de Colmenero, un *Traité du chocolat*. Paris, 1643, in-4°. — On ne citera de ses propres écrits sur l'art médical, qu'un petit traité de *Missione sanguinis in pleuritis*, 1622, in-12; une Lettre à Baldi, à ce sujet, 1640. (V. BALDI); et une *Laryngotomia*, jointe au traité de Bartholin de *Angina puerorum*, 1646, in-8°. G—CE.

MOREAU (JACOB - NICOLAS), historiographe de France, né à Saint-Florentin, le 20 déc. 1717, fit son droit à Aix, fut reçu avocat, et devint conseiller à la cour des comp-

tes, aides et finances de Provence. Il était jeune encore, lorsque sa passion pour les lettres le fit renoncer aux fonctions de la magistrature. Il se rendit à Paris, où ses premiers essais, comme ceux de presque tous les gens de lettres, furent dans l'art des vers. Il chanta la *Bataille de Fontenoi*, dans une ode qui fut imprimée en 1745. Mais il eut le bon esprit de comprendre qu'il n'avait point reçu ce que Boileau appelle l'*influence secrète*; et renonçant au culte public des muses, il consacra sa longue carrière littéraire à des travaux plus sérieux. Il étudia les intérêts des cours de l'Europe, les bases de l'ancien droit public de France, l'histoire et ses monuments, la science de l'administration, et chercha l'heureux et difficile accord de la morale et de la politique. L'*Observateur hollandais*, espèce de journal politique contre l'Angleterre, commença, en 1755, la réputation de Moreau. Il écrivit pendant un demi-siècle, et composa un grand nombre d'ouvrages dont nous donnerons la liste complète; ayant paru la plupart sous le voile de l'anonyme. Un des plus singuliers est celui qu'il publia, en 1757, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire des Cacouacs*. Il s'y déclare l'ennemi des philosophes, qui devinrent les siens, parce que cette production, vraiment originale, fut lue et recherchée avec avidité. Laharpe, qui marchait alors sous les enseignes philosophiques, l'attaque vivement dans sa *Correspondance*: « C'est, dit-il, un » homme d'esprit, mais qui s'en est » servi beaucoup plus pour sa » fortune que pour sa réputation, et qui, » avec quelque crédit à la cour, n'a » jamais eu de considération dans le » monde, et encore moins parmi les

» gens de lettres. » Ce jugement est bien sévère. Moreau ne devia jamais des principes qu'il avait adoptés : c'était un homme d'esprit, habile, et versé dans la science de l'histoire et du droit public de l'ancienne monarchie. On pouvait combattre ses opinions ; mais ni sa vie ni ses ouvrages ne donnaient le droit de le mésestimer. Sans doute il défendit le pouvoir ; il écrivit dans l'intérêt du gouvernement absolu : mais il ne trafiqua point de ses doctrines ; elles étaient connues, ainsi que son talent : on recourut à lui ; et ses ouvrages, consacrés au trône et à l'autel, furent toujours l'expression de sa pensée et de ses sentiments. Le père de Louis XVI, le chargea de rédiger, pour l'instruction de ses enfants, un ouvrage, qu'il publia en 1773, sous le titre de *Leçons de morale, de politique et du droit public*. Ce fut encore pour Louis XVI, qu'il composa les *Devoirs d'un prince réduits à un seul principe* ou *Discours sur la justice*. Sous le règne précédent, en 1768, Clément XIII s'était brouillé avec tous les Bourbons, par son bref du 30 janvier, où il excommuniait le duc de Parme, et ceux qui avaient signé ses édits : ce bref, supprimé par un arrêt du parlement de Paris, fut condamné à Naples, en Espagne, en Portugal ; et Louis XV ordonna la saisie d'Avignon, qui fut exécutée, après qu'un arrêt du parlement de Provence (19 juin 1768) eut prononcé la réunion du comtat Venaissin au domaine du roi. Il fallait préparer l'opinion publique sur ce grand événement : Moreau fut chargé de ce soin, et publia ses *Lettres historiques sur le comtat Venaissin, et sur la seigneurie d'Avignon*. Plus tard la rédaction des préambules des édits du chancelier Maupeou lui

fut attribué, et il reçut le sobriquet de *Moreau préambule*. Mais lorsque, peu de temps avant la révolution, les ministres de Louis XVI envoyèrent au parlement de Paris, pour y être enregistré, le fameux édit sur l'état civil des protestants, non-seulement Moreau n'en rédigea pas le *préambule*, mais il attaqua avec force les dispositions mêmes de l'édit, et publia la *Lettre d'un magistrat, dans laquelle on examine ce que la justice doit aux protestants*. Son but était, comme il le dit lui-même, de « contribuer à réunir les » opinions, et à fixer les regards sur » ce juste milieu que cherche la » conscience du roi, mais que sa » prudence ne peut dépasser, ni d'un » côté, ni d'un autre, sans se repro- » cher une grande injustice, où sans » s'alarmer d'un grand danger. » On l'accusa de ne pas se montrer assez favorable aux protestants. Mais, disait-il, « Les protestants autrefois » furent de zélés républicains ; et » dans ce moment (1787), on voit » régner presque partout le fanatisme de la démocratie. » Il voulait donc qu'on se bornât à marier les protestants, et que d'ailleurs on maintînt rigoureusement l'exécution des lois qui les excluaient *des emplois, des dignités et de toute espèce d'administration publique*. Ce système ne diminua pas le nombre des ennemis de Moreau. La même année, Rulhières avait publié ses *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes* ; Malesherbes avait fait paraître ses deux *Mémoires sur le mariage des protestants*. Cependant Moreau avait été récompensé de son zèle ; il était premier conseiller de MONSIEUR (depuis, Louis XVIII), bibliothécaire de la reine, et historio-

graphe de France. Il écrivit à Malesherbes, lorsque celui-ci se retira ministre, au mois de mai 1776 : « J'eus l'honneur de vous témoigner ma joie quand le roi vous appela au ministère. Me sera-t-il permis de vous féliciter sur votre retraite ? Elle ajoute au respect que l'on doit à votre vertu ; et il doit être permis à un homme qui n'aurait jamais le ministre, de complimentier le sage. Je n'ai point cherché à vous rappeler vos anciennes bontés pour moi, tant qu'elles eussent pu m'être utiles ; je n'en suis que plus en droit de vous offrir l'hommage le plus libre et le plus désintéressé. Vous lûtes autrefois les productions de ma jeunesse, vous fûtes même complice de ces forfaits que la philosophie ne m'a point pardonnés, etc. » (1) Il semblerait résulter de ces derniers mots, que Malesherbes eut quelque part, du moins par ses conseils, à la rédaction des *Mémoires sur les Cacouacs* ; mais son opinion et son caractère connus ne permettent pas même de le supposer. Moreau fut chargé de rassembler les chartes, les monuments historiques, les édits et les déclarations qui avaient formé la législation française, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. Ce vaste dépôt, dont la garde lui fut confiée, était connu sous le titre de *Dépôt des chartes et de législation*. Il s'éleva, en 1786, quelques difficultés entre Moreau et Bréquigny, qui continuait la publication des Ordonnances des rois de France, et faisait imprimer chez Nyon, un Recueil de diplômes et de chartes, en 3 vol. in-fol. Moreau exi-

geait qu'on lui envoyât deux épreuves de chaque feuille de ce dernier ouvrage, soit pour les corriger, soit pour y faire des additions. Il se disait autorisé en cela par le gardes-sceaux : il borna bientôt sa demande à une seule épreuve ; et enfin une assez longue correspondance à ce sujet, eut pour résultat le désistement de sa prétention : elle eût retardé l'impression d'un vaste recueil à l'édition duquel il était étranger. L'ouvrage le plus considérable de Moreau a pour titre : *Principes de morale politique et du droit public* ; il comprend 21 vol. in-8°, et devait en avoir 40 : ce sont des tableaux de l'histoire de France, en forme de discours, depuis Clovis jusqu'à saint Louis. L'auteur s'est trop étendu dans des dissertations oratoires ; une histoire de France en 40 volumes, eût été trop longue : 40 volumes de discours sur cette histoire, ne pouvaient obtenir aucun succès ; et quoique Moreau y fasse preuve de talent et d'érudition, quoique son style ne manque ni de force ni d'élégance, cet ouvrage est peu lu de nos jours, et, quand il parut (1777-1789), on reprocha vivement à l'auteur de favoriser le despotisme et le pouvoir arbitraire. Cette accusation lui ferma les portes de l'académie française. Cependant il n'était pas dépourvu de talent : il a composé des chansons agréables, éparses dans divers recueils, et qu'il a réunies, en 1781, sous le titre de *Pot-Pourri de Ville-d'Avray*. Il avait des vertus sociales, de l'esprit, et plusieurs des qualités qui font l'habile écrivain. La France littéraire de Ersch, servilement copiée par les *Siècles littéraires* de Desessarts, fait périr Moreau sur l'échafaud, le 27 mars 1794. Desessarts ajoute même que « le courage

(1) Cette lettre inédite fait partie de ma collection d'autographes. V—VE.

» de ses opinions fut le prétexte de sa condamnation. » Cette erreur, répétée dans d'autres biographies, est fondée sur ce que, le 27 mars, le tribunal révolutionnaire de Paris condamna à mort un avocat nommé Moreau. Mais le prénom de celui-là était Henri, et non Jacob-Nicolas. Henri était âgé de 67 ans, et Jacob-Nicolas en avait 77. Enfin, Henri était officier municipal, et avait été accusateur public près le tribunal de la Moselle, tandis que Moreau l'historiographe n'avait exercé, ni probablement voulu exercer aucune fonction dans la république (1). Il est mort à Chambourci, près de Saint-Germain, le 29 juin 1803, à l'âge de près de 86 ans. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Ode sur la bataille de Fontenoi*, 1745, in-4°. II. *L'Observateur hollandais, ou Lettres de M. Van** à M. H***, sur l'état présent des affaires de l'Europe, la Haye (Paris), 1755-1759, 3 vol. in-8°. Ces lettres sont au nombre de 47. L'auteur y développe, avec talent, les intérêts et la situation des divers états de l'Europe. III. *Lettres du chevalier de *** à Monsieur ****, conseiller au parlement, ou *Réflexions sur l'arrêt du parlement, du 18 mars 1755*, in-12 : ces lettres ont

(1) Henri MOREAU fut condamné à mort pour avoir écrit à Vergniaud, le 3 janvier 1793, dans le *Courier de l'égalité*, en faveur de l'*Appel au peuple* : « Le peuple souverain, disait-il, n'a envoyé ses représentants que pour lui donner des lois républicaines, mais non pour juger, mais non pour condamner, sauf l'assentiment du souverain..... Voici notre maxime :

Le vrai républicain, en détestant les rois,
Adore la justice et se soumet aux lois. »

Fouquier-Tinville fit de ce passage la base de son acte d'accusation; il y trouva la preuve non équivoque du royalisme d'Henri Moreau; ce même passage, qui le fit condamner comme contre-révolutionnaire, et conspirateur contre la république, pourrait le faire condamner aujourd'hui comme ennemi de la monarchie.

été réimprimées dans le tome 1^{er} des *Variétés morales et philosophiques*. IV. *L'Europe ridicule, ou Réflexions politiques sur la guerre présente*, Cologne (Paris), 1757, in-12. V. *Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps, par l'Observateur hollandais*, 1727, 2 vol. in-12. VI. *Nouveau mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs*, Amsterdam, 1757, in-12; réimprimé dans les *Variétés morales et physiques* du même auteur. L'année suivante (1758) parut une brochure intitulée : *Catéchisme et décisions de cas de conscience à l'usage des Cacouacs*, avec un discours du patriarche des Cacouacs pour la réception d'un nouveau disciple, à Cacopolis (Paris) 1758, in-12. Cette plaisanterie est attribuée à l'abbé Giry de Saint-Cyr, de l'acad. française. VII. *Mémoire pour les doyens, syndics et compagnie des conseillers du roi, commissaires enquêteurs et examinateurs au Châtelet de Paris, contre MM. les prévôts de Paris, lieutenants civil, de police, criminel, particuliers, et conseillers du Châtelet de Paris*, Paris, 1758, in-4°. VIII. *Examen des effets que doivent produire l'usage et la fabrication des toiles peintes*, Genève et Paris, veuve Delaguerre, 1759, in-12. IX. *Le Moniteur français*, Paris, Desaint et Saillant, 1760, in-12. X. *Mémoire (second) pour les conseillers du roi, commissaires enquêteurs et examinateurs au Châtelet de Paris, en réponse au Mémoire de MM. les prévôts de Paris, lieutenants civil, criminel, etc.*, Paris, 1762, in-4°. XI. *Entendons-nous? ou Radotage d'un vieux notaire, sur la richesse de l'état* (1763), in-8°. Cet écrit parut à l'époque où

la secte des économistes commençait à faire du bruit. Plusieurs brochures publiées la même année, ont pour titre unique : *La Richesse de l'état* (par Roussel de La Tour) ; *Supplément à la Richesse de l'état*. Or, cette richesse n'était pas plus apparente, malgré les écrits du marquis de Mirabeau, de l'abbé Baudouin, de Moreau, etc. XII. *Lettre sur la paix* (de 1762), à M. le comte de *** ; Paris, 1763, in-8°, et dans le tome 2^e. des *Variétés morales et philosophiques*. XIII. *Lettres historiques sur le comtat Venaissin, et sur la seigneurie d'Avignon*, Amsterdam (Paris), 1768, in-8°. XIV. *Bibliothèque de Madame la Dauphine*, n^o. 1, HISTOIRE, Paris, Saillant et Nyon, 1770, in-8° ; ouvrage un peu superficiel, mais utile aux gens du monde, et qui eut peu de succès. Moreau avait fait présent de son manuscrit au libraire Saillant ; il voulut en donner une seconde édition, en 1785, avant que la première fût épuisée. Le libraire Nyon y consentait ; mais il désirait que l'auteur continuât son travail, et traitât dans le même genre la partie des *belles-lettres*. Cependant, quoique Moreau attachât un grand prix à donner cette nouvelle édition, et qu'il écrivît au libraire : *Il faut absolument que je fasse réimprimer, etc...* Toute la cour est persuadée que l'édition est épuisée, etc. (1), cette seconde édition n'a point paru. XV. *Leçons de morale, de politique et du droit public, puisées dans l'histoire de notre monarchie, ou Nouveau plan d'études de l'histoire de France, rédigées par les ordres et d'après le*

vœu de Monseigneur le Dauphin, pour l'instruction des princes ses enfants, Versailles et Paris, 1773, in-8°. XVI. *Les Devoirs d'un prince, réduits à un seul principe, ou Discours sur la justice, dédiés au roi*, Versailles, 1775, in-8° ; nouvelle édition, 1782, in-8° : traduit en hollandais, avec des notes, par Elie Luzac, Leyde, 1778, in-8°. XVII. *Principes de morale politique et du droit public, puisés dans l'histoire de notre monarchie, ou Discours sur l'histoire de France*, Paris, 1777-1789, 21 vol. in-8°. XVIII. *Recherches et considérations sur la population en France*, 1778, in-8°. XIX. *Le Pot-Pourri de Ville-d'Avray* (imprimerie de MONSIEUR, Paris, Didot), 1781, petit in-12, de 180 pag. C'est un recueil de chansons et de poésies fugitives, assez rare, composé par Moreau à sa maison de campagne de Ville-d'Avray. XX. *Plan des travaux littéraires ordonnés par Sa Majesté, pour la recherche, la collection et l'emploi des monuments de l'histoire et du droit public de la monarchie française*, Paris, imprimerie royale, 1782, in-8°. — *Progrès des travaux littéraires relatifs à la législation, à l'histoire et au droit public de la monarchie française*, ibid., 1787, in-8°. Ce Mémoire est la suite du précédent. XXI. *Variétés morales et philosophiques*, Paris, imprimerie de MONSIEUR, 1785, 2 vol. petit in-12 : ce recueil, où se trouve le Nouveau Mémoire sur les *Cacouacs*, fut annoncé comme imprimé aux dépens de l'auteur et pour ses seuls amis. XXII. *Lettre d'un magistrat, dans laquelle on examine ce que la justice du roi doit aux protestants*, 1787, in-8°. XXIII. *Exposé historique des*

(1) Correspondance de Morcau, dans ma collection de Lettres autographes. V—VE.

administrations populaires aux plus anciennes époques de notre monarchie, 1789, in-8°. XXIV. *Exposition et défense de la constitution de la monarchie française*, 1789, 2 vol. in-8°. C'est ici le dernier ouvrage de Moreau. Il y donne un aperçu historique de toutes nos assemblées nationales, et établit *qu'il n'est aucun changement utile dans notre administration, dont cette constitution ne présente les moyens*. Ainsi Moreau termina sa carrière comme il l'avait commencée, et se mit souvent au-dessus de l'opinion : s'il se trompa quelquefois, il montra du moins le courage soutenu qui ne peut tenir qu'à une conviction profonde, et cette force de caractère que la vertu et la religion inspirent, et peuvent seules soutenir. On trouve dans les *Annales littéraires et morales* (suite des *Annales catholiques*) tome 1^{er}, pag. 259-264, une Notice sur la vie et les écrits de Jacob-Nicolas Moreau. Cette notice est signée *Mathivon*. V—VE.

MOREAU (Le général JEAN-VICTOR), né à Morlaix en 1763, fils d'un avocat estimé, fut destiné à la même profession ; mais, entraîné par un penchant décidé pour les armes, il s'engagea dans un régiment, où il ne resta que peu de temps, son père lui ayant acheté son congé, en exigeant qu'il reprît ses études. Moreau se trouvait prévôt de droit à Rennes, et y exerçait une sorte d'empire sur les étudiants, lorsqu'en 1787 le ministère voulut essayer une révolution dans la magistrature. Remarquable dès-lors par un air de franchise, des formes agréables et des connaissances acquises, il figura, dans les premiers troubles, comme chef de la jeunesse de Rennes ; ce qui le fit nommer *le général du parlement*. Il

montra en cette occasion une sorte de sagesse au-dessus de son âge, surtout dans les journées des 26 et 27 janvier 1787, où l'on se servit utilement de son influence pour calmer la populace et prévenir l'effusion du sang. Il eut même, pour cet objet, des rapports avec les autorités, et surtout avec le grand-prévôt de la maréchaussée, qui fut très-satisfait de son zèle et de sa prudence. Au commencement de la révolution, il forma une compagnie de canonniers volontaires dans la garde nationale, et il en devint le capitaine. Cette troupe fut très-bien organisée et exercée par ses soins ; il continua de la commander jusqu'en 1792. Il était encore loin de prévoir le rôle qu'il devait jouer un jour ; et commençant à se lasser d'une carrière qui semblait ne pouvoir le conduire à rien, il fit des démarches pour entrer dans la gendarmerie, se contentant d'un grade subalterne. Heureusement sa demande ne fut point accordée ; et il s'enrôla dans un bataillon de volontaires qui partait pour les armées du Nord. Il fit sa première campagne sous Dumouriez, comme chef de bataillon, devint, en 1793, général de brigade, et l'année suivante, général de division, sur la demande de Pichegru, qui lui confia aussitôt un corps destiné à agir dans la Flandre maritime. Moreau s'empara d'abord de Menin, puis de Bruges, d'Ostende, de Nieuport, de l'île de Cassandria, et enfin du fort l'Écluse, qui capitula le 26 août. Au moment où il faisait la conquête de cette place pour la république, les révolutionnaires de Brest envoyaient son père à l'échafaud comme aristocrate. Ce vieillard vénérable, que le peuple de Morlaix appelait le père des pauvres, s'était chargé de l'ad-

ministration des biens de plusieurs émigrés : on se servit de ce prétexte pour le perdre. Moreau s'était déjà éloigné du système révolutionnaire : un tel événement le lui fit détester encore davantage ; il ne vit plus la patrie que dans les camps. Jetant dès-lors les bases de sa réputation militaire, il commanda l'aile droite de l'armée de Pichegru, avec beaucoup d'éclat, pendant la célèbre campagne d'hiver de 1794, qui soumit la Hollande à la France. Appuyé des suffrages et de l'amitié de son général en chef, estimé de tout le monde pour ses talents et sa bravoure, il fut appelé au commandement de l'armée du Nord quand Pichegru alla prendre celui de l'armée de Rhin-et-Moselle. Se débarrassant aussitôt des entraves que lui opposait le gouvernement révolutionnaire établi en Hollande, il arrêta un plan d'opérations politiques et militaires, digne d'un général consommé, plan qu'il fit signifier au comité batave, et dont il exigea la mise à exécution. Il passa au commandement en chef des armées de Rhin-et-Moselle après la retraite de Pichegru ; et il ouvrit, en juin 1796, cette campagne qui devint le fondement de sa gloire militaire. On le vit successivement, après avoir repoussé le général Wurmser vers Mannheim, effectuer le passage du Rhin, près de Strasbourg, attaquer l'archiduc Charles à Rastadt, le forcer à lui abandonner le cours du Neckar, et livrer à ce prince, le 11 août, près d'Heydenheim, une bataille qui dura dix-sept heures. Les Autrichiens s'étant repliés sur le Danube, Moreau se porte en avant, et bientôt se trouve avoir en tête le général Latour, qui recevait sans cesse des renforts : mais il se croyait soutenu par la diversion ou plutôt par l'in-

vasion parallèle que faisait Jourdan vers Ratisbonne. Ce général ayant été accablé et forcé par l'archiduc Charles à une prompte retraite, Moreau isolé commença d'effectuer la sienne le 11 septembre. Cette retraite est un des plus beaux faits militaires que l'histoire ait consacrés. Il parut d'abord vouloir s'emparer des deux rives du Danube, et repassant tout-à-coup le Lech, il battit, l'un après l'autre, dans sa marche rétrograde, presque tous les corps ennemis qui vinrent pour lui barrer le passage. A travers les plus grands obstacles, il parvint à déboucher en Brisgau, passa le Rhin à Brisach, et conserva sur la rive droite, deux têtes de pont, l'une à Brisach, l'autre au fort de Kehl. Ce fut là que l'archiduc perdit un temps précieux. Cette belle retraite, des frontières d'Autriche et de Bavière jusqu'aux bords du Rhin, acquit à Moreau une grande réputation. On doit surtout y remarquer le respect religieux qu'il montra pour la neutralité de la Suisse, lorsque, pressé par des forces supérieures et poussé vers le Rhin, il préféra se faire jour à travers les défilés de la forêt Noire, occupée déjà par les Impériaux, et s'abstint de violer un territoire neutre et ami ; exemple si peu imité depuis. Se mettant au-dessus de tous les sentiments de rivalité, Moreau, qui avait appris que Buonaparte se trouvait pressé par les forces autrichiennes en Italie, détacha un corps suffisant pour le renforcer. Ce secours, envoyé si à propos, lui valut plus tard un hommage historique de Carnot, en ces termes : « O Moreau ! » ô mon cher Fabius ! que tu fus » grand dans cette circonstance ! » que tu fus supérieur à ces petites rivalités de généraux qui » font échouer les meilleurs pro-

» jets ! » A l'ouverture de la campagne suivante , Moreau reprenant l'offensive effectua de nouveau le passage du Rhin en plein jour , et de vive force , devant un ennemi rangé en bataille sur l'autre rive ; c'était le jour même de la signature des préliminaires de Leoben par Buonaparte. La suite de cette brillante opération fut la reprise du fort de Kehl , l'enlèvement de plusieurs drapeaux , et près de quarante mille prisonniers. L'armée passa le reste de l'été dans ses positions. La république touchait alors à une crise amenée par la lutte établie entre le Directoire exécutif et les Conseils , c'est-à-dire , entre le génie révolutionnaire et un commencement d'idées monarchiques. Cene fut qu'après la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797) , que Moreau , provoqué par les directeurs que la violence avait rendus triomphants , leur abandonna la correspondance du prince de Condé avec Pichegru , correspondance saisie au commencement de la campagne dans les fourgons d'un général autrichien. Il l'avait gardée jusque-là par égard pour son ancien bienfaiteur et son ami ; peut-être aussi en attendant l'issue de la lutte du gouvernement avec les Conseils. Mandé presque au même instant à Paris , par la portion du Directoire qui était restée victorieuse , et à laquelle il avait été dénoncé , il lui envoya , le 7 septembre , copie d'une de ses proclamations , dont l'effet , disait-il , avait été de convertir beaucoup d'incrédules sur le compte de Pichegru *qu'il n'estimait plus depuis long-temps*. Cette lettre , fortement condamnée alors par le public , qui n'y vit qu'un acte d'excessive faiblesse , fut regardée depuis comme une action indifférente par Pichegru lui-même. Il est certain que

son amitié pour Moreau n'en fut point affaiblie. Quoi qu'il en soit de cette démarche , elle ne fit pas obtenir à celui qui l'avait faite la bienveillance d'un gouvernement ombrageux ; et Moreau fut même obligé de prendre sa retraite. Il ne reçut qu'à la fin de 1798 , le titre d'inspecteur-général : mais au mois d'avril suivant (1799) , le mauvais début d'une guerre générale rendit ses talents nécessaires. De toutes nos conquêtes , celle d'Italie paraissait la plus menacée. Moreau fut envoyé à l'armée commandée par le général Schérer , sur l'Adige , où il resta plusieurs mois sans commandement , et fut là témoin de nos défaites , que ses conseils ne purent prévenir ni réparer. Schérer , ne sachant plus ni commander ni combattre , lui remit le soin de sauver l'armée. Déjà Moreau , dans un conseil de guerre , avait ouvert l'avis de se retirer sur le Piémont , en évitant tout engagement avec les Austro-Russes qui avaient acquis une supériorité décidée , et dont le maréchal Suwarow précipitait les mouvements. Enfin après avoir résisté long-temps aux prières des autres généraux , il accepta le commandement lorsque déjà l'armée s'était retirée derrière l'Adda. Bientôt forcé dans sa position de Casano , il se replia en bon ordre sur le Tesin ; porta sa droite vers les Apennins , et forma une espèce de camp retranché derrière le Pô et le Tanaro , entre Alexandrie et Valence. Le 11 mai , il repoussa les Russes près de Bassignano , et passa lui-même la Bormida ; mais , assailli par la plus grande partie des forces de Suwarow , il lui fallut songer à évacuer Valence et Alexandrie. Cette guerre d'ailleurs était contre-révolutionnaire , les alliés ne marchant que

favorisés par les insurrections des paysans. Dans cette situation critique, Moreau se replia sur Coni, prit position au col de Tende, faisant filer la division du général Victor sur sa droite, afin d'assurer ses communications avec le général Macdonald, qui accourait du royaume de Naples pour opérer sa jonction. Moreau, dans la vue de le seconder, pénétra dans le pays de Gènes, par les Apennins, dont il tenait les passages et les hauteurs. Il espérait reprendre l'offensive après sa réunion avec Macdonald. Ce fut en vain qu'il sortit de Gènes avec quinze mille hommes, et qu'il battit le corps que lui opposait le général autrichien Bellegarde; ce fut envain aussi qu'il débloqua Tortone, et poussa l'ennemi jusqu'à Voghera; la victoire de Suwarow, remportée à la Trébia sur l'armée de Naples, le força de reprendre l'abri des Apennins. Il venait d'être nommé au commandement en chef de l'armée du Rhin, lorsque Joubert arriva pour le remplacer en Italie. Sur le point de livrer bataille, le nouveau général voulut en laisser la direction à Moreau, qui la refusa et demanda de combattre sous les ordres du nouveau chef de l'armée. A cette bataille, livrée à Novi, et dans laquelle Joubert fut tué, Moreau courut les plus grands dangers; il eut trois chevaux tués sous lui, et reçut une balle dans ses habits. Il opéra sa retraite avec tant de supériorité, qu'il rendit cette victoire presque nulle pour les alliés. C'était à la tête des débris d'une armée vaincue, qu'il avait si bien disputé une partie du Piémont; et cette contrée semblait ne devoir plus coûter que quelques marches aux forces victorieuses des alliés. En allant prendre le commandement de l'armée du

Rhin, Moreau vint à Paris, au moment où l'existence du Directoire chancelait sous le poids du mépris, de la haine et de ses propres fautes. La faction qui avait formé le projet de le renverser, était persuadée qu'il n'y avait qu'un général d'une grande réputation qui pût redonner de la considération au gouvernement. On sonda Moreau, qui, ne se croyant pas en état de diriger les affaires de son pays, au milieu de la lutte des partis, refusa de jouer un pareil rôle. On sait qu'il regretta depuis, bien amèrement, cette défiance de lui-même. A l'arrivée de Buonaparte, échappé de l'Égypte, Moreau, toujours modeste, consentit à servir sous les ordres de ce général, et à l'aider de son influence et de ses moyens dans la révolution qui se préparait. A peine eut-elle été effectuée à Saint-Cloud, le 18 brumaire (9 nov. 1799), qu'il craignit d'avoir concouru à donner un tyran à sa patrie. Appelé presque aussitôt au commandement des armées du Danube et du Rhin, il y introduisit des changements importants. A l'exemple des grands capitaines de tous les âges, il commença par mettre les corps des ailes et du centre sous les ordres de trois lieutenants sur lesquels il pouvait compter. Il forma ensuite un corps de réserve, à-peu-près du tiers de la totalité de ses forces, destiné à n'agir que sous ses yeux. Son plan, qui consistait à pénétrer en Souabe, et jusqu'au cœur des états héréditaires, ne fut point adopté par Buonaparte. Celui-ci, ne songeant qu'à reconquérir l'Italie, ne voulut faire de l'armée du Rhin qu'une armée d'observation. Moreau tenait à son plan, et il résista. Ce conflit sur la coopération des deux armées fut, entre ces deux

rivaux célèbres, le germe de la haine qu'ils se vouèrent, après une rupture éclatante, et qui fut peut-être l'une des causes les plus décisives de leur commune ruine, comme de tous les revers de la France. Cependant le prompt succès des opérations de l'armée du Rhin pouvait seul ouvrir à Buonaparte les passages de l'Italie, en éloignant les Autrichiens des débouchés où il leur aurait été facile de couper ses communications avec la France. Il fallut céder, et laisser à Moreau tout l'honneur de la conception de son plan de campagne, et tous les moyens de l'exécuter. Une sorte de transaction eut lieu à Paris, où le général Dessoles, chef d'état-major de l'armée du Rhin, ayant été appelé par Buonaparte, l'obligea de se rendre aux avis de Moreau. Celui-ci, dès son début, amena le feld-maréchal Kray, qui lui était opposé, à s'engager dans les vallées qui descendent du Brisgau, tandis qu'il effectuait son véritable passage du Rhin à Stein. Rencontrant l'ennemi, d'abord à Stockach, il l'y battit, et lui livra successivement deux batailles, l'une à Engen, l'autre à Moeskirch, d'où il sortit victorieux. Le feld-maréchal Kray, forcé d'abandonner sa ligne d'opérations, s'était retiré en bon ordre au-delà du Danube. Moreau marchant aussitôt en Souabe, l'armée impériale repassa le fleuve; les Français l'atteignirent, et gagnèrent encore sur elle la bataille de Biberach. Les Autrichiens se retirèrent dans leur camp retranché d'Ulm. Séparés ainsi du Tyrol, et ne pouvant plus rien entreprendre qui changeât le cours des événements, ils laissèrent Buonaparte franchir librement le grand Saint-Bernard. C'est ainsi que les victoires de Mo-

reau facilitèrent la conquête de l'Italie. Ce général détacha même douze mille hommes pour aller renforcer l'armée de Buonaparte. Quand il eut reconnu que ses démonstrations, et ses incursions momentanées en Bavière, ne détermineraient pas le feld-maréchal Kray à quitter sa position inexpugnable d'Ulm, il conçut un projet plus étendu et plus décisif, celui de traverser le Danube au-dessous d'Ulm, afin d'isoler et de couper l'armée autrichienne de ses magasins. Passer le fleuve au-dessus de Donawerth, forcer l'armée ennemie, en l'isolant de sa base d'opérations, à quitter son camp retranché, et à faire sa retraite en livrant la Bavière; tel fut le plan hardi dont l'exécution couronna le talent de celui qui l'avait formé. Après s'être porté au-delà du Lech, Moreau attaque les Autrichiens sur toute la ligne, traverse le Danube de vive force à Bleinheim, et, sur la rive gauche de ce fleuve, dans les plaines d'Hochstaedt, obtient, par les mêmes manœuvres, à trois jours seulement de différence (du 16 au 19 juin), un avantage pareil à celui que Buonaparte obtenait à Marengo. Le feld-maréchal Kray abandonnant enfin sa position d'Ulm, Moreau marche à sa poursuite, et, après l'avoir vaincu encore à Neubourg, il entre en Bavière, bat de nouveau les Autrichiens à Lands-hut, et ne suspend ses opérations qu'après leur avoir fait signer (le 15 juillet), l'armistice de Parsdorf, à l'imitation de la convention d'Alexandrie. Ces deux suspensions d'armes, qui servirent d'ouverture à des négociations plus décisives, se prolongèrent jusqu'à la fin de novembre. Moreau, à cette époque, revenu à son armée, lui annonça la reprise des

hostilités. Cette fois il avait pour adversaire l'archiduc Jean; et l'armée qui lui était opposée, s'élevait à cent-vingt mille hommes. Cette supériorité numérique donna aux Autrichiens la confiance de prendre l'offensive. Les deux armées étaient séparées par le cours de l'Inn. L'archiduc passe le fleuve; et l'aile gauche des Français, engagée avec le gros de son armée, se replie. Moreau, se retirant lui-même, continue son mouvement sur Hohenlinden, et il attire ainsi l'ennemi dans des défilés. C'est là que, le 3 décembre 1800, il livre à l'armée autrichienne cette bataille sanglante et décisive, où il n'y eut pas un corps français qui ne donnât et qui ne se couvrit de gloire. L'action s'engagea au centre : les efforts des Autrichiens pour déboucher de la forêt dans la plaine furent inutiles. Le corps du général Richepanse marchant à travers la forêt, le centre des Autrichiens se trouva tourné et mis en fuite; il entraîna le reste de leur armée. Ainsi se termina cette mémorable bataille, qui fut complètement gagnée par l'exécution littéraire et précise du plan donné par le général en chef. A quatre heures du soir, onze mille prisonniers et cent pièces de canon étaient en son pouvoir. Ces trophées eussent été plus considérables encore, si la plus longue nuit d'hiver et les mauvais chemins n'eussent favorisé la retraite de tant de corps rompus et désunis. Plus de six mille Autrichiens restèrent sur le champ de bataille. La perte des Français ne fut que de deux mille cinq cents hommes tués ou blessés. Moreau ne répondit aux félicitations de ses généraux qu'en leur attribuant la plus grande partie de la gloire de cette journée, et en ne laissant éclater sa joie que par ces pa-

roles : « Mes amis, vous avez conquis » la paix ! » L'archiduc s'était réfugié derrière l'Inn. Moreau le poursuivit sans relâche; il remporta encore une victoire à Lauffen, passa la Salza, s'empara de Saltzbourg, pénétra dans les états héréditaires, et, s'avancant toujours, porta l'effroi dans la capitale de l'Autriche. Sa marche ne fut suspendue que lorsque l'archiduc Charles, rappelé à la tête de l'armée, lui eut annoncé que l'empereur était décidé à faire la paix, quelles que fussent les déterminations de ses alliés; et cette déclaration servit de base à la convention d'armistice signée à Steyer, le 25 décembre. Cette campagne de vingt-cinq jours venait de placer Moreau, sans contestation, au rang des plus grands capitaines : il recueillit, à son retour à Paris, l'hommage de l'admiration publique. Buonaparte lui remit une paire de pistolets magnifiques, en lui disant, « qu'il avait » voulu y faire graver toutes ses victoires, mais qu'on n'y eût pas trouvé assez de place; » éloge forcé, et qui ne put dissimuler la jalousie que tant de triomphes avaient excitée dans le cœur de l'homme le plus accessible à cet odieux sentiment. Il savait d'ailleurs que Moreau avait dû ses victoires à un concours de dévouement rare entre les généraux secondaires, et au bon esprit de son armée, qu'il avait su captiver par sa bienveillance naturelle. Il n'ignorait pas non plus que Moreau commandait avec fermeté, mais jamais avec dureté, conservant envers ses principaux officiers le ton affectueux d'un camarade; que son quartier-général ressemblait à une réunion de famille où l'on discutait avec une entière liberté sur tous les objets d'intérêt public, sur la guerre et sur l'admi-

nistration. Cette dernière considération avait surtout donné beaucoup d'ombrage à Buonaparte; et déjà il avait envoyé auprès de son rival un grand nombre d'espions, chargés d'observer ses moindres actions, et qui les dénaturèrent et les noircirent bien souvent. Moreau ne prit jamais aucun soin de se cacher; et il continua d'agir avec sa franchise ordinaire, en présence d'un ennemi dont la dissimulation était le premier moyen. Ses opinions très-libérales (dans le véritable sens de ce mot), et par conséquent opposées au système de Buonaparte, trouvaient de nombreux approbateurs, dans une armée où l'esprit d'indépendance éclatait sans contrainte. Buonaparte ne fut rassuré que lorsqu'il eut disloqué et anéanti, pour ainsi dire, cette belle armée de Moreau, dans sa fatale expédition de Saint-Domingue. Ce général, voyant les dangers de sa position, ne songea plus qu'à vivre dans la retraite. On l'avait mal jugé dans le monde, où son indifférence à soutenir son rôle l'avait fait paraître médiocre. Sa gloire semblait cependant s'augmenter. Les ennemis secrets de Buonaparte prenaient plaisir à exalter Moreau devant lui. Ils vantaient sa simplicité, sa modestie, son goût pour la retraite. Fixé dans une terre qu'il venait d'acquérir, il ne paraissait presque plus à Paris; et il refusa plusieurs fois de se rendre à la cour que venait de créer Buonaparte. C'était à Grosbois que, dans les douceurs d'une union récente (il avait épousé M^{lle}. Hulot), au milieu d'un petit nombre d'amis et d'étrangers qui se succédaient en foule, pour lui témoigner leur admiration, il cherchait à rendre moins importuns de sinistres présages. Là, il désapprouvait hautement la rapi-

dité avec laquelle Buonaparte envahissait le pouvoir. Toutes ses épi grammes, toutes ses conversations, incessamment répétées à son rival, ajoutaient chaque jour à la haine de celui-ci; et déjà il considérait Moreau comme le plus grand obstacle à ses projets d'usurpation; déjà le désir de le perdre était sa première pensée. Soit que sa police, pour le tirer d'embaras, eût fait naître l'occasion d'envelopper ce général dans une trame conspiratrice, soit que Moreau lui-même, en envoyant l'abbé David auprès de Pichegru, qui était alors en Angleterre, eût aidé à élever des soupçons, il est certain que cet intermédiaire, arrêté à Calais, se trouvant porteur d'une lettre de Moreau, qui lui était adressée, fut amené à la prison du Temple, où 'il avoua, dit-on, « qu'en effet, il avait cru » devoir rapprocher ces deux anciens amis. » Sur ce premier indice, on épia Moreau avec un nouveau zèle; et le général George étant venu d'Angleterre à Paris, avec d'autres royalistes, pour y préparer les moyens d'enlever de vive force Buonaparte, ce plan qu'il avait concerté avec Pichegru, touchait à sa maturité, quand ce dernier fit sonder Moreau. Sans contester la nécessité du rétablissement des Bourbons, Moreau voulait cependant le préparer par des gradations qui amenassent son propre parti, dans lequel il comptait plusieurs républicains, à l'approuver et à le seconder. Mais Pichegru, redoutant les lenteurs, exigeait que Moreau se prononçât sur-le-champ, et se liât sans condition à la cause dont il désirait le succès. Enfin, sacrifiant ses scrupules à la sûreté de son ami, Moreau comprit que ceux qui avaient proposé le plan, le mettraient à exécution, et que le

succès obtenu, il se montrerait avec son parti, pour les protéger contre les adhérents de Buonaparte; mais il s'était décidé trop tard : la police, éclairée déjà par les révélations de Querelle, était informée de la présence de Pichegru et de George à Paris, et même de leurs rapports avec Moreau. Celui-ci fut arrêté le premier; et quand tous les conjurés furent au pouvoir de la police, Buonaparte fit couvrir les rues de Paris d'une affiche où on lisait : « Liste des » brigands envoyés par l'Angleterre, » pour assassiner le premier consul. » Dans cette liste on voyait le nom de Moreau : le public en fut révolté. Pendant trois mois, ce général fut tenu au secret le plus rigoureux. Il résultait des aveux que la police avait arrachés à quelques-uns des prévenus, qu'il n'avait consenti à participer au complot qu'avec des restrictions et qu'après beaucoup d'hésitation; qu'il avait promis de concourir au renversement de Buonaparte, mais qu'il ne voulait pas de la monarchie des Bourbons, insistant pour un gouvernement représentatif, afin d'être lui-même à la tête des affaires; ce qui avait fait dire à Pichegru, en sortant d'une conférence avec lui : « Je crois qu'il veut » aussi gouverner; mais je ne lui en » donne pas pour huit jours. » Moreau fut traduit avec les autres accusés, devant le tribunal criminel : il n'existait contre lui aucunes preuves écrites; cent quarante témoins furent entendus; aucun ne présenta ni une charge, ni même une indication; il n'y eut que des déclarations extorquées par la police à quatre accusés qui se démentaient ou se rétractaient devant le tribunal (1). La

plus importante fut celle de Roland, entrepreneur des vivres de l'armée; qui avait caché Pichegru dans sa maison. Il dit au tribunal que, chargé par ce général de négocier avec Moreau, celui-ci avait répondu : « Je ne puis » me mettre à la tête d'un mouvement pour les Bourbons; un essai » semblable ne réussirait pas. Si Pichegru fait agir dans un autre sens » (et en ce cas, je lui ai dit qu'il » faudrait que les consuls et le gouvernement de Paris disparaussent), » je crois avoir un parti assez fort » dans le sénat, pour obtenir l'autorité; je m'en servirai aussitôt pour » mettre tout le monde à couvert : » l'opinion dictera ensuite ce qu'il » conviendra de faire; mais je ne » m'engagerai à rien par écrit. » Dans le peuple, dans l'armée, à la cour même de Buonaparte, on affectait de ne pas croire aux desseins de Moreau. Cet illustre accusé excitait un intérêt général, et son parti se montrait ouvertement. Plus le jugement approchait, plus cet intérêt se manifestait. Les soldats se déclaraient tout haut, et des murmures violents commençaient à éclater. Moreau pronça devant ses juges un discours noble et touchant. Sa défense, que présenta, avec autant d'art que d'éloquence, M. Bonnet, son avocat, se trouva fortifiée par les dénégations généreuses de plusieurs accusés. Les juges s'étant retirés dans la chambre du conseil, le commissaire du gouvernement (Thuriot) ouvrit l'avis de condamner Moreau à la peine capitale, bien persuadé, dit-il, qu'il aurait sa grâce (1). Le président Hé-

ment aux horreurs de la torture plusieurs prisonniers.

(1). Ce fut alors que le vertueux Clavier, un de ces juges, que la Biographie s'honore d'avoir compté au nombre de ses auteurs, s'écria avec tant de courage : « Et qui nous la donnera à nous, notre grâce ? » (V. CLAVIER, au Supplément.)

(1) On sait que, dans ce procès et dans plusieurs autres du même genre, la police fit livrer secrète-

mart pencha pour cet avis. S'apercevant tous deux que six juges sur douze, votaient pour l'absolution, ils prétendirent que l'acquiescement de Moreau serait un signal de guerre civile, et que les puissances étrangères attendaient ce jugement pour reconnaître Buonaparte empereur. Thuriot ajouta : « Vous voulez mettre en liberté Moreau ; il n'y sera pas mis. Vous forcerez le gouvernement à faire un coup d'état ; car ceci est une affaire politique plutôt qu'une affaire judiciaire, et il y a quelquefois des sacrifices nécessaires à la sûreté de l'État. » Cependant plusieurs hommes puissants tels que Fouché, Réal, Thuriot lui-même, et le commandant de la gendarmerie, représentèrent à Buonaparte que si Moreau était condamné à mort, un mouvement était à craindre de la part des soldats, dont le plus grand nombre aideraient à l'enlever. Ce fut à la suite de ces représentations qu'un des juges proposa un moyen de rapprocher les divers avis. Cédant à ces motifs, ceux qui avaient d'abord rejeté la complicité de Moreau pour sauver sa tête, revinrent à ce moyen terme permis par la loi, et le condamnèrent, le 10 juin (1804), à deux années de détention. A l'instant même on entendit partout le peuple s'écrier : « Il est sauvé ! » Cependant il était à craindre que, transféré dans une prison de l'intérieur, il n'éprouvât le sort de Pichegru (V. PICHEGRU) : aussi sa femme s'empressait-elle de demander comme une grâce qu'il lui fût permis de voyager pendant les deux années que devait durer sa détention. Aidée par Fouché (redevenu ministre de la police), elle obtint ce départ, ou plutôt cette espèce d'ostracisme, sous la condition que Moreau se retirerait aux

États-Unis, et ne pourrait rentrer en France qu'avec l'autorisation de Buonaparte. Il partit pour l'Espagne, escorté par des gendarmes ; et de Cadix il s'embarqua, en 1805, pour se rendre aux États-Unis. M^{me}. Moreau l'y accompagnait. Ses biens en France furent vendus par sa belle-mère, qui lui en fit passer les fonds, retenue faite des frais énormes de la procédure criminelle à la suite de laquelle il avait été condamné. Arrivé aux États-Unis, Moreau parcourut ce pays en observateur ; il visita les chutes du Niagara, descendit l'Ohio et le Mississipi, et revint par terre à Morisville d'où il était parti. Là il acheta une belle maison de campagne, au pied de la chute de la Delaware, et s'y établit. Cette solitude, où il n'avait d'autre délassement que la pêche et la chasse, était pour lui remplie de charmes. Les Américains, si simples eux-mêmes, ne savaient comment accorder tant de renommée avec tant de simplicité. Moreau venait passer l'hiver à New-York, où il recevait chez lui des personnes de toutes les opinions et de tous les partis. Là, entouré d'amis, il oubliait ses infortunes, et en nommait rarement l'auteur. La nouvelle de l'horrible agression de l'Espagne sembla mettre un terme à son indifférence politique ; il pressentit le sort futur de la France. Ne pouvant plus détourner sa pensée des maux dont sa patrie allait être accablée, il se nourrit de l'espoir d'en rétablir un jour le bonheur et la gloire. Quand on lui annonça les désastres de Moscou, il passa de l'affliction à la fureur, et dit en parlant de Buonaparte. « Cet homme couvre de honte et d'opprobre le nom français ; il réserve à mon malheureux pays la haine et les malédictions de l'univers ; » et

une autre fois : « Son ignorance égale » sa folie. » Ce fut dans ces dispositions qu'il reçut les premières ouvertures de l'empereur Alexandre. Décidé à s'unir à ce monarque, qui n'avait armé que pour repousser une injuste agression, il s'embarqua secrètement, le 21 juin 1813, avec M. de Svinine, conseiller de l'ambassade russe, et entra, le 24 juillet, dans le port de Gotembourg. Partout on le reçut comme un libérateur; il était obligé de se dérober aux acclamations de la multitude. A Stralsund, il passa trois jours avec le prince de Suède (1), son ancien compagnon d'armes, concertant avec lui le plan de campagne qui devait rendre la paix au monde. La joie que sa présence fit éclater en Prusse, sur toute la route, l'accueil qu'il reçut du peuple et des grands à Berlin, annonçaient assez qu'on le regardait partout en Allemagne comme le sauveur de l'Europe. A son arrivée à Prague, où étaient réunis les souverains alliés, son nom vola de bouche en bouche. L'empereur de Russie le prévint, et eut avec lui une entrevue de deux heures. Il le présenta lui-même à ses sœurs, les grandes-duchesses de Weimar et d'Oldembourg. En sortant de chez le czar, Moreau, attendri, dit à M. de Svinine : « Quel homme que l'empereur Alexandre ! je sacrifierai ma vie à cet ange de bonté ; tout ce qu'on dit de lui est au-dessous de la réalité. » L'empereur d'Autriche lui rappela ses campagnes sur le Rhin, ajoutant : « Le caractère personnel du général a contribué beaucoup à diminuer les maux de la guerre ». Ce fut Alexandre

lui-même qui lui amena le roi de Prusse. En l'abordant, Frédéric-Guillaume lui dit qu'il venait avec le plus grand plaisir faire une visite à un général si renommé par ses talents et ses vertus. Une sorte d'égalité semblait s'être établie entre la grandeur de ces monarques et la gloire du grand capitaine. Cependant l'armistice entre Napoléon et les alliés venait d'expirer. Le plan des alliés consistait à déboucher de la Bohême avec leur grande armée pour venir tourner et attaquer Dresde, le pivot des opérations de Buonaparte. Dresde fut attaquée le 26 août. Moreau s'en approcha en personne à côté de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse ; il examina la position de Buonaparte, en parcourant le front des colonnes au milieu des boulets et des bombes. Le lendemain recommencèrent les attaques. Moreau, qui accompagnait l'empereur, venait de lui communiquer quelques observations, et s'avancait pour observer le mouvement de l'ennemi, lorsqu'un boulet lui fracassa le genou de la jambe droite, et traversant le cheval emporta le mollet de l'autre jambe. Il tomba dans les bras du colonel Rapatel, en lui disant : « Je suis perdu ; mais il est doux de mourir pour une si belle cause. » Alexandre lui prodigua en pleurant tous les secours. On fit un brancard avec des piques de cosaques, et on emporta Moreau dans une maison voisine. Le premier chirurgien de l'empereur lui coupa la jambe droite. Le général le pria d'examiner l'autre, et sur la réponse qu'il était impossible de la sauver ! « Eh bien coupez-la donc, dit-il froidement. » L'armée alliée étant en retraite, on le transporta plus loin sur un brancard fermé par des rideaux.

(1) Le général Bernadotte, aujourd'hui roi de Suède, sous le nom de *Charles-Jean*.

Le lendemain il avança jusqu'à Laun, où il écrivit, malgré sa faiblesse, une lettre à sa femme, et une autre à l'empereur de Russie. Pendant cinq jours, ses amis, qu'il consolait, le virent descendre lentement dans la tombe; il expira dans la nuit du 1^{er}, au 2 septembre. Son corps, conduit d'abord à Prague pour être embaumé, fut transféré et enterré dans l'église catholique de St.-Petersbourg avec tous les honneurs qui avaient été rendus au maréchal prince Kutusoff. Moreau expira avant d'avoir publié une proclamation aux Français, que l'empereur Alexandre avait approuvée: elle était courte, simple, énergique. Il expliquait le but de son retour en Europe; c'était d'aider les Français à se soustraire au despotisme de Buonaparte, et de sacrifier au besoin sa vie pour rendre le bonheur à sa patrie, dont il appelait tous les véritables enfants sous les étendards de l'indépendance. Il avait demandé à l'empereur Alexandre, qui le regardait comme l'intermédiaire entre les alliés et la nation française, de n'avoir aucun titre près de sa personne. « Eh bien! lui avait » dit ce prince, vous serez mon ami, » vous serez mon conseil. » Le czar écrivit une lettre touchante à la veuve de Moreau; il lui fit don de cinq cent mille roubles et d'une pension de trente mille. Comme homme de guerre, Moreau fut supérieur à tous les généraux de la révolution; il eut le génie des Fabius et des Turenne. Son nom était plus populaire que celui de Buonaparte; et il pouvait rendre à son pays les plus grands services, si, avec plus de résolution dans le caractère, il eût été animé, douze ans plus tôt, de la noble et secrète ambition de se faire le Monk de la France. Quelle influence al-

lait-il avoir sur les événements, lorsque la mort vint le frapper? N'est-il pas vraisemblable qu'à la faveur de sa renommée, accélérant la chute de Buonaparte et la restauration du trône des Bourbons, il eût aidé la France à briser elle-même ses chaînes, et l'eût garantie de deux invasions? Sous ce double point de vue il mérite nos regrets et nos hommages. Louis XVIII a déposé le bâton de maréchal de France sur la tombe de Moreau. L'Éloge de ce général par Garat (1814, in-8°.), a essuyé de sévères critiques. L'auteur eut cependant l'honneur de le présenter lui-même à l'empereur Alexandre, en 1814. B—P.

MOREAU (JEAN-MICHEL), dessinateur du cabinet du roi, naquit à Paris, en 1741. (1) Artiste presque en naissant, il ne se rappelait pas lui-même l'époque de ses premiers essais. Il avait à peine dix-sept ans, lorsque Lelorrain, son maître, nommé directeur de l'académie des arts de Pétersbourg, l'emmena en Russie, pour le seconder dans les fonctions de sa place. La mort de cet artiste obligea Moreau, au bout de deux ans, de revenir à Paris. Naturellement observateur, les monuments, les costumes, les mœurs, les usages des contrées qu'il avait parcourues, n'avaient point échappé à sa sagacité; et toutes ces connaissances lui devinrent bien utiles dans l'âge mûr. A son retour, se trouvant sans fortune, sans occupations lucratives, il eut des moments très-pénibles. Il fit connaissance avec Lebas, graveur habile; et son aptitude au travail le mit bientôt en état de graver à l'eau-

(1) Ou le désigne sous le nom de *Moreau jeune*, pour le distinguer de son frère, Louis Moreau, mort à Paris plusieurs années avant lui, et duquel on a plusieurs paysages à la gouache.

forte. C'était à cette époque que le comte de Caylus imprimait son bel ouvrage sur les antiquités. Ayant eu occasion d'apprécier le talent de notre jeune artiste, il le chargea d'une partie de ses planches. Mais, craignant que le désir de gagner beaucoup d'argent ne lui fit négliger son avancement, cet ami, ce père des artistes lui donnait, le samedi, la besogne qu'il devait faire le dimanche, afin de ne le pas détourner des études de la semaine, et lui payait assez son travail pour qu'il pût suffire à ses dépenses journalières. La réputation de Moreau, comme dessinateur (car il avait entièrement renoncé à la peinture), croissant à mesure que son génie se développait, il se vit bientôt chargé presque seul de la composition de la plupart des estampes destinées à orner les belles éditions imprimées à la fin du dernier siècle. On peut même dire que, dans ce genre, il surpassa tous ses rivaux. Gochin, dessinateur des menus-plaisirs du roi, ayant quitté cette place, en 1770, indiqua Moreau pour le remplacer. Ce fut à la même époque que celui-ci fut chargé des dessins des fêtes qui eurent lieu à l'occasion du mariage du dauphin, (depuis, Louis XVI), et ensuite du dessin et de la gravure du sacre de ce prince; ouvrage qui lui ouvrit les portes de l'académie, et lui mérita la place de dessinateur du cabinet du roi, avec une pension et un logement au Louvre. Curieux de visiter les chefs-d'œuvre qu'on admire dans la capitale du monde chrétien, il entreprit le voyage d'Italie, en 1785. Toutes les productions de Moreau, postérieures à cette époque, ont un caractère grandiose et historique, qui prouve combien l'aspect des monuments de l'antiquité a

d'influence sur le génie des artistes. Il embrassa le parti de la révolution avec beaucoup de chaleur, et fut, à l'époque sanglante de 1793, membre de la commission temporaire des arts; ce qui lui fournit l'occasion de soustraire au vandalisme révolutionnaire beaucoup d'objets précieux. En 1797, il fut nommé professeur aux écoles centrales de Paris, avec un modique traitement. Si la première éducation de Moreau avait été négligée, il répara ce tort dans l'âge mûr. Une heureuse mémoire l'avait merveilleusement servi; sa tête était en quelque sorte une bibliothèque vivante. Cette vaste érudition s'aperçoit aisément dans ses dessins, où l'on retrouve le caractère et le génie des auteurs aux ouvrages desquels ils étaient destinés. L'œuvre de Moreau se monte à plus de deux mille pièces gravées d'après lui, parmi lesquelles on distingue, deux suites pour les œuvres de Voltaire, contenant plus de deux cents estampes; la suite, pour l'édition in-4^o. de J.-B. Rousseau, imprimée à Bruxelles; 160 figures pour l'histoire de France; près de 100 pour les évangiles et les actes des apôtres; une multitude d'autres compositions pour les œuvres de Molière, Ovide, Barthélemi, Marmontel, Racine, Gesner, Montesquieu, Raynal, Regnard, La Fontaine, Delille, et surtout pour les belles éditions de Psyché, d'Anacharsis, des Entretiens de Phocion, etc. Nous n'oublions pas sa grande estampe du sacre, et les quatre des fêtes du mariage de Louis XVI, dont il a gravé lui-même les eaux-fortes, ainsi que celles des 25 sujets qu'il a composés pour les Chansons de Laborde. Toutes ces productions attestent un génie riche et fertile. Il ne se répétait jamais, ni dans la pose de

ses figures, ni dans leurs airs de tête. Le retour des Bourbons, dont il s'était montré un des ennemis les plus ardents, lui préparait cependant, à la fin de sa carrière, des jours plus heureux : déjà le roi lui avait rendu sa place et sa pension, lorsqu'un squirre cancéreux au bras vint mettre un terme à son existence, le 30 novembre 1814. Il n'a laissé qu'une fille unique, mariée à M. Carle Vernet. En 1819, le roi, sur la demande de cette dame, a consenti à acquérir, pour son cabinet particulier, les 19 dessins originaux suivants : I. deux vignettes in-4^o., pour les *Satires de Juvénal*. II. Deux autres in-4^o., pour les *Pensées de Marc-Aurèle*. III. Deux de même format, pour les *Entretiens de Phocion*. IV. Cinq figures in-18, pour les *œuvres de Gresset*. V. Quatre, même format, pour le Roman de *Gérard de Nevers*. VI. Quatre vignettes in-4^o., pour l'*Énéide*. Il existe deux *Eloges* de Moreau jeune, l'un de M. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut, imprimé dans le *Moniteur* de 1814 (n^o. 355), et tirée aussi à part : l'autre, par M. Ponce, insérée dans le *Mercur* du 15 juin 1816. Z.

MOREAU DE LA ROCHETTE (FRANÇOIS-THOMAS), inspecteur-général des pépinières royales de France, né en 1720, à Rigni-le-Feron, bourg près de Ville-Neuve-l'Archevêque, aujourd'hui département de l'Aube, est un exemple de ce que peut le génie, accompagné d'une volonté forte et persévérante. Il était directeur des fermes du roi, à Melun. Il existe, presque à la porte de cette ville, un petit village appelé *la Rochette*, nom que lui a valu son sol ingrat et rocailleux. Il y avait, dans ce village, un domaine d'un revenu presque nul, quoique assez

étendu (1), à cause de la stérilité du terrain. Moreau de la Rochette jugea qu'il était possible d'en tirer parti. Il l'acheta, en 1751, pour une somme modique : il s'y trouvait un petit corps de ferme, où il se pratiqua un logement. Sa place le retenait à Melun pendant le jour : mais dès que ses occupations avaient cessé, il courait à la Rochette ; il y passait la nuit, méditant ses plans d'amélioration, et donnant ses ordres pour les travaux du lendemain. La plupart des terres n'étaient que des friches arides ; il commença par faire valoir ce qui était en culture. Des labours mieux dirigés, des engrais distribués à propos, lui donnèrent de meilleures récoltes. Insensiblement la culture s'augmenta ; et des essais de pépinières se firent dans les terrains qui le comportaient. Vers 1760, Moreau commença ses défrichements ; et ses vues s'étendant à mesure qu'il obtenait des succès, il conçut le projet d'une école d'agriculture sur sa propriété. Son plan consistait à y établir une grande pépinière d'arbres de toutes espèces, indigènes et étrangers, et à tirer des hôpitaux un certain nombre d'enfants-trouvés, pour y être employés et formés aux travaux agricoles. Il représentait que ces enfants, élevés à la campagne et en bon air, s'en porteraient mieux, s'y fortifieraient par l'exercice, et deviendraient par la suite des ouvriers utiles. Ce plan fut agréé par le gouvernement ; et un arrêt du conseil, du 9 février 1767, en ordonna l'exécution. Cinquante, et peu de temps après cent enfants, furent mis à la disposition de Moreau de la Rochette. Au moyen de cette multitude de

(1) De la contenance d'environ 200 hectares.

bras, les travaux prirent de l'activité, et ses défrichements se firent en grand. Le terrain fut nettoyé, nivelé, défoncé; une partie fut mise en culture; une autre fut semée et plantée en bois. De vastes jardins, des bosquets, de riches pépinières remplacèrent les friches; de belles avenues tracées avec intelligence, s'alignaient sur celles de la forêt de Fontainebleau; et, ce qui n'était auparavant qu'une lande infructueuse, devint sous la main de l'homme, une campagne riante, parée de tout le luxe et de toutes les richesses de la culture. Pour couronner ce magnifique ensemble, une belle maison, construite d'après les dessins de l'architecte Louis, et accompagnée de tous les bâtiments nécessaires à une grande exploitation, s'éleva au centre : de longues terrasses, dominant sur la Seine, se prolongèrent des deux côtés. Quelques années suffirent pour opérer cette étonnante métamorphose. Un résumé court, mais exact des heureux produits de cette institution, excitera la surprise. En treize années, il sortit des pépinières de la Rochette, un million d'arbres de tige, et trente-un millions de plants forestiers, dont une grande partie a servi à repeupler les bois et les forêts du domaine. Le reste a été donné gratuitement à des particuliers. Pendant le même espace de temps, il a été formé à la Rochette quatre cents élèves, tirés des hôpitaux, et de ce grand nombre il n'en est mort qu'un seul : presque tous sont devenus de bons jardiniers, d'excellents pépiniéristes; quelques-uns même, des dessinateurs et planteurs de jardins d'agrément. Lorsqu'en 1780, par suite des réformes de Necker, la pépinière de la Rochette cessa d'être au compte du

gouvernement, il y existait sept millions cent trente-un mille six cents plants d'arbres de toutes les espèces. Les talents et les services de Moreau ne demeurèrent point sans récompense. Outre sa place d'inspecteur-général des pépinières royales, il avait été nommé à celle d'inspecteur-général des familles acadiennes restées sur les ports de mer, puis fait commissaire du roi, chargé d'aménager les bois servant à l'approvisionnement de Paris, et de rendre flottables les ruisseaux affluents aux communications avec la Seine. Dès 1769, le roi lui avait accordé des lettres de noblesse, et l'avait décoré de l'ordre de Saint-Michel. Son mérite, sa réputation, et les avantages qu'on tirait de ses pépinières, l'avaient mis en relation avec tous les grands propriétaires de France, et les personnes les plus distinguées des hautes classes de la société. Voltaire lui-même avait lié avec lui, sous le rapport agricole, une correspondance, dont il reste dans la famille Moreau des monuments curieux (1) : le vieillard de Ferney lui demandait des arbres pour ses plantations; et des conseils sur la manière de les gouverner. On doit encore à Moreau l'établissement à Urcel, près Laon, d'une belle manufacture de sulfate de fer. Il avait dressé des plans pour le défrichement des landes de Bordeaux, qu'il croyait « susceptibles » de bonne culture et de productions « fertiles. » Il mourut dans sa terre, le 20 juillet 1791. — Son fils, Jean-

(1) Ils consistent en six lettres autographes de Voltaire, écrites avec cette originalité piquante qui distingue sa manière, et quatre lettres à lui adressées par Moreau de la Rochette. Ces dix lettres ont été imprimées et insérées dans les *Mémoires* de la société d'agriculture du département de la Seine (tome IV, pag. 264 et suiv.), par les soins de M. François de Neuchâteau, avec une *Notice* du même, sur les pépinières de la Rochette.

Étienne MOREAU DE LA ROCHETTE, né à Melun, en 1750, mort le 8 mai 1804, continua de diriger les établissements agricoles dont on vient de parler : il était le père du baron de la Rochette, préfet du Jura.

L—Y.

MOREAU DE MAUTOUR (V. MAUTOUR).

MOREAU-SAINT-MÉRY (MÉDÉRIC-LOUIS-ÉLIE), conseiller-d'état, naquit au Fort-Royal de la Martinique, le 13 janvier 1750. La famille à laquelle il appartenait, l'une des plus distinguées de cette île, originaire du Poitou, remontait à la fondation de nos colonies dans l'archipel américain, et, depuis plusieurs générations, occupait les premiers emplois de la magistrature. Cette famille avait possédé des biens considérables à la Martinique; mais la plus grande partie de ces biens venait d'être dissipée à l'époque de la naissance de Moreau-de-Saint-Méry. Il perdit son père avant l'âge de trois ans; et sa mère, ne pouvant se résoudre à se séparer de lui, ne l'envoya point en France, où les colons allaient faire leurs études classiques, à défaut d'institutions scolastiques dans leur pays natal. Moreau n'apprit donc qu'à lire et à écrire; mais sa mère, femme éclairée, ornait son esprit de toute l'instruction nécessaire aux gens du monde: surtout elle l'habitua à la pratique des vertus sociales; et lui inspirait, pour la morale évangélique, le goût qu'il n'avait que de trop fréquentes occasions de satisfaire dans un pays où régnait l'esclavage. Ces sentiments germèrent dans son cœur; et, bien jeune encore, il était le protecteur des noirs, leur avocat auprès de leurs maîtres et surtout près de son aïeul, que sa charge de sénéchal constituait

l'interprète du rigoureux *code noir*. Moreau sollicitait la grâce des noirs accusés; et lorsqu'elle était impossible, il faisait au moins adoucir leur châtiment: il allait, dans la prison, les consoler, et leur apporter l'espérance. Le *code noir* porte la peine de mort contre tout esclave dénoncé par son maître comme ayant déserté trois fois. Un cas semblable se présenta, et le sénéchal dut prononcer la peine capitale: l'esclave condamné était un excellent homme qui n'avait jamais déserté que pour se soustraire aux cruautés de son maître. Le jeune Moreau, désespéré, se jeta aux pieds de son grand-père pour qu'il fit grâce au noir; mais la loi était positive. Un seul moyen se présentait: c'était que le condamné acceptât la place d'exécuteur des hautes-œuvres. Moreau fut chargé de la lui offrir: « Non, répondit le noir dans son jargon naïf, je ne dois mourir qu'une fois; si je devenais bourreau, mon supplice recommencerait chaque jour. » Moreau ne racontait jamais cette anecdote qu'avec attendrissement. C'est ainsi que, dès sa jeunesse, son ame se pénétrait de l'amour de l'humanité. Ce sentiment y domina toute sa vie: mais, dans la crainte d'oublier quelquefois de l'exercer, il faisait graver sur l'émail de toutes ses montres la devise qu'il avait adoptée dès son jeune âge: *Il est toujours l'heure de faire le bien*. L'aïeul de Moreau était, ainsi qu'on l'a dit, sénéchal de la Martinique; et le petit-fils, qui devait lui succéder, ne pouvait occuper cette magistrature qu'après s'être fait recevoir avocat: le sénéchal, sentant approcher ses derniers moments, fit appeler Moreau, alors âgé de seize ans, et lui indigna l'endroit où il avait déposé 66,000 francs qu'il lui

donnait pour aller étudier en France. Dès que le vieillard eut cessé de vivre, ses nombreux héritiers furent mis par son petit-fils en possession du trésor qui était destiné à lui seul. Lorsqu'il eut atteint sa dix-neuvième année, sa mère consentit enfin à ce qu'il se rendît à Paris pour y compléter son éducation. Il y trouva des parents opulents, magistrats, officiers-généraux, dont il fut accueilli, et qui le présentèrent dans le monde. Il était grand, bien fait et d'une belle physionomie : on le fit recevoir gendarme de la garde. Toutefois il voulut être inscrit aux écoles de droit ; et il entreprit, sans maître, l'étude du latin. De plus, il suivit avec assiduité les cours de mathématiques et de géométrie, du Collège royal. Ses progrès dans la langue latine furent si rapides, qu'au bout de quatorze mois, il écrivit et soutint en latin sa thèse de bachelier en droit. C'est une chose remarquable qu'ayant étudié si tard, et pendant si peu de temps, il ait su pour toute sa vie la langue de Cicéron, qu'il parlait même avec une assez grande facilité. Sa mémoire était ornée des plus beaux passages des meilleurs classiques. Il en était de même du droit romain, dont il citait à propos le texte, dans les discussions de jurisprudence. Dévoré du besoin de savoir promptement, et aimant aussi le plaisir, il avait imaginé, afin d'avoir plus de temps à sa disposition, de ne dormir qu'une nuit sur trois. C'est ainsi qu'il trouvait le loisir de vaquer à ce qu'il devait ou voulait faire, sans négliger son service militaire. Après trois ans de séjour à Paris, Moreau de Saint-Méry, devenu avocat au parlement, repartit pour la Martinique. Sa mère était morte, et sa fortune dissipée :

il résolut de la rétablir en exerçant la profession d'avocat. Ce fut au Cap-Français qu'il alla se fixer. Son premier plaidoyer décela un orateur éloquent et un jurisconsulte. Dès lors, il prit rang à la tête de son ordre, et son cabinet fut un des plus fréquentés. Fidèle à sa maxime, il se consacrait à la défense du faible et de l'innocent. Après avoir plaidé pendant huit ans, et s'être assuré une fortune indépendante, Moreau fut nommé conseiller à ce même tribunal (le conseil supérieur de Saint-Domingue), où il avait honoré la profession d'avocat, par un savoir étendu, un esprit brillant et rempli de sagacité, une éloquence qui, à Paris, l'eût placé au rang des Gerbier et des Target. Il a publié un grand nombre de Mémoires, la plupart remarquables, non-seulement par les qualités de l'écrivain, mais encore par les questions importantes sur le droit et sur l'administration coloniale, qui y sont traitées avec une grande profondeur. Dès sa jeunesse, il s'était occupé de l'histoire des Antilles, et de la connaissance des lois dont elles avaient été l'occasion ; et il n'avait cessé de réunir des matériaux à ce sujet. Il profita des loisirs que lui laissait sa nouvelle fonction, pour rédiger ces matériaux, et pour en rassembler de nouveaux, spécialement sur les lois de Saint-Domingue, jusqu'alors éparses, et souvent ignorées des magistrats eux-mêmes. Les travaux auxquels il se livrait, étaient d'une importance trop grande à l'égard des colonies, pour que le gouvernement ne les encourageât point. Il lui donna le pouvoir d'explorer tous les greffes, tous les dépôts d'archives de la colonie ; ce qui mit Moreau dans le cas de visiter toutes les parties de

Saint-Domingue, dont l'histoire particulière et la description l'occupaient aussi. Pendant une de ses excursions, il découvrit à San-Domingo, dans une ancienne église, le tombeau de Christophe Colomb, dont les habitants de la colonie ignoraient l'existence. Le ministère, pour compléter ses recherches, lui fit ensuite parcourir la Martinique, la Guadeloupe et Sainte-Lucie. Appelé à Paris, par ordre de Louis XVI, pour s'occuper d'objets relatifs à l'administration des colonies, et pour faire imprimer son grand travail sur les lois de Saint-Domingue, il trouva le temps de s'adonner à la culture des sciences et des lettres. Ce fut alors que, de concert avec Pilâtre de Rozier, il fonda le Musée de Paris, dont il fut élu secrétaire (V. COURT DE GEBELIN), comme il avait été l'un des fondateurs de la société des Philadelphes, au Cap-Français. La révolution, qui éclata en 1789, le trouva à Paris, et il s'en montra l'un des plus chauds partisans, fut un des électeurs, et devint vice-président de cette assemblée électorale qui, pendant un mois, exerça la puissance souveraine sur toute la France : l'assemblée nationale lui envoya des députations, et le roi vint lui-même s'humilier devant ce nouveau pouvoir, dans la journée du 17 juillet, (V. LOUIS XVI). Moreau présidait alors l'assemblée ; sa fermeté empêcha du moins ce jour-là l'effusion du sang, mais elle ne put arrêter tous les désordres qui se prolongèrent encore plusieurs jours. Enfin le calme se rétablit ; et le 30 juillet, l'assemblée se sépara, en votant des remerciements à son président : elle décida même qu'une médaille serait frappée en son honneur. Moreau alla prendre place à l'assemblée nationa-

le, où l'avait appelé le choix des colons de la Martinique. Il y défendit courageusement, contre l'opinion dominante, les véritables intérêts de la métropole et de ses colonies, dont personne autant que lui ne connaissait l'importance. Partisan de la liberté, il était l'adversaire le plus ardent de la licence. A peine l'assemblée constituante était-elle dissoute, qu'il se vit proscrit ; et quoique membre du conseil judiciaire établi près le ministre de la justice, il fut attaqué dans la rue, par des brigands ; au nom de la liberté : ces furieux le frappèrent à coups de sabre, et le laissèrent pour mort dans un café où il s'était réfugié. Il espéra pouvoir se dérober à tous les dangers, en se rendant dans la petite ville de Forges : mais sa retraite fut découverte : les terroristes vinrent l'y chercher, et il fut arrêté avec le duc de la Rochefoucauld, dont il était le compagnon d'exil. Par bonheur, un des sicaires reconnut en Moreau un ancien bienfaiteur, et favorisa son évasion. Il chercha un nouvel asile au Havre ; mais informé à temps, que Robespierre avait donné l'ordre de l'y faire arrêter, il parvint à s'embarquer pour les États-Unis, en 1793, avec sa femme et deux enfants en bas âge. Il perdit tout, et n'eut que le temps d'emporter ses manuscrits. Arrivé à New-York, ce magistrat, que, peu de temps auparavant, le roi avait désigné pour une intendance coloniale, fut réduit à se faire le commis d'un marchand, homme grossier et dur, qui rendit sa condition insupportable. Cependant Moreau s'était procuré quelques ressources, et il alla s'établir à Philadelphie, où il ouvrit un magasin de librairie ; plus tard il y ajouta une imprimerie. Ce fut là

qu'il mit au jour sa Description de Saint-Domingue, ainsi que d'autres ouvrages qui lui appartenaient, soit en propre, soit comme traducteur. Il vécut alors dans une sorte d'aisance, et put rendre service à plusieurs Français expatriés par suite de la révolution. Enfin, l'ordre s'étant rétabli en France, Moreau y revint, après cinq ans d'absence, sous les auspices de son ami, l'amiral Bruix, ministre de la marine, qui le nomma historiographe de ce département. A l'époque de l'établissement du consulat, Moreau fut nommé conseiller-d'état, puis créé commandant de la Légion-d'honneur. Peu de temps après, il fut envoyé auprès de l'infant duc de Parme, et chargé d'une mission diplomatique importante. Par deux traités secrets, conclus entre la France et l'Espagne, l'un à la fin de 1800, et l'autre le 21 mars 1801, la Toscane avait été érigée en royaume, et cédée par la France à l'infant D. Louis, prince héréditaire de Parme, à la condition que les états de Parme, Plaisance et Guastalla, héritage de cet infant, et que possédait comme souverain, son père, D. Ferdinand, passeraient à la France, sous la garantie de l'Espagne. On devait indemniser le duc régnant, en lui accordant des rentes et des terres. En attendant que le nouveau roi d'Étrurie, qui était alors en Espagne, fût arrivé dans ses états, Moreau, désigné pour l'ambassade de Florence, fut envoyé à Parme, auprès de D. Ferdinand, pour lui faire connaître les traités qui le spoliaient, et réclamer de lui la renonciation à son duché. Moreau, touché de l'infortune d'un prince, que sa sœur surtout (la reine d'Espagne) rendait ainsi victime de son ambition pour l'époux

de sa fille, remplit sa mission avec tant de ménagement, et si peu d'empressement à dépouiller Ferdinand de son autorité, que le duc de Parme et l'archiduchesse, son épouse, le comblèrent des marques de leur affection et de leur confiance. Le duc mourut le 9 octobre 1802, d'une maladie inflammatoire. Dès-lors, le premier consul enjoignit à Moreau de prendre, au nom de la France, possession des états du défunt, et de les gouverner sous le titre d'administrateur-général. Il se trouva revêtu d'une autorité immense, puisqu'il exerçait les droits régaliens, et même celui de faire grâce. Il administra ces contrées d'une manière toute paternelle, accorda une protection spéciale aux établissements de bienfaisance et d'instruction publique, et fit partout observer la justice la plus exacte. A la fin de 1805, on avait ordonné la réunion d'un camp de réserve à Bologne, et la milice des états de Parme devait en faire partie : quelques compagnies de cette milice, qui habitaient les montagnes de l'état de Plaisance, refusèrent de marcher, et se mirent en révolte. Moreau sut les ramener à l'obéissance par les seuls moyens de persuasion : on le blâma de n'avoir point sévi, et le général Junot, envoyé à Parme avec des pouvoirs extraordinaires, y établit une commission militaire; on rechercha les auteurs de la révolte; un grand nombre de victimes furent fusillées, et on brûla deux villages, bien que le calme fût déjà rétabli. Moreau, qui gémissait de voir déployer une rigueur inutile, s'y opposa fortement; ce qui n'eut d'autre effet que de le faire rappeler à Paris. Il y arriva complètement disgracié, mais fier d'une conduite qu'approuvaient tous

les honnêtes gens. On le priva de ses appointements de conseiller-d'état; et on lui refusa même le remboursement de 40 mille francs d'arrérages. Il obtint une audience de Buonaparte; et l'explication étant devenue fort vive, Moreau lui dit avec gravité : « Je ne vous demande point » de récompenser ma probité; je » demande seulement qu'elle soit » tolérée : ne craignez rien ; cette » maladie n'est pas contagieuse. » La saillie ne déplut point : mais le sort de Moreau ne fut pas amélioré; et bientôt, réduit aux plus dures nécessités, il se vit contraint de vendre son argenterie, sa montre, ses livres les plus précieux, et même une partie de son linge. Pendant six années, il languit dans cette indigence, et ne subsista que par les bienfaits de M^{me}. Buonaparte, sa parente. En 1812, cependant, on lui accorda une faible pension, qui suffisait à peine aux besoins de sa maison, et qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il se consolait de ses adversités dans son cabinet d'étude, où il travaillait, pendant dix heures chaque jour, à la rédaction des ouvrages qu'il a laissés en manuscrit, particulièrement aux Mémoires de sa vie; travail d'un grand intérêt, parce que, dans ce cadre, il a fait entrer l'histoire politique et littéraire de l'époque où il a vécu, des détails intéressants sur un grand nombre de personnages contemporains, et enfin la relation de faits curieux, observés pendant ses voyages. Il ne quittait son cabinet que pour se rendre très-exactement aux séances des sociétés savantes et littéraires dont il était membre, et où il était sûr de rencontrer d'anciens amis. Il avait contracté des dettes, pendant sa longue disgrâce; et l'impossibilité de les acquitter

troublait son repos. Le roi, dont Moreau avait eu l'honneur d'être connu, avant la révolution, et qui lui savait gré du zèle avec lequel il avait servi Louis XVI en 1789, fut informé de sa mauvaise fortune: il daigna le faire appeler, en 1817; et, après l'avoir comblé de bontés, lui fit remettre quinze mille francs. Cette somme suffit pour apaiser ses créanciers, et pour répandre quelque aisance dans sa famille. Tant d'adversités avaient affaibli sa santé. Il mourut le 28 janvier 1819, âgé de soixante-neuf ans. Son Éloge fut prononcé sur sa tombe, par l'auteur de cet article. Il a été imprimé par l'ordre de la société d'agriculture, dont Moreau était membre. M. Silvestre, secrétaire perpétuel de cette compagnie, y lut, dans la même année, un Éloge historique de Moreau. Voici la liste de ses principaux ouvrages : I. *Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique-sous-le-Vent*, de 1550 à 1785, 6 vol. in-4°, Paris, 1784-1790. Louis XVI ordonna qu'un exemplaire de cet ouvrage serait déposé dans chaque bureau d'administration et dans chaque greffe des colonies américaines : il est devenu très-rare. II. *Description de la partie espagnole de Saint-Domingue*, 2 vol. in-8°, Philadelphie, 1796. III. *Idée générale ou abrégée des sciences et des arts, à l'usage de la jeunesse*, in-12; ibid., 1795. Ce livre élémentaire, imité de celui que Formey avait publié en 1754, est infiniment supérieur à son modèle; il a été traduit en anglais, et adopté, comme classique, dans les collèges des États-Unis. IV. *Relation de l'ambassade de la compagnie des Indes-Orientales hollandaises, à la Chine*, rédigée par Van-Braam, traduite en français,

2 vol. in-4°, ibidem, 1796-1797. La traduction de Moreau a été traduite en anglais et publiée à Londres. Le même ouvrage a ensuite été réimprimé à Paris, en français. V. *Description de la partie française de la colonie de Saint-Domingue*, 2 vol. in-4°, Philadelphie, 1797-1798. Cet ouvrage, ainsi que celui qui renferme la description de la partie espagnole, contient des notions étendues et importantes sur l'agriculture des Antilles, sur l'industrie et le commerce, sur l'histoire physique et naturelle, sur les usages anciens et modernes des peuples de ces contrées. VI. *De la danse*, in-12, ibid., 1797, et Parme, Bodoni, 1801, in-16. L'auteur, dans ce morceau écrit avec beaucoup de grâce et de feu, montre l'analogie qui existe entre les danses coloniales et celles des Maures, des Africains, et surtout celles des Grecs. VII. *Discours sur l'utilité du Musée de Paris, prononcé le jour de l'inauguration de cette société*, en 1784, in-4°, Parme, 1805. VIII. *Discours sur les assemblées publiques littéraires, prononcé au Muséum de Paris*, en 1785, in-4°, Parme, 1805. Les principaux manuscrits qu'a laissés Moreau de Saint-Méry, sont : 1°. *Histoire générale des Antilles françaises*. Ce manuscrit, susceptible de former plusieurs volumes, était son ouvrage de prédilection ; il a travaillé à le perfectionner jusqu'à ses derniers moments. Il est rempli de faits curieux et ignorés, tant historiques que biographiques, et particuliers aux mœurs et à l'origine des premiers naturels. — 2°. *Répertoire de notions coloniales*. Celui-ci doit former aussi plusieurs volumes ; il est entièrement destiné à recueillir des anecdotes et des faits

historiques sur les premiers fondateurs des colonies, et sur les indigènes, Indiens et Caraïbes : il renferme les lois coloniales inédites, dont la rédaction lui avait été confiée par le gouvernement, fl'appès ses représentations sur divers abus. — 3°. *Description de la Jamaïque*. — 4°. *Histoire de Porto-Rico*. — 5°. *Observations sur le climat, l'histoire naturelle, les mœurs et le commerce des Etats-Unis d'Amérique*. — 6°. *Matériaux d'un traité général sur les cultures coloniales*. — 7°. *Histoire des états de Parme, Plaisance et Guastalla* ; cet ouvrage renferme, sur cette partie de l'Italie, des détails fort intéressants, relativement aux mœurs et à la politique. — 8°. *La Vie de l'auteur, écrite par lui-même*. Moreau de Saint-Méry a traduit, sur le manuscrit espagnol de D. F. Azara, l'*Histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay*, 2 vol. in-8°, Paris, 1800. Le traducteur y ajouta un grand nombre de notes instructives ; et son travail fut approuvé par l'Institut. Cet écrivain a publié un grand nombre d'articles historiques, littéraires et scientifiques, et de Mémoires, soit séparément, soit dans différents recueils. Désessarts a recueilli plusieurs de ses *factums* dans le Journal des causes célèbres.

F—R.

MOREL (EUSTACHE), dit DESCHAMPS, né en Flandre, fut châte-lain de Fismes, bailli de Senlis, écuyer-huissier-d'armes de Charles VI, et figure parmi les poètes français qui, dans le quatorzième siècle, obtinrent le plus de célébrité. Plus jeune que Jean Froissart, qui eut autant de réputation pour ses vers que pour sa Chronique, il était plus âgé que Charles d'Orléans et Alain

Chartier, dont les poésies ont conservé jusqu'à ce jour quelque réputation. Morel était aussi contemporain de Sohier et de Guillaume de Machault, poète et musicien. L'auteur du *Songe du vieil pèlerin* (1), après avoir conseillé à Charles VI de s'abstenir des lectures dangereuses ou frivoles, ajoute : « Tu peux bien lire et » ouïr aussi les dictiez vertueux de » ton serviteur et officier Eustache » Morel. » Il n'est pas facile de juger jusqu'à quel point cet éloge était fondé, les poésies de Morel n'ayant point été imprimées. Le recueil de ses OEuvres est conservé parmi les manuscrits de la bibliothèque royale, sous le n°. 7219. On y trouve des Ballades, des Chants royaux, des Farces, des Moralités, des Chansons balladées, des Lais, des Virelais, des Rondeaux, et des écrits en prose, tels qu'une *Complainte* en latin, sur le schisme de Pierre de Lune (datée du 13 avril 1393); il contient aussi plusieurs morceaux intéressants pour l'Histoire de France, depuis 1350 jusqu'en 1420 ; des *Lettres missibles*, des *Traitez*, *Dicts*, *Supplications*, *Commissions*, etc. Le principal ouvrage de Morel a pour titre : *Le Mirouer du mariage*. L'auteur peint dans cette pièce, d'une manière plaisante, et qui, dans le quinzième siècle, pouvait paraître ingénieuse, les embarras, périls et traverses du mariage. Les Anglais, maîtres, à cette époque, d'une partie de la France, sont fréquemment, dans les poésies de Morel, l'objet de sa haine et de ses imprécations. Il va jusqu'à exprimer dans une ballade, le vœu que l'Angleterre soit détruite, et que les générations futures

apprennent seulement par ses ruines qu'elle avait existé. Mais malgré ces fureurs patriotiques, et nonobstant l'éloge que l'auteur du *Songe du vieil pèlerin* fait des OEuvres d'Eustache Morel, cet écrivain n'eût probablement point obtenu un article dans la *Biographie universelle*, s'il n'était pas regardé comme l'inventeur de la *Chanson à boire*. A ce titre, assez important quoique léger, son nom mérite d'être conservé.

V—VE.

MOREL (JEAN), seigneur de Grigny, né à Embrun en 1511, fut le plus fidèle ami d'Érasme, dont il avait été le disciple, et auquel il ferma les yeux à Bâle. Après avoir voyagé en Italie, où il s'était acquis l'affection des gens de lettres, il revint à Paris. Catherine de Médicis lui confia l'éducation de Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II. Il devint maître d'hôtel ordinaire de la maison du roi, et mourut en 1581, regretté de tous les gens de lettres, qui s'empressèrent de répandre des fleurs sur son tombeau. Marquis, principal du collège Bertrand, recueillit, en 1583, les vers grecs, latins et français dont ils honorèrent sa mémoire; ils forment un volume sous le titre de *Royal mausolée*. Joachim Dubellay, son ami, fit imprimer ses ouvrages. L'amour des lettres, qui avait formé leur liaison, fut héréditaire même pour les filles dans la famille des Morel. Antoinette de Loynes, femme de Jean Morel, et leurs trois filles, Camille, Lucrèce et Diane, faisaient des vers grecs et latins. Camille surtout fut un prodige d'érudition : outre les langues anciennes qu'elle savait très-bien, elle parlait facilement l'espagnol et l'italien. Elle composa plusieurs poèmes, et fit, sur la mort de son père, de-

(1) L'abbé Lebeuf a donné une Notice curieuse de cet ouvrage.

venu aveugle sur la fin de sa vie, une épigramme grecque, admirée par les hellénistes du temps. T—D.

MOREL (JOSEPH), surnommé *le Prince*, né à Arbois, dans le seizième siècle, s'était fait la réputation d'un bon officier, dans les guerres qui désolèrent à cette époque le comté de Bourgogne. Henri IV, occupé à combattre les Espagnols, refusa de reconnaître la neutralité du comté, et donna l'ordre à Biron de pénétrer dans cette province. A l'approche des Français, le capitaine Morel se retira dans Arbois, et en fit fermer les portes. La ville, n'étant revêtue que d'une simple muraille, sans aucune fortification extérieure, ne pouvait opposer une longue résistance à une armée victorieuse; mais Morel avait l'espoir d'obtenir des conditions favorables pour ses concitoyens. Cependant l'armée de Biron, forte de 25,000 hommes, était arrêtée depuis trois jours devant les murs d'Arbois. Le quatrième jour, le canon des assiégeants ayant renversé une partie des murailles, Morel fut pris sur la brèche, qu'il défendait vaillamment, et conduit à Biron: l'inflexible général lui reprocha, dans des termes les plus durs, d'avoir contrevenu aux lois de la guerre en se défendant dans une place non tenable, et le fit pendre, le 7 août 1595, à un tilleul, qu'on voit encore à l'entrée de la promenade d'Arbois, et qui est devenu un objet de vénération pour les habitants. Henri IV sauva cette malheureuse ville, que Biron voulait brûler pour la punir de sa résistance. Après le départ des Français, les restes de Morel furent inhumés dans la chapelle Saint-Roch, sous une tombe, décorée d'une épitaphe latine que composa Jean Vuilemin, poète dont on a quelques

pièces, devenues rares (V. J. VUILLEMIN). La mère de Morel, déjà avancée en âge, ne survécut pas long-temps à la douleur de s'être vue privée, d'une manière si cruelle, du *bâton de vieillesse sur lequel, après Dieu, elle avait placé son espoir*. Elle fit plusieurs legs pieux par son testament, rédigé avec une touchante simplicité, et qui a été inséré avec une *Notice* sur Jos. Morel, dans l'*Annuaire du Jura* pour 1807.

W—s.

MOREL (GUILLAUME), savant imprimeur, était né, en 1505, au Tilleul, bourg du comté de Mortain, dans la Normandie, de parents pauvres; il trouva cependant le moyen d'étudier, et fit de rapides progrès dans les langues anciennes. Étant venu à Paris, il y donna des leçons de grec à quelques jeunes gens, et entra ensuite, comme correcteur, dans l'imprimerie de Jean Loys, connu sous le nom de *Tiletan*. Il publia, en 1544, un commentaire sur le traité de Cicéron, *de Finibus*, qu'il dédia à Jean Spifame, chancelier de l'université, et qui fut fort bien reçu du public. En 1548, il s'adjoignit à Jacq. Bogard, pour une édit. des *Institutions oratoires* de Quintilien, à laquelle il ajouta des notes. L'année suivante, il fut admis dans la corporation des imprimeurs de Paris, et établit, près du collège de Reims, un atelier, d'où sont sorties plusieurs éditions d'ouvrages grecs, estimées pour leur correction. Le célèbre Adr. Turnèbe, imprimeur du roi pour la langue grecque, s'associa Morel, en 1552; et le désigna pour lui succéder dans la direction de l'imprimerie royale (V. TURNÈBE): le brevet en fut expédié à Morel, en 1555; et il publia, depuis cette époque, plusieurs bonnes éditions, enrichies de notes

et de variantes tirées des meilleurs manuscrits. Il fut mal récompensé de son zèle : on cessa de lui payer la pension qui lui avait été accordée, sous prétexte que les ressources de l'état étaient absorbées par les guerres civiles ; et l'on apprend par une lettre de Turnèbe à Charles IX, imprimée au-devant de l'édition des *Œuvres* de saint Cyprien, que Morel avait laissé sa famille dans un dénueement absolu. Ce savant et laborieux imprimeur était mort le 19 février 1564. Une de ses filles avait épousé Étienne Prevosteau, bon imprimeur : sa veuve se remaria avec Bienné (V. J. BIENNÉ, IV, 475).—Jean MOREL, son frère cadet, mourut, en 1559, à l'âge de vingt ans, dans la prison du Fort-l'Évêque, où il avait été enfermé pour cause de religion. Jean s'était aussi appliqué à l'étude des langues avec succès : mais il n'a laissé aucun ouvrage (1) ; et ce n'est qu'à raison de son dévouement au calvinisme que Prosp. Marchand lui a donné dans son *Dictionnaire* un assez long article, auquel on renvoie pour les détails. Il paraît que Guill. Morel avait eu également du penchant pour les nouvelles opinions ; mais qu'il y renonça, ou pour conserver son emploi, ou par la crainte des supplices. C'est à son inconstance que Henri Estienne fait allusion dans l'épigramme satirique qu'il lui a composée ; mais ce qui est réellement inconcevable, c'est qu'un homme comme Estienne ait cherché à insi-

(1) C'est à tort qu'on lui attribue un ouvrage intitulé : *L'Ame toujours impassible dans toutes les positions de la vie, fors en une seule, qui est la grande*, Paris, 1558, in-12. Cet ouvrage, sur lequel M. Barbier a donné une note étendue dans la Table de son *Dictionnaire des anonymes*, peut bien moins encore être de Jean Morel, fils de Frédéric II, né le 16 novembre 1594 ; il faut en chercher l'auteur parmi les trois ou quatre Jean Morel, tous contemporains cités par Prosp. Marchand : la solution de cette difficulté n'est pas d'ailleurs très-importante.

nuer dans cette pièce que Morel, en abandonnant le parti de la réforme, avait beaucoup perdu de ses talents typographiques. De l'aveu de tous les connaisseurs les éditions grecques de Morel égalent en beauté et en correction celles de Robert Estienne, le plus savant et le plus habile imprimeur dont s'honore la France (V. Rob. ESTIENNE). La marque particulière de Morel est le thêta Θ entouré de deux serpents, avec un Amour assis au centre. On trouvera sa Vie et le Catalogue de ses éditions dans les *Vitæ typogr. Paris.*, de Maittaire, p. 33-46. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : I. Des *Notes* sur les *Œuvres* de saint Denis l'aréopagite, saint Cyprien, Démétrius, etc., l'*Explication* des passages les plus difficiles des *Partitions oratoires* de Cicéron ; un *Supplément* à la *Chronique* de Carion. II. Des *Traductions latines des Sentences* des Pères sur le respect dû aux images, des *Épîtres* de saint Ignace, etc. III. *De græcorum verborum anomalis commentarius*, Paris, 1549, 1558, 1566 ; Lyon, 1560, in-8°. IV. *Commentarius verborum latinorum cum græcis, gallicisque conjunctorum*, ibid., 1558, in-4°. Cet ouvrage curieux et intéressant, parce qu'il contient une foule de citations d'auteurs grecs, tirées de manuscrits encore inédits de la Biblioth. du roi, a été réimprimé plusieurs fois dans le seizième siècle et même dans le dix-septième, sous le titre de *Thesaurus vocum omnium latinorum, ordine alphabetico digestarum*, etc. V. *Tabula compendiosa de origine, successione*, etc. *veterum philosophorum*, Paris, in-4° ; ib., 1578 ; Bâle, 1580, in-8° ; inséré avec un supplément de Jér. Wolf, dans le tome x du *Thesaur. antiquit. græcar.* W-s.

MOREL (FÉDÉRIC), dit l'*Ancien*, imprimeur du roi, né en 1523, dans la Champagne, d'une famille noble, vint à Paris étudier les langues anciennes, et y fit des progrès très-remarquables. Il se chargea en 1552, de revoir le manuscrit du *Lexique grec* de Jacq. Toussain (*Tussanus*), l'un de ses maîtres, et détermina Charlotte Guillard, veuve du libraire Cl. Chevallon, à en donner la première édition, cette même année. Il épousa, en 1559, une fille du célèbre Vascosan, et établit un atelier typographique dans la rue Saint-Jean de Beauvais, à l'enseigne du *Franc Meurier* (1). Son érudition était déjà tellement connue, que les écrivains les plus distingués s'empressèrent de lui confier la publication de leurs ouvrages. Il fut nommé, en 1571, premier imprimeur ordinaire du roi; mais il ne prit que rarement, et seulement à la fin des livres sortis de ses presses, un titre si honorable alors, quand il n'était accordé qu'au mérite. Il obtint, en 1581, la permission de le transmettre à son fils Frédéric, dont l'article suit; et il mourut sexagénaire, le 17 juillet 1583. Il avait toujours vécu dans la plus étroite union avec son beau-père, et ils ont publié ensemble plusieurs ouvrages (*V. Mich. VASCOSAN*). Maittaire a donné le *Catalogue* des éditions de Féd. Morel, parmi lesquelles on doit distinguer celle des *Déclamations* de Quintilien, 1563, in-4°. mais surtout l'*Architecture* de Philib. de Lorme. Outre quelques petites pièces en grec et en latin, insérées par Maittaire dans la *Vie* de cet imprimeur, on a de lui : I. *Trois traités de Saint-Chrysostome*, trad. en français : de la Providence, de

l'ame, de l'humilité, 1557, in-16. II. *Discours du vray amour de Dieu*, même ann. et même form. III. *De la guerre continuelle, et perpétuel combat des Chrétiens contre leurs plus grands et principaux ennemis*, 1564, in-8°. IV. *Des Douze manières d'abus*, extrait des œuvres de saint Cyprien, 1571, in-8°.

W—s.

MOREL (FÉDÉRIC II), fils aîné du précédent, a été l'un des plus savants hellénistes de son siècle. Né à Paris, en 1558 (1), il fut, après avoir achevé ses études classiques, envoyé à Bourges, pour suivre les leçons du célèbre Cujas. Ayant comparé avec le texte la version qu'Amyot venait de publier, d'une partie des *Oeuvres* de Plutarque, il trouva que l'illustre traducteur n'avait pas toujours rendu fidèlement le sens de l'original, et il osa lui faire part de ses observations. Amyot, loin de prendre en mauvaise part la hardiesse d'un jeune homme à peine sorti de dessus les bancs, l'accueillit avec bonté, et ne cessa depuis de lui donner des marques d'un véritable intérêt. Il succéda, en 1581, à son père, dans la place d'imprimeur du roi, et ce fut Amyot qui se chargea de lui en faire expédier le brevet; mais comme il fallait avoir vingt-cinq ans pour pouvoir l'exercer en titre, ce ne fut qu'en 1583, qu'il mit son nom à la tête des ouvrages qui sortaient de ses presses. Il s'attacha à donner des éditions également remarquables par leur beauté et leur correction; et il les enrichissait ordinairement de préfaces et de notes

(1) En latin *Morus*; c'était une espèce d'allusion à son nom.

(1) Tous ceux qui ont parlé de ce Frédéric Morel s'accordent à placer sa naissance en 1552; mais son père ne s'est marié qu'en 1557: il faut donc bien convenir qu'il n'est né qu'en 1558, et cette date est d'ailleurs confirmée par l'âge qu'il avait en 1617, lorsqu'il fit graver son portrait.

intéressantes. Federic avait épousé la fille de Léger Duchesne, professeur d'éloquence au Collège royal; il obtint, en 1585, par le crédit d'Amyot, la chaire de son beau-père, que son grand âge obligeait à prendre sa retraite. Les nouveaux devoirs que lui imposait cette place ne ralentirent point ses travaux typographiques; il ne laissait pas s'écouler une année sans publier quelques nouvelles éditions d'auteurs grecs, avec de savants commentaires, ou des traductions dont le mérite est encore apprécié. Il s'associa, en 1600, son frère Claude Morel, et lui abandonna la direction de l'imprimerie; mais il ne s'en livra qu'avec plus d'ardeur à la collation des manuscrits, et à la critique verbale des anciens auteurs. Le zèle qu'il montrait pour le progrès des lettres, ne resta point sans récompense. Henri IV augmenta ses appointements de professeur, et lui accorda différentes gratifications pour faciliter l'impression d'ouvrages dont le débit ne devait pas répondre à leur utilité. Morel renonça, en 1617, à l'exercice de son art: du moins, on n'a encore découvert aucun ouvrage postérieur avec son nom. Il publia, en 1619, chez son frère, une nouvelle édition du *Plutarque* d'Amyot, améliorée par de nombreuses corrections, et un curieux avertissement que Maittaire a inséré dans les *Vitæ typogr. Parisiens.*, p. 135. Il revint ensuite aux *Œuvres* de Libanius, dont la traduction termina une vie si bien employée (V. LIBANIUS, XXIV, 431). Il était occupé de cette version, quand on vint lui annoncer que sa femme, malade dangereusement, demandait à le voir. « Je n'ai plus que deux » mots, répondit-il; j'y serai aussi-tôt que vous. » Dans l'intervalle,

sa femme expira, et on se hâta de l'en prévenir: « Hélas, dit-il, j'en » suis bien marry, c'était une bonne » femme; » et il continua son travail (1). Morel mourut, doyen des imprimeurs et des professeurs du roi, le 27 juin 1630. Outre les nombreuses éditions qu'il a publiées avec des préfaces, des avertissements et des corrections, on a de lui: I. Des *Notes* sur Strabon, Catulle, Tibulle et Propertius, les Sylves de Stace, Dion-Chrysostome, OEcumenius, etc. II. Des *Traductions* en vers grecs de plusieurs *Hymnes*, et des *Épigrammes choisies* de Martial; il a traduit en vers latins, une *Tragédie*, dont le sujet est la fuite des Hébreux de l'Égypte (V. ÉZÉCHIEL, XIII, 584); un poème sur la prise de Troie (*Iliacum carmen*), par un auteur inconnu; les fragments d'un poème de Marcel-Sidetès, sur les *Poissons*, considérés par rapport à l'utilité dont ils peuvent être pour la santé; en latin, l'ouvrage d'Hiérocès, sur la *Providence*, et les *Œuvres oratoires* de Libanius; enfin en français, *Discours des Pères grecs*, 1604, in-8°, et quelques-unes des *Dissertations* de Maxime de Tyr, Paris, 1607, in-12. Combe-Dounous, le plus récent des traducteurs de Maxime, parle avec éloge de cette version (V. MAXIME DE TYR). III. *Alexander Severus, tragædia togata*, 1600, in-8°. Le portrait de Fed. Morel a été gravé en 1617; et l'inscription qu'on lit au bas, nous apprend qu'il était alors âgé de 59 ans. — Nicolas MOREL, l'un de ses fils, honoré du titre d'interprète du roi, a inséré quelques petites pièces de vers dans

(1) Colomiès, qui rapporte cette anecdote, qu'il assure tenir de la bouche de Vossius, y a ajouté des particularités peu vraisemblables.

les éditions publiées par son père. Il a traduit en vers les *Sentences* de Ménandre et de Philistien, et a donné, à l'exemple de quelques savants de son temps, l'Éloge de la pousière (*Encomium pulveris*), 1614.

W—s.

MOREL (CLAUDE), frère cadet du précédent, né en 1574, fut admis en 1599, dans la corporation des imprimeurs de Paris, et entra en société avec Marc Orry et Étienne Prevosteau, pour la publication de différents ouvrages. Dès l'année suivante, son frère le mit à la tête de son atelier, qu'il lui céda entièrement, en 1617. Claude ne prit qu'en 1623 le titre d'imprimeur du roi; mais on voit, par les éditions sorties de ses presses, qu'il se servait longtemps auparavant des caractères de l'imprimerie royale. Il mourut, le 16 novembre 1626, à l'âge de cinquante-deux ans (1), et fut inhumé à Saint-Benoît, dans le tombeau de sa famille. Quelques-uns de ses contemporains ont loué son érudition et son assiduité au travail : les belles éditions qu'il a publiées, justifieraient assez leurs éloges, si l'on ne savait pas que l'honneur doit en revenir presque entièrement à son frère. Les plus remarquables sont celles des *OEuvres* de saint Basile, de saint Cyrille, de saint Grégoire de Nazianze et de saint Grégoire de Nysse, de saint Épiphanè, de saint Denys l'aréopagite, de saint Justin, d'Eusèbe, etc., d'Archimède, de Philostrate, etc. — MOREL (Charles), son fils aîné, naquit vers 1602, fut reçu imprimeur, en 1627, et titré imprimeur du roi, dès l'année suivante. Il s'attacha surtout à donner de nouvelles éditions

des *Ouvrages* des Pères grecs. Il renonça, en 1639, à l'exercice de son art, acquit une charge de secrétaire du roi, et mourut vers 1640, si l'on en croit Lottin (*Catal. alphabet.*, II, p. 128); mais on est obligé d'avertir que ce n'est pas un guide toujours sûr. — Son frère, Gilles MOREL, lui succéda dans la place d'imprimeur du roi, qu'il remplit jusqu'en 1646. Il céda ses presses à Cl. Piget, son associé, acheta une charge de conseiller au grand-conseil, et mourut, dit-on, vers 1650. Il n'a publié qu'un petit nombre d'éditions, mais d'ouvrages importants; le plus considérable est la *Grande Biblioth. des Pères*, en 17 vol. in-fol.: on trouvera dans les *Vitæ typograph. Paris.* de Maittaire, déjà citées, tous les renseignements qu'il a pu rassembler sur ces imprimeurs et sur les ouvrages sortis de leurs presses. W—s.

MOREL (Dom ROBERT), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, d'une éminente piété, était né, en 1653, à la Chaise-Dieu, petite ville d'Auvergne, de parents qui tenaient un rang honorable dans la province. Sa vocation l'appelait à la vie monastique; et il prit l'habit de Saint-Benoît, en 1672, dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux. Envoyé par ses supérieurs à Saint-Germain-des-Prés pour y achever ses cours de philosophie et de théologie, il fut fait, en 1680, bibliothécaire de cette abbaye. Il ne conserva pas long-temps cet emploi, auquel on peut conjecturer qu'il n'était point propre: il remplit, avec plus de succès, la charge de prieur dans différentes maisons; mais la surdité dont il était affecté, le força d'y renoncer, et s'étant retiré à Saint-Denis, il y partagea son temps entre les devoirs de son état et la rédaction de plusieurs ouvrages

(1) C'est l'âge qu'on lui donne au bas de son portrait, gravé la même année, in-4°.

ascétiques, qu'il ne publia que sur l'invitation de ses supérieurs. Dom Morel mourut le 29 août 1731, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, en réputation de sainteté. Tous les ecclésiastiques et les personnes les plus distinguées de la ville de Saint-Denis assistèrent à ses obsèques. Son portrait, peint à son insu par Restout, a été gravé par Larmessin, in-fol. On trouvera la liste de ses ouvrages dans le *Dict. de Moréri*, éd. de 1759, et dans l'*Hist. littéraire de la congrégat. de Saint-Maur*, par D. Tassin. Les principaux sont : I. *Entretiens spirituels*, en forme de prières, sur les Évangiles; — sur la Passion de Jésus-Christ; — sur l'Incarnation, etc. II. *Effusions de cœur*, ou Entretiens spirituels et affectifs d'une âme avec Dieu sur chaque verset des psaumes et des cantiques, Paris, 1716, 4 vol. in-12. Cet ouvrage, dit D. Tassin, est un chef-d'œuvre en son genre; les pensées en sont très-judicieuses, et les expressions pures et fort touchantes. III. *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduction nouvelle, avec une effusion de cœur à la fin de chaque chapitre, etc., *ibid.*, 1722, in-12. Le traducteur, conformément à l'édition qu'il avait sous les yeux, n'a point employé la distinction du texte par versets, peut-être à cause de ces effusions de cœur, plus longues parfois que les chapitres mêmes; double motif qui a pu nuire au succès constant de sa version, supérieure par l'onction et la pureté à la traduction dite de Gonnellieu et à celle de l'abbé Debonnaire. Suivant M. Barbier, le pieux auteur a beaucoup profité de la traduction de Sacy (Voÿ. *Dissertat. sur soixante trad. françaises*, etc., p. 67). On voit toutefois que dom Morel cherche à traduire plus fidè-

lement que Sacy; qu'il suit une édition latine différente, et qu'il se sert avec plus de discrétion de la paraphrase que ne l'avait fait l'écrivain de Port-Royal. La *Bibliothèque janséniste* semble faire entendre que le nouveau traducteur aurait publié le livre de l'*Imitation*, sous le nom de Jean Gersen, prétendu abbé de son ordre, tandis qu'il l'a donné sans nom d'auteur: il s'est seulement conformé à l'édition (des Bénédictins) qu'il a crue la plus correcte, comme faite d'après d'anciens manuscrits; et il en prévient le lecteur. IV. *Méditations chrétiennes sur les évangiles de toute l'année*, *ibid.*, 1726, in-4°, ou 2 vol. in-12. V. *De l'espérance chrétienne et de la confiance en la miséricorde de Dieu*, *ibid.*, 1728; réimprimé en 1743, in-12. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Ouvrage* de D. Tassin, déjà cité. W—s et G—ce.

MORELL (ANDRÉ), naquit à Berne en Suisse, le 9 juin 1646. Ce fut un savant distingué. Ses connaissances en numismatique égalèrent, si elles ne surpassèrent pas celles de tous ses contemporains. Ses études commencées à Saint-Gall, furent continuées à Zurich, et terminées à Genève. La nature l'avait doué d'une mémoire prodigieuse et d'une rare pénétration. Ses rapides progrès dans l'histoire développèrent bientôt son goût pour la numismatique, qu'il regardait comme une des bases essentielles des connaissances historiques; et il apprit à dessiner, afin de se rendre cette science plus familière. Charles Patin, qui avait déjà publié plusieurs volumes de numismatique, l'ayant rencontré à Bâle, fut enchanté des heureuses dispositions qu'il reconnut dans ce jeune Suisse; il se lia d'une étroite amitié avec lui, l'aida

de ses conseils, de son expérience, et lui prodigua tous les secours dont il avait besoin. Morell vint à Paris en 1680. Précédé par sa renommée, il fut admis dans la société des savants et des gens de lettres que le duc d'Aumont réunissait chez lui, et y fut accueilli par des hommes du premier mérite, qui lui conseillèrent d'entreprendre la publication générale de toutes les médailles antiques qui existaient alors dans les divers cabinets de l'Europe, en y joignant des commentaires sur celles qui avaient déjà été publiées, et des dissertations sur les pièces inédites. Cette tâche lui parut digne de son zèle et de ses efforts. Il donna, en 1683, un essai de ce grand ouvrage, sous le titre de *Specimen universæ rei nummarie antiquæ*. Rainssant, alors conservateur du cabinet royal des médailles, obtint l'agrément de Louis XIV, pour s'adjoindre Morell, qui, de ce moment, rejeta les offres avantageuses que lui avaient faites les cours de Copenhague et de Berlin, et se livra avec une ardeur infatigable à la classification et à l'arrangement du riche cabinet confié à ses soins. Les profondes connaissances qu'il montra dans l'exercice de sa place (1), furent appréciées comme elles devaient l'être, par Vaillant et Noris, les deux plus célèbres antiquaires de cette époque, et qui le seraient peut-être encore de la nôtre. Lorsque son travail au cabinet du roi fut achevé, la récompense qu'on lui avait promise se fit attendre; il s'en plaignit d'une manière inconvenante, et déplut au ministre Louvois, qui le fit met-

tre à la Bastille, en juillet 1688. Relâché, à la prière de ses protecteurs et de ses nombreux amis, il ne tarda pas à être de nouveau incarcéré (1690); et ce qui doit paraître assez remarquable, pendant tout le temps que dura sa disgrâce près du ministre, il continua de jouir de la bienveillance de Louis XIV. C'est lui-même qui le dit, avec l'expression de la plus vive reconnaissance, dans une lettre à son ami Périzonius, insérée dans la préface du *Thesaurus*. Le gouvernement de Berne fut obligé cette fois d'intercéder pour la mise en liberté du prisonnier: elle lui fut accordée (16 nov. 1691); et il retourna dans sa ville natale. La mort de Rainssant (1689) ayant laissé vacante la place de conservateur des médailles du cabinet du roi, elle avait, dit-on, été offerte à Morell, à condition qu'il embrasserait la religion catholique; mais ne voulant ni faire violence à ses principes religieux, ni s'exposer à de nouvelles persécutions, il avait tout refusé, et la place fut donnée à Oudinet. Il est peut-être curieux aujourd'hui de voir comment s'exprime, à son sujet, le père Jobert, jésuite: « M. Morell est certainement » l'honneur des antiquaires; aussi » aimable par sa probité, sa candeur » et son désintéressement, qu'il est » admirable par son génie, son industrie et son application, qui passent ce que l'on peut imaginer dans » ce qui concerne les médailles. Enfin » c'est un génie rare, à qui rien ne » manquera, lorsque Dieu lui aura » fait connaître la vérité de la religion catholique. » Ses brillantes espérances s'étant évanouies en quittant la France, il ne put subvenir tout seul aux frais énormes qu'entraînait le vaste plan de son ouvrage; de sorte que ses travaux languirent. Le

(1) Il s'y familiarisa tellement avec la connaissance du profil de toutes les têtes de la série des médailles impériales, qu'il pouvait les dessiner toutes, de mémoire, d'une manière fort ressemblante. Voyez *sa Vie*, par J. G. Altmann, dans *l'Alte und neue aus den gelehrten Welt*, 1718, t. V, p. 319-336.

chagrin s'empara de lui; et sa santé s'altéra tellement, qu'il eut la moitié du corps paralysée, et fut obligé de renoncer à tenir la plume ou le crayon. Cependant, en 1694, le comte de Schwarzenburg - Arnstad, grand amateur de médailles, l'appela près de lui (en Thuringe), pour avoir soin de son cabinet. Il l'autorisa même à faire une excursion en Hollande et à Berlin, pour visiter les cabinets des curieux et enrichir le sien. Notre antiquaire ne put jouir longtemps du bien-être et de la tranquillité qu'il goûtait au château d'Arnstad : une chute de voiture, où il se démit l'épaule (1699), et une attaque de paralysie, le forcerent de suspendre ses travaux, et il succomba à ses souffrances, le 11 avril 1703, avec le regret de n'avoir pu terminer l'ouvrage de numismatique qu'il avait conçu sur un très-vaste plan, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Haverkamp recueillit les matériaux épars de cet ouvrage, et publia, en 1734, *Thesaurus Morellianus, sive familiarum Romanarum numismata omnia*, en 2 vol. in-fol., dont un vol. de planches et un vol. de texte. Le volume de planches offre la réunion la plus complète qui ait jamais été faite des médailles consulaires dispersées dans tous les cabinets d'Europe, dessinées sur les originaux, de la main même de Morell, et gravées ensuite sous ses yeux. Nous pouvons assurer qu'il a rendu avec une vérité, un art et un talent remarquables, le caractère des figures, tel qu'il est sur chaque médaille. Il est à regretter qu'Haverkamp, entraîné par le motif bien louable sans doute, celui de donner à Morell toute l'illustration que méritaient ses travaux, ait voulu accumuler sur la description de chaque médaille, non-seulement les com-

mentaires d'Erizzi, Orsini, Vaillant, Morell et autres, mais encore les siens propres, pour critiquer à tort et à travers ses devanciers, et former de nouvelles conjectures, plutôt faites pour embrouiller la matière que pour l'éclaircir; d'où il résulte que l'amateur qui consulte cet ouvrage, voit, il est vrai, d'un coup-d'œil, tout ce qui a été dit, depuis Goltzius jusqu'à Haverkamp, sur les divers types des médailles consulaires : mais il lui reste à prendre parti entre les opinions, trop souvent contradictoires, des commentateurs; et l'embarras où il se trouve, diminue sensiblement l'intérêt de ces commentaires (1). Morell avait aussi laissé, en manuscrit, l'histoire numismatique des douze premiers empereurs romains. Haverkamp, Schlegel et Gori, se réunirent pour la publier avec d'amples commentaires : c'était l'usage alors. L'ouvrage parut en 1752, sous le titre de *Thesauri Morelliani numismata aurea, argentea, aerea, cujusque moduli XII priorum imperatorum*, Amsterdam, 3 vol. in-fol. fig. A l'exception des planches qui, ainsi que celles des familles consulaires, ont été gravées sur les dessins et sous les yeux de Morell, et qui sont la partie la plus recommandable de cet ouvrage, on peut dire qu'il règne, dans la classification et l'arrangement systématique des médailles, une telle confusion, ainsi que dans les explications et les commentaires élaborés en commun par ces trois savants, qu'il

(1) Le manuscrit autographe du grand ouvrage de Morell, intitulé : *Numismata regum, urbium, populorum, familiarum Romanarum, Augustorum et Caesarum*, en 6 vol., pet. in-4^o, après avoir passé de la bibliothèque de Boze (n^o 2173) à celle de Cotte (n^o 2075), puis à celle de Van Daele (n^o 561), est actuellement dans celle du baron Westreem de Tiellandt, à la Haye, ainsi que les manuscrits autographes de Goltzius, de Peirsc, et celui des *Numism. aerea in Colonis percussa*, de Vaillant, enrichi de nombreuses additions de la main de Morell.

est d'une extrême difficulté, au milieu des diverses hypothèses tour-à-tour soutenues et combattues par eux, de pouvoir discerner le bon du mauvais, l'utile de l'inutile, le vrai du faux : de sorte qu'il est à-peu-près généralement reconnu que le seul mérite réel de cet ouvrage est dans les planches. On connaît encore d'André Morell une Lettre (latine) à Périzonius, *De nummis consularibus* (1701); in-4°. , 1713, in-12, et dans l'*Electa rei nummarie*, de Woltereck, p. 42); — une Lettre au chevalier Fountaine (1703, in-4°.); et d'autres à Henri Haas, dans les *Mémoires* (Beytræge) d'*histoire et de littérature*, de Ch. F. Lub. Haas, Marbourg, 1784, in-8°. , p. 288-293. *V.* la Vie d'André Morell, écrite en latin par A. P. Giulianelli, et publiée en 1752, par Gori, à la tête de sa *Columna Trajana*, ouvrage auquel Morell avait eu beaucoup de part. A—R.

MORELL (THOMAS), naquit à Éton, en Angleterre, le 18 mars 1703. A douze ans, il entra comme boursier à l'école de sa ville natale, d'où il passa au collège du Roi, dans l'université de Cambridge, et il y prit le degré de maître-ès-arts. Plus tard, il se fit recevoir docteur en théologie. La cure de Kew lui fut donnée en 1731; et il y joignit, pendant quelque temps, celle de Twickenham, joli village que Pope habita plusieurs années, et qu'il a rendu fameux. Morell fut nommé, en 1737, recteur de Buckland, et, en 1775, chapelain de la garnison de Portsmouth. Il mourut, le 19 février 1784, après avoir consacré sa longue vie à la pratique de ses devoirs ecclésiastiques, et à la culture des langues anciennes; après avoir enfin, par d'utiles ouvrages et par de bons

exemples, propagé l'amour de la religion, et celui de la littérature classique. Ce savant estimable a été un peu négligé par ses contemporains; mais la postérité le traite avec plus de justice. Les services qu'il a rendus aux bonnes études, furent importants : leur utilité est permanente; et le nom de Morell sera honoré tant que l'érudition sera elle-même en honneur. Ses principaux ouvrages sont : I. Une collection de poèmes théologiques, tant originaux que traduits, avec des notes, Londres, 1732-36. II. Une édition des Contes de Cantorbery, par Chaucer, avec les imitations modernes, Londres, 1737. III. Une édition des Œuvres de Spencer; 1747. IV. L'Hécube, l'Oreste, les Phéniciens et l'Alceste d'Euripide, avec les scholies anciennes, et des notes, Londres, 1748. Dans les trois premières pièces, il a en général répété le texte de King; mais la *recension* de l'Alceste est neuve, et lui appartient. V. Une traduction anglaise de l'Hécube, avec des notes relatives principalement aux antiquités : cette traduction est faible, s'il faut croire ce qu'en disent les critiques anglais. VI. Une édition du Prométhée d'Eschyle, avec les scholies, des notes sur le mètre, et une traduction anglaise, en vers blancs. « Le soin et » l'exactitude que Morell a mis dans » ce travail, sont, dit un biographe, » grandement méritoires. La traduction n'est pas imprégnée du » feu d'Eschyle; mais les jeunes étudiants en ont bien profité. » VII. Deux Lettres (dans les tomes 3 et 5 de l'*Archæologia Britannica*) sur deux inscriptions grecques, trouvées à Corbridge, dans le Northumberland. VIII et IX. Des éditions correctes et soignées du Lexique grec de

Hédéric, et du Dictionnaire latin de Ainsworth. X. *Thesaurus græcæ poëseos*, etc., Éton, 1762. Cet ouvrage, qui est le chef-d'œuvre de Morell, est fait à l'imitation du *Gradus ad Parnassum*. Au commencement est un excellent traité des différentes espèces de mesures, rédigé sur les préceptes d'Héphestion et des scholiastes; préceptes, il est vrai, parfois contestables, mais qu'il est utile que les jeunes gens connaissent, avant de se jeter dans de plus hautes théories. Le P. Labbe, Smith et d'autres, avaient fait des recueils de synonymes et d'épithètes; mais ces ouvrages incomplets et insuffisants, n'étaient que d'un faible secours pour les études classiques. Morell a réuni, avec un travail immense, tous les mots des poètes, en a montré la quantité par des exemples, y a joint les épithètes, les synonymes et les phrases; en un mot, il a donné au *Gradus* grec la richesse du *Gradus* latin. Toutefois le *Gradus* latin a un avantage de plus; c'est d'offrir les signes de la quantité, qui manquent au *Gradus* grec: il faut la conjecturer d'après les exemples; mais ce travail, fort aisé, il est vrai, quand les vers cités sont des hexamètres et des pentamètres, peut embarrasser les commençants, lorsque les exemples sont pris dans les iambes des poètes dramatiques; et il est au-dessus de leurs forces, et peut arrêter même les maîtres et les professeurs, quand le lexicographe ne s'appuie que sur des passages lyriques, dont la mesure est souvent incertaine; et même, quand elle est certaine, n'est pas toujours facile à reconnaître. Si dans le *Gradus* latin il fallait deviner la quantité d'un mot d'après les vers lyriques d'Horace, les chœurs

de Sénèque, les poésies bigarrées d'Ausone, de Prudence et de Maurus, ou d'après les mètres trop libres de Plaute et de Térence, que de fois l'élève hésiterait! que de fois il se tromperait! Tel est le défaut du Trésor de Morell; et il est capital. Néanmoins ce livre était important, utile, nécessaire, et le succès en fut grand. On le contrefit même; ou, si l'on aime mieux, on le réimprima, en 1768, à Venise. Cette réimpression n'est pas belle; mais elle semble faite assez correctement. Toutefois l'original sera toujours préféré, tant à cause de la supériorité manifeste de l'exécution, du papier, et des autres accessoires typographiques, que pour un fort beau portrait de Morell, gravé d'après un dessin du célèbre Hogarth. A côté du vieux savant, dont la mine et le costume ne manquent pas de bizarrerie et de singularité, on voit un petit orgue, son instrument favori: car Morell était un grand amateur de musique; et c'est même lui qui a composé les paroles, que l'on dit excellentes, des oratorios de Haendel (1). En 1815, le Dr. Maltby a donné, à Cambridge, une édition considérablement augmentée du Trésor de Morell. Nous n'avons pas encore été à portée d'apprécier par nous-mêmes ce nouveau travail: mais l'on s'accorde généralement à en faire l'éloge. De bons juges disent que les additions faites par l'éditeur sont de la plus haute importance; qu'il a exactement posé la quantité des syllabes, et ajouté une foule d'exemples, toujours

(1) Feu M. Bast, pour le dire en passant, avait avec Morell, ce point de ressemblance. Il était comme lui et plus que lui, érudit et philologue; et comme lui, il cultivait à-la-fois le grec et la musique. Mozart avait été son maître; son exécution sur le piano était presque de la seconde force; il était surtout grand théoricien.

choisis avec un goût exquis; qu'il a traité, avec une critique et une érudition remarquables, plusieurs points difficiles, l'*arsis* et la *thesis* par exemple, l'*accent* et le *coup métrique*; en un mot, qu'il a fait de ce dictionnaire un ouvrage indispensable à tous ceux qui veulent acquérir une connaissance approfondie de la prosodie grecque. Ils ajoutent que ce livre est un chef-d'œuvre de typographie, et peut-être, en fait de littérature classique, le plus beau qui soit sorti des presses anglaises, qui, depuis quelques années surtout, ont produit tant d'admirables ouvrages. XI. En 1771, Morell fut l'éditeur et le rédacteur du Catalogue de la bibliothèque de M. Child. Ce catalogue, qui forme un beau volume in-4°, a été tiré seulement à vingt-cinq exemplaires. La bibliothèque de M. Francis Child avait été formée primitivement par M. Bryan Fairfax. Parmi les magnifiques et rares curiosités de cette riche collection, étaient la Bible de 1462, sur vélin, et les Offices de Cicéron, de 1466, également sur vélin. M. Francis Child en était devenu possesseur, en 1751, pour une somme de 2000 livres sterling, et elle fut fondue, en 1782, dans la bibliothèque de M. Robert Child. Ce M. Fairfax, grand collecteur de médailles, de marbres, d'urnes, et de tableaux, avait été propriétaire de la portion des tables d'Héraclée que Maittaire a publiée. A sa mort, ce précieux débris fut acheté 42 livres sterl., par M. Carteret Webb, qui, en 1760, l'offrit au roi de Naples. En retour, le roi lui donna une bague de diamants, estimée 300 livres sterling. C'était royalement payer une antiquaille, un morceau de vieux bronze. Il est vrai que ce

fragment complétait un monument fort curieux, important même, autant que peuvent l'être aujourd'hui des inscriptions de la Grande-Grèce, et qui, restitué par cette addition à sa première intégrité, est devenu un des plus précieux ornements du musée de Naples. Ces détails nous ont écartés de notre sujet; mais ils sont peu connus, et ils intéressent l'histoire littéraire. Comme nous le disions en commençant, le zèle avec lequel le Dr. Morell cultivait les lettres profanes, ne lui faisait pas négliger les graves devoirs de son état. Il prêchait souvent, et plusieurs de ses sermons ont été imprimés. Plus d'une fois aussi les productions de sa muse furent consacrées à des sujets pieux. Il soutint même une vive controverse avec les méthodistes, secte de fanatiques rigides, dont les progrès, de jour en jour plus étendus et plus effrayants, menacent la religion dominante. Non content de s'en prendre à leur doctrine, leur nom même lui fournit des armes contre eux. Il le dérivait du grec *Methodia*, qui quelquefois signifie *ruse*, *machination perfide*, ou de *Methodewey*, qui a le sens de *tromper*. En effet, c'est de *Methodia* que saint Paul se sert pour désigner les *pièges* du malin Esprit. Il est juste d'ajouter que de pareils arguments sont moins philosophiques que satiriques; et, probablement, la théologie et la logique de Morell avaient encore d'autres ressources. On a publié, depuis sa mort, des Remarques sur le Traité de l'Entendement humain de Locke, qu'il avait écrites par ordre de la reine, et une excellente Traduction des Épîtres de Sénèque, dans laquelle il a su imiter, avec une élégante fidélité, la manière de l'auteur. « Vieux comme me voi-

» là, dit quelque part le traducteur, » je n'ai pas reçu d'injure qu'il ne » fût aisé de pardonner ; ni connu » de malheur qui ne fût supportable, » et qui, de la manière dont va le » monde, ne fût plus digne d'un » sourire de mépris que d'une larme. » Cette confiance fait aimer l'honnête vieillard ; on voit avec plaisir qu'il a dû passer une heureuse vie, se consolant de quelques amertumes légères par les charman-tes douceurs de la retraite, de l'étude et des arts. B—ss.

MORELLET (ANDRÉ), de l'académie française, naquit à Lyon, le 7 mars 1727, d'un marchand papetier. Après qu'il eut fait ses premières études au collège des Jésuites de cette ville, son père l'en fit sortir, à l'âge de quatorze ans, pour l'envoyer à Paris au *seminaire des Trente-Trois*. Le jeune élève dut aux succès qui l'y distinguèrent, son admission en Sorbonne. Il passa cinq années dans cette maison célèbre, livré, mais non pas exclusivement, aux études théologiques : il se délassait de Morin, de Tourne-ly, de Spinosà, de Cudworth, avec Locke, Buffon, Bayle, Voltaire, etc. Il eut en Sorbonne, pour compagnons d'études, quelques jeunes gens qui, depuis, sont devenus des personnages importants dans l'Église et dans l'état. On doit citer particulièrement MM. de Loménie de Brienne et Turgot, imbus déjà l'un et l'autre des principes de la philosophie qui commençait à devenir celle de leur siècle. Les trois jeunes abbés traitaient entre eux des questions d'un haut intérêt ; ils cherchaient à s'éclairer sur les éléments de la richesse et du bonheur des nations. Ce ne fut que pendant les dernières années de son séjour en Sor-

bonne, que l'abbé Morellet fit connaissance avec Diderot et d'Alembert, qu'il n'a jamais cessé de compter au nombre de ses amis. En 1752, il se chargea de diriger l'éducation du fils de M. de la Galaizière, chancelier du roi de Pologne, et céda volontiers à la demande qu'on lui fit d'accompagner son élève en Italie. L'appartement que l'abbé Morellet occupait à Rome, se trouvait voisin d'une immense bibliothèque, toute composée de théologiens et de canonistes. Curieux de parcourir ce fatras, il tomba sur le *Directorium inquisitorum* (V EYMERIC), et résolut d'en donner un extrait, sous le titre de *Manuel des Inquisiteurs*. Ce recueil parut en 1762, grâce à Malesherbes, ami de l'auteur, qui n'hésita point à en favoriser la publication, dans un pays où la douceur du gouvernement ne permettait de craindre l'effet d'aucune allusion fâcheuse. De retour à Paris, Morellet fut introduit dans ces sociétés vantées, où l'on n'était admis que présenté par des hommes dont la réputation était faite, ou sur la recommandation d'un nom déjà connu. Une conversation à-la-fois solide et maligne, sans être caustique, une humeur enjouée, un caractère droit et ferme, rendaient son commerce agréable et sûr : aussi fut-il très goûté, chez M^{me}. Geoffrin, de tous les hommes de talent que cette maison réunissait ; et, dès ce moment même, il gagna la bienveillance de cette dame, qui lui témoigna de l'attachement jusqu'à la fin de sa vie. On lui trouvait quelque chose du tour d'esprit de Swift. Divers petits écrits, qu'il publia dans le même temps, contre Lefranc de Pompignan, et contre Palissot, sont en effet remplis de ce que les Anglais appellent hu-

mour, expression qu'ils semblent nous avoir empruntée, pour lui donner un sens qu'elle a perdu dans notre langue. Palissot venait de faire jouer sa comédie des *Philosophes* : il y désignait plusieurs amis de Morellet avec la licence et l'effronterie d'Aristophane. Ce fut pour les venger, que ce dernier écrivit la *Préface des Philosophes*, ou *Vision de Charles Palissot*, plaisanterie assez mordante qui réussit beaucoup. Mais l'abbé Morellet avait eu l'imprudence d'y jeter un trait un peu vif contre la princesse de Robecq, connue par son aversion pour les philosophes. Le pamphlet parvint à cette dame, comme envoyé de la part de l'auteur. C'était une perfidie de Palissot. M^{me}. de Robecq demanda vengeance au duc de Choiseul, et l'auteur fut mis à la Bastille. Il y resta deux mois ; ce fut au crédit de la maréchale de Luxembourg, et surtout au zèle de J.-J. Rousseau, qui la fit agir, qu'il fut en grande partie redevable de sa liberté. Nous n'oublierons pas un procédé généreux par lequel il s'honora pendant sa détention. Six semaines s'étaient écoulées, sans qu'il eût été permis à Morellet de sortir de sa chambre. Au bout de ce temps, des ordres furent donnés, pour qu'il pût se promener dans la cour. Quoique cette faveur fût assez légère, il était naturel qu'il y mît un grand prix. Cependant, après en avoir profité deux fois, il observa que, pour lui procurer le plaisir de la promenade, il fallait qu'un autre en fût privé. Aussitôt il pria le gouverneur de faire jouir de cette grâce quelque autre prisonnier à qui ce soulagement pouvait être plus nécessaire. Le gouverneur accepta ce sacrifice, et la prison de l'abbé Morellet se referma sur

lui. L'effet de ces petites persécutions passagères, exercées contre des hommes de lettres, ou des philosophes, était presque toujours d'appeler sur eux l'attention, d'exciter l'intérêt en leur faveur, quelquefois même de les mettre à la mode. L'abbé Morellet l'éprouva d'une manière sensible ; il dut à ses deux mois de captivité, un surcroît de considération, de nouveaux amis, et surtout un redoublement d'affection de la part de ceux qu'il possédait déjà. Parmi les sociétés où son zèle pour la philosophie le faisait rechercher, il plaçait lui-même au premier rang celle du baron d'Holbach. Quoique la maison de ce dernier fût comme le quartier-général des esprits-forts (*V. HOLBACH*), les philosophes théistes n'en étaient pas exclus. Ils s'y trouvaient même assez nombreux, pour tenir tête à leurs adversaires. On pense bien que l'abbé Morellet ne se rangea point parmi les apôtres de l'athéisme ; il fut au contraire un des antagonistes qui les embarrassaient le plus dans la discussion. En 1766, à la prière de Malesherbes, il fit et publia la traduction du fameux *Traité des délits et des peines*, de Beccaria. Cette traduction, où s'est conservée tout entière la chaleur de l'écrivain original, eut sept éditions en six mois. Beccaria s'empressa de remercier l'abbé Morellet d'un travail par lequel le sien était amélioré. « J'avoue, lui écrivait-il, que je » dois tout aux livres français, et » surtout à mon traducteur. » En 1769, Morellet contribua, par des écrits solidement raisonnés sur la *Compagnie des Indes*, à faire supprimer le privilège de cette association, dont les affaires étaient dans un désordre tel, qu'il devenait impossible de la maintenir, sans de graves

inconvenients. C'est vers la fin de la même année, qu'il publia le *Prospectus d'un nouveau Dictionnaire de commerce*; entreprise d'une haute importance, qui l'occupa vingt ans entiers, et qu'il abandonna néanmoins, non sans de vifs regrets, à l'époque où la révolution éclata. L'abbé Morellet a déclaré que l'abandon de ce grand projet était le tort de sa vie littéraire. De 1770 à 1789, il composa différents écrits plus ou moins importants. Les principaux sont: la *Réfutation des Dialogues sur le commerce des blés*, de l'abbé Galiani; la *Traduction des Recherches sur le style*, de Beccaria; la *Théorie du paradoxe*, brochure pleine de sel et de verve, dirigée contre Linguet; l'*Analyse de l'ouvrage sur la législation et le commerce des grains*, par Necker; des *Observations sur la Virginie*, traduites de Jefferson, etc., etc. Au milieu de l'année 1772, Morellet fit un voyage en Angleterre, avec la mission d'en rapporter au gouvernement quelques instructions relatives au commerce. Il eut à se féliciter de l'accueil qu'il reçut à Londres, de lord Shelburne, depuis marquis de Lansdown, dont il avait acquis l'amitié pendant un séjour de cet homme d'état à Paris. Ce fut chez lui qu'il connut Franklin; et bientôt s'établit entre eux un commerce d'estime et d'attachement. Morellet eut aussi des relations avec les membres les plus distingués du parlement d'Angleterre qui pensaient comme lui et professaient les mêmes doctrines politiques. Trois ans après, il goûta la satisfaction qu'il désirait impatientement, de voir, à Ferney, cet homme extraordinaire, qui, depuis cinquante ans, remplissait du bruit de son nom le monde civilisé. Vol-

taire l'accueillit. Il aimait à trouver dans les autres un peu de cette malice dont il pétillait lui-même. L'abbé Morellet était loin d'en manquer; il y joignait des connaissances étendues et un zèle hardi, que le vieux philosophe prisait encore davantage. Long-temps auparavant, Voltaire s'était exprimé sur son compte, en termes qui permettent de croire qu'il le regardait comme un des plus fermes auxiliaires du parti philosophique. On trouve, dans une de ses lettres à Thiriot, en date du 19 nov. 1760: « Embrassez pour moi l'abbé » Mords-les. Je ne connais person- » ne qui soit plus capable de rendre » service à la raison. » Lié depuis plusieurs années avec Marmontel, qu'illustraient déjà des succès littéraires beaucoup plus éclatants que les siens, l'abbé Morellet voulut resserrer encore les liens de cette amitié, en lui faisant épouser une de ses nièces. C'est en 1777 que ce mariage eut lieu. La nièce de Morellet était très-jeune; et, malgré une disproportion marquée dans l'âge des deux époux, Marmontel dut à cette union le repos du reste de sa vie et le bonheur de sa vieillesse (V. MARMONTTEL). Le gouvernement avait récompensé plus d'une fois les travaux utiles de l'abbé Morellet; mais le motif d'un nouveau bienfait, qu'il obtint en 1783, est trop honorable pour être passé sous silence. En signant le traité qui terminait la guerre d'Amérique, lord Shelburne, placé récemment à la tête du cabinet britannique, et qui s'était opposé constamment à la paix, déclara que, si sa manière franche de procéder dans le cours des négociations, avait paru digne de l'approbation du roi de France et de son ministère, le mérite de ces dispositions appartenait

surtout à l'abbé Morellet, dont les principes et les opinions l'avaient dirigé. Sur le compte que Vergennes rendit à Louis XVI de ce noble témoignage, ce prince accorda, sur les fonds des économats, 4000 francs de pension à l'abbé Morellet. Un honneur littéraire, qu'il semblait ne point espérer encore, l'attendait l'année suivante. Il remplaça l'abbé Millot à l'académie française. L'académie faisait en lui une acquisition précieuse. Peu de ses confrères possédaient au même degré l'habitude et le talent d'analyser les idées, de définir les mots, d'y attacher le sens qui leur est propre. Ce fut surtout dans le travail du *Dictionnaire* qu'il déploya le fruit de ses études sur le mécanisme et la philosophie des langues. Il était alors, comme il n'a cessé d'être à l'Institut, un des coopérateurs les plus éclairés et les plus laborieux de cet ouvrage utile. Quand les premiers symptômes de la révolution se manifestèrent, Morellet, qui s'était toujours occupé de questions d'intérêt public, se trouvait naturellement conduit à discuter celles dont le gouvernement lui-même provoquait et recommandait l'examen. Il les traita particulièrement, dans une correspondance avec le cardinal de Brienne, d'abord membre de l'assemblée des notables, puis chef du conseil des finances, et enfin principal ministre. Ce prélat, dont il était l'ami depuis quarante ans, le consultait, l'écoutait volontiers, mais se contentait de l'écouter. Il paraît qu'il ne tint pas à l'abbé Morellet que M. de Brienne n'évitât un grand nombre de fautes qui firent de son ministère une époque désastreuse, et qu'au lieu de tâtonnements, de vues incomplètes et de petits moyens, il n'adoptât et n'exécutât des plans sagement or-

donnés et mieux appropriés aux besoins du temps. Vers la fin de 1788. quand la seconde assemblée des notables eut délibéré sur la question de savoir quelle forme on donnerait aux états-généraux, l'abbé Morellet publia des *Observations sur la forme des états de 1614*. Cet écrit, dans lequel il défendait l'opinion du bureau de MONSIEUR sur la double représentation du tiers-état, fut bientôt suivi d'un autre, dont le but était le même, et qu'il intitula : *Réponse au Mémoire des princes*. L'année suivante, il en fit paraître deux nouveaux : *Réflexions du lendemain. — Moyen de disposer utilement des biens ecclésiastiques*. Dans le premier, il relevait le vice des opérations faites sur les biens du clergé ; il proposait, dans le second, des mesures d'équité qui n'étaient nullement du goût des réformateurs. Il perdit, par l'effet des décrets de l'assemblée nationale, un très-beau bénéfice, et s'en consola. Chamfort avait écrit (1791) la diatribe la plus amère et la plus perfide contre les corps académiques, afin d'amener l'assemblée constituante à supprimer l'académie française dont il était membre. L'abbé Morellet répondit avec vigueur à la brochure de Chamfort, quoique celui-ci n'eût pas manqué de désigner d'avance les *défenseurs des académies, comme des ennemis de la révolution*. (OEvres de Chamfort, t. 1^{er}, p. 243.) Il osa pareillement braver les fureurs du parti démocratique, en attaquant, dans le *Journal de Paris*, la détestable doctrine de Brissot sur la propriété. Nommé directeur de l'académie française, en 1792, s'il ne put la préserver de sa ruine, il empêcha du moins que le vandalisme n'effaçât les traces de son existence : il eut la prudence hardie d'emporter chez lui

les archives, les registres, les titres de création de cette compagnie, et le manuscrit même du *Dictionnaire*. Cet héritage d'un corps illustre resta long-temps en dépôt dans sa maison. En 1805, il en enrichit la bibliothèque de l'Institut, où l'académie l'a retrouvé. Après une sanglante et longue tyrannie, le 9 thermidor arriva. Les événements de cette journée mémorable ayant paru briser les liens qui tenaient la presse captive, l'abbé Morellet rompit le silence qu'il gardait depuis un an sur les affaires publiques. Il donna le plus noble exemple aux écrivains, en publiant le *Cri des familles*, ouvrage dans lequel il plaidait avec force la cause des enfants et des autres héritiers naturels de tous les Français immolés par les tribunaux révolutionnaires. C'est, d'un bout à l'autre, l'élan d'une âme ardente, que l'indignation soulève. La publication d'un pareil écrit parut et dut paraître à l'Europe un acte du plus généreux courage; car la tempête grondait encore. Si Robespierre n'était plus, son esprit lui survivait, et la terreur n'était qu'à moitié désarmée. Le *Cri des familles* produisit en France une impression remarquable. La voix énergique d'un écrivain vieilli dans ces sortes de luttes, soutint, enhardit, fortifia l'opinion, qui se prononçait déjà pour la restitution des biens des condamnés. Cette mesure, long-temps incertaine, fut enfin décrétée par la Convention, qui se vit forcée de céder à l'ascendant d'un vœu devenu général. Animé par ce succès, l'abbé Morellet persista sans relâche à combattre les violences révolutionnaires, à solliciter les réparations dues à l'humanité. Au *Cri des familles* succéda la *Cause des pères*, plaidoyer en faveur

des pères et mères, aïeuls et aïeules des émigrés atteints par diverses lois cruelles. D'autres écrits du même genre, sortis presque à-la-fois de sa plume courageuse, attestèrent tout ce que son âme conservait de chaleur, et son esprit d'activité; ils portent les titres suivants : *Supplément à la Cause des pères*; — *Nouvelles réclamations*; — *Dernière défense*; — *Appel à l'opinion publique*; — *Discussion du rapport fait par le représentant Audouin*. De toutes les pensions de l'abbé Morellet, il ne lui restait, en 1797, qu'environ 1200 francs de rente, en inscriptions sur le grand-livre. Le besoin de se créer des ressources, et de faire vivre sa sœur, le jeta dans une carrière nouvelle. Il se mit à traduire, de l'anglais, des voyages et des romans; on ne lisait guère alors d'autres ouvrages. Il traduisit : l'*Italien*, ou le *Confessionnal des Pénitents noirs*; — *Les Enfants de l'abbaye*; — *Clermont*; — *Phédora*; — *Constantinople ancienne et moderne*; — le troisième volume du *Voyage de Vancouver*; — les livres ix et x de l'*Histoire d'Amérique*, de Robertson. Toutes ces traductions, formant ensemble plus de vingt volumes, dont un in-4^o, furent faites et publiées de 1797 à 1800. Cette occupation, que ses travaux antérieurs devaient lui rendre fastidieuse, il ne l'interrompit un moment, que pour flétrir, dans un écrit plein d'énergie, l'horrible *Loi des Otages*, portée le 12 juillet 1799. Il eut encore cette fois à se féliciter d'avoir impunément bravé le parti des révolutionnaires. Lors de la création de l'Institut, en l'an iv (1796), il n'en fit point partie; ce ne fut qu'à la nouvelle organisation, en 1803, qu'il y fut appelé ainsi que ses

anciens confrères à l'académie française, un seul excepté (V. MAURY, XXVII, 573, à la note). Il fut compris dans la classe de la langue et de la littérature françaises, et nommé secrétaire de la commission du Dictionnaire. En 1807, il fut appelé au corps législatif. Une constitution singulièrement forte, qu'un travail constant n'avait point altérée, le défendait des infirmités de l'âge. Le goût qu'il avait toujours eu pour la musique, était devenu plus vif dans sa vieillesse. Il s'amusa à composer des vers, et particulièrement des chansons. Ces petites pièces, dont quelques-unes ont été publiées, se font presque toutes remarquer par un mélange de grâce, de finesse et de simplicité, qu'il ne porta dans aucun autre genre de composition. Une chute qu'il fit en 1815, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et qui lui brisa le fémur, le laissa dans un état d'immobilité sans remède et sans espérance. Calme, serein et résigné, il ne parut sentir que la douleur des siens. Cet accident ne changea rien à l'ordre de ses travaux habituels. Il sut même profiter de la vie sédentaire à laquelle il était condamné, pour choisir, dans ses ouvrages inédits et dans ceux qui avaient déjà paru, les écrits qu'il jugeait le plus dignes de fixer l'attention du public; et, en 1818, il publia quatre volumes in-8°, sous le titre de *Mélanges de littérature et de philosophie du dix-huitième siècle* (1).

(1) Le 1^{er} volume renferme les discours académiques de l'auteur, y compris l'Éloge de *Marmon tel*, et la refutation de *Chaufort*. Le 2^e, tout entier polémique, contient des observations sur des écrits exilologiques dirigés contre l'académie; les *Si et les pourquoi*, persiflage contre *Pompignan*; la *Vision de Pulisot*, et la critique des ouvrages de *Lingnet* et de *M. de Châteaubriand*. Des réflexions sur la liberté de la presse, sur les droits politiques à Athènes et à Rome, un Tableau de la commune de

Il ne faut chercher dans les ouvrages de l'abbé Morellet, ni l'élégance ni l'agrément d'un écrivain qui songe à plaire. Incapable d'éprouver aucune séduction, on dirait qu'il n'en veut exercer aucune sur l'esprit de ses lecteurs. Sa force la plus sûre était dans une raison puissante; il veut convaincre, et n'a point d'autre but. Aussi négligeait-il presque toujours, et comme à dessein, les ressources de l'imagination, les combinaisons du style et les autres artifices du langage. Souvent même il n'est pas exempt d'une sorte de rudesse, qui tient à la nature des matières qu'il avait traitées pendant une longue partie de sa vie, et à l'habitude d'une dialecti-

Paris en 1793, l'Avis de Franklin aux faiseurs de constitution, un extrait du sermon de Swift pour l'anniversaire de la mort de Charles 1^{er}, des observations sur les mots *souverain*, *sujet*, *propriété*, remplissent le 3^e vol. Dans le 4^e, sont réunis de courts fragmens politiques, une apologie de la philosophie accusée de la révolution, des *Remarques philosophiques sur le mot ON*, le *Legs d'un père à ses filles*, trad. de Gregory, un Essai sur la conversation, d'après Swift. En dissipant ainsi son talent en opuscules, Morellet s'attira ces deux vers de Chénier:

Et ce bon Morellet, qui toujours se repose,
Enfant de soixante ans, qui promet quelque chose.

Parmi les autres morceaux sortis de la plume de Morellet, nous citerons ses articles de métaphysique et de theologie dans l'*Encyclopédie*; les *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent au progrès de l'inculcation en France*, trad. de Gatti, 1764, in-4°; un éloge de Mme. Geoffrin, réuni à ceux de d'Alembert et de Thomas, 1813, in-8°. (Voy. d'autres indications dans le *Dict. des anonymes*.) Suard a inséré quelques morceaux de Morellet dans ses *Mélanges*, et lui a emprunté des notes sur Vauvenargues. Morellet a encore eu part au *Publiciste*, aux *Archives littéraires*; et il y a de lui une excellente dissertation sur les étymologies dans le *Mercur* de l'an VIII. Ses *Mémoires*, qui sont sur le point de paraître en 2 vol. in-8°, et dont on a fait usage pour la rédaction de cet article, embrassent toute la dernière moitié du XVIII^e siècle, et ne s'arrêtent qu'à la fin du consulat de Buonaparte. Ils sont riches en noms-propres; c'est une suite de portraits des personnages marquans du parti philosophique, et d'aperçus relatifs aux travaux littéraires de l'auteur, et à quelques écrits politiques contemporains. Il s'y mêle des lettres inédites de Malesherbes, Laharpe, Raynal, Thomas, Chaufort, etc. On a quelquefois attribué à l'abbé Morellet l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* (V. BURIGNY, VI, 319): M. Barbier s'est efforcé de détruire cette imputation, dans son *Dictionn. des anonymes*, 1^{re} édit., tome IV, pag. 11 et suiv. F—T.

que pressante et serrée. Mais il a presque toutes les qualités d'un esprit éminemment juste, et toute la clarté d'un écrivain qui s'entend et veut être entendu. Quelquefois il renferme les leçons de la morale dans un cadre ingénieux; et, au milieu d'une discussion raisonnée, il a recours à l'ironie socratique, arme délicate à manier, et dont la vérité peut se servir avec avantage. L'abbé Morellet aimait le monde. Sa conversation était vive, et devenait quelquefois passionnée : on y trouvait toutes les ressources d'une instruction aussi substantielle que variée. Peut-être portait-il trop souvent, dans la discussion, la persévérance obstinée d'un esprit fortement convaincu. On le voyait toujours prêt à s'indigner de ce qui lui semblait déraisonnable; prisant assez peu ce qu'on appelle esprit, mais frappé du bon-sens chez les autres, comme d'un point de contact avec lui. Quoique sa conviction ne cédât jamais à une autre autorité que celle de la raison, il ne manquait cependant ni d'indulgence dans le caractère, ni de douceur et de facilité dans le commerce habituel de la vie. Il croyait avec beaucoup de peine et de répugnance aux actions blâmables, aux mauvaises intentions. Tout ce qui est mal lui paraissait absurde, et l'absurde lui semblait presque impossible. L'abbé Morellet est mort le 12 janvier 1819, entouré d'une famille qui le chérissait. M. Lémontey lui a succédé à l'académie française.

C—P—N.

MORELLI (MARIE-MADELÈNE), célèbre improvisatrice, naquit à Pistoie, en 1728. Les séductions de la poésie remplirent sa jeunesse; et ses talents éprouvés lui ouvrirent, à Rome, les portes de l'académie des Arcadiens, où elle prit le nom de

Corilla Olympica, sous lequel on la désigne communément. Elle faisait preuve de la fécondité, ou plutôt de la flexibilité d'imagination la plus remarquable, lorsqu'on lui proposait en public un sujet de poésie à traiter sans préparation. On la vit quelquefois, maniant avec une ingénieuse vivacité la langue italienne, composer d'inspiration des tirades considérables, et jusqu'à des scènes entières de tragédie. Sa réputation littéraire lui fit décerner le triomphe qui avait honoré Pétrarque, et dont le Tasse ne put jouir. Le 31 août 1766, elle reçut au Capitole la couronne de laurier. Pasquin protesta, par de nombreux sarcasmes, contre cet hommage solennel; et ces sarcasmes trouvèrent tant d'échos, que l'abbé Pizzi qui, en sa qualité de directeur de l'Arcadie, avait présidé à cette fête poétique, disait en riant, que le couronnement de Corilla était devenu pour lui le couronnement d'épines. La verve de Corilla s'éteignit avant le temps; elle n'était pas encore sexagénaire, qu'on la vit presque réduite à se faire honneur des sonnets qu'elle avait autrefois confiés au papier. Elle mourut à Florence, d'une attaque d'apoplexie, le 8 novembre 1800. Bodoni a publié, dans un recueil intitulé : *Actes du couronnement de Corilla*, les pièces composées à cette occasion.

F—T.

MORELLI (JACQUES), célèbre bibliothécaire de Saint-Marc, à Venise, naquit dans cette ville, le 14 avril 1745. Son père, né à Lugano, avait l'emploi de *proto-muratore*. Morelli fit ses premières études dans une école que tenait le prêtre Frédéric Testa, qui, quoique élève des Jésuites, était peu versé dans les lettres latines et italiennes : il avait cepen-

dant la manie des vers et de la musique, et il tâcha vainement de faire de Morelli un *poetante* et un *cantore*. Le maître-d'école, ayant obtenu une cure, congédia ses élèves. Morelli, qui portait déjà l'habit clérical, prit le goût des études solides, au couvent des Dominicains, où il fréquentait les deux frères Concina, dont l'un professa depuis avec succès la métaphysique à l'université de Padoue; Patuzzi, que ses lettres, publiées sous le nom d'*Eusebio Erasmiste* ont fait appeler le *Pascal de l'Italie*; Contarini, Valsecchi, et Menegatti, ami d'Apostolo Zeno. Ce fut vers cette époque qu'ayant acheté à vil prix deux gros volumes manuscrits de lettres de François Barbaro, qui avaient appartenu au cardinal Quirini, il les confronta avec les deux volumes imprimés des épîtres du même Barbaro. Les manuscrits contenaient un assez grand nombre de lettres inédites, et offraient souvent, dans les autres, un texte plus exact et de meilleures leçons. On doit regretter qu'il n'ait point donné une nouvelle édition des lettres de Barbaro (1). Morelli rechercha et obtint l'amitié du savant dominicain de Rubéis, connu par un grand nombre d'ouvrages : introduit par ce bon religieux dans la bibliothèque *Zeniana* (d'Apostolo Zeno), dont les principales richesses ont enrichi depuis la bibliothèque *Marciana* (de Saint-Marc), il se vit, avec joie, comme au centre de ses goûts. Il venait d'être admis au sacerdoce; mais son court service dans une église à laquelle il s'était attaché, lui laissait un temps considérable, qu'il consacrait aux travaux littéraires. Rubéis dirigea

ses premiers pas avec une affection particulière. Morelli devint un critique habile, un bon archéologue, et se rendit familière l'histoire de tous les peuples, celle des sciences et des arts. Rubéis mourut en 1775; et dans ses derniers moments, il ne cessait de nommer, d'appeler Morelli. Mais cet élève si cher luttait lui-même alors contre une maladie grave, née d'une étude immodérée. La douleur qu'il ressentit à la nouvelle de la mort de son maître et de son ami, ne fut ni stérile, ni passagère : il le regretta toujours, et le loua souvent dans ses ouvrages, principalement dans les préfaces des deux catalogues des manuscrits latins et italiens de la bibliothèque *Naniana*. Rien ne pouvant plus désormais ralentir ni assouvir son ardeur pour l'histoire littéraire, il passait sa vie dans les bibliothèques de Venise. Celles des religieux Somasques, du couvent *Della Vigna*, de Saint-Michel *in Murano*, étaient souvent visitées : partout il faisait des extraits ou des copies d'une foule de manuscrits. Il conversait souvent avec les bibliothécaires, avec les moines les plus érudits; et causer était pour lui synonyme de s'instruire. Lorsqu'en 1806 les bibliothèques des séculiers et des réguliers, dans Venise, furent détruites et dispersées, Morelli acheta tout ce qu'il put de manuscrits et de livres rares. Le bailli Tommaso Farsetti, qui avait les mêmes goûts, avait recherché son amitié; et leur liaison devint si intime, qu'ils ne pouvaient plus vivre séparés l'un de l'autre. C'est pour complaire à Farsetti, autant que pour se livrer à ses propres goûts, que Morelli écrivit la vie de deux de ses ancêtres (Antoine-François et Maffei-Nicolas Far-

(1) On n'a que l'édition incomplète publiée par le cardinal Quirini, Brescia, 1743, 2 vol. in-40. (V. l'article BARBARO.)

setti), imprimée en 1778; et qu'il publiâ, de 1776 à 1788, quatre Catalogues raisonnés des diverses parties de la bibliothèque de son ami. Il ne serait peut-être jamais sorti de Venise, s'il eût pu consentir à vivre éloigné de celui qu'il appelait toujours son *caro balli* (son cher bailli). Il le suivait donc à Padoue, à Vicence, à Vérone : mais il n'alla jamais plus loin que Milan; et, dans les dernières années de sa vie, il entraînait en sueur si on lui proposait de s'absenter de Venise, même pour quelques jours. Il s'était lié, à Padoue, avec l'abbé Brunacci, zélé numismate, avec l'abbé Gennari, aussi aimable littérateur qu'érudit habile et profond; avec le comte Borromeo, qui le pria de revoir et de corriger sa curieuse notice des *Novelliere italiani*, qui a eu trois éditions. Depuis long-temps Farsetti désirait que son ami pût devenir garde de la bibliothèque de Saint-Marc; il lui conseilla d'écrire un ouvrage sur la *Marciana*. Après avoir d'abord craint d'affliger, en excitant sa jalousie, le garde Zanetti, qui avait publié, en 1740 et 1741, les Catalogues des manuscrits grecs, latins et italiens de cette bibliothèque, en 2 vol. in-fol., Morelli se laissa vaincre aux instances de son ami, et fit imprimer, en 1774, sa *Dissertazione storica della pubblica libreria di S. Marco*. Quatre ans après, Zanetti mourut (1778), laissant un frère qui se présenta pour le remplacer. Celui-ci était protégé par le procureur Contarini, et même par le sénateur Grimani, à qui Morelli avait dédié sa dissertation. Mais le bailli Farsetti, aidé du réformateur Pierre Barbarigo, réussit à faire nommer Morelli; et ce choix obtint l'approba-

tion générale. Bettinelli dit à ce sujet : « Un ancien, en habit moderne, ne » pouvait être mieux placé que dans » cette illustre bibliothèque (1). » Il serait difficile de dire tout ce qu'a fait Morelli pour lui donner plus de richesse, plus d'ordre et plus d'éclat. Il fit augmenter le nombre des salles; il obtint qu'on y transportât les manuscrits littéraires qui étaient conservés dans les archives secrètes du conseil des Dix. C'est par ses soins que le fécond Arnaldi l'enrichit de ses longs travaux sur les œuvres de Wolff; le cavalier Zustinian, de tous ses livres; le cavalier Zani, de ses manuscrits en diverses langues; Farsetti, de plusieurs objets précieux; le cavalier Zulian, de ses riches antiquités; Molini, de sa bibliothèque et de ses médailles. Morelli connaissait tout ce que contenaient de rare les bibliothèques particulières de Venise; et lorsqu'elles étaient mises en vente, il achetait tout ce qui méritait de trouver place dans celle de Saint-Marc. On entreprendrait en vain de peindre sa douleur, lorsqu'en 1797, et à d'autres époques postérieures, il se vit contraint de livrer, pour être transportés en France, un grand nombre d'ouvrages imprimés et manuscrits, lui qui frémissait à l'idée de prêter, pour peu de temps, quelque livre rare du dépôt confié à sa garde; lui, qui parlait souvent de la joie extrême qu'il avait éprouvée (1789), en obtenant du sénat, que ce fût à Venise, et non ailleurs, que serait faite la copie, demandée par Louis XVI, de deux manuscrits des *Assises et bons usages du royaume de Hierusalem*.

(1) *Uomo antico in abito e in volto moderno, era, per dir tutto, degno di quella sì illustre biblioteca.*
(Lettere sulle belle arti.)

Morelli revit avec soin cette copie, pour s'assurer de sa fidélité; et le monarque français lui en témoigna sa satisfaction par une lettre gracieuse, accompagnée d'une médaille d'or. Mais, dans le même temps où Morelli déplorait la perte des livres imprimés et manuscrits que venait de faire la *Marciana*, il apprit que cette bibliothèque allait elle-même être transférée au palais dit *ducale*, dans la vaste salle du grand-conseil. Il fondit en larmes, s'évanouit; et l'on put craindre que la nouvelle de ce déplacement ne lui coûtât la vie. Heureusement, le baron Galvagnà, alors préfet de l'Adriatique, et depuis conseiller aulique de l'empereur d'Autriche, ranima les forces et le courage de Morelli, en lui promettant d'employer tous ses soins pour que cette translation se fit avec ordre et sans aucune perte. Cette immense quantité de livres, de statues, de bustes, de monuments, fut en effet enlevée et remplacée sans dommage et sans confusion. Un jour que Morelli assistait au dîner du vice-roi d'Italie, un des principaux personnages de cette cour, lui demanda si, placé au milieu de tant de richesses, il pouvait dire quels seraient les douze volumes qu'il choisirait, au cas où il lui serait permis de les emporter? « Excusez-moi, répondit » Morelli, je ne puis, en ce moment » de bonheur, fatiguer ma tête d'une » question si difficile. — Bien! s'é » cria le prince Eugène, bien Morelli! il ne faut jamais faire con- » naître, en les dévoilant, tous les » attrait de sa maîtresse. » La bibliothèque de Saint-Marc était, en effet, la maîtresse de Morelli: elle occupait toutes ses pensées; il en parlait à toute occasion, et terminait tous ses discours par l'éloge qu'il en

faisait. Si, parfois, il entendait donner la préférence à une autre bibliothèque, il paraissait souffrir, et murmurait entre ses dents: *Si, si... ma, ma...* — Les travaux littéraires de ce savant sont si considérables, qu'il serait trop long de les examiner en détail: un coup-d'œil général suffira pour les apprécier. En 1785, il publia sa version latine de l'Oraison d'Aristide contre Leptine; de la Déclamation de Libanius pour Socrate, et des Fragments du second livre des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène, d'après des manuscrits grecs où personne ne les avait découverts. L'Oraison d'Aristide, qu'on croyait perdue, n'avait ni titre, ni fin, ni nom d'auteur. La Déclamation de Libanius avait échappé aux regards de Zanetti et de Bongiovanni, quand ils décrivirent, dans la *Græca D. Marci Bibliotheca*, le manuscrit où elle était contenue. Morelli trouva les fragments des *Éléments harmoniques*, dans un autre manuscrit; où étaient réunis divers écrits déjà publiés d'Euclide, de Bacchius, d'Alippe et d'Aristoxène. Il fallait toute la sagacité, toute la patience du savant bibliothécaire, pour rétablir et fixer le texte d'Aristide: il y a joint des notes, sans les prodiguer, parce qu'il n'aimait point la pompe d'une érudition inutile. Une des plus importantes publications de Morelli est celle des Fragments de Dion Cassius sur l'histoire romaine, avec de nouvelles leçons (1798). Ses Lettres sur une nouvelle version grecque de quelques livres du Vieux-Testament; sur un manuscrit de l'*Histoire des animaux*, par Aristote; sur une version latine du *Phédon*; sur une inscription grecque du Musée Grimani; sur les commentaires grecs de David, philosophe arménien, concernant

les *Catégories* d'Aristote ; sur les manuscrits vénitiens d'Hésiode ; sur les statues décrites par Callistrate, forment , avec la traduction des réglemens de l'académie Aldine (V. FORTEGUERRI , XV, 295), et avec le tome premier (le 2^e. n'a point paru) des Manuscrits de la bibliothèque de Saint-Marc (1802), qui contient l'examen et la collation de 260 manuscrits grecs avec les meilleures éditions , l'importante série des travaux helléniques de Morelli. Les services qu'il a rendus aux lettres latines ne sont pas moins recommandables : il suffit de citer sa notice sur l'ouvrage à peine connu de Cl. Ptolémée , *De corruptis verbis juris civilis* ; sa lettre sur deux éditions ignorées de Tibulle et de Claudien ; d'autres lettres où il prouve que la tragédie de *Terée*, qu'on attribuait à L. Varius, n'est autre chose que la *Progné* du vénitien Gregorio Corraro ; ses éditions de quelques poésies très-rares d'Alde-Pie Manuce , et des poésies latines de Jean Cotta ; sa lettre sur deux inscriptions antiques de la ville de Salone , etc. Lorsque Pie VI fit donner , par le P. Bruni , une édition des œuvres de St. Maxime de Turin (1784, in-fol.), Morelli envoya à Rome cinq sermons inédits de ce saint, dont trois étaient extraits de la bibliothèque Marcienne, deux de celle du chapitre de Padoue ; et il y joignit un grand nombre de corrections pour le texte des autres sermons. Le pape lui écrivit pour le remercier ; et le P. Bruni consigna , dans sa préface, les obligations qu'il lui avait. Les autres ouvrages, en latin , de Morelli , sont ses deux Catalogues des bibliothèques Nani et Pinnelli (1776 et 1787). Au milieu de ses vastes occupations, il ne négligeait point la langue italienne : il

avait fait un nombre prodigieux de notes et d'observations sur le dictionnaire de l'académie *della Crusca*. Il aida Bravetti pour son ouvrage intitulé : *Indice de' libri a stampa come Testi di lingua*. Il donna une excellente édition de l'Histoire de Venise , par le cardinal Bembo : c'est , de tous ses travaux littéraires, celui qui lui coûta le plus de temps et de fatigues. Il eut la patience de copier le manuscrit original de la version italienne de cet ouvrage, faite par l'auteur lui-même, et qui était dans les archives du conseil des Dix. On doit à Morelli de bonnes éditions : 1^o. des Poésies de Pétrarque ; 2^o. des Lettres d'Apostolo Zeno ; 3^o. des Lettres familières de l'abbé Lastesio , etc. Il mit au jour des stances inédites de Srozz *Sopra la rabbia di Macone* ; des stances pareillement inédites d'Antonio de Pazzi et du Tasse ; une lettre excessivement rare de Christophe Colomb , avec de savantes notes , etc. Morelli s'occupa particulièrement de l'histoire civile et littéraire de sa patrie. Il publia une bonne dissertation sur la guerre des Vénitiens en Asie, depuis 1470 jusqu'à 1474 ; une autre dissertation encore plus estimée, sur plusieurs savants voyageurs vénitiens peu connus ; une troisième sur les pompes nuptiales, dans les états vénitiens ; une quatrième dissertation historique , pleine de recherches et d'intérêt , sur la culture de la poésie par les Vénitiens , depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; un grand recueil de poésies latines et italiennes, composées par divers auteurs, à la louange de Venise ; une édition de la vie du doge Gritti , écrite en latin par Nicolò Barbarigo ; les *Monumenti Veneziani*, contenant une relation

oublée, et qui ne méritait pas de l'être, du siège et de la reprise de Zara par les Vénitiens, en 1346, écrite par un auteur contemporain; quatre lettres inédites du cardinal Bembo, et une lettre également inédite de Galilée à la seigneurie de Venise, en lui présentant (en 1609) son télescope avec le décret du sénat, relatif à cette découverte, etc. Il nous reste à citer les ouvrages de Morelli sur l'histoire des arts : on estime surtout ses *Monuments de l'histoire des premiers temps de l'imprimerie à Venise*, et sa *Notice sur l'art du dessin pendant la première moitié du seizième siècle*. Le nombre des ouvrages ou éditions publiés par ce savant, s'élève à soixante-un. Il aida beaucoup d'écrivains de ses lumières et de ses conseils. François Accordini, Leonardo Stecchini, J. B. Vermiglioli, Antonio Meneghelli, Gaetano Ruggeri, le comte Rizzo-Patarol et plusieurs autres, enrichirent leurs écrits du fruit de ses recherches et de ses travaux. Personne n'était plus économe du temps que lui. Dans un des derniers jours de sa vie, on le trouva notant sur une carte les noms de ceux qui lui avaient, disait-il, fait perdre ce temps si rapide. Déjà depuis long-temps la réputation de Morelli avait franchi les Alpes. Si, à l'exemple de l'abbé Brunacci, il eût tenu registre de tous les écrivains qui l'avaient loué dans leurs ouvrages, on trouverait peut-être qu'aucun auteur contemporain n'a reçu plus de témoignages d'estime et d'admiration. Il suffira de citer, en Italie, Marini, l'un des plus savants bibliothécaires du Vatican, qui avait la modestie de l'appeler *Principe de' bibliotecarii*. Wyttembach, en Hollande, Chardon de la Rochette et Villoison, en France, lui ont rendu

le même témoignage. Une modestie rare et profonde égalait et ornait son immense savoir. Il avait les mœurs douces et régulières : sa vie, comme homme et comme prêtre, était un modèle. Quel que fût son respect pour les livres rares, il n'hésita pas à brûler un bel exemplaire qui lui appartenait, des fameux sonnets de l'Arétin. Il fut chargé, pendant dix-huit ans, de l'examen des livres dont l'introduction devait être permise ou défendue dans les états vénitiens. Étranger au monde politique, à ses passions et à ses révolutions, il avait vu, sans éprouver aucune vicissitude dans sa place et dans sa fortune, tomber l'antique gouvernement de Venise, et cette reine de l'Adriatique passer successivement sous la domination de la France et de l'Autriche. Pensionnaire du royaume d'Italie, il continua de l'être de la cour de Vienne : chevalier de la couronne de fer, cette décoration lui fut conservée en 1816, lorsque l'empereur François recréa cet ordre et s'en déclara souverain. Le même prince lui avait déjà conféré, en 1802, le titre de conseiller aulique. Morelli appartenait à presque toutes les académies d'Italie. L'Académie des belles-lettres de Paris le comptait au nombre de ses correspondants; il avait été admis dans celles de Berlin et de Goettingue. Sa conversation était vive et animée; mais dans ses dernières années, dégoûté du monde, il aimait à vivre seul avec lui-même. Il publia, au commencement de 1819, ses *Lettere di varia erudizione*, et il les appela son testament littéraire. En effet, il mourut le 5 mai de cette année, à l'âge de 74 ans. Le comte de Goëss, gouverneur-général, lui fit faire de magnifiques funérailles

dans l'église de Saint-Marc. L'abbé Pierre Bettio, son élève et son successeur, alors sous-garde de la *Marciana*, prononça son oraison funèbre. Il fut enterré dans l'église de Saint-Michel in *Murano*, où reposaient déjà Costadoni, Mittarelli et Mandelli. Un marbre, placé dans la bibliothèque de Saint-Marc, contient une belle inscription latine à sa louange en forme d'épithaphe, par le même abbé Bettio. Morelli a légué à cette bibliothèque une précieuse collection de manuscrits de tout âge, et une autre de *vingt mille opuscles*, dont plusieurs d'une rareté extrême, et qui lui furent d'un si grand secours pour ses travaux littéraires, qu'il avait eu le dessein d'écrire un traité de l'utilité qu'on peut tirer des petits livres (*Della utilità che può trarsi dai piccoli libri*). Si l'on imprime un jour, suivant le desir qu'il en avait manifesté, le catalogue raisonné de cette collection, on pourra y mettre pour épigraphe ce que Runkenius a dit de Morelli dans le tome iv de son édition des OEuvres de Muret: *Morellius, quem fugitivorum, ut vocantur, opusculorum nullum unquam fugit*. Voici la liste complète de tout ce que Morelli a publié : I. *Biblioteca manoscritta del baili Farsetti*, Venise, 1771-1780, 2 vol. in-12. Quelques notes du premier volume et les préfaces, sont du bailli Farsetti. Le second volume est plus difficile à trouver que le premier, n'ayant été tiré qu'à 250 exemplaires. II. *Dissertazione storica intorno alla pubblica libreria di San Marco in Venezia*, Venise, Zatta, 1774, in-8°. ; réimprimé dans le tome 1^{er}. des *Operette di Jacopo Morelli*, publiées par Barthélemi Gamba, à Venise, en 1820. Il y a quelques

exemplaires de cet ouvrage en papier bleu. Morelli avait fait de nombreuses additions et corrections sur un exemplaire de son ouvrage, qu'il a laissé en mourant à la bibliothèque de Saint-Marc. III. *Fr. PRENDILACUÆ, dialogus de Vitâ Victorini Feltrensis, ex codice Vaticano, cum annotatiunculis J. MORELLII, edente Natali LASTESIO*, Padoue, 1774, in-8°. Ce volume est utile pour l'histoire littéraire de Padoue, où Vittorino avait professé avec beaucoup de succès. IV. *Codices manuscripti latini Bibliothecæ Nanianæ relati, cum opusculis ineditis ex iisdem depromptis*, Venise, Zatta, 1776, in-4°. ; les opuscles imprimés qu'on y trouve, sont au nombre de six ; cinq concernent l'histoire de Venise ; le sixième est une lettre d'Etienne Gradi au cardinal d'Estrées, sur le traité de l'Eucharistie d'Ant. Arnauld. Les notes de l'éditeur sont courtes, savantes et variées. V. *Codici manoscritti volgari della libreria Naniana riferiti, con alcune operette inedite da essi tratte*, Venise, Zatta, 1776, in-4°. Les opuscles inédits, publiés dans ce Catalogue, sont un discours de Benvenuto Cellini sur l'architecture ; une lettre de Jérôme Vecchietti sur la vie et les voyages en Orient, de Jean-Baptiste Vecchietti, son frère ; une lettre de Galileo Galilei à un prélat sur la prohibition du livre de Copernic ; une lettre du même Galilée à Pietro Dini sur le système de Copernic ; et deux sonnets de Daniel Barbaro sur la mort de Trifone Gabriele (1). VI. *Catalogo di com-*

(1) D'autres savants publièrent, après Morelli, de plus amples descriptions de la bibliothèque *Naniana*. L'abbé Simon Assemani fit imprimer à Padoue, en 1787, le catalogue des manuscrits orientaux de cette bibliothèque, en 2 vol. in-4°. Mingarelli publia à Bo-

medie italiane raccolte dal bali Farsetti, con annotazioni, Venise, 1776, in-12. La même année fut publié un appendice à ce Catalogue. VII. *Vite di Anton. Francesco Farsetti cavaliere, e di Maffeo Nicolò Farsetti arcivescovo di Ravenna*, imprimées dans les *Notizie della famiglia Farsetti*, Cosmopoli (Venise, 1778), in-4°. Ces Notices sont très-rares, le bailli Farsetti lui-même n'ayant pas voulu les répandre, et s'étant brouillé avec son frère, qui avait demandé la confection de ce livre et désiré sa publication. Les deux vies écrites par Morelli ont été reproduites dans ses *Operette*, tome II. VIII. *Catalogo di storie generali e particolari d'Italia, quanto a città, luoghi e famiglie, raccolte dal bali Farsetti, con annotazioni*, Venise, 1782, in-12. La préface est de Farsetti. IX. *Lettera al senatore Angiolo Quirini, sopra due antiche iscrizioni spettanti alla città di Salona, poste nella villa Alticchiera*, Venise, 1784, dans le tome XVI de la *Raccolta Ferrarese di opuscoli* : quelques exemplaires ont été tirés à part, in-4°; réimprimé dans le deuxième volume des *Operette*. On trouve dans le livre intitulé *Alticchieri*, une lettre écrite en français, par Morelli, sur le même sujet, mais qui, comme l'observe Villoison, a aussi pour but de faire mieux connaître deux tables isiaques, qui étaient conservées dans le même lieu, et qui ont été achetées par David Weber. X. *ARISTIDIS Oratio adversus Lep- tinem, LIBANII Declamatio pro So-*

crate, ARISTOXENI Rhythmicorum elementorum fragmenta, ex bibliotheca Veneta D. Marci nunc primum edita, cum annotationibus, græcè et latinè, Venise, 1785, in-8°. La traduction de cet ouvrage estimé est dédiée par Morelli à Pierre Contarini, bibliothécaire de Saint-Marc, qui venait de faire transporter, de Padoue, dans la *Marciana*, 60 manuscrits en diverses langues, et 200 exemplaires d'éditions du quinzième siècle. XI. *Catalogo di libri italiani raccolti dal bali Farsetti*, Venise, 1785, in-12. XII. *Lettere di Apostolo Zeno emendate ed accresciute di molte inedite*, Venise, 1785, 6 vol. in-8°. Marco Forcellini avait donné à Venise, en 1752, la première édition de ces lettres, en 3 vol. in-12. L'édition de Morelli contient toutes les lettres qui étaient imprimées séparément ou éparses dans divers ouvrages, et 300 autres inédites. L'éditeur fut aidé dans son travail par son ami Schioppalaba. Les lettres d'Apostolo Zeno sont curieuses et très-utiles pour l'histoire littéraire de son temps. Un grand nombre d'autres lettres du même auteur, ont été découvertes depuis. XIII. *Bibliotheca Maphæi PINELLI, Veneti, magno jam studio collecta, descripta et annotationibus illustrata*, Venise, Palese, 1787, 6 vol. in-8°. Tous les exemplaires sont en grand papier, et doivent avoir en tête le portrait de Pinelli, gravé par Bartolozzi. Ce catalogue, estimé et recherché par les bibliographes, contient une très-belle collection d'auteurs grecs et latins, et d'éditions du quinzième siècle. On trouve, dans le cinquième volume, un appendice consacré à la description des monuments antiques, des monnaies vénitiennes, et

logne, en 1784, le catalogue des manuscrits grecs, in-4°, et, en 1785, le catalogue des manuscrits égyptiens (*Aegyptiorum codicum reliquiæ*), in-4°. Enfin, d'Ansse de Villoison fit imprimer à Rome, 1787, les *Monumenta græca et latina ex museo Nautii*, in-4°, fig.

des médailles d'hommes illustres, qui étaient réunis à cette riche bibliothèque. Robson, libraire anglais, en fit l'acquisition; avec plusieurs de ses confrères; et, avant de les mettre en vente à Londres, il publia un abrégé du catalogue de Morelli, sous le titre de *Bibliotheca Pinelliana*, Londres, 1789, in-8°. Il est inutile de dire que Morelli n'eut aucune part à ce nouveau catalogue, qui est sans table d'auteurs, et fort mal rédigé.

XIV. *Catalogo di quadri raccolti dal fu sig. Maffeo-Pinelli, ed ora posti in vendita*, Venise, 1785, in-8°.

XV. *Catalogo di libri latini raccolti dal bali Farsetti, con annotazioni*, ibid., 1788, in-12. Ce volume contient des additions aux précédents catalogues de la bibliothèque du même Farsetti.

XVI. *Vita di Jacopo Sansovino, descritta da Giorgio VASSARI*, Venise, Zatta, 1789, in-4°. Cette vie, augmentée de plusieurs notices, est d'un grand intérêt pour l'histoire des beaux-arts.

XVII. *Della istoria Viniziana di Pietro Bembo cardinale, da lui volgarizzata, libri dodici, ora per la prima volta secondo l'originale pubblicati*, Venise, Zatta, 1790, 2 vol. in-4°. C'est la première édition conforme au manuscrit de l'auteur, et par conséquent la plus estimée. Elle est ornée du portrait de Bembo, gravé par Bartolozzi, d'après le Tintin.

XVIII. *Epistola ad Christ. Frid. Ammonium de nova versione græcâ librorum quorundam veteris Testamenti in codice Mss. Bibliothecæ Venetæ D. Marci servatâ, cum variis ejusdem codicis lectionibus*, se trouve dans le t. III de la Version du Pentateuque publiée à Erlang en 1790, dans les *Sette Epistole* de Morelli imprimées à Padoue, et dans le tome II des *Operette*. XIX.

Epistola ad Armandum Gastonem Camus, de codice Mss. græco Historiæ Animalium Aristotelis, in bibliothecâ Marcianâ servato, data Venetiis, ann. 1791; insérée dans les *Notices et extraits des Manuscrits de la bibliothèque nationale de Paris*, tome V, et dans le tome II des *Operette*. XX. *Andreæ Gritti principis Venetiarum vita, Nicolao Barladico auctore*, Venise, 1792, in-4°. Cette vie, dont il existait une version italienne manuscrite, faite en 1686, fut traduite de nouveau et publiée par l'abbé Volpi, ex-jésuite, à Venise, 1793, in-8°. Une troisième traduction, faite par Molin, fut insérée dans ses *Orazioni scritte da letterati Veneti patrizii*, Venise, 1798.

XXI. *Componimenti poetici latini e volgari di varii autori de' passati tempi in lode di Venezia, scelti e raccolti, etc.*, Venise, Palese, 1792, in-4°. Les auteurs des poésies latines sont au nombre de 17, Sannazar, Della Casa, Molza, Calcagnini, Muret, Capilupi, etc. : parmi les treize auteurs de poésies italiennes, on compte Marc de Tienne, Capello, Veniero, Bettinelli, Ant. Conti, Fr. Algarotti, etc.

XXII. *Epistola ad Jo. Bapt. Gasparem d'Ansse de Villosion, quâ tragædiam, Tereus inscriptam, nuper inventam, et L. Vario adjudicatam, Prognem Gregorii CORRARIJ esse demonstratur; data Venetiis, x cal. octobr. 1792*, imprimée sur une feuille volante; réimprimée dans le *Magasin encyclopédique* (Paris, an IX, tome V, p. 95); dans les *Mélanges* de CHARDON DE LA ROCHELETTE, tome III, etc.; traduit en italien par le baron Vernazza, dans la *Bibliotheca Torinese*. Morelli possédait le manuscrit autographe des poésies inédites de Corrado,

où se trouve la tragédie faussement attribuée à Varius. XXIII. *Epistola ad Josephum de Retzer de operibus Hieronymi Balbi Veneti, episcopi Gurcensis*, Vienne, 1792; réimprimée dans le tome II des *Operette*. XXIV. *Dissertazione delle solennità e pompe nuziali già usate presso li Veneziani, per le nozze Tiepolo-Gradenigo*, Venise, 1793, in-4°. ; *ibid.*, 1819, in-4°. Cette dissertation est curieuse et estimée. XXV. *Monumenti del principio della stampa in Venezia*, Venise, 1793, in-4°. Morelli détruit dans cet écrit, qu'on retrouve au second volume de ses *Opuscules*, l'erreur qui a fait assigner l'année 1461, pour date de l'impression du fameux livre intitulé *Decor puellarum* (V. JENSON); il prouve que les premiers ouvrages imprimés à Venise, l'ont été par Jean de Spire en 1469, et il rapporte le privilège accordé par la Seigneurie à cet Allemand, le 18 septemb. de la même année. L'opinion de Morelli, appuyée sur des monuments authentiques, a été adoptée par Michel Denis, célèbre bibliographe autrichien, et par le P. Pellegrini, dans son traité de l'origine de l'imprimerie à Venise. Les monuments publiés par Morelli, ont été reproduits dans le *Journal vénitien*, intitulé *Genio letterario d'Europa*, janvier 1794; dans les *Suppléments de Harles, ad brev. not. litterat. rom.*, et dans les *Memorie della tipografia bresciana*, de l'abbé Gussago. XXVI. *Edizioni del secolo XV*, in-8°, formant 22 pages dans le Catalogue d'Amadeo Savier, mort en 1794. XXVII. *Monumenti Veneziani di varia letteratura*, Venise, Palese, 1796, in-4°. Les quatre lettres inédites de Bembo, qui font partie de ce recueil, sont reproduites dans le second vol.

des *Opuscules de Morelli*. XXVIII. *Delle guerre de' Veneziani nell'Asia dall'anno 1470 al 1474, lib-i tre, di Coriolano Cippico*, riprodotti con illustrazioni, Venise, Palese, 1796, in-4°. XXIX. *Dissertazione storica della cultura della poesia presso li Veneziani, dalli più rimoti tempi sino alli moderni*. Cette savante dissertation est imprimée dans le *Parnasso Veneziano*, de l'abbé BETTINELLI, édition de 1799, in-4°. On la retrouve aussi dans les *Opuscules de Morelli*, tome II. XXX. *Lettera sopra una statua con iscrizione, posta in Padova nel Prato della Valle, all' insigne scultore Antonio Canova*, insérée dans le *Mercurio d'Italia*, Venise, 1796, tome 1^{er}., pag. 96. XXXI. *DIONIS CASSII Historiarum Romanarum fragmenta, cum novis earumdem lectionibus, nunc primum edita, et annotationibus illustrata, græcè et latinè*, Bassano, Remondini, 1798, in-8°. ; Paris, Delance, 1800, in-fol. Ce fragment de Dion Cassius, offre des détails intéressants de la Vie d'Auguste. Morelli s'attache à distinguer, avec toute la patience d'un savant, les diverses leçons qu'offre ce manuscrit, et ceux des Médicis et du Vatican; mais une grande tristesse accompagna ce travail, parce qu'il avait reçu l'ordre de remettre ce manuscrit aux commissaires français. XXXII. *Lettera al con. Antonio Bartolini commendatore Gerosolimitano sopra due sconosciute edizioni di Tibullo e di Claudiano, fatte nel secolo XV*; imprimée dans le *Saggio de Bartolini sopra la Tipografia del Friuli nel secolo XV*, Udine, 1799, in-4°. et dans le tome II des *Operette*. XXXIII. *Le Rime di Franc. PETRARCA tratte da' mi-*

glieri esemplari, con illustrazioni inedite di Ludovico BECCADELLI, Vérone, Giulari, 1799, II vol. in-16. La savante préface de Morelli fait encore rechercher cette édition, qui d'ailleurs ne se recommande point par l'exécution typographique. XXXIV. *Notizia d'opere di disegno, nella prima metà del secolo XVI esistenti in Padova, Cremona, Milano, Pavia, Bergamo, Crema e Venezia, scritta da un Anonimo di quel tempo, pubblicata e con copiose annotazioni illustrata*, Bassano, Remondini, 1800, grand in-8°. Morelli avait copié cette notice d'un des manuscrits de la bibliothèque d'Apostolo Zeno. Les notes qu'il y a jointes, sont plus précieuses que la texte. On trouve un extrait de la notice dans le *Magasin encyclopédique*, tome II, page 486. XXXV. *Bibliotheca manuscripta græca et latina*, Bassano, Remondini, 1802, tome I, grand in-8°. Il n'a paru que ce volume. Par son testament, Morelli en a légué un exemplaire, chargé de notes et d'additions, à la bibliothèque de Saint-Marc. Cet ouvrage n'est pas simplement, comme l'ont cru quelques bibliographes, un catalogue des manuscrits grecs et latins de cette bibliothèque: Morelli y décrit aussi les manuscrits dont il était possesseur, et ceux qui appartenaient au chanoine Luigi, ex-jésuite. XXXVI. *Joannis COTTÆ Ligniacensis carmina recognita et aucta*, Bassano, Remondini, 1802, in-4°. C'est la plus belle, la plus ample et la meilleure des nombreuses éditions des poésies de Cotta. XXXVII. *Dissertazione intorno ad alcuni viaggiatori eruditi Veneziani poco noti, pubblicata nelle faustissime nozze del conte Leonardo Manino con la si-*

gnora contessa Foscarina Giovannelli, Venise, Ant. Zatta, 1803, gr. in-4°. Cet ouvrage est estimé, recherché et fort rare, parce qu'il n'en fut tiré qu'un petit nombre d'exemplaires, pour être donnés en présent aux parents et aux amis des deux époux. Les voyageurs vénitiens sur lesquels Morelli donne des notices, sont: Paul Trevisano, Jean Bembo, Pellegrino Brocardi, Ambroise Bembo, et Jean-Ant. Soderino. Il fait connaître plus sommairement B. Dandolo, Buonaiuto Albani, T. Gradenigo, N. Brancaleone, A. Priuli, G. Maggi, et Cecchino Martinello. Morelli prend, sur le frontispice, le titre de *Regio consigliere di sua Maestà I. R. A.* Chardon de la Rochette a donné, dans le *Magasin encyclopédique* (nov. 1805), une analyse de cet ouvrage, qu'on a réimprimée dans le tome II des *Operette*. XXXVIII. *Memoriale di Agostino Valiero, cardinale, à Luigi Contarini, sopra gli studj ad un senatore veneziano convenienti, con annotazioni*, Venise, 1803, in-4°. Cet ouvrage était inédit. XXXIX. *Lettere familiari dell'Abate Natale LASTESIO, per la prima volta pubblicate, con una narrazione intorno all'autore*, Bassano, Remondini, 1804, in-8°. La notice sur Lastesio, ami intime de Morelli, a été réimprimée dans le tome 3 des *Opusculi* de ce dernier. XL. *Aldi Pii Manutii scripta tria longè rarissima denuò edita et annotationibus illustrata*, ibid., 1806, in-8°. (V. MANUCE (Alde), XXVI, 536, et FORTEGUERRI, XV, 295.) Morelli avait projeté de recueillir des *Anecdotes Aldines*, d'écrire des *Commentaires de la vie et des ouvrages des Manuces*, et des éditions qu'ils ont publiées: le temps,

ou une autre direction donnée à ses travaux, ont empêché l'exécution de cet utile dessein. XLI. *Stanze del poeta Strozzi fiorentino sopra la rabbia di Macone, testo di lingua recato a buona lezione*, Bassano, Remondini, 1806, in - 8°. , en lettres capitales. Morelli fait connaître, dans sa préface, le mérite de ces stances célèbres, citées par l'acad. della Crusca; leur auteur, Pierre Strozzi; et les diverses éditions qui en ont été faites. La dernière est celle qu'a donnée M. A. A. Renouard, Constantinopoli, 1550 (Paris, vers 1809), grand in-8°. , en lettres capitales, tirée seulement à 12 exemplaires, tous sur pap. vélin. XLII. *Descrizione delle feste celebrate in Venezia, l'anno 1807, per la venuta dell' imperatore de' Francesi e re d'Italia*, Venise, Picotti, 1808, in-4°. , fig. On s'aperçoit, en lisant cette description, que Morelli écrivait dans un genre qui lui était peu familier. XLIII. *Raccolta di varie lettere scritte a diversi soggetti da Alessandro Astesani, circa li molti pregi di belle arti, di culto, e di antiquaria, che distinguono in Milano la Basilica di S. Satiro*, Milan, Fr. Felsi, in-8°. On trouve, dans ce recueil, deux lettres de Morelli, écrites au mois de juillet 1807, sur le *Bramante*. XLIV. *Stanze inedite di Antonio de' Pazzi in biasimo delle donne, et di Torquato Tasso in lode di esse, pubblicate per le nozze Mullaazzani-Cappadoca*, Venise, Picotti, 1810, in-8°. ; réimprimées dans le second volume des *Operette*. XLV. *Rime inedite di Antonio Maria de' Pazzi con notizie intorno all' autore*, imprimées en 1812 dans le *Poligrafo*, journal de Milan. XLVI. *Notizie intorno alla introduzione*

alla virtù, testo di lingua sin ora inedito, Florence, 1810, in-8°. ; l'académie della Crusca avait adopté l'*Introduzione alla virtù*, comme *testo di lingua*. La notice de Morelli sur cet ouvrage, intéresse l'histoire des premiers temps de la langue italienne. XLVII. *Amore fugitivo, idillio di Mosco, tradotto da Benedetto VARCHI, e Rime burlesche di Agnolo BRONZINO, edizione prima per le nozze Venieri-Giovanelli*, Venise, Curti, 1810, in-8°. XLVIII. *Lettera rarissima di Cristoforo Colombo, scritta dalla Giamaica, nel 1503, alli re e regina di Spagna, intorno li suoi viaggi, riprodotta ed illustrata con annotazioni*, Bassano, 1810, in-8°. ; et dans le premier volume des *Operette* (V. COLOMB, IX, 300). XLIX. *Notizia di un' operetta latina a stampa appena nota di Claudio TOLOMEI, nella quale sono introdotti Giasone del Maino ed Angelo Poliziano a dialogizzare de corruptis verbis juris civilis*; imprimée dans le *Poligrafo*, journal de Milan, 1812, nos. 19 et 20, et dans le second volume des *Operette*. L. *Epistolæ duæ ad Danielelem Wyttembachium*, ann. 1784 et 1806, de versione latinâ Phædonis PLATONIS, quæ putari solet facta ab Henrico ARISTIPPO Atheniense; imprimées dans le *Phædon* de Wyttembach, Leyde, 1810, et dans le second volume des *Operette*. Morelli entretint, pendant trente ans, une correspondance suivie avec Wyttembach, qui le consultait pour ses éditions des classiques grecs. LI. *Lettere due al Car. Filippo Re, sopra l'opera Ruralium commodorum di Pietro CRESCENZIO*; imprimées dans l'*Elogio del Crescenzo*, par Re, Bologne, 1812, in-8°. , et dans

le second volume des *Operette*. LII. *Lettera a Lorenzo Pignotti, scritta nell'anno 1802, sopra la prima edizione del sinodo di Firenze, contro Papa Sisto IV, celebrato nel 1478*; imprimée dans l'*Istoria della Toscana*, par Pignotti, Florence; 1813, tome 6, et dans le second volume des *Operette*. LIII. *Epistola ad Albinum Ludovicum Millinum, de inscriptione græcâ quæ Venetiis in museo Grimanorum extat*; dans le *Magasin encyclopédique*, avril 1814, p. 281; dans les *Epistolæ septem*, imprimées à Padoue, en 1819, et dans le second volume des *Opusculs de Morelli*. LIV. *Epistola ad Danielem Wytembachium, de Davide Armeno, philosopho, ejusque commentario græco in Aristotelis categorias*; imprimée dans le *Philomathia* de Wytembach, lib. III, Amsterdam, 1817, p. 317. LV. *Notitia Codicum Mss. Venetorum HESIODI, in quâ Trincavellianæ editionis Venetæ 1537 fontes ostenduntur*; imprimée dans les *Analecta litteraria variæ eruditionis*, de Frédéric Aug. Wolf, Berlin, 1818, tome 2, p. 263. LVI. *Theophilo Cristophoro Harlesio de Codicibus Mss. THEOCRITI, in Bibliothecâ regiâ Venetiarum asservatis, de variis in iisdem lectionibus, deque Hieronymi ALEANDRI junioris dissertationibus variæ eruditionis, quarum una ad Theocritum pertinet h'c prodit, aliisque Aleandri scriptis ineditis*, dans l'édition de Theocrite, donnée par J. C. D. Schreiber, à Leipzig, en 1818, dans les *Epistolæ septem*, et dans le deuxième volume des *Operette*. LVII. *Opuscoli o scritti varii per diverse occasioni lavorati, ed ora per la prima volta dati alle stampe*, Verone, Ramanzini, 1819,

in-8°. Ces opusculs sont de Mgr. Innocenzo LIRUTI, évêque de Vérone. On y trouve une lettre de Morelli sur les livres que doit d'abord se procurer celui qui veut se livrer à l'étude de l'histoire littéraire. LVIII. *Epistolæ septem variæ eruditionis*, Padoue, 1819, in-8°. ; toutes ces lettres sont reproduites dans la collection des *Opusculs de Morelli*. L'une d'elles est adressée à l'abbé Fiacchi, et a pour titre : *De Leonis Baptistæ ALBERTI intercænalibus ejusque scriptis quibusdam aliis, vel ineditis, vel nondum satis cognitis*. Dans une autre lettre adressée à MM. Silvestre de Sacy et Boissonade, se trouve une dissertation inédite *De provinciâ Venetiarum, deque urbe Venetiarum*. La 7^e. lettre est adressée à Philippe Schiassi, chanoine de Bologne, et savant archéologue. LIX. *Osservazioni filologiche intorno alle descrizioni di alcune statue, dettate da Callistrato; con la notizia dello studio della critica, incominciato in Italia dal Petrarca, e felicemente poi in essa coltivato*. LX. *Di una traduzione latina inedita dell' Apologia di Gorgia, fatta da Pietro BEMBO, poi cardinale, primizia de' suoi studj*. LXI. *Di un' orazione greca inedita di esso BEMBO, come se fosse da recitarsi alla signoria di Venezia per muoverla a favorire e fare che risiorisca la letteratura greca*. Ces derniers articles sont trois savants Mémoires envoyés par Morelli à l'institut italien de Venise, en 1814 et 1815. LXII. *Operette di Jacopo MORELLI*, Venise, Alvisopoli, 1820, 3 vol. in-8°, avec portrait gravé, d'après A. Bosa, par Fr. Zuliani. Nous avons indiqué un assez grand nombre d'opusculs insérés dans ce recueil pu-

blé par le savant Barth. Gamba, élève et ami de Morelli. Des lettres, dont beaucoup sont inédites, remplissent presque en entier le troisième volume, et contiennent des documents précieux pour la bibliographie et l'histoire littéraire. A la tête du premier volume est une excellente *Narrazione intorno alla vita e alle opere di D. Jacopo Morelli*, par Moschini, qui fut aussi son élève et son ami. On y trouve, à la suite d'une notice curieuse de tous les écrits de Morelli, l'indication d'une quantité considérable d'épithètes, qu'il avait consacrées à plusieurs illustres Vénitiens; et d'inscriptions latines qu'il composa, en diverses occasions, pour l'empereur des Français, roi d'Italie, et pour l'empereur François I^{er}.; pour Pie VII, et pour l'impératrice Marie-Louise; pour l'amiral Villaret-Joyeuse, et pour le comte de Goëss, successivement gouverneurs de Venise pour la France et pour l'Autriche. Morelli composa aussi la légende de la médaille que le sénat de Venise fit frapper, en 1795, en l'honneur du célèbre sculpteur Canova. On remarquera que les deux plus célèbres bibliographes de notre temps, Mercier de Saint-Léger, et Morelli, n'ont attaché leur nom à aucun ouvrage considérable, et qu'ils n'ont guère publié que des opuscules. V—VE.

MORELLE () que la France littéraire de 1769 fait à tort naître à Vitry-le-Français, était fils d'un régent de cette ville, auteur de trois ouvrages remplis d'idées rebattues : l'*Essai sur l'esprit humain*, Paris, 1743, in-12; l'*Essai sur le cœur humain*, ibid., 1745; et la *Physique de la Beauté, ou Pouvoir naturel de ses charmes*, Amsterdam, 1748, in-12. Morelly

fil, en écrivant aussi sur la morale, chercha des moyens de succès dans l'art du paradoxe et dans des formes de composition qui lui paraissaient neuves. Il publia, en 1751, *Le Prince, les délices du cœur, ou Traité des qualités d'un grand roi, et Système d'un sage gouvernement*, Amsterdam, 2 vol. in-12. Ce tableau d'un chef de nation, réalisant, pour le bonheur général, les vues spéculatives d'une philosophie exigeante, il le reproduisit dans sa *Basiliade, ou Naufrage des îles flottantes*, poème héroïque en prose, qu'il supposa traduit de l'indien de Pilpai, Messine, 1753, 2 vol. in-12. Dans quatorze chants, où l'allégorie est prodiguée, il s'attache à peindre l'état digne d'envie d'un peuple régi par les seules lois de la nature, et qui a foulé aux pieds les frivolités de convention dont tous les corps politiques connus sont surchargés. Ces îles flottantes submergées, qu'indique le second titre du poème, ne sont autre chose que les préjugés. Le nom de la *Basiliade* est dérivé du grec βασιλεως, parce qu'elle offre le type d'un roi accompli. Morelly signale, dans un langage tranchant, les erreurs funestes des législateurs qui, tout en voulant réformer l'espèce humaine, y ont introduit, selon lui, des éléments de corruption. Tout son secret, pour replacer la société sous l'empire de la Nature et de la Vérité, c'est de la ramener à un système d'égalité absolue. Déjà Pechméja, dans son *Téléphe*, avait hasardé épisodiquement, sous le voile d'une fiction romanesque, une attaque contre le droit de propriété. La pensée de renverser entièrement cette base de toute association est celle qui domine continuellement Morelly, à travers des déclamations que ne rachète

aucune beauté de style. Son Utopie essuya des critiques sévères dans deux journaux, la *Bibliothèque impartiale* et la *Nouvelle Bigarrure*. Il répondit en développant ses principes dans le *Code de la Nature, ou le véritable esprit de ses lois, de tout temps négligé ou méconnu. Partout, chez le vrai sage*, 1755, in-12. L'auteur établit, dit Laharpe, pour première base de sa doctrine, qu'il y a eu dans le monde une première erreur, celle de tous les législateurs, qui ont cru que les vices de la nature humaine et la concurrence des intérêts et des passions rendaient l'état social impossible sans des lois coercitives. Il prétend que l'homme n'est réellement méchant que parce que nos gouvernements l'ont rendu tel; que tous ses maux et ses crimes naissent de l'idée de propriété, qui n'est qu'une illusion et non un droit, de l'inégalité des conditions, qui n'est qu'une autre illusion et une autre barbarie; qu'enfin rien n'aurait été plus facile que de prévenir entièrement, ou à peu-près, tous ces crimes et ces maux, seulement en mettant à profit les affections bienfaisantes et sociales, qui suffisaient, selon lui, pour établir et maintenir la société, si on lui eût donné pour fondement la *communauté des biens*. C'est en effet à ce résultat, que Morelly rapporte la série de lois positives par laquelle il a couronné son œuvre de délire. Elle fut assez long-temps attribuée à Diderot, parce qu'elle avait été comprise dans une édition falsifiée des œuvres de ce philosophe, Londres (Amsterdam), 1773, 5 vol. in-8°. Laharpe, qui regardait aussi le *Code de la Nature* comme la production de Diderot, en fit une refutation véhémement dans sa chaire du Lycée; et sans avoir besoin de pres-

ser les conséquences de ce livre, il démontra la conformité des principes qui y étaient posés avec les vœux des brigands révolutionnaires. Laharpe aurait dû remarquer du moins, au milieu de sa verbeuse et légitime indignation, que Diderot ne pouvait guère être l'auteur d'un ouvrage uniquement composé pour justifier une *Basiliade* ignorée; que les éditions de ses œuvres avouées par lui ne renfermaient point le *Code de la Nature*, et que l'édition mensongère d'Amsterdam contenait plusieurs morceaux qui étaient évidemment d'une autre main. Morelly fut l'éditeur des *Lettres de Louis XIV aux princes de l'Europe, à ses généraux, ses ministres*, recueillies par Roze, secrétaire du cabinet, Paris et Francfort!, 1755, 2 vol. in-12: elles s'étendent depuis 1661 jusqu'à la fin de 1678. Morelly s'est borné à y ajouter des sommaires au commencement de chaque année, et un petit nombre de notes explicatives. F—T.

MORELOT (JEAN), juriconsulte, né à Besançon, vers le milieu du seizième siècle, chercha à ramener le goût des lettres dans sa patrie. Il avait étudié à l'université de Dole, sous le savant Cl. Chifflet, qui lui légua son commentaire sur les Institutes de Justinien. Il recueillit et publia une partie des ouvrages inédits de son maître (V. CL. CHIFFLET), et prit l'engagement de mettre au jour son commentaire; mais il n'a point tenu sa promesse. Après avoir reçu ses grades avec beaucoup de distinction, il revint à Besançon remplir la charge de juge en la Régalie, et partagea son temps entre ses devoirs et la culture des lettres. Nommé lieutenant du bailliage d'Arbois, Morelot mourut en cette ville, au mois d'août 1616. On a de lui: I.

Discours (en vers), *aux excellents et magnifiques seigneurs les gouverneurs de la cité impériale de Besançon*, ibid., 1588, petit in-4°. L'auteur y fait l'éloge de la valeur de ses compatriotes, et les engage à moins dédaigner le culte des Muses; enfin, il demande aux gouverneurs leur protection pour les imprimeurs, établis alors très-récemment dans cette ville :

Continuez aussi d'une même teneur,
A ces gentils esprits, votre grâce et faveur,
Qui commencent ici de dresser une presse (1).

II. *Carmina, id est Elegiæ, epigrammata et alia miscellanea, epistolæ*, ibid., 1589, in-8°. Ce petit recueil, dédié à l'archevêque Ferdinand de Rye, renferme cependant plusieurs pièces licencieuses. W—s.

MORENAS (FRANÇOIS), compilateur infatigable, né en 1702, d'une famille obscurée d'Avignon, aurait pu donner à Voltaire l'idée de son *Pauvre Diable*. Après avoir terminé ses études, il prit du service dans un régiment d'infanterie, quitta la casaque de soldat pour le froc de cordelier, et, s'étant fait relever de ses vœux, entreprit, en 1733, la rédaction du *Courrier d'Avignon*, journal qui eut de la vogue dans les provinces, et surtout dans les pays étrangers. Obligé de partager les bénéfices de cette feuille avec ses associés, la part qui lui en revenait ne pouvait suffire à ses besoins : il chercha donc de nouvelles ressources dans sa facilité, et publia successivement différentes compilations qui auraient mérité plus de succès, si elles eussent été faites avec moins de précipitation. Lors de l'entrée des

troupes françaises dans Avignon, en 1768, Morénas alla continuer à Monaco sa gazette, et ses spéculations littéraires; il y mourut en 1774, dans un âge avancé. Il avait été décoré du titre pompeux d'historiographe de la ville d'Avignon; mais il ne l'a justifié que par une *Histoire de l'inondation de 1755*, et d'autres opuscules qui n'avaient d'intérêt que pour la ville d'Avignon, et qui n'en sont pas sortis. Outre quelques écrits distribués périodiquement, tels que : *Lettres historiques* (1739, in-12); le *Solitaire* (Arles, 1745, in-12); *Entretiens historiques*, etc.; (1743-48, 18 vol. in-12), et des brochures de circonstance, on a de Morénas : I. *Parallèle du ministère du card. de Richelieu et de celui du card. de Fleury*, Avignon, 1743, in-12. II. *Histoire de la présente guerre*, 1744, in-12. III. *Histoire de ce qui s'est passé en Provence, depuis l'entrée des Autrichiens jusqu'à leur retraite*, 1747, in-12. IV. *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, 1750, et années suiv., 10 vol. in-12, avec des approbations honorables. L'ouvrage fut néanmoins vivement critiqué; D. Clémencet et le président Rolland ont composé, chacun de leur côté, des *Lettres à Morenas sur son Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*. V. *Dissertation sur le commerce*, traduit de l'italien, du marquis Belloni, la Haye (Paris), 1756, in-12. VI. *Dictionnaire portatif des cas de conscience*, Avignon, 1758, 3 vol. in-8°, avec des suppléments à la fin de chaque vol. (V. PONTAS.) VII. *Dictionnaire historique portatif de la géographie ancienne et moderne*, Paris, 1759, in-8°. VIII. *Dictionnaire portatif, comprenant la géographie, l'his-*

(1) Besançon avait déjà eu des imprimeurs dans le quatorzième siècle; mais la protection spéciale que leur accordaient quelques ecclésiastiques éclairés n'avait pu les retenir; et la ville fut privée d'une imprimerie pendant près de cent ans (V. LAIRE).

toire universelle, la chronologie, etc., Avignon, 1760-62, 8 vol. in-8°. IX. *Précis du résultat des Conférences ecclésiastiques d'Angers*, ibid., 1764, 4 vol. in-12. (V. BABIN, III, 157.) W—s.

MORÉRI (Louis), premier auteur du Dictionnaire historique qui porte son nom, naquit à Barge-mont, en Provence, le 25 mars 1643. Destiné par la volonté de ses parents, ou par son propre choix, à l'état ecclésiastique, et, par la nature de son esprit, aux travaux d'érudition, il sembla, dans les premières productions de sa jeunesse, n'avoir écouté aucune de ces inspirations. Le *Pays d'amour*, allégorie froide et galante, qu'il mit au jour à l'âge de 18 ans, ne promettait pas plus un ministre à l'église, que le *Doux plaisir de la poésie*, recueil des meilleures pièces de vers connues dans notre langue, n'annonçait l'auteur du Dictionnaire historique. Après avoir achevé ses premières études à Draguignan et à Aix, il alla étudier la théologie à Lyon. C'est là qu'il commença de s'appliquer à l'étude des langues italienne et espagnole, dans lesquelles il devait trouver, par la suite, de grands secours pour ses travaux biographiques. Il traduisit même, de l'espagnol, le livre de la *Perfection chrétienne*, de Rodriguez. Il prit aussi, pendant son séjour dans cette ville, les ordres sacrés, et prêcha la controverse. Mais l'idée, qui depuis long-temps, et surtout alors le dominait, à laquelle on peut dire qu'il sacrifia même sa vie, était la composition de son Dictionnaire, qui parut à Lyon en un volume in-fol. 1673. Moréri n'avait que trente ans. On admira, et avec raison, l'immense érudition qui avait présidé à ce travail, et ordonné les par-

ties de ce vaste édifice. L'ouvrage était cependant bien incomplet: mais il fournissait les moyens de faire mieux; c'est aux imperfections de ce même dictionnaire, qu'on doit celui de Bayle, qui ne s'était proposé d'abord que de réfuter les erreurs ou de suppléer aux lacunes de Moréri. Il ne paraît pas inutile de rappeler ici comment s'exprime Bayle lui-même, sur les fautes échappées à son devancier. « Je ne souhaite pas, dit-il, que l'idée méprisante » que cela pourra donner de son travail, diminue la reconnaissance » qui lui est due. J'entre dans les » sentiments d'Horace, à l'égard de » ceux qui nous montrent le chemin. » Les premiers auteurs des dictionnaires ont bien fait des fautes; » mais ils ont mérité une gloire dont » leurs successeurs ne doivent jamais les frustrer. Moréri a pris une » grande peine qui a servi de quelque chose à tout le monde, et qui » a donné des instructions suffisantes à beaucoup de gens. Elle a » répandu la lumière dans des lieux » où d'autres livres ne l'auraient » jamais portée, et qui n'ont pas besoin d'une connaissance exacte des » faits. » Le mérite des successeurs de Moréri a été de rectifier ces faits, de porter dans leur rédaction un esprit de critique, qui trop souvent manque à son ouvrage; de présenter enfin sur chaque personnage, au défaut des grands développements que l'histoire seule peut donner, des notions justes et complètes pour le cadre étroit où elles sont resserrées. Cette reconnaissance de la postérité, que réclame Bayle en faveur de Moréri, lui est d'autant mieux acquise, qu'il périt véritablement victime de son zèle. Il était venu à Paris en 1675, avec l'évêque

d'Apt, Gaillard de Longjumeau, dont il était aumônier, et auquel il avait dédié son Dictionnaire, par reconnaissance pour les recherches et les matériaux immenses qu'il devait à ce prélat. (*V. GAILLARD*, XVI, 273.) Il se lia, dans la capitale, avec tout ce que la France comptait alors d'hommes illustres dans les lettres et les sciences. Ces liaisons lui furent agréables : il en fit une autre qui pouvait être utile à sa fortune, celle de Pomponne, qui se l'attacha en 1678; mais, à la disgrâce de ce ministre, c'est-à-dire, après un an de séjour chez lui, Moréri se consacra de nouveau tout entier à ses études, et particulièrement aux soins d'une nouvelle édition de son Dictionnaire. L'excès du travail avait épuisé ses forces : il mourut le 10 juillet 1680, âgé de trente-sept ans et quatre mois, n'ayant pu faire imprimer que le premier volume de cette édition. Un premier commis de M. de Pomponne surveilla l'impression du second, achevée en 1681, et dédia tout l'ouvrage au roi. On a reproché au Dictionnaire de Moréri, d'être fort inexact dans la partie géographique, de mêler mal-à-propos dans sa nomenclature la mythologie à l'histoire, et de contenir un trop grand nombre de généalogies ; ce qui peut en effet le faire ressembler parfois à certains nobiliaires de nos provinces : mais ce n'est pas sur ce fait qu'il est jugé le plus sévèrement, surtout par les parties intéressées. Auteur du premier ouvrage où se trouvent réunis les noms de tous les personnages qui ont quelques droits à la célébrité, Moréri ne pouvait être oublié dans celui-ci. Nous croyons même pouvoir ajouter qu'après les noms historiques, ou ceux que le génie a rendus fameux dans les scien-

ces ou dans les lettres, nul ne réclamait à plus juste titre une place dans la Biographie universelle. L'indication qu'il donne des autorités, et le progrès des connaissances bibliographiques, ont depuis fait revoir son ouvrage ; ce qui l'a porté à 5 vol. in-fol. en 1718, à 6 vol. en 1729 et 1732, et enfin, à 10 vol. en 1759, par Drouet, au moyen de la refonte des suppléments de l'abbé Goujet : de sorte que le Dictionnaire de Moréri n'est plus à lui, à proprement parler ; mais son nom est resté. (*V. le Discours préliminaire.*) Moréri fut l'éditeur de 3 vol. de *Vies des saints*, dont il retoucha le style, et auxquels il ajouta des tables chronologiques, et d'une *Relation nouvelle du Levant*, ou Traité de la religion, du gouvernement et des coutumes des Perses, des Arméniens, et des Gaures, par le P. Gabriel de Chignon, capucin. Cet auteur infatigable avait rassemblé les matériaux d'un Dictionnaire historique et bibliographique des Provençaux célèbres, et commencé une Histoire des conciles ; il laissa un Traité des étrennes, en manuscrit. F - T et L-D-X.

MORES (ÉDOUARD ROWE), antiquaire anglais, né le 13 janvier 1730, à Tunstall, dans le comté de Kent, où son père était recteur, publia avant l'âge de vingt ans, à Oxford, où il avait fait ses études, un ouvrage intitulé : *Nomina et insignia gentilitia nobilium equitumque sub Edwardo primo rege militantium*, 1748, in-4°. Cette publication et quelques autres lui ouvrirent, en 1752, l'entrée de la société des antiquaires. C'est à lui que doit son existence la société appelée *Équitable society for assurance on lives*, espèce de tontine, dont la première idée avait été donnée, en 1756, par

James Didson. Mores en fut nommé directeur perpétuel ; et il a publié divers écrits sur cette association philanthropique. On a de lui, une *Dissertation curieuse sur les fondateurs et les fonderies typographiques* (Londres, 1776, in-8°. tirée seulement à 100 exemplaires) ; *l'histoire et les antiquités de Tunstall dans le comté de Kent*, etc. Mores était fort jaloux de se faire remarquer par des singularités : sa prédilection pour la langue latine le porta à l'enseigner à une fille qu'il chérissait uniquement. Dès sa plus tendre enfance, il ne lui parlait guère qu'en latin. Il l'envoya ensuite à Rouen pour s'y perfectionner dans ses études. Mais, ce qu'il n'avait pas prévu, et ce qui l'affligea beaucoup, elle y suçait en même temps les principes de la doctrine catholique romaine. Mores vint résider, en 1760, à Low-Layton, village où il bâtit une maison d'un genre bizarre, dont il avait vu dit-on, le modèle en France. On peut s'étonner qu'un Anglais soit venu prendre en France des modèles de bizarrerie. Après une jeunesse très-laborieuse, Mores se livra, dans la dernière partie de sa vie, à la dissipation ; et cette conduite précipita sa mort, arrivée à Low-Layton, le 28 novembre 1778. L.

MORET (ANTOINE DE BOURBON, comte DE), fils naturel de Henri IV et de Jacqueline de Beuil, comtesse de Bourbon-Moret, né à Fontainebleau en 1607, légitimé en 1608, était abbé de Savigni, de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Etienne de Caen, et de Signi ; ce qui ne l'empêcha pas de porter les armes dans les guerres civiles qui désolèrent la France sous le ministère de Richelieu. Il fut élevé au château de Pau, où il eut pour premier précepteur

Scipion Dupleix, depuis historiographe de France, qui lui dédia son *Corps* (ou cours) *de philosophie*, premier ouvrage de ce genre qui ait été imprimé en français (V. DU-
PLEIX). Lorsque les jésuites ouvrirent le collège de Clermont, en vertu d'un arrêt du Conseil, obtenu contre l'université de Paris, le 15 février 1618, Louis XIII leur donna pour écoliers le marquis de Verneuil et le comte de Moret, ses frères naturels. « En peu de temps, dit dans » ses Mémoires l'abbé de Marolles, » qui était leur condisciple, ils se » rendirent si savants, que, sur la » fin de leurs études, qui ne fut pas » fort éloignée de leur commence- » ment, ils soutinrent des thèses en » philosophie et en théologie, avec » un succès merveilleux. » Le comte de Moret avait pour précepteur au collège, Lingendes, depuis évêque de Mâcon. En sortant de ce collège, il se trouva jeté dans les intrigues de la cour, et s'attacha au duc d'Orléans : il suivit la mauvaise fortune de ce prince, qui quatre fois sortit du royaume pour y rentrer à main armée, ne sut jamais soutenir ses prétentions, et, dans des paix particulières, abandonna trop souvent ses partisans et ses amis aux vengeances d'un ministre implacable. C'est dans les pièces officielles du temps, trop rarement consultées par les historiens, qu'il faut chercher encore la situation de la France à cette époque, la physionomie des personnages, et le caractère des faits et des événements. Une déclaration du roi, donnée à Dijon, le 30 mai, et une autre du 12 août suivant, signalent le comte de Moret, les ducs d'Elbeuf, de Bellegarde et de Roanez, le président le Coigneux, etc., comme les principaux auteurs des dange-

reux conseils donnés à son frère Gaston, et comme l'ayant *emmené* hors du royaume : le roi les déclare *atteints et convaincus du crime de lèse-majesté et perturbateurs du repos public* ; ordonne la réunion de leurs fiefs au domaine de la couronne, la saisie et confiscation de tous leurs autres biens, etc. Une chambre du domaine, composée de conseillers-d'état et de maîtres des requêtes, fut établie à la suite de la cour ; et par divers arrêts qu'elle publia le 15 octobre 1631, le comté de Moret, les duchés d'Elbeuf, de Bellegarde et de Roancz, les biens des marquis de la Vieville et d'Oisan, et ceux du président le Coigneux, furent confisqués au roi et réunis à son domaine. En même temps la seigneurie de Richelieu fut érigée en duché-pairie, pour venger le cardinal de ses ennemis. Ce ministre célèbre était violemment attaqué dans les lettres que le duc d'Orléans écrivait au roi, et que le comte de Moret et ses autres favoris étaient accusés de lui suggérer. Nous citerons, comme un document historique très-curieux, une lettre datée de Nanci, le 30 mai 1631, écrite à Louis XIII par son frère, adressée par lui au parlement de Paris, qui était chargé de la transmettre au roi, et qui fut imprimée avec la réponse de S. M. (Paris, 1631, in-8°. de 47 pages.) Cette lettre, disait Monsieur, *demeurera dans l'histoire*. Il est donc utile d'y en conserver du moins quelques extraits. Le prince parle *des pernicieux desseins* du ministre, de ses *déportemens*, de son *effronterie*, de ses *exécrables calomnies*, de sa *rage*, de ses *crimes abominables*. Le cardinal est appelé *prêtre inhumain et pervers, pour ne pas dire scélérat et impie*. « Ce tyran formi-

» dable, écrit-on au roi, force vo-
 » tre parole, dispose de votre seing,
 » de votre sceau, et de vos armes,
 » malgré vous... Il dépense, en un
 » jour, six fois plus dans sa mai-
 » son, que vous ne faites dans la
 » vôtre. Et tandis qu'il a *consommé*
 » *plus de deux cents millions*, il
 » n'y a pas un tiers de vos sujets,
 » dans la campagne, qui mange du
 » pain ordinaire ; l'autre tiers ne vit
 » que de pain d'avoine, et l'autre
 » tiers ne se substance que de glands,
 » d'herbes et de choses semblables,
 » comme les bêtes. J'ai vu ces misè-
 » res, etc. » Le frère du roi repro-
 che à son ministre d'avoir à lui un
 grand nombre de places, telles que
 Brouage, Oleron, Ré, la Rochelle,
 Saumur, Angers, Brest, Amboise,
 le Havre, le Pont-de-l'Arche et Pon-
 toise, *en sorte qu'il vient jusqu'aux*
portes de Paris ; d'être maître de la
 Provence, de la citadelle de Ver-
 dun ; d'avoir une armée de mer,
 d'immenses trésors, des gardes ; de
tenir toutes les clefs de la France
en sa main ; en sorte que, « quand
 » la France serait aussi florissante
 » qu'elle fut jamais, elle ne serait
 » pas capable, en dix ans, de faire
 » une armée assez forte pour s'op-
 » poser à la sienne... Les prisons
 » sont des sépulcres pour y enseve-
 » lir vos vrais serviteurs ; et dès-à-
 » présent, ne semble-t-il pas que le
 » crime de lèse-majesté n'est plus
 » d'attenter contre le roi ou contre
 » son État, mais que c'est de n'avoir
 » pas un zèle et une obéissance
 » aveugles pour toutes les volontés
 » et les desseins du cardinal de
 » Richelieu ? » Ces desseins, dont
 le prince dit avoir des *preuves*
palpables et évidentes, sont de
 se rendre *souverain*, vous laissant
et le nom et la figure de roi pour

un temps. Louis répondit à son frère que sa lettre était « un manifeste aussi importun par sa longueur, qu'odieux aux gens de bien, pour les calomnies et *médissances* qu'il contient. Ce sont *perdus* lâches et infames qui écrivent que je suis prisonnier, sans que je le connaisse. » Louis exalte ensuite la fidélité, le courage, les vertus et les services signalés du cardinal. « Je ne mériterais pas, ajoute-t-il, le nom de *Juste*, si je ne les reconnaissais. Vous saurez, une fois pour toutes, que j'ai entière confiance en lui ; et je tiendrai pour fait et dit contre moi, tout ce que vous direz et ferez contre une personne que ses services me rendent si recommandable et si chère. » Ce qu'il y a de remarquable et de singulier, c'est que, lorsque Monsieur fit, l'année suivante, sa paix avec le roi, il écrivit de sa main, et signa ce qui suit : « Nous promettons en outre... d'AIMER particulièrement notre cousin ; le cardinal de Richelieu, que nous avons TOUJOURS ESTIMÉ. » Le comte de Moret avait suivi, en Lorraine et dans les Pays-Bas, Gaston, que la maison d'Autriche encourageait et aidait dans sa révolte. C'est à cette époque que Richelieu conçut et ne tarda pas à exécuter le dessein d'abaisser cette éternelle ennemie de la France. Le procès du maréchal de Marillac, instruit à Ruel par une commission, et l'exécution, sur la place de Grève, de ce vieux guerrier, qui comptait quarante-trois années de services, venaient d'accroître la haine qu'on portait au cardinal. Le duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, leva l'étendard contre son souverain. Il pratiqua des intelligences avec l'Espagne :

six mille Napolitains, qui devaient le rejoindre, parurent dans des galères, sur la côte de Narbonne, mais n'effectuèrent point leur débarquement. Bagnols, Béziers, Lunel, Beaucaire, Alais, s'insurgèrent ; des évêques, des barons, des députés des États, des consuls, entrèrent dans la révolte. Gaston publia, le 13 juin, un manifeste, où il prenait le titre de lieutenant-général, reentra en France avec 1800 chevaux ; brûla le faubourg Saint-Nicolas de Dijon, et les maisons de campagne des membres du parlement qui avaient été juges de Marillac ; il traversa le Bourbonnais, l'Auvergne, le Rouergue, et entra dans l'Albigéois. L'évêque d'Albi lui ouvrit les portes : Gaston laissa, dans cette place, le comte de Moret avec 500 Polonais, et se dirigea vers Béziers. Toulouse, Carcassonne et Narbonne, restèrent fidèles. Les états de la province s'assemblèrent à Pézenas. Le duc de Montmorenci les engagea dans le parti du prince. L'insurrection devenait menaçante ; la Guienne était agitée. Richelieu mit en mouvement trois armées : l'une, sous le commandement du maréchal de la Force, entra en Languedoc par la ville du St.-Esprit ; l'autre, commandée par le maréchal de Schomberg, s'avança dans le Lauragais ; la troisième, forte de vingt mille hommes de pied, et de deux mille chevaux, fut conduite par le roi et par Richelieu, qui partirent de Paris, le 12 août, et arrivèrent à Roanne, le 1^{er} septembre. Mais ce jour-là même décida tout dans le combat livré près de Castelnaudari. Le maréchal de Schomberg assiégeait le château de Carmaing ou Caraman, qui, avec une garnison de 25 à 30 hommes, se défendait depuis douze jours, lorsque

les ducs d'Orléans et de Montmorenci s'avancèrent de l'autre côté pour le dégager. Mais quatre gentilshommes qui avaient vendu le château à Gaston pour 1200 écus, le livrèrent à Schomberg pour 10,000 livres; et le maréchal marcha au devant de l'ennemi. Les deux armées se trouvèrent en présence, à une demi-lieue de Castelnaudari. Schomberg n'avait que 1200 chevaux et environ 1000 hommes d'infanterie. L'armée de Monsieur était forte de 3000 chevaux, de 2000 hommes de pied, et d'un grand nombre de gentilshommes qui servaient comme volontaires. Le comte de Moret était venu joindre le duc d'Orléans avec ses Polonais. Le prince avait déferé le commandement à Montmorenci; le duc se plaça à l'aile droite; le comte de Moret à l'aile gauche: ce dernier ne s'était encore trouvé à aucune action. Bouillant et plein d'ardeur, impatient de faire son premier coup d'épée, sans attendre aucun ordre, il s'avance à la tête d'une compagnie de carabiniers et des 500 Polonais, commence l'attaque en tirant un coup de pistolet, et aussitôt reçoit une mousquetade: son écuyer, nommé Pesché, est tué à ses côtés; il tombe lui-même, on l'emporte: les Polonais se retirent, et refusent de combattre (1). Le duc de Montmorenci, instruit que l'action était engagée sur la droite, oublie la promesse qu'il a faite à Monsieur, d'attendre ses ordres pour le combat: il s'élance sur la cavalerie royale, reçoit dix bles-

sures, est fait prisonnier; et la fortune de Richelieu l'emporte (V. MONTMORENCI, pag. 17, ci-dessus). Les historiens ne s'accordent ni sur le temps, ni sur les circonstances de la mort du comte de Moret. Les uns le font expirer sur le champ de bataille; les autres, dans le carrosse de Monsieur, deux ou trois heures après y avoir été transporté; ceux-ci, dans le monastère des religieuses de Prouille, quatre heures après que le carrosse du prince l'y aurait amené: ceux-là prétendent qu'il ne mourut pas de ses blessures; qu'ayant été secrètement pansé et guéri, il passa en Italie, se fit ermite, parcourut divers pays sans être connu, et se retira enfin, dans l'ermitage des Gardelles, à deux lieues de Saumur, où, sous le nom de frère Jean Baptiste, il mourut en odeur de sainteté, le 24 déc. 1692, soixante ans après le combat de Castelnaudari, et à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Voilà un problème historique à résoudre. Il est certain que si le comte de Moret ne fut pas tué au combat de Castelnaudari, on crut généralement qu'il l'avait été. L'abbé de Marolles, qui l'avait connu au collège, et qui avait conservé des relations avec lui, dit positivement, dans ses Mémoires, qu'il fut tué. L'historiographe Dupleix, qui, un mois après le combat, alla visiter le lieu où il avait été donné, et *s'instruire de toutes les circonstances*, dit dans sa grande Histoire de France: « Le » comte de Moret, qui donna du côté » du chemin creux, avec peu » d'autres, reçut une mousquetade, » de laquelle il mourut trois heures » après, ayant été porté hors de la » presse dans le carrosse de Monsieur, qui témoigna un regret » extrême de sa perte; car c'était un

(1) Dans une relation du temps, intitulée, *le Voyage de M. de Bullion à Beziers vers monseigneur le duc d'Orléans*, imprimé à Lyon, 1632, in-80., on lit ce qui suit: « Cinq cents Polacques, qui se retiraient » prenant la route d'Auvergne, furent tous detroussés par des soldats du roi, puis tombèrent entre les » mains des paysans, qui mirent en chemise ceux » qui leur firent pitié, et assommèrent le reste. »

» prince bien né, de gentil esprit et » de belle espérance.» Enfin, si le comte de Moret n'avait pas été mort ou cru mort, lorsque Monsieur fit la paix avec le roi, paix négociée par le surintendant Bullion, et signée à Béziers, vingt-huit jours après le combat (le 29 septembre), il aurait demandé et obtenu, pour son frère naturel, la grâce qu'il obtint pour d'autres. Ce traité porte en effet : *Le roi pardonne pareillement au duc d'Elbeuf*. Au fait, Louis XIII aimait le comte de Moret : « Il lui avait témoigné, dit Dupleix, toutes les affections qu'il devait desirer d'un bon frère ; et même naguère Sa Majesté avait pourvu au paiement de ses créanciers ; » D'ailleurs, le comte n'aurait eu quelque intérêt à se cacher, qu'autant que le duc d'Orléans n'eût pu obtenir sa grâce, dans les négociations de Béziers. Il résulte de toutes ces autorités, que, s'il ne fut pas tué au combat de Castelnaudari, l'opinion générale fut qu'il y avait péri ; et c'est le témoignage uniforme de S. du Cros, de dom Vaissette, et de tous les historiens du temps. Cependant, comme l'observe le P. Griffet dans sa continuation de l'*Histoire de France* de Daniel, environ cinquante ans après la mort vraie ou présumée du comte de Moret, on commença en France à parler de ce personnage comme s'il était encore vivant. Un curé d'Angers (V. GRANDET) fit imprimer, en 1699, une *Vie d'un solitaire inconnu, qu'on a cru être le comte de Moret, mort en Anjou, en odeur de sainteté*, le 24 décembre 1692. Déjà l'année même de la mort de ce solitaire, l'abbé d'Asnières, qui l'avait connu, et qui le regardait comme étant le comte de Moret, avait fait imprimer, dans le *Mer-*

cure (fév. 1692), une *Lettre à M^{me}. la duchesse de La Meilleraye*, où il exposait les motifs de son opinion. Parmi les historiens qui ont le plus cherché à l'accréditer, est le P. Griffet. Dans sa nouvelle édition des *Mémoires* de d'Avrigny (1758, 5 vol. in-12), il réfute ce même d'Avrigny, qui avait réfuté Grandet. Dans son histoire de Louis XIII (ann. 1632), il cite un auteur contemporain qui avait reçu Monsieur dans la ville de Lodève, en qualité de premier consul, et qui rapporte, dans le troisième livre d'une histoire de Montmorency, que l'abbesse de Prouille, sœur du duc de Ventadour, perdit son abbaye, pour avoir donné asile au comte de Moret, dans son couvent : « Si ce fait est vrai, dit le P. Griffet, » il suppose que ce comte vivait encore lorsqu'il arriva dans le monastère ; car on n'aurait pas pu » faire un crime à cette abbesse, d'y » avoir reçu son cadavre : c'était » donc plutôt pour l'avoir recélé » dans son couvent, qu'elle fut punie. » Enfin, après avoir rappelé ce que rapporte l'abbé Richard, dans sa *Vie du P. Joseph*, où il ne fait guère que copier la *Vie d'un solitaire inconnu*, par le curé Grandet, l'historien de Louis XIII finit par dire : « Ce fait pourrait bien » n'être pas aussi fabuleux qu'on se » l'imagine. » L'abbé Richard, l'abbé d'Asnières et le curé Grandet sont les trois écrivains qui ont donné le plus de détails à l'appui de ce système. Ils racontent les principaux traits suivants, comme preuves : 1°. Un vieux gentilhomme, nommé de Grandval, après avoir entretenu et regardé avec attention le frère Jean-Baptiste, le reconnut pour le comte de Moret, qu'il avait vu plusieurs fois à la cour et à l'armée. 2°. Un

prêtre de Saumur, nommé Thomas, qui avait demeuré un an avec le frère Jean-Baptiste, à l'ermitage d'Oisilly en Bourgogne, déclara lui avoir entendu dire qu'il s'était trouvé au combat de Castelnaudari, à *trente pas du duc de Montmorenci*, lorsqu'il fut arrêté prisonnier; que se souvenant alors d'une prédiction qu'on lui avait faite à la cour, qu'il s'embarquait dans un parti où, s'il n'y prenait garde, il pourrait bien perdre la tête, il se détermina à quitter le monde, qu'il *se sauva passant une rivière*, etc. (ce qui est en contradiction avec tous les historiens du temps). 3°. Le solitaire dit un jour à l'abbé Thomas, que, peu d'années après s'être retiré du monde, il fut rencontré et reconnu par un seigneur de la cour; que, mandé par Louis XIII, lorsque ce prince allait à la conquête du Roussillon, il en fut reçu avec beaucoup de bonté; que le roi lui offrit tel bénéfice qu'il voudrait pour vivre dans le monde; mais qu'ayant goûté les plaisirs de la solitude, il pria son auguste frère de le laisser au rang des morts parmi lesquels on l'avait compté si long-temps. 4°. Un gentilhomme, nommé Han Dorvaine-Fontaine, ancien major de Philisbourg, avait dit plusieurs fois au prêtre Thomas que le frère Jean-Baptiste était réellement le comte de Moret. 5°. Frère Jean-Baptiste avait dit lui-même à Thomas qu'il avait été élevé au château de Pau, et qu'on avait fait passer les Maures devant sa fenêtre pour les lui faire voir lors qu'ils furent chassés d'Espagne (en 1610). 6°. Le sieur Guillot, grand-pénitencier de Boulogne, avait dit au même Thomas, avoir vu certains Mémoires de Scipion Dupleix, où il était marqué très-positivement que le comte de Moret n'était pas

mort au combat de Castelnaudari, et qu'il s'était fait capucin. Mais Dupleix serait ici en contradiction avec lui-même, à moins qu'on n'admette que ces *Mémoires* sont postérieurs à son *Histoire de Louis XIII*, imprimée en 1643; ce qui serait possible, Dupleix n'étant mort qu'en 1661. 7°. Le même grand-pénitencier Guillot, passant un jour dans l'ermitage de Saint-Jean-du-Désert en Auvergne, le supérieur lui dit que *certainement* le comte de Moret s'était fait capucin. 8°. L'abbé d'Asnières demanda un jour, au nom du roi (Louis XIV), à frère Jean-Baptiste, s'il était fils naturel de Henri IV, et le frère répondit : *Je ne le nie, ni ne l'assure; qu'on me laisse comme je suis*. Mais l'ermitte s'était déjà expliqué plus clairement avec le prêtre Thomas. 9°. L'abbé d'Asnières écrivit à Louis XIV, que toutes les fois que l'ermitte voyait le portrait de Henri IV, il ne pouvait retenir ses larmes. 10°. Un jour une personne de qualité étant allée voir l'ermitte, fit apporter un portrait de Henri IV, pour voir si effectivement frère Jean-Baptiste ressemblait à ce monarque. La ressemblance fut trouvée très-grande : l'ermitte pleura, et s'enfuit. 11°. Le frère Hilarion, revenant de Tours à l'ermitage de Saint-Pérégrin, diocèse de Langres, annonça au frère Jean-Baptiste qui l'habitait alors, que Jeanne-Baptiste de Bourbon, abbesse de Fontevault, et fille naturelle de Henri IV, était morte le 10 janvier 1670. Jean-Baptiste parut inconsolable; et le frère Hilarion dit : *Il pleure la mort de sa sœur*. 12°. Il parlait facilement le basque, et le comte de Moret avait été élevé à Pau, où il dut apprendre sans effort cette langue. Le marquis de Château-Neuf, secrétaire-d'état,

écrivit, le 30 octobre 1687, à l'abbé d'Asnières, pour lui demander, au nom du roi, l'éclaircissement du bruit qui courait alors, que frère Jean-Baptiste, ermite, était fils naturel de Henri IV. L'abbé répondit que ledit frère habitait depuis onze ans, dans son voisinage, l'ermitage dit des Gardelles; qu'on n'avait rien pu découvrir de sa naissance, de sa famille, de son pays et de son âge; que pressé de s'expliquer, pendant une maladie grave, par le plus ancien de ses frères, qu'il chérissait beaucoup, et qui le conjurait, au nom de Dieu, de se faire connaître à lui, il avait répondu : « Il y a plus de » quarante ans que je travaille à me » cacher; et vous voulez me faire » perdre un travail de tant d'années » dans un quart d'heure ! » Il est vrai, continuait l'abbé d'Asnières, que, dans la province de Bourgogne où il a demeuré, le bruit a couru qu'il était fils naturel du roi Henri IV, et qu'aussitôt qu'il a été en celle-ci, le même bruit s'y est répandu : ce qui pouvait provenir, ajoutait l'abbé, de sa grande prestance, de son air majestueux, de ses manières nobles et aisées, et de beaucoup de traits de ressemblance avec Henri-le-Grand. Lorsqu'il vint ici, ce fut au mois de juin 1676, il medit qu'il avait *trois-vingt-dix* ans; ce furent ses termes. Il m'a dit qu'il avait porté les armes *sans avoir été blessé*; qu'ayant embrassé la vie des premiers solitaires d'Orient, il s'était d'abord retiré dans une forêt de l'état de Venise, qu'il était ensuite allé en Allemagne; que pour voir un brave ermite, il faisait volontiers trois ou quatre cents lieues; qu'il avait bâti des ermitages et assemblé des congrégations en Lorraine, en Champagne, dans le Lyonnais, en Bourgogne, et

enfin en Anjou. Louis XIV, ayant lu cette lettre de l'abbé d'Asnières, dit : « Il suffit que cet ermite soit homme » de bien; puisqu'il ne veut pas être » connu, il le faut laisser en paix, » et ne nous point opposer à ses des- » seins. » Quelque temps après, le vieil ermite s'entretenant avec le même abbé d'Asnières, s'écria : « Ah! que » je suis malheureux de m'être arrêté » en Anjou! Lorsque j'y suis venu, » mon dessein était d'aller en Portu- » gal : si j'y étais, on ne s'informe- » rait point de moi; » et il ajouta : « Il » y a long-temps que je me serais » balaféré le visage pour effacer les » traits qui me font ressembler à » Henri IV, si je n'avais pas eu peur » d'offenser Dieu. » L'abbé Richard cite, parmi les personnages du temps qui crurent que frère Jean-Baptiste était le comte de Moret, Henri Arnauld, évêque d'Angers; le duc de Mazarin, le comte de Séran, la duchesse de la Meilleraye, le marquis Dreux de Brezé, l'abbé Rousseau, vicaire-général et official de l'évêché de Dol, divers magistrats, etc. L'abbé Richard avait lui-même plusieurs fois visité l'ermite dans sa solitude; mais, après avoir rapporté les détails ci-dessus, extraits ou plutôt copiés en entier de la *Vie d'un solitaire inconnu*, détails qu'il qualifie tantôt de *preuves*, tantôt de *conjectures*, cet auteur n'ose conclure que frère Jean-Baptiste soit réellement le comte de Moret. Il serait porté à croire que cet *ermite était fils naturel de Henri IV*. Richard termine son récit en ces termes : « On peut » proposer ce fait historique comme » un problème, et laisser au lecteur » à porter son jugement. » Le curé Grandet entre dans de longs détails sur la vie érémitique de frère Jean-Baptiste, qui prit d'abord le nom de

Jean-Jacques, habita le Dauphiné, le diocèse du Puy, celui de Genève, l'ermitage du Mont Cindre, au diocèse de Lyon; il visita Avignon, Turin, Rome, Notre-Dame-de-Lorette, s'arrêta dans l'état de Venise; rentra en France, séjourna successivement en Lorraine, à Martemont, à Doulevant, à Saint-Guinefort; passa dans le diocèse de Langres, bâtit un ermitage à Oisilly; fit un voyage en Espagne; repassa en France, s'établit à Saint-Périgrin, et enfin en Anjou, dans l'ermitage des Gardelles, où il mourut d'une fluxion de poitrine, le 24 décembre 1691. Il avait été vicaire ou visiteur-général des ermites de plusieurs diocèses. Il avait eu des procès à Lyon, à Dijon; il avait bâti des cellules, des chapelles, reçu des novices, composé des statuts ou réglemens pour la vie solitaire. Le quinziesme chapitre du second livre de la *Vie d'un solitaire inconnu* a pour titre : *S'il est vraisemblable qu'il ait été le comte de Moret*. L'abbé Grandet commence par reconnaître que Dupleix, de Serres, ou plutôt son continuateur, Jean Leclerc, dans sa *Vie du cardinal de Richelieu*, Moréri et tous les historiens, font tuer son héros au combat de Castelnaudari, et qu'enfin, tous les ans, on célébrait l'anniversaire de sa mort dans l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, dont ce prince avait fait bâtir le chœur. Grandet avoue ensuite qu'à cette foule d'auteurs (auxquels il eût pu ajouter le maréchal de Bassompierre, qui dit, dans ses Mémoires, que *M. de Moret, ayant voulu aller voir détrousser les ennemis, fut rapporté mort*), il ne peut opposer que le témoignage de deux personnes, celui du gentilhomme de Granval et du prêtre Thomas, et il ne conclut pas que ce témoignage

doive prévaloir; il se borne à dire qu'il y a au moins beaucoup de sujet de douter : cette conclusion est sage et raisonnable, et c'est la seule qu'on puisse adopter aujourd'hui. On imprimait, dans le *Mercure français*, tome ix, en 1632, une relation du combat de Castelnaudari, sous le nom du maréchal de Schomberg : il y est dit que le comte de Moret avait été blessé d'une mousquetade dont on le croyoit mort, paroles remarquables, si la relation ne fut pas écrite par le maréchal, le soir même du combat. On lit aussi dans les *Mémoires du comte de Brienne*, ministre et secrétaire-d'état (Amst., 1719, tome 2, pag. 73) : « ON DISAIT que le comte de » Moret avait été tué. » Ces mots ON DISAIT semblent exprimer un doute singulier dans la bouche d'un ministre, à l'égard surtout d'un prince, fils de Henri IV, frère naturel et légitimé de Louis XIII. On peut ajouter qu'aucun historien ne fait connaître le lieu où le comte de Moret aurait été inhumé après le combat de Castelnaudari (1). Mais comment sa sépulture serait-elle restée ignorée? comment serait-il arrivé qu'aucun parent, qu'aucun ami, n'eût cherché à la découvrir, et à lui consacrer un monument ou une simple inscription funèbre (2)? V—VE.

MORETO Y CABANA (AUGUSTIN), poète espagnol, du dix-septième siècle, et contemporain de Calderon, écrivit, comme ce poète, pour le théâtre, mais avec moins de fécondité. Il fut protégé par Philippe IV, et entra dans l'état

(1) On avait dit qu'il fut enterré dans l'église des Cordeliers d'Albi; mais cette indication a été reconnue sans fondement.

(2) Le portrait du comte de Moret, peint par Van Dyck et par Vallée, a été gravé par de Balin, Moncornet et Drevet. Thomassin l'a représenté en Solitaire.

ecclésiastique, comme Calderon et Lope de Vega; il renonça dès-lors à la carrière dramatique, et ne se livra plus qu'aux pratiques de dévotion. Ses comédies ont été recueillies en 3 volumes in-4°. Valence, 1676 et 1703: chaque volume contient 12 pièces; le premier avait déjà paru à Madrid, en 1654. Moreto n'avait pas l'imagination aussi brillante, ni autant de facilité dans sa composition que les premiers poètes du théâtre espagnol; mais ses pièces sont généralement mieux conçues, et contiennent peut-être plus de vrai comique que les leurs. Il n'a pas si souvent recours à l'histoire et à la romance que Lope, pour trouver des sujets; il les invente pour la plupart. On y voit aussi l'intention de tracer des caractères; art qui était ignoré de ses contemporains. Au reste le théâtre de Moreto offre les mêmes défauts que celui de Lope et de Calderon; les travestissements et les coups d'épée y abondent; le dialogue dégénère en longues conversations qui n'ont aucun rapport à la pièce; la dévotion se mêle à la bouffonnerie; le comique est fréquemment de mauvais goût; enfin les convenances du lieu, du temps, des mœurs, sont rarement observées. Le *gracioso* était alors un personnage d'obligation: aussi le voit-on figurer dans toutes les pièces de Moreto, même dans celles dont le sujet est tiré de l'histoire ancienne, par exemple dans le *Pouvoir de l'amitié*, où paraissent Alexandre galant, le prince de Thèbes, et le duc d'Athènes; ainsi que dans *Antiochus et Seleucus*, qui est l'histoire connue de Stratonice: dans cette pièce, où le rôle du jeune prince est tracé avec intérêt, il est question de la fête du Saint-Sacrement. Les meilleurs ou-

vrages de Moreto n'ont pas été inutiles aux auteurs français. Sa comédie *El desden con el desden*, a donné, dit-on, à Molière, l'idée de la *Princesse d'Elide*; le sujet en est heureux, et a été mis plusieurs fois au théâtre. Diane, l'héroïne de la pièce de Moreto, est une prude à qui plusieurs amants font la cour, et qui ne renonce à sa froideur pour Charles qu'elle aime en secret, qu'en se voyant négligée pour son amie Cinthie. Le domestique Polillo, qui se fait introduire chez Diane, comme un médecin fraîchement débarqué, et baragoinant le latin, est assez comique. Cette pièce arrangée pour la scène allemande, par West, a eu récemment du succès. Linguet prétend, probablement à tort, que Regnard a pris dans une pièce de Moreto (*l'Occasion fait le larron*), toute l'invention des *Ménechmes*, dont le sujet est de Plaute. Un emprunt mieux constaté est celui que Scarron a fait au *Marquis de Cigarral*, comédie très-bouffonne de Moreto; qu'il s'est presque borné à traduire sous le titre de *Don Japhet d'Arménie*. Une des meilleures pièces de Moreto, et qui a servi, à ce qu'on prétend, à Molière, pour son *École des Maris*, est celle de *Guardar una muger no puede ser*, où une femme, aimée d'un jaloux, met sa vigilance en défaut, pour lui prouver qu'il vaut mieux s'en rapporter à la bonne-foi des femmes: c'est en favorisant l'intrigue amoureuse et le mariage clandestin de la sœur du jaloux, qu'elle donne cette leçon à son amant. Il y a, dans la pièce espagnole, des scènes d'un bon comique, et une intrigue originale. Une autre comédie, dont le titre est *De fuera vendrá quien de casa nos echará*, mérite d'être remarquée, à cause des caractères bien soutenus

d'une vieille coquette, d'un militaire bon vivant, et d'un pédant amoureux. *El parecido en la corte*, est encore une pièce justement estimée par les Espagnols. On l'avait arrangée, il y a plusieurs années, pour le théâtre de Madrid, conformément aux règles des trois unités; mais la tentative fut mal accueillie, et il fallut revenir à la pièce ancienne. Quelques-unes des comédies de Moreto sont des pièces de dévotion; telles que, *Notre-Dame del'Aurore*, *Saint-François de Sienne*, *Sainte-Rose du Pérou*, la *Vie de Saint-Alexis*. D—G.

MORGAGNI (JEAN-BAPTISTE), l'un des plus grands médecins du dix-huitième siècle, naquit à Forlì, d'une famille noble, le 25 février 1682. Il avait à peine sept ans, lorsqu'il perdit son père. Un peu plus tard il faillit périr dans les eaux d'un canal voûté, lorsqu'un passant, averti seulement par le bruit que Morgagni avait fait en tombant, se précipita dans l'eau, et le sauva d'une mort inévitable. Après avoir fait des progrès rapides dans les langues, savantes et dans les belles-lettres, il alla étudier la médecine à Bologne, et s'y lia particulièrement avec Valsalva, qui devint tout-à-la-fois son ami et son précepteur. Son ardeur pour l'étude le mit bientôt en état non-seulement d'aider Valsalva dans son grand ouvrage sur l'organe de l'ouïe, mais encore de remplacer ce professeur pendant son absence. Morgagni avait une telle aptitude au travail et une si heureuse mémoire, qu'il faisait marcher de front l'étude des sciences naturelles, de la physique et même de l'astronomie. Mais c'était surtout pour l'anatomie qu'il avait une passion décidée, au point qu'à l'âge de vingt-quatre ans, il publia,

ses *Adversaria anatomica prima*, ouvrage qui renferme plusieurs découvertes, des vues nouvelles et de nombreuses rectifications anatomiques. Après avoir passé plusieurs années à Bologne, il se rendit à Venise, et à Padoue, où il ne tarda pas à se lier avec les hommes les plus distingués, entre autres avec Guglielmini et Lancisi, et à se livrer à de nombreuses expériences de physique et d'anatomie comparée. Riche de tant de connaissances variées, Morgagni retourna dans sa patrie, pour y exercer l'art de guérir. Mais le penchant qui l'entraînait vers l'enseignement, lui fit accepter, en 1712, une chaire de médecine théorique à Padoue. C'est alors qu'il s'occupa de la continuation de ses *Mémoires anatomiques*, dans lesquels il porte partout le flambeau de la vérité, soit qu'il découvre la structure intime d'une foule d'organes mal observés avant lui, soit qu'il réfute victorieusement les âpres critiques que Bianchi s'était permises, soit qu'il redresse les erreurs que Manget avait consignées dans son Théâtre anatomique, et qu'il force ces deux auteurs de rendre hommage à la supériorité de son talent. Du reste, Morgagni fut bien dédommagé de cette polémique éphémère par les éloges éclatants qu'il reçut des plus grands anatomistes de cette époque, parmi lesquels on compte Ruysch, Boerhaave, Heister, Winslow, Hoffmann, Mead, Senac, Meckel, etc. Quelques années après, Morgagni fut pourvu de la première chaire de Padoue (celle d'anatomie), par le choix du sénat de Venise. Cependant l'éclat de son nom se répandait au loin, et le fit successivement admettre dans la société royale de Londres, dans l'aca-

démie des sciences de Paris, dans celles des Curieux de la nature, de Pétersbourg, de Berlin, etc. La ville de Forli, glorieuse d'avoir donné naissance à Morgagni, fit placer de son vivant, dans le palais principal, son buste avec une inscription des plus honorables. Les leçons de Morgagni et ses démonstrations étaient toujours suivies par un grand concours d'auditeurs de toutes les classes. Aussi poli que savant, il accueillait les étrangers de la manière la plus affable. Plusieurs grands personnages de son temps lui témoignèrent toute leur estime : le roi de Sardaigne, Charles Émanuel III, eut avec lui un entretien de plusieurs heures en passant à Forli. Morgagni reçut aussi de grandes marques de bienveillance des souverains pontifes Clément XII, Benoît XIV et Clément XIII. Il avait une mémoire étonnante; et il s'en servait non-seulement dans l'intérêt de la science, mais encore dans celui de l'humanité : c'est ainsi qu'il n'oublia jamais l'homme qui lui avait sauvé la vie, qu'il pourvut à tous ses besoins (car cet homme était pauvre), et qu'il pleura sa mort. Doué d'une santé robuste, Morgagni ne cessa de travailler jusqu'à la fin de sa carrière, qu'il termina le 6 décembre 1771, à l'âge de près de quatre-vingt-dix ans. Il fut long-temps l'ami de Haller, qui sut dignement l'apprécier en l'appellant : *Vir ingenii, memoriæ, studii incomparabilis*. Le savoir de Morgagni n'était point borné à l'art médical : sa vaste érudition embrassait la philologie, la critique, l'histoire et les antiquités, comme le prouvent ses productions nombreuses et variées dont voici l'énumération* :
I. *Adversaria anatomica prima*, Bologne, 1706, in-4°; Leyde,

1714, in-8°; *altera et tertia*, Padoue, 1717, in-4°; Leyde, 1723, in-4°; *quarta, quinta et sexta*, Padoue, 1719, in-4°; Leyde, 1723, in-4°. *Adversaria omnia*, Padoue, 1719, in-4°; Leyde, 1723, 1741, in-4°, fig.; Venise, 1762, in-fol. Ces Mémoires, dont les premiers datent de la jeunesse de Morgagni, annoncent ce qu'il serait un jour; ils renferment non-seulement plusieurs découvertes auxquelles son nom est resté attaché, mais encore beaucoup de faits importants de haute pathologie et la relation de maladies variées. II. *Nova institutionum medicarum idea*, Padoue, 1712, in-4°; Leipzig, 1735, in-4°. Dans cet ouvrage, Morgagni donne d'excellents conseils aux jeunes gens qui veulent acquérir des connaissances solides : il leur recommande l'étude de l'anatomie pratique et celle des substances médicamenteuses; il établit que, pour faire une bonne clinique, ils ne doivent soigner que peu de malades à-la-fois; il les engage à voyager, à s'arrêter dans les grandes villes, à suivre les hôpitaux des armées; enfin, il conseille à ceux qui veulent écrire, de se servir de la langue latine. III. *In Aurel. Cornelium Celsum et Quintum Serenum Samonicum epistolæ quatuor*, la Haye, 1724, in-4°; Padoue, 1750, in-8°. Morgagni n'avoue que la dernière édition, qui contient six lettres, tandis que la première n'en renferme que quatre. On trouve dans ces lettres, une foule de corrections sur la vie et les ouvrages des deux auteurs qu'elles concernent. En parlant de Serenus, Morgagni détruit les remarques et les assertions de Burmann, et démontre l'incompétence de ce philologue, dans une cause

qui exige des connaissances dont il était dépourvu. IV. *Epistolæ anatomicæ duæ, novas observationes et animalversiones continentes*, Leyde, 1728, in-4°. La première de ces lettres est presque entièrement consacrée à l'anatomie pathologique; la seconde, quoique traitant le même sujet, a pour but de repousser les injustes attaques de Bianchi. V. *Epistolæ anatomicæ duodeviginti*. Ces lettres sont jointes aux œuvres posthumes de Valsalva, dont Morgagni fut l'éditeur, et à la tête desquelles il donne la vie de son premier maître, Venise, 1740, 2 vol. in-4°. VI. *De sedibus et causis morborum per anatomem indagatis libri v*, Venise, 1761, 2 vol. in-fol.; Leyde, 1768, 4 vol. in-4°.; Yverdon, 1779, 3 vol. in-4°., avec une préface de Tissot, contenant l'histoire de la vie et des ouvrages de Morgagni; Paris, 1820, 8 vol. in-8°, dont quatre seulement ont paru (juillet 1821), par les soins de MM. Chaus sier et Adelon, qui ont reproduit l'excellente préface de Tissot, et rendu cette édition fort précieuse, à cause de sa correction, de son élégance, et surtout à cause des notes qu'ils y ajoutent, et que l'on regrette de ne pas voir plus nombreuses : traduit en anglais, 1769, 4 vol. in-4°.; en allemand, par Königsdörfer, Altenbourg, 1771 - 1776, 5 vol. in-8°.; en français, par MM. Desormeaux et Destouet, Paris, 1821, 3 vol. in-8°, dont les suivants se continuent. Morgagni avait près de quatre-vingts ans lorsqu'il publia cet excellent ouvrage, qui lui a mérité le titre de *grand*, et qui sans contre-dit est l'un de plus recommandables et des plus utiles qui aient paru dans le dix-huitième siècle. C'est une collection nombreuse et choisie de faits

pratiques d'autant plus intéressants, que l'histoire de chacun d'eux, rapportée avec tous les détails que l'on peut désirer, est complétée par des ouvertures cadavériques très-soignées; ce qui forme une véritable anatomie de l'homme malade, science dont Bonet avait posé les fondements dans son *Sepulchretum*, et que les médecins cultivent aujourd'hui avec ardeur, parce qu'elle conduit à la connaissance matérielle de la plupart des maladies, et qu'elle écarte réellement de l'art médical ce qu'on pouvait autrefois lui reprocher de conjectural. VII. *Miscellanea opuscula*, Venise, 1763, in-fol. Ces mélanges sont divisés en trois parties : la première est relative à divers sujets d'anatomie et de médecine. La seconde est consacrée à la philologie, sous les titres suivants : *De Prospero Alpino epistolæ duæ*; *De philologo Ravennate*, et de *Angelo Bolognino epistola ad Joannem Astruc*; *De vitâ et scriptis D. Guglielmini commentariolum*; *De vitâ et scriptis A. M. Valsalvæ commentariolum*; *De genere mortis Cleopatæ epistolæ ad Lancisium*; *De ordinario Frontini consulatu epistolæ duæ*; *De quâdam librorum M. Varronis particula*; *In Vitruvii locum, ad tempus quo is scripsit, attinentem*, etc., *epistola*; *Elaudationes à Morgagno habitæ olim cum gymnasiarchas, aliosve doctoris insignibus exornaret*; *In scriptores rei rusticæ epistolæ iv*. La troisième section renferme quatorze lettres historico-critiques, intitulées : *Æmiliæ*, parce qu'elles se rapportent toutes aux antiquités et à la géographie d'une grande partie de la province appelée *Æmilia*, du nom de la voie romaine qui la traverse. Tous les

ouvrages de Morgagni ont été réunis et publiés, par les soins de son disciple Antoine Larber, sous le titre d'*Opera omnia*, Bassano, 1765, 5 tomes en 2 gros vol. in-fol. La vie de Morgagni a été écrite par Fabroni (*Vitæ Itatorum*), et ensuite par Jos. Mossea, Naples, 1768, in-8°.

R—D—N.

MORGAN (HENRI), fameux chef de flibustiers anglais, était fils d'un riche fermier du pays de Galles; il s'enrôla d'abord comme matelot, pour la Barbade, se rendit ensuite à la Jamaïque, et bientôt s'embarqua sur un corsaire. Ses expéditions furent heureuses: il acheta un bâtiment avec quelques-uns de ses camarades, devint leur chef; et s'étant fait connaître par ses entreprises, notamment à la baie de Campêche, but ordinaire de ses courses, il fut pris en amitié par Mansfield, vieux flibustier, qui le nomma son vice-amiral, et mourut peu de temps après, en 1668. Le commandement ne fut pas disputé à Morgan par ses compagnons, et lui fournit bientôt le moyen de devenir, par sa rare intrépidité, un des chefs les plus fameux qu'aient jamais eus les flibustiers. Après avoir fait quelques prises avantageuses, il persuada à ses camarades de ne pas dissiper follement leur argent, mais de le réserver pour de grandes entreprises. Plusieurs se conformèrent à son idée; et, en peu de mois, il eut douze bâtiments de différentes grandeurs et montés de sept cents hommes. Il attaqua d'abord et rançonna une ville de l'île Cuba; puis emporta d'assaut Porto-Bello, où il souilla sa victoire par les plus horribles excès, et eut l'audace de se faire payer la rançon de cette ville par le président de Panama. Les flibustiers, s'étant em-

barqués sans obstacle, se transportèrent avec leurs trésors à la Jamaïque: le butin qu'ils avaient fait, leur attira de nouveaux compagnons; et Morgan, par la protection du gouverneur de l'île, obtint un vaisseau de trente-six canons. Arrivé sur la côte de Saint-Domingue, il se rend maître, par ruse, d'un gros bâtiment français. Tandis qu'il célèbre sa victoire par un festin où chacun perd sa raison dans le vin, le vaisseau saute en l'air. Trois cent cinquante Anglais, et tous les prisonniers français, sont engloutis dans les flots. Morgan se sauve avec trente des siens; mais sa flotte comptait encore quinze bâtiments, et neuf-cent soixante hommes: une tempête lui en enleva quatre cents, et sept bâtiments. Alors, au lieu d'aller attendre à Samana la riche flotte espagnole qu'on y épiait, il fit voile vers Maracaïbo, s'empara du fort, le détruisit, enleva l'artillerie, mit à rançon Gibraltar, ville voisine, en fit autant à Maracaïbo, après avoir incendié l'escadre ennemie, bien supérieure à la sienne, enfin sortit heureusement du lac, et regagna la mer. Une tempête affreuse, qui dura quatre jours, le força d'aller se réparer à la Jamaïque, en 1669. Il avait acquis une grande fortune, et voulait goûter le repos: ses compagnons, qui eurent bientôt consommé le produit de leurs pillages, le pressèrent avec tant d'instances de former de nouvelles entreprises, qu'il se rendit à leurs desirs. Aussitôt que sa résolution fut connue, il accourut de toutes les îles voisines des flibustiers anglais et français se ranger sous ses ordres. Il partit le 24 octobre 1670, avec une flotte de trente-sept voiles, la plus grande qu'un flibustier eût jamais commu-

dée dans ces mers. Morgan avait arboré à son grand mât le pavillon royal d'Angleterre, et s'était donné le titre d'amiral. Les parts du butin réglées d'avance et ses mesures prises, il annonça son projet d'attaquer Panama; et pour se procurer des guides qui connussent le chemin à travers l'isthme qu'il fallait traverser, il fut résolu qu'on s'emparerait préalablement de l'île Santa-Catalina, à l'est de la côte de Nicaragua. La tentative réussit sans perdre un homme. Morgan trouva beaucoup de munitions, laissa garnison dans le fort, emmena trois malfaiteurs pour guides, et envoya en avant une partie de ses forces, commandée par un Français, pour emporter un fort situé à l'embouchure du fleuve de Chagres. Bientôt il arriva, y met garnison, adresse une courte harangue à ses compagnons d'armes, et se met en marche pour Panama le 18 janvier 1671, avec treize cents hommes d'élite. Après avoir essuyé des fatigues inouïes, éprouvé toutes les horreurs de la faim, et soutenu plusieurs combats, les flibustiers livrent l'assaut à Panama, et emportent cette ville, dont la prise fut suivie d'un pillage général. Morgan y fit ensuite mettre le feu, qui la dévora entièrement; il expédia en croisière un bâtiment qui revint avec de riches captures, et fit battre le pays par des détachements, qui ramenèrent un grand nombre de prisonniers, et beaucoup de butin. Plusieurs Espagnols furent mis à la torture pour déclarer où ils avaient caché leurs effets précieux. Morgan commit des excès qui firent murmurer même ses compagnons. Plusieurs avaient formé le projet de se séparer de lui: sa vigilance en prévint l'exécution. Après quatre semaines de séjour, il

abandonna les ruines de Panama, traînant après lui plus de six cents prisonniers de tout sexe, et de tout âge, dont il eut la barbarie d'exiger une rançon considérable, que la plupart étaient hors d'état de payer. Le 9 mars, il fut de retour à Chagres, d'où il envoya tous ses prisonniers à Porto-Bello, menaçant en même temps de détruire cette ville, si elle ne se rachetait point par une grosse somme d'argent: on la lui refusa; il tint parole. Dans le partage du butin, dont la valeur fut de plus de quatre millions de piastres, Morgan mit de côté pour lui une grande quantité de pierreries, et excita par-là le mécontentement de ses compagnons à un tel point, que, craignant un soulèvement, il mit secrètement à la voile avec trois autres bâtiments, dont les capitaines n'avaient pas eu plus de bonne-foi que lui. Malgré ses heureux exploits, Morgan ne songeait pas encore à quitter le métier de pirate: il conçut même l'idée d'exercer plus en grand, et d'une manière qui devait consolider ses succès: c'était de s'emparer de l'île Santa-Catalina, de la fortifier, et d'en faire la résidence des flibustiers. A la veille d'exécuter ce plan, il apprit qu'un vaisseau de ligne anglais, arrivé à la Jamaïque, apportait une déclaration du roi d'Angleterre, qui voulant vivre désormais en bonne intelligence avec l'Espagne, défendait à aucun flibustier de sortir de l'île pour attaquer les possessions de cette puissance. Le gouverneur de la colonie était rappelé pour venir se justifier de la protection qu'il avait accordée à ces scélérats, avides de sang et de pillage. Morgan même reçut ordre d'aller en Europe, répondre aux plaintes que le roi d'Espagne et ses sujets avaient portées contre lui. Probable-

ment, il n'eut pas de peine à se disculper; car il revint à la Jamaïque, s'y maria, parvint à des emplois brillants, et y finit tranquillement ses jours. E—s.

MORGENSTERN (JACQUES-SALOMON), géographe et bouffon de la cour de Prusse, naquit en 1706, à Pegau, dans l'électorat de Saxe. Ayant pris ses degrés à l'université de Leipzig, où il ne trouva pas à donner des leçons d'histoire et de géographie, il vint à Halle, où il fut plus heureux. Il écrivit aussi quelques ouvrages, entre autres, son *Droit public de Russie*, dédié à l'impératrice Anne, qui chargea son ministre à Berlin de lui remettre une gratification de cent roubles. Morgenstern, traversant Potsdam en 1735, pour aller à la capitale toucher cette somme, la tournure singulière et la vivacité de ses reparties fixèrent l'attention de l'officier de garde; on en parla au roi. Frédéric-Guillaume le fit venir; ce monarque cherchait alors quelqu'un pour remplir auprès de lui la place de lecteur et interprète de gazettes, et de conseiller-bouffon dans son cercle de fumeurs. La conversation de Morgenstern lui plut; et malgré la répugnance et les protestations de ce dernier, il le prit à son service pour occuper l'emploi vacant, et lui donna le titre de conseiller aulique, avec un traitement de 500 écus, et un logement à Potsdam; enfin, il le chargea de l'entretenir sur l'histoire ancienne et moderne. En 1737, ce monarque, le moins endurant de tous les rois, obligea Morgenstern de soutenir publiquement une thèse sur la folie, et força tous les professeurs d'argumenter en forme. A la mort de ce prince, Morgenstern, qui craignait d'être privé de son traitement sous

Frédéric II, demanda d'être employé à la fixation des limites de la Silésie. Son travail lui valut la confirmation de sa pension, qui fut assignée sur la caisse de la ville de Breslau; et il en jouit jusqu'à sa mort arrivée à Potsdam, le 16 novembre 1785. On a de lui: I. *Nouvelle géographie politique, dans laquelle on trouve un tableau exact de l'état naturel, politique, ecclésiastique et civil de chaque pays*, tome 1^{er}. Iéna, 1735, un vol. in-4°. Meusel dit que c'est un des premiers ouvrages dans lesquels la statistique a été traitée méthodiquement. II. *Jus publicum imperii Russorum*, Halle, 1736, un vol. in-8°. III. *Pensées raisonnables sur la folie, et sur la dissertation composée et soutenue devant une auguste assemblée.....* 1737, in-8°. L'auteur traite d'abord de la folie en général, classe ensuite les diverses espèces de fous, et donne des principes pour les distinguer: il les divise en rusés et en simples, puis expose les traits caractéristiques des fous des différentes nations et professions; les savants en fournissent le plus grand nombre, qui s'élève à neuf sur dix. Il n'a pas fait entrer les fous de cour dans sa classification: c'est de sa part un trait de sagesse; il n'en parle que sous des expressions déguisées. IV. *Sur Frédéric-Guillaume* (1793), ouvrage posthume, sans indication de lieu d'impression. Morgenstern, comme tous les hommes facétieux, a été le sujet de plusieurs notices spéciales. J. F. Nicolaï en publia une pour réfuter celles qui lui attribuaient beaucoup de bouffonneries auxquelles il était étranger. E—s.

MORGIER (FRANÇOIS), né à Villeneuve-lez-Avignon, en 1688, étudia d'abord la jurisprudence, et

se fit recevoir avocat; mais son goût pour la littérature et pour la poésie le détourna de la carrière du barreau. A une époque où les plaisirs de la table tenaient encore un rang distingué parmi ceux de la bonne compagnie, il s'était formé à Avignon, sous le titre d'*Ordre de la boisson*, une association d'un certain nombre de joyeux gastronomes, qui rappelait l'*Ordre des co-teaux*, dont parle Boileau; et qui avait son pendant à Londres, dans le fameux *club des Beef-Steak*. (V. ESTCOURT.) Admis, très-jeune encore, dans cette société, Morgier devint presque aussitôt le principal rédacteur de la gazette qu'elle publiait. L'abbé de Charnes (V. CHARNES) eut aussi quelque part à la composition de cette feuille, qui, à travers beaucoup de facéties dignes d'une réunion bachique, décèle dans ses auteurs des gens d'esprit et de goût. Un des articles des statuts défendait de s'enivrer. Dans un autre, le grand maître s'exprimait ainsi :

Dans nos hôtels, si, d'aventure,
Un frère s'agit ses discours
Par la moindre petite ordure,
Je l'en bannis pour quelques jours.
Que si ces peines redoublées
Sur lui ne font aucun effet,
Je veux que son procès soit fait,
Toutes les tables assemblées.

La gazette intitulée : *Nouvelles de l'Ordre de la boisson*, se disait imprimée chez *Museau-Cramoisi*, au papier raisin. Tous les noms y étaient, comme celui du typographe, allégoriques, et désignaient cependant des personnages réels. C'était frère *des Vignes*, frère *Mortadelle natif de Saint-Jean-Pied-de Porc*; dom *Barriquez Caraffa y Fuentes Vinos-sas*; M. *de Flaconville*; le sieur *Villebréquin*, et tant d'autres. L'annonce des livres à vendre présentait

des plaisanteries du même genre. On y trouvait : *L'Introduction à la cuisine par le Fr. Le Porc*; *Remarques sur les langues mortes, comme langues de bœuf, de cochon et autres*; *Recueil de diverses pièces de four, par le Fr. Godiveau*; *Manière de rendre l'or potable et l'argent aussi, par le Fr. Labuvette*; *L'Art de bien boucher les bouteilles, impression de Liège*; *L'Itinéraire des cabarets, œuvre posthume de Tavernier*; *De arte bibendi, auctore Fr. Templier*, etc. etc. Mais ces bouffonneries et ces calembourgs étaient accompagnés de traits fins et délicats; tel est l'article suivant sous la rubrique de Lisbonne : « Le » 20 février 1705, l'archiduc fit » une superbe mascarade, suivi de » l'amirante de Castille et de quel- » ques seigneurs Portugais. Il était » masqué en roi, et, dans cet équipa- » ge, il ne fut reconnu de personne. » L'amirante dansa les folies d'Es- » pagne, qui est la danse ordinaire. » Tel est encore cet autre article, qui annonçait les victoires des armées françaises en Espagne, pendant la guerre de la succession : « De Bru- » xelles, le 28 juin 1707. L'armée » des alliés est toujours campée près » de Tirlemont, où elle ne boit que » de la bière, et celle du duc de Ven- » dôme, près de Gembloux, où elle » ne boit que du vin; ce qui cause » une grande désertion dans la pre- » mière, et attire quantité de soldats » dans celle de France. — Dans une » fête donnée à Londres, ajoute le » même article, on fit de vastes pro- » jets pour donner des bornes au » pouvoir exorbitant de la France » (vieux style): on parle d'aller » fourrager jusqu'aux portes de Reims, » et d'enlever tout le vin de Cham- » pagne pour la bouche de la reine;

» de tailler en pièces l'armée de Phi-
 » lippe V, et de mener le roi Char-
 » les III en triomphe dans sa bon-
 » ne ville de Madrid. Cette journée
 » se passa à faire des châteaux en
 » Espagne; mais le lendemain, ils
 » furent tous abattus par l'arrivée de
 » deux courriers, dont le premier
 » apporta la nouvelle de la défaite
 » des alliés à Almanza, par le duc
 » de Berwick, et l'autre, la perte
 » d'un grand nombre de vaisseaux
 » pris ou coulés à fond par les Fran-
 » çais. On ne peut dire combien la
 » surprise fut grande pour les An-
 » glais, nation fière et entêtée de sa
 » puissance. La reine demanda avec
 » empressement si Alicante était
 » pris; et le courrier ayant répondu
 » qu'il était à la veille de l'être, S.
 » M. parut si fâchée, que l'on jugea
 » que cette ville lui tenait fort à
 » cœur. Depuis ces nouvelles, le
 » commerce est tout dérangé, l'ar-
 » gent a disparu; les boissons sont
 » renchéries de moitié, et le vin ne
 » circule plus dans Londres, non
 » plus que les billets de l'Échiquier.
 » L'on s'est assemblé en grand comi-
 » té, afin de pourvoir aux moyens
 » d'avoir du vin, puisqu'on ne peut
 » plus compter sur celui d'Espagne.
 » L'embarras est de savoir comment
 » en transporter d'ailleurs. Nous
 » avons beau publier que l'empire
 » de la mer nous appartient; le che-
 » valier de Forbin et les armateurs
 » de Saint-Malo n'en veulent rien
 » croire: ils attaquent effrontément
 » tout ce qui porte pavillon d'An-
 » gleterre; et l'on dirait qu'ils ont
 » juré la ruine de ce pays, tant ils
 » sont alertes pour lui enlever le vin.»
Les nouvelles de l'Ordre de la bois-
son contenaient quelquefois des vers :

A la barbe des ennemis,
 Villars s'est emparé des lignes :

S'il vient à s'emparer des vignes,
 Voilà les Allemands soumis.

La philosophie du grand-maître est agréablement exprimée dans le qua-
 train suivant :

Je donne à l'oubli le passé,
 Le présent à l'indifférence;
 Et, pour vivre débarrassé,
 L'avenir à la Providence.

Ce badinage eut une grande vogue; et fit à Morgier une réputation qui lui facilita, lorsqu'il vint à Paris, les relations les plus honorables. Il passa dès-lors la majeure partie de sa vie dans la capitale, estimé des gens de lettres les plus fameux, et de plus en plus recherché par le grand monde, à cause des agréments et de l'originalité de son esprit. Ce genre de mérite que la princesse de Conti (Louise-Élisabeth de Bourbon) possédait au plus haut degré, et qui ne l'a pas moins rendue célèbre que sa beauté, le fit admettre chez elle dans une sorte de familiarité. La princesse l'honora d'une constante bienveillance, et ne dédaigna pas quelquefois de coopérer avec lui à la composition des plaisanteries dont elle faisait son amusement et celui de sa cour. Ces petits ouvrages, et un grand nombre d'autres pièces fugitives, n'ont pas vu le jour: mais ils furent dans le temps avidement recueillis par les amateurs. Morgier mourut dans sa patrie, en 1726. V. S. L.

MORGUES (MATTHIEU DE), mauvais historien, connu aussi sous le nom de sieur de Saint-Germain, naquit dans le Velai, en 1582, d'une famille notable du pays. Il prit d'abord l'habit de jésuite, et fut pourvu d'une chaire au collège d'Avignon. Le desir d'une plus grande liberté le porta, quelque temps après, à rompre ses liens avec la Société; et il vint pré-

cher à Paris, où sa réputation grandit plus vite qu'il n'avait osé se le promettre. Marguerite de Valois le nomma son prédicateur, en 1613. Louis XIII se l'attacha au même titre, sur la présentation du cardinal Duperron; et, en 1620, Marie de Médicis le choisit pour son aumônier. L'abbé de Saint-Germain mit sa plume à la disposition de Richelieu, alors simple évêque de Luçon, et conseiller intime de la reine-mère: il écrivit, sous l'inspiration du prélat, contre ceux qui avaient ôté à la reine l'éducation de ses enfants; et son fastidieux pamphlet, qu'il intitula les *Vérités chrétiennes*, circula sous le nom de *Manifeste d'Angers*. Richelieu se servit encore de l'aumônier pour sa propre cause. Il commanda une réponse à des écrits publiés contre lui chez l'étranger; et les *Avis d'un théologien sans passion*, dont il avait lui-même fourni le canevas, parurent en 1626, in-8°. Lorsque le ministre se fut brouillé avec son ancienne protectrice, Saint-Germain demeura fidèle à la princesse. Pour le punir de son dévouement, Richelieu empêcha que sa nomination à l'évêché de Toulon fût confirmée à Rome. La reine-mère ayant été arrêtée à Compiègne, Saint-Germain, pour échapper à la colère du ministre persécuteur, se retira dans la province qu'il avait vu naître. Ne s'y trouvant pas en sûreté, il alla rejoindre Marie de Médicis à Bruxelles. Richelieu redoutait tellement la causticité de Saint-Germain, que dans toutes les négociations pour le rappel de la reine-mère, il stipulait que l'aumônier lui fût livré. Après la mort de leur ennemi commun, Saint-Germain revint à Paris, et y mourut, le 29 décembre 1670, dans la maison des Incurables, qu'il avait choisie

pour l'asile de sa vieillesse. Sa *Parfaite histoire du feu roi Louis XIII*, qu'il ne voulut pas mettre au jour de son vivant, resta inédite, malgré la précaution qu'il avait prise d'en faire six copies. Mais on a de lui, sous le titre de *Diverses pièces pour la défense de la reine-mère et de Louis XIII*, Anvers, 1637, 1643, 2 vol., in-fol., un Recueil de documents authentiques sur lesquels peut s'appuyer l'histoire, en mettant à l'écart les injures, les récriminations, les imputations suspectes, et tout cet appareil d'esprit de parti dont Saint-Germain a chargé son livre. Ce qu'il y a de mieux est une Réfutation de l'histoire de Dupleix. Balzac qui, en sa qualité d'écrivain dévoué à Richelieu, s'était attiré sur les bras l'ardent adversaire du cardinal, le signale comme le déserteur d'une douzaine de partis, et qui, pour son dernier métier, s'était fait le parasite des Espagnols et des mauvais Français qu'accueillait leur cour. On retrouve le langage passionné et même brutal de Saint-Germain, dans ses écrits de controverse; il suffit d'en citer un: *Bruni spongia*, composé contre Antoine Brun. On a encore de lui des *Sermons*, illisibles par le style comme par le ton qui y règne, Paris, 1665, in-8°. La seconde *Savoisienne*, où se voit comme les ducs de Savoie ont usurpé plusieurs états appartenant aux rois de France, Grenoble, 1630, in-8°, est attribuée à Matthieu de Morgues; d'autres en ont fait honneur à Franç. de Rechinevoisin, seigneur de Guron. L'auteur de la première *Savoisienne* était Ant. Arnauld (V. ce nom, II, 497). On peut voir dans Fontette le détail des autres écrits de Matth. de Morgues. Mazarin en avait payé quelques-uns.

MORHOF (DANIEL - GEORGE), l'un des plus savants et des plus laborieux philologues de l'Allemagne, était né en 1639, à Wismar, dans le Mecklenbourg. Son père, notaire instruit, le fit élever sous ses yeux, et favorisa le goût qu'il annonçait pour la littérature. A seize ans, il fut envoyé à l'académie de Stettin, et se rendit, en 1657, à Rostock, pour y achever son cours de droit; mais une pièce de vers qu'il composa en 1660, sur la *Cicogne* de Laur. Bodock, tuée par accident, donna une si haute idée de son talent, qu'on le pressa d'accepter la chaire de poésie. Il demanda un congé d'un an pour visiter les principales universités de Hollande et d'Angleterre; et il prit possession de sa chaire, en 1661, par une dissertation, *De entusiasmo et furore poetico*, qui fut fort applaudie. Il ne resta que peu de temps à Rostock; car le duc de Holstein le chargea, en 1665, de professer les belles-lettres à l'université de Kiel, nouvellement fondée. En 1670, il fit un second voyage en Angleterre, où il se lia, entre autres, avec Vossius et Boyle, dont il a traduit en latin un ouvrage. Le vaisseau sur lequel il repassait en Hollande, ayant fait naufrage, le bruit courut qu'il avait péri; et ses amis étaient occupés de recueillir des matériaux pour son éloge, lorsqu'il reparut à Kiel, où il se maria, au mois d'octobre 1671. Deux ans après, il fut nommé professeur d'histoire, et, en 1680, bibliothécaire de l'académie. Cette double fonction ne l'empêchait pas de trouver encore du loisir pour composer les ouvrages dont il enrichissait chaque année le monde savant. Morhof avait publié une thèse sur les dangers d'une vie trop sédentaire; mais il ne les redoutait

pas pour lui-même. Cependant il tomba malade, et mourut d'épuisement, en revenant des eaux de Pyrmont, à Lubeck, le 30 juillet 1691: il n'était âgé que de 53 ans. Klefeker lui a donné une place dans la *Bibl. erudit. præcoc.* Morhof a beaucoup contribué à répandre en Allemagne le goût des bonnes études; il joignait à une vaste érudition un talent remarquable pour la poésie. Ménage le regardait comme le premier poète de l'Allemagne, de son temps. On trouvera la liste de ses ouvrages au nombre de trente, dans le tome 2 des Mémoires de Nicéron (1), et dans le Dictionnaire de Moréri, éd. de 1759. Les principaux sont: I. *Princeps medicus*, Rostock, 1665, in-4°. C'est une dissertation sur la réalité des guérisons que les rois de France et d'Angleterre opéraient sur les scrophuleux, le jour de leur sacre, par l'apposition des mains. Morhof, en admettant ces guérisons, qu'il regardait comme l'effet d'un pouvoir miraculeux, s'est exposé au reproche de crédulité, que ne lui ont pas épargné les théologiens de sa communion. II. *Epistola de scypho vitreo per sonum humanæ vocis rupto*, Kiel, 1672, in-4°. Il revit cette lettre, la refondit, et la publia en forme de dissertation sous ce titre: *Stentor hyaloclastes sive de Scypho*, etc. La meilleure édition est celle de Kiel, 1703, in-4°. Morhof, dans un de ses voyages à Amsterdam, avait vu un marchand de vin qui rompait des verres à boire, en élevant la voix d'une octave au-dessus de leur

(1) Nicéron a omis les trois suivants: 10. *Lanz satura sive Cento in christogoniam à Virgilio, Statio et Claudiano conscripta*, 1657; ré-imprimé dans ses *Opera poetica*; — 20. *Epigrammatum et jocularum centuria prima popularibus dicata*, Rostock. 1659, in-80. — 30. *De gente Brocktorfiâ*, dans les *Westphal. monum. inedit.*, 1, 861.

son naturel ; c'est cette expérience, répétée plusieurs fois en sa présence, qui donna lieu à cet ouvrage, qui abonde en anecdotes curieuses. III. *Epistola de metallorum transmutatione*, Hambourg, 1673, in-8°. Morhof croyait à la possibilité de convertir les métaux en or ; il prononça à Kiel, en 1690, sur le même sujet, un *Discours* qui a été traduit en allemand, par un adepte moderne, Bareith, 1764, in-8°. IV. *Traité de la langue et de la poésie allemandes*, etc. (en allem.), Kiel, 1682, in-8° ; réimprimé à Lubeck, en 1702, 1718, même format. Cet ouvrage, curieux et savant, est divisé en trois parties : dans la première, il cherche à établir que l'allemand est plus ancien que le grec et le latin ; mais les preuves dont il appuie cette opinion, partagée par plusieurs de ses compatriotes, sont loin d'être satisfaisantes. Dans la seconde, il traite de l'origine de la poésie allemande, et de ses progrès depuis les premiers siècles ; la troisième contient les règles de la versification. On trouve, à la suite, des poésies allemandes de Morhof, qui sont assez médiocres. V. *De Patavinitate Liviana liber, ubi de urbanitate et peregrinitate sermonis latini universè agitur*, ibid., 1684, in-4°. Il y justifie Tite-Live du reproche que lui font quelques critiques d'avoir employé des termes particuliers à sa province, et qu'on ne trouve pas dans les autres bons auteurs (V. TITE-LIVE). VI. *Polyhistor... sive de notitiâ auctorum et rerum commentarii*, Lubeck, 1688-92, 3 parties, in-4°. C'est de tous les ouvrages de Morhof, le plus important, et le seul qui soit recherché hors de l'Allemagne. Il est divisé en douze livres, dans lesquels

l'auteur traite successivement de l'utilité de l'histoire littéraire ; de l'usage et du choix des livres ; des bibliothèques ; des différentes méthodes d'enseignement ; des langues et des meilleures grammaires ; de la rhétorique, de la poésie, de la philosophie ; de la physique et des sciences occultes ; des mathématiques ; de la philosophie pratique ou de la morale ; et enfin, de l'histoire et des principaux historiens. On y reconnaît une immense érudition ; mais on y désirerait plus de méthode, et il manque parfois de critique. Le *Polyhistor* fut réimprimé en 1695. Jean Moller en donna, en 1708, une nouvelle édition, augmentée de prolegomènes et de notes, et d'une *Vie* de Morhof, pleine de détails curieux, mais fatigante à lire par les digressions continuelles dont il l'a semée. Cette édition a été surpassée par celle qu'a donnée le savant J. Alb. Fabricius, avec de nouvelles additions, Lubeck, 1732, 2 vol. in-4°. (V. FABRICIUS, XIV, 60.) Les *Poésies latines* de Morhof ont été publiées par Henri Muhlius, avec une bonne préface, Lubeck, 1697, in-8°. Le *Recueil de ses harangues et de ses programmes* a paru à Hambourg, en 1698, in-8° ; et ses *Dissertations académiques* ont été réimprimées dans la même ville, 1699, in-4°, précédées d'un *Commentaire sur sa vie*, trouvé dans ses manuscrits, et continué par l'éditeur, depuis l'année 1671. Parmi les ouvrages que Morhof avait laissés inédits, il en est deux qui ont été publiés, un traité : *De purâ dictione latinâ*, Hanovre, 1725, in-8°., par J. Laurent Mosheim ; et un opuscule, *De legendis, imitandis et excerptendis auctoribus*, Hambourg, 1731, in-8°., par J. Pierre

Kohl, sujet intéressant, et auquel on regrette que l'auteur n'ait pas pu donner tout le développement dont il serait susceptible. W—s.

MORICE DE BEAUBOIS (DOM PIERRE-HYACINTHE), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1693, à Quimperlé, d'une famille noble, fit profession, à l'âge de vingt ans, dans l'abbaye de Saint-Melaine, et se distingua bientôt par son goût pour l'étude et par son assiduité à ses devoirs. Il fut appelé, en 1731, à Paris, pour travailler à la généalogie de la maison de Rohan; et on lui donna pour collaborateur D. Duval, son compatriote et son ami (1). Ils visitèrent ensemble les archives de Bretagne, où se trouvaient les matériaux qui leur étaient nécessaires; mais D. Morice acheva seul cet ouvrage, et le présenta au cardinal de Rohan, qui lui en témoigna sa satisfaction par une pension de 800 livres. Il se chargea ensuite, à la prière des états de Bretagne, de donner une nouvelle édition de l'*Histoire* de cette province, par D. Lobineau; et il publia, de 1742 à 1746, trois volumes in-fol., de *Pièces justificatives* que Lobineau n'avait fait connaître que par des extraits : il y ajouta de savantes *Dissertations* sur l'origine des Bretons, leurs mœurs et leurs coutumes à l'époque de l'entrée des Romains; sur l'origine des barons, et des fiefs; des états-généraux de Bretagne, etc. Il fit paraître, en 1750, le premier volume de l'*Histoire ecclésiastique et civile de Bre-*

tagné (1); et il préparait le second, lorsqu'il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 14 octobre 1750, à l'âge de cinquante-sept ans. D. Taillandier fut chargé de revoir et de terminer le travail de son confrère; et c'est par ses soins que le dernier volume parut en 1756. L'histoire de Bretagne, par D. Morice, est supérieure à celle de D. Lobineau, par les additions et les éclaircissemens qu'elle renferme; mais on estime surtout les pièces curieuses que le nouvel auteur y a ajoutées, et dont la plus grande partie était inédite. (V. Ch. TAILLANDIER.) Son *Histoire généalogique* de la maison de Rohan n'a point été imprimée; elle forme 2 vol. in-fol. avec les preuves. W—s.

MORIGIA (BUONINCONTRO), chroniqueur, né à Monza, dans le duché de Milan, au treizième siècle, était d'une famille déjà ancienne. Il fut chargé, en 1322, de conduire deux cents fantassins au secours de Galeaz Visconti; en 1329, il faisait partie du conseil des Douze, qui avait l'administration de Monza, ville alors sujette de l'empereur Louis de Bavière; enfin il fut député, en 1343, à l'archevêque de Milan pour aviser aux moyens d'obtenir la restitution du trésor de cette église, transporté dans Avignon. Il a laissé une *Chronique latine* de la ville de Monza, depuis son origine jusqu'à l'an 1349 : le style en est grossier; mais l'auteur, qui paraît sincère et judicieux, ne rapporte que les faits dont il a été le témoin : elle a été publiée par Muratori dans les *Script. rerum italic.*, tom. XII. — MORIGIA (Jacques-An-

(1) D. Jacques-Étienne DUVAL, né à Rennes en 1695, fut appelé, en 1734, à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, où il mourut bibliothécaire, le 23 avril 1742. On n'a de lui qu'une *Lettre* (touchant la position de quelques villes des Gaules), *Mercur* de septembre 1739.

(1) D. Morice a inséré dans ce volume l'*histoire des premiers rois Bretons*, par l'abbé Jacques Gallet, mort en 1726, curé de Compaus, au diocèse de Meaux; mais il a retouché le style de cette histoire, écrite avec trop de diffision (V. l'*Examen critique* par M. Barbier, I, 367).

toine), dit l'ancien, pour le distinguer des suivants, né à Milan vers 1493, s'adonna, dans sa jeunesse, aux plaisirs et à la dissipation; mais touché des reproches de ses parents, il changea de conduite, et devint l'un des fondateurs de la congrégation des Barnabites, dont il fut élu le premier prévôt en 1536. Il remplit cet emploi avec beaucoup de sagesse; et ayant remis son autorité à son successeur, il se destina aux missions: mais il fut réélu prévôt en 1545, et mourut la même année, regretté de ses confrères, qu'il avait édifiés par ses vertus. — MORIGIA (Le cardinal Jacq.-Antoine), de la même famille, né à Milan en 1632, entra chez les Barnabites à l'âge de dix-sept ans, et professa la philosophie dans les collèges de sa congrégation à Macerata et à Milan: il s'adonna ensuite à la prédication, et parut avec éclat dans les principales chaires de l'Italie. Le grand-duc de Toscane, charmé de ses talents, le retint à sa cour, et lui confia l'éducation de son fils. La manière dont il s'acquitta de cet emploi lui mérita la faveur du grand-duc, qui lui procura l'évêché de San-Miniato, d'où il passa, en 1683, sur le siège de Florence. Il fut depuis décoré de la pourpre romaine, et nommé à l'évêché de Pavie, qu'il administra avec beaucoup de zèle: il refusa l'archevêché de Milan, et mourut le 8 octobre 1708. Il fut enterré dans sa cathédrale, avec une épitaphe très-honorable, rapportée par Argelati. On a de ce prélat trois *Oraisons funèbres* et des *Lettres pastorales* adressées aux fidèles de Florence. — MORIGIA (Paul), jésuite, né à Milan en 1525, se distingua tellement dans son ordre, qu'il fut élevé quatre fois à la dignité de su-

périeur-général. Il profita de son ascendant sur ses confrères pour réformer les statuts, avec l'approbation du Saint-Siège. Il mourut octogénaire en 1604, et fut inhumé dans l'église Saint-Jérôme de Milan, dont il avait posé la première pierre. George Trivulce, comte de Melfi, décora sa tombe d'une épitaphe, qui porte que Morigia avait composé soixante et un ouvrages. Argelati n'en a pu découvrir que quarante-cinq, tant imprimés que manuscrits, dont il donne les titres dans la *Biblioth. Mediol.*, tome 1^{er}, p. 966 et suiv. Les principaux sont: I. *Origine di tutte le Religioni, libri III*, Venise, 1569, 1581, 1586, in-8^o; trad. en français, Paris, 1578, in-8^o: c'est une histoire superficielle de l'établissement des ordres religieux. II. *Storia de' personagi illustri dell' ordine de' Jesuati, libr. VI*, ibid., 1599, in-4^o. Cet ouvrage ne vaut pas mieux que le précédent, quoique l'auteur ait eu la facilité de puiser aux sources. III. *Storia dell' antichità di Milano, libri IV*, ibid., 1592, in-4^o. C'est un recueil des fables et des récits populaires accrédités dans le Milanais. IV. *Della nobiltà de i Signori LX del consiglio di Milano, libri VI*, Milan, 1595, in-4^o, et avec un *Supplém.* de Borsieri, ib., 1619, in-8^o. On y trouve quelques Notices intéressantes, noyées au milieu de contes puérils qui prouvent l'extrême crédulité de l'auteur. W-s.

MORILLOS. V. MURILLO.

MORIN (JEAN-BAPTISTE), le dernier des astrologues qui méritent d'être cités, et plus connu par ses travers que par les services qu'il a rendus à la science, était né en 1583, à Villefranche dans le Beaujolais. Il fit son cours de philoso-

phie à Aix, et alla ensuite étudier la médecine à l'université d'Avignon, où il reçut le doctorat en 1613. S'étant rendu à Paris pour y exercer son état, il fut admis chez Claude Dormy, évêque de Boulogne, qui, lui ayant reconnu des dispositions particulières pour les sciences naturelles, l'envoya visiter à ses frais les mines d'Allemagne et de Hongrie. A son retour, Morin se lia d'une étroite amitié avec un Écos-sais, nommé Davisson, qui, détrompé des chimères de l'astrologie, y avait renoncé pour s'appliquer à la médecine (V. DAVISSON, X, 617). Les raisonnements de son ami contre l'astrologie, firent naître à Morin l'envie d'étudier cette science; et il y prit tant de goût, qu'il renonça à la pratique de son art pour se livrer entièrement à cette nouvelle étude. Entêté des découvertes qu'il croyait y faire chaque jour, il se crut bientôt en état de prédire l'avenir; et il annonça à l'évêque de Boulogne que, dans le courant de l'année 1617, il serait mis en prison. Ce prélat intrigant fut en effet arrêté; et Morin se consola de la perte de son protecteur, par le plaisir d'avoir deviné juste. Avec un pareil talent, il ne pouvait guère d'ailleurs manquer de se faire des amis. Il entra, en 1621, au service du duc de Luxembourg; mais ne jugeant pas le traitement qu'il en recevait assez considérable, il le quitta en le menaçant d'une maladie dangereuse, qui emporta effectivement ce seigneur au bout de quelque temps. Mécontent des grands, il s'attacha cependant encore au maréchal d'Effiat, et obtint, en 1630, la chaire de mathématiques au Collège royal. Ses amis lui conseillèrent d'épouser la veuve de Sainclair, son prédécesseur; et il céda à leurs rai-

sons. Mais, comme il allait rendre une première visite à la jeune veuve, il apprit qu'on faisait les dispositions pour ses funérailles; et, frappé de cet événement, il prit la résolution de ne jamais se marier. Morin avait gagné la confiance du cardinal de Richelieu, qui daignait le consulter quelquefois. Il lui fit part des moyens qu'il avait imaginés pour trouver les longitudes en mer; mais les commissaires chargés d'examiner cette découverte, ne lui ayant pas été favorables dans leur rapport, il n'obtint pas les encouragements qu'il avait réellement mérités; et il se brouilla sérieusement avec le premier ministre. Il fut plus heureux avec le cardinal Mazarin, qui lui accorda, en 1645, une pension de 2000 livres, somme considérable pour le temps. Les grandes querelles qu'il eut à soutenir contre les partisans de Copernic, contre les ennemis de l'astrologie judiciaire, et enfin, contre ceux qui lui disputaient la découverte des longitudes, occupèrent toute sa vie. Il mourut à Paris le 6 novembre 1656, et fut inhumé dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, avec épitaphe qu'il avait composée, et que l'abbé Goujet rapporte dans l'*Histoire du Collège royal*. Morin aurait pu être très-utile à l'astronomie, si, par un travers d'esprit déplorable, il ne se fût établi comme le champion de l'astrologie judiciaire, et l'un des contradicteurs les plus opiniâtres de Copernic et de Galilée, en soutenant avec une sorte de rage l'immobilité de la terre (Voy. l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla, II, 336). Outre les ouvrages publiés par Morin, et dont le P. Niceron a donné la liste, dans le tome III de ses *Mémoires*, il a laissé en manuscrit plu-

sieurs *Opuscules astronomiques*, sur lesquels on lira des détails intéressants dans le *Dictionn. de Moréri*, éd. de 1759. Parmi les productions de cet astrologue, on se contentera de citer : I. *Famosi problematis de telluris motu vel quiete hactenus optata solutio*, Paris, 1631, in-4°. C'est dans cet ouvrage, que Morin se déclara contre le système de Copernic, dont l'adoption, comme il le sentait bien, devait ruiner tous les principes sur lesquels reposaient les calculs de l'astrologie judiciaire. II. *Longitudinum terrestrium et caelestium nova et hactenus optata scientia*. Paris, 1634, in-4°. Morin, ayant fait successivement des additions à cet ouvrage (Voy. la *Bibliographie astronomique*, p. 207 et 209), le reproduisit en 1640, sous ce titre : *Astronomia jam à fundamentis integre et exacte restituta*. Il est divisé en neuf parties, et contient de fort bonnes choses. La méthode de Morin pour déterminer les longitudes en mer consistait à calculer la hauteur de la lune, et mesurer la distance d'une étoile dont la position était connue. Cette même méthode, simplifiée par Pagan, est celle que Lemonnier et Pingré proposaient d'adopter : elle fut d'abord accueillie par les commissaires que le cardinal de Richelieu avait nommés, et rejetée ensuite, parce que la théorie de la lune n'était pas assez perfectionnée, et qu'il n'indiquait aucun moyen de s'assurer de la régularité d'une opération (Voy. l'*Hist. des mathémat.*, II, 336 et suiv., IV, 543 et suiv.) Les instruments d'astronomie usités à cette époque étaient d'ailleurs trop imparfaits pour donner à ces observations une précision suffisante et utile dans la pratique.

On trouve encore des choses fort remarquables dans l'ouvrage de Morin, et par exemple la description du moyen ingénieux qu'il avait imaginé pour continuer d'observer une étoile fixe ou une planète, pendant une heure après le lever du soleil, découverte plus curieuse qu'utile, d'autant plus que le mouvement du vaisseau eût rendu l'observation impraticable sur mer. Tandis que les juges de Morin lui refusaient l'honneur d'avoir travaillé utilement à la détermination des longitudes (1), quelques astronomes revendiquaient pour Longomontan, la gloire que s'attribuait

(1) On ne devait pas à Morin, le prix qu'il réclamait, comme une chose due, si ce prix était tel que celui qui a été depuis arrêté en Angleterre, ou si l'objet et les épreuves étaient bien déterminés. Mais on lui devait quelques éloges et des encouragements ; il fallait exciter son zèle, stimuler son amour-propre, lui montrer le prix, ou du moins, partie du prix en perspective, s'il parvenait à perfectionner quelques idées heureuses, telle que la lunette placée sur l'alidade avec des pinnules qui servaient à amener l'astre au milieu du champ de la lunette. Declarer durement que ces moyens ne contribueraient en rien à la bonté des observations ou à l'amélioration des tables, était une assertion non-seulement décourageante, mais fautive, et l'événement l'a complètement démentie. Les commissaires n'ont pas senti le mérite de ces améliorations... Leur premier arrêté était trop précipité, trop favorable ; il exprimait la pensée des juges, bien moins que celle de l'auteur ; mais le second est aussi trop dur et trop injuste... L'écrit adressé au cardinal était plus dur encore ; il était injurieux à Morin, qui en attribue l'acreté à Mydorge, et à Beaugrand. Les commissaires ont tort manifestement, quand ils assurent que les moyens de Morin ne peuvent donner aucune amélioration aux tables. L'établissement d'un Observatoire permanent, une série non interrompue d'observations, pendant un temps indéfini, les lunettes adaptées au cercle, le vernier substitué à la division par transversales, les efforts de Morin pour amener l'astre au milieu du champ de la lunette ; voilà certes, des améliorations de la plus grande importance (si elles eussent été réellement exécutées, au lieu d'être vaguement indiquées comme elles le sont dans le livre de Morin), et elles devaient infailliblement augmenter la précision des tables. Il est vrai que ces moyens étaient loin encore de suffire à la diminution des nombreuses inégalités de la lune ; mais les commissaires étaient loin de soupçonner cette cause de difficulté : leur décision était donc téméraire, et prouvait, ou de la malveillance, ou une inadvertance bien singulière... Une récompense décernée publiquement par le ministre l'eût satisfait ; il n'y avait pas de somme déterminée ; il n'en fixait aucune dans sa demande ; il se serait contenté d'un peu d'argent, et d'un peu de gloire, que sa vanité aurait assez exagérée.

Morin ; et le P. Du Liris , religieux récollet , se vantait d'avoir découvert un meilleur procédé. Morin répondit à ce nouveau rival par un ouvrage intitulé : III. *La Science des longitudes , réduite en une exacte et facile pratique sur le globe céleste , tant pour la terre que pour la mer , avec la censure de la nouvelle théorie et pratique des longitudes du P. Du Liris*, etc., Paris , 1647 , in-4°. Morin lui reproche de l'avoir pillé , et de ne pas posséder les premiers éléments des mathématiques. A ces grossières accusations , le P. Du Liris répondit avec une modération qui ne fit qu'augmenter la colère de Morin ; mais ces deux hommes finirent par se réconcilier (*V. LIRIS* , XXIV , 557). IV. *Epistola de tribus impostoribus* , Paris , 1654 , in-12. Les trois prétendus imposteurs que signale Morin dans cette lettre , sont Gassendi , avec lequel il s'était brouillé à l'occasion du système de Copernic , Bernier , et Mathurin de Neuré. Il la publia sous le nom de *Vincent Panurge* , en se l'adressant à lui-même , afin de pouvoir dire plus librement ce qui lui plairait. V. *Refutatio compendiosa erronei ac detestandi libri de præadamitis*, ibid. , 1657 , in-12 , rare (*V. LA PEYRERE*). VI. *Astrologia gallica* , la Haye , 1661 , in-fol. ; cet ouvrage , auquel il avait travaillé trente années , ne parut qu'après sa mort par les soins de Louise-Marie de Gonzague , reine de Pologne , qui fit les frais de l'impression ; l'éditeur anonyme l'a fait précéder de la traduction latine d'une *Vie* de Morin , qui avait paru en 1660 , in-12. L'article que Bayle lui a consacré dans son *Dictionnaire* est fort curieux , et renferme bien des particularités intéressantes , qui avaient échappé à l'auteur de la *Vie* qu'on

vient de citer. On peut encore consulter les différents Biographes indiqués dans le courant de cet article , et le *Mémoire sur Morin* , par Grandjean de Fouchy , dans le *Recueil de l'Académie des sciences* , pour 1787 , mais surtout l'*Histoire de l'astronomie moderne* , par M. Delambre , tome II , p. 235-274. Le portrait de Morin a été gravé par Fr. Poilly , in-fol. , et il fait partie de plusieurs collections. W—s.

MORIN (JEAN) , prêtre de l'Oratoire , né à Blois , en 1591 , de parents zélés calvinistes , fit ses humanités à la Rochelle , et fut ensuite envoyé à Leyde , où , pendant son cours de philosophie et de théologie , il apprit le grec et l'hébreu. De retour dans sa patrie , les langues orientales , l'Ecriture sainte , les conciles et les Pères , devinrent les principaux objets de ses études. Les excès auxquels il avait vu , en Hollande , les Gomaristes et les Arminiens se porter dans leurs disputes , lui avaient inspiré des doutes sur le fonds de la doctrine des réformés ; les relations qu'il eut avec les controversistes catholiques , augmentèrent ces doutes. Le cardinal Duperron acheva de le convaincre ; il reçut son abjuration , et l'admit dans sa maison , d'où Morin passa dans celle de M. Zamet , évêque de Langres. Mais enfin , le désir de concilier , dans une vie plus libre , sa passion pour l'étude avec les devoirs de son état , le conduisit , en 1618 , dans la congrégation de l'Oratoire , nouvellement fondée. Il était supérieur du collège d'Angers dans le temps du procès bruyant de M. Miron avec le chapitre de sa cathédrale ; et il fut très-utile à ce prélat pour la composition des divers écrits publiés dans cette affaire. En 1625 , le P. de Bérulle le choisit , pour être un

des douze prêtres de l'Oratoire qui devaient former la chapelle de Henriette de France, reine d'Angleterre; espérant qu'il lui serait d'un grand secours par son savoir en théologie, s'il fallait entrer en controverse avec les Anglicans. Les contradictions auxquelles cette colonie fut exposée l'ayant obligé de repasser la mer, il se fixa dans la maison de Saint-Honoré, à Paris, où il résida le reste de sa vie. Il s'y occupa de la conversion des Juifs, et de celle de ses anciens co-religionnaires, dont plusieurs lui durent leur retour à l'Église. Un grand nombre d'évêques, et même les assemblées du clergé, le consultaient sur les matières de discipline dont il avait fait une étude particulière. Sa vaste et profonde érudition dans toutes les sciences, le mit en relation ou en dispute avec la plupart des savants de l'Europe. Le premier fruit de ses travaux fut *Exercitationum ecclesiasticarum libri duo de patriarcharum et primatum origine, primis orbis terrarum ecclesiasticis divisionibus atque antiqua et primigenia censurarum in clericos natura et praxi*, Paris, 1626, in-4°. Cet ouvrage, fruit précoce d'un esprit encore novice dans les matières qui en sont le sujet, renferme des recherches curieuses; mais le style en est prolix et diffus: l'auteur y cite, comme authentiques, les fausses décrétales, les écrits attribués à saint Denys l'aréopagite; il y parle en ultramontain, surtout dans l'épître dédicatoire à Urbain VIII, où il l'appelle *omnium mortalium iudex, unicus sui dominus et vindex*. Le P. Morin ne tarda pas à s'apercevoir de ces défauts; et il s'en corrigea dans ses autres ouvrages. On fut moins content à Rome du suivant: *Histoire*

de la délivrance de l'Eglise chrétienne, par l'empereur Constantin, et de la grandeur et souveraineté temporelle, donnée à l'Eglise romaine par les rois de France, Paris, 1630, in-fol. Les Romains furent surtout choqués de la vignette qui est à la tête, où l'on voit Charlemagne présentant une carte d'Italie au pape Léon III; en lui disant: *Italos parere jubebo*; et Léon lui répondant: *Tu mihi quodcumque hoc regni*. Le cardinal Barberini lui en fit faire des reproches, et exigea qu'il promît de réparer ses torts dans une seconde édition, qui n'a jamais paru. L'ouvrage est, du reste, écrit d'une manière incorrecte et diffuse. Le P. Morin avait fait, de la critique sacrée, une de ses principales occupations: c'est par ce motif, que le clergé de France le chargea de diriger l'édition de la Bible des LXX, qui parut en 1628, avec la version latine et les notes de Nobilius, 3 vol. in-fol. Quelques exemplaires sous la rubrique d'Antoine Etienne, portent en titre, *Accurante Morino*; et l'édition de Sinéon Piget, de 1641, est encore la même avec un changement de frontispice. Dans l'épître au lecteur, le P. Morin donna hautement la préférence à la version des LXX sur le texte hébreu, qu'il prétendait avoir été altéré par les Juifs; ce qui fut la source de ses longues et vives disputes avec les hébraïsants, en particulier avec le savant Simeon de Muis. On le regarde comme le restaurateur de l'ancienne langue des Samaritains, qu'il avait apprise sans le secours d'aucun maître. Le premier fruit de son travail en ce genre, a pour titre: *Exercitationes ecclesiasticæ in utrumque Samaritanorum Pentateuchum*, etc., Paris, 1631; in-4°. Il y traite de la religion, des

mœurs, des sectes des anciens Hébreux, et, en général, de tout ce qui a rapport à ce peuple. Il y prouve que les deux exemplaires du Pentateuque samaritain, celui que le P. de Harlay avait apporté de Constantinople, et celui qu'il avait reçu de Pietro della Valle, sont entièrement les mêmes que ceux qui ont été cités par Ensebe et par saint Jérôme; et il en met le texte fort au-dessus du texte hébreu, qu'il persiste à représenter comme ayant éprouvé des altérations importantes. Deux ans après il revint sur le même paradoxe dans ses *Exercitationes biblicæ de hebraïci græcique textûs sinceritate, de germanâ LXX interpretatione translatione dignoscendâ*, etc. Paris, 1633, in-4°. ; ouvrage d'une vaste et profonde érudition dans tout ce qui concerne la Bible et l'état des Juifs. Comme il ne laissait jamais ses adversaires sans leur répondre aussi vivement qu'il en était attaqué, il opposa aux critiques de son livre: *Diatriba elenchica de sinceritate hebraei græcique textûs dignoscendâ adversus insanas quorundam hæreticorum calumnias. Accedunt appendix in quâ nonnulla divinitatis et incarnationis J. C. D. N. illustrissima testimonia in hebraïco textu nunc corrupta, Thalmulis et Rabbînorum antiquorum autoritate restituntur, et animadversiones in Censuram Exercitationum in Samaritanorum Pentateuchum*, Paris, 1639, in-8°. Urbain VIII, qui s'occupait alors du grand projet de réunir l'Eglise grecque avec l'Eglise latine, fit proposer au P. Morin de se rendre à Rome pour se joindre aux théologiens chargés de ce travail. Le cardinal Barberini lui donna un logement dans son palais; et dans les

conférences qui eurent lieu à ce sujet, le P. Morin justifia l'idée que le pape avait de son savoir et de sa sagacité. Tous les membres de la congrégation étaient disposés à condamner les ordinations de l'ancienne église orientale, parce qu'on n'y retrouvait pas la forme et la matière des scolastiques; mais le docte oratorien leur ayant prouvé avec force, que l'imposition des mains est la seule forme nécessaire, et que la porrection des instruments et l'onction sont d'un usage moderne, les ramena tous à son sentiment. Après neuf mois de séjour dans cette capitale du monde chrétien, le cardinal de Richelieu le fit rappeler en France, sous divers prétextes. On a prétendu, sans aucune preuve, que cette éminence voulait s'en servir pour le faire travailler au projet qu'elle avait de se faire déclarer patriarche. D'autres ont cru, avec plus de vraisemblance, que ce ministre était mécontent de la manière peu avantageuse dont l'oratorien parlait de sa personne à la cour de Rome. Cette conjecture est fortifiée par le froid accueil qu'il en reçut à son retour. Ce fut en 1645, que parut la fameuse Polyglotte de Le Jay. Le P. Morin y exécuta le projet qu'il avait depuis long-temps de donner au public le Pentateuque samaritain. Il y fit imprimer les deux textes de ce monument précieux, l'un en caractères samaritains, et en langue hébraïque, sur l'exemplaire de Harlay, l'autre en caractères et en langue samaritaine sur celui de Pietro della Valle, avec une version latine de sa façon, accompagnée d'une préface où il rend compte de son travail. Après qu'il eut publié cet ouvrage, Peiresc et Cambden lui communiquèrent quelques endroits de

leurs manuscrits , qui contenaient des leçons différentes de ceux sur lesquels il avait donné son édition; ce qui lui fournit l'occasion de composer l'ouvrage suivant : *Opuscula hebraeo-samaritana*, qui contient une grammaire et un lexique samaritains, etc., Paris, 1657, in-12. Le P. Morin avait un goût de prédilection pour la théologie positive. Il est fâcheux que ses disputes rabbiniques l'aient empêché de s'y livrer entièrement : nous aurions un corps complet sur la matière des sacrements , traitée d'une manière plus solide et moins rebutante qu'elle ne l'est dans la plupart des scolastiques. Ce qu'il nous a donné sur la pénitence et sur les ordinations , ne laisse rien à désirer à cet égard. Le premier de ces traités est intitulé , *Commentarius historicus de disciplina in administratione sacramenti poenitentiae , tredecim primis saeculis in ecclesia occidentali et hucusque in orientali observata*, etc., Paris, 1651, in-fol. L'auteur y travaillait depuis trente ans. L'ouvrage eut d'abord peu de succès , parce que le P. Morin s'y écartait des maximes jusque-là en vogue dans les écoles; et que , sous prétexte d'éviter le reproche de rigorisme , à cause de l'étalage qu'il faisait de l'ancienne discipline , il avait maltraité les théologiens de Port-Royal , dans la préface , quoiqu'au fond il fût plus d'accord avec eux qu'avec leurs adversaires. Les censeurs lui firent même supprimer un livre entier , *De expiatione catechumenorum*, où il se montrait peu favorable à la confession auriculaire , et l'obligèrent à d'autres corrections. Ce ne fut qu'au bout de dix ans qu'on rendit justice au mérite d'un ouvrage que tous ceux qui desirent connaître à fond la ma-

tière de la pénitence , ne peuvent se dispenser de consulter. Lorsque les libraires de Paris voulurent le réimprimer , le chancelier Séguier refusa de renouveler le privilège; de sorte qu'on se vit obligé de le faire mettre sous presse en Hollande , sous la rubrique d'Anvers. Ce traité fut suivi , quatre ans après , de celui des ordinations , sous ce titre : *Commentarius de sacris ecclesiae ordinationibus , secundum antiquos et recentiores Latinos, Graecos, Syroscilicet Babylonicos , in quo demonstratur orientalium ordinationes conciliis generalibus et summis pontificibus ab initio schismatis in hunc usque diem fuisse probatas*, etc., Paris, 1655, in-fol. Ainsi que dans l'ouvrage précédent , l'auteur a épuisé sa matière , heurtant de front un grand nombre d'opinions scolastiques. En 1654 , le P. Morin avait fait imprimer , sous le titre de *Déclaration*, etc., un Mémoire de plus de 200 pages in-8°, non contre la congrégation de l'Oratoire , comme on le croit communément , mais contre le gouvernement particulier du père Bourgoing , général de ce corps , qui , s'étant affranchi des entraves mises à son autorité arbitraire , prétendait y disposer à son gré du sort des individus , sans égard pour l'avis de ses assistants. Le mémoire , écrit avec trop d'amertume , fit une telle sensation dans l'assemblée générale tenue à Orléans , que celui qui en était l'objet , prit de lui-même le parti de reconnaître dans ses assistants le droit de voix délibérative , pour tout ce qui regardait le gouvernement spirituel de la congrégation. Ce mémoire est devenu extrêmement rare , par ce que l'auteur ne l'avait distribué que parmi les membres de l'assemblée

d'Orléans. Il n'en existait, avant la révolution, aucun exemplaire dans les grandes bibliothèques de la capitale. On n'en connaissait que deux dans les cinq maisons du diocèse de Paris. Un troisième, qui est à la disposition de l'auteur de cet article, appartenait au séminaire de Grenoble, d'où il a dû passer dans la bibliothèque de cette ville (1). Quatre ans après, il en parut un abrégé, que Richard Simon attribue au P. Desmares déguisé sous le nom du sieur de la Tourelle. Cet ouvrage intitulé : *Doutes proposés à notre assemblée de 1658*, est dégagé des traits satiriques reprochés à l'ouvrage original. Le P. Morin mourut le 28 février 1659, d'une attaque d'apoplexie. C'était un homme franc, sincère, et d'une bonne société, mais trop-vif dans la dispute pour la défense de ses sentiments. Outre les ouvrages dont on a donné la notice, il en avait composé un grand nombre d'autres, dont plusieurs sont restés imparfaits ou manuscrits. La mort le surprit dans le temps où il venait de remettre sous presse ses *Exercitationes biblicæ*, etc., augmentées d'une seconde partie qui n'avait pas encore vu le jour. Le savant P. Fronteau, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, se chargea de diriger cette édition, qui parut en 1669, in-fol.; elle est précédée de la Vie de l'auteur par le P. Constantin, de l'Oratoire, aussi imprimée séparément, in-4°, et d'une préface de l'éditeur, où il donne une bonne analyse de tout l'ouvrage. Le P. Moret de l'Oratoire, publia en 1703, *J. Morini opera posthuma de catechumenorum expiatione, de sacramento confirmationis, de con-*

tritione et attritione, etc., Paris, in-4°. On trouve, dans le premier tome des *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, sept lettres latines du P. Morin à Allatius, sur les basiliques des Grecs. Enfin Richard Simon fit imprimer à Londres, in-12, en 1682, sous le titre d'*Antiquitates Ecclesiæ orientalis*, la correspondance de ce père avec divers savants, sur différents points d'antiquité ecclésiastique, précédée de la vie ou plutôt d'une satire contre l'auteur. Tout cela n'est qu'une partie de ses ouvrages dont plusieurs sont restés manuscrits. On regrette surtout : 1°. Un grand traité de *Sacramento matrimonii*, dont R. Simon attribue la perte aux scrupules de quelqu'un de ses confrères, qui le fit disparaître, parce que l'auteur y soutenait la doctrine de France en opposition à celle du concile de Trente, sur le mariage des enfants de famille; — 2°. *De Basilicis christianorum*; opus, dit le P. Quesnel qui l'avait vu, *exquisita eruditione refertum*, suivi d'un Opuscule sur le même sujet, qui contenait beaucoup de choses omises dans le précédent traité; — 3°. *De Paschate et de vetustissimis christianorum Paschalis ritibus*; — 4°. Plusieurs autres traités, qui annonçaient son immense érudition et l'étendue de sa correspondance avec tous les savants de l'Europe.

T—D.

MORIN (SIMON), visionnaire et fanatique du dix-septième siècle, était né vers 1623, à Richemont, près d'Aumale, dans le pays de Caux, de parents obscurs. Sans ressource dans son pays, il vint à Paris, où sa belle écriture lui fit obtenir une place de commis dans les bureaux de M. Charon, trésorier de l'extraordinaire des guerres : mais, peu assidu à son tra-

(1) Voyez, sur ce livre, une note du P. Adry, insérée dans la 3e. édition du *Manuel du libraire*, II, 525

vail, et moins occupé de son emploi que d'idées extravagantes, il se fit renvoyer. Dans le dénuement où le mettait la perte de sa place, il prit le parti de se faire écrivain copiste. On signalait en France, depuis quelques années, une secte d'*Illuminés*. Pierre Guérin, curé de Saint-George de Roie, en avait semé les erreurs en Picardie; et elles avaient pénétré dans la capitale. Soit que Morin eût eu des relations avec ces sectaires, que le gouvernement faisait rechercher, soit qu'il eût lui-même commis quelque imprudence, il fut arrêté et conduit dans les prisons de l'officialité. Il s'y comporta si bien qu'on le renvoya; il alla se loger chez une fruitière, qui tenait une sorte de cabaret dans le voisinage de Saint-Germain-l'Auxerrois: elle avait une fille nommée Jeanne Honadier, qu'il débaucha. Ce commerce ayant eu des suites, il l'épousa, et continua de demeurer chez sa belle-mère. Des joueurs, qui fréquentaient un jeu de paume à proximité, venaient s'y rafraîchir, et boire de la bière. Il fit sur eux ses premiers essais. Sa doctrine flattant les passions, il ne manqua pas de prosélytes, et son auditoire grossit. Il y prononçait des sermons, et distribuait des écrits pleins de visions et d'extravagances. Il parvint à séduire un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe. Ces assemblées ayant fait du bruit, Morin fut arrêté de nouveau, et mis à la Bastille, le 28 juillet 1644. Il y passa vingt-un mois, au bout desquels il recouvra sa liberté. Loin que cette détention l'eût corrigé, il se montra plus attaché à ses rêveries, et les consigna dans un écrit qu'il intitula ses *Pensées*, et qu'il fit imprimer. Il ne craignit point de le commu-

niquer au curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui lui représenta le danger qu'il courait en répandant un pareil ouvrage. Morin lui répondit que, quel que fût ce danger, il ne s'en effrayait point, et qu'il ne dirait pas : *Transeat à me calix iste*. Le curé crut devoir prévenir le lieutenant de police. Morin, ayant su qu'on le cherchait, changea de quartier et de nom. Un hasard très-singulier l'ayant fait découvrir, il fut une seconde fois renfermé à la Bastille. Vers 1649, ennuyé de son emprisonnement, il donna une expresse rétractation de ses erreurs, et obtint son élargissement : il la renouvela même quatre mois après, étant en pleine liberté, en son nom, et au nom d'une demoiselle Malherbe, sa complice, et la fit imprimer. Il faut que cette rétractation ne fût point sincère, puisqu'il continua de dogmatiser, et qu'on le fit arrêter de nouveau; il fut conduit à la Conciergerie, et de là aux Petites-Maisons, comme fou incurable. Nouvelle abjuration plus solennelle encore que la première, et qui fut suivie d'un *Te Deum* : nouvel élargissement, que ne tarda pas de suivre une troisième ou quatrième récidive. Les choses en étaient là au mois de décembre 1661, lorsque le poète Desmarets de Saint-Sorlin, qui n'était guère moins fou que Morin, et visionnaire lui-même quoique membre de l'académie française, s'avisa, on ne sait par quel motif, de s'attacher aux pas de Morin, pour lui soutirer le secret et les détails de sa doctrine. Il le vit chez lui, le flatta, feignit d'entrer dans ses sentiments, et parvint à s'attirer sa confiance et celle de quelques femmes, qu'il avait instruites. Morin lui dit tout, ajoutant à ses autres folies, qu'il fallait que le roi

le reconnût pour ce qu'il était, ou qu'il mourrait. Saint-Sorlin crut voir là une conspiration. Il dénonça Morin, et se rendit son accusateur. Morin, sa femme et son fils, furent arrêtés, conduits à la Bastille, et de là dans les prisons du Châtelet. On lui fit son procès; et une sentence de ce tribunal, en date du 20 décembre 1662, le condamna à faire amende honorable, et à être brûlé vif: elle fut confirmée au parlement, par arrêt du 13 mars 1663, et exécutée le lendemain 14. Morin avait environ quarante ans. Sa femme et son fils furent bannis pour cinq ans. La Malherbe fut fouettée et marquée; et quelques autres de ses disciples furent condamnés aux galères. Morin, après son amende honorable, retracta encore ses erreurs, et en témoigna du repentir; déclaration qu'il réitéra au pied du bûcher. On ne sait au reste ce qui l'emporta, de l'impiété ou de l'extravagance dans le système religieux qu'il avait tiré de son cerveau dérangé. Il se disait le fils de l'homme; prétendait que Jésus-Christ s'était incorporé en lui, et que Dieu lui avait donné tout jugement sur la terre; que le temps de la grâce de Jésus-Christ était passé, et qu'il ne fallait plus s'adresser à lui: il enseignait que les plus grands péchés ne font pas perdre la grâce; qu'au contraire, ils sont salutaires, en ce qu'ils abattent l'orgueil humain. Il disait, comme les quietistes, que les actes, même impurs, n'ont rien de criminel, et ne souillent pas l'âme, dans ceux que leur raison rend *saints et divins*. Selon lui, l'Église romaine était l'Antechrist; Dieu et le diable avaient fait une alliance ensemble pour sauver tout le monde, justes et pécheurs; la puissance du roi ne

pouvait subsister qu'en admettant la sienne; et il débitait encore d'autres rêveries. Les ouvrages qu'a laissés ce fanatique, sont: I. ses *Pensées*, dédiées au roi, in-8°. de 174 pages; très-rare. Elles sont précédées de trois *Oraisons*, l'une à Dieu, l'autre à Jésus-Christ, et la troisième à la Vierge. Suivent quatre *Épîtres*: la première au roi; la deuxième à la reine et à nosseigneurs du Conseil; la troisième au chrétien lecteur; la quatrième aux faux frères *foutrés* en l'Eglise romaine, etc., 1647, avec approbation, quoiqu'il n'y en ait point eu. II. *Requête au roi et à la reine régente, mère du roi*, du 27 octobre 1647, 8 pages. Il y demande à n'être plus arrêté, sans que sa Majesté s'instruise par elle-même de ses sentiments. III. Ses deux *Retractions*, ayant toutes deux 4 pages in-4°. : la première du 7 février 1649; l'autre du 14 juin suivant. IV. *Témoignage du deuxième avènement du fils de l'homme*, janvier 1641. Morin le remit lui-même au roi dans son carrosse. V. *Discours au roi*, commençant par ces mots: « Le fils de l'homme au » roi de France; » il achevait de le mettre au net, lorsqu'il fut arrêté. Les curieux joignent à ces écrits un *Factum*; qui contient l'analyse des *Pensées*, la *Déclaration* de Morin, de sa femme et de la Malherbe; l'*Arrêt* qui le condamne, et le *Procès-verbal* d'exécution. Il a laissé quelques manuscrits. On croit qu'il a eu beaucoup de part aux ouvrages de François Davesne, dans lesquels, en effet, on retrouve ses principes et son style. (V. DAVESNE).

L—Y.

MORIN (ÉTIENNE), savant orientaliste, né le 1^{er} janvier 1625, à Caen, de parents protestants, fut

élevé avec soin par sa mère, qui le destinait au commerce. Son goût le portait vers les lettres; et, après qu'il eut achevé ses humanités et sa philosophie, il fut envoyé à l'académie de Sedan, puis à celle de Leyde, où il fit de grands progrès dans la théologie et dans les langues. De retour dans sa patrie, il fut promu au saint ministère, et nommé, en 1649, pasteur du bourg de St.-Pierre-sur-Dive, au diocèse de Lisieux. Il desservit cette église quinze années, refusant les vocations qu'on lui offrait de toutes parts; mais il ne put résister aux sollicitations réitérées de ses compatriotes, qui le pressèrent d'accepter une place de pasteur à Caen. Il fut aussitôt admis à l'académie de cette ville, qui comptait alors dans son sein des savants du premier ordre, tels que Bochart, Huet, Paulmier, etc (V. MORISANT). A la revocation de l'édit de Nantes, Morin se retira en Hollande, et fut nommé, peu après, professeur de langues orientales, à l'université d'Amsterdam. Il prit possession de cette chaire, en 1686, et la remplit avec beaucoup de réputation. Cesavantmourutle 5 mai 1700. On a de lui: I. *Dissertationes octo in quibus multa sacræ et profanæ antiquitatis monumenta explicantur*, Genève, 1683, in-8°.; nouv. éd. corr. et aug. Dordrecht, 1700, in-8°. Ces dissertations sont intéressantes et pleines de recherches curieuses. II. *Exercitationes de lingua primævæ ejusque appendicibus*, Utrecht, 1694, in-4°.; livre savant et recherché. Morin prétendait que la langue hébraïque avait été inspirée à Adam par Dieu lui-même; mais les preuves dont il cherche à appuyer cette opinion singulière, ne sont pas pleinement satisfaisantes. III.

Explanations sacræ et philologiæ in aliquot vet. et novî Testamenti loca, Leyde, 1698, in-8°. L'auteur a joint à ce recueil une *Dissertation*, déjà imprimée séparément, sur l'heure où commença la passion du Sauveur, et le temps de sa durée; et le *Discours* sur l'utilité des langues orientales, qu'il avait prononcé à l'ouverture de ses cours. On lui doit en outre: Les *Vies* de Jac. Paulmier, oncle de sa femme (V. PAULMIER), et de Samuel Bochart; — *Deux Lettres sur le Pentateuque samaritain*, insérées dans l'ouvrage de Van-Dale, *De origine et progressu idololatriæ*; — et une *Lettre sur l'origine de la langue hébraïque*, insérée avec la réponse de Huet, dans le *Recueil de dissertations* publié par l'abbé Tilladet, tom. 1^{er}, 195-258. Pierre Francius a donné un *Éloge* de Morin, dans la seconde édition de ses *Orationes*. On peut encore consulter les *Mémoires* de Nicéron, tom. XII. — MORIN (Henri), fils aîné du précédent, né, en 1655, à Saint-Pierre-sur-Dive, fut élevé sous les yeux de son père, qui lui fit faire de grands progrès dans les lettres. Retenu à Caen, après la retraite de sa famille en Hollande, il fut instruit des vérités de la religion catholique, et ne tarda pas à rentrer dans le sein de l'Eglise. S'étant rendu à Paris, il y fut accueilli par l'abbé de Caumartin, depuis évêque de Blois, qui se l'attacha comme secrétaire, et facilita son admission à l'académie des inscriptions. Morin se montra fort assidu aux séances de cette compagnie, et y lut plusieurs mémoires intéressants. Ses infirmités l'obligèrent de donner, en 1725, la démission d'une place qu'il croyait ne pouvoir plus remplir; et il revint à

Caen, où il mourut le 16 juillet 1728. On a de lui quatorze *Mémoires*, dans le *Recueil* de l'académie, sur les sacrifices de victimes humaines; sur les privilèges de la main droite, sur les baise-mains; l'usage des prières pour les morts, et du jeûne chez les anciens; les souhaits en faveur de ceux qui éternuent; l'or et l'argent; le chant mélodieux attribué aux cygnes par les anciens, sujet traité encore depuis par Mongez aîné (*V. la Biographie des hommes vivants*, IV, 459); l'Histoire critique de la pauvreté, celle du célibat, etc. W-s.

MORIN (Louis), médecin, né au Mans en 1635, était fils du contrôleur au grenier à sel de cette ville. Il reçut une éducation aussi soignée que purent la lui donner ses parents, chargés d'une nombreuse famille. Il apprit à connaître les plantes, d'un paysan qui en fournissait les apothicaires; et il eut bientôt épuisé le savoir d'un tel maître. Après avoir achevé ses humanités, il vint à Paris suivre les cours de philosophie, et il s'appliqua ensuite à l'étude de la médecine. Dès-lors il adopta un genre de vie qui ne diffèrait guère de celui des anachorètes: il se réduisit au pain et à l'eau, afin de se maintenir l'esprit plus libre; et il trouva, par ce moyen, de quoi satisfaire sa générosité naturelle, et sa tendre compassion pour les pauvres. Reçu docteur en médecine vers 1662, il acquit bientôt l'estime de Fagon, qui travaillait alors, avec deux autres de ses confrères, au *Catalogue des plantes du Jardin royal* (*V. FAGON et Ant. VALLOT*). Après quelques années de pratique, il fut admis, comme expectant, à l'hôtel-dieu, et obtint enfin la place de médecin pensionnaire, due à ses longs services; mais aussitôt qu'il avait touché son

traitement, il le remettait dans le tronc de l'hospice, après avoir bien pris garde de n'être pas découvert. Ce n'était pas là, dit Fontenelle, servir gratuitement les pauvres, c'était les payer pour les avoir servis. La réputation de Morin lui mérita la confiance de Mlle. de Guise, qui voulut l'avoir pour médecin: il n'accepta qu'avec répugnance cette place, qui l'obligeait à prendre un carrosse; mais il ne relâcha rien de son austerité dans l'intérieur de sa vie, dont il était toujours le maître. Au bout de deux ans, la princesse étant tombée malade, Morin pronostiqua qu'elle ne guérirait point; et il le lui annonça dans un temps où elle se croyait hors de danger. La princesse le récompensa de cet avis, par une bague de grand prix, qu'elle tira de son doigt; et elle lui laissa, par son testament, une pension de 2000 livres. Morin se débarrassa aussitôt de son carrosse, et se retira à Saint-Victor, où il vécut, sans domestique, partageant son temps entre l'étude et les visites qu'il rendait aux pauvres malades. Sur la recommandation de Dodart, son ami, il fut nommé, en 1699, associé botaniste de l'académie des sciences; et il lui succéda en 1707. Lors du voyage de Tournefort dans le Levant, il se chargea de faire son cours de botanique, et il s'en acquitta avec succès. Le régime de Morin, fort propre à prévenir les maladies, ne l'était guère à donner de la vigueur. Il se décida à ajouter à son ordinaire un peu de riz cuit à l'eau, et une dose de vin, fixée d'abord à une once par jour, qu'il augmenta à mesure que sa faiblesse devenait plus grande. Sur la fin de sa vie, ses jambes refusèrent de le porter. Il s'éteignit sans douleur, le 1^{er}. mars 1715, âgé de près de quatre-

vingts ans. Ses journées étaient exactement remplies par la prière, la lecture, l'étude et la promenade. Il se couchait dans toutes les saisons à sept heures, et se levait à deux heures du matin. Il ne rendait jamais de visites, et n'en recevait que rarement. Ceux, disait-il, qui viennent me voir, me font honneur; ceux qui n'y viennent pas me font plaisir. Il laissa une bibliothèque de près de vingt mille écus, un médailler et un herbier, mais nulle autre acquisition. On a de lui, dans le Recueil de l'académie: *Projet d'un système touchant les passages de la boisson et des urines*, an. 1701; — *Observations sur la guérison faite à l'hôtel-dieu de plusieurs scorbutiques*, par de l'oseille cuite avec des œufs; — *Examen des eaux de Forges*, ann. 1708. On trouva dans ses papiers un *Index d'Hippocrate*, grec et latin, plus ample que celui de Pini; et un *Journal* d'observations météorologiques de plus de quarante années. Fontenelle a prononcé l'*Eloge* de Morin à l'académie; c'est la source où l'on a puisé pour la rédaction de cet article. Son *Portrait* a été gravé par Picart le Romain, in-4°. — MORIN, de Toulon, chimiste et naturaliste, fut reçu à l'acad. des sciences, en 1693, et obtint, en 1699, la seconde place d'associé botaniste. Il s'attacha particulièrement à la minéralogie; et il promettait le résultat de ses observations sur les métaux, lorsqu'il mourut en 1707. Il avait communiqué, en 1693, à l'académie un *Mémoire sur une mine de fer malléable*; et, l'année précédente, deux *Mémoires*, l'un *sur la porcelaine*, et l'autre *sur l'azur des cendres bleues de la montagne d'Usson, en Auvergne, et son usage dans la médecine*.

W—s.

MORISON (ROBERT), un des botanistes les plus distingués de son temps, naquit en 1620, à Aberdeen en Ecosse. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il y renonça de bonne heure pour se livrer à l'étude des mathématiques, de la médecine, et surtout de la botanique. La guerre civile vint l'enlever à ses paisibles occupations. Morison embrassa avec ardeur la cause de son roi; mais dans un combat, près d'Aberdeen, il reçut à la tête une blessure grave, qui le mit hors d'état de servir pendant le reste de la guerre. Lorsqu'il fut rétabli, la cause du roi étant désespérée, il passa en France, ainsi que beaucoup de ses compatriotes, et vint s'établir à Paris. Il fut, pendant quelque temps, gouverneur d'un jeune homme riche: mais il ne négligea pas pour cela ses études; et, en 1648, il fut reçu docteur en médecine, à Angers. Dès-lors, il s'occupa plus spécialement de botanique. Il se lia d'amitié avec Vespasien Robin, qui professait cette science, et à la recommandation duquel, Gaston, duc d'Orléans, lui confia la direction de son jardin de Blois. Il exerça ces fonctions pendant dix ans. Dans cet intervalle, il fit plusieurs voyages, visita le Poitou, la Bourgogne, la Provence, le Languedoc, surtout les bords de la Loire, et recueillit une grande quantité de plantes. Au commencement de 1660, Charles II alla voir, à Blois, le duc d'Orléans, son oncle. Celui-ci lui présenta Morison, dont la fidélité et les connaissances furent appréciées par le monarque anglais. Gaston mourut peu de mois après: Morison le regretta vivement; et ses ouvrages sont remplis d'hommages rendus à son bienfaiteur. Charles II, qui était remonté sur son trône, se souvint de

Morison, l'invita à passer en Angleterre. Impatient de revoir sa patrie, et d'y jouir du triomphe de la monarchie, il sut résister à des offres très-avantageuses, qui lui étaient faites par le surintendant Fouquet. Charles le nomma son médecin, et professeur royal de botanique, aux appointements de 200 liv. st., et avec une maison, en qualité de surintendant des jardins du roi. En 1669, Morison fut reçu docteur à Oxford, et bientôt après, nommé professeur de botanique à la même université. Il avait acquis promptement une grande réputation en Angleterre : elle s'accrut beaucoup par ses cours, qui étaient très-fréquentés, et par les ouvrages qu'il publia successivement ; mais il ne jouit pas long-temps de la considération que lui avaient méritée un excellent caractère et la loyauté de sa conduite. Frappé par le timon d'une voiture, en traversant une rue, il mourut le 10 nov. 1683. L'examen des ouvrages de Morison, fera juger quelle part doit lui être attribuée dans la réforme de la botanique. Les grands botanistes, depuis Gesner jusqu'aux Bauhin, avaient publié des ouvrages, plus ou moins utiles par les découvertes, les observations, les descriptions et les figures. Gesner avait fait un grand pas en présentant la considération du fruit comme la principale pour l'établissement des genres. Fabius Columna l'adopta. Césalpin en fit l'application à une classification qu'on doit regarder comme la meilleure de toutes celles qui ont précédé l'époque dont nous parlons. Morison avait fait une étude particulière des fruits, dont il avait réuni 1500 espèces différentes. Mais il signala enfin l'importance des affinités naturelles des autres parties. Il revient sur cette idée-mère, insiste

spécialement sur la nécessité de fixer des caractères génériques ; et ses principaux ouvrages reposent sur ces bases. Il a donc réellement avancé la science : la vanité qui lui a fait passer sous silence ses obligations envers Césalpin, ne doit pas empêcher de lui rendre la justice qui lui est due. Abel Brunyer, médecin de Gaston, avait publié, en 1653, un catalogue du jardin de Blois. Morison en publia une nouvelle édition, sous le titre de *Hortus Blesensis auctus*, etc. Londres, 1669, in-8°. Ce catalogue est suivi de la description des plantes nouvelles cultivées dans ce jardin. Le même volume contient aussi les *Erreurs des Bauhin* ; et il est terminé par un *Dialogue entre un membre du collège royal de Londres (ou de Gresham), et le botaniste du Roi*, sous le nom duquel Morison donne, principalement sur sa méthode, quelques-unes des idées qu'il développa plus tard. Ce morceau substantiel, composé de quarante pièces, mériterait d'être plus connu. Son second ouvrage porte le titre de *Plantarum umbelliferarum distributio nova*, etc., Oxford, 1672, in-fol. avec fig. L'auteur prend pour base de sa méthode la différence du fruit, caractère le plus noble, parce que tout se fait par lui ; et, le premier, il attachait beaucoup de valeur aux stries ou côtes relevées sur la graine, dont des auteurs modernes ont tiré depuis un plus grand parti. Il divise cette famille en neuf chapitres, accompagnés de huit tableaux synoptiques, indiquant les affinités et les différences des genres qui composent cette famille. Il forme un dernier chapitre de ce qu'il appelle *Ombellifères impropres*, telles que la *Valériane*, le *Pigamon*, la *Filipendule*, etc. ; ex-

reur, comme le remarque un de ses biographes, au moins aussi grande qu'aucune de celles qu'il a reprochées aux Bauhin. La classification des ombellifères proprement dites, présente quelques défauts. L'auteur néglige totalement l'involucre, que, postérieurement, Linné a regardé comme un caractère de 1^{re}. ligne, et qui peut être utile comme caractère secondaire. D'un autre côté, il fait un trop grand usage des feuilles, qui, dans cette famille, se ressemblent trop pour offrir des caractères distinctifs et précis. Mais il est de toute justice d'observer que cette monographie est certainement la première qui mérite ce nom. L'Écluse et C. Gemma avaient réuni, le 1^{er}. les champignons, et le 2^e. les orchidées, familles sans doute fort naturelles; mais ils avaient fait ces rapprochements sans rendre compte de leurs motifs, et sans distinguer les genres. Le travail de Morison est, à peu de chose près, aussi méthodique que la plupart de ceux du même genre qui ont été faits depuis, et peut encore être consulté. Une des raisons qui lui assurent la supériorité sur ce qui avait précédé, c'est un tableau présentant les dessins des fruits d'une grande quantité d'espèces, appartenant à 30 ou 40 genres de cette famille. Il n'avait encore rien paru de semblable. Toutefois nous remarquons que Césalpin a sur lui l'avantage d'avoir pris en considération, dans les graines, même la position de la radicule. Le 3^e. ouvrage de Morison est intitulé : *Histoire universelle des Plantes*, etc., Oxford, 1680, in-fol. fig. Le titre porte, 2^e. partie. Morison devait traiter, dans la 1^{re}., des arbres et arbustes : mais ce travail lui paraissant plus facile

que celui des plantes, il l'avait réservé pour la fin, craignant que la mort ne l'empêchât de publier celui auquel il mettait le plus de prix; mais il n'a point été imprimé. Quelques auteurs prétendent que Morison l'avait terminé, et que son travail fut la proie d'un incendie qui eut lieu à Oxford. Ce volume contient 124 planches, composées d'environ 1200 figures, dont un certain nombre sont copiées des auteurs précédents. Les frais d'un ouvrage aussi considérable excédaient les facultés de Morison; mais il fut puissamment secondé par l'université d'Oxford, qui regarda la publication de ce travail comme une entreprise nationale. La 1^{re}. partie ne contenait que cinq sections; quatre autres étaient finies. Les plantes herbacées devaient en former quinze. Bobart composa les six dernières d'après les idées de Morison, et publia cette 1^{re}. partie de l'*Histoire*, en 1699, en un vol. in-fol. Il y joignit 187 planches, contenant environ 2160 figures. Bobart fut lui-même secondé par l'université; et son travail ne fut point indigne de paraître à côté de celui de Morison. On y trouve une assez grande quantité de plantes que Morison ne connaissait point, et qui avaient été communiquées à Bobart par Sloane, Petiver, surtout Sherard, ou dont il avait vu les descriptions dans les ouvrages de Hermann, Fagon, Tournefort, Rivin, Magnol, dans le *Hortus malabaricus*, etc. Les ombellifères y sont reproduites comme 5^e. section, et avec de nouvelles figures. Celles de ce volume sont en général plus petites mais aussi plus nettes que celles de la 2^e. partie, surtout celles de Burghers, qui en avait également fourni quelques-unes pour cette

même partie. On trouve dans les deux quelques détails de graine et de floraison. L'*Histoire des plantes* mit le comble à la réputation de Morison. Ray a revendiqué l'honneur de l'invention de la méthode, dont il avait offert les éléments dans ses tableaux, dressés en 1667, pour l'évêque Wilkins. Mais en admettant que Morison en eût eu connaissance, il faut convenir que ce n'était qu'une ébauche, et que Morison aurait eu avant Ray lui-même le mérite de la développer. La méthode de Morison est fondée sur le fruit, la fleur, les feuilles, les habitudes des plantes, leurs qualités, etc. Ces ordres sont plus naturels que ceux de ses prédécesseurs, le seul Césalpin excepté : du moins ils sont moins fréquemment interrompus par l'admission de plantes hétérogènes. Toutefois il est loin d'être exempt de ce défaut. Séduit par quelque analogie, il joint l'*Oxalis* aux *Légumineuses*, le *Veronica* et le *Polygala* aux *Crucifères* : la *Scabieuse* et l'*Eryngium* se trouvent avec les composées; le *Plantain*, dans la même section que les *Graminées*; le *Chanvre* et l'*Ortie*, entre les *Pédiculaires* et les *Borraginées*. La 12^e. section surtout offre l'alliance monstrueuse entre quelques renonculacées, le *Sedum*, la *Gentiane*, les *Orchidées*, le *Nénuphar*, l'*Aristolochie*, le *Gossypium*, etc. Il admet des plantes imparfaites, c'est-à-dire, sans semence, telles que les mousses, les lichens, qui sont, selon lui, un mélange de sel, de soufre, etc. (*Hortus Blesensis*, p. 480.) Et cependant, plus bas, il reconnaît des graines dans quelques mousses. Il pense que l'accroissement des truffes se fait par superposition, comme celui des minéraux (490). Ces irrégulari-

tés ou erreurs sembleraient devoir faire rejeter Morison sur la ligne de ses devanciers : mais la plupart s'expliquent par une ressemblance quelconque entre les fruits de ces plantes hétérogènes, tandis que les erreurs des autres auteurs sont inexplicables. En revanche, plusieurs familles sont fort perfectionnées. Nous rappellerons les *Ombellifères*; et nous citerons aussi les *Graminées*, les *Labiées* et les *Crucifères*. Nous ferons remarquer que c'est à lui qu'est due, dans ces dernières, la distinction entre les *Siliqueuses* et les *Siliculeuses*, qui, même après lui, n'a pas toujours été suivie, mais qui a été consacrée par Linné et les autres botanistes. Il rapproche l'*Acorus* des *Cypéracées*, et le *Pigamon* des *Renonculacées*; de plus il reconnaît, contre l'opinion reçue jusqu'alors, des graines dans les *Fougères*; ce qu'il avait avancé pour la 1^{re}. fois dans la préface de son édition de Boccone. Enfin, les tableaux analytiques placés en tête des sections, sous-sections ou genres, quelque défectueux qu'ils soient, comparés à ceux que nous possédons depuis quarante ans, sont fort supérieurs à tout ce qui existait auparavant. Il est difficile d'accorder avec les excellentes qualités de Morison, et même avec une certaine modestie, l'excessive vanité et l'emphase avec lesquelles il parle de la prétendue découverte de sa méthode. Il la compare à celle de Colomb (Préface de l'*Histoire*, p. 3). Sans dire un mot des travaux de Gesner, Columna et Césalpin, il déclare (p. 1) que chez tous les botanistes qui l'ont précédé (et il en cite vingt-deux), on ne trouve que chaos et confusion. Il a donc mérité les critiques qu'il a eu à essayer sous ce rapport. Mais plusieurs de ses compatriotes

l'ont traité au total avec quelque sévérité. Cela provient peut-être de leur vénération pour Ray, homme plus marquant, et un des plus universels de cette époque, mais dont Morison était le digne rival en botanique. Voici comment Ray s'exprime sur son compte : « Tant qu'il » se contenta de travailler à étudier » les caractères des plantes, à rédiger des catalogues de jardins, et à » découvrir les erreurs des auteurs, » il mérita des éloges. Mais lorsque, » trop plein de son mérite, et méconnaissant celui de gens plus savants que lui, il fit une entreprise » au-dessus de ses forces, et osa » écrire une histoire universelle des » plantes, il négligea le soin de sa » réputation, et ne répondit point à » l'attente générale. » Ce jugement prouve jusqu'à quel point les hommes les plus calmes et les plus candides peuvent oublier le sentiment de leur propre dignité. On doit ajouter que Ray ne rapporte que très-rarement les observations ainsi que la synonymie de Morison, et ne dit rien, ni de sa classification, ni de son travail en général. La vanité de Morison dut être justifiée à ses propres yeux par les éloges qu'obtinrent ses ouvrages. Nous nous contenterons de citer celui de Tournefort, qui, tout en critiquant sa vanité, dit expressément que « s'il » n'avait éclairé la botanique, elle » serait encore dans les ténèbres. » Toutefois, il ne faut pas croire que Morison soit tout-à-fait injuste envers les autres botanistes. Il déclare (*Hortus Bles.* 2^e part.), qu'il est bien éloigné d'être le détracteur de ces hommes célèbres ; que leurs erreurs sont excusables, et qu'ils ont procédé le flambeau à la main. On lui a reproché aussi de n'avoir pas

reconnu le mérite des Bauhin. Mais il excuse leurs erreurs d'un ton fort convenable, et leur rend parfaitement justice. Il dit (*Dialogue*) que la méthode de J. Bauhin, est meilleure que toutes celles qui l'ont précédée ; que Gaspar a plus fait que tous les auteurs qui ont écrit avant lui. Plusieurs fois il les appelle les coriphées des botanistes ; « ce sont des hommes d'une science incomparable ; ils ont erré : mais il a sans doute erré aussi, et il desire qu'on lui indique ses erreurs. » Morison publia, en 1674, un ouvrage de Paul Boccone, intitulé : *Figures et descriptions de Plantes rares cueillies en Sicile, à Malte, en France et en Italie*, in-4^o. de 96 p., Oxford, et accompagné de 52 planches d'une assez bonne exécution. Il nous apprend dans la préface, que Ch. Halton, à qui elle est adressée, s'était chargé des frais ou de la retouche des quarante-cinq premières planches, et de la gravure des sept dernières. Plumier a donné le nom de *Morisonia* à un genre de la famille des *Capriers*. D—U.

MORISOT (JEAN), médecin, né à Dole, vers le commencement du seizième siècle, acquit des connaissances dans toutes les sciences qui étaient cultivées de son temps. Le penchant qu'il avait pour la poésie, servit de prétexte à ses ennemis pour lui nuire dans l'exercice de son état. Ils réussirent à persuader qu'un homme qui faisait des vers, ne pouvait pas être un médecin instruit ; et ils parvinrent même à l'exclure de la chaire de médecine de l'université (1). Morisot se consola de cette in-

(1) Il est vrai que Gilb. Cousin le nomme parmi les professeurs qui étaient à Dole, en 1550 ; mais outre que Morisot n'a pris ce titre à la tête d'aucun de ses ouvrages, s'il eût réellement occupé une des

justice, par la culture des lettres. On sait qu'il vivait encore en 1551; mais on ignore l'époque de sa mort. Gilb. Cousin a parlé très-honorablement de Morisot, dans la *Descript. comitatûs Burgundiæ*; et il est, avec Gesner, le seul auteur contemporain qui ait fait mention d'un écrivain si remarquable par la fécondité de son esprit et par la variété de ses connaissances. On a de lui : I. *Ciceronis Paradoxa cum græcâ interpretatione*, Bâle, 1547, in-8°. Morisot a publié en outre une édition latine des *Paradoxes* de Cicéron, avec une courte exposition et des notes, Paris, 1551, in-4°. II. *Hippocratis Aphorismorum genuina lectio; eorum fidelis interpretatio, cum Galeni censurâ in eos omnes qui minùs erant absoluti; adnotationes in Cornel. Celsum; trium Galeni de diebus decretoriis librorum epitome*, Bâle, 1547, in-8°. Dans la préface, il reproche à Théod. Gaza et à Niccol. Léonicène, d'avoir commis une foule d'erreurs dans les éditions qu'ils ont données des Aphorismes d'Hippocrate; et il renvoie, pour les preuves, à un ouvrage intitulé, *Horæ succisivæ*, qui était déjà sans doute imprimé, mais dont on n'a pu recouvrer un exemplaire. III. *Colloquiorum libri IV*, Bâle (1550), in-8°. Le désir d'être utile aux jeunes gens qui fréquentaient les écoles publiques, détermina Morisot à com-

chaires de médecine, Gollut, son compatriote, et qui avait dû le connaître dans sa jeunesse, n'aurait pas oublié de le citer dans la liste qu'il a donnée des illustres professeurs de l'université de Dole (*Mémoires du Comté de Bourgogne*, liv. II, ch. XLVIII). Cependant on peut conjecturer, d'après quelques passages du premier livre des *Colloques* de Morisot, qu'à l'époque où il composait cet ouvrage, il expliquait le matin à neuf heures les *Oraisons* de Démocrate, et le soir, à quatre heures, les *Offices* de Cicéron; c'était sans doute au collège, puisqu'il n'y avait point alors à l'université de chaires pour l'enseignement des langues anciennes.

poser cet ouvrage, où il se proposait de rassembler des préceptes de conduite pour tous les âges de la vie. Mais, en blâmant Érasme d'avoir employé dans ses *Colloques* la manière piquante de Lucien, et d'avoir plus cherché à égayer ses lecteurs qu'à les instruire, Morisot n'en a pas moins glissé dans ses dialogues des historiettes licencieuses, des anecdotes contre les prêtres et les moines. C'était l'esprit du siècle; car il se montre d'ailleurs d'une piété minutieuse; et il en recommande toutes les pratiques avec une attention scrupuleuse. IV. *Libellus de parechemate contra Ciceronis calumniatores*: cet opuscule est imprimé à la suite de l'ouvrage précédent. Morisot a pour but de prouver que Cicéron était aussi bon poète que bon orateur; c'était une tâche assez difficile, en ne citant de Cicéron qu'un vers critiqué souvent comme exemple de mauvais goût:

O fortunatam natam me consule Roman!

C'est pourtant ce seul vers que rapporte Morisot (1); et il montre, par une foule d'exemples tirés des anciens auteurs grecs et latins, que la répétition du même mot dans un vers, trouvée vicieuse par les critiques modernes, n'est que l'emploi de la figure que les Grecs nommaient *parecheme*, et dont les anciens faisaient usage, même dans la prose la plus commune. Morisot a publié, à la suite de cet ouvrage, le catalogue de ceux qu'il avait déjà terminés; et il a été réimprimé en entier dans la *Bibliothèque* de Gesner. Cette liste est très-étendue; car elle ne contient pas moins de

(1) On eût pu citer de Cicéron des vers bien meilleurs, dans les fragments de sa traduction des *Phénomènes* d'Aratus.

trente-un ouvrages en prose, et quatorze en vers. Les principaux sont : *De verâ tùm litterarum, tùm accentuum origine libri duo* ; — *De octo partibus orationis* ; — *Dialectica et Rhetorica per tabulas* ; — *Orationes XII* ; — *De Arithmetica libri quatuor* ; — *Epistolarum libri tres* ; — *Herculanae historiae libri XVI* ; — *De Poetica libri tres* ; — *De compendiosa medendi ratione libri tres* ; — *Dialogi IV ionicè conscripti* ; — *De cæcitate libri tres* ; — *De divitiis libri duo* ; — *De otio liber unus* ; — Des *Églogues*, des *Épigrammes*, la *Traduction* en vers d'Hésiode et du premier livre de l'*Odyssée*, une tragédie de *Didon*, et un *Poème* en quatre livres, en l'honneur de Saint-Antoine, etc. W—s.

MORISOT (CLAUDE-BARTHÉLEMI), né à Dijon, en 1592, d'un conseiller à la chambre des comptes de Dole, contracta, sous des maîtres habiles, une forte passion pour l'étude, qui devint la vocation de sa vie. Il se fit recevoir, par complaisance pour son père, avocat au parlement de Dijon, entretint de cette ville des relations assidues avec un grand nombre de savants, et y mourut en 1661. La plupart de ses ouvrages, très-recherchés à l'époque où ils parurent, sont encore feuilletés par les curieux. Ils sont tous en latin. Son *Henricus Magnus*, in-8°, imprimé à Dijon en 1624, sous la fausse indication de Leyde, et réimprimé à Genève, doit être ajouté aux nombreux panégyriques consacrés à la mémoire du *bon roi*. Morisot rendit le même hommage à Louis XIII ; et ce morceau se retrouve à la suite de ses lettres. Il fit aussi des vers en l'honneur du cardinal de Richelieu, et traça sous des noms supposés, dans son livre intitulé *Peruviana*, l'his-

toire des démêlés de ce ministre avec la reine-mère et Gaston, duc d'Orléans. Pour compléter cet écrit assez rare, imprimé à Dijon en 1644, in-4°, il faut y joindre une suite de 35 pages (*Conclusio et interpretatio totius operis*, Dijon, 1646), où se trouve la clef de cette composition allégorique. Morisot avait donné à la polémique les prémices de sa plume. Excité par d'anciens ressentiments contre une société dont le sort était de compter des ennemis jusque dans la jeunesse qu'elle avait élevée, il écrivit, à l'instar de Barclai, sa satire, intitulée *Alitophili veritatis lacrymæ, sive Euphormionis Lusinini continuatio*, Genève, 1624, in-8°. Les Jésuites, qu'il attaquait, obtinrent un arrêt du parlement contre cet ouvrage ; mais l'auteur n'en fut que plus ardent à en donner une 2^e. édition. Il se mesura dans sa vieillesse avec un adversaire non moins redoutable. Milton avait employé son talent à la défense des régicides anglais contre Saumaise qui les avait attaqués. (V. MILTON.) Morisot se fit le second de Saumaise dans un discours publié à Dublin, 1652, in-8°. On a encore de ce savant : I. *Orbis maritimus, sive rerum in mari et littoribus gestarum generalis historia*, Dijon, 1643, in-fol., orné de figures. Cet ouvrage est divisé en deux livres, qui contiennent chacun cinquante chapitres. La moitié est consacrée aux temps anciens jusqu'à Constantin ; le reste, aux temps modernes. Il est beaucoup trop question de guerres dans ce livre, le premier qui ait été écrit sur l'histoire navale. On y trouve néanmoins quelques particularités curieuses sur les découvertes des modernes. Il est orné de petites cartes et de figures de navires et de canots

de différents peuples. II. *Epistolarum centuriæ 11*, Dijon, 1656, in-8°. Ces lettres, qui n'ont pas toujours été envoyées aux savants dont elles portent le nom, renferment quelques particularités sur l'histoire contemporaine. (V. Edm. RICHER.) Le volume est terminé par les éloges de Legoux et Bouchu, magistrats distingués, et par ceux de Saumaise et de Jacques Godefroy. III. *Ovidii Fastorum libri XII, quorum sex posteriores à Morisoto substituti sunt*, Dijon, 1649, in-8°. Morisot avait fait beaucoup de recherches sur les monuments et les cérémonies des Romains, pour les adapter à une 2^e. édition de son ouvrage; mais il ne vécut pas assez pour les mettre en ordre. Le public fut également privé de sa traduction d'Aristenète, qu'il avait accompagnée de notes, et dont l'édition, déjà fort avancée, fut interrompue par la mort de l'imprimeur, et abandonnée par l'auteur: enfin c'est à Morisot que l'on doit la publication de la relation de Madagascar, par Cauche (Voy. VII, 425); il la mit par écrit, et y ajouta la carte de cette île. Il a probablement eu part aussi à l'impression du recueil qui contient cette relation; plusieurs des pièces qui le composent sont traduites par Pierre Moreau, de Paray, en Charolois. F—T.

MORISSON (C. F. G.), l'un des membres de la Convention nationale qui se laissèrent le moins entraîner aux fureurs de 1793, exprima, dans cette assemblée, des opinions qui, toutes modérées qu'elles pussent alors paraître, font voir aujourd'hui à quel degré d'irritation étaient parvenus tous les esprits. D'abord avocat dans le Poitou, il devint administrateur du département de la Vendée, en 1790, puis député à l'assem-

blée législative, et enfin à la Convention nationale. Le 3 janvier 1792, après avoir payé son tribut au délire de ce temps-là par de violentes diatribes contre les frères du roi, il s'appuya vainement de puissantes considérations politiques pour empêcher le décret d'accusation contre ces princes. Dans le mois de novembre de la même année, lorsqu'il fut question du procès de Louis XVI, il se livra encore à des attaques très-vives contre le monarque; mais il finit par s'opposer de tout son pouvoir à ce qu'on le mît en jugement, se fondant sur ce que les lois avaient établi son inviolabilité. Il vota ensuite pour sa détention pendant la guerre, et sa déportation après la conclusion de la paix générale. La faction des Jacobins, qui avait applaudi à ses injures, se déchaîna contre ses conclusions. Morisson fut depuis accusé, par son collègue Garnier, de liaisons avec les royalistes. Cependant il resta assez paisible pendant la terreur, et fut même chargé de quelques missions qu'il remplit avec autant de sagesse qu'il était possible à une telle époque. Devenu membre du conseil des Cinq-cents, il fit adopter, en décembre 1796, un décret d'amnistie pour les royalistes de l'Ouest. En 1797, il fut nommé un des juges de la cour d'appel de Bourges; et il continua d'en remplir les fonctions, jusqu'en 1816, où il mourut honoré et regretté. M—D j.

MORITZ (CHARLES-PHILIPPE), écrivain allemand, naquit à Hameln, en 1757, de parents pauvres, qui ne pouvant lui procurer qu'un peu d'instruction qu'il reçut à Hanovre, l'envoyèrent en apprentissage chez un chapelier à Brunswick. Celui-ci ne lui trouvant pas de disposition pour sa profession, le renvoya chez lui.

Par bonheur pour le jeune Moritz, qui n'avait que quatorze ans, le commandant de Hanovre s'intéressa à son sort, et assigna une somme d'argent pour son éducation. Moritz profita quelque temps de ce bienfait; mais il ne tarda pas à donner le premier signe de ce caractère bizarre et fantasque qui a fait le malheur de sa vie. Par une conduite déréglée, il perdit la bienveillance de son bienfaiteur, et disparut de Hanovre, avec l'intention de s'engager dans une troupe de comédiens. Ce projet ne réussit pas; et il se fit recevoir à Erfurt parmi les étudiants pauvres, comme candidat de théologie. Trouvant ensuite ce bienfait à charge, il courut de nouveau après une troupe de comédiens; mais arrivé à Leipzig, il apprit qu'elle venait de se dissoudre. Alors il se dégoûta de la carrière théâtrale; et ne sachant que devenir, il erra en Saxe à l'aventure. Un hernhute charitable de Barby eut pitié de lui, et l'accueillit dans sa maison. Moritz n'y resta pas long-temps. Avec les secours que lui fournit la communauté des frères Moraves, il se rendit à Wittemberg pour achever ses études. Il parut d'abord plus constant que de coutume, et y demeura deux ans, pendant lesquels il se fit beaucoup d'amis parmi les professeurs et les étudiants. Cependant la bizarrerie de son caractère s'y manifesta également. Tantôt on le voyait appliqué outre-mesure aux études, tantôt il était plongé dans la débauche, tantôt encore il paraissait en proie à la plus sombre mélancolie. Ayant été invité par Basedow à le seconder dans la maison d'éducation que cet instituteur avait fondée à Dessau, Moritz s'y rendit; puis s'étant brouillé avec son chef, il partit pour solliciter,

à Potsdam, une place de pasteur. N'obtenant rien, et ne voyant plus de ressource, il prit la résolution de mourir de faim; mais il changea d'avis en obtenant une place d'instituteur à la maison d'orphelins à Potsdam. Sa nouvelle position le dégoûta bientôt comme les autres; il se plongea dans une profonde apathie, et erra comme un fou aux environs de la ville. Ses amis le tirèrent de cette mélancolie, en lui procurant une place d'instituteur à l'une des écoles de Berlin; et, peu de temps après, il eut dans la même ville, la place de *conrector*. Ses écrits commençaient à améliorer ses finances et à étendre sa réputation; et la franc-maçonnerie, dans laquelle il se fit recevoir, donna de l'aliment à son esprit. Néanmoins il retomba dans sa mélancolie. Pour se distraire, il fit un voyage en Angleterre. La relation qu'il en a donnée, respire le plus grand calme, et porterait à croire que l'âme de l'auteur a dû jouir toujours de la plus grande sérénité. Il visita l'intérieur de l'Angleterre à pied, malgré les désagréments que lui attira ce genre de voyage, et qu'il a racontés avec une simplicité qui ne manque pas de charme. Revenu en Prusse, il ressentit de nouveaux accès de mélancolie, tomba malade, se crut près de la mort, et eut avec ses amis des entretiens édifiants sur l'immortalité de l'âme. Toutefois il en revint; une place de professeur qu'il obtint, en 1784, au gymnase de Berlin, et le succès de ses cours de langue allemande, de belles-lettres et d'histoire, furent propres à dissiper ses chagrins; un nouveau voyage acheva de rétablir sa santé. Il parut délivré de son spleen, revint gaiement à Berlin, et y entreprit la ré-

daction de la gazette de Voss , d'après un plan idéal qu'il avait tracé. Mais on trouva ce projet trop sublime pour les besoins journaliers des lecteurs de gazettes ; Moritz lui-même le jugea trop difficile , et surtout trop assujétissant pour lui. Il abandonna l'entreprise , et se dirigea vers la Suisse ; mais , au lieu de recréer son ame dans le climat par des montagnes , il eut le malheur de devenir amoureux d'une femme mariée dont il n'avait rien à espérer. Cette fois son aliénation d'esprit fut presque complète. Il se crut un nouveau Werther , et en joua le rôle avec un grand talent d'imitation : un autre voyage le préserva probablement de la fin tragique de l'aimant de Charlotte. Ayant donné sa démission de professeur , en 1786 , il s'était rendu à Brunswick , et avait fait un traité avec Campe , qui s'engageait à lui avancer les frais d'un voyage en Italie , pour qu'il composât des ouvrages sur les antiquités et sur d'autres sujets. Un Italien avait dit à Moritz avec assurance : « Vous » voyagez dans ma patrie. » Le professeur allemand avait été tellement frappé de cette prédiction , que lorsqu'il la vit s'accomplir , il crut aux présages , et devint superstitieux. Il profita de son séjour en Italie , autant que le permettait son savoir , qui n'était pas très-profond en archéologie et en philologie : mais il avait du goût , de l'esprit ; il observait bien , et il décrivait encore mieux. Goethe et Angélique Kaufmann devinrent ses amis. Ceux qu'il avait à Berlin , l'aidèrent de leur bourse. Néanmoins , après deux ans de séjour , il fut réduit à une telle misère , qu'il parut à Weimar sous l'extérieur d'un mendiant. Goethe l'accueillit , et le mit à même de retourner à Ber-

lin sous des dehors décents. Il y obtint , à l'académie , la place de professeur des beaux - arts et d'archéologie , et se livra , comme auparavant , à une foule de travaux littéraires. Mais Campe , ne trouvant pas bon son premier échantillon qui était un essai sur l'imitation du beau , se brouilla avec lui ; et faisant allusion à l'un de ses ouvrages , il publia un mémoire polémique sous le titre de *Moritz , triste supplément à la Psychologie expérimentale* : Moritz fit une réplique à ce Mémoire ; mais dans la suite les deux auteurs se réconcilièrent. Se voyant dans une position plus avantageuse , Moritz épousa la fille d'un libraire ; mais son affection pour elle eut une fin presque aussi prompte que les autres sentiments qu'il avait éprouvés. Cependant à peine fut-il séparé de sa jeune femme , qu'il montra le plus grand empressement à la reprendre. En avril 1793 , il fit avec elle un voyage à Dresde ; mais étant tombé malade , il expira dans un état assez calme. Il a raconté lui-même les bizarreries de son caractère et les aventures de sa vie dans deux romans , *Antoine Reiser* , et *André Hartknopf* ; et ses amis y ont ajouté les traits qui manquaient. Les travaux de Moritz sur la langue allemande sont très-estimés ; et l'on peut dire de cet écrivain , qu'il joint le précepte à l'exemple : son style est pur , naturel , et d'une simplicité élégante. Son traité sur la prosodie est un modèle. Ses ouvrages sur les antiquités , manquent d'érudition ; mais on les lit avec plaisir , surtout celui qui traite des fêtes religieuses des anciens Romains , parce que l'auteur a su pénétrer , avec son imagination , dans l'esprit qui a , suivant lui , donné lieu à ces fêtes religieuses ; et la pureté

du style couvre la légèreté du fond. Ses voyages ont le même défaut et le même avantage. L'auteur a parcouru rapidement les contrées qu'il décrit ; mais sa narration intéresse par un style vif, concis, et toujours égal dans sa marche. Voici les titres de ses principaux ouvrages : I. *Entretiens avec mes élèves*, Berlin, 1779; *ibid.*, 1780. II. *Lettres sur la différence de l'accusatif et du datif, ou du me et du moi*, *ibid.*, 1780; 4^e. édit., 1798. III. *Supplément aux Lettres sur la différence etc.*, *ibid.*, 1780. IV. *Instruction pour l'accentuation anglaise*, *ibid.*, 1780. V. *Blunt ou le convive*, comédie en un acte, *ibid.*, 1781. VI. *Lettres sur le dialecte de la Marche*, *ibid.* VII. *Mémoires pour servir à la philosophie du cœur humain*, 3^e. édit., *ibid.*, 1791. VIII. *Opuscules sur la langue allemande*, *ibid.*, 1782, 1792. IX. *Grammaire allemande pour les dames*, en forme de lettres, *ibid.*, 1762, 1791, 1794. X. *Γροσιον αυτον*, ou *Magasin de la psychologie expérimentale*, 10 vol. in-8^o., 1783-1793. Pockels et Maimon ont rédigé une partie de cet ouvrage. XI. *Instruction pour écrire des lettres*, *ibid.*, 1783, 1795. XII. *Grammaire anglaise*, *ibid.*, 1783; 4^e. édit., 1796. XIII. *Voyages d'un Allemand en Angleterre*, *ibid.*, 1783, 1785. XIV. *De l'orthographe allemande*, *ibid.*, 1784. XV. *Idéal d'une gazette parfaite*, *ibid.*, 1784. XVI. *Antoine Reiser*, roman philosophique, 4 vol., *ibid.*, 1785-1790. Klischnig les a fait suivre d'un 5^e. volume; intitulé: *Souvenirs des dix dernières années de mon ami A. Reiser*, pour servir à la Biographie de Moritz, 1794. XVII. *Essai d'une prosodie allemande*, *ibid.*, 1786. XVIII. *Essai d'une petite logique*

pratique des enfants, *ibid.* XIX. *De l'imitation du beau dans les arts*, Brunswick, 1788. XX. *Sur un Mémoire de M. Campe*, des droits de l'écrivain et du libraire, Berlin, 1789. XXI. *Manuel mythologique*, avec fig.; *ibid.*, 1790. XXII. *Vie du pasteur André Hartknopf*, *ibid.* XXIII. *Fictions mythologiques des anciens*, avec 65 fig. d'après l'antique, 1791. XXIV. *Anthousa*, ou les *Antiquités de Rome* (1^{er}. vol.), contenant les usages sacrés des Romains, avec fig.; c'est la description des fêtes religieuses des Romains, dans l'ordre de leur calendrier, Berlin. 1791, 1797: Rambach a publié une suite en 2 vol. XXV. *Grammaire italienne*, 1790. XXVI. *Voyage d'un Allemand en Italie*, 3 vol., *ibid.*, 1792-1793. XXVII. *De la bonne expression en allemand*, *ibid.*, 1792. XXVIII. *Correspondant général allemand*, *ibid.*, 1793; 7^e. édit. augmentée par Heinsius, 1816. XXIX. *La Grande loge*, ou la *Franc-maçonnerie* avec l'équerre et le plomb, *ib.*, 1793; ce sont des discours prononcés dans les assemblées maçonniques. XXX. *Dictionnaire grammatical de la langue allemande*, tome 1^{er}., *ibid.*, 1793, in-8^o. Les 2 vol. suivants ont été rédigés par Sturtz et Stenzel. XXXI. *Préliminaires d'une théorie des ornements*, avec fig., *ibid.*, 1793. Moritz a traduit de l'anglais plusieurs ouvrages, entre autres, les principes de la psychologie, par Beattie, et les *Voyages de Walker en Flandre*, en Allemagne, en Italie et en France. Il a publié des poésies fugitives, des sermons, et même des abécédaires. Il a commencé un assez grand nombre d'ouvrages qui ont été achevés par d'autres; ou auxquels il n'a fourni que peu de morceaux. D—G.

MORLAND (SIR SAMUEL), baronnet, mécanicien anglais, fils de Thomas Morland, recteur à Sulhamstead dans le Berkshire, naquit vers 1625. Il passa une dizaine d'années à l'université de Cambridge, où les mathématiques furent sa principale étude. Pendant le règne de Cromwell, dont il se disait parent, il se voua d'abord à la carrière diplomatique; il fit partie, en 1653, de l'ambassade envoyée en Suède, par le Protecteur, pour proposer à la reine une alliance offensive et défensive. Il paraît qu'à son retour il fut admis dans les bureaux du secrétaire d'état Thurloe; et en 1655, il reçut une mission honorable pour le Piémont. Cromwell avait pris fort à cœur le sort des Vaudois de cette contrée (V. LEGER, XXIII, 568); et après avoir provoqué en Angleterre, par un exposé habile, rédigé de la main de Milton, une souscription, qui rapporta plus de 30 mille livres sterling, il ordonna un jour de jeûne et de prières en expiation des massacres du Piémont. Il voulut encore protéger les Vaudois plus efficacement: à cet effet, Morland fut envoyé auprès du duc de Savoie pour intercéder en leur faveur; et quand sa mission fut terminée, il se rendit à Genève, d'où il fit passer aux Vaudois les secours fournis par la générosité anglaise: il employa ce séjour à recueillir beaucoup de matériaux pour l'histoire des religieux qu'il était venu secourir, et en fit un corps d'ouvrage qu'il publia en 1658, après son retour en Angleterre, sous le titre d'*Histoire des églises évangeliques des Vallées du Piémont, avec l'histoire simple et fidèle du dernier massacre*, etc., un vol. in-fol., orné du portrait de l'auteur, et de mauvaises vignettes

qui, représentant toujours les Vaudois tourmentés par les catholiques, étaient bien faites pour exciter l'animosité du peuple contre ces derniers. Dans la dédicace à Cromwell, l'auteur se nomme le dernier des serviteurs de ce souverain; et il le représente comme ayant été choisi par la Providence pour réparer les iniquités des Stuarts, sur lesquels, dit-il, le doigt de Dieu s'est apesanti au milieu de leurs oppressions et de leurs folies: après la restauration, l'auteur jugea prudent, suivant les Mémoires de Hollis, de retirer cette dédicace des exemplaires dont il était encore le maître. Dans le livre IV de son Histoire des églises évangeliques, il rend un compte détaillé de sa mission, et insère toutes les pièces officielles qui y ont rapport. Le comité chargé par Cromwell de faire une enquête sur la mission de Morland, en parla d'une manière très-flatteuse. On ne sait si, dans les années suivantes, il eut quelque emploi; mais il est certain qu'il fut admis aux affaires les plus secrètes, ou du moins qu'il en reçut la confiance. Dans un manuscrit qu'il a laissé et qu'il n'avait rédigé, comme on peut bien penser, qu'après le retour de la famille royale, il raconte des faits importants dont il fut témoin, et qui prouvent que les trames odieuses qu'on a reprochées de nos jours à la police d'un despote, étaient pratiquées sous Cromwell. C'est ainsi que le fameux Thurloe, ministre de la police du temps, fit engager, par des agents secrets, le docteur Hewitt, à solliciter des commissions en blanc de Charles II, à Bruxelles; et lorsqu'elles furent arrivées, il fit saisir Hewitt comme coupable de haute trahison, et le fit mourir par l'opération cruelle du trépan. Non content d'avoir fait

périr un royaliste , Thurloe voulut faire tomber le roi même dans un piège , en attirant Charles II sur la côte d'Angleterre , comme étant appelé par de nombreux partisans. Morland raconte qu'il assista au conciliabule où ce complot fut forgé , et que dès-lors il prit en horreur le gouvernement de Cromwell , et résolut de travailler à la restauration du trône royal. On lit même , dans les Mémoires de Welwood , que Cromwell s'étant aperçu de la présence de Morland , quand le complot eut été résolu chez le secrétaire-d'état , tira son poignard pour le tuer , mais que Thurloe l'en empêcha , en lui représentant que Morland dormait profondément , vu qu'il avait été obligé de veiller deux nuits de suite. Morland ne parle point de cette circonstance ; mais il fait beaucoup valoir la résolution que lui inspira sa conscience , de se dévouer au service de son souverain légitime , en le prévenant de la trame odieuse ourdie contre lui. Pour n'être pas soupçonné de vues intéressées dans ce changement d'opinion , il se hâta d'ajouter , qu'alors ayant une grande maison , mille livres sterling de revenu , un équipage , une jeune et jolie femme , il n'avait sûrement plus rien à désirer , et que le devoir seul l'engageait aux démarches qu'il fit pour sauver Charles II , et l'aider à remonter sur son trône. Il se rendit donc à Breda , et fit ses révélations au roi : celui-ci les accueillit avec beaucoup de reconnaissance , et promit de grandes récompenses à Morland. En effet , après son rétablissement , il le créa Baronnet , gentilhomme de la chambre privée , le nomma maître des mécaniques du roi , et lui assigna une pension de 500 livres sterling. Il paraît que Morland avait

attendu davantage : il attribue , dans son manuscrit , à des préventions du chancelier Hyde , la parcimonie avec laquelle on avait reconnu ses services. Il est vrai que ses titres n'étaient qu'honorifiques , et que l'état de ses affaires le força de vendre sa pension. Dégouté alors du service des grands , il revint aux sciences , et se livra aux mathématiques et à la mécanique avec beaucoup de zèle. Il fit des essais dispendieux d'hydrostatique et d'hydraulique , dont quelques-uns plurent beaucoup au roi , entre autres celui d'élever les eaux depuis la Tamise , jusqu'à la plus haute corniche du château de Windsor , et même , à ce qu'assure Morland , jusqu'à 80 pieds au-dessus de cette corniche. Charles II crut faire plaisir au roi de France , en lui envoyant un ingénieur aussi habile. Morland eut l'honneur d'expliquer ses inventions à Louis XIV , à Saint-Germain ; mais ce fut tout le fruit qu'il retira de ce voyage , qui lui coûta beaucoup. Avant de se rendre en France , il avait publié plusieurs ouvrages. I. *Description et emploi de deux machines d'arithmétique* , 1662 , livre devenu très-rare. (V. GERSTEN.) II. *Méthode du comte de Pagan , de tracer toute sorte de fortifications , réduite à la mesure anglaise* , Londres , 1672. III. *Description de la Tuba stentorphonica ou porte-voix* , Londres , 1671 , in-fol. Les expériences faites , en présence de Charles II et du prince Rupert , et détaillées dans cet ouvrage , font voir que Morland inventa le porte-voix en Angleterre , pendant que le P. Kircher l'exécutait aussi en Italie. Ce traité a été inséré par extrait dans les *Transactions philosophiques* , n°. 79 , pag. 3056 , et traduit en français , dans le *Recueil*

des mémoires et conférences sur les arts et les sciences, pour 1670, par Denis, et dans le *Journal des savants*; le P. Maignan a aussi écrit un *Traité sur la Trompette parlante* du chevalier Morland. IV. La *Théorie de l'intérêt, simple et composé*, Londres, 1679, in-8°. V. A Paris, Morland prit la résolution d'expliquer aux Français ses principales découvertes. Il paraît avoir refait plusieurs fois son travail. La copie que l'on a trouvée récemment, en Angleterre, a quelque importance par la mention qui y est faite des pompes à feu et de l'usage de la vapeur; invention dont la priorité a été fréquemment discutée, et qui pourrait bien appartenir à Morland. Ce manuscrit de peu d'étendue, et intitulé, *Élévation des eaux par toute sorte de machines, réduite à la mesure, au poids et à la balance*, présentée à S. M. T. C., Paris, 1683, est terminé par les *Principes de la nouvelle force du feu, inventée par le chevalier Morland, l'an 1682*, et présentée à S. M. T. C., 1683. On dirait que l'auteur, en indiquant avec tant de précision la date de sa découverte, a voulu prévenir les contestations qui pourraient s'élever. Cependant on a disputé long-temps à cet égard, en Angleterre, sans connaître l'ouvrage français de Morland. Il y parle, ainsi qu'il suit, de l'emploi de la vapeur : « L'eau étant évaporée par la force du feu, ces vapeurs demandent incontinent un plus grand espace (environ 2 mille fois) que l'eau n'occupait auparavant, et, plutôt que d'être toujours emprisonnées, feraient crever une pièce de canon. Mais étant bien gouvernées selon les règles de la statique et par science réduite à la mesure, au poids et à la balance, alors

elles portent paisiblement leurs fardeaux (comme de bons chevaux), et ainsi servent-elles d'un grand usage au genre humain, particulièrement pour l'élévation des eaux. » Ce passage est beaucoup plus clair que celui qu'on trouve sur la vapeur, dans le *Century of inventions*, du marquis de Worcester, publié en 1663, et qu'on regarde comme la première indication de la découverte des machines à vapeur. Le capitaine Savary, qui, le premier, obtint en Angleterre un brevet pour ces machines, en 1699, a pu connaître l'idée de Morland. Ce fut la même année qu'Aumontons en présenta le premier projet à l'académie des sciences, à Paris. Cependant il est assez singulier que la copie du *Traité de l'Élévation des eaux*, que conserve la bibliothèque du roi, à Paris, et qui paraît être la même que Morland avait présentée à Louis XIV, à en juger par le soin avec lequel elle a été transcrite et reliée aux armes du roi, ne contienne rien sur l'emploi de la vapeur. Quoique cet écrit porte la date de 1684, et qu'il soit par conséquent postérieur à la copie que l'on conserve en Angleterre, il ne renferme que les deux premiers chapitres de l'ouvrage publié l'année suivante, à Paris, sous le titre de : *Élévation des eaux par toute sorte de machines, réduite à la mesure, au poids, à la balance, par le moyen d'un nouveau piston et corps de pompe, et d'un nouveau mouvement cyclo-elliptique, en rejetant l'usage de toute sorte de manivelles ordinaires, avec huit problèmes de mécanique, proposés aux plus habiles et aux plus savants du siècle*, Paris, 1685, chez Michallet, in-4°. L'auteur ne s'y explique pas clairement sur l'usage de la vapeur; mais il y fait allusion, dans un pas-

sage de la préface, où il annonce que, par l'invention de son nouveau mécanisme, on pourra faire monter les eaux jusqu'aux plus hautes montagnes, « à raison de tant de muës par heure, ou tant de pouces, selon la force mouvante donnée (soit des rivières ou du vent, soit des chevaux ou des hommes, soit enfin du feu ordinaire, ou de celui de la poudre à canon). Ce Traité, accompagné de trente-cinq planches, renferme d'ailleurs bien des niaiseries, et n'est pas exempt d'une teinte de charlatanisme. Il est dédié au roi de France. L'auteur annonce, dans la préface, qu'après s'être appliqué pendant trente ans aux mécaniques, il avait mûrement examiné la mauvaise et vaine multiplicité des parties inutiles, les grands frottements et autres grossiers défauts de la plupart des mécaniques qui sont en usage par toute l'Europe. Il a enfin eu le bonheur d'éviter ces défauts, dans le moyen qu'il a trouvé d'élever les eaux. Morland avait d'abord épousé la fille d'un gentilhomme français; c'était probablement cette jeune et jolie femme qu'il comptait, sous Cromwell, parmi ses avantages. Mais un second ou troisième mariage qu'il contracta en Angleterre, fut loin de lui donner la même satisfaction. Sa femme dissipa son bien, et fut convaincue d'adultère, et répudiée, en 1688, par l'infortuné mari, qui dès-lors tourna ses pensées vers la dévotion. Il adressa à l'archevêque Tenison, une espèce de mémoire sur sa vie, où il avoue qu'il a été mauvais fils, et que Dieu, pour le punir, lui a donné un enfant privé de toute affection filiale. Pauvre et aveugle, il déshérita ce fils unique, publia un Recueil de méditations pieuses, sous le titre du *Cri de la conscience*, où il ne peut s'em-

pêcher pourtant de revenir encore à son sujet favori, la mécanique; et il mourut dans un triste isolement, en 1697. La même année, parut encore un ouvrage de lui, sous le titre de : *Hydrostatique, ou Instructions concernant les travaux hydrauliques*. Quelque temps avant sa mort, il avait pratiqué auprès de sa demeure un puits et une pompe à l'usage du public; avec cette inscription, qui fait connaître la tournure de son esprit : » Puits desir Samuel Morland, qui en accorde le libre usage à tout le monde, espérant qu'aucun de ceux qui viendront après lui, ne risquera d'encourir la disgrâce divine, en refusant un verre d'eau fraîche (fourni aux frais d'un autre et non aux leurs) au voisin, à l'étranger, au passant ou au pauvre mendiant altéré. » C'est d'après son mémoire manuscrit et d'autres papiers qui le concernent, et qui sont déposés à la bibliothèque de Lambeth, que le *General biographical dictionary* a donné une notice étendue sur cet ingénieur, qui eut dans son temps une certaine réputation pour la construction des instruments de physique. Musschenbroeck dit que les baromètres de Morland étaient les plus exacts qu'il eût jamais vus, pour indiquer les moindres changements dans la pesanteur de l'air. Lord North (mort en 1685) adressa aussi une brochure au chevalier Morland, à l'occasion de son baromètre; et il est reconnu que ce n'est que depuis les perfectionnements introduits par ce dernier, que cet instrument est devenu, au moins en Angleterre, une espèce de meuble usuel : jusqu'alors il était relégué dans les cabinets de physique. On peut voir la description de quelques autres machines de l'invention de Morland, dans le curieux article que lui a consacré Chal-

mers, *Biogr. dictionary*, tome 22. pag. 413-423. D—G.

MORLAND (GEORGE), peintre anglais, né en 1764, ne reçut d'autres leçons dans son art, que celles de son père, peintre médiocre, qui, voyant que son fils le surpassait en talent, négligea de faire cultiver ses heureuses dispositions, pour l'employer aux travaux de commande qui le faisaient vivre. Ainsi le jeune Morland ne reçut aucune éducation; et, si dans la suite il devint un peintre distingué, il le dut uniquement à son talent inné et en quelque sorte d'instinct; car il ne fit jamais la moindre étude : loin de là, il mena toujours une vie tellement irrégulière et intempérante, qu'il finit par s'abrutir complètement. Se livrant à la boisson, il passa ses jours dans la compagnie des gens de la dernière classe, et vécut dans la plus dégoûtante misère. On dit qu'on le trouva un jour occupé d'un très-beau tableau au milieu d'une chambre, où l'on voyait d'un côté le cercueil de son enfant mort depuis trois semaines, et que probablement il n'avait pas le moyen de faire enterrer; de l'autre, un âne auprès de sa crèche; ailleurs, un porc dévorant sa nourriture dans un plat cassé; enfin, le peintre ayant une bouteille de mauvaise eau-de-vie pendue au chevalet. Il ne peignait ordinairement que la basse nature, en sorte qu'il n'avait qu'à regarder autour de lui pour trouver des sujets : aussi rendait-il cette nature avec un art et une vérité surprenante. Il distribuait avec une grande habileté les jours et les ombres, dessinait correctement, n'exagérait aucun effet, achevait parfaitement ses tableaux, et montrait partout un naturel admirable. Il avait d'abord peint des paysages, dans les-

quelles il représentait le chêne anglais avec plus de fidélité qu'aucun peintre ne l'avait fait avant lui; dans la suite, il préféra pour ses sujets les animaux domestiques. On regarde comme son chef-d'œuvre, un extérieur d'étable, qu'il exposa en 1791, à l'académie royale. Dans les dernières années de sa vie, il fut presque constamment ivre, et tomba, malgré son talent, dans le mépris général. Ayant été arrêté pour une petite dette, il but une quantité d'eau-de-vie si copieuse, qu'il en mourut quelques jours après, le 29 octobre 1804, presque en même temps que sa femme, qui avait partagé son dérèglement. D—G.

MORLIÈRE (ADRIEN DE LA), chanoine de l'église d'Amiens, était né à Chauny : aussi n'a-t-il point de place dans l'*Histoire littéraire d'Amiens* du P. Daire. Ménage, dans son *Histoire de Sablé* (page 130), l'appelle un généalogiste sûr. On a de lui : I. *Recueil de plusieurs nobles et illustres maisons du diocèse d'Amiens et des environs*, 1630, in-4°. réimprimé à la fin de la 4^e. édition de l'ouvrage suivant : II. *Antiquités et choses les plus remarquables de la ville d'Amiens*, 1621, in-4°. réimprimé sous le titre de *Bref état des antiquités d'Amiens*, 1622, in-4°. ; la 3^e. édition, 1627, in-4°. , et la 4^e. , 1642, in-folio, portent le titre d'*Antiquités*, etc. Lenglet-Dufresnoy dit que l'ouvrage de la Morlière est mal écrit; mais il ajoute qu'il est utile et nécessaire. A. B—T.

MORLIÈRE (CHARLES-JACQUES-LOUIS-AUGUSTE ROCHETTE, DE LA), né à Grenoble, en 1701, avait été mousquetaire; mais on ignore à quel titre il était chevalier de l'ordre du Christ, en Portugal. Ce singulier personnage, grand hableur, acquit

une sorte de célébrité, moins par le mérite et le nombre de ses ouvrages, que par la dictature qu'il s'était arrogée au Théâtre-Français. Avant lui, un certain comte de Fontenai, vers l'an 1720, avait présidé cette espèce de tribunal dramatique : mais juste et modéré dans ses critiques, il s'était réellement attiré la considération des auteurs; et son suffrage, réglant celui du public, décidait souvent du sort des pièces. Le chevalier de la Morlière marcha d'abord sur les traces de cet aristarque, qu'il perdit bientôt de vue. Il ne se borna plus à prononcer ses arrêts dans les cafés; il établit son camp au milieu du parterre. Là, entouré de jeunes gens dont il était l'oracle, à un signal convenu, il faisait porter aux nues, ou siffler impitoyablement toutes les nouveautés. Les acteurs, les danseurs, les débutants, étaient également soumis à ses jugements sans appel. Aussi on le craignait, on le ménageait, on le recherchait. A son tour, il ambitionna le titre de littérateur. Son petit roman licencieux d'*Angola* eut d'abord plus de succès qu'il n'en méritait. On l'attribua à Crébillon le fils, dont l'auteur avait assez bien imité, en effet, l'esprit, le style et le ton, surtout dans l'avant-propos; et véritablement la Morlière ne se montra jamais capable d'avoir pu l'écrire. Le genre sombre paraissait lui convenir davantage; et il aurait peut-être réussi en s'y livrant exclusivement. Du reste, malgré quelques situations intéressantes, rien de plus lourd et de plus ennuyeux que les contes et les romans de la Morlière. Ses essais dramatiques sur les Théâtres Français et Italien, furent encore plus mal accueillis. Enfin il eut la maladresse d'oser entrer en lice contre Fréron.

Dès-lors son crédit baissa, et alla toujours en déclinant. Accusé par la voix publique de vendre ses suffrages et ses censures, et d'être plus audacieux que brave; soupçonné d'avoir des relations secrètes avec la police, il fut abandonné, accablé sous le poids des épigrammes et du mépris universel, et vécut depuis tellement oublié, qu'aucun journal ne daigna parler de sa mort, arrivée à Paris; au commencement de février 1785. Tombé dans la misère, cet homme dont l'âme était aussi dure que le tempérament, succomba au chagrin d'avoir vu périr une jeune personne dont il avait fait sa gouvernante et qui seule ne l'avait pas abandonné. S'il faut en croire les mémoires de Bachaumont, la Morlière était absolument décrié par son immoralité, et même par ses escroqueries, qu'il exerçait principalement sur des sujets du sexe qu'il formait pour le théâtre. Sur la demande de sa famille il avait été renfermé à Saint-Lazare : il y passa quelques mois sans être corrigé. La Morlière était d'ailleurs fort instruit; il possédait bien l'histoire et l'art dramatique : mais, à l'exception d'*Angola*, il n'a composé que des ouvrages médiocres; en voici la liste : I. *Le chevalier de R... anecdotes du juge de Tournay*, 1745, in-12. II. *Angola, histoire indienne*, 1746, in-12. III. *Milord Stanley ou le Criminel vertueux*, Cadix (Paris), 1747, 3 parties, in-12. IV. *Les Lauriers ecclésiastiques*, 1748, in-12; ouvrage obscène. V. *Mirza Nadir, où se trouve l'histoire des dernières expéditions de Thamas Koulikan*, 1749, 4 vol. in-12. VI. Des pièces de théâtre, savoir le *Gouverneur*, comédie en 3 actes et en prose, jouée en 1751, sur le Théâtre-Italien, imprimée en 1752;

la *Créole*, comédie en un acte et en prose, jouée une seule fois au Théâtre-Français, en 1754, et non imprimée; l'*Amant déguisé*, comédie en deux actes et en prose, jouée en 1758, une seule fois, et non imprimée. VII. *Très-humbles remontrances à la cohue au sujet de la tragédie de Denys le Tyran* (1749), in-12. VIII. *Réflexions sur la tragédie d'Oreste, où se trouve placé naturellement l'essai d'un parallèle de cette pièce avec l'Électre de M. de C.* (Crébillon), in-12, de 48 pages. IX. *Lettre d'un sage à un homme respectable et dont il a besoin, sur la musique italienne et française*, Paris, 1754. X. *Lettre de Racine à M. M...* (Marmontel), et *Réponse de ce dernier sur la tragédie des Héraclides*, 1752. XI. *Observations sur la tragédie du duc de Foix, de M. de Voltaire*, 1752, in-12. XII. *Analyse de la tragédie de l'Orphelin de la Chine*, 1755, in-12, de 43 pag. XIII. *Le Contre-poison des feuilles, ou Lettres sur Fréron*, 1754, in-12. C'est probablement cet ouvrage qui a été reproduit sous le titre de : *Anti-feuilles, ou Lettres à M^{me}. de ** sur quelques jugements portés dans l'Année littéraire de Fréron*, 1754, in-12. XIV. *Le Fatalisme, ou collection d'anecdotes, pour prouver l'influence du sort sur l'histoire du cœur humain*, 1769, 2 vol. in-12; dédié à la Du Barry, dont aucun homme de lettres, avant La Morlière, n'avait encensé les vertus et les talents. L'auteur dut à sa dédicace le prompt débit de son ouvrage, et l'honneur de souper avec cette fameuse courtisane. XV. *Le royalisme ou les mémoires de Du Barry de Saint-Aunet, et de Constance de Cezelli sa femme,*

anecdote historique sous Henri IV, 1770, in-8°. En 1763, il travaillait à une suite de l'histoire du théâtre, depuis 1720. A-T et A. B-T.

MORLINO (JÉRÔME), jurisculte napolitain, florissait dans le seizième siècle. Peu scrupuleux sur ce qui pouvait blesser la gravité de sa profession, il s'essaya dans le genre, mais non à la manière de Boccace, et donna ses contes en latin, persuadé que de licencieux détails, exprimés dans cette langue, choqueraient moins que s'il les revêtait de l'idiome vulgaire. En effet, l'extrême négligence de son style, et l'indifférence qu'il met à jeter quelque agrément sur les gravelures dans lesquelles se complait sa plume, ne permettent pas de le ranger parmi les écrivains qui dédaignaient l'italien comme un langage encore trop grossier. Les prêtres, les moines, les nonnes et les chances de l'hymen, sujets épuisés par tous les conteurs, sont aussi ceux auxquels Morlino revient le plus souvent. Son recueil ordurier parut avec privilège de l'empereur et du pape, sous ce titre : *Novellæ* (80), *fabulæ* 20 et *comædia*, Naples, chez Pasquet de Sallo, 4 avril 1520, en trois parties, in-4°. Le titre aurait pu énoncer 81 Nouvelles au lieu de 80; la 72^e, reproduite dans le volume sous une forme différente, offre en effet deux morceaux distincts. Le commun des lecteurs fut révolté du cynisme de Morlino. Il n'y eut bientôt qu'un cri sur le scandale de cette publication; les *Nouvelles* furent défendues, condamnées et livrées au feu : les exemplaires du livre proscrit devinrent excessivement rares; encore fut-il difficile d'en rencontrer de complets parmi ceux qui avaient échappé à la condamnation canonique, mais que n'a-

vait pas épargnés dans leur intégrité le zèle de leurs possesseurs. Morlino ne s'émut point de cet orage : il ne fit attention qu'à une critique amère dirigée contre son livre ; et il y répondit par cette épigramme du plus mauvais goût :

Quid modò, quidam aiet, cùm librum hunc viderit
auctum,
Invidiâ ac rabie garriet ille magis ?
Verbera pro verbis, pro linguâ ligua morebit,
Et funis finis gulturis ejus erit.

Dans une nouvelle édition de ses contes, qu'il se proposait de donner, il consacra toute sa préface à se justifier des solécismes qu'on lui avait reprochés. Cette seconde édition devait être augmentée de neuf nouvelles, dédiées, on ne sait trop pourquoi, aux neuf chastes sœurs. Cependant le comte Borromeo, qui possédait le manuscrit autographe, a inséré dans ses *Notizie de novellieri italiani*, deux de ces Nouvelles inédites, où Morlino a évité l'indécence, mais pour tomber dans la platitude. Quant aux contes imprimés, Straparole en a transporté seize dans ses *Notte piacevoli*, où La Fontaine a daigné faire quelques emprunts, et où il a puisé, entre autres, le conte du *Cuvier*. Les fables de Morlino sont d'une insipidité extrême. Sa comédie, écrite en vers, n'est qu'une de ces insignifiantes imitations des pièces latines auxquelles se bornait le théâtre italien. L'ouvrage de Morlino, devenant presque introuvable, a été payé jusqu'à 48 livres sterling, et 1121 francs par les amateurs (Voy. le *Manuel du libraire*, II. 527). Cette considération engagea Caron à le faire réimprimer, en 1799, in-8°, à cinquante-cinq exemplaires ; il y conserva religieusement les nombreuses déféctuosités de l'édition originale, et n'y ajouta qu'une notice

sur l'auteur. Une traduction de ces contes, en 2 vol. in-8°, le texte en regard, par E. T. Simon, ancien bibliothécaire du Tribunal, a été annoncée en 1820 : quand elle aura paru, ce livre sera aussi commun qu'il mérite peu de l'être. F—T.

MORNAC (ANTOINE), célèbre juriconsulte, né près de Tours, député au parlement de Paris, en 1580. Il demeura pendant trente-quatre ans attaché au barreau, et y recueillit d'honorables suffrages, parmi lesquels il compta celui du chancelier de Sillery. Son opposition aux Ligueurs lui attira quelques persécutions ; il quitta Paris, en 1591, pour se réunir à la majorité fidèle du parlement, retirée à Tours, et ne reentra dans la capitale qu'après le rétablissement de ce corps par Henri IV. Il cultiva les muses latines au milieu des dissensions civiles qui affligeaient la France, et fit même de ces troubles le sujet d'un poème héroïque en 9 livres. Ses *Feriæ forenses, et Elogia illustrium togatorum Gallie ab anno 1500*, Paris, 1619, in-8°, sont un cadre assez insignifiant, où il passe en revue les gens de robe les plus distingués parmi ses contemporains. On a reproché à son style de la sécheresse et un ton ampoulé. Mort à la fin de juin 1620, il n'eut pas le temps d'achever son grand ouvrage sur le droit romain mis en rapport avec l'ancien droit français ; une partie de ce travail avait été publiée, de 1616 à 1619, sous le titre d'*Observationes in xxiv priores libros Digestorum et in iv priores libros Codicis*. François Pinson, avocat, rassembla les notes rédigées par Mornac pour faire suite à ces premières observations, et les fonda dans une édition générale des œuvres de ce juriconsulte, Paris, 1654-1660 ;

1721-24, 4 vol. in-folio. De courtes notes de l'éditeur indiquent les changements survenus depuis Mornac dans la jurisprudence. Un autre ouvrage considérable de Mornac, qui termine cette édition, est son Recueil d'arrêts (au nombre de plus de douze cents), depuis 1588 jusqu'en 1620 : c'est proprement le Journal des audiences de cette époque. On a imprimé à part un opuscule de Mornac, de 24 pages, *De Falsâ regni Yvetoti narratione ex majoribus commentariis fragmentum*, 1615, in-8°. Une dissertation presque aussi courte de Vertot, sur cette fabuleuse tradition de l'existence d'un royaume d'Yvetot, a fait oublier l'extrait critico-historique de Mornac. F—T.

MORNAY (PHILIPPE DE), seigneur du Plessis-Marly, et connu, de son temps, sous ce dernier nom, naquit à Buhi, dans le Vexin-Français, en 1549. Sa famille, originaire du Berri, était alliée aux plus illustres du royaume, et même à la maison de Bourbon. Philippe, ayant plusieurs frères aînés, fut destiné, dès le berceau, à l'état ecclésiastique. Ses parents espéraient lui procurer les bénéfices d'un oncle paternel, et le pousser aux dignités de l'Église, par le moyen de Philippe du Bec, frère de sa mère, évêque de Nantes, et depuis archevêque de Reims. Ces espérances furent trompées; mais ce qui éloigna le plus Mornay de l'état ecclésiastique, et même de la religion catholique, ce furent les principes que lui inculqua de bonne heure sa mère, qui professait en secret les nouvelles doctrines; principes que développèrent dans l'enfant les instituteurs que sa mère avait chargés de son éducation et choisis soigneusement. La mort de Jacques de Mornay (1560), père de Philippe, et zé-

lé catholique, laissa de bonne heure à son fils la liberté d'embrasser ouvertement le calvinisme. Il s'adonna, jeune encore, aux études théologiques; c'était la nourriture convenable à son esprit grave et solide, qui ne lui permettait de prendre pour distractions que des sujets qui eussent été pour d'autres une occupation sérieuse. Amené à Paris, il y étudia sous les maîtres les plus célèbres. Mornay, à peine âgé de dix-huit ans, alla en Suisse, en Allemagne, où il prit des leçons de jurisprudence; et de là en Italie, à Venise et à Gènes : il voulut même passer en Orient; mais la guerre des Turcs avec les Vénitiens l'en détourna. Il revint en Allemagne, parcourut la Hongrie, la Bohême, l'Autriche; il s'arrêta quelque temps dans les Pays-Bas. Ces voyages, qui l'occupèrent pendant plusieurs années, lui furent d'une grande utilité : outre qu'il se perfectionna dans les sciences, en parcourant chacun des pays où elles étaient cultivées avec le plus de succès, la connaissance qu'il acquit des intérêts politiques de presque toutes les nations de l'Europe, lui donna une grande supériorité dans les affaires. Ce fut pendant son séjour en Belgique, qu'il débuta dans la carrière littéraire et politique, par deux écrits adressés aux Flamands, qu'il exhortait à se délier des Espagnols. Ces deux morceaux le firent connaître avantageusement. Peu après il rentra en France, et présenta le fruit des observations qu'il avait faites en Flandre, dans un Mémoire que l'amiral de Coligni remit au roi (1);

(1) C'est par erreur qu'on attribua ce Mémoire à l'amiral de Coligni, parce qu'il fut trouvé dans ses papiers. De Thou l'a inséré dans son Histoire, tome VI, in 40.

l'auteur y prouvait qu'il était juste et utile de faire la guerre à l'Espagne. La Saint-Barthélemi suivit de près ; et ce ne fut pas sans une peine extrême que Mornay put échapper à la mort, après être resté plusieurs jours caché à Paris. Il se sauva de là chez ses parents, et bientôt en Angleterre. L'année suivante, il revint en France, lorsque les Huguenots, qu'on devait croire abattus, montrèrent quelle était encore leur force. Un frère du roi s'était joint à eux. Cette ligue n'eut pas de succès ; et quoique, par une adresse étonnante, Mornay eût fait croire qu'il était attaché à la cour, il trouva plus prudent de se retirer, et demeura sur la frontière jusqu'en 1575. Il connut à cette époque Charlotte Arbaloste, veuve de Jean de Pas de Feuquières, avec laquelle il conclut son mariage. Duplessis se joignit aux Huguenots, qui avaient repris les armes : dans une petite expédition en Champagne, par une imprudence chevaleresque, il fut blessé et pris ; mais n'ayant pas été reconnu, il fut délivré peu de jours après, moyennant une rançon fournie par sa future épouse. C'est alors qu'il se maria. Dans la même année, il fut appelé au service du roi de Navarre, depuis Henri IV. Ce prince, sur le bien qu'il en avait entendu dire à tous ceux qui l'entouraient, quelle que fût leur religion, l'admit dans son conseil, et l'honora bientôt d'une confiance qui fut entière pendant bien des années. Il lui remit l'administration de ses finances, et l'employa surtout dans un grand nombre de négociations. Une d'elles mérita d'être remarquée : il s'agissait de savoir si le roi de Navarre devait accepter l'offre d'un ancien envoyé de France dans le Levant, qui pro-

mettait de faire venir au secours des protestants une armée turque ; par la Méditerranée. Mornay, et La Noue qui lui avait été donné pour collègue, furent d'avis de rejeter cette dangereuse proposition, dont on ne parla plus. Peu après, Mornay fut envoyé auprès de la reine Elisabeth. Il allait demander l'assistance de cette princesse pour le roi de Navarre. C'est à cette occasion que Henri donna pour toute instruction à son ambassadeur un blanc signé ; et ce ne fut pas la seule fois qu'il lui témoigna une si flatteuse confiance. Duplessis avait été d'abord attaché au duc d'Anjou, frère de Henri III, en qualité de gentilhomme de sa chambre ; ce prince voulut encore se servir de lui, lorsqu'il fut appelé par les catholiques de Flandre, pour se mettre à leur tête contre l'Espagne. Le crédit de Mornay dans ce pays, et surtout auprès du prince d'Orange, était fort étendu ; et tout en surveillant les intérêts du roi de Navarre dans les Pays-Bas, il fut d'une grande utilité au duc d'Anjou. Les affaires de ces deux princes l'obligèrent à plusieurs voyages ; et même il devait se rendre à la diète d'Augsbourg (1579), lorsque cette mission fut révoquée : elle n'était au fond, de la part du duc d'Anjou, qu'une manière honorable d'éloigner Mornay, dont la présence le gênait, et qui revint en France, auprès de son maître. Au bout de quelques années, il lui fut plus nécessaire que jamais. La Ligue, formée en 1576, éclata en 1584 : le roi de Navarre, devenu présomptif héritier de la couronne, était le seul objet de ce formidable complot des Guises. Tout le parti protestant était en mouvement ; et Duplessis, qui toute sa vie en fut un des principaux chefs, devait le diriger. Après

avoir conseillé à Henri d'offrir au roi de France toutes les sûretés possibles, pour garantie de son desir de la paix, lorsqu'il vit la guerre inévitable, il n'engagea point son maître à la retarder par des moyens qui pouvaient lui nuire plus tard; il lui fit sentir, au contraire, l'utilité de la commencer, puisque des circonstances impérieuses le forceraient, dans tous les cas, d'en venir à cette extrémité. Alors Mornay, déjà chargé des finances de la Navarre, créé depuis surintendant général de la même couronne, après avoir refusé la charge de chancelier, se vit obligé de supporter presque tout le fardeau de la nouvelle guerre. On ne voulait s'en rapporter qu'à son expérience et à ses promesses : il dressait les plans et les instructions, ménageait à son prince des partisans audedans et au-dehors, par des négociations habiles, et par de nombreux mémoires répandus de tous côtés avec profusion. Il n'était pas étranger pour cela, aux actes mêmes de la guerre; en sorte qu'on le voyait se multipliant lui-même, servir à la fois, son roi de son bras, de ses conseils et de sa plume exercée. Il en fut ainsi, pendant tout le temps qu'Henri combattit ou ses ennemis ou ses sujets. Mornay, fidèle à tous ses devoirs, était sévère pour lui, mais aussi pour les autres : il était, dans sa religion, un de ceux que les désordres reprochés aux catholiques avaient de bonne foi contribué à éloigner de l'église romaine. La conduite du roi de Navarre blessait ses principes; et comme il sentait qu'elle pouvait aussi nuire à la réputation et aux intérêts du prince, il l'en avertit plus d'une fois. Cette franchise inspira souvent à son maître de l'éloignement pour un serviteur trop

clairvoyant : mais Henri rendait bientôt justice à la vertu et à la fidélité de son ministre. Pendant qu'Henri III tenait les états de Blois, les huguenots étaient assemblés à la Rochelle : quand on y apprit le meurtre des Guises, Mornay donna le conseil au roi de Navarre, de marcher vers la cour, et de s'emparer de quelques places importantes dans l'Anjou et la Touraine, au lieu de rester dans le midi; ajoutant que de cette manière il obligerait de s'unir à lui le roi de France, qui ne pourrait appeler le duc de Maïenne, dont il venait de faire mourir les frères. Ce qu'avait prévu Mornay, arriva : la cour fit des propositions de paix. Elle en chargea le frère aîné de Duplessis, qui vint sous prétexte de voir son frère. On s'accorda bientôt. Une des clauses du traité fut que Saumur serait donné pour place de sûreté au roi de Navarre, à condition que Mornay en aurait le gouvernement. Les deux rois se réunirent. Henri III, charmé de la noble confiance de son nouvel allié, qui se rendit auprès de lui sans prendre aucune des précautions que lui dictaient la prudence et ses ministres, s'attacha pour toujours à ce prince généreux. Mornay, que son service retenait à Saumur, averti par son maître de l'heureux résultat de cette démarche, lui répondit : « Sire, vous « avez fait ce que vous deviez, et » ce que nul ne vous devait conseiller. » A l'époque de l'assassinat d'Henri III, Duplessis, toujours à Saumur, assura le pays à son maître. La mission délicate dont il s'acquitta dans la même année (1589) avec succès, lui mérita encore de grands éloges : il s'empara de la personne du cardinal de Bourbon, oncle d'Henri IV, que les li-

gueurs avaient déclaré roi. Après avoir laissé son prisonnier en sûre garde, Mornay rejoignit Henri, et prit part à la bataille d'Ivry. Le roi le nomma bientôt conseiller-d'état. Lors du siège de Paris, Duplessis, consultant plutôt l'intérêt de son maître que l'humanité, s'opposait à la levée du siège : il savait, par ses intelligences particulières, que la ville pouvait être prise facilement. Mais la générosité, et peut-être une saine politique, dictèrent la conduite du roi. Maïenne, auprès duquel le ministre fut envoyé, pour négocier la paix, en 1592, déclara quelles étaient ses conditions ; mais il exigeait le secret. Mornay, dérogeant pour la première fois à sa délicate probité, crut nuire beaucoup au chef de la Ligue en divulguant ces conditions, dont la plupart étaient dans l'intérêt de Maïenne : mais il y en avait d'autres aussi très-favorables aux seigneurs et au peuple ; et l'infidélité de Mornay tourna contre lui-même et contre le roi. Séparé d'Henri IV, qui s'exposait à Aumale, où il fut blessé, Duplessis écrivit à ce prince : « Si-
 » re, vous avez assez fait Alexan-
 » dre ; il est temps que vous soyez
 » Auguste. C'est à nous de mourir
 » pour votre Majesté. Vous est gloi-
 » re à vous, Sire, de vivre pour
 » nous, et j'ose vous dire que ce
 » vous est devoir. » Mornay ne négligea pas les intérêts de son parti auprès d'Henri IV. Il usa de tout son crédit pour faire rendre aux huguenots les privilèges qu'on leur avait enlevés, et pour leur en obtenir encore d'autres dont ils n'avaient jamais joui. Le roi, protestant lui-même, il est vrai, mais obligé de ménager les catholiques, ne put refuser ce que réclamait la justice : il alla même plus loin ; car la cour de

Rome continuant ses intrigues et ses menaces, il voulait peut-être lui montrer ce qu'il pouvait faire, si elle le poussait à bout. Cependant dès cette époque, il s'était engagé à rentrer dans le sein de l'Eglise. Trois années se passèrent, pendant lesquelles Henri IV, combattant toujours pour ses droits, suspendit l'accomplissement de cette résolution. Mornay employa tous les moyens pour l'en détourner ; il lui montra sa grandeur, ses intérêts, son trône même, compromis par son abjuration ; et sur ce qu'on lui disait des difficultés qui naissaient de la constante opposition de Rome, il répondit hardiment : *Nous ferons voir au pape qu'il nous est plus aisé de faire un pape en France, qu'à lui de faire un roi.* Quoi qu'il en soit, Henri IV abjura dans l'année 1593. Cet acte menaçait les intérêts des protestants ; mais Duplessis, qu'on avait en vain tenté de séduire, les soutint vivement, et, par les privilèges qu'il leur procura, posa les fondements de l'édit de Nantes, auquel même il ne fut pas étranger. Quelque zélé que fût Mornay pour la religion, et bien qu'il reprochât au roi tous les jours son changement avec trop d'amertume, sa fidélité ne fut point ébranlée ; néanmoins sa conduite eut des inconvenients. Ce qu'obtinent les huguenots les enhardit à demander davantage ; et plus d'une fois ils profitèrent de l'embarras où ils virent Henri IV, pour renouveler leurs prétentions. Des chefs cachés et puissants les dirigeaient. Mornay éprouva, en 1597, un accident qui lui valut des marques d'un respect général. Un jeune gentilhomme le frappa outrageusement ; il en demanda justice au roi, qui lui fit cette réponse ad-

mirable : « Monsieur Duplessis, j'ai un extrême déplaisir de l'injure » que vous avez reçue, à laquelle je » participe comme roi et comme » votre ami. Pour le premier, je » vous en ferai justice et à moi aussi. » Si je ne portais que le second titre, » vous n'en avez nul de qui l'épée » fût plus prête à dégainer, ni qui » y portât sa vie plus gaîment » que moi, etc. » En effet, il obtint une éclatante réparation. Dans le même temps, Mornay travaillait, avec d'autres commissaires, à la soumission du duc de Mercœur. Ce gouverneur de Bretagne rentra dans le devoir, en 1598. (V. MERCOEUR.) Duplessis fut encore employé pour terminer l'affaire de la dissolution du mariage d'Henri IV, qu'il avait entamée depuis plusieurs années ; elle finit en 1599. Jusqu'ici, il n'est pas d'événement important, pendant plus de vingt ans de la vie d'Henri IV, auquel Mornay n'ait pris une très-grande part. Son crédit, un peu diminué depuis l'abjuration du roi, se soutenait toujours : ce prince lui conservait la plus flatteuse amitié. Mais son zèle excessif pour sa religion va lui attirer une disgrâce qui empoisonnera le reste de son existence. Il avait commencé, en 1595, un *Traité de l'Institution de l'Eucharistie*. Dans ce livre, destiné à prouver les erreurs reprochées à l'église romaine, Mornay avait déployé un grand luxe d'érudition ; il l'avait de plus accompagné d'invectives violentes contre les papes. Il fit paraître, en 1598, son livre de l'Eucharistie, qui produisit une vive impression. Après un mûr examen, on se crut en droit d'attaquer la bonne-foi de l'auteur, à l'occasion des nombreux passages des saints Pères et des théologiens, rapportés dans l'ouvrage. Plu-

sieurs réfutations n'avaient pas nui au livre de Mornay ; mais l'accusation dont il s'agit, frappa les esprits : enfin, Duperron, évêque d'Evreux, aidé d'autres critiques (1), prétendit trouver plus de cinq cents fautes dans le *Traité de l'Eucharistie*. Mornay défendit son ouvrage avec tant d'acharnement ; et Henri IV, excité par le pape qui voulait donner un éclatant démenti à l'oracle des protestants, qu'il appelait son *ennemi*, indiqua une conférence publique où devaient être discutées devant des juges choisis, les difficultés proposées. Cette pompeuse conférence, qui eut lieu le 4 de mai 1600, à Fontainebleau, ne fut qu'une misérable intrigue de cour. On prit Mornay au dépourvu ; on ne voulut point lui indiquer d'avance les passages argués de faux ; d'autres éditions que celles où les citations avaient été puisées furent produites ; on disputa sur les mots. Enfin, il arriva que Duplessis soutint mal sa cause, et abandonna une victoire peu glorieuse à des adversaires peu délicats. Il en ressentit un chagrin qui influa sur sa santé et mit fin à la conférence, qui n'avait duré que quelques heures (2). Il résulta d'une aussi singulière manière d'agir de la cour, dans cette circonstance, que les catholiques et les protestants s'attribuèrent également le succès. En effet, ces derniers purent soutenir que la peur d'être convaincu d'impudence avait fait extorquer par surprise un avantage qui, lui même, ne prouvait rien, sinon qu'une bonne cause

(1) Un gentilhomme, nommé Sainte Marie, protestant, mais qui abjura bientôt après, et René de Vignerod, beau-frère du cardinal de Richelieu, furent les premiers à s'apercevoir des erreurs de Mornay. Dans la conférence, ce fut le Père de Bernile, depuis cardinal, qui assura véritablement le succès de la bonne doctrine.

(2) Chaque parti, donna, de la conférence, des relations réfutées les unes par les autres.

avait été mal défendue (1). On commit en cela, une grande faute; car il est incontestable que Mornay, trop absorbé par la politique pour donner tout le temps nécessaire à la composition d'ouvrages longs et minutieux, était obligé de recourir à l'aide d'autrui. Parmi ses coopérateurs, il s'en trouva plus d'un, imbu de cette mauvaise-foi qu'on a reprochée si souvent aux ennemis de l'église romaine, et qui ne balancèrent pas à falsifier les Pères ou les controversistes pour fortifier leur sentiment. Aussi, bien que la cour se fût donnée tort pour la forme dans la conférence de Fontainebleau, quant au fond, dans le peu de passages qu'on eut le temps d'examiner; on découvrit des altérations graves (2). Le résultat de la conférence fut d'éloigner Mornay des affaires : il se retira dans son gouvernement de Saumur, d'où il ne sortit pas pendant six ans, s'occupant seulement des intérêts de l'église réformée. Il alla une seule fois à la cour, en 1606, et revint à Saumur l'année suivante. Lorsqu'Henri IV fut assassiné, Mornay fit reconnaître l'autorité de la régente, qui lui témoigna beaucoup de bienveillance, mais sans le rappeler dans le conseil. Il se rendit, en 1617, à l'assemblée des notables de Rouen. Or l'avait consulté sur cette convocation; son avis fut d'en abandonner l'idée, ou du moins de l'ajourner : le peu de fruit qu'on en tira, justifia son

opinion. Venu plus tard à Paris, le roi et la reine l'honorèrent de l'accueil le plus flatteur; il retourna bientôt dans son gouvernement. Le grand âge de Mornay l'empêcha de prendre une part active aux troubles qui agitèrent le commencement du règne de Louis XIII. On doit lui rendre une justice : quelque attaché qu'il fût à son parti, il n'usa jamais de sa grande influence que pour le maintenir dans le devoir, et l'exhorter à n'employer que des voies de conciliation, au lieu de se mêler aux intrigues qui agitaient la cour. Mais des avis si sages ne furent pas écoutés d'une faction essentiellement ambitieuse et remuante. Quand la face des affaires changea, et que la mère du roi se trouva opposée à son fils (1620), on tenta de gagner Mornay, maître d'une ville importante, dans le pays devenu le théâtre de la guerre. Il resta fidèle à son prince, conseillant à la reine de s'accommoder avec le roi, ce qu'elle se repentit bientôt de n'avoir pas fait. C'est dans cette même année 1620, que les huguenots, outrés du rétablissement de la religion catholique dans le Béarn, réuni à la couronne, commencèrent à former eux seuls un parti contraire à la cour; ils s'assemblèrent malgré les ordres du roi, et prirent des mesures pour commencer les hostilités. Mornay, toujours conciliateur, essaya de les calmer; mais, moins sage que par le passé, il ne bannit pas cette fois toute idée d'opposition armée et par conséquent criminelle, si la conduite du gouvernement ne changeait pas. La guerre ayant éclaté, Louis XIII vint à Saumur, dont Mornay fut expulsé adroitement. On lui promit bien de ne pas abuser de la nécessité qui le forçait d'aban-

(1) C'est ce que dit Sully (Mém., tom. IV, liv. 11). En général le duc est sévère pour Mornay; il est à croire que c'est parce qu'ils se disputèrent pendant un temps la faveur du roi. Ils étaient ennemis : Sully ne le cache pas; et cela doit faire pressentir le témoignage de ce dernier, quand il s'agit de Mornay. Il y en a encore une autre raison, c'est qu'à la fin ils se trouvèrent rivaux de crédit dans le parti protestant.

(2) On le voit dans l'Histoire du président De Thou, qui fut l'un des commissaires, tom. XIII, p. 445.

donner son poste, parce qu'il fallait loger le roi dans le château, et l'on s'engagea de le lui remettre incessamment : mais on retarda indéfiniment le terme; et sans égard à la parole royale, on déclara enfin à Mornay, qu'on ne lui rendrait point son gouvernement. La résistance opiniâtre des huguenots causait cette sévérité de la cour contre tous ceux de la religion réformée. On offrit cependant à Mornay une indemnité; mais il rejeta toute proposition, et réclama fortement auprès de Louis XIII : tout fut inutile; il vit bientôt qu'il fallait renoncer à Saumur (1), et, après avoir refusé cent mille écus et un *état* de maréchal de France, il se vit obligé de se contenter de cent mille livres pour tous ses droits. Il mourut peu de temps après, le 11 de novembre 1623, dans sa baronnie de la Forêt-sur-Sèvre, en Poitou; c'est là qu'il s'était retiré depuis sa sortie de Saumur. Mornay jouit, pendant toute sa vie, d'une grande réputation en France, chez les étrangers et surtout parmi les protestants. Constamment attaché à Henri IV durant vingt-cinq ans, il n'est pas de services qu'il n'ait rendus à ce prince, qui le reconnaissait volontiers, et disait de lui : *Je fais au besoin d'un escrivain un capitaine* (2). En effet, tour-à-tour ministre, général, négociateur, écrivain, Mornay s'acquitta de tous ces emplois avec un égal talent. Passionnément attaché à sa religion, ce n'est pas sans

(1) C'est alors qu'il adressa une lettre touchante au roi, mais que ses amis lui firent retenir. Il demandait la permission de sortir de France avec sa famille, et d'emporter les ossements de ses pères, et il ajoutait : *Il se trouvera peut-être quelqu'un qui gravera sur ma tombe : C'est qui, âgé de 73 ans, après en avoir employé, sans reproche, 46 au service de deux grands rois, fut contraint, pour avoir fait son devoir, de chercher son sépulchre hors de sa patrie.*

(2) D'Aubigné, *Hist. univ.* 2^e t. III, liv. 2, c. 4.

raison qu'on le surnommait le *Pape des Huguenots*; pendant près de cinquante ans, il fut le véritable chef de la nouvelle église de France : le parti eut quelquefois à sa tête des seigneurs plus puissants, les ducs de Bouillon et de Sully, par exemple; mais, pour la doctrine, Mornay n'en resta pas moins l'oracle des religieux : il n'est pas de ministre si célèbre qui ait balancé sa réputation, parce qu'il était aussi savant qu'un ministre (1), et que ses nombreux écrits servirent, autant que son crédit et son pouvoir, à l'agrandissement et à la considération de son parti. Aucune vue d'intérêt ne put altérer la croyance de Duplessis-Mornay : son attachement inébranlable à ses opinions, la publicité avec laquelle il les soutint, l'arrêta dans la carrière brillante qui s'ouvrait devant lui. Pour satisfaire sa conscience, il encourut la disgrâce d'un roi qui lui avait les plus grandes obligations, mais que sa position critique força plus d'une fois de sacrifier sa reconnaissance à son intérêt, qui n'était que celui de l'État. Voltaire a répété, peut-être avec une maligne complaisance, les louanges prodiguées à Mornay, *l'un des enfants de Calvin* :

Ce vertueux soutien du parti de l'erreur,
Qui signalant toujours son zèle et sa prudence,
Servit également son Église et la France;
Censeur des courtisans, mais à la cour aimé,
Fier ennemi de Rome, et de Rome estimé.

Et lorsqu'il suppose que le génie de la France cherche un sage pour arracher des bras de la belle Gabrielle Henri IV, à qui l'amour faisait oublier ses devoirs, c'est encore sur Mornay que tombe le choix de l'ange

(1) Mornay savait le latin, le grec, l'hébreu, l'allemand, l'italien, l'espagnol; et il n'était pas étranger aux sciences naturelles, quoique ses études eussent été particulièrement dirigées vers l'histoire et la théologie.

des Français (1). Duplessis-Mornay n'a pas été généralement jugé avec la même faveur : le savant Huet (2), entre autres, a fortement attaqué sa réputation comme écrivain. Il est certain qu'il n'a pas composé seul tous les ouvrages publiés sous son nom, de même que celui de l'Eucharistie, comme nous l'avons dit; mais il y a de l'injustice à ne voir dans Mornay qu'un savant masqué, rempli de vanité et de mauvaise-foi. On peut croire qu'un zèle épiscopal, un peu trop ardent, a dicté le sentiment de Huet, qui tendait à rabaisser beaucoup la vertu d'un homme auquel, de l'aveu d'un autre prélat, *on ne pouvait rien reprocher, sinon qu'il était huguenot* (3). De son mariage avec Charlotte Arbaleste, morte en 1607, Mornay eut quatre enfants : un fils unique, mort en 1606, au service du prince d'Orange, et trois filles. Ses ouvrages sont assez nombreux : I. *Traité de la vie et de la mort*, Genève, 1575. II. *Traité de l'Eglise*, 1577. III. *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, Anvers, 1580, in-8°. Mornay traduisit lui-même en latin ce livre, qui fut généralement estimé (4). IV. *Discours sur le droit prétendu par ceux de la maison de Guise* (5), 1582, in-8°. C'était la réfutation d'un mauvais ouvrage, dans lequel on voulait établir que la couronne de France appartenait à la maison de Lorraine. V. *Traité de l'institution de la sainte Eucharistie*, 1598, in-fol. VI. *Le Mystère d'iniquité ou His-*

toire de la papauté, 1607, in-4°. C'est dans ce livre, que l'auteur prétend prouver que Paul V était l'antechrist. VII. *Mémoires de Philippe de Mornay*, contenant divers discours, instructions, etc., 4 vol. in-4°. Ces quatre volumes ont été imprimés séparément : le premier à la Forêt-sur-Sèvre, en 1624, mais sans nom de lieu ni d'imprimeur; le second au même lieu, en 1625, avec désignation; les deux derniers à Leyde, chez les Elzevirs, en 1651 et 1652. On trouve rarement réunis ces quatre volumes, dont les deux premiers contiennent les pièces relatives à ce qui s'est passé depuis 1572 jusqu'en 1599, et les deux autres continuent jusqu'en 1623. Ces Mémoires sont intéressants et estimés. VIII. Des *Lettres* publiées, en 1624, par Jean Daillé, célèbre ministre protestant, qui avait été pendant plusieurs années précepteur des petits-fils de Mornay. Il était resté beaucoup d'autres lettres manuscrites de Duplessis, au château de la Forêt-sur-Sèvre, ainsi que les originaux des *Mémoires* dont on n'avait donné, in-4°, qu'une édition tronquée. Le propriétaire actuel de ce château vient d'en ordonner la publication : cette première édition complète des *Mémoires, Correspondance et Vie de Mornay*, publiée par M. A. D. de la Fontenelle, est sous presse, et doit former 12 vol. in-8°, contenant près de 400 pièces, pour servir de suite à l'ancienne ou à la nouvelle collection des Mémoires sur l'Histoire de France. Mornay avait cultivé la poésie dans sa jeunesse, et avait même composé, sur la guerre civile, un petit poème, qui est perdu. Une Histoire de son temps, commencée en 1570, éprouva le même sort, en 1573,

(1) Henriade, ch. 1 et 9.

(2) Huetiana, no. 57.

(3) Préface. *Vie de Henri IV*, 1^{re} partie.

(4) Le plan et les arguments de cet ouvrage ont été employés par Abbadie et d'autres adversaires des esprits-forts et des nouveaux philosophes.

(5) Inséré dans les *Mémoires de la Ligue*, tom. 1.

dans une traversée d'Angleterre en Flandre. Enfin, Hug. Grotius a attribué à Duplessis-Mornay un traité de *Monarchia*; mais Bossuet prétend qu'il est d'un autre protestant, et que Mornay n'en fut que l'éditeur. Il n'en est fait aucune mention dans la vie longue et détaillée de Mornay: cette *Vie*, Leyde, 1647, in-4°, fut composée par David de Liques, flamand, et par les deux secrétaires de Mornay, Meslai et Chalopin. Valentin Conrart est auteur de l'épître dédicatoire. Daillé s'en occupa pareillement; et l'on y a joint un petit morceau de ce ministre : *Les dernières heures de M. Duplessis*. Cette pièce, ainsi que le testament et le codicile de Mornay, avaient été imprimés séparément, en 1624. La *Vie* est un panégyrique mal écrit, mais composé sur de bons matériaux. Il y a encore une *Vie* de Duplessis-Mornay, dans les *Vies de plusieurs anciens seigneurs de la maison de Mornay*, par R. de Mornay de la Villetterie, 1689, in-4°. L'auteur annonce que son ouvrage sera l'antidote de la première *Vie* de Duplessis; et cependant il n'a fait que l'abréger avec de légers changements, et quelques réflexions mal placées. Mais l'auteur était catholique, comme Mornay était huguenot; et il écrivait quatre ans après la révocation de l'édit de Nantes. Un *Éloge* de Duplessis-Mornay, par M. Henri Duval, couronné par l'athénée de Niort, a été inséré dans le recueil de cette société, et imprimé à part 1809, in-8°. D—18.

MORO (CHRISTOPHE), doge de Venise, fut nommé, le 12 mai 1462, pour remplacer sur le trône ducal Pasqual Malipieri. Son administration, d'abord prospère, fut marquée par la perte de Négrepont ou

l'île d'Eubée, dont Mahomet II prit d'assaut la capitale, le 12 juillet 1470. On accuse Christophe Moro d'avoir été hypocrite, vindicatif, perfide et avare. Il mourut le 9 novembre 1471. Nicolas Trono lui succéda. S. S—I.

MORO ou MOOR (ANTOINE), peintre, né à Utrecht en 1512, fut élève de Jean Schooréel. Devenu très-habile, surtout dans le genre du portrait, il vit la fortune secourir ses talents. Nommé, par la protection du cardinal de Granvelle, peintre de l'empereur Charles-Quint, il fut envoyé par ce prince en Portugal et en Angleterre, pour y faire les portraits de plusieurs princes. Ayant complètement réussi, il revint en Espagne chargé d'or et de riches présents; et il reçut d'un de ces princes un ordre de chevalerie. Comblé des honneurs de Philippe II, successeur de Charles-Quint, vivant même avec lui dans une grande familiarité, une indiscretion lui fit perdre tous ces avantages. S'étant permis, un jour que le roi lui avait donné un petit coup sur l'épaule en badinant, de riposter avec son appui-main, il se vit obligé, dans un pays où l'étiquette est très-rigoureuse, de s'éloigner, et de retourner dans les Pays-Bas, où le duc d'Albe, qui en était gouverneur, le combla de bienfaits, lui et toute sa famille, pour laquelle il obtint des places et des canonicats. Si Moro s'est rendu célèbre par ses portraits, il a peint aussi des sujets d'histoire fort estimés, entre autres, une *Résurrection*, qu'on voyait au Musée du Louvre il y a quelques années; un *Saint Pierre* et un *Saint Paul*, qui étaient dans la collection du prince de Conti; il y avait aussi deux beaux portraits de ce peintre dans la collection du duc

d'Orléans, entre autres, celui de *Grotius*. Le Musée royal possède aujourd'hui trois beaux portraits par Moro; l'un représentant un homme vêtu de rouge, coiffé d'une toque ornée de plumes; un autre, vêtu de noir, la tête nue, la main posée sur une table; et un troisième, aussi vêtu de noir, avec une toque, et tenant des gants. La touche de cet artiste est vigoureuse et ferme, son coloris d'une grande vérité, et l'imitation de la nature parfaite. Moro termina sa carrière à Anvers en 1568. P—E.

MOROGUES (SÉBASTIEN-FRANÇOIS BIGOT, vicomte DE), lieutenant-général des armées navales, correspondant de l'académie des sciences et honoraire de celle de marine, naquit au Havre, en 1703 (1). Son père, qui était intendant de la marine, à Brest, le destina de bonne heure au service; et, en 1723, le fils entra, comme officier, dans le régiment *Royal artillerie*, où il servit environ treize ans. Au mois de septembre 1736, il quitta le service de terre pour celui de la marine, et fut nommé lieutenant d'artillerie, deux ans après. Il servait en cette qualité, sur le vaisseau le *Bourbon*, lors du naufrage de ce bâtiment à la Martinique, au mois d'avril 1741. En 1746, il fut fait capitaine, et chevalier de Saint-Louis. Déjà il avait fixé l'attention, par un *Essai sur l'application de la théorie des forces centrales, aux effets de la poudre à canon*, Paris, 1737, in-8°. Cet ouvrage, qui a été traduit en allemand (Nuremberg, 1766, in-8°), était dédié à M. de Maurepas, qui avait alors le portefeuille de la marine; et il récompensa l'auteur, en le nommant commissai-

re-général d'artillerie. En 1759, Morogues commandait le *Magnifique*, dans l'escadre du maréchal de Conflans; à la fatale journée du 20 novembre, il combattit seul contre trois vaisseaux anglais; pendant près d'une heure, parvint à s'en faire abandonner, et il ramena le *Magnifique* à l'île d'Aix. Il fut nommé chef d'escadre, en récompense de sa belle conduite; en 1767, inspecteur-général d'artillerie; et lieutenant-général, en 1771. Il conçut le desir d'arriver au ministère, et il était sur le point de réussir, lorsqu'une intrigue de cour vint renverser ses projets. Il fut disgracié, et exilé à Ville-Fayer, près d'Orléans, où il mourut en 1781. On a de lui plusieurs Mémoires relatifs à la marine et à l'histoire naturelle, insérés dans le recueil de l'académie des sciences. Il est auteur d'un ouvrage sur la tactique navale, intitulé: *Traité des évolutions et des signaux*, 1764, in-4°, que les marins consultent avec fruit, malgré l'excellent ouvrage de Bourdée de Villevuët, sur le même sujet (1). Nous citerons encore de lui: I. *Mémoire sur la corruption de l'air dans les vaisseaux, et sur les moyens d'y remédier* (Acad. des sc., savants étrangers, 1, 394). II. *Sur un animal aquatique d'une forme singulière* (ibid., II, 145). Le port de Brest possède une collection de modèles relatifs à l'artillerie et aux constructions navales, qui prouve que Morogues réunissait des connaissances

(1) Rozier, dans les Tables de l'académie des sciences, dit qu'il naquit à Brest, le 5 avril 1705.

(1) C'est par erreur que la *Bibliographie historique de la France*, III, No. 32177, attribue au vicomte de Morogues, l'*Essai de tactique sur l'infanterie*, Amsterdam, 1761, deux volumes in-4°. Cet ouvrage est de Jacques-Adrien-Léon Bigot, seigneur de Villandry et de Morogues, cousin issu de germain du vicomte, Jacques-Adrien-Léon, dont le père avait quitté la France pour cause de religion sous Louis XIV, était né à Utrecht en 1709, et devint général-major de la cavalerie de la république de Hollande.

ces très-étendues dans ces deux parties.

H—Q—N.

MORONE (PIERRE). V. CÉLESTIN V.

MORONE (JÉRÔME), chancelier des derniers ducs de Milan, et l'un des plus habiles négociateurs de son temps, était né vers l'année 1450 : il entra de bonne heure au service des ducs de Milan, de la maison Sforza, ses souverains : il s'était formé à l'école de Louis le Maure, le plus dissimulé parmi les princes d'Italie ; et il avait manifesté sous lui de rares talents pour la négociation et pour l'intrigue. Après la chute de ce duc, Morone s'attacha aux princes ses fils : il fut nommé vice-chancelier de Maximilien Sforza, lorsque celui-ci fut rétabli, en 1512, dans le duché de Milan ; et il gouverna l'état au nom de ce prince presque imbécille. Cependant, après la défaite des Suisses à Marignan, et lorsque le duché de Milan était déjà reconquis par les Français, Morone engagea Maximilien Sforza à signer, le 5 octobre 1515, une capitulation par laquelle il ouvrait aux Français le château de Milan, qu'il aurait pu défendre très-long-temps encore, et il se rendait prisonnier en France. Ayant donné à son maître ce lâche conseil, Morone le quitta pour venir joindre à Trente, François Marie Sforza, second fils de Louis le Maure, en qui il comptait trouver plus de résolution et de talents. Morone, après avoir épié long-temps l'occasion favorable, réussit à engager Charles Quint et Léon X à s'allier, en 1521, pour chasser les Français d'Italie, et rétablir François-Marie Sforza dans le duché de Milan. Cette ville ouvrit en effet ses portes, le 20 novembre 1521, à Prosper Colonne ; et Morone en prit possession au nom

du duc son maître. Il excita le zèle des Milanais, et leur haine contre la France par tous les moyens imaginables : il fit prêcher contre les Français dans toutes les chaires ; et il obtint assez d'argent de ses compatriotes pour pouvoir poursuivre ses premiers succès. Cependant Morone et son maître ne retirèrent presque aucun avantage des victoires de leurs alliés : plus Charles-Quint avait de succès contre François I^{er}, plus il apesantissait le joug sur les sujets de Sforza, que ses troupes espagnoles et allemandes traitaient avec la plus extrême dureté. Enfin Morone, lorsque François I^{er} fut fait prisonnier à Pavie, voulut secouer le joug insupportable des Impériaux : il proposa aux Vénitiens et au pape de s'unir à la France, ainsi que le duc de Milan. Il voulut aussi gagner Pescaire, général de l'empereur, et il lui offrit pour récompense de le rendre maître du royaume de Naples ; mais Pescaire, après avoir paru entrer dans tous ces projets, fit arrêter Morone en 1525. Il l'envoya dans les cachots de Pavie, et il déposa le duc de Milan de tous ses états. Le connétable de Bourbon, qui fut chargé par Charles-Quint de commander en Italie, se trouvant sans argent pour entretenir son armée, offrit à quelques prisonniers d'état de les relâcher moyennant une rançon. Morone fut du nombre, et recouvra sa liberté pour vingt mille florins. Ce vieillard insinuant et adroit réussit bientôt à gagner toute la confiance du général qui l'avait tenu en captivité. Il fut le secrétaire et le premier conseiller du connétable de Bourbon : il l'accompagna dans son expédition de Rome, qu'il paraît lui avoir suggérée ; et lorsque Bourbon fut tué au pied des murs de cette ville, Morone était

devenu tellement précieux à l'armée, qu'il y conserva le rang que Bourbon lui avait procuré. Morone fut également secrétaire et confident de Philibert, prince d'Orange, que les soldats avaient choisi pour leur chef; et il fut un des principaux médiateurs du traité qui rendit la liberté à Clément VII, le 31 octobre 1527. En récompense de ce bon office, le pape nomma Jean Morone, fils de Jérôme, à l'évêché de Modène : ce prélat fut ensuite cardinal. Morone fut créé, en 1528, duc de Bovino, dans le royaume de Naples : il mourut subitement, en 1529, au siège de Florence; il était alors âgé de quatre-vingts ans. S. S. I.

MOROSINI (DOMINIQUE), doge de Venise, succéda, en 1148, à Pierre Polano. Son règne fut signalé par la conquête de Corfou, en 1149. L'année suivante, ce doge soumit Pola, et plusieurs villes d'Istrie, qui s'étaient révoltées; il mourut en 1156. Vital Micheli II lui succéda. — Michel MOROSINI n'occupa que quelques mois le trône ducal de Venise; il avait succédé, le 10 juin 1382, à André Contarini; il mourut le 15 octobre de la même année, et il eut pour successeur Antoine Venieri. S. S.—I.

MOROSINI (ANDRÉ), historien, de la même famille que les précédents, naquit à Venise, en 1558. Les subtilités de la scolastique séduisirent sa jeunesse; mais le dégoût suivit de près l'ardeur qu'elles lui avaient inspirée, et il alla étudier la philosophie à Padoue. Les belles-lettres et le droit remplissaient les loisirs que lui laissait son étude principale. La peste le força de quitter Padoue, en 1576, après un séjour de trois ans. En 1583, il fut fait *Sage des ordres*, titre qui était,

pour la noblesse vénitienne, l'initiation aux charges publiques. En 1593, il fut du nombre des trois avocats-généraux; deux ans après, il fut élu *Sage de terre-ferme*, et rappelé dix fois aux mêmes fonctions. On l'avait proclamé *Sage grand*, en 1605; il fit partie du conseil des Dix pendant trois sessions, et fut nommé trois fois réformateur de l'université de Padoue. Il s'en fallut peu qu'il ne réunît les suffrages pour succéder au doge Jean Bembo. Le sénat le choisit pour continuer les annales de la république, qu'avait commencées Paruta; et cette tâche, poursuivie avec persévérance sous le fardeau des affaires, devint son plus beau titre d'illustration. Scrupuleusement ménager de ses heures, Morosini ne se permettait d'autre délassement que la conversation des gens de lettres qu'il rassemblait dans son palais. Les affections de famille lui parurent des chaînes incompatibles avec son existence laborieuse : aussi mourut-il sans avoir été marié, le 29 juin 1618. Le temps lui manqua pour mettre la dernière main à son histoire. Admirateur du style de Bembo, et aspirant à un succès européen, il avait préféré, pour la composition de son ouvrage, la langue latine à sa langue maternelle. Paruta, qui avait pensé au contraire que tout devait être national dans une histoire de Venise, avait écrit en italien la sienne, qu'il conduisit jusqu'aux événements de 1551 : Morosini, voulant présenter un ensemble de faits complet et indépendant du travail de son prédécesseur, remonta à l'an 1521, et ne s'arrêta qu'à 1615. Son histoire, divisée en 18 livres, ne fut publiée qu'en 1623, in-fol., par les soins de Paul Morosini, son frère.

Son dessein, si sa vie se fût prolongée davantage, était de reprendre cette histoire de plus haut, et même de la pousser jusqu'à l'origine de Venise. Elle eut un plein succès; on rendit hommage à l'exactitude de l'auteur, et à l'élégance de son style. Mais il ne fut pas goûté à Rome; il avait rapporté trop librement le différend de Paul V avec la république. L'ouvrage de Morosini a été réimprimé dans le Recueil des historiens de Venise, 1719, in-4°, dont il occupe les tomes 5, 6 et 7. Le sénateur Jérôme - Ascagne Molino traduisit cette Histoire en italien, Venise, 1782. On doit encore à Morosini : I. *Opusculorum et epistolarum pars prima*, Venise, 1625, in-8°. Cette première partie est la seule qui ait paru; elle renferme, entre autres morceaux, une Vie de saint Thomas d'Aquin, les éloges du doge Bembo, de Giorgi, procureur de Saint-Marc, de Valiero, baile de la république à Constantinople, et un dialogue où l'auteur examine s'il est permis, par la loi de nature, de se nourrir de la chair des animaux, et pourquoi elle interdit à l'homme d'être antropophage. II. *L'Imprese ed espeditioni di Terra Santa, e l'acquisto fatto dell'imperio di Constantinopoli dalla repubblica di Venetia*, Venise, 1627, in-4°. C'est le récit, divisé en deux parties, des armemens des Vénitiens pour la conquête et la défense des Lieux saints, et de l'occupation de l'empire de Constantinople par leurs forces combinées avec celles des Français. III. *Leonardi Donati, Venetiarum principis, vita*, Venise, 1628, in-4°. IV. *Corsi di penna sopra l'isola della Cefalonia*, ibid., 1628, in-4°. F—T.

MOROSINI (FRANÇOIS), l'un des plus grands capitaines de son siècle,

était né à Venise, en 1618, d'une famille patricienne. Il embrassa jeune la profession des armes, et se signala, dès l'âge de vingt ans, à la poursuite des pirates qui infestaient l'Archipel. Il se distingua, en 1645, à l'attaque d'une flottille chargée de munitions pour la Canée; et ayant obtenu le commandement d'une galère, il donna la chasse aux Turcs, et leur détruisit un grand nombre de vaisseaux. Il força, en 1648, la flotte ottomane de s'éloigner de Candie, et fut nommé, en récompense de ce service, général des galères de la république. Il contribua beaucoup, par l'habileté de ses manœuvres, à la victoire que les Vénitiens remportèrent, en 1650, sur les Turcs, près de l'île de Naxos. La gloire dont il se couvrit dans cette mémorable journée, lui mérita le titre de commandant en chef de la flotte vénitienne. Il s'empara, la même année, d'une flotte turque, chargée de vivres et de munitions de guerre. En 1654, il descendit dans l'île d'Égine, y surprit treize vaisseaux ennemis, et, poursuivant sa route, enleva différentes villes sur la côte de Morée. Il revint l'année suivante à l'île d'Égine, et en détruisit toutes les fortifications. Nommé, en 1656, gouverneur de Candie, il dispersa la flotte turque qui en bloquait le port, et l'obligea d'abandonner l'Archipel. Cependant le grand-visir Koproli, honteux de la longue suite de revers qu'avait essayés le Croissant, sortit de Constantinople avec une flotte nombreuse, et, ayant attaqué à l'improviste celle des Vénitiens, commandée par Mocenigo, la battit complètement. Mocenigo perdit la vie dans le combat; et Morosini lui succéda comme généralissime. Il prit, en 1658, l'île de Charcie, et il se

disposait à suivre le cours de ses conquêtes; mais sa flotte ayant essuyé une tempête qui détruisit ou dispersa la plus grande partie de ses vaisseaux, il se contenta de donner la chasse aux Turcs, sur lesquels il remporta plusieurs avantages. Il tenta vainement, en 1660, de s'emparer de la Canée; les troupes qu'il avait débarquées pour marcher contre cette place, tandis qu'il l'attaquerait par mer, furent enveloppées et mises en fuite, avant qu'il put prendre une position. Il accusa de ce revers le providiteur Ant. Barbaro, et le traduisit devant un conseil, qui le condamna à perdre la tête. Barbaro appela de ce jugement à Venise, où il fut absous; et Morosini, à qui on pouvait reprocher un excès de sévérité, fut rappelé en 1661. Le grand-visir Koproli s'étant rendu en personne au siège de Candie (*V. Koproli*, XXII, 543), Morosini fut renvoyé, en 1667, pour défendre cette place regardée comme un des plus fermes boulevards de la chrétienté. Ce siège, l'un des plus mémorables dont l'histoire fasse mention, a été comparé à celui de Troie par les Grecs. Pendant vingt-huit mois que Morosini retarda la prise de Candie, il fit tout ce qu'on pouvait attendre de son habileté, de sa prudence et de sa valeur. Le récit des exploits de cet illustre guerrier frappait toute l'Europe d'admiration. A deux diverses reprises, l'élite des gentilshommes français courut partager ses dangers (*V. LA FEUILLADE*, XIV, 456, et *BEAUFORT*, III, 626); mais ce noble exemple ne trouva pas d'imitateurs. Une blessure que reçut Morosini, ne ralentit point son ardeur: abandonné de ses alliés et réduit à ses seules forces, diminuées par la peste et par le fer de l'ennemi,

il soutint un assaut général, et parvint à repousser les Turcs, déjà maîtres d'une partie des murailles; enfin il fallut capituler, pour sauver les restes de la population. Le grand-visir, plein d'estime pour Morosini, lui accorda les conditions les plus honorables; il fit même présent à la garnison de quatre pièces de bronze, en sus de cent quarante qu'elle avait le droit d'emmener. De l'aveu des Turcs, ils avaient perdu devant Candie 200,000 hommes et les Vénitiens 30,000 (*V. l'Histoire de Venise*, par M. Daru, liv. XXXIII). Morosini partit de Candie le 27 septembre 1669, avec quinze bâtimens et une quarantaine de chaloupes, qui suffirent pour transporter les faibles restes de la garnison et les infortunés habitants de Candie, avec leurs biens et tous les objets du culte. Arrivé à Venise, il fut dénoncé dans le grand conseil, pour avoir traité avec Koproli; sans l'autorisation du sénat. Le héros fut obligé de se constituer prisonnier; et le peuple, à qui on le représentait comme un traître, s'assembla en tumulte, pour demander sa tête. Mais une voix éloquente (*V. SAGREDO*) s'éleva en faveur de Morosini; et il fut maintenu dans la dignité de procureur de Saint-Marc, qui lui avait été conférée pendant son absence, et dont les envieux de sa gloire voulaient le dépouiller. La guerre ayant recommencé, en 1684, le généralissime mit à la voile au mois de juillet, vint assiéger Sainte-Maure, et s'en empara au bout de seize jours; il débarqua ensuite dans la presque île du Péloponnèse, et s'en rendit maître dans deux campagnes. Pour assurer cette conquête importante, il porta la guerre dans les provinces voisines, qu'il ravagea. Pendant qu'il faisait le siège d'Athènes, une bombe tomba

sur le *Parthénon*, dont les Turcs avaient fait un magasin à poudre, et dévasta ce temple, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture grecque. Ce ne fut pas le seul dégât que les arts eurent alors à déplorer; car, après la victoire, les Vénitiens brisèrent la statue de Minerve, par Phidias, en voulant la tirer des décombres. Venise, cette fois, se montra reconnaissante envers le grand homme dont les victoires répandaient tant d'éclat sur ses armes : son buste fut placé dans une salle du palais, avec cette inscription : *A François Morosini, le Péloponnésiaque, de son vivant*. Peu de temps après, en 1688, il succéda à Giustiniani, dans la place de doge; et c'était la voix du peuple qui l'avait désigné au choix du sénat. Morosini, parvenu au comble des honneurs, parut y trouver le terme de ses prospérités. Forcé, par l'affaiblissement de sa santé, de laisser à Cornaro la conduite du siège de Négrepont, il revint à Venise, en 1689; et, l'année suivante, il y reçut, des mains du nonce, un casque et une épée, que le pape Alexandre VIII lui envoyait, comme une marque particulière de son estime pour un héros qui avait acquis tant de gloire en combattant les ennemis du nom chrétien. Cependant l'absence de Morosini et le besoin de ses talents se faisaient sentir à l'armée. Un décret du sénat le nomma, pour la quatrième fois, généralissime; et il partit au mois de mai 1693, conduisant la flotte de la république dans l'Archipel. Les Turcs se retirèrent à son approche, et il n'eut aucune occasion de se signaler. A l'entrée de l'hiver, il revint dans le port de Napoléon de Romanie, et y mourut épuisé de fatigues, le 6 janvier 1694, à l'âge de soixante-seize ans. Son corps

fut rapporté à Venise, et déposé dans un tombeau qui lui fut élevé par le sénat. La *Vie de François Morosini* a été écrite en latin, par Jean Graziani, Padoue, 1698, in-4°; et par Ant. Arrighi, ibid., 1749, in-4°. La dernière est la plus estimée.

W—s.

MOROZZO (CHARLES-JOSEPH), savant prélat italien (1), né en 1645, à Mondovi, d'une ancienne et noble famille, renonça à tous les avantages qu'il pouvait attendre dans le monde, pour se consacrer uniquement à l'étude, et à la pratique des vertus chrétiennes. Il prit l'habit religieux dans l'ordre des Feuillants, dont il remplit successivement les premiers emplois : après avoir été abbé de la Consolà, à Turin, il fut élevé, en 1693, à l'évêché de Bobbio, d'où il passa, en 1698, sur le siège de Saluces. Il gouverna son diocèse avec zèle, fonda un séminaire pour les jeunes clercs; et décora sa cathédrale à ses frais. Il mourut le 14 mars 1729, âgé de quatre-vingt-quatre ans, laissant la réputation d'un prélat pieux et instruit. On a de lui : I. *Cursus vitæ spiritualis*, Rome, 1674, in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé avec une traduction italienne, par Octave de Sainte-Croix, Turin, 1683, in-12. II. *Theatrum chronologicum Cartusiensis ordinis*, Turin, 1681, in-fol. Cet important ouvrage est divisé en six parties : la 1^{re}. contient les préliminaires généraux; la 2^e. donne la série des 49 supérieurs de l'ordre (ou prieurs de la grande Chartreuse), jusqu'à dom Inn. Le Masson : la 3^e. (*Infulæ*), parle de 54 prélats fournis par cet ordre : la

(1) Il se nommait en latin *Morotius*; et il en est résulté que quelques biographes en ont fait deux écrivains, *Moroti* et *Morozzo*, auxquels ils attribuent les mêmes ouvrages.

4^e. (*Athenæum*) ; contient la notice de 271 écrivains chartreux (1), avec la liste de leurs ouvrages ; ils sont par ordre chronologique, depuis S. Bruno, jusqu'à dom Bernard de Castro, qui vivait encore en 1667. Ces notices sont en général assez superficielles, mais il y en a de curieuses. On y remarque un Jean Hagen ou *De Indagine*, prodige d'érudition, mort vers 1475, après avoir été prieur en Poméranie et en Thuringe, et avoir écrit 492 ouvrages, long-temps conservés dans les maisons de son ordre, mais dont un seul a été imprimé : Trithème assure en avoir vu 60. La 5^e. partie (*Fasti sacri*) cite 290 Chartreux distingués par la sainteté de leur vie, quoique tous ne soient pas honorés d'un culte public. Enfin la 6^e. (*Monasteriologia*) trace l'histoire abrégée des 171 maisons de l'ordre, depuis la grande Chartreuse, fondée en 1086, jusqu'à celle de S. Julien près Rouen (1664) : 82 autres chartreuses détruites ou supprimées sont l'objet d'un *Appendix*. Plusieurs tables facilitent les recherches dans ce livre, qui est malheureusement défiguré par de nombreuses fautes d'impression. III. *Vita et virtù del B. Amedeo, III duca di Savoia*, ibid., 1686, in-fol. IV. *Cistercii reflorescentis seu congregationum cistercio-monasticarum B. Marie Fuliensis in Gallia et reformatarum S. Bernardi in Italia chronologica historia*, ibid., 1690, in-fol. Morozzo a laissé quelques ouvrages en manuscrit. W—s.

MORRES (HARVEY REDMOND), vicomte et baron Mountmorres en Irlande, écrivain politique, se montra le plus dévoué des défenseurs de

la prérogative royale, dans les discussions qui eurent lieu au parlement irlandais sur la fameuse question de la régence. Les écrits qu'il mit au jour, en cette occasion, rendirent au gouvernement des services qui ne furent jamais récompensés. Il était très-savant, et se plaisait à favoriser les lettres. Des nouvelles affligeantes de son pays agirent sur son esprit d'une manière si vive, que ce fut, dit-on, ce qui le porta à se donner la mort d'un coup de pistolet, le 18 août 1797. Parmi ses ouvrages, on remarque : I. *L'Histoire des principaux actes du parlement irlandais de 1634 à 1686*, pendant l'administration du comte de Strafford et du premier duc d'Ormond, avec la *Vie de sa seigneurie*, le tout tiré des papiers de sir Robert Southwek, précédé d'un Discours préliminaire sur les anciens parlements de ce royaume, 2 vol. in-8°, 1792. II. *La Crise ; collection d'Essais, écrits en 1792 et 1793, sur la tolérance, le crédit public, la liberté des élections, l'émancipation des catholiques irlandais, etc.*, in-8°, 1794. III. *Lettres de Themistocle*, in-8°, 1795. IV. *Dissertation historique sur l'origine, la suspension et le rétablissement de la judicature et de l'indépendance du parlement irlandais*, in-8°, 1795. V. *Reflexions impartiales sur la crise actuelle*, in-8°, 1796. La plupart de ces écrits ont fait sensation. L.

MORTCZINNI (FRÉDÉRIC-JOSEPH, baron de), imposteur, dont le nom véritable était *Jean-Théophile Herman*, dit *Eichhorn*, natif à Bautzen, en Lusace, vers 1750, de parents catholiques. Son père tirait son surnom de son talent à élever des écureuils, qu'il vendait.

(1) La *Bibliotheca cartusiana* de Petreius, publiée par Aub. Lemire, en 1607, n'en contient que 189.

Le jeune Herman, annonçant de l'esprit, fut placé chez un avocat : cette vie tranquille ne lui convenait pas ; il la quitta. Il n'avait appris le latin que très-imparfaitement. Il s'engagea, et servit, comme sous-officier, dans un régiment d'artillerie saxon ; il déserta, puis se mit à courir le monde, en changeant fréquemment de nom et faisant des dupes. Il se donnait pour un Hussite persécuté, se disait né à Czschedechowitz, en Moravie, et ajoutait qu'il avait reçu l'ordre de Saint-Étienne. En 1777, il parcourait le Mecklenbourg, sous le nom de baron d'Eckardt : l'année suivante, il vint à Wittenberg, sous celui de F.-J. de Mortczinni, et demanda d'être reçu au nombre des étudiants. Comme il arrivait d'un pays avec lequel on était en guerre, on attendit de Dresde la permission de l'admettre. En 1779, il fit un voyage sur la frontière de Bohême, avec un approvisionnement de bibles, et dépêcha de Zittau un messenger à ses co-religionnaires, en Moravie, ou, comme il le prétendait, au ci-devant régisseur de ses biens : le messenger revint avec une personne qui reconnut le faux baron de Mortczinni pour son seigneur. Le fourbe en fit dresser à Zittau un procès-verbal, dont il prit une copie légalisée, qui ensuite lui servit pour appuyer ses impostures. Vers la fin de 1779, il parcourut la Thuringe, prêchant partout, et revint à Wittenberg, où il fit imprimer, au commencement de 1782, l'Histoire de sa vie. Avant la fin de l'année, un anonyme en publia une critique intitulée : *Jugement raisonné et impartial sur les aventures du baron de Mortczinni*. On prouvait au soi-disant baron que les événements de son prétendu voyage en Italie étaient copiés mot pour

mot d'un vieux livre qui a pour titre : *Passe-partout de l'Église romaine*, et que toute son Histoire des martyrs ou des confesseurs de la foi, était tirée du *Martyrologium Bohemicum*. Alors Mortczinni fit paraître une nouvelle édition de sa Vie, en effaça les plagiats, les mensonges et les contradictions qu'on lui avait reprochés, et poussa l'impudence jusqu'à désavouer la première édition, pour laquelle il avait reçu des souscriptions. Il porta ensuite ses pas à Nuremberg, où ses jongleries eurent moins de succès que dans deux petites villes voisines, dont il emporta de fortes sommes. Au mois de novembre 1782, il était à Berlin : un écrit contre le Nouveau Livre de cantiques, lui procura un accueil favorable chez les antagonistes de cette réforme. Il prêcha dans cette capitale ; et, muni de certificats honorables, il gagna Stettin, puis la Poméranie suédoise, où il tâcha de se faire nommer recteur de Tribsee. Ses efforts ayant échoué, il courut à Marienbourg, en Prusse. Il disait, sur toute la route, qu'il était appelé à Saint-Petersbourg, pour y occuper une chaire de professeur de mathématiques. Cependant il annonça l'intention d'accepter la place de troisième prédicateur, que lui décernait la lie des adversaires du Nouveau Livre de cantiques. Il voulut aussi se donner pour franc-maçon ; mais, obligé de répondre à quelques demandes, pour obtenir l'entrée d'une loge, il avoua qu'il n'était pas du nombre des frères. On découvrit quelques autres de ses impostures. Il fut forcé de s'éloigner : ce ne fut pas les mains vides. De nouveaux succès l'attendaient, comme prédicateur, à Elbing et à Königsberg. Il fit imprimer ses sermons dans cette capitale,

et les vendit si bien, ainsi que divers écrits de sa composition, qu'il fut en état, avec leur produit et les nombreux cadeaux qu'il reçut, d'acheter un carrosse, qui le conduisit à Riga. La piété crédule des Livoniens lui fut très-profitable; il parcourut la province en voiture à quatre chevaux. Moins heureux à Reval, il en fut renvoyé. De retour sur la frontière de Prusse, il prétexta que, la manière de vivre des Russes ne lui convenant pas, il avait renoncé à la place de professeur en Russie, et préférait d'en aller occuper une à Wittenberg. Dans une incursion qu'il fit en Lithuanie, il séduisit tellement la multitude à Kowno, qu'on voulait le nommer prédicateur malgré les administrateurs de l'église. Une émeute faillit à éclater; il fallut que le ministre de Russie et même le roi intervenissent pour l'apaiser. Mortezinni obtint gratis, à la loge des francs-maçons de Varsovie, le grade de maître; cette faveur put le consoler de l'ordre que lui fit intimer le roi, de quitter la capitale et le royaume. Cependant il ne respecta pas beaucoup cette injonction; car, après s'être fait ordonner à Oels en Silésie, il reparut à Kowno, où sa présence excita de nouveaux désordres. Aidé de ses partisans, il essaya, malgré le pasteur, de monter en chaire: la force militaire le contraignit de passer la frontière. Cet échec ne pouvait le décourager: il alla, prêchant, excitant souvent des scènes scandaleuses, racontant partout ses dupes, jusqu'à Elberfeld en Westphalie. Le 12 août 1784, il fut arrêté dans cette ville, et l'on s'empara de ses papiers. Il avait avec lui une femme, une servante, un cocher, une voiture et trois chevaux. De tous ses papiers, on ne lui rendit, en le

mettant en liberté, que son diplôme de maître-ès-arts. On écrivit contre lui; il répondit. Il passa deux ans à Burgsteinfurt en Westphalie. En 1786, il parut à Copenhague sous le nom de Pallini. Les francs-maçons de cette capitale l'aiderent: il prêcha d'une manière qui plut beaucoup à la foule; mais il essaya inutilement d'élever une loge particulière de francs-maçons: un de ses adversaires le démasqua, et le fit connaître pour l'imposteur Mortezinni. Il s'enfuit: arrêté à Corsoer, il fut ramené à Copenhague, où il eut l'audace de se défendre publiquement et d'accuser les deux loges de francs-maçons. Dans cet écrit il avoua son vrai nom, mais déguisa ce qu'il avait fait pendant ses premières années; on obtint de Bautzen des renseignements exacts; ensuite on le laissa tranquille. Lorsqu'il ne prêcha plus, il gagnait sa vie à enseigner la religion, et se prétendait en état d'instruire des jeunes gens dans les trois communions chrétiennes. Cet homme, qui avait fait un certain bruit dans le monde littéraire en Allemagne, tomba dans une telle obscurité, quand on l'eut privé du moyen de faire des dupes, qu'on ignore ce qu'il devint après l'année 1790. On a de Mortezinni, sous ce nom (en allemand): I. *Pensées raisonnables sur la religion révélée*, Zerbst, 1781, in-8°. II. *Petit recueil de poésies mêlées pour mes amis*, Wittenberg, 1782, in-8°. III. *Vie et aventures du baron de Mortezinni*, ib., 1783, in-8°. IV. *Beaucoup de sermons*. V. Sous le nom de Pallini: *Le précepteur habile, pour les trois principales religions chrétiennes; ouvrage pour les élèves en théologie*, Munster et Osnabruck, 1785, in-8°. VI. *Punition des étourderies de la*

jeunesse, ou *Aventures du comte de ****, histoire véritable, ib., 1786, in-8°. VII. *Le mystagogue, ou de l'origine et de la naissance de tous les mystères et hiéroglyphes des anciens qui se rapportent aux francs-maçons, dérivés et extraits des sources les plus anciennes, par un vrai franc-maçon*, Osnabruck et Hamm, 1789, in-8°. VIII. Divers écrits polémiques. On lui attribue aussi : *Principes pour bien connaître la sphère et le planiglobe, destinés à la jeunesse*, Schwerin, 1782, in-8°. Les jongleries et l'impudence de Mortezinni furent dévoilées dans l'*Aventurier spirituel, ou le Chevalier errant de l'ordre de Saint-Etienne, baron de Mortezinni, voyageant comme vainqueur dans la foi, et virtuose en prédication*, Königsberg, 1784, in-8°. Ce livre est de C.-J. Krauf, professeur à Königsberg. La plupart des journaux littéraires d'Allemagne s'occupèrent du charlatan Mortezinni; et l'*Almanach de l'église et des hérétiques* de 1797 lui donna un article. E—s.

MORTEMART (GABRIEL DE ROCHECHOUART, marquis, puis duc de), naquit dans l'année 1600. Sa famille était une branche de celle des vicomtes souverains de Limoges, et comptait ainsi des alliances avec plus d'une maison royale (1), et avec les plus nobles familles du royaume. Il fut attaché, en 1630, à Louis XIII, en qualité de gentilhomme de la chambre; et il l'accompagna dans ses diverses expéditions. Louis XIV le créa duc et pair au mois de déc. 1650. Les troubles de la Fronde empêchè-

rent les lettres de création d'être enregistrées au parlement; elles le furent en 1663. Six ans après, le duc de Mortemart eut le gouvernement de Paris. Il mourut en 1675, laissant un fils très-connu sous le nom de duc de Vivonne (V. VIVONNE), et quatre filles, dont trois furent célèbres : M^{me}. de Montespan (V. MONTESPAN), la marquise de Thian-ges, et l'abbesse de Fontevrault (V. ROCHECHOUART). Ces personnages illustres qui donnèrent lieu à ce mot si connu, l'*Esprit des Mortemart*, tenaient cet avantage remarquable de leur père, un des seigneurs les plus aimables et les plus savants de la cour. Avant lui comme depuis, plusieurs membres de la famille de Mortemart se sont fait remarquer sous le même rapport; et c'est pour cela qu'un auteur a dit avec raison que *de quelque côté qu'on envisage la maison de Mortemart, on ne trouve que beauté, esprit, érudition* (Biblioth. de Poitou, tom. IV.) D—s.

MORTEMART (VICTURNIEN-HENRI-ELZÉAR DE ROCHECHOUART, vicomte de), né à Paris en 1757, entra, dans la marine, où l'appelaient une prédilection marquée et les souvenirs honorables qu'y avait laissés le maréchal de Vivonne, son aïeul. Il ne tarda pas à se distinguer par son zèle, son intelligence et son application, et à se concilier la bienveillance de ses supérieurs. Déjà il avait fait plusieurs campagnes dans des escadres d'évolution, et s'était familiarisé avec tous les devoirs de son état, quand l'appui donné par la France à l'Amérique insurgée occasionna une rupture avec l'Angleterre. Le vicomte de Mortemart reçut alors le grade de lieutenant de vaisseau (mars 1779), et le commandement de la corvette l'*Aigrette*.

(1) Avec les maisons d'Angleterre, de Bourgogne, de Navarre, etc. Aujourd'hui la famille de Mortemart se trouve triplement alliée à la maison de Bourbon, et par suite à beaucoup d'autres familles souveraines de l'Europe.

Peu après, il eut celui de la *Diligente*, avec laquelle il fut employé sous les ordres du comte d'Orvilliers. Dès sa seconde sortie, il s'empara de deux petits bâtimens de guerre ennemis. Il passa ensuite en Amérique, rejoignit M. de Grasse, et prit, dans les eaux de la Chesapeake, la frégate l'*Iris*, supérieure en forces à la sienne. Alors l'amiral lui conféra le commandement du *Richemond*, tombé le même jour que l'*Iris* en notre pouvoir; et ce fut sur ce vaisseau qu'il prit part à la malheureuse affaire du 12 avril 1782. Le dévouement héroïque, quoiqu'inutile, dont le vicomte de Mortemart fit preuve en cette circonstance, en affrontant le feu de trois vaisseaux anglais pour essayer de leur arracher le *Glorieux*, totalement désarmé, lui valut l'estime et les éloges des marins des deux flottes. A l'abri de sa gloire personnelle, on le crut plus propre que tout autre à porter à Versailles la nouvelle du désastre de notre armée navale. Le roi l'accueillit avec une distinction particulière, et lui prouva le cas qu'il faisait de lui, en le nommant capitaine de vaisseau à vingt-cinq ans. Mortemart retourna peu après à Brest, y prit le commandement de la *Nymphe*, et se rendit à la Martinique. Dans une de ses croisières, secondé par la frégate l'*Amphitrîte*, il osa attaquer un vaisseau anglais de 50 canons, l'*Argo*, dont il se rendit maître; mais ce vaisseau lui fut repris deux jours après par l'*Invincible* de 74. Enfin, la paix fut signée, et le vicomte de Mortemart se disposait à revoir sa patrie, quand une maladie aiguë enleva, le 17 mars 1783, ce jeune officier, que ses talents éprouvés appelaient à honorer long-temps la marine française.

Z.

MORTIMER (ROGER comte DE), puissant baron anglais, né vers 1287, sur les confins du pays de Galles, était, par sa mère, allié à la reine Eléonore de Castille, seconde femme d'Édouard I^{er}, roi d'Angleterre. Le père de Roger Mortimer étant mort, en 1303, des suites de blessures reçues à la bataille de Buclt contre les Gallois, Édouard I^{er} confia la tutelle de ce jeune seigneur, alors dans sa dix-septième année, à Gaveston, qui lui fit acheter 2500 marcs la liberté de se marier avec la petite-fille de Geoffroi de Genevill, seigneur de Trim en Irlande. Mortimer fut reçu chevalier, en 1306, avec Édouard II, alors prince de Galles, et 300 autres seigneurs, et accompagna le roi dans son expédition d'Écosse. Ayant quitté l'armée sans congé, ses terres furent saisies; et il n'en obtint la restitution que par l'intercession de la reine Marguerite. Mortimer fit la guerre en Écosse, en Irlande et en Gascogne, pendant les quatorze premières années du règne d'Édouard II, qui le nomma son lieutenant en Irlande. Il eut différentes querelles particulières avec d'autres barons ses voisins, et avec les souverains du pays de Galles, qui avaient envahi ses propriétés, et qu'il parvint à repousser avec ses seuls vassaux. En 1320, il se joignit aux comtes de Lancaster, et d'Hereford, et aux autres barons mécontents de la faveur que le roi accordait aux Spensers. Ils marchèrent ensemble sur la ville de Londres, et forcèrent presque tous les évêques et pairs du royaume à prêter serment de les aider à réformer le gouvernement, et à éloigner les favoris. Mais leurs efforts n'ayant pas obtenu le succès qu'ils en attendaient, Roger Mortimer

écouta les propositions du comte de Pembroke, qui s'était engagé à le faire rentrer en grâce auprès du roi; et il se mit à la discrétion du monarque, qui, ne croyant pas pouvoir se confier à sa feinte soumission, le fit enfermer à la tour de Londres. Ayant appris dans sa prison que le roi se proposait de le faire mettre à mort (1), comme coupable de haute trahison, il invita le gouverneur de la tour à un repas dans sa chambre, lui fit prendre une liqueur soporifique, et, pendant son sommeil, s'échappa au moyen d'une corde, et se réfugia en France. Comme Mortimer était un des personnages les plus considérables de son parti, et connu par sa violente animosité contre le jeune Spenser, chambellan et principal favori d'Édouard, il fut aisément admis à faire sa cour à la reine Isabelle. Cette princesse ambitieuse et hautaine, irritée de la faveur dont les Spensers jouissaient et de leur ascendant sur l'esprit de son faible époux, se trouvait en ce moment en France (V. ISABELLE de France), et avait rassemblé autour d'elle tous les seigneurs qui partageaient son mécontentement. Les grâces du jeune Mortimer, et ses manières adroites et insinuanes, lui firent bientôt obtenir un grand empire sur le cœur de cette princesse, qui le choisit pour son confident et son conseiller, et sacrifia enfin à la passion qu'il lui avait inspirée, son honneur et ses devoirs envers son époux. Haïssant dès ce moment l'homme auquel elle avait fait une si mortelle injure, Isabelle seconda tous les complots de

Mortimer pour rentrer en vainqueur dans sa patrie, avec le prince royal qu'elle avait attiré auprès d'elle. Ils entretenirent une correspondance active avec les principaux barons d'Angleterre, qui s'engagèrent à les assister; mais ayant appris que le roi de France avait promis de livrer tous les réfugiés, Mortimer, Isabelle et les barons se retirèrent auprès du comte de Hainaut, et le jeune Édouard fut fiancé à Philippe, fille de ce prince (1326). Au moyen des secours du comte de Hainaut et de la protection secrète de son frère, Isabelle enrôla sous ses drapeaux environ 3000 hommes, et débarqua sans opposition sur la côte de Suffolk, le 24 septembre. Ils y furent joints par leurs partisans, que la haine pour les ministres du roi grossissait tous les jours. Le faible Édouard ayant abandonné la ville de Londres, la populace s'empara de la tour, et força tous les habitants de se déclarer contre leur souverain. Ce malheureux prince essaya vainement de résister; il se réfugia dans le pays de Galles, et, ne s'y trouvant pas en sûreté, il s'embarqua pour l'Irlande: mais, repoussé par les vents contraires, il tomba entre les mains de ses ennemis, qui le confinèrent dans le château de Kenilworth, sous la garde du comte de Leicester. Mortimer et Isabelle dont le commerce criminel était devenu public, craignant les effets du mécontentement général qui commençait à se manifester, firent déposer le roi (1327), et placer la couronne sur la tête de son fils (V. ÉDOUARD III). Les sentiments généreux de Leicester, et sa conduite pleine d'égards envers son auguste prisonnier, leur ayant donné quelques soupçons, ils crurent prudent

(1) Hume assure qu'il avait été condamné à mort; que le roi lui avait fait grâce de la vie, mais qu'il avait résolu de lui faire subir un emprisonnement perpétuel.

de tirer le roi de ses mains, et le firent enfermer dans le château de Berkeley, sous la garde de trois seigneurs, dont deux étaient entièrement dévoués à Mortimer, et capables de commettre tous les crimes qu'il leur commanderait. Il mit bientôt leur dévouement à l'épreuve; et Édouard II fut assassiné par ses ordres, de la manière la plus atroce (V. ce nom). Le parti violent qui avait pris les armes contre Édouard II, et déposé ce monarque, obtint un bill d'indemnité du parlement, dont il provoqua la réunion. Ce parlement établit un conseil de régence, composé de cinq prélats et de sept seigneurs, et nomma le comte de Lancaster gardien du royaume, et protecteur de la personne du roi. Quoiqu'à cette époque (1327), Mortimer jouît de la plénitude du pouvoir, il ne prit aucun soin de se faire admettre dans ce conseil; mais cette feinte modération cachait les projets les plus ambitieux. Il rendit le conseil inutile, en usurpant toute l'autorité royale; il fit assurer à la reine douairière la plus grande partie des revenus de la couronne, et ne consulta ni les princes, ni les barons. Par une telle conduite, il fut bientôt aussi abhorré que les anciens favoris Gaveston et Spenser. Cependant les Écossais firent une invasion en Angleterre. La régence fit de vigoureux préparatifs; et le jeune Édouard se mit à la tête des forces anglaises, et marcha contre l'ennemi. Après avoir cherché vainement à l'attirer au combat, il croyait enfin avoir trouvé une occasion favorable de se signaler : mais Mortimer s'opposa à son projet, en interposant son autorité; et le jeune prince fut contraint de céder. Il en conçut un violent mécontentement contre

cet seigneur, auquel la nation attribua la honte qui avait couvert les armes anglaises; et la haine publique contre Mortimer et Isabelle ne connut plus de bornes. Mortimer, qui en craignait l'explosion prochaine, crut devoir se débarrasser à tout prix des ennemis extérieurs. A cet effet, il entama des négociations avec Robert Bruce; et comme les prétentions que l'Angleterre manifestait à une supériorité sur l'Écosse, étaient une des principales causes qui avaient enflammé l'animosité entre les deux nations, Mortimer, en stipulant un mariage entre Jeanne, sœur d'Édouard, et David, fils et héritier du roi d'Écosse, consentit à se désister de ces prétentions, et à reconnaître Robert Bruce comme souverain indépendant de ce royaume. Quoique le roi d'Écosse se fût engagé à payer 30,000 mares à l'Angleterre, et que le traité eût été ratifié par le parlement, il n'en occasionna pas moins un grand mécontentement parmi le peuple, qui se trouva humilié par la résistance heureuse d'une nation qu'il considérait comme lui étant bien inférieure. Mortimer, ayant conçu des soupçons de l'union étroite qui paraissait exister entre les princes du sang, leur défendit, au nom du roi, de se faire accompagner par des gens armés, au parlement qui allait s'assembler. Les trois comtes obéirent : mais en approchant de Salisbury, ville choisie pour la tenue du parlement, ils s'aperçurent que Mortimer et ses amis étaient suivis de tous leurs partisans armés; et ils commencèrent à appréhender quelque dessein dangereux contre leurs personnes. Ils se retirèrent vivement irrités, rassemblèrent leurs vassaux, et ils revenaient avec une armée pour

tirer vengeance de Mortimer, lorsque la faiblesse des comtes de Kent et de Norfolk, qui désertèrent la cause commune, obligea Lancaster à se soumettre également; et des évêques, ayant offert leur médiation, apaisèrent pour le moment cette querelle. Mortimer, pour intimider les princes, voulut sacrifier une victime, et choisit le comte de Kent, dont il connaissait la simplicité. Par lui-même et par ses émissaires, il parvint à lui persuader (1329) que le roi Édouard II, son frère, était encore vivant, et détenu dans une prison secrète d'Angleterre. Le comte, que ses remords pour la part qu'il avait prise aux infortunes du feu roi, portaient à ajouter foi à cette nouvelle, entra facilement dans le projet de lui rendre sa liberté et sa couronne, et de le dédommager des souffrances qu'il avait innocemment contribué à lui faire éprouver. Après que ce projet eut traîné quelque temps en longueur, le comte fut arrêté par Mortimer, accusé devant le parlement, et condamné à perdre la vie. La reine et Mortimer, qui craignaient que le jeune roi n'usât d'indulgence envers son oncle, pressèrent l'exécution de la sentence; et le comte de Kent eut la tête tranchée le lendemain du jugement (V. EDMOND, XXII, 480). Le comte de Lancaster fut bientôt jeté en prison, sous prétexte qu'il avait participé à la conspiration; et plusieurs prélats et membres de la noblesse furent aussi mis en jugement. Les biens du comte de Kent devinrent le partage du jeune Godefroi, fils de Mortimer; et il s'empara, de son côté, de la presque-totalité de l'immense fortune des Spenser et de leurs adhérents. Il affecta un état de maison égal, sinon supérieur à

celui des rois (1), dont il adoptait toutes les manières. Le jeune Édouard, parvenu à l'âge de 18 ans, et se sentant capable de gouverner par lui-même, soupirait après le moment où il pourrait être délivré des chaînes de cet insolent ministre: mais les émissaires de Mortimer le circonvenaient tellement, qu'il crut devoir exécuter le projet de s'en débarrasser, avec autant de secret et de précautions que s'il se fût agi d'une conspiration contre son souverain. Il communiqua ses intentions à lord Mountacute, qui fit entrer dans ses vues plusieurs autres seigneurs; et le château de Nottingham fut choisi pour le lieu de la scène. Mortimer et la reine douairière logeaient dans cette forteresse: le roi y fut aussi admis; mais on ne lui permit de se faire accompagner que par un petit nombre de serviteurs. Comme le château était soigneusement gardé, les portes fermées chaque soir, et les clefs apportées à la reine, il devint nécessaire d'avoir dans ses intérêts sir William Eland, gouverneur de la place, qui adopta avec zèle le plan qu'en lui proposa. Il introduisit dans la citadelle les associés du roi, par un ancien passage souterrain, et les conjurés pénétrèrent dans la chambre de Mortimer, attenante au logement de la reine. Ils éprouvèrent quelque résistance de la part de Mortimer et des seigneurs qui se trouvaient avec lui; mais, après en avoir tué deux, ils s'emparèrent du comte, et le firent garder étroitement. Un parlement fut convoqué pour le juger, et il fut ac-

(1) Édouard III l'ayant un jour visité dans ses terres, en fut reçu avec une magnificence royale. Vouloir imiter le roi Arthur, Mortimer tint dans le pays de Gales la table ronde des chevaliers. Il poussa enfin les extravagances si loin, que son propre fils Godefroi l'appelait le roi de la folie.

cusé d'avoir usurpé le pouvoir royal, d'avoir causé la mort du feu roi, d'avoir trompé le comte de Kent, en l'entraînant dans une conspiration, d'avoir dissipé le trésor public, de s'être emparé de 20,000 mares sur l'argent payé par le roi d'Ecosse, etc. Le parlement le condamna, d'après la notoriété supposée des faits, sans enquête préalable, sans entendre sa réponse ni interroger un seul témoin; et il fut pendu près de Smithfield, le 29 novembre 1330 (1). Son corps fut, deux jours après, enseveli aux Cordeliers de Londres : au bout de quelques années, on le transporta dans un de ses châteaux. Ainsi périt, à 43 ans, d'une manière ignominieuse, cet homme aussi distingué par sa bravoure que par ses talents; et que sa haine pour Spenser, une ambition démesurée, et de fatales circonstances, avaient entraîné à commettre le crime le plus atroce et à usurper presque toute l'autorité royale.

D—z—s.

MORTIMER (THOMAS) écrivain anglais, mort à Londres, en 1809, dans sa quatre-vingtième année, consacra sa vie entière à la littérature; et la vieillesse ne ralentit point son ardeur, aiguisée sans doute par le besoin. Presque octogénaire, il se plaignait encore, dit M. d'Israeli (*Calamities of authors*, tome 1, page 201), de la rareté des travaux littéraires, et de la préférence accordée à de jeunes *aventuriers*. Il a donné un grand nombre d'ouvrages utiles, et qui sont assez estimés, bien qu'écrits d'une manière un peu prolixe, comme il doit toujours arriver aux auteurs nécessaires, qui n'ont pas le temps d'être concis. On a de lui :

- I. *Le Plutarque anglais*, ou *Vies des plus illustres personnages de la Grande-Bretagne, depuis le règne de Henri VIII jusqu'à George II*, 1762, 12 vol. in-8°. ; trad. en français (par la baronne de Vasse), Paris, 1785-86, 12 vol. in-8°. II. *Le Directeur universel, ou vrai guide de la jeune noblesse vers les sciences et les beaux-arts*, 1763, in-8°. III. *Dictionnaire du commerce*, 1766, 2 vol. in-fol. IV. *Éléments du commerce, de la politique et des finances*, 1772, in-4°. V. *Dictionnaire de poche de l'étudiant, ou Abrégé de l'histoire universelle, de la chronologie et de la biographie*, etc., 1777. Cet ouvrage est le plus estimé de tous ceux de l'auteur. VI. *Every man his own broker*, 1782, in-8°. C'est sans doute une espèce de dictionnaire des ménages. VII. La traduction de l'ouvrage de Necker sur les *Finances*, 1786, in-8°. VIII. *Leçons sur les éléments du commerce, de la politique et des finances*, 1801, in-8°. IX. *Dictionnaire général de commerce*, 1810, in-8°. On lit sur cet auteur une Notice avec portrait dans l'*European Magazine*, vol. xxxv, pag. 219.

L.

MORTON (JEAN), cardinal, archevêque de Canterbury, grand-chancelier d'Angleterre, naquit en 1410, dans le petit bourg de Bare, au comté de Dorset, d'une ancienne famille du Nottinghamshire. Il fut élevé à l'abbaye de Cerne, puis envoyé au collège Baliol à Oxford. Ses talents lui procurèrent, en 1446, une chaire de droit civil, et ensuite la place de principal de Peckwaters'-inn. L'éclat de ses plaidoiries le fit connaître avantagusement de Thomas Bouchier, archevêque de Canterbury, qui lui donna successive-

(1) Cette sentence fut réformée environ vingt ans après par le parlement, sur le motif de l'illegalité de la procédure.

ment une prébende dans l'église de Sarum, la cure de Saint-Dunstan de Londres et l'archidiaconé de Winchester. Il fut fait maître des rôles, en 1473. Il joua un rôle très-actif à l'époque des sanglantes divisions survenues entre les maisons d'York et de Lancastre. Partisan outré de la rose rouge, il avait servi Henri VI; cependant, il sut s'accommoder au gouvernement légitime d'Édouard IV. Ce prince, satisfait d'une fidélité au moins apparente, l'éleva en juillet 1477, à l'évêché d'Ély, l'admit dans son conseil-privé, et le nomma même un de ses exécuteurs testamentaires. Après la mort d'Édouard, Morton entra dans le conseil de Richard son frère, duc de Glocester, protecteur du royaume. Il y était présent le jour où le duc, qui aspirait à la royauté, frappa ce grand coup d'état qui mit la couronne sur sa tête. Il y fut arrêté et donné en garde libre (*in liberâ custodia*) au duc de Buckingham, qui l'emmena à son château de Brecknok. Richard était loin de s'attendre, que la réunion de ces deux personnages lui coûterait un jour le trône et la vie. Morton mit à profit le temps de son exil, et employa tout ses efforts à faire naître la discorde entre le protecteur devenu roi, et le duc de Buckingham, dont le crédit avait aidé puissamment Richard III à monter sur le trône. Lorsque le duc se crut suffisamment assuré du succès, il leva l'étendard de la révolte, contre le roi que lui-même avait contribué à faire; mais il échoua complètement, et paya de sa tête, sa coupable entreprise. Morton se jeta dans une frêle barque, et gagna le continent, où il se tint caché jusqu'à l'époque où, de trahisons en trahisons, le comte Henri de Richemond,

vainqueur à Rosworth, eût mis sur son front, la couronne usurpée de la famille d'York. Morton reparut alors, et eut la satisfaction de faire exécuter enfin le projet qu'il avait arrêté avec le duc de Buckingham, et qui consistait à réunir les partis des deux roses, par le mariage de Henri VII, avec la fille d'Édouard IV. L'évêque d'Ély, qui avait partagé les dangers et la mauvaise fortune du nouveau roi, fut aussitôt rappelé au conseil, devint premier ministre de ce prince, succéda, en 1486, à Bouchier dans l'archevêché de Canterbury, fut nommé, l'année suivante, grand-chancelier du royaume, et, en 1493, cardinal, par Alexandre VI. Il mourut en octobre 1500, âgé de quatre-vingt-dix ans. Thomas More, qui lui était redevable de son éducation, fait de ses qualités un éloge qui est peut-être dicté par la reconnaissance. Il le représente comme un homme dont la figure grave et sérieuse inspirait la vénération, mais dont l'abord cependant n'était pas difficile. Il n'était pas moins respectable par sa sagesse et sa vertu, que par l'autorité de ses charges. Ses manières étaient douces et simples, ses mœurs étaient pures, ses goûts étoient tranquilles : il prenait plaisir à s'occuper lui-même de la culture de ses jardins. Il eut des ennemis, ce qui est le sort ordinaire des grands ministres, surtout dans les temps de trouble. La noblesse lui reprochait trop de hauteur et trop de sévérité. Le peuple murmura souvent du poids des taxes (1); mais

(1) Il rétablit la *bénévolence*, impôt odieux, aboli par ce Richard III qu'il faisait profession de haïr. On prétend qu'il avait imaginé cet étrange raisonnement, pour contraindre tout le monde à la payer; on disait par son ordre à celui-ci : « Tu fuis de la dé- » pense, donc tu es riche : tu paieras; » à celui-là : « Tu ne dépenses rien, donc tu es riche d'écono-

comment le ministre aurait-il pu imposer aux factions sans une grande fermeté, et faire jouir la nation de la paix qui signala son administration, sans des impôts proportionnés aux besoins du royaume? S'il amassa de grandes richesses, on doit dire qu'il en fit constamment le plus noble usage. Une partie considérable fut employée par lui-même en réparations et constructions d'édifices publics et de grands chemins. Il chargea ses exécuteurs testamentaires de fournir à l'entretien et à l'éducation de vingt étudiants pauvres et studieux d'Oxford, et de dix de Cambridge, pendant les vingt-ans qui suivraient sa mort. On lui attribue une histoire de Richard III; mais il paraît que cet ouvrage n'est pas de lui. Sa vie a été écrite par Jo. Rudden, Londres, 1607. Z.

MORTON (JACQUES, IV^e. comte de), régent d'Ecosse, appartenait à la famille des Douglas, l'une des plus puissantes de ce royaume. Il avait embrassé la religion protestante, et se trouvait, en 1557, l'un des chefs de l'union que les religionnaires avaient formée sous le nom de *congrégation du Seigneur* (1), pour résister à Marie de Lorraine, à cette époque, reine douairière et régente. Après la mort de cette princesse, Marie Stuart sa fille accorda, pendant quelque temps, sa confiance au comte de Morton. Mais lorsqu'elle eut épousé Henri Darnley, Morton s'étant aperçu de l'ascendant que David Rizio, fils d'un musicien piémontais, avait obtenu sur la reine,

partagea la haine et la jalousie que les autres seigneurs avaient conçues contre cet étranger, et se détermina, avec eux, à le faire périr. Pendant qu'ils étaient occupés du plan de cet horrible complot, le jeune roi, qui attribuait à Rizio la froideur que la reine lui témoignait, et qui était irrité de la familiarité imprudente avec laquelle cet indigne favori était traité, venait de prendre de son côté la résolution de se débarrasser de lui. Il communiqua son dessein aux seigneurs ennemis de Rizio, qui, sentant tout l'avantage d'avoir un associé de cette importance, furent au comble de la joie en recevant cette ouverture. Mais comme ils connaissaient l'inconstance ordinaire du roi, ils hésitèrent quelque temps; et Morton, qui dans ce siècle d'intrigues était l'homme le plus adroit et le plus insinuant, se chargea d'affermir le prince dans sa résolution. Il enflamma ses passions en lui peignant Rizio comme le principal ou plutôt comme le seul obstacle au succès de la demande qu'il avait faite à la reine de la *couronne matrimoniale*, et donna même à entendre, avec un air de confiance et de mystère, que l'intimité de ce favori avec Marie pouvait servir de voile à des familiarités criminelles. Ces insinuations produisirent leur effet sur le jeune roi, qui traita aussitôt avec les seigneurs : on convint des préliminaires, on dressa des articles, et chacun y stipula sa sûreté et ses intérêts. Le comte de Morton, que la reine avait élevé à la dignité de grand-chancelier d'Ecosse, eut la direction d'une entreprise formée au mépris de toutes les lois, dont il était lui-même le dépositaire. Le 9 mars 1566, il entra dans la cour du palais avec cent soixante hommes, se saisit de toutes

« *mies ; tu paieras.* » Ce dilemme infernal fut nommé, dans le temps, la *fourche* ou le *hameçon* de Morton. Nul n'y pouvait échapper.

(1) Ils avaient pris ce nom en opposition de celui de *Congrégation de Satan*, qu'ils donnaient à l'église établie.

les portes, et facilita aux autres conjurés les moyens de pénétrer et d'égorger Rizio sans avoir à craindre pour leur sûreté (V. MARIE-STUART). Les conjurés se rendirent entièrement maîtres du palais, et gardèrent la reine à vue avec le plus grand soin. Malgré l'insulte atroce qu'elle avait reçue, et qu'elle sentait vivement, elle fut obligée d'admettre Morton en sa présence, et de promettre qu'elle lui accorderait son pardon, dans les termes qu'il jugerait nécessaires pour sa plus grande sécurité. Cependant Marie, qui avait repris de l'ascendant sur le roi, l'ayant décidé à partir précipitamment avec elle, avait eu en même temps l'adresse de détacher Murray et ses amis, de leur union avec les assassins de Rizio. Morton, se voyant abandonné par le roi et par le parti de Murray, pour éviter sa perte, s'enfuit en Angleterre avec les autres conjurés. Il y resta jusqu'après le baptême de Jacques VI : à cette époque, le comte de Bothwell, qui gouvernait la reine, et qui espérait trouver dans Morton et dans ses amis des partisans fidèles et déterminés, leur fit accorder une grâce qu'ils n'avaient plus l'espérance d'obtenir. Le roi ayant été assassiné, et Bothwell, qu'on accusait d'être son meurtrier, étant devenu l'époux de sa veuve, les nobles écossais, soit à cause de l'horreur que leur inspirait cette conduite, soit plutôt pour se venger de la manière impérieuse dont Bothwell exerçait l'autorité qu'il avait acquise, et par la crainte qu'inspiraient ses entreprises contre la vie de l'héritier présomptif du trône, résolurent de prendre des mesures violentes. Ils se réunirent en grand nombre à Stirling, et y formèrent une association pour la défense de la personne du jeune prince,

et pour la punition des meurtriers du roi. Morton fut un des chefs de cette confédération, qui eut bientôt mis sur pied une armée considérable. Ducroc, ambassadeur de France, essaya de négocier un accommodement : mais il jugea que sa médiation serait inutile, lorsqu'il vit l'exaspération des seigneurs écossais, et d'après la réponse que Morton fit à ses propositions, qu'ils n'avaient point pris les armes contre la reine, mais contre le meurtrier de son mari; et qu'ils étaient prêts à rendre à sa Majesté l'obéissance que des sujets doivent à leur souverain, si elle voulait mettre le coupable entre les mains de la justice, ou le bannir du moins de sa présence. Ne voyant aucun espoir de résister aux confédérés, Bothwell prit la fuite; et la reine se livra entre leurs mains. Morton lui fit, au nom de ses alliés, les plus fortes assurances de fidélité et d'obéissance pour l'avenir; mais, malgré ces protestations, Marie fut enfermée comme prisonnière d'état dans le château de Lochleven, appartenant au laid Douglas, proche parent de Morton. Les seigneurs écossais formèrent entre eux une nouvelle ligue sous le nom de lords du conseil secret, et forcèrent d'abord la reine à se démettre du gouvernement en faveur de son fils. Marie, ayant ensuite trouvé moyen de s'échapper du château de Lochleven, rassembla une armée considérable, que les confédérés mirent en déroute; ce qui obligea cette princesse à chercher un refuge en Angleterre. Elisabeth ayant obligé Marie Stuart, et Murray, régent d'Écosse, à comparaître devant ses commissaires, pour y justifier leur conduite, le comte de Morton fut un des seigneurs qui accompagnèrent

le régent. Ce fut lui qui découvrit les intrigues de ce dernier avec le duc de Norfolk, et en fit part au secrétaire-d'état Cecil; ce qui déterminait Elisabeth à transporter le lieu des conférences à Westminster, et à nommer d'autres commissaires. Après l'assassinat de Murray en 1570, l'anarchie et le désordre régnèrent quelque temps en Ecosse; et le parti du roi fut dans la plus grande consternation. Le comte de Morton, le chef le plus habile et le plus actif de ce parti, eut recours à la reine Elisabeth, qui l'appuya vivement, et feignit de vouloir négocier un traité entre Marie et ses sujets. Morton fut l'un des commissaires choisis par le parlement d'Ecosse. La manière dont il entreprit de justifier le traitement que les confédérés avaient fait à la reine, et la déclaration qu'ils ne consentiraient jamais à aucun traité qui pourrait porter atteinte à l'autorité que le jeune roi d'Ecosse possédait alors, rendirent les négociations infructueuses. Les deux partis eurent recours aux armes; Morton s'empara de Leith et le fit fortifier; et, se livrant entièrement à l'influence de l'Angleterre, il ne songea qu'à rompre toutes les mesures qui tendaient à une réconciliation. Le parti du roi venait, à l'exemple de celui de la reine, de convoquer un parlement à Stirling, et commençait à prononcer des sentences de proscription contre la faction opposée, lorsqu'il fut surpris, le 3 septembre 1571, par un détachement venu avec le plus grand secret d'Edinbourg. Le comte de Lennox, père du feu roi, qui avait succédé à Murray dans la régence, et presque tous les seigneurs qui étaient avec lui, furent faits prisonniers. Morton seul défendit sa maison avec un courage intrépide, et ne se rendit

que lorsqu'on y eut mis le feu et qu'il craignit d'être la proie des flammes. Ils furent bientôt sauvés par le comte de Marr, commandant du château de Stirling; mais le régent avait perdu la vie dans l'émeute. Morton, Argyle et Marr, furent les candidats que les nobles assemblés présentèrent pour remplir l'office de régent; ce dernier, fut choisi, et dut son élévation au service signalé qu'il venait de rendre. Morton, qui commandait les troupes du régent, assuré de l'assistance d'Elisabeth, recommença les hostilités: il pressa vivement le siège d'Edinbourg, et exerça toute sorte de barbaries. Le régent travaillait alors à réunir tous les partis, et il y aurait peut-être réussi; mais Morton, qui craignait de voir diminuer son pouvoir, si les partisans de la reine reprenaient quelque part dans le gouvernement, et jaloux d'ailleurs du comte de Marr, qui l'avait supplanté dans la régence, se plut à renverser tous ses projets. La douleur que le régent en ressentit, abattit son courage; il tomba dans une mélancolie profonde, et mourut le 29 oct. 1752. Morton, soutenu par la reine d'Angleterre, fut élu à sa place (24 nov.), malgré les appréhensions du peuple et la jalousie des nobles. Il débuta par concilier avec adresse les débats qui s'étaient élevés entre les nobles et le clergé protestant, et fit ensuite des ouvertures aux partisans de la reine, divisés en deux factions. La première, dirigée par Maitland et Kirkaldy, rejeta ses propositions, qui furent acceptées par celle dont le duc de Chatelleraut était le chef. Il conclut avec lui un traité, qui fut signé à Perth, le 23 février 1573. On y stipula, entre autres choses, que l'autorité de Morton, comme régent, serait re-

connue; que tout ce qui avait été fait contre le roi, depuis son couronnement, serait regardé comme illégitime, etc. Avec les secours que lui envoya Elisabeth, Morton s'empara du château d'Edinbourg (1), et fit pendre Kirkaldi qu'il redoutait. Maitland s'était donné la mort pour éviter l'ignominie d'une exécution publique. Le royaume jouissait alors d'une paix profonde : Morton entreprit de faire disparaître tous les désordres, suite nécessaire de la guerre civile. Par son adresse et sa fermeté, il vint à bout de rétablir la tranquillité; mais ses exactions le rendirent bientôt odieux. Ses procédés arbitraires irritèrent les nobles et le clergé; et l'imprudence qu'il eut de mécontenter les favoris du jeune roi, les porta à inspirer à ce prince des soupçons contre son pouvoir et ses projets. Une assemblée des nobles, ennemis du régent, fut convoquée au nom du roi; et Morton, à qui l'on signifia que Jacques désirait prendre l'administration du gouvernement, se démit de la régence, au grand contentement d'une partie de la nation (12 mars 1578). Il obtint un acte portant approbation de sa conduite pendant tout le cours de sa régence, et le pardon de tous les crimes ou offenses qu'il avait pu commettre, et se confina dans une de ses maisons (1), où ne paraissant s'occuper que d'amusements, il observait avec soin les démarches de ses adversaires. Ses richesses et ses talents le rendaient encore formidable :

(1) Morton prétendait avoir intercepté, en cette occasion, une cassette que Bothwell avait laissée dans le château d'Edinbourg, et qui contenait des lettres et des sonnets écrits de la main de la reine Marie. Les confédérés les firent publier pour justifier leur conduite envers elle. Il est prouvé que ces pièces étaient supposées.

(1) Le peuple l'appelait l'*Antre du lion*.

les nouveaux conseillers voulurent opérer sa ruine totale; ils lui enlevèrent d'abord le château d'Edinbourg, et lui firent éprouver chaque jour de nouvelles vexations. Cependant la haine que le peuple avait conçue contre lui, commençait à diminuer; et les protestants regrettaient son administration, en la comparant avec celle qui avait succédé. Morton, instruit de ces particularités, s'efforça de gagner la confiance du jeune comte de Marr et de sa mère, et parvint, avec leur secours, à s'emparer de Stirling et de la personne du roi. Un parlement, convoqué par lui dans cette dernière ville, malgré l'opposition de ses adversaires, confirma l'acceptation que le roi avait faite du gouvernement, et ratifia l'acte accordé à Morton pour sa sûreté. Celui-ci conserva par le fait toute l'autorité; aussi les lords Argyll et Athole et ses autres adversaires coururent aux armes; mais ils se réconcilièrent avec lui, par l'entremise de la reine Elisabeth. Profitant bientôt du pouvoir qu'il avait ressaisi, Morton se livra à sa haine pour la maison d'Hamilton, et employa contre elle les procédés les plus injustes. D'un autre côté, il ne ménagea pas assez les favoris du roi, qui déterminèrent ce souverain à convoquer un parlement à Edinbourg, où il se rendit. Quoique rien n'y fût décidé de contraire à Morton, néanmoins comme le roi continuait de résider dans cette ville et que tous les ennemis du régent avaient un libre accès auprès du prince, il était aisé de juger que Morton ne tarderait pas à être mis en accusation. Morton, qui commençait à voir le danger dont il était menacé, crut le prévenir en dénonçant Lenox, l'un des favoris, comme ennemi de la

religion protestante ; mais celui - ci ayant abjuré publiquement le catholicisme , Morton eut recours à Élisabeth , qui se prononça fortement en sa faveur , et fit demander le renvoi de Lenox du conseil privé. Cette demande sans exemple , et les reproches menaçants d'Élisabeth hâtèrent la chute de Morton : accusé en plein conseil par le capitaine Stuart , du meurtre du feu roi , il fut arrêté bientôt après (2 janvier 1581) dans sa propre maison , et envoyé au château d'Édinbourg , dont Erskine , son ennemi , était gouverneur. Après avoir été transféré au château de Dunbarton , il fut reconduit à Édinbourg , le 1^{er} juin de la même année. Élisabeth fit tous ses efforts pour le sauver ; elle rassembla un corps de troupes sur les frontières d'Écosse , et envoya dans ce pays Rauldolph comme son ambassadeur , pour ce seul objet. Tout fut inutile ; et ces démarches ne firent qu'accélérer la perte de Morton. Les registres de la cour de justice de ce temps-là sont perdus ; mais il paraît certain que la procédure fut très-irrégulière , et que tout y respira la violence et l'oppression. Après une courte délibération , les pairs le déclarèrent coupable de n'avoir pas révélé la conspiration formée contre la vie du feu roi , et d'en avoir été *artifex* et *particeps* (1) , et le condamnèrent à être pendu comme coupable de trahison ; mais le roi commua ce supplice , et ordonna que le lendemain le comte serait décapité. Pendant ce court intervalle de temps , Morton conserva une tranquillité d'ame admirable : il soupa gaiement , dormit

une partie de la nuit , et employa le reste du temps à des actes de piété. Il souffrit la mort avec intrépidité (juin 1581). On fit usage , pour sa décapitation , d'un instrument de supplice imaginé par lui-même , et qui ressemblait assez à notre guillotine (V. l'Hist. de Robertson) : la tête de Morton fut placée sur la porte de la geole publique d'Édinbourg. Son corps fut porté , la nuit suivante , au lieu destiné pour la sépulture des criminels. Aucun de ses amis n'osa se trouver à son enterrement , ni lui donner des marques publiques d'attachement. Le comte de Morton , dernier des régents écossais , était de petite taille et d'une physiologie engageante : sa constitution était vigoureuse , et son caractère plein d'activité et de hauteur. Il joignait à une instruction variée , une expérience consommée du monde et des affaires. Il avait connu les malheurs de la pauvreté , et les avantages d'une fortune immense et d'un pouvoir sans bornes. Une ambition démesurée lui fit tout sacrifier. A une époque où tous les hommes d'état étaient soldats , il eut des talents pour la guerre comme pour la paix ; mais son courage était plus remarquable dans le cabinet que sur le champ de bataille. Il était dissimulé , cruel , envieux , vindicatif et plein de rapacité , porté à satisfaire sans scrupule ses passions et ses moindres caprices. Les vices de l'homme privé étaient cachés sous un vernis brillant , qui déguisait ce qu'ils avaient d'odieux. Ses palais et ses jardins étaient décorés avec un goût et une magnificence peu commune à l'époque où il vivait. Sa débauche était raffinée ; et la violence du penchant qui l'entraînait vers les femmes , n'empêchait pas qu'il ne mît une certaine délica-

(1) Il fut très-touché de ces derniers mots , qu'il répéta avec véhémence , en s'écriant : *Dieu sait si cela est ainsi !*

tesse dans le choix de ses amours. Aussi odieux par sa corruption privée, qu'exécrationnable par ses crimes publics, il épuisa la patience d'un siècle accoutumé aux plus grandes dépravations. D—z—s.

MORTON (RICHARD), médecin anglais, naquit dans le comté de Suffolk, vers la première moitié du xvii^e. siècle. Il avait d'abord embrassé l'état ecclésiastique, et fut nommé chapelain de la famille Foley, dans le Worcester; mais étant non-conformiste, il dut par la suite résigner, ce qui lui fit abandonner la carrière de l'église. Dès-lors Morton, qui n'avait pas encore vingt-quatre ans, embrassa l'étude de la médecine, et s'y distingua bientôt. Nommé médecin du prince d'Orange, et l'ayant accompagné à Oxford, il prit, dans l'université de cette ville, le bonnet de docteur. Par la suite, il s'établit à Londres, et se fit agréger au collège de médecine de cette capitale, où il ne tarda point à être fort répandu dans la pratique. Il fut le rival, plutôt que l'émule de Sydenham, qui, moins docte peut-être, fut incontestablement plus habile dans le jugement et dans la curation des maladies. Morton obtint une grande vogue pour le traitement des maladies chroniques de la poitrine, sur lesquelles il a écrit un livre qui renferme d'utiles recherches, mais aussi de grandes erreurs sur la véritable nature comme sur le traitement de ces affections. Il fut un des premiers promoteurs du kina en Angleterre; il l'administrait d'abord, par timidité, à très-petites doses, dans les fièvres intermittentes; mais l'expérience lui montra l'innocuité de cette salutaire écorce, dont il fit toutefois un funeste abus dans l'hémoptysie, dans la petite-vérole, dans la dysenterie :

il administra aussi intempestivement l'eau de chaux dans cette dernière maladie. Morton attaque, dans ses écrits, la théorie humorale transmise par Galien; mais il la remplaça par d'autres abstractions, peut-être plus dangereuses. C'est ainsi qu'il admettait l'existence des esprits vitaux, et celle d'un *virus* destructeur, dans les maladies aiguës, tout en se vantant d'être éclectique. Dans le fait, il était imbu de cette ridicule chimie qui a déshonoré la médecine du dix-septième et du dix-huitième siècle. Il blâmait Sydenham d'employer les antiphlogistiques dans les phlegmasies du tube digestif, ainsi que dans la variole. Il aurait voulu faire prévaloir la méthode échauffante, qu'il préconisait, et qui le guidait souvent dans le traitement des maladies aiguës, parce qu'il croyait que les excitants étaient seuls propres à détruire le prétendu *virus*, qui, selon lui, les entretenait. Morton mourut dans le comté de Surrey, le 30 août 1698, laissant après lui la réputation d'un vaste savoir, que ne démentent point ses ouvrages, bien qu'ils contiennent des doctrines arbitraires et erronées. Il a publié : I. *Phthisiologia, sive exercitationes de phthisi*, Londres, 1685, in-8°. ; traduit en anglais, in-8°. , 1694. Il entre ici dans des détails étendus et variés sur la phthisie et sur ses diverses espèces : mais malheureusement on y cherche en vain des connaissances solides d'anatomie pathologique. II. *Exercitationes de morbis universalibus acutis*, in-8°. , Londres, 1692. III. *De febribus inflammatoriis*, ibid., 1694, in-8°. , 1698. C'est ici surtout qu'abondent ses erreurs sur le traitement des maladies inflammatoires, qu'il veut attaquer par les incendiaires, s'éloignant en cela

de la doctrine d'Hippocrate, dont Sydenham au contraire se rapproche. C'est particulièrement au sujet de la variole qu'il fait éclater la barbarie de sa méthode. IV. *Opera omnia*, 2 vol. in-8°, Amsterdam, 1696; Lyon, 1697, 2 vol. in-4°; Venise, 1737; Leyde, 1757. F—R.

MORTON (JACQUES DOUGLAS, comte DE), pair et surintendant des archives d'Ecosse, président de la société royale de Londres, membre de l'académie des sciences de Paris, naquit à Edinbourg, en 1707, d'une des plus anciennes familles d'Ecosse. Après avoir voyagé dans toute l'Europe, il revint à Edinbourg, où, par les conseils et avec le secours du célèbre Mac-Laurin, il forma une société de philosophes, dont il devint le président, se trouvant ainsi, à l'âge de vingt-six ans, fondateur d'une académie qui est aujourd'hui une des plus célèbres de l'Europe. Il cultiva les sciences en amateur éclairé, favorisa leurs progrès de tout son crédit; il eut plus de part que personne à l'observation du passage de Vénus sur le Soleil, le 3 juin 1769, par les secours et les instructions qu'il procura aux observateurs. Il montra une grande intelligence dans la direction du *Musæum Britannicum*. Il soutint, par son éloquence, les grands intérêts de sa patrie, en sa qualité d'un des seize représentants de la pairie d'Ecosse dans le parlement. Il avait formé l'utile projet d'un cabinet des archives du royaume d'Ecosse, et en avait même commencé l'exécution, lorsqu'il mourut en 1768. V. son Eloge par Grandjean de Fouchy, dans le Recueil de l'académie des sciences, année 1770, Histoire, p. 149. T—D.

MORUS (THOMAS). V. MORE.

MORUS (SAMUEL - FRÉDÉRIC NATHANAEL), humaniste et théologien saxon, naquit le 30 novembre 1736, à Lauban, dans la Lusace supérieure, d'un régent de l'école de cette ville. Son père étant pauvre et chargé d'une nombreuse famille, il se vit dans la salutaire nécessité de se créer une existence par le travail, et voulut se préparer à la carrière de l'enseignement académique par des études solides : ses progrès le signalèrent de bonne heure parmi les élèves de l'université de Leipzig, et le portèrent graduellement à toutes les fonctions importantes, et aux plus honorables places auxquelles un mérite supérieur et l'estime générale peuvent élever, dans l'Allemagne protestante, un savant philologue et un théologien distingué. Successivement professeur de philosophie (1768), des langues grecque et latine (1771), éphore des jeunes gens auxquels l'électeur accordait des bourses, (1780), professeur de théologie (1782), déceuvr de l'académie et chanoine du haut chapitre de Meissen (1786), assesseur du consistoire de Leipzig (1787), il se fit aimer et admirer dans les rapports où ces emplois le placèrent, par un accomplissement religieux de ses devoirs, et par l'influence heureuse que ses lumières, son rare talent pour l'instruction et sa piété éclairée, exercèrent sur la jeunesse studieuse. A sa mort, arrivée en 1792, et accélérée par une application trop assidue, des accents de douleur et de vénération pour sa mémoire partirent de tous les points de l'Allemagne. Parmi ceux de ses élèves qui témoignèrent publiquement les sentiments de reconnaissance et d'admiration pour le maître et le bienfaiteur qu'ils pleuraient,

nous devons nommer spécialement ceux qui les exprimèrent dans le langage élégant et classique dont Morus leur avait enseigné les règles et donné lui-même l'exemple dans ses leçons, autant et peut-être plus encore que dans ses écrits : le célèbre historien et philologue Ch. Dan. Beck (*Recitatio de Moro, summo theologo*, 36 pp. in-8°.); le savant éditeur des lettres de Cicéron, J. Aloys Martyni Laguna (*Elegia ad manes Mori*); le philologue distingué J. Ge. Chr. Hoepfner, dans une notice de 138 p. sur la vie et le mérite de Morus, Leipzig, 1793, in-8°, où la méthode d'institution dogmatique et exégétique de Morus est caractérisée avec autant de talent que d'utilité pour le moraliste et l'interprète de nos livres sacrés. Au nombre des poèmes en langue allemande, consacrés à l'expression des mêmes sentiments d'affection et de regrets, il en parut un signé de sept cent cinq personnes. Bien que Morus eût pris toutes les précautions qui dépendaient de lui, pour que son enterrement se fît sans pompe avec la modeste simplicité qui était un des traits proéminents de son caractère, plusieurs centaines de ses élèves suivirent le convoi de leur maître bien-aimé; et un plus grand nombre se réunit auprès de sa tombe, et la couvrit de fleurs. Les étudiants de la faculté prirent spontanément le deuil, et le portèrent plusieurs semaines. Il mourut sans laisser d'enfants. Disciple et digne émule de J.-A. Ernesti, il appliqua au perfectionnement des diverses branches de la théologie et de l'exégèse, les résultats les plus certains des nouvelles recherches historiques et philologiques qui ont fait de l'Allemagne la terre classique de l'étude des langues, des

mœurs, des monuments et de l'esprit de l'antiquité. Si nous avons, des autres parties du Nouveau-Testament, une aussi bonne traduction que l'est celle que Morus a faite de l'Épître aux Hébreux, nous pourrions offrir aux hommes pour qui le texte original de ce code de leurs devoirs et de leurs espérances n'est pas accessible, une version des livres qu'il renferme, aussi fidèle, aussi claire, aussi pleine d'onction et de force, qu'il sera, peut-être, donné d'atteindre aux interprètes les plus habiles et les plus consciencieux, aidés de tous les secours rassemblés par l'érudition et soumis à l'épreuve d'une critique exercée. La carrière littéraire de Morus se divise, comme sa carrière académique, en deux périodes, dont la première, dans l'ordre du temps, le prépara, pour ainsi-dire, à mieux fournir la dernière. Nous indiquerons de même ses travaux relatifs à la philologie ancienne, avant de passer à ses ouvrages théologiques. I. *Isocratis Panegyricus*, Leipzig, 1766, in-8°.; 3^e éd., 1804, in-8°. II. *Longinus, cum animadv. et versione nova*, ib. 1769, in-8°. Il faut y joindre : *Libellus animadversionum ad Longinum*, ibid., 1773, in-8°, dont l'introduction (*De variatâ sublimitatis notione in commentario Longiniano*), est un modèle de goût et d'érudition. III. *M. Antonini. imp. commentarii quos ipse sibi scripsit cum syllabo var. lect. et conjecturarum*, ibid., 1774, in-8°. IV. *Xenophontis Cyropædia cum indice græcitatibus*, ibid., 1783, in-8°. V. *Αἰσίου Κυρῆ Xenophontis, etc.*, 1775, in-8°. 3^e. *Xenophontis hist. græca*, ib., 1778, in 8°. VI. *C. Jul. Cæsaris Comm. de bello gallico et civili*, 1780, gr. in-8°. VII. *Philonis liber de virtu-*

tibus, 1781, in-8°. VIII. *Vita J. J. Reiskii*, 1776, in-8°. IX. Plusieurs dissertations philologiques d'un grand intérêt, par ex. : *De discrimine sensus et significationis in interpretando*; — *De nexu significationum ejusdem verbi*; — *De cognitione historice et eloquentie cum poësi*; — *De Phœnissis Euripidis*, etc., etc., se trouvent dans la collection de ses opuscules (*Dissertationes theologicæ et philologicæ*, 2 vol. in-8°.), 1787 et 1794. L'élégance, la concision, la sobriété de remarques (il n'en met qu'aux endroits vraiment difficiles), caractérisent ses travaux sur les auteurs de l'antiquité. On voit qu'il ne perd pas de vue son maître et son modèle, Ernesti; et les reproches de pénurie d'observations critiques, et d'une certaine économie d'érudition, que l'école hollandaise a adressés à Ernesti, retombent également sur son disciple. L'un et l'autre ne considérèrent les anciens que comme moyens de former le goût et d'acquérir des connaissances utiles au jurisconsulte, au théologien, au philosophe, etc. Ils repoussèrent toute espèce de luxe philologique; et ils croyaient devoir renvoyer le lecteur à un glossaire particulier, pour l'explication des difficultés grammaticales. En revanche, ils n'évitaient pas les occasions de lui offrir des réflexions sur les beautés ou les défauts de la diction, sur la vérité et la tendance des faits ou des doctrines exposés par l'auteur dont ils soignaient l'édition. Les ouvrages théologiques de Morus portent l'empreinte d'une piété éclairée et profonde. Le recueil que nous avons indiqué, contient des dissertations très-remarquables; par exemple, *De homine submittente se Deo* (digne pendant des *Vindiciæ*

arbitrii divini, d'Ernesti); où, sans s'en douter, Morus peint son humilité et sa résignation exemplaires; — *De religionis notitiâ, cum rebus experientiæ obviis conulata*; — *De modo cogitandi de officiis*, etc. X. Un *Choix de sermons*, 1786, in-8°. XI. *Epitome theologiæ christianæ*, 1789, in-8°. (prescrit comme manuel dans plusieurs états de l'Allemagne.) Après sa mort, C. A. Hempel imprima les leçons explicatives de ce traité élémentaire, telles que ses disciples les avaient recueillies de sa bouche, sous cet titre : *Commentarius exegetico-historicus in suam epitomen*, 2 vol., Halle, 1797, et 1798, gr. in-8°. Dans son *Epitome*, Morus expose, avec candeur, les résultats de ses recherches exégétiques. Accueillant, avec une foi humble et vive, les dogmes mystérieux du christianisme, lorsqu'ils lui paraissent évidemment énoncés dans l'Écriture-sainte, il les présente comme liés aux besoins moraux de notre nature, et comme les seuls moyens offerts à l'homme pour les satisfaire. Cette théorie du système biblique déplut également aux théologiens novateurs, et aux ennemis de toute innovation dans les formes didactiques de l'enseignement du dogme. Après sa mort, parurent : XII. En latin, ses leçons : 1°. Sur l'*Épître aux Romains*, mises en ordre par J. T. G. Holzapfel, Leipzig, 1793, in-8°.; — 2°. Sur celles de *saint Jacques et de saint Pierre* (par C. A. Donat, 1784, in-8°.); — 3°. Sur les *Actes des Apôtres* (par H. J. Dindorf, ib.); — 4°. Sur l'*Évangile de saint Luc* (par Donat, ib.); — 5°. Sur celui de *saint Jean* (par Dindorf, en 2 vol. 1795); 6°. Sur les *Épîtres de saint Paul aux Galates et aux Ephésiens*, 1795, in-8°. (sous le

titre d'*Acroasis in Epist.*, etc.) — 7°. Sur les *Épîtres de saint Jean* (par Hempel, 1796). XIII. En allemand, son *Cours de morale* (2 vol., 1793 et 1794, in-8°, par E. F. Tr. Voigt). — Trois volumes de *Sermons posthumes*, par K. A. G. Keil, 1794 - 1797, in-8°. — Un *Commentaire sur l'Épître aux Romains*, et sur celle de saint Jude (1794); — Sur les *Épîtres aux Corinthiens* (1794, par Holzapfel). XIV. Enfin l'ouvrage intitulé: *Hermeneutice. Editionem aptavit variisque additamentis instruxit* H. C. A. Eichstädt, *Pars* 1; *ibid.*, 1797, in-8°. On peut voir dans Meusel le détail des écrits académiques de Morus et la liste des notices biographiques qui lui ont été consacrées, et dont la quantité prouverait seule combien la mémoire de ce grand théologien est chérie et vénérée de ses compatriotes. — S—R.

MORVAN. V. BELLEGARDE, IV, 102.

MORVEAU. V. GUYTON.

MORVILLE (CHARLES - JEAN-BAPTISTE FLEURIAU, comte DE), fils du garde-des-sceaux Fleuriau d'Armenonville (1), naquit à Paris, le 30 octobre 1686. Le comte de Mor-

(1) Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville, père du comte de Morville, descendait d'une famille de marchands, dont la maison de commerce était connue à Tours, sous le nom de compagnie Bonneau, Bouchaud et Fleuriau. Son père vint à Paris, en 1684; il s'intéressa dans les fermes, et acheta ensuite une charge de secrétaire du roi. Une des sœurs de Fleuriau d'Armenonville ayant épousé le contrôleur-général Lepelletier, celui-ci fit nommer son beau-frère intendant des finances, puis directeur-général en 1702. Il obtint, en 1716, le département de la marine, après la démission du marquis de Torcy, et fut remplacé par le comte de Morville, son fils, le 9 avril 1722. Il avait été nommé garde-des-sceaux, le 28 février de la même année, lors de la deuxième disgrâce du chancelier d'Aguesseau. Fleuriau d'Armenonville, disgracié à son tour, fut obligé de rendre les sceaux, en 1727, et mourut le 27 novembre 1728, au château de Madrid, où le roi lui avait donné une retraite. Sans avoir un génie supérieur, il remplit ses emplois avec exactitude et intégrité.

ville suivit d'abord la carrière de la magistrature, où il débuta, en 1706, par les fonctions d'avocat du roi au Châtelet, et fut successivement conseiller au parlement de Paris, et procureur-général au grand-conseil. Au mois de janvier 1718, il remplaça Chateaufort dans l'ambassade de Hollande, et détermina les états-généraux à signer la quadruple alliance, le 8 mars de la même année. Il fut envoyé, en 1721, comme plénipotentiaire, au congrès de Cambray, et fut chargé, après son père, du département de la marine, en 1722. Il fut admis à l'académie française, le 22 juin 1723. La mort du cardinal Dubois, arrivée le 10 août 1723, ayant laissé vacant le portefeuille des affaires étrangères, le duc d'Orléans le fit donner au comte de Morville, qui le conserva jusqu'au 19 août 1727, époque où il quitta le département des affaires étrangères, soit par l'effet du chagrin que lui causait la disgrâce de son père, soit que sa retraite fût exigée par la reine d'Espagne, qui le regardait comme complice du renvoi de l'infante. Le roi lui accorda une pension de 20,000 livres et un logement à Versailles, faveur qui semble éloigner l'idée d'une disgrâce. Le comte de Morville vécut depuis dans la retraite, et termina sa carrière, le 2 février 1732. La nature ne l'avait pas doué d'un esprit éminent; mais il l'avait exact et réfléchi: il portait une attention particulière à tout ce qu'on lui disait, et était ce qu'on appelle *bon écouteur*. On sortait toujours satisfait de ses audiences, ou sûr du moins d'avoir été entendu. Ce fut sous son ministère qu'eut lieu l'*alliance d'Hanovre*, conclue et signée, le 3 septembre 1725, entre la France, l'Angleterre et la Prusse, contre

la maison d'Autriche et contre l'Espagne; alliance à laquelle accédèrent la Hollande, la Suède et le Danemark. On sait que les alliances de Vienne et d'Hanovre faillirent embraser de nouveau l'Europe. De toutes parts on se préparait à la guerre : mais la mort de la Czarine, la médiation du pape et les dispositions conciliatrices du cardinal Fleury, qui avait remplacé le duc de Bourbon en 1726, prévinrent cet embrasement. L'accommodement signé à ce sujet, le 31 mai 1727, est connu dans l'histoire de la diplomatie, sous le nom de *Préliminaires de Paris*. Morville y figura comme plénipotentiaire de Louis XV. D—z—s.

MORVILLIERS (JEAN DE), chancelier, né à Blois le 1^{er} décembre 1506 (*Gall. Christ.*), était fils du procureur du roi de cette ville. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Bourges, dont il devint dans la suite doyen, et de plusieurs riches bénéfices. Il entra au grand-conseil, par la protection des Guises, et fut l'un des juges du chancelier Poyet, accusé d'abus de pouvoir et de concussions (V. POYET). Nommé ambassadeur à Venise, il se conduisit dans ce poste difficile avec beaucoup d'adresse; et de retour en France, il fut élevé, en 1552, à l'évêché d'Orléans. Une contestation singulière s'éleva entre lui et ses chanoines, qui voulaient l'obliger à rogner sa barbe, en vertu d'un de leurs statuts; et il fallut un ordre exprès du roi pour le dispenser de s'y conformer (1). Il assista, en 1555, aux

conférences d'Ardres, et parut avec éclat au concile de Trente en 1562. Il conclut, l'année suivante, un traité entre Charles IX et la reine Elisabeth, et se démit de son évêché en 1564, alléguant pour raison que ses infirmités ne lui permettaient pas de s'occuper du gouvernement de son diocèse. Il avait refusé les sceaux après la mort du chancelier Olivier, et contribué à les faire donner à L'Hôpital; mais, à la retraite de ce grand homme, il fut obligé de les accepter. L'amiral Coligni ayant démontré, dans un Mémoire, la nécessité de déclarer la guerre à l'Espagne, le roi, qui ne voulait que gagner du temps, chargea Morvilliers d'y répondre. On trouvera ces deux pièces dans l'*Histoire* du présid. de Thou, liv. LI. Morvilliers remit, en 1571, les sceaux, qu'il avait gardés deux ans et quelques mois, et se retira dans son abbaye de Saint-Pierre de Melun. Les intérêts de l'état l'obligèrent cependant à faire encore de fréquents voyages: il revenait de Poitiers, lorsqu'il tomba malade à Tours, où il mourut, le 23 octobre 1577. Son corps fut transporté à Blois, et inhumé dans l'église des Cordeliers, où le chancelier Bellièvre, son ami et son légataire, lui fit élever un tombeau. Morvilliers était un honnête homme, mais timide et incapable d'une détermination vigoureuse. Il avait acquis une grande expérience des affaires. Dans les conseils, il inclinait toujours pour la paix, le premier besoin des peuples; et il ne croyait pas qu'il fût possible de l'acheter par trop de sacrifices. Quoiqu'élevé par les Guises, il ménagea les intérêts des Protestants, et conseilla de les traiter avec douceur, comme le seul moyen de rétablir l'autorité royale, compromise par

(1) Henri II manda aux chanoines qu'ils eussent à recevoir Morvilliers avec sa barbe, parce qu'il était destiné à des commissions en différents pays où il fallait qu'il parût avec la barbe. L'usage constant depuis 1146 jusqu'en 1521, fut de se faire raser; ce qui n'épéçait pourtant pas quelques particuliers de porter leur barbe.

leurs adversaires. Il favorisa les gens de lettres. Muret lui a dédié quelques-uns de ses ouvrages; et Gentien Hervet, sa traduction des *Basiliques*. Morvilliers a laissé des *Lettres* et des *Négociations*, qui sont en manuscrit à la bibliothèque du roi, et des *Mémoires de son temps*, dont on conservait une copie dans le cabinet de M. Guyot, à Dijon (*V. la Bibl. hist. de la France*, n^o. 18348).

W—s.

MORVILLIERS (MASSON DE). *V. MASSON*.

MORZILLO (FOX DE). *V. FOX*, XV, 411.

MOSCHEROSCH (JEAN-MICHEL), littérateur allemand, était né le 1^{er} mars 1600, à Wildstadt, sur le Rhin, à 4 lieues de Strasbourg. Son nom de famille était Kalbskopf (*Tête de veau*), et il le traduisit en celui de Moscherosch, qui, moitié en grec, moitié en hébreu, présente le même sens. Envoyé à l'académie de Strasbourg, pour y achever ses études, il reçut, en 1624, le degré de maître-ès-arts, et visita les principales villes de France, en homme qui cherche les occasions de s'instruire. Il fut chargé ensuite de l'éducation d'un jeune prince et remplisit successivement différents emplois subalternes. Ses talents lui firent trouver des protecteurs; il fut pourvu de la charge de conseiller des guerres de la couronne de Suède, et, peu de temps après, de celle de secrétaire fiscal de la ville de Strasbourg. Nommé, en 1656, président de la chancellerie et conseiller de la chambre de finances du comté de Hanau, il fut également honoré de la confiance de l'électeur de Mayence, et d'Hedwige Sophie, landgrave de Hesse. Moscherosch mourut le 4 avril 1669, à Worms, où il était allé voir un de

ses fils. On cite de lui : I. *Wunderliche* etc. (Visions merveilleuses et réelles.) L'édition la plus complète de cet ouvrage est celle de Strasbourg, 1660-65, 2 vol. in-8^o.; il l'a publié sous le nom de *Philandre de Sittenwald*, par lequel il était désigné dans l'académie des *Fructifians*, dont il était membre. Quevedo lui a servi de modèle; et, à son exemple, Moscherosch passe en revue, dans une suite de petits tableaux, les différents états de la société: il y a de l'originalité dans ses peintures, et une vérité de détails qui prouve un observateur attentif et judicieux. Les critiques allemands louent la pureté et l'agrément de son style. On a publié à Francfort, en 1752, un extrait de cet ouvrage, sous ce titre: *Pflaster*, etc. (Emplâtre assuré contre la goutte, etc.) II. *Technologie allemande et française*; Strasbourg; 1656, in-8^o. III. *Anthologia seu florilegium epigrammatum selectissimarum*, Strasbourg, 1650; Francfort, 1655; Iéna, 1672, in-12. Les épigrammes de Moscherosch, divisées en six centuries, sont estimées, et rappellent souvent le genre d'Owen. On lui doit encore un *Supplément* au Catalogue des évêques de Strasbourg, par Jacq. Wimpfeling. W—s.

MOSCHOPULÉ (MANUEL). Il y a eu de ce nom deux grammairiens grecs, que Hody a mal-à-propos confondus. Ils étaient cousins. Le plus ancien naquit dans l'île de Crète, et florissait sous l'empereur Manuel Paléologue, vers la fin du quatorzième siècle, et non pas sous Andronic Paléologue l'Ancien, comme le dit Ducange, et aussi Fabricius, que Harles a oublié de corriger. Fabricius et Ducange ont suivi, sans y faire assez d'attention, une observation

de Crusius. Le second était de Byzance, et fut du nombre des Grecs qui, après la prise de Constantinople, cherchèrent un asile en Italie. Moschopule de Crète est auteur d'une *Grammaire* publiée, en 1540, à Bâle, et de *Scholies* encore inédites, sur les Héroïques de Philostrate. Il faut probablement lui donner les *Scholies* sur Hésiode, que Trinca-velli a publiées sous le nom de Manuel de Byzance, mais qu'un manuscrit d'Espagne attribue formellement à Moschopule de Crète. Ces scholies, qui se trouvent aussi dans l'Hésiode de Heinsius, ont été réimprimées en 1820, par M. le prof. Gaisford, avec un soin digne de sa rare exactitude, et une élégance digne des presses d'Oxford. Nous ne savons trop auquel des deux Moschopules il faut attribuer les *Scholies* sur les deux premiers livres de l'Iliade, que Scherpezeel a fait imprimer en 1719, à Utrecht, et non pas, comme le dit Harles, à Amsterdam, en 1702; la *Vie d'Euripide*, qui se lit au commencement de plusieurs éditions de ce poète; et quelques petits ouvrages de grammaire, de prosodie et de théologie, restés jusqu'à présent inédits. Le *Traité sur les carrés magiques*, que La Hire a traduit en latin, et qu'il lut, en 1691, à l'académie des sciences, est-il du Moschopule de Crète ou de l'autre? cela n'est pas facile à décider. Il n'y a pas d'incertitude sur l'auteur du *Choix de mots attiques*, qui a paru à Venise, en 1524, par les soins d'Asola, et à Paris, en 1532, chez Vascosan. Les manuscrits le donnent à Manuel de Byzance: mais nous hésitons à suivre les bibliographes qui attribuent à ce même Moschopule le *Traité de grammaire élémentaire*, d'orthographe et de prononciation,

connu sous le titre de *Peri schedôn*, et dont Robert Étienne a donné, en 1545, une édition magnifiquement imprimée. Il ne nous semble pas que les manuscrits aient indiqué la patrie de l'auteur: et comment alors se décider pour le plus jeune ou pour l'ainé? Ce dernier traité a été réimprimé à Vienne, en 1773 et en 1807. La philologie n'y trouve pas beaucoup à profiter; mais les Grecs modernes en peuvent tirer quelque utilité. En général, c'est surtout pour eux qu'il est aujourd'hui avantageux de publier les *Épimérismes* et les *Schédographies* des grammairiens des temps postérieurs. Nous n'étendrons pas davantage cet article. Il serait cependant de quelque intérêt, pour l'histoire littéraire, d'éclaircir, autant que possible, les points douteux dans la nomenclature des ouvrages des deux Moschopules. Il faudrait, pour y pouvoir parvenir, faire, dans les anciennes éditions et dans les manuscrits, des recherches pour lesquelles les moyens et le temps nous manquent entièrement. B—ss.

MOSCHUS, poète bucolique grec, naquit à Syracuse. Contemporain et ami du célèbre critique Aristarque, il vécut dans la 156^e. olympiade sous le règne de Ptolémée-Philométor, environ cent quatre-vingts ans avant J.-C. Il fut l'élève et l'ami de Bion de Smyrne; et ces deux charmants poètes succédèrent à Théocrite, qui florissait près d'un siècle avant eux. On doit les regarder comme les inventeurs de l'*Idylle* proprement dite. Les poésies pastorales de Théocrite, bien qu'on leur donne le nom d'*Idylles*, ne sont que des élogues, puisqu'elles contiennent toujours l'exposition dramatique, épique, ou mixte, d'une action qui se passe entre des bergers:

Mais l'Idylle, comme le donne à entendre l'étymologie de son nom, est un *Petit tableau* champêtre entremêlé de réflexions et de sentiments (1). Telle est l'Idylle chez Bion, chez Moschus, et chez ceux des modernes qui ont marché sur leurs traces. Théocrite s'était immortalisé en chantant les bergers : et si l'harmonie de ses vers, sa naïveté, sa simplicité exquise, le naturel de ses peintures, lui ont fait donner la palme dans ce genre de poésie ; on peut dire que Bion et Moschus, sans se mesurer avec un si redoutable rival, ont su cependant trouver de la gloire dans la même carrière, en ornant leurs petits tableaux champêtres de toute l'élégance d'un style enchanteur, de toutes les grâces de la belle nature : ils sont surtout dans le goût de la littérature moderne, qui est plus favorable à l'Idylle qu'à l'éclougue. Moschus en particulier, moins ingénieux que Bion, qui l'est quelquefois trop, a plus de délicatesse et de sentiment. Rien de plus doux que ses vers. Il nous reste de lui sept ou huit petites pièces charmantes. Son *Amour fugitif* a été imité par le Tasse (1), qui ne l'a pas égalé. L'Idylle sur l'enlèvement d'Europe, qu'on a mal-à-propos attribuée à Théocrite quoiqu'elle soit si éloignée de sa manière, peut être comparée à la corbeille de fleurs de cette princesse, que notre poète, dans cette idylle même, a décrite avec de si brillantes couleurs. Mais le chef-d'œuvre de Moschus, et l'un des chefs-d'œuvre de l'antiquité, est l'Idylle sur la mort de Bion. On ne peut la lire sans être attendri : elle est, dans

la poésie grecque, ce qu'est dans la nôtre la belle élégie de Lafontaine sur la disgrâce de Fouquet. On ne sait rien de la vie, ni de la mort de Moschus. Ceux de ses écrits qui nous ont été conservés, ont toujours été imprimés avec les poésies de Bion ; et ces deux aimables poètes, amis pendant leur vie, n'ont pas été séparés après leur mort. L'édition de Meckerch, Bruges, 1565, in-4^o. gr. et lat., est rare. Moschus et Bion ont été imprimés in-8^o, gr. et lat., à Venise, édition de Schrevelius, 1746, *cum notis variorum* ; à Oxford, avec les notes de J. Herkin, 1748 ; à Leipzig, *ex recensione* M. J. A. Schier, 1752 ; à Erlang, avec les notes de G. C. Harles, 1780 ; enfin, à Londres, par Bentley, 1795. Ils ont été traduits en vers français par Longepierre, Paris, 1686, in-12, et par M. Gail, en prose, Paris, 1795, in-18. On les trouve aussi dans la Collection des poètes grecs, et dans un grand nombre d'éditions de Théocrite.

M—s.

MOSCHUS (JEAN), moine grec, surnommé *Eucratès*, florissait sous les règnes de Tibère et de Maurice. Il embrassa la vie religieuse dans le couvent de S. Théodose de Jérusalem ; il habita successivement les bords du Jourdain, et le nouveau monastère de S. Saba, où l'on sait qu'il remplissait l'office de *præcentor* (grand chantre). Poussé par une sainte curiosité, il visita ensuite les solitudes de la Syrie et de l'Égypte, et vint même, jusque dans l'occident, étudier les règles et les usages des cénobites qui s'y étaient établis. De retour dans sa retraite, il composa un ouvrage intitulé *Leimon*, etc., c'est-à-dire le pré ou le verger spirituel, qu'il adressa à Sophrone, son disciple et le compagnon de ses voya-

(1) Le mot grec *Idylle*, signifie *petit tableau*. *Éclougue*, dans la même langue, signifie *choix de pièces*.

(1) *Prolog. d'Amint.*

ges, élevé depuis à la dignité de patriarche de Jérusalem. C'est le recueil des vies des saints solitaires de son temps; on y trouve des particularités intéressantes, des pensées et des maximes d'une haute sagesse : mais cette compilation est défigurée par des récits apocryphes, que les légendaires n'ont pas manqué d'amplifier en les copiant. Moschus partagea, dit-on, quelques-unes des erreurs de Sévère Acephale, et mourut en 620.

Son ouvrage a long-temps été conservé en manuscrit; il en parut d'abord une version italienne, dont l'auteur est inconnu : la traduction latine, par Ambroise le Camaldule, a été imprimée dans le tome VII des *Vitæ Sanctor.* de Lippomani; et elle forme le x^e. livre des *Vitæ Patrum*, de Rosweyde, qui y a joint de courtes notes. Enfin le texte grec divisé en 219 chapitres(1), a été publié par Fronton du Duc, dans le tome 2 de *l'Auctarium Bibl. Patr.*, d'où il a passé dans le tome XIII de la *Bibl. Patr.* Cotelier ayant retrouvé à la bibl. du roi un manuscrit plus complet que celui dont s'était servi le dernier éditeur des *OEuvres* des Pères, en tira tous les fragments inédits, qu'il publia avec une version latine, dans le tom. II des *Monument. eccles. græc.* Arnauld d'Andilly a trad. en franç. l'ouvrage de Moschus; mais il en a retranché plusieurs passages. W—s.

MOSELEY (BENJAMIN), médecin anglais, natif du comté d'Essex, se forma, dans les hôpitaux de Londres, et dans ceux de Paris, à l'exercice de sa profession; il alla ensuite s'établir, comme chirurgien et apothi-

caire, à Kingston (Jamaïque), où bientôt il eut peine à suffire à sa clientèle. C'était l'époque de la guerre de l'indépendance; et les maladies épidémiques faisaient d'affreux ravages parmi les troupes. Moseley s'occupa d'en observer la nature, et d'en rechercher les moyens curatifs; et il publia le résultat de son expérience à cet égard, sous le titre d'*Observations sur la dysenterie des Indes occidentales*, 1783, in-8°. Cet écrit, qui fut réimprimé à Londres, et qui a eu plusieurs éditions, étendit beaucoup la réputation de son auteur. Il était alors chirurgien en chef de l'île. La guerre entre les colonies et l'Angleterre étant terminée, il visita New-York, Philadelphie, et la plupart des provinces américaines, fut élu membre de la société philosophique, passa quelque temps à Londres, alla prendre son premier grade comme médecin à Leyde, et, après avoir fait un nouveau tour d'Europe, toujours dans l'intérêt de son instruction, il se fixa définitivement à Londres, en 1785. De nouveaux écrits le firent connaître avantageusement, notamment un *Traité sur les propriétés et les effets du Café* (1785, in-8°), qui eut une 3^e. édition dans la même année, une 5^e. en 1792; et un *Traité sur les maladies des Tropiques* (4^e. édition, 1806, in-8°); deux sujets que, sous le rapport de la science, peu de personnes pouvaient traiter mieux que lui. Dans le premier de ces écrits, il donne l'histoire du café, et il expose les avantages de sa culture, et surtout de son usage, avec une complaisance qui lui mérita des témoignages de reconnaissance de la part des colons. Moseley ayant eu le bonheur de soulager sensiblement le comte Mulgrave dans une maladie

(1) Photius en comptait 304, et même 342. On en doit conclure ou que l'ouvrage ne nous est pas parvenu tout entier, ou que des copistes postérieurs à Photius, en ont changé la distribution en réunissant plusieurs chapitres.

nerveuse ; cet homme d'état , devenu son protecteur , lui procura la place de médecin de l'hôpital militaire de Chelsea , où l'humanité du docteur le fit chérir autant que ses talents le firent estimer. On cite , entre autres , une occasion où il arrêta de son autorité l'instrument fatal qui allait amputer la jambe d'un pauvre invalide , dont lui-même prit soin , et qu'il rendit promptement à la santé , sans recourir à l'opération. Il publia , en 1799 , un *Traité sur le Sucre* , in-8° , qui eut du succès , et qui a eu deux éditions. Heureux s'il se fût borné à traiter des sujets aussi populaires ; mais il vivait depuis longtemps en mauvaise intelligence avec ses confrères. Il se montra l'un des plus ardents ennemis de la vaccine , qu'il regardait comme une innovation des plus dangereuses , comme un véritable empoisonnement. Ce fut en 1805 , qu'il entra en lutte presque seul contre la faculté : il assurait dès-lors que le monstre avait expiré sur son *sol natal*. Ses écrits à ce sujet offrent un style plein d'images , mais aussi beaucoup d'acreté. Il prétend qu'outre que la vaccine ne donne point de sûreté contre la petite-vérole , elle a produit elle-même nombre de maladies inconnues auparavant , qu'il nomme *facies bovillus* , *scabies bovillus* , *tinea bovillus* , etc. En 1808 , un ecclésiastique , Rowland Hill , grand partisan de la vaccine , et qui s'était vanté d'avoir , de sa propre main , vacciné heureusement plus de 4600 personnes , s'étant attaqué à notre médecin , en fut traité , dans une épître à son adresse , avec une extrême grossièreté sur des points qui n'étaient nullement médicaux. Moseley , qui professait en politique les principes des Whigs , soigna Fox dans sa dernière maladie.

Il mourut , le 15 juin 1819 , dans un âge avancé. Il passait pour être très-hardi dans le traitement des maladies. Nous ajoutons ici ceux de ses ouvrages que nous n'avons pas encore cités : — *Traité médicaux* , 1803 , in-8° , 2^e. édition. — *Traité sur la LUES BOVILLA ou vaccine* , 1806 , in-8° ; traduit en français dans le livre intitulé : *La vaccine combattue dans le pays où elle a pris naissance* , Paris , 1807 , in-8° . — *Commentaires sur la LUES BOVILLA* , 1804 , in-8° , et 1805 , in-8° . — *Examen du rapport du collège des médecins sur la vaccine* , 1808 , in-8° . — *Traité sur l'hydrophobie* , 1808 , in-8° . L'auteur croyait avoir enfin trouvé un remède contre cette terrible maladie. Parmi les écrits dirigés contre lui , on cite : *Epîtres héroïques de la mort à B. Moseley , sur la vaccine* , 1810. L.

MOSER (GEORGE-MICHEL) , peintre , naquit à Schaffouse , en 1707 , et mourut à Londres , le 24 janvier 1783. Son père , chaudronnier de son métier , et artiste habile dans la ciselure , lui communiqua son talent ; et le fils le perfectionna pendant son séjour à Genève , où il se voua spécialement à l'orfèvrerie. En 1726 , il se rendit à Londres , et il y travailla plusieurs années chez le fameux artiste Haid , dans la maison duquel il établit une petite académie de peinture , qui fut suspendue peu après par l'éloignement de Haid. Moser se maria , en 1729 , avec Marie Guynier , fille d'un peintre de Grenoble : il reprit alors son académie ; et comme il avait mérité par ses travaux , l'attention et la bienveillance du roi , George III s'en déclara le protecteur , malgré les intrigues et l'envie de plu-

sieurs artistes , parmi lesquels on est fâché de trouver le nom de Hogarth. En 1768, cette académie de peinture, devenue célèbre depuis, reçut son organisation et sa dotation. Reynolds en fut nommé le président, et Moser vice-président, avec une pension de cent livres sterling. Il reçut d'autres preuves de la bienveillance du roi, qui accorda des lettres de noblesse à lui et à sa fille. Ses peintures, ses médaillons en émail, et ses travaux d'orfèvrerie, qu'il ne discontinua point, furent recherchés pour le goût et l'élégance qui les distinguaient. Sa fille, Marie, née en 1744, fut aussi habile que lui dans la peinture, surtout pour les fleurs; elle a beaucoup travaillé pour la cour d'Angleterre.

U—1.

MOSER (JEAN-JACQUES), publiciste allemand, et peut-être le plus fécond écrivain des temps modernes, né à Stuttgart en 1701, fut, à l'âge de dix-neuf ans, professeur extraordinaire à l'université de Tubingue, où il venait d'achever ses études. A Vienne, on lui fit des offres brillantes, à condition qu'il changerait de religion. Moser, attaché à la sienne, revint dans sa patrie: il y passa d'abord pour un agent secret de l'Autriche; cependant il fut nommé, en 1716, conseiller de régence à Stuttgart. On assure que le duc de Wurtemberg avait beaucoup d'intérêt à éloigner Moser de la cour de Vienne, pour l'empêcher de faire de mauvais rapports à cette cour. Lors de la translation de l'administration publique de Stuttgart à Louisbourg, ce savant la quitta, et accepta une chaire de droit à Tubingue. Il y eut un grand succès; mais il finit par se brouiller avec ses collègues. Nommé, en 1736, directeur de l'univer-

sité, et professeur de droit, à Francfort-sur-l'Oder, il s'établit dans cette ville, mais seulement pour trois ans. Il est à remarquer que Moser eut des désagréments presque partout où il vint s'établir; ce qui autorise à soupçonner que son caractère était un peu difficile. Il se retira dans la petite ville d'Ebersdorf (pays de Reuss), et y travailla aux nombreux ouvrages qu'il a publiés, particulièrement à son *Droit public de l'Allemagne*. Cependant il se vit interrompu plusieurs fois dans ses travaux, par les missions dont il fut chargé pour diverses cours. Ayant eu des querelles religieuses avec les Hermites, qui le firent exclure de la communion, il quitta cette ville, et entra, en 1747, au service de Hesse-Hombourg: il en sortit bientôt, après s'être aperçu qu'on ne suivait point son système d'administration publique, et se retira, en 1749, à Hannau, où il fonda une académie ou institution, pour former les jeunes nobles aux affaires publiques. Deux ans après, il fut rappelé dans sa patrie, où il occupa le poste d'avocat consultant auprès des états de Wurtemberg. Ces états eurent quelques démêlés avec le souverain: un mémoire qu'ils lui adressèrent, déplut vivement aux ministres; ils insinuèrent au duc que Moser en était l'auteur. En conséquence, le duc, sans aucune forme de procès, et au mépris du droit des états, fit arrêter Moser, en 1759, et l'envoya dans la forteresse de Hohentwiel. Il y fut détenu pendant cinq ans; les quatre premières années, il fut presque au secret: le duc alla même jusqu'à défendre à Moser l'usage des plumes et du papier, et même d'aucun livre, à l'exception des évangiles et des psaumes. Pour le déli-

vrer, il fallut que les états se plaignissent au conseil aulique de l'empire, de la violation de leurs prérogatives; et ce fut sur un ordre de ce conseil qu'il recouvra sa liberté. Son persécuteur, ayant reconnu son innocence, lui accorda une pension de 1,500 florins. Depuis ce temps, Moser ne prit plus aucune part aux affaires publiques. Il poursuivit ses nombreuses occupations littéraires: il continua d'écrire et de compiler avec ce soin laborieux et avec cette franchise qui ont fait valoir ses travaux si multipliés. Il fut le premier qui réduisit en système le droit existant ou positif des peuples d'Europe. Pendant un demi siècle, il travailla sans relâche à recueillir, éclaircir et faire connaître les droits, les lois et les franchises de l'Allemagne. « Ayant l'esprit trop élevé pour être la créature de personne, et trop juste pour tenir aveuglément à un seul parti, il n'avait en vue, dit son fils, que le bien général; il sacrifiait tout à cette considération, sans craindre l'ingratitude ni la persécution: le prince même qui le traita si durement, ne put lui refuser le titre de *parfait honnête homme*. » Moser mourut à Stuttgart, le 30 septembre 1785. Ses ouvrages sont innombrables. Meusel, qui a publié la liste de la plupart, en les rangeant sous trente-une classes, assure qu'ils se montent à plus de quatre cents (1).

(1) Meusel n'a pas pris la peine de les compter exactement: d'après la liste même qu'il donne, le nombre des ouvrages ou opuscules de Moser s'élève à 484; mais dans ce nombre, 17 sont demeurés inédits, 16 lui sont contestés, et il y en a 4 dont il n'est qu'éditeur. Le nombre des volumes qu'il a mis au jour est vraiment prodigieux. Sans y comprendre 84 volumes de réimpressions ou nouvelles éditions de ses ouvrages, ni les 4 volumes dont il ne fut qu'éditeur, ni 24 Dissertations ou articles qu'il a fournis à trois recueils périodiques, et en ne comptant que pour un volume les 26 numéros de ses *Notices hebdomadaires des nouvelles littéraires de Souabe* (semestre

Il y a dans cette foule d'écrits, beaucoup de petites Dissertations; mais il s'y trouve aussi un grand nombre de volumes in-4°. Au milieu des livres de droit et de chancellerie, on remarque des ouvrages de piété, et même des poésies sacrées. Ses ouvrages sur le droit public sont encore très-estimés; et ceux qu'il a publiés sur le droit de l'ancien Empire germanique, avaient une grande autorité dans les temps où cet empire subsistait encore (1). Nous ne pourrions citer ici que les principaux ouvrages de Moser; nous suivrons dans cette liste la classification de Meusel. — Ecrits sur le droit public de l'Allemagne en général: I. *Plan de la constitution moderne de l'Allemagne*, Tubingue, 1731, réimprimé six fois. II. *Ancien droit public d'Allemagne*, Nuremberg, 1727, 1753, 26 volumes in-4°. III. *Nouveau droit public*, Stuttgart, 1766, et ann. suiv. Cette collection se compose d'un grand nombre de Dissertations détachées. Une table générale de ces deux collections, un extrait et des suppléments, ont paru dans la suite, par les soins de l'auteur. — Ecrits sur les lois fondamentales de l'empire: IV. *La capitulation électorale de l'empereur*

d'été, Tubingue, 1721, in-80.), la collection de ses œuvres se monte à 702 volumes publiés séparément, dont 71 sont in-folio !!! C. M. P.

(1) Sa manière de travailler secondait admirablement son infatigable activité. Comme il roulait à-la-fois dans sa tête le plan de plusieurs ouvrages, il avait sous la main différents tiroirs toujours prêts à s'ouvrir aux extraits qu'il faisait de ses différentes lectures. Le premier de ses tiroirs, qui se trouvait plein, était aussi le premier employé, à moins qu'on n'eût commandé une besogne extraordinaire, cas où les tiroirs du rédacteur lui étaient encore d'un grand secours. De cette manière de travailler, il n'est résulté d'abord que des compilations de toutes sortes de formats; mais l'auteur ayant acquis, peu-à-peu, par cet exercice, une connaissance approfondie des matières qu'il traitait, la plupart de ses recueils et de ses traductions se sont souvent fait lire avec plaisir, de ceux même que les longs ouvrages peuvent effrayer. (*Magas. encycl.* 4^e ann. 1798, t. 1, 384).

Charles VII, Francfort, 1742-44, 3 v. in-4°. V. *Capitulation de l'empereur François*, ibid., 1746-47, 2 vol. in-4°. VI. *Commentaire sur la paix de Westphalie*, 1775-76, 2 vol. in-4°. — Ecrits sur des matières du droit germanique : VII. *De dubiis regni germanici finibus*, Francfort, 1737, in-4°. ; réimprimé plusieurs fois. VIII. *Manuel du droit public de l'Empire*, Francfort, 1768-69, 2 vol. in-8°. — Ecrits sur les cours suprêmes de l'Empire : IX. *Conclusions remarquables du conseil aulique de l'Empire*, Francfort, 1726-32, 3 vol. in-8°. X. *Conclusions choisies*, 1740, 8 vol. XI. *Nouvelles et anciennes conclusions*, 1743-45, 4 vol. XII. *Introduction à la procédure du conseil aulique*, Francfort et Leipzig, 1731-37, 4 v. in-8°. — Recueil de pièces : XIII. *Rapport officiel sur la persécution des Protestants, dans le pays de Salzbourg*, Tubingue, 1732, réimprimé deux fois. XIV. *Manuel des villes impériales*, Tubingue, 1732-33, in-4°. — Ecrits sur le droit public des états de l'Empire. XV. *Esquisse de droit public des électeurs ecclésiastiques*, Francfort, 1738. XVI. *Droit public d'Aix-la-Chapelle, Augsbourg, Constance, Trèves, Zell, Anhalt, Nuremberg*, etc., plusieurs vol. in-fol. — Ecrits sur les affaires et le droit public de l'Europe : XVII. *Nullité des prétentions espagnoles sur l'ordre équestre de la Toison-d'or*, 1723, in-4°. XVIII. *De jure et modo succedendi in regna Europæ*, Francfort, 1739, in-4°. ; réimprimé 2 fois. XIX. *Principe du droit des nations européennes en temps de guerre*, Tubingue, 1752, in-8°. XX. *Essai du plus moderne droit des peuples d'Europe, en paix et en guerre*,

Stuttgard, 1777-80, 16 vol. in-8°. XXI. *Supplément au droit public en temps de paix*, 1778-80, 5 vol. XXII. *Supplément*, etc., en temps de guerre, 1779-81, 3 vol. in-8°. XXXIII. *L'Amérique du Nord, d'après les traités de paix de l'an 1783*, Leipzig, 1784-85, 3 vol. in-8°. — Ecrits sur le droit ecclésiastique : XXIV. *Corpus juris evangelicorum ecclesiastici*, Zullichau, 1737-38, 2 vol. in-4°. XXV. *Dissertations sur le droit ecclésiastique allemand*, Francfort et Leipzig, 1772, in-8°. XXVI. *Dissertation sur les droits des Jésuites en Allemagne* (Ratisbonne), in-fol. — Ecrits sur la politique, l'administration, etc. : XXVII. *Introduction aux affaires de chancellerie*, Hanau, 1750, in-8°. *Principes de l'art du gouvernement raisonnable*, 1753-1761. XXVIII. *Anti-Mirabeau, ou Observations imparciales sur la forme du gouvernement naturel*, du marquis de Mirabeau, Francfort et Leipzig, 1771, in-8°. — Ecrits sur l'histoire politique de l'Allemagne : XXIX. *Histoire politique de l'Allemagne, sous le gouvernement de Charles VII*, Iéna, 1743-44, 2 vol. in-8°. XXX. *Introduction aux plus nouvelles affaires politiques de l'Allemagne*, 1750, 1756. XXXI. *Histoire nouvelle de l'ordre équestre immédiat*, Francfort et Leipzig, 1775-1776, 2 vol. in-8°. XXXII. *Histoire politique de la guerre entre l'Autriche et la Prusse en 1778 et 79*, Francfort, 1779, in-4°. — Ecrits théologiques et de piété. XXXIII. *Triple ébauche d'une histoire du royaume de Jésus-Christ sur la terre, particulièrement depuis le temps de Spener, jusqu'à ce jour*, (Ebersdorf) 1745, in-8°. , et beaucoup d'autres livres dans le même esprit de piétis-

me. XXXIV. *Heures dernières de trente-un suppliciés*, Stuttgart, 1753, 1767. XXXV. *Considérations sur les évangiles des dimanches et des fêtes*, 1774, 1775. XXXVI. *Cinquante cantiques spirituels*, Tübingue, 1732 in-12. XXXVII. *Chansons pour les cas de maladie*, 1765; réimprimé 4 fois. XXXVIII. *Les Libertés religieuses et les griefs des évangéliques dans toute l'Europe*, Ebersdorf, 1741. XXXIX. *Rapports de Hanau sur les affaires religieuses*, 1750-51, 2 vol., qui ont été suivis de plusieurs volumes de nouveaux rapports. — Mélanges: XL. *Bibliotheca Mss. maximè anecdotorum*, Nuremberg, 1722, in-4°. XLI. *Jugements impartiaux sur des livres juridiques et historiques*, Francfort et Leipzig, 1722-25, 6 cahiers. XLII. *Bibliotheca juris publici S. Imperii*, Tübingue, 1729-34, 3 parties. XLIII. *Dictionnaire des jurisconsultes vivants en Allemagne*, Züllichau, 1738; nouv. édit. augmentée, 1739. XLIV. *Nouv. bibliothèque du droit public d'Allemagne*, 1771. XLV. *Dictionnaire des savants Wurtembergeois*, 1772, 2 vol. in-8°. (Il avait déjà donné, en 1718, les Vies de dix professeurs de théologie de l'université de Tübingue, et, en 1724, *Wurtembergia litterata viva*, decas 1^a., Tübingue, in-8°, etc.) XLVI. *Miscellanea juridico-historica*, Nuremberg, 1720-30, 2 vol. in-8°. XLVII. *Möseriana*, Francfort et Ebersdorf, 1739, 2 vol. in-8°. XLVIII. *Opuscula academica*, Iéna, 1744. Il a publié deux ouvrages sur la généalogie de sa famille; et il a écrit sa propre vie, en 4 vol. in-8°, Francfort et Leipzig, 1777-83. Le fils de Moser, et un grand nombre de biographes allemands, ont également

donné des Notices sur ce jurisconsulte infatigable. D—G.

MOSER (FRÉDÉRIC-CHARLES de), fils du précédent, naquit à Stuttgart, le 18 décembre 1713. Après avoir fait ses études à Iéna, il se forma, sous la direction de son père, aux affaires publiques: en 1749, il fut nommé conseiller aulique de Hesse-Hombourg; il aida ensuite son père dans la direction de son académie de chancellerie. Au bout de deux ans, cet établissement étant tombé, Moser entra dans les fonctions publiques, et il y avança rapidement: d'abord, député des deux Hesses, au cercle du Haut-Rhin, il reçut de l'empereur d'Autriche, en 1763, un diplôme de renouvellement de noblesse; puis il fut nommé, au conseil aulique impérial, baron, et administrateur du comté impérial de Falkenstein. En 1770, il fut mis à la tête des affaires publiques, à Darmstadt, avec le titre de premier ministre et de chancelier; mais cette élévation fut pour lui le sujet de beaucoup de désagréments. Se voyant disgracié, et attaqué dans son honneur, il prit le parti de se rendre à Vienne, et d'intenter un procès à son souverain devant le conseil aulique de l'empire. Ainsi que son père, il obtint satisfaction de son ancien maître. Le landgrave lui rendit ses biens séquestrés, et lui assigna une pension de 5000 florins. Moser se retira dans le Wurtemberg, et y mourut, le 10 nov. 1798. Il n'a pas écrit autant que son père; cependant, le nombre de ses ouvrages, qui ne sont guère que des compilations, est très-considérable. En voici les principaux: I. *Recueil des recès du Saint-Empire romain*, Leipzig et Ebersdorf, 1747, 3 vol. in-4°. II. *Essai*

d'une *grammaire politique*, Francfort, 1749, in-8°. III. *Des langues de cour et d'état en Europe*, ibid. 1750, in-8°. IV. *Commentarius de Titulo Domini*, Leipzig, 1751, in-4°. V. *Opusculs pour servir à l'explication du droit public et des nations, et du cérémonial de cour et de chancellerie*, Francfort et Leipzig, 1751-65, 12 vol. in-8°. VI. *Amusements diplomatiques et historiques*, ibid., 1753-64, 7 vol. in-8°. VII. *L'ambadrice et ses droits*, 1754. VIII. *Le Maître et le Serviteur, ou les Devoirs réciproques d'un Souverain et de son Ministre*, 1759, 1763; trad. en français par Champigny, Hambourg, 1761. IX. *La Cour, en fables*, Leipzig, 1761; Manheim, 1786. Il a donné, en 1789, de nouvelles fables. X. *Opusculs moraux et politiques*, Francfort, 1763-64, 2 vol. XI. *Mémoires pour servir au droit public et des nations*, ibid., 1764-72, 4 vol. XII. *Lettres patriotiques*, ibid., 1767. XIII. *Apologie du comte de Goertz*, ministre de Suède, tirée des actes authentiques, 1776; Hambourg, 1791. XIV. *Archives patriotiques pour l'Allemagne*, Francfort et Leipzig, 1784-90, 12 vol. in-8°, auxquels il fit succéder de *Nouvelles Archives*, Manheim et Leipzig, 1792-94, 2 vol. in-8°. XV. *Vérités politiques*, Zurich, 1796, 2 vol. XVI. *Mélanges*, ibid., 1796, 2 vol. — MOSER (Guillaume - Godefroi), fils d'un pasteur wurtembergeois, qui est auteur d'un *Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum*, publié à Ulm en 1795, naquit à Tübingue en 1729, fut conseiller intime et président à Darmstadt, puis député de cercle, à Ulm. Il est mort le 31 janvier 1793. On a de lui : I. *Les Principes de l'économie fores-*

tière, Francfort et Leipzig, 1757, 2 vol. in-8°. II. *Les Archives forestières*, Ulm, 1788 - 96, 17 volumes in-8°. D—G.

MOSER (JUSTE). V. MOESER.

MOSES MENDELSSOHN. V. MENDELSSOHN.

MOSHEIM (JEAN-LAURENT DE), théologien protestant, et l'un des créateurs de la littérature allemande, était issu de l'ancienne maison des barons de Mosheim, qui a fleuri long-tems en Suisse et en Styrie. Né le 9 octobre 1694, à Lubeck, il fut élevé dans la communion luthérienne, quoique son père, qui était entré dans la carrière des armes, fût attaché à l'Eglise catholique romaine. Il eut d'abord des instituteurs particuliers; il suivit plus tard les leçons du gymnase de Lubeck, et termina ses études à l'université de Kiel. Il fit en peu d'années des progrès extraordinaires. La manière dont il remplaça dans toutes les fonctions pastorales, Alb. zum Felde, premier prédicateur et professeur à Kiel, et quelques écrits sur des questions de théologie et d'histoire ayant de bonne heure annoncé ce que la religion et les sciences pouvaient se promettre des lumières et du zèle d'un jeune homme qui débütait avec tant d'éclat et un si bon esprit, il se vit, dès son entrée dans la carrière de l'enseignement, recherché par plusieurs gouvernements. Parmi les offres honorables qui lui furent faites, il donna la préférence à la proposition du duc de Brunswick. Nommé professeur de théologie à l'université de Helmstädt, il en fut, depuis 1723 jusqu'en 1747, le principal ornement, par son éloquence et son rare talent pour l'instruction scolaire et pour la prédication; par les nombreux ouvra-

ges qui étendaient de plus en plus la célébrité de son nom et celle de l'université à laquelle il était attaché; et par l'influence salutaire que ses vertus exercèrent sur la jeunesse et sur le public, également avides de ses leçons académiques et des sermons qu'il prononçait dans la chaire sacrée. Le duc de Brunswick lui conféra toutes les dignités auxquelles il était en son pouvoir de l'élever. Membre du conseil qui avait la direction suprême de l'église et de l'instruction publique, abbé de Marienthal et de Michaelstein, inspecteur-général de toutes les écoles du duché de Wolfenbüttel et de la principauté de Blankenburg, il reçut encore, de souverains étrangers et de diverses sociétés savantes, des marques de la plus haute considération. Celle qui avait été fondée à Leipzig, sous le nom de *Société allemande* (V. GOTTSCHED), ayant perdu, en 1732, son président, J. Burcard Mencke, Mosheim fut nommé pour le remplacer, comme celui des écrivains de l'Allemagne, qui avait le plus contribué à donner de la correction, de l'élégance et de l'harmonie, à la langue dont le perfectionnement était l'objet des travaux de cette société (V. MENCKE). En 1747, le gouvernement d'Hanovre réussit à enlever Mosheim à l'université de Helmstedt, et à lui faire accepter une chaire de théologie à Göttingue, avec le titre de chancelier de l'université récemment fondée; dignité dont, avant et après lui, aucun des illustres professeurs de cette académie n'a été revêtu. Il mourut, épuisé de travail, le 9 septembre 1755, à l'âge de soixante-un ans. Malgré la faiblesse de sa santé, et les droits que lui donnaient au repos, des services immenses rendus aux lettres et

à l'instruction publique, il ne cessa pas de consacrer, jusqu'à sa fin, trois heures par jour à des cours de théologie dogmatique, morale, historique, suivis avec ardeur, non-seulement par les jeunes gens qui se vouaient à l'état ecclésiastique, mais par des hommes de tout âge et de toutes classes, attirés par cette éloquence persuasive qu'une vie exemplaire rendait plus efficace encore. Son enseignement oral avait tous les caractères qui font de ses écrits une lecture singulièrement attachante: la pureté, l'élégance et les grâces naïves de sa diction, étaient l'expression de sa belle âme, autant que le fruit de sa profonde connaissance des grands modèles de l'antiquité. Une suavité toute particulière, une douce chaleur, et le talent d'ennoblir les choses qui paraissent les plus simples, lui donnent quelque ressemblance avec Fénelon. En général on peut affirmer qu'aucun écrivain de l'Allemagne, si l'on excepte Gellert, ne s'est, autant que Mosheim, approché de l'archevêque de Cambrai, par le caractère du style et par les qualités du cœur. Il serait difficile de nommer une des nombreuses branches des sciences théologiques, qui ne lui doive de nouvelles richesses et des améliorations réelles. Toutefois ses travaux les plus importants sont relatifs à la morale et à l'histoire de l'Eglise. Il passe à juste titre, chez les Protestants, pour être le véritable réformateur de la dernière, par une connaissance plus étendue des monuments, et des sources de tout genre; par la sagacité d'une critique aussi fine qu'ingénieuse, par le coup-d'œil pénétrant et sûr, qui embrasse tous les événements, et surtout par une rare impartialité et une mo-

dération également éloignée de l'indifférence religieuse et des préventions de parti. Ces avantages de la méthode et des ouvrages de Mosheim ont été reconnus et loués par de savants théologiens, appartenant à des communions différentes. Si les services qu'il a rendus à l'histoire ecclésiastique, ont eu plus d'éclat pour avoir eu des juges et des admirateurs parmi toutes les nations civilisées, l'influence qu'il a exercée sur la chaire sacrée dans son pays, et sur toute la littérature allemande, suppose peut-être encore plus de talent créateur, et plus de grandes facultés de l'esprit et de l'âme. Dire que Mosheim a été pour sa patrie ce que Tillotson fut pour l'Angleterre, c'est mal apprécier les progrès que l'illustre chancelier de Göttingue a fait faire au style didactique, et à l'éloquence sacrée, parmi ses compatriotes. Afin d'en juger dignement, afin d'estimer ce qu'il a fallu de jugement, de goût, d'efforts, pour donner à la prose allemande les qualités qui brillent dans les sermons de Mosheim : la pureté, l'élégance, l'harmonie, la propriété et la souplesse d'expression qui suit tous les mouvements de la pensée et du cœur ; on a besoin de rappeler la pédanterie, la recherche, l'incorrection, le défaut de noblesse et de dignité, la bigarrure de termes empruntés à tous les idiomes, l'insupportable prolixité, qui caractérisaient les productions littéraires de ses concitoyens à l'époque où il débuta. Un juge bien compétent, lui-même un des réformateurs de la littérature allemande, Gellert (V. son art.), celui des écrivains classiques de sa nation, qui, par sa piété et sa modestie, offre peut-être le plus d'analogie avec Mosheim, a

proclamé le mérite de son émule dans ses *Leçons de morale*, en termes qui honorent également l'un et l'autre : « C'est un ouvrage (dit Gellert en parlant du *Traité de morale* de Mosheim), qui porte l'empreinte du génie et des lumières d'un homme qui a été la gloire de notre âge, et que la postérité admirera peut-être jusqu'à désigner l'époque du bon goût de l'éloquence allemande par le nom de Siècle de Mosheim, comme le plus beau période de la philosophie grecque a été appelé le siècle de Socrate. » (Trad. franç. des *Leçons de morale*, t. I, leçon 10^e. p. 224, Paris, 1787, et Oeuvres de Gellert, Leipz., 1784, t. VI, p. 240 et suiv.) Mosheim enseignait comme il écrivait. Son éloquence avait toutes les qualités que le poète romain comprend sous les termes de *facundia* et *lucidus ordo*. Le pouvoir de ce talent était augmenté par une absence de toute prétention à l'effet, et par une modestie, une abnégation de toute vue personnelle, qui ne laissaient aucun doute sur la force de sa conviction et sur la profondeur de ses sentiments religieux. Si, parmi les hommes distingués qui ont paru s'être le plus approchés de l'idée de la perfection chrétienne, les grands théologiens brillent au premier rang, et se font remarquer par une humilité sincère et une inépuisable charité ; si l'on remarque l'union des vertus et des lumières, du talent et de la docilité, d'une raison forte et d'une piété fervente, d'un esprit étendu et d'une soumission absolue aux principes de l'Évangile, qu'offrent dans l'Église protestante les Spener, les Baumgarten, les Bengel, les Cramer, les Less, les Nüsselt, les Morus, les

Storr et les Reinhard; dans aucun de ces modèles de savoir et de foi chrétienne, cette réunion ne s'est montrée peut-être avec autant d'éclat que dans le chancelier de Göttingue. Dans Mosheim, comme dans ces hommes si éminents par leur vaste érudition et par leurs grandes facultés, le principe qui vivifiait leur immense savoir, et qui guidait leurs profondes méditations, était l'amour de Dieu et des hommes. Ils croyaient parce qu'ils aimaient. — Après avoir indiqué le principe, pour ainsi dire, régulateur des travaux de Mosheim, et caractérisé leur tendance générale, nous allons citer les plus considérables et les plus utiles : la liste complète de ses écrits, au nombre de 161, se trouve dans les bibliographes allemands. Mosheim lui-même a publié à Helmstædt, 1731, un Catalogue raisonné des écrits qu'il avait mis au jour, jusqu'à cette époque. On n'y trouve donc pas la notice de ceux qui sont les plus importants, et auxquels nous devons borner la nôtre. I. 6 vol. de *Sermons*, Hambourg, 1747, in-8°. Le 1^{er}. tome contient une dissertation remarquable sur l'éternité des peines. Plusieurs des discours renfermés dans les trois premiers volumes ont été traduits en français, en anglais, en espagnol, en hollandais et en polonais. II. La *Morale de l'Écriture-Sainte*, en 9 vol. in-4°, 5^e. éd., Leipzig, 1773; les 4 derniers volumes sont de J. P. Miller, son disciple, et son successeur dans la chaire de théologie à Göttingue. Gellert, dans sa revue des traités de morale, assigne à celui de Mosheim le premier rang. Le même J. P. Miller, moraliste distingué, et J. Fr. Sommerau, en ont publié de bons abrégés; le 1^{er}.

en un seul volume (Leipzig, 1777, in-8°.); le dernier en deux, Quedlinbourg, 1771, in-8°. III. *Institutionum historię ecclesiasticę, antiquioris et recentioris, libri 17*, Helmstædt, 1755, in-4°. La 1^{re}. éd. est de 1726, in-8°, Francfort; la dernière, de 1764, a été soignée par Miller, qui a placé en tête une Notice des écrits de Mosheim. J. A. Ch. d'Einem et J. R. Schlegel ont traduit cette histoire en allemand, et l'ont enrichie : 1°. d'extraits des autres nombreux ouvrages de Mosheim, qui ont rapport aux différentes parties de l'histoire de l'église chrétienne; 2°. des notes du traducteur anglais Archibald Maclaine : cette traduction anglaise a elle-même été traduite en français (par Eidous), Maestricht, 6 vol. in-8°, et Yverdon, 1776, 7 vol. in-8°. Celle d'Einem (Leipz., 1769-80, en 9 vol. gr. in-8°.) intercale dans les endroits convenables, ce qu'offrent de plus important les traités spéciaux de Mosheim, parmi lesquels l'Histoire du premier siècle de notre ère (*Inst. hist. chr. majores sæc. 1*, Helmstædt, 1739, in-4°.), et celle des temps qui ont précédé Constantin (*De rebus Christianorum ante Constantinum M. commentarii*, ib., 1753, in-4°.), sont les plus remarquables : mais il en est résulté un ouvrage trop volumineux, où il ne règne aucune proportion entre les diverses parties. On lui préfère la traduction allemande de Schlegel, qui a paru à Heilbronn (1779, 4 vol. in-8°.), avec une continuation jusqu'en 1789. IV. Une version latine du *Systema intellectuale* de Cudworth, Iéna, 1738, in-fol. La deuxième édition, imprimée à Leyde, en 2 vol. in-4°, 1773, est enrichie des corrections et des augmentations que le traducteur avait

faites sur l'exemplaire de l'édition in-fol. (V. CUDWORTH.) Les notes de Mosheim sont dignes de l'original; et son style latin, fort agréable, est meilleur que dans son Histoire ecclésiastique, où l'on voit, non sans étonnement, l'éditeur du livre de Morhof : *De purâ dictione latinâ* (Hanovre, 1725, in-8°.); et de celui d'Ubert Folieta : *De linguæ latinæ usu et præstantiâ* (ibid., 1723, in-8°.), se servir sans cesse de l'imparfait dans le sens du parfait défini, faute dans laquelle l'a fait tomber sans doute l'aoriste allemand, qui, de même que l'anglais, a une double signification, indiquée, en latin comme en français, par des formes différentes. La partie la plus précieuse du Commentaire de Mosheim concerne les philosophes de l'école d'Alexandrie, leur influence sur le christianisme, et les modifications que la doctrine de l'Évangile fit subir à celle de Platon par ce que ces philosophes en empruntèrent. Aux notes sur Cudworth, relatives à cette matière aussi grave que difficile, et nullement épuisée, il faut joindre quelques Traités particuliers de Mosheim, qui jettent un grand jour sur l'action réciproque de l'Église chrétienne et de l'école d'Alexandrie : *De turbatâ per recentiores Platonicos ecclesiâ* (à la suite de son Cudworth, et augm. dans ses *Diss. ad hist. eccles. pertin.*, vol. 1, p. 85, ss.); — *De studio Ethnicorum Christianos imitandi* (ib., p. 321, ss.); — *De creatione mundi ex nihilo* (p. 125-258); — des *Commentationes varii argumenti*, rec. J. P. Miller, 1751, in-8°.), où Mosheim montre avec une grande évidence, que les Platoniciens n'ont point connu ce dogme avant que la religion chrétienne se répandît; et qu'en s'ex-

primant de manière à faire penser qu'ils l'adoptent, les philosophes de l'école d'Alexandrie disent toute autre chose que nos livres saints, ou se mettent en contradiction avec les principes fondamentaux de leur système, lorsqu'ils admettent la création dans l'acception orthodoxe des Chrétiens. V. Nous ne pouvons ici énumérer tous les écrits de Mosheim, relatifs à l'histoire de l'Église. Il n'y a presque pas d'événement intéressant dans cette histoire, ou de question difficile, élevée sur les dogmes ou leurs modifications dans les divers systèmes des sectes ou des communions anciennes et modernes, qu'il n'ait traité dans des Mémoires où brillent un rare savoir, une sagacité et une impartialité plus rares encore. Les plus remarquables de ces écrits concernent la différence des Nazaréens d'avec les Ebionites; l'imposteur Apollonius de Tyane; les miracles du diacre Pâris; la flamme prétendue sacrée, qui descend sur le tombeau de Jésus-Christ, à Jérusalem, le vendredi saint; les livres supposés par les Chrétiens du premier et du deuxième siècle de notre ère; les apologies de Tertullien, d'Athenagore, etc. La plupart de ces mémoires sont imprimés dans trois recueils publiés par lui-même, ou par son disciple Miller : 1°. *Dissertationes ad hist. eccles. pertinentes*, Altona, 1731 et 1743, 2 vol. in-4°, de 768 pag. chacun, nouv. édit., 1767, in-8°.; — 2°. *Dissertationum ad sanctiores disciplinas pertinentium Syntagma*, Leipzig, 1733, in-4°. de 891 p., avec les Traités de Moyle et de P. King : *De legione fulminatrice*. — 3°. *Commentationes et orationes varii argum.*, Hambourg, 1751, in-8°. de 648 p. L'éditeur, J. P.

Miller, a fait imprimer le Recueil des opuscules allemands de Mosheim, à Hambourg, 1750, in-8°. Son équité naturelle paraît l'avoir abandonné dans le jugement qu'il porte sur Calvin et sur sa conduite à l'égard du médecin espagnol Michel Servet : *Historia Mich. Serveti*, 1737, in-4°. — *Nouvelles recherches sur Servet*, 1748 (en all.), Helmstædt, 1750, in-4°. Il oublie tout-à-fait que la légitimité de la condamnation au feu, des hérétiques, était reconnue par toutes les communions chrétiennes, dans le siècle de Calvin, et que ce réformateur fit tout ce qui dépendait de lui pour obtenir l'adoucissement d'un supplice auquel la jurisprudence du temps ne lui eût pas permis d'arracher entièrement Servet. Les plus remarquables parmi les autres ouvrages de Mosheim, sont : VI. *Vindiciæ antiquæ Christianorum disciplinæ adv. Tolandii Nazarenum*, Kiel, 1720, in-4°, 2^e édit.; Hambourg, 1722, in-8°. VII. *Historia Tartarorum ecclesiastica*, 1741, in-4°. de 216 p., (par H. C. Paulsen, sous la direction de Mosheim). VIII. Une *Explication* en all. des *Épîtres de S. Paul aux Corinthiens* et à *Timothée*, 1741, in-4°, et 1762-4; 1755, in-4°. IX. Une *Trad. all. d'Origène contre Celse*, avec des notes, Hambourg, 1745, in-4°. X. Une *Histoire des hérésies* (en all.), Helmst., 1746, in-4°. XI. Ses *Institutiones hist. christianæ majores sæc. 1*, 1739, in-4°, n'ont pas été continuées. Les matériaux de ce volume sont fondus dans le meilleur des traités particuliers de Mosheim : *De rebus Christianorum ante Constant. M.*, Helmstædt, 1753, in-4°. Après sa mort, on a publié, d'après ses leçons ou sur ses manuscrits : XII.

Elementa theologiæ dogmaticæ, Nuremberg, 1758, in-8°.; 3^e éd., 1780. XIII. Une *Théologie polémique*, publiée par C. E. de Windheim, Bützow, 3 vol., 1763-4, in-4°. XIV. *Leçons sur les preuves de la vérité et de la divinité de la religion chrétienne*, publiées par Godefroi Winkler, Dresde, 1784, in-8°. XV. *De Beghardis et Beguinabus*, ed. Ge. Henr. Martini, Leipzig, 1790, in-8°. Mosheim s'était marié trois fois : du premier lit, il eut deux fils et une fille; du troisième lit, M^{me}. la duchesse de Noailles, veuve du comte Golowkin. S—R.

MOSLEMAH appelé MASELMAS, par les historiens du Bas-Empire, fameux capitaine arabe, était un des fils du khalyfe Abdel-Melek. Il ne régna point; mais il commanda les armées musulmanes, avec autant de gloire que de succès, pendant le khalyfat de ses frères Walid I^{er}. Soléiman, Yezid II, et Hescham. Il se distingua principalement dans ses expéditions contre les Grecs, dont la première eut lieu, suivant les Arabes, l'an 86 de l'hég. (705 de J.-C.), ou quatre ans plus tard, suivant Théophraste. Il prit Tyane, Amasie en Cappadoce, conquît une partie du Pont et de l'Arménie, et ravagea la Galatie. L'an 97 (716), sous le règne de Soléiman, il s'avança jusqu'à Amorium en Phrygie, à la tête de cent-vingt mille hommes, surprit Pergame, et établit ses quartiers d'hiver dans l'Asie mineure. Dès le printemps, il traversa l'Hellespont à Abydos, défit l'armée impériale qui couvrait Constantinople, et investit cette capitale par terre et par mer. La peste et la famine y enlevèrent plus de soixante mille habitants; mais les mêmes fléaux, joints à la rigueur du froid, aux attaques des Bulgares,

et aux terribles effets du feu grégeois, qui détruisit la plus grande partie de la flotte musulmane, causèrent des pertes bien plus considérables aux Arabes. Moslemah, ayant appris la mort de son frère Soléiman, ramena en Syrie les débris de son armée, l'an 99 (717). Ce siège mémorable avait duré deux ans et demi, si l'on y comprend toute la durée de l'expédition. Sous le khalyfat de Yezid II, Moslemah mit fin à la révolte du fameux Yezid ibn Mahleb, le vainquit, et lui fit trancher la tête (V. YEZID IEN MAHLEB). Le khalyfe, pour récompenser les services de son frère, lui donna le gouvernement de l'Irak et du Khorasan, qu'il lui ôta bientôt, par suite de quelque intrigue de cour. Moslemah ne laissa pas de remporter une grande victoire sur les Turks Khazars, et de les chasser de l'Adzerbaïdjan qu'ils avaient envahi, après avoir vaincu et tué un autre général arabe. L'an 107 (725), sous le règne de Heschem, il prit Césarée de Cappadoce, et en réduisit tous les habitants en captivité, à l'exception des Juifs, qui l'avaient aidé à s'emparer de la ville. Ayant succédé à Saïd-ibn-Omar, qui avait obtenu des succès marqués sur les Khazars, il se montra jaloux des exploits de ce général, lui reprocha d'avoir sacrifié le sang des Musulmans à un vain desir de gloire; sans écouter sa justification, il l'accabla d'injures, et s'oublia au point d'ordonner qu'on lui cassât sur la tête le bâton de son drapeau, et qu'on le renfermât dans la forteresse de Berdaâ: mais le khalyfe ayant désapprouvé la conduite de son frère, celui-ci rendit la liberté à Saïd, lui fit des excuses, et le combla d'honneurs et de récompenses. L'an 109 (727), et

les années suivantes, Moslemah entra dans le Chirwan, vainquit les Khazars, conquit toute la province jusqu'à Derbend, et rétablit les fortifications qui défendaient le défilé appelé *Bab-el-Abwab* (porte de fer), au pied du Caucase, et que les Khazars avaient détruites. Il porta chez eux le fer et la flamme, délivra pour long-temps les provinces musulmanes des ravages de ces barbares, et revint, chargé de butin, dans le Chirwan, dont il laissa le gouvernement, ainsi que celui de l'Arménie, à son neveu Merwan, depuis khalyfe (V. MERWAN II). L'an 121 (739), Moslemah fit encore une expédition sur les terres de l'empire d'Orient. Il mourut la même année, selon Hadji Khalfah, ou l'année d'après, suivant Elmakin; et il ne vivait plus par conséquent en 123, ni en 128, comme l'a cru Adler, dans la 218^e. note du tome 1 de la version latine d'Aboulfeda. Ce savant orientaliste a été trompé par un passage d'Ibn-Cotaïbah, où la date 113 doit être substituée à 123, et par un autre passage du Catalogue imprimé des manuscrits orientaux de la bibliothèque royale, dans lequel on attribue à Moslemah un fait qui se rapporte à son fils Abdel-Melek. Ce prince ternit l'éclat de ses lauriers par une perfidie indigne d'un grand capitaine. Ayant pris par capitulation une place du Chirwan, il jura de ne pas faire périr un seul des habitants: mais aussitôt qu'on lui en eut ouvert les portes, il les fit tous égorger au nombre de dix mille, à l'exception d'un seul, éludant ainsi son serment par une équivoque aussi basse qu'odieuse. Moslemah s'était donné à lui-même le surnom de *Cigale jaune*, parce qu'il était maigre et blond.

MOSSAILAMAH, fameux imposteur arabe, était un des principaux chefs de la tribu de Honaïfah, dans la province de Yemamah. L'an 9 de l'hégire (630 de J.-C.), il vint à Médine comme chef d'une ambassade que sa tribu envoyait à Mahomet, et il embrassa l'islamisme. Mais à son retour, ayant conçu le dessein d'imiter Mahomet, et d'égaliser sa puissance, il s'érigea en prophète, et prétendit lui être adjoind dans la mission de détruire l'idolâtrie, et de rappeler les hommes au culte du vrai dieu. Il publia des révélations par écrit, dans le goût de celles du Coran. On prétend même qu'il avait été d'abord initié dans les projets du législateur des Arabes, et que, ne voulant pas être son inférieur, il avait rompu tout commerce avec lui. Il comprit ensuite qu'il courait moins de risque en agissant de concert avec Mahomet, et il lui écrivit en ces termes : *Mossailamah, apôtre de Dieu, à Mahomet, apôtre de Dieu. Que la moitié de la terre soit à toi, et l'autre moitié à moi.* Mahomet, se croyant trop bien affermi pour consentir à un pareil partage, lui envoya cette réponse : *Mahomet l'apôtre de Dieu à Mossailamah l'imposteur. La terre appartient à Dieu ; il la donne en héritage à ses fidèles serviteurs, et ceux qui le craignent auront une heureuse réussite.* Mossailamah ne laissa pas de se former un parti considérable, à la tête duquel il fit des progrès assez rapides. Mahomet vit le commencement de cette révolte, sans avoir la consolation d'en apprendre la fin, avant d'expirer (V. MAHOMET, XXVI, 186). Une femme nommée Sedjah, fille de Hareth, de la tribu de Tamim, se donna aussi pour prophétesse dans la province de Bahraïn,

et y gagna de puissants et nombreux prosélytes : elle alla trouver Mossailamah, et voulut avoir avec lui un entretien particulier. Après avoir éloigné la suite de cette femme, il lui fit dresser une tente à côté de la sienne, et l'admit auprès de lui, parfumée comme une fiancée. Interrogé par elle sur les preuves de sa mission divine, il lui répondit par des galanteries qui séduisirent sans doute Sedjah. A la suite d'un colloque sur le même ton, elle l'épousa, passa trois jours avec lui, et retourna dans la tribu de Taglab, qui était celle de sa mère. Le nombre des partisans de Mossailamah s'étant beaucoup accru par la jonction de ceux de sa nouvelle épouse, le khalife Abou-Bekr envoya deux de ses généraux dans la province de Yemamah, contre cet imposteur. Il les fit suivre bientôt par le fameux Khaled, qui, ayant pris le commandement de l'armée, forte de quarante mille hommes, livra bataille aux rebelles. Repoussé d'abord, il revint à la charge, et les tailla en pièces (632). Mossailamah y fut percé, dit-on, par la même lance qui avait tué Hamzah, oncle de Mahomet, au combat d'Ohod, sept ans auparavant. La mort de ce faux prophète, et celle de dix mille de ses sectateurs, anéantirent son parti. Mais la perte des Musulmans fut si considérable en hommes instruits des premières traditions de l'islamisme, et versés dans la lecture et l'écriture du Coran, qu'Abou-Bekr, pour conserver ce code universel de la religion et de la législation mahométanes, crut devoir en faire rassembler avec soin les feuillets et les fragments épars (V. ABOU-BEKR, I, 86, et KHALED, XXII, 345). Les écrivains arabes désignent Mossailamah par le sur-

nom de *Menteur*, et n'en parlent qu'avec exécution. Quant à la prophétesse son épouse, elle demeura parmi les Taglabites, jusqu'à l'an 40 (661), qu'ils furent chassés de leur territoire par le khalyfe Moawyah. Alors Sedjah rentra dans le sein de l'islamisme, et se retira à Bassorah, où elle mourut. A—T.

MOSTACFY-BILLAH (ABOUL-CACEM ABDALLAH IV, surnommé AL), 22^e. khalyfe abbasside de Baghdad, fils de Moktafy, succéda, l'an 333 de l'hégire (944 de J.-C.), à Mottaky, son cousin-germain. Il confirma dans la charge d'émyr al omrah, le turk Touroun, qui ne l'avait placé sur le trône que pour être son tyran. Mostacfy renvoya du palais, et relégua dans une autre prison Caher, un de ses prédécesseurs, réduit à un tel état d'indigence, qu'il n'avait pour tous vêtements qu'une chemise de coton, et des sabots. Touroun étant mort, en moharrem 334, son successeur, Zaïrak ibn Chyr-zad, se fit tellement détester par ses extorsions et ses violences, que les habitants de Baghdad implorèrent le secours des princes Bowaïdes. A l'approche d'Ahmed, l'un d'eux, Zaïrak et Mostacfy prirent la fuite avec les troupes turkes; mais ce dernier rentra bientôt dans Baghdad, et y fut reconnu khalyfe par Ahmed, auquel il conféra la charge d'émyr al omrah, et le titre de Moezz ed daulah (V. ce nom, XXIX, 209). Cependant la favorite de Mostacfy, nommée Alam, qui, par ses intrigues, avait le plus contribué à élever ce prince au khalyfat, voyant qu'il n'avait fait que changer de maître, cabala de nouveau pour l'affranchir du joug des Bowaïdes, dont les troupes remplissaient la capitale. Informé de ses menées, Moezz ed daulah

se mit en mesure de les déjouer. Le 22 djoumady 2^e, 334 (29 janvier 946), jour destiné à la réception d'un ambassadeur, il se rend dans la salle d'audience, et va s'asseoir à côté de Mostacfy. Aussitôt deux de ses officiers s'approchent du trône, et se prosternent devant le khalyfe, qui leur présente ses mains à baiser. Mais ces perfides le saisissent chacun par un bras, le garottent avec son turban, et le traînent au palais de l'émyr, qui ordonne qu'on lui crève les yeux, et que l'on coupe la langue à l'imprudente favorite. Ce fut alors qu'on vit à Baghdad, en même temps, trois khalyfes déposés, incarcérés et privés de la vue : Caher, Mottaky et Mostacfy. Ce dernier n'avait régné, ou plutôt rempli les fonctions pontificales, que 16 mois. Il survécut quatre ans à sa disgrâce, et mourut en 338 (949-50), âgé de 41 ans. Il eut pour successeur Mothy-Billah. A—T.

MOSTADHER-BILLAH (ABOU'LEBBAS AHMED V, AL), 28^e. khalyfe abbasside, fils et successeur de Mostacfy, l'an 487 de l'hégire (1094), à l'âge de seize ans, dût son exaltation au sulthan seldjoukide Barkyarak, qu'il confirma dans la dignité d'émyr al omrah. L'an 489, des astrologues ayant prédit une inondation presque égale au déluge universel, le khalife consulta Aly-ibn-Isa, le plus savant d'entre eux, qui répondit que ce désastre n'aurait lieu que dans un endroit où un grand nombre d'hommes de tous les pays se trouveraient rassemblés. On craignit pour Baghdad, où affluait alors un grand concours d'étrangers; et le khalyfe ordonna d'élever des digues, et de détourner les eaux de plusieurs rivières qui se jettent dans le Tygre. Mais la prédiction s'ac-

complut sur la caravane des pèlerins de la Mekke, qui fut presque entièrement submergée dans une vallée, par un torrent débordé. Une calamité plus grande pour l'islamisme, fut l'arrivée des armées innombrables de Chrétiens d'Europe, qui, sous le nom de Croisés, envahirent l'Asie mineure, la Syrie, la Mésopotamie et la Palestine (*V.* BOHÉMOND, IV, 679; GODEFROI, XVII, 546; MOSTALY ci-après, et aux Suppléments, KILIDJ ARSLAN I, et KOROUGA). La guerre que le sulthan Barkyarok avait alors à soutenir contre son frère Mohammed (*V.* ces noms, III, 378, et XXIX, 225), la haine mutuelle du khalyfe abbasside et de celui d'Egypte, et le schisme qui divisait leurs sujets, furent favorables aux progrès des Chrétiens. La nouvelle de la prise de Jérusalem, arrivée à Bagdad, au mois de ramadhan, 492 (août 1099), y répandit une telle consternation, qu'on y oublia le jeûne et les prières d'obligation dans ce mois sacré, chose jusqu'alors sans exemple. A la mort de Barkyarok, l'an 498, Mostadher, qui avait prononcé la khotbah, au nom de Mélik-Chah, fils de ce prince, fut obligé de rendre le même honneur au sulthan Mohammed, et dans la suite à Mahmoud, fils de ce dernier, qui exercèrent successivement la charge d'émir al-omrah. Mostadher mourut le 16 raby 2^e, 512 (août 1118), dans la 42^e. année de son âge, et la 25^e. d'un règne obscur. Mais si ce khalyfe, réduit à un rôle passif, fut étranger aux grands événements qui arrivèrent de son temps, il se distingua par des vertus privées, et gouverna ses sujets moins en maître qu'en père. Il était juste, bienfaisant; protégeait les gens de lettres, et cultivait lui-même

avec succès l'éloquence et la poésie. C'est à lui que Bagdad dut plusieurs de ses portes, le fossé qui l'entourait, et le rempart qui la défendait du côté de l'orient. Il eut pour successeur son fils Mostarsched. A—T.

MOSTADY BIAMR - ALLAH (ABOU-MOHAMMED HAÇAN II, AL), 33^e. khalyfe abbasside, installé dans la chaire du prophète, l'an 566 de l'hégire (1170 de J.-C.), par les émyrs qui avaient avancé la mort de son père Mostandjed, fut d'abord réduit à subir leur loi, et à récompenser leur crime, en leur distribuant des honneurs, des présents, et les premières charges de l'état. Mais, l'an 570, il secoua un joug si honteux, et parvint à se délivrer de la tyrannie du perfide Kaïmaz, commandant-général de ses troupes, et chef des conspirateurs. (*V.* KAÏMAZ, au Suppl.) Mostady gouverna depuis avec une pleine autorité. Aussi juste, aussi sage que son père, il se montra plus libéral, et fit fleurir les arts et les sciences. Il eut la gloire et le bonheur de voir finir le grand schisme qui divisait les Musulmans depuis près de trois siècles (*V.* MOEZZ-LEDIN-ALLAH, XXIX), et l'Égypte rentrer sous son influence religieuse, par la destruction des khalyfes fathémides. (*V.* ADHED LEDIN-ALLAH, au Suppl.) Il fit célébrer ce grand événement à Bagdad par des réjouissances qui durèrent plusieurs jours : il envoya au Caire des étendards noirs, couleur affectée aux Abbassides, et des présents magnifiques au sulthan de Syrie et au général qui avaient opéré cette grande révolution (*V.* NOUR-ED-DYN et SALADIN), ainsi qu'aux imams qui avaient, les premiers, prononcé la khotbah en son nom, dans les mosquées de l'Égypte. Après avoir régné

neuf ans et sept mois, ce khalyfe mourut, pleuré de tous ses sujets, le 2 dzoulkadah 575 (mars 1180), âgé de trente-neuf ans, laissant pour successeur un fils qui fut loin de lui ressembler. (V. NASER LE-DIN-ALLAH.) A—T.

MOSTAIN-BILLAH (ABOUL-AB-BAS AHMED I^{er} ; AL), 12^e. khalyfe abbasside, et petit-fils de Motasem, fut mis sur le trône le 7^e. raby. 2^e. 248 (10 juin 862) après la mort de son cousin Monthasser, par la faction des Turks, qui craignait que les frères de ce dernier ne vengeassent l'assassinat de leur père Motawakkel, obligea le nouveau khalyfe de les faire renfermer. Quelques troubles à Hemesse, et une invasion du fameux Yacoub le soffaride, dans le Khoracan, signalèrent le commencement de ce règne (V. YACOUBBEN LEITS). L'année suivante, les Grecs remportèrent sur les Musulmans, près de Tarse, une victoire qui leur fraya le chemin pour faire plus tard des invasions jusque dans la Mésopotamie. Mostain, par une confiance excessive dans sa mère et dans son vèzyr, le turk Atamesch, avait laissé à leur disposition les trésors et les revenus de l'état. Les autres chefs de la milice turke, irrités de l'orgueil du favori, et jaloux de sa puissance, conjurent sa perte. Atamesch se montre pour reprimer la sédition; il est massacré : son palais est livré au pillage; et la populace, s'étant jointe à la soldatesque, commet les plus affreux désordres : plusieurs édifices sont renversés, un pont sur le Tygre est brûlé; enfin, les meurtriers fatigués de carnage et chargés de butin, se dissipent d'eux-mêmes. L'an 250, les armes de Mostain triomphèrent de Yahia, prince alyde, qui s'était fait proclamer khalyfe à

Koufah, et qui paya, de sa tête, sa révolte. Mais Haçan, prince de la même famille, s'empara, la même année, du Tabaristan, et enleva pour jamais cette province; avec le Djordjan, aux Abbassides. La ville d'Hemesse en Syrie ayant égorgé son gouverneur; Mousa, l'un des généraux de Mostain, la réduisit en cendres, après avoir fait passer au fil de l'épée un très-grand nombre des habitants. L'an 251, Bagher, l'un des assassins de Motawakkel, s'étant brouillé avec Wasif et Bougha, ses complices, parce qu'ils étaient plus en faveur auprès du khalyfe, trame leur perte. Son complot est découvert, et on l'arrête dans le palais impérial. Les Turks s'arment pour le délivrer. L'imprudent Mostain, par le conseil des deux autres chefs de cette milice, croit étouffer la sédition, en faisant jeter au milieu des mutins la tête de Bagher, et irrite davantage leur fureur. Assiégé dans son palais, il s'embarque sur le Tygre avec ses deux protégés, et se retire à Baghdad. Après des tentatives infructueuses pour apaiser Mostain, et l'engager à revenir à Sermenraï, les Turks tirent de prison son cousin Motaz, le proclament khalyfe, et marchent au nombre de 50 mille, sous les ordres de Mowafek, frère de ce prince, pour assiéger Baghdad. Mostain s'y défend avec intrépidité; mais au bout d'un mois, la famine devient si horrible dans la ville, qu'on y mange de la chair humaine. Wasif et Bougha abandonnent ce prince, et vont se soumettre au nouveau khalyfe. Enfin, la défection du gouverneur de Baghdad oblige Mostain à résigner le khalyfat, le 4 moharrem 252 (24 janvier 866), et à renvoyer à son successeur, le bâton, le manteau et

l'anneau du prophète. On lui refuse la liberté de passer le reste de ses jours à la Mekke, et on lui permet en apparence, de se retirer à Bassorah; mais arrivé à Waseth, il y expire sous les verges, par ordre de Motaz, à l'âge de trente-un ans, après en avoir régné près de quatre: prince juste, savant et libéral, mais faible, prodigue, sans caractère, et toujours trompé dans sa confiance. — **MOSTAÏN-BILLAH** (Abou'-'Fadhl Al-Abbas), 11^e. khalyfe abbasside d'Égypte, fut revêtu de ce titre honorifique, l'an 808 de l'hégire (1406 de J.-G.), après son père Motawakkel Mohammed XI, qui, dans l'espace de quarante-cinq ans, l'avait porté trois fois et avait été deux fois déposé. Mostaïn fut proclamé sulthan d'Égypte, en moharrem 815 (avril 1412), après la déposition de Faradj (F. MAHMOUDY, XXVI, 184); mais ce vain titre, dont il fut dépouillé sept mois après, et qu'aucun prince de sa race, avant et après lui, ne porta en Égypte, ne l'empêcha pas d'être privé même du khalyfat, en dzoulhadjah 817 (février 1415). Il mourut de la peste, en 833 (1429-30), à Alexandrie, où il avait été relégué. A—T.

MOSTALY ou **MOTALA-BILLAH** (ABOU'L-CACEM-AHMED, AL), sixième khalyfe-fathemide d'Égypte, était le second fils de Mostanser, auquel il succéda en dzoulhadjah 487 (décembre 1094). Ce monarque, avant de mourir, avait voulu appeler au trône Nezar, son fils aîné: mais le vézyr Chahin-chah al-Afdhal, fils du célèbre Bedr-al-Djemaly, et non moins puissant que son père, sut éluder les intentions de Mostanser, pour se venger du jeune prince, qui l'avait insulté; il engagea les grands-officiers de l'état à

proclamer Mostâly, en leur persuadant qu'ils rempliraient par-là les dernières volontés de Mostanser. Nezar feignit de se soumettre; mais quelque temps après, ayant pris les armes à Alexandrie, il y fut assiégé par Afdhal, qui le fit prisonnier et lui pardonna. Vaincu après une nouvelle révolte, il périt de faim dans un noir cachot. Afdhal régnait sous le nom du faible Mostâly, prince sans génie et sans caractère, plus propre à mener la vie d'un dervisch qu'à occuper un trône. Ce ministre songeait à recouvrer la Syrie, enlevée aux khalyfes fathemides par les sulthans seldjoukides, qui l'avaient partagée en plusieurs fiefs relevant de leur empire. La désunion des divers princes qui les possédaient, l'invasion d'une multitude de Chrétiens d'Europe, qui, après avoir pris Nicée, traversaient l'Asie-mineure, et menaçaient Antioche, parurent à Afdhal une occasion favorable. Il refusa de secourir les Musulmans de Syrie contre les Croisés; et ayant marché sur Jérusalem l'an 491 (1098), il assiégea cette ville, où régnaient Sokman et Ilghazy, princes ortokides, qu'il força d'en sortir; et après y avoir fait un butin considérable, il y établit pour gouverneur, Aftekha red daulah (1). Mais onze mois après, c'est-à-dire, le 22 chaban 492 (15 juillet 1099), les Croisés, sous les ordres de Godefroi de Bouillon, s'emparèrent de Jérusalem, après quarante à cinquante jours de siège, la livrèrent au pillage, l'inondèrent de flots de sang, et y passèrent au fil de l'épée soixante-

(1) Aboulfeda rapporte la prise de Jérusalem par les troupes égyptiennes, à l'année 489 (juillet 1096); mais l'assaut d'Aboulfaradj nous a paru ici plus probable, en ce qu'elle est appuyée par celle de Guillaume le Conquérant.

dix mille Musulmans, dans une seule mosquée. La même année, Afdhal ayant voulu reprendre cette ville, à la tête d'une armée de deux cent mille hommes, fut battu, blessé et mis en fuite par le duc de Normandie, près d'Ascalon. Mostâly ne prit aucune part à ces événements. Il mourut le 18 safar 495 (12 décembre 1101), âgé de 27 ans et demi, après en avoir régné sept et deux mois, laissant un fils de cinq ans, que le vezyr Afdhal fit proclamer khalyfe (V. AMER, aux Suppléments). A—T.

MOSTANDJED-BILLAH (ABOUL MODHAFFER YOUSOUF, AL), 32°. khalyfe abbasside, fils de Moktafy, auquel il succéda, l'an de l'hég. 555 (1160 de J.-C.), reçut à Bagdad les serments de son oncle, de son frère aîné et de tous les princes abbassides ; ce qui n'empêcha pas la mère d'Abou-Aly, l'un des frères de Mostandjed, qui voulait élever son fils sur le trône, de former, peu de jours après, une conspiration contre le khalyfe, en répandant l'or parmi les grands, et distribuant des armes aux femmes du harem. Elles attaquèrent en effet ce prince, qui, prevenu de leur complot et revêtu d'une cotte-de-mailles, tint tête aux assassins, à l'aide de quelques esclaves fidèles, et fit renfermer Abou-Aly et sa mère : mais, plus sévère envers leurs complices, il fit exécuter plusieurs femmes et noyer les autres. Mostandjed gouverna, par lui-même et avec sagesse, les états que son père avait su affranchir de toute domination étrangère ; quoiqu'ils ne s'étendissent guère au-delà du territoire de Bagdad. Les Arabes aqadites, maîtres de Hillah et de plusieurs autres places, ainsi que des lagunes de l'Euphrate, avaient commis, de-

puis cent ans, les plus affreux ravages ; et leurs chefs avaient joué le premier rôle dans les troubles qui avaient agité l'Irak et la Perse. Mostandjed attaqua ces brigands, l'an 558, en termina une partie, et dispersa le reste. Ce prince mérite d'être distingué parmi les khalyfes, à cause de son amour pour la justice. Terrible envers les malfaiteurs et les perturbateurs de la tranquillité publique, il n'était pas moins inexorable pour les délateurs et les calomniateurs. Un de ses courtisans lui offrant un jour 2000 sequins pour obtenir la liberté d'un homme coupable de calomnie : « Je vous en donnerai 10 » mille, répondit le khalyfe, si vous » pouvez m'en livrer un autre qui » lui ressemble, tant j'ai à cœur de » purger mes états de cette peste. » Mostandjed, atteint d'une maladie grave, veut se défaire de Kaimaz, l'un de ses principaux émyrs ; celui-ci gagne le médecin, et l'engage à prescrire au khalyfe un remède qui hâte sa mort. L'esculape ordonne un bain ; Mostandjed s'y refuse : on l'enlève de force, on le met dans un bain chauffé outre-mesure, et il y meurt suffoqué, le 9 raby 2°. 566 (21 décembre 1170), âgé de cinquante-six ans, après en avoir régné un peu plus de onze. Il eut pour successeur son fils Mostady. A—T.

MOSTANSER-BILLAH (ABOU ABDALLAH MOHAMMED, AL), roi de Tunis, de la dynastie des Hafsides, succéda, l'an de l'hég. 647 (1249 de J.-C.), à son père, Abou Zakariah Yahia, qui avait secoué le joug des rois Almohades de Fez et de Maroc, conquis Tripoli, et mis à contribution le pays des Nègres. A peine Mostanser fut-il monté sur le trône, qu'il en fut chassé par ses frères, Abou-Ishak, Ibrahim et Mohammed :

mais, avec des forces supérieures, il triompha des usurpateurs, et rentra dans ses états, qu'il gouverna longtemps en paix. Il acquit une grande réputation par son courage et sa libéralité. Une disette affreuse ayant ravagé l'Afrique, saint Louis saisit cette circonstance, disent les historiens arabes, pour porter la guerre dans le royaume de Tunis. Informé de ses projets et de ses préparatifs, Mostanser envoya demander la paix, moyennant 80 mille pièces d'or. Le roi de France reçut la somme, ajoutent les mêmes historiens, et n'en porta pas moins les armes en Afrique. Il débarqua sur les côtes de Carthage, avec 30 mille hommes d'infanterie et 6000 de cavalerie, s'empara de cette ville, et mit le siège devant Tunis, le 30 dzoulkadah 668 (21 juillet 1270). Il y eut une sanglante bataille, le 15 moharrem 669 (3 septembre); et les Français vainqueurs étaient peut-être à la veille de se rendre maîtres de la capitale et du royaume, si la contagion ne s'était mise parmi eux. La mort de saint Louis changea la face des affaires. Mostanser, qui redoutait les Chrétiens, même dans leur abatement, saisit cet instant pour leur proposer la paix, qu'il acheta par de grands sacrifices. Philippe-le-Hardi l'accepta, malgré les succès qu'il venait d'obtenir, et quitta les rivages de l'Afrique, au mois de novembre. Quelque temps après, Mostanser repoussa les efforts tentés par Abou-Saïd-Othman, dernier rejeton de la dynastie des Almohades, pour rétablir cette puissance anéantie; et il le contraignit de se retirer en Espagne. Le roi de Tunis mourut en 675 (1276). Ses deux fils furent détrônés et mis à mort par leur oncle, Abou-Ishak-Ibrahim, dont la secon-

de usurpation excita de nouvelles révolutions. A—T.

MOSTANSER-BILLAH (ABOU-DJAFAR AL-MANSOUR II, AL-), 36^e. khalyfe abbasside de Baghdad, succéda immédiatement à son père Dhaher, l'an de l'hég. 623 (de J.-C. 1226). Plus semblable à son père qu'à son aïeul (V. NASER), il fut juste, libéral et bienfaisant; et nul de ses prédécesseurs ne lui est comparable sous ces rapports. Affable et populaire, il se montrait souvent en public, et ses manières gracieuses ne lui gagnaient pas moins les cœurs que ses largesses. Un jour qu'il visitait les trésors amassés par ses ancêtres, frappé à la vue d'une cisternes pleine d'or, il s'écria : *Que ne puis-je vivre assez pour faire un noble emploi de tant d'or jusqu'à présent inutile!* « Seigneur, lui dit en souriant un de ses courtisans, votre aïeul Naser formait des vœux bien différents : voyant qu'il s'en fallait de deux brasses que cette cisternes ne fût pleine, il désirait vivre assez pour achever de la remplir. » Mostanser ne démentit jamais ces sentiments généreux. Pendant les nuits du mois de ramadhan, il faisait dresser, dans toutes les rues de Baghdad, un grand nombre de tables bien servies, pour les Musulmans qui avaient jeûné tout le jour. Ayant aperçu du haut de son palais, des hardes étendues sur les terrasses d'un grand nombre de maisons, il en demanda le motif. On lui apprit que plusieurs habitants de Baghdad avaient lavé et mis sécher leurs habits afin de solenniser la fête du Beïram. « Est-il possible, » dit le khalyfe, qu'un si grand nombre de mes sujets n'aient pas le moyen de s'acheter un habit pour » fêter le Beïram? » Aussitôt il manda des orfèvres, et fit fondre une

grande quantité d'or en forme de balles, que lui et ses courtisans lancèrent avec des arbalètes, sur toutes les terrasses où il voyait des hardes étendues. Mostanser, protecteur des lettres et des arts, illustra son règne par plusieurs fondations utiles, entre autres, celles d'une mosquée et d'un *Medresseh* (collège ou académie), qui existent encore; au rapport du voyageur Olivier, mais dont le second est aujourd'hui un caravanseraï. Ce collège, qui fut appelé *Al Mostanseriah*, du nom de son fondateur, n'avait pas son pareil dans tous les pays soumis à l'islamisme, tant pour l'étendue et la beauté des bâtiments, que pour le nombre des élèves, le choix des professeurs, et les revenus affectés à son entretien. Au moyen d'une galerie qui communiquait avec son palais, Mostanser se rendait souvent dans ce collège, inspectait toutes les parties de l'établissement, et assistait quelquefois aux leçons. Sous le règne d'un prince si digne de relever la gloire du khalyfat, l'Espagne musulmane et une partie de l'Afrique abjurèrent la doctrine hétérodoxe des Almohades (V. ABDEL-MOU-MEN, I, 57, et TOMRUTH), se soumirent à l'autorité religieuse de Mostanser, et proclamèrent son nom dans la kiothbah. Mais ce khalyfe eut la douleur de voir les Tartares, maîtres de la Perse depuis la destruction de la puissance Kharizmienne (V. DJELAL EDDYN MANKBERNY, et Ala eddyn MOHAMMED), étendre leurs ravages dans l'Irak et dans la Mésopotamie. Il dut prévoir les maux qui allaient affliger l'islamisme et accabler sa propre maison; mais, du moins, il ne négligea rien pour retarder cette catastrophe. Ses généraux taillèrent en piè-

ces les Moghols, l'an 635 (1238), près de Sermenraï; et lorsque ces barbares, vainqueurs à leur tour, se furent avancés la même année jusqu'aux portes de Baghdad; les sages et vigoureuses dispositions de Mostanser, pour la défense de sa capitale, imposèrent aux barbares, et les forcèrent de s'éloigner. Après un règne paternel de dix-sept ans, ce khalyfe mourut en djoumady 2^e. 640 (décembre 1242), âgé de cinquante-neuf ans, et emporta les regrets d'autant plus mérités de ses sujets, qu'il laissa pour successeur son fils, le lâche et vicieux Mostâsem. A—T.

MOSTANSER-BILLAH (ABOU'LCACEM AHMED), premier khalyfe abbasside d'Égypte, et frère ou neveu du précédent, était, par conséquent, oncle paternel ou cousin de Mostâsem, dernier khalyfe de Baghdad. Pendant le siège de cette ville par les Tartares, il parvint à s'échapper, et mena pendant trois ans une vie errante, jusqu'en 659 (1260). Amené alors en Égypte par quelques Arabes, il fut présenté au sulthan Bibars I^{er}., qui convoqua une assemblée d'imams et de docteurs musulmans de l'Égypte et de la Syrie, pour qu'ils délibérassent sur les droits et les titres de ce personnage. Le teint olivâtre d'Ahmed inspira d'abord quelque défiance sur la réalité de son illustre origine; mais après avoir entendu plusieurs témoignages et examiné les mémoires généalogiques des Abbassides, l'assemblée prononça qu'Ahmed était véritablement fils du khalyfe Dhaher, qui sans doute l'avait eu d'une négresse. Sur cette déclaration, Bibars reconnut Ahmed pour khalyfe, sous le nom de Mostanser Billah, et lui rendit hommage ainsi que les grands et le peuple. Il pourvut splendidement

a son entretien, lui fournit des équipages et un train magnifiques, et le logea dans un palais particulier. Il lui donna même des troupes pour l'aider à recouvrer Bagdad, et l'accompagna jusqu'à Damas, avec beaucoup de solennité, l'engageant à se conduire avec lenteur et circonspection dans cette grande entreprise. Mostanser recouvra Anah et Hadit; mais, avant d'arriver à Bagdad, il fut surpris par les Tartares, sur la fin de la même année, et périt avec la plupart des siens. Comme Bibars avait dépensé, dit-on, plus d'un million de dinars d'or (dix millions de France) pour ce khalyfe, le peuple avait surnommé celui-ci *Al-Zerabiny* ou plutôt *Al-Scherafiny* (aux *Scherafys* d'or). — L'année suivante, un autre Ahmed, issu à la quatrième génération du khalyfe abbasside Mostarsched, fut reconnu et proclamé khalyfe en Égypte, sous le nom de Hakem Biamr-Allah. Mais le sulthan Bibars se montra moins prodigue envers celui-ci qu'envers l'autre : il lui donna un logement modeste, ne lui laissa aucune espèce d'autorité, et ne lui accorda que l'honneur d'être nommé dans la khotbah. Hakem eut quinze successeurs en Égypte, jusqu'à Motawakkel. (V. ce nom, pag. 264.) A—T.

MOSTANSER-BILLAH (ABOUL-HASS - AL HAKEM II, surnommé AL), ou *Montaser-Billah*, suivant Aboulfeda, 9^e. roi d'Espagne de la dynastie des Ommayades, et le 2^e. qui ait pris les titres de khalyfe et d'émir-al-Moumenyn, monta sur le trône de Cordoue, après son père Abdel-Rahman Al-Nasér Ledin-Allah (Voyez ABDERAME III, t. I, p. 61), l'an de l'hégire 350, (961 de J. C.) Il fut couronné dans la ville de Zahra, avec plus de

pompe qu'aucun de ses prédécesseurs. Moins guerrier que son père, mais aussi sage, aussi habile, il rendit ses sujets heureux, en faisant fleurir la justice et la paix. Il dut cette tranquillité à la désunion des princes chrétiens d'Espagne; et aux exploits de son père; qui avait assoupi tous les troubles intérieurs. Mostanser crut cependant devoir signaler son zèle contre les ennemis de l'islamisme. Ses généraux firent, en 354 (965), une irruption dans le royaume de Léon, dont ils assiégèrent vainement la capitale. La même année, il ravagea la Castille, et prit en personne Sepulveda, Simancas, etc. Encouragé par ces succès, il rompit la trêve conclue avec Ramire III; et profitant de la minorité de ce prince, il entra dans le royaume de Léon, où il emporta d'assaut et fit raser Zamora. Mais ce sont-là les moindres titres de ce monarque à la reconnaissance de ses peuples, et à l'admiration de la postérité. Aucun prince de sa race n'égalait sa magnificence, sa piété, son humanité, et l'étendue de ses connaissances. Jamais, disent les auteurs arabes, les lettres ne furent plus en honneur; jamais prince ne vit à sa cour une telle affluence de savants, et ne les protégea plus efficacement. Mostanser les employait à écrire l'histoire naturelle, politique et littéraire de l'Espagne; et afin de rendre leurs ouvrages plus parfaits, il chargeait les gouverneurs des provinces, et les principaux magistrats des villes, de rechercher et de lui envoyer les mémoires les plus authentiques sur l'origine et la généalogie des familles, et sur les monuments antiques. Il fonda plusieurs collèges, et y plaça les plus habiles professeurs. Il rassembla, de tous

côtés et à grands frais, les livres les plus précieux, et en forma une bibliothèque royale, composée de six cent mille volumes, dont le catalogue seul en comprenait quarante-quatre. Il institua l'académie de Cordoue. Il établit aussi des collèges et des bibliothèques publiques dans plusieurs autres parties de l'Espagne. Ce khalyfe était lui-même très-versé dans le droit, dans l'histoire, dans toutes les sciences; et il n'ouvrait aucun livre qu'il n'y ajoutât de savantes notes de sa propre main. On cite un trait remarquable de son amour pour la justice. Desirant agrandir les jardins de son palais, il fit proposer à une pauvre femme de lui vendre un petit champ qui leur était contigu. Sur le refus de cette femme, l'intendant des jardins, à l'insu du prince, s'empara du champ: elle alla se plaindre au cadhy de Cordoue, qui pensa que le khalyfe n'avait aucun droit de prendre le bien d'autrui. Un jour que Mostanser, entouré de ses courtisans, se délassait dans un kiosk, qu'il avait fait bâtir sur le terrain de la pauvre femme, le cadhy arrive, monté sur un âne, et tenant un sac vide, qu'il remplit de terre avec la permission du monarque; puis il prie ce prince de l'aider à charger le sac sur son âne. Le khalyfe y consent; mais il peut à peine soulever le sac, et le laisse tomber. « Commandant des fideles, dit alors le cadhy, si tu trouves trop lourd ce sac qui ne contient qu'une faible partie du champ usurpé par toi sur une de tes sujètes, comment soutiendras-tu le poids de tout le champ, lorsque, chargé de cette iniquité, tu paraîtras devant le juge suprême? » Frappé de la leçon, Mostanser remercie le cadhy, rend à la pauvre femme le champ

dont elle avait été dépouillée; et lui donne le pavillon avec les richesses qu'il renfermait. Ce monarque avait une telle horreur pour le vin, qu'il avait résolu de faire arracher toutes les vignes du sol de l'Espagne. La mort l'empêcha sans doute d'exécuter ce projet, préjudiciable à ses intérêts. Il mourut subitement le 2 safar 366 (30 septembre 976), dans la 16^e. année de son règne, et la 64^e. ou 66^e. de son âge, laissant pour successeur son fils, le faible Al-Mowaïed Heschem II, sous lequel l'Espagne musulmane parvint au plus haut point de gloire et de puissance par la valeur et les talents du célèbre Al-Mansour (*Voyez ce nom*, XXVI, 522), et tomba, bientôt après, dans l'anarchie et la dissolution. (*V. MANDY*, XXVI, 155, et HESCHAM II, au Supplément.) A-T, MOSTANSER-BILLAH (ABOU-TEMIM-MAAD AL), 5^e. khalyfe fatimide d'Égypte, naquit au Caire, l'an 420 de l'hégire, et fut proclamé successeur de son père Dhaher, le 15 schaban 427 (1036 de J.-C.) Sa mère était une esclave noire, qui avait passé des bras d'un marchand juif dans ceux de Dhaher: investie de l'autorité pendant le bas âge de son fils, elle fit venir à la cour son ancien maître; et tout se régla quelque temps par les conseils de ce favori. Les premières années du règne de Mostanser furent signalées par la soumission de la Syrie à ses armes. L'an 441, Moëzz ben Badis, prince d'Afrique, ayant cessé de le reconnaître, en substituant à son nom, dans les prières publiques (*V. MOEZZ*, XXIX, 213), celui du khalyfe abbasside Caïm Biamr-Allah, Mostanser, pour s'en venger, gagna, par des distributions d'argent, plusieurs tribus arabes, leur promit de

puissants secours, et abandonna à leurs excursions les états du rebelle, qu'elles désolèrent par leurs ravages. Les Benou Korrah, peuplade établie en Égypte, mécontents du chef que leur avait donné le khalyfe, se révoltèrent à leur tour : Mostanser parvint à les contenir. Il eut en même temps la satisfaction de voir le Yémen se placer sous sa protection. Caïm, pour arrêter ses progrès, fit répandre une déclaration signée par les cadhis et les schérifs, dans laquelle on traitait de mensongère la généalogie dont se prévalaient les khalyfes d'Égypte, et où l'on niait qu'ils descendissent d'Aly, gendre de Mahomet. Cependant l'Égypte était en proie aux horreurs de la famine et de la peste. Le premier de ces fléaux devait être imputé au vezir Yazoury, qui avait déterminé Mostanser à supprimer les greniers publics : il répara son imprudence par une administration pleine de sagesse et de fermeté, qui ramena l'abondance. L'an 448, Mostanser appuya la défection de Bésasiry, général des Turks au service du khalyfe de Baghdad, et fut proclamé souverain dans l'Irak et à Baghdad. Déjà il se croyait sûr d'avoir anéanti la puissance des Abbassides ; et il avait fait construire un palais au Caire pour y reléguer la famille détrônée. Mais la défiance qu'il témoigna contre le génie entreprenant de Bésasiry, et les secours qu'il lui refusa, lui firent perdre tous ses avantages, et Caïm recouvra sa capitale et ses droits. (V. CAÏM, VI, 479). Là se terminèrent les prospérités de Mostanser : indolent, irrésolu et livré à ses plaisirs, il flottait entre les avis contraires qu'il sollicitait de toutes parts ; et l'Égypte gémissait sous l'administration imprévoyante de vézyrs renouvelés sans

cesse, et qui, ne faisant que passer dans leurs fonctions, n'y apportaient d'autre soin que celui de se défendre contre des attaques personnelles. Son empire déperissait ; et des luttes sanglantes, engagées entre les Turks et les Noirs, que la mère du khalyfe protégeait comme ses compatriotes, mirent le comble aux désordres. Les Turks prirent le dessus ; et mettant à leur tête Naser-ed-Doulah, le général le plus accrédité de Mostanser, ils s'emparèrent du pouvoir, et lui laissèrent à peine gouverner le Caire et ses environs. Au milieu d'une famine qui vint se joindre à ces calamités, le khalyfe fut réduit à une telle extrémité, qu'il ne dut sa conservation qu'à la bienfaisance d'une femme qui le comprit dans les distributions alimentaires qu'elle faisait aux indigents. Dans cet abaissement, il ne restait presque à Mostanser que trois esclaves et la natte où il était couché : les Turks avaient exigé qu'il leur abandonnât à vil prix, pour leur solde, le précieux mobilier de son palais, et jusqu'à des parties nombreuses de sa riche bibliothèque (1). Jouet des émyrs, qui opprimaient l'Égypte, il appela enfin à son secours Bedr-al-Djemaly, qui tenait sous ses lois la Syrie, et il réunit dans la personne de ce nou-

(1) La bibliothèque du Caire, la plus considérable qui existât dans tout l'empire musulman, était composée de plus de seize-cent mille volumes, selon Ibn Aby-Tay : on y comptait jusqu'à 1200 exemplaires de la Chronique de Tabary. Une partie considérable des livres qui furent, pour ainsi dire, mis au pillage sous Mostanser, l'an 461, arrêché par les Lévatans, tandis qu'elle descendait le Nil, fut abandonnée aux esclaves qui prirent les riches couvertures pour s'en faire des souliers, et brûlèrent les feuillets comme contenant une doctrine hérétique. D'autres, échappés aux flammes, restèrent entassés par monceaux, sur lesquels les vents accumulèrent tant de sable, qu'ils s'en forma des monticules qui conservèrent le nom de *Collines des livres*. Ce curieux détail fourni par M. Et. Quatremère (*Mém. géogr. et hist. sur l'Égypte*, II, 385), est tiré du *Kital al dekhaw* (livre du trésor).

veau vézyr, toute l'autorité civile et militaire. Bedr extermina les ennemis les plus dangereux du khalyfe, poursuivit avec une activité infatigable tous les révoltés, dispersa les Arabes, et, par le succès de ses armes, il parvint à pacifier la Basse-Égypte. Cependant la Syrie s'était soustraite à l'obéissance de Mostanser; et Atsiz, chef des Turcomans, maître de la plus grande partie de cette contrée, osa s'avancer sur le Caire. Bedr eut encore la gloire de le vaincre; et il mourut au Caire, l'an 487, après avoir gouverné l'Égypte pendant 20 ans avec une autorité absolue; et lui avoir rendu sa population et sa fertilité par la sagesse de son administration (V. BEDR-AL-DJEMALY). Mostanser le suivit de près, et termina, le 8 du mois de dzoulhadjah de la même année (21 décembre 1094 de J.-C.), un règne de soixante ans, le plus long dont fassent mention les annales des diverses dynasties de khalyfes, et qui n'eut de mémorable que les malheurs qu'il attira sur l'Égypte. Il eut pour successeur son fils Mostâly. F—r.

MOSTARSCHÉD-BILLAH (ABOU-MANSOUR AL-FADHL II, AL), 29^e. khalyfe abbasside, fut proclamé à Bagdad, l'an 512 de l'hég. (1118 de J.-C.), après la mort de son père Mostadher, qui depuis longtemps l'avait fait reconnaître pour son successeur. Aboul Haçan voulut disputer le trône à son frère Mostarsched; il rassembla des troupes à Hillah, et s'empara de Waseth : mais le khalyfe ayant mis dans ses intérêts Dobaïs, émyr des Arabes açadides, gouverneur de Hillah, en lui pardonnant ses révoltes et ses brigandages; Aboul Haçan fut vaincu, arrêté dans sa fuite, et amené devant son frère qui, après lui avoir fait une sévère répri-

mande, lui accorda sa grâce et sa liberté. Plus belliqueux que ses prédécesseurs, Mostarsched se brouilla bientôt avec Dobaïs, lui fit la guerre en personne, l'an 517 (1123), chose inouïe depuis deux siècles, le vainquit, et l'obligea de se retirer chez les Arabes du désert, et de là auprès des Chrétiens de Syrie. Fier de ce triomphe, le khalyfe crut pouvoir s'affranchir aussi aisément de la tyrannie de l'émir al-omrah : il prit les armes contre les Seldjoukides, soutint un siège dans Bagdad contre le sulthan Mahmoud, en 520 (1126), fut forcé de subir la loi, et vécut depuis en bonne intelligence avec ce prince, qui le secourut, en 523, contre Dobaïs (V. MAHMOUD, XXVI, 174). Après la mort de Mahmoud, en 525, il fit de nouveaux efforts pour rétablir l'indépendance du khalyfat, en favorisant tour-à-tour les princes seldjoukides, qui se disputaient la succession de ce prince et le titre de sulthan. Il eut la gloire de vaincre, en 526, les troupes du sulthan Mas'oud, commandées par Dobaïs et par le fameux Zenghy (V. ce nom). Il alla même, l'année suivante, assiéger Moussoul, qu'il ne put prendre : mais après avoir fait la paix avec Zenghy et Mas'oud, il osa supprimer de la khotbah, le nom de ce dernier qu'il avait reconnu sulthan (V. MAS'OD, XXVII, 382), et, bravant sa vengeance, il marcha au-devant de lui. Les deux armées s'étant rencontrées, le 10 ramadhan, 529 (14 juin 1135), entre Hamadan et Bagdad, le sulthan hésitait à engager l'action par un reste de respect pour le khalyfe. Celui-ci donna le signal du combat; et quoique la plus grande partie de ses troupes eût passé du côté des ennemis, il tint ferme sur le champ de

bataille, à la tête de sa maison, jusqu'à ce que, forcé de céder au nombre, il fut fait prisonnier, et emmené par le vainqueur dans l'Adzerbaïdjan. Arrivés à Meraghé, les deux princes conclurent un traité. Mostarsched s'obligea de payer au sulthan 400 mille dinars d'or tous les ans, de demeurer à Baghdad, et de n'y avoir d'autres troupes que sa garde; mais lorsqu'il se disposait à retourner dans sa capitale, il fut assassiné, le 17 dzoul-kadah (19 août 1135), par vingt Bathéniens ou Ismaéliens, qui le surprirent dans sa tente, au moment où la réception d'un ambassadeur en avait éloigné la plus grande partie de ses gens. Les assassins lui coupèrent le nez et les oreilles, le dépouillèrent du manteau du prophète, et le laissèrent tout nu sur la place. Ce khalyfe, digne d'un meilleur sort, était dans la quarante-quatrième année de son âge et la dix-huitième de son règne. A un grand courage, il joignait un esprit vif et pénétrant, une éloquence brillante et concise, des connaissances très-profondes surtout en théologie, et beaucoup de talent pour la poésie. Il fut le dernier khalyfe qui prononça lui-même en chaire le prône ou la *khothbah*. Son fils Rasched lui succéda. A—T.

MOSTASEM-BILLAH (ABOU-AHMED ABDALLAH VII AL-), 37^e. et dernier khalyfe abbasside de Baghdad, succéda, l'an de l'hég. 640 (de J.-C. 1242), à son père Mostanser, dont il n'imita pas les vertus. Dès le jour de son installation, il laissa voir sa sotte vanité et son goût pour un faste puéril, qu'il prenait pour de la grandeur. En se rendant à la mosquée, il ne marchait que sur des tapis d'or : il ne voulut point descendre de cheval, à la porte du temple; il se voilait le visage, afin, disait-il, que

ses traits ne fussent point souillés par les regards d'une vile populace : il exigea que l'on baisât le seuil de son palais; ainsi qu'une pièce de velours noir, qu'il y fit suspendre au-dessus de la porte, voulant qu'on leur rendit par-là le même honneur qu'à la fameuse pierre noire du temple de La Mekke. Le cortège de ce khalyfe, dans les cérémonies publiques, était si nombreux et si magnifique, qu'on accourait en foule pour le voir passer, qu'on louait à des prix excessifs les portes et les fenêtres, et qu'une maison fut payée, dans une occasion pareille, jusqu'à 3000 dinars (30 mille fr.) Mostasem d'ailleurs était un prince sans esprit, sans jugement, sans énergie, sans aptitude pour les affaires. Il se laissait dominer par ses femmes et par ses courtisans, et passait son temps à entendre de la musique, à voir des tours de gobelet, à visiter ses volières, ou à s'occuper superficiellement dans sa bibliothèque. Tel était le monarque destiné à laisser au monde un exemple mémorable du néant des grandeurs humaines. Déjà son vain orgueil avait été humilié dans la personne d'un ambassadeur, qu'il avait été forcé, l'an 645 (1247), d'envoyer au grand khan des Mogols (V. KAÏOUK.) Mais cette mortification ne fut que le prélude des maux que le successeur de Kaïouk devait causer à l'empire musulman. (V. MANGOU-KHAN.) Mostasem avait pour vézyr Mowayed-eddyu Mohammed Al-Kamy, homme de mérite, que l'esprit de parti rendit traître à son prince, à son pays et à sa religion. Des rixes sanglantes avaient lieu depuis fort long-temps à Baghdad parmi les habitants, dont les uns étaient *Chyites* ou sectateurs d'Aly, et les autres *Sunnites*, ou tra-

dictionnaires. Une scène semblable s'étant renouvelée, l'an 650 (1252), et le vézyr ayant pris le parti des premiers; Aboul-Abbas Ahmed, à la tête des troupes du khalyfe, son père, ordonna le pillage du quartier de Karkh; habité par les Chyites, dont les femmes et les filles furent outragées de la manière la plus infame et la plus scandaleuse. Le vézyr dissimula son ressentiment, pour mieux assurer sa vengeance. Mostasem n'était pas moins avare que vain; et le plaisir d'entasser des trésors, même par des moyens honteux, était aussi une de ses jouissances. (*V. MELIK EL NASER, XXVIII, 221*). Mowayed eddyn, en flattant les deux passions favorites de son maître, lui persuada qu'une armée de cent mille hommes lui était inutile dans Baghdad, où les Tartares ne viendraient jamais l'attaquer; que si, cependant, ils osaient s'y hasarder, les femmes et les enfants suffiraient pour les écraser, du haut des maisons, avec des pierres. Le khalyfe suivit ce perfide conseil, et réduisit ses troupes à vingt mille hommes. En même temps, le vézyr, sous prétexte de récompenser les meilleurs officiers, leur donna des emplois et des gouvernements loin de la capitale. Il eut soin alors d'informer Houlagou, frère du grand khan, que Baghdad n'était plus en état de résister aux Tartares. (*V. HOULAGOU.*) En vain quelques serviteurs fidèles tentèrent d'ouvrir les yeux au khalyfe sur le danger qui le menaçait. Infatué de sa puissance fantastique, ne se formant qu'une faible idée de celle des ennemis contre lesquels il allait avoir à se défendre, et retenu par son caractère indolent et apathique, il méprisa les plus sages conseils, et s'abandonna au traître

qui l'entraînait dans le précipice. *Baghdad me suffit*, disait-il stupidement; *les Tartares ne m'envieront pas cette ville et son territoire, si je leur cède les autres provinces.* L'approche d'Houlagou lui inspira néanmoins quelque inquiétude. Il lui envoya un ambassadeur, qui fut renvoyé avec mépris: il opposa aux Tartares un corps de dix mille hommes, qui, après un léger avantage, fut taillé en pièces, à quelques lieues de Baghdad. Enfin, Houlagou investit cette célèbre cité, dont l'immense population se trouvait encore augmentée par toute celle des campagnes voisines. Le khalyfe sortit alors de sa léthargie; mais en s'arrachant à ses plaisirs, il tomba dans l'accablement du malheur, et ne sut prendre aucun parti généreux. La résistance fut courte et faible: après un siège de quinze jours ou trois semaines, ou tout au plus de deux mois, suivant les auteurs, qui en placent le commencement à l'arrivée des premières troupes ennemies dans les environs de Baghdad, les étendards de Houlagou furent arborés sur une des tours de cette malheureuse ville, le 29 moharrem 656 (5 févr. 1258). Aussitôt les Tartares se précipitent en foule, se répandent dans les rues, se gorgent de sang et de butin, et se livrent aux excès les plus épouvantables. Dans le même temps, le khalyfe, par ordre du vainqueur, ou plutôt par le conseil de l'infame Mowayed-eddyn, se rend au camp de Houlagou, accompagné d'une multitude de femmes, d'ennuques, de courtisans, et des deux fils qui lui restaient (l'autre avait péri les armes à la main, en défendant une des portes). Le conquérant tartare refusa d'admettre cette nombreuse escorte, où se

montrait pour la dernière fois l'appareil de la majesté des khalyfes. Il reçut Mostasem, lui reprocha sa négligence, sa faiblesse et sa lâcheté, et assembla son divan, pour délibérer sur le sort de l'infortuné khalyfe, qui fut condamné avec ses deux fils suivant les lois pénales du *Yasa* (le code de Djenghiz-khan). Les récits varient sur le genre de mort que l'on fit subir à Mostasem. Suivant l'opinion la plus commune et la plus probable, il fut enveloppé dans un sac de cuir ou de feutre, et foulé aux pieds des vainqueurs. Ainsi périt, le 4 safar 656 (10 février 1258), après avoir vécu quarante-six ans et en avoir régné dix-sept, le dernier des successeurs de Mahomet. En lui s'éteignit le khalyfat, qui avait duré 626 ans depuis Abou-Bekr, et que les Abbassides avaient possédé 508 ans. (V. ABOU'L-ABBAS, I, 88). Cette famille trouva un asile en Egypte, où elle ne recouvra que l'ombre de son antique puissance (V. MOSTANSEER, p. 253 ci-après). L'historien Fakhreddyn Razy vantela piété, la douceur et l'affabilité de Mostasem : mais comme il est le seul qui donne des éloges au vézyr Mowayed eddyn, il est évident que cet auteur était chyite; et dès-lors ses récits et ses louanges dans cette circonstance doivent être regardés comme suspects. A—T.

MOSTO. V. CADAMOSTO.

MOTADHED-BILLAH (ABOU'L-ABBAS AHMED III, AL), 16^e. khalyfe abbasside de Bagdad, succéda aux droits de son père Mowaffek, et fut inauguré l'an 279 de l'hég. (882 de J.-C.), après la mort de son oncle Motamed, que quelques auteurs sunnites lui ont faussement attribuée. La paix dont jouissait l'empire à l'avènement de ce prince, ne fut trou-

blée que par la révolte d'Hamdan, émyr arabe, qui possédait plusieurs places en Mésopotamie. Le khalyfe le vainquit, le fit prisonnier, rasa tous ses châteaux, et pardonna à ses enfants, qui parvinrent dans la suite à une grande puissance (V. NASER ED-DAULAH et SEIF ED-DAULAH). Motadhed déploya une magnificence inouïe, quand il épousa la fille de Khomarouiah (V. ce nom); et il confirma ce prince, ainsi que son fils, dans la souveraineté de l'Égypte, moyennant un tribut considérable. Ce fut sous le règne de Motadhed que les Carmathes, commandés par Abou-Saïd al Djannaby, commencèrent à propager leur secte, les armes à la main (V. CARMATH). Le khalyfe prit toutes les mesures pour arrêter les progrès de ces fanatiques. Il fortifia Basrah d'un nouveau rempart, afin de la mettre à l'abri de leurs entreprises : mais une armée qu'il leur opposa, fut taillée en pièces; et tous les efforts de ce prince n'aboutirent qu'à retarder les horribles brigandages qu'ils exercèrent pendant près d'un siècle dans l'Arabie, l'Irak, la Syrie et l'Égypte. Cet échec fut le seul qu'éprouva Motadhed, durant un khalyfat de neuf ans et trois mois. Craint et respecté, comme monarque et comme pontife, de tous les gouverneurs et princes musulmans, depuis les bords du Sihoun (le Tauxarte), jusqu'au détroit de Gibraltar, il eut la satisfaction d'avoir en sa puissance le sofharide Amrou, émule, frère et successeur de ce Yacoub qui avait porté des coups si terribles au trône des khalyfes (V. AMROU BEN-LEÏTS et YACOB BEN-LEÏTS). Motadhed mourut le 25 raby 2^e, 289 (5 mars 902), âgé d'environ quarante-huit ans, après avoir assuré l'empire à son fils Mok-

tafy. Alliant le courage à la prudence et l'adresse à la fermeté, ce prince tint d'une main vigoureuse les rênes du gouvernement. Il rétablit la discipline militaire, et ne veilla pas moins au maintien de la justice et à l'exécution des lois. Sévère jusqu'à la cruauté, envers les grands dont l'ambition pouvait bouleverser l'état comme sous les règnes précédents; il diminua les impôts qui pesaient sur le peuple, et se montra d'une indulgence extrême pour les fautes uniquement relatives au service de sa personne. Doué de beaucoup d'esprit et de pénétration, il protégea les lettres; mais il bannit de sa cour les astrologues, les géomanciens et les charlatans. Motadhed témoignait toujours une grande vénération pour la mémoire d'Aly, et combla de faveurs les descendants de ce khalyfe (V. ALY, I, 569). De là, les éloges restreints et même les reproches de quelques auteurs, zélés sunnites, d'après lesquels on pourrait le regarder comme un tyran ou comme un prince inconséquent et sans caractère. A—T.

MOTAMED-BILLAH ou AL-ALLAH (ABOU'L - ABBAS AHMED II, AL), 15^e. khalyfe abbasside, et fils de Motawakkel, fut tiré de prison, l'an de l'hégire 256 (870 de J.-C.), pour succéder au vertueux et infortuné Mohtady, son cousin-germain. Ce prince indolent, avec quelque goût pour les lettres, n'avait d'autres passions que celles du jeu, du vin, de la musique et de la bonne chère. Il végéta sur le trône, pendant un règne de vingt-trois ans, fécond en événements remarquables, auxquels il ne prit aucune part. Il parvint néanmoins, secondé par son frère Abou-Ahmed Telhah, à réprimer l'insolence et les mutineries des

milices turkes, et sut éviter le sort funeste de ses cinq derniers prédécesseurs; mais il se laissa dominer entièrement par ce prince, qui s'empara de toute l'autorité, et qui eut assez d'influence, pour se faire déclarer héritier du khalyfat, sous le titre de *Mowaffek-Billah*, après Djâfar, fils de Motamed. La révolte de Yacoub le soffaride, dans la Perse Orientale, et l'invasion d'Aly, surnommé le prince des Zendjes, dans les provinces voisines du golfe Persique, causèrent de grands maux à l'empire, et mirent le khalyfat à deux doigts de sa perte. Mowaffek vainquit ces deux rebelles, et fit périr le second. Une mort naturelle, mais imprévue, avait délivré le khalyfe de la crainte du premier. (V. YACOB BEN-LEITS et MOWAFFEK). Les Turks ne dictaient plus la loi dans Bagdad; mais Ahmed, un de leurs chefs, s'était emparé de l'Égypte, de la Syrie, et y avait fondé la dynastie des Thoulounides (V. AHMED BEN THOULOUN, I, 335). Ahmed était cependant moins ennemi du khalyfe que du prince Mowaffek. Aussi Motamed, lassé de la tyrannie de son frère, s'échappa de Bagdad, tandis que celui-ci était occupé à combattre les Zendjes, et prit la route de l'Égypte, où il espérait trouver dans Ahmed un soutien et un libérateur; mais il fut arrêté par le gouverneur de Moussoul, qui l'obligea de retourner à Bagdad. Un seul trait donnera une idée de la nullité et de l'insouciance de ce khalyfe. Ayant eu besoin de 300 dinars d'or (3,000 fr.), il ne put les obtenir de son frère, et se consola de cette petite disgrâce, en la mettant en vers. Après la mort de Mowaffek, loin de recouvrer une autorité qu'il était incapable d'exer-

cer, Motamed la vit passer, sans oser se plaindre, entre les mains de son neveu Motadhed, fils de ce prince; il fut même forcé de déshériter son propre fils Djâfar Al-Mofawed, en faveur de cet ambitieux neveu (V. MOTADHED). Motamed mourut d'indigestion à Baghdad, à la suite d'une grande débauche, le 19 redjeb 279 (oct. 892), dans la cinquante-unième année de son âge. A—r.

MOTANABBI. V. MOTÊNABBY.

MOTASEM-BILLAH (ABOU ISMAËL MOHAMMED III, AL-), 8^e. khalyfe abbasside, et quatrième fils du célèbre Haroun Al-Raschid, monta sur le trône, l'an 218 de l'hégire (833 de J.-C.), par le choix de son frère Al-Mamoun, au préjudice de Cacem Al-Motamen, son autre frère, et de son neveu Abbas (V. AARON, I, 5, et MAMOUN, XXVI, 433). On murmura d'abord de cette désobéissance aux volontés paternelles; mais la soumission volontaire des deux princes exclus étouffa toute semence de discorde, et Motasem fut unanimement reconnu khalyfe. A l'exemple de son prédécesseur, il se livra aux discussions théologiques, et persécuta avec fureur tous ceux qui niaient la création du Coran : mais ce qui, chez le premier, avait été l'abus du raisonnement et des lumières, ne fut, chez le second, que l'effet de l'entêtement et de la plus grossière ignorance. Motasem fit périr plusieurs docteurs, et fustiger, en sa présence, l'imam Ahmed Ibn - Hanbal, avec tant de barbarie, que des lambeaux de chair se détachaient de son corps (V. HANBAL, XIX, 377). Il prêta même sa main aux bourreaux pour écorcher vif un autre ouléma, qui avait osé soutenir l'origine céleste du Coran. Les longues guerres des

Arabes dans le Turkestan avaient considérablement multiplié dans l'empire le nombre des prisonniers turks. Le khalyfe en forma un corps de troupes, qui devint redoutable à plusieurs de ses successeurs. Ce fut apparemment pour soustraire cette nouvelle milice à l'animosité des habitants de Baghdad, naturellement portés à la sédition, que Motasem jeta, l'an 220, à douze lieues de cette ville, les fondements de Sermenraï, Samarah ou Samirra, qui fut pendant quelques règnes le siège du khalyfat. Depuis vingt ans le rebelle Babek résistait à toutes les forces musulmanes. Chassé de la Perse, il s'efforçait de soulever l'Arménie, où il s'était retiré. Le turk Afschin, qui d'esclave était devenu général, vainquit enfin ce fameux imposteur, l'an 222 (837), avec le secours des princes Arméniens, qui le remirent entre ses mains; et il l'envoya au khalyfe, qui le fit expirer dans les supplices (V. BABEK, III, 155). L'empereur Théophile, voyant les états du khalyfe en proie aux guerres civiles et aux querelles religieuses, était entré dans la Comagène, avait pris Samosath, et assiégé Zapetra, où Motasem était né, sans égard pour les instances de ce prince qui le priait d'épargner cette ville, il la prit, et y commit les plus horribles cruautés. Le khalyfe, animé par la fureur et le désir de la vengeance, marcha bientôt contre les Chrétiens, s'avança jusque dans la Galatie, et réduisit en cendres Amorium, patrie de Théophile. On prétend qu'il avait fait écrire le nom de cette ville sur les boucliers de ses soldats, afin de déclarer hautement son dessein de la sacrifier à son ressentiment. La guerre entre ces deux princes fut une guerre de barbares.

Au retour de cette expédition, Motasem fit arrêter son neveu Abbas, sous prétexte qu'il avait tenté de recouvrer le khalyfat; il le condamna à mourir de soif, et se défit par divers supplices de tous les partisans de ce jeune prince. Il triompha d'un rebelle dans le Thabaristan, et le fit périr, ainsi que le général Afschin, qui, outre des intelligences criminelles, fut convaincu de s'être livré au culte du feu, et d'avoir voulu le rétablir en Perse. Motasem mourut à Sermenraï, le 18 raby 1^{er}. 227 (5 janvier 842), âgé de quarante-huit ans. Il était né le 8^e. mois de l'année 218, et avait régné huit ans et huit mois. Il fut le 8^e. khalyfe de sa famille, et se trouva dans huit batailles. Il laissa huit fils, huit filles, huit mille esclaves, huit millions de dinars d'or, et huitante millions de drachmes d'argent. Aussi a-t-il été surnommé le *Huitainier*. Ce khalyfe, peu recommandable par ses qualités morales, odieux même aux zélés musulmans, à cause de ses principes hétérodoxes et de sa cruelle intolérance, se distinguait par les avantages physiques, et par une force prodigieuse: il soulevait un poids de dix quintaux, et, par la seule pression de son pouce, il effaçait, dit-on, l'empreinte d'une pièce de monnaie. Il fut le premier khalyfe qui joignit à son nom celui de Dieu, en prenant le titre de *Motasem-Billah* (protégé par Dieu); exemple qu'imitèrent non-seulement tous ses successeurs, mais encore la plupart des princes musulmans de l'Afrique, de l'Espagne et de l'Arabie, qui ajoutèrent à leurs titres, ceux de Fiamr-Allah, de Ledin-Allah, etc. Motasem transmit le khalyfat à Wathek-Billah son fils aîné. A—T.

MOTAWAKKEL ALA-ALLAH
(ABOU-ABDALLAH MOHAMMED BEN

YOUSOUF AL-DJEZAMY, AL.), roi d'une grande partie de l'Espagne musulmane, au treizième siècle de l'ère chrétienne, était issu de la famille des Ben-Houd, qui avait occupé le trône de Saragoce, pendant un siècle, à l'époque de la décadence des Ommayades, et qui depuis avait régné à Murcie. Ce prince comptait aussi, au nombre de ses ancêtres, Djezain-ben-Amer, un des principaux officiers de Mousa Ibn-Naser, le conquérant de l'Espagne, et Othman l'un des gouverneurs de cette contrée pour les khalyfes d'Orient. La puissance des Almohades s'était fort affermi en Espagne; après la fameuse bataille de Tolosa (V. MEHMED EL NASSER, XXVIII, 118). Mohammed ben-Houd se révolta contre eux, à l'exemple de plusieurs autres gouverneurs, et devint leur plus redoutable ennemi, non moins par les combats qu'il leur livra, que par les proclamations qu'il publia contre eux et leur doctrine, au nom de Mostanser, khalyfe abbasside de Bagdad. Lorsqu'Abdallah el Adel eut quitté l'Espagne pour aller régner en Afrique, l'an 621 (1224), Mohammed s'empara de Murcie, dont il était sans doute gouverneur; il prit le titre de roi et le surnom de *Motawakkel al Allah*, et enleva encore aux Almohades Almeria et Grenade. Mohammed, prince de cette famille, possédait Jaen, Baeza et Cordoue: mais étant devenu odieux aux musulmans, pour s'être rendu tributaire et vassal de Ferdinand III, roi de Castille, il fut assassiné à Cordoue par les habitants, dont les vœux appelèrent Motawakkel, qui s'était déjà emparé de Jaen et de Baeza. Enfin, le départ d'Abou-Aly Edris qui était allé succéder à son neveu le trône de Maroc, l'an 624 (1227), fit tomber Séville,

Ecija, Carmona, Mérida, etc., au pouvoir de Motawakkel; et l'Espagne fut alors entièrement perdue pour les Almohades. Aussi grand capitaine que grand politique, il joignait à ces talens le don de l'éloquence et une générosité sans bornes. Ce prince semblait destiné à relever en Espagne l'empire musulman, dont il travaillait sans relâche à réunir tous les débris. Mais Ferdinand III, roi de Castille, et Jayme I, roi d'Aragon, ne lui en laissèrent pas le temps. Motawakkel avait déjà perdu Badajoz et Mérida, et essuyé une défaite devant cette dernière place, lorsque, marchant pour délivrer Cordoue, que Ferdinand tenait assiégée, il apprit que le roi de Valence, son allié, était serré de près par l'Aragonais. Persuadé sans doute que les villes qu'il possédait dans l'intérieur de l'Espagne, lui échapperaient bientôt, et qu'il lui importait davantage de conserver les provinces voisines de la mer; il vola au secours du roi de Valence, dont les états servaient de boulevard aux royaumes de Murcie et de Grenade. Mais en arrivant à Almeria, il y fut assassiné dans le bain par ordre du gouverneur, l'an 634 (1236). Après la mort de Motawakkel, Cordoue et Séville furent subjuguées par Ferdinand; Valence fut conquise par le roi d'Aragon; et il ne resta aux musulmans que les royaumes de Murcie et de Grenade, dont le premier demeura encore quelques années dans la famille des Ben-Houd, et dont le second passa sous la domination des Nasserides qui déjà s'étaient révoltés contre ce prince (V. MENEMED I^{er}, roi de Grenade, tome XXVIII, pag. 121).

Λ—T.

MOTAWAKKEL ALA-ALLAH
(ABOU-DJAFAR MOHAMMED XII),

17^e. khalyfe abbasside d'Égypte, et le dernier de sa race qui ait porté ce titre, en fut décoré après son père Mostanser Yacoub. S'étant trouvé à la fameuse bataille qui eut lieu, l'an 922 (1516), entre le sulthan mamlouk, Kansouh al Gaury, et l'empereur othoman, Selim I^{er}, il fut fait prisonnier par ce dernier, qui renversa, d'un seul coup, l'empire des mamlouks en Égypte, et la puissance khalyfale. En effet Motawakkel renonça formellement, en faveur du vainqueur, à tous ses droits à l'imamat et au khalyfat; et peu de temps après, le cheryf de la Mekke, issu de Mahomet par Aly, reconnut Selim par un hommage solennel, pour le chef suprême de la religion musulmane. Cette double cession, faite par les deux principales branches de la tribu de Coraïsch, a suffisamment légitimé, aux yeux des Sunnites, les droits que les sulthans othomans se sont depuis arrogé d'ajouter à leurs titres ceux d'imam et de khalyfe, c'est-à-dire de joindre l'autorité spirituelle à la puissance temporelle. Motawakkel, conduit à Constantinople, y fut retenu jusqu'en 926 (1529): Selim, à la veille de mourir, lui rendit alors la liberté, et lui assigna 60 drachmes par jour (quarante-cinq francs) pour sa subsistance. Après la mort de ce prince, le khalyfe revint en Égypte; où, l'an 930 (1524), il fut forcé de donner le titre de sulthan au pacha du Caire, Ahmed, qui s'étant révolté contre Soléïman I, fils et successeur de Selim, crut devoir faire sanctionner son usurpation par celui qu'il affectait de regarder comme le légitime khalyfe. Motawakkel finit ses jours l'an 945 (1538), laissant deux fils qui recevaient une pension du trésor public. C'est ainsi que s'anéantit l'il-

lustre famille des Abbassides, qui, après avoir occupé environ 800 ans la chaire pontificale de l'islamisme (V. MOSTASEM), est tombée dans une telle obscurité, depuis près de trois siècles, qu'on ignore s'il en existe encore quelque rejeton. A—T.

MOTAWAKKEL - BILLAH (ABOUL-FADIL DJAFAR I^{er}, AL-), 10^e. khalyfe abbasside, et fils de Motasem, fut proclamé à Sermenraï, après la mort de son frère Wathek, en dzoulhadjah 232 (août 847). Pour se venger du vézyr Mohammed ibn-Hammad, qui avait voulu placer sur le trône le fils de Wathek, il le dépouilla de sa charge, de ses biens, l'empêcha de dormir pendant plusieurs jours, et le fit enfin renfermer dans un fourneau de fer, hérissé en dedans de pointes aiguës, et rougi par le feu. Ce ministre, qui avait imaginé ce supplice, en fut la victime, comme autrefois l'inventeur du taureau de Phalaris; et, tandis qu'il poussait des cris affreux, sa maxime favorite, *la pitié n'est que faiblesse*, était répétée par le khalyfe. Ce prince extermina l'impositeur Mahmoud-ibn-Faradj (V. ce nom, XXVI, 183). Il abjura l'hérésie de ses trois derniers prédécesseurs, et mit fin aux persécutions dirigées contre ceux qui soutenaient l'éternité du Coran. (V. MAMOUN, XXVI, 438.) Mais Motawakkel ne se montra pas moins fanatique et intolérant sous d'autres rapports. Ennemi déclaré d'Aly et de Houcéin, il anathématisa leur mémoire, ordonna la démolition de leurs tombeaux, en interdit le pèlerinage; et joignant l'outrage à la cruauté, il ne se borna pas à des poursuites sanglantes contre la race et les partisans d'Aly; il se fit un jeu de tourner en dérision, dans ses orgies, la

personne, les mœurs et le sacerdoce du gendre de Mahomet (V. ALI, I, 569). Cette impiété lui attira les malédictions universelles; et sa fin tragique en fut regardée comme le juste châtiment. Motawakkel persécuta aussi les chrétiens et les juifs. Pour les distinguer des musulmans, il leur interdit l'usage des étriers: il leur enjoignit de ne monter que sur des ânes et des mulets; de porter une large ceinture de cuir, et de faire peindre sur les portes de leurs maisons, des figures de pourceaux et de singes. L'osdigan ou gouverneur arabe d'Arménie, ayant péri dans une révolte, le khalyfe envoya le turk Bougha, l'un de ses généraux, qui, dans l'intervalle des années 851 à 855, tailla en pièces les rebelles, conquit l'Arménie entière, entra dans la Géorgie, prit et brûla Teflis, signala son zèle pour l'islamisme par d'horribles cruautés, et revint avec une multitude de captifs, au nombre desquels se trouvaient plusieurs princes et grands du pays, qui furent forcés d'embrasser le mahométisme. L'an 238 (852-3), les Grecs ayant opéré une descente en Égypte, prirent, pillèrent, brûlèrent Damiette et Mesr, et enlevèrent 600 femmes musulmanes. Motawakkel, pour mettre Damiette à l'abri d'une nouvelle insulte, la fortifia d'un double mur du côté du Nil, et d'un triple mur du côté de terre, et en fit un des boulevards de son empire. Ce fut, sans doute, afin de se rapprocher des provinces qui étaient le plus souvent exposées aux invasions des Grecs, qu'abandonnant la Mésopotamie l'an 243 (857), il vint à Damas, où il se proposait d'établir le siège du khalyfat; mais, dès le commencement de l'année suivante, les mutineries

des milices turkes le dégoûtèrent de sa nouvelle résidence, et il retourna à Sermenraï. Ses troupes remportèrent une grande victoire sur les Grecs commandés par l'empereur Michel III, qui fut fait prisonnier. Deux ans après, elles obtinrent divers succès sur plusieurs points, et prirent la citadelle d'Antioche; mais un de leurs généraux fut vaincu près d'Ephèse, et périt avec la plus grande partie de son armée. En 246 (860), Motawakkel fixa son séjour dans un magnifique palais qu'il avait élevé à grands frais, l'année précédente, et qu'il nomma *Djâfariah*. Ce fut là que dans la nuit du 5 chawal 247 (12 décembre 861), à la suite d'une débauche, il fut assassiné par les chefs de la garde turke, qui préindèrent ainsi au meurtre de plusieurs autres khalyfes : celui de Motawakkel fut provoqué par la haine qu'il avait inspirée aux grands. Barbare dans ses plaisirs, il s'amusait à effrayer ses convives, en lâchant au milieu d'eux des lions, des serpents, des scorpions; et il les faisait guérir, lorsqu'ils avaient été mordus ou piqués. Monthaser, fils aîné de Motawakkel, était devenu aussi le jouet des brutales fantaisies de son père, qui l'avait pris en aversion, à cause de la diversité de leurs principes moraux et religieux. A dessein de l'avilir, il le forçait de s'enivrer; et dans cet état, il l'accablait d'injures et de coups. Quelques injustices du khalyfe ayant achevé d'irriter les officiers turks, le jeune prince devint malgré lui l'ame et le chef de leur complot, ou plutôt il ne fut que le témoin passif de leur vengeance. De tous les courtisans de Motawakkel, Fathah-ibn-Khâcan, son vézyr, fut le seul qui ne l'abandonna pas : il fut tué en le couvrant

de son corps. Ce khalyfe était âgé de 40 ans, et en avait régné près de 15. Affable envers le peuple, il protégeait les lettres et les sciences. Il fit construire en Egypte, un nilomètre dans l'île de Roudha, à la place de celui qui avait été élevé par ordre du khalyfe Soleiman. Le règne de Motawakkel fut regardé comme celui des prodiges et des fléaux de la colère céleste. Des tremblements de terre, des ouragans ravagèrent la Perse, la Syrie, l'Arabie; les sources de la Mekke furent taries; une montagne s'éroula près d'Antioche; le Tygre se teignit de diverses couleurs; des pierres, du sang, tombèrent du ciel en quelques cantons. Ce prince avait appelé à sa succession trois de ses fils, Monthaser, Motaz et Mowâied, et en avait exclu les deux autres, Motamed et Mowaffek. Mais la Providence en décida autrement. Les deux aînés ne firent que paraître sur le trône; le troisième n'y monta pas : le quatrième régna long-temps, et le cinquième, devenu héritier présomptif de l'empire, transmit ses droits à son fils, souche de tous les khalyfes abbassides, jusqu'à la conquête de l'Egypte par Selim. (V. MONTHASER-BILLAH, MOTAMED, MOWAFFEK, MOTADHED, l'article précédent et le suivant). A—T.

MOTAZ BILLAH (ABOU-ABDALLAH MOHAMMED V, AL), 13^e. khalyfe abbasside, était le second fils et le fils chéri de Motawakkel, qui lui avait donné la surintendance de toutes les monnaies de l'empire, et l'avait appelé à régner après son frère aîné; il l'aurait même désigné pour son successeur immédiat, si une mort violente n'eût dérangé ses projets (V. l'art. précédent). Privé de ses droits par son frère Montha-

ser, et du khalyfat par Mostaïn son cousin, il y fut rappelé en moharrem 252 (janvier 866), par les chefs de la milice turke, qui l'en avaient exclu; et il en demeura possesseur par la déposition et la mort de Mostaïn (V. ce nom). Motaz rétablit d'abord son frère Mowaïed dans son droit à la succession; mais bientôt il le fit arrêter, et se défit même de lui secrètement, lorsqu'il apprit que les milices turkes s'étaient soulevées, pour le délivrer. Mowaffek, qui avait triomphé de Mostaïn, soumis Baghdad, et assuré le khalyfat à son frère Motaz, fut exilé par ce dernier, pour avoir pris trop à cœur la mort de Mowaïed. Motaz était le plus bel homme de son empire; mais il n'avait pas d'autre mérite: indolent, voluptueux, sans capacité, il était de plus ingrat, perfide et cruel. Il tenta imprudemment de renverser les commandants turks qui l'avaient placé sur le trône. Il les dépouilla de leurs charges, et voulut les faire périr. Ses menées furent découvertes, et il se vit forcé de les investir d'une plus grande autorité. Wasif, l'un d'eux, ayant été massacré par ses soldats, mutinés faute de paie, Bougha, son collègue, s'enfuit à Mousoul, d'où il revint à Sermenraï, pour châtier les séditeux qui avaient pillé son palais. Mais le khalyfe, lui ayant opposé des troupes qui le firent prisonnier, ordonna qu'il fût décapité. Le triomphe de Motaz dura peu: les Turks, ayant mis à leur tête Saleh et Mohammed, fils des deux commandants morts, pillèrent aussi la maison du vézyr, et assaillirent le palais impérial, en demandant insolemment la solde qui leur était due depuis quatre mois. Motaz, hors d'état de les satisfaire,

quoiqu'ils réduisissent leurs prétentions à 50 mille dinars d'or (500,000 francs), eut recours à sa mère, qui possédait des trésors immenses. L'avarice de cette princesse, et son refus de donner une si modique somme, causèrent la mort de son fils. Les Turks forcèrent le palais, saisirent le khalyfe, le frappèrent de leurs masses d'armes, l'exposèrent à l'ardeur du soleil, et le contraignirent, en présence de témoins, d'abdiquer le khalyfat, en faveur de Mohtady, qu'ils firent venir de Baghdad (V. MOHTADY). Cette révolution arriva en redjeb 255 (juin 869, de J.-C.). Motaz n'avait régné que trois ans et demi; on le renferma dans un cachot, où on le laissa mourir de faim et de soif, à l'âge de vingt-deux ans. Ce fut sous le règne de ce prince, qu'Ahmed ibn Thouloun, qui avait servi dans la garde turke des khalyfes, leur enleva l'Égypte, dont il était gouverneur, et y fonda la dynastie des Thoulounides (V. AHMED, I, 335). A—T.

MOTÉNABBY (ABOU'L-TAYYB AHMED, AL), célèbre poète arabe, naquit l'an 303 de l'hég. (915 de J. C.), dans un quartier de Koufah, nommé Kinda, d'où il fut surnommé Al-Kindy. Il était de la tribu de Djof; et l'on prétend que Houcein, son père, était porteur d'eau: ce qui l'exposa, dans la suite, aux épigrammes de ses rivaux. Ahmed fit ses études à Damas, avec un très-grand succès. Il s'appliqua particulièrement à la langue arabe, à la grammaire et aux belles-lettres. Enflammé du génie poétique, il se méprit lui-même sur la nature de son talent, et, se croyant animé de l'esprit divin, il voulut passer pour prophète. Jaloux de partager la gloire de Mahomet, dont le caractère pro-

phétique est aux yeux des Musulmans tout aussi clairement marqué par la belle prose du Coran que par sa mission en elle-même, notre poète osa croire que si Dieu lui avait donné l'éloquence, c'était sans doute pour l'appeler à un nouvel apostolat. De là lui vint le surnom de *Moténabby*, sous lequel il est généralement connu. Cette prétention, appuyée par des vers pleins de force et d'enthousiasme, séduisit plusieurs tribus de l'Arabie-Déserte, entre autres celle de Kelab, aux environs des ruines de Palmyre, et attira sur les pas de Moténabby un grand nombre de disciples. Mais Loulou, gouverneur d'Emesse, au nom des princes ykhschidides, qui régnaient sur l'Égypte et sur une partie de la Syrie, arrêta les progrès de la nouvelle secte, en s'assurant du prétendu prophète, et en dispersant ses prosélytes. Cette leçon guérit Moténabby de la chimère qui avait égaré sa jeunesse. Il recouvra sa liberté, se livra entièrement à la poésie, et lui dut sa réputation et sa fortune. Accueilli avec distinction, l'an 337, à la cour de Seïf-ed-daulah, prince d'Halep, dont il chanta les exploits (V. SEÏF-ED-DAULAH), il la quitta, l'an 346, pour se rendre auprès de Kafour, souverain de l'Égypte (V. KAFOUR, XXII, 208); mais ayant composé des vers satiriques contre ce prince, auquel il avait d'abord prodigué les louanges, il se retira, l'an 350, à Chyraz, où régnait Adhad-ed-daulah, qui le combla de bienfaits (V. ce nom, I, 224). Dégoûté du métier de courtisan, Moténabby revenait de la Perse avec son fils, l'an 354 (965 de J. C.), pour revoir sa patrie, et y jouir paisiblement des richesses qu'il avait amassées, lorsqu'il fut attaqué, près de Noumaniah,

ville dans le désert, à l'ouest de Bagdad, par une troupe d'Arabes aghades qui convoitaient ses trésors, et il périt en se défendant. D'autres attribuent sa mort aux ennemis qu'il s'était attirés par ses satires, ou à un ordre d'Adhad-ed-daulah. On a de lui un *Diwan* ou *Recueil de poésies*, si estimées en Orient, qu'elles ont été expliquées et commentées par quarante auteurs différents. Toutefois, au jugement de Reiske et de M. Silvestre de Sacy, les ouvrages de Moténabby n'égale, ni en mérite ni en difficultés, les anciennes poésies arabes; et il n'a dû son extraordinaire célébrité qu'à la décadence du goût chez sa nation. La bibliothèque royale possède plusieurs manuscrits du *Diwan* de Moténabby. On y voit aussi trois exemplaires des *Commentaires* d'Abou-Zakharia Yahia al-Tabrizi, sur les ouvrages de ce poète. Les premiers vers de la jeunesse de Moténabby ont été donnés par Golius, dans l'Appendice de la grammaire arabe d'Erpenius, éd. de 1656. Reiske a publié, en arabe et en allemand, un assez grand nombre d'extraits des poésies de Moténabby, sous ce titre : *Proben der arabischen Dichtkunst aus dem Motenabby*, Leipzig, 1765. Il a aussi donné la *Description du lac de Tibériade*, par le même poète, à la fin de ses notes sur la Description de la Syrie d'Aboulfeda, publiée par Kohler, 1766. Plusieurs de ces morceaux ont été réimprimés dans la *Neue arabische anthologia*, de M. S. F. Günther Wahl, Leipzig, 1791. Reiske a inséré une *Description de la fièvre*, par Moténabby dans ses *Miscellanea medica ex Arabum monumentis*, publiés de nouveau à Halle, en 1776, par M. Gruner, sous ce titre : *J. J. Reiske, etc, Opuseula medica ex monumen-*

tis Arabum et Ebræorum. M. Ouseley, dans ses *Oriental Collections*, tome 1^{er}, n^o. 1, a inséré une *Biographie* de Moténabby, par sir John Haddon Hindley, suivie de deux petites pièces de ce poète, relatives à Seïf-ed-daulah, émir d'Halep (V. ce nom). M. Silvestre de Sacy, dans le tome 3 de sa *Chrestomathie arabe*, a donné la traduction de trois petits poèmes où Moténabby célèbre les victoires du même prince. Enfin il vient de paraître, dans le 6^e. volume des *Mines de l'Orient*, l'Élégie composée l'an 350 (1) par notre poète, sur la mort d'Abou Chodja Fatek, rival de Kafour, avec une traduction française de M. Grangeret de Lagrange. Cette élégie se retrouve, avec d'autres pièces inédites de Moténabby, à la louange de Fatek, dans le *Recueil de poésies arabes*, publié par le même orientaliste, 1821, in-8^o. A—T et R—D.

MOTHARREZ (ABOU OMAR MOHAMMED AL), écrivain arabe, né l'an 261 (874 de J.-C.), passa une partie de sa vie auprès de Taleb Al-Schaïbani, docteur de l'école de Koufah, célèbre par son commentaire de l'Alcoran : il mourut en l'an 345 (956 de J.-C.) Sa passion pour l'étude l'éloigna tellement du soin de ses affaires, qu'il se vit dans la nécessité de vivre du travail de ses mains ; du moins est-on autorisé à l'inférer de son sobriquet d'*Almotharrez*, qui indique quelqu'un dont la profession est de travailler à des garnitures d'habits. Sa réputation fut immense de son vivant ; il en était surtout redevable à une mémoire heureuse et fidèle, qui lui fournissait à point nommé les passages de l'Al-

coran, ou du recueil des traditions les plus analogues à chaque sujet. Ce luxe d'érudition allait si loin qu'il fut soupçonné de savoir forger des textes, quand il se trouvait au dépourvu. Ses écrits sont fort nombreux. Il a laissé une *Histoire des Arabes*, qui embrasse, outre la biographie des hommes illustres, tout ce qui se rapporte aux mœurs, aux sciences et aux antiquités. Elle est citée par Casiri, tom. II, p. 156 de la Bibliothèque de l'Escurial, sous le titre d'*Akhbar alarab*. Il a écrit aussi : 1^o. Sur les clepsydres : (*Ke-tab alsaat*) ; — 2^o. Sur le jour et la nuit, ouvrage d'astronomie ; — 3^o. Sur les tribus arabes ; — 4^o. Sur les expressions peu connues, qui se rencontrent dans les traditions, etc.

R—D.

MOTHARREZY (ABOU'L FATH NASSER EBN ABD'ALSAYD AL), philologue arabe, reçut le jour dans la capitale du Kharizm, l'an 538 (janvier 1144 de J.-C.) On ignore si le sobriquet de *Motharrezzy* lui fut transmis par quelqu'un de ses ancêtres, ou s'il travailla lui-même à des garnitures d'habits. Il eut pour maîtres son père et les hommes les plus savants de sa patrie. La jurisprudence, la philologie, l'occupèrent tour-à-tour. La poésie même vint lui servir de délassement. Enfin, l'universalité de ses connaissances lui acquit une telle réputation, qu'il fut regardé comme un digne successeur du célèbre Zamakschari (V. ce nom). Quoiqu'attaché à la secte des hanéfites, il avait embrassé la doctrine des motazalites ; et ce fut son entêtement pour ces opinions erronées aux yeux des Musulmans, qui lui attira de violentes attaques de la part des docteurs de Baghdad, lorsqu'il passa par cette ville pour s'ac-

(1) Voyez Abul-Feda, *Annales moslanici*, tome 2, p. 472.

quitter du pèlerinage , l'an 601 (1204). Il mourut dans sa patrie en l'an 610 (1213), selon Ibn Khalekan et Hadji Khalfa , que nous prenons pour guides dans cet article. Aboul-Feda avance de quatre ans la mort de notre auteur. Outre plusieurs morceaux de poésie , il nous reste de Motharrezzy un grand nombre d'ouvrages fort estimés des nationaux. Les principaux sont : I. Un dictionnaire arabe , intitulé : *Al-mogreb syllogat* , où il explique les termes obscurs usités dans les livres de jurisprudence. Il est cité souvent par Pococke dans son *Specimen historię Arabum* , et on le trouve dans les principales bibliothèques de l'Europe. II. Un commentaire des *Makamat*, de Hariri (V. HARIRI), intitulé *Idhah* , où la brièveté ne nuit pas à la solidité des observations. Ce commentaire a été mis à contribution dans le choix de gloses dont M. Silvestre de Sacy a enrichi son édition classique de l'ouvrage de Hariri. III. Un traité de grammaire intitulé *Misbah* ou flambeau. IV. Un abrégé du traité de logique de Yakoub Ebn Is-hak dit Ebn Al Sekyt , sous le titre de *Islah Almanthek*. R—D.

MOTHE-HOUDANCOURT
(PHILIPPE DE LA), duc de Cardone, maréchal de France , né en 1605 , fit ses premières armes , dès l'âge de 17 ans , contre les Calvinistes , et se trouva au combat naval où le duc de Montmorenci reprit l'île de Rhé sur les rebelles. Il se distingua dans une foule d'autres combats , tant en France qu'en Italie , et dans les Pays-Bas. Envoyé comme lieutenant-général , à l'armée qui était en Piémont , il en prit le commandement , après la mort du cardinal de Lavalette , en attendant l'arrivée du comte d'Harcourt , que le roi avait nom-

mé à la place du cardinal. Ce fut par ordre du comte , qu'il s'empara de Quiers , à la vue de l'armée espagnole , la nuit du 24 octobre 1639. Cependant l'arrivée du comte d'Harcourt était marquée par quelques désavantages ; et malgré la présence de Turenne qui , dans un poste inférieur , se formait dans l'art dont il devait donner un jour de si hautes leçons , l'armée française , obligée de se retirer , eût éprouvé de bien plus grandes pertes sans le secours de La Mothe , qui seul soutint , pendant deux heures , l'effort d'un ennemi triomphant , et très supérieur en nombre. Le siège de Turin , entrepris l'année suivante , et dans lequel il déploya autant de talent que de courage , en ajoutant beaucoup à sa gloire , le signala au choix du roi , pour un commandement supérieur. La France n'avait alors que trop d'occasions d'employer les talents de ses hommes de guerre : elle comptait six armées sur pied. La Mothe Houdancourt partit en 1641 , comme vice-roi , pour commander l'armée en Catalogne. Cette province s'était soulevée , avec le projet de se rendre indépendante de l'Espagne , et de se constituer en république ; mais ayant bientôt renoncé à ce projet , et ne se trouvant pas assez forte pour résister au roi d'Espagne , elle s'était donnée à la France , sous la réserve de ses privilèges. La Mothe-Houdancourt y mène cinq mille hommes de troupes , commence par s'emparer de la ville et du château de Constantin , et défait les Espagnols devant Tarragone , qu'ils cherchaient à ravitailler. Cet avantage fut suivi d'un autre encore plus important : dans un combat qu'il livra près de Villefranche , vers la fin de mars de la même année , il surprit plus de

trois mille Espagnols, qui passaient dans le Roussillon, et qui se rendirent à discrétion. Nommé maréchal de France, en récompense de ce fait d'armes, il défit de nouveau les Espagnols devant Lérída, et entra dans Barcelone. Ici, la fortune sembla le trahir. Philippe de Silvas, général espagnol, vint inopinément mettre le siège devant Lérída. Le maréchal alla au-devant des ennemis, et leur livra bataille : mais le désordre se mit parmi ses troupes ; et après avoir perdu Lérída, il se vit encore forcé de lever le siège de Tarragone, qu'il avait commencé. On lui fit un crime de cet échec, comme il arrive trop souvent sous un ministère faible et soupçonneux. Des intrigues de bureau flétrirent un guerrier qui, pendant vingt ans, avait servi son pays avec la plus grande distinction. Le maréchal avait pour ami Desnoyers, secrétaire-d'état de la guerre, qui était sur le point de donner sa démission. Letellier, désigné pour lui succéder, et qui même était déjà en fonctions, ne pouvait pardonner au maréchal ses liaisons avec un homme qu'il était impatient de remplacer. Il paraît que La Motte fut accusé de n'avoir pas profité d'une occasion qui s'était offerte de s'emparer du roi d'Espagne, pendant qu'il était à la chasse. Il fut donc enfermé au château de Pierre-Encise, et traîné devant plusieurs tribunaux, jusqu'à ce qu'enfin le parlement de Grenoble le justifia, et le fit sortir de prison. L'époque de sa mise en liberté, au bout de quatre ans de détention, était celle où l'esprit de faction, répandu dans toutes les classes du royaume, et alimenté par les troubles inséparables d'une régence, organisait à Paris cette guerre civile si connue

sous le nom de la *Fronde*. Le souvenir de l'injustice dont il avait été victime, fermentait encore au fond de son cœur ; et s'il n'était pas, comme dit le cardinal de Retz, *enragé* contre la cour, du moins était-il disposé à entrer dans un parti de mécontents. Il paraît d'ailleurs que son dévouement à M. de Longueville, l'un des chefs de la Fronde, ne lui eût pas permis de séparer sa cause de celle du duc. « Il lui avait été attaché vingt ans durant, dit le cardinal de Retz, par une pension » qu'il avait voulu lui-même retenir » par reconnaissance, encore qu'il » eût été fait maréchal de France. » Au reste, ce ne pouvait être une acquisition bien précieuse, pour un parti où tout se passait en intrigues et en négociations, qu'un militaire qui avait toujours vécu dans les camps, étranger à l'art de la parole, et dont « les oraisons n'étaient jamais que » d'une demi-période. » Nous acheverons son portrait par cette citation de l'auteur qui nous a fourni les traits précédents : « Le maréchal de » La Mothe avait beaucoup de cœur. » Il était capitaine de la seconde » classe : il n'était pas homme de » beaucoup de sens. Il avait assez de » douceur et de facilité dans la vie civile. Il était très-utile dans un parti, » parce qu'il y était très-commode. » Le cardinal de Retz, en jugeant le maréchal avec cette hauteur, et comme un homme peu propre à ses vues turbulentes et factieuses, ne pensait pas que la postérité, plus juste, dût un jour tenir compte au guerrier des qualités qui lui avaient manqué pour être chef de parti, et qu'elle en serait d'autant plus sévère à l'égard du prélat qui avait déshonoré son caractère par les qualités d'un tribun. Cependant les troubles

intérieurs avaient donné de grands avantages aux Espagnols. Le souvenir des anciens services de La Mothe-Houdancourt lui fit accorder une seconde fois le titre de vice-roi en Catalogne. Ramené sur un terrain qui avait été déjà le théâtre de ses succès, il y soutint de nouveaux l'honneur de nos armes, força les lignes des ennemis devant Barcelone, et défendit pendant cinq mois cette place contre les meilleures troupes de l'Espagne. Il conserva le commandement de l'armée française et de la Catalogne jusqu'à l'année 1657, où il revint à Paris, et mourut, dans la cinquante-deuxième année de son âge. Il eut trois filles, que Bussy-Rabutin n'a pas épargnées dans sa scandaleuse *Histoire amoureuse des Gaules*; mais, quand même le caractère connu du prétendu historien n'affaiblirait pas considérablement son témoignage, peut-être, en cette occasion, trouverait-on une raison particulière de s'en défier, dans la lettre de Bussy-Rabutin écrite à M^{me}. de Sévigné, pendant le siège de Paris. Il avait fait redemander au maréchal, des chevaux que les domestiques de celui-ci lui avaient pris; le maréchal n'en avait probablement pas tenu compte. « Pour moi, dit Bussy à » sa cousine, je suis tout consolé de » la perte de mes chevaux, par les » marques d'amitié que j'ai reçues de » vous en cette rencontre. Pour M. » de La Mothe, maréchal de la li- » gue, si jamais il a besoin de moi, » il trouvera un chevalier peu cour- » tois. » Il paraîtrait que cette disposition *peu courtoise* trouva, par la suite, à s'exercer à l'égard des filles du maréchal; ce qui, dans tous les cas, s'accorde assez avec la réputation très-équivoque de loyauté dont jouit Bussy-Rabutin. R—TE.

MOTHE-LE-VAYER (FRANÇOIS DE LA), naquit à Paris, en 1588, d'une famille noble, originaire du Maine. Son père, magistrat distingué, le dirigea dans ses études, qui embrassèrent à-la-fois les lettres, le droit et la morale. Il était âgé de vingt-deux ans, lorsque Henri IV tomba sous le poignard d'un fanatique. Ce crime le remplit d'horreur, et lui inspira la résolution de rester étranger aux troubles qui agiterent la France pendant la minorité de Louis XIII. Lié avec plusieurs savants de cette époque, il fut aussi admis dans les cercles brillants que réunissait chez elle mademoiselle de Gournay, célèbre par son esprit plus que par sa beauté, et qui, en mourant, lui légua sa bibliothèque. Il succéda, en 1625, à son père (1) dans les fonctions de substitut du procureur-général au parlement; mais il quitta bientôt Thémis pour les Muses. L'histoire était son étude favorite; et la diversité prodigieuse des opinions et des mœurs de tous les peuples devint la base de ce scepticisme qui domine en général dans tous ses écrits. L'académie française lui ouvrit ses portes, le 14 février 1639. Le cardinal de Richelieu, qui l'honorait d'une estime particulière, satisfait de l'ouvrage que Le Vayer venait de publier sur l'éducation d'un prince (1640), l'avait désigné, en mourant, pour être le précepteur du dauphin. Mais la reine Anne d'Autriche, influencée par quelques envieux, refusa son consentement, sous prétexte que La Mothe était marié. Notre philosophe fut néanmoins chargé, en 1649, de diriger les pre-

(1) Félix de LA MOTHE-LE-VAYER, mort le 25 septembre 1625, âgé de 78 ans. Il a publié : *Legatus, seu de legatorum privilegiis, officio ac munere libellus*, Paris, 1579, in-4^o.

mières études du jeune duc d'Orléans, frère du roi. Les progrès de l'élève frappèrent vivement la reine, qui rendit enfin justice aux talents du maître, et lui confia, en mai 1652, le soin de terminer l'éducation du roi. Le nouveau précepteur accompagna son auguste disciple dans les différents voyages qu'entreprit la cour, et le suivit à Reims, pour la cérémonie du sacre, en 1654. Lors du mariage de Louis XIV, en 1660, La Mothe-Le-Vayer cessa toute fonction auprès de lui. Il put alors se livrer, sans partage, à l'instruction de MONSIEUR. Devenu veuf, et privé d'un fils unique, qui mourut célibataire en 1664 (1), Le Vayer contracta un nouvel hymen, ayant près de soixante-dix-huit ans, faiblesse que ses amis lui reprochèrent en plaisantant. La vieillesse n'avait point ralenti son ardeur pour l'étude; les relations des pays éloignés étaient ses plus doux amusements. Comme il avait la mort sur les lèvres, le voyageur Bernier vint le voir: *Eh bien! quelles nouvelles avez-vous du Grand-Mogol?* Ce furent presque ses dernières paroles. Il mourut sans laisser de postérité, en 1672, dans sa 85^e. année. Ce philosophe, que Naudé appelait le Plutarque de la France, ressemblait aux anciens sages par ses opinions et par ses mœurs. Son costume même était celui d'un homme qui affecte de se distinguer du vulgaire. Passant un jour sous les galeries du Louvre, il entendit quelqu'un dire en le montrant: *Voilà un homme sans reli-*

gion. Il lui répondit avec douceur: *Mon ami, j'ai tant de religion, que je vous pardonne, en pouvant vous faire punir.* Doué de la mémoire la plus heureuse, une lecture immense l'avait enrichi d'une érudition prodigieuse: mais, suivant la remarque de Bayle, s'il était plus savant que ses confrères de l'académie, la plupart écrivaient mieux que lui. La Mothe-Le-Vayer avait connu, étant jeune, le père Sirmond, qui lui donna d'utiles conseils pour se guider dans la carrière des sciences. Travailler de bonne heure et publier tard, était la maxime du savant jésuite. La Mothe avait près de cinquante ans quand il mit au jour ses premiers écrits. Depuis cette époque (1636), il publia successivement, et d'année en année, ses nombreux ouvrages, qui obtinrent un succès extraordinaire. Les plus importants sont: I. *Discours de la contrariété d'humeurs qui se trouve entre certaines nations, et singulièrement la françoise et l'espagnole*, (le titre porte, traduit de l'italien de Fabricio Campolini), Paris, 1636, in 8^o.; il y a des traits curieux: « Le soldat français se fait toujours craindre d'abord; jurant et tempêtant, quand il entre quelque part: le lendemain, il se trouve des grands amis de la maison. L'espagnol use de courtoisie en arrivant; mais rien de plus rude que sa sortie, pillant et désolant tout. » II. *Considérations sur l'éloquence françoise*, 1638, in-12. L'auteur démontre la grande supériorité des anciens sur les modernes, la nécessité de l'étude du grec, et il indique les nombreux rapports de cette langue avec la nôtre. III. *De l'instruction de Monsieur le Dauphin*, 1640, in-4^o. Il analyse successivement les vertus, les sciences et les arts que

(1) Ce fils avait embrassé l'état ecclésiastique. Il tenait un rang distingué parmi les gens de lettres. Boileau, son ami, lui a dédié une de ses satires. L'abbé Le Vayer a publié, en 1661, une édition estimée de Florus (*V. FLORUS*), et il mourut à 35 ans, parce que, dit Gui-Patin, ses médecins, lui ayant donné trois fois le vin émélique, l'envoyèrent au pays d'où personne ne revient.

doit posséder un prince : ce qu'il dit de l'astrologie judiciaire et de la magie, prouve qu'il ne partageait pas les erreurs du siècle. IV. *De la vertu des Païens*, Paris, in-4^o., 1642; troisième édition, 1647. Arnould entreprit de le réfuter, dans son traité *De la nécessité de la foi en Jésus-Christ*. L'ouvrage de La Mothe ne se vendait pas; et son libraire lui en faisait des reproches : *Je connais*, lui répondit l'auteur, *un secret pour en assurer le débit*. Il alla solliciter lui-même l'autorité d'en défendre la lecture : à peine la censure fut-elle connue, que chacun voulut se procurer l'ouvrage, et l'édition fut bientôt épuisée. V. *Jugement sur les anciens et principaux historiens grecs et latins*, 1646, in-8^o. Cet ouvrage annonce une connaissance profonde des grands modèles de l'antiquité. Baillet et Struve ont relevé quelques erreurs échappées à La Mothe-Le-Vayer. VI. *La Géographie, la Rhétorique, la Morale, l'Économique, la Politique, la Logique, la Physique du prince*. Ces différents traités pour servir à l'éducation du Dauphin, ont été publiés de 1651 à 1656. Scipion Alearani les traduisit en italien, Venise, 1684, in-16. VII. *En quoi la piété des François diffère de celle des Espagnols*; opusculé écrit par ordre du gouvernement, à une époque où la cour de Madrid était irritée de ce que la France faisait cause commune avec l'Angleterre, contre l'Espagne. VIII. *Petits Traités en forme de lettres*, 1659 et 1660, 4 vol. Chaque lettre roule sur un sujet de philosophie morale : elles sont, disent les derniers éditeurs de ses œuvres, une source où plusieurs écrivains ont puisé, sans l'indiquer. IX. *Discours pour montrer que les doutes de la philosophie sceptique sont d'un grand usage*

dans les sciences, Paris, 1668, un volume. On trouve à la suite un Discours sur la musique, adressé antérieurement au père Mersenne, ami de l'auteur, qui l'avait consulté sur cette matière. X. *Du peu de certitude qu'il y a dans l'histoire*, 1668 : cet opusculé est plein de sens et de justesse. « Patercule, disait-il, élevait Séjan jusqu'au ciel; Eusèbe écrivait les vertus de Constantin, sans dire ses crimes; Eginard, celles de Charlemagne, se taisant sur ses défauts. Si nous avions les Commentaires de Vercingintorix ou de Divitiacus, comme ceux de César, il s'y trouverait des récits bien différents; et ces vieux Gaulois donneraient à leurs guerres des jours bien contraires à ceux où les fait voir leur vainqueur. » XI. *Hexameron rustique*, ou les six journées passées à la campagne, Paris, 1670, in-16; Amsterdam, 1671, in-12. La Mothe-Le-Vayer est aussi l'auteur des *Dialogues faits à l'imitation des anciens*, sous le nom de Orasius Tubero, Francfort, 1698, in-4^o., et 1716, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages ne se trouvent point dans la collection publiée d'abord de ses Œuvres, dont les trois premières éditions, données par l'abbé Le Vayer, son fils, in-fol., Paris, 1654-1656, 2 vol., et 1662, 3 vol., ne contiennent que les traités publiés jusqu'à ces époques. La meilleure est celle de Dresde, 1756-1759, en 14 volumes in-8^o. Elle a été faite sur les matériaux fournis par Roland Le Vayer de Boutigni, neveu de l'auteur (V. BOUTIGNI, tom. V, page 406). Nous avons l'*Esprit de La Mothe-Le-Vayer* (par Montlinot), 1763, in-12. Alletz a aussi donné un autre Recueil sous le même titre, Paris, 1783, in-12. L—U.

MOTHY-LILLAH ou **BILLAH** (**ABOU'L-CACEM FADIL** ou **MOFAD-DAL AL**), 23^e. khalyfe abbasside et fils de Moctader, sortit de prison pour succéder à Mostakfy, son cousin-germain, l'an 334 de l'hég. (de J.-C. 946). Mais l'émyr-al-omrah, Moezz-ed-daulah, qui avait eu le projet de dépouiller les Abbassides du khalyfat, et de le rendre aux descendants d'Aly (*V.* **MOEZZ-ED-DAULAH**, XXIX, 209); ne consentit à le donner à Mothy, que parce qu'il ne vit en lui qu'un prince sans énergie, sans ambition, sans génie, et par conséquent incapable de lui porter ombrage. L'émyr régna souverainement à Baghdad, et dans tous les pays qui reconnaissaient encore la suprématie spirituelle du khalyfe, auquel il ne laissa pas même l'apparence de la souveraineté. Mothy n'eut ni vézyr, ni ministres; on ne lui accorda qu'un secrétaire, et une très-modique pension. Il régna, ou plutôt il vécut, dans une si profonde obscurité que les historiens se sont bornés à nous apprendre qu'il était doux, pacifique, charitable, plein de droiture et de piété. Forcé de suivre l'émyr-al-omrah dans toutes ses expéditions militaires, il n'en recueillit ni gloire, ni avantage. Ce fut par l'ordre et pour satisfaire la cupidité de ce prince, qu'il rendit vénales toutes les charges publiques, et surtout celles de la magistrature : innovation scandaleuse et funeste à l'empire. Tels étaient le délabrement et la pénurie du khalyfat, qu'Azz-ed-daulah, fils et successeur de Moezz-ed-daulah, ayant exigé de l'argent, sous prétexte de repousser une invasion des Grecs en Mésopotamie, mais en effet pour le distribuer à ses favoris; le khalyfe fut obligé de vendre la plus grande partie des meubles de son palais, et n'en retira que 40

mille drachmes (environ 30 mille francs). Tombé en paralysie, Mothy abdiqua en faveur de son fils Taïc-Lillah, sur la fin de l'an 363 (974). Il avait porté le vain titre de khalyfe, pendant vingt-neuf ans et demi, plus long-temps qu'aucun de ses prédécesseurs; et il mourut deux mois après son abdication, à l'âge de soixante-trois ans. De son temps les Carmathes rapportèrent à la Mekke, la *Pierre noire* de la Caabah, qu'ils avaient enlevée vingt-deux ans auparavant. Ce fut aussi sous le khalyfat de Mothy-Lillah, que les Abbassides perdirent l'Égypte, ainsi que leur autorité religieuse sur la moitié des pays soumis alors aux lois du Cöran (*V.* **MOEZZ-LEDIN ALLAH**, XXIX, 212).
A—T.

MOTRAYE. *V.* **MOTTRAYE.**

MOTTAKY-BILLAH (**ABOU-IS-HAK-IBRAHIM II**, AL), 21^e. khalyfe abbasside, et fils de Moctader, succéda à son frère Radhy-Billah, l'an de l'hégire 329 (de J.-C. 940), par le choix des oulémas de Baghdad et des princes de sa famille, et par la volonté du Turk Yahcam, qu'il confirma dans la charge d'émyr al-omrah. Obeid-allah al-Baridy, prince de Bassorah, refusa de reconnaître cette élection, vainquit Touroun, lieutenant de Yahcam, et fut battu à son tour : mais ayant appris que ce dernier avait été assassiné dans le Kourdistan, et que Mottaky s'était emparé du palais et des trésors de cet émyr, il accourut à Baghdad, mit le khalyfe à contribution, et voulut se saisir de la dignité d'émyr al-omrah. Mottaky se retire à Mossoul, où l'émyr hamdanide Haçan le reçoit avec les plus grands honneurs, le ramène dans sa capitale, à la tête d'une armée, et chasse Obeïd-Allah. En reconnaissance de

ce service., le khalyfe confère à Haçan la charge d'émyr al-omrah, lui donne le titre de *Naser-ed-daulah* (le protecteur de l'empire), et à Aly, frère de ce prince, celui de *Séïf-ed-daulah* (l'épée de l'empire): c'est-là le premier exemple de ces surnoms honorifiques, prodigués depuis par les khalyfes à leurs tyrans, et usurpés, pendant cinq ou six siècles, par la plupart des princes musulmans. Après le départ des princes hamdanides (V. NASER-ED-DAULAH et SEÏF-ED-DAULAH), l'an 331 (943), Touroun rentre dans Baghdad, à la tête des Turks, et force le khalyfe à le décorer du manteau et du titre d'émyr al-omrah. Mais un an après, Mottaky, fatigué des vexations de ce ministre, sort de sa capitale, et se rend de nouveau à Moussoul. Il y est reçu avec des démonstrations qui lui paraissent peu sincères; et s'apercevant qu'il est à charge, il écrit à Touroun pour lui faire des ouvertures d'accommodement, et se retire à Rakka, en attendant sa réponse. Ykschid, souverain de l'Égypte et d'une partie de la Syrie, auquel il avait adressé ses plaintes, va le trouver, et lui offre un asile dans ses états. Mais le khalyfe, entraîné par sa destinée, et séduit par les promesses astucieuses de Touroun, reprend le chemin de Baghdad. L'émyr vient à sa rencontre, à la tête des chefs de tous les ordres de l'état, se prosterne à ses pieds, et le conduit dans une tente magnifique. Là, il lui fait crever les yeux, en présence des femmes et des eunuques de ce malheureux prince, et il couvre leurs cris par un bruit général de timbales. Ce fut en safar 333 (octobre 944), que Mottaky éprouva ce malheur, auquel il survécut vingt-cinq ans, après avoir

porté le titre de khalyfe près de quatre ans, réduit aux fonctions sacerdotales et au privilège de voir son nom sur la monnaie. C'est lui qui, pour délivrer un grand nombre de Musulmans que les Grecs avaient emmenés captifs dans une invasion en Mésopotamie, consentit à céder à l'empereur Romain Lécapène, le fameux mouchoir conservé à Édesse, lequel, suivant la tradition, avait servi à essuyer la face de Jésus-Christ, qu'on y voyait représentée. Ce khalyfe eut pour successeur son cousin Mostacyf. A—T.

MOTTE (ANTOINE HOUDAR DE LA), l'un des littérateurs les plus remarquables parmi ceux qui illustrèrent la fin du siècle de Louis XIV et le commencement du dix-huitième siècle, naquit à Paris, le 17 janvier 1672. Son père était chapelier: originaire du diocèse de Troie, il y possédait, entre autres biens, une petite terre nommée La Motte; de là est venu le surnom de cette famille. Après avoir fait ses humanités chez les Jésuites, Antoine La Motte étudia le droit; mais il avait une telle aversion pour le barreau, qu'il n'y parut point. Son goût l'entraînait vers le théâtre, et, dès sa première jeunesse, il se plaisait à représenter des comédies de Molière, avec d'autres jeunes gens de son âge. Il n'avait que vingt-un ans, lorsqu'en 1693, il donna au Théâtre-Italien sa première pièce, comédie en prose mêlée de vers, intitulée les *Originaux*. Cette farce eut peu de succès (1). Dégouté par ce premier échec, il résolut de renoncer au monde, et de se retirer à la Trape, avec un de ses amis. Le célèbre abbé de Rancé

(1) Elle n'a point été insérée dans ses œuvres; mais elle est imprimée dans le tome IV du théâtre italien de Gherardi.

sut apprécier à sa juste valeur cette exaltation momentanée de deux jeunes gens irréfléchis ; et il les renvoya au bout de deux mois, sans leur avoir donné l'habit. Cependant la dévotion de La Motte se soutint encore assez long-temps, après son retour à Paris. Il composa en prose une Paraphrase des psaumes de la Pénitence, que le père Tournemine a louée dans une de ses lettres, mais qui n'a jamais été imprimée. La Motte finit par s'abandonner à son penchant pour le théâtre ; et il composa successivement, pour celui de l'Opéra, l'*Europe galante*, *Issé*, *Amadis des Gaules*, *Marthesie* ou la *Reine des Amazones*, le *Triomphe des arts*, *Canente*, *Omphale*, *Alcione*, *Sémélé*, *Scanderberg*, le *Ballet des âges*, ceux du *Don des Fées*, du *Carnaval et la Folie*, de la *Vénitienne*, et de *Narcisse*. De l'aveu de tous les critiques, c'est dans ce genre de composition que La Motte est resté vraiment supérieur, non-seulement à ses contemporains, mais à ceux qui depuis s'y sont exercés : il y a obtenu le premier rang après Quinault. La versification de ses opéras, est d'une douceur et d'une harmonie qu'on ne retrouve que dans ses odes anacréontiques. *Issé* est sans contredit la meilleure de toutes nos pastorales lyriques. Le *Triomphe des arts* fut aussi celui de l'auteur, et eut un succès mérité : cet ouvrage, dont l'idée est ingénieuse, théâtrale et lyrique, offre un intérêt varié ; il est partout embelli des plus agréables détails ; le style, suffisamment poétique, a cette élégance musicale, qui est la plus convenable à ce genre. *Sémélé* est le meilleur de tous les grands opéras de La Motte, au jugement de Laharpe. Ce grand critique, en louant la versification de La

Motte, dans ses opéras, remarque cependant qu'il est toujours fort loin de la facilité gracieuse et de la mélodie enchanteresse de Quinault. « Un » des défauts habituels de cet écri- » vain, même dans ses opéras, dit- » il, c'est la gêne des constructions ; » et le prosaïsme et la dureté s'y » joignent encore trop souvent. Il » s'en faut bien que sa pensée parais- » se, comme dans tout auteur né poète, s'arranger d'elle-même dans sa » phrase métrique. Le plus souvent » il a l'air d'avoir pensé en prose, et » traduit sa pensée en vers. » La Motte commença de bonne heure à travailler pour le Théâtre-Français : après avoir débuté par le ballet de l'*Europe galante*, il composa en commun avec Boindin, une comédie intitulée les *Trois gascons*. Boindin et lui, donnèrent ensuite séparément deux petites pièces : celle de La Motte était intitulée la *Matrone d'Éphèse* ; celle de Boindin, le *Bal d'Auteuil*. Enfin, ils se réunirent de nouveau pour composer le *Port de mer*, qui fut joué en 1704. (1) Mais leur liaison ne dura pas long-temps ; et depuis, Boindin a indignement calomnié celui dont il n'avait eu qu'à se louer, comme collaborateur et comme ami. La Motte donna encore le *Talisman*, *Richard Minutolo*, le *Calendrier des vieillards*, trois autres comédies en un acte, en prose, qui ne firent que paraître, et qui n'eurent qu'un succès médiocre. Mais le *Magnifique*, comédie en deux actes, est restée au théâtre. L'*Amant difficile*, comédie en cinq actes, donnée aux Italiens, offre une intrigue intéressante : le dialogue en est spi-

(1) Voyez la vie de Boindin par lui-même (Oeuvres de Boindin, t. I, p. x111) pour rectifier les Mémoires de Trublet, p. 340, et ce que l'auteur de l'article BOINDIN, a dit t. V, p. 15, de cette Biographie.

rituel et gai; et cette pièce depuis long temps oubliée pourrait, suivant nous, être remise avec succès, surtout si un habile musicien refaisait la musique des intermèdes et des ballets qui terminent chaque acte. Ce sujet plaisait tant à La Motte, qu'il le mit depuis en vers; mais la pièce n'a jamais été jouée de cette manière, et a plutôt perdu que gagné sous sa nouvelle forme. La Motte eut plus de succès dans la tragédie; il en composa quatre, les *Macchabées*, *Romulus*, *OEdipe* et *Inès de Castro*. La première fut prodigieusement exaltée, tant que l'auteur se tint dans le secret, et singulièrement déprimée quand il se fut fait connaître; la seconde n'eut, de même, qu'une fortune éphémère; la troisième tomba: la dernière eut un succès tel, qu'on n'en avait pas vu de pareil depuis le *Cid*; il se renouvellera toutes les fois qu'on trouvera une jeune actrice qui pourra, par son jeu, soutenir pendant cinq actes la situation la plus pathétique qu'on ait encore imaginée au théâtre (1). Mais si le plan et la conduite de cette tragédie ont obtenu tous les suffrages, le style a été justement critiqué. Non-seulement la versification en est faible et dure, mais les sentiments ne sont qu'effleurés; l'auteur est constamment resté au-dessous des scènes qu'il a si habilement amenées; les sentences ne sont qu'indiquées, et la passion s'exprime sans chaleur et sans force. La facilité de La Motte, et les succès qu'il obtenait au théâtre, lui faisaient illusion sur la nature de son génie, qu'il croyait propre à tout. Il s'essaya dans tous les

genres de composition. Il composa des *Odes*, dont quelques-unes, publiées séparément, lui attirèrent des louanges; mais lorsqu'il en forma un recueil, on trouva qu'elles abondaient en pensées justes, morales, et souvent ingénieuses et fines, et même quelquefois profondes, mais qu'elles étaient dépourvues de poésie et d'imagination: la froideur de sa composition y est d'autant plus sensible, qu'elles sont remplies des formules usées d'un enthousiasme factice. Ces critiques ne frappent point sur ses *Odes anacréontiques*, qui sont écrites avec grâce et facilité, et dont les idées sont ingénieuses. Mais de toutes les tentatives de La Motte, sans contredit la plus présomptueuse et la plus bizarre, ce fut celle de traduire l'*Iliade* sans savoir un mot de grec, et d'abrégé ce poème dans le dessein de l'améliorer. D'un corps brillant de tout l'éclat de la jeunesse et de la santé, il fit, dit Voltaire, un squelette décharné. Cet abrégé rimé eût été plus promptement oublié encore que ses *Odes* (qui offrent du moins quelquefois de très-belles strophes), s'il n'avait fait précéder cette *Iliade* d'un discours écrit avec beaucoup d'esprit, d'adresse et d'élégance, dans lequel il prétendit prouver que l'admiration pour les anciens, et surtout pour Homère, est un préjugé des modernes, et où il relève et exagère beaucoup les défauts du prince des poètes. Madame Dacier réfuta ce discours par son *Traité des causes de la corruption du goût*. Elle avait raison pour le fond, mais toujours tort par la forme; et elle mit dans sa réponse autant de pédantisme que d'âcreté. La Motte répliqua avec politesse et modération, par ses *Réflexions sur la critique*. Cet écrit est excellent;

(1) Nous avons vu une jeune actrice, Mlle. Desgarcins, faire verser des larmes dans ce rôle d'*Inès*. Ces premières scènes, et exciter, dans tout le cours de la pièce, sans jamais lasser, la sensibilité des spectateurs.

on en peut dire autant de ses Discours sur l'*ode*, sur la *tragédie*, sur l'*églogue*, sur la *fable*, aux paradoxes près. En général, le style de La Motte, en prose, peut être présenté comme un modèle; sa diction est constamment élégante et pure, pleine de douceur et d'harmonie; il a un grand nombre de pensées neuves, de réflexions judicieuses, fines et instructives, exprimées d'une manière brillante; son coloris est vif, son ton varié; il discute avec clarté, avec méthode et de bonne-foi, mais avec trop de subtilité: il est facile de sentir quand il a tort, mais difficile de le réfuter; car il donne prise par ce qu'il omet de dire plutôt que par ce qu'il dit. Comment démontrer ce qui est sublime ou touchant, à celui qui reste froid en présence des plus belles créations du génie? Les *Réflexions sur la critique* firent beaucoup de bruit parmi les gens de lettres, et occasionnèrent plusieurs écrits pour et contre. La dispute s'échauffa tellement, qu'on en joua les auteurs sur plusieurs théâtres de Paris. Valincourt rapprocha enfin les partis ennemis; il leur fit signer la paix. Fénelon, que La Motte avait pris pour juge dans cette dispute, et dont il a publié les lettres, se montra l'interprète du goût et de la raison, comme il le fut, en tant d'occasions, de la vertu et de la religion. « Je crois, disait-il, que les hommes de tous les siècles ont eu à peu-près le même fonds d'esprit et les mêmes talents; mais je pense que les Siciliens, par exemple, sont plus propres à être poètes que les Lapons. De plus, il y a eu des pays où les mœurs, la forme du gouvernement, et les études, ont été plus convenables que celles des autres pays pour faciliter les progrès de la poé-

sie; par exemple, les mœurs des Grecs formaient bien mieux des poètes que celles des Cimbres et des Teutons. Les anciens ont évité l'écueil du bel esprit, où les Italiens modernes sont tombés, et dont la contagion s'est fait un peu sentir à plusieurs de nos écrivains, d'ailleurs très-distingués. Ceux d'entre les anciens qui ont excellé, ont peint avec force et grâce la simple nature. Ils ont gardé les caractères; ils ont attrapé l'harmonie; ils ont su employer à propos le sentiment et la passion. C'est un mérite bien original. Ma conclusion est qu'on ne peut trop louer les modernes qui font de grands efforts pour surpasser les anciens. Une si noble émulation promet beaucoup: elle me paraîtrait dangereuse, si elle allait jusqu'à mépriser et à cesser d'étudier ces grands originaux. » Au reste, il était plus facile à La Motte de défendre son discours que son poème, dont on ne se ressouviendrait plus aujourd'hui sans l'épigramme de J.-B. Rousseau, qui en a fait justice, et qui a vengé Homère:

Le traducteur qui rima l'Iliade,
De douze chants prétendit l'abrégé;
Mais, par son style aussi triste que fâle,
De douze en sus il a su l'allonger.
Or le lecteur, qui se sent assliger,
Le donne au diable, et dit perdant haleine:
« Eh! finissez, rimeur à la douzaine;
» Vos abrégés sont longs au dernier point. »
Ami lecteur, vous voilà bien en peine:
Rendons-les courts en ne les lisant point.

La Motte a été plus heureux dans l'*églogue* et dans la *fable* que dans le poème soutenu: le style noble et élevé était celui qui convenait le moins à son génie souple, varié, ingénieux et brillant, mais peu vigoureux et peu profond. Il a composé environ vingt *églogues*, et l'on y trouve plus de naturel, que dans celles de Fontenelle; elles ont le ton du genre: il y a de la délicatesse et du sentiment,

mais pas assez de poésie et d'imagination; au reste, ce sont peut-être encore les meilleures que nous ayons dans notre langue; la quatrième est excellente. Les *Fables* de La Motte eurent, ainsi que ses Odes, un succès étonnant, lorsque l'auteur les récitait aux séances publiques de l'académie. La Motte fut en effet un des meilleurs lecteurs de son temps: c'était par ce talent trompeur, qu'il séduisait le public, ses propres confrères, et peut-être lui-même, en déguisant la faiblesse de ses vers par le prestige de son débit. Cependant, devenu aveugle dès l'âge de quarante ans, et perclus de ses membres, il n'avait pas même l'avantage du regard et du geste, qui animent si puissamment la parole, ni même les ressources d'un organe flatteur: sa voix n'avait rien d'agréable, mais elle parlait à l'ame; elle ne négligeait aucun détail; elle savait adoucir avec une adresse merveilleuse la dureté d'un vers, que, par paresse, il refusait de changer. L'art de faire valoir ses ouvrages a été cause que La Motte a négligé l'art plus important de les corriger. Cependant on lit encore ses fables avec plaisir; presque toutes sont de son invention et un grand nombre sont d'une invention, très-heureuse: mais son style est souvent recherché, précieux, et il manque de poésie et de naturel. Par une bizarrerie singulière, La Motte, si l'on excepte quelques discours académiques et un éloge funèbre de Louis XIV, n'a jamais écrit en prose que pour faire valoir ou pour défendre ses ouvrages en vers: et cependant, il a fini par décrier la poésie; et il prétendit, à la fin de sa carrière, que tous les genres d'écrire traités jusqu'alors en vers, et

même la tragédie, pouvaient l'être heureusement en prose; il soutint même que la poésie avait un vice essentiel qui devait la faire réprover, ou du moins priser fort peu par les gens sensés: c'était de gêner, par la mesure et par la rime, la pensée et la raison; en sorte que celui qui écrivait en vers ne disait jamais tout ce qu'il pouvait ou devait dire. Pour prouver ce qu'il avançait, il mit en prose une scène de Racine; il écrivit une ode en prose, puis une tragédie d'OEdipe en vers et une autre en prose. Cependant Voltaire avait déjà fait son OEdipe; et La Motte, dans l'approbation qu'il donna comme censeur pour l'impression de cette pièce, dit qu'elle annonçait un successeur à Corneille et à Racine. Comment pouvait-il allier un jugement si sûr et si prophétique avec des idées aussi fausses sur la poésie? Quoi qu'il en soit, La Faye fit une ode en vers pour défendre la poésie, et combattre le sentiment de La Motte; et La Motte la mit en prose, pour mieux prouver ce qu'il avait avancé dans la préface de sa tragédie d'OEdipe. Voltaire crut aussi devoir réfuter les étranges paradoxes d'un homme dont la renommée et l'influence étaient grandes alors dans le monde littéraire; il défendit non-seulement la poésie, mais la règle des trois unités, que La Motte voulait proscrire: celui-ci répondit avec beaucoup de politesse, d'esprit et de raison. Depuis, Laharpe a envisagé la chose sous un point de vue plus sérieux. Il a vu, dans les querelles élevées par La Motte, Fontenelle et autres, sur les anciens et la poésie, une conspiration qui attaquait les mœurs publiques, et le dessein prémédité de *secouer à-la-fois le poids de la morale et*

de l'admiration (c'est ainsi qu'il s'exprime). Presque tous ceux qui ont éprouvé quelques remords d'avoir coopéré aux commencements d'une révolution qui a eu des suites si funestes, se montrent ingénieux à trouver des causes éloignées à nos malheurs : ils ont voulu faire considérer les sottises et les crimes de la génération actuelle comme une conséquence inévitable des fautes et des erreurs des générations qui l'avaient précédée. Cela se conçoit et s'explique facilement. Mais il fallait que La Harpe fût bien aveuglé par sa chinière, pour donner cette importance aux innocents paradoxes de La Motte, et pour supposer de telles dispositions et un pareil dessein au plus modéré et au plus sage de tous les écrivains qui aient honoré la littérature française. Voltaire, parce qu'il défendit toujours la cause de la poésie et du bon goût, doit-il être compté au nombre des soutiens de la morale publique et de la religion? La Motte, harcelé continuellement par des épigrammes, des satires ou des réfutations injuriieuses, n'a jamais imprimé un seul sarcasme, une seule ligne, contre aucun de ceux qui l'attaquèrent. Il était d'une douceur inaltérable. « Presque tout » le monde (dit-il avec vérité dans » les *Réflexions sur la critique*), ou » « par amitié ou sous prétexte d'a- » mitié, est en possession de me » « dire les choses les plus dures pour » l'amour-propre. Tout devient Ma- » dame Dacier pour moi. » Un jeune homme à qui par mégarde il marcha sur le pied dans une foule, lui ayant donné un soufflet : *Monsieur*, dit-il, *vous allez être bien fâché! je suis aveugle*. La Motte était très-religieux; il a composé un grand nombre de cantates sur des sujets sacrés, et

traduit en vers plusieurs psaumes; on trouve dans ses œuvres un petit écrit excellent à tous égards, intitulé : *Plan de preuves de la religion*. Il était très en état de remplir ce plan, et fort versé dans les matières religieuses; disciple des jésuites, il était opposé aux jansénistes. Il avait une sœur religieuse au couvent des Annonciades de Melun, qui pensait différemment : il chercha plusieurs fois dans des lettres raisonnées (dont on avait dans le temps tiré des copies), à la faire revenir de ce qu'il croyait être ses erreurs; mais, comme on le pense bien, il ne put y parvenir. Cette différence de sentiment entre le frère et la sœur n'altéra point un seul instant l'amitié qui les unissait. La Motte se faisait chérir et estimer même de ses antagonistes, par un caractère plein de bonté, de douceur et de droiture. Aussi, lorsque, vingt ans après sa mort, le factum posthume de Boindin sur les fameux couplets qui firent exiler J. B. Rousseau, le déclara un des auteurs qui les avaient composés, le souvenir de sa vertu défendit sa mémoire contre cette calomnieuse accusation, avant même que Voltaire eût produit, dans son *Siecle de Louis XIV*, les raisons péremptoires qui la réfutent. Les odes anacréontiques de La Motte, et quelques chansons un peu libres, ne doivent rien faire préjuger contre ses mœurs, qui ont toujours été très-pures. On savait (et tous ses contemporains lui ont rendu cette justice), que ces compositions n'étaient pour lui qu'un pur jeu d'esprit. C'est ainsi qu'on doit juger aussi de ses lettres à la duchesse du Maine, Louise-Bénédict de Bourbon (1),

(1) Dans cette correspondance, ces abréviations L** B*** de B*** déguisent le nom de la duchesse du Maine, Louise-Bénédict de Bourbon, petite-fille du grand Condé.

indiscrètement publiées par l'abbé Leblanc. Pour n'être pas trop étonné que La Motte, avec la sévérité de ses principes, et la réserve qu'il mettait dans toutes ses actions, osât adresser à une princesse du sang des vers tels que ceux qui commencent par ces mots :

De ma dernière nuit écoutez l'aventure,
Je vous la rendrai trait pour trait. . . . (1).

il faut se rappeler qu'alors non-seulement il était aveugle, accablé d'infirmités douloureuses, suites de la goutte qu'il avait eue de bonne heure, mais que cette princesse, qui se plaisait à ces badinages spirituels, exigeait qu'il lui écrivît sur ce ton : alors il ne pouvait faire un pas seul, ni même se tenir debout ; il ne vivait que de pain, de légumes et de lait : un état aussi misérable n'altéra point sa douceur ni sa gaieté naturelle. Il ne se maria point ; et un neveu nommé Lefebvre lui servit de secrétaire pendant les vingt-quatre dernières années de sa vie. Il en sentit approcher la fin avec une résignation toute chrétienne, et mourut, le 26 décembre 1731, d'une fluxion de poitrine, à l'âge de cinquante-neuf ans. Peu de jours auparavant, il avait livré à son curé une pièce de théâtre commencée. Ce ne fut cependant pas sans quelques regrets ; car il dit à son neveu : « Admirez la différence des paroisses ; le curé de Saint-André veut brûler ma pièce, et le curé de Saint-Sulpice me l'aurait demandée pour la faire jouer au profit de sa petite communauté. » On a souvent comparé Fontenelle à La Motte ; et en effet ces deux hommes, qui furent liés de la plus étroite

amitié, eurent dans leurs talents, dans leurs opinions et leurs caractères, une si surprenante analogie, que leurs noms semblent inséparables. Tous deux, peu sensibles à la magie de la versification, firent des vers ; mais La Motte, en plus grand nombre et avec plus de bonheur et de talent que Fontenelle. Tous deux soutinrent les mêmes paradoxes sur les anciens et la poésie ; tous deux composèrent des églogues, des opéras, et des tragédies en prose ; tous deux écrivirent en prose avec une élégante clarté, et leur style abonde en pensées fines et ingénieuses : celui de La Motte a plus de naturel et de franchise, et peut davantage être proposé comme modèle. Fontenelle eut un esprit plus vaste, plus étendu, des connaissances plus variées, et traita des sujets plus intéressants et plus instructifs. « Mais, disait ce » dernier, il n'a manqué à La Motte » pour être plus riche que nous, que » des yeux et de l'étude. » Tous les deux portaient au plus haut degré, le talent de plaire en société ; et, guidés par les mêmes motifs, leur conduite était pareille, et ne différait que par les nuances qui distinguaient le caractère de l'un et de l'autre. La familiarité de La Motte avec les grands, était plus réservée, plus respectueuse ; celle de Fontenelle, plus aisée et plus libre, mais cependant aussi circonspecte. Fontenelle, toujours peu pressé de parler, même avec ses pareils, se contentait d'écouter ceux qui n'étaient pas dignes de l'entendre ; La Motte, plus complaisant encore, s'appliquait à chercher dans les hommes les plus dépourvus d'esprit, le côté favorable : ils sortaient contents de Fontenelle ; ils étaient enchantés de La Motte. Les Œuvres de cet auteur, qui eut

(1) Voyez les *Lettres de Monsieur de La Motte*, pour servir de supplément à ses œuvres, t. 1, p. 15.

trop de réputation dans son temps , et qui n'en a pas assez conservé de nos jours, ont été recueillies, en 1754, 10 vol. in-12, y compris le volume de supplément, qui contient ses lettres à la duchesse du Maine, et quelques autres pièces. Le tome 1^{er} est divisé en deux parties. On a publié, en 2 vol. in-18 (chez MM. Didot), les OEuvres choisies de La Motte. L'éditeur (M. Gobet) n'a pas rendu, suivant nous, une pleine justice à cet écrivain, en n'admettant dans son édition, de tous ses ouvrages en prose, que l'éloge de Louis-le-Grand, et une petite portion des *Réflexions sur la critique*. Il nous semble qu'on aurait dû réimprimer ses discours sur la tragédie, l'épique, la fable, l'ode, etc., etc. : de courtes notes auraient suffi pour prémunir la jeunesse contre ses paradoxes, qui d'ailleurs, toujours ingénieux, présentent, sous certains rapports, des vérités qui peuvent être utiles. Si un goût trop sévère avait proscrit ces excellents morceaux, qui suffiraient à la réputation d'un des auteurs de nos jours, il fallait extraire de tous les ouvrages de La Motte, ces pensées justes, brillantes, spirituelles, qu'il a toujours su rendre en prose avec élégance, et qu'il a rimées quelquefois assez heureusement. Enfin, si ce n'était pour la gloire de l'auteur, au moins pour le plaisir et l'amusement des lecteurs, on n'aurait pas dû oublier d'insérer dans un tel recueil, sa petite nouvelle orientale, intitulée : *Salmed et Garaldi*. W—R.

MOTTE (GUILLAUME MAUQUEST DE LA), chirurgien, né à Valogne, le 27 juillet 1655, y mourut à pareil jour en 1737. Il vint faire ses cours à Paris, où il suivit, pendant plusieurs années, la pratique de l'hôpital-dieu. C'est dans cet hôpital qu'il

s'adonna particulièrement à l'exercice des accouchements. De retour dans sa ville natale, il y acquit bientôt, ainsi que dans toute la basse Normandie, une haute renommée, justifiée par une grande habileté, comme opérateur et comme accoucheur. Mais ce sont ses ouvrages, entre autres son *Traité des accouchements*, qui ont transmis son nom à la postérité. Les écrits de La Motte attestent un vrai savoir, un goût dominant pour l'observation, et une grande sagacité dans cette partie de la science. Il recueillit dans sa pratique fort étendue, une foule de faits instructifs, tant sur les maladies chirurgicales que sur les accouchements. C'est surtout cette dernière partie de l'art qu'il a réellement enrichie par de nombreuses observations, auxquelles il a joint des réflexions fort judicieuses et propres à éclairer les jeunes praticiens. La Motte fut moins savant en théorie et en érudition ; c'est le côté faible de ses ouvrages. Mais les excellents préceptes qu'ils renferment, les histoires curieuses de maladies chirurgicales, et l'exposition de quatre cents cas extraordinaires d'accouchement, ont donné une grande vogue à tous ses écrits, qui ont eu beaucoup d'éditions, et qui ont été traduits en diverses langues. Nous avons de lui : I. *Traité complet des accouchements naturels, non-naturels et contre nature*, in-4^o, Paris, 1715. Devaux donna, en 1722, une nouvelle édition de ce *Traité*, enrichie de réflexions et d'observations. Cette édition a servi de type à toutes celles qui ont été faites depuis, ainsi qu'aux traductions. La Motte a beaucoup critiqué, dans cet ouvrage, les accoucheurs qui l'avaient précédé. Il le fait souvent d'une manière lumineuse ;

mais on peut lui reprocher de parler des autres avec peu de ménagement, et de se louer en toute occasion avec trop de complaisance. C'est à ce sujet que Haller a dit de lui : *Laudes suas non negligit, non perindè famæ collegarum studiosus*. II. *Dissertation sur la génération, sur la superfétation*, etc., in-12, Paris, 1718. Ce livre est une espèce de controverse où La Motte réfute les opinions des divers auteurs contemporains sur la génération, sur l'exclusion des hommes de l'exercice des accouchements, sur l'alaitement des enfants par leur mère, etc. Au sujet de la génération, il combat le système des ovaïres et des animalcules ; mais il soutient une théorie purement hypothétique, en établissant que l'animal résulte de la semence des deux sexes. Il nie la possibilité de la superfétation, si bien démontrée de nos jours. Il s'attache à combattre l'opinion de ceux qui trouvaient qu'il y a de l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes (V. HECQUET) ; il leur oppose l'ignorance grossière des sages-femmes de son temps et des temps précédents. Ses idées sur l'alaitement des enfants sont très-médicales. III. *Traité complet de chirurgie, contenant des observations sur toutes les maladies chirurgicales et sur la manière de les traiter*, 3 vol., in-12, Paris, 1722. C'est Devaux qui publia cette édition : il s'en fit par la suite plusieurs autres ; on ne lit plus que celle de Sabathier, 2 vol. in-8°, Paris, 1771. Ce grand chirurgien l'a revue, corrigée, et enrichie de notes critiques très-savantes.

F—R.

MOTTE (FRANÇOIS LA), premier violon de la chapelle impériale de Vienne, naquit dans cette

ville en 1751. A douze ans, il s'était déjà fait une sorte de réputation ; il jouait des morceaux entiers sans changer de corde, et exécutait de longs passages tout en *staccato*. Il vint à Paris en 1779, et se fit entendre avec beaucoup de succès au Concert spirituel. De là il passa en Angleterre ; mais ayant fait des dettes à Londres, il y fut arrêté à la requête de ses créanciers. Les prisons ayant été enfoncées dans la fameuse insurrection excitée en 1780 par lord Gordon, La Motte se revint en liberté : il en profita pour se réfugier en Hollande, où il mourut, en 1781, n'ayant encore que trente ans. Ses œuvres gravées consistent en trois *Concerto*, six *Solo*, et des *Airs* variés pour le violon. S—V—S.

MOTTE (L.-FR.-GABRIEL D'ORLÉANS DE LA) V. DORLÉANS.

MOTTE (JEANNE DE LUZ, DE SAINT-REMY, DE VALOIS, comtesse DE LA), née le 22 juillet 1756, à Fontette en Champagne, sous le chaume et dans l'indigence, descendait de la maison royale de Valois, par Henri de Saint-Remi, fils naturel, que le roi Henri II avait eu de Nicole de Savigni. En 1776 ; sa généalogie, appuyée des titres les plus authentiques, étant certifiée par d'Hozier de Serigni, juge-d'armes de la noblesse de France, le duc de Céraste-Brancas se chargea de présenter à la reine Marie-Antoinette, et à M. de Maurepas, un mémoire en faveur de la demoiselle de Valois, de son frère aîné, et d'une jeune sœur. La marquise de Boulainvilliers, femme du prévôt de Paris, avait trouvé, dans le village de Boulogne, les deux premiers de ces enfants, demandant l'aumône, et les avait fait élever à ses frais. Cette dame se chargea aussi, par charité, de

La sœur puînée, qui était venue plus tard de Fontette, où ses parents l'avaient abandonnée. Le 9 décembre, trois brevets de pension furent accordés par le roi, au fils et aux deux filles de Jacques de Saint-Remi de Valois, mort à l'hôtel-dieu de Paris. Le jeune homme, ayant commencé par être matelot, devint enseigne, puis lieutenant de vaisseau, sous le nom de baron de Saint-Remi de Valois. Il était, dit-on, aussi mauvais sujet que sa sœur, avait moins d'esprit, et mourut avant elle. En 1780, M^{lle}. de Valois devint l'épouse du comte de La Motte, qui servait dans la gendarmerie de France, et qui fut placé, alors, dans les gardes de Monseigneur le comte d'Artois. Leurs communes ressources (qui se bornaient aux trois pensions), étant trop faibles pour les faire subsister, M^{me}. de La Motte pria M^{me}. de Boullainvilliers de la mener chez le cardinal de Rohan, grand-aumônier de France; ce qui eut lieu au mois de septembre 1781. La protectrice des enfants Valois mourut bientôt après. Leur mère, à une époque peu éloignée de là, fit un appel à la générosité du même prélat, et vint lui demander ses bons offices auprès du roi. M^{me}. de la Motte était âgée de vingt-cinq ans : sans avoir l'éclat de la beauté, elle était parée des grâces de la jeunesse, s'énonçait facilement et avec l'air de la plus grande bonne-foi. Ces dehors séduisants, venant à l'appui de la naissance et des malheurs d'une descendante des Valois, intéressèrent vivement le cardinal. Elle reçut d'abord de lui de légers secours, et ensuite le conseil de s'adresser directement à la reine, dont il avouait, avec un profond chagrin, avoir encouru la disgrâce complète. M^{me}. de la Motte, formant dès-lors

son plan pour séduire entièrement un esprit faible et crédule, dit très-positivement à ce prince, qu'elle avait par degrés obtenu la confiance la plus absolue de Marie-Antoinette, et qu'elle pouvait ainsi devenir un intermédiaire utile entre lui et la souveraine dont il souhaitait si ardemment reconquérir le suffrage. La comtesse de La Motte découvrit que la reine avait refusé aux joailliers de la couronne (Boehmer et Bassange), l'autorisation de lui acheter un superbe collier de diamants, du prix de 16 à 18 cent mille francs : au bout de quelque temps l'intrigante vint dire à Boehmer, que Sa Majesté s'était ravisée, et paierait le collier à des époques fixes, mais qu'elle exigeait que ce marché se passât dans le plus grand secret. Soit en même temps, soit quelques jours après, M^{me}. de La Motte apporta au joaillier une prétendue lettre de Marie-Antoinette. Celui-ci ne trouvant pas que cette assurance écrite fût tout-à-fait suffisante, M^{me}. de La Motte promit de lui envoyer, comme chargé spécialement de traiter mystérieusement l'affaire, un des personnages les plus considérables de la cour. En effet, le cardinal, dont cette femme avait fasciné les yeux, au point de lui persuader que la reine, soupirant après la possession du collier, consentait à lui en avoir, à lui seul, l'obligation, comme négociateur, en traita avec Boehmer et Bassange, moyennant la somme de seize cent mille francs. Au mois d'août 1784, une scène, combinée avec la plus grande perfidie et d'une impudence sans égale, fit croire au prélat, dupe de M^{me}. de La Motte et de ses complices, qu'il recevait un soir, dans un des bosquets de Versailles, un témoignage non équivo-

que de l'approbation de sa souveraine. Dès ce moment il mit la plus grande activité dans ses démarches : le précieux bijou dont il était question passa entre ses mains ; et il le livra , le 1^{er}. février 1785 , à M^{me}. de La Motte , sur une simple autorisation signée : *Marie-Antoinette de France*. Or , il est à remarquer que la reine n'avait jamais ajouté ces derniers mots à sa signature , étant née archiduchesse d'Autriche , et n'appartenant , comme on sait , à la maison de France que par son mariage. Le cardinal de Rohan pouvait-il ignorer cette circonstance , ou l'avoir oubliée ? Au surplus , le nom de la seconde personne de l'état ne paraissait nullement dans le marché conclu par le grand aumônier : celui-ci avait acquis le collier pour son compte uniquement , mais en confiant aux joailliers que c'était en vertu d'un ordre signé de l'épouse de Louis XVI , à laquelle cette riche parure était destinée. Les billets souscrits par lui étaient payables à des termes fixes , dont le premier (de 400 mille livres tournois) avait son échéance le 10 août. Le cardinal de Rohan n'ayant pas été en mesure de payer à cette époque , Boehmer alla se plaindre à une personne de la maison de la reine , et produisit une lettre du grand-aumônier. Marie-Antoinette , hors d'elle-même , ainsi qu'on peut le penser , lorsqu'elle en eut connaissance , laissa cependant écouler le temps nécessaire pour rassembler les preuves , avant de parler au roi de faits aussi graves. Personne n'ignore de quelle manière le cardinal fut arrêté à Versailles , le jour de l'Assomption. On sait aussi qu'il eut le temps et la présence d'esprit de donner à l'un de ses gens l'ordre de partir pour Paris ,

et de brûler toute la correspondance de M^{me}. de La Motte , à laquelle étaient probablement joints les prétendus écrits de la reine. La justice atteignit , le 18 , à Bar-sur-Aube , l'auteur de tant d'iniquités ; et dès lors s'ouvrit , pour l'épouse de Louis XVI , la carrière des malheurs les plus terribles (V. MARIE - ANTOINETTE). La Motte , complice des crimes de sa femme , et surtout comme faussaire , était déjà passé en Angleterre , après avoir mis en sûreté le produit de la vente du collier. Conduite à la Bastille , M^{me}. de La Motte nia d'abord de s'être mêlée de l'affaire pour laquelle elle était arrêtée , et déclara qu'on pouvait tirer , sur ce sujet , de grandes lumières de Cagliostro , chez qui elle avait demeuré , rue Saint-Claude au Marais. Dans ses confrontations avec l'infortuné prélat et les autres accusés , elle se montra le front armé d'insolence et d'impudeur , et eut presque toujours l'injure à la bouche. Par l'arrêt que le parlement de Paris rendit le 31 mai 1786 , elle fut condamnée à faire amende honorable , la corde au cou , à être fouettée et marquée sur les deux épaules , puis enfermée pour le reste de ses jours à la Salpêtrière. Elle subit , dans la prison même de la conciergerie , la peine qui lui était infligée , parce qu'on craignait que le désespoir et la fureur ne la portassent à proférer en public des calomnies atroces. Transférée à la maison de correction , elle tenta de s'étouffer avec la couverture de son lit. Au bout de quelque temps , ayant trouvé un moyen de s'échapper déguisée en homme , elle alla rejoindre son mari qui avait été condamné avec elle par contumace , et qui jouissait , dans la cité de Londres , du fruit et de l'im-

punité de ses vols. Dès le moment de l'exécution du jugement, La Motte avait osé menacer, si l'on ne lui rendait pas sa femme, de faire publier un Mémoire où la reine et le baron de Breteuil seraient étrangement compromis. Quelques personnes répètent encore, que le silence de ce couple infame fut acheté par un envoi d'or et d'argent, et qu'à ce prix on obtint la remise de la prétendue minute du libelle qui avait été annoncé. Ce Mémoire de M. de La Motte, amas de mensonges évidents et de grossièretés dégoûtantes, n'en fut pas moins imprimé, et l'édition envoyée tout entière, dans les premiers temps de la révolution, à Gueffier, libraire de Paris. L'intendant de la liste civile la fit acheter, et donna l'ordre de la brûler, ce qui eut lieu dans les fours de la manufacture de Sèvres, le 30 mai 1792, avec si peu de mystère, qu'une dénonciation en donna connaissance, le jour même, à l'assemblée nationale : on trouva un certain nombre d'exemplaires du Mémoire dans le château des Tuileries, après le siège qui en fut fait le 10 août 1792 (1). M^{me}. de La Motte ne profita pas longtemps de sa liberté et de son infamie. Sa santé avait été altérée par une chute qu'elle avait faite pour se soustraire à ses créanciers : une fièvre bilieuse s'ensuivit, et fut, dit-on, occasionnée par un excès auquel

elle s'était livrée, en mangeant des fruits. D'autres prétendent qu'elle se jeta du haut d'une fenêtre sur le pavé. Ce qui est certain, c'est qu'elle mourut à Londres, le 23 août 1791. Le 27 janvier 1794, on amena dans la prison de Paris dite *Port-Libre*, une demoiselle Saint-Remi de La Motte. On la prit d'abord pour la femme trop fameuse à laquelle cet article est consacré ; mais on se souvint que celle-ci était morte en Angleterre, et il fut constaté que c'était sa sœur. Pour tout ce qui concerne l'affaire du collier et l'accusation intentée au cardinal de Rohan, on peut consulter les *Mémoires* de l'abbé Georgel. Voyez aussi les articles CAGLIOSTRO et ROHAN.

L—P—E.

MOTTE-FOUQUÉ. *V. FOUQUÉ.*

MOTTE-GUYON. *V. GUYON,*
XIX, 249.

MOTTE-PICQUET (Le comte TOUSSAINT GUILLAUME PICQUET DE LA MOTTE, plus connu sous le nom DE LA), naquit à Rennes, en 1720. Une activité extraordinaire, une grande habileté dans les manœuvres, et une audace peu commune, en ont fait un des officiers les plus distingués de la marine française. Entré au service en 1735, il s'embarqua, deux ans après, sur la *Vénus*, envoyée en croisière contre les Saletins, corsaires barbaresques. Il avait déjà fait neuf campagnes, lorsqu'en 1745 il s'embarqua sur la *Renommée*, commandée par Kersaint. L'année suivante, cette frégate revenait, pour la troisième fois, du Canada en Europe, et avait livré aux Anglais deux combats très-glorieux, lorsqu'elle tomba, pendant la nuit, au milieu de l'escadre de l'amiral Anson, qui venait d'échouer dans sa tentative sur Lorient. L'amiral anglais détacha contre elle une frégate

(1) Cet ouvrage à reparu sous le titre de *Vie de Jeanne de Saint-Remi de Valois, comtesse de La Motte*, etc. etc., écrite par elle-même, deuxième édition, Paris, Garnery, l'an 1^{er}. de la république française, 2 vol. in-8°. On a encore : I. *Mémoires justificatifs de la comtesse de Valois de La Motte, écrits par elle-même*, Londres, 1788, in-8°. : à la page 232 est une signature manuscrite ; un petit cahier suppl'én. utaire de 46 pages, contient les pièces justificatives. II. *Second Mémoire justificatif de la comtesse de Valois de La Motte, écrit par elle-même*, 1789, in-8°, de 78 pages.

dé 36 canons, qui fut démâtée et obligée de se retirer. Une deuxième frégate eut le même sort. Celle-ci fut remplacée par un vaisseau de 70, qui lâcha plusieurs bordées contre la *Renommée*. Kersaint, blessé grièvement, fit appeler les officiers, et, croyant avoir assez fait pour l'honneur du pavillon, leur proposa de se rendre. « Est-ce pour cela que » vous m'avez fait venir ? » demanda La Motte-Picquet : « en ce cas, » je retourne à mon poste. » Kersaint étant hors d'état de diriger le combat, La Motte-Picquet prit le commandement, et manœuvra avec tant d'audace et d'habileté, qu'il réussit à faire rentrer la frégate au Port-Louis. Il avait eu, pendant l'action, la joue dépouillée par un coup de canon qui coupa son chapeau au ras de la tête. Pendant la guerre de 1756, il fut presque continuellement employé. En 1760, commandant une prame portant 26 canons de 36, destinée à défendre les côtes et à escorter les convois, il proposa au commandant d'une autre prame, d'attaquer de compagnie un vaisseau anglais : l'autre officier, plus ancien que lui, refusa. La paix de 1763 ne fut point pour La Motte le signal du repos. Il se distingua surtout dans les campagnes d'évolution des escadres de d'Orvilliers et de Duchaffault. Il commandait le *Solitaire*, dans l'escadre de ce dernier, ayant à son bord le duc de Chartres. Il passa, en 1777, au commandement du *Robuste* ; il eut l'honneur d'y recevoir l'empereur Joseph, qui se souvint toujours de lui avec intérêt, et lui écrivit, pendant la guerre d'Amérique, pour le féliciter de ses succès. Dans cette même campagne, un vaisseau anglais vint le hélér pendant la nuit, d'une manière qui lui parut

inconvenante. La Motte - Picquet, accoutumé à braver des forces supérieures, et peu disposé à supporter des insultes, le joignit au jour, et le força de lui envoyer à bord un officier pour lui faire des excuses. Au mois de février 1778, chargé, avec 7 vaisseaux et 3 frégates, de conduire au-delà du cap Finistère, un convoi américain, il remplit avec succès sa mission, sans avoir été attaqué par les Anglais. La Motte-Picquet était déjà un des meilleurs officiers de son corps, lorsque la guerre d'Amérique vint lui fournir les occasions d'augmenter sa réputation. Il n'était encore que capitaine de vaisseau. Il n'avait point sollicité d'avancement : il avait été oublié. Cette espèce d'injustice, dont il n'avait pu s'empêcher de témoigner quelque mécontentement, fut réparée : il fut nommé chef d'escadre. Au combat d'Ouessant, en 1778, il montait le *Saint-Esprit*, où se trouvait le duc de Chartres ; et il partagea la gloire d'avoir combattu, au moins sans désavantage, des forces très-supérieures. De ce moment, nous verrons La Motte se multiplier, se surpasser, méritant toujours le succès, même quand il ne l'obtient pas. Après le combat d'Ouessant, il alla croiser sur les côtes d'Angleterre avec trois vaisseaux, et rentra au bout d'un mois à Brest, comme le lui avait ordonné le ministre, ramenant treize prises faites sur l'ennemi. Au mois d'avril 1779, il mit en mer avec l'*Annibal* de 74, quatre autres vaisseaux et quelques frégates, et escorta jusqu'à la Martinique un convoi de 80 voiles. Aussitôt après, il rejoignit le comte d'Estaing, et eut part à la prise de la Grenade, ainsi qu'à la victoire remportée, à la fin de juin, sur le vice-amiral Byron.

L'*Annibal*, serre-file de la ligne française, y fut très-maltraité. La Motte-Picquet fut ensuite chargé d'effectuer, avec une escadre de 7 vaisseaux, le débarquement des troupes qui attaquèrent Savannah ; et le siège ayant été levé, il fit voile, avec 3 vaisseaux seulement, pour la Martinique. Il y était occupé à réparer ses bâtiments, qui avaient beaucoup souffert dans l'expédition de Savannah, lorsque, le 18 décembre, les signaux de la côte annoncèrent qu'un convoi de 26 voiles françaises, escorté par une frégate, était poursuivi par une flotte anglaise de 15 vaisseaux et une frégate, qui entraient dans la rade à sa suite. L'officier que La Motte avait envoyé au marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique, pour lui en donner avis, n'eut que le temps de revenir pour s'embarquer : déjà les voiles de l'*Annibal* étaient enverguées, les cables coupés ; et La Motte se porta seul en avant, et attaqua la tête de l'escadre ennemie. Le *Vengeur* et le *Résolû*, ayant embarqué, avec une promptitude inespérée, les munitions dont ils étaient dépourvus, vinrent rejoindre l'amiral, qui combattait, depuis près de deux heures, le *Conqueror* et l'*Elisabeth*. Pendant quatre heures, les trois vaisseaux eurent souvent à soutenir le feu de dix vaisseaux anglais, dont sept tiraient quelquefois ensemble sur l'*Annibal*. Enfin, la nuit étant survenue, l'amiral anglais fit signal de ralliement à ses vaisseaux ; et La Motte-Picquet rentra au Fort-Royal, avec la frégate et la plus grande partie du convoi : le capitaine du *Conqueror*, 5 officiers et environ 200 hommes de ce vaisseau furent tués. Cette action fut sans doute une des plus éclatantes de la guerre ; et les relations anglai-

ses du temps rendirent justice à La Motte : mais un suffrage inappréciable fut celui de l'amiral Parker lui-même, qui lui écrivit le lendemain pour le féliciter sur ce combat. Au mois de janvier 1780, La Motte mit en mer avec six vaisseaux et deux frégates, croisa entre les îles anglaises, et rentra au bout d'un mois, ramenant une grande quantité de prises, et après avoir été chassé plusieurs fois par quinze vaisseaux de ligne anglais, qui n'avaient pu lui faire essuyer aucune perte. Il déploya beaucoup de talent dans cette croisière ; et quoiqu'il n'eût point eu à combattre, elle lui fit, aux yeux des marins, le plus grand honneur. Au mois de mars de la même année, étant sorti de nouveau de la Martinique avec quatre vaisseaux, pour escorter, jusqu'à Saint-Domingue, un convoi de 80 voiles, il rencontra trois vaisseaux ennemis, et ordonna la chasse. Comme au Fort-Royal, il joignit d'abord, avec son seul vaisseau, les Anglais, qu'il combattit pendant plusieurs heures. Le reste de son escadre l'ayant rejoint, il continua le combat toute la nuit ; mais, atteint d'un biscaien dans la poitrine, il resta quelques heures sans connaissance. Un calme plat empêcha pendant le jour les deux escadres de manœuvrer. Le vent étant revenu vers le soir, la chasse fut de nouveau ordonnée ; mais trois autres vaisseaux ennemis et plusieurs frégates ayant paru, le commandant français fut obligé à son tour de prendre chasse. Les trois premiers vaisseaux anglais avaient été si maltraités, qu'ils ne purent le suivre que très-peu de temps ; et il rentra, sans avoir été inquiété, au Cap, où le convoi l'avait précédé. La Motte alla ensuite rejoindre l'armée com-

binée de Cadix, commandée par Guichen, et revint presque aussitôt en Europe, avec d'Estaing. Les combats, que l'*Annibal* avait livrés pendant deux ans, l'avaient tellement avarié, que, lorsqu'il revint à Brest, il pouvait à peine tenir la mer. La Motte appareilla de Brest, le 25 avril de l'année suivante, avec six vaisseaux et deux frégates, pour aller croiser sur les côtes d'Angleterre. Le 2 mai, il rencontra un convoi de trente voiles, chargé du riche butin fait par les Anglais à Saint-Eustache, et escorté par quatre vaisseaux sous les ordres du commodore Hotham, qui se sauvèrent en apercevant l'escadre française. Vingt-six de ces bâtiments furent amenés à Brest. Les vaisseaux furent vendus en masse, environ huit millions, à des négociants de Bordeaux; mais l'*Annual register* pour 1782 (p. 105), porte à 6 ou 700,000 livres sterling la perte supportée par la compagnie d'assurance de Londres; et l'opposition fit de cet événement l'objet d'une attaque très-vive contre l'amirauté. Depuis cette époque jusqu'à la paix, La Motte commanda l'escadre légère de douze vaisseaux, dans la flotte combinée, soit en croisière sur les côtes d'Angleterre, soit au siège de Gibraltar, soit enfin au combat du cap Spartel où il attaqua le premier l'armée anglaise. Au mois d'avril 1783, il ramena son escadre à Brest, où il désarma. Il avait été fait cordon rouge, en 1780, à l'occasion de son combat du Fort-Royal, et lieutenant-général en 1782; il fut nommé grand'-croix en 1784. Né sans fortune, il avait reçu, en 1775, une pension de 800 livres. En 1781, le roi lui en accorda une autre de 3000 livres. Mais il ne jouit pas longtemps de ces avantages. Les fatigues

continuelles avaient fort altéré sa santé: les attaques violentes de goutte auxquelles il était fort sujet, hâtèrent sa mort, qui eut lieu à Brest, le 11 juin 1791. La Motte était très-petit, très-maigre et fort laid: en revanche il avait beaucoup d'esprit, et ses yeux étaient pleins de feu. Il était en effet d'une vivacité extrême, et qui dégénérait souvent en emportement. Mais ajoutons que des marins qui ont constamment servi à côté de lui pendant la guerre d'Amérique, attestent qu'il conservait dans l'action un sang-froid imperturbable. Au reste, sa colère durait peu, surtout quand il avait tort, parce qu'il était naturellement très-bon, très-juste, et d'une loyauté rare. Cet homme si intrépide ne croyait pas à la lâcheté. Ces qualités peuvent donner la mesure de la confiance et de l'attachement qu'il inspirait à tous ceux qui servaient sous ses ordres. Il est permis d'affirmer que peu de marins français ont autant fait pour l'honneur de leur pavillon et pour l'intérêt du commerce que La Motte, pendant quarante-six ans de service, et dans vingt-huit campagnes, dont nous avons rapporté les principaux résultats. — PICQUET DE MONTREUIL, son frère aîné, né à Rennes en 1717, conseiller au parlement de cette ville, et très-distingué par son esprit, ses lumières et sa probité, fut mis à la Bastille avec la Chalotais et quatre autres membres du parlement de Bretagne, à l'instigation du duc d'Aiguillon. Il mourut à Rennes, en 1786. D—U.

MOTTEVILLE (FRANÇOISE BERTAUT, dame DE), fille de Pierre Bertaut, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, descendait, par sa mère, de l'ancienne maison de Saldagne, en Espagne. Jean Bertaut, évê-

que de Seez, son oncle, a laissé des poésies légères (V. BERTAUT, IV, 346). Françoise Bertaut naquit vers 1615, suivant tous les biographes (1); mais il est plus vraisemblable que ce ne fut qu'en 1621. Elle nous l'apprend elle-même dans un passage de ses Mémoires, qui a été altéré, et que l'on rétablira ici, d'après un manuscrit digne de foi : « Je pense, dit elle, » que la Rochelle se rendit au roi en » 1628; et quelque temps après » cette célèbre victoire, ma mère » me donna à la reine, âgée d'en- » viron sept ans.... Trois ans après, » pour l'éloigner elle-même de la » confiance de la reine, qui se ser- » voit d'elle pour ses intelligences » en Espagne, le cardinal de Riche- » lieu me fit commander par le roi » de me retirer. La reine, à laquelle » il y' avoit quelque temps qu'on » avoit ôté madame du Fargis, se » plaignit sensiblement de ce qu'on » lui ôtoit jusqu'à un enfant de dix » ans, sans qu'on lui en donnât de » meilleures raisons. On lui répon- » dit que ma mère étoit demi-Espa- » gnole, qu'elle avoit beaucoup » d'esprit, que déjà je parlois espa- » gnol, et que je pourrois lui ressem- » bler; ce qui obligea feu ma mère » de m'envoyer en Normandie. » M^{lle}. Bertaut continua de recevoir de la reine une modique pension de six cents livres, qui fut portée à deux mille livres, en 1640. Elle avait épousé, l'année précédente, Nicolas Langlois, seigneur de Motteville,

premier président de la chambre des comptes de Normandie, magistrat recommandable et déjà parvenu à un âge avancé. Ce mariage réparait, pour madame de Motteville, les torts de la fortune : « J'y trouvai, dit-elle, de la douceur, avec une abon- » dance de toutes choses; et si j'a- » vais voulu profiter de l'amitié » qu'il avait pour moi, et recevoir » tous les avantages qu'il pouvait et » voulait me faire, je me serais » trouvée riche après sa mort (1). » Cette union ne dura que deux ans. Après la mort de Louis XIII (1643), Anne d'Autriche, devenue régente, rappela près d'elle M^{me}. de Motteville, et elle se l'attacha, sans cependant lui donner une des charges de sa maison; car on ne trouve point son nom sur les *États de la France*, qui ont été consultés. Depuis cette époque, M^{me}. de Motteville ne s'éloigna plus de la reine : elle ne la quitta pas pendant sa longue maladie, dont elle nous a transmis les pénibles détails; et la reine couronna tous les bienfaits dont elle l'avait comblée, en lui léguant la somme de trente mille livres (2). Attachée à cette princesse par le devoir comme par la reconnaissance, M^{me}. de Motteville résolut d'écrire son histoire. Il faut l'entendre elle-même expliquer, dans son *Avertissement*, les motifs qui l'y ont déterminée (3). « Les rois, dit-elle, ne sont pas seulement exposés aux yeux, mais au jugement de tout le monde; leurs actions, bien souvent, ne sont bonnes ou mauvaises que selon les différents sentiments de ceux qui

(1) Ils se fondent sur un passage des Mémoires imprimés, dans lequel ils auraient cependant pu remarquer une contradiction. On y voit, à la page 38 du tome 1^{er}, éd. de 1750, qu'en 1622, M^{me}. de Motteville avait sept ans, et qu'après le renvoi de M^{me}. Du Fargis, elle n'avait que neuf ou dix ans. Or, le renvoi de cette dame d'honneur d'Anne d'Autriche eut lieu après la *Journée des dupes*, le 27 décembre 1630 (Hist. de Louis XIII, par Griffet, tome II, p. 98, in-4o.) Si M^{me}. de Motteville avait eu sept ans en 1622, elle aurait été alors âgée de 18 ans.

(1) (*Mémoires*, tome 1^{er}, p. 41, éd. de 1750.)

(2) Le testament d'Anne d'Autriche est imprimé à la suite des Mémoires de M^{me}. de Motteville.

(3) On donne cette pièce ici, quoiqu'un peu étendue, parce que l'éditeur des Mémoires de M^{me}. de Motteville lui a fait subir de grandes altérations.

» en décident par leurs passions. Ils
 » ont le malheur d'être censurés avec
 » rigueur sur les choses dont ils peu-
 » vent être blâmés; et personne n'a
 » la bonté de les défendre sur celles
 » qui pourroient recevoir quelque
 » excuse. Tous ceux qui les appro-
 » chent, par un lâche intérêt, les
 » louent en leur présence, afin de leur
 » plaire; et chacun, par une fausse
 » vertu, se mêle de les juger sévère-
 » ment en leur absence. De plus,
 » leurs intentions et leurs sentiments
 » étant inconnus, et leurs actions
 » publiques, il arrive souvent que,
 » même sans choquer l'équité, on
 » peut les accuser de beaucoup de
 » fautes qu'ils n'ont pas eu dessein
 » de faire, et dont pourtant ils sont
 » coupables, parce qu'ils sont trom-
 » pés, soit par eux-mêmes, faute de
 » connoissance, soit par leurs mi-
 » nistres, qui, esclaves de leur am-
 » bition, ne leur disent jamais la vé-
 » rité. C'est ce qui m'oblige d'écrire,
 » dans mes heures inutiles et pour me
 » divertir, ce que je sais de la vie,
 » des mœurs et des inclinations de la
 » reine Anne d'Autriche, et de payer,
 » par le simple récit de ce que j'ai
 » reconnu en elle, l'honneur qu'elle
 » m'a fait de me donner sa familia-
 » rité: car, quoique je ne prétende
 » pas la pouvoir louer sur toutes cho-
 » ses, et que, selon mon inclination
 » naturelle, je ne sois pas capable de
 » déguisement, je suis persuadée que
 » les historiens, qui n'auront pas
 » connu sa vertu et sa bonté, et qui
 » ne parleront d'elle que sur le dire
 » satirique du public, ne lui feront
 » pas la même justice que je vou-
 » drois bien lui pouvoir faire, si
 » mon incapacité et mon peu d'élo-
 » quence ne m'en ôtoient les moyens.
 » Aussi ce que j'entreprends présen-
 » tement, n'est pas avec un dessein

» formé de réparer leur ignorance
 » ou leur malice; ce projet seroit
 » trop grand pour une paresseuse,
 » et trop hardi pour une personne
 » comme moi, qui craint de se mon-
 » trer, et qui ne voudroit pas passer
 » pour auteur; mais je le fais pour
 » ma propre satisfaction, par grati-
 » tude envers la reine, et pour re-
 » voir un jour, si je vis, comme
 » dans un tableau, tout ce qui est
 » venu à ma connaissance des choses
 » de la cour; ce qui sera fort borné,
 » parce que je n'aime pas l'intrigue;
 » mais aussi je n'y ajouterai rien: ce
 » que j'ai mis sur le papier, je l'ai
 » vu et je l'ai oui; et, pendant la ré-
 » gence, qui est le temps de mon
 » assiduité auprès de cette princesse,
 » j'ai écrit sans ordre, de temps en
 » temps, et quelquefois chaque jour,
 » ce qui m'a paru tant soit peu re-
 » marquable. J'ai employé à cela ce
 » que les dames ont accoutumé de
 » donner au jeu et aux promenades,
 » par la haine que j'ai toujours eue
 » pour l'inutilité de la vie des gens
 » du grand monde. . . » Ce passa-
 » ge peint mieux M^{me}. de Motteville,
 » que toutes les recherches que nous
 » pourrions accumuler: elle s'y mon-
 » tre naïvement, dans cette simplici-
 » té, avec ce caractère modeste et vé-
 » ridique que la postérité a reconnu
 » en elle. Aucun de ses contemporains
 » ne donne des détails plus positifs et
 » plus vrais sur l'intérieur, et, pour
 » ainsi dire, sur la vie privée d'Anne
 » d'Autriche, de même que sur les res-
 » sorts secrets qui ont fait agir la cour
 » pendant les troubles de la Fronde.
 » La modeste Motteville a eu cette
 » destinée singulière d'être entrée, sans
 » ambition comme sans brigue, dans la
 » confidence de deux grandes reines.
 » Aimée d'Anne d'Autriche, elle fut
 » admise aussi dans l'intimité de Hen-

riette de France, femme de l'infortuné Charles I^{er}. Ce fut dans le sein de M^{me}. de Motteville, que cette reine malheureuse répandit ses premières douleurs, quand elle reçut la nouvelle accablante de la mort du roi, son mari. On ne peut lire sans un attendrissement mêlé d'admiration, les paroles qu'à cette occasion la fille de Henri IV chargea M^{me}. de Motteville de transmettre à Anne d'Autriche (1). Elle contribua par ses conseils à déterminer la reine d'Angleterre à fonder la maison de la Visitation de Chaillot, où cette princesse se retirait fréquemment depuis son veuvage. Une sœur de M^{me}. de Motteville y fit profession : elle-même y choisit une retraite, où elle venait souvent se délasser du tourbillon du monde. Placée au milieu d'une cour brillante, dont elle ne partageait pas la dissipation, elle parlait peu, mais observait avec soin les hommes et les choses. Telle est l'idée que ses Mémoires nous en donnent; une de ses contemporaines la présente sous le même aspect. M^{me}. de Sévigné n'en fait mention qu'une seule fois; mais c'est pour la montrer se tenant à l'écart dans le salon de Fresnes, et rêvant profondément (2). Elle mourut le 29 déc. 1689, laissant un frère (3), sur lesquelles Mémoires du temps n'offrent aucun détail. On a de M^{me}. de Motteville des *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*. Amsterdam, 1723, 6 vol. in-12 : on préfère l'édition d'Amsterdam, de 1739 ou 1750. L'éditeur en est resté inconnu; mais il paraît s'être

permis de fréquentes altérations. On ne peut pas en douter si l'on prend la peine de comparer l'ouvrage imprimé avec un manuscrit de la bibliothèque de MONSIEUR, dite de l'Arsenal, numéroté 902, in-fol., tome XII, p. 297 à 381. Il contient la copie du commencement de l'ouvrage; mais il s'arrête malheureusement à l'an 1644, correspondant à la p. 229 du tom. 1^{er}. de l'édition de 1750 : cette copie est tout entière de la main de Valentin Conrart, mort en 1675 (V. CONRART). Ce manuscrit offre de grandes différences avec l'imprimé. On a encore de M^{me}. de Motteville, deux Lettres, adressées à M^{lle}. de Montpensier, qui ont paru pour la première fois avec les réponses de cette princesse, dans le *Recueil de pièces nouvelles et galantes*, Cologne, 1667, 2^e. partie, pages 21 à 46. L'auteur de cet article a remarqué, dans une lettre revêtue de la signature originale de cette dame, qu'elle signait *Mauteville*; Conrart écrit ce nom de cette manière dans la copie qui vient d'être indiquée. M—É.

MOTTLEY (JEAN), auteur anglais, était fils d'un colonel au service de France sous le règne de Louis XIV. Ce colonel, ayant été envoyé en Angleterre par le roi Jacques II, trois ans après la révolution de 1688, et chargé d'une commission secrète, ce fut pendant le peu de temps qu'il y resta, que naquit son fils Jean, en 1692. Mottley, attaché à la carrière de l'administration, n'y obtint point d'avancement, malgré les promesses de lord Halifax et de Robert Walpole. Il se vit enfin réduit à subsister de ses travaux littéraires. Plusieurs pièces de théâtre qu'il composa, eurent assez de succès, ainsi qu'une Vie du czar Pierre qu'il publia

(1) *Mémoires de Madame de Motteville*, tom. III, p. 165, éd. de 1750.

(2) Lettre à M. de Pomponne, du 1^{er}. août 1667. tome 1^{er}, pag. 117 de l'édition in-80. de Blaise, 1818.

(3) Lettr. de M^{me}. de Sévigné, à sa fille, du 4 janvier 1690, tome IX, p. 287 de la même édition.

par souscription. Les Vies des écrivains dramatiques, imprimées à la suite de la tragédie de *Scanderberg* de Whincop, lui sont attribuées par la seule raison que sa Vie qui en fait partie est celle qui est écrite avec le plus de détails personnels, et que lui seul pouvait connaître. Il mourut en 1750. L.

MOTTRAYE (AUBRY DE LA), voyageur français, parcourut, de 1696 à 1729, la plus grande partie de l'Europe, ainsi que quelques contrées de l'Asie et de l'Afrique; il séjourna long-temps en Angleterre, et revint mourir à Paris, en mars 1743, âgé de soixante-neuf ans. Il paraît que, gêné dans l'exercice de la religion protestante qu'il professait, il s'était déterminé, en 1698, à aller s'établir à Constantinople; mais il n'explique pas dans quel but: il dit simplement que le conseil et l'exemple d'un ministre français, qui était appelé dans la capitale de l'empire ottoman, pour y prêcher l'Evangile à quelques réfugiés de sa nation, lui firent naître ce desir. Déjà il avait vu Rome et l'Italie septentrionale, Iassa, Alexandrie, Tripoli, le Port-Mahon, Lisbonne et Nantes; puis il avait suivi Tallard en Angleterre. A Constantinople, il fit connaissance avec Tékéli; et lorsque cet illustre fugitif se fut retiré à Ismid, La Mottraye l'y vit plusieurs fois, et profita de cette occasion pour parcourir l'Anadoli jusqu'à Angora et à Amastro, l'ancienne Amestris, sur la mer Noire. Il vit aussi, à différentes époques, plusieurs îles de l'Archipel, la côte de Roumili, les îles Ioniennes, et, dans une de ses excursions, rencontra Paul Lucas, en 1707. L'année suivante, il partit, comme capitaine de deux caïques, pour Malte; deux

ans après, il monta sur un bâtiment de commerce destiné pour Barcelonne, et dont il avait la gestion. En revenant, il aborda dans l'île de Candie, et aux rives de la Troade. Il se lia, vers 1711, avec F. E. Fabrice (V. t. XIV, p. 43), agent de Charles XII, et le suivit à Bender. Il fut chargé d'aller à Constantinople prendre de l'argent pour le monarque suédois, et revint à Bender, visita la Crimée, le détroit de Taman, et les steppes qui s'étendent de la mer d'Azof à la mer Caspienne. Il s'embarqua sur ce lac immense, s'approcha d'Astrakan, regagna, par terre, les bords des Palus Méotides, traversa la mer Noire, et retourna auprès de Fabrice, à Bender. On peut supposer qu'il fut ensuite chargé d'une mission pour laquelle il se rendit à Constantinople, à travers la Hongrie et l'Allemagne, puis en Hollande et en Angleterre, et revint en Turquie. Des courses continuelles entre Constantinople et Demotica, l'occupèrent jusqu'en 1714. Alors, de compagnie avec Fabrice, il partit pour la Suède, pénétra jusqu'en Laponie, vit les mines de Kengis et de Junessuvando, et fut témoin du spectacle singulier, pour un habitant des climats tempérés, du soleil se montrant à minuit. Sa curiosité lui fit gravir les montagnes qui bornent au nord le lac d'où le Torneo tire son origine. Un vieillard lui indiqua le rocher de Pescomarca, sur lequel Regnard et ses compagnons avaient gravé, en 1681, l'inscription par laquelle ils annonçaient, avec l'exagération permise aux poètes, qu'ils ne s'étaient arrêtés qu'au point où la terre leur avait manqué. La Mottraye raconte qu'il arracha la mousse qui couvrait l'inscription, et qu'il en lut facilement

les vers. Après la mort de Charles XII, et la fin tragique de Goertz, il quitta la Suède, et gagna par terre la Hollande et l'Angleterre. Il s'occupa de faire imprimer ses voyages en anglais, et en présenta, en 1724, le premier volume à George I^{er}. Ensuite il songea à les faire paraître en français à Amsterdam. De nouvelles excursions, en France, en Allemagne, en Pologne, en Prusse, en Russie jusqu'à Saint-Petersbourg, l'occupèrent jusqu'en 1729; et de retour en Angleterre, où l'on croit qu'il se fixa, il fit un tour en Irlande. La relation de ses courses si longues parut sous ce titre : *Voyages en Europe, Asie et Afrique, où l'on trouve une grande variété de recherches géographiques, historiques, et politiques... avec des remarques sur les mœurs, coutumes et opinions des peuples et des pays où l'auteur a voyagé : enrichis de plans, cartes, etc.* la Haye, 1727, 2 vol. in-fol. Dès 1724, ils avaient paru en anglais. L'auteur fut très-mécontent de cette version : il ne le fut pas moins de ce que les libraires d'Amsterdam avaient publié le second volume sans son aveu, pendant son absence, et avant qu'il l'eût achevé. Aussi de retour de sa dernière excursion au nord, il en traduisit lui-même la relation en anglais, et fit imprimer cette version, avec le texte français en regard; l'ouvrage est intitulé : *Voyage en diverses provinces de la Prusse ducale et royale, de la Russie, de la Pologne, etc., fait en 1726*; la Haye, Londres et Dublin, 1732, un vol. in-fol., avec cartes, plans et fig. Ce volume commence par un traité des divers ordres de chevalerie, et se termine par un petit voyage en France, fait en 1725, que les li-

braires d'Amsterdam avaient omis d'insérer à la fin des précédentes relations. On ne peut contester à La Mottraye le mérite d'être un voyageur exact et véridique; mais il n'est pas très-profond observateur, et s'occupe peu de la description des pays; il s'attache davantage à celle des villes et des monuments, aux usages et aux coutumes, et raconte surtout un grand nombre d'anecdotes curieuses sur des personnages dont l'histoire a consacré le nom; ces détails, qui se lisent avec intérêt, rachètent l'ennui que causent parfois les discussions théologiques auxquelles il prend plaisir à se livrer. On trouve à la fin du second volume : 1^o. Une Dissertation historique en latin, sur l'inoculation de la petite-vérole, par le docteur Timon; — 2^o. Quatre Lettres écrites de Bender, par Fabrice; elles offrent beaucoup de détails sur Charles XII, entre autres, sur le fameux assaut qu'il soutint avec une poignée de monde contre une armée; — 3^o. Projet du baron de Goertz pour le rétablissement du crédit, en faveur de l'introduction des *Myntkens* ou marques et billets de monnaie dans les finances (V. GOERTZ, XVII, 583); La Mottraye donne les figures de ces petites monnaies de cuivre, dont la plupart représentent des divinités romaines, et qui circulent encore aujourd'hui en Suède pour leur valeur intrinsèque; — 4^o. Extrait du procès criminel de Goertz. Les figures qui ornent ces voyages, sont généralement exactes et bien gravées; elles sont le premier ouvrage de G. Hogarth, depuis si célèbre. Un bibliographe français, qui probablement n'a fait attention qu'à l'ordre des dates, a pris la relation en français pour une traduction de l'anglais. On a encore de La Mottraye

des *Remarques historiques et critiques sur l'Histoire de Charles XII* par M. de Voltaire, Londres, 1732, in 12, de 80 pag. Il relève quelques inexactitudes de ce livre, et se plaint de ce que Voltaire n'a point parlé des renseignements qu'il lui avait donnés lui-même à Paris, en 1728. Les remarques de La Mottraye se trouvent dans une édition de l'*Histoire de Charles XII*, 1733, 2 vol., petit in-8°. ; elles y sont accompagnées de réponses de Voltaire. E—s.

MOUÇA. V. MOUSA.

MOUCHAN (JEAN-DE CASTILLON, comte DE), brave officier, tué au siège de Tortose, le 25 juin 1708, était entré aux mousquetaires, en 1672, et s'étant distingué, en 1673, au siège de Masticth, il fut fait sous-brigadier, en 1674, capitaine au régiment de Bourbonnais, en 1687, et se signala dans toutes les campagnes de Flandre. En 1700, il passa, avec le roi d'Espagne, à Naples, et prit part à la bataille de Luzara, à la prise de cette place et de Borgo-Forte, en 1702. Il servit comme aide-major-général de l'armée d'Allemagne, et se trouvait à la bataille d'Hochstett, en 1704. Nommé major-général de l'armée d'Espagne, la même année, il était aux sièges de Gibraltar et de Barcelone, obtint le grade de brigadier, le 4 octobre 1705; se trouva, en 1706, à la prise de Carthagène; en 1707, à la bataille d'Almanza; fut nommé colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, le 11 mai, et continua de remplir les fonctions de major-général au siège de Lérida, la même année, et à celui de Tortose, prise le 11 juillet 1708, où il fut tué. Cet officier, qui avait toujours servi avec distinction, fut singulièrement regretté par ses généraux et par Louis XIV. D. L. C.

MOUCHEGH. V. MOUSCHEGH.

MOUCHERON (FRÉDÉRIC), peintre de paysages, élève de Jean Asselyn, naquit à Embden, en 1633. Il vint à Paris, d'après l'avis de son maître, et y dessina et peignit tous les environs de cette ville. Ses ouvrages se faisaient distinguer par un bon ton de couleur, un dessin plein de liberté, des arbres d'une belle forme, des ciels et des lointains variés et vaporeux. Un cours d'eau divise ordinairement ses compositions, dont les premiers plans sont peints avec une grande vigueur, pour servir de repoussoir à ses fonds. Pendant son séjour à Paris, Helmbreker peignait les figures et les animaux qui se trouvaient dans ses paysages. Lorsqu'il eut quitté la France pour se fixer à Amsterdam, Adrien Vanden Velde lui rendit le même service, et ajouta ainsi au prix de ses tableaux, qui n'obtinrent pas moins de succès en Hollande qu'en France. Le musée du Louvre possède de ce maître, un tableau représentant la *Vue d'un parc en terrasse, avec un escalier orné de deux grands vases*. Les figures et les animaux sont d'Ad. Van den Velde. La campagne de Prusse, de 1807, avait enrichi cette collection de deux autres tableaux de ce maître, représentant, l'un, le *Matin*, avec des figures d'Ad. Van den Velde; l'autre, le *Soleil couchant*, avec des figures de Beguyn. Tous deux ont été repris en 1815. Cet artiste mourut à Amsterdam, en 1686. — Son fils, Isaac MOUCHERON, né à Amsterdam, en 1670, se rendit à Rome, en 1694, et y fut admis dans la bande académique sous le nom d'*ordonnance*. Revenu dans sa patrie, il y débuta par de grands tableaux ornés de figures et d'animaux.

Toujours vrai, toujours exact, il sait embellir la nature sans jamais l'outrer. Son talent consiste dans l'art avec lequel il fait contraster les objets, ou les rapprocher pour produire des effets piquants et ingénieux. Sa couleur est celle de la nature : elle est fine, transparente et harmonieuse ; le feuillage de ses arbres est touché avec esprit et facilité, et le fini des détails ne nuit point à l'exactitude de l'ensemble. Il dessine également bien les figures et les animaux ; et peu de peintres ont entendu mieux que lui la perspective et l'architecture. Ses dessins se font rechercher par les mêmes qualités ; ils sont ordinairement coloriés et d'un fini admirable. Cet artiste ne se bornait point à la peinture : on a de lui un grand nombre d'estampes gravées d'une pointe très-déliée, parmi lesquelles on cite : I. Deux suites de belles *Vues de jardins*, enrichies de figures dans le goût antique et de divers édifices. Chacune de ces suites est composée de quatre planches, grand in-fol. II. *Un paysage pittoresque*, où l'on voit au milieu un gros moucheron ; pièce fort rare. III. Mais la suite la plus considérable et la plus précieuse est celle qui a été publiée sous ce titre : *Plusieurs belles et plaisantes vues, et la cour de Heemstède, dans la province d'Utrecht, dessinées et gravées par J. Moucheron, et données en lumière par la veuve Nic. Visscher*, 26 feuilles numérotées, petit in-fol. en travers ; chaque feuille est accompagnée d'une description en français et en hollandais. James Mason et Paul Angier ont gravé, d'après lui, deux beaux morceaux. Celui du premier est intitulé : *The Herdsman* (le pâtre) ; celui du second : *A view of Tivoli*.

Isaac Moucheron mourut à Amsterdam, en 1734. P—s.

MOUCHET (GEORGE-JEAN), lexicographe, naquit à Darnetal, près de Rouen, en 1737. Ses premiers pas dans la carrière de l'érudition furent dirigés par Foncebaigne : Sainte-Palaye et Brequigny l'associèrent ensuite à leurs travaux et à leur amitié. Mouchet accompagna ce dernier à Londres, en 1763 et 1766, et lui fut d'un grand secours pour la rédaction de la *Table chronologique des diplômes, chartres, titres et actes imprimés concernant l'Histoire de France*, 1769-83, 3 vol. in-folio. Mais ce fut à un travail d'une tout autre importance, qu'il fut redevable de son existence littéraire. Sainte-Palaye, excité par une généreuse émulation de la gloire de Ducange, avait conçu le plan d'un *Glossaire de l'ancienne langue française, depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*. Cette grande entreprise, résultat d'un commerce non interrompu avec les écrivains de notre vieil idiomme, était au-dessus des forces d'un seul homme. L'académicien qui en avait préparé les matériaux, et que d'autres essais considérables tenaient encore en haleine, sentit la nécessité de se donner un auxiliaire qui, profondément pénétré de ses vues, pût conduire à sa fin le monument dont les pierres d'attente étaient seulement rassemblées. Mouchet fut choisi par son ami pour cette honorable coopération ; et en 1770, il demeura seul chargé du soin de mettre en œuvre les recherches amassées en commun ou recueillies auparavant. Le prince de Beauvau fit accorder en 1773, au modeste continuateur de Sainte-Palaye, une gratification annuelle de mille francs, portée au double deux

ans après. En 1780, lorsqu'il venait de perdre son devancier, Mouchet confia aux presses du Louvre le premier volume du Glossaire. L'impression ne fut pas continuée au-delà des deux tiers du volume, formant 740 pages, et se terminant à la syllabe *Astr*. Chaque article réunit les variantes d'orthographe et la filiation des idées différentes, exprimées par le même mot. L'histoire métaphysique des acceptions successives par lesquelles a passé toute locution complexe, n'est pas toujours satisfaisante, ni complète : peut-être est-on également en droit de blâmer les développements trop étendus qu'entraînent des digressions, intéressantes d'ailleurs, sur nos antiquités, et le scrupule de ne sacrifier que bien peu des citations d'auteurs qui avaient tant coûté à extraire. Du moins ces citations sont souvent rattachées l'une à l'autre par des transitions qui ne manquent pas d'agrément. Nous indiquerons pour exemple, l'article *Amour*. Les articles *Advocat*, *Apanage*, *Arbalestrier*, *Arme*, *Armet*, *Arnoul*, *Art*, *Asne*, peuvent donner une idée suffisante d'un glossaire avec lequel ni Borel, ni Lacombe, ni le bénédictin Jean François, ne fournissent point de comparaison. A l'époque de la révolution, Mouchet n'avait guère plus avancé son travail. Le traitement qu'il recevait du gouvernement, se trouva supprimé; et il fut à la veille de connaître le besoin. Brequigny, que la révolution avait pareillement dépouillé des fruits de ses veilles, exigea que son ami acceptât le don de sa bibliothèque, dont il se dessaisit sur-le-champ. Legrand d'Aussy, nommé conservateur des manuscrits à la bibliothèque impériale, y introduisit Mouchet sous le titre de troi-

sième employé. Mouchet avait le rang de premier employé lors de sa mort, arrivée le 6 février 1807. Quelque temps auparavant, lorsqu'une commission de l'Institut, formée pour présider à la continuation du Glossaire, lui demanda quel prix il attachait à son travail, il répondit qu'il lui suffisait d'entrevoir sa récompense dans la reprise du monument qu'il avait ébauché. Il ne laissa cependant rien qui pût compléter l'impression du volume commencé. Son temps s'était consumé à extraire et à couvrir de notes marginales sur la signification des vieux mots, les manuscrits d'anciens chroniqueurs et romanciers que renfermait sa bibliothèque. Les matériaux qui devaient être dépouillés pour la rédaction définitive du Glossaire, sont consignés dans plus de 60 vol. in-fol., conservés à la bibliothèque royale. La partie métaphysique y est à peine effleurée; l'indication des sources et autorités, et des citations nombreuses, remplissent ces pages, où les recherches historiques ne trouvent place que bien rarement. Ce vaste répertoire ne pouvant pas de long-temps être mis au jour, le Glossaire, beaucoup plus réduit, de M. Roquefort, comble en quelque sorte ce vide de notre littérature. Voyez le *Journal des sava-*nts, décembre, 1791. F—T.

MOUCHET (FRANÇOIS-NICOLAS), peintre, né en 1750, à Grai, en Franche-Comté, était fils d'un avocat du roi, au bailliage de cette ville. Il alla jeune étudier à Paris, reçut des leçons de Greuze, et obtint, en 1776, le premier prix à l'académie. La nécessité de trouver des ressources dans son talent le décida à s'appliquer au genre de la miniature, et il se fit d'abord connaître

par des portraits : il venait d'être chargé de quelques ouvrages par le gouvernement , lorsque la révolution l'arracha à son atelier. Il embrassa les principes avec une chaleur que partageait le plus grand nombre des artistes , et fut successivement élu membre de la municipalité , et juge de paix d'une des sections de Paris. Envoyé , en 1792 , commissaire dans la Belgique , pour désigner les objets d'art qui devaient être dirigés sur la capitale de la France , il ne vit pas dans cette mission , comme tant d'autres , un moyen d'augmenter sa fortune , et revint plus pauvre qu'il n'était parti. Les crimes dont il était témoin , le pénétrèrent d'indignation ; et le courage avec lequel il signala les chefs du parti qui opprimait la France , lui valut une honorable détention. Il passa quatorze mois dans les prisons , occupé à faire des portraits , dont le produit l'aidait à soutenir sa famille. Rendu à la liberté en 1794 , il se hâta de revenir dans sa ville natale , où , satisfait du modeste patrimoine qu'il avait retrouvé , il se livra tout entier à la pratique de son art. Il forma une école de dessin à ses frais , et n'épargua rien pour inspirer à ses élèves le goût de l'antique , qu'il se reprochait d'avoir négligé. La mort de sa femme , suivie bientôt après de celle de sa fille unique , vint troubler son repos ; et dès ce moment il ne fit plus que languir. Cependant , d'après les conseils de ses amis , il venait de contracter une nouvelle union , lorsqu'il mourut à Grai , le 10 février 1814 , à l'âge de soixante-quatre ans. Outre un grand nombre de Portraits remarquables par une touche large et vigoureuse , on cite de lui deux compositions : *L'Origine de la peinture* et le *Triomphe de la*

justice , qui ont paru au salon ; et une foule de petits sujets gracieux ; qu'a reproduits la gravure , tels que le *Larcin d'amour* , *l'Illusion* , le *Coucher* , etc. W—s.

MOUCHON (PIERRE) , né à Genève , en 1733 , d'un père horloger , occupe une place distinguée entre les prédicateurs protestants. Après s'être voué , pendant quelques années , à l'enseignement de la jeunesse , dans le collège de Genève , il exerça les fonctions du ministère sacré , dans l'église française de Bâle , puis dans sa patrie , où il mourut , en 1797. Au milieu des devoirs de son état , il sut encore trouver du temps pour quelques sciences de prédilection , comme l'astronomie ; et il ne craignit pas de se charger d'une tâche immense , qui pourrait ne paraître d'abord qu'un ouvrage de patience , mais qui , par le mérite de l'exécution , annonce un esprit étendu , accoutumé à embrasser un grand nombre d'objets , à les disposer avec ordre , et une variété de connaissances acquises qui ne rejette rien comme lui étant étranger. Nous voulons parler de la *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans l'Encyclopédie*. Paris , 1780 , 2 vol. in-fol. Les divers articles disséminés dans ce grand Dictionnaire , et qui se rapportent à un même sujet , toutes les idées éparpillées dans des articles où l'on ne penserait pas à les chercher , sont rapprochées avec autant de discernement que d'ordre et d'exactitude. Mouchon employa cinq années à ce travail , y donnant une portion de chacune de ses journées , conformément à un plan qu'il s'était tracé d'avance , et qu'il a fidèlement suivi. On a dit qu'il était probablement le seul homme qui eût lu l'Encyclopédie en totalité , et celui qui en a retiré le plus de

fruit. En faisant cette revue des connaissances humaines, il étendit les siennes, il s'enrichit d'un grand nombre d'idées générales, perfectionna cet esprit philosophique qu'il possédait à un haut degré, et qui, appliqué à l'étude et à la défense de la religion, servit à fortifier sa foi, en même temps qu'il donna un caractère neuf et original à son éloquence. On a publié, après sa mort, un choix de ses *Sermons*, en deux vol. in-8°. (Genève, 1798), qui font regretter qu'on n'en ait pas donné davantage. La force des pensées y est égalée par celle du style. Ceux qui l'ont entendu, admireraient combien son action simple et majestueuse était en harmonie parfaite avec le ton de sa composition, et complétait en lui l'heureux assemblage des premières qualités de l'orateur chrétien. Son *Sermon du jeûne*, prononcé dans un temps de troubles et de malheurs, est peut-être une des plus belles productions de l'éloquence sacrée. Cette éloquence venait du cœur. Dans les dissensions qui agiterent quelquefois sa patrie, Mouchon jouit de la considération de tous les partis. Il fut lié avec J.-J. Rousseau, qu'il alla voir à Motier-Travers, en 1762, et qui lui donne le titre de *cousin*, dans une lettre datée du 29 octobre de la même année (rapportée dans le *Lycée français*, tome III, p. 190, févr. 1820). Mouchon a fait un récit intéressant et animé de cette visite, dans une lettre écrite sur les lieux, le 4 octobre de cette même année, et rapportée dans l'Histoire de J.-J. Rousseau (par M. De Musset), tome II, p. 500. Voyez l'*Éloge historique*, placé en tête de ses Sermons, et dont l'auteur est M. Picot, professeur en théologie; la *Revue* de 1807 (tom. 52, p. 182),

et la *Notice* insérée dans l'*Almanach des Protestants*, pour 1809. M—N—D.

MOUCHY (ANTOINE DE), connu en latin sous le nom de *Demochares*, docteur de la maison et société de Sorbonne, était né à Ressous, bourg de Picardie, au diocèse de Beauvais. Il fit ses études dans l'université de Paris, et y professa la philosophie. Il en était recteur, en 1539: en 1540, il prit le bonnet de docteur en théologie, et presque aussitôt fut nommé à une chaire, pour professer cette science dans les écoles de Sorbonne. Il devint ensuite chanoine et pénitencier de l'église de Noyon. S'étant fait remarquer du cardinal de Lorraine, ce prélat l'emmena au concile de Trente, en 1562, avec quelques autres docteurs. On lui reconnaissait de la piété, du savoir et du zèle. Quelques-uns néanmoins pensent qu'il n'était pas profond théologien. Il prenait le titre d'inquisiteur de la foi en France; et il en exerçait les fonctions contre les partisans des opinions nouvelles, qu'il faisait épier et poursuivait avec une chaleur qui passait pour être quelquefois outrée, et qui, au lieu de les ramener, lui attirait leur haine. Il fut un des commissaires que Henri II nomma pour instruire le procès d'Anne du Bourg et des autres conseillers au parlement, arrêtés avec lui comme soupçonnés d'hérésie. Mouchy ne manquait pas d'éloquence, et parut avec éclat au colloque de Poissi et au concile de Reims, en 1564. Il fut chargé, en 1567, de faire, de concert avec le recteur de l'université, la visite de tous les collèges, pour s'assurer de l'orthodoxie des disciples et des maîtres, et priver ceux-ci de leur chaire, si leur foi était suspecte. Il mourut

à Paris, en 1574, doyen de la faculté de théologie, et *sénieur* de Sorbonne. On a de lui : I. la *Harangue* qu'il prononça au concile de Trente. II. Un traité *De sacrificio Missæ*, ouvrage exact pour le dogme, mais rempli de digressions inutiles, et dépourvu de critique. III. Plusieurs autres ouvrages, où l'esprit ne manque point, mais qui pèchent également par défaut de critique. Mézerai a prétendu que la dénomination de *mouchards*, donnée aux espions de police, était dérivée du nom de *Demochares*, que Mouchy avait substitué au sien, parce que l'on s'en servait, dit-on, pour désigner les agents secrets qu'il employait pour découvrir les sectaires de son temps. Mais il paraît que ce sobriquet est beaucoup plus ancien (V. *Ménage*), et qu'il vient tout simplement de ce qu'ainsi que les mouches, ces sortes de gens s'insinuent partout. Pylarque, en effet, comparait les espions aux mouches. L—Y.

MOUCHY (PHILIPPE DE NOAILLES, duc de), maréchal de France, naquit à Paris, le 7 décembre 1715. Il était, ainsi que le dernier maréchal de Noailles, fils d'Adrien Maurice, qui avait épousé, en 1698, la nièce de M^{me}. de Maintenon, et dont on a imprimé les Mémoires. (V. MILLOT et NOAILLES.) Il entra très-jeune au service, commanda, en 1734, un régiment de son nom, et fit avec distinction, tant sous son père, que sous les maréchaux de Saxe, d'Éstrées, de Richelieu, etc., toutes les guerres qui eurent lieu depuis 1733 jusqu'en 1759. Dans la campagne de Bavière (1742), le duc d'Harcourt, qui commandait l'armée à la retraite d'Hilkersperg, manda à la cour que c'était au comte de Noailles (depuis maréchal de Mouchy), qu'il avait

l'obligation du salut de son armée. Ce dernier fut fait lieutenant-général, en 1748, après avoir été aide-de-camp de Louis XV dans la campagne de Flandre. Le maréchal de Mouchy vécut beaucoup à la cour de ce prince, qui le traitait avec bonté ; mais c'était une véritable amitié que lui accordait le dauphin. Ils avaient ensemble une correspondance que la famille de Noailles a conservée, et qui ne laisse pas de doutes sur les sentimens flatteurs qu'avait pour le maréchal l'héritier du trône de France. Chargé successivement par le Roi de plusieurs missions honorables, il le fut spécialement du commandement de la Guienne, en remplacement du maréchal de Richelieu. Il donna dans cette province toute sorte de bons exemples, et y obtint l'estime générale, l'affection même, par son caractère doux et conciliant, qui ne l'empêchait pas de remplir scrupuleusement tous les devoirs attachés à ses fonctions. Quoique très-zélé pour la religion, et la pratiquant avec exactitude, dans un temps où il y avait quelque mérite pour les gens du monde à se montrer religieux, il était d'une extrême tolérance ; et les protestants, très-nombreux en Guienne, montraient pour lui autant d'attachement et de respect que les catholiques. Les Bordelais se souviennent encore du bien qu'il leur fit, en remédiant aux désordres qu'entraîne la passion du jeu, désordre qui dans une ville de commerce devient plus funestes qu'ailleurs. On a souvent tourné en ridicule l'amour excessif peut-être, qu'avait le maréchal de Mouchy pour la représentation. L'importance qu'il mettait à l'étiquette en général, n'était que la conséquence d'un bon principe, pous-

se jusqu'à l'exagération ; et elle tenait chez lui à des sentiments très-nobles et très - dignes d'éloges. Véritable philosophe chrétien , il avait fixé une époque où il devait quitter le plus beau commandement de France , et son gouvernement de Versailles , pour se retirer au sein de sa famille. Il était âgé de 70 ans , lorsqu'il effectua cette résolution. Bon parent , bon ami , bon maître , essentiellement charitable dans ses terres , comme il l'était à Paris , où il allait lui-même visiter et secourir les indigents , il parut occupé sans cesse du bonheur de tous ceux qui avaient des relations avec lui. Il fut membre de l'assemblée des notables , en 1787 et 1788 ; mais depuis cette époque son grand âge l'empêcha de prendre part aux événements politiques. Cependant , une émeute populaire ayant eu lieu à Montlhéry , il apaisa les perturbateurs en leur montrant sa figure imposante , et il désarma leur fureur par son langage simple , mais énergique. Au moment des humiliations les plus pénibles pour Louis XVI , il redoubla les hommages qu'il se plaisait à lui rendre. Rien n'honore plus la fin de la carrière de ce noble vieillard , que son dévouement dans la déplorable journée du 20 juin 1792. Quoique le roi eût donné à tous ses fidèles serviteurs l'ordre de se retirer , le maréchal de Mouchy espéra que ses années feraient pardonner sa présence au château , et il ne quitta pas un instant la personne de son maître. Attachant à la boutonnière de son habit une canne que son âge lui rendait nécessaire , on le vit , d'un bras que le zèle semblait rajeunir , repousser plusieurs fois les téméraires dont la violence pouvait faire craindre pour les jours de l'infortuné monarque.

Le lendemain , la reine le remercia avec la plus vive émotion , en présence du jeune dauphin ; et le roi , à son tour , lui témoigna , aussitôt qu'il le put , ainsi qu'à sa fille , la duchesse de Duras , combien il était reconnaissant d'une telle conduite. Il voulait occuper encore le poste de l'honneur le 10 août ; mais il ne put parvenir jusqu'à Louis XVI. A dater de ce jour funeste , il ne cessa pas d'être en butte aux persécutions. On vint , dans son château de Mouchy où il s'était réfugié , le sommer de déclarer le lieu de la retraite de son fils aîné , le prince de Poix , dont la tête avait été mise à prix : il repoussa avec horreur cette odieuse demande. On sut que lui et sa respectable épouse , Anne - Claude - Louise d'Arpajon , assistaient des prêtres qualifiés de réfractaires , réduits à une extrême misère. Par suite d'une dénonciation , le maréchal fut arrêté , et conduit à la Force. Peu de temps après , on le transféra au Luxembourg , d'où il ne sortit que pour comparaître devant le tribunal révolutionnaire , et périr avec la maréchale. L'un et l'autre intéressaient vivement tous leurs compagnons de détention par leur union touchante et par leurs vertus. Seulement , on se permettait quelquefois de sourire à la vue de leur costume aussi antique , aussi solennel , que leurs mœurs. Quand on apprit qu'ils partaient pour la conciergerie , ils furent comblés de témoignages de douleur et de respect. Le jugement rendu contre le maréchal de Mouchy , est un monument curieux par la longue énumération des délits qu'on lui imputa. Ce fut le 27 juin 1794 , qu'il fut immolé , à l'âge de 79 ans. La maréchale , qui périt avec lui , était âgée de 66 ans ; elle se trouvait alors fort

souffrante. Il y en avait 53 qu'ils étaient mariés. Madame de Mouchy, dont le courage religieux répondit, en ce moment, à sa vie toute entière, avait été successivement dame d'honneur des reines femmes de Louis XV et de Louis XVI. L—P—E.

MOUGIN (PIERRE - ANTOINE), astronome, était né à Charquemont, bailliage de Baume, en Franche-Comté, le 22 novembre 1735. Après avoir terminé ses études au séminaire de Besançon, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé curé de la Grand'Combe-des-Bois, paroisse sur le revers du Lomont. Dès-lors il s'appliqua par goût à l'étude de l'astronomie : il adressa ses premières observations à Lalande, en 1766; et il en reçut, avec une lettre très-flatteuse, un grand télescope, et quelques autres instruments qui lui étaient indispensables pour donner à ses opérations toute l'exactitude nécessaire. Devenu correspondant du bureau des longitudes, il avait promis de s'occuper d'un travail sur les comètes; mais il en fut détourné par les événements de la révolution. Il avait été élu, en 1790, membre de l'administration centrale du département du Doubs : il refusa cette place qui l'aurait distrait de ses études habituelles, et continua de vivre au milieu de ses livres. L'estime générale dont il jouissait, ne put le sauver de la persécution dirigée contre les prêtres : il fut obligé, sur la fin de 1793, d'abandonner sa cure, et de chercher un asile dans le creux d'un vallon, *d'où*, écrivait-il à Lalande, *je ne vois plus le ciel*. Le bureau des longitudes obtint enfin du gouvernement un décret qui rendit Mougin à ses travaux et à son ancien séjour, plus favorable à la recherche des comètes. En 1801, il adressa à Lalande une grande *Table*

de précession, c'est-à-dire, des changements annuels des étoiles en ascension droite. « Il y a trente ans, » dit l'astronome français, en annonçant ce nouveau travail, « il y a trente » ans que nous recevons de ce digne » pasteur des marques de zèle, d'application, de curiosité et de courage, qui sont bien rares, surtout » dans les déserts. » Mougin est mort dans sa paroisse, le 22 août 1816, à l'âge de quatre-vingt-un ans. On a de lui des *Calculs dans la Connaissance des temps*, de 1775 jusqu'à 1803; — les *Tables du nonagésime*, dans le vol. de 1775; — les *Calculs de l'éclipse de soleil* observée à la Grand'Combe, le 19 janvier 1787, dans le *Journal des savants*, p. 503, etc. Les instruments et les manuscrits de Mougin ont été achetés par un Suisse; et l'on ne sait s'ils sont perdus pour la science. (V. l'*Histoire abrégée de l'astronomie*, par Lalande, à la suite de sa *Bibliogr. astronomique*.) W—s.

MOUHY (CHARLES DE FIEUX, chevalier DE), neveu du baron de Longepierre, naquit à Metz, le 9 mai 1701, et vint de bonne heure à Paris. Il n'avait d'autre ressource que sa plume; mais le produit ne suffisant pas à ses besoins, il y suppléa comme il put. Il fut d'abord aux gages de Voltaire, qui le payait pour être solliciteur de ses procès, et son chef de meute au parterre. Plus tard, il rendit au maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, des services honteux, qui lui furent bien payés : c'était tout ce que voulait Mouhy. Après la mort du maréchal, il ne jouit pas d'une grande considération dans le monde (1). Il n'en avait pas

(1) Le chevalier de Mouhy allait dans les cafés, dans les loges, recueillir tout ce qu'on y disait, et rentrait le soir chez lui, il écrivait au roman, dans

davantage dans la république des lettres, quoiqu'il ait produit beaucoup d'ouvrages pendant sa longue carrière, qu'il poussa jusqu'à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il mourut le 29 février 1784. On a de lui : I. *Le Répertoire*, ouvrage périodique, 1735, in-12. II. *La Paysanne parvenue*, 1735, 12 parties en 4 vol. in-12, dont le titre seul rappelle le *Paysan parvenu* de Marivaux. III. *Le Dénouement survenu entre le Paysan parvenu et la Paysanne parvenue*, 1735, in-12. IV. *Mémoires posthumes du comte de ****, avant son retour à Dieu, 1735, 4 parties in-12. V. *Lamékis, ou les Voyages extraordinaires d'un Égyptien dans la terre intérieure, avec la découverte de l'île des Silphides*, 1735-37, 4 parties in-12. VI. *Mémoires du marquis de Fieux*, 1735-1736, 2 vol. in-12. VII. *Paris, ou le Mentor à la mode*, 1735, 3 parties in-12; ouvrage non terminé. VIII. *Le Mérite vengé, ou Conversations sur divers écrits modernes*, 1736, in-12. IX. *Le Papillon, ou Lettres parisiennes*, 4 vol. in-12. X. *La Mouche, ou les*

Aventures de Bigand, 1736, 6 parties in-12; il y a plusieurs éditions; traduit en allemand sous le titre de *l'Espion*. On y trouve de la gaieté, de l'imagination, de l'originalité; enfin il passe pour le moins mauvais des ouvrages de l'auteur. XI. *Nouveaux motifs de conversion*, 1738, in-12. XII. *Vie de Chimène de Spinelli*, 1738, in-12. XIII. *Mémoires d'Anne-Marie de Moras, comtesse de Courbon*, 1739, 2 vol. in-12. XIV. *L'Art de la toilette*, in-32, sans date. XV. *Lettre d'un Génois à son correspondant à Amsterdam*, 1747, in-12. XVI. *Mémoires d'une fille de qualité qui ne s'est pas retirée du monde*, 1747, 4 vol. in-12. Le titre de cet ouvrage est la parodie du titre d'un roman de l'abbé Prévost (V. PRÉVOST). XVII. *Le Masque de fer*, 1747, 15 parties en 3 vol. in-12. L'adresse de l'auteur, par le choix de ses titres, appela quelquefois l'attention des lecteurs sur ses ouvrages. Quelques-uns circulèrent dans les maisons de la capitale; mais ils n'arrivaient pas toujours jusqu'au salon. XVIII. *Mémoires de la marquise de Villenemours*, 1747, in-12. XIX. *Mille et une faveurs*, 1748, 8 vol. in-12. XX. *Opuscules d'un célèbre auteur égyptien*, 1752, petit in-12. XXI. *Tablettes dramatiques, contenant l'abrégé de l'histoire du Théâtre-Français; l'établissement des théâtres à Paris; un dictionnaire des pièces, et l'abrégé de l'histoire des auteurs et des acteurs*, 1752, petit in-8°. L'auteur se proposait de faire chaque année réimprimer un certain nombre de feuillets, qui devaient contenir, à leur ordre alphabétique, les pièces omises dans son premier travail, ou représentées depuis. D'après l'*Avertissement* de l'ouvrage publié en

lequel il amalgamait les anecdotes qu'il avait entendu raconter. Un ouvrage nouveau avait-il du succès, il en composait aussitôt le pendant. Il tirait d'ailleurs très-bon parti de ses écrits; ils étaient affichés partout; il en avait ses poches pleines, il les colportait lui-même, et l'on était forcé de les acheter pour se débarrasser de ses instances. Les quatre-vingts volumes de romans que Mouhy a publiés, sont devenus rares, sans être plus recherchés. Ils ont passé dans les colonies et dans les pays étrangers. Nous en avons trouvé plusieurs en Hollande, chez des libraires, qui n'avaient presque pas d'autres livres français. L'amour-propre de Mouhy était aussi ridicule que la plupart de ses ouvrages. En tête de sa mauvaise compilation, qu'il a intitulée, *Histoire du Théâtre-Français*, il a placé la gravure de son portrait, où il est représenté, sans qu'on sache pourquoi, armé et cuirassé comme un maréchal de France. Dans les *Mémoires de Modemoiselle de Moras*, Phérocine assistant à la comédie, se fait nommer quelques-uns des spectateurs : « Quel est, dit-elle, cet homme, qui vient de s'asseoir, qui n'est pas beau, mais qui a l'air si noble ? » C'est le chevalier de Monhy, répond l'auteur du livre, qui s'est peint lui-même, dans un portrait assez fidèle, ajoute Palissot, à l'air noble près, dont sa figure était le plus parfait contraste.

A—T.

1780, il aurait exécuté ce projet jusqu'en 1758. Mais ces Tablettes n'en sont pas plus estimées : elles sont incomplètes et fautives. XXII. *Le Répertoire de toutes les pièces restées au Théâtre-Français*, 1753, in-16; c'est un extrait des *Tablettes*. Mouhy publia un supplément pour les années 1755-1757. XXIII. *Les Délices du sentiment*, 1753, 6 vol. in-12. XXIV. *Lettres du commandeur de *** à Mlle. ****, avec des réponses, 1753, 3 vol. in-12. XXV. *Mémoires du marquis de Benavidez*, 1754, 7 parties. XXVI. *L'Amante anonyme*, 1755, 4 parties in-12; ouvrage non achevé. XXVII. *Le Financier*, 1755, 5 parties in-12. XXVIII. *Les Dangers des spectacles*, ou *Mémoires de M. de Champigny*, 1780, 4 vol. in-12, en 8 parties. XXIX. *Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français, depuis son origine, jusqu'au 1^{er} juin de l'année 1780*, 1780, 3 vol. in-8°. Le premier est un Dictionnaire des pièces; le second contient un Dictionnaire des auteurs, suivi d'un Dictionnaire des acteurs et actrices : c'est le troisième qui renferme l'*Histoire du Théâtre-Français*. C'en est qu'une sèche nomenclature chronologique. Les omissions sont aussi nombreuses que les inexactitudes; le style en est plat et très-incorrection. Du vivant de Mouhy, un conseiller en la cour des monnaies, nommé D'Origny, donna la suite de son ouvrage, sous le titre d'*Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français, depuis le mois de septembre 1780, jusqu'au 1^{er} janvier de l'année 1783*, tome IV, 1783, in-8°. Mouhy avait travaillé à la *Gazette de France*; et il nous apprend lui-même que ce fut du 18 mai 1749 au 1^{er} juin 1751. Voltaire, dans sa

lettre à d'Argental, du 28 novembre 1750, accuse Mouhy d'avoir écrit des sottises contre lui, dans les *Bicarrures* (Journal qui s'imprimait à la Haye). Il n'y a là rien que de vraisemblable. Une note anonyme, qui ne se trouve que dans quelques éditions des Oeuvres de Voltaire, porte que le *Préservatif*, opuscule de Voltaire, fut publié sous le nom de Mouhy. Le *Préservatif* fut imprimé, il est vrai, par les soins de Mouhy, en 1738, mais sans nom d'auteur. La *Justification de la musique française*, 1754, in-8°, que la *Correspondance de Grimm*, I, 113, attribue à Mouhy, et d'autres à Estève, est de Morand (V. ce nom, pag. 67 ci-dessus). A. B—t.

MOULEY. V. MULEY.

MOULIN (CHARLES DU). V. DU-MOULIN.

MOULIN (PIERRE DU), fameux théologien de la communion réformée, était originaire d'Orléans : il naquit, le 18 octobre 1568, au château de Buhi dans le Vexin, où son père, persécuté pour ses opinions religieuses, avait trouvé un asile auprès de Duplessis-Mornay (V. MORNAY). Il fit ses premières études à l'académie de Sedan, et passa ensuite en Angleterre, où il suivit, pendant quatre ans, les leçons des plus célèbres professeurs. Ses amis l'ayant invité à se rendre en Hollande, il fut pourvu de la chaire de philosophie de l'université de Leyde, qu'il remplit plusieurs années avec beaucoup de distinction. Il obtint, en 1599, une vocation pour l'église de Charenton, et fut nommé chapelain de la princesse Catherine de Bourbon. Il eut une conférence, en 1602, avec Cayet, nouvellement converti; mais elle n'aboutit qu'à les aigrir l'un contre l'autre, et à produire des deux

côtés plusieurs écrits justement oubliés (V. CAYET, VII, 463). Ce fut du Moulin qui prononça l'oraison funèbre de Henri IV, à Charenton. Son discours fit pleurer tout le monde. Il composa peu après, par ordre du roi d'Angleterre, un livre qui fut saisi à la requête du chancelier : mais il en obtint la restitution ; et le chancelier, qui nomme du Moulin un *homme de bien*, profita de cette circonstance pour le prier de continuer de prêcher *modestement* (Voy. le *Journ. de Henri IV.* t. IV, 224). Il fit un voyage à Londres en 1615 ; et il y donna, à la prière du roi, un plan de réunion des églises protestantes, que Dav. Blondel a inséré dans les *Actes authentiques*, etc. Du Moulin présida, en 1620, le synode d'Alais : informé, quelque temps après, que la cour avait connaissance d'une lettre qu'il avait écrite au roi d'Angleterre pour l'engager à prendre la défense des protestants, et craignant d'être arrêté, il s'enfuit à Sedan, où il fut accueilli avec beaucoup d'empressement par le duc de Bouillon. Il fut nommé sur-le-champ professeur en théologie, et ne cessa depuis de prendre part aux affaires les plus importantes de sa communion. Il mourut à Sedan le 10 mars 1658, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. C'était un homme plein de zèle pour les intérêts de sa secte, et d'une activité infatigable, mais violent et emporté. L'article qu'on lit dans les dernières éditions du *Dictionnaire de Bayle*, parut pour la première fois dans l'édition posthume de 1720 : ce n'était que le commencement d'un article, qui certainement eut été plus étendu ; tout ce qu'on y lit, c'est que du Moulin a été l'un des protestants qui rejetaient la fable de la *papesse Jeanne*. On a de lui soixante-quinze

ouvrages, dont on trouvera les titres, avec la note des différentes éditions, dans les *Synodes des églises réformées de France*, par Aymon, t. II, p. 273 et suivantes. Nous nous bornerons à citer ceux qui sont encore recherchés de quelques curieux : I. *Héraclite, ou De la vanité et misère de la vie humaine*, 1610, in-12. II. *De monarchia temporali pontificis romani liber, in quo imperatoris, regum et principum jura defenduntur*, Leyde, 1614, in-8° ; réimprimé plusieurs fois, et notamment à Londres, en 1712, dans un *Recueil* in-fol. d'écrits contre la puissance temporelle des papes. III. *Accroissement des eaux du Siloë*, pour éteindre le feu du purgatoire et noyer les satisfactions humaines et les indulgences papales, Genève, 1614, in-12. On ne doit pas confondre cet ouvrage avec celui qu'il avait publié contre Cayet, et qui porte à peu-près le même titre. IV. *Nouveauté du papisme, opposée à l'antiquité du christianisme*, Sedan, 1627, in-fol. L'édit. de 1633, in-4°, passe pour la meilleure ; mais l'ouvrage en lui-même est assez peu de chose. Du Moulin avait composé cet écrit par ordre du roi Jacques I^{er}. Leclerc dit qu'il avait été traduit tout entier en anglais, mais que tous les exemplaires furent consumés dans l'incendie de Londres, en 1666 (*Bibl. choisie*, tome XXVI). V. *L'anti-barbare, ou Du langage étrange et incogneu es prières*, Sedan, 1629, in-8°. Il y attaque avec beaucoup de violence différents points de la liturgie catholique ; il a commis dans cet ouvrage une plaisante bévue, rapportée dans la Bibliothèque mise en tête du dictionnaire de Richelet (V. au sujet de cette *Biblioth.* l'article Laur. Josse Le

CLERC). Un anonyme opposa à Du Moulin : *Le vrai Barbare en langage cogneu*, en enfer, 1629, in-8°.

VI. *Anatomie de la messe*, Leyde, 1638, in-12 : cette édition fait partie de la collection des Elzevirs français. L'édition de Sedan, 1639, in-8°, est augmentée d'une seconde partie ; mais comme on ne fait aucun cas de l'ouvrage, elle est à très-bas prix. VII. *Le Capucin, traité auquel est décrite et examinée l'origine de ces moines*, s. d., in-12 ; Sedan, 1641, même format : ce petit ouvrage satirique est rare. VIII. *Trois Sermons faits en présence des RR. PP. capucins*, etc., Genève, 1641, in-8°. IX. *Eclaircissements des controverses Salmuriennes, ou Défense de la doctrine des églises réformées*, ibid., 1649, in-8°. On peut consulter, pour plus de détails, le *Récit des dernières heures de P. du Moulin*, Sedan, 1658, in-8°, ou Genève, 1666, in-12, dans un *Recueil* de pièces du même genre, et sa *Vie* dans les *Vitæ selectorum aliquot virorum*, par G. Bates, Londres, 1682, in-4°. Quant à la *Légende dorée de P. du Moulin*, contenant l'histoire de sa vie et de ses écrits, Paris, 1641, in-8°, c'est une diatribe très-virulente dont l'auteur est resté inconnu. Le portrait de Du Moulin a été gravé dans tous les formats et par les plus célèbres artistes du temps. W—s.

MOULIN (GABRIEL DU), historien, né au commencement du dix-septième siècle, à Bernai en Normandie, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu de la cure de Manneval, et consacra ses loisirs à étudier l'histoire de sa province. Il mourut vers 1660. On a de lui : I. *Histoire générale de Normandie*,

contenant les choses mémorables advenues depuis les premières courses des Normands païens, jusqu'à la réunion de cette province à la couronne, Rouen, 1631, in-fol. ; elle contient beaucoup de particularités curieuses : on trouve à la suite le Catalogue des seigneurs normands qui allèrent aux croisades, avec leurs armoiries, depuis Guillaume-le-Conquérant, jusqu'à Philippe-Auguste, et enfin les noms des 119 gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglais, en 1443, et les forcèrent à en lever le siège. Fontette avertit qu'on ne doit pas avoir beaucoup de confiance dans le catalogue des Croisés, rédigé trop long-temps après les événements pour faire autorité. II. *Les Conquêtes et les trophées des Normands françois*, aux royaumes de Naples et de Sicile, aux duchés de Calabre, d'Antioche, de Galilée et autres principautés d'Italie et d'Orient, ibid., 1658, in-fol. Cette compilation est moins estimée que la précédente ; on y trouve cependant quelques faits intéressants pour l'histoire du XI^e. et du XII^e. siècle. W—s.

MOULINES (GUILLAUME DE), traducteur estimable, était né en 1728, à Berlin, de parents protestants, originaires du Languedoc. Après avoir achevé ses études, il fut promu au saint ministère, et nommé pasteur de la colonie française de Bernau. Rappelé, quelque temps après, à Berlin, ses talents pour la chaire lui gagnèrent la bienveillance du grand-chancelier de Jarriges, qui le mit en relation avec Voltaire, dont les conseils l'aiderent à corriger son style des défauts qu'on reproche aux réfugiés. De Jarriges le présenta aussi au grand Frédéric, qui employa la plume de Moulines, dans plusieurs cir-

constances, et l'engagea à entreprendre une nouvelle traduction de l'*Histoire* d'Ammien Marcellin : elle lui mérita son admission à l'académie de Berlin, et une pension. Moulines traduisit ensuite les écrivains de l'*Histoire Auguste*; et ce nouveau travail ne fut pas moins bien accueilli que le premier. Il renonça, en 1783, aux fonctions du pastorat, pour remplir la place de résident du duc de Brunswick à la cour de Berlin; et il fut chargé de donner des leçons de philosophie au prince royal de Prusse. Le roi Frédéric-Guillaume l'anoblit, en 1786, et le nomma, en même temps, membre de son conseil-privé, membre de la commission économique de l'académie, et conseiller au consistoire supérieur français. L'âge affaiblit les facultés de Moulines; et il mourut, dans un état complet d'imbécillité, à Berlin, le 14 mars 1802. C'était un homme d'un caractère fort obligeant; et il joignait à une érudition solide beaucoup de goût et de finesse. On a de lui : I. *Reflexions d'un jurisconsulte*, sur l'ordre de la procédure, et sur les décisions arbitraires et immédiates des souverains, Berlin, 1764; la Haye, 1777, in-8°. C'est la traduction abrégée de l'écrit que le jurisconsulte Steck avait publié, en allemand, pour démontrer que le roi ne doit point examiner par lui-même les arrêts rendus en matière civile, et que les tribunaux sont établis pour prononcer sur les différends qui s'élèvent entre les citoyens. II. *Lettre d'un habitant de Berlin à son ami à la Haye*, ibid., 1773, in-8°. L'auteur y répond aux déclamations que l'abbé Raynal s'était permises contre le roi de Prusse, dans la seconde édition de son *Histoire philosophique*. III.

Ammien Marcellin, ou les dix-huit livres de son histoire qui nous sont restés, Berlin, 1775, 3 vol. in-12; Lyon, 1778, même format. Cette traduction joint à l'élégance du style le mérite de l'exactitude; elle est enrichie de notes courtes et judicieuses (V. AMMIEN MARCELLIN). IV. *Les Écrivains de l'histoire Auguste* (1), Berlin, 1783, 3 vol. in-12; Paris, 1806, même format. Le traducteur a fait précéder cet ouvrage d'un *Mémoire*, lu en 1779 à l'académie de Berlin, dans lequel il apprécie le mérite de ces différents écrivains avec impartialité; et il l'a fait suivre d'un second *Mémoire sur les livres catacristes*; c'est ainsi qu'il désigne les livres de critique attribués à l'empereur Adrien. L'édition de 1806, due aux soins de M. Barbier, est augmentée d'une *Notice* sur la vie et les ouvrages du traducteur, où l'on a puisé pour la rédaction de cet article. On doit regretter que Moulines n'ait pas terminé la traduction de Dion-Cassius, à laquelle on sait qu'il travailla plusieurs années. On trouve son éloge dans la Collection de l'académie de Berlin, 1802, H, p. 40. W—s.

MOULINS (GUYART DES), l'un des plus anciens traducteurs français de la Bible, était né vers 1251; il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint un canonicat de la collégiale de Saint-Pierre à Aire en Artois. Il nous apprend lui-même qu'il avait quarante ans, lorsqu'il entreprit la traduction de l'*Histoire Scholastique*, de Pierre Comestor, qui n'est, comme l'on sait, qu'une espèce de paraphrase des livres historiques de la Bible

(1) On a réuni sous ce titre les fragments qui nous restent des *Histoires* d'Élien Spartien, Vulcatius Gallicanus, Æli. Lampride, Jules Capitolin, Trebellius Pollion, et Flavi. Vopiscus.

(*V. COMESTOR*, IX, 345); mais il y ajouta la traduction des Paralipomènes, du second et du troisième livre d'Esdras, des Psaumes, des livres de Salomon, des grands et des petits Prophètes, des épîtres de saint Paul, des autres épîtres canoniques et de l'Apocalypse. Il avait commencé ce travail en 1291; et il le termina dans l'espace de trois années. Guyart fut élu doyen de son chapitre, en 1297, et mourut peu de temps après. La traduction de la Bible par Desmoulins n'est pas la plus ancienne qu'il y ait dans notre langue. (*Voy. la Dissert. de l'abbé Lebeuf sur les premiers traducteurs français, dans le Recueil de l'acad. des inscript. tom. xvii*); mais le style des autres avait vieilli. Celle de Desmoulins fut successivement retouchée par différents auteurs dont les plus connus sont Jean de Sy, Raoul de Prèsle, et Jean de Rely, confesseur de Charles VIII, nommé évêque d'Angers, en 1491. Cette révision fut imprimée par ordre de ce prince, chez Verard, vers 1495, en 2 vol. in-fol, sous ce titre: *Les livres historiques de la Bible traduits du lat. en fr.* L'abbé Rive a employé cinquante pages de sa *Chasse aux bibliographes* (247-97), à déterminer l'époque de la publication de cette édition; mais il a plutôt embrouillé qu'éclairci la question par ses digressions continuelles, et ses invectives grossières contre tous les savants qui avaient déjà examiné ce point d'histoire littéraire. La traduction de Desmoulins a eu jusqu'à quinze éditions; mais elle n'est plus recherchée, même des curieux. Cependant il y a des exempl. de l'éd. de Verard, sur velin, dont le prix dans les ventes est assez élevé. L'original manuscrit se trouve dans plusieurs bibliothèques. On croit que

celui qui est conservé à Genève, y était employé à l'usage public avant la réformation. W—s.

MOULINS (*V. DESMOULINS*).

MOUNDAR (*ABOU'L HAKEM AL*), ibn-Yahia, ibn-Houceïn, premier roi maure de Saragoce, était gouverneur de cette ville, sous le khalyfat de Soleïman, l'un des derniers souverains de Cordoue, de la race des Ommaïades. Favorisé par son éloignement de la capitale, il fut le premier qui, profitant des troubles qui agitaient l'Espagne musulmane, arbora l'étendard de l'indépendance, et prit le titre de roi, vers l'an 405 de l'hégire (1014 de J.-C.); exemple qu'imitèrent bientôt les gouverneurs des autres principales villes qui dépendaient du royaume de Cordoue. Il s'empara de Huesca, de Tudela, etc.; mais, ayant voulu entreprendre des conquêtes en Navarre, il fut vaincu l'année suivante par Sanche le Grand. Il aida Aly ibn-Hamoud à détruire le parti de Soléïman, et à s'emparer du trône de Cordoue; mais il se déclara bientôt contre ce prince, et lui suscita un compétiteur dans la personne d'Abdel-Rahman IV, de la race des Ommaïades. Tandis qu'il était en Andalousie, ses troupes, ayant fait une invasion en Catalogne, l'an 409 (1018), furent battues par Richard II, duc de Normandie, gendre de la comtesse Ermesinde, régente de Catalogne; et Moundar, pour arrêter les ravages des Chrétiens dans ses états, fut obligé de se rendre tributaire des comtes de Barcelone. Ce prince ne se distingua pas moins par sa munificence, sa libéralité envers les poètes, sa prudence et son habileté, que par son courage et ses talents militaires, qui lui valurent le surnom d'*Al-Mansour*. Abdallah

ibn-Al-Hakem, son parent, et général de ses troupes, l'assassina dans son palais, le 10 dzoulhadjah 430 (2 septembre 1039). Yahia Al-Modhaffer, fils de Moundar, fut dépouillé du royaume de Saragoce par Soléïman ibn-Houd, dont la postérité, après s'être maintenue plus de 100 ans dans l'Aragon, régna depuis à Murcie, à Grenade, à Cordoue, etc., et joua un rôle important sous Motawakkel ibn-Houd (V. ce nom, page 263 ci-dessus).

A—T.

MOUNIER (JEAN-JOSEPH), l'un des membres les plus distingués des états-généraux de 1789, naquit à Grenoble, le 12 nov. 1758. Son père suivait la profession du commerce. Bon, probe, pieux, il s'était concilié l'estime et l'affection de ses concitoyens. A huit ans, Mounier fut envoyé à la campagne, chez un curé, frère de sa mère, dont la sévérité démesurée jeta dans l'âme de son élève les premiers germes de la haine qu'il porta toute sa vie à l'injustice et à l'oppression. Passant de cette éducation privée à l'éducation publique, Mounier entra au collège de Grenoble; et parvenu aux classes supérieures, il annonça tout ce qui devait un jour le distinguer. Entraîné par les idées de vanité que lui suggéraient d'autres jeunes gens, il voulut d'abord entrer dans la carrière militaire : il la trouva fermée. La rigidité du curé ne l'avait pas disposé pour le clergé; l'exclusion de l'armée ne le prévint pas en faveur des privilèges de la noblesse. Ces impressions se gravèrent dans son esprit; et, toujours juste pour les individus, il ne le fut peut-être pas toujours assez pour les classes et les institutions. Il essaya du commerce, et s'en ennuya : la nature ne l'avait pas fait pour être

marchand; elle l'avait fait pour être juriconsulte, magistrat, publiciste, législateur. Après avoir passé quelque temps chez un avocat, il se fit recevoir, à dix-huit ans, bachelier en droit à l'université d'Orange. On sait avec quelle légèreté les grades se donnaient alors. Mounier se plaisait à raconter que, pour avoir appris par cœur vingt lignes de latin, contenant les demandes et les réponses, il avait obtenu les plus grands compliments *sur son brillant examen*. Le nouveau bachelier, après trois ans d'études chez les juriconsultes les plus éclairés du parlement de Grenoble, fut reçu avocat, en 1779. La justice civile et criminelle en première instance, était rendue à Grenoble, alternativement par un juge royal et par un juge épiscopal, suite d'un partage bizarre de la seigneurie de la ville entre le roi et l'évêque. Mounier, âgé de vingt-cinq ans, acquit la charge de juge royal. De tous les jugements qu'il prononça pendant 6 années, il n'y en eut qu'un dont on appela; et dans cette magistrature secondaire, il s'acquitta la plus grande considération. Dans les intervalles de ses travaux judiciaires, il s'occupait d'histoire naturelle, mais surtout de politique et de droit public. Lié avec plusieurs Anglais, que le voisinage des Alpes attirait en Dauphiné, il étudiait leur langue, la théorie et plus encore la pratique de leurs institutions. Tel était Mounier, lorsque les troubles civils l'arrachèrent à ses paisibles fonctions, pour le lancer au milieu des orages politiques. L'imprudente convocation des notables, en 1787, avait tout-à-la-fois provoqué les sentiments les plus généreux et les passions les plus aveugles. Le contrôleur-général Calonne et le

garde-des-sceaux de Miromesnil, occupés depuis long-temps à se frapper dans l'ombre, avaient été renvoyés le même jour. Le parlement de Paris avait songé à se mettre à la tête du mouvement. Il donna, au commencement d'août 1787, le signal de l'insurrection à toutes les autres cours du royaume, déclarant la taxe du timbre *désastreuse*, la subvention territoriale *impossible*; proclamant un *déficit énorme*, mais exigeant la convocation immédiate des états-généraux. Les parlements de Grenoble, de Rouen et de Rennes étaient ceux qui avaient répondu avec le plus d'ardeur au signal. Toutefois rien n'avait encore lié le vœu général des citoyens avec les vues personnelles des cours de justice; mais dans l'impossibilité de réduire celles-ci, les ministres avaient imaginé une cour plénière, qui, au premier coup-d'œil, offrait une aristocratie colossale, écrasant la nation entière de son pouvoir. A l'apparition de cette nouveauté, tout s'était enflammé; les parlements de Grenoble et de Rouen avaient déclaré *traître au roi et à la nation* quiconque irait prendre place à la cour plénière. Le prélat Brienne, premier ministre, s'était cru assez fort pour vaincre ces excès d'insubordination. Le 7 juin 1788, le duc de Tonnerre, commandant dans le Dauphiné, avait fait distribuer, par des officiers, à tous les magistrats du parlement, des lettres de cachet, qui leur enjoignaient de s'exiler dans leurs terres. La populace s'opposa à l'exécution de cette mesure; elle escalada et saccagea l'hôtel du commandant, qui fut réduit à capituler et à révoquer les lettres de cachet. Les magistrats avaient paru d'abord se prévaloir de ce triomphe; mais, quelques jours après, ils avaient

profité de la nuit pour sortir de Grenoble, et tous s'étaient rendus au lieu de leur exil. Privée de son parlement, craignant d'avoir perdu avec lui toutes ses libertés, la ville de Grenoble demanda une assemblée des ses notables. Mounier, juge royal, y fut appelé; et la réunion de ses fonctions magistrales, de son caractère personnel et de ses connaissances politiques, fit de lui le conseil et le guide de cette assemblée. Il y imprima le premier sceau des principes qu'il ne devait jamais séparer: fidélité aux droits du prince et à ceux des sujets; législation formée par le concours du monarque et de la nation; balance du pouvoir et proscription de l'arbitraire. Il avertit les notables de se préserver de tout ce qui offrirait l'apparence de la rebellion, et leur proposa de se borner à une humble adresse, dans laquelle le roi serait supplié de rappeler le parlement, et de rendre à la province ses états, où les trois ordres délibérant ensemble, exerceraient, avec leurs anciens droits, toutes les fonctions attribuées aux assemblées provinciales de nouvelle création. On voit naître ici cette réunion des ordres et cette *opinion par tête*, qui allait bientôt exciter de si vifs débats. Mounier a pu regretter par la suite d'avoir mis trop de prix à cette opinion: mais elle était alors celle de la France; elle avait été consacrée dans la formation des assemblées provinciales. Les écrivains, provoqués par un inconcevable arrêt du conseil, à publier leur avis, exigeaient tous, plutôt qu'ils ne sollicitaient, la délibération commune des trois ordres et le vote par tête. Enfin Mounier ne savait pas transiger sur tout ce qui était pour lui la justice et la vérité. A l'aspect des troubles, chaque jour plus menaçants, il ne

voyait pas de constitution fixe qui pût ni les arrêter ni les prévenir. Il en voulait une; et il n'espérait pas l'obtenir de cette forme d'états-généraux, dont on avait dit avant lui,

« Que de ces grands conseils l'effet le plus commun »

» Est de voir tous les maux sans en réparer un. »

VOLT., *Henriade*, ch. III.

De là, son impatience d'annoncer, et sa persévérance à soutenir que, pour l'établissement d'une constitution, tous les ordres devaient délibérer en commun. Quoi qu'il faille penser de ce système, les notables assemblés à Grenoble l'adoptèrent avec ardeur. Ils chargèrent Mounier de rédiger l'adresse au roi, qu'il avait proposée. Ils arrêtaient, en la signant, que les députés des trois ordres de la province se réuniraient dans soixante-dix jours, si, dans l'intervalle, ils n'étaient convoqués par un acte du gouvernement. Après cette première assemblée de la ville, les gentilshommes de la province en formèrent une seconde; et, comme les notables, ils s'adressèrent à Mounier, pour la rédaction de deux Mémoires qu'ils envoyèrent à Versailles, par six gentilshommes, s'intitulant *députés de la noblesse du Dauphiné*. L'archevêque de Sens leur contesta le droit de stipuler pour la noblesse dauphinoise. Les députés répondirent qu'ils venaient, comme les barons anglais, lors de la grande charte, stipuler pour toute la communauté du Dauphiné; que dans l'anarchie de leur province, sans assemblée provinciale, et sans parlement, ils suppliaient le roi de rendre au Dauphiné ses anciens états. Le ministre proposa aux députés, non pas les anciens états du Dauphiné, imprégnés, disait-il, du vice de ces institutions féodales où le peuple n'était compté pour rien; mais des

états formés sur le type de ceux de Provence. Les députés y consentirent. Pendant qu'ils rapportaient à leurs commettants les promesses ministérielles, le ministre faisait marcher vers le Dauphiné des troupes sous les ordres d'un des plus braves, mais des plus sévères guerriers de l'armée, le maréchal Devaux. Il arriva à Grenoble la veille du jour où, conformément à la décision des notables, les états de la province devaient se réunir. Il avait ordre d'empêcher cette réunion; il la permit sagement, jugeant que l'opinion publique était irrésistible. Il défendit seulement de s'y rendre avec la cocarde jaune et noire qu'avaient arborée les habitants. En reconnaissance de la permission, ils obéirent à la défense. Le 21 juillet 1788, se tint l'assemblée de Vizille. A travers une double haie de soldats, 250 députés des deux premiers ordres, et 250 de toutes les municipalités, se rendirent au lieu où ils allaient délibérer les supplications à porter au pied du trône, pour le recouvrement de leurs anciennes libertés, et pour l'établissement des libertés publiques dans toute la France. La séance dura depuis neuf heures du matin jusqu'à minuit; Mounier en fut le secrétaire et l'orateur. On y arrêta de demander au roi la convocation des états-généraux, le retour des cours de justice, et le rétablissement des états de la province. L'assemblée indiquait encore le principe que les états, capitulations, privilèges de certaines provinces ne devaient plus être regardés que comme provisoires, et qu'il fallait se soumettre d'avance à l'organisation commune que les états-généraux vou draient donner à tout le royaume. Enfin, cette assemblée s'ajourna

pour le 1^{er}. septembre, dans la ville de Grenoble. Le prélat-ministre jugea qu'il fallait au moins donner une demi-satisfaction au Dauphiné. Il fit rendre un arrêt du conseil, qui annonçait les états-généraux pour le mois de mai suivant ; mais il refusa le rappel des cours de justice. Il accorda les anciens états de la province, mais dans une forme qui n'était ni celle qu'on avait demandée, ni celle qu'il avait promise. Il les convoqua pour le 27 août, à Romans ; mais non pour le 1^{er}. septembre, à Grenoble. La noblesse, d'abord séparément, puis avec les deux autres ordres, rédigea des Mémoires contre l'arrêt du conseil. L'archevêque de Sens envoya au duc de Tonnerre l'ordre d'arrêter six gentilshommes et Mounier. Comme on se disposait à exécuter cet ordre, Grenoble reçut la nouvelle que Brienne avait été réduit à donner sa démission ; et la scène changea. Le 1^{er}. septembre, les trois ordres de la province se réunirent à Romans, avec la permission du roi. Mounier fut nommé et confirmé secrétaire de l'assemblée par acclamation. Il rédigea la belle lettre écrite au roi par les trois ordres réunis, le 14 septembre, et celle qu'ils adressèrent le même jour à Necker. Il proposa un plan d'organisation des états de la province, qui fut adopté par l'assemblée. Selon ce plan, vingt-quatre membres du clergé, quarante-huit de la noblesse, et soixante-douze du troisième ordre devaient composer les états, y délibérer ensemble, et voter par tête. Le clergé n'admettait que deux curés : la noblesse exigeait pour l'admission quatre générations de gentilshommes. Le tiers-état excluait les fermiers des dîmes ou droits seigneuriaux, et les agents de

l'administration. Une seule condition très-importante avait été fixée, et malheureusement ne devait pas prévaloir par la suite : Mounier avait voulu que tous les députés, même les deux curés, payassent un impôt foncier. Enfin, les trois ordres avaient terminé leur session de vingt-sept jours, en nommant une commission intermédiaire de douze membres, séante à Grenoble, pour correspondre avec les ministres sur l'accomplissement des vœux de l'assemblée ; et les commissaires du roi, en venant la clore, avaient dit à ses membres : « La constitution qui va » régir cette province, a reçu de » vos mains cette empreinte qu'on » devait attendre de sujets également éclairés et fidèles. » Le 22 octobre, un arrêt du conseil homologua, avec très-peu de modifications, le plan de Mounier. A peine cet arrêt fut-il publié, que toute la France tourna ses regards vers le Dauphiné. La Franche-Comté, la Normandie, l'Alsace, la Lorraine, l'Auvergne, le Poitou, la Guienne, Nîmes, Nantes, réclamèrent, les uns leurs anciens états, les autres la formation de leurs assemblées provinciales sur le type des états du Dauphiné. Ces états ne s'étaient pas encore réunis depuis l'arrêt qui les constituait ; et des provinces, des villes, s'adressaient à eux, et leur demandaient une direction. Le secrétaire-général Mounier recevait tout, et répondait à tout. On eût pu dire que le Dauphiné régissait toute la France, et que Mounier régissait le Dauphiné. Les nouveaux états se réunirent le 1^{er}. décembre, et déclarèrent, comme règle générale pour tout le royaume, que les ordres et les provinces devaient délibérer ensemble, les suffi-

ges être comptés par tête, et le tiers-état avoir un aussi grand nombre de représentants que les deux autres ordres réunis. Le 1^{er}. janvier 1789, l'instruction ministérielle sur l'élection des députés aux états-généraux, qui avait été annoncée, n'étant pas encore arrivée, les états, cédant à l'impatience de la province, élurent trente députés. Mounier fut nommé le premier par acclamation. En exprimant sa reconnaissance à ses compatriotes, il réclama le scrutin légal. Le scrutin s'ouvrit : il lui manqua deux voix, la sienne, et celle de son père, dont la vertu modeste crut devoir se récuser dans l'hommage universel rendu à son fils. Les 30 députés nommés, l'instruction du roi arriva : elle n'en assignait que 24 au Dauphiné. Les états, avec une soumission respectueuse, en retranchèrent six ; et le commissaire du roi leur dit, en fermant leur session : « Une sagesse profonde » a dirigé vos démarches et présidé à vos choix. » Ils avaient pourtant consacré deux grandes innovations : ils avaient donné à leurs députés des pouvoirs généraux, sans les entraver par des cahiers impératifs ; et, dans leur conviction qu'il n'y avait rien à espérer de trois ordres séparés, ils avaient défendu à leurs députés de voter sur aucune proposition autrement que dans la réunion des ordres délibérant par tête. Assurément Mounier n'admettait pas l'idée d'une constitution formant le corps législatif d'une chambre unique. Dans un livre remarquable, qu'il publia le mois suivant, sous le titre de *Nouvelles Observations sur les Etats-Généraux* (1), il établissait

(chap. 30) la nécessité d'une *Pairie* ; mais, disait-il, *après avoir détruit tous les privilèges pécuniaires, abrogé les exclusions prononcées contre les citoyens non privilégiés, soumis tous les sujets du prince indistinctement à l'autorité des lois ; enfin, quand la constitution serait formée.* Ce que lui avaient appris ses recherches, ce qu'il avait observé lui-même, lui avait fait concevoir des préventions contre le clergé ou la noblesse isolés : et le tableau que venaient de lui présenter les états du Dauphiné, modelés sur son plan ; la concorde qui avait régné entre tous les ordres réunis ; l'oubli des intérêts personnels, le respect pour l'autorité royale, qui avaient caractérisé ces états provinciaux, faisaient espérer à Mounier qu'il en serait de même des représentants de toute la France, siégeant ensemble dans les états-généraux. Tels furent les sentiments qui le conduisirent, telle fut la réputation qui le précéda dans la capitale. Il y fit d'abord, au mois de mars, un voyage dans lequel il accompagna l'archevêque de Vienne, qui avait présidé les états de la province ; et le roi ayant dit au prélat qu'il le remerciait d'avoir sauvé le Dauphiné ; Sire, répondit l'archevêque, *ce n'est pas moi, c'est notre secrétaire-général.* Les états-généraux ouverts à Versailles, Mounier y parut avec l'influence qui appartenait au premier orateur des états du Dauphiné. On devait s'attendre à son ardeur pour la réunion des ordres ; il y porta cette justice et cette vérité qui ne l'abandonnaient jamais. Dans les conférences préliminaires, les Target et les Chapelier, pour attirer les commissaires de la noblesse à une vérification de pou-

(1) Cet ouvrage, imprimé à Grenoble, eut en quelques mois deux éditions.

voirs en commun, protestaient qu'ils ne s'en feraient pas un argument pour la délibération sur le fonds des affaires. Mounier, supérieur à ces petites ruses, déclarait franchement « qu'il s'agissait » d'assurer par une constitution la » liberté publique; que la réunion » de tous les députés était nécessaire » pour un si grand objet; qu'elle » était exigée par le vœu de la nation; qu'on ne pouvait y résister, » non-seulement sans une extrême » injustice, mais sans une extrême » imprudence. » Son équité ne le céda pas à sa franchise. Le 5 juin, il appuya, dans le comité secret des communes, le projet d'adresse au roi, proposé par Malouet, dans lequel on lisait : *Toujours nous reconnaitrons, dans le clergé et dans la noblesse, de grands propriétaires, les premiers citoyens de l'empire; et les prééminences raisonnables de rangs et d'honneurs qui leur appartiennent, les droits de propriété, sacrés pour toutes les classes de vos sujets, ne seront violés dans aucune.* Le lendemain de cette proposition conciliante, la chambre de la noblesse prit un arrêté hostile contre les communes; et il ne fut plus question de ménagements. Les esprits s'aigrirent de jour en jour; le 15 juin, les communes formèrent la résolution extrême de se constituer activement en l'absence des deux premiers ordres, qu'elles avaient vainement invités à les joindre, et elles débattirent quelle qualification elles se donneraient. Mirabeau voulait d'abord qu'elles s'intitulassent *les représentants du peuple français*; mais il abandonna cette qualification pour une autre plus séditieuse, celle d'*assemblée nationale*, proposée par le député Legrand. Sieyès, lui

même, se hâta d'adopter cette dernière dénomination, en renonçant à celle qu'il avait suggérée de *seuls représentants vérifiés et connus*. Mounier les repoussa toutes les trois comme inexactes et comme dangereuses. Voulant encore laisser une porte ouverte à la conciliation, il proposa un arrêté ainsi conçu : « La » majorité des députés, délibérant » en l'absence de la minorité dûment invitée, a arrêté que les dé » libérations seraient prises par tête » et non par ordre, et qu'on ne re » connaîtra jamais aux membres du » clergé et de la noblesse le droit de » délibérer séparément. » Cette proposition eut un grand succès dans la séance où elle fut développée; mais du jour au lendemain on travailla les esprits : la modération de Mounier fut rendue suspecte; son projet présenté comme un moyen dilatoire. Les communes, à une majorité immense, se déclarèrent *Assemblée nationale*, et commencèrent le travail de la constitution. Une séance royale, tardivement résolue, fut malhabilement annoncée, et malheureusement dénaturée au moment de l'exécution. Les députés des communes, se rendant à la salle de leurs délibérations, s'en virent barrer l'entrée. Cette interdiction n'avait pour objet que de préparer l'appareil convenable pour une séance royale; mais les députés n'ayant point été prévenus, les uns se prétendirent, d'autres se crurent chassés de leur salle législative, menacés de dissolution, même d'emprisonnement arbitraire : agités de ces craintes, de ces passions, factices chez les uns, réelles chez les autres, ils se réfugièrent dans un *jeu de paume*; et ce fut là que, sur la proposition de Mounier, tous, moins un seul, prè-

tèrent serment de ne se séparer qu'après que la constitution demandée par la France entière serait établie. Cette proposition si diversement jugée depuis, Mounier en a fait connaître les motifs dans une note de son ouvrage intitulé : *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*. Il y insiste particulièrement sur la résolution qu'allait prendre l'assemblée de se rendre à Paris, et de solliciter un asile dans la capitale, comme chassée du lieu de ses séances à Versailles. Mounier avait frémé des suites incalculables d'une telle démarche, et avait voulu la prévenir à tout prix. Il ne nie pas que la crainte de voir s'évanouir toutes les espérances qu'il avait conçues des états-généraux, n'ait aussi beaucoup agi sur lui dans cette circonstance; mais fort de la pureté de ses motifs, il peint avec une rare candeur son regret de s'être vu placé dans une telle extrémité. En examinant ce qui a suivi, il en vient à douter si tout n'était pas préférable à dépouiller le roi du droit de dissoudre l'assemblée; et il exalte l'intrépide fermeté de Martin, député d'Auch, qui seul osa protester contre ce serment du jeu de paume. Le 22 juin, la majorité du clergé se réunit aux communes. Le 23 se tint cette séance royale, dont les intentions étaient si bienfaisantes, les formes si inconsidérées, et dont l'issue a été si malheureuse. D'après l'idée qu'il se faisait des états-généraux, Mounier ne pouvait que supporter impatiemment de les voir *convertis en lit de justice*. Il fut du nombre de ceux qui s'élevèrent contre toutes les formes et contre plusieurs dispositions des ordonnances qui venaient d'être proclamées. Il a imprimé, en

1789 et en 1792, que « la séance » du 23 juin était certainement une » des causes qui avaient préparé » l'anarchie qui déchirait la France. » Il pressait l'assemblée avec d'autant plus d'ardeur, de s'occuper d'une constitution fixe, qu'il regardait comme le remède à tous les maux, et à laquelle il ne trouvait plus d'obstacle depuis la réunion des trois ordres consommée le 28 juin. Il obtint enfin, le 6 juillet, la nomination d'un comité central, chargé d'indiquer un ordre de travail constitutionnel, et pour la formation duquel chaque bureau choisirait un de ses membres. Mounier fut choisi par le sien pour commissaire, et par le comité central pour rapporteur. Cependant des troupes venaient s'établir dans la capitale ou dans les lieux environnants. Dans la disposition des esprits, il était impossible que ce déploiement de force militaire ne parût pas menacer au moins la liberté des suffrages. Mirabeau enflamma toutes les têtes par une adresse pour demander au roi le renvoi des troupes. Mounier ne pouvait manquer de l'appuyer: mais, immédiatement après avoir reconnu la nécessité de préparer des digues contre les débordements du pouvoir arbitraire, il fit, au nom du comité central, le rapport le plus favorable au pouvoir royal; et ce rapport fut couvert d'applaudissements. En deux jours les esprits se trouvèrent tellement calmés, la confiance dans le caractère personnel du roi prévalut à ce point, que l'on cessa d'insister sur le renvoi des troupes. Le changement de ministres opéré dans la nuit du 11 au 12, vint renverser subitement ces dispositions. A peine fut-on instruit de l'exil de Necker et de la disgrâce de ses collègues, que

tout Paris fut en mouvement. Le 13, Mounier se hâta de dénoncer à l'assemblée nationale les intrigues qui lui paraissaient avoir précipité le monarque et la monarchie dans les plus funestes dangers. Il proposa une adresse au roi, pour demander le rappel des ministres disgraciés. Cette proposition, soutenue successivement par les comtes de Lally Tolendal, de Clermont-Tonnerre, de Virieu, de Castellane, de Montmorenci, fut croisée par une multiplicité d'autres propositions telles qu'on devait l'attendre d'une assemblée si nombreuse et si agitée. Au milieu des débats, on reçut la nouvelle que le sang avait coulé dans la capitale. L'assemblée vota aussitôt l'envoi de deux députations, l'une au roi pour en obtenir l'éloignement des troupes, l'autre à Paris pour y ramener la paix. Le 14, on apprit que le peuple de Paris était en insurrection, et qu'il s'était emparé de la Bastille. L'assemblée renouvela ses démarches pour obtenir le renvoi des troupes, et passa la nuit entière à délibérer. La motion de Mounier fut de nouveau discutée. Dans la matinée du 15, une troisième députation allait partir pour demander encore au roi le renvoi des troupes et celui des ministres, lorsque Louis XVI entre dans l'assemblée. Il engage les représentants de la nation à *s'unir à son chef* pour l'aider à assurer le salut de l'état, annonce l'ordre qu'il a donné aux troupes de s'éloigner de Paris, et *invite l'assemblée à faire connaître ces dispositions à la capitale*. L'assemblée, après avoir conduit le roi en triomphe dans son palais, retourne à sa séance pour nommer la députation qui devait porter à Paris la nouvelle d'un si heureux changement. Mounier en fut un des

principaux membres. Témoin des scènes touchantes que la capitale offrit ce jour-là, il les peignit vivement dans un récit qu'il lut le lendemain à l'assemblée, et dont elle ordonna la publication. A peine avait-il fini sa lecture, que Mirabeau et Barnave renouvelèrent la motion du 13, pour le rappel des anciens ministres, et le renvoi des nouveaux, mais en exigeant cette mesure comme un droit de l'assemblée, plutôt qu'en la sollicitant de la faveur et de la confiance du roi. Mounier combattit fortement cette prétention; il rappela les principes établis par lui et le comte de Lally, même dans la séance du 13, « que le roi était maître » absolu du choix de ses ministres; » que des circonstances extraordinaires pouvaient seules autoriser » l'assemblée à former un vœu à cet » égard; que ce vœu, dans tous les » temps, ne pouvait se manifester » que par la voie d'une prière humble et soumise, et que peut-être » même devrait-on se l'interdire » aujourd'hui, si le roi n'avait fait » hier un appel au zèle des représentants de la nation, et ne leur » avait demandé leurs conseils sur » les moyens de sauver l'état et d'y » ramener l'ordre et la paix. » En vain Mirabeau traita ces principes de *doctrine impie et détestable*: ils triomphèrent encore cette fois. La motion fut rédigée dans le sens que voulaient Mounier et ses amis; mais elle fut prévenue. Tous les nouveaux ministres donnèrent leur démission. Mounier se flattait encore de voir établir, sans de nouvelles secousses, les institutions nécessaires pour garantir la liberté publique. Cette espérance fut confirmée par le voyage que le roi fit à Paris, le 17 juillet, et par les serments

de fidélité qui lui furent renouvelés à l'hôtel-de-ville. Mais bientôt les machinations des factieux, la défection hideuse des gardes-françaises, les assassinats qui marquaient le déchaînement d'une populace corrompue, tout porta dans l'esprit de Mounier la funeste conviction des dangers de la patrie. Il travailla dès-lors à déjouer les projets des factieux, avec le même zèle qu'il avait mis à l'établissement d'une sage et légitime liberté; et il s'associa, dans ce noble dessein, les députés qui, dans chaque ordre, réunissaient le plus l'amour du monarque au desir de la liberté. On distinguait surtout parmi eux MM. Malouet, Bergasse, Clermont-Tonnerre, et le comte de Lally-Tolendal, qui lui fut le plus intimement uni. Le 20 juillet, ce dernier ayant proposé que l'assemblée nationale publiât une proclamation pour condamner les désordres auxquels une multitude insensée se livrait dans toute la France, et pour provoquer l'exécution des lois contre les rebelles et les séditeux, Mounier appuya de tout son pouvoir cette motion qui, après quatre jours de débats, fut enfin adoptée, mais avec des modifications qui lui ôtaient la plus grande partie de sa force. Dix jours après, Mounier ne fut pas secondé moins vivement par le comte de Lally, lorsqu'avec toute l'énergie de sa conscience, il s'éleva contre la détention du baron de Besenval, que la milice d'une petite ville avait osé arrêter, et dont la menace d'une insurrection dans la capitale maintenait l'incarcération. C'est en ayant à lutter contre un tel désordre, que le comité de constitution, dont Mounier était membre, soumettait le résultat de ses travaux à l'assemblée nationale. Le

comité avait partagé entre ses membres les grandes questions dont chacun devait faire un rapport spécial. Mounier, que ses études longues et variées avaient pourvu de matériaux abondants pour toutes les parties de l'édifice social, était à toutes les questions. Il mit une déclaration des droits, claire et loyale, à la place de la déclaration énigmatique et perfide de l'abbé Sieyès. Le délire nocturne du 4 août vint rendre plus difficile encore la tâche du comité de constitution. Mounier s'éleva surtout contre l'extension qu'on voulut donner aux articles déjà si imprudemment votés. Autant il approuvait l'abolition des droits et devoirs féodaux et censuels, autant les abolir sans les racheter lui paraissait une injustice et la violation du droit sacré de propriété. Il conquît, pour ainsi dire, la parole qu'on voulait lui refuser sur cette question : lui et ses amis réclamèrent et protestèrent vainement. Ce fut alors que Mounier publia ses *Considérations sur le gouvernement, et principalement sur celui qui convient à la France*. Il y établissait les principes qui, vingt-cinq ans après, ont servi de base à la constitution où la France, après tant d'orages, a trouvé repos et liberté. A l'approche des deux grandes questions qui allaient décider du sort de la monarchie, il y eut des pourparlers entre les chefs des différentes opinions qui partageaient l'assemblée nationale. Mounier reconnut qu'il n'y avait point de transaction possible. Il fallut risquer la lutte. Le 31 août était fixé pour le rapport du comité de constitution. La veille, les factieux, rassemblés dans le jardin du Palais-Royal, menacèrent de la peine des *traîtres* tout défenseur de la sanction

royale. Deux d'entre eux portèrent ces menaces au comte de Lally, qui devait parler le premier. Il dénonça ces envoyés et leurs menaces à l'assemblée. Mounier demanda qu'une récompense de cinq cent mille francs fût promise à quiconque donnerait des preuves d'un complot contre la sûreté et la liberté du roi et de l'assemblée. Lally et Mounier présentèrent, aussitôt après, les rapports annoncés. A peine étaient-ils achevés, qu'une foule de vociférateurs s'écrièrent qu'on voulait leur donner le *gouvernement de Venise, le conseil des Dix et les inquisiteurs d'état*, parce que le comité proposait la division du corps législatif en deux chambres, la sanction royale dans toute sa plénitude, le droit royal de convoquer, proroger, dissoudre l'assemblée nationale; enfin tous les vrais principes d'une monarchie et d'un gouvernement représentatif. De ce jour, Mounier fut en butte à la rage de tous les factieux; ils le firent appeler par la canaille révolutionnaire du nom de *monsieur Veto*. Dans un écrit infame, intitulé *la Lanterne aux Parisiens*, Mounier fut inscrit avec Lally - Tolendal, Bergasse, Malouet, Clermont-Tonnerre et autres défenseurs de la sanction royale, comme devant être livrés à la mort. Leurs têtes furent mises à prix dans le jardin du Palais-Royal. Mounier n'en fut ni moins courageux, ni moins convainquant, dans un discours qu'il prononça le 5 septembre, pour soutenir le système du comité, en s'attachant principalement à la sanction royale. Sa fermeté fut applaudie, lorsqu'imposant silence aux clameurs, il s'écria: *Vous préparez à la France une longue et funeste anarchie, au lieu du bonheur qu'elle attendait de*

nous. Les efforts des députés fidèles aux principes monarchiques firent concevoir des inquiétudes aux factieux. Ceux-ci prirent le parti de faire clore les débats; et, dès le 11 septembre, on recueillit les votes, par appel nominal, sur la question des deux chambres et sur celle de la sanction royale. Mille soixante membres votaient: quatre-vingt-neuf seulement opinèrent pour l'établissement de *deux chambres*; cent vingt-deux déclarèrent n'avoir pas entendu la question; huit cent quarante-neuf se prononcèrent pour une *chambre unique et permanente*. Les sectateurs de la démocratie, et ceux de l'aristocratie la plus envahissante, avaient émis le même vote. On prit ensuite les suffrages sur la sanction royale, sous le nom odieux de *veto*. On n'en contestait plus l'exercice au roi; mais on posa en question: *Le veto royal sera-t-il suspensif ou indéfini?* Ici le partage des opinions fut moins inégal: toutefois le *veto suspensif* l'emporta encore à la majorité de six cent quatre-vingt-quatre voix contre trois cent vingt-cinq. Dès le lendemain, Mounier, Lally et Bergasse écrivirent au président de l'assemblée, que les bases qu'ils avaient proposées, et les seules qu'ils pussent admettre pour la constitution, ayant été rejetées, il ne leur était plus possible de rester membres du comité, et qu'ils lui envoyaient leur démission irrévocable. Bergasse ne parut plus à l'assemblée. Mounier et Lally prirent encore la parole pour protester plutôt que pour persuader. Ainsi le premier s'éleva fortement contre la proposition du député Bouché, *que le pouvoir législatif résidait dans les mains du peuple; proposition*, dit Mirabeau, *à laquelle*

on ne pouvait s'opposer sans devenir traître à l'État. Au scrutin secret, la majorité de l'assemblée leur était encore favorable. Lally, réélu pour le nouveau comité de constitution, refusa. Mounier, porté à la présidence de l'assemblée, n'accepta que parce qu'il y avait du danger, et que les factieux le menaçaient d'une chute glorieuse. Élevé à cet honneur redoutable, le 28 septembre, on peut dire qu'à aucune époque d'une vie pleine de courage et de vertu, il n'a mieux rempli l'idée qu'on avait de son caractère. Les attentats des 5 et 6 octobre se tramaient; un repas de corps, donné par les gardes du roi au régiment de Flandre appelé à Versailles, en était le prétexte pour les démagogues, et la cause pour une multitude égarée. Quelques députés fidèles, ayant dénoncé des menaces qui annonçaient une irruption armée de Paris à Versailles, Mirabeau avait osé récriminer, en dénonçant le duc de Guiche, capitaine des gardes, et la reine elle-même. Il avait fallu la fermeté de Mounier pour le contenir. Le 5 octobre; au matin, l'assemblée, qui avait reçu le consentement du roi aux articles déjà décrétés de la constitution et de la déclaration des droits, arrêta que son président, à la tête d'une grande députation, irait demander au monarque une acceptation pure et simple. Pendant que Mounier s'occupait à désigner les membres de cette députation, Mirabeau s'approche de lui : *Monsieur le président*, dit-il à demi-voix, *je vous demande d'être compris sur la liste que vous écrivez. — Non, vous n'y serez pas. — Croyez-moi, je puis être utile. — Vous ne pouvez être que dangereux. — Tout dangereux que vous me croyez,*

laissez-moi vous conseiller de presser la délibération, même de lever la séance, même de vous dire malade. — Eh ! pourquoi donc, Monsieur ? — Voici une lettre, Monsieur le président : elle m'annonce l'arrivée de quarante mille hommes venant de Paris. — Eh bien ! c'est une raison de plus pour que l'assemblée reste à son poste. — Mais, Monsieur le président, on vous tuera. — Tant mieux : si l'on nous tue tous, tous sans exception, la chose publique en ira mieux. — Monsieur le président, le mot est joli ; mais si la famille royale est atteinte, si elle est réduite à fuir, je ne réponds plus des conséquences. Pendant ce dialogue, une foule considérable s'était rassemblée à la porte de la salle; quelques individus, hommes et femmes, entrèrent pour pétitionner à la barre : ils demandèrent du pain avec une audace menaçante. *Le seul moyen d'obtenir du pain*, leur dit Mounier, *est de rentrer dans l'ordre : plus vous menacerez, moins il y aura de pain.* Il partit à quatre heures, pour se rendre au château, accompagné de la députation. Appelé par le roi dans son cabinet, Mounier lui soumit le plan de conduite qui lui paraissait seul propre à sauver la monarchie : c'était d'accepter purement et simplement, mais en même temps de se préparer à repousser la force par la force ; et si l'issue du combat n'était pas favorable, Mounier proposait d'accompagner le roi, soit à Rouen, soit dans toute autre ville où les députés fidèles se réuniraient autour de lui. Le roi donna l'adhésion la plus entière à ce plan, dont l'exécution aurait prévenu tant de maux : mais cinq heures se consumèrent en délibérations du conseil, en projets formés et

abandonnés ; et l'inaction fut définitivement résolue. Mounier attendit , pendant tout ce temps , l'*acceptation pure et simple* , qui lui fut envoyée vers dix heures du soir. A son retour dans l'assemblée , il la trouva livrée au plus affreux désordre , la populace maîtresse de la salle , une femme dans le fauteuil du président , des vociférations insolentes , et des scènes de crapule. Il parvint à rétablir un peu d'ordre , et proposa que les députés se rendissent au château , pour entourer le roi , dans un tel danger. Mirabeau opposa la dignité de l'assemblée : *Notre dignité est dans notre devoir* , répondit le vertueux président ; mais la peur avait glacé tous les courages : Mounier s'adresse aux députés qu'il avait toujours vus dévoués au trône ; il les appelle , les conjure de l'accompagner : mais il se rend presque seul chez le roi , où il trouve le commandant de la milice parisienne. Il ne restait plus qu'à rentrer dans la salle , et à s'y asseoir sur la chaise curule. Bientôt ce commandant , après avoir distribué ses postes dans les cours et aux environs du château , se rendit dans un des bureaux de l'assemblée. Il était trois heures du matin : les députés demandaient du repos. Mounier , épuisé de fatigues , crachant le sang , pouvait à peine se faire entendre. M. de La Fayette croyait , ainsi que son état-major , pouvoir répondre de la tranquillité publique , et l'avait déclaré trois fois sur l'interpellation du président. Mounier leva la séance , et rentra dans son logement , où , pendant son absence , des bandits étaient venus le demander , en ne cachant point leurs horribles desseins. On peut juger quelle fut sa douleur , en apprenant , à son réveil , les événements de cette nuit fatale. Il conser-

va encore la présidence le 6 et le 7 : mais il ne laissa pas échapper une occasion de manifester son indignation contre une assemblée qui avait montré si peu de force pour repousser le crime ; et , dans cet état de choses , il sentit qu'il ne restait plus d'espoir d'atteindre le noble but qu'il s'était proposé , et de réaliser l'attente de la France , tant que l'assemblée délibérerait sous la hache de la populace. Il jugea qu'il devait s'éloigner d'un théâtre où , par sa présence , il aurait en quelque sorte participé à des actes qu'il abhorrait ; et en chercher un autre où il pût encore agir pour les intérêts du trône et de la liberté. Il crut que le premier devoir des députés fidèles à leurs mandats , était de se rendre dans leurs provinces , pour éclairer leurs commettants , et proposer les moyens de réunir une nouvelle assemblée , qui pût librement délibérer , et résister à la tyrannie démagogique que la capitale cherchait à créer. Dans la soirée du 7 , il délivra , en sa qualité de président , plus de 600 passeports à des députés qui pensaient comme lui. Le 8 il envoya sa démission ; et le 9 , apprenant que cette quantité de passeports venait d'être dénoncée à l'assemblée , il jugea qu'il n'y avait plus un moment à perdre. Dans la matinée du 8 , immédiatement après l'envoi de sa démission , le comte de Lally l'avait trouvé dans une profonde rêverie : *A quoi pensez-vous si profondément ?* avait dit Lally à son ami. — *Je pense* , avait répondu Mounier , *qu'il faut se battre. Le Dauphiné a appelé les Français à établir la liberté ; il faut qu'il les appelle aujourd'hui à défendre la royauté. J'ai déjà écrit à notre commission intermédiaire ; je lui*

demande une protestation contre les actes d'une assemblée qui ne peut plus être regardée comme libre; puis la convocation de nos états. Le reste suivra. Tous deux quittèrent la capitale le même jour. Mounier fut reçu, à Grenoble, de la manière la plus honorable; la commission adopta toutes ses propositions : elle n'avait pas attendu son arrivée pour faire imprimer une protestation contre les actes d'une assemblée asservie. On s'occupait d'organiser les milices de la province; on parlait de former des corps de volontaires pour marcher sur Paris, et arracher le roi à une indigne captivité. Un pareil mouvement devait avoir des imitateurs; mais le roi, entouré de conseillers dominés par la crainte ou trompés par les intrigues des factieux, déclara qu'il défendait toute assemblée des états comme illégale, en annulant les délibérations qui auraient été prises. Les efforts de Mounier se trouvant ainsi paralysés, il résolut de vivre dans la retraite, en attendant que des circonstances plus favorables lui permitissent de chercher à délivrer son pays. Il employa ce loisir à rendre compte de sa conduite à l'assemblée, et à signaler la vérité obscurcie par les déclamations des partis, dans un ouvrage qu'il intitula : *Exposé de la conduite de Mounier*, etc. Mais bientôt des lettres de Paris le signalèrent comme un traître : la terreur comprima les hommes honnêtes; et les factieux virent qu'ils pouvaient tout oser, pour éloigner celui qui avait donné de telles preuves de dévouement au roi. Il alla joindre, à Lausanne, le comte de Lally, et lui apprit, avec tristesse, le renversement de leurs espérances communes. Celui-ci se rendit à son

tour à Grenoble, au mois de janvier 1790. Mounier put encore, à cette époque, faire respecter les jours et le caractère de son ami : peu après, cela lui eût été impossible. Alarmés des dangers toujours croissants dont il était entouré, ses parents, ses amis le décidèrent à quitter le Dauphiné. Cette province, qu'il avait illustrée, qu'il avait servie avec un zèle si pur et si désintéressé, il fut réduit à s'éloigner d'elle, en traversant à pied les montagnes qui séparent la France de la Savoie. Quelques amis dévoués l'accompagnèrent jusqu'à la frontière. Il arriva, le 22 mai 1790, à Chambéri, où il trouva sa femme et ses enfants, dont il n'avait point voulu se séparer au moment où il commençait un exil dont il prévoyait la durée. Il se fixa d'abord à Genève, et s'occupa d'écrire son *Appel à l'opinion publique* (Genève, 1790, 1 vol. in-8°.) Cet ouvrage, qui contient la relation détaillée des événements des 5 et 6 octobre, arracha aux factieux le masque dont leurs partisans avaient voulu les couvrir. De Genève, où il s'était lié avec les hommes les plus recommandables, les événements le conduisirent à Berne. Accueilli avec une distinction particulière par les magistrats, il y forma des liaisons d'amitié avec les citoyens les plus distingués, notamment avec l'avoyer Steigner, dont le noble caractère est consigné dans l'histoire de la Suisse. Il eut occasion de donner des conseils très-utiles à cette sage république; et le petit-conseil lui décerna une grande médaille d'or, pareille à celles qu'il accordait pour les services les plus importants. L'exergue portait : *J.-J. Mounier, civi gallico, de republica venè merito*. Ce fut pendant

son séjour à Genève, et chez son amie la comtesse de Tessé, qui avait également cherché, dans les montagnes de la Suisse, un asile contre les fureurs de la révolution, qu'il écrivit et publia ses *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres, etc.* (2 vol. in-8°, Genève, 1792), un des ouvrages politiques les plus marquants, publiés depuis 30 ans; il fut presque aussitôt traduit en allemand par un publiciste connu, M. Gentz, qui l'a augmenté de notes intéressantes. La position de Mounier était devenue très-difficile; les communications avec la France étaient interrompues: personne ne pouvait, sans s'exposer à la mort, faire passer des fonds à un émigré. D'un autre côté, sa famille allait s'accroître d'un troisième enfant. Obligé d'autant plus de se créer des ressources par son travail, qu'il refusait ce qui lui était offert par différents gouvernements, il se décida enfin à se charger de l'éducation du fils d'un pair de la Grande-Bretagne. Il se rendit à Londres en 1793. Lord Hawke et le comte de Lally le présentèrent au roi, qui lui fit l'accueil le plus flatteur, ainsi que lord Grenville, lord Loughborough, et les autres hommes marquants de cette époque. Le gouvernement anglais lui offrit la place de grand-juge au Canada, avec des appointements considérables; mais il ne pouvait supporter l'idée de renoncer à sa patrie. Revenu en Suisse auprès de sa famille, Mounier parcourut tous les cantons, accompagné du jeune homme dont il dirigeait l'éducation. Il recueillit sur le pays, et sur les constitutions particulières des différents états, des notes aussi intéressantes qu'étendues, et poussa ses courses jusqu'à Milan, où il fut reçu

comme il l'avait été à Genève, à Berne et à Londres. Malgré ces voyages et ces occupations, Mounier ne perdait pas de vue tout ce qui pouvait servir la France. Il publia un ouvrage intitulé *Adolphe* (Berne, 1794, in-8°), destiné surtout à combattre le dogme séduisant, et si susceptible d'interprétations dangereuses, de la souveraineté du peuple. Genève ayant été entraînée dans le gouffre de la révolution française, et ayant vu périr ses plus vertueux citoyens (*V. NAVILLE*), dont plusieurs étaient ses amis intimes, il retraça ces crimes et ces malheurs dans une brochure intitulée: *Relation des malheurs de Genève*. Prévoyant les désastres qui devaient fondre sur la Suisse, il quitta, au mois d'octobre 1795, cette terre hospitalière, pour aller en Allemagne. Il se rendit à Erfurt, puis à Weimar. Jusque-là Mounier avait trouvé dans son bonheur domestique un dédommagement des chagrins que lui causait l'état de sa patrie. Il fut alors atteint dans ce qu'il avait de plus cher au monde; sa femme, également distinguée par son esprit et par ses agréments extérieurs, lui fut enlevée par une maladie aiguë. Il fallut tout le sentiment des devoirs qu'il avait à remplir envers ses jeunes enfants, pour lui donner la force de résister à un pareil chagrin, qui n'en devint pas moins le germe de la maladie à laquelle il succomba lui-même dix ans plus tard. Le duc de Weimar, desirant le fixer dans ses états, lui proposa de former un établissement d'éducation dans un de ses châteaux appelé le *Belvédère*. Mounier, adoptant cette idée, annonça que son but était de compléter l'éducation de jeunes gens qui se destinaient aux fonctions

publiques ; il alla passer six mois à Dresde, et revint à Weimar dans l'été de 1797. Les commencements de cet établissement furent difficiles ; mais il s'augmenta progressivement par l'arrivée d'élèves de différentes nations, surtout d'Anglais. Une pareille direction exigeait des soins très-multipliés. Néanmoins, indépendamment de la surveillance générale, Mounier faisait des cours de philosophie, de droit public et d'histoire. Il ne négligeait aucun moyen d'influence sur ces jeunes gens. Peu d'hommes en ont exercé une aussi grande dans les écoles ; son ascendant s'étendait sur toutes les personnes qui l'approchaient. Ce fut pendant son séjour à Weimar, qu'il publia l'ouvrage intitulé : *De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés, sur la révolution de France*, in-8°. Tubingue, 1801 ; Paris, 1821. La première partie est un résumé rapide de ses idées sur les causes de la révolution française. Les deux autres sont traitées avec une rare impartialité. La dernière, pour laquelle il avait puisé à d'excellentes sources, présente ce qui a été écrit de plus satisfaisant sur ce sujet. Cet ouvrage a été traduit en anglais et en allemand. Aussitôt que la révolution du 18 brumaire eut annoncé le rétablissement de l'ordre en France, Mounier songea à rentrer dans cette patrie, objet de ses plus constantes affections. Ses amis obtinrent, dans les premiers mois de 1801, sa radiation de la liste des émigrés ; et il quitta Weimar, le premier octobre, pour se rendre à Grenoble. Son intention n'était point de remplir des fonctions publiques. Il se proposait de former à Lyon un établissement semblable à celui du *Belvédère* : mais

ses anciens collègues l'engagèrent à venir à Paris ; et le désir de revoir des amis dont il avait été séparé par tant de vicissitudes, le détermina à se rendre dans la capitale. Là, pressé par eux de servir encore son pays, sous un gouvernement qui avait enchaîné la révolution, rappelé les exilés, ramené la paix, et qui semblait doublement sanctionné par la résignation des Français et par la reconnaissance des puissances étrangères, il accepta, au printemps de 1802, les fonctions de préfet d'Ille-et-Vilaine. Ce département, un de ceux qui avaient le plus souffert par les excès de la terreur et par la guerre civile, demandait un administrateur doué d'un grand esprit de justice et d'une égale fermeté. Peu après son arrivée, il déjoua une conspiration dangereuse, tramée par des militaires mécontents, qui voulaient rétablir le gouvernement populaire. Plus tard, il osa, de sa propre autorité, délivrer des hommes faussement accusés, que, contre toutes les lois, le premier consul avait fait arrêter par un aide-de-camp. Ainsi fut signalée toute son administration, par la répression de tous les excès, et par sa fermeté à repousser toutes les mesures arbitraires, au mépris des dangers qui pouvaient en résulter pour sa personne. Jamais il ne manqua une occasion de faire connaître ses principes ; et il professa toujours ceux de ce gouvernement constitutionnel qu'il croyait, nécessaire à sa patrie. Appelé à Paris, à la fin de 1804, il demanda à être envoyé dans un département du midi, espérant qu'un climat plus doux améliorerait sa santé. Mais Napoléon, qui craignait l'opposition que Mounier avait plusieurs fois apportée aux mesures ordonnées par le gou-

vernement, ne voulut pas lui confier plus long-temps l'administration d'une préfecture. Ne voulant pas cependant paraître écarter un homme aussi distingué, il le nomma conseiller-d'état. On se rappelle combien, dans cette position délicate, Mounier sut maintenir son indépendance. « Oh ! » pour celui-là, disait de lui Napo- » léon, c'est un honnête homme ; je » sais ce qu'il pense. » Fixé dans la capitale, entouré de ses enfants et de ses nombreux amis, Mounier employait les moments que lui laissaient ses fonctions publiques, à revoir ses cours du Belvédère, qu'il se proposait de refondre et de publier. Les parties auxquelles il donnait le plus de soin, étaient la métaphysique et la politique. Celle-ci, comme offrant des applications journalières, faisait plus souvent encore le sujet de ses conversations. Ses idées étaient alors ce qu'elles avaient été quinze ans auparavant. Il aimait à développer cette belle théorie de la monarchie constitutionnelle, qu'il avait cherché à faire établir, et à l'abri de laquelle la France devait enfin se reposer. Cependant ses souffrances, sans ralentir son zèle, interrompaient souvent ses travaux ; sa santé s'était de plus en plus altérée : une affection au foie, dont il souffrait depuis long-temps, avait pris une grande intensité. Les symptômes d'une hydropisie de poitrine se manifestèrent ; et il expira le 26 janvier 1806. Regnault-de-Saint-Jean-d'Angely, son ancien collègue, prononça son éloge funèbre. Il y peignit énergiquement son caractère, par cette phrase : *Cet homme qui avait la soif de justice*. L'amour de la justice était en effet le trait dominant de son âme, comme la rectitude celui de son esprit. M. Berriat-Saint-Prix publia peu après, à Gre-

noble, un *Éloge historique de Mounier*, qui renferme des détails intéressants. Au bas de son portrait on avait inscrit ce vers de Virgile :

*Illum non populi fasces, non purpura regum
Flexit.*

Le nom de Mounier a été honoré de la pairie, dans la personne de son fils.

L—T—L

MOUNTFORT (GUILLAUME), comédien anglais, né en 1659, dans le comté de Stafford, se distingua de bonne heure dans les rôles d'amoureux et de petits-maîtres. Il avait au suprême degré le talent de contrefaire la voix, les gestes et les habitudes des hommes : le grand-chancelier Jefferies, qui le logea quelque temps dans sa maison, l'ayant un jour engagé, après un repas donné au lord-maire et à la cour des aldermen, à prononcer un plaidoyer dans une cause simulée, il contrefit avec une très-plaisante vérité, les plus célèbres avocats qui existaient alors. Mountfort relevait au reste ses qualités brillantes par un excellent esprit, et un ton de décence qu'il savait conserver dans les rôles les plus dissolus ; tellement, que l'austère Marie II, l'ayant vu un jour jouer dans la comédie du *Corsaire*, par Mistriss Behn, tout en condamnant la pièce, ne put s'empêcher d'admirer l'acteur chargé du principal rôle. Colley-Cibber, qui se fit de la réputation dans les rôles de fats et de petits-maîtres, avoue qu'il s'était formé sur son modèle, sans prétendre l'avoir égalé. Mountfort avait de la littérature ; et il a donné au théâtre quelques tragédies et comédies, qui cependant n'auraient pas suffi pour lui faire un nom. Il avait une figure agréable avec des manières séduisantes ; et ces avantages furent en grande partie la

cause de sa mort, arrivée d'une manière tragique, dans l'hiver de 1692. Le capitaine Hill, homme sans mœurs et sans courage, étant éperdument amoureux d'une actrice célèbre, *Mr^{iss}. Bracegirdle*, et n'en ayant éprouvé que des mépris, s'imagina que Mountfort était plus heureux que lui, et résolut de troubler leur prétendue félicité. Il communiqua ce soupçon à un homme digne de lui, le lord Mohun, et ces deux scélérats formèrent le projet d'enlever *Mr^{iss}. Bracegirdle* : ayant manqué leur coup, ils tournèrent leur rage contre Mountfort, qu'ils rencontrèrent retournant chez lui; le lord Mohun le salua, et causa avec lui d'un air d'amitié, pour donner le temps à son complice de le frapper par derrière : l'assassin s'échappa. Lord Mohun fut acquitté par ses pairs; mais il périt lui-même quelque temps après, dans un duel avec un duc Hamilton, par l'effet d'une trahison à-peu-près pareille à la sienne. Mountfort n'avait que trente-trois ans. Ses pièces de théâtre sont : *Les Amants outragés*, trag., 1688; *Édouard III*, trag., 1691; *le Parc de Greenwich*, com., 1691; *les Heureux Étrangers*, com., 1696; *la Vie et la mort du docteur Faust*, farce, 1697; *Zelmane*, trag., 1705. L.

MOURAD-BÉYG, fameux chef de Mamlouks, naquit en Circassie, vers le milieu du dix-huitième siècle. Acheté par Mohammed Abou-Dhabab, et devenu l'un des 24 beygs de l'Égypte, il partagea la haine de son ancien patron contre Aly-Beyg; vainquit ce dernier, près de Salehieh, en 1773, le combattit corps à corps, le blessa et le fit prisonnier (V. ALI-BEY, I, 572). Mohammed étant mort à Acre, en 1776 (V. MONAM-

MED-BEYG, XXIX, 236), Mourad, qui se trouvait auprès de lui, et qui s'était distingué au siège de cette ville, reprit en hâte la route de l'Égypte, pour disputer à Ibrahim-Beyg le gouvernement du Caire. Mais les deux rivaux, se voyant à-peu-près égaux en forces, craignirent de s'affaiblir mutuellement, et de donner occasion à quelque autre prétendant de s'élever sur leur ruine. Ils firent la paix, et partagèrent l'autorité. Ibrahim eut le titre de *Cheikh-al-Belad* (prince du pays), et Mourad celui d'*Emyr-el-Hadj* (commandant des pèlerins), et de *Defterdar* (trésorier). Une ligue se forma contre eux, parmi les anciens beygs : Ismaël, qui en était le chef, chassa du Caire Mourad et Ibrahim, et les força de se réfugier dans le château, d'où ils gagnèrent le Saïd (la Haute-Égypte). Ils revinrent bientôt, avec des forces plus considérables, attaquer Ismaël, devenu odieux par ses extorsions, et l'obligèrent de s'enfuir à Gaza, d'où il se rendit par mer sur la côte d'Afrique, et arriva par terre au Saïd. Il y trouva le brave Haçan-Beyg, qu'ils y avaient exilé peu de temps auparavant; et il fit désormais cause commune avec lui. Mourad et Ibrahim, inquiets de l'union de ces deux chefs, leur cèdent un district au-dessus de Djirdjeh; mais ensuite, alarmés de leurs mouvements, ils projecttent de les exterminer. Mourad marche contre eux, en 1783 : à son approche, la division se met parmi les exilés; les uns capitulent; les autres suivent Haçan et Ismaël à Assouan. Mourad les poursuit jusque vers la cataracte du Nil : mais n'ayant pu les débusquer des rochers qui leur servait de retraite, il se hâte de retourner au Caire, où ses propres

intérêts exigeaient sa présence; et les proscrits reviennent prendre leur première position dans le Saïd. Un troisième parti s'étant formé au Caire, et ses projets ayant échoué, cinq beygs qui en étaient les chefs, furent exilés dans le Delta par Mourad. Mais en sortant du Caire, ils prirent la route du Saïd, échappèrent aux poursuites des Mamlouks et des Arabes, allèrent s'emparer du village de Minieh, sur le Nil, à 40 lieues au-dessus du Caire, et maîtres de la navigation du fleuve, ils affamèrent cette capitale. Ibrahim se chargea de les réduire : au lieu de recourir aux armes, il conclut avec eux un traité dont leur rétablissement fut l'article principal. Mourad se crut trahi par son collègue, et à son tour se retira au Saïd. Après huit mois de bravades sans hostilités, et de négociations sans résultat, il revint au Caire, dépouilla les cinq beygs de leurs biens, et les fit arrêter. La mésintelligence divisa de nouveau ces deux chefs. Mourad sort du Caire, campe sous les murs, et, par son attitude menaçante, oblige Ibrahim de s'enfuir au Saïd, d'où un nouvel accord le ramène au Caire, en mars 1785. Ainsi ces deux rivaux, divisés par l'ambition, mais réunis par un commun intérêt, se soutenaient mutuellement; l'un (Mourad), par sa bravoure, son audace, son impétuosité, et par son caractère quelquefois noble, généreux, et toujours libéral; l'autre (Ibrahim), par sa dissimulation, sa prudence, son esprit conciliant et rusé, son habileté dans le maniement des affaires : tous deux d'ailleurs également vindicatifs, cruels et avides; mais Ibrahim n'amassant l'or que par des moyens bas et pour thésauriser; Mourad au contraire, par la

violence, et dans le but de se faire des partisans ou de satisfaire son goût démesuré pour le faste et pour les plaisirs. Tels étaient les deux dominateurs de l'Égypte, lorsqu'en 1786, le fameux capitain-pacha, Ghazy Haçan, y arriva pour rétablir l'autorité de la Porte-Othomane qu'ils avaient méconnue, insultée, dans la personne du pacha du Caire, et pour y exiger le tribut annuel qu'ils avaient négligé d'envoyer. Quelques avantages, remportés sur les Mamlouks, ayant ouvert les portes du Caire à Ghazy-Haçan, au lieu de détruire leur gouvernement tyrannique, il ne s'occupa qu'à lever pour 45 millions de contributions. Il investit du commandement les beygs, Haçan et Ismaël, à la place de Mourad et d'Ibrahim, qui, quoique fugitifs, battirent complètement les Osmanlis. Après le départ de cet amiral, en 1787 (*K. GHAZY-HAÇAN*), l'Égypte épuisée jouit d'une sorte de tranquillité jusqu'en 1791. La mort d'Ismaël, que la peste emporta cette année, ayant laissé Haçan seul dépositaire du pouvoir, il ne put lutter contre Mourad et Ibrahim, qui vinrent le lui disputer, et il se retira à Djirdjeh. Maîtres du Caire et de la basse Égypte, ces deux beygs sentirent le besoin de vivre désormais dans une parfaite intelligence, et de faire sanctionner leur usurpation. Ils députèrent à Constantinople pour négocier la paix, et y envoyèrent des chevaux, des étoffes, etc., en guise de tribut volontaire : mais, voyant qu'on y avait donné à leur agent le titre de *vek-kil* (lieutenant) du sulthan en Égypte, afin de semer la défiance et la désunion parmi les Mamlouks; ils cessèrent de ménager la Porte, et n'envoyèrent plus de tribut. Ils lais-

sèrent néanmoins le vain titre de pacha au gouverneur qu'elle continua d'y entretenir, et dont le séjour temporaire dans le château du Caire différerait peu d'une détention honorable. Dès-lors Mourad et Ibrahim se livrèrent impunément à leur avarice et à leur cruauté. En 1793, une famine horrible, causée par leur monopole, désola l'Égypte, pendant que leurs magasins regorgeaient de grains. Des révoltes eurent lieu à Alexandrie et ailleurs : les supplices et l'exil en punirent les auteurs. Les négociants français, le consul de la nation, ne furent point à l'abri des avanies, des extorsions de ces tyrans ; et le desir de tirer vengeance de leurs outrages, dont la Porte n'était pas en état de donner satisfaction, fut, sinon la cause, du moins le prétexte plausible et apparent de l'expédition des Français sous le commandement de Buonaparte, en 1798. Dès leur première apparition, une querelle s'éleva entre Mourad et Ibrahim : celui-ci reprocha à son collègue d'avoir attiré cette guerre sur l'Égypte, par sa conduite envers les Français. « Eh bien ! je la » sauverai seul, » s'écria Mourad tout bouillant de colère. Si la fortune contraria cette résolution généreuse, il faut le dire, jamais Mourad ne se montra plus grand qu'à cette époque de sa vie, où il éclipsa totalement Ibrahim. Au premier bruit du débarquement des Français et de la prise d'Alexandrie, il arma tous ses Mamlouks, et rappela Mohammed Elfy-Beyg, son favori, qui faisait la guerre aux Arabes, dans la province de Charkieh. Mais, trop vain de sa puissance, et trop peu instruit des forces de ses nouveaux ennemis, il ne dirigea contre eux qu'une partie de ses troupes. Elles

furent battues, le 10 juillet, à Rahmanieh, et le 13 à Chebreisse, où la flotte des Mamlouks fit beaucoup de mal à celle des Français, qui remontaient le Nil. Alors Mourad ordonna l'arrestation des négociants de cette nation qui étaient au Caire, et voulut leur faire couper la tête. La femme d'Ibrahim-Beyg leur sauva la vie, en obtenant qu'ils fussent renfermés dans son propre palais, où elle eut pour eux les soins les plus nobles et les plus délicats. Tandis que le prudent Ibrahim incendiait la plupart des bateaux sur le Nil, et gagnait la rive droite du fleuve, d'où il se contenta de livrer quelques escarmouches et de fomenter des insurrections partielles, jusqu'au moment où il se retira en Syrie et se joignit à l'armée du grand-vézyr, Mourad se présenta partout où il y avait des Français à combattre, et leur opposa toujours la plus vigoureuse et la plus longue résistance. Il traversa le Nil, et vint se retrancher en avant du Caire, dans la position d'Embabeh, où il fut forcé, le 21 juillet, par les Français. Dans cette bataille, livrée à la vue des Pyramides, d'où elle a pris son nom, Mourad, à la tête de 5 à 6000 Mamlouks seulement, lutta contre l'armée française forte de 30,000 hommes : il y perdit son artillerie, ses chameaux et ses bagages. Après cet échec, il remonta le Nil, et rallia un grand nombre de Mamlouks et d'Arabes. Mais, harcelé bientôt par Desaix, il se retira dans le Faïoum, où Haçan-Beyg vint, de la Haute-Égypte, se joindre à lui. Vaincu par le général français, au terrible combat de Sedyman, le 7 octobre, Mourad fut obligé d'abandonner cette province, de s'éloigner du Nil, et de gagner la Haute-Égypte. Il écrivit aux chefs

de Iambo et de Djedda , qui , de l'autre rive de la mer Rouge , lui envoyèrent des secours ; il enrôla des soldats de la Nubie et de diverses autres parties de l'Afrique. Avec ces renforts , il ne craignit pas d'attendre ; à Samanhout , Desaix , qui le battit encore le 22 janvier 1799 , le repoussa au-delà des cataractes , et s'empara d'Assouan , le 20 avril. L'invasion de Buonaparte en Syrie ayant contraint Desaix de centraliser ses forces en Egypte , Mourad rentra dans le Saïd , et continua de fatiguer les Français par des attaques continuelles. Après le retour de Buonaparte , il tenta de seconder la descente de la flotte turque , au moyen d'une diversion dans le Faïoum , tandis qu'il envoyait un renfort à Ibrahim , qui repassait vers Gaza. La bataille d'Aboukir , où les Turcs furent taillés en pièces , le 25 juillet , fit échouer l'entreprise de Mourad : il retourna dans le Saïd. C'était là , qu'il réparait ses pertes , réorganisait ses forces ; et il se rapprochait du Caire , dès que les circonstances lui permettaient de reprendre l'offensive. La longue vallée où coule le Nil , le vit souvent aux prises avec les Français. Toujours battu , il parvenait toujours à s'échapper par les routes du désert , et reparaisait bientôt dans les lieux où les vainqueurs ne l'attendaient pas. Cette guerre de chicane , sans avantages pour Mourad , employait beaucoup de troupes devenues utiles à l'armée française , que Buonaparte venait d'abandonner pour retourner en Europe , et empêchait Kleber , son successeur , de tirer du Saïd une infinité de ressources. Pendant les négociations du traité d'el-Arisch , qui devait amener la reddition de l'Egypte , Mourad , à qui les Osmanlis

inspiraient plus de haine et de défiance que les Français , demanda , pour la première fois , à traiter avec ceux-ci , par l'intermédiaire de sa femme , Setti-Neffis , veuve d'Aly-Beyg , et vénérée au Caire , pour ses vertus et son humanité. Kleber , sans accepter ni rejeter les propositions de Mourad , lui prouva sa confiance , en lui permettant de venir camper à Djizeh. Mourad prévoyait avec douleur que le départ des Français le laisserait aux prises avec les Turcs. Il pressait Kléber d'attaquer ces derniers , et promettait de le seconder. La rupture de la convention d'el-Arisch par les Anglais , et l'indignation que cette perfidie excita parmi les Français , réalisèrent une partie de ses desirs. Placé hors de ligne , et borné , malgré lui , à une stricte neutralité , il fut témoin de la défaite du grand-vézyr Yousouf-Pacha , le 20 mars 1800 , près des ruines d'Héliopolis. Après la bataille , il se retira sur la droite du Nil , à 2 lieues au-dessus du Caire , et refusa de se joindre à Ibrahim , qui , secondé par un corps d'Osmanlis , était rentré dans cette capitale , qu'il avait fait soulever contre les Français. Mourad renoua ses négociations avec Kleber , et obtint par un traité , le titre de prince-gouverneur , au nom de la France , des provinces d'Assouan et de Djirdjeh dans le Saïd. Satisfait de ces concessions , il voulut aider Kléber à étouffer l'insurrection du Caire ; il proposa de mettre le feu à la ville , et rassembla même les combustibles nécessaires. Mais voyant que ce général préférerait employer des moyens plus doux , il interposa sa médiation , et eut beaucoup de part à la capitulation qui rendit cette capitale aux Français. Avant de retourner dans la Haute-Egypte , il témoi-

gna le désir d'avoir avec Kléber une entrevue, qui eut lieu, le 30 avril 1800, dans une île au-dessus de Djizeh. Mourad promit à ce général une fidélité qui ne s'est jamais démentie. Ces deux hommes célèbres, après s'être concertés sur les moyens de défense qu'exigeait leur sûreté respective contre l'ennemi commun, se séparèrent pleins d'estime et d'amitié l'un pour l'autre. Quoique la politique de Mourad dût être de ménager tous les partis, son traité avec Kléber le liait tellement au sort de l'armée française, qu'après la mort de ce général (V. KLÉBER), il envoya un beyg à Menou, qui en avait pris le commandement, pour lui faire connaître les forces et les plans de campagne des Anglo-Turcs, lui offrir ses services, et l'instruire des propositions pacifiques du grand-vézyr. L'imprudent Menou refusa le secours de Mourad, méprisa ses avis, et témoigna à son envoyé une défiance injuste et offensante pour son maître, que les ennemis de la France sollicitaient alors de se déclarer contre ses vainqueurs. Mais Mourad ne varia point dans sa conduite. Lorsque l'armée anglaise eut débarqué (8 mars 1801), le général Belliard, qui commandait au Caire, forcé de rappeler les troupes qui occupaient une partie de la Haute-Egypte, invita Mourad à se joindre à elles. Fidèle à ses engagements, ce guerrier se mit en devoir de descendre le Nil. Les revers des Français, l'inquiétude sur son sort futur, l'affectaient vivement. Sa santé, déjà altérée par les fatigues et les chagrins, ne put résister à la peste. Après trois jours de maladie, il mourut à Benissouéf, le 22 avril 1801, âgé d'environ 50 ans. Ses compagnons de gloire et de malheur honorèrent

sa mémoire, en brisant ses armes sur sa tombe, et en déclarant qu'aucun d'eux n'était digne de les porter. Son successeur, Osman-Beyg-Tambourdjy, héritier des sentiments et de la politique de son maître, envoya des grains aux Français. La force des circonstances le détermina bientôt à se soumettre au capitain-pacha, lorsqu'il vit leur cause perdue; mais il refusa de prendre part à aucune hostilité contre eux. Mourad-Beyg était bel homme, quoique d'une taille moyenne : il avait cette apparence de dignité que donne l'habitude du pouvoir; une barbe épaisse et noire, de larges sourcils arqués, de grands yeux pleins de feu, une longue cicatrice sur la joue, rendaient sa physionomie dure, mais imposante : à une bravoure si souvent éprouvée, il joignait une force et une adresse extraordinaires; excellent cavalier, il abattait la tête d'un bœuf, d'un seul coup de sabre, en galopant. Il avait l'instinct du gouvernement sans en connaître les ressorts, et possédait éminemment les vertus et les défauts qui appartiennent aux peuples à demi civilisés. Assurément ce n'était pas un homme ordinaire que celui qui, pendant 25 ans, à quelques interruptions près, avait su conserver le gouvernement intégral ou partiel de l'Egypte; échapper aux pièges, aux efforts de ses ennemis; s'attacher, même au sein du malheur, la race inconstante et avide des Mamlouks; résister pendant trois ans aux meilleures troupes de l'Europe, avec des forces inférieures; déployer un grand caractère, une constance admirable au milieu de ses revers; mériter enfin l'estime de ses vainqueurs, et la justifier par sa conduite franche, loyale, et dictée par une sincère

reconnaissance. Rien de plus magnifique que le camp et les équipages de Mourad-Beyg dans les jours de sa prospérité; ses tentes, divisées en plusieurs salles, étaient revêtues, en dedans, des plus riches étoffes de Lyon, et l'on y marchait sur les plus beaux tapis: l'or, l'argent, les plus riches broderies, couvraient les harnais de ses chevaux et les habits de ses cavaliers. On a vu, aux expositions du Louvre, le dessin du portrait de Mourad, fait par Dutertre, l'un des artistes attachés à l'expédition d'Égypte; c'est d'après le récit de cet artiste, que l'on peut rappeler l'anecdote de la générosité de Mourad, qui, après avoir fait présent de sabres de Damas à plusieurs officiers français, offrit une poignée de pièces d'or à Dutertre, qui avait dessiné les ruines de Thèbes: le refus que fit celui-ci de les accepter, frappa Mourad, qui voulut l'attacher à son service. A—T.

MOURAD-KHAN (ALY), cinquième prince de la dynastie des Zends en Perse, était fils d'un cousin-germain de Kerym-Khan, fondateur de la puissance de cette famille (V. KERYM-KHAN, XXII, 324). Zeky-Khan, frère de Kerym, ayant usurpé le trône sur son neveu Aboul-Fethah-Khan, en 1779, avait envoyé Aly-Mourad avec une armée, pour s'assurer du nord de la Perse. Mais à peine celui-ci fut-il arrivé à Tehran, que, sous prétexte de venger les victimes du barbare Zeky-Khan, et de soutenir les droits du souverain légitime, il se révolta, et alla s'emparer d'Ispahan. Cependant Zeky-Khan fut assassiné dans sa tente, près de Yezdkast, tandis qu'il marchait contre le rebelle. Aboul-Fethah Khan recouvra sa liberté, fut proclamé *wekkil* (régent) par l'armée,

et reprit la route de Chyraz, où bientôt après il fut de nouveau arrêté, puis aveuglé, par l'ordre de son oncle Sadek-Khan, qui n'avait paru abandonner Bassorah que pour tirer ce prince des mains de Zeky-Khan. Aly-Mourad s'était soumis à son cousin Aboul-Fethah, l'avait reconnu pour souverain, et s'était retiré d'Ispahan; mais il se déclara contre Sadek, quoique celui-ci fût son oncle et l'époux de sa mère. Il reprit les armes; et après avoir soumis divers khans, dont l'ambition s'était réveillée par la renaissance de l'anarchie, il s'empara de Cazwin, d'Ispahan, d'une grande partie de la Perse, et se présenta devant Chyraz, à la tête de cinquante mille hommes, dans l'été de 1780. Sadek, inférieur en forces, et suspectant la fidélité des habitants, n'osa pas risquer une bataille. Après un siège de huit mois, aussi mal dirigé que mal soutenu, la ville ouvrit ses portes à Aly-Mourad, à la fin de février 1781; et Sadek eut à peine le temps de se renfermer dans la citadelle, où, le troisième jour, il fut obligé de se rendre à discrétion. Le vainqueur fit crever les yeux à ce prince, à vingt-six de ses fils et petits-fils, et ordonna ensuite qu'ils fussent mis à mort. Djafar fut le seul épargné: il avait désapprouvé l'usurpation de son père, et il était venu, dès le commencement du siège, joindre Aly-Mourad, son frère utérin. Ce dernier lui procura même la satisfaction de venger les malheurs de sa famille, dans le sang d'Akbar-Khan, fils de Zeky-Khan, lequel en avait été l'instigateur et l'exécuteur. Aly-Mourad Khan, maître de la Perse méridionale, par la soumission de Chyraz, trouva un dangereux rival dans l'eunuque Agha Mohammed, qui s'était

emparé d'une partie des provinces du nord, pendant la guerre que Sadek Khan avait soutenue contre Aly Mourad. Celui-ci opposa une armée à l'eunuque, sous les ordres de son fils Cheikh-Weis Khan, et transféra sa cour à Ispahan, afin d'être plus à portée de seconder les opérations de ce jeune prince. Après trois campagnes sans succès décisifs, quoique les exploits de Cheikh-Weis eussent été célébrés par de grandes réjouissances, à Ispahan, en 1784; Aly Mourad partit, le 24 juillet de la même année, pour se rendre à Tehran, et se rapprocher ainsi du théâtre de la guerre. Bientôt la désertion de l'armée de son fils, et la révolte de Djafar Kan, qui, profitant de l'absence d'Aly Mourad, menaçait Ispahan, contraignirent celui-ci de se mettre en route, au cœur de l'hiver, pour aller défendre sa capitale contre les entreprises de son frère. Mais sa santé, depuis long-temps délabrée, ne put résister aux fatigues du voyage et aux rigueurs de la saison. Il expira en janvier ou février 1785, à Mourtachah Koureh, à dix-huit lieues d'Ispahan. Il avait régné quatre ans, sous le titre de régent; mais il se proposait de prendre celui de *chah* (roi). Quelques auteurs assurent même qu'il l'avait pris à Ispahan, après la conquête de Chyraz. Ce prince avait des talents, du courage, de la franchise, de la générosité; et sa mort fut un malheur pour la Perse, qu'elle replongea dans le gouffre de l'anarchie et des guerres civiles. Son armée se dispersa; et son fils, en arrivant à Ispahan, y fut arrêté et aveuglé par ordre de Djafar Khan, qui fut bientôt obligé d'abandonner cette capitale au pouvoir d'Agha Mohammed. Une longue lutte s'engagea dès-lors entre ces deux compétiteurs (V. DJA-

FAR-KHAN, XI, 429, et MOHAMMED AGHA, XXIX, 227). A—T.

MOURADGEA D'OHSSON (IGNACE), Arménien d'origine, naquit à Constantinople, en 1740. Son père, qui devait au commerce un commencement de fortune, avait rempli les fonctions de consul de Suède à Smyrne. Mouradgea, l'aîné de sa famille, fut préparé, par son éducation, à la même carrière, et de bonne heure attaché à la légation suédoise. A vingt-quatre ans, il possédait les principales langues de l'Orient, et avait étudié l'histoire de ces contrées dans les écrivains nationaux. Frappé de l'inexactitude et de l'indigence de faits que présentaient les ouvrages publiés à l'étranger sur les nations soumises à l'influence du mahométisme, il se proposa de jeter plus de lumières sur les annales othomanes, en s'appuyant sur les documents originaux, et choisit pour son essai, dans cette entreprise, le règne de Sélim II. Un diplomate suédois, qui encourageait la jeunesse de Mouradgea, n'eut pas de peine à lui faire abandonner ce projet pour un autre plus vaste, plus difficile, mais plus analogue à ses fonctions habituelles. Mouradgea eut la noble ambition de donner à l'Europe des notions certaines et complètes sur la civilisation turque. La difficulté était extrême de rassembler les éléments d'un pareil travail au milieu d'une nation peu communicative; et disposée par ses préjugés, par son ignorance même, au mépris et à la méfiance envers les étrangers. La position de Mouradgea, élevé sur les lieux, familiarisé avec les principaux officiers de l'empire par les relations de son emploi, recommandé à leur estime par sa droiture, et ajoutant à ces moyens ceux

d'une fortune assez considérable, aplanit tous les obstacles. Les registres des administrations lui furent ouverts ; il put s'éclairer de ses propres yeux dans tous les détails où sa présence n'alarmait point un peuple superstitieux et jaloux, et suppléer par des rapports fidèles à la connaissance personnelle des objets dérobés à ses investigations. Un jurisconsulte et un théologien musulmans, tous les deux accrédités, épuisèrent pour lui leur savoir. Long-temps secrétaire et premier interprète de l'ambassade de Suède, Mouradgea reçut, en 1782, le titre de chargé d'affaires de la même cour, et fut nommé chevalier de l'ordre de Wasa. En 1784, il obtint de passer en France, et de faire à Paris un long séjour, qu'il jugeait nécessaire à la perfection de l'ouvrage dont, pendant vingt-deux ans, il avait amassé les matériaux. Aidé par Mallet-Dupan, et par la plume plus expéditive d'un abbé qu'il avait à ses gages, il mit au jour la première partie du *Tableau général de l'empire Othoman*, Paris, 1787-90, 2 vol. in-fol., avec 137 planches (1). Le luxe typographique, le grand nombre et la beauté des gravures, répondaient à l'importance du sujet. Jusque-là, le prince Cantémir, les Anglais Sale et Porter, et parmi nous Voltaire, avaient presque seuls écrit en connaissance de cause sur les institutions turques ; encore n'en avaient-ils effleuré qu'un côté. Mouradgea le premier présenta l'ensemble de la législation et des coutumes othomanes, avec la confiance d'un homme habile qui avait tout vérifié. Il prit pour base de son travail le *Code uni-*

versel, rédigé, sous Soliman Ier., par le célèbre imam Ibrahim-Haléby, et divisé en 57 livres, où les matières sont très-confusément classées : ce Code est connu sous le nom emphatique de *Multeka-ul-ubhhur* ou *Confluent des mers*, parce qu'il est le résumé du Coran, des préceptes traditionnels de Mahomet, des gloses de ses disciples, et des décisions canoniques émanées des imams. Dans une constitution où tout repose sur des lois théocratiques, où le chef de l'état est en même temps, comme successeur des khalyfes, dépositaire du pouvoir religieux, Haléby n'avait pas pensé à tracer une ligne de démarcation entre les divers ordres d'objets généraux sur lesquels statuait la loi. Mouradgea, pour introduire plus de clarté dans ce labyrinthe de règles religieuses ou morales, politiques et civiles, militaires et pénales, les encadra en autant de codes distincts. Chaque disposition particulière est accompagnée d'un commentaire turc, presque aussi court que le texte ; Mouradgea y rattache, sous le titre d'*Observations*, de riches développements historiques, didactiques ou descriptifs, fruit de sa longue expérience et de ses recherches assidues. Les deux premiers volumes du *Tableau général de l'empire Othoman*, renferment le code religieux, sous ses trois divisions des dogmes, des rites et de la morale. La partie dogmatique roule sur les 58 articles de foi des Musulmans, recueillis par Omar Nesséfi au commencement du douzième siècle. Mouradgea rassemble, dans des appendix pleins d'intérêt, les traditions turques sur la cosmogonie, sur les patriarches, les prophètes et les saints de l'islamisme ; il donne l'explication précise du dogme de la pré-

(1) Il en existe une édition in-8°, en 5 vol., avec 6 gravures seulement.

destination, dessine avec rapidité le tableau des sanglantes divisions enfantées par le conflit des opinions, après la mort de Mahomet; et, faisant luire un nouveau jour sur un côté de l'histoire abandonné aux hypothèses, il décrit en peu de pages la succession des khalyfes, les progrès, le déclin et la chute de leur puissance. Les détails qui concernent les purifications, la prière, les fêtes et les sacrifices, la dîme aumônière, la circoncision, les funérailles, les mosquées, les abstinences et les pèlerinages, ne laissent rien à désirer. Le chapitre des collèges, et celui des bibliothèques publiques, démontrent la légèreté de l'opinion qui suppose l'absence de toute instruction chez les Turcs. L'auteur enfin, dans la partie morale, traite des préceptes d'hygiène publique combinés avec les pratiques religieuses, des règles somptuaires, de l'industrie, de l'intérieur des familles, et substitue aux récits contradictoires des voyageurs, des notions saines, attachantes pour un plus grand nombre de lecteurs. Les *Wakfs*, ou fondations, sont encore une des parties neuves de l'ouvrage, qui se termine par une notice sur la hiérarchie des oulémas et des dervischs. Le *Tableau général de l'empire Othoman*, riche de faits, mais peu agréable dans sa forme, et que la magnificence de l'exécution mettait d'ailleurs au-dessus des fortunes médiocres, fut peu répandu lors de sa publication, mais ajouta beaucoup à la considération de l'auteur. Mouradgea avait épousé, à Constantinople, la fille d'un riche arménien, nommé Kouléli: il engagea son beau-père à confier ses fonds à la trésorerie de France, et lui fit obtenir la croix de

Saint-Louis. Les secousses politiques qui agitèrent la France, ne lui permettant plus le repos nécessaire à la continuation de son ouvrage, il se rendit à Vienne, puis revint à Constantinople, où il fut nommé ministre de Suède en 1795. Sélim III lui fit l'accueil le plus favorable: prenant sous sa protection un ouvrage qu'il jugeait honorable pour sa nation, il voulut que les deux volumes qui avaient paru lui fussent présentés, et que l'auteur obtînt un libre accès dans tous les dépôts. En 1799, Mouradgea, chargé de nouvelles dépouilles de l'Orient, desira retourner à Paris. Il n'y retrouva, de toute sa fortune, que de faibles débris: les dépôts même de sa belle édition avaient été dispersés. Devenu veuf, il se consola de ses différentes pertes, en se choisissant, dans une famille française, une compagne, à laquelle il ne demanda que des qualités aimables. Cette seconde épouse se chargea de corriger le style de ses manuscrits, et mit son étude à l'entourer des douceurs de l'amitié. Le plan de Mouradgea s'était agrandi d'après le résultat de ses dernières recherches. En attendant qu'il pût compléter son travail sur les institutions turques, il entama le corps d'histoire auquel il avait voulu prélever dans sa jeunesse. Cette histoire de la puissance othomane devait s'étendre depuis Othoman I^{er}. jusqu'au sulthan mort en 1758. Deux volumes in-8°, destinés à lui servir d'introduction, furent publiés en 1804: ils embrassaient, sous le titre de *Tableau historique de l'Orient*, l'histoire de la monarchie des anciens Perses, depuis l'époque assignée à la création jusqu'au septième siècle de notre ère. L'auteur expose, sans critique, les

réécits des historiens persans : on a même trouvé son ouvrage superfluel. Mais il n'en est pas moins curieux de s'enquérir des vicissitudes d'un empire qui, sous quatre dynasties, et pendant près de 3000 ans, s'étendit à l'Asie-Mineure, et subsista jusqu'à l'invasion des Arabes, en 651 ; et de comparer aux annales persanes, le langage bien différent des auteurs grecs et latins. Cyrus, par exemple, appelé le *grand roi* par ces derniers, ne figure dans les pages orientales que comme un vassal, un tributaire de la grande monarchie. La rupture de la Suède avec la France vint rendre le séjour de Mouradgea impossible à Paris. Il obtint du gouvernement français et du sien, l'autorisation de se retirer au château de Bièvre, dont il promit de ne point s'éloigner. Il vécut dans cette solitude, au milieu des amis de sa femme, jusqu'à sa mort, arrivée le 27 août 1807. Le chevalier d'Ohsson, issu de son premier mariage, a marché sur ses traces dans la carrière diplomatique. Il a publié, en 1821, la seule partie des manuscrits de son père en état de paraître : c'est le troisième volume du *Tableau général de l'empire Othoman*, contenant les codes civil, politique, criminel et militaire. F—r.

MOURET (JEAN-JOSEPH) ; compositeur de musique, né en 1682, était fils d'un marchand de soie d'Avignon, qui lui donna une bonne éducation, et lui permit de se livrer à sa passion pour la musique. Quelques morceaux qu'il avait composés dès l'âge de vingt ans, lui ayant acquis de la réputation dans son pays, il vint à Paris, en 1707. Sa figure, sa gaieté, son esprit, ses saillies provençales, sa voix assez belle pour un

compositeur, le firent rechercher dans les meilleures compagnies. La duchesse du Maine le nomma surintendant de sa musique. C'était à l'époque où cette princesse donnait à Sceaux, pendant l'été, ces fêtes magnifiques qu'on nomma les *Nuits de Sceaux*. Mouret y composa la musique de plusieurs *Divertissements*, qui eurent beaucoup de succès, entre autres *Ragonde* ou la *Soirée de village*, qui réussit également à l'Opéra, en 1742. Il donna aussi, à l'Académie royale de musique, six opéras ou ballets : les *Fêtes de Thalie*, 1714 ; *Ariane*, 1717 ; *Pirithoüs*, 1723 ; les *Amours des Dieux*, 1727, repris en 1737, 1746 et 1757 ; le *Triomphe des sens*, 1732, repris en 1740 ; les *Grâces*, 1735. On a encore de lui des *Cantates* ; des *Cantatilles* ; trois livres d'*Airs sérieux et à boire* ; des *Sonates* pour deux flûtes ou violons ; des *Fanfanes* ; six recueils de *Divertissements* pour la comédie Italienne, et plusieurs *Divertissements* pour la comédie Française. Malgré la célébrité dont a joui Mouret, malgré le succès et le mérite de ses opéras (aujourd'hui totalement oubliés), le nom de ce compositeur ne serait point parvenu jusqu'à nous, s'il n'avait pas d'autres titres à une réputation durable. C'est dans les *Divertissements* de Mouret, que l'on trouve la plupart de ces airs de chansons et de vau-devilles, devenus, pour ainsi dire, *proverbes*, parce qu'ils sont pleins de gaieté, de naturel, d'esprit et de caractère. Sous ce rapport, il fut le créateur d'un genre ; et on pourrait l'appeler le *Dancourt* de la musique. Parmi ce grand nombre d'airs qui ont soutenu seuls les opéras-comiques de Pannard, de Favart, etc., nous ne citeron que celui des *café-*

caha. Mouret fut musicien du roi , directeur du Concert-spirituel , compositeur de la comédie Italienne. Il perdit ces deux dernières places , en 1736 , où la mort du duc du Maine lui enleva aussi l'intendance de la musique de la duchesse. Privé , par ces revers , de 5000 francs de rente , il ne put résister au chagrin de ne plus vivre dans une aisance qui lui était devenue habituelle , et de ne pouvoir pas marier avantageusement sa fille. En vain le prince de Carignan lui assura une pension de 1000 francs : la raison de Mouret s'aliéna ; on fut obligé de le porter chez les pères de la Charité , à Charenton , et il y mourut le 22 décembre 1738. A—T.

MOURGUES (MICHEL) , né en Auvergne , et vraisemblablement à Saint-Flour , vers l'année 1642 , entra dans la compagnie de Jésus , et s'y distingua par sa douceur , sa piété , une politesse exquise , et une profonde érudition. Il professa la rhétorique et les mathématiques avec éclat , dans l'université de Toulouse , où il mourut , en 1713 , de la maladie épidémique qui fit tant de ravage dans cette ville. Chaque année voyait éclore de sa plume féconde une nouvelle pièce de poésie , ou un nouveau traité. Ses principaux ouvrages sont : I. *Recueil d'apophtegmes , ou bons-mots anciens et modernes , mis en vers françois* , Toulouse , 1694 , in-12 : ce recueil est fait avec discernement. II. *Traité de la poésie françoise* , Toulouse , 1685 ; Paris , 1724 , 1729 et 1754 , par les soins du père Brumoy. L'auteur a joint à ses préceptes quelques exemples de sa façon , dit l'abbé Sabatier , et , entre autres , un du chant royal et de la ballade , dont il paraît avoir bien saisi l'esprit. III.

Nouveaux Elémens de Géométrie , par des méthodes particulières , en moins de cinquante propositions , Toulouse et ailleurs , plusieurs éd. in-12. IV. *Plan théologique du Pythagorisme et des autres sectes savantes de la Grèce , pour servir d'éclaircissement aux ouvrages polémiques des Pères contre les Païens , avec la traduction de la Thérapeutique de Théodoret , où l'on voit l'abrégé de ces fameuses controverses* , Toulouse et Amsterdam , 1712 , in-8°. 2 vol. A la fin du second volume , on trouve une *Lettre apologétique pour justifier le sentiment de Theodoret et des autres Pères de l'Eglise , sur la fixation du règne de Sémiramis , au temps d'Abraham , contre Porphyre , suivi depuis par M. Usser* , adressée à La Loubère , en 1705 , et une seconde *Lettre apologétique , pour justifier le sentiment des Pères de l'Eglise sur les oracles du paganisme , contre diverses dissertations de Vandalé* , au même La Loubère , 1709. Cet ouvrage mérite d'être lu. V. *Parallèle de la morale chrétienne avec celle des anciens philosophes , pour faire voir la supériorité de nos saintes maximes sur celles de la sagesse humaine* , Toulouse , 1701 , in-12 ; Paris et Amsterdam , même année et même format ; Bouillon , 1769 , in-12. Cet ouvrage est précédé de la *Vie d'Épictète , d'une lettre d'Arrian* , et suivi d'une *Paraphrase chrétienne du Manuel d'Épictète*. L'éditeur de Bouillon (qui est vraisemblablement l'abbé Feller) , met cette production du Père Mourgues au-dessus de toutes les autres. L—B—E.

MOURTEZA , pacha de Bagdad , était né en Géorgie : quoique élevé dans l'islamisme , on prétend qu'il ne

fut jamais circoncis, et qu'il resta toujours secrètement attaché au christianisme. Devenu selikh-dar du grand-seigneur, ensuite vézyr et pacha d'Arz-Roum, il fut nommé au gouvernement de Bagdad, l'and el'hég. 1063 (1653 de J.-C.) C'était un homme inconstant et bizarre, violent et affable par accès; dur, inexorable pour la perception des impôts, mais magnifique dans ses libéralités envers le peuple, et réellement ami de la justice. Son palais, loin d'être rempli de capidjis, était ouvert à tout le monde. On raconte même qu'un paysan, ayant pénétré un jour jusque dans sa chambre à coucher, le réveilla, lui présenta son placet, et en obtint une réponse favorable. Mourteza mécontenta les janissaires, qu'il ne traita pas avec autant d'indulgence. Depuis cinquante ans, Bassorah s'était soustraite à la domination ottomane. A la mort d'Aly, dont le père s'y était érigé en souverain, Houcein, fils du premier, ayant eu ses deux oncles pour compétiteurs, ceux-ci implorèrent le secours du pacha de Bagdad. Mourteza, sans attendre les ordres de la Porte, marcha vers Bassorah, à la tête de toutes ses forces, sous le prétexte de mettre ses protégés en possession de cette principauté. Houcein s'étant réfugié en Perse, le pacha n'éprouva aucune résistance; mais à peine fut-il maître de Bassorah, que, faisant rassembler ses canons et ses musiciens dans la principale place, il fit périr dans les tourments, au bruit de l'artillerie et au son des instruments guerriers, une vingtaine des principaux habitants, s'empara de leurs richesses, et de tous les trésors que Houcein avait laissés, et ordonna même qu'on étranglât les deux princes dont il avait paru embrasser la défense. Cette per-

fidie, aussi cruelle qu'impolitique, excita un soulèvement général. Les Arabes, qui s'étaient soumis volontairement, prirent les armes, s'emparèrent de Kornah, l'une des principales clefs de Bassorah, et taillèrent en pièces les troupes ottomanes: la désertion acheva le reste; et Mourteza, réduit à fuir presque seul, à travers le désert, ne put pas même emporter les dépouilles de Bassorah. Mille désordres avaient eu lieu à Bagdad pendant son absence: les citoyens avaient été obligés d'y monter la garde, pour se défendre contre les voleurs et les brigands. La conduite du pacha fut improuvée: privé de son gouvernement, en ramadhan 1065 (1655), il passa à celui de Diarbekir, et fut chargé, trois ans après, du commandement de l'armée, contre Abaza Haçan pacha, qui s'était révolté dans l'Anatolie. Il prit si mal ses mesures, qu'il fut vaincu auprès de Konieh, et contraint de se réfugier à Alep. Mais ayant su attirer le rebelle dans une entrevue, il le fit assassiner, et envoya sa tête à Constantinople. Ce fut pour cet exploit, et plus encore par les présents qu'il distribua parmi les membres du divan, que Mourteza obtint pour la seconde fois le pachalik de Bagdad, à la fin de 1069 (1659). Il y reparut avec tout le faste d'un souverain, entretenit une nombreuse armée, et voulut reprendre ses projets d'agrandissement du côté de Bassorah. Il commit d'énormes exactions, tant pour soutenir son train et pour remplir ses engagements envers la Porte, que pour faire face aux dépenses du curage de la rivière Diala, qu'il vint à bout d'opérer. Ses intentions parurent suspectes; on l'accusa d'aspirer à l'indépendance, et d'avoir offert Bagdad au roi de

Perse. Il fut rappelé, en redjeb 1072 (mars 1662); et il eut ordre de se rendre à Candie. Ayant refusé d'obéir, et voyant que ses troupes n'étaient pas disposées à le défendre, il s'enfuit dans le Kourdistan; mais il y fut dépouillé par les habitants, et poursuivi par le pacha de Diarbekir, qui lui fit trancher la tête. Mourteza ne manquait pas de talents administratifs. Il publia quelques réglemens sages, qui ont été long-temps en vigueur à Baghdad. A—T.

MOUSA, fils de Bajazet I^{er}., recut de Tamerlan l'investiture de l'empire Othoman, dans l'Asie-Mineure. Ce fut en lui abandonnant les provinces qu'il avait conquises, que le conquérant Tartare lui adressa ces nobles paroles : « Reçois l'héritage de tes pères : un grand cœur » sait subjuguier les royaumes, et les » restituer; c'est la gloire à laquelle » j'aspire. » Après la retraite de ce bienfaiteur d'une espèce si particulière, Mousa fut loin d'être paisible possesseur des états qu'il tenait de la main du vainqueur. Les Musulmans eux-mêmes rougissaient d'obéir à un prince qui n'avait pas refusé de se revêtir des dépouilles de son père. Un autre fils de Bajazet, le courageux et fier Soliman, régnait sur les provinces européennes : il disputa avec succès, à la créature du souverain tartare, et les pays et les sujets qui lui étaient soumis. Mousa fut dépouillé par son frère, et s'enfuit, sans combattre, dans les montagnes de la Valakie. Les vices les plus honteux ternissaient, chez Soliman, les plus brillantes qualités. S'étant perdu lui-même dans l'esprit des Othomans, par le plus scandaleux penchant à l'ivrognerie, il parvint à faire regretter Mousa, qui ne tarda pas à retrouver ses partisans

et une armée; mais il ne paya pas de sa personne. Les Turcs combattirent pour un prince doux et sans caractère, qui ne reparut que lorsqu'il n'eut plus de rival. Soliman fut tué; et sa mort rendit son frère possesseur des provinces othomanes d'Europe et d'Asie. Mais un tel maître ne pouvait convenir long-temps aux fougueux et indociles Othomans, accoutumés aux voix mâles et au joug dur des Amurath et de Bajazet. Un troisième fils de ce courageux et infortuné sultan, le prince Mahomet, se présenta comme antagoniste de son frère Mousa. Celui-ci, faible souverain, incapable de soutenir le parallèle, fut abandonné à-la-fois du peuple et de l'armée. Mahomet unissait aux vertus d'un grand prince, les talents et la valeur d'un guerrier : les Othomans l'appelaient par leurs vœux secrets; ils reconnurent en lui le sultan fait pour les commander. Mousa prit de nouveau la fuite : il fut atteint par les soldats de Mahomet. Le courage qu'il montra, pour défendre sa liberté et sa vie, ne le garantit pas de sa malheureuse destinée : il périt les armes à la main, l'an de l'hégire 816 (1413); et s'il régna en prince faible, du moins ne mourut-il pas en lâche. S—Y.

MOUSA AL-KADHEM; le 7^e. des douze imams révéés, comme khalyfes légitimes, par les Musulmans *Chyites* ou sectateurs d'Aly, naquit entre la Mekke et Medine, l'an 128 ou 129 de l'hég. (745 à 747 de J.-C.) Il était le 2^e. fils de Djafar al-Sadik, qui, après la mort de son fils aîné Ismaël, et au préjudice des enfants de ce dernier, transmit à Mousa les droits à l'imamat (V. DJAFAR, XI, 430). Le khalyfe Haroun-al-Raschid, craignant que Mousa n'occasionnât des troubles en

Arabie, le fit venir, dans une litière couverte, de Medine à Baghdad, où il le constitua prisonnier dans la maison d'un de ses officiers. Ce fut là qu'il se défit de lui par le fer ou par le poison, l'an 183 (799), publiant ensuite qu'il était mort naturellement. Cet imam a été surnommé *Al-Kadhem* (le débonnaire), *Al-Saber* (le patient), à cause de sa douceur envers ses ennemis, et de sa résignation pendant sa captivité. Son austère piété lui a valu encore le titre d'*Amin* (fidèle). En effet, le jour, la nuit, à toute heure, il était en prières ou en méditation : aussi sa mémoire est-elle en vénération parmi les Musulmans. Son tombeau, qui se trouvait autrefois dans la partie occidentale de Baghdad, nommée Karkh, est aujourd'hui à trois quarts de lieue de cette ville, et à l'ouest du Tygre. Il est renfermé dans une vaste et antique mosquée, qui a donné son nom au village d'*Imam-Mousa*, très-fréquenté par les pèlerins. Mousa fut père de l'imam Aly-Ridha, à qui Al-Mamoun le khalyfat voulut résigner. (V. MAMOUN, XXVI, 433). A—T.

MOUSA (ou MOÏSE). BEN CHAKIR, est auteur d'une histoire intitulée, les *Sources de l'Histoire*, ou du moins il paraît l'être, d'après le témoignage de d'Herbelot, qui lui attribue cet ouvrage. Il est plus connu par ses trois fils, Mohammed, Ahmed et Haçan, qui fleurirent vers le milieu du douzième siècle de l'ère chrétienne. Ces trois frères, unis dans leurs goûts et dans leurs études, firent rassembler tous les livres d'astronomie et de mathématiques épars dans l'Asie-Mineure, l'Égypte, la Perse, et même la Chine. Le plus célèbre d'entre eux est Mohammed, un des astronomes qui furent chargés par Mamoun de la mesure d'un degré

de la terre dans la plaine de Sindjâr. Ahmed était grand mécanicien ; mais il avait moins d'érudition. Al-Haçan, le plus jeune, s'adonna particulièrement à la géométrie, et il n'a peut être pas eu d'égal dans cette science chez les Arabes. Telle fut l'union de ces trois frères dans leurs travaux, qu'il est difficile de déterminer les ouvrages qui appartiennent à l'un ou à l'autre. Ahmed passe pour l'auteur d'un *Livre de musique*, et d'un traité des *Machines*. Haçan avait écrit un traité du *Cylindre*, et d'autres ouvrages semblables ; il inventa et sut résoudre beaucoup de problèmes de géométrie ; il s'occupa avec succès de la trisection de l'angle, et des deux moyennes proportionnelles pour la duplication du cube. Cette opération lui attira l'admiration des savants Arabes. Mohammed mourut, en 259 de l'hég. (janvier 873), laissant des *Tables astronomiques*, et des *Traités particuliers* sur la géométrie, qui lui firent beaucoup d'honneur. Il fut en astronomie le maître du célèbre Tabet ben-Corra ; Ibn Iounis et d'autres auteurs le citent souvent avec distinction. Z.

MOUSA BEN - NASER (ABOU-ABDER-RAHMAN), général du khalyfe Walid I^{er}, partit d'Égypte, vers l'an 703 de J.-C., pour aller pacifier la Mauritanie ; et gouverner l'Afrique en qualité de vice-roi. En 709, il vainquit les Berbers, et s'empara de Sous et de Tanger. Méditant dès-lors la conquête de l'Espagne, il fit, dans la même année, une tentative infructueuse sur la forteresse de Ceuta, qui appartenait aux Wisigoths, et qui fut défendue par le fameux comte Julien. Peu de temps après, ce seigneur goth, ayant voulu se venger du roi, Rodrigue, engagea lui-même les

Maures à pénétrer en Espagne , conclut avec Mousa un traité , qui ouvrit à celui-ci l'entrée de la Péninsule. Avant de hasarder son armée sur une terre étrangère , Mousa envoya quelques troupes sous la conduite de Tarik ben-Zeïad , son lieutenant. Le succès ayant surpassé son espérance (V. TARIK), il débarqua lui-même en Espagne en 712 , à la tête de 20 mille hommes. Tout ce qui avait échappé aux armes de Tarik , tout ce qui , depuis son éloignement , avait secoué le joug des Musulmans , céda aux efforts de Mousa : Carmona , Seville furent emportées d'assaut ; Mérida se rendit après une longue résistance. Le Portugal et la Galice se soumirent également. En habile politique , le général arabe offrait aux habitants des grandes villes , la conservation de leurs biens et le libre exercice de leur religion ; et c'est de son nom que les chrétiens d'Espagne furent appelés *Mosarabes*. Jaloux des succès qu'avait obtenus Tarik , et voulant éloigner un lieutenant qui l'éclipsait , Mousa l'accusa d'exactions auprès du khalife. Il le dépouilla de tout son butin , lui demanda une table d'émeraude , qui avait été prise à Medina-Celi ; et voyant qu'il y manquait un pied , il s'emporta contre Tarik , le fit charger de fers , et s'oublia jusqu'à le frapper de son bâton. Il feignit toutefois de se réconcilier avec lui , et lui donna du service en marchant à la conquête de l'Aragon , tandis que son fils , Abdel - Aziz , subjuguait le royaume de Valence. La prise de Saragoce , qui ouvrit ses portes et livra ses trésors au vainqueur , entraîna la réduction de l'Espagne , jusqu'aux Pyrénées. Mousa les franchit , et pénétra jusqu'à Carcas-

sonne. Cependant la cour de Damas , informée de ses démêlés et de ses injustices , le rappela , en 714 , ainsi que Tarik. A son arrivée en Syrie , il trouva Walid mourant , et se rendit à Damas , malgré la défense de Soléïman , frère de ce prince. Admis à l'audience du khalife , il lui présenta ses captifs , son butin et surtout la fameuse table , à laquelle il avait substitué un pied d'or. Tarik , qui était présent , produisit alors le pied que l'on croyait perdu , et , par ce moyen , convainquit de mensonge Mousa , qui assurait avoir trouvé cette table précieuse à Medina-Celi , avec un pied de moins. Walid étant mort sur ces entrefaites , en 705 , Soléïman , son successeur , condamna Mousa à être battu de verges , à payer une amende de 200 mille dinars d'or (2 millions), et l'exila à la Mekke , où ce malheureux mourut de douleur en apprenant la fin tragique de son fils Abdel - Aziz , qu'il avait laissé en Espagne. (Voyez ABDEL - AZIZ , tom. I , pag. 53.) Aussi ambitieux que brave , Mousa ne regardait la possession de l'Espagne que comme le premier pas à la conquête de l'Europe. Déjà même il se préparait à porter de nouveau ses armes au-delà des Pyrénées , lorsqu'il fut rappelé. Son projet était de joindre l'Espagne aux possessions musulmanes en Asie , en subjuguant une partie de la France , de l'Allemagne , de la Hongrie et de l'empire Grec , jusqu'à Constantinople et à l'Asie-Mineure. Il avait conquis la Sardaigne , la Corse et les îles Baléares ; mais on ne sait pas précisément si ce fut pendant son séjour en Afrique , ou en quittant l'Espagne. Avec toutes les qualités qui forment un conquérant , il n'eut pas assez de

grandeur d'ame pour voir le triomphe de Tarik sans envie; et il causa lui-même son malheur en voulant nuire à son rival. A—T et B—P.

MOUSCHEGH, prince des Magonians, vivait dans le iv^e. siècle. Son père, Vasag, ayant été emmené prisonnier en Perse, en l'an 370, avec le roi d'Arménie, Arsace, par Schahpour II, il hérita de la province de Daron. Bientôt après il fut investi de la dignité de connétable, que son père avait possédée, et il fut envoyé à Constantinople par le patriarche Nersès I^{er}., pour supplier l'empereur Valens de donner l'Arménie au fils d'Arsace, que tous les seigneurs arméniens désiraient avoir pour roi. Ce prince, nommé Bab, était alors enfermé avec sa mère, Pharandsem, dans la forteresse d'Ardagers, où il était assiégé par les Persans. On parvint à en faire sortir ce jeune roi, dans le temps même que Mouschegh revenait accompagné du général Terentianus, à la tête d'une armée romaine. Mouschegh et Terentianus eurent bientôt chassé les Persans de l'Arménie: Méroujan, prince des Ardzrouniens, qui les commandait, fut complètement défait à la bataille de Dsirav, et obligé de chercher un asile en Perse. Mouschegh fit ensuite une expédition dans l'Atropatène, où il remporta de nouvelles victoires. Bab fut donc rétabli sur le trône de ses pères, par les victoires de Mouschegh. Ce jeune prince, gouverné par quelques eunuques, qui, sous le règne de son père, avaient déjà fait beaucoup de mal à l'Arménie, ne tarda pas à marcher sur les traces d'Arsace. Le patriarche Nersès voulut en vain lui rappeler ses devoirs; Bab le fit empoisonner. Les Persans cherchèrent à profiter des désordres causés par sa

tyrannie, et Méroujan parut en Arménie à la tête d'une armée persane: il fut encore vaincu par Mouschegh, qui le contraignit de rentrer en Perse. Les Arméniens furent bientôt las du gouvernement de Bab; ils s'en plaignirent à l'empereur, qui le manda près de lui. Pendant trois mois on le garda prisonnier à Tarse, d'où il parvint à s'échapper; et il revint dans ses états, où il fut assassiné, en 377, par Trajan, un des généraux romains en Arménie. Ce pays fut quelque temps sans roi; les Persans et Méroujan voulurent profiter de cet état de choses pour y rentrer: ils furent encore honteusement repoussés par Mouschegh. L'empereur donna enfin la couronne à Varaztad, parent de Bab, qui ne se conduisit pas mieux que son prédécesseur, et fit périr le connétable Mouschegh, qui avait rendu à l'état tant de services signalés (V. MANUEL). — **MOUSCHEGH**, prince de la même famille, vivait à la fin du vi^e. siècle. En récompense des services qu'il avait rendus à l'empire, l'empereur Maurice le fit duc de l'Arménie romaine, titre qu'il joignit à celui de prince de Daron, qu'il possédait depuis l'an 553 qu'il avait succédé à son père. Il vainquit plusieurs fois les généraux du roi de Perse, Hormisdas. Lorsqu'en l'an 590, ce prince eut été assassiné, et que le rebelle Bahram-Tchoubin se fut emparé de la couronne, le légitime héritier Khosrou-Parviz se réfugia dans l'empire pour implorer l'assistance de Maurice. Mouschegh accorda un asile à tous les fugitifs; Berdouïch et Kettehm, oncles de Khosrou, se retirèrent à sa cour. Quand les armées romaines eurent pris l'offensive, Mouschegh les seconda efficacement; il se joignit aux troupes persanes commandées par Mihran, qui étaient

cantonnées en Arménie, et qui tenaient pour le roi légitime. Sous les ordres de Mouschegh, elles contribuèrent puissamment à la défaite de Bahram-Tchoubin. Khosrou promit à Mouschegh de le faire marzba de l'Arménie, pour le récompenser de ses services. Quelques envieux de Mouschegh le desservirent auprès du roi, et empêchèrent le prince de s'acquitter de ses promesses : Mouschegh, mécontent, se retira dans sa souveraineté. En l'an 603, le roi de Perse fit une expédition dans l'empire romain, pour venger le meurtre de Maurice ; il envoya inviter Mouschegh à y prendre part, et il le pressa de venir le joindre dans son camp auprès de Garin (Arzroum). Mouschegh s'en excusa sur son grand âge. Le roi, irrité de son refus, menaça de le châtier à son retour ; il lui tint parole. Mihran, neveu du roi, fut envoyé contre Mouschegh, avec un corps de dix mille hommes. Vahan, que celui-ci avait choisi pour son successeur, fut chargé de repousser le général persan, qui fut vaincu et tomba entre les mains de son vainqueur, lequel le fit mettre à mort. Mouschegh ne survécut pas longtemps à cette victoire : il mourut l'an 604, et laissa la principauté de Daron, à Vahan. S. M—N.

MOUSKES (PHILIPPE), évêque de Tournai, né à Gand, doit être cet évêque nommé par les historiens de la Belgique *Mus* et *Meuzius*, et qui occupa le siège de Tournai en 1274, et mourut en 1282. Des écrivains contemporains le qualifient de *personnage savant et discret*. Lorsqu'il n'était encore que chanoine de Tournai, il se proposa, comme il l'annonce lui-même, *de mettre en rime toute l'histoire et la lignée des rois de France*. Il commence son

récit un peu haut, dès l'enlèvement de la belle Hélène par Pâris, et continue jusqu'après l'année 1240. Il n'a garde d'oublier les fables de l'archevêque Turpin. Du Gange a publié, à la suite de l'histoire de Villehardouin, un fragment des rimes de l'évêque de Tournai. Les curieux en trouveront à la bibliothèque royale le manuscrit complet. Un jour peut-être, on ne le jugera pas indigne d'être publié en entier. C—L.

MOUSLEM CHERYF-ED DAULAH (ABOUL MOCREM), v^e. ou vi^e. prince de la dynastie des Okailides, occupa le trône de Moussoul, après son père Coraïsch, l'an 453 de l'hég. (1061 de J.-C.), et triompha de l'un de ses oncles qui voulait le lui disputer. L'an 458, le sulthan seljoukide, Alp-Arslan, dont il était vassal, lui céda moyennant un tribut, les villes d'Anbar et de Tekrit. En 472, Mouslem, ayant obtenu du sulthan Melik-Chah, la permission d'aller s'emparer d'Alep, et s'étant obligé de payer à ce prince une redevance annuelle de 300 mille dinars d'or (3 millions), assiégea cette ville, qu'il prit par capitulation, l'année suivante ; l'emyr mardaschide, Amin al-Sabek, dont les ancêtres la possédaient depuis 60 ans, fut réduit à une pension. Soit que, par son ambition, Mouslem eût donné de l'inquiétude au sulthan, soit qu'il eût manqué à ses engagements, il se vit dépossédé, en 477, par les généraux de ce prince, de tous ses états de Mésopotamie. Assiégé dans Amide, il sut gagner l'emyr Ortok, qui, pour le forcer de se rendre à discrétion, lui permit de sortir de la place, et de se retirer à Rakka. Quelques avances de Melik-Chah, qu'une révolte appelait dans le Khorasân, déterminèrent Mouslem à

venir se soumettre à ce prince. Cette démarche et surtout ses présents, parmi lesquels était un superbe coursier qui lui avait sauvé la vie dans une bataille, et qui, en présence du sulthan, vainquit à la course les meilleurs chevaux de ce prince, charmèrent tellement le monarque, qu'il rendit à Mouslem toutes les places qui lui avaient été enlevées, et même les trésors qu'on y avait trouvés. Fier des faveurs de son suzerain, Mouslem qui avait reçu jusqu'alors un tribut de Philarrète, gouverneur d'Antioche, voulut exiger le même tribut du prince seldjoukide Soleïman, qui venait d'enlever cette ville aux Grecs. Irrité du refus de Soleïman, il eut recours aux armes pour l'y contraindre; mais il fut tué dans une bataille, le 24 safar 478 (21 juin 1085). Les états de ce prince, distingué par son courage, ses talents politiques et son amour pour la justice, s'étendaient depuis Alep jusqu'aux environs de Bagdad, dans un espace de plus de 200 lieues. Ses fils Mohammed et Aly régnèrent l'un à Nisibyn, l'autre à Moussoul, jusqu'en 489 (1096), que le fameux Korbouga s'empara de leurs états. (V. KORBOUTA, au Suppl.) Son cousin Salem, chassé d'Alep par le sulthan Melik-Chah, obtint le château de Djabar, que les Croisés assiégèrent inutilement l'an 497 (1104), et qui, après avoir résisté aussi à Imad eddyn Zenghy, l'an 541, fut pris enfin par le célèbre Nour eddyn, l'an 564 (1169), sur Melik Chehab-eddyn, arrière-petit-fils de Salem. (V. ZENGHY et NOUR EDDYN).

A—T.

MOUSSA (MOHAMMED BEN). V. MOUSA BEN CHAKIR.

MOUSSET (N.), poète français, sur lequel on a peu de renseigne-

ments (1), passé pour avoir fait usage, le premier, des vers *mesurés*, à la manière des grecs et des latins. Il avait traduit en vers de ce genre l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère; mais il paraît que cette version est perdue, puisqu'on ne la trouve citée dans aucun catalogue. D'Aubigné en fait mention dans la préface de la seconde partie de ses *Petites œuvres mêlées*, où il en rapporte le début :

Chante, déesse, le cuer furieux et l'ire d'Achillès
Perniciense qui fut, etc.

Il nous apprend en outre que cet ouvrage fut terminé vers 1530. Mousset vivait encore en 1550, si l'on en croit Philippon de la Madelaine (Dict. des poètes français). Il est assez remarquable que cet écrivain ait échappé aux recherches de tous nos anciens bibliothécaires. Prosp. Marchand a publié, dans son Dictionnaire, à l'art. *Mousset*; une longue et curieuse dissertation sur l'origine des vers *mesurés*, et les auteurs qui en ont composé dans les langues modernes de l'Europe. W—s.

MOUSTAPHA. V. MUSTAPHA.

MOUSTIER (DE). V. DEMOUSTIER et MÉRINVILLE.

MOUSTIER (ÉLÉONOR-FRANÇOIS-ÉLIE, marquis DE), d'une ancienne maison de Franche-Comté, naquit à Paris, en 1751. Son père le mena, pendant la guerre de Sept-Ans, au collège des Jésuites de Heidelberg. Quand ses études furent terminées, il desira suivre la carrière des armes, à l'exemple de ses ancêtres, et fit, à Besançon, un double apprentissage, comme cavalier dans

(1) Quelques biographes lui donnent le prénom de Jean; mais il n'est pas certain que ce soit le sien. On trouve cité dans la bibl. belg. manusc. de Saunders, un Jean Mousset, auteur d'un poème sur la Passion; mais il est impossible d'affirmer que ce soit le même que le traducteur d'Homère.

le régiment de la reine, et comme canonnier dans une brigade d'artillerie, trouvant encore le temps d'apprendre les langues, et de se livrer aux sciences exactes. Il passa, en qualité de sous-lieutenant, dans Royal-Navarre, à l'âge de 17 ans, et entra en 1768, comme surnuméraire, dans les gardes-du-corps. Son beau-frère, le marquis de Clermont d'Amboise, ambassadeur en Portugal, l'emmena ensuite à Lisbonne, où il le garda deux ans, comme gentil-homme d'ambassade, et il lui donna le titre de secrétaire, lorsqu'il fut chargé de celle de Naples. En 1778, le marquis de Moustier, ayant à peine atteint sa vingt-septième année, fut promu au grade de mestre-de-camp de dragons, et nommé ministre du roi à Trèves. En 1783, il partit pour Londres, immédiatement après la signature de la paix, avec la qualité de ministre plénipotentiaire, pour achever d'aplanir des difficultés relatives à l'intervention de l'Espagne. En 1787, il remplaça, aux États-Unis d'Amérique, M. de La Luzerne, qui était appelé à l'ambassade d'Angleterre, et fut chargé de celle de Prusse, en 1790, dans les circonstances les plus critiques. Mandé à Paris, au mois de septembre 1791, par une lettre autographe de Louis XVI, qui le pressait pour la deuxième fois d'accepter le ministère des affaires étrangères, il déclina, dès sa première entrevue avec le roi, un poste que l'austérité de ses principes monarchiques ne lui permettait pas de remplir alors. « Sa réputation méritée de talent, » d'instruction et d'énergie (dit Bertrand de Molléville, dans ses *Mémoires*, tome 1^{er}, p. 113), le fit regarder comme un homme dangereux pour la révolution, et ani-

» ma contre lui tous les partis qui la » soutenaient. » Sur son refus de repartir pour Berlin, à l'effet de détourner Frédéric-Guillaume de la coalition, que probablement il avait engagé lui-même ce monarque à former contre les révolutionnaires de France, ce fut le comte de Ségur qui se chargea de cette négociation, dont on connaît le résultat. Nommé à l'ambassade de Constantinople, le marquis de Moustier ne tarda pas à se voir forcé de chercher un asile en Angleterre, pour ne pas grossir le nombre des victimes envoyées à la haute-cour d'Orléans, et massacrées à Versailles. Il passa immédiatement sur le continent, y rejoignit les princes, frères de Louis XVI, et reçut d'eux la mission d'aller traiter près des puissances coalisées, notamment près du roi de Prusse, pour qu'il reconnût à *Monsieur* le titre de régent du royaume pendant la durée de la captivité du roi. Ce titre devait être solennellement conféré au prince, quand la retraite de Champagne changea entièrement la face des événements. Les équipages de *Monsieur* ayant été enlevés aux portes de Verdun, par une partie de l'armée de Kellermann, la correspondance du marquis de Moustier avec leurs altesses royales, tomba entre les mains des Jacobins, et fut lue à la tribune par Hérault de Sechelles, qui fit rendre, le 22 octobre 1792, un décret d'accusation contre le marquis de Moustier. Ces mêmes pièces furent reproduites dans l'acte d'accusation de Louis XVI, comme un indice du concert de ce monarque avec ses frères. Le marquis de Moustier, retourné en Angleterre après l'issue funeste de la campagne de 1792, se trouva en mesure de rendre de nouveaux services aux princes par ses

relations avec Pitt, Windham, Burke, et par la considération que lui avaient acquise ses missions auprès du cabinet britannique. Désigné, en 1795, après le désastre de Quiberon, commissaire du roi, pour aller résider au milieu des armées royales de l'Ouest, il pressa vainement le départ de l'expédition que les Anglais devaient faire débarquer sur les côtes de France. La pacification forcée de 1796, après la mort de Charette et de Stofflet, contribua à neutraliser tous les efforts des royalistes dans cette partie. N'ayant plus rien à faire personnellement pour la cause du roi de France en Angleterre, M. de Moustier prit le parti d'aller résider de nouveau en Prusse, où la bienveillance de Frédéric-Guillaume II, et celle du roi son fils, le placèrent dans une situation utile aux intérêts de Louis XVIII. Chargé par ce monarque, en 1797, de complimenter Frédéric-Guillaume III sur son avènement au trône, il s'acquitta de cette mission avec autant de noblesse que de circonspection, dans le moment où Syeyes résidait à Berlin, comme ministre de France. La réponse du roi de Prusse, en date du 5 décembre 1797, et par conséquent postérieure à la paix de Bâle, qui avait rétabli entre la France républicaine et la monarchie prussienne des relations amicales, honore beaucoup ce prince. On y voit la *justice* qu'il rend *aux éminentes qualités* de Louis XVIII (dont il avait les lettres sous les yeux), par le témoignage *de son admiration pour des vertus mises à une si rude épreuve, l'intérêt constant qu'il prend aux malheurs de l'auteur de cette lettre; les vœux fervents qu'il forme pour sa prospérité et pour la jouissance*

d'un sort plus heureux et plus digne de lui. La lettre du marquis de Moustier, intermédiaire des communications secrètes entre les deux monarques, a le mérite de contenir une phrase prophétique sur la restauration de Louis XVIII. Il se trouva, en 1806, du petit nombre des fidèles serviteurs du roi de France maintenus définitivement sur la liste des émigrés par Buonaparte; et l'invasion en Prusse faite la même année obligea M. De Moustier d'abandonner son dernier asile. Il partit alors pour Hartwell, où, admis dans l'intimité du roi et de sa famille, il ne fut point étranger au noble élan qui ramena dans la patrie de Henri IV, son digne descendant, Monseigneur le duc d'Angoulême. Il accompagna Sa Majesté, en France, au mois d'avril 1814, et suivit encore son maître au 20 mars et au 8 juillet 1815. Regardant dès-lors son rôle politique comme fini, il se retira dans une maison de campagne, voisine de Versailles; c'est là qu'il fut frappé d'apoplexie, et termina sa carrière, le 1^{er} février 1817, à l'âge de 66 ans. Les archives des affaires étrangères sont remplies de documents fournis par cet habile diplomate, principalement sur l'Amérique, qu'il avait parcourue en observateur éclairé. La plus grande partie des ouvrages sortis de sa plume, est restée ensevelie dans le secret du cabinet. Il a seulement livré à l'impression : I. *De l'intérêt de la France à une constitution monarchique* (Berlin, juillet 1791). II. *De l'intérêt de l'Europe dans la révolution française*, Londres, 1793. III. *Observations sur les déclarations du maréchal prince de Cobourg aux Français, par un royaliste français*, Londres, 1793. L—P—E.

MOUTON (GABRIEL), mathématicien, né à Lyon, en 1618, embrassa l'état ecclésiastique, et devint vicaire perpétuel de l'église Saint-Paul, au service de laquelle il avait été attaché dès son enfance. Consacrant tous ses loisirs à l'étude de l'astronomie, il publia, en 1670, le résultat de ses observations, sous ce titre : *Observationes diametrorum solis et lunæ apparentium, meridianarumque aliquot altitudinum, cum tabulâ declinationum solis ; dissertatio de dierum inæqualitate*, etc., in-4°. (V. la *Bibl. astronom.*, 273.) Ce volume, dit Lalande, contient des Mémoires intéressants sur les interpolations, et sur le projet d'une mesure universelle tirée du pendule. L'académicien Picard faisait un cas particulier de cet astronome, qu'il avait beaucoup vu pendant le séjour qu'il fit à Lyon, pour déterminer la position géographique de cette ville. Mouton mourut le 28 septembre 1694, et fut inhumé dans la chapelle des Trois-Maries, dont il était titulaire. Par son testament, il fit diverses fondations et beaucoup de legs pieux. Il avait calculé les logarithmes, avec dix décimales, des sinus et des tangentes, pour chaque seconde des quatre premiers degrés : le manuscrit était à la bibliothèque de l'académie des sciences ; ces logarithmes, réduits à sept décimales seulement, ont été insérés dans les *Tables* de Gardiner, Avignon, 1770, in-fol. On voit, dans ses *Observationes diametrorum*, que, dès 1661, il avait déterminé le diamètre du soleil, dans son apogée, avec une exactitude à laquelle on ne trouve rien à changer actuellement ; ce qui paraît bien surprenant, quand on considère le peu de secours qu'il avait pour opérer exactement. On conservait à Lyon

une pendule astronomique, exécutée par l'abbé Mouton, et qui était remarquable par la précision et la variété de ses mouvements (*Lyonn. dign. de mémoire*, II, 130). W-s.

MOUTON (JEAN-BAPTISTE-SYLVAIN), né, vers 1740, à la Charité-sur-Loire, et élevé au séminaire d'Auxerre, se fixa en Hollande, auprès de l'abbé Dupac de Bellegarde, et le seconda dans sa correspondance et la composition de ses ouvrages. Dupac entretenait des relations assiduees avec l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, et y envoyait un grand nombre de livres en faveur de l'appel et de l'église d'Utrecht. Il fit plusieurs voyages pour le soutien de cette cause : Mouton partagea son zèle, et voyagea dans le même but. On croit aussi qu'il eut part à quelques-uns des écrits et des recueils publiés par Bellegarde. Lorsque les *Nouvelles ecclésiastiques* eurent cessé à Paris, à la fin de 1793, il entreprit de les continuer à Utrecht. Il commença le 1^{er}. janvier 1794 ; mais les numéros ne paraissaient que tous les quinze jours, et long-temps après leur date, tellement qu'une feuille datée du mois d'août 1794, ne voyait le jour qu'en juin 1795. On sauta ensuite de 1794 à 1796 pour se mettre au courant. Depuis, les numéros parurent régulièrement tous les quinze jours, jusqu'au 10 mai 1803, qui est la date du dernier. L'esprit de ce recueil est le même que celui des anciennes *Nouvelles* de Paris, et des *Annales de la religion*, rédigées à la même époque par les constitutionnels, et qui s'imprimaient à Paris chez l'ancien curé de Saint-André-des-Arts (V. DESBOIS). On remarque qu'écrivant lors des disgrâces et de la captivité de Pie VI, il parle à peine une ou deux fois de ce pon-

tise, sans donner le moindre signe d'intérêt pour ses malheurs. Mouton mourut à Utrecht le 13 juin 1803 : il était le dernier des Français établis en Hollande par suite de leur attachement au jansénisme; et à sa mort se trouva dissoute la colonie formée autrefois par Poncet et autres appelants, et soutenue depuis par d'Étémare et Bellegarde. Les *Nouvelles ecclésiastiques* n'ont pas reparu depuis.

P—C—T.

MOUTONNET-CLAIRFONS (JULIEN-JACQUES), littérateur français, naquit au Mans, en 1740. Ses parents, peu aisés, le confièrent aux soins d'un oncle généreux, curé aux environs de cette ville, qui lui donna les premiers rudiments des sciences. Il vint continuer ses études au Mans, sous les pères de l'Oratoire. Les succès qu'il obtint dans les langues classiques, lui ont assigné un rang assez distingué parmi les hellénistes de France. Le besoin d'améliorer sa fortune l'attira ensuite à Paris. Il fit la route à pied, pour ménager ses faibles moyens pécuniaires. Ce fut durant ce voyage, que, se reposant un jour au bord d'une fontaine, dont l'eau fraîche et limpide l'avait désaltéré, il prit le surnom de *Clairfons*, qui fait suite à son nom patronymique. Moutonnet était alors âgé de dix-huit ans. Il fut bientôt chargé d'une éducation particulière; et ceux dont il a dirigé l'enseignement, se plaisent à reconnaître les talents de leur instituteur. Les premiers ouvrages qu'il publia, le lièrent avec plusieurs écrivains de cette époque, parmi lesquels nous citerons l'auteur d'Émile et le père Élisée. Sa conversation était agréable autant qu'instructive, son caractère noble et franc. Il avait épousé une femme très-aimable; et il n'eut rien man-

qué à son bonheur, s'il eût joui d'une bonne santé : mais de longues et douloureuses infirmités rendirent vains tous les secours de l'art. Il n'eut qu'une existence languissante, et mourut le 3 juin 1813, après avoir subi l'opération de la taille. A l'époque de sa mort, il occupait un emploi dans l'administration des postes. Il avait pris pour son épigraphe favorite ce distique inscrit par l'amitié au bas de son portrait :

*Aurea libertas blandè respexit amantem :
Sperno divitias, otio loquor, fruor.*

Ses ouvrages sont peu nombreux ; mais ils attestent son goût et ses connaissances : I. *Les Baisers de Jean Second*, traduction française, accompagnée du texte latin, Paris, 1771, in-8°. Jean Second est un des restaurateurs de la bonne poésie latine, dans un genre que Tibulle et Properce ont rendu très-difficile. Moutonnet avait l'âme aimante : sa traduction est exacte ; on voit qu'il était en harmonie de sentiments avec l'auteur. II. *Les Iles fortunées*, ou *les Aventures de Bathille et de Cléobule*, Paris, 1771, un vol. ; inséré dans la collection des *Voyages imaginaires*, 1787, 39 vol. in-8°. *La Bonne mère*, *la Fille bien née*, *l'Hirondelle et ses petits*, etc. sont suite aux *Iles fortunées*. Ces différents apologues se recommandent par une morale douce, un style agréable et facile. III. *Anacréon*, *Sapho*, *Bion*, *Moschus*, etc. traduits en français. Cet ouvrage, publié en 1773, in-8°, et orné de gravures, a eu quatre contrefaçons avant la seconde édition, Paris, 1779, 2 vol. in-12. On y réunit souvent le poème de Musée (*Léandre et Héro*), traduit par le même, 1774, 1775, in-12. On sait combien les bucoliques grecs sont

difficiles à traduire ; combien la langue et les mœurs des bergers qu'ils mettent en scène , différent des nôtres. Cependant le travail de Moutonnet n'a point été effacé par celui des auteurs qui depuis ont essayé d'enrichir notre littérature des classiques de la poésie pastorale. Il a traduit aussi quelques épigrammes de l'Anthologie grecque , le *Pervigilium Veneris* , et divers morceaux d'Horace et de Catulle , qui font suite à la même édition. IV. *L'Enfer du Dante* , accompagné du texte , de notes , et de la vie du poète , Paris , 1776 , in-8°. Cette traduction , la plus importante de celles qu'a publiées Moutonnet , est bien inférieure à l'original. Cette différence tient moins à la langue qu'au génie même de Dante , auteur sublime , original , quelquefois bizarre , et l'un des plus difficiles dans l'idiome italien. V. *Manuel épistolaire ou Choix de lettres puisées dans les meilleurs auteurs français et latins* , Paris , 1785 , in-12. Ce recueil est surtout recommandable par un précis intéressant sur la vie et les écrits de Cicéron. VI. *Lettre à M. Clément* , dans laquelle on examine son épître de Boileau à Voltaire , par un homme impartial , Paris , 1772 , in-8°. de 25 pag. VII. *Le Vritable philanthrope* , Philadelphie (Paris) , 1790 , in-8°. L'auteur s'efforce de justifier le trop sensible Jean-Jacques , dont il avait été l'ami ; et il se proclame le partisan des préceptes de morale que ce philosophe a professés avec tant d'éloquence. VIII. *La Galéide ou le chat de la nature* , poème et autres menues brochures , 1798 , in-8°. On distingue , parmi ces dernières , un jugement plein de goût sur le Mantouan , poète latin trop fécond du quinzisième siècle. IX. M***.

(Morel) *dénoncé au public comme le plus grand plagiaire* (à la suite de *Panurge* , ballet-comique , par Fr. Parfait) , Paris , an xi (1803) , in-8°. X. Divers articles dans le *Journal des arts , des sciences et de la littérature*. Moutonnet était membre des académies des Arcadiens , de la Crusca , de Lyon , de Rouen , etc. , et censeur royal. Il a laissé en manuscrit une traduction du *Paradis du Dante*. M. Duronceray a publié une Notice sur la vie et les ouvrages de cet homme estimable , dans ses *Consolations d'un solitaire* , tom. II , 1815. L—U.

MOWAFFEK-BILLAH (ABOU-AHMED TELHAH , AL) , prince abbaside et capitaine célèbre , était le cinquième fils du khalyfe Motawakkel , qui l'avait exclu du droit de succéder à ses frères , quoiqu'il fût le seul digne du trône. Le mérite et les talents supérieurs de Mowaffek le vengèrent plus tard de l'injustice de son père , et de l'ingratitude de son frère Motaz , à qui sa valeur avait assuré le khalyfat. (*V.* MOTAZ.) Dépositaire de l'autorité souveraine , sous le règne de son frère Motamed , l'an 256 de l'hég. (870 de J.-C.) , il fit rentrer dans le devoir les gardes turkes , releva l'honneur du khalyfat qu'elles avaient avili et ensanglanté , rétablit la paix dans Baghdad , et triompha du fameux Yacoub le soffaride , l'an 262 (*V.* YACOB ben LEÏRS). Il remporta plusieurs victoires sur le barbare Aly , surnommé le prince des Zendjes , parce qu'il avait enrôlé sous ses étendards une multitude de nègres du Zanguebar , à la tête desquels il s'était emparé des îles et des côtes du golfe Persique , de Basrah et de l'Ahwaz. Pendant 14 ans , Aly avait résisté à toutes les forces de l'empire , im-

molé un grand nombre de Musulmans et fait trembler plusieurs fois la capitale. Ce fut après une dernière bataille, gagnée l'an 270 sur ce rebelle, auquel il fit trancher la tête, que le prince abbasside, déjà associé au trône par Motamed, et déclaré héritier présomptif de l'empire sous le nom de Mowaffek, reçut le surnom de *Naser Ledin Allah* (le protecteur de la religion). Il mourut de la lèpre, à Sermenraï, le 21 sefer 278 (4 juin 891), dans les souffrances les plus cruelles. Mowaffek était brave, prudent, libéral, plein de noblesse et de grandeur d'âme, et possédait à fond l'art de gouverner. Deux ou trois ans avant sa mort, il avait fait renfermer, pour des motifs qu'on ignore, son fils Motadhed, qui s'était distingué à la tête des armées, contre les Zendjs, et contre le souverain de l'Égypte. (*V. KHO-MAROUÏAH.*) Mais aussitôt que Mowaffek eut expiré, les troupes, les grands et le peuple, demandèrent que le jeune prince succédât à tous les droits et à toutes les dignités de son père. (*V. MOTADHED ET MOTAMED.*)

A—T.

MOYLAN (FRANÇOIS), évêque catholique de Cork en Irlande, était né dans cette ville, en 1735, d'un commerçant estimé. On le fit passer de bonne heure sur le continent pour ses études, les catholiques n'ayant point alors en Irlande ni en Angleterre d'établissement pour élever leurs enfants dans leur religion. Le jeune Moylan fut envoyé à Toulouse, où il y avait un séminaire fondé par Anne d'Autriche pour les catholiques irlandais : ce fut là qu'il commut l'abbé Edgeworth, qui faisait aussi alors ses études, et avec lequel il contracta une amitié inaltérable (*V. FIRMONT*). Ils allèrent achever leurs cours à Pa-

ris, où Moylan fut ordonné prêtre en 1761. Il fut quelque temps employé dans le ministère, et il exerça les fonctions de vicaire à Chatou, près Paris. Peu après il retourna dans sa patrie, et il fut missionnaire pendant plusieurs années, jusqu'à ce que son mérite et son zèle le firent choisir pour l'évêché de Kerry, le 15 avril 1775. On voit, par une lettre de l'abbé Edgeworth, récemment publiée (1), que le docteur Moylan avait voulu, en 1777, se donner son ami pour coadjuteur ; mais la modestie de l'abbé Edgeworth repoussa bien loin un tel projet. Les deux amis entretenaient une correspondance dont quelques lettres se trouvent dans le Recueil cité. Dès 1779, le docteur Moylan s'occupait de former en Irlande une congrégation pour l'éducation des filles pauvres : le 20 mai 1787, il fut transféré au siège de Cork, qui venait d'être abandonné d'une manière fâcheuse par le précédent titulaire, le Dr. Dunboyne ; et de concert avec une fille pieuse, miss Nano Nagle, il établit, dans sa patrie, les religieuses de la Présentation, qui y rendent beaucoup de services pour l'instruction des jeunes personnes. Cork dut également à l'évêque des écoles pour les garçons. Moylan prit part à l'établissement du collège de Maynooth, pour l'éducation des catholiques irlandais. Lors de la révolte qui éclata en Irlande, en 1797, il publia une adresse à ses diocésains pour les engager à ne se laisser séduire, ni par les promesses des étrangers, ni par les suggestions des factieux. Il donna, en 1798 et 1799, des mandements, des discours et des remontrances dans le même

(1) *Lettres de l'abbé Edgeworth à ses amis*, Paris, 1819, in 80.

sens : nous avons sous les yeux une *Remontrance* du prélat au peuple , datée du 16 avril 1799. Sa conduite, en cette occasion et dans tous les troubles qui suivirent, lui fit un honneur infini ; et le gouvernement anglais lui en témoigna sa *reconnaissance* : c'est l'expression dont se servirent lord Castlereagh , M. Pelham ; et les autres chefs de l'administration en Irlande , dans les lettres qu'ils lui écrivirent. L'évêque reçut alors les témoignages les plus honorables d'estime de la part des Protestants. Il s'était concilié l'affection de Burke ; et l'on trouve quelques lettres de cet orateur célèbre à Moylan à la suite des *Lettres de l'abbé Edgeworth*. L'évêque de Cork devait un accord si flatteur de suffrages à une sagesse qui ne se démentit jamais. Un cœur excellent, et en même temps un caractère ferme, des talents distingués, une ame loyale et franche, des manières engageantes, se joignaient chez lui aux connaissances et aux qualités propres à son état. Ce prélat mourut à Cork, le 10 février 1815, à l'âge de quatre-vingts ans ; on remarqua que l'évêque protestant de cette ville, et beaucoup d'habitants de la même communion, assistèrent à ses funérailles. M. Moylan avait obtenu pour coadjuteur, en 1803, Florent Mac'Carthy, qui fut fait évêque d'Antinoïs ; et celui-ci, étant mort, fut remplacé par M. Jean Murphy.

P—C—T.

MOYLE (WALTER), né, en 1672, à Baks, dans le comté de Cornouailles, fut un fougueux presbytérien. Il fit ses humanités à Oxford, étudia le droit, ne le considérant que comme un travail préparatoire à l'étude des lois politiques, et siégea, en 1695, dans la chambre des communes, comme représentant du bourg

de Saltash. Il se plaça sur les bancs de l'opposition, où d'abord il garda une contenance embarrassée, manifesta une grande animosité contre le clergé, et insista avec chaleur sur le licenciement de l'armée, après la paix de Ryswick. Il vit arriver, avec satisfaction, la fin de ses pouvoirs parlementaires, qui le rendait à son goût pour la solitude et pour les lettres. Sa fortune lui donnait les moyens de s'y livrer, sans autres distractions que celles de l'amitié. Moyle cultiva particulièrement celle de Congrève et de Wicherley. En 1697, il traduisit le traité de Xénophon sur les revenus d'Athènes, à la prière du docteur Davenant, qui en orna son ouvrage sur les revenus et le commerce de l'Angleterre. La critique historique occupa la plupart de ses loisirs ; il ne reconnaissait, comme originaux, que les auteurs qui avaient écrit jusque vers le milieu du cinquième siècle, et ne consultait qu'avec défiance les écrivains postérieurs. Il fut en correspondance avec le docteur Musgrave, au sujet du *Belgium britannicum* de ce dernier, et traita divers points d'histoire naturelle. Une fois sur ce terrain, il poussa plus loin ses observations, fit un recueil d'oiseaux curieux, pour le cabinet du docteur Tancrède Robinson, et un choix de plantes, pour l'herbier de Shérard. Son projet le plus cher était de former une collection ornithologique complète, et de soumettre, à la société royale de Londres, une suite de recherches où il aurait rectifié les erreurs de Ray : mais la faiblesse de sa santé interrompit ce travail. Il mourut le 9 juin 1721. Ses œuvres parurent à Londres en 1726, 2 vol. in-8°. Elles renferment une exhortation aux grands jurés,

assemblés à Lescard, en 1706; un Essai sur le gouvernement de Rome; une discussion épistolaire, entre King et lui, sur le temps où fut composé le dialogue de Philopatris, qui est attribué à Lucien; divers morceaux sur les antiquités et l'histoire naturelle; des Observations sur le livre de la *Connexion de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par Prideaux, qui adopta avec reconnaissance ses corrections; et une Dissertation sur le miracle de la légion fulminante, sous Marc-Aurèle. Moyle, qui s'exprime en général avec mépris sur les apologistes de la religion dominante, traite de conte cet événement miraculeux; il a été combattu par King et d'autres écrivains (V. MOSHEIM, pag. 243 ci-dessus). Hammond, qui représenta l'université de Cambridge au parlement, et fut lié avec Moyle, a publié un complément in-8°. aux deux volumes précités, de ses œuvres. Ce nouveau recueil comprend la traduction du Traité de Xénophon, un Essai sur le gouvernement de Lacédémone, des traductions de Lucien, des Lettres, un écrit composé en société avec Trenchard, sur l'incompatibilité d'une armée permanente avec un gouvernement libre, et sur le danger d'un tel système, pour la constitution anglaise. Barère a traduit, en 1801, l'*Essai sur le gouvernement de Rome*, auparavant peu connu en France, et a prétendu que Montesquieu y avait puisé, en grande partie, les idées de son livre sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains. L'écrit de Moyle peut avoir, comme l'esquisse tracée par Saint-Evremond, quelque conformité avec l'ouvrage de Montesquieu: mais cette affinité, qui se retrouve entre quelques idées de ces écrivains,

naît purement du sujet; et Montesquieu paraît avoir eu plutôt pour guide Bossuet, qui écrivait 40 ans avant Moyle. F—r.

MOYNE (Le). V. LEMOYNE.

MOYRIAC. V. MAILLA.

MOYSANT (François), bibliothécaire de la ville de Caen, etc., naquit le 5 mars 1735, au village d'Andrieu, près de cette ville. Les Jésuites, sous la direction desquels il fit de brillantes études, voulurent l'admettre dans leur Société; mais il préféra la congrégation des Eudistes, qui le chargèrent de professer, au collège de Lisieux, la grammaire, et bientôt après la rhétorique. La faiblesse de sa complexion l'ayant forcé d'abandonner ces pénibles fonctions, il vint à Paris, où il étudia, pendant six années, la médecine. Ces travaux ne l'empêchèrent point de s'occuper de littérature; et il fournit plusieurs articles au *grand Vocabulaire français*, Paris, 1767, 30 vol. in-4°. Il donna ensuite, conjointement avec MM. Vacher et La Mauillerie, le *Dictionnaire de chirurgie*, Paris, 1767, 2 vol. in-8°. En 1764, il avait obtenu, dans la faculté de médecine de Caen, le grade de docteur. Une de ses thèses agita une question dont la solution ne saurait être douteuse, mais qui, savamment traitée, offrait le plus haut intérêt: *An à malâ vivendi normâ, functionum debilitas?* Moysant ne tarda pas à reconnaître, dans la pratique, combien il avait eu raison de soutenir l'affirmative. Une imprudence de régime mit aux portes du tombeau, un malade auquel il avait donné tous ses soins; et cette circonstance suffit pour l'éloigner d'un état qui était sa seule ressource, mais où sa sensibilité avait

trop cruellement à souffrir. Il redevint et obtint à Caen une chaire de rhétorique, qu'il ne quitta que pour occuper la place de bibliothécaire. Lors de la suppression des maisons religieuses, il fut chargé de la surveillance des bibliothèques des établissements supprimés. En visitant ces antiques et précieuses collections, il conçut l'idée de publier les chartes qu'elles contenaient, et de créer un *Monasticon neustriacum* sur le modèle du *Monasticon anglicanum* de Dods-worth et Dugdale. Il se proposait d'y joindre les vues des principaux édifices gothiques, et les inscriptions les plus intéressantes; mais les troubles toujours croissants ne lui permirent pas de publier un ouvrage aussi considérable. Il passa en Angleterre, où il croyait intéresser l'orgueil des seigneurs descendants des compagnons de Guillaume-le-Conquérant : des contrariétés de tout genre vinrent s'opposer à son entreprise. D'abord il fut déclaré émigré, et le retour en France lui fut interdit. La vente des domaines nationaux, la destruction de plusieurs édifices remarquables, apportèrent de nouveaux obstacles à ses projets : il fallut qu'il s'occupât de pourvoir à sa subsistance. Il aurait pu recevoir les secours que le gouvernement britannique distribuait aux émigrés, ou se rendre aux nombreuses sollicitations des Anglais qu'il avait eus pour élèves; mais il ne voulut rien devoir qu'à son travail. Il publia un ouvrage intitulé : *Bibliothèque des écrivains français, ou Choix des meilleurs morceaux en prose et en vers, extraits de leurs ouvrages*, Londres, 1800, 4 vol. in-8°. (V. LEVIZAC.) Moysant fit suivre cette compilation d'un Dictionnaire portatif anglais-français. Tourmenté du désir de re-

voir sa patrie, il s'empessa de profiter de l'amnistie qui fut accordée aux émigrés, et revint à Caen, au mois d'août 1802. Les sociétés savantes de cette ville l'admirent au nombre de leurs membres; et il lut dans leur sein plusieurs Mémoires intéressants. Il fut chargé en même temps de réorganiser la bibliothèque. Il était encore à la tête de ce dépôt littéraire, à l'époque de sa mort (3 août 1813). MM. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, et Henniker, dans un ouvrage anglais sur les briques armoriées de Saint-Etienne de Caen, sont convenus des obligations qu'ils avaient à Moysant. Chaudon lui dut plus d'un volume d'augmentation de son Dictionnaire historique qui s'imprimait à Caen sous sa direction. Son neveu, M. Hébert, bibliothécaire actuel de la ville de Caen, a publié une *Notice historique* sur sa vie, Caen, 1814, in-8°. Nous avons encore de Moysant : I. *Prospectus d'un cours public gratuit des belles-lettres françaises*, etc., Caen, 1761, in-4°. II. *In felices nuptias Ludovici Augusti Galliarum delphini*, etc., ibid., 1770, in-4°, 26 pag. III. *Recherches historiques sur la fondation du collège de Notre-Dame de Baïeux, fondé dans l'université de Paris, par maître Gervais*, 1783, in-4°. G—T—R.

MOYSANT DE BRIEUX. V. MOISANT.

MOYSE. Voy. Moïse.

MOYSE (HENRI), historien écossais, né à Lanerk en 1573, fut successivement page et gentilhomme de la chambre du roi Jacques : il se trouvait à Perth avec ce prince en l'an 1600, lorsqu'éclata la fameuse conspiration du comte de Gawry (V. ce nom), sur l'histoire de laquelle il n'a pu cependant répandre des lu-

nières. Il passa ses dernières années dans la retraite, et mourut à Edinbourg en 1630, âgé de cinquante-sept ans. On a imprimé, en 1753, un *Mémorial* qu'il avait composé sur ce qui se passait de son temps à la cour; on y trouve des particularités curieuses, et jusque là peu connues. L.

MOZART (WOLFGANG - AMÉDÉE), compositeur du premier ordre, naquit à Saltzbourg le 27 janvier 1756. Dès l'âge de trois ans, il reçut de son père (1) les premières notions musicales. Il en avait à peine six lorsqu'il composa de petites pièces de clavecin, qu'il exécutait lui-même d'une manière fort agréable. Son père l'ayant conduit à Vienne en 1762, l'empereur François I^{er}. voulut voir cet enfant extraordinaire : charmé de ses talents précoces, il le surnomma son *petit sorcier*, et daigna l'associer aux jeux de l'archiduchesse Marie-Antoinette, depuis reine de France. Mozart n'avait pas encore huit ans, quand il parut, en 1763, à la cour de Versailles. Il toucha l'orgue à la chapelle du roi, et se montra dès-lors l'égal des plus grands maîtres. Ce fut à cette époque qu'il fit paraître les premières productions de son génie prématuré; ce sont deux œuvres de sonates : Il délia l'un à M^{me}. Victoire, fille du roi, et l'autre à la comtesse de Tëssé. Le jeune virtuose se fit entendre à Paris dans deux concerts publics. Son portrait fut gravé d'après le dessin de Carmontelle, et promptement enlevé par tous les amateurs. Mozart passa, l'année suivante, en Angleterre. Le roi George III, qui était grand amateur et même excel-

lent musicien, prit un plaisir particulier à exercer les talents du jeune artiste. Il plaçait devant lui les morceaux les plus difficiles de Bach, de Haendel et d'autres grands harmonistes. L'enfant les exécutait à la première vue, avec le mouvement et l'expression convenables. Avant de quitter Londres, il composa six sonates, qu'il dédia à la reine Charlotte. Il parcourut les Pays-Bas et la Hollande, recueillant partout les témoignages unanimes de l'enthousiasme qu'il excitait. Au bout de trois ans d'absence, il revint à Saltzbourg, et il s'y livra entièrement à l'étude de la composition. Emanuel Bach, Hasse et Haendel, étaient l'objet de ses méditations continuelles. Il se rendit aussi familiers les anciens maîtres italiens, qu'il regardait, en général, comme fort supérieurs aux modernes. En 1768, Mozart reparut à Vienne, âgé de douze ans. L'empereur Joseph II lui demanda un *opera-buffa*. Mozart composa la *Finta Semplice*. Hasse applaudit; et le célèbre abbé Métastase fit éclater l'admiration et l'amitié la plus sincère pour le jeune artiste. En 1770, sa réputation était déjà si grande, que le théâtre de Milan le choisit pour écrire l'*opera seria* de la saison. Mozart, âgé de quatorze ans, donna son *Mithridate*, qui eut vingt représentations consécutives. Ce fut la même année qu'il fit le voyage de Bologne. Il s'empressa d'y rendre visite au P. Martini, si célèbre dans la science du contre-point. Ce profond harmoniste, frappé, selon ses propres expressions, des *éclairs* que lançait ce génie naissant, prédit avec assurance, que, lorsqu'il serait dans toute sa splendeur, il n'y aurait plus de rivaux qu'il n'éclipsât. L'académie des *Philharmoniques* de Bologne,

(1) Léopold MOZART, né à Augsbourg, le 14 nov. 1719, connu surtout par une *Méthode raisonnée de violon*, qui a été traduite en français (par Val. Roeser), en 1770.

desirant s'associer le jeune Allemand, lui fit subir l'examen d'usage. Il fut enfermé dans une chambre, où il trouva le thème d'une fugue à quatre voix. En une demi-heure le morceau fut composé; et Mozart reçut son diplôme; honneur que personne n'avait encore obtenu dans un âge aussi tendre. Comblé d'honneurs à la cour de Toscane, et pressé de s'y fixer, il n'aspirait qu'à se rendre à Rome pour y assister à toutes les solennités de la semaine-sainte. Ses desirs furent remplis : à peine arrivé, il courut à la chapelle Sixtine, pour y entendre le fameux *Miserere* d'Allegri. On sait qu'il est défendu, sous des peines sévères, de donner ou de prendre copie de ce morceau. Prévenu de cette défense, le jeune Allemand se place dans un coin, et prête l'attention la plus scrupuleuse. Au sortir de l'église, il note la pièce entière. Le vendredi-saint, il y eut une seconde exécution du *Miserere*. Mozart tenait sa copie dans son chapeau, et s'assura de la fidélité de sa mémoire. Le lendemain, il chanta ce *Miserere* dans un concert, en s'accompagnant du clavecin. Ce trait prodigieux fit la plus grande sensation à Rome. Le pape Clément XIV voulut que cet enfant extraordinaire lui fût présenté; et, loin de le réprimander d'avoir transgressé sa défense, il lui fit l'accueil le plus gracieux. Peu de temps après, Mozart parut à Naples : il y excita un tel enthousiasme, que l'on entendit plusieurs personnes s'écrier qu'un talent aussi surnaturel ne pouvait être que l'effet d'un talisman. Cependant il regrettait l'Allemagne; il revint à Vienne. Il y vit le chevalier Gluck, dont le génie avait tant d'analogie avec le sien, puisa dans les entretiens et dans les ouvrages de cet im-

mortel compositeur, des lumières qui, comme il se plaisait à le répéter, préparèrent les grands succès qu'obtinrent ses compositions dramatiques. Mozart ne mit pas moins d'empressement à rechercher l'amitié du célèbre Haydn, qu'il nommait souvent son maître. Il lui dédia un œuvre de quatuors, qui sont dignes de l'un et de l'autre. Mozart fit un second voyage à Paris, en 1776 : c'est à cette époque même, que Gluck y mit sur la scène son *Alceste*. On sait que ce chef-d'œuvre ne fut pas même senti des Parisiens. Après la première représentation, Gluck était dans le foyer, recevant les félicitations de quelques connaisseurs, et les compliments de condoléance des profanes. Un jeune homme, tout en pleurs, entre et se précipite dans ses bras. Il ne savait que s'écrier : « Ah! les barbares! » Ah! les cœurs de bronze! Que faut-il donc pour les émouvoir? — » Console-toi, petit, répondit Gluck, » dans trente ans ils me rendront » justice. » Ce jeune homme était Mozart; il a vu, depuis, que la prédiction du sublime auteur d'*Alceste* s'était parfaitement accomplie. Mozart fut si révolté du mauvais goût qui régnait alors dans la majeure partie du public français, et de l'état de barbarie où languissait particulièrement la musique vocale, qu'il renonça bientôt au projet qu'il avait conçu de composer un opéra pour le théâtre de Paris. Il se contenta de donner plusieurs morceaux au Concert spirituel. Le chagrin qu'il eut de perdre sa mère dans cette capitale, contribua beaucoup à hâter son retour en Allemagne. Il entra au service de l'empereur Joseph II, et s'attacha tellement à ce prince, qu'il ne voulut jamais le quitter. Quoique

son traitement à la cour de Vienne ne fût que de 800 florins (environ 2000 fr.), il refusa les offres brillantes que lui firent plusieurs princes, et notamment Frédéric-le-Grand. Ce fut à la demande de l'empereur, qu'il mit en musique le *Mariage de Figaro* (1786). Le premier acte ayant été indignement exécuté par les acteurs italiens, Mozart désespéré courut à la loge du monarque pour se plaindre de leur malveillance. Joseph fit dire aux acteurs que si le second acte n'allait pas mieux que le premier, toute la troupe irait en prison ; et aussitôt l'exécution devint parfaite. Après avoir félicité le compositeur de son succès, l'empereur lui dit : « Il faut convenir pour- » tant, mon cher Mozart, que » voilà bien des notes ! — Pas une » de trop, Sire ! » répondit vivement l'artiste. Joseph II, peu de jours après, le fit mander et s'entretenait familièrement avec lui. Ses amis avaient exigé qu'il profitât de cette occasion pour solliciter une augmentation de traitement ; ils l'attendaient au sortir de l'audience, et le questionnèrent sur la réussite de sa demande : « Quoi ! leur répondit » Mozart, vous eussiez voulu que, » pendant que mon souverain me » parlait avec tant de bonté, j'al- » lasse l'interrompre, pour l'entre- » tenir de mes intérêts ! Je vous » jure que je n'y ai seulement point » pensé. » L'année suivante, il composa son chef-d'œuvre de *Don Juan*, pour le théâtre italien de Prague. Cet opéra ne fut point senti généralement à Vienne, lors des premières représentations. On en parlait un jour dans une assemblée nombreuse, où se trouvait l'élite des amateurs. Haydn faisait partie de cette réunion. Quelqu'un s'aper-

çut enfin que tout le monde avait émis son opinion, excepté ce grand artiste. Pressé enfin de s'expliquer : « Je ne suis pas en état de juger le » différend (répondit Haydn, avec » une excessive modestie ou la plus » amère dérision) ; tout ce que je » sais, c'est que Mozart est le plus » grand compositeur qui existe. » Mozart, dans la force de l'âge, promettait de fournir encore une longue et brillante carrière, lorsque des excès auxquels il s'abandonnait quelquefois, parurent avoir altéré sa santé. Il sentit tout-à-coup sa fin s'approcher, et il s'écria douloureusement : « Je meurs au moment » où j'allais jouir de mes travaux ; » il faut que je renonce à mon art, » lorsque je pouvais m'y livrer tout » entier, lorsqu'après avoir triom- » phé de tous les obstacles, j'allais » écrire sous la dictée de mon cœur ! » Mozart expira le 5 décembre 1791, n'ayant pas encore trente-six ans révolus. On remarqua que cette fin prématurée était une conformité de plus avec Raphaël, qui mourut à-peu-près au même âge. Peu d'heures avant de rendre le dernier soupir, il se fit apporter la partition de sa fameuse messe de *Requiem*. Eh bien ! s'écriait-il, n'avais-je pas bien dit que c'était » pour moi-même que je composais » ce chant de mort ? » L'origine singulière de ce chef-d'œuvre a été rapportée de dix manières différentes : nous donnerons ici cette anecdote, telle que nous la tenons de la veuve même de Mozart. Un inconnu se présente un jour chez lui, et lui remet une lettre sans signature, par laquelle on lui demande s'il veut entreprendre la composition d'une messe de *Requiem*, quel prix alors il met à son travail, et dans combien de temps il croit pouvoir le

terminer. Mozart répond, par un écrit, qu'il se charge de l'ouvrage désiré : il s'exprime noblement sur les conditions, mais refuse de prendre des engagements pour un terme fixé. Il prie qu'on lui indique où il devra envoyer sa partition. Peu de temps après, l'inconnu revient avec une seconde lettre anonyme : elle contenait, non-seulement la somme convenue, mais, de plus, la promesse d'augmenter considérablement ses honoraires, qu'il avait réglés beaucoup trop bas. On l'engageait, d'ailleurs, à ne point se presser, à ne suivre que l'inspiration de son génie. Le billet finissait par le conseil de s'épargner des démarches superflues pour découvrir le nom d'une personne qui ne serait jamais connue de lui que sous le nom d'admirateur secret de ses talents. Sur ces entrefaites, Mozart fut invité, par les plus illustres personnages de Bohême, à se rendre à Prague, pour y composer un grand opéra, à l'occasion du couronnement de l'empereur Léopold II. Il accepte la proposition avec joie : au moment où il montait en voiture avec sa femme, l'inconnu apparaît tout-à-coup comme un spectre, et demande ce que deviendra le *Requiem*. Mozart promet de s'en occuper dès son retour : l'inconnu se retire satisfait. En effet, revenu à Vienne, Mozart, dont la santé dépérissait chaque jour, se livra, avec une excessive ardeur, à la composition de cette messe. Son sang s'alluma ; sa tête se remplit d'idées lugubres, et bientôt il ne dissimula plus sa persuasion, qu'il travaillait pour ses propres funérailles. Sur-le-champ, de l'avis du médecin, on lui retira son manuscrit, et il parut reprendre des forces et de la gaîté.

Trompée par ces heureuses apparences, sa femme lui rendit sa partition. Mozart ne la quitta plus, et la mort vint le surprendre avant qu'il y eût mis la dernière main. L'*Agnus Dei*, qui termine ce morceau célèbre, fut, pour ce grand artiste, le chant du cygne : les gens de l'art y reconnaissent l'empreinte de la profonde mélancolie et de l'onction religieuse dont son âme était remplie. Cette notice serait incomplète, si elle n'offrait quelque idée du caractère distinctif des productions de ce génie extraordinaire. Nous commencerons d'abord par faire observer que, depuis la simple romance jusqu'à la tragédie lyrique et à la musique sacrée, depuis la walse jusqu'au quatuor et à la symphonie, Mozart, mort si jeune, composa dans tous les genres imaginables : il excella dans chacun d'eux. De tous les compositeurs anciens et modernes, c'est le seul auquel on puisse donner cette louange. Il employa les instruments à vent d'une manière totalement inconnue avant lui. On ne se lasse point d'admirer l'art infini avec lequel il les fait parler sans se confondre, sans nuire en rien au chant principal. Cette inépuisable variété devient, pour les oreilles même les moins exercées, une des principales causes du charme répandu sur toutes les productions de ce maître. Mais, quelque riche, quelque brillant que fût son orchestre, jamais Mozart ne négligea de soigner ses chants. Ils sont toujours mélodieux et purs, mais toujours originaux, toujours adaptés au caractère, à la situation du personnage dramatique. Une tête si fortement organisée, un fonds si prodigieux de richesses harmoniques, devaient assurer à Mozart une préémi-

nence absolue dans les morceaux d'ensemble : aussi ses *finals* d'opéra sont-ils le *nec plus ultra* de l'art et du goût. Jamais, contre l'usage commun, il n'approchait du piano dans ses moments d'inspiration. Dès qu'il avait saisi sa plume, il écrivait avec une rapidité qui, au premier aspect, eût pu ressembler à de la précipitation. Le morceau entier, tel qu'il l'avait conçu, médité et mûri, s'exécutait dans sa tête, comme il le disait lui-même, pendant qu'il jetait les notes sur le papier. Rien de plus rare que de trouver une rature dans ses partitions. La merveilleuse facilité de création dont il était doué, fut mise quelquefois à de surprenantes épreuves. On n'oubliera jamais que l'ouverture de *Don Juan*, avec toutes ses parties, a été improvisée en trois heures ; et l'on se souviendra éternellement que, dans les quatre derniers mois de son existence, luttant déjà contre une maladie mortelle, et distrait par deux voyages (1), il a composé trois de ses chefs-d'œuvre : la *Flûte enchantée*, la *Clémence de Titus*, et sa Messe de *Requiem*, sans comprendre quelques morceaux détachés, comme un Motet, et une Cantate de francs-maçons, à grands chœurs. Les ouvrages de Mozart sont si nombreux et si variés, qu'ils forment onze classes distinctes. Cet immense catalogue ne pouvant avoir place ici, nous nous bornerons à indiquer ses compositions dramatiques ; 1°. Opéras italiens : *La Finta Semplice* (1768) ; *Mithridate* (1770) ; *Ascanio in Alba* (1771) ; *Lucio Silla* (1772) ; *Il sogno di Scipione* (1772) ; *La Giardiniera* (1774) ;

Idomeneo (1780) ; *Le Nozze di Figaro* (1786) ; *Don Giovanni* (1787) ; *Così fan tutte* (1790) ; *La Clemenza di Tito* (1791). — 2°. Opéras allemands : *Die Entführung aus dem Serail* (1782) ; *Der Schauspiel-Direktor* (1786) ; *Die Zauberflöte* (1791). Les amateurs qui désireront des détails plus précis sur les œuvres de Mozart, pourront consulter la Notice de Schlichtegroll, dans le *Nécrologe allemand* de 1793, tome 11 ; ou la traduction que Winckler en a donnée dans le *Magas. encycl.*, 7^e. ann. (1801), III, 29 et 430 ; — *Der Geist von Mozart* (Erfurt, 1804) ; — la Vie de Mozart, par le professeur Niemtschek, qui avait vécu dans l'intimité de ce grand artiste ; — les *Anecdotes sur Mozart*, trad. de l'allemand par C. F. Cramer, Paris, 1801, in-8° ; enfin la Notice composée par l'auteur de cet article, et placée en tête de la partition de la Messe de *Requiem*, publiée par le conservatoire de musique, en 1805 (1).

S—v—s.

MOZZI (MARC-ANTOINE), en latin *Mutius*, chanoine de Florence, d'une noble famille de cette ville, y prit naissance, le 17 janvier 1678. Son père se chargea de sa première instruction, et lui fit faire un cours de belles-lettres et de philosophie chez les Jésuites. Mozzi étudia ensuite la théologie et les lois dans l'université de sa ville natale, et fit des progrès remarquables dans les différentes branches des sciences divines.

(1) Il peut être intéressant d'ajouter que Mozart avait pris, dès l'enfance, l'habitude de tenir un registre-journal de ses compositions, dont il indiquait en même temps le motif et la mesure. Ce journal, dont il existe plusieurs copies entre les mains des premiers compositeurs de l'Allemagne, achève de démontrer l'étonnante facilité avec laquelle il composait. On y trouve qu'il a fait souvent, dans la même journée, à peu d'heures d'intervalle, deux morceaux, de genres entièrement opposés, et tous les deux également sublimes. L—O.

(1) On rapporte néanmoins qu'il fit, dans l'un de ces voyages, le premier acte entier de la *Clémence de Titus*, en allant de Vienne à Prague.

et humaines. A ces connaissances il joignait le goût et la culture des beaux-arts. La poésie, l'éloquence, la musique, l'occupaient alternativement. Il jouait du théorbe et de la mandoline avec tant de perfection, que peu de maîtres l'égalaien. Le jeune prince Jean-Gaston de Médicis, amateur de musique, l'appelait souvent dans son palais pour s'en faire accompagner. Il chantait avec goût et improvisait en vers. Cosme III lui fit donner, en 1700, un canonicat de la métropole. Il fallut alors se partager entre la cour et l'église : il n'abandonna pas la première, et sut remplir les devoirs du bénéfice qui l'attachait à la seconde. En 1701, il prononça, par ordre de la cour, l'*Oraison funèbre de Charles II, roi d'Espagne*; et, en 1703, sur l'invitation du chapitre métropolitain, celle de *Léon Strozzi, archevêque de Florence*. L'académie de la Crusca se l'associa; et celle de Florence, en 1702, le nomma professeur de littérature toscane. L'université de la même ville le promut au grade de docteur en théologie; et la princesse Violante-Béatrix de Bavière le fit son théologien; distinctions qui supposent le mérite, et qui, dans Mozzi, ne faisaient que le récompenser. On a de lui : I. *Discorsi sacri*, Florence, 1717. Parmi ces discours se trouvent les deux *Oraisons funèbres* citées ci-dessus. II. *Sonetti sopra i nomi dati ad alcune dame Fiorentine dalla serenissima principessa Violanta*, etc., Florence, 1705. Cette princesse s'était amusée à donner différents noms singuliers à quarante-cinq dames de la cour. L'abbé Mozzi fit un sonnet sur chacun de ces noms. III. *Istoria di S. Cresci e de' santi martyri suoi compagni, come pure della chiesa*

del medesimo santo, posta in Valcava di Mugello, etc., Florence, 1710, in-fol., fig. Il s'était élevé des différends sur l'authenticité des actes du martyre de ces saints. Cosme III chargea l'abbé Mozzi d'écrire leur histoire : on y trouve une critique judicieuse et beaucoup d'érudition. IV. *Vita di Lorenzo Bellini Fiorentino* : elle a été insérée dans le recueil des *Vies des illustres Arcadiens*, partie 1^{re}, pag. 108, Rome, 1713. V. *Traduzione in versi sciolti degl'inni di Prudenzio, intitolati Corone*, Milan, 1740, etc. Mozzi mourut subitement le 4 avril 1736, âgé de cinquante-huit ans. On trouve son Éloge parmi ceux *Degli Uomini illustri Toscani*, vol. iv, p. 701. — On connaît encore du nom de Mozzi, noble et ancienne famille de Bergame, laquelle tirait son nom du château de Mozzo : 1°. Ambroise Mozzi, archevêque de Bergame, depuis l'an 1112 jusqu'en 1119; — 2°. Achille Mozzi, au seizième siècle, qui écrivit en vers latins les *Éloges des hommes illustres de Bergame*, sous le titre de *Teatro*. — 3°. Augustin Mozzi, jurisconsulte et recteur de l'université de Padoue, duquel on a : *Disputationes publicæ per octo dies agitatæ*, Padoue, 1558, in-4°. — 4°. Pierre-Nicolas Mozzi, auteur d'un traité *De contractibus*, Venise, 1585, in-fol. — 5°. Enfin le chanoine comte Louis Mozzi, ex-jésuite estimé du pape Pie VI, dont il reçut des marques d'une bonté particulière. Le plus connu de ses ouvrages est *L'Histoire abrégée du schisme de la nouvelle église d'Utrecht*, publiée en 1785, et à laquelle Bossi, chanoine de Milan, opposa, en 1788, le *Catholicisme de l'église d'Utrecht*. L—Y.

MOZZOLINO. V. MAZOLINO.

MUDGE (THOMAS), mécanicien anglais, naquit à Exeter, en 1715. Son père, qui était ecclésiastique, et tenait une école à Biddeford, lui donna la première instruction. Le jeune Mudge montra moins de goût pour l'étude que pour la mécanique; et son père, lui voyant des dispositions extraordinaires pour l'horlogerie, le mit, à l'âge de 14 ans, en apprentissage chez Graham, le plus fameux horloger du temps. Thomas fit des progrès si rapides dans son art, que bientôt son maître lui confia les ouvrages les plus difficiles et les plus délicats dont il était chargé. Après son apprentissage, il commença de travailler pour son compte. Ce fut alors qu'un des meilleurs horlogers de Londres, chargé par le roi d'Espagne, Ferdinand VI, de lui faire une montre à équation, et ne se sentant pas capable de remplir cette commission, eut recours au seul artiste qui pouvait l'exécuter: c'était Mudge. L'horloger, nommé Ellicot, ne s'en fit pas moins honneur de l'ouvrage, y mit son nom, et en expliqua savamment le mécanisme aux curieux; mais ayant, par malheur, dérangé quelque chose dans le mouvement, il fut obligé d'avouer que Mudge seul était capable de réparer sa maladresse, et que cet artiste était l'auteur d'un travail si ingénieux. Le roi d'Espagne, grand amateur des ouvrages mécaniques, surtout des montres, informé de cette circonstance, s'adressa directement à Mudge, et le chargea de faire, pour lui, les ouvrages qu'il jugerait les plus curieux, et d'en fixer lui-même le prix. L'artiste, exécuta, entre autres, pour ce souverain, une montre à répétition, qui indiquait le temps vrai et le temps moyen: elle sonnait et répétait l'un

et l'autre, ce qui, auparavant, n'avait eu lieu dans aucune montre; de plus elle répétait les heures, les quarts et même les minutes. Le roi avait voulu que cette montre fût enfermée, sous verre, dans le gros bout d'une canne, en sorte que, par des coulisses, il pouvait voir, dans ses promenades, opérer le mécanisme de ce beau travail. Mudge se le fit payer 480 guinées: ses amis l'avaient engagé à en demander au moins 500; mais il répondit qu'il avait calculé strictement le profit honnête qu'il devait avoir sur un travail de ce genre, et qu'il ne voyait pas de raison de surfaire à un souverain plus qu'à un simple particulier. En 1750, il s'associa Dutton, autre élève de Graham, et ouvrit un atelier d'horlogerie. Les Anglais racontent que le comte de Bruhl, ayant apporté de Paris une montre de Berthoud, avec un défaut que l'auteur même était incapable de corriger, s'adressa au mécanicien anglais, qui d'abord ne voulut pas, par délicatesse, se charger de l'entreprise, et qui ensuite, cédant aux pressantes sollicitations du comte saxon, remédia complètement au défaut de la montre parisienne. Mudge porta ses vues sur la construction des montres marines ou garde-temps, et publia d'abord, en 1765, ses *Pensées sur les moyens de perfectionner les montres, particulièrement celles de la marine*. Pour mieux réfléchir sur cet objet, si important en Angleterre, Mudge quitta, en 1771, son commerce, et se retira à Plymouth, où il employa plusieurs années à construire un garde-temps. Cette montre fut donnée à l'essai, d'abord à l'observatoire de Greenwich, puis au baron de Zach, astronome du duc de Gotha, et en-

fin à l'amiral Campbell, qui s'en servit dans un voyage à Terre-Neuve. On la trouva partout d'une très-grande précision. Le bureau des longitudes accorda au constructeur une prime de 500 livres sterling, en l'invitant à concourir, par la construction d'une seconde montre parfaitement semblable à la première, au grand prix proposé par le parlement. Mudgè, au lieu d'une, en fit deux autres; elles furent soumises à l'essai de l'astronome royal. Maskelyne fit au bout de l'année, au bureau des longitudes, un rapport très-satisfaisant; et il fut convenu que les montres de Mudge seraient essayées aussi sur mer: mais un nouveau rapport de l'astronome tendit à prouver, par des calculs, qu'elles ne soutenaient pas une épreuve rigoureuse: en conséquence, le bureau des longitudes arrêta qu'il ne serait plus donné suite aux premiers essais. Le fils de Mudge attaqua le rapport de l'astronome, dans une brochure intitulée: *Exposé des faits relatifs aux garde-temps construits par Th. Mudge*, 1790; Maskelyne y fit une réponse, et cette réponse attira une réplique de Mudge. L'année suivante, Mudge s'adressa au bureau des longitudes, afin d'obtenir une récompense quelconque pour des garde-temps qui, bien qu'ils n'eussent pas été jugés dignes du grand prix, avaient pourtant été reconnus par le bureau même, supérieurs à ceux que l'on avait construits auparavant, et ne s'étaient point dérangés pendant 20 ans d'expérience. Le bureau des longitudes ne fut pas favorable à sa demande; mais Mudge s'étant adressé, en 1792, à la chambre des communes, en obtint, l'année suivante, une récompense de 2500 livres sterling. Outre le perfection-

nement des montres marines, on lui doit l'invention d'un nouvel échappement pour les montres ordinaires. Le roi d'Angleterre l'avait nommé son horloger, en 1777: il s'entretint plusieurs fois avec cet artiste, qui devait cette faveur à l'estime que le roi avait conçue pour la supériorité des talents de Mudge, depuis que lui seul s'était montré capable de raccommoder une montre très compliquée, appartenant à S. M. Mudge mourut octogénaire, le 14 novembre 1794: il avait perdu, en 1789, sa femme, fille d'un membre de l'université d'Oxford. Il en avait eu deux fils, dont le plus jeune fut recteur à Lustleigh; il sera question de l'autre dans l'article suivant. D—G.

MUDGE (WILLIAM), major-général dans l'armée anglaise, fils du précédent, né à Plymouth en 1762, fut placé, comme cadet, à l'école militaire de Woolwich, et s'y distingua par ses talents. Il servit au dehors dans l'artillerie royale, comme capitaine: à son retour, devenu membre de la société royale de Londres, il inséra dans les *Transactions philosophiques* plusieurs Mémoires intéressants. Il fut long-temps employé dans l'enseignement des cadets, à l'arsenal-militaire royal, et à l'école de la compagnie des Indes-Orientales. Il fut aussi l'un des commissaires du bureau des longitudes. Il seconda M. Biot dans ses opérations pour la mesure d'un arc du méridien en Ecosse; mais sa faible santé ne lui permit pas d'accompagner le savant français aux îles Shetland; il le fit accompagner par son fils, qui avait le grade de capitaine. Mudge concourut à la description trigonométrique de la Grande-Bretagne; et c'est à lui que ses compatriotes doivent en grande partie

les cartes de divers comtés, publiées récemment, et qui se font remarquer par la beauté du coup-d'œil, et par la correction. On trouve dans l'*Edinburgh Review* de janvier 1805 (pag. 372 et suiv.), une Notice détaillée de ses travaux, pour le levé trigonométrique de l'Angleterre et du pays de Galles. L'académie des sciences de Copenhague l'appela dans son sein; et l'institut de France le nomma l'un de ses correspondants. Ce savant officier est mort à Londres, le 17 avril 1820. On trouve, dans les *Transactions philosophiques* des années 1795, 1797 et 1800, le rapport détaillé des travaux trigonométriques qu'il avait exécutés de 1791 à 1799. Z.

MUET (PIERRE LE). V. LE-MUET.

MUGNOZ ou MUNOZ (GILLES DE), anti-pape, connu sous le nom de Clément VIII, était chanoine de Barcelone, docteur en droit canonique, et jouissait d'une certaine réputation de sagesse et de lumières. Ce fut ce personnage que les deux cardinaux restés fidèles à l'anti-pape Benoît XIII élurent à sa place, en 1424, d'après le serment qu'ils lui avaient fait (Voyez BENOÎT XIII, anti-pape). Clément se fit installer à Peniscola avec toutes les cérémonies usitées en pareilles occasions. Il prit les ornements pontificaux, fit des promotions dans le sacré collège, et n'y oublia point son neveu. Cinq ans se passèrent dans ce vain exercice d'une puissance non reconnue, lorsque le roi Alphonse, qui seul la protégeait, s'étant réconcilié avec le pape Martin V, envoya deux conseillers à Clément, pour l'exhorter à se démettre. L'anti-pape, qui avait d'abord accepté sa nomination avec répugnance, et qui ce-

pendant semblait s'y être attaché, consentit avec assez de docilité à la demande d'Alphonse. Il voulut néanmoins donner quelque solennité à son obéissance. Comme il ne lui restait que deux cardinaux de tous ceux qu'il avait créés; il en nomma un troisième. Il prit ensuite la tiare et ses habits pontificaux, monta sur son trône, environné de ses trois cardinaux, de ses autres officiers; et en présence des deux conseillers d'Alphonse qu'il décorait du nom d'ambassadeurs, il fit son abdication authentique, et invita ses cardinaux à choisir son successeur. L'élection eut lieu, et le choix unanime tomba sur Othon Colonne, ou Martin V. Muñoz se dépouilla ensuite des marques de sa dignité, reparut dans l'assemblée, vêtu comme un simple docteur; et l'on rendit grâce à Dieu, de l'issue de cette heureuse journée. La cour de Rome ferma les yeux sur le ridicule et l'indécence de cette cérémonie théâtrale. On regarda l'événement comme la fin du grand schisme qui avait désolé l'Église pendant cinquante-un ans. Gilles de Muñoz reçut son absolution; et le pape lui donna l'évêché de Majorque (en 1429). D—s.

MUGNOZ ou MUNOZ (SÉBASTIEN), peintre d'histoire, naquit, en 1654, à Naval-Carnero, et fut un des élèves les plus distingués de Claude Coëlle. Chargé, en partie, de l'exécution des décorations que l'on fit à Madrid pour le mariage de Charles II avec Louise d'Orléans (1675), il employa le produit de ses travaux à faire un voyage à Rome, où il entra dans l'école de Carle Maratti. Malheureusement les arts du dessin, à cette époque, se ressentaient déjà de la fausse direction qui leur avait été imprimée par les Bernini, les Pietre de Cortone,

etc. En 1684, Muñoz revint dans sa patrie, aida son premier maître à terminer quelques travaux, et se rendit avec lui à Madrid, où Muñoz ne tarda pas à obtenir un grand crédit à la cour, et fut nommé peintre du roi, en 1688. Pour justifier ce titre, il exécuta son beau tableau de *Psyché et l'Amour*, et huit sujets tirés de la *Vie de saint Eloi*, pour l'église du Sauveur. Mais son chef-d'œuvre est le *Martyre de saint Sébastien*, grand tableau peint sur toile, que l'on a vu au Musée du Louvre en 1814, et que l'Espagne a repris en 1815. Chargé de retoucher, dans l'église d'Atocha, la belle voûte peinte par Herrera le jeune, Muñoz tomba du haut de l'échafaudage, et se tua sur la place, le lundi saint de l'an 1690. Il n'avait alors que trente-six ans. Le roi lui fit faire des obsèques magnifiques. Quoique Muñoz fût un peintre d'un talent distingué, on peut lui reprocher, avec justice, d'avoir été l'un des corrupteurs du goût en Espagne, en y introduisant les vices qui de son temps infestaient les écoles d'Italie. Ses productions se font remarquer par le fracas de la composition, par un coloris heurté et visant à l'effet; on y désirerait d'ailleurs un dessin plus correct, plus de noblesse dans le style et de grandeur dans les caractères. C'est à Tarragone et à Madrid, que l'on voit le plus grand nombre de ses ouvrages. — Evariste Munoz, peintre d'histoire, né à Valence, en 1671, fut élève de Conchillos : doué de grandes dispositions et de beaucoup de fécondité, la fougue de son génie l'empêcha toujours d'être correct, et de donner de la noblesse à ses caractères. Il avait pris par goût le métier des armes, qui lui permettait de se livrer à son penchant pour

la peinture. Il avait épousé une femme dont on croyait le mari mort dans l'esclavage chez les Algériens : ce mari reparut, et Muñoz fut obligé de quitter sa femme. Il épousa en secondes nocces la veuve d'un militaire que l'on disait avoir été tué à Messine; mais comme s'il eût été destiné à voir toujours reparaitre un prédécesseur, le premier mari revint au bout de quelque temps, et Muñoz se trouva veuf de nouveau. Il tenta encore une troisième épreuve; cette fois - ci il fut plus heureux, et personne ne vint le déposséder. Il établit à Valence une école de dessin, qui fut très - fréquentée jusqu'à sa mort, arrivée en 1737 : la plus grande partie des églises de Valence possèdent de ses ouvrages. P—s.

MUGNOZ ou MUNOZ (JEAN-BAPTISTE), né en 1745, à Museros près de Valence (Espagne), où il fit ses études, se montra supérieur à tous ses camarades, et fut ensuite l'un de ceux qui contribuèrent le plus aux progrès de la philosophie dans les écoles espagnoles. Dans un des concours pour la chaire de philosophie en l'université de Valence, il publia une dissertation latine intitulée : *De recto philosophiæ recentis in theologiâ usu Dissertatio*. Il y traite de l'utilité de la philosophie moderne pour les sciences en général, et en particulier pour la théologie, soit naturelle, soit révélée. Ce fut en 1768, qu'il donna un traité contre les Péripatéticiens, une réimpression de la Logique de Vernet avec une préface, et une édition des œuvres latines du P.-F. Louis de Grenade, avec des préfaces qu'il mit à la tête de chaque volume, et parmi lesquelles on doit surtout remarquer le morceau qui précède la *Rhétorique ecclésiastique* de ce savant dominicain.

Muñoz y traite de l'origine et des progrès de la rhétorique chez les Grecs et les Romains, des principales époques de l'éloquence ecclésiastique, et des études nécessaires pour l'acquérir. Quelques années après, il fit paraître (1775) une nouvelle édition du *Collectanea moralis philosophiæ*, du même religieux, en le faisant précéder d'un traité fort estimé intitulé : *De Scriptorum gentilium lectione et profanarum disciplinarum studiis ad christianæ pietatis normam exigendis*. Trois ans après il eut une querelle littéraire avec le P. Cesareo Pozzi, commensal du cardinal Colonna, alors nonce en Espagne : Pozzi avait publié en italien un Essai sur l'éducation des couvents (*Saggio di educazione claus-trale*) ; ce fut le sujet de l'opuscule de Muñoz ayant pour titre : *Juicio del tratado del M. R. L. D. Cesareo Pozzi ; lo escribia por el honor de la literatura espanola D. Juan B. Munoz*, 1778, in-8°. Le P. Pozzi pour la défense de son livre, fit imprimer à Perpignan une *Apologia*. De son côté, Muñoz avait pris la plume, et déjà même avait composé une réplique ; mais il la garda en porte-feuille. Il avait été appelé à la place de cosmographe en chef des Indes et à celle d'officiel de la secrétairerie d'état et dépêches générales du même département. Il reçut la commission d'écrire une Histoire de l'Amérique : pour la remplir dignement, il voyagea pendant plusieurs années, visitant les archives de Simancas, de Séville, de Cadix, de Lisbonne, et recueillit un nombre immense de pièces inconnues, de lettres originales de Christophe Colomb, de Pizarre, de Ximènes, etc. Cavanilles dit que ces pièces formaient cent-trente vo-

lumes. C'était vers 1782 qu'il avait commencé ses recherches : ce ne fut qu'en 1793, qu'il donna le premier volume de son *Historia del nuevo mundo*, in-8°. , le seul qui ait vu le jour. L'auteur rend compte des événements qui ont eu lieu jusqu'aux premières années du seizième siècle. Il parut à Madrid, une critique de ce volume : on y accusait Muñoz de plagiat, comme s'il avait pu se dispenser de consulter ses devanciers, et ne pas être d'accord avec eux sur plusieurs points ; on lui reprochait amèrement une faute d'impression ! Au reste on n'attaqua pas le fond de l'ouvrage, qui fut même traduit en allemand, avec des notes, par K. Sprengel (Weimar, 1795, in-8°.) ; et en anglais (Londres, 1797, in-8°.) Au milieu de ses travaux, Muñoz se vit arrêté par de fréquentes fluxions à la tête et à la gorge. Ce ne fut qu'au bout d'un an que sa santé se rétablit. Il avait repris ses travaux depuis quelques mois, et était sur le point de publier deux nouveaux volumes qui auraient contenu, l'un la fin du règne de Ferdinand le Catholique (1516), et l'autre des pièces justificatives, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva, le 19 juillet 1799. Outre les ouvrages dont il a été fait mention, on a encore de lui, *Elogio de Antonio de Lebrija*, 1796, in-8°. (V. ANTOINE de Lebrija, II, 280), dont Chardon Larochette a rendu compte dans le *Magasin encyclopédique*, troisième année, tome III, p. 181-201. Muñoz avait commencé des *Institutions philosophiques*, en latin : Sempere y Guarinos, qui en avait vu plusieurs cahiers relatifs à la logique, dit qu'en 1787, les travaux littéraires et les fonctions de l'auteur ne lui avaient pas permis d'achever cet ouvrage ; il est douteux qu'il ait pu le représen-

dre. Il existe en espagnol, sous le nom d'Antoine Muñoz, un *Discurso sobre la economia politica*, Madrid, 1779, in-8°. ; mais Sempere y Guarinós pense que l'auteur de cet écrit a pris un nom supposé. A—B—T.

MUGUET DE NANTHOU (FRANÇOIS-FÉLIX-HYACINTHE), député à l'assemblée constituante, né à Besançon en 1760, était fils d'un des premiers négociants de la Franche-Comté, connu par des services très-éminents rendus à la province. Il fit ses études, à Paris, au collège d'Harcourt, et, après avoir reçu ses premiers grades, fut pourvu successivement de la charge d'avocat du roi et de celle de lieutenant-général au bailliage de Grai. Il se distingua, lors des émeutes de 1788, par sa fermeté, et appuya de tout son pouvoir les mesures adoptées par le parlement. L'estime que lui avait méritée sa conduite le fit élire député aux états-généraux par le grand-bailliage d'Amont. Il se lia bientôt avec les membres de l'assemblée qui voulaient l'abolition des privilèges, ainsi que la réforme des abus, signalés dans les cahiers de doléance, et adopta franchement les principes de la révolution. Nommé membre du comité des recherches, il ne parut guère à la tribune que pour rendre compte des événements malheureux qui se succédaient sur tous les points du royaume, et pour provoquer des mesures contre les auteurs des troubles. D'une santé délicate, qui ne lui permettait aucune application soutenue, mais doué d'une rare facilité, Muguet ne parlait presque jamais que d'abondance, ou sur des notes rédigées au courant de la plume. Il appuya, en 1791, la loi rendue contre l'émigration: à l'époque du départ du roi, il fut l'un des

commissaires chargés de veiller au maintien de l'ordre dans Paris. Il fit mander à la barre M. de Montmorin, pour donner des explications sur le passeport dont le roi s'était servi; appuya vivement les raisons présentées par le ministre pour sa justification, et fit décréter qu'il n'avait pas cessé de mériter la confiance de l'assemblée, décret qu'il fit porter sur-le-champ à la connaissance du peuple qui entourait l'hôtel du ministre dans une attitude menaçante. Muguet demanda que des récompenses fussent décernées à tous ceux qui avaient contribué à l'arrestation du roi; et il fit un rapport, au nom des comités réunis, sur les chefs militaires soupçonnés d'avoir favorisé son départ. A la fin de la session, il fut nommé juge d'un des tribunaux de Paris; mais il pria les électeurs d'agréer sa démission, et se retira dans une terre qu'il possédait à Soing près de Grai, décidé à ne plus prendre de part aux affaires publiques: il y vécut dans la retraite la plus profonde, s'interdisant toute espèce de correspondance. La levée extraordinaire ordonnée en 1792, ayant éprouvé à Grai des obstacles qui pouvaient attirer des mesures rigoureuses contre cette ville, Muguet n'hésita pas à se faire inscrire le premier pour partir, et son exemple entraîna une foule de citoyens: mais les autorités crurent devoir s'opposer à son départ; et il fut nommé commandant de la garde nationale de l'arrondissement. Il donna sa démission au bout de trois mois; et sa santé qui s'affaiblissait, ne lui permettant pas de faire un service actif, il demanda à être employé dans les administrations de l'armée. L'obscurité à laquelle il s'était condamné,

ne put le soustraire aux persécutions qui s'attachaient de préférence aux constituants. Deux fois il fut arrêté, en 1793, par l'ordre des commissaires de la Convention; et il ne dut la liberté et la vie qu'à la fermeté de son caractère. Nommé, en 1798, député au conseil des Cinq-cents, par le département de la Haute-Saône, il refusa cette mission. Il résista également à toutes les offres qui lui furent faites de la part du premier Consul, et n'accepta que la place de maire de Soing, qui lui dut des améliorations utiles dans sa culture. En s'occupant à procurer à cette commune des eaux de source, il fut saisi de la fièvre, et mourut, victime de son zèle, en mai 1808, à l'âge de 47 ans. W—s.

MUHLENFELS (JEAN-HENRI DE), alchimiste charlatan, exploita fort habilement le champ de la crédulité humaine, à une époque où le défaut général de connaissances mettait en crédit les soi-disant possesseurs du grand-œuvre. Son nom de famille était *Müller* : il naquit vers 1579, à Wasselonne, en Alsace, et fut d'abord barbier à Eslingen; il alla ensuite à Breslau, puis à Florence, où il passa six mois, et fit connaissance avec Daniel Rapold, fameux alchimiste, qui lui vendit plusieurs de ses secrets. Müller, qui manquait de tout, emprunta l'argent dont il avait besoin, au maître-d'hôtel du rhingrave Christophe de Stein, en s'engageant à le payer par ses services. Muni de secrets merveilleux, il revint en Allemagne, et alla d'abord à la cour de Wurtemberg, où il paraît qu'il ne produisit pas beaucoup d'effet; mais, après d'autres courses inutiles, sa bonne étoile le conduisit à Prague, où l'empereur Rodolphe II tenait

sa cour. Ce prince, qui avait plus de zèle pour les sciences que de connaissances réelles, était sans cesse entouré de charlatans et d'empiriques; et il suffisait de lui promettre quelque chose d'extraordinaire pour attirer son attention. Müller se fit présenter, et, par toute sorte de tours de passe-passe, acquit beaucoup de crédit sur l'esprit de Rodolphe. Il prétendit, entre autres, posséder un secret qui le rendait invulnérable, et se fit plusieurs fois tirer des coups de pistolet par son domestique, en présence de l'empereur. Rodolphe, émerveillé, combla Müller de présents, et l'anoblit sous le nom de *Mühlenfels*. C'était un appât bien séduisant pour tenter de nouvelles aventures. Mühlenfels court à Nuremberg; il annonce au rhingrave de Stein, qui était riche et aussi crédule qu'il pouvait le désirer, que le secret de la pierre philosophale lui a été enseigné sur les frontières de la Pologne, par un célèbre alchimiste: il ajoute qu'il a fait de l'or à Breslau, où il en a vendu aux orfèvres pour plus de 3000 florins; à Prague, pour plus de 18,000 en présence de l'empereur, qui, par reconnaissance, l'a anobli; enfin, que, par souvenir de son ancienne amitié pour Stein, il veut en peu de temps lui en faire pour plus de 10,000 : mais il lui faut une avance de 6000 écus de Hongrie. Stein, ébloui, lui donna 4500 écus, et une chaîne qui valait 500 florins. Mühlenfels, bien loin de lui faire de l'or, s'échappa sans bruit de Nuremberg, et muni d'argent, décoré de la chaîne, il ne lui fut pas difficile de se faufiler avec les personnes du plus haut rang, et d'en faire ses dupes. Il trompa d'abord, à Prague, un colonel, qui était au

service du margrave d'Anspach : celui-ci l'introduisit auprès de son souverain, en 1602. Mühlenfels répéta, devant ce prince et son successeur présomptif, l'expérience de faire tirer sur lui. Ce dernier le mena au siège d'Ostende, et, de retour dans ses états, le fit travailler au grand-œuvre. L'adepte lui escroqua plus de 30,000 écus sans rien produire, et sut si bien entretenir le prince dans des dispositions favorables, que ses yeux ne s'ouvraient pas. En 1604, Mühlenfels dupait le duc de Wurtemberg, et d'un autre côté vendait, à qui en voulait, de sa teinture d'or : indépendamment des particuliers, le roi de Pologne, les électeurs de Saxe et du Palatinat, et le prince d'Anhalt, lui en achetèrent pour 260,000 écus. Gagnant de l'argent si aisément, Mühlenfels le dépensait de même, afin de convaincre le monde que son creuset était une mine inépuisable. Le duc de Wurtemberg conçut quelquefois des soupçons : l'impudence de Mühlenfels sut les détruire ; elle alla jusqu'à faire tirer du pied d'un chêne une somme de 120,000 écus qu'il prétendait avoir découverte par la force de son art, mais qu'il y avait fait enterrer. Ses jongleries devaient avoir leur récompense. Sendivog, fameux adepte polonais, étant venu à Stuttgart, le duc conçut bientôt pour lui plus de considération que pour Mühlenfels, parce qu'il était plus habile manipulateur ; et il voulut le retenir auprès de sa personne, par les offres les plus brillantes. Mühlenfels prévoyant que ce Polonais ne tarderait pas à le remplacer dans la confiance du prince, résolut de se débarrasser de lui. Il feignit donc un attachement extraordinaire pour Sendivog, parvint à l'alarmer sur les intentions du duc,

l'aïda à s'enfuir pour le dérober aux mauvais desseins de ce prince, qui, disait-il, voulait lui arracher ses secrets par la force des tourments ; et il le conduisit à Nidlingen, où il le fit mettre en prison, en trompant le bailli. On prétend même qu'il essaya de s'emparer par violence de ce que possédait Sendivog, et, entre autres, de ses papiers. Le malheureux Polonais ne se soucia pas d'attendre la fin de l'affaire ; il trouva le moyen de sortir de captivité, retourna dans son pays, où il raconta son aventure, et écrivit même à Vienne, pour se plaindre. Mühlenfels, aux aguets, fit enlever les dépêches adressées au duc par plusieurs magnats de Pologne : mais celles de la cour impériale décillèrent les yeux de ce prince. Mühlenfels fut arrêté ; il avoua dans son interrogatoire toutes ses friponneries. On sut qu'il avait l'adresse de faire entrer un homme affidé, dans les laboratoires, soit en le cachant dans un coffre, soit par le moyen de fausses clefs, et de mettre ainsi de l'or et de l'argent dans les creusets. Une autre fois, il avait fait percer un trou dans la cave d'une maison voisine de celle où l'opération s'effectuait. Les juges condamnèrent Mühlenfels à être pendu : il demanda instamment à être décapité ; mais on le considéra comme un voleur qui avait employé la violence, et il fut, au commencement de 1607, attaché à un gibet en fer, élevé quelques années auparavant pour un autre fripon du même genre. Mühlenfels n'a rien écrit. E—s.

MUIS (SIMÉON MAROTTE DE), savant hébraïsant, né à Orléans, en 1587, devint chanoine et archidiacre de Soissons. En 1604, le roi le nomma à la chaire d'hébreu au collège royal. Il mourut en 1644.

Doué d'un bon jugement, il connaissait à fond les dogmes et l'histoire de la religion. Nul autre, en France, n'a joui d'une plus haute réputation de science dans la langue hébraïque et dans le rabbinisme; nul ne l'a mieux méritée. Son style pur, net et facile, se fait également remarquer par une grande force de raisonnement dans la polémique. Nous avons de lui : I. *In Psalmum xix trium eruditissimorum rabbinorum commentarii hebraicè cum latinâ interpretatione*, Paris, 1620, in-8°. Cette traduction des commentaires de David Kimchi, d'Aben-Ezra et de Salomon Jarchi, sur le psaume dix-neuvième, dédiée au cardinal de la Rochefoucauld, n'est point insérée, non plus que la suivante, dans la collection des œuvres de Muis. II. *R. Davidis Kimchi commentarius in Malachiam, hebr. et lat.*, Paris, 1618, in-4°. III. *Bellarmini institutiones hebraicæ*, Paris, 1622, in-8°. Cette édition de la Grammaire hébr. de Bellarmin est suivie d'Annotations sur le psaume 34. IV. *Commentarius litteralis et historicus in omnes Psalmos Davidis et selecta veteris Testamenti cantica*, Paris, 1630, in-fol., dans la collection publiée par Claude d'Auvergne, Paris, 1650, in-fol., et Louvain, 1770, in-4°, 2 vol. Déjà, en 1625, Muis avait fait paraître les cinquante premiers psaumes, Paris, in-8°, comme un essai. Ce commentaire des psaumes est sans contredit le meilleur qui existe. C'est le jugement de Bossuet, dans une lettre au père Mauduit de l'Oratoire (édit. de Versailles, tome 31, page 471) : « Parmi les catholiques, dit l'illustre » prélat, Muis emporte le prix, à » mon gré, sans comparaison. » C'est aussi le jugement de Godeau évêque de

Vence, de Gassendi, de Voisin et de presque tous les interprètes. Richard Simon, qui n'aimait point à l'ouersans restriction, convient d'abord que Muis a réussi dans son dessein principal, qui était de s'attacher à la lettre et à la grammaire; mais il ajoute : « On pourrait retrancher de ce » commentaire plusieurs choses qui » le rendent languissant; en un mot, » il n'est pas assez châtié (Histoire critique du Vieux-Testament, pag. 425). » V. *Assertio veritatis hebraicæ adversus Joannis Morini exercitationes in utrumque Samaritanorum pentateuchum*, Paris, 1631, in-8°. VI. *Assertio veritatis hebraicæ altera*, Paris, 1634, in-8°. VII. *Castigatio animadversionum Morini in censuram Exercitationum ad Pentateuchum samaritanum, seu veritatis hebraicæ Assertio tertia*, Paris, 1639, in-8°. Le père Morin de l'Oratoire avait fait paraître, en 1631, ses *Exercitationes*, dans lesquelles il n'oublait rien pour diminuer l'autorité du texte hébreu d'aujourd'hui, et pour relever celle du Pentateuque samaritain et de la version grecque des Septante. De Muis, dans le premier de ces trois traités, entreprit de défendre le texte hébreu, et de répondre aux propositions du père Morin; et comme le docte oratorien persista dans ses opinions, Muis fit paraître successivement les deux autres. Ils peuvent être d'une grande utilité contre les erreurs du P. Morin, suivant Richard Simon et le père Fabricy, quoique l'auteur soit tombé dans l'extrémité opposée, en attribuant à la Massore des privilèges qui ne lui conviennent point, et qu'il n'ait pas toujours compris le sens de son adversaire. Ils se trouvent dans le deuxième tome de la collection des OEuvres de Muis,

Paris, 1650. VIII. *Varia sacra variis à rabbinis contexta*, Paris, 1634, in-8°. à la suite de l'*Assertio veritatis hebraicæ altera*, dans le tome VII des *Critici sacri*, et dans le tome II de la collection de 1650. C'est un recueil de ce que les rabbins ont dit de meilleur sur les endroits les plus difficiles du Pentateuque, du livre de Josué et des premiers chapitres du livre des Juges. De Muis s'était exercé dans la poésie hébraïque; et Bourdelot a recueilli une de ses pièces, Paris, 1619. On lit dans l'*Abrégé de la vie de Daillé*, que ce ministre ayant écrit en faveur des protestants, sur le dernier verset du psaume 20, de Muis lui répondit pour soutenir l'interprète latin. Il est question de quelques autres de ses opuscules, dans les *Mémoires* de Nicéron, dans *Moréri* et dans le *Gallia orientalis* de Paul Colomies.

L—B—E.

MULEY-ABDALLAH, empereur de Maroe, de la dynastie régnante des cheryfs-filely, et fils de Muley-Ismaël, succéda, en 1729, à son frère Muley-Ahmed-Dehaby, par les intrigues et les largesses de sa mère, qui le fit venir de Tafilet à Mekinez. Ce prince avait montré quelques belles qualités avant de parvenir au trône. On rapporte un trait singulier de sa clémence et de sa justice. Un esclave portugais, l'ayant volé deux fois, avait deux fois obtenu sa grâce; il revint encore à récidive, prit des pistolets d'arçon à son maître, et en substitua d'autres moins riches. Abdallah s'aperçut de cet échange, pressa l'esclave d'avouer sa faute, promit de lui pardonner de nouveau, et lui offrit même de l'argent pour aller racheter les pistolets, s'ils étaient vendus. Irrité des impudentes dénégations de l'esclave,

il lui cassa la tête d'un coup de fusil. Il alla ensuite au couvent des récollets de Mekinez, exposa le fait au père-gardien, sous des noms supposés, et lui demanda quel châtiment on infligeait chez les Chrétiens à un esclave qui aurait volé trois fois son maître: ayant su qu'on le punissait de mort, il ajouta qu'il avait tué le sien. Le religieux lui fit observer que sa précipitation n'avait pas laissé à ce malheureux le temps de se repentir, et causerait peut-être sa damnation. « Tant pis » pour lui s'il est damné, reprit le » prince; les voleurs méritent de » l'être. » L'élévation de Muley-Abdallah changea son caractère; il devint aussi injuste, aussi avare, aussi cruel qu'il avait été jusqu'alors équitable, généreux et humain. Malgré la conduite circonspecte du fils d'Ahmed-Dehaby, il le dépouilla de tous ses biens, après l'avoir privé du trône, le fit arrêter deux fois; et il l'eût sacrifié à sa sûreté, si ce jeune prince n'était parvenu à se sauver. La ville de Fez n'ayant pas voulu reconnaître Abdallah, il l'assiégea, la prit d'assaut, fit passer la garnison et une grande partie des habitants au fil de l'épée; et on ne le dissuada de la détruire de fond en comble, qu'en lui faisant craindre de s'attirer les malédictions du ciel, cette ville ayant été fondée par Edris, l'un de ses ancêtres, dont le tombeau y était en grande vénération (*V. EDNIS*, II, 536). Il ne laissa pas d'en faire raser les murailles. Ce fut auprès de Muley-Abdallah que se retira, en 1732, le duc de Ripperda, disgracié par la cour de Madrid, et dont les intrigues engagèrent ce prince dans des guerres ruineuses et malheureuses, tant pour secourir Oran, que pour recouvrer

Ceuta (*V. RIPPERDA*, et *PHILIPPE V*, roi d'Espagne). Muley-Abdallah ne manquait pas de courage et d'activité ; mais , fougueux , imprudent ; téméraire , il échoua dans presque toutes ses expéditions , et répandit le sang de ses sujets pour se venger de ses revers. « Mes sujets (disait-il à sa mère , qui lui reprochait sa barbarie) , » n'ont d'autre droit à la » vie que ma volonté ; et je n'ai » pas de plus grand plaisir que celui » de les tuer moi-même. » En effet , non content d'assister aux exécutions , il trouvait souvent que les bourreaux s'en acquittaient mal , et leur montrait comment il fallait s'y prendre. Le général du corps des nègres , pour échapper à son ressentiment , s'était réfugié dans un asile. Il en sortit sur la parole du tyran , qui avait promis de lui pardonner. Revêtu du drap du sanctuaire , il parut devant ce prince ; qui , après avoir baisé religieusement l'étoffe sacrée , en dépouilla l'infortuné général , le perça de sa lance , et demanda une coupe pour boire son sang. Son premier ministre le détourna de ce dessein , en lui représentant que ce breuvage était indigne d'un monarque , et en offrant de le boire à sa place. Ce prince , pendant les premières années de son règne , fut le jouet des caprices de la fortune , de l'inconstance des peuples , et de la cupidité de ses soldats , quoique , pour les satisfaire , il se fût livré à des prodigalités bien étrangères à son caractère. Déposé cinq fois et remplacé par quatre de ses frères , avec lesquels il fut continuellement en guerre , il demeura enfin paisible possesseur du trône , pour la sixième fois , vers 1742. Instruit par l'expérience , il résolut d'affaiblir le corps des nègres , qui avaient épuisé

l'état par les révolutions qu'ils avaient causées. Voulant les rendre odieux dans les provinces , il leur suscita de fréquentes querelles avec les montagnards ; et envoya des troupes au secours de ces derniers. Par cette politique barbare , il anéantit l'influence que cette milice turbulente avait usurpée. L'empire jouit alors de quelque tranquillité , jusqu'à la mort de Muley - Abdallah , arrivée le 12 novembre 1757 , dans un palais qu'il avait fait construire à Fez , où il passa les dernières années de sa vie. Auparavant il résidait alternativement à Mekinez et à Maroc , aux deux extrémités de ses états. Les vicissitudes que ce prince avait éprouvées , loin de le corriger , l'avaient rendu plus sanguinaire. Il régna par la terreur. Il ne passait pas de semaine , de jour peut-être , sans immoler quelque malheureux à sa fureur ou à ses caprices. Aussi féroce , aussi bizarre que son père Ismaël , il se montra quelquefois moins avare , moins superstitieux ; il fut plus accessible aux Européens. Il conclut la paix avec les Anglais et les Hollandais ; il autorisa plusieurs établissements de commerce dans ses états. Quoique dur et cruel envers les esclaves chrétiens , il ne leur refusait pas la liberté , moyennant une rançon ; et il y eut plusieurs rachats de captifs sous son règne. Dans ses cruautés , on distinguait quelques principes de justice. Un alcaïde , condamné à mort , offrit tout son bien pour sauver sa vie. « Ton bien est à tes » enfants , lui dit le monarque ; tu » es seul coupable , tu périras. » La féroce de Muley-Abdallah semblait provenir d'une humeur atrabilaire et de l'agitation de son sang. Il présenta un jour 2000 ducats à un

de ses gens, et le pressa de s'éloigner pour se soustraire à ses fureurs. Cet officier ne voulut pas quitter son maître, qui le tua dans une autre occasion, en lui reprochant de n'avoir pas suivi son conseil. Ayant couru risque de se noyer, il fut secouru par un nègre qui se félicitait de l'avoir retiré de l'eau, lorsque ce prince lui fendit la tête d'un coup de sabre, en disant : « Voyez ce chien qui croit que Dieu » a besoin de lui pour sauver un che- » ryf. » Sans manquer publiquement aux pratiques de l'islamisme, il respectait peu les préjugés populaires. Il fit périr plusieurs Maures en réputation de sainteté : l'un d'eux ayant prétendu être envoyé par le prophète pour l'exhorter à changer de conduite : « Le prophète, répondit » Abdallah, t'a-t-il dit comment je » te recevrais ? Il m'a assuré, ré- » pliqua le santou, que vous seriez » touché de mes avis, et que vous » en feriez votre profit. » — Il t'a trompé, dit l'empereur, en le couchant par terre d'un coup de fusil ; et, pour punir son audace, il défendit qu'on l'enterrât. Livré à des goûts infames, ce monarque n'eut que deux fils, l'un, qui périt dans les guerres civiles ; l'autre, Sidy-Mohammed, qui gouverna l'empire pendant les deux dernières années de son père, auquel il succéda. A—T.

MULEY-ABDELMELEK, roi de Fez et de Maroc, de la première dynastie des Cheryfs, avait servi dans les armées othomanes avant de parvenir au trône. Après la mort de son frère Abdallah, l'an 981 de l'hég. (1574 de J.-C.), Muley Mohammed al Monthaser, fils et successeur de ce dernier, sacrifia jusqu'à ses propres frères à une politique barbare. Abdelmelek, crai-

gnant d'éprouver le même sort, se révolta ; et, secondé par son frère Muley-Ahmed et par les secours que lui envoya Ramadhan, pacha d'Alger, il livra bataille à son neveu, en 984 (1576), remporta sur lui une victoire décisive, quoique avec des forces très-inférieures ; et demeura maître du royaume. Mohammed eut recours à la protection des Chrétiens, qui possédaient plusieurs places en Afrique. Il ne put rien obtenir des Espagnols ; mais il fut plus heureux auprès des Portugais, auxquels il promit les ports d'Arzille et de Larache, s'ils l'aidaient à recouvrer ses états. Dom Sébastien, leur roi, saisit avec ardeur cette occasion de se signaler contre les infidèles. Après deux années de préparatifs, il parvint à rassembler une armée de 20 mille hommes, débarqua en Afrique, près d'Arzille, le 29 juillet 1578, et vint camper, le 4 août suivant, dans les plaines d'Al-Caçar-Kebir. Muley-Abdelmelek essaya en vain d'acheter la neutralité de ce prince imprudent, par les offres les plus avantageuses. *Eh bien ! qu'il se perde*, s'écria-t-il, irrité de ses refus. Le monarque africain, atteint d'une maladie dangereuse, et porté dans une litière, après avoir pris les mesures les plus sages pour maintenir la tranquillité dans sa capitale, s'avança contre l'ennemi, à la tête de 50 mille hommes, et donna ses ordres en grand capitaine. Le roi de Portugal combattit en soldat. Ses troupes, accablées par le nombre, et enveloppées de toutes parts, furent taillées en pièces. La fameuse bataille d'Al-Caçar eut cela de remarquable, que trois rois y perdirent la vie. Sébastien demeura au nombre des morts. Muley-Mohammed, qui était venu joindre ce prince

avec 800 cavaliers, se noya dans sa fuite ; et Muley-Abdelmelek, ayant voulu monter à cheval pour animer ses soldats, sentit ses forces défaillir, et fut reporté dans sa litière, où il expira, en mettant le doigt sur sa bouche, afin de recommander à ses gardes de cacher sa mort, dont la nouvelle pouvait empêcher son armée de remporter une victoire complète : mais les auteurs arabes disent qu'il mourut de joie. Ce prince, qui, pendant un règne de deux ans, avait su mériter l'affection de ses sujets, eut pour successeur son frère Muley-Ahmed Labass, qui fut proclamé roi sur le champ de bataille. A—T.

MULEY - AHMED DEHABY, empereur de Maroc, fils et successeur de Muley-Ismaël, en 1727, prit, avant que ce monarque eût expiré, toutes les mesures nécessaires pour s'assurer le trône, auquel son père l'avait appelé. Reconnu à Mekinez, il commença son règne par un acte de clémence remarquable dans un prince musulman et africain. Il pardonna à son frère Abdallah, qui, après avoir tenté de s'emparer de cette ville, avait eu la confiance de se livrer à lui. Mais Ahmed n'en fut pas moins un prince aussi incapable qu'indigne de régner. Généreux par politique, mais avare comme son père, s'il diminua quelques impôts, il dépouilla de leurs bijoux les femmes de ce prince. Féroce et dissolu, il eut bientôt dissipé les trésors que son père avait amassés. Attaqué par Abdelmelek, un autre de ses frères, il lui opposa Muley-Aly, son frère utérin, qui fut taillé en pièces. Le vainqueur fut reconnu à Maroc, dans tout le midi, ainsi qu'à Fez et à Tetuan ; mais les nègres qu'il n'avait pas su ménager, l'ayant défait

dans une embuscade, le faux bruit de sa mort releva le parti d'A Ahmed. Fez se soumit ; et les Arabes rentrèrent dans le devoir. Abdelmelek offrit la paix, et demanda la moitié de l'empire, des trésors, des chevaux, des arsenaux. Ahmed aurait acheté à ce prix la liberté de se plonger impunément dans la crapule et la cruauté : ses ministres l'en détournèrent ; et il continua de souiller le trône par toutes sortes d'infamies et d'horreurs. Passionné pour les plaisirs de la table, et ne trouvant point assez de variété dans les mets en usage chez les Maures, il choisit, parmi ses esclaves chrétiens, quatre cuisiniers de quatre nations différentes, et les chargea de lui apprêter les mets de leurs pays. Pour se dérober à sa fureur, on n'avait d'autre ressource que de l'enivrer : car son ivresse était moins dangereuse que l'usage de sa raison. Un jour il précipite un esclave du haut d'une terrasse, pour avoir trop pressé le tabac dans sa pipe ; étant à la chasse, il en fait périr un autre qui n'avait pas assez tôt amené ses chiens. Il fait arracher les dents à une de ses femmes, et lui envoie, pour la consoler, les dents de l'exécuteur de cet ordre ; couché auprès d'une autre de ses favorites, il lui coupe le bras en s'éveillant, parce qu'elle avait osé le passer au cou de son empereur. Il abuse des femmes de ses sujets, et, par une atroce jalousie, il les condamne ensuite à mort, avec leurs maris auprès de qui elles étaient retournées. On se soulève contre lui, on l'arrête ; et l'on proclame son frère Abdelmelek, en mars 1728. Le premier eunuque, frustré dans son espoir de posséder seul la confiance du nouveau souverain, entreprend de le renverser du trône. Pour pré-

venir les suites de ce complot, Abdelmelek ordonne à son fils de faire crever les yeux au prince détrôné, qui était relégué à Tafilet. Son secret est trahi. Muley-Ahmed s'évade de sa prison, et s'enfuit dans les déserts. Abdelmelek, ennemi juré des nègres, irrite ce corps redoutable. Ahmed, rappelé, s'empare de Mekinez, par trahison, et fait clouer vifs aux portes de la ville les principaux auteurs de sa disgrâce. Son frère s'était sauvé à Fez : il y est assiégé ; et les habitants, pressés par la famine, obtiennent leur grâce en le livrant au vainqueur. Muley-Ahmed le traite quelque temps avec douceur ; mais, attaqué d'une hydropisie, fruit de son intempérance, il le fait étrangler, et expire lui-même six jours après, le 12 mars 1729. Il eut pour successeur son frère Muley-Aldalab. Dans les derniers temps de son règne, il s'était occupé d'embellir son palais de Maroc ; il en avait doré tout l'intérieur, décoré de glaces les plafonds, et orné les principales salles, de grands bassins de marbre, où coulait une eau vive et remplie de poissons.

A—T.

MULEY-AHMED LABASS AL-MANSOUR, fut proclamé roi de Maroc et de Fez, après la mort de son frère, Abdel-Melek, sur le champ de bataille d'Al-Caçar. En allant prendre possession du trône, l'an 986 (1578) il fit porter en triomphe devant lui la peau empaillée de son neveu, Muley Mohammed, afin d'avilir la mémoire d'un prince qui s'était alié aux Chrétiens, et d'épouvanter les esprits portés à la révolte. Cependant, loin de chercher à enlever aux Portugais les places qui leur restaient en Afrique, Muley-Ahmed, persuadé que ses états avaient besoin de repos, entretint la paix avec

Philippe II, qui s'était emparé du Portugal, et lui renvoya le corps du roi dom Sébastien, avec les seigneurs qui avaient été faits prisonniers à la bataille d'Al-Caçar. Il méditait alors une guerre moins glorieuse, mais qui lui offrait de grands avantages et peu de dangers. En 998 (1589), il envoya un corps de troupes choisies et bien équipées, dans l'intérieur de l'Afrique. Ishak, roi de Tombouktou, à la tête de cent mille hommes, auxquels s'étaient jointes les troupes des cheikhs arabes du Sabrah, voulut en vain arrêter la marche des Marocains. Son armée, épouvantée par le bruit de l'artillerie, prit la fuite ; et sa capitale, ainsi que plusieurs places voisines, tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Le roi de Tombouktou, ayant traversé le Niger, s'était renfermé dans une place-forte ; il y fut bientôt investi par les Marocains, demanda la paix, et offrit de se soumettre à un traité annuel. Mais Muley-Ahmed ordonna de continuer la guerre avec la plus grande activité ; et, mécontent de ce qu'on avait levé le siège, sans attendre sa réponse, il destitua son général. Ishak, poursuivi de place en place jusque dans Kourkia, y mourut de chagrin. Tous les souverains de l'intérieur de l'Afrique se soumirent au roi de Maroc, qui étendit sa domination de ce côté, plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs. Il les surpassa en richesses comme en puissance. De toutes parts on lui envoyait de la poudre d'or : aussi ne payait-il ses troupes qu'avec ce métal. Près des portes de son palais, 1400 marteaux étaient continuellement occupés à battre monnaie. De là lui vint le surnom de *Doré*, qui lui plaisait beaucoup. On ne saurait évaluer les richesses

qu'il retira des pays nouvellement conquis. Le règne de ce monarque dura vingt-cinq ans, et ne fut qu'une suite de fêtes et de plaisirs ; chose sans exemple dans l'histoire d'Afrique. Sa tranquillité ne fut troublée que par l'entreprise infructueuse de Muley-Naser, son neveu, qui tenta de s'emparer de Fez, en 1595. Muley-Cheikh, fils et héritier présomptif du roi de Maroc, détruisit, par deux victoires, les espérances du prince rebelle. Muley-Ahmed mourut en 1603, emportant les regrets de ses peuples, dont il avait mérité l'amour et le respect. Amateur des arts, il avait fait venir deux peintres espagnols, dont il récompensa généreusement les travaux. Il protégea et cultiva les sciences : elles l'avaient servi dans son expédition au-delà du Désert ; car la boussole et des observations astronomiques avaient dirigé la marche de son armée. Malgré ses dispositions en faveur de Muley-Cheikh, prince digne d'un tel père, le trône de Maroc lui fut disputé par les autres fils de Muley-Ahmed, et demeura enfin à Muley-Zeidan, le plus jeune. A—T.

MULEY-ARCHYD, 3^e. prince de la 2^e. dynastie des Cheryfs, nommée *Filaly*, aujourd'hui régnante à Maroc, était fils de Muley-Aly, qui l'avait fondée à Tafilet, vers le commencement du dix-septième siècle. Après la mort de son père, il se révolta contre son frère aîné, Muley-Mohammed, qui le vainquit et le fit renfermer. Archyd s'évada, fut repris, et ayant été délivré de sa nouvelle prison par un nègre, il coupa la tête à ce fidèle esclave, en montant à cheval, de peur d'en être trahi. Déguisant son rang et son nom, il alla successivement offrir ses services à deux princes maures

qui régnaient dans les montagnes de Chavoia et de Rif. Obligé de quitter la cour du premier, où il avait été reconnu, il paya d'ingratitude le second, qui lui avait accordé toute sa confiance, le fit périr, s'empara de ses états, et distribua la plus grande partie de ses trésors, aux dignes compagnons de ses exploits. Mohammed, roi de Tafilet, alarmé des progrès de son frère, tenta contre lui le sort des armes : mais après avoir essuyé deux défaites, il fut assiégé dans sa capitale, et y mourut, en 1664. Tafilet ouvrit ses portes à Muley-Archyd, qui, l'année suivante, se rendit maître de Fez, et, par suite, de toutes les provinces septentrionales. Après y avoir détruit plusieurs principautés qui s'y étaient formées pendant les troubles, il marcha, au printemps de 1667, vers Maroc, où régnait Muley-Cheikh, fils de l'usurpateur Crom-el-Hadj, qui venait d'être assassiné par sa femme. Il dissipa les troupes de ce jeune prince, le fit traîner dans la ville, attaché à la queue d'une mule, et ordonna que le corps de Crom-el-Hadj fût exhumé et brûlé, avec le cadavre et la famille vivante d'un juif, qui avait gouverné l'état sous cet usurpateur. Maître de Maroc, Muley-Archyd prit le titre d'empereur, alla soumettre les provinces orientales, limitrophes de Tafilet, et revint par celle de Taroudant. Il avait ordonné aux plus riches habitants de Fez, d'y bâtir des casernes pour ses troupes. De retour dans cette ville, pour les punir de leur désobéissance, il les fit attacher à des orangers ; et déjà il commençait à les mettre en pièces à coups de sabre, lorsque son beau-père, intercédant pour ceux que le prince n'avait pas encore frappés, lui persuada

de se contenter d'une forte contribution. Les veuves des malheureux qu'il venait d'immoler, ayant refusé d'y concourir, l'empereur les y contraignit, en serrant leurs mamelles entre l'ouverture d'un coffre, sur lequel il monta lui-même. Après avoir assujéti toutes les provinces maritimes, il poursuivit le prince de Sous, jusque dans le pays de Soudan : mais n'ayant pu l'arracher de cet asile, il craignit de s'engager dans les déserts, et ramena dans ses états un grand nombre de noirs, dont il composa la garde de son palais. Devenu le plus puissant monarque de l'Afrique, par l'étendue de son empire, qui, depuis le Détroit, allait jusqu'au cap Noun, il voulut en être aussi le plus riche. Un des moyens dont il usa pour grossir son trésor, fut d'envoyer des troupes dans toutes les provinces, afin d'y lever des contributions arbitraires ; auxquelles les voyageurs même furent assujéti. Une caravane, ayant résisté, fut presque entièrement égorgée. Muley - Archyd publiait des ordonnances très-sévères contre les voleurs ; et il était lui-même le premier brigand de son empire. Fléau des méchants, il les punissait par des crimes, outrageant dans leurs supplices l'humanité, la pudeur, la justice et la majesté royale ; car il exerçait souvent l'office de bourreau, qu'il regardait comme un des plus beaux attributs de la souveraineté. La compassion que l'on témoignait pour ses victimes, était à ses yeux une preuve de complicité, et punie du même supplice. Ce monstre faisait malheureusement respecter sa cruauté par un grand courage, un génie supérieur et une extrême libéralité : mais il réservait ses récompenses pour les hommes qui lui étaient

dévoués ou qui lui ressemblaient. Une révolte des neveux de ce prince, et qui fut étouffée dans leur sang, est le dernier événement d'un règne brillant, quoique horrible. Muley - Archyd, inexorable contre les ivrognes, mourut à la suite d'une orgie, le 27 mars 1672, dans la quarante-unième année de son âge, et la huitième de son règne. Il se fracassa le crâne sous une allée d'orangers ; où il avait poussé son cheval. C'est ce prince qui a établi, le premier, à Maroc, ce système de tyrannie sanguinaire, consolidé et perfectionné par Muley-Ismaël, son frère et son digne successeur. Pour lui la férocité était une habitude, un amusement. Un de ses alcaïdes, voulant lui vanter la sûreté des routes de son empire, disait avoir rencontré un sac de noix que personne n'avait osé ramasser. *Comment sais-tu que c'étaient des noix*, dit Archyd ? *Je les touchai avec mon pied*, répondit le ministre. *Qu'on lui coupe le pied*, reprit l'empereur, *pour punir sa curiosité*.

A— T.

MULEY-HAÇAN, roi de Tunis, de la dynastie des Hafsides, parvenu au trône, l'an de l'hég. 940 (de J.-C., 1533), après la mort de son père Muley-Mohammed, que la mère de Haçan avait empoisonné, s'y maintint en faisant étrangler ou aveugler la plupart de ses frères et de ses neveux. Al-Raschid, l'un des premiers, s'étant réfugié auprès de Khair eddyn Barberousse, roi d'Alger, celui-ci lui promit les secours de la Porte, et le conduisit à Constantinople. On y prépara un armement considérable, qui devait agir contre Tunis, au nom d'Al-Raschid ; mais lorsque la flotte mit à la voile, ce prince fut retenu prisonnier dans le sérail, et l'on n'entendit plus parler de lui. Cepen-

dant Barberousse débarqua près de la Goulette, dont il acheta la reddition, et marcha vers Tunis, où son approche excita un soulèvement général en faveur d'Al-Raschid, que l'on croyait malade à bord, et dont il se disait le protecteur et l'allié. Muley-Haçan, détesté de ses sujets, essaya vainement d'arrêter la sédition. Il fut forcé d'abandonner son palais et sa capitale, où il laissa des richesses immenses. Les Tunisiens ouvrirent leurs portes aux Turcs : mais, se voyant trompés dans leur attente, ils prirent les armes pour les chasser. Barberousse, déjà maître du château, les contraignit de se soumettre au sulthan Soléïman I^{er}. Muley-Haçan, ayant levé une armée parmi les tribus arabes, revint bientôt attaquer les Turcs ; mais quelques décharges d'artillerie suffirent pour dissiper ses troupes. Réduit à fuir et à se cacher, il eut recours à la protection de Charles-Quint, par le conseil d'un renégat Génois, qui fut chargé de la négociation. L'empereur, à la tête de trente mille hommes, portés sur quatre cents voiles flamandes, napolitaines et maltaises, aborda près de la Goulette, en 1535, et dressa ses tentes au même endroit où avait campé autrefois saint Louis. La Goulette fut emportée d'assaut ; et Charles, en en prenant possession, dit à Muley-Haçan, qui, à travers mille dangers, était parvenu au camp des Chrétiens : « Voilà la porte par » où vous rentrerez dans vos états. » Une victoire remportée sur Barberousse, et la révolte des esclaves chrétiens à Tunis, mirent au pouvoir de l'empereur cette ville, qui fut pillée et saccagée (V. BARBEROUSSE II, III, 341). Muley-Haçan, rétabli sur un trône entouré des cadavres de quarante mille de ses sujets, se

rendit tributaire de la couronne d'Espagne : il céda la Goulette, Biserte, Bonna, et toutes ses places maritimes à l'empereur, relâcha tous les captifs, et accorda aux Chrétiens la liberté du commerce et de leur religion dans ses états. Devenu odieux par ce traité, aux Musulmans qui le regardaient comme un apostat, il vit les principales villes de son royaume se révolter ; Mahdiah, Sousa, etc., arborer l'indépendance, et se créer des magistrats annuels ; Constantine, et d'autres places, se donner à Barberousse, qui fomentait la rébellion dans les états de ce prince, et qui accueillait à Alger tous les Tunisiens mécontents. Environné d'ennemis secrets ou déclarés, le roi de Tunis va lui-même implorer une seconde fois le secours du monarque qu'il avait reconnu pour suzerain. Il s'embarque avec cinq cents cavaliers, en 950 (1543) ; mais il ne trouve l'empereur ni à Naples, ni en Sicile : Charles était alors en Allemagne. Haçan apprend à Naples la révolte de son fils Homaidah. Du consentement du vice-roi, il lève un corps de deux mille bandits et déserteurs, retourne en Afrique ; et, malgré les conseils du gouverneur de la Goulette, il s'obstine à marcher contre Tunis, sans attendre de nouveaux renforts. Aveuglé par le désir de la vengeance, et trompé par la feinte soumission de quelques perfides, il s'avance imprudemment avec sa petite troupe. Enveloppé par des forces très-supérieures, il se bat en désespéré : tous ses gens sont taillés en pièces, et lui-même, blessé et renversé de cheval, se traîne dans un marais et s'y cache sous des roseaux. On le découvre, et on le conduit à Muley-Homaidah, qui lui fait crever les yeux et le confine dans une prison. Haçan fut mis

en liberté dans la suite, par son frère Abdel-Melek que les Espagnols avaient placé sur le trône de Tunis. Il se retira d'abord à la Goulette, d'où il passa à Naples, puis à Rome. Il se rendit ensuite à Augsbourg où il vit Charles-Quint, qui, touché de ses malheurs, promit de le rétablir; mais Haçan mourut à Rome ou en Sicile, quelque temps après (V. l'article suivant). A—T.

MULEY-HOMAÏDAH, dernier roi de Tunis, de la dynastie des Hafsides, et fils du précédent, se révolta tandis que son père était à Naples. Il publia que Muley-Haçan était mort dans cette ville, après avoir reçu le baptême, et que Mohammed, second fils de ce prince, allait être donné pour roi aux Tunisiens par les Espagnols, chez lesquels il était en otage, et dont il avait, disait-il, adopté les mœurs et la religion. Ces faux bruits répandent l'alarme. Muley-Homaïdah est proclamé souverain de Tunis l'an 950 (1543) : les portes lui en sont ouvertes. Il fait périr le gouverneur de la ville et celui du château, qui étaient dévoués à son père, s'empare du palais, et souille le harem de ce prince, dont il s'approprie les plus belles femmes. Après avoir vaincu et privé de la vue Muley-Haçan (V. l'art. précédent), l'usurpateur crut échapper au ressentiment de Charles-Quint, en se reconnaissant son feudataire. Le gouverneur espagnol de la Goulette seignit d'accepter cet hommage; mais, ayant reçu des troupes que lui envoya le vice-roi de Naples, il marcha contre Tunis, et y établit pour souverain Abdel-Melek, frère de Muley-Haçan, tandis que Homaïdah était allé soumettre Biserte. Abdel-Melek étant mort cinq semaines après, les Espagnols placèrent sur le trône son

fils Mohammed, âgé de douze ans, sous la tutelle de trois ministres. Le peuple se lassa bientôt de ce triumvirat, et rappela Homaïdah, qui s'était retiré dans l'île de Djerbeh. Mohammed se réfugia chez les Arabes; et Homaïdah signala son retour à Tunis par le massacre de tous ceux qui lui avaient été contraires. Il régna paisiblement jusqu'à l'an 978 (1570), qu'il fut chassé de ses états par Kilidj-Aly, dey d'Alger. Il reprit Tunis avec le secours des Espagnols en 981 (1573) : mais, rejeté par ses sujets, il alla, dit-on, mourir en Sicile, où il se fit chrétien. L'année suivante, son frère Muley-Mohammed fut détrôné par Sinan-Pacha, qui prit la Goulette et Tunis, y établit le gouvernement turc, et mit fin à la dynastie des Hafsides (V. SINAN-PACHA). A—T.

MULEY-ISMAEL, empereur de Maroc, était frère utérin de Muley-Archyd, ayant eu pour mère la même négresse. Pendant le règne de ce prince, il vécut à Mekinez, en simple particulier, se livrant à l'agriculture et au commerce, afin d'augmenter ses richesses; car la soif de l'or fut une de ses passions favorites. Dès qu'il eut appris la mort de Muley-Archyd, en 1672, il s'empara de Fez, où étaient les trésors, et y fut proclamé souverain. Son frère, Muley-Haran, se rendit à Tafilet, où il prit le titre de roi; et Muley-Ahmed leur neveu fut reconnu à Maroc. L'année suivante, Ismaël marcha contre ce dernier, et dut à son artillerie la victoire qu'il remporta à une lieue de la capitale. Ahmed, blessé d'une balle, s'enfuit dans les montagnes; et Ismaël entra dans Maroc. Mais sa parcimonie ayant indisposé ses troupes, des révoltes éclatèrent dans le nord de l'empire. Le vieux

Fez, Teza; se déclarèrent pour Ahmed. Le gouverneur d'Arzille, avec le secours des Algériens, fit soulever la province de Garb. Ismaël, avec douze mille hommes qui lui restaient, tailla en pièces les rebelles, et soumit toutes les provinces du nord. Il alla dans celles du midi, en 1674, et y affermit son autorité par des cruautés inouïes. Ahmed, soutenu par les Maures de Taroudant, et secondé par les intrigues de sa mère, rentra secrètement dans Maroc, l'année suivante, battit les troupes envoyées par son oncle, et résista d'abord avec avantage aux efforts, aux ruses, aux pièges de ce prince, qui parvint à le cerner dans Maroc, sans pouvoir l'obliger à se rendre. Rebuté de la longueur du siège, et réduit à la disette, Ismaël employa tour-à-tour la perfidie et la cruauté, pour extorquer des vivres et de l'argent aux cheikhs des tribus voisines. Enfin la médiation de Muley-Haran, roi de Tafilet, rétablit la paix entre Ismaël son frère, et Ahmed son gendre et son neveu. Le jeune prince conserva le titre de roi, et obtint la souveraineté de Dara. Ismaël étant entré dans le château de Maroc, et ayant vu qu'il y restait à peine des munitions pour huit jours, s'arracha la barbe de dépit, accusa son frère de trahison, le fit arrêter, et s'empara de Tafilet. Sans respect pour la capitulation, il abandonna Maroc au pillage, et exerça lui-même, contre les habitants, toutes les violences que lui suggéra sa férocité. Une révolte qu'il étouffa par la force des armes, dans la province de Chavoia, termina la guerre qui durait depuis trois ans. Ismaël fit main-basse sur les femmes et les enfants des rebelles, et envoya dix mille têtes pour être clouées aux murs de Fez et de

Maroc, afin d'annoncer sa victoire, et d'inspirer la terreur aux deux capitales de son empire. Ce prince, jouissant enfin à Mekinez, des douces de la paix, se livra à la passion des femmes et à la manie des bâtimens. L'une et l'autre lui offraient de fréquentes occasions de satisfaire son humeur capricieuse et sanguinaire. Il se faisait un jeu de tuer de sa main ses femmes, ses esclaves chrétiens, ses ouvriers; et les jours destinés à la prière étaient ordinairement ceux qu'il consacrait à des actes de cruauté. Afin d'ôter à ses sujets le loisir de réfléchir sur son avide et barbare despotisme, il les employait sans cesse à détruire et à élever de nouveaux édifices, dont il donnait et changeait lui-même les plans. *Quand je tiens un panier plein de rats*, disait-il à ce sujet, *je l'agite continuellement; sans quoi ils le rongeraient pour en sortir*. Non moins avare qu'inhumain, il disait brutalement à ses officiers, lorsqu'ils lui exposaient leurs besoins : *Voyez-vous, chiens de Maures, les mulets, les chameaux de mon empire, me demander quelque chose pour leur nourriture? ils la trouvent eux-mêmes: faites comme eux, et ne m'importunez pas davantage*. Aussi ses troupes ne vivaient que de brigandages. En 1678, la peste lui enleva, dit-on, quatre millions de sujets, et respecta ce monstre. Fier de quelques succès obtenus sur les Anglais, qui possédaient alors Tanger, il s'engagea imprudemment dans une expédition contre les montagnards de l'Atlas, et perdit, au milieu des neiges, trois mille tentes, et une grande partie de son armée et de ses richesses. Il se vengea de cette disgrâce, en faisant périr son vèzvr, coupable d'exactions et

de violences envers les femmes, mais dont il fit injustement partager le sort à tous les gens au service de ce ministre, comme complices de ses prévarications. Redoutant l'inconstance et l'indocilité des Maures, il acheta un grand nombre d'esclaves noirs des deux sexes, les maria, leur assigna des terres et des habitations, les fit instruire dans la religion musulmane, exerça les hommes aux évolutions militaires, et les incorpora dans la milice que Muley-Archyd avait instituée. Ces noirs, auxquels Ismaël confia la garde de sa personne, formèrent au milieu de ses états, une nation isolée, qui lui était spécialement dévouée. Par cette politique adroite, et par la rivalité qu'il sut fomentier entre ses sujets et ces nouveaux soldats, il parvint à contenir, pendant un long règne, toutes les provinces de son empire. Ces nègres multiplièrent tellement, qu'à la mort d'Ismaël, on en comptait cent mille en état de porter les armes. Leur insolence et leur avidité les rendirent redoutables aux successeurs de ce prince (V. MULEY-ABDALLAH et MULEY AHMED DEHABY). En 1680, Ismaël s'empara de deux forts qui défendaient Tanger; et, quatre ans après, les Anglais lui abandonnèrent cette place, dont l'entretien leur était moins utile qu'onéreux. En 1681, il enleva sans peine, aux Espagnols, Mamora, place négligée depuis la mort de Philippe IV; et, en 1689, après deux ans de siège, il leur prit Larache, dont la garnison fut échangée à raison de dix Maures pour un Chrétien. Il crut pouvoir également se rendre maître de Ceuta. Malgré la guerre dont l'Espagne fut le théâtre pour la succession de Charles II, le siège de cette place dura vingt-six ans. Philippe V, voulant se venger

de l'empereur de Maroc, qui avait fourni des secours aux impériaux pendant cette guerre, envoya le marquis de Lède, qui, en 1720, força les Maures dans leur camp retranché, et les contraignit de renoncer à une entreprise qui leur avait coûté cent mille hommes. Le chef d'escadre, Château-Renaud, s'était présenté devant Salé, en 1680 et 1682, pour obliger le cheryf à conclure une trêve avec la France. La négociation traîna en longueur, parce qu'Ismaël en faisait un objet de spéculation. Les ambassadeurs qu'il envoya à Paris, annoncèrent ses intentions pacifiques, sans être munis de pouvoirs pour traiter de la paix. La mission de Saint-Olon à Maroc, fut tout aussi infructueuse. Cependant, frappé de l'éclat du règne de Louis XIV, et du châtement qu'avaient essuyé Alger, Tunis et Tripoli, il envoya de nouveaux ambassadeurs, qui conclurent, en 1699, un traité de paix et de commerce. Le bruit courut que, sur le rapport qu'ils lui firent de la beauté de la princesse douairière de Conti (fille naturelle de Louis XIV), il écrivit à ce monarque pour la demander en mariage, en promettant d'embrasser le christianisme. On crut ensuite que cette lettre avait été supposée, afin d'encourager les missionnaires qui devaient partir pour Maroc. L'an 1700, Muley-Ismaël entreprit en personne une expédition contre les Algériens, qui, avec dix à douze mille hommes, dissipèrent son armée, forte de soixante mille. Pour comble d'humiliation, les vainqueurs exigèrent qu'il envoyât un de ses fils avec des présents à Alger, pour demander la paix. Quoique cet empereur, par les divers renouvellements de son harem, ait eu jusqu'à huit mille

femmes , qui lui donnèrent neuf cents enfans mâles , et environ trois cents filles ; jamais les plaisirs des sens ne lui firent négliger les affaires de l'état , et ne purent le disposer à la mollesse. Mais cette innombrable postérité fut pour sa vieillesse un sujet de soupçons , d'inquiétudes , de guerres et de crimes. Les fils d'un monarque sans foi , sans principes , sans humanité , devaient ressembler à leur père. Aussi ne trouvait-il de sûreté qu'en les entretenant dans un état continuel de défiance et de rivalité. L'aîné , Muley-Mohammed , poussé à bout par les intrigues , les calomnies et la haine d'une de ses belles-mères , qui voulait assurer le trône à son fils , Muley-Zeidan , se révolte et s'empare de Maroc. Obligé de fuir à l'approche des troupes royales , il se retire à Taroudant. Vaincu par son frère Zeidan , il est assiégé dans cette place , et livré à son ennemi , qui l'envoie à Mekinez. Ismaël vient au-devant de sa victime , lui présente la pointe de sa lance , jouit de ses angoisses , et lui fait couper un pied et une main. *L'h bien ! malheureux* , lui dit-il , *connais-tu à présent ton père ?* Lui-même , il abat la tête du boucher qui avait refusé de répandre le sang d'un cheryf , et tue d'un coup de fusil le boucher qui vient de mutiler son fils. Cette atroce inconséquence est remarquée du malheureux prince. *Voyez le vaillant homme* , s'écrie-t-il , *qui tue celui qui exécute ses ordres , comme celui qui refuse de lui obéir*. Mohammed expire quelques jours après (1706) , malgré les précautions de son père , pour lui conserver la vie. Muley-Zeidan commit toutes sortes d'horreurs à Taroudant : mais sa conduite alarma bientôt l'empereur , qui résolut de s'en débarrasser. N'ayant

pu l'attirer près de lui , en feignant d'être dangereusement malade , et de vouloir lui assurer l'empire ; il gagna les femmes de ce prince , qui l'étouffèrent entre deux matelas (1707) , pendant qu'il était plongé dans le vin. Ismaël , mécontent d'Abdel-Melek , son troisième fils , désigna enfin le quatrième , Muley-Ahmed , pour son successeur (V. MULEY-AHMED DEHABY). Résolu de se venger des Espagnols , Muley-Ismaël avait préparé un armement considérable , qu'une tempête détruisit en 1722. Après une tyrannie de 55 ans , dont l'histoire n'offre aucun exemple , ce prince succomba à ses débauches excessives , le 22 mars 1727 , à l'âge de quatre-vingt-un ans. Sa taille était moyenne , son visage long et maigre ; son teint , presque noir , le devenait tout-à-fait , lorsqu'il était en colère , et ses yeux pleins de feu , se remplissaient alors de sang. Il conserva , jusque dans la vieillesse , sa force et son agilité. Un de ses divertissemens ordinaires était de tirer son sabre en montant à cheval , et de couper la tête à l'esclave qui lui tenait l'étrier. Habile à prévoir les dangers , il les bravait avec intrépidité , lorsqu'il ne pouvait les détourner , et il supportait avec constance la mauvaise fortune. Sa frugalité était extrême ; il ne vivait que de riz , de volaille , et ne buvait que de l'eau. Il affectait une grande dévotion , et savait , par des vertus apparentes , imprimer le respect à ses sujets , en même temps qu'il les glaçait de terreur par ses cruautés. Il dompta leur barbarie , en se montrant plus barbare qu'eux ; et il eut le rare talent de leur faire désirer l'honneur de mourir de sa main , et de laisser des regrets après lui.

MULGRAVE, CONSTANTIN-JEAN-PHIPS, lord), navigateur anglais, était fils d'un pair d'Irlande; il naquit le 30 mai 1734. Entré de bonne heure dans la marine, il fut nommé capitaine de vaisseau en 1765: on le regardait déjà comme un officier très-instruit, lorsqu'en 1773, il trouva une occasion de donner une preuve de ses connaissances et de son zèle. Depuis 1615 on avait cessé de s'occuper de la recherche du passage par le nord; cet objet fixa l'attention de Daines Barrington, membre de la société royale de Londres. Il présenta un mémoire à cette compagnie, pour prouver que le passage était praticable. La société pria le comte de Sandwich, premier lord de l'amirauté, d'obtenir le consentement du roi pour une expédition dont le but serait d'essayer jusqu'à quel point un navire peut s'approcher du pôle boréal. Phips, instruit du projet, offrit ses services à l'amirauté; ils furent acceptés. Il partit de la rade du Nore, le 10 juin 1773, avec deux bombardes: le *Racehorse* et le *Carcass*. Le 27, il atteignit le parallèle de la pointe sud du Spitzberg, sans avoir vu de glaces; le 29, il eut connaissance de la terre. Le 5 juillet, par 79° 34' de latitude, il rencontra la masse des glaces qui enveloppent le pôle boréal. Il dirigea sa course de divers côtés, à l'ouest, au nord et à l'est, au milieu des glaçons, sans pouvoir trouver un passage, à travers la grande masse. « Je » commencai alors à concevoir, dit-il » dans son journal, à la date du 9 » juillet, que la glace formait un » corps compact et impénétrable. » Il ne put pas s'élever au-delà de 80° 48'. Le 30 juillet, par le plus beau temps imaginable, les deux bâtiments étant près des Sept-Iles, par 80° 37',

se trouvèrent environnés de glaçons, qui s'étendaient à perte de vue; l'air était calme: leur situation devenait critique. Le 1^{er}. août, les glaçons commencèrent à les presser; il ne restait plus la moindre ouverture pour sortir: les glaçons s'accumulaient les uns sur les autres; ils s'étaient élevés jusqu'à la hauteur de la grande vergue. Il fallut couper et scier la glace, qui avait quelquefois douze pieds d'épaisseur: cet expédient ne fut pas d'un grand secours; les bâtiments ne purent pas avancer beaucoup. Dans cette extrémité, Phips proposa d'abandonner les bâtiments, et de s'embarquer dans les chaloupes et les canots; on les hala sur la glace pour les conduire ainsi jusqu'à la mer: en même temps les bâtiments mirent toutes voiles dehors, pour profiter du vent; heureusement il devint favorable: le 10, Phips fut dégagé; il alla mouiller au Spitzberg, en repartit le 26, et, le 25 septembre, attérit à la rade du Nore, ayant constaté l'impossibilité de franchir les glaces du pôle boréal. Il se lança ensuite dans la carrière politique, et fut nommé membre de la chambre des communes en 1775, et l'un des commissaires de l'amirauté, en 1777. Ces fonctions ne l'empêchèrent pas de servir sur mer; il commanda un vaisseau de ligne jusqu'à la paix de 1783. La chute du ministère North l'avait éloigné du conseil de l'amirauté: il obtint ensuite différents emplois, devint membre du conseil privé, et enfin, fut élevé à la pairie de la Grande-Bretagne en 1784. Le délabrement de sa santé le força, en 1791, de quitter les affaires; il passa sur le continent pour prendre les eaux de Spa, et mourut à Liège, le 10 octobre 1794. Il était membre de la société royale et de celle des

antiquaires, et contribua à faire établir celle qui a pour but de perfectionner l'architecture navale. Il publia la relation de son expédition : *Voyage au pôle boréal, entrepris par ordre du roi, en 1773*, Londres 1774, 1 vol. in-4°, carte et fig.; traduit en français, Paris, 1 vol. in-4°, carte et figure; en allemand avec des additions par Samuel Engel, Berne, 1777, 1 vol. in-4°, cartes et figure. Ce livre, utile pour la science nautique, fait honneur à Phips. Indépendamment des observations relatives au voyage, on y trouve un catalogue descriptif des productions de la nature au Spitzberg, et un mémoire sur un procédé pour dessaler l'eau de la mer. Les observations astronomiques furent faites de concert avec Israël Lyons, membre de la société royale. Une expédition envoyée au pôle boréal en 1818, n'a pas pénétré plus au nord que Phips : un des navires a failli être fracassé par les glaces. E—s.

MULLER (JEAN), plus connu sous le nom de *Regiomontanus* (1), astronome célèbre, naquit le 6 juin 1436, à Koningshoven, en Franco-nie, selon Doppelmayr (2). A l'âge de douze ans, ses parents l'envoyèrent à Leipzig, où il étudia la sphère avec ardeur, et montra le goût le plus décidé pour l'astronomie; que Purbach enseignait alors avec éclat dans l'université de Vienne. Müller, à peine âgé de 15 ans, prit la route de Vienne, et alla se

présenter à Purbach, qui l'accueillit avec bonté. Le trouvant déjà fort instruit, son nouveau professeur lui donna une première idée de la théorie des planètes, pour le préparer à la lecture de Ptolémée. Müller trouva bientôt, dans l'ouvrage de l'astronome grec, la matière de nombreux problèmes dont il cherchait les solutions, et qu'il calculait ensuite, pour se familiariser avec les méthodes astronomiques. Ces occupations ne l'empêchaient pas de lire Archimède et tous les géomètres grecs dont il existait des traductions latines. Dès lors Purbach et Regiomontanus entrèrent en société de travaux : ils observèrent ensemble quelques éclipses, et une conjonction de Mars, pour laquelle ils reconnurent deux degrés d'erreur dans les tables Alphonsines. Le cardinal Bessarion était alors à Vienne. Il avait entrepris une version latine de la *grande composition* de Ptolémée, parce qu'il était peu content des traductions qu'on avait de cet important ouvrage. Ses diverses missions politiques et religieuses l'empêchant d'exécuter son projet, il engagea Purbach à donner au moins un abrégé de son auteur favori. Purbach se chargea de cet abrégé; mais à peine avait-il pu le commencer, qu'il mourut à l'âge de 39 ans. D'après l'invitation qu'il en avait reçue de son maître, Müller s'offrit pour le suppléer; et, en 1462, il suivit le cardinal à Rome. Il commençait à lire le grec : il fit connaissance avec George de Trébizonde, traducteur de Ptolémée et de Théon. A Rome, il observait toutes les éclipses, et passait son temps à la recherche des manuscrits grecs, dont il achetait les copies, ou qu'il copiait lui-même. De là, il se rendit à Ferrare, pour y converser avec Blan-

(1) Dans ses écrits il prend les noms de *Joannes Germanus de Regiomonte*.

(2) Weidner dit à Königsberg (*Mons regius*), ce qui parait plus vraisemblable, puisque c'est de là qu'il prend le nom de *Regiomontanus*. Starovolski, trompé par le même nom latin, le croyait natif de Königsberg en Prusse. Tous étaient dans l'erreur. De Murri a découvert que J. Müller était né au village d'Unfind, près Königsberg, dans le duché de Saxe-Hildburghausen, dépendant de la Franconie. (*Notitia trium codicum autogr.*, etc., p. 3.)

chinus. Il s'y lia d'amitié avec Théodore de Gaza, auprès duquel il se perfectionna dans la connaissance du grec. Alors il reconnut nombre d'erreurs dans la traduction de Théon, et même dans celle de Ptolémée. En 1463, il était à Padoue, où il fut invité à faire un cours d'astronomie. Il prit pour texte l'ouvrage d'Alfergany, et ouvrit ses leçons par un discours que depuis, en 1537, Melanchthon joignit à l'édition qu'il donna de cet auteur arabe. En 1464, Regiomontanus vint à Venise, pour y attendre Bessarion. C'est là qu'il composa ses cinq livres des *Triangles*, et sa réfutation de la quadrature du cardinal de Cusa. Il y rédigea une espèce de calendrier, auquel il joignit, pour trente années, la table des jours où la Pâque devait être célébrée, suivant l'usage de l'Eglise et le décret du concile. De retour à Rome, il eut quelques démêlés avec George de Trébizonde, dont il avait critiqué les traductions. Peu de temps après, il partit pour Vienne, où il reprit ses cours de mathématiques. Le roi de Hongrie, Mathias Corvin, l'appela à Bude, où il se plaisait à rassembler les manuscrits grecs enlevés à la prise d'Athènes et à celle de Constantinople. Müller composa, pour un archevêque de Strigonie, des tables de direction, dans lesquelles il ne se montra pas moins passionné pour l'astrologie que pour l'astronomie. Les troubles de Hongrie lui firent désirer de retourner à Nuremberg. Il s'y lia de la manière la plus intime avec Bernard Walter, l'un des principaux et des plus riches citoyens. Ils firent construire, en cuivre, de grandes règles comme celles de Ptolémée, un grand rayon astronomique, un astrolabe armillaire, sem-

blable à celui d'Hipparque, un *Torquetum*, espèce d'équatorial, et le météoroscope décrit par Ptolémée. Walter se chargea de toute la dépense. Avec ces instruments, ils commencèrent un cours régulier d'observations, et acquirent bien des preuves de l'inexactitude des tables Alphonsines. Une comète vint à paraître, et fournit à Regiomontanus l'occasion de composer un traité des parallaxes. Dans le même temps, il dirigeait une imprimerie, d'où l'on vit sortir les *Théoriques* de Purbach, le poème de Manilius, un calendrier et des *Éphémérides* pour trente ans, de 1475 à 1506. Pour ce dernier ouvrage, le roi Mathias lui fit compter 800 écus d'or (d'autres disent 1200). Ce livre eut un tel succès, que, malgré le prix de 12 écus d'or, que coûtait chaque exemplaire, l'édition entière se répandit en peu de temps dans la Hongrie, dans l'Italie, dans la France et dans la Grande-Bretagne. Regiomontanus passa pour le premier auteur de cette sorte d'ouvrages, qui se sont fort multipliés depuis; mais il en avait sans doute pris l'idée dans Théon, qui nous a laissé le plan très-détaillé d'*Éphémérides* toutes semblables qui se composaient à Alexandrie. Müller projetait bien d'autres ouvrages; mais le pape Sixte IV, qui voulait réformer le calendrier, l'attira auprès de lui, par les promesses les plus magnifiques, et en le nommant à l'évêché de Ratisbonne. Il quitta donc Walter, et s'achemina vers Rome, en juillet 1475. Il y mourut le 6 juillet 1476, âgé de 40 ans et quelques semaines; les uns disent de la peste, et d'autres par le ressentiment des fils de George de Trébizonde, dont il avait relevé les erreurs. Il fut enterré au Pan-

théon. On a fait honneur à J. Müller, de la construction de deux automates : l'un était une mouche de fer, qui, prenant son vol, faisait le tour de la table et des convives, après quoi elle revenait dans la main de son maître. L'autre était un aigle qui vint, en volant, au-devant de l'empereur, qu'il accompagna jusqu'aux portes de la ville. Voyez Gas-sendi, dans la *Vie* de Regiomontanus, et Weidler, page 309. Ce dernier nous engage à n'ajouter aucune foi à ce conte des deux automates, dont le seul Ramus a parlé, et dont il n'est question dans aucun auteur allemand. (1) Weidler nous donne ensuite la liste de 21 ouvrages sortis des presses de Regiomontanus, à Nuremberg. Il y ajoute celle des autres ouvrages qu'il se proposait de publier. On y remarque principalement un commentaire sur la Cosmographie de Ptolémée; une défense de Théon, contre George de Trébizonde; un commentaire sur les livres d'Archimède dont Eutocius ne s'est point occupé; un traité des maisons célestes, contre Campanus et Gazulus, astrologues dont il réprouvait la doctrine; un traité des mouvements de la huitième sphère, contre Thébith et ses sectateurs; un autre sur la réformation du calendrier; un abrégé de l'Almageste; des problèmes astronomiques et géométriques; une grande table du premier mobile; un traité des miroirs brûlants, et d'autres miroirs dont les effets ne sont pas moins étonnants. Il s'occupait d'un *Astraire*, ouvrage merveilleux et d'un usage continuél. (Doppelmayr pense que

ce devait être une espèce de planétaire.) Il projetait enfin un traité de l'imprimerie et de la fonte des caractères. Il mettait surtout une grande importance à ce dernier ouvrage, et disait que, s'il pouvait le terminer, il aurait peu de regret à la vie, sûr de laisser à la postérité un héritage qui préviendrait la disette de bons livres (1). On voit, par cette liste, quelle était l'activité de Müller, et la variété de ses connaissances. La plupart de ces traités sont restés manuscrits; on peut même douter que tous fussent achevés. Tâchons de donner une idée de ceux qui ont paru, et que nous avons pu nous procurer : I. *Joannis Regiomontani Ephemerides astronomicæ ab anno 1475 ad annum 1506*, Nuremberg. in-4°. II. *Disputationes contra Gherardi Cremonensis in planetarum theoricis deliramenta*, ibid., 1474, in-fol. III. *Tabula magna primi mobilis cum usu multiplici, rationibusque certis*, ibid. 1475, in-4°. IV. *Fundamenta operationum quæ fiunt per tabulam generalem*, Neubourg, 1557, in-fol. C'est une espèce de trigonométrie complète, dont toutes les opérations sont facilitées par la table précédente. V. *Kalendarium novum*, Nuremberg, 1476, in-4°; le même ouvrage a été réimprimé en 1699, à Augsbourg, sous ce titre : *Kalendarium magistri de Montereio viri peritissimi*. Ce calendrier est composé pour les années 1475, 1494 et 1513, à 19 années d'intervalle, c'est-à-dire, pour trois années où le régulier, le cycle lunaire, le cycle de 19 ans, l'épacte

(1) Sur l'origine de cette fable, voyez la Dissertation de J. André Buble, *De aquilæ et muscæ ferreæ quæ mechanico artificio apud Norbergenses quondam volitasse feruntur*, Altdorf, 1708, in-4°. de 24 pag. (*Nova litteraria germ.*, Hambourg, 1708, p. 23-25.)

(1) Voyez la Dissertation de Chr. Gottl. Schwarz, *De Joh. Regiomontani meritis in rem typographicam, cum indice operum ejusdem et observationibus quibusdam*, à la suite de la troisième dissertation du même auteur, *De origine typographiæ*, Altdorf, 1740, in-4°, pag. 46-68.

et la clef des fêtes mobiles, étaient les mêmes, et marqués des chiffres 7, 10, 13, 12, 14. Une pièce de vers, qui vient après le frontispice, commence par *Aureus hic liber est*. L'explication indique les moyens de faire servir ces trois almanachs à toutes les années intermédiaires du cycle. La colonne de 1475, qui était devenue inutile, est restée en blanc dans cette édition. Les figures des éclipses de 1497 à 1530, y sont enluminées. On y voit que l'on employait déjà les heures égales et équinoxiales, mais que les heures antiques et inégales n'étaient pas encore tombées en désuétude. On y trouve des préceptes pour les jours auxquels il est bon de se faire saigner ou purger. Il promet un traité plus complet sur ce sujet *intéressant*, et se borne à donner les qualités des 12 signes du zodiaque. Mais ce qui rend cet ouvrage curieux, c'est la figure et la description du *Carré horaire*, plus connu maintenant sous le nom d'anneau rectiligne universel; ce cadran a été depuis copié par tous les gnomonistes, dont aucun n'a su en donner la démonstration, trouvée enfin par le P. de Challes: nous en avons présenté une plus simple et plus générale dans notre *Histoire de l'astronomie du moyen âge*, p. 327. Ce calendrier avait déjà été réimprimé en 1482, 1483, 1485, 1489, 92 et 95. VI. *Tabulæ directionum projectionumque*, Venise, 1485, in-4°. réimprimé en 1490, et puis avec une table de sinus en 1504; en 1550, avec une table des sinus pour toutes les minutes; en 1551, 1552; enfin en 1584, par Reinhold, qui les annonça comme très-utiles, non-seulement à l'astrologie, mais à l'astronomie. On y trouve la table *seconde* ou des tangentes, la première qui ait été

calculée en Europe: les Arabes en avaient depuis 500 ans, et savaient en faire usage dans la trigonométrie; au lieu que Müller n'a jamais soupçonné le parti avantageux qu'on pouvait en tirer dans une multitude de calculs, et qu'il ne l'a employée que comme moyen subsidiaire dans un cas tout particulier; ce qui n'a pas empêché qu'on lui ait fait honneur de la première idée de ces lignes, et de leur introduction dans la trigonométrie. Sa table ne méritait guère le nom de *seconde*; au lieu de l'étendre à toutes les minutes comme celle des sinus, il l'avait bornée aux simples degrés. VII. *Almanach ad annos 18 ab anno 1489*. VIII. *J. R. et Georgii Purbachii epitoma in Almagestum Ptolomæi*, Venise, in-fol. 1496. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois, et notamment à Bâle en 1543; on y trouve quelques développements qui pouvaient avoir alors un degré d'utilité qu'ils ont entièrement perdu; l'auteur y résout ce problème, dont personne encore n'avait parlé, et qui sert à trouver le lieu de l'écliptique où la réduction à l'équateur est la plus grande. IX. *Ephemerides incipientes ab anno 1473*, Venise, 1498, in-4°. X. *In Ephemerides commentarium*, à la suite de l'almanach de Stoeffler, Venise, 1513, in-4°. XI. *Tabulæ eclipsium Purbachii; Tabulæ primi mobilis à Montereio*. ibid., in-fol., 1515. XII. *Problemata xvi de cometæ longitudine, magnitudine et loco vero*, Nuremberg, 1531, in-4°. Ce sont des méthodes exactes en théorie, très-peu sûres dans la pratique, pour déterminer la parallaxe, la distance et la grandeur d'une comète. Il y en a pourtant une dont Tycho a fait, depuis, quelque usage. XIII. *Epistola ad cardinalem Bes-*

sarionem de compositione et usu cujusdam meteoroscopii armillaris; à la suite de l'Introduction géographique de P. Apianus, Ingolstadt, 1533, in-fol. XIV. *Problemata* 29 *saphæe nobilissimi instrumenti* à J. de Monteregio, Nuremb., 1534. Il appelle *saphée* un instrument qui servait à rendre évidentes les démonstrations des problèmes, et qui ressemble beaucoup à l'analemme dont on a fait un si long usage. XV. *Observationes* 30 *annorum* à Joann. Regiomontano et B. Walthero Norimbergæ habitæ.... *Scripta clarissimi mathematici de torqueto, astrolabio armillari, regulâ magnâ Ptolemæicâ, baculoque astronomico*, Nuremb. 1544 in-4°. Ces observations n'étaient pas très-correctement imprimées; Snellius en a donné une édition plus soignée sous ce titre: *Cæli et siderum in eo errantium observationes Hassiacæ.... quibus accesserunt Regiomontani et Bernardi Waltheri observationes Norimbergicæ*, Leyde, 1618. XVI. *De triangulis planis et sphericis libri v unâ cum tabulis sinuum*, sans date; mais, dans le même volume, on trouve un autre ouvrage qui est de l'éditeur Santbech, et qui porte la date, *Basileæ*, 1561. La préface fait mention d'une édition précédente publiée quelques années auparavant par Schöner, qui avait ajouté ce qui manquait au manuscrit. On est étonné qu'on ait différé si long-temps à faire jouir le public d'un ouvrage le plus intéressant qu'eût composé un auteur si célèbre, et le seul, peut-être, qui offre aujourd'hui quelque intérêt. Lalande, dans sa Bibliographie, n'a point donné la date de la première édition; De Murr nous apprend, qu'elle est de Nuremberg, 1541, in-4°. (*Notitia trium cod.*

pag. 21.) Schöner y avait mis le titre suivant: *Doctissimi et mathematicarum disciplinarum eximii professoris Jo. de Regiomonte De triangulis omnimodis libri v; accesserunt in calce D. Cusani de quadraturâ circuli atque recti ac curvi commensuratione, itemque eâdem de re ιδεγχιτιχά hæcenus à nemine publicata*. On y trouvait la table des sinus calculée par Muller pour le rayon de 6,000,000, et une autre table pour un rayon de 10,000,000 parties, et rien pour les tangentes, dont l'auteur ne fait aucune mention. Tous les cas des triangles, soit rectilignes, soit sphériques, y sont résolus par les sinus; sans parler d'une multitude de problèmes, plus curieux qu'utiles pour la plupart. Les solutions en sont parfois fort ingénieuses, mais toujours prolixes par la maladresse qu'il a eue de ne tirer aucun parti des tangentes. Il enseigne à circonscrire un cercle à un triangle sphérique quelconque. Il s'étend avec complaisance sur le cas où les trois angles étant donnés on demande les trois côtés. Ce cas n'avait jamais été résolu par les Grecs, ni par personne peut-être; et il n'est d'aucun usage en astronomie. Müller paraît y attacher une importance particulière. C'est un problème qu'il propose à ses correspondants sans leur donner jamais la véritable solution qu'il réservait pour son ouvrage. Celle qu'il voulait bien leur communiquer était beaucoup plus longue et plus compliquée, parce qu'il en cherchait les principes dans l'ancienne trigonométrie grecque. XVII. Ses Lettres inédites ont été publiées, en 1786, par De Murr, dans son *Memorabilia bibliothecarum publicarum Norimbergensium et univer-*

sitatis Altdorfiæ (t. I. p. 74-205). On y décrit quelques instruments qui ont appartenu à Muller, et qui ont été achetés des héritiers de Walther. Ce sont trois petits astrolabes de quelques poudres de diamètre; les limbes en sont d'argent : l'un des trois est arabe. Ce recueil contient nombre de problèmes, la plupart de simple curiosité. Dans une de ces lettres il parle d'un volume dont il n'indique pas le titre, et qui doit être publié par ordre de son seigneur le cardinal Bessarion, auquel il se dit attaché comme *familiaris* : dans une autre, on voit qu'il avait trouvé à Venise les six premiers livres de Diophante et qu'il était disposé à traduire l'ouvrage entier s'il avait pu se procurer les sept derniers livres. Il revient plus d'une fois sur le problème des trois côtés connus qu'il paraît regarder aussi comme difficile, quoiqu'il ait dû voir, dans le livre d'Albategnius qu'il a commenté, les deux solutions de ce problème que nous employons encore le plus souvent. Aucun de ses historiens ne parle de ce commentaire; l'édition où il se trouve est de 1645 : il est dit qu'elle est faite sur un manuscrit du Vatican. Il est possible que Muller y ait ajouté ces notes pendant l'un de ses deux séjours à Rome. Ces Lettres se terminent par un problème astrologique plutôt qu'astronomique, celui de chercher si deux lieux différents peuvent avoir le même *ascendant*. La question est bien simple; la solution qu'il en donne par la synthèse, est adroite et curieuse. Mais pour finir par une chose plus importante, il remarqua le premier que si l'hypothèse lunaire de Ptolémée était véritable, le diamètre de la lune serait quelquefois presque double de

celui que nous lui voyons. On fait honneur de cette remarque à Copernic, qui de plus a su trouver le remède à ce défaut de l'ancienne théorie. Murr possédait trois manuscrits autographes de Muller; l'un contenait ses notes sur la version latine de la Géographie de Ptolémée : Pirckheimer les a insérées dans son édition de ce géographe, donnée en 1525. Le 2^e., de 573 pag., renfermait sa défense de Théon contre George de Trebizonde; et le 3^e., de 106 feuillets in-4^o., était intitulé : *De triangulis omnimodis libri v*. Murr en a donné un extrait avec un *fac-simile* de l'écriture de l'auteur, sous ce titre : *Notitia trium codicum autographorum Johannis Regiomontani*, Nuremberg, 1801, in-4^o. de 34 pag. (1). — Muller était un homme plein d'ardeur et de sagacité, actif et entreprenant; il avait conçu le projet de réformer les tables astronomiques; il avait fait tous les préparatifs nécessaires, et commencé un cours d'observations : il ne lui manqua que du temps et du loisir. Son voyage de Rome et sa mort prématurée ont fait à l'astronomie un tort qui n'a pu être réparé de long-temps; et il eut à se repentir lui-même d'avoir provoqué, par ses écrits, une réformation pour laquelle il eût été mieux d'attendre que l'astronomie fût un peu moins imparfaite et la longueur de l'année mieux connue. On a souvent parlé d'une prédiction prétendue trouvée dans le tombeau de Regiomontanus : c'est une supercherie. (V. BRUSCHIUS, VI, 160, not.)

D—L—E.

(1) De Murr donna, quelques années après, ces trois manuscrits à l'empereur de Russie; et ils ont été déposés à la bibliothèque impériale. (*Magaz. encyclop.*, mars 1807, II, 169.)

MULLER (ANDRÉ), savant orientaliste, né vers 1630, à Greiffenhagen, dans la Poméranie ultérieure, acheva ses études à Rostock, avec une rare distinction. Il n'avait alors que seize ans, et il composait déjà des vers très-agréables, non-seulement en grec et en latin, mais encore en hébreu; aussi Klefeker lui a-t-il accordé une place dans la *Biblioth. erudit. præcoc.* Il vint ensuite à Gripswald, où il prit le degré de maîtres-arts; et, s'étant rendu à Wittemberg, il y donna des preuves de talent et de capacité, qui lui méritèrent le pastorat de l'église de Königsberg sur la Warta. Son aversion naturelle pour la société, et le desir de se livrer plus tranquillement à l'étude, le déterminèrent à se retirer à Trep-tow; mais il passa bientôt en Angleterre, où il était appelé par Walton et Castell, qui préparaient une nouvelle édition de la Bible polyglotte (V. WALTON). Il demeura dix ans à Londres, dans la maison de Castell, travaillant avec une telle application, qu'il ne se dérangea pas même pour voir le cortège de Charles II, qui passait sous sa fenêtre, lors de la restauration. Ce fut là que Wilkins lui inspira pour la langue chinoise un goût qui se changea, pour ainsi dire, en passion, quand il eut trouvé l'occasion d'acheter à Amsterdam, d'un certain Jean-S. Morus (ou le More) une quantité assez considérable de types chinois, et que ses relations avec le P. Kircher lui eurent encore procuré d'autres secours en ce genre. De retour en Allemagne, il fut nommé pasteur de Bernow, et, en 1667, prévôt de l'église de Berlin, bénéfice qu'il résigna, en 1685, pour se retirer à Stettin. Occupé entièrement de l'étude des langues orientales, il y

avait fait de grands progrès. Ils s'étaient, comme on a dit, appliqué au chinois; et il annonçait une méthode par laquelle une femme ou un enfant pourrait apprendre cette langue dans très-peu de jours (*intrâ paucos dies*) (1). Il brûla cet ouvrage avec la plupart de ses autres écrits (2), dans un accès d'humeur contre le genre humain, qu'il accusait d'ingratitude, parce qu'il n'avait pu parvenir à remplir une souscription de deux mille écus de Prusse, qu'il demandait pour sa *Clavis sinica*. Dans le 5^e. prospectus qu'il publia en 1684, à la suite du *Specimen lexici mandarinici*, il convient que des princes pourraient seuls faire les frais d'une telle publication; quant aux autres, ajoute-t-il : *Scire volunt omnes, mercedem solvere nemo.* Müller mourut le 26 octobre 1694. Ce savant était capricieux et peu communicatif; il retouchait sans cesse ses ouvrages, et ne se déterminait que difficilement à les rendre publics. Il refusa à Job Ludolf, son ami, de lui donner copie de sa *Clavis sinica*, dont ce savant lui

(1) Cette annonce fastueuse, faite du ton le plus magistral, pouvait imposer du temps de Müller : les éléments de la langue et de l'écriture, leurs difficultés et les moyens de les surmonter, étaient également inconnus. Il en était alors des caractères chinois, comme aujourd'hui des hiéroglyphes égyptiens. Chacun prop. sait ses idées au hasard, et il n'y en avait pas de si absurde, qu'elle ne jouît quelque temps de l'admiration du vulgaire des savants. Bayer, médiocrement instruit lui-même dans le chinois, avait apprécié à leur ju te valeur les emphatiques promesses d'André Müller. Il a réimprimé la *Propositio Clavis sinica* à la fin du tom. 1, de son *Museum sinicum* : les lecteurs curieux de voir jusqu'où peut aller le charlatanisme des savants, feront bien de consulter ce morceau. Ils trouveront aussi des détails intéressants et fort exacts sur les études que Müller avait faites en chinois, dans la Préface du même *Museum*, p. 33-60. Les faits recueillis par Bayer avaient été omis par Starck. A. R.—T.

(2) Ils se montaient à 250 volumes ou cahiers, sans compter un grand nombre de feuilles volantes : car le soir avant de se coucher, il ne manquait jamais d'écrire tout ce qu'il avait appris dans la journée, par ses lectures et sa correspondance ou en conversation, et qui pouvait se rattacher au vaste plan de ses études.

offrait mille ducats. Ludolf nous apprend, dans sa correspondance avec Leibnitz, qu'il fut obligé de cesser tout commerce avec Muller, parce qu'il ne pouvait qu'à peine déchiffrer ses lettres, écrites d'un style énigmatique. Malgré tous ses défauts, on doit convenir que Muller a beaucoup contribué aux progrès des langues orientales en Prusse. Il fit graver à ses frais soixante-six alphabets; et il possédait, comme on a vu, une espèce d'imprimerie chinoise, qu'il légua à la bibliothèque de Berlin, en reconnaissance des secours qu'il y avait trouvés pour son instruction. Il légua sa nombreuse bibliothèque, au gymnase académique de Stettin. Les principaux ouvrages de ce savant sont : I. *Excerpta manuscripti cujusdam turcici quod de cognitione Dei et hominis ipsius à quodam AZIZI NESEPHÆO, tataro, scriptum est, cum vers. lat. et notis nonnullis subitaneis*, Berlin, 1665, in-4°. II. Une bonne édit. des *Voyages* de Marc Polo, avec des notes des dissertations et des *index*, *ibid.*, 1671, in-4°. Le texte qu'il donne est celui de la version latine attribuée à J. Hattich, et qui avait déjà paru dans le *Novus Orbis* de Grinæus; mais Muller l'avait collationné quelque imparfaitement, avec un manuscrit de la bibliothèque de Berlin. (V. Polo.) III. *Symbolæ syriacæ, sive epistolæ duæ, una Mosis Mardeni sacerdotis syri, altera Andr. Masii, cum versione latinâ et notis, ac dissertationes duæ de rebus syriacis*, *ibid.*, 1673, in-4°. IV. *L'Oraison dominicale*, en chinois, comparée avec cent autres versions en autant de langues, *ibid.*, 1676; *ib.*, 1680, in-4°. (V. LUDEKEN, xxv, 386.) Sébast. God. Starck en a

donné une troisième édition augmentée d'après les manuscrits de l'auteur, *ibid.*, 1703, in-4°. Il y a joint une *Vie* de Muller, et le Catalogue détaillé de ses ouvrages (1). Ce travail n'a pu qu'être fort utile à Chamberlayne (V. ce nom). V. *Le Catalogue* (en allemand) *des ouvrages chinois de la bibl. de Berlin* (au nombre de 24, formant environ 300 volumes), *ibid.*, 1683, in-fol.; nouvelle édit. en latin, 1684, 1685, in-fol. Elle est augmentée de la liste des manuscrits précieux que possédait Muller, tant en chinois que dans les autres langues orientales, et de la nomenclature des ouvrages qu'il avait déjà publiés ou qu'il se proposait de faire paraître. VI. *Opuscula nonnulla orientalia*, Francfort, 1695, in-4°. C'est le recueil de différents petits écrits que Muller avait déjà publiés séparément. On y distingue : *Abdallæ Beidawæi Historia sinensis, pers. latin., cum notis et Appendice*, Berlin, 1677, in-4°. (2) — *Monumenti sinici historia, textus illustratio per commentarios, et examinis initium*. C'est la fameuse inscription en marbre, découverte en 1625, près de Si'an-Fou; la date qu'elle porte répond à l'année 780, et prouve que, dès cette époque, l'Évangile a été prêché à la Chine. Kircher avait déjà publié ce monument, dans sa *China il-*

(1) On trouve le précis de cette vie de Muller, dans le *Nova Litteraria Germaniæ*, de nov. 1703, pag. 403-407.

(2) Cette histoire de la Chine, connue en persan sous le titre de *Tarikh Kitai*, et publiée par Muller comme étant l'ouvrage du célèbre Abdallah Beidhawi (V. BEIDHAWY, IV, 67), est vraisemblablement traduite d'un original chinois; et tout porte à croire que c'est une version persane du livre rédigé en mongol, par Tchagan, d'après un original chinois, vers l'an 1320, et connu en chinois sous le titre abrégé de *Ti wang ki nian* (Abrégé chronologique de l'histoire des Empereurs). Voyez les détails que je donne à ce sujet dans mes *Recherches tartares*, tom. 1^{er}, 202-205. A. R.—T.

Illustrata. (V. KIRCHER, XXII, 445). Muller l'a reproduit avec de nouvelles explications. (Berlin, 1672, in-4°. de 122 pag.) Mais il a eu la malheureuse idée de la mettre en musique pour en noter la prononciation. — *Hebdomas observationum sinicarum*, (ibid. 1674, in-4°, de 48 pag.) — *Commentatio alphabetica de Sinarum magnæque Tartariæ rebus*, (72 pag.) — *Geographicus imperii Sinensis nomenclator*. Dès 1669, Muller avait donné une réduction de la grande carte publiée par les géographes chinois, avec des explications en latin. — *Basilicon Sinense* (36 pag.) C'est un tableau comparatif des listes d'empereurs de la Chine, données par Martini, Mendoza, le prétendu Bédhawy, et les manuscrits chinois. — *Specimen analyticae litterariae*. On y trouve une lettre à Ludolf, par laquelle Muller s'offre d'expliquer tous les morceaux qu'on lui présentera, même ceux qui sont écrits dans les langues dont les caractères lui sont tout-à-fait inconnus. VII. *Speciminum sinicorum decimæ de decimis, unâ cum mantissis*. 1685, in-fol. de 60 pag. C'est le plus rare des ouvrages de Müller : on y trouve d'abord la relation chinoise (avec la lecture suivant les prononciations tonquinoises et japonaise) de l'éclipse arrivée la 7^e. année de Kouang-wou-ti, comparée avec l'éclipse miraculeuse qui accompagna la passion de Jésus-Christ : vient ensuite un *Specimen Lexici mandarinici*. . . . *uno exemplo Syllabæ XI^m demonstratum* (1648) 6 pag.; *De eclipsi passionali testimonia veterum et judicia recentiorum*; enfin *Propositio clavis sinicæ editio quarta*, et les catalogues des livres chinois etc. (n^o. v. ci-dessus.) W—s.

MULLER (JEAN-HENRI), physicien et astronome allemand, né près de Nuremberg, le 15 janvier 1671, observa dans sa jeunesse avec Eimmart, qui lui donna sa fille en mariage, et lui légua ses manuscrits. Il fut nommé professeur de mathématiques et de physique à l'université d'Altorf, contribua, en 1711, à faire élever un observatoire au collège de cette ville, et mourut le 5 mars 1731 : il eut Doppelmayer pour successeur. On connaît de Muller (1) : I. *Oratio de physicæ tractatione*; — *Descriptio eclipsis solis anni 1706*, Nuremberg, 1726, in-4°. II. *Exercitatio academica de extispiciis veterum*, Altorf, 1711, in-4°. C'est une savante dissertation sur les présages que les anciens tiraient de l'examen des entrailles des victimes. III. *Programma de speculis uranicis celebrioribus*, ibid., 1713, in-fol. IV. *Disputatio de galaxiâ*, ibid., 1715, in-4°. V. *De aquâ principio rerum ex mente Thaletis dissertatio*, ibid., 1718, in-4°. VI. *Collegium experimentale*, etc., Nuremberg, 1721, in-4°. C'est un recueil des expériences qu'il faisait répéter à ses élèves sur ce qu'on nommait alors les quatre éléments. VII. *Disputatio cometas sublu-nares sive aëreos non prorsus negandos esse*, ibid., 1722, in-4°. VIII. *Observationes astronomicæ physicæ selectæ in speculâ Altorfina ab anno novæ ejus instaurationis*, 1711, annotationibus illustra-

(1) Muller avait un frère, nommé Jean-Christophe, attaché au comte de Marsigli, qui se servit de lui pour les opérations astronomiques et géographiques. Il mourut capitaine-ingénieur, à Vienne, en 1722. Cet officier a donné une carte de Moravie en 8 feuilles, et les autres cartes des états autrichiens, qui sont insérées dans l'Atlas de Homann. Il observa, en 1696, la hauteur du pôle de Vienne, et le 3 nov. 1697, le passage de Mercure sur le Soleil. Il rendit compte de cette dernière observation dans une *Lettre à Eimmart*, Vienne, 1708, in-4°.

tae, Altdorf, 1723, in-4°. IX. *Dissertatio de inequali claritate lucis diurnae in terrâ et planetis*, ibid., 1729, in-4°. Ses observations manuscrites étaient à Paris au dépôt des cartes de la marine. — Marie-Claire EMMART, épouse de Muller, avait été élevée par son père, qui l'initia dans les secrets de l'astronomie, et lui apprit le latin, le français, et les arts du dessin, la peinture et la gravure. Elle aida son père, et ensuite son mari dans leurs observations, et dessina élégamment, à la manière noire, un grand nombre d'éclipses, de comètes, de taches solaires et lunaires, et deux cent trente-cinq phases de la Lune. On a conservé d'elle des fleurs et des oiseaux rares peints d'après nature, et plusieurs gravures à l'eau-forte. Cette dame mourut le 28 octobre 1707, âgée de trente-un ans (V. EMMART, XII, 575). W—s.

MULLER (GÉRARD-FRÉDÉRIC), voyageur et historien allemand, né en 1705, à Herford, en Westphalie, fit ses études sous le professeur Mencke, à Leipzig, avec tant d'éclat, que ce professeur le recommanda au gouvernement de Russie, et obtint pour lui une place à la classe historique de la nouvelle académie fondée à Pétersbourg. Muller fut secrétaire-adjoint de l'académie, et enseigna le latin, l'histoire et la géographie. Il eut ensuite la place de sous-bibliothécaire, puis celle de professeur d'histoire. L'académie l'ayant chargé de faire un voyage scientifique, il se rendit à Londres, et y fut nommé, en 1731, membre de la société royale. De retour à Pétersbourg, il fut désigné pour accompagner Gmelin et Delisle de la Croyère, dans leurs voyages en Sibérie, avec la mission d'étudier surtout l'histoire, les an-

tiquités et la géographie des contrées qu'ils allaient visiter. Ces voyages pénibles dans un pays désert et barbare, durèrent dix ans : Gmelin en a publié la relation. Plusieurs années après son retour, Muller fut nommé historiographe de l'empire russe ; à ce titre, il joignit, en 1754, celui de secrétaire de l'académie des sciences. De nouvelles distinctions l'attendaient : en 1763 il fut appelé à la direction de l'école des enfants-trouvés, fondée par Catherine ; et, trois ans après, on lui confia les archives impériales des affaires étrangères. Il fut élevé au rang de conseiller-d'état, et reçut la décoration de l'ordre de Vladimir. Il fit partie de la commission législative, instituée par Catherine II, et fut chargé de rédiger un recueil des traités diplomatiques de la Russie, sur le modèle du *Corps diplomatique* de Dumont. Il s'acquitta de ces diverses missions avec autant de zèle que de talent ; et la Russie a eu peu de savants qui lui aient été aussi utiles. Partout où il fut employé, il travailla sans relâche, et alla souvent au-delà de l'attente de ses supérieurs. Indépendamment des ouvrages rédigés par lui, il a contribué à la publication de beaucoup de travaux d'autres savants ; et il a facilité à tous ceux qui se sont occupés de la littérature russe, les moyens de le faire avec succès. Quoiqu'il eût à lutter contre de puissants ennemis, il trouva, dans l'impératrice, un appréciateur de son mérite. Non contente des dignités et des titres qu'elle lui avait conférés, elle lui paya la valeur d'une maison qu'il avait achetée, et fit, pour l'Etat, l'acquisition de sa bibliothèque, moyennant 20,000 roubles, mais en lui laissant la jouissance de sa collection. Dans l'étranger, les ouvrages de Mul-

ler ont été d'un grand secours aux géographes et aux historiens. Les uns et les autres y ont puisé une foule de matériaux neufs et curieux, relatifs à la Russie; aucun Russe n'en avait rassemblé autant sur ce pays. Quoiqu'il n'ait point donné une histoire suivie de la Russie, on peut, en quelque sorte, le regarder comme le père de l'histoire de cet empire, tant pour les ouvrages qu'il a publiés, que pour le vaste fonds de matériaux qu'il a laissé aux historiens qui viendront après lui. Aussi sont-ils cités avec reconnaissance par tous ceux qui ont traité de l'histoire et de la géographie de cette immense contrée. On peut voir à ce sujet les témoignages que lui rendent Coxe, Lévêque, Schlözer et autres. Müller a écrit en russe, en allemand, en latin; quelques Mémoires sont même rédigés en français; car il parlait ces quatre langues avec une facilité particulière, et il lisait l'anglais, le hollandais, le suédois, le danois et le grec. Sa mémoire était étonnante; et la connaissance exacte qu'il avait des moindres événements des annales russes, surpasse presque toute croyance. Sa collection de papiers d'état et de manuscrits était précieuse. L'impératrice en fit l'acquisition. L'académie des sciences de Paris l'avait nommé son correspondant. Il mourut le 23 octobre 1783. Ses principaux ouvrages sont : I. *Gazette allemande de Saint-Petersbourg*, depuis 1728 jusqu'en 1730, in-4°. II. *Remarques historiques, généalogiques et géographiques sur les gazettes*, 1728 et années suivantes. Lors du voyage de Muller en Sibérie, cet ouvrage périodique fut continué par d'autres. III. *Recueil pour l'histoire de Russie*, Petersbourg, 1722-1764, 9 vol.

in-8°.; dont une partie a été publiée par d'autres savants, pendant les voyages de l'auteur. L'ouvrage a été réimprimé à Offenbach, en 5 vol. in-8°, 1777-80; mais cette édition est moins complète. IV. *De scriptis Tanguticis in Sibiria repertis*, Petersbourg, 1747, in-4°, et dans les *Comm. acad. Petropolit.*, x, 420. Ces fragments, échappés à la destruction d'une vaste bibliothèque tartare, sont passés en diverses bibliothèques, et ne sont pas très-rares dans les cabinets des curieux. La première découverte en ce genre remonte au règne de Pierre-le-Grand (V. FOURMONT, xv, 376). On trouve de plus grands détails sur cet objet intéressant, dans les *Recherches tartares* de M. Abel Remusat, tome 1^{er}, p. 228 et 332. V. *Origines gentis et nominis Russorum*, ibid., 1749. VI. *Histoire de la Sibérie*, tome 1^{er}, Petersbourg, 1750. Cet ouvrage, qui fait aussi partie du recueil n°. III (V. FISCHER, xiv, 574), n'a pas été continué; mais Fischer a fait un abrégé du premier volume publié et de la continuation manuscrite. Cet abrégé a paru en 1768, à Petersbourg, en 2 vol. in-8°. VII. *Dissertations nouvelles*, Petersbourg, 1755-64, 20 vol. VIII. *Discours prononcé en 1762, après le couronnement de Catherine II, dans une séance publique de l'académie des sciences*, 1762. IX. *Les Deux derniers voyages faits dans la mer Glaciale, par le capitaine Tchitchagow*, Petersbourg, 1773, in-8°. Il a fourni un grand nombre d'articles curieux et instructifs à des ouvrages périodiques et à des recueils scientifiques, entre autres, une *Lettre d'un officier de la marine russe à un seigneur de la cour*, Berlin, 1753; contre la relation publiée à Paris, par

Delisle de La Croyère, sur son expédition au Kamtschatka; — *Mémoire sur la colle de poisson*, imprimé dans le tome v des Mémoires des savañts étrangers, présentés à l'académie des sciences de Paris; — *Notice sur l'avénement de Michel Fédorowitch au trône de Russie*; — *Notice sur le fleuve Amur*; — *Éclaircissements sur une lettre de Louis XII au tzar Michel Federowitch*; — *Sur les langues et la servitude*; — et *Réfutation de la fable donnée pour vraie dans les nouveaux voyages de Bossu, relativement à la princesse Brunswickoise, Christine Sophie (ou Charlotte)*, dans le Magasin histor. et géogr. de Büsching (V. BRUNSWICK, VI, 145); — *Petits voyages en Russie*, dans le Journal Pétersbourgeois de Arndt; — *Remarques sur le 1^{er}. tome de l'Histoire de Russie, par Voltaire*, dans le Magasin des amis des sciences utiles, Hambourg, 1760-61 (1). Muller a été l'éditeur de l'*Histoire du Kamtschatka*, par Krascheninikow; du *Dictionnaire allemand-latin-russe*; de la *Généalogie des czars de Russie*; de l'*Abrégé de l'histoire russe*, par le prince Chilkow; de l'*Histoire de Russie*, par Tatischev. Il a coopéré au *Cellarius* russe; au *Dictionnaire géographique* de l'empire russe, par Polienia; au *Recueil des lettres* de Pierre-le-Grand au feld-maréchal Chérémétow. Dumas a traduit de l'allemand l'*Histoire des voyages et découvertes des Russes*, rédigée par Muller, Amsterdam, 1766, 2 vol. petit in-8^o.

D—G.

MULLER ou MILLER (JEAN-SÉBASTIEN), peintre et botaniste allemand, né à Nuremberg, en 1715, était fils d'un jardinier botaniste. Après avoir appris la gravure dans sa ville natale, il se rendit en Angleterre avec son frère Tobie, qui a gravé plusieurs feuilles d'architecture. Jean-Sébastien s'établit dans ce pays, en qualité de peintre-graveur, et y fit de nombreux travaux. Il grava des paysages de Vander Neer et de Claude Lorrain; le combat naval entre Elliot et Thurot, 1762; Néron déposant les cendres de Britannicus, d'après Lesueur; une Sainte-Famille, d'après Baroccio, 1767; la Contenance de Scipion, d'après Van Dyck. On lui doit les gravures de l'Histoire d'Angleterre de Smollett; les vignettes du Virgile et de l'Horace de l'édition de Baskerville, des voyages de Haüy, ainsi que la plupart des gravures contenues dans le Traité de la méthode antique de graver en pierres fines par Natter, dans les Marbres d'Arundel par Chandler, dans les Ruines de Pæstum. Muller a peint des paysages, ainsi que d'autres tableaux, tels que la Confirmation de la grande charte, tableau qu'il a aussi gravé; les Portraits du roi et de la reine d'Angleterre, etc.; mais son principal ouvrage, dans lequel il s'est montré de plus botaniste, est son *Illustratio systematis sexualis Linnæi*, en latin et en anglais, Londres, 1777, 15 cahiers grand in-fol. Pour représenter le système sexuel du naturaliste suédois, Muller avait choisi cent quatre plantes, qu'il avait dessinées et gravées avec le plus grand soin: elles sont représentées en floraison; et souvent les fleurs sont figurées à part, dans le plus minutieux détail. Chaque planche, représentant les plantes en noir, est

(1) C'est à l'occasion de ces Remarques de Muller, que Voltaire fit cette réponse si connue: C'est un Allemand; je lui souhaite plus d'esprit et moins de consonnes.

accompagnée d'une autre où la même plante est coloriée d'après nature. Le texte contient la définition de la plante et ses caractères, tirés des œuvres de Linné, avec la traduction et une terminologie anglaises. Muller y a joint, en caractères différents, des remarques sur les diverses parties de la plante, des explications des termes employés par les botanistes, etc. Muller est mort en Angleterre, après 1783; il a eu, de deux mariages, vingt-neuf enfants : deux de ses fils se sont fait connaître comme dessinateurs; son fils aîné, Jean-Frédéric, a accompagné Banks et Solander dans leurs voyages. — MULLER (Frédéric-Adam) avait fait une riche collection de gravures relatives à l'histoire du Danemark, dont la description a été imprimée en 25 vol. in-fol., sous le titre de : *Pinacotheca Danico-Norvegica ære incisa, collecta et in ordinem redacta à Frederico-Adamo Muller*, Copenhague, 1797. Le roi de Danemark, Christian VII, acheta cette collection, moyennant une rente de deux mille rixdales, à la fille du défunt. D—G.

MULLER (Louis), ingénieur prussien, né en 1735, dans la Marche de Pregnitz, entra fort jeune au service, et prit part aux principaux événements de la guerre de Sept-Ans. Ses longs services et ses connaissances le firent nommer, en 1786, capitaine-instructeur du corps des ingénieurs, aux leçons d'hiver qui furent établies à Berlin, pour l'inspection générale des officiers de la Marche de Brandebourg. Les travaux et les écrits de cet officier ont produit une espèce de révolution chez les Prussiens; et ils ont surtout beaucoup contribué à perfectionner leur artillerie, et leur système d'attaque et de défense des places, considéré jusqu'alors comme

le seul côté faible de l'armée formée par le grand Frédéric. Muller joignait à un coup-d'œil exercé par cinquante années d'expérience, des études très-profondes; et l'on trouve, dans ses ouvrages, des leçons précieuses sur la stratégie et sur le parti que l'on peut tirer de toutes les espèces de terrain. Nommé major en 1797, il mourut le 12 juin 1804. On a de lui, en allemand : I. *L'Art des retranchements et des cantonnements d'hiver*, Potsdam, 1782, in-8°, 15 planches; réimprimé à Vienne en 1786, et à Gotha, en 1795; ouvrage fort estimé. II. *Introduction au dessin des plans et cartes militaires*, ibid., 1783, in-4°. III. *Instruction sur la manière dont la largeur et la profondeur des rivières peuvent être exprimées sur les cartes*, Berlin, 1784, et dans le calendrier généalogique de Berlin, pour 1785. IV. *Précis des trois campagnes de Silésie*, pour servir d'explication à une grande carte où sont tracées les vingt-six batailles ou combats principaux de cette guerre, 1785, in-4°. (en allemand et en français). V. *Tableau des guerres de Frédéric-le-Grand*, in-4°, Berlin, 1785; Potsdam, 1787; les éditions de 1786 et de 1788 sont en allemand et en français. Don Francisco Paterno le traduisit en espagnol, Malaga, 1789; et c'est le même ouvrage que le comte de Gri-moard fit imprimer à Paris, sous le titre de *Tableau historique et militaire de la vie et du règne de Frédéric-le-Grand*. VI. *Plan de l'île de Postdam, et des environs*, 1787. VII. *Oeuvres militaires*, Berlin, 1806, 2 vol. in-4°, fig. Cette collection complète, publiée après la mort de l'auteur, a eu beaucoup de succès dans toute l'Allemagne. M—D j.

MULLER (OTHON-FRÉDÉRIC), savant naturaliste danois, l'un des observateurs les plus laborieux et les plus exacts du dix-huitième siècle, naquit à Copenhague, en 1730. Son goût pour le travail lui fit surmonter la mauvaise fortune. Un de ses talents l'aidait à en acquérir d'autres; et ce fut par la musique qu'il gagna sa subsistance, pendant qu'il étudiait en théologie. Son instruction et la régularité de ses mœurs le firent nommer, en 1753, précepteur du jeune comte de Schulin, fils d'un ancien ministre-d'état, que sa mère faisait élever sous ses yeux à la campagne. M^{me}. de Schulin était une personne distinguée par l'esprit et par le caractère. Ce fut elle qui engagea Müller à se livrer à l'observation des êtres naturels, et qui donna ainsi à la science un des hommes qui l'ont le plus enrichie. Non-seulement il apprenait à connaître et à décrire les animaux et les plantes; mais il s'exerçait à les peindre, et il parvint en peu de temps à le faire avec beaucoup de vérité et de finesse. Les voyages qu'il fit avec son élève, lui fournirent l'occasion d'étendre sa propre instruction; et, dès son retour à Copenhague en 1767, il fut en état de prendre rang parmi les naturalistes les plus estimés. Il obtint, en 1769, la place de conseiller de chancellerie, et, en 1771, celle d'archiviste de la chambre des finances de Norvège; mais ayant contracté, quelque temps après, un mariage avantageux, il renonça à la carrière des emplois pour se livrer entièrement à ses occupations scientifiques. Son premier ouvrage *sur quelques champignons*, est en danois, et avait paru dès 1763. Il donna en latin, et en 2 vol. in-8°, en 1764 et en 1767, l'histoire des insectes et des

plantes de la campagne qu'il habitait; sous les titres de *Fauna insectorum Friedrichsdaliana* et de *Flora Friedrichsdaliana*. On remarqua, dans ces écrits, beaucoup de méthode, et l'attention la plus scrupuleuse dans la recherche des êtres; et ces qualités lui méritèrent l'honneur d'être chargé de continuer la *Flore de Danemark*, ouvrage superbe, que la botanique doit à la générosité du roi Frédéric V, ce protecteur de toutes les connaissances utiles. George-Chrétien Oeder l'avait commencé par ordre de ce prince, en 1761, et en avait publié trois volumes. Müller en a ajouté deux autres, dont le dernier a été terminé en 1782. Les amateurs de la botanique savent que l'élégance et la vérité des figures de la Flore de Danemark surpassent tout ce qui avait été fait auparavant dans ce genre. Cependant Müller prenait encore plus de plaisir à l'observation des petits animaux qu'à celle des plantes. Il publia, en 1771, en allemand, un volume in-4°, *sur certains vers de l'eau douce et de l'eau salée*, où il traitait particulièrement de ces animaux articulés et à sang rouge auxquels Linné avait donné les noms d'*aphrodites* et de *néreïdes*, et que leur force de reproduction, récemment observée par Bonnet, venait de rendre célèbres. Müller les divisa en quatre genres, en fit connaître un grand nombre d'espèces nouvelles, et donna beaucoup d'observations curieuses sur leur structure, sur leurs habitudes et sur leurs propriétés. Il se montra encore plus grand observateur dans un ouvrage général qu'il publia en latin, en deux volumes in-4°, 1773 et 1774, *sur les vers de terre et d'eau douce*. La première partie est consa-

crée aux animaux infusoires, c'est-à-dire, à ces petits êtres invisibles à l'œil nu ; et dont la plupart ne nous apparaissent qu'à l'aide de forts microscopes. Il en découvrit un grand nombre ; et le premier parmi les naturalistes, il eut le courage de les distribuer en genres, et d'assigner à chacune de leurs espèces des caractères distinctifs. La seconde partie contient des observations intéressantes sur les vers des intestins. La troisième, qui remplit le second volume, a pour objet les coquillages ; et l'auteur essaya de les classer, à l'exemple d'Adanson et de Geoffroy, d'après l'organisation des animaux qui les habitent : mais l'anatomie de ces animaux était trop peu avancée alors, et lui-même était trop peu anatomiste, pour qu'il eût de grands succès dans cette entreprise. Son traité sur les *hydrachnes* ou *araignées aquatiques*, publié en 1781, et celui des *entomostracés* (autre sorte de petits animaux aquatiques, compris par Linné dans le genre des *monocles*), imprimé en 1785, ne sont pas des monuments moins remarquables de sa prodigieuse patience. Ils sont l'un et l'autre en latin, et consistent chacun en un petit volume in-4°, orné d'un grand nombre de planches. L'auteur y fait connaître une multitude d'êtres animés, dont on soupçonnait à peine l'existence, bien qu'ils remplissent, par millions, toutes nos eaux douces, et même celles que nous regardons comme les plus pures. Cependant Müller travaillait sans relâche à multiplier ses découvertes sur les *animaux infusoires* ; et à sa mort, arrivée le 26 décembre 1784, il en laissa l'histoire et les descriptions détaillées en un fort volume in-4°, orné de 50 planches, qui fut publié par les soins de son

ami Othon Fabricius. Ces trois écrits, sur les *infusoires*, sur les *monocles* et sur les *hydrachnes*, ont assigné à Müller l'un des premiers rangs parmi les naturalistes qui ont enrichi la science d'observations originales : ils sont classiques, chacun pour la famille à laquelle il se rapporte, et ils le demeureront long-temps, non-seulement à cause de la patience et de l'exactitude infinie de l'auteur, mais encore à cause des obstacles nombreux qu'opposent aux observateurs la petitesse extrême et le peu de consistance des animaux qui composent ces familles. Les infusoires surtout forment en quelque sorte un nouveau règne animal, que Müller a révélé au monde, et sur lequel depuis lors on n'a guère fait que le copier. Il avait commencé, en 1779, un ouvrage beaucoup plus magnifique, la *Zoologie danoise*, qui devait être pour les animaux de Danemark, ce que la *Flore* du même pays est pour les plantes. Il n'a pu en publier de son vivant, que deux cahiers in-fol., comprenant chacun 40 planches enluminées. Le texte latin, qui avait paru d'abord in-8°, a été réimprimé en 1788, dans le format des planches. L'année suivante, M. Abildgaard a publié le troisième cahier que l'auteur avait laissé incomplet ; et ce naturaliste étant mort lui-même pendant qu'il travaillait au quatrième, a eu pour continuateur M. Rathké, qui a fait paraître ce 4^e. cahier en 1806. De vant embrasser tout le règne animal du nord de l'Europe, et ne comptant jusqu'à ce jour que 160 planches, on conçoit que la *Zoologie danoise* est encore un ouvrage bien incomplet ; mais il n'en est pas moins précieux, et même indispensable pour les naturalistes, à

cause du grand nombre de mollusques, de vers et de zoophytes qui s'y trouvent décrits et représentés pour la première fois. L'auteur avait été puissamment secondé pour ses observations, et surtout pour ses dessins, par son frère Charles-Frédéric, qu'il avait formé à sa manière de travailler, et qui lui fut toujours fort attaché. Outre les grands ouvrages dont nous avons parlé, on a encore de lui un catalogue général des animaux du Danemark, intitulé *Zoologiæ Danicæ prodromus*, Copenhague, 1777, in-8°. — un traité en danois sur la *Chenille à queue fourchue*, ibid., 1771; — une relation, aussi en danois, d'un *Voyage à Christiansand*, ibid., 1778, et quelques Mémoires imprimés parmi ceux de diverses sociétés savantes. Le gouvernement danois marqua combien il appréciait l'honneur que Müller faisait à son pays, en lui accordant successivement les titres de conseiller de justice, de conseiller-d'état, et de conseiller de conférences, lesquels demeurèrent cependant toujours purement honorifiques. Il ne paraît pas qu'il ait laissé d'enfants.

C—V—R.

MULLER (CHRISTOPHE-HENRI), né à Zurich, en 1740, fit ses études dans cette ville, et se rendit, en 1767, à Berlin, où il obtint une chaire de philosophie au gymnase dit de Joachim. A un esprit philosophique il joignit beaucoup de connaissances; il s'appliqua surtout à des recherches sur les poètes allemands du XII^e. au XIV^e. siècle, dont il a publié (Berlin, 1784, 2 vol. in-4°.) plusieurs poèmes d'après des manuscrits peu ou point connus. Ses propres écrits (Zurich, 1792, 2 part. in-8°.) se ressentent des idées singulières et des paradoxes qui, peu-

à-peu, subjuguèrent sa raison, et lui firent quitter tout commerce avec les hommes. Il vécut d'une modique pension qu'il recevait de Berlin; et il s'était, en 1788, retiré dans sa ville natale, où il mourut, le 22 février 1807.

U—I.

MULLER (FRÉDÉRIC-AUGUSTE), poète allemand, né à Vienne, le 16 septembre 1767, reçut sa première éducation dans le Philantropin de Dessau (V. BASEDOW, III, 473), et passa ensuite quelques années dans les universités de Halle et de Göttingue. Indépendant par sa fortune, qui, sans être considérable, suffisait à ses besoins, il vécut tantôt à Vienne, tantôt à Erlang, sans y remplir aucune fonction publique, et mourut dans la première de ces villes, le 31 janvier 1807. Ce poète s'est acquis une réputation méritée dans le genre de l'épopée romantique. Son premier ouvrage, *Richard-Cœur-de-Lion*, poème en sept chants, qui fut publié en 1790, est remarquable par l'expression, en vers harmonieux et faciles, des sentiments les plus nobles et les plus élevés. Ce mérite est encore plus frappant dans sa seconde production, *Alfonso*, poème en huit chants. Mais sa troisième épopée, *Adelbert*, poème en douze chants, est très-inférieure à ses premiers ouvrages.

P. L.

MULLER (JEAN DE), célèbre historien, naquit à Schaffhouse, le 3 janvier 1752. Son aïeul maternel, homme d'un excellent caractère, était curé, et employait ses heures de loisir à rédiger des chroniques. Les bons souvenirs qu'il laissa dans l'âme de Jean de Müller, ne furent point étrangers au développement du caractère et à la destinée de celui-ci. A peine âgé de neuf ans, il s'essaya sur l'histoire de sa ville

natale : il n'en avait que douze, lorsque déjà il comparait laborieusement les divers systèmes de chronologie. Sa prédilection pour les classiques latins s'accrut par le dégoût que lui causa l'étude obligée des *définitions de la philosophie de Wolf*, par Baumeister : selon toute apparence, il faut rapporter à cette époque l'origine de son aversion invincible pour la métaphysique. Destiné à la théologie, après avoir étudié au gymnase de Schaffhouse, il se rendit à l'université de Göttingue. Miller, Walch, Heyne et Schloezer, furent ses maîtres, et fixèrent les études et les travaux du jeune savant, auquel la carrière du théologien n'offrait plus rien d'attrayant. Il fut engagé par Schloezer à écrire l'histoire de la guerre cimbrique, qu'il publia deux années après (*Bellum Cimbricum*, Zurich, 1772, in-8°.) ; et c'est à Miller qu'il dut la première idée de se faire l'historien de sa patrie. De retour à Schaffhouse, le gouvernement lui conféra la chaire de langue grecque. Il l'accepta ; mais son génie et ses moyens restèrent voués aux grands travaux historiques qu'il s'était proposés. L'accueil qu'il reçut des premiers savants de sa patrie, des Bodmer, des Breitinger, des Haller et des Fuessli, lui servit d'encouragement ; après plusieurs années d'un travail assidu, dans sa ville natale, il fit la connaissance de Charles-Victor de Bonstetten, dont l'amitié parut remplir tous les besoins de son cœur. La correspondance de ces deux amis a été publiée sous ce titre : *Lettres d'un jeune savant à son ami*, à Tubingue, 1802, en allemand ; (une traduction française, rédigée avec soin par une dame aussi aimable qu'instruite et spirituelle, parut à Zurich, en 1810.) C'est

un monument durable et touchant de l'amitié la plus pure et la plus vertueuse, dirigée vers les plus dignes fins ; et elle est en même temps un modèle des études les mieux ordonnées. Desirant étendre ses connaissances dans un cercle moins étroit que celui de Schaffhouse, Müller partit pour Genève, en 1774, comme instituteur des fils du conseiller Tronchin. Le commerce des savants de cette ville, parmi lesquels il distinguait Bonnet, et celui de son ami Bonstetten, qui demeurait dans le voisinage, rendirent son séjour heureux. Il donna successivement à Genève et à Berne des leçons d'histoire universelle, qui furent singulièrement goûtées. Peu de temps après (1780), parut, à Berne, la première partie de son *Histoire de la confédération Suisse*. Cette première édition n'a point été continuée ; et elle diffère essentiellement de celle qui a été commencée, six ans après, à Leipzig (dont cinq volumes, qui complètent l'histoire du quinzième siècle, ont été publiés, et dont les premières parties ont encore été réimprimées, revues et augmentées en 1806), et traduite en français, par Labaume, Lausanne, 1795-1803, 12 vol. in-8°. Mallet, en abrégant cet ouvrage, l'a continué jusqu'à nos jours (*V. Mallet*, XXVI, 390). En 1780, Müller se rendit en Prusse ; le grand Frédéric s'entretint avec lui : il s'agissait de l'attacher à l'académie ; mais l'envie s'en mêla, et la chose n'eut point lieu. Les *Essais historiques*, que Müller fit imprimer à Berlin, renferment quelques pièces curieuses et intéressantes. Le landgrave de Hesse lui ayant donné une chaire, à Cassel, il y reproduisit ses cours d'histoire qu'il avait donnés à Genève. En 1783, il revint

en Suisse, où il vécut pendant quelques années chez son ami Bonstetten. Au commencement de 1786, il fut appelé au service de l'électeur de Maïence. Ce prince éclairé l'attira dans ses états, et le nomma secrétaire du cabinet, et son conseiller intime. Müller se trouva ainsi occupé des affaires publiques les plus graves, qui toutefois ne le détournèrent ni de ses études, ni de ses travaux historiques. L'Allemagne redoutait alors des projets de domination de la maison d'Autriche, auxquels un contre-poids semblait nécessaire : Müller développa (en 1787) les motifs d'une coalition des princes de l'Allemagne pour la défense de la constitution de l'empire ; et dès l'année suivante, dans un second écrit sur ce même objet, il eut à déplorer le but manqué de l'association. Vers le même temps sa plume traitait des rapports de la puissance ecclésiastique avec celle de l'état. La révolution française survint, et Maïence fut conquise ; Müller fut envoyé à Vienne. L'empereur Léopold, qui avait su l'apprécier à Francfort, à l'époque de son couronnement, lui avait conféré des titres de noblesse : il voulut le retenir à son service, et lui accorda une place de conseiller à la chancellerie d'état. Müller ne trouva plus dans cette place la confiance dont l'avait honoré Frédéric-Charles-Joseph : sa place de conseiller ne l'occupait guère ; et celle de bibliothécaire, à laquelle il avait été nommé, lui devint odieuse par l'intrigue : il n'obtint pas, pour ses travaux littéraires, l'indépendance qu'il aurait souhaitée. On conçoit qu'un historien protestant ne pouvait toujours être d'accord avec la censure impériale de Vienne ; et son histoire de la Suisse figura sur la liste des livres prohibés. Il désirait

quitter l'Autriche ; et en 1804, il accepta la place que Frédéric-Guillaume lui offrit à l'académie de Berlin, place qu'il avait ambitionnée, dix-huit ans auparavant. Il se promit dès-lors d'écrire la vie de Frédéric-le-Grand : deux discours qu'il lut à l'académie, en 1805 et 1807, donnent l'idée de la manière dont il embrassait ce mémorable sujet. La guerre dans laquelle la Prusse succomba, changea de nouveau les plans de Müller. Buonaparte l'avait distingué et jugé pendant son séjour à Berlin ; et, quelque temps après (1807), Müller se trouvait en chemin pour l'université de Tubingue où le roi de Wurtemberg lui avait conféré une place de professeur, aux conditions les plus honorables, lorsqu'il fut mandé à Paris, et nommé secrétaire-d'état du royaume éphémère de Westphalie, emploi qu'il échangea ensuite contre celui de directeur-général de l'instruction publique. Les travaux multipliés des nouvelles organisations auxquelles il dut contribuer, et surtout le chagrin que lui causa le peu de succès de ses soins et de tout son zèle, hâtèrent sa mort, qui eut lieu le 29 mai 1809. Ce fut une perte irréparable pour les sciences, en les privant d'une partie considérable de ses travaux préparés avec tant de peines. Jean de Müller ne fut jamais marié : son caractère était rempli de candeur et de bonté ; sa probité et sa générosité étaient parfaites ; sa modestie et sa simplicité extrêmes. Mais on est fondé à lui reprocher la faiblesse de caractère, l'imprévoyance qu'il porta dans sa carrière politique, et sa persévérance à demeurer homme d'état, environné d'une médiocre influence, au détriment de ses importants travaux littéraires. Il est mort

pauvre; et le produit de ses œuvres posthumes a payé ses dettes. Son testament est remarquable par sa noble et touchante simplicité. L'Histoire de la Confédération helvétique, par Müller, ne dépasse pas le quinzième siècle : « elle » est, dit Chénier, pleine de recherches sur les origines des villes et sur leurs traditions particulières. Quoique fort érudite, elle n'est point sèche; elle abonde en réflexions toujours judicieuses et quelquefois d'une grande portée. Quant à l'exécution générale, la manière de l'auteur est large et grave : la chaleur n'est pas sa qualité dominante, mais il a souvent de la noblesse; et dans ce qui concerne l'histoire naturelle de la Suisse, partie traitée de main de maître, son style s'élève à des formes majestueuses... L'ouvrage est dédié à tous les confédérés de la Suisse. Cette dédicace, que l'auteur fait à ses pairs, n'est pas d'un ton subalterne. On y remarque, comme en tout le reste du livre, un profond sentiment de liberté; et, ce qui pourait, à l'analyse, se trouver encore la même chose, un grand respect pour le genre humain. » Un autre contemporain (Ch. Villers), qui professait la même religion que Müller, et qui avait enfin adopté ses principes et ses opinions en politique et en littérature, l'a jugé encore plus favorablement; nous citerons néanmoins également le portrait flatteur qu'il en a donné. « L'opinion publique » accorde assez généralement à Müller le premier rang parmi les historiens de son temps, et reconnaît en lui la plus exquise réunion des qualités nécessaires pour qui se voue à la haute fonction d'écrire les fastes de l'humana-

rité. Les uns le comparent à Tacite; d'autres, avec plus de raison, le nomment le Thucydide de l'Helvétie. Sans doute que la gravité de son style, que la vigueur de ses tableaux, que la grandeur de ses vues, que la richesse de son imagination, enfin que sa manière vraiment antique, autorisent ces comparaisons. Mais un genre de mérite que n'ont pu avoir ces anciens historiens, c'est celui des recherches les plus laborieuses, les plus profondes et les plus exactes. L'historien suisse conduit cette histoire de sa patrie depuis l'origine de la nation, au travers de toutes les relations qu'eut celle-ci avec la France, l'Italie et l'Allemagne; ce qui rend ce bel ouvrage un complément indispensable à l'histoire de ces diverses contrées. » Le frère de Jean de Müller, M. Jean-George Müller, professeur à Schaffhouse, a donné la *Collection des œuvres complètes* de l'illustre historien (Tubingen, Cotta, in-8°), dont le 27^e. volume a paru en 1819. Les trois premiers offrent le *Cours d'histoire universelle*, qui a été traduit en français par J.-G. Hess, Genève, 1814-17. 4 volumes in-8°. Sa correspondance familière en remplit plusieurs autres. Un de ses amis, M. Fuessli de Zurich, a publié séparément les lettres que Müller lui avait écrites. (*Voy. Abrégé de la vie de J. de Müller, écrit par lui-même*, et formant le premier cahier des *Vies et portraits des hommes lettrés de Berlin*, publié par M. Lowe, 1806, à Berlin, in-8° — *Memoria J. Mülleri, scriptore C. G. Lehtz*, Halle, 1809, in-4° — *Jean de Müller, l'historien*, par A. H. L. Heeren, Leipzig, 1809, en allem. — *Notice biographique sur J. de Müller*,

ler, par M. Guizot, Mercure de France du 17 février 1810, pag. 417-418.) *Notice sur J. de Muller*, trad. de l'allemand de Boettiger, par Bader (*Magas. encycl.*, octob. 1809, v. 336-355). U—I.

MULLER (JEAN-FRÉDÉRIC-GUILLAUME), graveur allemand, naquit à Stuttgart, en 1782. Son père, habile graveur et professeur dans cette ville, le forma pour son art. Les premiers exercices du jeune Muller furent des copies de gravures de Maderet et d'Edelink, ainsi qu'un portrait de Hufeland, d'après Tischbein. A l'âge de vingt ans, il se rendit à Paris, pour s'y perfectionner sous les plus habiles maîtres de l'académie, et travailla avec tant d'ardeur, que sa santé s'altéra pour le reste de sa vie. Il s'était appliqué avec beaucoup de succès au dessin; il y joignit la peinture, et fit plusieurs portraits estimés, entre autres, le sien. Cette réunion de talents, lui fut très-utile dans la suite pour les grands travaux qu'il entreprit. Pendant son séjour à Paris, il commença de coopérer au *Musée* de Robillard, et grava la *Vénus d'Arles*, d'après la statue antique. Ce premier essai pour rendre le marbre par la gravure, satisfut tellement l'éditeur du *Musée*, qu'il chargea Muller d'exécuter dans le même genre la statue de la Jeunesse, sculptée par un de ses amis, François Masson. Muller s'acquitta parfaitement de cette tâche: sa gravure fut publiée aussi séparément avec un texte imprimé. Il peignit et grava encore à Paris, le portrait du roi actuel de Wurtemberg; il dessina la sainte Cécile du Dominiquin, laquelle a été gravée ensuite par son père; il commença aussi la gravure du saint Jean, du même maître, qu'il acheva à Stuttgart, où il re-

tourna en 1806. Il avait fait une étude profonde des beautés de l'original; et son burin les rendit presque toutes. Cette feuille, publiée en 1808, fut tirée à un si grand nombre d'épreuves, que l'auteur fut obligé de retoucher la planche en 1812. Ayant été chargé par un marchand d'estampes de Dresde, de graver la Vierge de Raphaël, dite la *Madonna di santo Sisto*, que l'on conserve dans la galerie de cette ville, Muller, pour se bien préparer à ce travail important, résolut de visiter d'abord l'Italie. Après avoir vu à Dresde l'original qu'il avait à graver, il se rendit, en 1808, à Rome, y fit plusieurs études d'après Raphaël, Michel-Ange et le Dominiquin. De retour à Stuttgart, il travailla pendant plusieurs années au chef-d'œuvre qui a illustré son nom. En 1814, il fut appelé à l'académie des beaux-arts à Dresde, et s'établit dans cette ville avec sa femme, nièce de l'habile sculpteur Danneker. Il acheva la belle planche de la Vierge, ainsi que les portraits de Schiller, Jacobi et Hebel; mais ses forces se trouvaient tellement épuisées, qu'il ne fit plus que languir: il mourut le 3 mai 1816, avant que la *Madonna* fût mise au jour. A son retour d'Italie, il avait eu le projet de graver quelques tableaux peu connus des grands maîtres; et il avait commencé par un plafond de Raphaël (dans les loges du Vatican), représentant Adam et Eve. Le temps ne lui a pas permis de donner une suite à cette feuille. Il a gravé, avec son père, le portrait de Jérôme Buonaparte; estampe qui n'a pas été mise dans le commerce. On trouve une Notice détaillée sur cet artiste, dans le *Morgenblatt* de Stuttgart, août 1816, et p. 81 du *Kunst-blatt*. D—c.

MULOT (FRANÇOIS-VALENTIN), né à Paris en 1749, entra, dès l'âge de seize ans, dans l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor, y reçut le sacerdoce, et fut nommé successivement maître des novices, bibliothécaire, professeur de théologie, procureur-général, prieur et en même temps curé : car l'abbaye Saint-Victor avait droit de cure dans son enclos. C'est à ce titre que Mulot, étant allé visiter, dans la prison de la Force, un de ses paroissiens détenu pour dettes, vers la fin de 1784, y connut Bette d'Etienneville, qui figura depuis dans la fameuse procédure du *Collier* (V. la MOTTE-VALOIS). Il se trouva lui-même indirectement impliqué dans cette cause, pour avoir cru trop légèrement à un prétendu mariage négocié par d'Etienneville, entre une protégée du cardinal de Rohan, et le baron de Fages. Mais cet épisode, étranger au fond de la principale affaire, n'eut pas de suite ; et il n'en résulta pour Mulot, que la honte d'avoir compromis la dignité de son état, par ses relations avec des intrigants. Cet abbé, dont la morale était fort relâchée, embrassa vivement la cause de la révolution ; mais la douceur de son caractère l'empêcha toujours d'en approuver les excès. Nommé, en 1789, membre de la commune provisoire de Paris, il la présida trois fois, et fut maintenu ensuite dans la municipalité définitive. Il fit partie de trois députations qu'elle envoya successivement à l'assemblée constituante ; et il y porta la parole dans les deux dernières, 1^o. pour demander, en faveur des Juifs de Paris, la qualité de citoyens actifs, accordée aux Juifs allemands, espagnols et portugais ; 2^o. pour présenter un travail

sur les maisons de jeu. Son caractère conciliateur le fit nommer, par le roi, en juin 1791, l'un des commissaires médiateurs dans le comtat Venaissin (V. LESCÈNE DES MAISONS, XXIV, 276). Après le départ de ses collègues pour Paris, Mulot se retira dans la principauté d'Orange, à Courthézon, afin d'y surveiller également Avignon. Carpentras, et surtout Bedarrides, où siégeait l'assemblée électorale de Vaucluse, dont il ne cessait de dénoncer les déprédations et les empiètements continuels sur le traité de pacification. Il fut néanmoins obligé de faire quelques excursions dans le Comtat, pour apaiser des troubles à l'Isle, à Cavaillon, au Pont de Sorgues. Il s'était même installé, depuis quelque temps, avec des troupes, dans ce dernier bourg, afin d'être plus à portée de s'opposer aux entreprises de la faction avignonnaise ; mais il ne put empêcher les massacres des 16 et 17 octobre (V. MAINVIELLE). Le son du tocsin, et les réclamations des citoyens, qui sortaient en foule d'Avignon, annonçant un péril imminent, il requit le maréchal-de-camp commandant des troupes, de marcher au secours de cette ville. Les deux réponses évasives de ce général prouvent moins l'insuffisance de ses forces, que sa pusillanimité, ou peut-être son dévouement secret au parti désorganisateur. Alors Mulot envoya un trompette dans Avignon, pour requérir les administrateurs provisoires de faire cesser le carnage, d'en arrêter les auteurs, et de recevoir les troupes françaises. Voici la réponse de ces administrateurs, qui, le matin même, avaient vu égorger les victimes : « Nous sommes parvenus à rétablir la tranquillité ; il

» n'y a de nouveaux émigrants, que
 » les auteurs et complices de l'as-
 » sassinat du patriote Lescuyer. La
 » loi est en vigueur : nous avons ,
 » pour témoins de notre conduite ,
 » des membres de l'assemblée cons-
 » tituante. » Une nouvelle réquisi-
 tion plus pressante de Mulot, ayant
 été suivie d'une réponse encore plus
 insignifiante, il fut réduit à être, en
 quelque sorte, l'impuissant témoin
 des forfaits d'Avignon. Mais il ac-
 cueillit, il consola les parents et les
 amis des victimes ; il transmit au
 ministère leurs justes réclamations,
 et pressa le départ des nouveaux
 commissaires qui devaient le rem-
 placer. Ils arrivèrent le 21 ; et Mu-
 lot qui, nommé membre de la dépu-
 tation de Paris à la seconde législa-
 ture, avait été pendant son absence,
 dénoncé par les anarchistes, comme
 le principal auteur des crimes d'Avi-
 gnion, s'empressa de retourner
 dans la capitale. Il lut, le 19 novem-
 bre, à la barre de l'assemblée, un
 rapport où il se justifia pleinement
 des accusations qui lui étaient impu-
 tées, et donna des détails très-exacts
 sur les horreurs d'Avignon, et sur
 les scélérats qui en étaient les vérita-
 bles fauteurs ou complices, parmi
 lesquels il signala Rovère, l'un de ses
 dénonciateurs (V. ROVÈRE). Ici se ter-
 mine l'époque la plus honorable de la
 carrière politique de Mulot. Admis à
 siéger avec ses collègues, il joua un rôle
 à-peu-près nul dans cette mémora-
 ble session. Le 5 décembre, il y renou-
 vela sa motion contre les maisons de
 jeu. Le 28 février 1792, il annonça
 que le roi avait retiré les distributions
 qu'il faisait aux pauvres de Paris. Le
 13 mars, il parla sur les troubles
 d'Arles, et proposa de suspendre,
 de leurs fonctions, les administra-
 teurs du département et du district,

ainsi que les officiers municipaux,
 et de les entendre à la barre, avec
 les commissaires civils. L'éner-
 gie qu'il avait déployée un instant,
 s'affaiblissait graduellement, à me-
 sure qu'il voyait s'accroître l'audace
 de la faction démagogue. Le 19
 mars, il appuya l'admission, à la
 barre, d'un député extraordinaire
 d'Avignon, qui venait faire connaî-
 tre à l'assemblée la véritable posi-
 tion de cette ville. Mais, lorsque
 Thuriot eut présenté son rapport en
 faveur des *assassins de la Glacière*,
 Mulot, dont le témoignage aurait pu
 éclairer un grand nombre de ses col-
 lègues trompés ou influencés, et dé-
 terminer leur opposition, n'osa pas
 ouvrir la bouche dans une discussion
 qui lui offrait l'occasion de se distin-
 guer et de prévenir de grands mal-
 heurs ; et le jour même (6 avril)
 que le fameux décret d'amnistie fut
 prononcé, il ne rompit le silence que
 pour parler en faveur de la prohibi-
 tion du costume ecclésiastique. Mulot
 rentra dans l'obscurité après le 10
 août ; il fut incarcéré pendant la
 terreur, et fit ensuite partie de la
 commission des monuments. Sous le
 régime directorial, il fut commis-
 saire du gouvernement à Maïence,
 puis professeur de belles-lettres à
 l'école centrale de la même ville ;
 mais il s'y fit principalement con-
 naître comme apôtre de la secte des
 Théophilantropes. De retour à Paris,
 il y mourut subitement au jardin
 des Tuileries, le 9 juin 1804. Il
 était membre de la société des scien-
 ces, lettres et arts de Paris, de celle
 des *Rosati*, et président du lycée des
 arts. Mulot avait de la bonhomie
 et des qualités sociales estimables ;
 mais il n'avait aucune de celles d'un
 ecclésiastique. Il épousa une femme
 qui avait été sa maîtresse avant la

révolution, et il en a laissé une fille. On a de lui : I. *Essai de sermons prêchés à l'hôtel-dieu de Paris*, 1781, in-12. II. *Traduction de Daphnis et Chloé*, Mytilène (Paris), 1782, in-8°, et Paris, 1793, in-16. III. *Requête des vieux auteurs de la bibliothèque de Saint-Victor à M. de Marbeuf, évêque d'Autun*, en vers, Paris, in-8°, de 8 pag. IV. *Collection des fabulistes, avec un discours sur les fables, et la traduction des Fables de Lockman*, Paris, 1785, in-8°. L'auteur n'a donné que le premier volume de cette collection. V. *Le Muséum de Florence*, gravé par David, avec des explications françaises, Paris, 1788 et années suivantes, 6 vol. in-8°. VI. *Rêve d'un pauvre moine*, 1789. VII. *Compte rendu à l'Assemblée nationale, comme commissaire du roi à Avignon, avec supplément et correspondance officielle*, 1791, in-8°, de 214 pages. VIII. *Almanach des sans-culottes*, Paris, 1794, in-8°; ouvrage destiné, dit l'auteur, à rappeler ceux qui prenaient alors le nom de *sans-culottes*, aux véritables principes de la société. IX. *Discours sur les funérailles et le respect dû aux morts*, prononcé à la cérémonie funèbre consacrée, par le lycée des arts, à la mémoire de Lavoisier, le 2 août 1796. X. *Vues d'un citoyen, ancien député, sur les sépultures*, Paris, 1797, in-8°. Ces deux ouvrages ont été refondus dans le suivant. XI. *Discours qui a partagé le prix proposé par l'Institut, sur cette question : Quelles sont les cérémonies à faire pour les funérailles, et le règlement à adopter pour le lieu des sépultures ?* Paris, an ix (1800), in-8°. XII. *Rapport fait au lycée des arts, sur une machine propre à faire des allumettes*,

in-8°. XIII. *Réflexions sur l'état actuel de l'instruction publique*, in-8°. XIV. *Mémoire sur l'état actuel de nos bibliothèques*, an v (1797), in-8°. XV. *Discours prononcé à la société littéraire des Rosati de Paris, pour le couronnement des Rosières*, floréal an v (mai 1797). XVI. *Essai de poésies légères*, Maïence, 1799, in-8°. Rien de plus lourd que ces poésies légères. XVII. *Des Notices biographiques* sur plusieurs écrivains, tels que l'abbé Lemonnier, Demoustier, etc., et les notices nécrologiques des *tomes 2 et 3 du Nouvel Almanach des Muses*. XVIII. *Des Hymnes, des Discours* pour des fêtes républicaines nationales, et pour des cérémonies publiques. On y trouve ses *Sermons théophilantropiques*. Mulot parlait avec facilité, avec onction; mais il n'était nullement orateur : son style est lâche, incorrect, et ses vers valent encore moins que sa prose. A-T.

MUMMIUS (LUCIUS), consul romain, était d'une famille plébéienne. Envoyé l'an 601 (av. J.-C., 153), dans l'Espagne ultérieure; avec le titre de préteur, il essuya d'abord un échec considérable; mais il répara ce malheur, et remporta plusieurs avantages, qui, sans être décisifs, lui méritèrent pourtant les honneurs du triomphe. Élu consul, l'an 608 (av. J.-C., 146), et chargé de continuer la guerre contre la ligue des Achéens, il hâta sa marche dans la crainte que Metellus ne pacifiât le pays avant son arrivée, et lui ravît ainsi la gloire de terminer cette guerre mémorable. Metellus lui ayant remis le commandement (V. METELLUS, XXVIII, 453), Mummius rassembla ses troupes, et vint camper sous les murs de Corinthe. Les assiégés, enflés d'un petit avantage qu'ils avaient

obtenu dans une sortie , osèrent en venir à une bataille rangée , qui devait fixer leur sort. Le consul , pour accroître encore leur audace , retint ses troupes dans le camp : mais la cavalerie des Achéens ayant été attaquée en flanc par celle des Romains , fut forcée de se replier en désordre ; et leur infanterie , n'étant plus soutenue , fut rompue et mise en fuite , après quelque résistance. Les Achéens quittèrent Corinthe pendant la nuit ; et Mummius y entra dès le lendemain. Tous les hommes qui y étaient restés , furent passés au fil de l'épée , et les femmes et les enfants réduits en esclavage. Après en avoir enlevé les statues , les tableaux et les meubles les plus précieux , on mit le feu à la ville , qui fut réduite en cendres. On prétend que les métaux fondus dans cet incendie , venant à se mêler , en formèrent un nouveau , connu sous le nom d'airain de Corinthe. Ainsi périt cette ville fameuse par ses richesses , la même année que Carthage fut détruite. Les commissaires du sénat abolirent le gouvernement populaire dans toutes les villes ; et la Grèce , réduite en province romaine , prit le nom d'Achaïe , parce qu'alors les Achéens en étaient le peuple le plus puissant. Parmi les tableaux abandonnés aux soldats , comme des objets sans valeur , se trouva le *Bacchus* d'Aristide , que le roi Attale racheta pour 75,000 liv. de notre monnaie. Mummius , étonné que ce tableau eût été porté à un prix si élevé , et soupçonnant qu'il avait quelque vertu cachée , le reprit à Attale pour l'envoyer à Rome , où il fut placé dans le temple de Cérès , avec lequel il a péri. Au reste Mummius était tellement étranger aux arts , qu'ayant chargé un vaisseau des chefs-d'œuvre , fruits de sa conquête , il

menaça le pilote de l'obliger à remplacer les objets , s'il les laissait détériorer dans le trajet (*V. Velleius Patercule* , liv. 1^{er} , ch. 13). A son retour à Rome , Mummius reçut les honneurs du triomphe , et le surnom d'*Achaïque*. Il fut élu censeur , l'an 613 (141 avant J.-C.) ; et ce fut pendant qu'il exerçait cette magistrature qu'on dora les lambris du Capitole (*Pline* , xxxiii , chap. 3). Il mourut si pauvre , qu'il ne laissa pas de quoi marier sa fille , qui fut dotée aux frais du sénat (*ibid.* xxxiv). Ceux qui prétendent qu'il mourut exilé à Delos , paraissent l'avoir confondu avec quelque autre personnage du même nom. Mummius était un médiocre orateur. Il avait laissé quelques discours , que Cicéron trouvait écrits d'un style grossier (*Brutus* , ch. xxv) ; mais il rend une justice éclatante à sa probité et à son désintéressement , en l'offrant comme modèle dans sa conduite à Corinthe , d'où il ne rapporta pour lui , ni un tableau , ni une statue , ni un seul meuble précieux. W—s.

MUNCER, *MUNTZER* ou *MUNZER* (*THOMAS*), chef de la secte des anabaptistes conquérants , était né vers la fin du quinzième siècle à Zwickau dans la Misnie. Il reçut les ordres sacrés , et desservit quelque temps une des paroisses de cette ville. Son extérieur mortifié et sa dévotion apparente lui acquirent la vénération des peuples ; mais , sous des dehors humbles , il cachait un cœur dévoré d'ambition. Il adopta d'abord avec ardeur les principes du luthéranisme ; peu satisfait , ensuite , du rôle secondaire qu'il avait joué dans l'établissement de la réforme , il ne tarda pas de s'attacher aux enthousiastes qui reprochaient à Luther d'avoir laissé subsister beaucoup d'abus dans

l'Eglise. L'ascendant qu'il obtint sur des hommes simples et crédules, se conçoit facilement : donnant à un passage de l'Evangile une interprétation forcée, il annonça que le baptême des enfants ne pouvoit les justifier, parce que l'enseignement doit précéder le baptême. Il proscrivit les images, et fit disparaître des temples tous les restes du culte catholique. Luther, informé des progrès des nouveaux sectaires, arma contre eux l'autorité des magistrats, et les fit proscrire pour des motifs qui renferment sa propre condamnation. (*V. l'Hist. des variations des églises protestantes.*) Muncer, banni, parcourut, avec Stork, la Souabe, la Thuringe et la Franconie, prêchant à la fois contre le pape et contre Luther, et se faisant partout de nombreux prosélytes. L'ouvrage de Luther, *De la Liberté chrétienne*, répandu avec profusion dans les campagnes, avait disposé les paysans à la révolte; et Muncer, résolu de profiter de cette tendance des esprits pour affermir la nouvelle secte. Il n'eut pas de peine à se faire regarder comme un autre Gédéon, destiné à rétablir le royaume de Jésus-Christ par le moyen de l'épée (*Voy. l'Hist. des Anabaptistes* par le P. Catrou): il encouragea les paysans dans leur dessein de se soustraire à la domination des seigneurs; leur défendit, au nom de Dieu lui-même, de payer aucun tribut; et leur persuada de mettre leurs biens en commun comme faisaient les premiers chrétiens. Des soulèvements eurent lieu dans la plus grande partie de l'Allemagne: les habitants de Mülhausen (en Franconie) chassèrent leurs magistrats, et, d'une voix unanime, nommèrent pour leur chef Muncer, qui se trouva bientôt à la tête de trente mille fana-

tiques armés. Les princes sentirent la nécessité de se réunir et d'attaquer Muncer, avant que son armée se fût grossie des bandes de révoltés qui étaient en marche pour le rejoindre. La bataille fut sanglante; plus de sept mille paysans perdirent la vie dans cette journée. Muncer, après la déroute des siens, se réfugia à Franknau, où il fut arrêté: conduit à Mülhausen, il y eut la tête tranchée, vers la fin de l'année 1525. On dit qu'avant de monter à l'échafaud, il fit l'aveu de ses erreurs, et en témoigna le plus grand repentir. Son supplice n'arrêta point les progrès de l'anabaptisme; de nouveaux chefs lui succédèrent d'intervalle à autre. Les deux plus fameux sont Mathisen et Jean de Leyde. (*V. sur les progrès de cette secte, le Dictionnaire des hérésies* de Pluquet.) W—s.

MUNCHHAUSEN (GERLACH-ADOLPHE, baron DE), homme d'état allemand, d'une des plus anciennes familles hanovriennes, naquit le 19 octobre 1688. Après avoir fait ses études à Iéna, Halle et Utrecht, il occupa divers emplois, et parvint, depuis les fonctions de conseiller du tribunal d'appel à Drésde, en 1714, jusqu'à la place de premier ministre de l'électorat d'Hanovre; dignité dont il fut revêtu en 1768, après avoir siégé trente-sept ans dans le conseil-privé de l'électeur. Pendant les cinq années de son ministère, il montra un esprit éclairé, et un caractère de douceur qui lui concilia l'affection des Hanovriens; il s'occupa soigneusement de tout ce qui pouvoit contribuer à la prospérité de sa patrie: mais, ce qui lui a valu surtout les éloges de l'Allemagne, c'est la part distinguée qu'il a eue à la prospérité de l'université de Göttingue. Ayant été nommé cura-

teur ou directeur de cette université, quelque temps après sa fondation, le baron de Munchhausen veilla pendant trente-deux ans, sur cette institution littéraire, avec le zèle d'un homme intimement persuadé de l'importance des lettres; et c'est en partie à sa direction, qu'elle doit son éclat et le rang distingué qu'elle tient parmi les universités d'Allemagne. Heyne le loue d'avoir introduit à l'université, *libertatem cogitandi, sentiendi, scribendi*; d'avoir accommodé tout le cours de l'instruction des jeunes gens aux besoins de la vie civile, en donnant la préférence aux sciences vraiment utiles sur celles qui n'étaient qu'oiseuses; d'avoir complété l'enseignement de toutes les branches de la jurisprudence; d'y avoir établi l'étude de la politique, de la géographie, de l'histoire littéraire; d'avoir fondé l'étude de la théologie (protestante), sur des bases philologiques et historiques; d'avoir banni la barbarie de la philosophie scolastique, et d'y avoir fait substituer l'éclectisme de la philosophie. Munchhausen contribua en outre beaucoup à enrichir la bibliothèque de l'université, à fonder la société académique, son journal littéraire et ses prix annuels. C'est grâce à son active coopération, que tant d'hommes célèbres ont été réunis pour les chaires diverses: il facilita aussi aux savants qui avaient besoin de voyager en Europe pour leurs recherches, les moyens d'entreprendre ces voyages utiles. Enfin les lettres eurent constamment en lui un protecteur plein de zèle et de lumières. On voit son portrait à la bibliothèque qui lui a tant d'obligations. Munchhausen mourut à Hanovre, le 26 novembre 1770. Le célèbre Heyne a prononcé deux fois

l'éloge de cet homme d'état, une fois en qualité de professeur de l'université, et la seconde fois comme académicien. Le premier discours a été inséré dans le tome II des *Opuscula academica* de ce savant; le second se trouve dans le tome II des *Novi Commentarii societatis Gottingensis*. — Othon, baron de MUNCHHAUSEN, l'un des agronomes allemands des plus estimés, né en 1716, mort le 13 juin 1774, dans son château de Schwöbber, près de Hanovre, a publié divers ouvrages d'économie rurale. D—c.

MUNCK (JEAN), navigateur danois, reçut ordre, en 1619, d'aller à la recherche d'un passage au nord-ouest pour arriver aux Indes, les découvertes d'Hudson et de Baffin ayant fait regarder le succès comme infailible. Munck était aussi chargé de retrouver le Groënland oriental. Il partit d'Elseneur, avec deux vaisseaux, le 16 mai, eut connaissance du cap *Farewell*, le 20 juin, et tâcha de pénétrer au nord dans le détroit de Davis, pour suivre les traces de Baffin et de Bylot. Les glaces le forcèrent de retourner au sud; il entra dans le détroit d'Hudson, qu'il nomma *Fretum Christianeum* (détroit de Christian). Il appela *Mare novum*, la partie septentrionale de la mer d'Hudson, et les parties méridionales et orientales *Mare Christianeum*. Il atterrit sur la côte d'Amérique par 63° 20' de latitude; les glaces le contraignirent d'entrer, le 7 septembre, dans un port, où il passa l'hiver. Il lui donna le nom de *Muncks Vinterhavn* (port d'hiver de Munck): c'est probablement celui que les Anglais ont appelé *Chesterfield's* ou *Bowden's inlet*. Des malheurs sans nombre accablèrent Munck; le froid, les ma-

ladies et le manque de vivres firent périr la plus grande partie de son équipage. Le petit nombre de ceux qui survécurent, gréa le plus petit des deux bâtimens, et, après une navigation pénible, aborda dans un port de Norvège, et, quelques jours après, à Copenhague, au mois de septembre 1620. Christian IV, qui les avait regardés comme perdus, fut vivement touché du récit des malheurs de Munck; et il fit préparer une nouvelle expédition. Lorsque Munck prit congé de ce prince, la conversation tomba sur le précédent voyage: Christian l'avertit d'être plus prudent, et sembla lui imputer la perte de son équipage. Munck, piqué du reproche, répondit un peu vivement. Le roi outré de colère le poussa avec sa canne. Le malheureux navigateur en conçut, dit-on, un si grand chagrin, qu'il mourut peu de jours après. Ce fait a été, avec raison, révoqué en doute. En effet, Forster, dans son *Histoire des découvertes dans le Nord*, nous apprend que Munck fut employé par Christian, en 1624, 1625 et 1627, dans la mer du Nord et sur l'Elbe, et mourut sur mer le 3 juin 1628. Le voyage de Munck a été publié en danois, sous ce titre : *Relation de la navigation et du voyage au nouveau Danemark*, Copenhague, 1623, in-4°; elle est accompagnée de mauvaises figures, et d'une carte, dans laquelle la géographie de la mer d'Hudson est toute bouleversée. Il y en a une traduction allemande, Francfort, 1650, in-4°, et une hollandaise, Amsterdam, 1678, in-4°. Ce livre, peu instructif pour la géographie, offre, dans un grand détail, le récit des infortunes endurées par Munck et ses compagnons.

E—s.

MUNDINUS. V. MONDINI.

MUNNICH (BURCHARD-CHRISTOPHE, comte de), naquit en 1683, dans le comté d'Oldenbourg, d'un lieutenant-colonel, retiré du service de Danemark, qui était inspecteur des digues de la principauté de Frise. La connaissance de l'architecture hydraulique était, en quelque sorte, héréditaire dans cette famille depuis trois générations; et le jeune Munnich en prit le goût dès l'enfance, ce qui eut une grande influence sur sa destinée (1). Après avoir reçu, sous les yeux de son père, une instruction très-soignée, il vint en France, à l'âge de seize ans, et fut sur le point d'accepter une place d'ingénieur au service de de cette puissance; mais voyant éclater la guerre de la succession, où l'empire germanique se trouvait engagé, il ne voulut pas servir contre sa patrie, et se rendit en Allemagne, où il obtint une compagnie, dans les troupes de Hesse-Cassel. Il suivit le prince Eugène en Italie, puis en Flandre, et ce fut sous les yeux de ce grand homme, qu'il fit l'apprentissage des armes. Blessé et fait prisonnier à Denain, on le conduisit à Cambrai, où il fut un de ces militaires traités avec tant d'humanité par le vertueux Fénélon. Il paya lui-même sa rançon, et revint dans sa patrie, où il reçut le grade de colonel, à l'âge de trente ans, et fut chargé, par le landgrave de Hesse, du plan d'un canal destiné à joindre la Fulde au Weser. Mais déjà son ambition se trouvait à

(1) Il n'est donc pas vrai, que Munnich, comme le dit Rullières, devint habile ingénieur, lorsque le hasard eut fait tomber entre ses mains, dans le désauvagement d'un quartier d'hiver, quelques feuilles éparses et déchirées d'une mauvaise géométrie française. On sait que cet historien a souvent ainsi sacrifié la vérité au désir de produire de l'effet par des contrastes et par des récits extraordinaires; c'est à-peu-près de la même manière, qu'il dit que Munnich fit enterrer vifs trois soldats qui avaient feint d'être malades pour ne pas marcher à l'ennemi.

l'étroit dans les états d'un aussi petit souverain ; et la querelle de Charles XII et de Pierre-le-Grand , qui embrasait le nord de l'Europe , lui parut une occasion de satisfaire sa passion pour la guerre. Il entra , en 1716 , au service de Pologne , avec le grade de colonel , et , dès l'année suivante , fut inspecteur et major-général. Cet avancement lui suscita des jaloux ; et il eut à soutenir plusieurs querelles dont il se tira avec honneur (1). Il n'en fut pas de même des désagrémens que lui fit essayer le comte de Fleming : l'insolence de ce favori obligea Munnich à s'éloigner ; et ce fut alors qu'il tourna ses pas vers la Russie , où Pierre I^{er}. jetait les fondemens de son vaste empire. Sa politesse et ses manières élégantes lui nuisirent d'abord auprès d'un monarque aussi grave et aussi sévère : il fut cependant employé comme ingénieur général ; et le czar l'emmena avec lui lorsqu'il alla visiter l'amirauté , le port de Cronstadt et les fortifications de Riga. Les observations que fit Munnich , et les avis qu'il donna , furent appréciés par Pierre I^{er}. ; mais ce prince n'avait encore rien fait pour lui , lorsque le hasard et une espèce de caprice , dont le czar n'était pas exempt , lui firent envoyer le brevet de lieutenant-général. Munnich mérita bientôt plus réellement les faveurs de son maître , en dirigeant la grande entreprise du canal de Ladoga , qui devait être si utile à la prospérité de Petersbourg , et que Pierre désirait si ardemment terminer. Le czar n'eut cependant pas cette satisfaction , puisqu'il mourut en 1725 , se flattant encore de voir la fin de ses

grands projets , et disant dans les souffrances qui précédèrent sa mort : « J'espère que les travaux de Munnich me guériront. » Catherine , sa veuve , qui lui succéda , s'étant fait un devoir d'accomplir ses dessein , aida Munnich de toute sa protection , et fit continuer les travaux. Sous le règne de Pierre II , la chute de Menzikoff , rival de Munnich , ajouta encore à son crédit ; il reçut le titre de comte , avec le grade de général d'infanterie , et fut nommé gouverneur de Petersbourg , de la Carelie et de la Finlande. Ce ne fut cependant qu'en 1738 , sous le règne d'Anne Iwanowna , que les travaux du canal furent couronnés d'un succès complet , et que celui qui les avait dirigés eut le bonheur de faire passer l'impératrice et toute sa suite par les trente-deux écluses qu'il avait fait construire. Ce fut pour lui un véritable triomphe : il était alors au comble de la faveur , et il reçut le titre de feld-maréchal et de membre du conseil-privé : mais une fortune aussi brillante et aussi rapide , ne pouvait manquer d'exciter l'envie. Ostermann et Biren se réunirent contre lui ; et ils réussirent à l'éloigner de la cour , en lui faisant donner l'ordre de céder à la princesse de Mecklenbourg , nièce de l'impératrice , l'appartement qu'il occupait dans le palais. Il alla habiter sur l'autre rive de la Newa , où ses rivaux , le jugeant encore trop près d'eux , lui firent donner le commandement des troupes qui devaient porter la guerre en Pologne , et lui fournirent ainsi , en voulant le perdre , une nouvelle occasion d'ajouter à sa gloire et à sa fortune. Malgré un échec qu'il essuya par la négligence d'un de ses lieutenants , malgré l'envoi d'un

(1) Munnich tua en duel le colonel français , Bonafoux , qui était , comme lui , au service de Pologne.

corps de troupes françaises qui devait renforcer la garnison de Dantzig, (V. PLELO); il obligea cette ville à capituler au bout de deux mois, et revint triomphant à Pétersbourg, où l'impératrice l'accueillit d'autant mieux, qu'elle songeait à se venger des affronts que les Turcs avaient fait essuyer à ses prédécesseurs (V. PIERRE 1^{er}), et qu'aucun chef ne lui paraissait plus propre que Munnich, à diriger une telle guerre. Ce fut en 1736, que ce général fit sa première campagne contre les Turcs, et qu'il marcha vers la Crimée avec une armée de 56,000 hommes. Les précautions qu'il eut à prendre pour la défense de ses immenses équipages et pour résister à l'impétuosité de la cavalerie ennemie, lui firent des-lors imaginer ces bataillons carrés dont l'infanterie russe a conservé l'usage. Il emporta, l'épée à la main, les lignes de Précop, défendues par cent mille Tartares, et parcourut en vainqueur toute la Péninsule. Cette campagne glorieuse ne fut cependant pas heureuse pour les Russes : ils y perdirent trente mille hommes, qui périrent de besoin et de fatigue ; et le maréchal, dénoncé secrètement par ses lieutenants, fut reçu froidement lorsqu'il revint à Petersbourg. On parla même de le faire juger par un conseil-de-guerre ; mais la fermeté qu'il montra en présence de ses ennemis, et la générosité de Lascy à son égard, écartèrent toutes les préventions ; et il fut continué dans son commandement pour la campagne de 1737, où la prise d'Oczakoff le remit en crédit. Il avait attaqué cette place avec de faibles moyens ; et, cependant, il y donnait, avec audace, un assaut général : mais déjà ses troupes pliaient devant les efforts

de 20,000 Turcs, lorsqu'un heureux hasard fit sauter le magasin à poudre, et lui livra, presque sans combat, un des boulevards de l'empire Othoman. La fortune, il faut le dire, l'avait encore mieux servi dans cette occasion que la prudence ; et ce fut avec quelque raison qu'un colonel autrichien, qui s'était trouvé à la bataille, écrivit à Vienne que tous les *généraux russes, sans exception, n'étaient tout au plus que de bons capitaines de grenadiers.* Cette imprudente lettre fut envoyée à Pétersbourg ; et Munnich, qui en eut connaissance, conçut pour les Autrichiens un ressentiment qui ne s'effaça jamais. Cette seconde campagne contre les Turcs lui acquit cependant, aux yeux du public, qui ne juge que par les résultats, une grande renommée ; tandis que la troisième, où il montra beaucoup plus de sagesse et de prudence, mais où il n'obtint pas des succès aussi brillants, porta des atteintes funestes à sa réputation. Forcé de se retirer par la supériorité de l'ennemi et les revers des Autrichiens, il alla jusqu'à désobéir à sa souveraine, qui lui ordonnait de marcher en avant ; et il abandonna aux Turcs la forteresse d'Oczakoff, dont la conquête lui avait fait tant d'honneur. De pareils torts et d'aussi grands revers ne purent affaiblir la confiance que l'impératrice avait en lui ; et il recommença la guerre, en 1739, avec des forces encore plus nombreuses. Cette dernière campagne mit le sceau à sa gloire, et donna aux armes russes un éclat dont elles n'avaient pas encore brillé. Ce fut par sa fermeté et par ses savantes dispositions, que les Turcs furent entièrement défaits à Stawutshane, et qu'ils perdirent la place importante de Choczim. Le

feld - maréchal écrivit à Biren , de Iassi , où il était entré victorieux : « C'est l'ouvrage de Dieu ; celui qui » n'en a pas été témoin pourrait mettre en doute la vérité de tout ce » qui s'est passé. Le Pruth , source de » honte pour la Russie , est devenu » une source de biens ; je suis au moment de marcher sur Bender , et » de terminer glorieusement la guerre par cette conquête. » Mais les malheurs de l'Autriche , qui traita séparément de la paix , rendirent moins avantageuse celle que la Russie conclut elle-même un mois plus tard. Munnich revint triomphant à la cour ; et il crut que dès-lors rien ne pouvait lui être refusé. Cependant il ne put se faire nommer duc de l'Ukraine , malgré ses demandes répétées ; et son ambitieux orgueil essuya encore d'autres refus. Biren , son ennemi secret , était au plus haut point de la faveur ; et l'impératrice Anne , qui ne survécut pas longtemps à la paix glorieuse que Munnich lui avait procurée , confia à son favori la régence de son petit-neveu Iwan III. Le feld-maréchal ne sentit pas assez toutes les conséquences de cette disposition ; et , se flattant de diriger le régent , il concourut lui-même à lui assurer le pouvoir : mais lors qu'il vit ses avis méprisés , lors qu'il fut informé des trames secrètes de Biren avec la princesse Elisabeth , il se hâta d'en prévenir les suites ; il avertit la princesse Anne de tout ce qui se passait , obtint son consentement pour renverser Biren , et , par une de ces révolutions de cour si fréquentes en Russie , fit reléguer le régent en Sibérie et placer toute l'autorité dans les mains de la mère de l'empereur. Il fut alors nommé premier ministre ; mais il ne put obtenir le titre de généralissime ,

qui fut donné au duc de Brunswick , père du jeune empereur : on lui fit essuyer encore d'autres désagréments ; et les intrigues de la princesse Elisabeth reprirent une nouvelle activité. La régente , trop faible pour supporter le fardeau de l'autorité , ferma les yeux sur les avis qu'elle reçut , et se laissa circonvenir par les ennemis du feld-maréchal. Celui-ci essuya , dans ce temps-là , une grave maladie ; et tout le monde crut qu'il avait été empoisonné : mais la force de sa constitution l'emporta , et il se rétablit. Voyant le danger s'approcher , il se disposait à le fuir en quittant la Russie , lorsque la révolution qu'il avait si bien prévue , vint à éclater ; et que le triomphe d'Elisabeth , qu'il avait fait tant d'efforts pour empêcher , vint mettre tous les partisans du jeune empereur dans le plus grand péril. Munnich et Ostermann , qui en étaient regardés comme les chefs , furent arrêtés ; et l'on instruisit contre eux un procès qui ne fut qu'une vaine formalité. Leurs ennemis les plus déclarés devinrent à-la-fois leurs accusateurs et leurs juges ; et l'on produisit pour témoins les hommes les plus méprisables. Après avoir démontré au procureur - général toutes ces irrégularités , Munnich lui dit : « Ecrivez plutôt en mon nom toutes les » réponses que vous voulez que je » fasse , et je signerai sans rien » voir. » Le procureur-général le prit au mot , et il signa. Ce fut le 27 janvier 1742 , qu'on le conduisit au supplice sur la place du sénat , avec les autres condamnés : il montra la même intrépidité que sur le champ de bataille. Ostermann monta le premier à l'échafaud ; et déjà il avait la tête sur le fatal billot , lorsqu'on lui annonça sa grâce. On lut

ensuite à Munnich l'arrêt qui le condamnait à être écartelé ; mais on lui annonça aussitôt que cette peine était commuée en un bannissement en Sibérie. Tous ses biens furent confisqués, et son fils fut exilé de la cour : pour lui, on le transporta à Pélim où il avait fait conduire Biren un an auparavant ; et il l'y remplaça dans la maison dont lui-même avait tracé le plan pour y loger son ennemi. Celui-ci éprouva au contraire quelque adoucissement à son sort ; on lui permit de quitter la Sibérie, et les deux rivaux se rencontrèrent dans le faubourg de Casan : ils se reconnurent, se saluèrent, mais ne se dirent pas un seul mot. Munnich fut peut-être plus grand dans l'exil, par la résignation et la piété qu'il y montra, qu'il ne l'avait été sur le champ de bataille et dans tout l'éclat de sa fortune. Il habitait une cabane, et cultivait lui-même un petit jardin. Trois roubles par jour, que l'on donnait à l'officier chargé de sa garde, suffisaient à son entretien, et à celui de sa femme et du docteur Martens, qui s'était exilé volontairement pour le suivre. Au bout de sept ans, il eut le malheur de perdre cet excellent ami, et il le pleura longtemps. Ce fut lui qui le remplaça dans l'exercice de la prière, pour laquelle il réunissait toute sa maison deux fois par jour : il composa même alors des cantiques spirituels, et des pensées sur la religion, qu'on a imprimés depuis. Séparé de tout l'univers, il ne savait de nouvelles que par un jardinier, qui avait soin d'envelopper avec des gazettes les graines qu'il lui envoyait tous les ans de Pétersbourg. Munnich passa vingt ans dans cette triste situation ; et la mort de l'impératrice Elisabeth put seule mettre fin à ses maux. Il était

à faire la prière du matin avec ses domestiques, lorsqu'arriva l'ordre de sa liberté : sa femme qui la première aperçut le courier, ne voulut pas interrompre la prière, et elle ne l'introduisit qu'après que ce devoir pieux fut rempli. Les deux époux se jetèrent alors à genoux, et, tendant les bras au ciel, lui rendirent grâce de leur délivrance. Munnich voulut s'éloigner aussitôt de ce séjour d'infortune : ni les mauvais chemins, ni la rigueur de la saison, ne purent le retenir ; il était alors âgé de 82 ans ; et il avait conservé presque toute sa vigueur, et surtout l'ardeur infatigable de son âme. Depuis Moscou jusqu'à Pétersbourg, sa marche fut un véritable triomphe : tous les militaires qui avaient servi sous ses ordres, accouraient pour le voir, et tous répandaient des larmes de joie ; mais ce qui lui causa une impression bien plus vive, ce furent les embrassements de son fils unique, et de sa petite-fille, M^{me}. de Vitinghof, qui étaient accourus au-devant de lui, dès qu'ils avaient su son rappel. Le nouvel empereur, Pierre III, le combla de bienfaits, et lui rendit tous ses titres ; mais il fit d'inutiles efforts pour le réconcilier avec Biren (1). Munnich se montra reconnaissant et fidèle dans la catastrophe qui précipita du trône cet infortuné monarque. Il lui avait

(1) Lorsque ces deux vieillards reparurent à la cour, dit Rulhières, on les eût pris pour des ombres qui revenaient à la lumière, au milieu d'un monde inconnu. Pierre III s'était fait une fête de les réunir ; et il les jugeait d'après lui-même, en croyant que la rancune se noie dans les pots comme le chagrin. Il fit apporter trois verres pleins, et présenta l'un à Munnich et l'autre à Biren ; mais tandis qu'il prenait le sien, on vint lui parler à l'oreille : il but en écoutant, et courut à ce qu'on lui disait. Les deux ennemis restaient vis-à-vis l'un de l'autre le verre en main, sans dire un mot, les yeux fixés sur l'endroit d'où l'empereur avait disparu ; et, se flattant bientôt qu'il les avait oubliés, tous deux se regardèrent, se mesurèrent des yeux, et, laissant leurs verres pleins, se tournèrent le dos.

donné d'excellents avis; et lorsqu'il le vit réduit par sa faiblesse à la dernière extrémité, il lui dit avec courage: *Prenez un crucifix à la main; ils n'oseront pas vous toucher; moi je me charge des dangers du combat.* Mais le malheureux empereur était incapable de l'énergie qu'exigeait une pareille circonstance (V. PIERRE III) : il se livra sans combattre à ses ennemis; et le lendemain Munnich parut au milieu de ceux qui allaient féliciter Catherine II. « Vous avez voulu combattre contre moi, lui dit cette princesse. — Oui Madame, lui répondit le vieux feld-maréchal; pouvais-je moins faire pour le prince qui m'a délivré de la captivité? mais c'est à présent mon devoir de combattre pour votre Majesté; et je le remplirai avec dévouement. » Catherine fut assez juste pour tenir compte à Munnich de la noblesse de sa conduite : elle souffrit qu'il portât pendant trois mois le deuil de son bienfaiteur; et mettant à profit son expérience et ses derniers efforts pour le bien de son empire, elle le chargea de diriger les travaux du port Baltique, projet conçu par les Suédois, puis adopté par Pierre-le-Grand, mais que Catherine semblait regarder comme inexécutable (1). Munnich entretenait cette princesse d'un autre projet qui la flattait davantage : celui de chasser les Turcs d'Europe, et de rétablir l'empire d'Orient. Il travaillait dans le même temps à perfectionner son système de fortifications, et composait son *Ébauche pour donner une idée de la forme du gouvernement de l'em-*

pire Russe; ouvrage écrit en français avec assez de correction, et dans lequel on trouve des détails précieux sur l'histoire de Russie : il a été publié à Copenhague (Leipzig, Breitkopf), 1774, in-8°. Munnich s'était aussi occupé à rédiger ses Mémoires; et, d'après le desir que lui en témoigna Catherine II, il reprit ce travail dans les derniers moments de sa vie. Cet ouvrage, écrivait-il lui-même, devait donner des solutions importantes sur plusieurs points historiques : mais il est perdu pour la postérité; on croit qu'après la mort de l'auteur, il fut placé dans les archives impériales, d'où il ne sortira probablement jamais. Munnich avait publié, en 1765, un volume de dessins, intitulé: *Recueil des écluses et des travaux du canal de Ladoga*. Il songeait à aller finir ses jours dans sa patrie, lorsqu'il mourut, le 16 octobre 1767, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Maustein, son aide-de-camp, est un des hommes qui l'ont le mieux connu : ce général avait fait sous lui toutes les campagnes contre les Turcs; et il fut son confident, et son principal agent dans les circonstances les plus importantes, surtout dans la révolution qui renversa Biren. Personne ne pouvait mieux le juger : nous ne saurions donc mieux faire que de rapporter un portrait très-impartial et très-vrai, qu'il en a tracé dans ses *Mémoires sur la Russie*. « Le comte de Munnich, dit-il, est un vrai contraste de bonnes et de mauvaises qualités. Poli, grossier; humain, emporté tour-à-tour; rien ne lui est plus facile que de gagner les cœurs de ceux qui ont à faire à lui; mais souvent, un instant après, il les traite d'une manière si dure, qu'ils sont forcés,

(1) Les travaux de ce port furent abandonnés deux ans après la mort de Munnich; mais on ne sait pas encore si ce fut faute de moyens ou de persévérance.

» pour ainsi dire, de le haïr. Dans
 » de certaines occasions, on l'a vu
 » d'une générosité extrême; dans
 » d'autres, d'une avarice sordide.
 » C'est l'homme du monde qui a
 » l'ame la plus haute; et cependant
 » on lui a vu faire des bassesses.
 » L'orgueil est son vice dominant.
 » Dévoré sans cesse par une ambi-
 » tion démesurée, il a sacrifié tout
 » au monde pour la satisfaire. Il n'a
 » jamais connu d'autre ami que son
 » intérêt; après tout cela, celui qui
 » savait entrer dans ses vues, et le
 » flatter, en était très-bien reçu. Un
 » des meilleurs ingénieurs de l'Eu-
 » rope, il a été aussi l'un des plus
 » grands capitaines de son siècle.
 » Souvent téméraire dans ses entre-
 » prises, il a toujours ignoré ce que
 » c'est que l'impossible; car tout ce
 » qu'il a entrepris de plus difficile,
 » lui a réussi. D'une stature haute et
 » imposante, et d'un tempérament
 » robuste et vigoureux, il semble
 » être né général. Jamais aucune fa-
 » tigue n'a pu le rebuter. Peu fait
 » pour être ministre, il n'a cepen-
 » dant rien négligé pour entrer dans
 » le cabinet: il y est parvenu à force
 » d'intrigues; et c'est-là la source
 » de son malheur. Pour tirer de lui
 » les choses les plus secrètes, il suf-
 » fit de le contrarier et de le fâcher.»
 Le grand Frédéric lui-même a accu-
 sé Munnich d'avoir sacrifié la vie de
 ses soldats à sa réputation. Du reste;
 ce monarque professait pour ses ex-
 ploits une grande admiration; et il
 l'appelle le *prince Eugène des Mos-*
covites. Plusieurs auteurs ont écrit
 sur le maréchal de Munnich; nous
 ne citerons que Manstein, son aide-
 de-camp, le comte de Solms, son
 gendre, Kempel, Büsching, et de
 Halem, dont l'ouvrage a été traduit
 en français (par J. F. Bourgoing),

sous ce titre : *Vie du comte de*
Munnich, général, feld-maréchal
au service de Russie, Paris, 1807,
 in-8°. M—D j.

MUNNIKS (WINOLD), médecin
 hollandais, naquit à Joure, en Fri-
 se, le 4 décembre 1744. A l'âge de
 quatorze ans, il fut envoyé en Fran-
 ce; et il resta deux ans à Bolbec,
 principalement pour s'y former dans
 la langue française. Son goût ne tar-
 da pas à se décider pour la médecine;
 mais avant d'être envoyé dans
 une université, il fut confié à un ha-
 bile pharmacien d'Amsterdam, chez
 lequel il acquit d'utiles connaissances
 préliminaires en botanique et en
 chimie. Il était dans sa vingtième
 année, quand l'académie de Gro-
 ningue le reçut au nombre de ses
 élèves. Il y trouva deux hommes dis-
 tingués, Camper et Van Doeveren,
 tous les deux célébrés dans les *Elo-*
ges de Vicq-d'Azyr (tome 1^{er}, p.
 305-332, et tome III, p. 326-333).
 Il s'attacha surtout au premier, et
 il finit par en être honoré d'une es-
 pèce d'adoption scientifique, réci-
 proquement utile à l'un et à l'autre.
 Au bout de quatre ans, Munniks
 visita l'université de Leyde, et y sui-
 vit les leçons de Gaubius, de Van
 Royen et des Albinus. Il couronna ses
 études académiques par un nouveau
 voyage en France. Louis, Nollet,
 Levet, Senac, Sabatier, Portal, le
 signalèrent à Paris dans le nombre
 de leurs élèves. Il vit Lecat à Rouen,
 Pouteau et Flamand à Lyon; s'ar-
 rêta pendant quelque temps à Mont-
 pellier, et s'en retourna chez lui par
 l'Allemagne et la Suisse. Ce ne fut
 que le 28 avril 1769, qu'il prit ses
 degrés en médecine à l'université
 de Leyde, par une savante thèse
 » sur la maladie vénérienne, et sur
 » ses principaux remèdes, spéciale-

» ment ceux de Van-Swieten et de » Plenck. » Une cruelle épizootie ravageait la Hollande; elle avait particulièrement fixé l'attention de Camper. Van-Doeveren et Munniks formèrent une société pour l'inoculation du mal redouté. L'autorité publique s'intéressa au succès de l'entreprise, dont Munniks devint l'acteur principal, mais dans laquelle il ne manqua ni de tracasseries, ni de dégoûts. L'issue en fut toutefois aussi honorable que satisfaisante. En 1771, Camper s'étant démis, à l'académie de Groningue, de la partie anatomique et médicale de ses fonctions, elles furent confiées à Munniks. Il en prit possession, le 19 juin, par un discours latin « sur les jouissances » attachées à l'anatomie, » et par une leçon inaugurale « sur les étroits. » rapports qui existent entre la mécanique et l'art de guérir. » Deux ans après, Camper ayant pleinement résigné sa chaire, Munniks lui succéda tout-à-fait. Mais sa santé ne tarda pas à souffrir de l'excès de travail; et Camper lui conseilla un voyage dans la partie méridionale de la France, pour se refaire de ses fatigues: ce voyage eut l'effet désiré. A son retour, Munniks se maria, et reprit ses fonctions avec une nouvelle ardeur. En 1784, il concourut pour le prix destiné par l'académie d'Amiens au meilleur mémoire « sur » les causes des hernies et les moyens » de les prévenir; » et il remporta la couronne. La société royale de médecine de Paris, dont il était correspondant depuis 1780, lui adjugea, à la même époque, le prix sur cette question « : Quels sont en » France les abus à réformer dans l'éducation physique, etc. » Toutes les sociétés savantes semblaient rivaliser pour l'admettre au nombre de

leurs membres, quand les effets des troubles politiques de sa patrie l'atteignirent au mois d'octobre 1796. Il conserva cependant une partie de ses attributions, et il supporta l'injustice avec une noble résignation. Ses discours académiques roulent tous sur des sujets bien choisis, et qu'il savait traiter avec autant d'intérêt que de sagesse. Quand on eut créé, dans les Provinces-Unies, des commissions d'administration et de surveillance médicales, celle de Groningue le compta parmi ses membres les plus distingués. Le 8 septembre 1806, il succomba aux suites d'une attaque de paralysie. La part qu'il eut aux travaux de l'illustre Camper, n'est pas un des moindres titres qui honorent sa carrière littéraire. Une Notice biographique, ornée de son portrait, publiée en Hollande, par son fils, J. Munniks, docteur en médecine (Groningue, 1812, in-8°.), nous a fourni les matériaux de cet article. — Jean MUNNIKS, médecin et professeur à Utrecht, mort le 10 juin 1711, âgé de cinquante-neuf ans, est aussi connu par quelques ouvrages, dont une *Praxis chirurgica*, publiée à Amsterdam, en 1715, in-4°. Il fut l'éditeur des tomes iv et v de l'*Hortus Malabaricus*. M—ON.

MUNOZ. Voyez MUGNOZ.

MUNSTER (SÉBASTIEN), savant hébraïsant, et l'un des bons géographes et mathématiciens de son temps, était né, en 1489, à Ingelheim, dans le Palatinat. Il avait terminé ses études à l'âge de seize ans; et s'étant rendu à Tubingue pour y suivre les leçons de Stoffler et de Reuchlin, il se décida à prendre l'habit de cordelier, afin de pouvoir se livrer plus tranquillement à la culture des lettres et des sciences. Sé-

duit par la lecture des ouvrages de Luther, il quitta son couvent, et fut appelé, en 1529, à Bâle, où il enseigna successivement l'hébreu et la théologie avec beaucoup de réputation. Il y mourut de la peste, le 23 mai 1552. Munster était petit de taille, mais d'une constitution robuste, d'ailleurs très-laborieux, et d'une simplicité de mœurs admirable. Loin de chercher à se faire valoir, il ne voulut jamais accepter le titre de docteur en théologie; et l'on fut obligé d'user d'une espèce de violence pour le déterminer à se charger des fonctions du rectorat. Munster a été surnommé l'*Esdras* et le *Strabon* de l'Allemagne, par les Protestants contemporains; et bien que sa réputation ne se soit pas soutenue à cette hauteur, on ne peut qu'être indigné du mépris avec lequel Scaliger parle de ce savant. Outre les traductions des ouvrages de *Grammaire* de Dav. Kimchi, d'Elias Levita (*V. ELIAS*, XIII, 12), de l'*Histoire* de Jossiphon (*V. GORIONIDES*, XVIII, 141), etc.; une édition augmentée, de l'ancienne version latine de la *Géographie* de Ptolémée (1540, in-fol.); des *Notes* sur Pomponius - Mela et Solin, etc., on citera de Munster : I. *Biblia hebraïca, caractere singulari apud Judæos Germanos in usu recepto, cum latinâ planèque novâ translatione post omneis omnium hactenus ubivis gentium editiones evulgata, et, quoad fieri potuit, hebraïcæ veritati conformata: adjectis insuper è Rabbīnorum commentariis annotationibus haud pœnitendis, pulchrè et voces ambiguas et obscuriora quæque elucidantibus*, Bâle, 1534-5, in-fol., 2 vol.; 1536, in-4°, 2 vol.; 1546, in-fol., 2 vol., avec des additions

et des corrections importantes. Cette Bible, dont le titre indique tout ce qu'elle renferme, est très-bien exécutée, surtout celle de 1536, qui est sans notes. Munster a été le plus exact et le plus fidèle de tous les protestants dans sa version, au jugement d'Huet et de Richard Simon. Cependant on peut lui reprocher de s'être trop attaché aux rabbins, qu'il semble copier partout, et de négliger les anciens interprètes. Ses notes, excellentes pour le sens grammatical, le seraient encore davantage si elles étaient purgées des superflétions rabbiniques dont elles abondent. II. *Fides Christianorum sancta, recta et perfecta, atque indubitata, et fides Judæorum: accedit lex Dei nova, quæ est doctrina et vita Christi, sive Evangelium Domini nostri Jesu Christi secundum Matthæum*, hébr. lat., Bâle, 1537, in-fol., très-rare. L'évangile de saint Matthieu est en mauvais hébreu, plein de solécismes et de barbarismes; Munster n'en possédait qu'un exemplaire défectueux, et il se crut autorisé à suppléer ce qui manquait. Cinq-Arbres le fit réimprimer à Paris, 1550, in-8°, avec très-peu de changements; mais, en 1555, Du Tillet en donna une meilleure édition dans le même format. III. *Calendarium biblicum hebraicum ex Hebræorum penetralibus editum*, Bâle, 1527, in-4°. IV. *Sphæra mundi et Arithmetica*, hébr. lat., Bâle, 1546, in-4°, très-rare selon La Serna-Santander. Ces ouvrages d'Elie Oriental avaient été traduits en latin par Schreckenfuchs; Munster y joignit des notes. V. *Colloquium cum Judæo de Messia*, hébr. lat., Bâle. VI. *Higgaïon, logica R. Simeonis, latinè versa et punctis vocalibus illustrata*, Bâle, 1527, in-8°. Cette logique, at-

tribuée par Munster à Rabbi Siméon, n'est pas de lui, mais de Maïmonide, comme le prouve très bien Richard Simon. (*Lettres choisies*, tome IV, page 40 et suiv.) Le même critique nous semble trop sévère, quand il ajoute que Munster ne faisait presque aucun pas sans tomber; qu'il était un pauvre homme, lorsqu'il se mêlait de traduire d'autres livres que ceux de la Bible, ou quelques Rabbins grammairiens, dans l'interprétation desquels il a été aidé par Elias Levita. VII. *Aruch, Dictionarium hebraicum ultimò recognitum, et ex Rabbinis, præsertim ex radicibus David Kimchi completatum*, Bâle, 1548, in-8°. Ce dictionnaire avait déjà paru à Bâle. VIII. *Grammatica chaldaïca*, Bâle, 1527, in-4°. Munster, dans la préface, se glorifie avec raison d'être le premier qui ait réduit la langue chaldaïque en principes; il a été surpassé depuis, mais il n'en a pas moins frayé le chemin. IX. *Dictionarium chaldaicum nontam ad Chaldaicos interpretes, quàm ad Rabbiorum intelligentiam commentaria necessarium*, etc., ibid., 1527, in-4°. X. *Dictionarium trilingue in quo latinis vocabulis græca et hebraïca respondent*, ibid., 1530, in-fol. XI. *Captivitates Judæorum incerti auctoris*, héb. et lat., Worms, 1529, in-8°.; Iéna, 1540, in-8°. (V. MAÏMONIDE, xxvi, 257.) XII *Isaias propheta hebraïcè, græcè, latinè, ex versione S. Hieronymi et ex versione Seb. Munsteri; accessit succincta difficiliorum hebraïcorum vocabulorum expositio, collecta ex D. Kimchi commentario*, Bâle, in-4°, sans date. Rosenmuller blâme, dans Sébastien Munster, sa hardiesse à donner comme certaines les conjectures des Rabbins. XIII. *Epistola sancti Pauli ad Hebræos*, héb. et lat.,

Bâle, 1557, 1582, in-8°. On ignore dans quelle langue a été écrite l'Épître aux Hébreux : ce ne peut donc être sur l'original, que Munster a fait sa traduction. XIV. *Proverbia Salomonis : accedit dialogus in commentariolo R. Aben-Ezra*, héb., lat., Bâle, 1527, in-8°. Les commentaires de Sébastien Munster sur différents livres de l'Ancien-Testament, sont insérés dans les *Critici sacri*. XV. *Catalogus omnium præceptorum legis Mosaicæ, quæ ab Hebræis sexcenta et octodecies numerantur, cum succinctâ Rabbiorum expositione et additione traditionum, quibus irrita fecerunt mandata Dei*, héb. lat., Bâle, 1533, in-8°. Ce n'est point une traduction littéraire, mais un abrégé des commandements négatifs et affirmatifs des Juifs. Il y a deux préfaces très-intéressantes. Le grand nombre de traductions qu'a données Sébastien Munster, indique assez qu'il travaillait fort vite, et qu'il devait lui échapper bien des fautes : quant à ses ouvrages grammaticaux, ils ne peuvent maintenant servir que pour l'histoire de la science. XVI. *Horologiographia*, ibid., 1531, 1533, in-4°; traité de gnomonique le plus complet qui eût paru jusqu'alors. XVII. *Organum Uranicum; theoricæ omnium planetarum motus, canonones*, etc., ibid., 1536, in-fol. XVIII. *Cosmographia universalis*, ibid., 1544, in-fol., en allemand. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois dans les deux langues. Hager croit que l'édition allemande est l'originale, quoiqu'elle n'ait paru que le 17 août 1544; et suivant Haller (*Biblioth. hist. de la Suisse*), l'édition de 1553 passe pour la plus belle et la plus rare, n'ayant point éprouvé de mutilations; mais il y en

a-beaucoup dans la traduction latine, qui est d'Hugue d'Amerongen, 1550, 1559, etc. L'ouvrage a aussi été traduit en français (Bâle, 1555, in-fol.); en italien (Bâle, 1558, in-fol.), en anglais, par Rich. Eden, et même en bohémien, par J. de Puchou (Prague, 1554, in-fol.). Belleforêt en a fait la base de sa *Cosmographie*. Cet ouvrage de Munster contient beaucoup de détails d'histoire naturelle; et il est intéressant, surtout pour la géographie de l'Allemagne. Les cartes, quoique gravées en bois, sont remarquables comme un monument de cette partie de l'histoire de l'art: celle de la Suisse, par exemple, qui est en deux-feuilles, est la première carte de ce pays qui eût été publiée. XIX. *Rudimenta mathematica in duos libros digesta*, ibid., 1551, in-fol. Le premier livre contient des éléments de géométrie, et le second des principes de gnomonique. Sébastien Munster a obtenu l'honneur peu commun d'une Oraison funèbre en hébreu, prononcée par Erasme-Oswald Schreckenfuchs, et imprimée à Bâle, 1553; in-8°. Son portrait, gravé en bois, est à la tête de sa *Cosmographie*, et en cuivre par Th. de Bry, dans la *Biblioth.* de Boissard, qui contient une *Notice* sur cet écrivain; on en trouve une beaucoup plus détaillée dans Hager (*Geogr. Buchersaal*, 1, 79-140), avec la liste complète de ses ouvrages, au nombre de 40: on peut consulter aussi l'*Athenæ rauricæ*, pag. 23. L—B—E et W—S.

MUNTING (HENRI), médecin et botaniste hollandais, du commencement du dix-septième siècle, après avoir acquis, par ses cours, une grande réputation dans son pays, voyagea en Angleterre, en France, en Italie et en Allemagne. Plusieurs

hommes distingués, avec lesquels il s'était lié dans ces différents pays, lui firent passer une grande quantité de plantes, dont il couvrit un terrain acheté du produit de sa pratique, comme médecin. Son jardin s'enrichit très-promptement par ce moyen, et devint bientôt un objet de curiosité pour les voyageurs. Ses leçons sur la culture, et entre autres, sur l'art d'élever et de conduire les arbres, contribuèrent beaucoup à procurer, sous ce rapport, à sa patrie, et, surtout à sa ville natale, une grande célébrité. Il y mourut en 1658. On a de lui: *Hortus universæ materiæ medicæ gazophylacium*, Groningue, 1646, pet. in-12. C'est un catalogue de jardinier, qui n'offre d'autre intérêt que de donner le nombre, assez remarquable pour cette époque, des plantes, presque toutes étrangères, qui étaient cultivées dans ce jardin, en y comprenant les variétés de tulipes, d'œillets, de jacinthes, etc. D—U.

MUNTING (ABRAHAM), fils du précédent, comme lui médecin et botaniste, naquit à Groningue, en 1626. Élevé par son père, il acquit de bonne heure de grandes connaissances en botanique et dans la culture des plantes. Après avoir voyagé en Hollande, il visita la France, en 1649. Il s'y lia avec Davisson et Vespasien Robin; et, avant de quitter ce pays, il se fit recevoir à Angers docteur en médecine. De retour à Groningue, il seconda son père, auquel il succéda, en 1658, dans les chaires de médecine et de botanique, et obtint des succès semblables. La Hollande était alors le pays le plus renommé pour la culture des plantes: elle en recevait une grande quantité de ses nombreuses colonies; et Munting-lui-même, dans ce qu'il appelait

son *Paradis de Groningue*, en réunissait beaucoup de rares, qui lui étaient envoyées de toutes les parties du monde. Il exerçait les fonctions de professeur, depuis vingt-quatre ans, à la grande satisfaction de ses compatriotes, lorsqu'il fut attaqué d'un catarrhe suffoquant, et mourut au bout de vingt-quatre heures, le 31 janvier 1683. Munting a publié : I. *Waare Oeffening der planten*, etc. (Culture des plantes, etc.), un vol. petit in-8°, 40 fig., Amsterdam, 1672; 2^e. éd., ibid. (et non à Leuwarde, comme l'indique Haller), 1682. Cet ouvrage est divisé en trois parties : arbres, arbrisseaux et plantes, contenant, sur les formes extérieures, les propriétés et la culture de chacune, les détails connus alors; mais aucun ordre n'y est observé, et les planches sont fort médiocres et inférieures à celles de la plupart des ouvrages de botanique du même siècle et du précédent. II. *Aloida-rium*, etc., ou *Histoire de l'aloès américain et de quelques autres espèces*, sans nom de ville, 1680, un vol. pet. in-4°, de 33 pag., 8 fig. L'auteur y décrit le port et la végétation fort remarquable d'un pié de cet aloès (*Agave americana*), et entre dans quelques détails sur la culture et les propriétés de cette espèce et des autres. Les figures sont également médiocres; quelques-unes n'ont point de fleur. Sept se retrouvent dans de plus grandes dimensions, dans la *Phytographia*. III. *De verâ antiquorum Herba britannica*, un vol. petit in-4°, de 231 p., Amsterdam, 1681, 24 fig. Séguier cite une 2^e. édition de 1698. Cet ouvrage posthume renferme des détails intéressants; mais l'origine des différents peuples de la Hollande, de la Saxe, etc., la description du terrain où se

trouve cette plante, qui est le *Rumex aquaticus* (et non le *Britannica* de Dalechamp, espèce d'*Inula*); l'étymologie de son nom spécifique (1), les opinions des anciens et des modernes sur ses vertus, auxquelles Munting attache une extrême importance; tout y est comme entassé sans ordre et sans méthode, de manière à en rendre la lecture très-fatigante. Au reste, il n'est nullement prouvé que ce *Rumex* soit l'*Herba britannica* des anciens. On peut consulter à ce sujet : *Dissertatio de Brittenburgo*, etc., de Cannegieter. IV. *Naauwkeurige beschryving der aardgewassen*, etc., ou *Description exacte des plantes*, etc., Leyde et Utrecht, 1696, gr. in-fol., 243 fig. Le fond de cet ouvrage, achevé et publié par les héritiers de Munting, est le même que celui du premier; mais il est de deux tiers plus considérable, de sorte qu'il peut être regardé comme neuf. Les dessins, beaucoup plus nombreux, et accompagnés, pour la plupart, d'assez jolis paysages, sont aussi d'une meilleure exécution. Ce livre est, sinon utile, vu les progrès que la culture a faits depuis un siècle, du moins curieux, comme offrant l'état de cet art en Hollande, à cette époque. Toutefois il contient une foule d'inutilités; il n'y a presque point de plantes nouvelles: la plupart des figures sont inexactes; quelques-unes même paraissent être de pure invention, comme celle du *Macer arbor antiquorum*, des deux *Cardamomum* et du

(1) *Britannica* (*Britannica*, *vriſt* ou *vryſlandica*), vient, selon lui, de *Briten*, mot frison, qui veut dire fortifier. *tan*, dent, *hyc* ou *hyck*, expulsion (éjection), et signifie par conséquent *provenant la perte des dents*, cette plante étant surtout bonne contre le scorbut. Houffuy partage cette opinion, t. VII, p. 376, trad., édif. allemande. L'auteur fait part de ses conjectures sur l'origine du mot *Britannica*.

Sidercon. V. Phytographia curiosa, etc., publiée par Kiggelaer, Leyde et Amsterdam, 1702, in-fol., 245 fig. Séguier et Haller en citent une autre de 1713, qui est la même que celle de 1727, indiquée également par le dernier : le titre seul est changé. C'est une traduction du précédent, à l'usage des étrangers, mais qui ne contient, avec les mêmes planches, plus deux nouvelles, que la nomenclature, la synonymie, et un très-petit nombre d'observations. Si les deux Munting ont rendu quelques services à la culture, ils n'en ont rendu aucun à la botanique proprement dite. Le genre *Muntingia*, établi par Plumier, en l'honneur d'A. Munting, se composait d'une seule plante que Linné a réunie au *Rhamnus*, sous le nom de *R. Micanthus*, en donnant celui de *Muntingia* à un genre de la famille des tiliacées.

D—U.

MURALT (JEAN DE), médecin de Zurich, descendait d'une famille noble, originaire de Locarno ; ses ancêtres avaient été obligés de quitter leur patrie, en 1555 (1). Ayant embrassé la réformation, ils trouvèrent, avec d'autres familles du même pays, l'hospitalité à Zurich ; ils s'établirent ensuite dans cette ville et à Berne. Jean de Muralt, chirurgien habile, fut reçu bourgeois de Zurich, en 1566. De ses descendants, plusieurs ont cultivé la médecine ; et celui dont il s'agit, fit ses études en Allemagne, en France, et en Angleterre. Il fut créé docteur à Bâle, en 1671, et devint médecin de la ville, et professeur en physique et

en mathématiques, à Zurich. Il fut habile dans son art, et savant distingué : le nombre de ses écrits est considérable, sans parler de grand nombre de Mémoires et d'observations qu'il fit insérer dans les *Ephemerides naturæ curiosorum*. On ne citera que les principaux : *Experimenta anatomica*, 1670 ; — *Vademecum anatomicum*, 1677 ; — *Exercitationes medicæ seu experimenta anatomica de humoribus in corpore circumfluentibus*, 1675 ; — *Oeuvres de chirurgie*, 1691 et 1711 ; — *Hippocrates helveticus*, 1692 et 1716 ; — *Description des bains d'Urdorf*, 1702 ; — *Phylica specialis*, en six parties, 1707 à 1714, dont la quatrième partie comprend un *Catologue des plantes de la Suisse*, qui a été traduit et allemand, en 1715 ; — *Collegium anatomicum curiosum*, 1687 ; — *Lux in tenebris à tenebris rejecta, non tamen extincta, sub diu revocata in Locarnensium persecutione*, sous le nom de *J. Eutichius à Claramonte*. Il mourut, en 1733, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. — Son fils, Jean Conrad de MURALT, fut de même médecin de la ville à Zurich, et publia quelques Dissertations médicales. — MURALT (Beat-Louis DE), né à Berne, s'est fait connaître par quelques ouvrages, tels que les *Lettres sur les Anglais et les Français*, 1728 ; — *Lettres sur les voyages et sur l'esprit-fort*, 1753 ; — *l'Instinct commun recommandé aux hommes*, 1753 ; — *Fables nouvelles*, 1753. Ces écrits prouvent que l'auteur avait de l'esprit, et qu'à des connaissances assez superficielles il joignait un grand penchant au paradoxe. Le premier fut traduit en anglais, et eut en France l'honneur d'une réfutation, sous le

(1) On croit qu'ils étaient de la même famille que François Muralto, gentilhomme de Come, qui écrivit en latin les *Annales* de sa patrie, ouvrage curieux pour les événements du seizième siècle. Voyez les *Uomini illustri della Comasca*, par le comte Gio. v. pag. 152 et 403.

titre d'*Apologie du caractère des Français et des Anglais*. U—I.

MURAT (HENRIETTE - JULIE DE CASTELNAU, comtesse DE), était petite-fille du maréchal de Castelnau (V. ce nom, VII, 328), et fille de Michel II, marquis de Castelnau, mestre-de-camp de cavalerie et gouverneur de Brest, lequel mourut à Utrecht, le 2 décembre 1672, âgé de 27 ans, d'une blessure reçue à l'attaque d'Ameyden. Henriette-Julie eut aussi pour aïeul maternel, un maréchal de France, Louis Foucault, comte de Daugnon. Elle naquit à Brest, en 1670, et quitta cette ville, à l'âge de 16 ans, pour se rendre à Paris, où elle était demandée en mariage par Nicolas, comte de Murat, brigadier des armées du roi, d'une très-ancienne famille transplantée d'Auvergne en Dauphiné, et alliée de celle de la Tour-d'Auvergne. La jeune Castelnau parut devant son prétendu, dans le costume des villageoises bretonnes, dont elle parlait passablement la langue. La reine voulut qu'elle fût présentée à la cour, sous cet habit, dont on lui avait beaucoup vanté l'originalité; et cette circonstance, jointe à l'esprit et à la beauté d'Henriette, lui mérita les hommages des poètes contemporains. Son mariage eut lieu peu de temps après. Née avec beaucoup d'imagination et de vivacité, mais avec un caractère ardent et opiniâtre, et avec trop de penchant au plaisir, madame de Murat donna quelquefois dans des égarements auxquels sa naissance ne servit qu'à donner plus d'éclat. Soupçonnée d'avoir coopéré à un libelle dans lequel était insultée toute la cour de Louis XIV, elle fut exilée à Loches, par ce monarque, à la sollicitation de madame de Maintenon. Ce

fut dans cette retraite qu'elle composa : I. *Mémoires* de sa vie, Paris, 1697, in-12 : c'est moins une histoire qu'un roman. II. *Nouveaux Contes de fées*, Paris, 1698, 2 vol. in-12; insérés depuis dans la collection intitulée: *Cabinet des fées*. III. *Le Voyage de campagne*, Paris, 1699, 2 vol. in-12; ouvrage agréablement écrit, faussement attribué à madame Durand. IV. *Un Dialogue des morts*. V. *Histoire de la courtisane Rhodope*, Loches, 1708; cette histoire n'est pas achevée. VI. *Histoire galante des habitants de Loches*, qui est désignée sous le nom de *Ségovie*; l'auteur prit l'idée de ce roman satirique dans le *Diable boiteux*, qui venait de paraître. VII. *Les Lutins du château de Kernosy*, Leyde, Paris, 1710-1717, in-12, 2 vol.; réimprimés plusieurs fois. Ce roman ingénieux, et rempli de grâces, est le meilleur ouvrage de madame de Murat. VIII. *Histoires sublimes et allégoriques*, 1699, 2 vol. in-12, attribuées à la comtesse d'Aulnoy, par Lenglet Dufresnoy. IX. *Des Chansons* et autres *Poésies fugitives*, répandues dans les recueils du temps, et parmi lesquelles on distingue sa *Chanson sur l'Hiver* de 1709, son *Couplet sur le Plaisir*, et cinq à six autres pièces assez agréables. Le *comte de Dunois*, 1671, in-12, qu'on lui a, mal-à-propos, attribué, est de madame de Ville-dieu. Le marquis de Paulmy possédait un manuscrit de lettres de madame de Murat, adressées à ses amies, et contenant des *petits romans*, des *nouvelles*, des *contes de fées*. On y trouvait aussi un roman inédit, intitulé le *Sopha amoureux*. C'est encore à tort qu'on a attribué à cette dame les *Effets de la jalousie*,

Paris, 1696, in-12 : ce n'est qu'une réimpression donnée par Lesconvel, sous un nouveau titre, selon sa coutume, de l'*Histoire tragique de Françoise de Foix, comtesse de Châteaubriant* (V. LESCONVEL, XXIV, 283). Les romans de la comtesse de Murat, l'ont placée au rang des femmes les plus célèbres dans ce genre de littérature. Ils se font remarquer par la pureté du goût, la sagesse des idées, l'honnêteté des tableaux, et par une teinte de philosophie qui caractérise le siècle où ils ont été écrits. Ses vers, en petit nombre, se distinguent par la facilité; et elle aurait pu se faire un nom parmi les poètes érotiques, si elle s'était livrée uniquement à la poésie. En 1715, le duc d'Orléans, régent de France, sur la recommandation de madame de Parabère, sa maîtresse, mit fin à l'exil de madame de Murat, qui ne jouit pas long-temps du plaisir de revoir une amie dont elle dictait les lettres énergiques. Elle mourut, non à Paris, comme l'ont dit la plupart de ses biographes, mais à son château de la Buzardière, dans le Maine, le 24 sept. 1716, âgée de 46 ans, sans laisser d'enfants. Ses deux sœurs n'ayant point été mariées, elle fut le dernier rejeton de l'ancienne famille des Castelnau, originaire du Bigorre.

A—T.

MURAT (JOACHIM), l'un des lieutenants de Buonaparte, naquit le 25 mars 1771, à la Bastide, près de Cahors, où son père était aubergiste. Envoyé à Toulouse pour y faire ses études, il y prit quelque teinture des lettres; mais son goût pour la dissipation et les aventures l'en détourna bientôt. Revenu à l'auberge de son père, il y fit le service de la maison avec les domestiques,

puis s'enrôla dans les chasseurs des Ardennes. Il déserta, bientôt après, par inconduite, vint à Paris, s'y trouva dans la détresse, et fut contraint de servir à table chez un restaurateur. S'étant fait remarquer par son activité et par sa tenue, et son père s'étant déterminé à lui envoyer des secours, il fut admis dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Le licenciement suivit de près la formation de cette garde; et Murat obtint une sous-lieutenance dans le onzième régiment de chasseurs à cheval. Il s'y montra révolutionnaire exalté, et se procura par-là un avancement rapide. Il était déjà lieutenant-colonel, et l'un des plus fervents apôtres de Marat, lorsqu'à la mort de ce féroce tribun du peuple, il écrivit d'Abbeville, où il était en garnison, à la société des Jacobins de Paris, pour lui faire connaître son intention de changer son nom en celui de Marat. On ne sait si cette demande lui fut positivement accordée; mais il est sûr qu'après le règne de la terreur il fut destitué, comme terroriste, par une conformité singulière avec Buonaparte, et se trouva, ainsi que lui, à-peu-près sans ressources dans Paris, en attendant une révolution qui pût lui être favorable. Son espoir ne fut pas trompé. Réintégré à l'époque du 13 vendémiaire an iv (5 octobre 1795); il servit sous les ordres de ce même Buonaparte, chargé de disperser les Parisiens armés contre la Convention (V. BUONAPARTE, au Supplément). Murat s'attachant de plus en plus à son nouveau général, montra beaucoup d'intelligence et de bravoure à l'ouverture de la campagne d'Italie, en 1796; et il devint son aide-de-camp de confiance. A la suite d'une mission à la cour de Turin, qui a-

vait fait des ouvertures de paix, il partit pour Paris avec des dépêches relatives aux négociations. Au mois de juin, Buonaparte le chargea d'accompagner le ministre Faypoult, chez le doge de Gènes, pour le sommer d'expulser le ministre impérial. De retour à l'armée, Murat dirigea quelques attaques avec succès; et pendant toute cette campagne, et celle de 1797, il se fit remarquer par sa bravoure. Dévoré d'ambition comme son chef, il aspirait dès-lors aux plus hautes dignités. Au mois de mars 1798, il marcha vers les confins de la Valteline, avec une colonne, et réunit cette province à la nouvelle république Cisalpine. Il précéda Buonaparte, lorsqu'après la paix de Campo Formio, ce général traversa la Suisse et l'Alsace, se rendant à Rastadt. Envoyé à Rome avec Berthier, il marcha contre les insurgés de Marino, Albano et Castello, en tua un grand nombre, et fit arrêter beaucoup de moines et de prélats réputés ennemis des Français. L'expédition d'Égypte résolue, il déclara qu'attaché à Buonaparte il le suivrait partout : il ne le quitta plus en effet, se distingua dans tout le cours de cette expédition, notamment à la bataille du Mont-Tabor, où, par des charges brillantes, il acheva la dispersion de l'armée turque; ce qui lui valut le grade de général-de-division. De retour en France avec Buonaparte, il le servit très-efficacement à Saint-Cloud, où ce général changea la forme du gouvernement et s'empara du pouvoir. C'est Murat qui, à la tête de soixante grenadiers, dispersa le conseil des Cinq-cents. Il fut aussitôt nommé commandant de la garde consulaire : sa faveur n'eut plus de bornes. Buonaparte resserra encore les liens qui

les unissaient en lui donnant sa sœur Caroline en mariage. Il l'employa comme un de ses lieutenants à l'armée de réserve; Murat entra le premier à Milan, occupa Plaisance, et commanda la cavalerie à la bataille de Marengo. L'année suivante (1801) il commanda l'armée d'observation, et signa, avec le chevalier Micheroux, à Poligno, un armistice entre le gouvernement français et le roi des Deux-Siciles. Il gouverna ensuite, avec le titre de général, la république Cisalpine, et se rendit à la *consulta* de Lyon, à la suite de laquelle il installa, en 1802, les nouvelles autorités. Nommé gouverneur de Paris en janvier 1804, avec le rang de général en chef, il dirigea la force militaire, quand Buonaparte, voulant se faire proclamer empereur, fit périr Pichegru et le duc d'Enghien (*V. PICHEGRU, et ENGUIEN, XIII, 155*). Peu de jours après, Murat fut élevé au rang de maréchal-d'empire, et, l'année suivante, à la dignité de prince et de grand-amiral. A la reprise des hostilités avec l'Autriche en 1806, il passa le Rhin à Kehl avec la réserve de cavalerie, se porta en Souabe; et au moment de la prise d'Ulm et de la capitulation de Mack, il poursuivit avec activité les corps autrichiens qui cherchaient à se retirer en Bohême par la Franconie, sous les ordres de l'archiduc Ferdinand. Il força le corps du général Werneck à mettre bas les armes, et, arrivant l'un des premiers sur la route de Vienne, y fit son entrée le 11 novembre; il marcha ensuite contre les Russes en Moravie, et contribua par différentes charges de cavalerie à la victoire d'Austerlitz. Investi du grand-duché de Berg, il prit le train d'un souverain, figura dans les deux campagnes suivantes, particu-

lièrement à la bataille de Iéna, fit son entrée à Varsovie le 28 novembre 1807, et commanda la cavalerie à la bataille d'Eylau et à celle de Friedland. Instrument toujours aussi actif que dévoué des entreprises les plus odieuses de Buonaparte, il fonda sur l'Espagne, au mois d'avril 1808, à la tête d'une armée nombreuse; et il eut recours à toutes sortes d'artifices pour ajouter aux divisions qui existaient déjà dans la famille royale. Ce ne fut qu'à force de menaces, de ruses et de violences, qu'il parvint à la faire partir pour Baïonne, et à la livrer à Buonaparte qui l'y attendait. Le peuple de Madrid, indigné, s'étant soulevé, Murat ordonna froidement un massacre qui dura plusieurs jours; et ce fut ainsi qu'il débuta dans un pays dont il voulait être le roi. L'ambition qu'il manifesta à cette époque, donna de l'ombrage à Napoléon. Il fut éloigné de l'Espagne, et revint très-mécontent en France, où il eut des explications très-vives avec son beau-frère. Celui-ci ajouta encore aux chagrins qu'il lui avait causés, en faisant passer son frère Joseph sur le trône d'Espagne, qui lui avait été promis; et ce ne fut que par les sollicitations de sa femme, encore plus impatiente de régner que lui-même, que Buonaparte consentit à le faire roi de Naples. Ce fut le premier août 1808, qu'on le proclama roi des Deux-Siciles, sous le nom de Joachim-Napoléon. Il succédait à Joseph Buonaparte que les Napolitains avaient méprisé; et la comparaison ne pouvait être qu'à son avantage. D'ailleurs il réussit dans l'esprit des habitants par le faste qu'il déploya, et par son air martial. Ressemblant sous beaucoup de rapports à un roi de théâtre, il se donnait de

grands airs; il aimait la pompe, les cavalcades et les cérémonies brillantes; enfin l'on reconnut dans le nouveau roi, l'homme qui, dans les armées françaises, avait affecté tous les genres de costumes et de magnificence, au point d'en fatiguer les soldats, qui ne le désignaient que par le nom de *Franconi*, célèbre bateleur. Murat affecta aussi beaucoup de modération et de bienveillance, travaillant à s'attacher la noblesse et le peuple, tant par son faste que par sa condescendance pour les préjugés populaires. Il montra même une grande partialité en faveur des nationaux contre les Français qui, sous la domination de Joseph, avaient envahi toutes les places et abusé de tous les pouvoirs. Il témoigna en même temps une obéissance moins servile aux volontés de son impérieux beau-frère, cherchant, par une conduite plus adroite, à jeter quelques racines sur un sol si souvent en proie aux convulsions de la nature et de la politique. Cependant ses tentatives pour s'emparer de la Sicile, échouèrent complètement; mais il est permis de douter qu'elles fussent sérieuses. Joachim régnait paisiblement depuis quatre ans, quand la plus gigantesque des entreprises de Buonaparte, l'invasion de la Russie, le ramena sous les drapeaux de son ancien maître. Placé à la tête de la cavalerie, il eut part à toutes les opérations qui précédèrent la prise de Moscou; et il commanda un corps séparé vers Kalouga, où il obtint quelques avantages: mais il essuya ensuite de grands revers; et après le départ de Buonaparte, il se vit accablé de tout le poids du commandement dans une retraite désastreuse depuis Smolensk jusqu'à Wilna. Fa-

tigué et mécontent, il abandonna aussi l'armée, et prit le chemin de Naples, pour essayer de se soutenir encore sur un trône qui semblait devoir s'écrouler avec le colosse de l'empire français. De retour dans sa capitale, il fit à la cour d'Autriche des ouvertures tendant à se réunir à cette puissance. Mais bientôt s'ouvrit la campagne de 1813; et les premiers événements ayant été favorables à Buonaparte, Murat quitta Naples, et parut de nouveau à l'armée française, toutefois avec moins d'éclat et de zèle; et comme forcé d'y faire acte de présence. Après la perte de la bataille de Leipzig, il s'éloigna encore pour retourner dans ses états, avec le dessein de se rapprocher de l'Autriche et de l'Angleterre. Voyant s'éclipser l'étoile de Buonaparte, il eut l'ambition de se soustraire à sa dépendance, et de se créer une sphère à part, afin de prolonger son existence royale. Les conseils de Fouché, éloigné dans ce temps-là, du ministère, et relegué en Italie, le décidèrent à suivre cette nouvelle politique. Murat ne se crut réellement souverain qu'à partir de cette époque; alors seulement il put avoir une volonté et des intérêts séparés de ceux de la France. Mais ses talents, comme chef d'un état, étaient loin de pouvoir faire face aux difficultés de cette nouvelle position. A peine arrivé à Naples, il ouvrit ses ports aux Anglais, et renoua les négociations qui avaient été rompues par son accession à l'alliance européenne. Toutefois il ne voulut point entendre parler d'indemnités ni d'équivalent, persistant au contraire à vouloir régner sur Naples, sans aucune restriction. On consentit à lui laisser son royaume, pourvu qu'il prît l'engagement de

joindre ses forces à celles des alliés. Par une sorte d'esprit de vertige, il crut voir la possibilité de s'agrandir en Italie, à la faveur des dispositions de l'Autriche, de la décadence de Napoléon, et des intérêts de l'Angleterre. Instruit que les alliés venaient de passer le Rhin, et connaissant la situation morale de la France, il signa, le 11 janvier 1814, avec la cour de Vienne, un traité par lequel il s'engageait à fournir aux puissances confédérées un corps de trente mille hommes. Il obtint, pour prix de cette défection, la reconnaissance de son existence politique, et de ses droits de conquête sur la ville d'Ancone, et sur les Marches pontificales. D'un autre côté, le commandant des forces britanniques dans la Méditerranée, lord Bentinck, conclut avec lui un armistice, auquel le gouvernement anglais s'adhéra qu'afin de complaire à l'Autriche, et à condition que Murat, pour conserver son royaume, donnerait des indemnités au roi de Sicile. Il se mit en marche le 6 février, prit Reggio, et arriva sous les murs de Plaisance. Son mouvement força l'armée française, commandée par le vice-roi Beauharnais, de se replier sur l'Adige, pour ne plus agir que sur la défensive. Tel fut le premier fruit de la défection de Joachim. Il dépendait de lui de faire changer le sort de la guerre en Italie: mais bientôt sa conduite parut équivoque; il sembla contrarier par son inactivité, et ensuite par des manœuvres combinées avec adresse, les projets des alliés, dans des circonstances décisives. Leur défiance s'étant convertie en certitude, la position de Murat devint délicate et pénible: redoutant à-la-fois le mécontentement des confédérés, et la colère de Napoléon, dont il apprit avec

un étonnement mêlé de crainte les succès inattendus dans les plaines de la Champagne, on le vit dans une grande agitation. Il avoua, dans une conversation avec le consul français à Ancone, que la nécessité seule l'avait forcé de se joindre aux alliés, mais que jamais son armée ne combattrait les Français. Le vice-roi en était lui-même persuadé : « J'ai les » plus grandes espérances, écrivit-il à Napoléon, que le roi de Naples » n'ajoutera pas à ses torts envers » votre Majesté, celui de faire feu » sur les troupes impériales (1). » En même temps, la reine de Naples, dans sa correspondance avec son frère, cherchait à ménager un rapprochement. Buonaparte, dans une de ses réponses, faites au moment où il obtenait quelques succès, traita Murat du ton d'un maître : « Votre » mari, dit-il, est très-brave sur » le champ de bataille; mais il est » plus faible qu'une femme ou qu'un » moine, quand il ne voit pas l'ennemi. Il n'a aucun courage moral. Il a eu peur, et il n'a pas » hasardé de perdre en un instant » ce qu'il ne peut tenir que par » moi et avec moi. . . » Dans une autre lettre adressée à Murat lui-même, Napoléon le menaçait de son mécontentement. « Je suppose, lui » dit-il, que vous n'êtes pas de ceux » qui pensent que le lion est mort ; » si vous faisiez ce calcul, il serait » faux. . . . Vous m'avez fait tout » le mal que vous pouviez depuis » votre départ de Wilna. Le titre de » roi vous a tourné la tête ; si vous » desirez le conserver, conduisez- » vous bien (2). » La duplicité de

Murat n'ayant pu échapper aux généraux alliés, ils s'aperçurent aisément qu'il voulait tenir la balance, s'emparer de l'Italie jusqu'au Pô, et se ranger du côté du plus fort. Les officiers de son armée disaient hautement, que l'Italie devait être réunie sous une seule domination, et que Murat en serait le souverain. Les *carbonari*, ou révolutionnaires italiens, s'agitèrent dès-lors sous sa protection, accréditant et propageant les mêmes idées. Ce fut dans ces entrefaites que la puissance de Napoléon s'écroula, et que Louis XVIII remonta sur le trône de ses ancêtres. A la suite du traité de Paris, toutes les armées combinées commencèrent leur retraite ; celle de Naples reentra dans les Marches pontificales, sur lesquelles Murat ne déguisait pas ses prétentions. Les rapports de toutes les puissances allaient être déterminés au congrès de Vienne. Toutes les branches de la maison de Bourbon se prononcèrent contre la reconnaissance du roi Joachim. De tous ces rois créés par l'usurpateur du trône de France, Murat était le seul qui régnât encore. La couronne de Naples pouvait-elle rester sur la tête d'un soldat, tandis que le congrès des rois de l'Europe faisait revivre le principe de l'hérédité et de la légitimité ? Déjà le roi de Sicile s'était prononcé contre toute espèce d'indemnité pour le royaume de Naples. Dans ces circonstances, le séjour de Napoléon à l'île d'Elbe, et les espérances que ne dissimulaient pas ses partisans en France et en Italie, inspirèrent à Murat une aveugle confiance dans ses forces ; et l'intérêt commun fit taire l'inimitié de ces deux soldats parvenus. Menacé des mêmes revers que son beau-frère, Joachim jugea que l'union seule fe-

(1) Lettre d'Eugène Beauharnais à Napoléon, du 28 février 1814.

(2) Documents fournis au parlement d'Angleterre, par lord Castlereagh, dans la séance du 2 mai 1815.

rait leur force, et que le concert était nécessaire au salut de tous les deux. D'ailleurs Murat, grossissant chaque jour son armée, de déserteurs et de réfugiés italiens, formant des plans vastes pour l'avenir, et combinant tous les éléments d'une révolution militaire et politique, avait en sa faveur six années d'un règne auquel ses goûts fastueux et sa tournure militaire avaient donné quelque éclat : il avait encore pour lui une grande partie de l'ancienne noblesse, trop coupable envers ses anciens souverains pour être exempte de remords et de crainte; et il venait de s'attacher la secte propagandiste des *Carbonari*, ennemie, par essence, d'une succession d'ordre et de stabilité. Dans le temps où il devait redouter les révolutions, sa police avait sévi contre leurs réunions; mais dès qu'il vit soumettre, au congrès de Vienne, la question de sa déchéance, il eut recours à leur appui, leur accorda une protection spéciale, et, non content de laisser rétablir leurs assemblées, se déclara publiquement leur chef. De leur côté, les *Carbonari* fortifièrent d'autant plus son parti, que, selon leur vœu, sa politique tendait à mettre toute l'Italie en révolution. Ses préparatifs ne pouvaient guère échapper à l'attention du congrès de Vienne. Murat y avait ses ambassadeurs, ainsi que la cour de Palerme. Il sut que la France et le reste de l'Europe insistaient pour qu'il fût détrôné; et ce fut alors qu'il renoua, plus que jamais, ses relations secrètes avec Buonaparte, relégué à l'île d'Elbe; qu'il prit part à ses complots, et qu'il se chargea de soulever l'Italie, et d'en expulser les Autrichiens. Déjà tous les esprits étaient agités : partout les partisans

de Murat et de Napoléon cherchaient à confondre les intérêts de ces deux usurpateurs avec la cause de la liberté; mais le premier n'aurait jamais eu assez d'énergie pour lever seul l'étendard de la guerre, si son entreprise n'eût pas été combinée avec la tentative plus audacieuse de son beau-frère. Pressé d'agir, il couvrit ses entreprises par des prétextes spécieux, et mit son armée au grand complet, alléguant la nécessité où il se trouvait, de résister à la France, qu'il accusait de projets d'agression. Enfin, il demanda, à la cour de Vienne, le passage, par la Haute-Italie, d'une armée de 80 mille hommes, qu'il feignit de vouloir faire marcher contre Louis XVIII. Cette étrange proposition fut repoussée par l'empereur d'Autriche, qui adressa aux cabinets de France et de Naples, le 25 et le 26 février, des déclarations par lesquelles il annonçait la ferme résolution de ne permettre, dans aucune circonstance, que la tranquillité de la Haute-Italie fût compromise par le passage de troupes étrangères. Murat ne donna point de contre-déclarations : le moment de dévoiler ses véritables desseins n'était pas arrivé. Le 5 mars, il reçut la nouvelle de l'évasion de Buonaparte; et il lui expédia aussitôt le comte de Baufremont, son aide-de-camp, pour l'assurer d'une coopération efficace. Dès qu'il eut connaissance de son entrée à Grenoble et à Lyon, il fit déclarer à la cour de Rome « qu'il » regardait la cause de Napoléon » comme la sienne, et que bientôt il » prouverait qu'il ne lui avait ja- » mais été étranger. » Il fit en même temps la demande impérative du passage, à travers l'Etat del'Eglise, pour deux divisions de son armée; qu'il mit en marche malgré le refus

du souverain pontife. Le 14 mars, après avoir révélé ses projets aux grands de l'état, et annoncé à l'armée napolitaine qu'elle allait accomplir de *grandes destinées*, il ordonna la création des gardes nationales, nomma sa femme régente, et, voulant se populariser, diminua les impôts d'un tiers. Il quitta Naples le 16 mars, et arriva, le 19, à Ancône. Instruit, peu de jours après, que Buonaparte avait fait son entrée à Paris, il reprit son titre de Joachim Napoléon, qu'il avait rejeté depuis l'abdication de Fontainebleau; et, tout en se disposant à ouvrir la campagne contre l'Autriche, il fit assurer cette puissance, par un raffinement de duplicité, de sa volonté *immuable* de ne jamais se séparer d'elle. Dès le 30 mars, sans déclaration préalable, il commença les hostilités contre les postes autrichiens, dans la Légation, et publia le même jour, à Rimini, une proclamation qui appelait les peuples de l'Italie à l'indépendance. Son armée, forte de 40 mille hommes d'infanterie et de 8 mille chevaux, marchait en cinq colonnes vers la Haute-Italie, se dirigeant à-la-fois sur Bologne, Modène, Reggio, et menaçant toute la ligne du Pô, tandis qu'une division filait en Toscane, par les Apennins. Attaquée à l'improviste, l'armée autrichienne se replia sur Bologne et Modène. Murat enleva ses positions devant cette dernière ville, et y fit son entrée à la tête de sa cavalerie, tandis qu'une de ses divisions s'emparait de Florence. Au bruit de ces avantages remportés au nom de la liberté de l'Italie, un grand enthousiasme se manifesta parmi les *Carbonari* qui, rédigeant partout des adresses, cherchaient à se lier entre eux et à former un pacte fédéral. Les monar-

ques alliés parurent d'abord effrayés de cet embrasement. Le 31 mars un de leurs plénipotentiaires fut chargé de donner à Murat l'assurance de sa conservation sur le trône, s'il s'unissait à la confédération européenne contre Napoléon. Ce fut à Parme que le courrier autrichien joignit Murat, qui répéta plusieurs fois en lisant ses dépêches : *Il est trop tard; l'Italie veut être libre, et elle le sera.* Simulant aussitôt une fausse attaque sur Plaisance et sur Crémone, il dirigea ses principales forces sur Ferrare. Ce plan était habilement conçu : il consistait à se rendre maître de Ferrare et du Bas-Pô, à couper les communications de l'armée autrichienne, et à provoquer l'insurrection des peuples de la Lombardie et du pays Vénitien. Mais Joachim n'agit pas avec assez de promptitude; et laissant aux Autrichiens le temps de recevoir leurs renforts, il étendit trop sa ligne, et ne put réunir autour de Ferrare une masse de forces suffisante. Repoussé dans plusieurs attaques devant la tête du pont d'Occhio-Bello, et assailli lui-même sur son flanc gauche, il se vit obligé, non-seulement de renoncer à ses opérations offensives, mais d'abandonner Parme, Modène, Bologne et même Florence. Cet échec eut pour lui des conséquences aussi fâcheuses que s'il eût succombé dans une bataille générale : le moral du soldat en fut ébranlé; et l'armée n'eut bientôt plus ni ressort, ni consistance. On ne saurait d'ailleurs expliquer que par la fausse espérance d'une prompt diversion tentée par Buonaparte vers le Piémont et la Lombardie, l'obstination de Murat à rester cantonné dans la Romagne après l'échec d'Occhio-Bello. Il se flattait encore de pouvoir y faire face à l'armée autri-

chienné, et publiait des bulletins mensongers; il appelait les Italiens au secours de la *patrie en danger*, et convoquait à Rome, pour le 8 mai, les députés de toutes les villes réunies en assemblée nationale. Mais tous les secours de Napoléon se réduisirent à l'envoi d'un ministre plénipotentiaire (le général Belliard), chargé de régenter Murat, et de lui donner des leçons de tactique. Le baron de Frimont, commandant de l'armée autrichienne, poussant ses opérations avec vigueur, Murat fut à-la-fois tenu en échec, et débordé par de fortes divisions. Il rassembla cependant le gros de ses forces à Césène, avec l'intention de livrer bataille; mais désespérant enfin d'être secouru par Buonaparte, il sollicita un armistice. Dans sa dépêche du 21 avril, il représentait la marche de son armée sur un territoire étranger, ses assauts contre des places-fortes et des têtes-de-pont, et même sa proclamation de Rimini, comme des actions fortuites et très-simples, qui n'avaient pu rompre la bonne harmonie dans laquelle il voulait vivre avec l'Autriche et l'Angleterre. La réponse du baron de Frimont fut un refus positif d'interrompre ses opérations. Alors Murat quitta sa position sur le Savio, et il continua sa retraite sur Rimini. Mais déjà les Autrichiens entraient à Foligno, que ses troupes étaient encore à Pesaro. Là les Napolitains, inquiétés dans toutes les directions, cédèrent le terrain; après un léger combat, et précipitèrent leur retraite. Murat, toujours décidé à livrer bataille dans une position favorable, en était empêché par les mouvements rapides des colonnes autrichiennes, qui semblaient vouloir lui couper toute retraite vers sa ca-

pitale. Enfin, devant Tolentino, les deux armées se mesurèrent, le 2 mai, dans une espèce de bataille générale. Murat attaqua en personne et à plusieurs reprises, avec l'élite de ses troupes, les positions du général Bianchi. Il fut constamment repoussé; et son aile droite finit par lâcher le pied, et abandonner le champ de bataille. Le lendemain sa défaite fut complétée à Macerata : la ville fut prise d'assaut, et saccagée par les deux partis. Poursuivis sans relâche, les Napolitains fuyaient par des chemins impraticables le long de la côte orientale; de nombreux détachements les devançaient dans d'autres directions. Caisses militaires, bagages, artillerie, tout devint la proie du vainqueur. Murat n'eut aucun repos: sans cesse harcelé sur ses flancs et attaqué sur ses derrières, il vit son armée se dissoudre entièrement à son entrée dans la Pouille; et suivi de quelques Français, de Lombards et de Corses, il marcha le long des côtes de l'Abruzzi. On n'apprit à Naples que le 18 mai, toute l'étendue de ces revers: l'arrivée de 15 mille fuyards, et d'un grand nombre de blessés, ne laissa bientôt plus aucun doute. La reine, les ministres, les favoris, les courtisans, tous furent plongés dans l'abattement et la douleur. Le lendemain, à la chute du jour, Murat entra dans la ville, à cheval et au galop, accompagné seulement de quatre lanciers. Il se présente au palais, pâle et défait, devant sa femme : « Madame, lui dit-il, je n'ai pu mourir ! » Le lendemain il se dérobe seul à cheval, vêtu d'un frac gris sans aucune décoration, arrive sur la plage, se jette dans une barque, et se dirige vers l'île d'Ischia. Il rencontre en mer une autre barque, où se trouvaient les

généraux Millet de Villeneuve et Rocca-Romana, ainsi que d'autres officiers de son état-major; et tous firent voile vers les côtes de France. Le 25 mai, à dix heures du soir, Murat débarqua sur la fameuse plage de Cannes, avec sa suite, composée de trente personnes. Il se hâta d'expédier un courrier à Paris, où sa cause était déjà regardée comme perdue. La nouvelle de son détronement y fit une sensation d'autant plus vive, que, par sa nature même, l'événement semblait préluder à la catastrophe du vrai moteur de tant de guerres et de révolutions. Frappé d'un si funeste présage, et craignant que le public n'en reçût la même impression, Buonaparte interdit à Murat l'accès de Paris, et le tint éloigné de sa présence. Le mot d'exil entre Sistéron et Grenoble, fut même prononcé. Accablé d'un accueil aussi imprévu, « qui le privait, disait-il, de l'honneur de combattre pour la France » en danger, » Murat exhala tout son chagrin dans la lettre (1) qu'il écrivit au ministre de la police Fouché. Cette lettre est un document d'autant plus précieux, qu'on y trouve la preuve qu'il n'avait agi que par l'impulsion de Buonaparte, et pour faire une diversion utile à son entreprise: « Je répondrai, dit-il, à ceux » qui m'accusent d'avoir commencé » les hostilités trop tôt, qu'elles le » furent sur la demande formelle de » l'empereur, et que, depuis trois » mois, il n'a cessé de me rassurer » sur ses sentiments, en accreditant » des ministres près de moi, en » m'écrivant qu'il comptait sur moi » et qu'il ne m'abandonnerait jamais. » Ce n'est que lorsqu'on a vu que je » venais de perdre avec le trône les

» moyens de continuer la puissante » diversion qui durait depuis trois » mois, qu'on veut égarer l'opinion » publique, en insinuant que j'ai agi » pour mon propre compte et à l'insu » de l'empereur » (1). Murat vivait *incognito* et presque ignoré, à Plaisance, maison de campagne près de Toulon, lorsqu'il apprit le désastre de Waterloo. Ce fut pour lui un coup de foudre; car, malgré la dureté et l'ingratitude de son beau-frère, il ne pouvait avoir d'espoir que dans sa fortune. Un seul mois d'intervalle avait séparé sa propre chute de la seconde chute de Buonaparte; mais la catastrophe de Joachim n'en est pas moins une des plus singulières dont l'histoire puisse faire mention. Tout-à-l'heure maître d'un des plus beaux royaumes de l'Europe, il était précipité du trône pour avoir fait la paix quand il aurait dû continuer la guerre, et commencé la guerre, quand il aurait dû rester en paix. Dans l'espace de deux mois, il avait perdu à-la-fois son armée, sa flotte, une partie de ses trésors, sa couronne, et jusqu'à ses équipages de campagne. Refugié dans la domination de celui pour lequel il venait de perdre le trône, tenu par lui en exil et dans une disgrâce humiliante, il se trouva tout-à-coup dans un état bien plus misérable encore après sa chute, ayant tout à craindre de l'exaspération des royalistes du midi. Ne voyant plus de sûreté pour sa personne, il envoie un de ses officiers à l'amiral anglais Exmouth, pour lui demander à passer en Angleterre sur son escadre. L'amiral consent à le recevoir, mais sans lui faire aucune promesse sur sa destination ul-

(1) Datée de Plaisance, le 19 juillet 1815.

(1) Voyez p. 338, 339 et suivantes de la Bibliothèque historique, tome X.

térieure. Murat ose alors d'autant moins se livrer à l'amiral, qu'il a l'exemple récent de son beau-frère, prisonnier sur le *Bellerophon*, dans une circonstance à peu près semblable. Après avoir erré dans les cantons montueux des environs de Toulon, obligé de changer souvent de gîte et de se nourrir d'un pain grossier, il n'échappa à tant de périls qu'en se jetant furtivement, le 22 août, dans une frêle embarcation avec trois de ses affidés, pour gagner l'île de Corse, où l'appelaient un grand nombre de ses partisans. Mais une tempête survint en haute-mer; et vingt fois il faillit être submergé. Rencontré par la *Balancelle* qui sert de messager entre la France et la Corse, il y est reçu à bord; et à peine a-t-il quitté le bateau où il avait tant souffert, qu'il le voit s'engloutir. Ce fut à bord de la *Balancelle*, que, rencontrant des généraux français, comme lui fugitifs, il forma le projet insensé de se jeter dans le royaume de Naples. Débarqué, le 25 août, à Bastia, sans avoir été d'abord reconnu, il se rend immédiatement au bourg voisin de Viscovato, dans la maison du vieux Colonna - Cecaldi. Là, il est salué d'abord par le général Franceschetti, et successivement par plus de deux cents officiers qui avaient servi sous lui. Les vétérans Corses accouraient en foule; en peu de jours, Viscovato devint la résidence d'une cour et le quartier-général d'une armée. Toutefois les royalistes de Bastia préparant contre lui une expédition, il se dirigea vers Ajaccio, qui tenait encore pour Napoléon. Le peuple vint à sa rencontre; et les soldats qui occupaient la citadelle, firent entendre les cris de *vive le roi Joachim!* Ses partisans le sollicitent alors de

se faire proclamer roi de Corse; mais ne rêvant que son rétablissement sur le trône de Naples, il dédaigne la souveraineté précaire de la Corse, fait ouvertement les préparatifs d'une expédition, et, entraîné par son imagination romanesque, il se livre à des inconséquences, et commet une foule d'indiscretions. La cour de Naples, qui faisait suivre ses traces, avait auprès de lui deux émissaires, qui l'informaient exactement de ses démarches. Murat allait mettre à la voile, lorsque son aide-de-camp Macirone qu'il avait envoyé à Paris, vint lui communiquer officiellement la décision de l'Autriche, en vertu de laquelle il devait renoncer au titre de roi, et se contenter de celui de comte de Lipona (anagramme de *Napoli*), que sa femme venait d'adopter en débarquant à Trieste. Il était autorisé à résider en Bohême, en Moravie ou en Autriche, à condition de se soumettre aux lois du pays, et de ne point sortir de sa résidence sans le consentement de l'empereur. « Ainsi » donc, s'écria Murat, après avoir » lu la déclaration du prince de Met- » ternich, on m'offre une prison » pour asile! De la prison à la tombe » il n'y a qu'un pas! Vous êtes ar- » rivé trop tard, mon cher Maci- » rone, le dé en est jeté. » Rien ne put le détourner de sa résolution. Après avoir remis à son aide-de-camp une première réponse dilatoire, il lui laissa une lettre, où il cherchait à justifier son entreprise; et le même jour, 28 septembre, il mit à la voile avec sept bâtimens de transport contenant 250 hommes des plus braves et des plus résolus de l'île. Il avait le projet de débarquer aux environs de Salerne, d'occuper d'abord cette ville, de

réunir sous ses drapeaux les officiers et les soldats de son armée qui s'y réorganisait, de continuer ensuite sa marche sur Avellino, et de se présenter enfin devant Naples, dès que le nombre de ses troupes et de ses partisans aurait pu en imposer. Ce grand projet fut détruit par le souffle de l'aquilon, qui dispersa sa flotille. Séparé des compagnons de son entreprise, Murat fut jeté, le 8 octobre, dans le golfe de Sainte-Euphémie : une seule de ses barques l'avait rejoint. Attendre les autres, ou aller à leur rencontre, lui paraît également dangereux. Il débarque sur la plage de Pizzo, accompagné de trente hommes seulement ; mais ses tentatives pour soulever le pays aux cris de *vive le roi Joachim !* sont inutiles. Les habitants prennent les armes, et font feu sur sa troupe. Ses deux bâtiments gagnent le large, et l'abandonnent. Murat revient sur ses pas, et court à un bateau-pêcheur qui était sur le sable, croyant pouvoir le mettre à flot : il s'épuise en vains efforts. Entouré, pris, maltraité par le peuple, il est traîné prisonnier au château de Pizzo. On saisit sur lui et sur ses adhérents, des proclamations qui auraient complété la ressemblance de son entreprise avec l'expédition non moins téméraire de Napoléon, si celle-ci n'avait eu un succès momentané ! Murat, singeant son beau-frère, prétendait comme lui rentrer dans ce qu'il appelait *ses états* ; il était le roi légitime, Ferdinand un usurpateur ; il allait rendre au peuple son indépendance, à l'armée l'honneur et la gloire dont on l'avait dépouillée ; les puissances de l'Europe étaient d'accord avec lui, et celles qui ne favorisaient pas son entreprise étaient

du moins intéressées à ne pas la traverser. Quant à lui, ayant fait assez pour la gloire, il renonçait à la guerre, et voulait vivre en paix avec le reste du monde. Tandis que les ministres de Ferdinand, instruits de la capture de Murat, ordonnaient sa traduction devant une commission militaire ; lui, tranquille et serein dans sa prison, se flattait, la veille même de sa mort, qu'un arrangement pouvait encore se conclure entre Ferdinand et l'usurpateur du trône : « Je ne » garderai que mon royaume de » Naples, dit-il, et mon cousin con- » servera la seconde Sicile ! » Lorsqu'il connut son arrêt de mort, sa fermeté l'abandonna ; il marchanda sa vie, et versa des pleurs, s'écriant : « Je suis Joachim-Napoléon, » roi des Deux-Siciles ! » Les secours de la religion que vint lui offrir le chanoine Masdea, purent seuls le décider à se résigner. Le 13 octobre, après avoir écrit à sa femme, il est conduit dans une salle du château de Pizzo, devant douze soldats disposés sur deux rangs. Là, il ne veut pas qu'on lui bande les yeux, voit charger les armes, se place comme pour mieux recevoir les coups, et dit aux soldats : « Sauvez » le visage, visez au cœur ! A ces mots, il tombe mort, tenant dans ses mains les portraits de sa femme et de ses enfants. Son corps fut enterré sans pompe, dans l'église même de Pizzo. Ainsi périt, à quarante-huit ans, l'un des hommes dont la destinée fut la plus extraordinaire de ces temps. Sorti des dernières classes de la société, parvenu au rang suprême, il s'était élevé d'une manière d'autant plus surprenante, qu'on ne trouvait en lui ni les grandes qualités ni les grands vices qui semblent commander aux événements. La for-

tune l'avait tellement aveuglé qu'il ne vit pas les inévitables dangers dont la chute de Buonaparte et le rétablissement des Bourbons l'avaient environné, et qu'il ne sut tirer aucun parti des ressources que les circonstances lui offraient encore. On a cru assez généralement qu'il ne s'était jeté avec tant d'inconsidération dans le royaume de Naples, qu'attiré par quelques-uns des anciens adhérents, que les ministres du roi légitime avaient gagnés pour le faire tomber dans un piège. Mais cette supposition, qui n'a été appuyée d'aucune preuve, souffre peu l'examen : les ministres de Ferdinand auraient-ils pu répondre des suites d'une entreprise, très-hasardée sans doute, mais dont toutes les chances ne pouvaient être soumises aux calculs de la prévoyance ? On sait, à présent, que l'idée de son entreprise vint à Murat, pendant que sa position lui suggérait des projets désespérés. Gâté par son étonnante fortune ; ayant bravé impunément des périls de tous les genres ; et croyant, d'ailleurs, à la fatalité, il courut à la mort sans crainte et sans prévoyance. Si le passeport de l'Autriche lui était venu au moment où l'adversité l'accablait aux environs de Toulon, il aurait renvoyé à d'autres temps ses projets sur Naples : mais il lui parvint en Corse, au moment où il avait repris l'attitude d'un roi et les habitudes de la prospérité. Il crut voir dans l'accueil que lui firent les Corses, le prélude de celui qui l'attendait à Naples ; il avait des hommes et une flotille prête, et il ne manquait pas de résolution : il voulut tenter la fortune dans un pays où la couronne a si souvent appartenu à des aventuriers. On peut consulter : *Catastrophe de Murat* (par l'auteur de cet article),

1815, in-8°. — *Vie de Joachim Murat, et Relation des événements qui l'ont précipité du trône de Naples*, Paris, 1815, in-8°. — *Faits intéressants relatifs à la chute et à la mort de Joachim Murat*, etc., par F. Macirone, traduit de l'anglais, Gand, 1817, in-8°. — *Histoire des six derniers mois de la vie de Joachim Murat*, par Colletta, traduite en français par L. Gallois, 1821, in-12. — *Vie et aventures de Joachim Murat*, par M. L., 1816, 1817, in-12. B—P.

MURATORI (LOUIS-ANTOINE), l'un des savants les plus distingués et les plus laborieux dont s'honore l'Italie, naquit, le 21 octobre 1672, à Vignola, dans le Modénese. Il fit ses premières études au collège de Modène, où il se signala par son application, et par la rapidité de ses progrès dans les langues anciennes et dans la littérature. Il fréquenta, ensuite, les cours de l'université, s'appliquant avec la même ardeur à la philosophie, à la jurisprudence et à la théologie. Le P. Bacchini, savant bibliothécaire du duc de Modène, lui inspira le goût des recherches historiques, et lui apprit à lire les manuscrits. Enfin, à l'âge de vingt ans, on le regardait déjà comme un prodige d'esprit et d'érudition. Il fut appelé, en 1694, à Milan, par le comte Ch. Borromeo, pour remplir une des places de conservateur de la fameuse bibliothèque ambrosienne. Avant de quitter Modène, il voulut recevoir le doctorat *in utroque jure*. Les thèses qu'il soutint à cette occasion, furent universellement applaudies. Arrivé à Milan, Muratori, après avoir pris les ordres sacrés, ne tarda pas de justifier les espérances que ses talents avaient données ; il fit un choix parmi les nombreux

manuscrits dont la garde lui était confiée, et les publia avec des dissertations propres à répandre un nouveau jour sur différents points d'antiquités. Sa réputation fit bientôt regretter, au duc de Modène, d'avoir laissé éloigner un homme qui s'annonçait avec tant d'éclat. Pour l'engager à revenir, il lui offrit la charge de conservateur des archives publiques, et celle de son bibliothécaire, vacante par la retraite du P. Bacchini (V. BACCHINI, III, 163). Muratori revint à Modène en 1700, et ne sortit plus de cette ville que pour visiter les dépôts publics des principales villes d'Italie. Apost. Zéno lui fit offrir, en 1734, la chaire de belles-lettres de l'université de Padoue; mais Muratori s'excusa d'accepter une place qui l'aurait détourné de ses études favorites. La publication d'une foule de morceaux précieux sur l'histoire de l'Italie au moyen âge, et de savantes dissertations, ajoutait, chaque année, à sa renommée toujours croissante; cet infatigable écrivain trouvait encore le loisir de cultiver la littérature agréable, et même de prendre part aux discussions théologiques qui occupaient alors les esprits. Tous les journaux, tous les recueils littéraires, s'enrichissaient de quelques-unes de ses productions, dirigées constamment vers un but d'utilité. La complaisance avec laquelle il communiquait le résultat de ses recherches l'avait mis en relation avec les savants les plus illustres de l'Italie, de la France et de l'Allemagne, qui recouraient à ses lumières, certains d'obtenir les éclaircissements qu'ils avaient demandés. Les sociétés littéraires s'empressaient à l'envi de lui adresser des diplômes d'associé; et une foule d'hommes re-

commandables dans tous les genres lui faisaient hommage de leurs écrits, le priant d'en accepter la dédicace. Mais au milieu des distinctions flatteuses dont il était l'objet, il eut aussi parfois à essuyer des critiques injurieuses, et à repousser d'injustes accusations. Le bruit courut que le pape Benoît XIV avait découvert, dans les ouvrages de Muratori, des propositions contraires aux vérités de la religion, et qu'il les avait signalées dans un bref à l'inquisiteur d'Espagne. Sûr de son innocence, le savant bibliothécaire n'hésita pas à écrire au pape une lettre, pleine de respect et de soumission, dans laquelle il lui exposait ses inquiétudes; et le souverain pontife s'empressa de le rassurer, en lui expliquant la cause du bruit qui s'était répandu. Il lui déclare qu'il n'a vu de répréhensible dans ses ouvrages, que certains endroits qui concernent la juridiction temporelle; mais qu'il n'a jamais eu l'intention de les faire censurer, persuadé qu'on ne doit point chagriner un homme d'honneur sous le prétexte qu'il erre sur des matières qui n'appartiennent ni au dogme, ni à la discipline. La santé de Muratori, affaiblie par un travail excessif, demandait les plus grands ménagements: par le conseil de médecins, il interrompit ses occupations pour aller respirer l'air de la campagne. A son retour, il se hâta de terminer quelques écrits, qu'il se proposait de publier; mais les accidents qui avaient fait craindre pour sa vie, réparurent bientôt, et, après avoir langui quelques mois, il mourut le 23 janvier 1750, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il fut inhumé avec beaucoup de pompe, dans l'église Sainte-Marie de Pomposa, d'où, lors

de la reconstruction de cette basilique, ses restes furent transportés, en 1774, dans celle de Saint-Augustin. Muratori n'avait jamais possédé d'autre bénéfice que la prévôté de Sainte-Marie; et l'on assure même qu'il ne l'avait ni recherché, ni demandé. On a de lui soixante-quatre ouvrages, dont on trouvera la liste détaillée dans la *Bibl. Modenese* de Tiraboschi, III, 326-46. Les principaux sont : I. *Anecdota ex Ambrosianæ biblioth. codicibus nunc primum eruta, notis et dissertationibus illustrata*, Milan, 1697-98; Padoue, 1713, 4 tom. en 2 vol. in-4°. Le premier tome contient quatre poèmes attribués à saint Paulin sur la fête de saint Félix de Nole, avec vingt-trois dissertations dans lesquelles le savant auteur a rassemblé les recherches les plus curieuses sur ces deux saints et leurs familles, et sur différents usages de la primitive Église (V. S. PAULIN) : le second, plusieurs opuscules relatifs à l'hérésie des Manichéens, et des dissertations, dont la dernière et la plus ample, qui traite de la couronne de fer gardée à Pavie, a été réimprimée séparément à Leipzig : le troisième, le livre de Tertullien *De oratione*, d'après un meilleur manuscrit que celui dont Rigault avait fait usage, et divers petits écrits d'auteurs ecclésiastiques du moyen âge : et enfin le quatrième, plusieurs sermons de S. Maxime, évêque de Turin; un curieux antiphonaire du monastère de Bangor en Irlande; quelques autres opuscules ecclésiastiques, et les vies des patriarches d'Aquilée jusqu'au quinzième siècle. Quelques assertions de Muratori, dans ses notes et ses dissertations, ont été reconnues fautives; mais son travail n'en était pas moins utile et digne de l'accueil qu'il

reçut. II. *Vita e rime di Maggi*, Milan, 1700 (V. Ch. Mar. MAGGI, XXVI, 125). Une lettre de Muratori publiée par Crevenna (*Catal.* VI, 228), nous apprend qu'il désavoua cette édition faite à son insu, et qu'il tenta en vain de la supprimer. III. *Della perfetta poesia italiana*, Modène, 1706, 2 vol. in-4°; réimprimé avec des notes de l'abbé Salvini, Venise, 1724, et 1748, même format; cette dernière édition est la plus recherchée. Cet ouvrage, dans lequel Muratori ne craignit pas de signaler les défauts des écrivains les plus admirés des Italiens, ne pouvait manquer de lui attirer beaucoup de critiques; mais il laissa au temps à en faire justice, et n'en persista pas moins dans ses sentiments (V. PÉTRARQUE). IV. *Anecdota græca ex mss. codicibus eruta, latinè donata, notis et disquisitionibus aucta*, Padoue, 1709, in-4°. Ce recueil contient des épigrammes de saint Grégoire de Nazianze; des lettres de Firmus, évêque de Césarée; quatre lettres de l'empereur Julien, et une, attribuée faussement au pape Jules I^{er}. Outre les notes qui servent à éclaircir ces différentes pièces, l'auteur y a joint quatre dissertations sur les agapes et les causes de leur suppression; sur les sépulcres des anciens chrétiens, et enfin sur la lettre supposée de Jules I^{er}. V. *De ingeniorum moderatione in religionis negotio*, Paris, 1714, in-4°; souvent réimprimé. L'édition la plus récente est celle de Venise, 1768, in-8°. Muratori publia cet ouvrage sous le nom de *Lamindus pritanius*, marque dont il s'était déjà servi précédemment. Il y expose les règles de critique qui lui semblent les plus certaines pour juger des choses qui appartiennent à la religion; et il ré-

poind à la critique que Jean *Phereponus* (J. Leclerc) avait faite de la dernière édition des *OEuvres* de saint Augustin. VI. *Delle antichità estensi ed italiane*, Modène, 1717-40, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est un modèle en son genre. VII. *Rerum Italicarum scriptores præcipui ab anno 500 ad 1500, quorum potissima pars nunc prodiit*, etc., Milan, 1723-51, 28 ou 29 vol. in-fol. On joint à cette précieuse collection un nouveau recueil publié sous le même titre par Jos. Mar. Tartini, Florence, 1748-70, 2 vol. in-fol., et les *Accessiones* du P. Mittarelli, qui contiennent les historiens de Faenza (*V. MITTARELLI*). Ce fut en 1720, que Muratori conçut l'idée de cette collection, dont l'exécution, qui suppose des recherches et une patience infatigables, est telle qu'on devait l'attendre d'un savant aussi distingué. Il communiqua son projet à Argellati, et lui fit part en même temps de l'embarras où il se trouvait, ne connaissant pas en Italie un seul imprimeur en état de se charger d'une pareille entreprise. Argellati parvint à intéresser à ce projet quelques nobles Milanais, qui se réunirent sous le titre de *Société palatine* ⁽¹⁾, et obtint d'eux les fonds nécessaires pour l'établissement d'une imprimerie magnifique, de laquelle est sortie cette importante collection. (*V. ARGELLATI*, II, 408.) VIII. *Delle forze dell' intendimento umano*, Venise, 1735, et 1745, in-8°. C'est une réfutation du traité de Huet *De la faiblesse de l'esprit humain* (*V. HUET* et d'OLIVET). IX. *De Paradiso regnique cælestis gloria liber*,

Verone, 1738, in-4°. Cet ouvrage est une réponse à l'ouvrage de Burnet, *De statu mortuorum*. X. *Antiquitates italicæ mediæ ævi; sive Dissertationes de moribus italicæ populi ab inclinatione Romani imperii usque ad ann. 1500*, Milan, 1738-43, 6 vol. in fol.; Arezzo, 1777-80, 17 vol. in-4°. C'est un recueil des chartes, diplômes, lettres, chroniques, que Muratori avait extraites des bibliothèques et des archives des principales villes de l'Italie. Malgré les erreurs qu'y ont relevées plusieurs savants, cet ouvrage est un de ceux qui font le plus d'honneur à la patience et à l'érudition de Muratori: il en donna un abrégé en italien pour servir de suite aux *Annali d'Italia* (*V. ci-dessous* n°. XIV), que J. Fr. Soli Muratori, son neveu, a publié, Milan, 1751, 3 vol. in-4°; réimprimé plusieurs fois. XI. *Novus thesaurus veterum inscriptionum in præcipuis earumdem collectionibus hactenus prætermisissarum*, Milan, 1739-42, 6 vol. in-fol. C'est le recueil le plus ample qu'on possède en ce genre; mais il s'est glissé, dans la copie de quantité d'inscriptions, des erreurs qui ont été relevées par La Bastie, Leich, Cannegieter, Hegembuch, Christ, Sassi, etc. Sébast. Donati a publié un supplément à ce Recueil, Lucques, 1775, 2 vol. in-fol. XII. *De superstitione vitanda adversus votum sanguinarium pro immaculata Deiparæ conceptione*, Milan (Venise), 1740 et 1742, in-4°. Il publia cet ouvrage sous le nom d'*Ant. Lampridius*, suivant Tiraboschi, ou d'*Ant. Campana*, suivant M. Barbier (*Dict. des anonymes*, n°. 11, 178): il y combat, avec autant de force que de raison, le vœu de défendre jusqu'à la mort l'immaculée conception de la

(1) La société prit ce nom parce qu'elle tenait ses assemblées au collège connu antérieurement sous le nom d'*Ædes Palatina*.

Vierge, opinion respectable sans doute, mais qui n'est point un dogme de la foi. XIII. *Il Cristianesimo felice nelle missioni del Paraguai*, Venise, 1743, in-4°, et augmenté d'une seconde partie, 1749, même format (V. CATTANI, VII, 419); la première partie a été traduite librement en français sous ce titre : *Relation des missions au Paraguay*, Paris, 1754, in-12 (1). XIV. *Annali d'Italia dall'era volgare sino all'anno 1749*, Milan (Venise), 1744-49, 12 vol. in-4°. Cet ouvrage, réimprimé plusieurs fois, a été traduit en allemand avec des notes, par Baudis, Leipzig, 1745-50, 9 vol. in-4° : l'édition de Lucques, 1762-70, 14 vol. in-4°, est augmentée d'un vol. qui renferme la continuation jusqu'en 1762, et d'un vol. de tables. Celles de Monaco, 1761, de Naples, 1773, de Rome, 1786, contiennent des *Préfaces critiques* de Jos. Catalani; enfin, l'abbé Jos. Oggeri a publié une *Continuation* de cet ouvrage, de 1750 à 1786, Rome, 1790, 5 vol. in-8°. On a reproché aux *Annali d'Italia*, un style trop familier, et trop peu de soin dans les discussions chronologiques. XV. *Liturgia romana vetustria sacramentaria complectens*, Venise, 1748, 2 tomes in-fol. : le fonds de cet ouvrage appartient au savant P. Bacchini; l'éditeur l'a fait précéder d'une curieuse dissertation sur l'ancienneté de la liturgie romaine, comparée à celles des églises d'Orient et d'Occident. XVI. *Della pubblica felicità oggetto de' buoni principi*, Lucques, 1749; trad. en français par le P.

(1) La France littéraire, de 1769 (I, 322), attribue cette traduction au P. de Loura (Félix-Esprit), jésuite, né à Rennes, le 2 avril 1726. L'exemplaire de la Relation qui est à la bibliothèque du roi, porte, sur le titre, une note manuscrite, qui l'attribue au P. Lombert, jésuite.

de Livoy. XVII. Les *Vies* du P. Paul Segneri, de Sigonius, de J.-J. Orsi, de Tassoni, etc. XVIII. Des *Dissertations* dans les *Opuscoli* de Calogera, dans les *Recueils* de la société Columbaire, de l'académie étrusque de Cortona, dans les *Symbol. litterar.* de Gori, etc. XIX. Des *Lettres*, Venise, 1783, 2 vol. Ce recueil est précédé d'une *Vie* de Muratori par André Lazzari, recteur et professeur d'éloquence au séminaire de Pesaro. Les *Oeuvres* de Muratori ont été publiées, Arezzo, 1767-80, 36 vol. in-4°, et Venise, 1790-1810, 48 vol. in-8°. Peu de savants ont été l'objet de plus d'éloges : les journaux littéraires de l'Italie et de l'Allemagne renferment des *Notices* sur sa vie et ses ouvrages; l'abbé Goujet a publié une *Vie* de Muratori, avec des additions, dans le tome VI des *Mémoires* de d'Artigny; J. Fabricius, Brucker, etc., lui ont consacré des articles détaillés : enfin le neveu de Muratori a publié en italien la *Vie* de cet homme célèbre, Venise, 1756, in-4°; elle est très-recherchée. On trouvera des détails sur ses autres biographes dans la *Bibl. Modenese*, à laquelle on renvoie les curieux avec confiance.

W—s.

MURBERG (JEAN), littérateur et poète suédois, mort au commencement du dix-neuvième siècle, était recteur d'un des collèges de Stockholm, et devint membre de l'académie suédoise, peu après la fondation de cette société par Gustave III. On a de lui plusieurs discours académiques; mais il est surtout connu en Suède par sa traduction, en vers suédois, de l'*Athalie*, de Racine. Cette traduction, très-fidèle, est en même temps de la plus grande élégance, et rend les beautés de l'original aussi bien qu'il est possible de

les reproduire dans une langue étrangère dont le génie est entièrement différent de celui de Racine. C—AU.

MURDOC ; roi d'Écosse , fils d'Amberkelleth , succéda , en 715 , à Eugène IV. Le règne de ce prince fut si tranquille , que Bède l'historien s'écrie dans sa surprise : « Quels se- » ront les fruits de ceci ? la postérité » le saura , car on a presque entiè- » rement mis de côté toutes les idées » chevaleresques , et oublié l'usage » des armes. » Murdoc répara les églises , bâtit des monastères , et mourut en 730. Enfin lui succéda. E—s.

MURE (JEAN-MARIE DE LA) , chanoine de Montbrison au dix-septième siècle. , appartenait très-probablement à la famille de son nom , connue dans le Forez (aujourd'hui département de la Loire) , dès le treizième siècle. Il n'est cependant pas nommé par Perneti , dans ses *Lyonnais dignes de mémoire*. On a de La Mure : I. *Antiquités du prieuré des religieuses de Beaulieu , ordre de Fontevraud* (diocèse de Lyon) , 1654 , in-12. II. *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon , traitée par la suite chronologique des Vies des archevêques* , Lyon , 1671 , in-4°. III. *Histoire universelle civile et ecclésiastique du pays de Forez* , Lyon , 1674 , in-4°.

A. B—T.

MURE (FRANÇOIS BOURGUIGNON DE BUSSIÈRE DE LA) , professeur et doyen de la faculté de médecine de Montpellier , naquit au Fort-Saint-Pierre de la Martinique , le 11 juin 1717 , et mourut à Montpellier le 18 mars 1787. Il descendait d'une ancienne famille de France ; et ses ancêtres avaient été du nombre des premiers habitants qui fondèrent la colonie de la Martinique dans le XVII^e. siècle. Son père , l'un des proprié-

taires de cette île , était chevalier de Saint-Louis , et commandant des milices du quartier du *Macouba*. Le jeune La Mure fut envoyé dans la mère-patrie , vers l'âge de six ans , pour y recevoir une éducation convenable ; il fut d'abord placé au collège de Nantes , puis à celui de la Flèche. Après y avoir achevé sa philosophie , il fut rappelé par son père à la Martinique , où il apporta le plus vif désir d'étudier la médecine ; mais son père , qui avait sur lui d'autres vûes , s'opposa à son dessein de repasser en France pour prendre ses degrés. La Mure , âgé de 19 ans , et désespérant de le fléchir , s'embarqua secrètement , se rendit à Marseille , et de - là à Montpellier , où il se livra sans relâche à l'étude de la médecine. Il y obtint le doctorat en 1740 , après avoir fait preuve , dans ses examens , de connaissances étendues , et d'une brillante élocution. Abandonné de sa famille , il conçut le projet de se fixer à Montpellier , et de se procurer , dans la carrière de l'enseignement , les moyens de subsistance que lui refusait la rigueur d'un père. Les cours qu'il fit sur l'anatomie , la physiologie , et en général sur tous les sujets d'institution de médecine , attirèrent la foule des élèves. La Mure possédait à un très-haut degré , le talent d'enseigner : on admirait , dans ses leçons , l'abondance , le choix , l'heureux enchaînement des idées , la clarté avec laquelle il les exposait , et l'élégance soutenue de ses expressions. Il prenait souvent pour sujet les diverses propositions de Boerhaave , alors très en crédit dans les écoles. Il commentait ces propositions ; et tout en admirant le génie de ce grand homme , il combattait victorieusement ses théories mécaniques. En 1748 ,

une chaire de professeur en médecine vint à vaquer dans la faculté de Montpellier : La Mure se mit sur les rangs pour la disputer aux six autres candidats. L'opinion publique lui donnait la préférence sur tous ; il justifia cette opinion, par la supériorité qu'il montra dans le cours de la dispute. Ce fut surtout, dans les *préleçons* auxquelles les candidats étaient obligés, qu'il fit briller l'étendue de ses connaissances et ses talents oratoires. Dans une de ces *préleçons*, il avança et soutint que la fièvre n'est pas bien caractérisée par la fréquence du pouls, et que son vrai caractère est indiqué par le rapport de la force du cœur avec la force constante des muscles soumis à la volonté. Cette assertion ayant été combattue par M. Sérane, l'un des concurrents, La Mure la justifia dans un écrit imprimé. Il s'appuya judicieusement sur ce que, dans les fièvres dites malignes, le pouls est souvent très-semblable au pouls naturel, bien que ce pouls insidieux soit trop fort relativement à l'état de faiblesse du malade. Après être sorti victorieux de ces *préleçons*, La Mure ne brilla pas moins dans ses *triduanes*. C'étaient douze thèses dont les sujets étaient assignés par les juges du concours, et qui devaient être composées, imprimées dans l'espace de douze jours, et soutenues dans le cours de trois autres. Ces sortes de compositions sont rarement remarquables, n'étant que des espèces d'improvisations : celles de La Mure ont eu un sort plus heureux ; elles sont restées dans la littérature médicale, comme autant de chefs-d'œuvre. Quoique les sujets qu'il avait eu à traiter, parussent choisis exprès, pour leur difficulté, par la malveillance de ses juges, on dirait que les

thèses dont il est question sont le fruit de longues méditations, et qu'elles ont été écrites dans le plus grand loisir. Malgré ces éclatants succès, La Mure n'obtint point les suffrages de la faculté : il lui était devenu suspect par son opposition aux systèmes qui avaient long-temps dominé dans l'école. Révolté de cette injustice, il se rendit à Paris, et recourut à la justice du trône. Le chancelier D'Aguesseau examina lui-même les différentes thèses du concours : celles de La Mure réunirent tous les suffrages ; et le roi le nomma candidat perpétuel à la première chaire qui lui serait convenable, parmi les places qui viendraient à vaquer dans la faculté de Montpellier. Ce fut trois ans après, en 1751, qu'il y entra en qualité de professeur. Il sut, par la douceur comme par l'élévation de son caractère, et par l'ascendant de ses talents, se concilier les suffrages et l'amitié d'une compagnie qui avait voulu le repousser de son sein. Dès-lors, il associa aux travaux de l'enseignement, des recherches et des expériences physiologiques du plus haut intérêt. Il devint membre de l'académie royale des sciences de Montpellier ; et ce fut à cette compagnie qu'il lut différents Mémoires sur ces objets. Le premier est relatif à l'écoulement de la salive. Il y démontre, contre l'opinion généralement reçue alors, que ce n'est point par la pression des glandes salivaires que cet écoulement devient plus abondant, lorsqu'on parle, ou pendant la mastication. D'autres mémoires sont consacrés à l'explication de la cause des mouvements du cerveau dans l'homme et dans les animaux. Il établit que le mouvement d'élévation du cerveau qui a lieu dans les

chiens vivants, pendant l'expiration, doit être attribué à la pression du sang comprimé dans la veine-cave, qui reflue vers le cerveau, et lève ce viscère, en gonflant les sinus qui se trouvent à la base du crâne; et que l'abaissement du cerveau, au contraire, résulte de la dilatation qu'éprouve la veine-cave, pendant l'inspiration. L'auteur tire de cette doctrine, des conséquences intéressantes sur la théorie de la saignée. Cette découverte a donné, par la suite, de très-grandes lumières sur la circulation du sang en général, et sur la progression du chyle. Toutes les expériences de La Mure, furent consignées dans un Mémoire, *ex professo*, qui fut lu à l'académie de Montpellier dès le mois de mai 1752, et adressé à l'académie des sciences de Paris. La compagnie attachait un si grand prix à ce travail, qu'elle le fit imprimer, *par anticipation*, dans le volume de ses Mémoires pour 1749. C'était le 12 août 1752, que l'académie de Paris avait lu le Mémoire. Toutes ces dates sont remarquables, à raison de l'accusation de plagiat, que forma contre La Mure, l'illustre Haller: celui-ci avait fait part dans une lettre au célèbre Sauvages, de ses nouvelles idées sur l'irritabilité et la sensibilité, et prétendait que la lettre avait été communiquée à La Mure, qui en avait fait son profit pour le travail dont il vient d'être parlé. La Mure se justifia complètement; il prouva, en comparant les dates de la lecture de son mémoire, et de la lettre de Haller, qu'ils avaient fait leurs découvertes en même temps. La Mure se livra ensuite à des recherches sur la pulsation des artères. Il s'attacha à démontrer que ce mouvement résulte d'une secousse ou d'une vibration

qu'elles éprouvent, et non de leur dilatation. Il rédigea, à ce sujet, un Mémoire qui fut imprimé dans le recueil de l'académie des sciences de Paris, pour 1765. Ce Mémoire, celui qui traite des mouvements du cerveau, des pièces relatives à la dispute avec Haller, ainsi qu'une dissertation sur la couleur du sang, ont été, par la suite, réunis en un volume. La Mure, qui, par une sorte de défiance de lui-même, s'était interdit la pratique de la médecine, pendant les premières années où il s'adonnait à l'enseignement, essaya cependant de faire l'application de ses vastes connaissances théoriques à la guérison des malades. Ses premiers essais furent couronnés du plus grand succès; et bientôt il mérita d'être compté parmi les plus habiles praticiens de son siècle. Les étrangers accouraient de toutes parts, pour recevoir ses conseils; et quoiqu'il fût fort désintéressé, et qu'il visitât gratuitement un grand nombre de pauvres, sa clientèle lui rapportait 40,000 fr. par an, somme considérable pour l'époque et la ville où il exerçait. Comme il n'avait point d'enfants, et qu'il avait été repoussé par sa famille, il dépensait tout son revenu dans l'intérieur de sa maison, ou à des actes de générosité. La Mure joignait aux talents les plus rares du professeur ceux qui constituent le grand praticien: ces avantages, depuis plusieurs siècles, ne s'étaient pas rencontrés, chez le même professeur, à Montpellier. Il cessa de bonne heure d'écrire; tous ses moments étaient absorbés par sa pratique, et par ses devoirs de professeur, qu'il remplit jusqu'aux derniers instants de sa vie. Tous ses ouvrages, dont nous avons indiqué les plus importants, ont été

réunis en deux volumes in-12. Voy. son *Eloge*, par Vicq-d'Azyr, et par Deratte, dans ceux des académiciens de Montpellier; on en a un troisième en latin, par le professeur Brun, lu à la faculté de médecine de la même ville. F—R.

MURER (HENRI), de Lucerne, mourut procureur de la Chartreuse d'Ittingen en Turgovie, en 1638, dans sa cinquantième année. C'était un homme savant et laborieux, qui se fit connaître par son ouvrage : *Helvetia sancta, seu Paradisus sanctorum Helvetiæ florum*, imprimé après sa mort, en 1648, à Lucerne, in-fol. Cette première édition, ornée de 40 planches, d'après les dessins de Jean Asper, est recherchée. Un ouvrage bien plus considérable, le *Theatrum Helvetiorum seu Monumenta sacra Helvetiæ episcopatum et monasteriorum*, l'occupa une grande partie de sa vie. On le conserve en manuscrit dans les abbayes et couvents de la Suisse, dont il renferme l'histoire. U—I.

MURET (MARC-ANTOINE) célèbre humaniste, naquit au bourg de ce nom, près de Limoges, en 1526. Il appartenait à une famille honorable: ses panégyristes ont même voulu lui conférer des titres de noblesse, sans autre fondement que la conformité de son nom avec celui du lieu qui l'avait vu naître. Ses professeurs lui inspirant un dégoût invincible, il devint son propre maître, et fut, au sortir de l'adolescence, en état d'en servir aux autres. Il n'avait guère que dix-huit ans, lorsqu'encouragé par la bienveillance de Jules Scaliger, qu'il se plaisait à nommer son père, il expliqua Cicéron et Térence dans la maison de l'archevêque d'Auch. Il se rendit ensuite à Villeneuve-d'Agen, pour se charger de l'édu-

cation du fils d'un riche marchand, et enseigner en même temps les classiques latins au collège de cette ville. Son séjour ne se prolongeait nulle part. Poitiers le retint peu de mois dans les modestes fonctions de répétiteur de quelques jeunes gens : enfin une chaire lui fut offerte à Bordeaux, avant 1547; et il fut l'un des précepteurs de Montaigne (V. ce nom). A cette dernière époque il professait la troisième à Paris, où il parut se fixer; et il donna vers 1552, sur la philosophie et sur les généralités du droit civil, des leçons qui attirèrent un concours prodigieux d'auditeurs. Au milieu de ses succès, on l'accusa de penchants anti-physiques : enfermé dans les prisons du Châtelet, il avait pris le parti désespéré de se laisser mourir de faim, lorsque les démarches de ses amis le rendirent à la liberté. Une retraite inhospitalière l'attendait à Toulouse. A peine y avait-il ouvert des conférences sur les éléments du droit romain, qu'il fut poursuivi par le reproche de n'avoir point renoncé à un vice infâme. On dénonça comme son complice un jeune Dijonnais, son élève, nommé Luc-Menge Fremiot (1); et tous deux furent condamnés à être brûlés comme sodomistes et hérétiques, est-il dit dans l'arrêt inscrit

(1) Ce jeune homme appartenait à une famille patricienne, féconde en hommes distingués. Il y a deux pièces de lui dans les *Juvenilia* de Muret; et l'on en trouve trois autres dans Gruter, et dans le deuxième volume des *Deliciæ poetarum gallicorum*. Muret, en lui dédiant, en 1554, sa traduction du 7^e livre des *Topiques* d'Aristote, lui parle de son affection et de leur commune disgrâce avec un abandon qui serait le comble de l'impudence, si les bruits élevés contre lui étaient fondés. Ces bruits sont démentis par sa conduite postérieure. D'ailleurs, quand on connaît le génie âpre, orgueilleux, exclusif et très-irritable de la plupart des lettrés de cette époque que le commerce des grands n'avait pas humanisés, on se persuade aisément que Muret fut forcé de reculer devant les manœuvres de ses ennemis. Voy. dans les *Amenités littéraires* de Leyser, pag. 93, *Vogtli's Apologia pro Mureto criminis sodomici postulato*.

sur les registres des capitouls de 1554. Cette complication de délits porte à croire que Muret fut victime de la grossière crédulité de ses juges et des menées de quelques envieux ardents à le perdre. Prévenu à temps de la trame ourdie contre lui, il chercha un asile en Italie, et tomba malade en chemin : le médecin appelé pour le traiter, trouvant le cas difficile, voulut entrer en consultation avec un confrère. Ils délibérèrent en latin en présence du patient, qu'à son extérieur de fugitif ils prenaient pour un misérable, incapable de les entendre, et convinrent de hasarder sur lui un remède violent et inusité. Ces mots prononcés par eux : *Faciamus periculum in animâ vili* (1), retentirent dans la tête de Muret; et le lendemain il recouvra ses forces pour échapper à l'épreuve meurtrière. Les flétrissantes imputations qui avaient plané sur lui en France se renouvelèrent pendant son séjour à Venise et à Padoue; mais elles tombèrent devant les témoignages d'estime qu'il reçut des hommes éminents dans la littérature. Lorédano, Contarino, Bembo, les Manuces, s'empressèrent de le rechercher. Le cardinal Hippolyte d'Este, auquel il avait été recommandé par le cardinal de Tournon, le pressa de venir grossir à Rome sa petite cour littéraire. Muret avait alors 34 ans. La plupart des membres du sacré collège, et le pape Pie V, le vengèrent, par leur accueil, d'une calomnie expirante. Deux anciens amis de Muret, Lambin, et Joseph Scaliger, avaient contribué à la répan-

dre, en la répétant eux-mêmes. Le premier s'était pris d'humeur contre Muret, qu'il accusait de lui avoir volé quelques notes sur Horace; mais il tarda peu à rétracter les suggestions d'une aveugle animosité. Une plaisanterie avait aigri le dernier sans retour : Muret ayant imaginé de donner, comme fragments de deux anciens comiques latins, quelques vers de sa composition, Scaliger avait été assez dupe pour insérer ces vers dans une édition de Varron sous le nom des auteurs supposés, Attius et Trabéas : cette méprise jeta sur l'hyper-critique un ridicule qu'il ne put jamais digérer. En 1561 (1), Muret accompagna son protecteur Hippolyte d'Este, nommé légat à latere en France. Il y réveilla sa vieille amitié pour Turnèbe, auquel il dédia ses scholies sur les *Philippiques* de Cicéron. De retour à Rome, en 1563, il prit pour texte de ses leçons publiques la *Morale* d'Aristote, sur laquelle il épuisa les développements jusqu'en 1567. Après avoir reçu le bonnet de docteur à Ascoli, il professa, pendant quatre ans, le droit civil, et mena de front l'enseignement des belles-lettres. Muret porta dans cette première étude ce qu'elle pouvait emprunter d'agréments de la seconde : à l'aridité d'exposition en usage dans les écoles de jurisprudence, il substitua un style toujours clair, élégant et harmonieux. Le goût d'une vie réglée le conduisit à entrer, en 1576, dans l'état ecclésiastique. Deux ans après, Etienne Battori, roi de Pologne, voulant l'attirer auprès de sa personne, lui

(1) Des compilateurs modernes ont brodé cette anecdote de diverses manières, en faisant répondre vivement par le malade : *Anima non est vilis pro quâ mortuus est Christus*, etc. Nous avons cru devoir suivre le récit consigné dans la *Prosographie* de Duverdier, auteur contemporain.

(1) Nous avons préféré cette date à celle de 1562, parce qu'en 1561 se tint le colloque de Poissy, auquel assista le cardinal d'Este. Quant aux différentes résidences de Muret, sur l'époque desquelles restaient beaucoup de difficultés, nous avons suivi en général l'autorité du président De Thou.

offrit un traitement annuel de 1500 écus d'or, et un bénéfice qui en rapportait 500. Grégoire IX se piqua d'obtenir la préférence sur le prince étranger; et, pour retenir Muret, il doubla les 500 écus d'or auxquels montaient ses honoraires. Muret s'abandonna, sur la fin de sa carrière, à toute la ferveur des sentiments religieux; ils s'accordaient avec la disposition à être ému, qui le dominait, dit-on, à un tel degré, que plusieurs fois, en célébrant la messe, il se surprit attendri jusqu'aux larmes. Il mourut à Rome, le 4 juin 1585, laissant aux Minimes de la Trinité du Mont, mille écus romains pour son anniversaire perpétuel; et au P. Fr. Benci, jésuite, son disciple et son ami, et qui prononça son oraison funèbre, tous ses livres et ses ouvrages manuscrits, que l'on voyait encore, à la fin du XVIII^e. siècle, dans la bibliothèque du Collège romain. La première édition de ses OEuvres, donnée à Vérone, 1727-30, 5 vol. in-8^o., et détaillée par Nicéron, est incomplète et d'une exécution vicieuse de tout point. Ruhnkenius en a publié une infiniment meilleure, Leyde, 1789, 4 vol. in-8^o. Il y a réuni les préfaces composées par Thomasius et Checcotius, pour leurs éditions particulières des Harangues, des Lettres et des Poésies de Muret. Son premier volume renferme quarante-six de ces Harangues, les Lettres augmentées, les *Juvenilia et poemata varia* de Muret. Le second contient les *Variæ lectiones*, des Commentaires sur Catulle et les Catilinaires; un livre *Observationum juris*, et de simples Scholies sur Tércence, Tibulle, Propertius, Horace, et sur les Philippiques de Cicéron. Le troisième se compose de Commentaires sur la *Morale* et les *Économiques* d'A-

ristote, d'une Traduction du septième livre des *Topiques*, et de deux livres de la Rhétorique de ce philosophe; d'un Commentaire sur les deux livres de la République de Platon; de Notes sur Xénophon, de Scholies sur Sénèque, sur la première Tusculane, les Offices, les cinq livres de *Finibus*, l'Oraison *Pro Dejotaro* de Cicéron. Dans le quatrième entrent un Commentaire sur cinq livres des Annales de Tacite et sur Salluste; des Discussions sur les titres du premier livre du Digeste *De origine juris, De legibus et senatusconsultis*, etc.; des Notes sur les Institutes; enfin un Commentaire français sur les *Amours* de Ronsard. Ruhnkenius a négligé de recueillir (et il n'y a pas matière à regrets) les dix-neuf *Chansons spirituelles* de Muret, détestables vers français, mis en musique à quatre parties, par Cl. Goudimel, Paris, 1555, in-12. Les productions oratoires de Muret, vides de pensées, ne sont remarquables que par une élocution qui paraît avoir beaucoup d'affinité avec le style de Cicéron, si servilement adopté pour modèle par les humanistes de cette époque. Elles consistent en Discours de congratulation, adressés au pape, au nom de différents souverains, par Muret; en Discours d'introduction à ses leçons publiques, et en Oraisons funèbres, entre lesquelles on distingue celle du roi de France, Charles IX. L'orateur, comme on devait l'attendre de sa position, fait un magnifique éloge de la Saint-Barthélemi. L'écrivain qui prostituait ainsi sa voix, ne méritait pas de s'élever à des inspirations éloquentes. Rien ne prouve mieux combien il en était incapable, que la harangue qu'il prononça pour célébrer la victoire de Lépante. L'imagination abandonne peut-être en-

core plus Muret dans ses poésies latines. Sans parler de sa tragédie de *Jules César*, croquis informe de sa jeunesse, rien n'est plus froid que ses Odes, ses Hymnes, ses Élégies. On cherche en vain, dans ses Satires et ses Épiques, la pointe qu'exige ce genre. Les travaux d'érudition de Muret ont conservé plus d'estime. Ses *Variae lectiones*, recueil, en cinq livres, de corrections et d'explications sur un grand nombre de passages des auteurs anciens, ont beaucoup contribué à les éclaircir, ainsi que ses Commentaires. Ce recueil est dédié au cardinal, son Mécène, qu'il présente, avec complaisance comme le généreux émule de François I^{er}, ce restaurateur des lettres, qui, s'il eût vécu plus tard, n'eût pas cédé Muret à l'Italie. Le savant Huet mettait les versions latines d'auteurs grecs, par Muret, fort au-dessus de celles de Lambin : il les trouvait plus élégantes, et à-la-fois plus exactes et plus conformes au génie de l'original. Nous passerions volontiers sous silence une traduction en vers français des poésies de Muret, par un sieur Moret (Paris, 1682, in-12). Mais nous ne devons pas oublier les *Conseils d'un père à son fils*, imités des distiques de Muret, par M. François de Neufchâteau, Parme, Bodoni, 1801, in-8°. (V. l'Éloge de Muret, par l'abbé de Vitrac, Limoges, 1774, in-8°.) F—x.

MURET (P.) (1), littérateur, né, vers 1630, à Cannes, bourg du diocèse de Grasse, entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire. Son talent pour la chaire l'ayant fait connaître d'une manière avantageuse, il vint à Paris, et y soutint sa répu-

tation de grand prédicateur. L'archevêque d'Embrun, D'Aubusson, se chargea de la fortune de Muret, et le fit attacher, comme premier secrétaire, à l'ambassade d'Espagne. A son retour, il fut nommé aumônier du duc de Vivonne, général des galères, et se fixa à Marseille. Il y prêcha le carême de 1687, et y prononça, la même année, un panégyrique de Louis XIV, à l'occasion de la convalescence de ce prince. On ignore l'époque de la mort de Muret; mais on conjecture qu'elle est postérieure à 1690. On a de lui : I. *Cérémonies funèbres de toutes les nations*, Paris, 1675, in-12. II. *Traité des festins des anciens*, ibid., 1682, in-12. Il y a des exemplaires avec un frontispice de la Haye, 1715; mais c'est la même édition. Ces deux petits traités sont assez estimés; on n'y trouve cependant rien de neuf. L'auteur avertit lui-même qu'il a puisé dans les écrits publiés sur les mêmes sujets par les antiquaires allemands. III. *Explication morale de l'Épître de S. Paul aux Romains*, ibid., 1677. IV. *Oraison funèbre du duc de Mortemart*, maréchal de France et général des galères, Marseille, 1688, in-4°. W—s.

MURET (JEAN-LOUIS), savant économiste suisse, né à Morges, en 1715, reçut une éducation sévère, qui développa en lui, dès l'enfance, une fermeté qui ne se démentit jamais. Entré dans l'ordre ecclésiastique, en 1740, il exerça successivement le ministère du saint Evangile à Berne, à Orbe, à Grandson, à Corsier. En 1747, il fut nommé diacre à Vevey, puis premier pasteur de cette ville, place qu'il remplit jusqu'à sa mort, avec zèle et activité, plus occupé d'édi-

(1) C'est par erreur que quelques biographes lui donnent le prénom de Jean.

fier son troupeau, que de briller par la pompe du style et le luxe des images. Il acquit, par l'exercice, une telle facilité d'improviser, que, se trouvant un jour dans une église dont le pasteur fut saisi d'une indisposition subite, il monta en chaire, et acheva le sermon commencé, sans s'écarter du texte et du plan de celui qu'il remplaçait. Nommé doyen du synode de Lausanne et de Vevei, il déploya, dans ces fonctions, autant de sagesse que de fermeté. On a de lui plusieurs Mémoires dans les collections de la société économique de Berne. Nous citerons : 1°. *Lettre sur le perfectionnement de l'agriculture*, qui offre quelques idées neuves à cette époque (1762), et sanctionnées par d'heureux résultats ; — 2°. *Mémoire sur l'état de la population, dans le pays de Vaud*, couronné en 1766 ; — 3°. un Mémoire sur cette question : *Quel est, dans le canton de Berne, le prix des grains, le plus avantageux ?* 1767. Des tables, construites pour venir à l'appui d'une théorie de rentes viagères, fixèrent singulièrement l'attention de Buffon, par l'ordre que suit l'auteur dans le classement des détails et par la sagacité des aperçus. Ce fut Muret qui fournit, à Court de Gébelin, un Glossaire du patois du pays de Vaud. Mais ce qui l'occupa surtout dans sa longue et honorable carrière, ce furent les moyens d'améliorer l'état moral et politique de ses concitoyens. Eclairer le peuple des campagnes sur ses vrais intérêts, rédiger un catéchisme d'agriculture, ouvrir des dépôts où le cultivateur pût se procurer les graines des plantes céréales et des graminées nouvellement découvertes, à la simple charge de les rendre en nature après la récol-

te ; établir une sorte de banque, où le laboureur trouvât les avances nécessaires à ses travaux ; rendre les almanachs plus utiles, et en faire des organes d'instruction populaire ; amener, dans son canton, l'uniformité des poids et mesures ; obtenir une réforme de la jurisprudence criminelle ; tels furent ses plans favoris. S'ils ont été, par la suite, embrassés avec plus de succès et réalisés par d'autres philanthropes, Muret ne doit pas être frustré du mérite de les avoir conçus et poursuivis à une époque où l'application des sciences aux arts usuels et à l'accroissement de la prospérité publique et privée, n'était pas encore au premier rang des objets de recherches scientifiques. Il mourut le 4 mars 1796. On trouve, dans le tome VI du *Conservateur suisse* du pasteur Bridel, une notice intéressante sur ce respectable ecclésiastique. S—R.

MURILLO (BARTHELEMI-ESTEBAN), le plus célèbre peintre de l'école espagnole, naquit à Séville, le 1^{er} janvier 1618, et non à Pilas comme l'annonce Palomino Velasco. Jean del Castillo, son parent, lui donna les premières notions de son art. Ses progrès furent rapides ; mais son maître étant allé s'établir à Cadix, Murillo, resté sans guide, se mit, pour vivre, à peindre des bannières, et des tableaux de pacotille pour expédier en Amérique. Ces ouvrages lui acquirent une grande pratique ; et il se fit connaître dès-lors comme un habile coloriste. Il n'avait encore que seize ans, lorsque la vue des ouvrages de Moya, qui passait à cette époque par Séville pour se rendre à Cadix, lui inspira le desir d'imiter Van-Dyck, dont cet artiste avait recueilli, en Angleterre, les dernières

leçons. N'ayant pu profiter que bien peu de temps des conseils de Moya, il résolut de se rendre en Italie. Mais, dénué de fortune, il se voyait dans l'impossibilité de subvenir aux frais d'un tel voyage. Enfin, réunissant toutes ses ressources, il achète de la toile, la divise en une multitude de carrés qu'il imprime lui-même, et il y peint des sujets de dévotion et des fleurs : il les vend pour l'Amérique; et, avec le modique produit de cette vente, il se met en route à l'insu de ses parents et de ses amis. Il arrive à Madrid, s'adresse à Velasquez, son compatriote, et lui fait part de ses projets. Frappé du zèle et des talents du jeune artiste, Velasquez le reçoit avec bonté, lui prodigue les encouragements, et le détourne du voyage de Rome en le servant d'une manière encore plus efficace, par les nombreux travaux qu'il lui procure, soit à l'Escorial, soit dans les différents palais de Madrid. Après une absence de trois ans, Murillo revint à Séville, en 1645. Son retour fit d'abord peu de sensation; mais, lorsqu'il eut peint, l'année suivante, le petit cloître de Saint-François, on demeura frappé d'étonnement. Le tableau de la *Mort de sainte Claire*, et celui de *Saint Jacques distribuant des aumônes*, mirent le sceau à sa réputation. On vit, dans le premier, un coloriste digne de Van-Dyck, et dans le second, un rival de Velasquez. Il fut alors chargé d'une multitude de travaux qui ne tardèrent pas à lui procurer une fortune plus qu'indépendante. Loin d'imiter tant d'artistes à qui la vogue fait négliger le soin de leur gloire, il perfectionna de plus en plus sa manière; donna plus de hardiesse à son pinceau; et, sans

abandonner cette suavité de coloris qui le distinguait de tous ses rivaux, il mit plus de vigueur dans ses tons, et de franchise dans sa touche. Placé ainsi au premier rang des peintres de son pays, il suffirait à lui seul pour constater le mérite trop peu apprécié de l'école espagnole : mais il parut encore se surpasser dans les tableaux qu'il peignit pour Sainte-Marie-la-Blanche, dans la *Conception* dont il orna la coupole de la cathédrale, et surtout dans la *Sainte Elisabeth* et l'*Enfant prodigue*, qu'il exécuta, en 1674, pour l'église de la Charité. Il fit, à-peu-près à la même époque, pour l'hospice des Vénérables, une autre *Conception*, à laquelle l'école lombarde elle-même pourrait comparer peu de productions. Il avait également exécuté, pour le couvent des Capucins de Séville, vingt-trois tableaux qui faisaient le plus bel ornement de leur église. Ces religieux ont emporté ces chefs-d'œuvre en Amérique. Il serait trop long de rappeler tous les ouvrages dont cet artiste a enrichi les églises et couvents de Séville. Appelé à Cadix pour peindre le maître-autel des Capucins, il y exécuta son célèbre tableau du *Mariage de sainte Catherine*. Sur le point de le terminer, il se blessa si grièvement sur l'échafaudage, qu'il se ressentit cruellement des suites de cet accident jusqu'à sa mort, arrivée à Séville, le 3 avril 1682. Parmi ses nombreux élèves, on distingue Antolinez, Meneses - Osorio, Tobar, et Villavicencio, son disciple chéri et son plus heureux imitateur. Au mérite le plus éminent comme peintre d'histoire, sous le rapport de la composition expressive et gracieuse unie à la vérité de l'imitation, Murillo joignit celui d'ex-

celler également dans la peinture des fleurs et le paysage. Il se servit long-temps d'Yriarte pour peindre les fonds de ses tableaux; et en retour, il peignait les figures dans les tableaux de ce dernier. Mais les deux artistes s'étant un jour pris de dispute, Murillo ne voulut plus avoir recours à une main étrangère, et entreprit de faire lui-même les paysages de ses tableaux. Son premier essai fut un coup de maître; et depuis ce temps, il cultiva ce genre avec un succès qui ne lui laissa point de rival parmi ses compatriotes. Henri de Las Marinas seul peut lui être comparé pour les marines. Le Musée du Louvre possède de ce maître les cinq tableaux suivans : I. *L'Enfant-Jésus assis sur les genoux de la Vierge et jouant avec un chapelet*. II. *Dieu le Père et le Saint-Esprit contemplant la sainte Famille*. III. *Jésus-Christ sur la montagne des Oliviers*. IV. *Saint Pierre implorant son pardon*. V. *Un Jeune mendiant*. On a vu, en 1814, à une exposition du Louvre, quatre tableaux de Murillo, remarquables par leur beauté, et représentant : 1°. *L'Adoration des bergers*; 2°. *Sainte Elisabeth de Hongrie*; 3°. et 4°. *L'emplacement de Sainte-Marie-Majeure, désigné au Patrice Jean par un espace couvert de neige*. Ces tableaux étaient peints sur toile. Les trois derniers, que l'on peut regarder comme les chefs-d'œuvre de ce maître, avaient été donnés par la ville de Séville au maréchal Soult. A l'arrivée du roi, en 1814, le maréchal en fit don à sa Majesté; mais les alliés, en 1815, en exigèrent la remise. Ces derniers tableaux surtout établissaient d'une manière incontestable le degré de perfection où s'est élevée

l'école espagnole, et le véritable caractère de ses artistes; car Murillo, comme notre Lesueur (V. ce nom), n'ayant jamais quitté son pays natal, n'a pu être influencé par une manière étrangère; et c'est à cette originalité de talent qu'il doit aussi d'occuper un des premiers rangs parmi les peintres les plus distingués de toutes les écoles. Il n'a ni la noblesse, toujours pleine de charmes, de Raphaël, ni le grandiose des Carraches, ni la grâce du Corrège; mais, imitateur fidèle de la nature, s'il est quelquefois trivial et incorrect, il est toujours vrai, toujours naturel; et la suavité, l'éclat, la fraîcheur et l'harmonie de son coloris, font oublier la plupart de ses défauts. — Il laissa un fils, nommé Gaspar qui suivit la carrière des lettres, en cultivant la peinture comme un délassement. Il y montra quelque talent, quoiqu'il soit resté bien loin de son père. Il mourut le 2 mai 1709. On ignore si c'est le même que celui que quelques historiens nomment Jean, et d'autres Joseph; qu'ils signalent comme un artiste distingué, et qu'ils font mourir aux Indes, où il était allé exercer son art.

P—s.

MURIS (JEAN DE), docteur de Sorbonne et chanoine de l'église de Paris, florissait dans le quatorzième siècle. Quelques écrivains le font Anglais, et d'autres Italien; mais il nous apprend lui-même, dans la souscription d'un de ses ouvrages, qu'il était Français, et on le croit communément originaire de Normandie. Il a été regardé long-temps comme l'inventeur des signes qui servent à fixer, sous le rapport de la mesure, la valeur des notes de musique; cependant il est bien démontré qu'il n'avait fait que réunir dans un ordre méthodi-

que, et développer les procédés employés par les musiciens de son temps. On sait que J. de Muris vivait encore en 1358; mais on ignore l'époque de sa mort. Son ouvrage, dont on conserve d'anciennes copies dans les bibliothèques de Paris, de Vienne et de Berne, etc., a été analysé par le P. Mersenne (*Harmonie universelle*); par dom Jumilhac (*Pratique du plain-chant*); par J.-J. Rousseau (*Dict. de musique*); par La Borde (*Essai sur la musiq.*), etc. Le savant Mart. Gerbert, abbé de Saint-Blaise, l'a publié dans le tom. III des *Scriptor. ecclesiastici de musicâ*, p. 189-315. L'ouvrage est divisé en sept parties, qui ont chacune un titre différent : 1°. *Summa musicæ*; cette première partie, écrite en prose et en vers, traite de la musique en général, de son origine, de ses différentes espèces, des proportions, des intervalles, etc. — 2°. *De musicâ speculativâ*; c'est un abrégé de l'ouvrage de Boèce : Conrad Noricus, maître-ès-arts de l'acad. de Leipzig, au commencement du seizième siècle, l'a corrigé et mis dans un nouvel ordre. — 3°. *De numeris, qui musicas retinent consonantias, secundum Ptolemæum de Parisiis*. — 4°. *De proportionibus*. — 5°. *De practicâ musicâ seu mensurabili*. — 6°. *Quæstiones super partes musicæ*. — 7°. *Ars discantûs data abbreviando*. On a encore de J. de Muris : *Arithmetica speculativa libri duo*, Maïence, 1538, in-8°; éd. rare, inconnue à la plupart des bibliographes. — *De regulis calendarii*; Mansi, qui indique cet ouvrage dans ses notes sur la *Bibl. med. et infim. latinitatis* de J. Alb. Fabricius, pense qu'on ne doit pas le distinguer d'un opusculé du même de Muris, sur la réformation du calendrier, conservé parmi les ma-

nuscrits de la bibl. impér. de Vienne, avec deux autres opusculés qui lui sont encore attribués, l'un : *De anno nativitate Christi et ejus Passionis atque de terminis festi paschalis*; et l'autre : *De tempore celebrationis paschalis*. Nous renverrons, pour plus de détails, aux auteurs cités dans le corps de l'article. On connaît enfin de J. de Muris, *Arithmetica communis, ex Boetii arithmetica excerpta*, Vienne, Alantse, 1515, in-4°. publié par George Tannstetter Collimitius, professeur de mathématiques à Vienne en Autriche. Ce livre est si rare qu'il a échappé aux recherches du savant bibliographe F. G. A. Murhard, qui n'en fait point mention dans sa *Bibliotheca mathematica*. W—s.

MURITH, né en 1742, à Saint-Branchier en Valais, entra dans l'ordre des religieux de Saint-Bernard, et s'y distingua par son goût pour les sciences. Grâce à ses soins, le petit cabinet des antiquités de l'hospice du Grand-Saint-Bernard fut augmenté; et il y fonda un cabinet de minéralogie. Son cabinet particulier d'histoire naturelle et de médailles, qu'il avait formé à Lyddes pendant qu'il y était curé, était cité par les voyageurs (*V. de Loges, Essais historiques sur le mont Saint-Bernard*, page 178). Il obtint la charge de prévôt à Martigny, bénéfice dont la collation appartient à l'hospice; et il y termina sa vie en octobre 1818. Le désir d'augmenter ses connaissances le porta souvent aux tentatives les plus hardies : il fut le premier téméraire (dit de Loges, page 180), qui osa franchir la pointe du mont Velan, l'un des plus élevés du Valais. Aussi, parvenu à son extrémité, fit-il vœu de ne jamais tenter pareille entreprise. On a de lui

une *Lettre* concernant des renseignements curieux sur le Saint-Bernard, insérée dans le *Mont-Joux* et le *Mont-Bernard*, ouvrage publié en 1802, in-8°, par M. Mangourit, qui, étant résidant de France en Valais, lui avait adressé une série de questions. L'académie celtique à Paris, qui avait admis le prévôt Murith au nombre de ses correspondants, a imprimé, dans le cinquième volume de ses Mémoires, une Lettre de ce savant, sur la véritable position de l'ancien *Tauredunum*. Il avait adressé aussi, à cette académie, un Mémoire sur les monuments antiques trouvés sur le Grand-Saint-Bernard. La société royale des antiquaires de France, qui a remplacé l'académie celtique, a donné, dans le troisième volume de ses Mémoires, la seconde partie de ce travail, contenant les inscriptions, dont la plupart avaient déjà été publiées, mais d'une manière très-incorrecte, par de Loges, dans ses Essais historiques sur le mont Saint-Bernard, 1789, in-8°. On lit, dans un Voyage mis au jour en Allemagne, que ce travail de Murith, dont le manuscrit avait été envoyé à Turin, y fut très-mal accueilli, et qu'on ne voulut pas l'imprimer, parce que Murith, concluant par l'épithète *Penninus* (qu'il dérivait de *Pœnus*), qu'Hannibal avait passé par le Saint-Bernard, contrariait l'opinion des Piémontais, qui veulent que le général carthaginois ait passé par le mont Cenis. Murith est encore auteur du *Guide du Botaniste qui voyage dans le Valais*, Lausanne 1810, in-4°. D—G.

MURNER (THOMAS), cordelier et poète satirique allemand, né à Strasbourg, en 1475, a joui d'une réputation que n'ont pu soutenir le

nombre et la variété de ses ouvrages. Doué de beaucoup d'esprit et d'imagination, il passait pour un des meilleurs poètes de son temps. Il fut reçu docteur en droit et en théologie, et il obtint même le grade de maître-ès-arts à l'université de Paris. Il enseigna successivement à Cracovie, à Francfort, à Strasbourg (où il professait le droit en 1520), à Fribourg en Brisgau, à Trèves; et il eut presque partout des disputes avec ses confrères, notamment avec Sebast. Brandt et Jacq. Wimpheling. Tandis qu'il occupait sa chaire à Cracovie, il s'avisait de publier un cours de logique sous la forme d'un jeu de cartes; et cette méthode nouvelle facilita, dit-on, tellement les progrès de ses élèves, qu'on le soupçonna d'avoir recours à la magie. Une accusation si peu fondée tomba bientôt. Henri VIII, qui l'avait appelé en Angleterre, lui rend le témoignage le plus honorable dans les lettres de recommandation qu'il lui remit, le 11 septembre 1523, pour le magistrat de Strasbourg. Murner fut l'un des plus ardents adversaires de la réforme de Luther. Nommé député des cantons catholiques au fameux colloqué de Bade, en 1526, il y attaqua Zwingle avec un zèle peu mesuré: car, au lieu de répondre simplement à ses arguments, il s'attacha encore à faire la censure de ses mœurs, et termina sa harangue en se vantant d'avoir prouvé, par quarante raisons, que Zwingle était un malhonnête homme. Les Protestants prétendent qu'il tronqua les actes de ce congrès, dans l'édition qu'il en donna l'année suivante, en allemand, et dont on a une version latine sous ce titre: *Causa Helvetica orthodoxæ fidei*, Lucerne, 1528, in-4°. Murner habitait alors Lucerne; et il y avait

établi, dans le couvent de son ordre, une imprimerie, dont il se servit pour mettre au jour plusieurs traités de controverse, dans lesquels il ne ménageait pas les cantons de Zurich et de Berne, qui s'étaient déjà prononcés en faveur de la réforme. Il fut cependant appelé à une nouvelle conférence, qui eut lieu à Berne, en 1528; mais il ne crut pas devoir s'y rendre. De nouveaux écrits, qu'il publia en 1530, piquèrent si vivement les novateurs, qu'ils eurent la lâcheté de s'en venger, en faisant supprimer la pension qu'il recevait des cordeliers de Strasbourg; et son départ de Lucerne fut une des conditions de la paix entre les cantons. Il paraît que Murner mourut peu de temps après (vers l'an 1533), dans un âge assez avancé. On trouvera la liste de ses ouvrages, tant allemands que latins, dans la *Biblioth.* de Gesner. Prosp. Marchand en a donné une plus ample et plus détaillée, qu'il aurait été facile d'augmenter à l'aide de Bauer et des bibliographies allemandes publiées récemment. Mais on nous saurait peu de gré d'exhumer les titres d'écrits qui ne peuvent avoir aucun mérite que celui d'une extrême rareté. Nous nous bornerons donc à indiquer ici ceux qui paraissent les plus dignes de l'attention des curieux : I. *Invectiva contra astrologos, et contra fœderatos; quos vulgò Suitenses* (les Suisses) *nuncupamus, interitum prædicentes*, Strasbourg, 1494, in-4°. Cette date est celle que cite Bauer; mais les autres bibliographes s'accordent à placer cette édition en 1499. II. *Tractatus perutilis de Pythnico spiritu*, Fribourg, 1499, in-4°. C'est un dialogue dont Murner est l'un des trois interlocuteurs; il a

été inséré dans le tome II du Recueil intitulé : *Malleus maleficarum*. III. *Chartiludium logices, logica memorativa, sive totius dialecticæ memoria*, etc., Bruxelles, Vandoot, 1509, in-4°. Cette première édition est si rare, qu'elle a été inconnue à Prosper Marchand (1) : Balesdens l'a reproduite à Paris, 1629, in-8°, fig., avec quelques additions faciles à distinguer parce qu'elles sont en caractère italique. Ce traité a reparu depuis, avec quelques perfectionnements, qui s'adaptent mieux à la forme des cartes ordinaires, par les soins du père P. Guischet, cordelier et professeur de philosophie à Angers, sous ce titre : *Ars ratiocinandi lepidissima in cartiludium redacta*, Saumur, 1650, in-4°, de 16 et 152 pages. Ce jeu est composé de 52 cartes, couvertes de figures si bizarres, qu'elles sembleraient plus propres à embrouiller qu'à éclaircir les idées des élèves, si l'on ne savait que c'est précisément par la bizarrerie des rapprochements, que ces inventions mnémoniques se fixent plus fortement dans la mémoire (V. J. Herdegen, *Schediasma de Th. Murneri, logicæ memorativæ*, Nuremberg, 1739 in-folio.). Les auteurs des *Epistol. obscuror. viror.* (V. HUTTEN et REUCHLIN) se sont efforcés de tourner en ridicule cette invention; et Erasme paraît avoir eu Murner en vue, dans plusieurs passages de son dialogue : *Ars notaria*.

(1) Cette édition de Bruxelles, qui est fort jolie, est du 28 août 1509. Prosper Marchand n'a connu que celle de Strasbourg, Gruninger, achevée d'imprimer le 29 décembre de la même année, en caractères gothiques; mais c'est tout qu'il accuse Balesdens de n'avoir pas connu l'édition originale, puisque celui-ci la reproduit textuellement, et répète mot à mot la formule finale qui sert de date, *quod Bruxelles Thomas Vandoot impressit anno 1509 ipsa die divi Augustini episcopi*.

Cependant cet ouvrage est remarquable en ce qu'il est le premier de ce genre (1). IV. *Ludus studentium Friburgensium*, Francfort, 1511, in-4° : c'est la prosodie latine mise en jeu. V. *Ritus et celebratio phase Judæorum, ex Hebræo in latin. trad.*, 1512, in-4°. VI. *Chartuludium in Instituta Justiniani* Gesner en cite une édition de Venise, dont il ne désigne ni la date ni le format; et Prosper Marchand était disposé à croire que l'ouvrage n'avait jamais été imprimé : mais Bauer en indique une édition de Strasbourg, 1518, in-4°. (*V. Bibl. libror. rarior.*) VII. *Narren Beschreibung, id est : Exorcismum stultorum*, Strasbourg, 1518, in-4°. (2). Cet ouvrage, où l'auteur dépeint, en vers allemands, les folies et les travers des hommes, a été traduit en latin par Jean Flitner (*V. ce nom*), et copié presque en entier par Pierre Baardt, qui a caché la source où il puisait si largement. VIII. D'autres ouvrages allemands, sur lesquels on peut consulter Floegel (*Hist. de la littérat. comique*, tome 3); mais c'est à tort qu'on a cru qu'il était le premier auteur du roman d'*Eulen Spiegel*, dont la traduction française (sous le titre d'*Aventures d'Ulespiègle*), fait partie de la *Biblioth. bleue* (*V.*

Hermann, *Notices sur Strasbourg*, II, 304). On lui attribue, avec plus de vraisemblance, le *Liber vagatorum* (*Bettler Orden*), publié, peu d'années après l'an 1509, sous le pseudonyme d'*Expertus in Trufis*, et à la suite duquel on trouve le plus ancien vocabulaire de l'argot des vagabonds connus sous le nom de Bohémiens (*ibid.*, pag. 305). Ce qui fait vraiment honneur à Murner, c'est qu'il a osé, le premier, entreprendre une traduction de l'*Enéide de Virgile*; mais elle est si rare, qu'elle a échappé aux recherches de la plupart des curieux; elle est intitulée : *Vergilii Maronis dreyzehnen Aeneadische Bücher von Troianischer Zerstörung, und Uffgang des Römischen Reichs, durch Doctor Murner vertutst*, Strasbourg, 1515, in-fol., fig. (Feuerlein, *Supellex librar.*, n°. 568, b.) Voyez, sur ce treizième livre de l'*Enéide*, ce que dit Gottsched, dans la préface qu'il a mise à la traduction de Virgile par Schwarz, Ratisbonne, 1742-1744, 2 vol. in-8°. et Waldau, dans ses *Observ. litter. Hexas*, obs. 4, pag. 10. Feuerlein avait une autre édition sans date, Worms, in-8°, fig., de cette version des treize livres de l'*Enéide*, par Th. Murner (*Supellex librar.*, n°. 4348). Voy., pour plus de détails, le *Dictionnaire* de Prosper Marchand, et Waldau, *Notice sur la vie et les écrits de Th. Murner*, Nuremberg, 1775, in-8°. de 112 pag. (en allemand).

W—s.

MURPHY (ARTHUR), poète dramatique et polygraphe anglais, naquit à Clooniquin, dans le comté de Roscommon, en Irlande, le 27 décembre 1727. Son père, dont le commerce était assez bien établi, ayant

(1) Le P. Menestrier a donné, dans sa *Biblioth. curieuse*, la liste de tous les jeux de cartes instructifs parvenus à sa connaissance. Prosp. Marchand a publié dans son *Dictionn.* (à l'art. MURNER), un supplément considérable à cette liste, en avertissant qu'il l'a tiré en grande partie de l'*Elenchus quorundam eorum qui de ludis scripserunt*, donné par Th. Hyde, avec son traité *De ludis orientalibus*. Le catalogue de Marchand serait susceptible de corrections, et même d'additions considérables.

(2) Une nouvelle édition parut à Francfort, 1565, in-8°. (*V. Feuerlein, Supellex librar.*, n°. 3767). Le nom de l'auteur y est indiqué par ces deux vers, pag. 6 :

*Ich bin Murr Narr meins Vatters Namen
Durf ich mich vor Niemandt schamen.*

péri dans la traversée de Londres à Philadelphie, il demeura confié à sa mère, qui l'envoya au collège anglais de Saint-Omer, où il fit de bonnes études. Il garda de cette éducation un goût très-vif pour les classiques latins, qu'il cultiva depuis constamment et sur lesquels il exerça sa plume. Forcé de s'attacher à un comptoir, son éloignement pour les intérêts mercantiles s'accrut par la passion subite qu'il prit pour le théâtre. Sur la fin de 1752, il publia une feuille hebdomadaire qui, bien que superficielle, lui procura des amis, avec la réputation de littérateur judicieux, et se soutint deux ans, malgré la concurrence de Moore, d'Hawkesworth et de Johnson. Cependant Murphy s'était endetté; et une succession sur laquelle il comptait, venait de lui manquer. Le fameux acteur Foote lui conseilla de monter sur le théâtre: Murphy, doué d'un extérieur agréable, et accoutumé à des succès dans la société, où l'on ne plaît guère sans y porter quelque chose du talent de comédien, fut néanmoins peu goûté par le public. Son engagement d'une année fut assez lucratif. Mais cette démarche de sa jeunesse, dont le souvenir lui fut toujours amer, l'exposa aux vers satiriques de Churchill, et lui ferma la société de jurisprudence de *Middle-Temple*. Celle de *Lincoln's-Inn* fut moins sévère, et l'accueillit en 1757. Cette même année, Murphy rédigea, sous l'influence de M. Fox, alors ministre et qui fut depuis lord Holland, un journal politique, dont l'existence ne se prolongea pas au-delà de celle du ministère qu'il défendait. De cette époque date sa liaison avec Ch. Fox, dont il se sépara depuis dans ses opinions politiques. Au milieu de ses études

de droit, le théâtre lui offrit de nouvelles ressources. En 1756, il débuta par une pièce intitulée *l'Apprenti*. En 1758, il en fit jouer une autre: le *Tapisser*, dans laquelle on applaudit surtout le rôle d'un barbier-poète, et qui avait pour but de frapper de ridicule ces grotesques politiques dont Addison avait déjà tracé un portrait plaisant dans le *Spectateur*. Vers la même époque, il donna *l'Orphelin de la Chine*, composé en partie sur le drame chinois, traduit par le P. du Halde; et en partie sur la pièce de Voltaire. Enfin il commença de plaider, en 1762; ce qui ne l'empêcha pas d'entreprendre un journal (*the Auditor*), en faveur de lord Bute, comme il l'avait fait autrefois pour M. Fox. Cette entreprise fut médiocrement soutenue par son parti; et une mystification acheva de la faire tomber. Wilkes et Churchill, ses adversaires, dans le journal intitulé *Nord Brittain*, tirant avantage de son ignorance des matières politiques, lui envoyèrent une lettre anonyme, où, entre autres avantages du traité conclu par lord Bute, on vantait l'acquisition des Florides, si précieuse pour ses bois de chauffage. Murphy inséra sans soupçon cette missive perfide; et sa crédulité, en lui attirant des sarcasmes de toutes parts, lui fit perdre le reste de ses abonnés. En 1763, il alla grossir le nombre des hommes de loi du comté de Norfolk; et jusqu'en 1787 il persévéra dans cette carrière, quoi qu'il l'eût parcourue avec peu d'éclat. Enfin, blessé de se voir préféré à de ses confrères, beaucoup plus jeune, pour la place de conseiller du roi, il se livra sans partage à la littérature. Il s'occupa en 1786 de recueillir ses œuvres, 7 vol. in-8^o; et, en

1792 il donna une édition de celles de Johnson, où il inséra un Essai sur la vie et les ouvrages de cet écrivain, morceau peu exact, et d'ailleurs trop visiblement copié de la vie de Johnson par Hawkins. L'année suivante, Murphy dédia à Burke une traduction de Tacite, 4 vol. in-4°, précédée d'un Essai sur la vie et le génie de l'historien romain, et accompagnée d'un supplément historique et de notes. La traduction, d'ailleurs élégante, fut jugée doublement infidèle, en ce qu'elle ne retraçait point la précision et les formes du style de l'original, dont souvent même elle ne rendait pas le véritable sens. On accorda plus d'estime aux notes; mais on leur reprocha trop d'affectation pour amener des rapprochements avec les circonstances politiques au milieu desquelles vivait le traducteur. Il s'y montre continuellement pénétré de cette indignation profonde qui animait Burke contre la révolution française. Murphy continua d'écrire jusque dans un âge très-avancé. En 1798, il publia son *Arminius*, pour rendre plus frappantes la justice et la nécessité de la guerre contre la France. La protection de lord Longborough lui valut un emploi important à la banque, et, dans les dernières années de sa vie, une pension de 200 livres sterling. Le regret d'avoir vu presque tous les amis de sa jeunesse élevés à des charges éminentes, tandis qu'il n'avait échappé à l'obscurité qu'en consacrant toutes ses facultés à des conceptions dramatiques mises à la merci d'un fantasque public, répandit une teinte de mélancolie sur sa vieillesse. L'oblitération de ses idées était devenue sensible, lorsqu'il mourut, le 18 juin 1805. Murphy était irascible: ses alterca-

tions avec les libraires et les auteurs l'entretenaient surtout dans cette disposition. Son aménité, les agréments de sa conversation, le firent cependant rechercher. Fils tendre, excellent frère, il se conserva de nombreux amis. L'un d'eux, Jesse Foot, a publié, en 1812, in-4°, une Vie de Murphy, que distinguent de curieux détails, et où il a inséré des fragments de comédies, et des matériaux préparés par Murphy pour la Vie de Samuel Foote. Murphy se plaisait quelquefois à composer des vers latins; c'est ainsi qu'il a traduit le *Cimetière de campagne*, de Gray. Dans ses productions dramatiques il avait mis souvent à contribution les écrivains français; ce qui ne l'a pas empêché, ou plutôt ce qui a été pour lui une raison de les dénigrer. Il se permet surtout une critique injuste contre Voltaire. C'est néanmoins dans l'*Alzire* de ce dernier, qu'il paraît avoir puisé l'idée de sa tragédie d'*Alzuma*; et sa *Zénobie* doit beaucoup au *Rhadamiste* de Crébillon. En revanche il n'a pris, dit-il, pour sa *Fille Grecque* que trois vers de la *Zelmire* de Dubelloy. Sa comédie, intitulée *Know your own mind*, une de ses meilleures pièces, offre des traces d'imitation de l'*Irrésolu* de Destouches. Dans celle qui a pour titre le *Moyen de le fixer* (1), et dans laquelle il apprend aux femmes à rendre leur intérieur agréable si elles veulent régner sur le cœur de leurs maris, Murphy a encore fait un emprunt considérable à Lachaussée. En général, son style tragique manque de force, mais se recommande par sa noblesse et par

(1) Il y a une traduction libre de cette pièce; par Mme. Riccoboni.

une élégante simplicité. Ses comédies, dont l'intrigue est ordinairement bien filée, et parmi lesquelles on cite surtout l'*École des tuteurs*; *Tout le monde a tort*, dont l'action est calquée sur le *Cocu imaginaire* de Molière, le *Choix*, l'*Ennemi de lui-même*, sont un peu outrées : aussi a-t-il rencontré son véritable talent dans la farce. Toutes ces pièces sont restées au répertoire, ainsi que le *Bourgeois*, la *Vieille fille*, l'*Île déserte* imitée de la pièce de Métaïase qui porte le même nom, et le *Mariage clandestin* qui a servi de type au *Matrimónio Secreto*, mis en musique par Cimarosa. Murphy est encore l'auteur ; 1°. d'un Essai sur Fielding, à la tête de l'édition de 1762 de ce romancier ; — 2°. d'une Traduction du *Bélisaire* de Marmontel, 1791 ; — 3°. d'une autre de Salluste et des *Catilinaires* de Cicéron ; — 4°. d'une imitation de la treizième satire de Juvénal ; — 5°. d'un Poème des Abeilles, en quatre chants, accompagné de notes : c'est une imitation du quatorzième livre du *Prædium rusticum*, de Vanière, que Murphy, dans sa préface, défend, ainsi que le P. Rapin, contre des critiques trop rigoureuses ; 6°. d'une vie de Garrick, 1801, 2 vol. in-8°, qui a été resserrée en un vol. in-12, pour l'adapter au goût français. M — s — t.

MURPHY (JACQUES-CAVANAH), architecte et voyageur, né en Irlande, partit de Dublin, le 27 décembre 1788, pour le Portugal, et parcourut ce royaume jusqu'à la fin de 1790. Il visita aussi l'Espagne, et, de retour dans les îles Britanniques, publia le résultat de ses observations : il continua de s'occuper des monuments de l'art dans la péninsule, et mourut en 1816. On

a de lui, en anglais ; I. *Voyage en Portugal, dans les provinces d'entre Douro et Minho, Beira, Estramadoure et Alentejo, dans les années 1789 et 1790, contenant des observations sur les mœurs, les usages, le commerce, les édifices publics, les arts, les antiquités de ce royaume*, Londres, 1795, 1 vol. in-4°, fig. Le Portugal, à l'époque du voyage de Murphy, avait été peu visité par les étrangers. Ceux qui en avaient publié des relations, le représentaient comme renfermant à peine quelque objet digne de fixer l'attention du philosophe, de l'antiquaire et de l'artiste. Murphy essaya de faire voir que ce jugement était injuste. Il convient lui-même que se concentrant dans la sphère étroite des talents que la nature lui a départis, il ne s'est arrêté que sur les objets à sa portée : mais on doit lui rendre la justice de dire que, surtout pour ce qui concerne l'architecture et les antiquités, il unit au talent de bien observer le mérite d'aimer la vérité. Son livre offre une lecture agréable et instructive, et fait juger avantageusement le caractère de l'auteur. Le docteur Ranque, dans ses *Lettres sur le Portugal*, lui reproche néanmoins des négligences et de nombreuses erreurs. Se tenant aux explications qu'il reçut d'un religieux portugais, Murphy donna une traduction inexacte d'une inscription arabe tracée sur un canon conservé à Lisbonne, sous le nom de canon de Diu, et qui fut envoyé de l'Inde avec d'autres dépouilles arrachées aux Mahométans, durant la période de gloire du Portugal. M. Silvestre de Sacy a rétabli l'inscription, et en a inséré une traduction correcte, dans le tome II des Mémoires de l'institut, classe d'histoire et de litté-

rature ancienne. Ce voyage a été traduit en français par M. Lallemand, Paris, 1797, 1 vol. in-4^o., ou 2 vol. in-8^o., figures. Cette traduction offre des négligences et des inexactitudes. II. *Plans, élévations, coupes et vues de l'église de Batalha, dans la province d'Estramadoure en Portugal*, traduit de Fr. Luiz de Souza, Londres, 1795, in-fol., avec 27 planches. Le monastère royal de Batalha dans l'Estramadoure, à 60 milles au nord de Lisbonne, étant un des monuments remarquables du moyen âge, Murphy en publia cette description séparée, pour en bien faire connaître toutes les beautés. III. *Antiquités des Arabes en Espagne*, Londres, 1816, 1 vol. gr. in-fol. Cet ouvrage offre une suite de 100 gravures, exécutées par les premiers artistes, d'après les dessins faits sur les lieux par l'auteur. Murphy mourut à l'instant où l'on publiait ce livre magnifique.

E—s.

MURR (CHRISTOPHE-THÉOPHILE DE) savant et laborieux écrivain allemand, remarquable par l'étendue et la variété de ses connaissances, naquit à Nuremberg, en 1733. L'amour des lettres était héréditaire dans sa famille. Sa mère était de la famille de Dilherr, l'un des plus savants bibliothécaires de cette ville (*Voy. Dilherr*, XI, 361); et son aïeul paternel, qui avait séjourné en Italie, s'était formé à Rome une fort belle bibliothèque, et entretenait une correspondance active avec le célèbre Magliabecchi. Le jeune Murr, après ses premières études dans sa ville natale et à l'université d'Altdorf, visita successivement Strasbourg, Amsterdam, Leyde, Utrecht, fouillant dans les bibliothèques, entretant en liaison avec les savants les

plus distingués, et n'épargnant rien pour étendre ses connaissances. Il parcourut de même l'Autriche, en 1758, l'Italie, en 1760, retourna l'année suivante en Angleterre, pour voir les cérémonies du couronnement de George III, visita ensuite le nord de l'Allemagne, trouvant partout à exercer son insatiable curiosité. La place de directeur des douanes, qu'on lui donna, en 1770, le fixa enfin à Nuremberg, où il s'occupa de la composition de ses nombreux ouvrages, de la rédaction de deux Recueils périodiques (indépendamment des articles qu'il fournissait à beaucoup d'autres journaux), et de l'entretien de la correspondance la plus active peut-être qu'aucun savant ait eue depuis Peiresce, si l'on en excepte Büsching. Dès 1753, il avait commencé à recueillir les matériaux de trois grands ouvrages, auxquels il travailla presque toute sa vie : 1^o. une *Bibliographie des langues*; dont il n'a publié que le prospectus (n^o. xiii ci-après); 2^o. une *Histoire diplomatique de l'empereur Frédéric II*; et 3^o. une *Bibliographie mathématique*, qu'il abandonna, en 1798, au professeur G. A. Murhard. Une carrière aussi laborieuse eût difficilement pu s'accommoder avec les soins d'un ménage : il s'était vivement épris, à Londres, des charmes d'une jeune Anglaise, qui répondit à ses sentiments, et leur mariage était sur le point de se conclure, lorsque les parents de la demoiselle furent appelés en Russie par les affaires de leur commerce; et quelques mois après, Murr eut la douleur d'apprendre qu'elle était morte de la petite-vérole : il jura de rester célibataire, et il tint parole. Toutes les langues de l'Europe lui étaient familières; il s'empressait de

communiquer au public tout ce que ses voyages, ses immenses lectures et sa vaste correspondance, lui avaient fait découvrir de curieux : aussi ses nombreux écrits, quoique manquant souvent de profondeur et de correction, offrent tous quelque chose d'intéressant et d'instructif. Ils furent fréquemment en butte aux sarcasmes de la *Bibliothèque allemande universelle*, journal rédigé par le libraire Nicolai, et qui avait le plus grand succès dans le nord de l'Allemagne : Murr y replica souvent dans les journaux, ou par des opuscules particuliers ; mais cette polémique ne lui réussit pas : ses épigrammes manquaient de sel, et il mit rarement les rieurs de son côté. Dans un de ces pamphlets, il prit pour épigraphe ces mots de l'Apocalypse : *Opera Nicolaitarum odisti ? equidem odi*. Sa correspondance avec les missionnaires établis à la Chine, le fit quelquefois soupçonner d'être en secret catholique, et même ce que l'on appelait un *jésuite de robe courte*. Son historien s'efforce de le disculper à cet égard, et nous apprend que Murr était franchement déiste, ne fréquentant aucune église, et ne croyant à aucune révélation. Il donne, sur la vie privée de son héros, de grands détails dans lesquels nous ne le suivrons pas : à quoi bon savoir qu'il ne buvait ni vin ni bière, ne faisait point usage de tabac, ne prenait jamais de thé, mais qu'il lui fallait au moins quatre tasses de café chaque jour ? qu'il était grand, sec, etc. Il nous suffira de dire, qu'il fut associé aux académies de Göttingue, de Berlin, de Cassel, de Strasbourg, de Munich, etc. ; qu'il fut nommé, le 11 décembre 1807, correspondant de la 3^e. classe de l'institut de France ; et qu'il mourut,

presque octogénaire, le 8 avril 1811. Ses travaux ne l'avaient pas enrichi : après avoir vendu lui-même, ou donné à divers souverains, plusieurs des manuscrits ou des objets les plus curieux de sa collection, il légua sa nombreuse bibliothèque au docteur Colmar, président de la société pastorale de la Pegnitz (V. HERDEGEN), lequel fut obligé d'en vendre la plus grande partie, en 1812, pour payer les dettes du défunt. J. Ferd. Roth, qui rédigea le catalogue de vente (composé de 5835 articles), y joignit une notice assez étendue sur la vie de Murr, avec son portrait. La liste de ses ouvrages se trouve disséminée dans l'*Allemagne littéraire* de Meusel, dans le *Dictionnaire des savants Nurembergeois*, par Will et Nopitsch, et dans le Dictionnaire de Rotermund, qui en compte quatre-vingt-deux, quoique son énumération ne soit pas complète. Murr publia lui-même, en 1802 et 1805, la liste de tous ses ouvrages imprimés ou inédits (1) : cinq sont en français, et trente en latin ; le reste est en allemand. Un grand nombre d'entre eux ne sont que de minces brochures : quoique tous offrent quelque chose de curieux, nous ne citerons que les plus importants, en commençant par ceux qui sont écrits en français : I. *Essai sur l'histoire des poètes tragiques grecs*, Nuremberg, 1760, in-8°. II. *Bibliothèque de peinture, de sculpture et de gravure*, Francfort, 1770, 2 vol. in-8°. de plus de 800 pag. C'est un ample catalogue raisonné de tous les livres

(1) Depuis 1774, jusqu'à 1804, Murr fit aussi, tous les deux ans, imprimer en latin et en français le catalogue des livres, manuscrits, dessins et gravures de son cabinet, dont il avait plus besoin pour ses travaux, et dont il voulait se débarrasser.

concernant les arts du dessin , rangés systématiquement , quoique d'une manière assez confuse , et terminé par une table alphabétique des auteurs , au nombre de plus de mille. L'auteur en préparait une nouvelle édition , très - augmentée , lorsqu'il mourut. III. *Bibliothèque glyptographique*, Dresde, 1804, in-8°. , de 296 pages : c'est une réimpression du chapitre 5 de l'ouvrage précédent (qui traite des pierres gravées), avec plus d'un tiers d'augmentations , mais sans table d'auteurs. IV. *Description du cabinet de M. Paul de Praun*, Nuremberg, 1797, in-8°. , avec sept pl. V. *Description des ornements impériaux*, etc., gardés à Nuremberg et à Aix-la-Chapelle, ibidem, 1790, in-8°. , avec quinze planches. VI. *Commentatio de re diplomatica Friderici II*, Altdorf, 1756, in-4°. VII. *Catalogus omnium operum Mss. et schematicum Georgii Chr. Eimmart*, Nuremberg, 1779, in-4°. Cette collection , dont il était possesseur , se composait de cinquante - sept volumes (V. EIMMART); il l'augmenta encore depuis , et , dans une deuxième édition de ce catalogue (ibid. 1782, in-8°.), elle s'élevait à soixante-deux volumes. N'ayant pu trouver d'acquéreur , il en enrichit , en 1786 , la bibliothèque des jésuites de Polocz , en Russie. VIII. *Memorabilia bibliothecarum publicarum Norimbergensium et universitatis Altdorfinae*, ibid., in-8°. , tom. 1, 1786 , avec huit planches ; tom. 2 , 1788 , quatorze planches ; tom. 3 , 1791 , deux planches. Ce n'est pas un simple catalogue , mais une notice raisonnée , entremêlée d'extraits , souvent fort étendus , tirés des manuscrits inédits. (V. MULLER , pag. 385 ci-dessus). On peut regarder ce livre comme un

modèle en ce genre. Outre l'ancienne bibliothèque de la république de Nuremberg , l'auteur y décrit celles de Solger , de Dilherr , de Fenizer , d'Ebner , etc. , qui furent successivement consacrées , dans la même ville , à l'usage du public. IX. *Notitia rarissimi geographiae Fr. Berlinghieri*, ibid., 1790, in-8°. , de 24 pag. A la suite de la notice sur cette ancienne géographie (Voy. BERLINGHIERI), Murr décrit les premières éditions de celle de Ptolémée , et rectifie quelques inexactitudes échappées à Raidel , qui avait traité ce sujet dans le plus grand détail. X. *Notitia duorum codicum musicorum Guidonis Aretini*, etc., ibid., 1801, in-4°. , deux planches. XI. *Notitia trium codicum autographorum Joh. Regiomontani*, ibid., 1801, in-4°. , 1 planche (V. MULLER , pag. 386 ci-dessus). XII. *Adnotationes ad bibliothecas Hallerianas*, in-4°. de 72 pag. (V. HALLER , XIX , 336.) XIII. *Conspectus bibliothecae glotticae universalis propediem edendae, opus quinquaginta annorum*, Nuremberg, 1804, in-8°. de 32 pag. Ce n'est que l'annonce d'un ouvrage immense dont les matériaux ont passé depuis entre les mains du professeur J. S. Vater. Ce prospectus ne contient que les divisions de l'ouvrage , et la classification méthodique de toutes les langues connues (au nombre de 466), suivant le système de l'auteur. XIV. *Essai d'une histoire de la langue anglaise et de ses dialectes*, Leipzig, 1805 , in-8°. XV. *Notices sur divers savants anglais et italiens vivants*, avec un Supplément aux voyages de Keyssler et un Mémoire sur la numismatique anglaise du moyen âge , Nuremberg, 1770 , in-8°. XVI. *Histoire diplomatique de Martin Behaim*, ibid.,

1778, in-8°. (*V. BEHAIM.*) XVII. *Notice sur la vie et les écrits de Giordano Bruno*, 1805, in-8°. fig. XVIII. *Sur le meurtre d'Albert, duc de Friedland* (*V. WALLENSTEIN*), Halle, 1806, in-8°. 2 pl. XIX. *Catalogus chirographorum et epistolarum autographarum personarum celebrium*, Nuremberg, in-8°, 1797, 1802. XX. *Chirographia personarum celebrium à collectione C. T. de Murr, missus primus*, Weimar, 1804, in-fol., 12 pl., contenant les *fac simile* de signatures et d'écritures autographes de 28 personnages célèbres, Pétrarque, Le Tasse, Albert Durer, Cardan, Luther, Calvin, St. Ignace de Loyola, la reine Christine, Juste-Lipse, Saumaise, Leibnitz, Voltaire, Rousseau, etc. (*V. le Magas. encycl.* de décembre 1805, p. 453.) Ce curieux recueil, qui devait avoir en tout 60 planches, n'a pas été continué dans ce format. L'auteur en a seulement publié une suite dans les *Feuilles littéraires*, tome III, n° 9, page 138. XXI. *Ben. de Spinoza adnotationes ad tractatum theologico-politicum, ex autographo, cum imagine et chirographo philosophi*, la Haie, 1802, in-4°. XXII. *Antiquités d'Herculanum*, Augsbourg, 1777-82, 6 part. in-fol., contenant 50, 60, 60, 70, 94 et 105 pl.; id., septième partie, Nuremberg, 1793, in-fol., 98 pl. XXIII. *Specimina antiquissimæ scripturæ græcæ tenuioris seu cursivæ, ante Vespasiani tempora*, Nuremberg, 1792, in-fol., fig.; avec un supplément (*Mantissa*), ibid., 1793, in-fol., fig. XXIV. *De papyris seu voluminibus græcis Herculanensibus*, Strasbourg, 1804, in-8°, de 60 pages et 2 planches. XXV. *Extrait du quatrième livre de Philodème,*

sur la musique, tiré des Mss. trouvés à Herculanum, avec un *specimen* de l'ancienne musique notée des Grecs, Berlin, 1806, in-4°, de 64 pages et 2 planches. C'est une version allemande, avec commentaires, du fragment publié dans le n°. précédent. XXVI. *Mémoires pour l'histoire des premiers essais de gravure en taille douce*, Augsbourg, 1804, in-4°, 5 planches. XXVII. *Al cotbafi Meksowra*, ou Discours prononcé par le muphti au sulthan actuel Mustapha III, l'an 1179 (1765), Nuremberg, 1767, in-4°, avec 1 pl. de texte arabe. XXVIII. *Inscriptio arabica literis cuficis auro textili picta in infimâ fimbriâ pallii imperialis*, Nuremberg, 1790, in-8°, avec 2 pl. et 16 grav. en bois. L'inscription qui fait le sujet de cette curieuse dissertation, avait passé jusqu'alors pour de simples arabesques ou ornements de fantaisie. XXIX. *Mémoires* (*Beitrag*e) *pour la littérature arabe*, Erlang, 1803, in-4°, 3 pl. On y trouve la description et l'explication de quelques monuments arabes conservés à Cordoue, à Imola, à Cassel, etc., et une Notice sur l'état de la littérature arabe en Portugal, en Espagne et à Agram (*V. le Magas. encycl.* de 1804, VI, 277 et 398). XXX. *Astrolabium cufico-arabicum quod adservatur in bibliothecâ publicâ Norimbergensi, cum bibliothecâ scriptorum de astrolabiis*, Leipzig, 1806, in-4°, 2 pl. XXXI. *Haoh Kjoeh Tshwen*, roman chinois, traduit sur la version anglaise, avec un Essai de grammaire chinoise, à l'usage des allemands; Leipzig, 1766, in-8°. Ce roman, très-célèbre à la Chine, fut traduit en français la même année, par Eidous, d'après la même version anglaise

de Th. Percy (*V. HOLWELL*, xx, 493). XXXII. *Litteræ patentes imperatoris Sinarum Kang-hi. — Notitiæ SS. Bibliorum Judæorum in imperio Sinensi* (*V. KOEGLER*, xxii, 519). A la suite du premier de ces deux ouvrages, Murr donne un aperçu de ses travaux sur la langue chinoise, et y joint un tableau des noms chinois de 42 quadrupèdes, classés par lui suivant le système de Linné. Il avait déjà publié ce tableau dans le *Naturaliste* (Halle, 1775, in-8°.), dans le n°. xii ci-dessus, et ailleurs. XXXIII. *Essai d'une histoire des Juifs à la Chine*, avec la notice de la Bible qu'ils y conservent dans leur synagogue de Cai-fong-fou, et un supplément sur l'origine du Pentateuque, Halle, 1807, in-8°. XXXIV. *Voyage de quelques missionnaires jésuites en Amérique*, Nuremberg, 1785, 2 part. in-8°, avec 2 pl., et une carte de la province de Maynas. Cette relation des missions du Haut-Marañon a pour auteur le P. Fr. Xav. Veigl; mais Murr y a fait diverses additions : on y lit (pag. 325-450), de grands détails sur la langue des Indiens voisins de l'Orénoque, des notes du P. Anselme Eckart sur le Brésil, etc. XXXV. *Voyage du P. Wolfgang Baier au Pérou*, 1776, in-8°, avec une suite publiée en 1810, sous ce titre : *Notices de divers pays de l'Amérique espagnole*, d'après les manuscrits autographes des missionnaires jésuites, Halle, in-8°, avec une grande carte espagnole, inédite, du Chili et de l'île Chiloe. XXXVI. *Description des principales curiosités de Nuremberg et d'Altdorf*, ibid., 1778, in-8°, avec fig. et grav. en bois. Le caustique Nicolai (*Voyage*, 1, 208), trouve ce livre inexact

et très-incomplet. On n'y parle point du gouvernement et de l'état actuel de l'industrie de cette ville manufacturière : le détail de sa topographie n'y occupe que 13 pages, tandis que l'auteur en consacre 35 à la description d'un livre chinois sur l'histoire naturelle, conservé dans la bibliothèque d'Altdorf. Le lecteur y cherche vainement le plan de ces deux villes ; mais il y trouve le dessin exact d'une inscription arabe qui se lit sur la bordure du manteau impérial (*V. l'art. xxviii ci-dessus*); de manière, ajoute Nicolai, que l'ouvrage aurait plutôt dû être intitulé : *Description des objets que M. de Murr a jugés les plus remarquables à Nuremberg*. Au reste, cette critique porte à faux, puisque le titre du livre n'annonce pas une description complète; d'ailleurs elle ne se rapporte qu'à la première édition, l'auteur en ayant publié une entièrement refondue et très-augmentée, en 1801. XXXVII. *Curiosités de la ville de Bamberg*, ibid., 1799, in-8°. L'auteur y donna un supplément dans les *Feuilles littéraires*, tome 3, n°. 9. XXXVIII. *Collectio amplissima scriptorum de Klinodius S. R. Imp. Germanici, de coronatione Imp.*, etc., 1793, in-8°. XXXIX. *Description des objets servant au couronnement des empereurs, et d'autres reliques conservées à Aix-la-Chapelle*, ibid., 1801, in-4°.; 2^e édit. augm. 1805, in-4°, 4 pl. XL. *Sur la fabuleuse prétendue sainte ampoule de Reims*, ibid., 1801, in-8°. de 16 pag. La figure qu'il présente de l'ampoule n'est pas exacte. Les déclamations de l'auteur, au sujet de la crédulité qu'il attribue aux catholiques, prouvent qu'il ne connaissait pas la lettre de Pluche sur cette relique (*V. PLUCHE*). XLI. *Sur la*

vraie origine des Rose-Croix et des Francs - Maçons, et sur l'histoire des Templiers, Sulzbach, 1803, in-8°. de 160 pag.; ouvrage superficiel. Murr ne fait remonter l'ordre des Rose-Croix qu'à Paracelse, ou même qu'à Jacob Boehm, et celui des Francs - Maçons qu'à l'an 1633. XLII. *Notice littéraire sur l'histoire des prétendus faiseurs d'or*, Leipzig, 1805, in-8°. XLIII. *L'Homme content* (*der Zufriedene*), feuille hebdomadaire, Nuremberg, 1763-64, 4 vol. in-8°, avec musique gravée, et les portraits de Michel-Ange, de Raphaël et du Corrège. XLIV. *Journal pour l'histoire des arts et de la littérature*, ibid., 1775-89, 17 vol. in-8°, fig. XLV. *Nouveau journal pour l'histoire de la littérature et des arts*, Leipzig, 1798-1800, 2 vol. in-8°. Murr a été l'éditeur des deux premiers volumes de l'*Hortus nitidissimus* de Trew, 1768-72, in-fol. (V. TREW); — de la *Historica Cochinchinæ descriptio in epitomen redacta* du P. Koffler, abrégée par l'ex-jésuite Aus. Eckart, Nuremberg, 1803, in-8°.; — du *Tarahumaricum lexicon*, par le P. Matth. Steffel, Halle, 1809, in-8°. (1) Il a traduit du grec en allemand la *Cassandra* de Lycophron (dans son *Journal de littérature*, dans le *Magasin* de Schirach, etc.); — de l'anglais en latin et en allemand, la *Zoologia britannica* (V. PENNANT); — d'anglais en allemand la *Médée* de Glover (1763); le *Voyage à Lisbonne*, de Fielding (1764); le *Traité* de Percival Pott, *sur les plaies à la tête* (1768); la

Notice sur la découverte de Pompeii, par W. Hamilton (1780); — du français, l'*Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous les Arabes* (V. CARDONNE, VII, 129); un *Essai sur les machines aérostatiques*, par Faujas de Saint-Fond; — du latin, une *Dissertation sur la manière de former les cabinets d'histoire naturelle*, Leipzig, 1771, in-8°. de 72 pag. (1); — de l'espagnol, l'*Introduction à l'histoire naturelle de l'Espagne*, par le P. Torrubia (W. ce nom); — de l'italien, une *Notice sur les Jésuites établis en Russie* (1785); et presque toutes ces traductions sont enrichies d'amples notes historiques et bibliographiques. Parmi les nombreux ouvrages que Murr a laissés inédits, nous indiquerons seulement un *Essai sur l'histoire de la musique à Nuremberg*; — *Anecdota Leibnitziana*; — *Analecta Spinosiana*; — *Notitiæ typographicæ, unâ cum signis chartulariorum ab anno 1319 ad ann. 1500*, avec fig.; et dans le grand nombre de morceaux intéressants qu'il a insérés dans divers journaux, nous signalerons son *Essai sur l'emploi des caractères chinois comme langue universelle* (*Journal des arts et de la littérature*, IV, 150-210), et un article sur l'ancienneté de la guillotine (*Journal du luxe et des modes*, 1797). C. M. P.

MURRAY (JACQUES, comte DE), régent d'Écosse, fils naturel de Jacques V, avait pour mère Marguerite, fille de lord Erskine. Né vers le commencement de 1531, il avait onze ans de plus que Marie-Stuart, sa sœur consanguine, dont il fut toujours le plus cruel ennemi. Dès le

(1) Ce dictionnaire allemand-tarahumarique (langue d'une peuplade d'Indiens de la Nouvelle-Biscanie, dans l'audience de Guadalupe) a été inséré, au moins en partie, dans les *Nouvelles de ce pays de l'Amérique méridionale* (t. XXXI ci-dessus), pag. 302-303.

(1) Ce livre, omis par Meusel, Nopitsch et Rotermund, est cité dans le *Deliciae cobresianæ*, p. 142.

berceau, il reçut du roi son père la baronnie de Tamtallon; et il n'avait pas encore sept ans, lorsque Jacques V, toujours prodigue pour ses bâtards, lui conféra le prieuré de Saint-André, dont il porta long-temps le titre. Il commença ses études à l'université de Saint-André; mais, à la mort du roi, quoiqu'il n'eût encore que onze ans, sa mère le retira auprès d'elle, à Lochleven. Lorsque la jeune reine, Marie Stuart, passa en France, le prieur de Saint-André l'y accompagna. On trouva extraordinaire de voir, à la suite d'un jeune homme de dix-sept ans, des savants et des politiques, qui affectaient une gravité particulière. Il faut prendre garde, en lisant les Mémoires du temps, de le confondre, comme on l'a fait trop souvent, avec un de ses frères, également fils naturel de Jacques V, et que l'on appelait aussi *le Prieur* à Paris, parce qu'il possédait le prieuré de Kelso. Murray, déjà dévoré d'ambition, jeta les yeux sur l'héritière du comté de Buchan; et, quoiqu'elle fût encore en bas âge, il parvint à faire signer un contrat de mariage, qui lui servit, par la suite, à envahir les biens immenses de cette illustre famille, quoique l'union projetée ne s'accomplît jamais. Cette profonde astuce annonçait déjà ce qu'allait être Murray dans le monde. Il se fit donner des pleins-pouvoirs pour gérer les affaires de la jeune *reine-dauphine*, comme on l'appelait alors; et il n'en usa que pour nuire en tout à une sœur trop bienveillante. Il ne négligea pas d'obtenir d'elle des lettres de légitimation. Passant continuellement d'Écosse en France, et de France en Écosse, on observa qu'il prenait toujours son chemin par Londres. Il y tramait

déjà ces odieuses intrigues qui avaient pour but manifeste d'arracher la couronne à Marie, et de la placer sur sa tête. Premier espion d'Édouard VI à Paris, il mettait ses services à haut prix. L'appui du gouvernement anglais lui était utile d'ailleurs, pour accomplir son projet favori : c'était d'extirper, s'il le pouvait, les dernières racines du catholicisme dans sa patrie, pour y faire triompher la cause de la réformation. C'était à ses yeux le moyen le plus sûr d'éloigner tous les cœurs de Marie Stuart, née catholique, et plus zélée que jamais pour l'ancienne religion de l'état, depuis qu'elle avait uni son sort à celui du jeune François II. Mais pendant que Murray persécutait l'église catholique en Écosse, il recherchait ses faveurs en France. Il y avait obtenu le prieuré de Marcou, et il sollicitait même un évêché. Les projets criminels de cet ambitieux étaient si peu déguisés, qu'il existe encore des lettres où François et Marie lui en font de vifs reproches. La correspondance de Cecil, ministre d'Élisabeth, avec Throgmorton et ses autres envoyés, prouve que Murray, qu'ils ne nomment jamais, que *lord Jacques*, agissait d'intelligence avec la reine d'Angleterre. Cette perfide princesse, quand elle voulut enlever Marie Stuart, à son retour de France, n'avait pour but que de mettre le sceptre dans les mains d'un homme qu'elle regardait déjà comme son vassal. Ce ne fut point la faute de Murray, si la reine sa sœur échappa aux vaisseaux anglais qui croisaient sur sa route : il leur avait fourni tous les renseignements nécessaires. Rentrée en possession de ses états héréditaires, la jeune Marie, sans expérience et sans appui, ne montra que trop de déférence

pour les conseils de ce frère hypocrite. Mais le moment était arrivé, où elle allait le connaître. Dès que Murray vit qu'il n'était plus en son pouvoir d'empêcher le mariage de la reine avec son cousin lord Darnley, il résolut de les enlever l'un et l'autre. Marie fut obligée de prendre les armes pour sa sûreté personnelle. Murray s'éloigna; mais, dès le lendemain de l'assassinat de Rizzio, il entra en triomphe dans Édimbourg, avec les principaux conjurés. La naissance d'un héritier du trône ralluma toutes ses fureurs. A la cérémonie du baptême, il refusa d'entrer dans la chapelle d'une *idolâtre* : c'était ainsi qu'il désignait sa souveraine. Ses procédés envers son époux, le roi Henri, étaient si injurieux que ce prince menaça de quitter l'Écosse, si Murray n'en était éloigné. Mais une catastrophe soudaine tranche la question : le roi est assassiné. Murray, accusé ouvertement et très-justement d'être le chef du complot, passe en France, accumulant forfait sur forfait; et il invente un plan réellement infernal, pour rejeter sur la reine elle-même le meurtre de l'époux qu'elle pleure. Il a pour premier complice de son régicide, le comte de Bothwell : il l'excite à enlever Marie, à la forcer de lui donner sa main; il fait enfin briller la couronne à ses yeux. Mais quand le rapt est consommé, quand l'infortunée princesse s'est laissée traîner à l'autel, le chef de cet exécrable complot se montre à découvert. Tous les seigneurs écossais qui se sont attachés à la fortune de Murray, tournent le dos au trop crédule Bothwell : ils le contraignent de fuir; et Marie, prisonnière, reçoit l'ordre de décerner la régence au frère barbare qui a creusé l'abîme sous ses

pas. Il réparait insolemment devant sa victime : il l'accable d'outrages, il lui reproche d'avoir fait ce que lui-même l'a contraint de faire; il la met enfin sous la garde de sa propre mère, qui, fidèle aux instructions de son fils, traitait la fille légitime de Jacques V comme une bâtarde et une usurpatrice. Marie trouve le moyen de briser ses fers; ses fidèles sujets courent se ranger sous son étendart. Murray se met audacieusement à la tête des rebelles, et force bientôt sa souveraine et sa sœur à chercher un asile en Angleterre. Les ministres d'Élisabeth, et Élisabeth elle-même, attendaient leur proie. Depuis long-temps, l'infame régent était aux gages de la cruelle rivale de Marie. Il entretenait à sa cour des agents dignes d'elle et de lui, et entre autres, Jacques Melvill, secrètement pensionné par Élisabeth, et dont il ne faut, par conséquent, lire les Mémoires, qu'avec une extrême défiance. Dès que la captivité de la reine est bien constatée, Murray fait jouer, à Édimbourg, une exécrable comédie. Il demande vengeance du meurtre du roi Henri, lui, le premier des meurtriers de ce prince. Les commissaires de Marie ont le courage de rétorquer, contre le régent lui-même, l'accusation de régicide. Effrayé un instant, il court en Angleterre pour y plaider sa cause; elle était déjà gagnée d'avance. Bientôt, on le vit revenir en Écosse, flétri, par un présent de cinq mille livres sterling, trop faible prix de ses lâches perfidies. Il en compta à l'instant une nouvelle, digne de toutes les autres. Le duc de Norfolk conçoit le projet d'arracher Marie de sa prison. Il croit ne pouvoir mettre trop de confiance dans l'homme qui a l'honneur

d'être son propre frère; il implore ses bons offices : Murray les lui promet, et il envoie toutes ses lettres à Élisabeth. Norfolk, en montant sur l'échafaud, reconnaît quel confident il a choisi. Mais il est bientôt vengé. Murray est tué d'un coup d'arquebuse (23 janvier 1569); comme il passait à cheval dans une rue de Linlithgow, par un mari qu'il avait offensé (1). Il ne laissa que deux filles, et point de fortune, quoiqu'il eût eu des biens immenses. Ses profusions et ses complots avaient tout absorbé. Le régent d'Écosse ne fut pleuré que d'Élisabeth : elle s'écria, en apprenant sa mort, qu'elle perdait l'ami *le plus utile* qu'elle eût jamais eu. Ce mot seul couvre Murray d'une éternelle infamie. On peut consulter, sur sa vie politique, l'un des six mémoires recueillis par Mr. Chalmers, à la suite de la vie de Marie Stuart. (V. l'article de cette reine, XXVII, 99.) S—v—s.

MURRAY (JACQUES), prédicant écossais, né à Dunkeld, en 1702, fut quelque temps second prédicateur d'une congrégation de Westminster : mais ses idées exaltées et sa tournure d'esprit romantique n'ayant pu obtenir de faveur, il s'attacha au duc d'Athol, qui lui donna un asile dans sa maison; c'est là qu'il composa un livre intitulé : *Aletheia, ou Système de vérités morales*, en forme de lettres, 2 vol. in-12. Il mourut à Londres, en 1658. — Un autre Jacques MURRAY, ministre anglican, mort en 1782, possédait un esprit aussi original, mais plus gai, comme

on peut en juger par ses *Sermons aux ânes*, et ses *Lectures aux évêques*, où il montre beaucoup d'humour contre l'épiscopat. On a aussi de lui une *Histoire des églises d'Angleterre et d'Écosse*, en 3 vol., in-8°, imprimées sans nom d'auteur. L.

MURRAY (WILLIAM). V. MANSFIELD.

MURRAY (ADOLPHE), professeur d'anatomie, et médecin du roi de Suède, né à Stockholm, en 1750, est mort à Upsal, le 5 mai 1803. Son père était pasteur de l'église allemande à Stockholm, et lui donna une éducation très-soignée. Murray fit ses études à Upsal, sous les meilleurs maîtres, et il soutint une thèse ayant pour objet des observations anatomiques, qui fixèrent l'attention du fameux Haller. Ayant entrepris un voyage dans l'étranger, il s'arrêta long-temps à Florence, y acquit l'estime du grand-duc, et fit une étude approfondie de tout ce que le musée offrait de relatif à l'anatomie. Retourné en Suède, en 1774, il fut chargé d'enseigner cette science à l'université d'Upsal; et il s'acquitta des devoirs de sa place avec un zèle infatigable jusqu'à sa mort. Il fit soutenir un grand nombre de thèses sur des sujets neufs et intéressants; et il enrichit de savants mémoires les recueils de l'académie des sciences de Stockholm et de la société royale d'Upsal. Murray était membre de ces deux sociétés savantes, ainsi que des académies de Berlin et de Florence. Il avait deux de ses frères Jean-Philippe et Jean-André, l'un et l'autre professeurs à Göttingue, et qui se sont fait connaître par des recherches historiques et philologiques, et par la traduction du Voyage de Pierre Kalm en allemand, qu'ils publièrent

(1) Cet homme était Jacques Hamilton de Bothwell. Après avoir tué Murray, il se sauva en France. Comme le régent d'Écosse était protestant, on crut apparemment à Paris, qu'Hamilton faisait profession de tuer tous les protestants, et on lui proposa, dit-on, de tuer Coligny : « Vous pouvez compter sur moi, répondit-il, quand l'amiral m'aura pu aussi cruellement outragé que l'avait fait le régent. »

en société. — L'aîné (Jean-Philippe), né à Sleswig, en 1726, mort le 12 janvier 1776, a traduit en allemand les Observations critiques de Nordberg, sur l'Histoire de Charles XII (par Voltaire), et d'autres ouvrages suédois, et a publié plusieurs curieuses dissertations sur la géographie et l'histoire des pays du nord, dans les recueils de l'académie de Göttingue. — Son autre frère, Jean-André MURRAY, né à Stockholm, le 27 janvier 1740, mort le 22 mai 1791, était professeur de médecine, et directeur du jardin botanique (de Göttingue). Outre plusieurs traductions et dissertations, dont on peut voir le détail dans Meusel, nous citerons de lui : I. *Enumeratio librorum præcipuorum medici argumenti*, Leipzig, 1773 (1772), in-8°. F. G. de Halem en donna une édition très-augmentée, Aurich, 1792, in-8°. II. *Bibliothèque de medecine pratique*, Göttingue, 1774-81, 12 nos. formant 3 vol. in 8°. (en allemand). III. *Apparatus medicaminum*, 1776-1792, 6 vol. in-8°; réimprimé en 1793, et dont on a deux traductions en allemand. L'Éloge de ces deux frères, par Heyne, se trouve dans le recueil de l'académie de Göttingue (*Comment.*, t. 10, et *Novi comm.*, tom. 6). C—AV.

MURTHOG. V. BRIEN.

MURVILLE (P. N. ANDRÉ, plus connu depuis sous le nom de), naquit en 1754, et débuta dans le monde littéraire sous le nom d'André qui était celui de sa famille, et qu'il abandonna ensuite pour en prendre un moins commun, et qu'il espérait illustrer. Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il concourut pour le prix de poésie à l'académie française. Il ne l'obtint point, mais ne se découragea pas, et fut pendant quelques années

l'un des plus obstinés concurrents. Enfin, en 1776, le prix fut partagé entre Murville et Graet élève de Dodelle (mort peu de temps après). Les deux auteurs avaient imité le même morceau d'Homère. Enivré de son demi-triomphe, Murville s'écriait : *Si je ne suis pas de l'académie à trente ans, je me brûle la cervelle.* — *Taisez-vous, cerveau brûlé*, répondit la célèbre M^{lle}. Arnould, qui fut depuis sa belle-mère. Murville n'a jamais été de l'académie, et il a vécu bien au-delà de trente ans. En 1779, quoique n'ayant mérité que l'accessit, il toucha le montant du prix. Laharpe, académicien, avait envoyé au concours, dont le sujet était l'éloge de Voltaire, un *Dithyrambe*, auquel le prix fut décerné. M. d'Argental, qui s'était prêté à cette infraction au règlement, déclara, au nom de l'auteur qui voulait rester anonyme, qu'il renonçait à la médaille, en faveur de celui qui avait eu l'accessit. En 1785, un prix fut donné à Murville par l'académie française; c'était celui d'encouragement, fondé par Valbelle. Le succès de la comédie intitulée *Melcour et Verseuil*, avait déterminé le suffrage de l'académie; et l'auteur courut quelque temps la carrière dramatique, sans perdre de vue l'académie française et ses lauriers, ou plutôt sa médaille. Deux de ses pièces furent l'objet d'une mention honorable en 1790. Mécontent de ce jugement, le poète voulut haranguer le public pour prouver que l'académie aurait dû lui adjuger le prix. On ne voulut pas l'entendre; et Murville, dans la préface qu'il mit à ses deux opuscles en les faisant imprimer, ne craignit pas de dire qu'il ne tenait qu'à lui d'attaquer l'académie en restitution, mais qu'il était qu-

dessus de quatre cents livres (c'était le montant des prix, qui est aujourd'hui de quinze cents francs); et le prix ayant été remis, il signala d'avance comme un voleur l'homme de lettres qui l'obtiendrait l'année suivante. L'année suivante, il ne fut aucunement mention de lui à l'académie; mais il appela d'une autre manière l'attention du public. Le 24 décembre 1791, pour remplacer un acteur malade, il joua lui même le rôle de *Nasser* dans sa tragédie d'*Abdelazis*. Pendant les guerres de la révolution, Murville serviten qualité de capitaine, et composa une pièce de théâtre en l'honneur de la cause qu'il défendait de son bras. Revenu à Paris, il se livra tout entier aux lettres, et n'en devint pas plus riche. En 1811, il paya, comme tant d'autres, son tribut au rejeton de Napoléon. Il avait fait jouer deux pièces sur le théâtre de l'Odéon, en 1810 et en 1812. Le 27 octobre 1812, après la première représentation de son drame d'*Héloïse*, il réjouit fort le parterre par les remerciements qu'il lui adressa au milieu des sifflets, déclarant qu'il *reconnaissait avec une grande reconnaissance l'indulgence qu'on avait eue pour son faible talent*. Quelque temps après, un acteur de ce théâtre, s'étant permis, dans un de ses rôles, de parodier Murville, celui-ci, justement piqué, demanda une réparation qui lui fut refusée, et se décida à retirer sa pièce : il n'avait cependant, pour subsister, que le produit des représentations. Legouvé avait été l'élève de Murville et l'avait presque journellement à sa table. La perte de Legouvé fut d'autant plus grande pour Murville, qu'il était d'un appétit extraordinaire; il ne pouvait le satisfaire tous les jours.

Enfin, après avoir célébré la restauration, il est mort dans la misère, à la fin de décembre 1814, ou au commencement de janvier 1815. On a de lui : I. *Épître d'un jeune poète à un jeune guerrier*, 1773, in-8°. II. *Les Bienfaits de la nuit*, ode, 1774, in-12. III. *Épître sur les avantages des femmes de trente ans*, 1775, in-8°; ces trois pièces ont concouru pour le prix de l'académie française. IV. *Les Adieux d'Hector et d'Andromaque*, par MM. Gruet et Murville, pièces qui ont partagé le prix, 1776, in-8°. V. *L'Amant de Julie d'Étange*, ou *Épître d'Hermotime à son ami*, 1776, in-8°. VI. *Épître à Voltaire*, pièce qui a obtenu l'accessit de l'académie française, 1779, in-8°. VII. *Les Rendez-vous du mari*, ou *le Mari à la mode*, comédie en un acte et en vers, 1782, in-8°. Le sujet était pris dans le conte de Chamfort, intitulé, *le Rendez-vous inutile*. VIII. *Melcour et Verseuil*, comédie en un acte et en vers, 1785, in-8°. Une aventure de M^{lle}. Arnould, belle mère de l'auteur, en avait fourni le sujet (*V. la Correspondance de Grimm*, tome XIV, page 277). IX. *Lainval et Vivianne*, ou *les Fées et les chevaliers*, comédie héroï-féerie, en cinq actes et en vers, 1788, in-8°. Le fond était tiré d'un ancien fabliau. Ce ne fut qu'avec bien de la peine que la pièce alla jusqu'à la dixième représentation. X. *Le Paysage du Poussin*, ou *Mes illusions*, épître à M. de Bonnien, et *Dioclétien à Salone*, ou *Dialogue en vers, entre Dioclétien et Maximien*, pièces mentionnées honorablement par l'académie, 1790, in-8°, 1791, in-8°. XI. *Abdelazis et Zuleima*, tragédie en cinq actes et en vers, 1791, in-8°. La fable que l'auteur debita le jour qu'il y joua un

rôle, est imprimée dans le *Journal de Paris* du 26 décembre 1791. *Abdelazis* a été remis au théâtre, en 1807, mais n'y est pas resté. XII. *Eumène et Codrus*, ou la *Liberté de Thèbes*, tragédie républicaine, en trois actes et en vers, Bordeaux, an III; in-8°. XIII. *Les Saisons sous la zone tempérée*, poème en quatre chants (et en vers libres), Baïonne, in-8°, sans date, mais de 1796 ou environ. C'est probablement cet ouvrage qu'il reproduisit sous le titre de l'*Année champêtre*, poème en quatre chants et en vers libres, suivi de *Poésies diverses*, 1807, in-8°. XIV. *Ode sur le prochain accouchement de S. M. l'impératrice*, 1811, in-8°, et dans l'*Appendice aux hommages poétiques*. XV. *Héloïse*, drame en trois actes et en vers, 1812, in-8°. XVI. *Les Infimement-petits*, ou *Précis anecdotique des événements qui se sont passés au théâtre de l'Odéon, les 22 et 29 novembre 1812*, ou *Détails sur les vices d'administration de ce théâtre, qui sont cause de tous ces désordres*, 1813, in-8°. XVII. *La Paix de Louis XVIII*, ode, 1814, in-8°. Murville avait fait jouer, le 11 février 1790, sur le Théâtre français, une comédie épisodique mêlée de chants et de danses, intitulée le *Souper magique*, ou les *Deux siècles*; en 1793, sur le Théâtre de la République, le *Hulla de Samarcande*, comédie en cinq actes et en vers; et en 1810, à l'Odéon, l'*Intérieur de la comédie*. Aucune de ces trois pièces n'est imprimée. Quelques années avant sa mort, il avait lu, à l'Athénée de Paris, une autre comédie intitulée, les *Journalistes*, qui n'a été ni représentée ni imprimée. Si l'on en croit Laharpe (*Correspondance littéraire*, tome V, p.

310), Murville est auteur de l'*Amour exilé des Cieux*, comédie imprimée sous le nom de M^{me}. Dufresnoi. Il a coopéré au *Courrier lyrique et amusant*, ou *Passe-temps des toilettes*, publié par cette dame, en 1786 et 1787. Les *Almanachs des Muses* et autres recueils contiennent aussi des pièces de Murville. A. B. T.

MUSA (ANTONIUS), célèbre médecin, était, suivant l'opinion commune, un affranchi de la famille Pomponia, dont il garda le surnom. D'autres prétendent qu'il était d'origine grecque, et que son père se nommait Iasus. Pline parle d'un frère de Musa, nommé Euphorbe, médecin de Juba, roi de Mauritanie; et il ajoute qu'une plante, dont il avait découvert les propriétés, reçut de ce prince le nom d'*Euphorbia* (liv. xxv, ch. 7). Musa avait reçu une éducation très-distinguée. Il étudia la médecine pour soulager son père, accablé d'infirmités; et il fit de grands progrès dans cet art. Auguste, tourmenté d'une maladie au foie, contre laquelle avait échoué tout l'art des médecins, manda Musa, qui lui prescrivit un traitement contraire à celui qu'on avait employé jusqu'alors. Il supprima les fomentations, et les remplaça par des bains froids et des boissons rafraîchissantes. Ce moyen lui réussit; et l'empereur recouvra promptement la santé. Auguste reconnaissant combla Musa de richesses, et lui accorda le droit de porter un anneau d'or, privilège réservé aux personnes de l'ordre des chevaliers. Musa ne fut pas toujours aussi heureux dans sa pratique; et l'usage des bains froids, qui avait sauvé Auguste, hâta, ou du moins ne put empêcher la mort de Marcellus. Mais comme on soupçonna le jeune prince d'avoir été empoisonné, cet accident ne nuisit point à la

réputation du médecin. Il avait aussi la confiance d'Horace, auquel il conseilla de renoncer aux bains de Baïes (liv. 1^{er}., épître 15); et il était l'ami intime de Virgile. Atterbury, évêque de Rochester, prétend que c'est Musa que le poète a célébré, dans le douzième livre de l'*Énéide*, sous le nom de *Japis*. Il a établi ce sentiment, dans une curieuse *Dissertation*, imprimée à Londres, en 1740, in-8^o., et dont on lit un *Extrait* à la suite de la traduction de l'*Énéide*, par l'abbé Desfontaines. Il paraît que Musa avait laissé des observations sur les propriétés médicales de quelques plantes, du cloporte et de la vipère (*Pline*, liv. xxix, ch. 6). On lui attribue un petit *Traité de la bétoine*, publié par Humelberg, avec des notes; mais d'autres critiques donnent cet ouvrage à Apulée, et on le trouve dans plusieurs éditions du traité qu'on a sous son nom, *Des vertus des plantes*. Les fragments qui nous restent de Musa ont été publiés à part par Floriano Caldani, Bassano, 1800, in-8^o. L'*Instructio ad Mæcenatem suum de bonâ valetudine conservandâ*, qui lui est attribuée, avait paru à Nuremberg, 1538, in-8^o., par les soins de Fr. Emeric de Troppau. On a lieu de penser que les talents de Musa ne se bornaient pas à la médecine. Virgile loue son esprit et son goût, dans une jolie épigramme, où il ajoute que Musa a été comblé de toutes les faveurs d'Apollon et des Muses (Voy. *Virgil. Catalecta*). Le peuple romain lui avait érigé une statue dans le temple d'Esculape, après le rétablissement d'Auguste; et ce fut à sa considération que les médecins furent exempts à perpétuité de toute espèce d'impôts. Dan. Leclerc a consacré un chapitre intéressant à Musa,

dans son *Histoire de la médecine*. (V. la Dissertation du professeur J. C. G. Ackermann, *De Ant. Musâ, et libris qui illi adscribuntur*, Altdorf, 1786, in-4^o., et dans ses *Opusculs*, Nuremberg, 1797, in-8^o.) W—s.

MUSÆUS. V. MUSÉE.

MUSÆUS (JEAN-CHARLES-AUGUSTE), littérateur allemand, naquit à Iéna, en 1735. Son père, juge dans cette ville, fut appelé, peu de temps après, à des fonctions supérieures à Eisenach. Le jeune Musæus y gagna l'affection du surintendant ecclésiastique, Weissenborn, son parent, qui commença son éducation. Il passa quatre ans et demi à Iéna, se livrant aux études théologiques, et retourna ensuite à Eisenach, comme ministre, s'y exerçant à la prédication, où il obtint même des succès. Il fut, au bout de quelque temps, nommé pasteur; mais les paysans ne voulurent pas le recevoir, parce qu'ils se souvenaient de l'avoir vu danser. Obligé de se créer d'autres ressources, il se lança dans la carrière littéraire, et débuta par un roman, en forme de lettres, intitulé : *Grandison der zweite* (Le second Grandisson, etc.), Eisenach, 1760-62, 3 vol. in-8^o. Ce n'est point la critique du roman de Richardson, mais celle de toutes les caricatures que produisait dans le monde réel la fureur de l'imitation. Les qualités qui firent plus tard la réputation de l'auteur, s'y trouvaient déjà dans un degré assez éminent : néanmoins il ne dut sa vogue en Allemagne, qu'à la deuxième édition; celle-ci fut publiée en 2 vol., sous le titre de *Der deutsche Grandison* (Le Grandisson allemand), ibid., 1781, à la sollicitation du libraire, témoin du succès des *Voyages physiognomiques*.

L'ouvrage mérita même d'être comparé au roman si célèbre en Allemagne, de *Siegfried de Lindenbergl*. Musæus fut, en 1763, nommé précepteur des pages du duc de Saxe-Weimar, et, sept ans plus tard, professeur au gymnase de Weimar. Mais les appointements de ces deux places ne pouvant suffire à l'entretien de sa famille, il se détermina à donner des leçons particulières, et à prendre des pensionnaires. Il publia successivement les ouvrages suivants : II. *Das Gärtner mädchen* (La jardinière), opéra-comique en 3 actes, joué à Leipzig, et imprimé à Weimar, en 1771, in-8°. C'est une imitation de la *Jardinière de Vincennes*. III. *Physiognomische Reisen* (Voyages physiognomiques), 4 vol. in-8°, Altenbourg, 1778-9; 2^e. édit., 4 vol. in-8°, ibid., 1781; 3^e. édit., ibid., 1781. L'ouvrage de Lavater sur la Physionomie, avait paru quelques années auparavant : on sait quel effet il produisit en Europe. Il eut en Allemagne beaucoup d'enthousiastes. Musæus conçut l'idée d'attaquer par le ridicule cette admiration irréfléchie, qui pouvait avoir d'autres inconvénients que celui de déranger quelques cerveaux. L'auteur voyagea pour visiter ses co-réligionnaires, augmenter le nombre des adeptes, et agrandir le domaine de la *Physiognomique*. On devine que les jugements qu'il porte sur le caractère et les dispositions des individus qu'il rencontre, sont fondés sur les bases et les calculs de cette science des sciences; et l'on doit s'attendre à des méprises fort amusantes. Nous citerons seulement celle qui a lieu à l'égard d'un personnage mystérieux, qu'il trouve dans un café, et qui, d'après son profil, l'expression de

sa physionomie, son maintien, ses gestes, et jusqu'à l'habitude de tenir la tête élevée en fumant, lui paraît ne pouvoir être que le sublime Klopstock, et qui est tout simplement un garde de nuit (*Nachtwächter*). Mais comme la science ne peut être tout-à-fait en défaut, il se donne beaucoup de peine pour persuader au faux Klopstock, que s'il n'est pas ce grand poète, il est du moins un être supérieur. Cette production, où l'on trouve des longueurs et beaucoup d'allusions locales, qui maintenant en rendent parfois la lecture un peu fatigante, est remarquable par une grande simplicité, relevée par des traits spirituels, des critiques fines des hommes, des mœurs et des institutions, dans lesquelles les savants eux-mêmes sont loin d'être épargnés; une morale excellente, une grande tolérance; enfin une bonhomie assaisonnée de beaucoup de gaieté, et qui rappelle un peu le *Vicar of Wakefield*. Musæus, mauvais juge de son mérite littéraire, fit paraître son ouvrage sans nom d'auteur, le lançant dans le public, pour ainsi dire, comme un essai. Le succès surpassa ses espérances : les *Voyages physiognomiques* furent lus avec avidité. L'on apprit avec étonnement qu'ils étaient l'ouvrage d'un professeur de gymnase; et les savants illustres qui habitaient Weimar, furent tout surpris de n'avoir pas su deviner un talent aussi distingué. Cet ouvrage contribua beaucoup à la fortune du libraire. Musæus en avait retiré tout au plus un soulagement momentané : chéri du public, il eut peu à se louer de la fortune. Ces *Voyages* ont été traduits en anglais par Anne Plumptre, Londres, 1800, 3 vol. in-12 : la traduction est précédée de

la Notice de Kotzebue. Aux *Voyages* succédèrent : IV. *Wolksmärchen der Deutschen* (Contes populaires), 5 vol. in-8°, Gotha, 1782; 6 vol., 2^e édit., ibid., 1787; 8 vol., 3^e édition, par Wieland, ibid., 1806. Cet ouvrage ajouta beaucoup à la réputation de Musæus. La vogue du précédent ne pouvait que diminuer avec l'enthousiasme croissant, excité par Lavater. Celui-ci était un ouvrage national, qui convenait à tous les temps et à tous les âges : il s'est donc soutenu, et trouve encore des lecteurs en Allemagne. Musæus n'a fait, dans presque tous ses Contes, que prêter son style aux récits qu'il tenait souvent des bouches les plus simples. Il rassemblait chez lui de vieilles femmes du peuple, qui venaient s'y établir avec leurs rouets, et passaient la soirée à raconter. Il faisait venir des enfants, et leur donnait une pièce de deux sous (*dreyer*) pour chaque histoire. Enfin, on raconte qu'un jour, sa femme, en rentrant chez elle, trouva sa chambre pleine de fumée, et découvrit, au milieu du nuage, son mari assis à côté d'un vieux soldat, qui fumait à l'envi avec lui, et lui racontait des histoires. V. *Freund Heins Erscheinungen*, etc. (Apparitions de l'ami Hein), sous le nom supposé de Schellenberg, Winterthur, 1785, in-8°, avec 24 fig. Cette expression de *freund Hein*, ou plutôt *Hain*, était empruntée d'Asmus (1). Les gravures représentent, et l'auteur décrit des scènes variées de la vie privée, dans laquelle l'acteur ou les acteurs sont surpris par la mort.

Plusieurs sont imités de la fameuse *Danse des morts* de Holbein. Les explications sont en vers, en prose mêlée de vers; une est toute entière en prose. Ce sont plutôt des réflexions morales que des récits. VI. *Straussfedern* (*Plumes d'autruche*), 7 vol. in-8°, Berlin et Stettin, 1787-1797. C'est un recueil de petits romans et de contes; mais le premier volume seul est de lui. VII. *Moralische Kinder-Klapper*, un vol. in-8°, publié après la mort de l'auteur, par Bertuch, Gotha, 1788; 2^e édit., ibid., 1794. C'est une imitation des *Hochets moraux* de Montget. Musæus laissa ces deux ouvrages imparfaits, et mourut le 28 octobre 1788, d'un polype au cœur. On a aussi de lui un petit opéra en un acte : *Die vier Stufen des menschlichen Alters* (*Les quatre âges de l'homme*); et il a inséré plusieurs critiques, dans la *Biblioth. allemande universelle*, à partir du second volume. Ses articles contribuèrent beaucoup à bannir des romans allemands ce ton sentimental et ce faux pathétique qui s'y étaient montrés de nouveau. Il fut aussi l'un des collaborateurs de la Gazette de Göttingue. Des *OEuvres posthumes* furent publiées en un vol. in-8°, Leipzig, 1791, par son neveu, le célèbre et malheureux Kotzebue, qui y joignit des détails fort touchants sur la vie et les habitudes de Musæus, et une oraison funèbre, courte, mais pleine d'intérêt, par Herder. Ce recueil se compose de morceaux en prose et en vers, de vers de circonstance, etc., dont plusieurs sont adressés à sa femme. Presque tous se distinguent, comme ses autres ouvrages, par une ironie souvent piquante, et un abandon qui est quelquefois de la négligence, enfin par la bienveil-

(1) Nom sous lequel s'est fait connaître, par ses écrits populaires, Matthias CLAUDIUS, reviseur de la banque d'Altona, né en 1743, mort à Hambourg, le 21 janvier 1815, traducteur du *Tableau de Paris*, du livre *Des erreurs et de la vérité*, etc.

lance la plus constante et la plus naturelle. Cette dernière qualité l'accompagnait dans toutes les circonstances de sa vie, et dans tous ses rapports avec les autres hommes, à quelque classe qu'ils appartenissent. Toutes se réunissaient pour rendre sa société extrêmement attachante. Personne n'avait comme lui le don d'égayer une assemblée pendant des heures entières ; et plusieurs habitants de Weimar conservent encore le souvenir du charme qu'il répandait autour de lui. D—U.

MUSCHENBROECK *Voy.* MUSCHENBROEK.

MUSCULUS (WOLFGANG), hébraïsant et théologien protestant, naquit, en 1497, à Dieuze en Lorraine : son nom de famille était *Mösel* ou *Moesel* ; mais il le latinisa suivant l'usage des érudits de ce temps-là. Doué des plus heureuses dispositions et brûlant du desir de s'instruire, il se vit, dès son enfance, forcé de mendier son pain en chantant de porte en porte, parce que son père, pauvre tonnelier, n'avait pas le moyen de fournir à sa subsistance durant ses études. A quinze ans il entra chez les bénédictins de l'abbaye de Lutzelstein, et y fit profession. Ayant été ordonné prêtre, il exerça le ministère de la prédication avec beaucoup d'éclat. Il lut avec avidité les écrits de Luther, qui circulaient partout, et qui trouvaient des partisans jusque dans le cloître. La doctrine du réformateur le séduisit. Il ne se contenta pas de l'embrasser ; il la défendit en toute rencontre, et la répandit parmi ses confrères. L'estime que l'on avait pour lui, le fit élire prieur de son couvent ; mais, voulant être plus indépendant, il refusa cette charge. En 1527, il quitta le froc, pour se retirer à Strasbourg, et se

marier à l'exemple des autres prêtres réformés. Ces premiers temps furent pénibles pour lui. Réduit à la plus affreuse misère, il contraignit sa femme de servir chez un ministre, et se réfugia chez un tisserand pour apprendre son métier. Chassé de cette maison, il était résolu de travailler, comme manœuvre, aux fortifications pour gagner sa vie, quand les magistrats le destinèrent à enseigner le catéchisme, tous les dimanches seulement, dans le village de Dorlisheim. Il employait le reste de la semaine à copier les ouvrages de Bucer, et à étudier la langue hébraïque, dans laquelle il se rendit assez habile. Après quelques traverses qu'il essuya, il fut élu diacre de l'église réformée de Strasbourg, et en remplit les fonctions pendant deux ans. En 1531, il vint à Augsbourg, et fut fait ministre. Bayle raconte avec complaisance les combats qu'il soutint contre les *papistes* et les anabaptistes, et les victoires qu'il remporta sur les premiers, malgré leur résistance et leurs persécutions. Musculus assista, en 1536, à l'assemblée de Wittemberg, et y signa le *formulaire d'union entre les églises de la haute et de la basse Allemagne, sur l'article de l'Eucharistie* (V. Abraham Ruchat, *Hist. de la Réformation de la Suisse*, livre XIII) (1). En 1540, il fut député, par le sénat d'Augsbourg aux conférences qui se tinrent à Worms entre les catholiques et les protestants, et à celle de Ratisbonne. En 1541, il rédigea les actes de la dispute entre Eccius et Melancthon. En 1544, il organisa la réforme à Donawert, et y donna des preuves d'une grande

(1) Bayle, Dict. hist. crit., au mot *Musculus*, note G, fait des réflexions très-piquantes sur ce concordat et sur la conduite de Musculus.

facilité pour le talent de la parole. Cependant ces diverses occupations ne l'absorbaient pas tellement qu'il ne pût apprendre l'arabe et le grec. En 1548, il refusa d'adhérer à l'intérim de Charles-Quint, et sortit d'Augsbourg. Il erra quelque temps en Suisse avec sa femme et ses huit enfants; mais enfin le sénat de Berne lui ayant offert une chaire de théologie dans cette ville, il l'accepta, et la remplit avec beaucoup de zèle et d'exactitude. Il ne voulut point joindre à sa place celle de pasteur, ni passer dans des royaumes étrangers, malgré les avantages qui lui étaient proposés, par reconnaissance pour la ville de Berne, qui l'avait si honorablement accueilli. Il mourut le 30 août 1563. Le père le Courayer vante son habileté et sa modération, son savoir dans les langues, la réputation avec laquelle il exerça le ministère, et la considération dont il jouissait dans son poste (*Histoire de la Réformation*, tome II, page 117, note). L'historien de Thou n'en parle pas avec moins d'éloges. Wolfgang Musculus a composé un grand nombre d'ouvrages qui ont perdu leur utilité et qu'on ne lit plus depuis long-temps; suivant la remarque de Bayle. On en trouve la liste dans les Éloges des savants, tirés de l'Histoire de Thou, par Teissier, tome 1^{er}, et dans l'*Epitome biblioth.* de Gesner, etc. Voici les principaux : I. *Commentarii in Genesim*, Bâle, 1557, 1600, in-fol. II. *Enarrationes in totum Psalterium*, Bâle, 1550, in-fol. Ce commentaire, dédié aux magistrats de Berne, a coûté à Musculus vingt ans de travail, d'après l'aveu qu'il en fait dans sa préface. Il montre dans tout son ouvrage, dit Richard Simon, plus de modestie et même plus

de respect pour l'antiquité, que la plupart des auteurs protestants; et, bien qu'il ait fait une nouvelle traduction des Psaumes sur l'hébreu, il tâche néanmoins de s'éloigner le moins qu'il lui est possible de l'ancien interprète latin.... La méthode qu'il a suivie est assez exacte.... On peut dire qu'il a connu la véritable manière d'expliquer l'Écriture. Mais il n'a pas eu tous les secours nécessaires pour y réussir complètement, parce qu'il n'était pas assez exercé dans l'étude des langues et de la critique (*Hist. critique du Vieux-Testament*, page 438). III. *Commentarii in Matthæum*, Bâle, 1541 et 1544, 3 tomes faisant 1 vol. in-fol. Ce commentaire fut suivi d'un autre sur S. Jean, 1553; sur l'épître de S. Paul aux Romains, 1555; sur les Épîtres aux Corinthiens, 1559; sur les Épîtres aux Galates, aux Ephésiens, 1561; sur les Épîtres aux Philippiens, aux Colossiens, etc. Ces divers commentaires ont eu plusieurs éditions. « Musculus, dit » encore R. Simon, est plus théolo- » gien qu'interprète; et il se jette » aussi sur des leçons de morale.... » Il rapporte, sur les endroits les » plus embarrassés, les explications » des anciens commentateurs, et il » n'est pas de lui-même fort décisif » (*Hist. Crit. du N. T.* page 750). IV. *De Missâ papisticâ*. Ce sont deux discours prononcés à Ratisbonne, en 1541, imprimés à Wittemberg, et ensuite à Augsbourg avec des additions sur les abus de la messe. Cochläus écrivit contre cet ouvrage, en 1544; ce qui donna lieu à la réponse suivante : V. *Anti-Cochläus primus, adversus libellum Joannis Cochläi pro sacerdotii ac sacrificii novæ legis defensione editum*, Augsbourg, 1544, en latin et en alle-

mand (Voy. les *Anti* de Baillet).

VI. *Prothesis ; liceat-ne homini christiano , evangelicæ doctrinæ gnaro , papisticis superstitionibus ac falsis cultibus externâ societate communicare , dialogi IV*, in-4^o. , Bâle , 1549 ; traduit en français , par Poullain , Londres , 1550. Musculus , tolérant envers tous les sectaires , ne l'a jamais été envers les catholiques. VII. *Loci communes*, Bâle , 1554 et 1556. Si l'on s'en rapporte à Bayle , cet ouvrage coûta dix ans de travail à Musculus. C'est au sujet des *Lieux communs* , que Verheiden , se jouant sur son nom , a dit que Musculus n'était pas de ces rats ni de ces souriceaux affamés qui craignent les chats , mais de ceux qui font peur aux chats. VIII. *Eusebii de rebus ecclesiasticis lib. X*, gr. et lat. ; *Socratis ecclesiastici historiographi*, lib. VII, gr. lat. , Bâle , 1540 , in-fol. IX. *Polybii libri quinque cum duodecim epitomis*. Il donna une foule de traductions des Pères de l'Eglise , où l'on remarque assez de clarté , suivant Huet et Ellies Dupin , mais pas assez de connaissance de la langue grecque. Melchior Adam lui a consacré un article assez long dans ses *Vies des théologiens allemands* : l'article de Bayle n'en est guère que la traduction. Moreri et les autres biographes disent peu de chose sur Musculus. L—B—E.

MUSÉE , est le nom de divers personnages plus ou moins célèbres dans la Grèce et ailleurs. Le plus ancien de tous , celui que Virgile place dans l'Elysée (*Énéid.* , VI , v. 667) , à la tête des poètes qui ont fait de leurs talents un usage digne d'Apolon , était Athénien (1) , et fils , dit-

on , du second Eumolpe et de Sélène. L'on n'a rien de précis sur l'époque de sa naissance , que l'on place 13 ou 1400 ans av. J.-C. ; et son épitaphe , rapportée par Diogène Laërce , apprend qu'il mourut et reçut la sépulture à Phalère. Ceux qui , comme Platon , Diodore de Sicile et d'autres , lui donnent l'ancien Orphée pour père , se sont fondés , sans doute , sur l'exacte conformité de ses doctrines religieuses avec celles du poète-philosophe qui , le premier , consacra le bel art de la poésie au développement des vérités fondamentales de l'ordre et de la société. En effet , tous les ouvrages que citent de Musée , Hérodote , Pausanias , Philostrate , semblent avoir eu surtout pour objet le perfectionnement de l'homme moral. Ce sont les *Préceptes* , adressés à son fils Eumolpe ; un *Hymne en l'honneur de Cérès* ; la *Théogonie* ; la *Titanographie* , ou guerre des Géants ; un poème sur la *Sphère* ; les *Mystères* , ou les *Purifications*. Une erreur , que le nom de Jul.-Cés. Scaliger était bien capable d'accréditer , attribua quelque temps à Musée l'Athénien , le petit poème de *Héro et Léandre*. Si l'on en croit ce grand arbitre des destinées classiques des Grecs et des Latins , le style de l'écrivain , qu'il suppose toujours le prédécesseur et le modèle d'Homère , l'emporterait de beaucoup , quant à la pureté et l'élégance poétique , sur celui du chantre d'Achille et d'Ulysse. Ce qu'il y a de fâcheux pour lui , c'est que les vers même qu'il cite (*Poétique* , liv. V , chap. 2) à l'appui de son opinion paradoxale , sont la meilleure réfutation de son hypothèse , et paraîtraient au contraire admirablement

Musée , qui venait y composer ses hymnes religieux , et qui , suivant le même auteur , y mourut et y fut enterre.

(1) Pausanias , dans ses *Attiques* , prétend que le *Musæum* d'Athènes emprunta son nom du poète

choisis pour établir le contraste frappant de l'ancienne et de la nouvelle école, où la recherche et l'affectation avaient remplacé la belle et noble simplicité d'Homère. Ce n'est pas que l'auteur de *Héro et Léandre*, quel qu'il soit, manque de mérite : il y a de l'intérêt dans son plan ; de la grâce et de la vigueur tour-à-tour dans ses tableaux ; et, dans son style, une harmonieuse flexibilité. Mais en vain chercherait-on en lui cette vérité de sentiments, qui donne tant de prix aux productions des anciens ; et cette heureuse unité de diction, le premier mérite, mais la plus grande difficulté peut-être de l'art d'écrire. On s'aperçoit, en un mot, qu'il écrivait dans un siècle déjà insensible aux beautés simples et vraies de la nature, et passionnément épris du merveilleux et de l'extraordinaire. L'un des plus récents et sans contredit des plus heureux interprètes de Musée, M. Heinrich, prenant un juste milieu entre ceux qui placent ce poète avant Ovide, dans l'ordre des temps, et ceux qui le font naître au treizième et même au quatorzième siècle de notre ère, lui croit pouvoir assigner pour époque, celle du deuxième au quatrième siècle : opinion qui a pour elle la vraisemblance, et l'autorité de Casaubon, de Heinsius, de Tannegui-Lefèvre, et du célèbre Heyne. Peu de livres ont été plus souvent réimprimés, commentés, traduits ou imités, que le petit poème de Musée. Il parut pour la première fois à Venise, sans date, mais dans le cours de 1494 ; et c'est l'un des premiers ouvrages sortis des presses que les Aldes ont rendus si célèbres. L'édition sans date et toute grecque de Gilles Gourmont, à Paris, qui est du commencement

de l'année 1507, semble être le premier essai du caractère grec en France (1). Les nombreuses éditions des seizième et dix-septième siècles ne présentant rien de très-remarquable, par rapport à la critique ou à l'interprétation du texte, nous passerons immédiatement à celles qu'ont plus récemment publiées Kromayer, Halle, 1721, in-8°, qui offre un choix judicieux dans les notes des précédents commentateurs, et quelques améliorations du texte, qui est celui de Henri Estienne ; Math. Roever, Leyde, 1737, in-8°, avec les principales variantes, et des observations critiques ; Joh. Schraeder, Leuwarde, 1742, in-8° ; C. F. Heinrich, Hanovre 1793, petit in-8° ; L. H. Teucher, Halle, 1801, in-8°, édition bien inférieure à la précédente, regardée à juste titre comme la meilleure de Musée, et comme un modèle de cette sage précision que n'ont pas toujours connue les commentateurs allemands. Musée a fourni à notre Gentil Bernard le sujet et les principaux détails de son poème de *Phrosine et Mélidore* ; à Lefranc de Pompignan, une tragédie lyrique en cinq actes. Il a été traduit, en vers français, par Clém. Marot ; par M. Mollevaut, Paris, 1805, avec le texte en regard ; deuxième édition en 1816, avec des changements, qui en font presque un nouvel ouvrage. M. Denhe Baron a publié, en 1806, un poème en quatre chants, imité plutôt que traduit du poète grec ; et deux de nos savants hellénistes, La Porte du Theil (1784), et M. Gail (1796), l'ont traduit et publié en prose : ils avaient été devancés, en 1774, par Moutonnet-Clairfons. —

(1) Voyez le Manuel du libraire, 3^e édit., II, 537, et l'article GOURMONT.

On compte encore un MUSÉE, thébain, poète lyrique, qui florissait longtemps avant la guerre de Troie; un autre d'Ephèse, auteur d'une volumineuse épopée, intitulée *La Perséide*; et enfin un poète latin, contemporain de Martial, qu'il révoltait par l'obscénité de ses écrits. Voyez l'épigramme 97 du livre XII.

A—D—R.

MUSGRAVE (GUILLAUME), médecin et antiquaire anglais, né en 1657, à Charlton-Musgrave, dans le comté de Sommerset, se distingua d'abord par ses connaissances en médecine et en physique, qui lui ouvrirent l'entrée de la société royale, dont il devint secrétaire en 1684, et celle du collège des médecins de Londres. En 1691, il vint se fixer à Exeter, où il exerça long-temps sa profession avec succès. Lorsque sa réputation comme médecin fut bien établie, il s'occupa plus particulièrement de l'étude des antiquités, où il s'acquit une égale considération. Musgrave mourut le 23 décembre 1721. Voici les titres de ses écrits : I. *De arthritide symptomaticâ Dissertatio*, Oxford, 1703, in-8°. II. *De arthritide anomalâ sive internâ Dissertatio*, ibid., 1707, in-8°. III. *Julii Vitalis epitaphium, cum commentario*, Exeter, 1711, in-8°. IV. *De legionibus epistola*. V. *De aquilis romanis epistola*, 1713, in-8°. VI. *Inscriptio Tarraconensis, cum commentario*. VII. *Geta britannicus : accedit domus Severianæ synopsis chronologica, et de Icunculâ quondam M. regis Alfridi Dissertatio*, Exeter, 1716, in-8°, fig. La première partie, intitulée : *Julii Capitolini Antoninus Geta* avait paru séparément (ibid., 1714, in-8°), et contient le texte de Capitolin sur

Geta, avec les notes de Casaubon, de Saumaise, de Gruter, et celles de l'auteur. La dernière partie, offrant l'explication de divers monuments, est curieuse, mais un peu systématique. VIII. *Belgium Britannicum, in quo illius limites, fluvii, urbes, viæ militares, populus, lingua, dii, monumenta, aliaque per multa, clariùs et uberiùs exponuntur*, 1719, in-8°. (V. MOYLE.) Dans une dissertation imprimée au commencement de cet ouvrage, Musgrave prétend que l'Angleterre était primitivement une péninsule, et qu'elle était unie à la France vers Calais. L'ouvrage est orné de treize planches gravées. C'est Musgrave qui, en qualité de secrétaire de la société royale de Londres, a publié les *Transactions philosophiques*, depuis le n°. 167, jusqu'au n°. 178, inclusivement; on y trouve quelques-unes des observations médicales. — Son petit-fils, le docteur Samuel MUSGRAVE, d'Exeter, membre de la société royale de Londres, pratiqua aussi la médecine dans sa ville natale, et mourut le 3 juillet 1782. On a de lui : I. *Exercitationes in Euripidem*, Leyde, 1762, in-8°. — *Animadversiones in Sophoclem*, Oxford, 1800, 3 vol. in-8°. II. *Apologia pro medicinâ empiricâ*, ibid., 1763, in-4°. III. *Deux Dissertations* (en anglais) sur la mythologie des Grecs et sur la chronologie des olympiades (contre les paradoxes de Newton), publiées par Tyrwhitt, en 1782. Il avait eu part à l'édition grecque et lat. d'Euripide, Oxford, 1778, 4 vol. in-4°; et ses notes sur ce poète font partie de la nouvelle édition qui se publie dans la même ville, en 8 vol. in-8°. L.

MUSH (JEAN), né dans le Yorkshire au seizième siècle, fut élé-

vé et ordonné prêtre dans le collège anglais de Rome , puis de là envoyé en Angleterre, pour y remplir les fonctions de missionnaire. Il exerça sa mission principalement dans le nord du pays , où il s'acquit la confiance générale par son savoir, sa sagesse et son expérience. Quoique attaché au parti du clergé séculier , il fut estimé de celui des réguliers , et se donna beaucoup de peine pour éteindre les divisions survenues entre les missionnaires des deux partis, qui étaient prisonniers dans le château de Wisbich. Comme il écrivait très élégamment en latin , ses collègues se servirent souvent de sa plume pour défendre leurs intérêts. On lui attribue : I. *Declaratio motuum eturbationum inter Jesuitas et sacerdotes seminariorum , in Angliâ* , Rouen , in-4°. , 1601. Cette exposition fut adressée au pape Clément VIII. II. *Traité contre Thomas Bell* , en anglais. III. *Relation des souffrances des Catholiques , dans le nord de l'Angleterre* , en anglais. V. BLACKWEL (George). T—D.

MUSIUS (CORNEILLE) , ou MUYS , supérieur du monastère de Sainte-Agathe , à Delft , naquit dans cette ville , le 11 juin 1503. Son père , cordonnier , trouva moyen de l'envoyer à l'université de Louvain , où il fit de bonnes études , tant en littérature ancienne qu'en philosophie. Il se livra ensuite à l'éducation , et eut occasion de faire un voyage à Paris , d'où il ne tarda pas à être chassé par une maladie contagieuse qui y régnait. Il y retourna quelque temps après , et de là se rendit à Poitiers , soignant partout sa propre instruction non moins que celle de ses élèves. De retour dans sa patrie , il embrassa l'état religieux ; et son

mérite l'aida à y trouver un poste honorable. Il se faisait généralement aimer par l'aménité de son caractère , la douceur de ses mœurs et sa charité envers les pauvres. Guillaume Ier. , prince d'Orange , l'honorait de son estime spéciale ; mais , en 1572 , ce prince , de retour en Hollande , ayant établi sa résidence à Delft , dans le cloître de Sainte-Agathe , il en résulta pour Musius les suites les plus déplorables. La soldatesque effrénée de Lumey , comte de La Marck , répandait partout la terreur : Musius songeait à se retirer ailleurs. Le prince lui ordonna de rester , en lui promettant protection. Le pauvre supérieur de Sainte-Agathe ne fut pas rassuré , et partit. Lumey court après lui : il l'atteint à Leyde ; et , en dépit des ordres envoyés par Guillaume , ses barbares soldats mettent à mort l'infortuné vieillard , après l'avoir torturé de la manière la plus affreuse , et ils sévissent encore le lendemain sur son cadavre transféré à Delft , et qui n'est rendu à la terre qu'après avoir été horriblement mutilé. Musius a laissé quelques poésies latines qui ne sont pas sans mérite. Il fit imprimer à Poitiers , en 1536 , un petit Recueil d'*Odæ et Psalmi* , in-4°. , et la même année , *De temporum fugacitate deque sacrorum poematum immortalitate*. On a de lui : *Institutio sæminæ christianæ* ; — une élégie intitulée : *Imago patientiæ* ; *Tumuli Desiderii Erasmi* , Louvain , 1536 , in-4°. ; *Solitudo , sive vita solitaria laudata* (en vers rimés) , et *alia poemata* , Anvers , 1566 , in-4°. , etc. — Le tome III du *Deliciæ poetarum Belgicorum* , p. 667-680 , offre quelques pièces de Musius , dans le nombre desquelles on en distingue une en l'honneur d'une cigogne , qui , dans un incendie

de la ville de Delft, avait mieux aimé se laisser brûler avec ses petits au haut d'une tour, que d'abandonner sa couvée. M—ON.

MUSLU, janissaire, chef de rebelles, vendait des fruits à Constantinople, en 1730, lorsque Patrona Khalil l'associa à ses coupables projets. Muslu le seconda dans son audace, son insolence et son ambition. Après la déposition d'Achmet III et la proclamation de Mahmoud 1^{er}, Muslu, qui venait de présenter, au grand-vézir, un prince de Moldavie, du choix des rebelles (V. IANAKI), déclara, de son chef, qu'il allait faire les fonctions de kiaia des janissaires, en même temps que Patrona Khalil annonçait qu'il allait être capitán-pacha. Le kiaia des janissaires et le capitán-pacha eurent le même sort. Ils avaient osé, l'un et l'autre, paraître au divan, le cimenter à la ceinture, affichant ainsi le mépris des lois, au-dessus desquelles ils se croyaient. Malgré cette précaution, qui n'était qu'une insulte à la majesté du Sultán, Muslu fut poignardé en plein conseil, avant d'avoir eu le temps de se mettre en défense. Muslu avait, sur ses deux complices, Emir-Hali et Patrona, l'avantage d'un caractère élevé, de cette éloquence naturelle qui entraîne partout la multitude; et, de plus, il savait lire et écrire, distinction qui, en le signalant, donne la déplorable idée de ce qu'étaient, à cette époque de 1730, et le gouvernement ottoman, et le triumvirat méprisable qui, en une seule journée, changea si désastreusement la face d'un grand, mais faible empire. S—r.

MUSSATO (ALBERTIN), négociateur, poète latin, et historien très-

distingué, était né à Padoue, en 1261, d'une famille obscure. Resté orphelin à quinze ans, il subsista, quelque temps, avec deux frères et une sœur dont il était chargé, en transcrivant des ouvrages de droit pour les élèves de l'université: il s'attacha ensuite à l'étude de la jurisprudence, et parut au barreau avec un tel éclat, qu'il acquit une grande réputation, et une fortune considérable. Créé chevalier, en 1296, il fut député, en 1311, par la ville de Padoue, pour assister au couronnement de Henri VII, comme roi de Lombardie. Il retourna la même année vers ce prince, pour lui demander la conservation des franchises de sa patrie: il mit dans cette négociation beaucoup de prudence et d'habileté; mais tout ce qu'il put obtenir, c'est que Padoue serait traitée plus favorablement que les autres villes de la Lombardie. Les Padouans étaient tellement aigris contre l'empereur, qu'à peine Albertin avait-il rendu compte de son ambassade, que le peuple courut aux armes, et peu s'en fallut que le député ne payât de sa vie le malheur de n'avoir pas réussi. Cependant les succès que Henri obtenait chaque jour, ayant convaincu les Padouans que toute résistance de leur part serait inutile, ils envoyèrent une nouvelle ambassade à ce prince; et Albertin, à qui l'on rendait plus de justice, en fit encore partie. Ce fut dans cette circonstance qu'il adressa à l'empereur une harangue éloquente, qui nous a été conservée (*De reb. gest. Henrici, lib. III*). La paix fut accordée aux Padouans, mais à des conditions plus dures que la première fois: néanmoins, à leur retour, les ambassadeurs furent accueillis comme les sauveurs de la patrie; et l'on approu-

va sans examen le traité qu'ils avaient été forcés de signer. Albertin retourna encore vers Henri VII pour lui présenter l'hommage de la fidélité de ses concitoyens ; et il fut renvoyé, en 1312, vers ce monarque, pour lui demander des secours contre les Vicentins. Dans l'intervalle, Cane de la Scala fut nommé vicaire impérial pour toute la Marche Trevisane : le choix d'un homme qui leur était odieux, indigna les Padouans ; ils se révoltèrent ; et Albertin, à son retour, tâcha vainement de les calmer, en leur représentant qu'ils s'exposaient à une ruine certaine. Cependant Cane, averti de l'insurrection de Padoue, pénétra sur son territoire, et y causa de grands ravages. Il fallut repousser la force par la force ; Albertin, dont les sages conseils avaient été méprisés, ne songea plus qu'à défendre sa patrie, avec son épée : il se signala dans cette guerre par sa valeur, et enleva aux Vicentins le château de Pojana. L'empereur, indigné de la conduite des Padouans, s'avançait pour les châtier, lorsqu'il mourut subitement (V. HENRI VII) : mais sa mort ne mit point fin à la guerre ; et, après quelques démarches inutiles pour amener une pacification, les hostilités reprirent de part et d'autre avec une nouvelle fureur. Les Padouans avaient moins encore à souffrir de la guerre que de leurs dissensions : Albertin, accusé d'avoir proposé l'établissement d'une taxe, que nécessitaient les besoins de l'état, fut poursuivi par la populace, qui voulait incendier sa maison ; il n'échappa qu'avec peine aux séditeux, et s'enfuit à Vico-d'Aggere, d'où on ne tarda pas à le rappeler. Sa rentrée à Padoue fut un véritable triomphe ; et l'on saisit cette circonstance

pour lui décerner, aux acclamations de tout le peuple, la couronne poétique, due depuis long-temps à ses travaux littéraires (1). Peu de jours après, Albertin rejoignit l'armée, sous les murs de Vicence : les Padouans s'étaient emparés d'un des faubourgs de cette ville rivale (16 septembre 1314) ; mais, comme ils s'étaient débandés pour piller, Cane de la Scala tomba sur eux à l'improviste, et les mit en déroute. Albertin, avec quelques hommes déterminés, osa seul soutenir le choc d'une troupe victorieuse ; mais couvert de blessures, il fut renversé de son cheval, et jeté dans un fossé, où ayant été découvert, il fut amené prisonnier à Vicence. Cane l'accueillit avec plus d'humanité qu'on ne devait en attendre d'un condottiere ; il l'admit à sa table avec quelques autres officiers, et eut pour lui tous les égards dus au courage malheureux. Une trêve, signée un mois après, permit à Albertin de retourner à Padoue ; et il y passa trois ans, occupé de rédiger l'histoire des événements auxquels il avait eu une part si glorieuse. La guerre ayant recommencé, en 1317, il fut chargé d'aller demander des secours aux principales villes de la Lombardie ; et, en 1321, il fut envoyé au duc d'Autriche, pour réclamer sa protection. Tant de services, et un zèle si soutenu, ne purent mettre Albertin à l'abri des revers de la fortune. L'un de ses frères et deux de ses neveux, accusés de sédition, furent mis à mort par ordre du sénat ; Albertin, sous le prétexte qu'il avait eu connaissance de leur projet sans le révéler, fut exilé, en 1325, à Chiozza. Vaine-

(1) En 1314. Cette date est celle qu'adopte Tiraboschi, d'après des auteurs dont la fidélité n'a point été contestée.

ment il demanda d'être admis à se justifier : on refusa de l'entendre ; et ce grand citoyen mourut loin de son ingrate patrie, le 31 mai 1329. Ses restes furent rapportés à Padoue, et inhumés avec pompe dans l'église de Sainte-Justine. On a de Mussato : *Historiæ augustæ de rebus gestis Henrici VII Cæsaris libri XVI.* — *De gestis Italicorum post Henricum VII, libri XII.* Cette histoire finit à l'année 1317. Le neuvième livre et les deux suivants, écrits en vers héroïques, ont pour sujet le siège de Padoue, par Cane de la Scala ; et le douzième livre, en prose, contient le récit des troubles domestiques qui déchirèrent cette malheureuse ville, et qui la firent enfin passer sous la domination du seigneur de Vérone. Les *Histoires* de Mussato sont très-importantes pour l'espace de temps qu'elles renferment : c'est un écrivain plein de candeur et de bonne-foi ; son style est abondant et facile, et personne n'avait mieux écrit en latin depuis la décadence des lettres (*Voy. Tiraboschi, Stor. della letterat. ital. v*, 347). — Deux tragédies : *Eccepinus*, et la mort d'*Achille*. Le sujet de la première pièce est tiré de la vie d'Ezzelin, tyran de Padoue ; Ginguené en a donné une courte analyse dans l'*Hist. littér. d'Italie*, VI, 13. Mussato a cherché à imiter Sénèque, et un pareil modèle ne devait produire que de médiocres copies ; mais on ne doit point oublier que les tragédies de Mussato sont les premières qui aient été écrites en Italie. — Des *Poèmes*, des *épîtres*, des *élégies*, des *églogues*, etc., toutes en latin, dont le style est moins dur et moins grossier que celui des poètes des âges précédents, au point que le marquis Maffei regarde Mussato comme le

vrai restaurateur de l'élégance de la langue latine. Ses ouvrages ont été publiés avec des notes de Félix Osio, Laur. Pignoria, et Nicol. Villani, Venise, 1636, in-fol. Cette édition est fort rare ; et la plupart des exemplaires en ont été mutilés par les Italiens, en haine de l'empereur Henri, dont Mussato n'a pas dit assez de mal à leur gré : ils ont été reproduits avec des additions par Burmann, dans le tome VI du *Thesaur. antiquit. Italiæ*. Muratori a inséré les ouvrages historiques et la tragédie d'*Eccepinus*, dans le tome X du *Rer. Italic. scriptores*, avec des variantes et des corrections tirées des Mss. de la bibl. Ambrosienne. Just. Reuber est le premier qui ait mis au jour les histoires de Mussato, dans le recueil des *Veter. scriptor. rer. Germanicar.* ; mais les éditions qui ont suivi sont très-supérieures. Mussato a encore composé des *Priapées* et d'autres vers licencieux, que l'on conserve en manuscrit. W—s.

MUSSCHENBROEK (PIERRE-VAN) ; célèbre physicien, naquit à Leyde, le 14 mars 1692. Après avoir achevé ses humanités sous les professeurs Perizonius et Gronovius, il s'appliqua à la philosophie, à la chimie et à la médecine, sous Senguerd, Bidloo, Le Clerc, Burmann, Albinus, Boerhaave et Jean-Jacques Rau, et devint un disciple digne de pareils maîtres. Il fut reçu docteur en 1718, après avoir publié et soutenu sa Dissertation inaugurale *De aëris præsentia in humoribus animalium* ; dissertation qu'il faut se garder de confondre avec un grand nombre de pièces de ce genre. Elle est remplie d'expériences nouvellement faites avec beaucoup de soin, tellement liées entre elles, que l'on est conduit de conséquence en con-

séquence jusqu'au résultat ; et plusieurs faits y sont discutés avec sagacité. Quoiqu'il y ait plus d'un siècle qu'elle a paru, elle mériterait d'être lue et étudiée encore aujourd'hui. Musschenbroek fit connaître, dans cette dissertation, et son goût et son talent pour la physique expérimentale. Il se trouva dans une circonstance singulièrement heureuse pour leur développement. A son entrée dans la carrière des sciences, le *cartésianisme*, vieillissant et croulant de toute part, luttait encore contre le *newtonianisme* naissant. Burchard de Volder, qui reconnut sur la fin de sa vie, les erreurs du *cartésianisme*, avait fondé, vers le déclin du siècle précédent, un théâtre de physique à Leyde ; il avait fait un voyage en Angleterre pour se procurer d'instruments. Senguerd avait suivi cet exemple et fait des expériences. Boerhaave, joignant l'exemple au précepte, inspira le goût de la vraie physique à ses disciples, et, bon mathématicien, lui-même, leur recommanda fortement l'étude des mathématiques. Musschenbroek s'y était beaucoup appliqué, et y était très-versé. On prétend néanmoins qu'il fut surpassé en cela par son frère aîné, Jean Van Musschenbroek, homme de guerre, excellent mécanicien comme son frère, et qui fut d'un grand secours à s'Gravesande, pour l'exécution des appareils inventés, décrits et successivement perfectionnés, dans les trois éditions de ses *Éléments de physique*, et qui tous ont été faits par Jean Van Musschenbroek. Dès que s'Gravesande parut sur la scène à l'université de Leyde (1717), la physique expérimentale s'y introduisit pleinement. Les liaisons qui se formèrent entre ce grand homme

et la famille Musschenbroek, furent singulièrement utiles à celui-ci : il l'a témoigné lui-même, dans une de ses harangues, en des termes qui font d'autant plus l'éloge de son cœur, que dès-lors il était le digne émule de son maître, son égal en célébrité, et que, dans ce moment, il devenait son collègue. En effet, c'est à ces deux hommes, si éminemment distingués, que l'on doit l'introduction complète de la physique expérimentale et du newtonianisme en Hollande : ce sont leurs leçons, leurs exemples, leurs ouvrages, qui répandirent successivement la lumière, même bien au-delà de leur patrie. Ils y travaillèrent chacun séparément, avec le même zèle, et un égal succès, mais par des voies différentes : s'Gravesande, grand mathématicien et doué d'une sagacité réelle, prit, en quelque sorte, pour lui la partie mathématique de la physique ; mais il eut un soin particulier de la confirmer par des expériences décisives, qu'il regardait comme la pierre de touche de ce que des considérations abstraites lui avaient permis de démontrer rigoureusement. La troisième édition de ses *Éléments de physique*, ouvrage peut-être unique en ce genre, trop peu lu aujourd'hui, peut-être même peu connu de plusieurs physiciens, sera toujours un livre infiniment précieux aux yeux des connaisseurs, ainsi que ses *Opuscules*, publiés séparément ou dans des journaux, et recueillis par son ami, Allamand, en deux volumes in-4^o, sous le titre d'*Ouvrages de s'Gravesande*. Musschenbroek s'appliqua plus particulièrement à la physique expérimentale, dans laquelle il excellait, et qui lui doit un grand nombre de découvertes. La carrière à laquelle il se voua, en 1719, après avoir pra-

signé la médecine pendant quatre ans, lui fournit les moyens de s'adonner exclusivement à la physique : il fut nommé professeur de philosophie et de mathématiques, et professeur extraordinaire en médecine, dans l'université de Duisbourg sur le Rhin. Bientôt il acquit une grande réputation; et les censeurs de l'université d'Utrecht l'appelèrent dans cette ville, en 1723. Il prit possession de la chaire de philosophie et de mathématiques, le 3 de septembre, par une harangue, *De certa methodo philosophiæ experimentalis*; elle a été imprimée, et devrait être le manuel de tous les physiciens. On y reconnaît un digne disciple de Boerhaave, qui, huit ans auparavant, avait prononcé et publié sa belle harangue, *De comparando certo in physicis*; laquelle néanmoins, lui valut une accusation publique et imprimée, de *spinosisme*, de la part d'un professeur de Franeker. Musschenbroek resta douze ans à Utrecht (de 1723 à 1735). Cette ville fut le théâtre de ses travaux les plus importants; celui où il acquit la plus grande célébrité. Nous passerons rapidement sur les *Éléments de physique* qu'il publia en latin dès 1726, et dont il se fit différentes éditions toujours perfectionnées. La dernière, qui parut après la mort de l'auteur, sous le titre de *Introductio ad philosophiam naturalem*, offre le plus vaste recueil de ce qu'on connaissait alors en physique : il contient, en outre, beaucoup de recherches particulières à l'auteur, sur les frottements, la roideur et la force des cordes, l'électricité, la cohérence des corps, la propriété de ceux qui sont phosphorescents après avoir été exposés à la lumière, et une table des

pesanteurs spécifiques, la plus ample qui eût paru jusqu'alors, et due aux travaux de l'auteur. Sigaud de Lafond a traduit cet ouvrage en français. Il est entièrement différent de celui qui avait paru en 1735, dans la même langue, par les soins du docteur Massuet, sous le titre d'*Essais physiques*, en deux volumes : celui-ci est la traduction de la seconde édition de l'ouvrage hollandais publié par Musschenbroek. La première était de 1726. Ces deux traités, écrits dans la langue du pays, et où l'on trouve des recherches qui n'ont pas été répétées dans la dernière édition latine, ont infiniment contribué à répandre, en Hollande, le goût de la physique, parmi le grand nombre d'habitants qui ne se livrent pas aux études proprement dites. Nous nous arrêterons davantage aux autres ouvrages de Musschenbroek, parce que ce sont ceux qui lui ont acquis, à juste titre, la grande renommée dont il jouissait. Le premier est son recueil de *Dissertationes physicæ experimentales et geometricæ*, publié en 1729, in-4°. Les trois dissertations les plus remarquables, sont celles sur l'aimant, sur les tubes capillaires, sur la cohérence et la force des corps. Toutes contiennent une multitude de recherches curieuses, d'expériences nouvelles, discutées avec soin, et comparées avec ce que l'on connaissait alors sur ces matières. Les travaux de Musschenbroek, sur la cohérence des corps, sont immenses : il les a complétés depuis dans son *Introduction* citée plus haut. Il a porté la connaissance de l'aimant plus loin qu'on ne l'avait fait auparavant; et, s'il n'a pas démontré la loi des attractions magnétiques, qu'il a découverte plus

tard, ou porté l'aiguille d'inclinaison à sa perfection; ses expériences ont du moins fourni, à Krafft, l'occasion de publier cette démonstration dans un beau mémoire inséré parmi ceux de l'académie de Pétersbourg (tome III), et à Daniel Bernoulli, les données nécessaires pour l'explication de sa belle théorie sur les aiguilles d'inclinaison, travaux dont Musschenbroek a lui-même profité depuis; car il gardait constamment la règle, si peu observée de nos jours, de recourir toujours aux travaux, aux expériences de ses devanciers. Sa première dissertation de 1715 fournit déjà la preuve de cet excellent esprit d'une judicieuse critique. Ce même volume contient, outre de bonnes observations météorologiques appliquées même à la médecine, une dissertation sur la grandeur de la terre, qu'il est important de faire connaître. Snellius publia, en 1627, dans son *Eratosthenes Batavus*, la mesure d'un degré du méridien; il avait employé, le premier, la méthode trigonométrique qu'ont adoptée tous ceux qui se sont occupés, après lui, de mesures pareilles, à l'exception, peut-être, de Mason et Dixon, en Virginie, lesquels ont suivi celle des Arabes qui mesurèrent, dans les plaines de Sinjar, un degré par les ordres du Kalyfe al Mamoun (V. MAMOUN et MASON). Mais, outre que les instruments dont Snellius s'est servi, n'avaient pas l'exaetitude nécessaire pour obtenir un résultat bien certain; que les erreurs de calcul pouvaient être plus fréquentes par la longueur de l'opération, les logarithmes n'étant pas encore en usage; Snellius lui-même découvrit qu'il s'était glissé des fautes dans sa mesure: il recommença son travail

en entier, et corrigea ce qu'il y avait de defectueux dans le premier. Musschenbroek, ayant trouvé les papiers de Snellius, restés en manuscrit, crut devoir les publier; il fit plus, il acheva ce que Snellius avait laissé à faire; il vérifia ou rectifia lui-même plusieurs angles, et cet examen lui fit admirer la dextérité de Snellius, dans l'emploi d'instruments aussi imparfaits que l'étaient ceux de son temps. Il partagea sa dissertation en deux sections, dont la première contient l'opération telle que Snellius l'avait corrigée; l'autre, son propre ouvrage. Nous n'ignorons pas qu'on a signalé depuis peu quelques erreurs dans ce travail, comme on en a trouvé également dans des mesures et plus célèbres et plus récentes; mais Musschenbroek a fait ce que les circonstances lui ont permis de faire, et il a bien mérité des sciences et de son pays, en mettant au jour le second travail de Snellius, homme d'un talent rare, et qu'une mort prématurée enleva aux sciences qu'il cultivait avec tant de succès. La découverte de la loi de la réfraction de la lumière, lui est due; et ce n'est pas un léger mérite. En quittant la charge de recteur de l'université, en 1730, Musschenbroek prononça une harangue singulièrement intéressante, *De methodo instituendi experimenta physices*, qu'il a fait imprimer à la tête d'un ouvrage dont nous parlerons dans un moment. Deslandes, publiant, en 1736, son *Recueil de différents traités de physique*, y a inséré, en forme de préface, une dissertation sur le même sujet, « qu'il a empruntée, dit-il, » de la harangue de M. de Musschenbroek, avec une liberté qu'il » avoue qui n'aurait pu être plus

» grande, puisque cette harangue
 » (ce sont ses termes) lui a seule-
 » ment fourni le canevas qu'il a
 » rempli et brodé à sa manière. »
 Musscheubroek ne s'est jamais prononcé, que je sache, sur le mérite de cette broderie, à laquelle cependant il aurait pu prendre quelque intérêt; mais la modestie était une partie essentielle de son caractère. Il ne brodait pas les ouvrages d'autrui qu'il estimait; mais il en faisait une traduction réelle, et les accompagnait de notes, si l'intérêt de la science le demandait. Il fit preuve de son talent dans ce genre en publiant, en 1731, une traduction latine des *Saggi di naturali esperienze fatte nell' accademia del Cimento*, publiés à Florence, en 1667, et imprimés depuis, plus d'une fois. Cet ouvrage, précieux en lui-même, l'est devenu doublement dans la traduction par les notes que Musschenbroek y a jointes, et plus encore par de nombreuses additions qui contiennent une foule d'expériences nouvelles. C'est dans une de ces additions qu'il a décrit un pyromètre de son invention, le premier instrument de ce genre qui ait paru; et il y ajouta les résultats de ses expériences multipliées sur la dilatation des corps par la chaleur. Il a perfectionné cet instrument depuis, comme il paraît par son *Introductio*: d'autres physiciens en ont fait autant; et l'on sait combien nos connaissances sur cet objet se sont perfectionnées depuis quelques années: mais les premières notions exactes qu'on en ait eues, sont dues à Musschenbroek. Il décrivit également les expériences qu'il avait faites avec un nouvel appareil, sur les forces que différents aimants communiquent au même acier, et sur la comparaison de ces forces de

communication avec les forces d'attraction: on y trouve enfin des expériences nombreuses sur la chaleur produite par le mélange de différents fluides, les effervescences, et les dissolutions des corps. Cet ouvrage mit le comble à la réputation de Musschenbroek: aussi le roi de Danemark fit-il des efforts, cette même année, pour l'attirer à Copenhague; mais ils furent inutiles. Les instances faites, en 1737, par le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, pour l'attirer à Göttingue, et en faire un des ornements de l'université qui depuis est devenue si célèbre, n'eurent pas un succès plus heureux. Les curateurs de l'université d'Utrecht, sentant de quelle importance il était pour eux de conserver un professeur de cet ordre, lui conférèrent, en 1732, la chaire de professeur d'astronomie; à son entrée en fonctions, il prononça une harangue *De Astronomiæ præstantiâ et utilitate*. Il fit connaître l'observatoire de cette ville par quelques observations: ce n'est que de nos jours que cet observatoire, ainsi que celui de Leyde, a été mis en état de tenir un rang parmi les établissements de ce genre. Mais les curateurs de l'université d'Utrecht ne purent retenir toujours Musschenbroek; invité, en 1739, à remplir à Leyde la place que la mort de Wittichius laissa vacante, le desir de revenir dans sa ville natale le porta à accepter ces offres, et à succéder pour la seconde fois à Wittichius, qu'il avait remplacé, en 1719, à Duisburg. Il prit possession de sa nouvelle charge, le 25 janvier 1740, par une harangue *De Mente humanâ semet ipsam ignorante*: il en prononça une autre le 6 février 1744, en quittant le rectorat, *De Sapientiâ divinâ*. Ce fut un bonheur rare pour

l'université de Leyde d'avoir à-la-fois dans la même faculté deux professeurs tels que 'sGravesande et Musschenbroek : mais ce bonheur fut de courte durée; car 'sGravesande mourut en février 1742. Musschenbroek demeura constamment attaché à l'université de Leyde : ni les efforts faits, en 1740, par le roi de Prusse pour l'attirer à Berlin; ni ceux du roi d'Espagne, en 1743; ni l'offre qui lui fut faite, en 1744, d'une place de professeur honoraire à Pétersbourg ne purent l'arracher à sa patrie et à sa ville natale. Il y continua paisiblement ses travaux; il illustra son académie: il forma d'excellents disciples, et enrichit la physique de nouvelles découvertes. On sait quelle part lui est due dans l'expérience de la bouteille de Leyde. La description de cette expérience qu'il a envoyée à Réaumur, et qui est imprimée dans les Mémoires de l'académie royale des sciences de Paris, pour 1746, prouve l'impression que peut produire sur un excellent esprit, sur un homme rompu dans l'art des expériences, la sensation imprévue et douloureuse d'un phénomène auquel on n'avait aucun lieu de s'attendre. Musschenbroek travailla sans relâche jusqu'au moment où la mort l'enleva aux sciences, le 19 septembre 1761, à l'âge de 69 ans. Sa perte fut vivement sentie. Jusqu'ici aucun monument n'a été dressé sur sa tombe, située dans l'église de Saint-Pierre de Leyde; mais son nom vit, et passera à la postérité la plus reculée. On sait que Musschenbroek s'est toujours occupé de météorologie : ses ouvrages en font foi; et l'on trouve quelques-unes de ses observations dans les Mémoires de l'académie de Paris, et dans les

Transactions de la société de Londres, et une Dissertation sur les baromètres, parmi les Mémoires de l'académie de Pétersbourg. Il a laissé le Recueil complet de ses observations: c'est un gros in-folio, très-nettement écrit de sa main. Il serait à souhaiter que ce volume fût imprimé. Musschenbroek a été correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, de celles de Pétersbourg, de Berlin, de Montpellier, et de la société royale de Londres. La société de *Felix meritis* se fit, dès sa naissance, un honneur de le placer au nombre de ses membres. Musschenbroek fut marié deux fois. Il laissa, de son premier mariage, une fille, morte sans alliance, en 1785, et un fils, qui a rempli les charges de conseiller et de bourguemestre de la ville d'Utrecht; magistrat estimé par ses lumières, et dont la famille perpétue avec honneur un nom cher aux sciences et à sa patrie.

V. S—N.

MUSTAPHA I^{er}., fut proclamé empereur des Turcs, après la mort d'Achmet I^{er}., son frère, l'an de l'hégire 1026 (1617). Il est douteux si ce choix fut l'effet de la volonté du dernier sulthan, ou celui de la politique des pachas, à qui le bas âge des enfants d'Achmet faisait redouter tous les troubles qui accompagnent une minorité. Mustapha, l'aîné des princes de la maison Othomane, occupa donc le trône impérial; mais il ne tarda pas à prouver à ceux qui l'avaient reconnu pour maître, qu'il n'était qu'un tyran imbécille, entièrement incapable de gouverner. On le vit prodiguer follement les trésors de l'état, créer pacha de Damas, un itchoglan à peine sorti de l'enfance, dépouiller de son timar un des principaux officiers des spa-

his, pour en gratifier un paysan qui lui avait apporté à la chasse un pot d'eau fraîche. Ce fut lui qui fit arrêter le baron de Sancy, ambassadeur de France, soupçonné d'avoir favorisé l'évasion du prince polonais Koreski, fait prisonnier dans les guerres de Moldavie. Tous les ordres de l'état, la sultane Validé sa propre mère, le mouffy, le divan tout entier, se réunirent pour déposer ce stupide fantôme de souverain. On le fit descendre du trône au bout de quatre mois ; il se laissa reconduire et renfermer au fond du sérail d'où il n'aurait jamais dû sortir. Une bizarrerie de la fortune le remit en évidence cinq ans après. Le jeune Othman, fils d'Achmet I^{er}. et successeur de Mustapha, fut déposé par les janissaires qu'il voulait anéantir : la haine qu'ils portaient à l'un, leur fit oublier le mépris qu'ils avaient pour l'autre ; et le mannequin vivant, qui végétait dans une sombre prison, fut reporté de nouveau sur le trône des sulthans l'an 1031 (1622). Sa stupidité ne l'avait pas abandonné : seulement pour cacher la honte d'un retour si inconséquent, on publia que l'extérieur taciturne et recueilli du souverain restauré était l'effet de sa vie contemplative, et des méditations sublimes et religieuses auxquelles il était adonné par le plus respectable excès de sagesse et de piété. Mais l'imbécillité de Mustapha se changea bientôt en démence et en fureur. Il courait la nuit dans les dortoirs des itchoglans, frappant à toutes les portes, appelant à haute voix Othman, qu'il priait de ressusciter pour revenir régner à sa place. Il poursuivait, le sabre à la main, tous ceux qu'il rencontrait, et s'applaudissait de les voir tomber sous ses coups ; il mettait en

pièces les meubles les plus précieux de son palais. La mesure se combla ; et ceux qui avaient relevé cette odieuse idole, la renversèrent de nouveau. Les janissaires se soulevèrent ; et l'an de l'hégire 1032 (1623), Mustapha, renfermé cette fois à perpétuité, fit place à son neveu Amurath IV. Les Othomans n'attentèrent pas à ses jours, par le respect qu'il portait aux insensés. Il achevait de vivre méprisé ou plutôt oublié, lorsque le sulthan son successeur prit ombrage de son existence, et le fit étranger. Ainsi finit Mustapha I^{er}., en 1639, à l'âge de cinquante-quatre ans. Avant lui aucun sulthan de la race othomane n'avait été déposé ; aucun n'avait régné aussi peu de temps ; aucun n'avait succédé à son frère. S—r.

MUSTAPHA II, vingt-deuxième sulthan des Othomans, fils de Mahomet IV, succéda, en 1106 (1695), à son oncle Achmet II ; malgré les menées du grand-vézyr en faveur d'Ibrahim fils de ce prince. Mustapha avait environ trente-deux ans quand il monta sur le trône, et promettait un règne plus ferme et plus glorieux que celui de ses deux prédécesseurs Achmet et Soléiman. Dès la première année de son avènement, le pirate Mezzomorto reprit l'île de Chio aux Vénitiens ; et Mustapha II marcha en personne contre les impériaux, commandés par l'électeur de Saxe Frédéric-Auguste. Les revers des règnes précédents firent prendre pour des victoires, des succès sans résultats décisifs ; et le sulthan entra triomphant dans Adrianople. L'année suivante, il ramena en Hongrie une armée encore plus nombreuse : mais il trouva, pour lui tenir tête, le prince Eugène de Savoie ; et la bataille de Zenta, livrée sur les rives

de la Theiss, en 1697, et gagnée par les Chrétiens, força Mustapha de fuir honteusement, se trouvant heureux de réunir les débris de son armée sous les murs de Téméswar. Cédant alors aux plaintes et aux murmures de ses peuples qui demandaient la paix, le sulthan sut la faire avec adresse et dignité; et le traité de Carlowitz, conclu en 1699, fait autant d'honneur à sa mémoire et à son règne, qu'à l'habileté du négociateur (V. MAUROCORDATO, XXVII, 661), malgré la cession de la Transilvanie aux impériaux, de Kamienieck aux Polonais, d'Azof aux Russes, et de la Morée aux Vénitiens. Cependant cette paix, à-la-fois glorieuse et utile à l'empire, amena la chute du prince qui l'avait sanctionnée. De retour dans sa capitale, Mustapha ne tarde pas à se rendre dans une de ses maisons de plaisance, où il se livre à la chasse et aux plaisirs : les murmures du peuple et des soldats l'obligent d'en sortir, et il se retire à Adrianople. Son absence augmente le désordre que le mécontentement avait occasionné à Constantinople. La déposition du grand-vézyr Houcén, ministre ami de la paix, calma momentanément les esprits : mais son successeur Daltaban la désapprouva, et tenta, par ses intrigues, de recommencer la guerre et de perdre, à-la-fois, le drogman Maurocordato, le reis-effendi Ramy, et le moufty Feyz-ullah. Le sulthan fit tomber la tête du grand-vézyr, et cette exécution causa la révolte de 1703. Elle éclate à Constantinople, par l'imprudence du caïmekam Abdallah Koproli, à peine âgé de 20 ans, qui indisposa les troupes. C'était le gendre du moufty qui était universellement détesté. Les séditieux se choisissent des chefs, nomment

un moufty, de nouveaux ministres, et marchent sur Adrianople, au nombre de 50 mille hommes. Les troupes que le sulthan leur oppose, loin de leur résister, passent dans leurs rangs. En vain Mustapha abandonne le vieux moufty à la haine des rebelles, qui lui font souffrir mille indignités. En vain il s'abaisse jusqu'à flatter leurs chefs, et à les confirmer dans les dignités qu'ils ont usurpées. Ce prince, qui n'avait point un caractère cruel, ne voulut pas conserver le trône en sacrifiant Achmet, son frère, que les révoltés voulaient proclamer son successeur. Se résignant à son sort, il lui remit l'aigrette impériale, le 24 août (ou le 20 sept. selon l'*Art de vérifier les dates*). Épargné à son tour par Achmet III, Mustapha II acheva sa vie dans l'intérieur du sérail : il mourut, d'hydropisie, l'année suivante, à l'âge de quarante ans, après en avoir régné huit, et laissa le souvenir d'un prince qui n'avait pas rempli les espérances que ses commencements avaient données. Il fut religieux et justicier, appliqué, économe, ennemi de la mollesse et des voluptés. La confiance aveugle qu'il eut dans le moufty Feyz-ullah remplaça la sagesse et la fermeté qu'il avait annoncées d'abord, par la faiblesse et la timidité qui le perdirent. — T et S—Y.

MUSTAPHA III, l'aîné des enfants du sulthan Achmet III, succéda, en 1757, à son cousin Osman III. Pendant vingt-sept années d'intervalle depuis le détronement d'Achmet jusqu'à la mort d'Osman, Mustapha avait vécu renfermé, placé entre l'ennui et l'inquiétude, frappé sans cesse de la crainte de voir le poison terminer ses jours. Les grands de l'empire le crurent faible, et se flattèrent de gouverner sous

son nom ; le peuple espéra qu'il serait prodigue : les uns et les autres se trompaient. « Loin d'imiter la » faiblesse de mon prédécesseur ; » dit-il au grand-vézyr lui-même qui » l'asseyait sur le trône, je conser- » vrai mes ministres tant que j'eserai » content de leurs services : s'ils le » méritent, je les punirai. » Comme il passait devant les odas des janissaires, après avoir ceint le cimetière à la mosquée d'Eioub ; on lui présenta le sorbet, suivant l'usage : « Camarades, dit-il aux comman- » dants en leur rendant la coupe ; s'il » plaît à Dieu, nous le boirons en- » semble, au printemps prochain, » sous les murs de Bender. » Ce caractère guerrier plaisait à des soldats que dix-huit ans de paix indignaient depuis trop long-temps. Cependant le grand-vézyr Raghib-Pacha, qui obtint toute la confiance de Mustapha III, et qui la méritait, lui fit adopter des dispositions plus pacifiques, qui, dans les circonstances où était l'Europe, ne convenaient ni à la gloire ni à l'intérêt de l'empire Othoman. Il s'occupa d'abord de réformes économiques, supprima plusieurs emplois inutiles ; diminua le luxe du sérail, renouvela les lois somptuaires, et les anciennes ordonnances sur le costume obligatoire des Grecs, des Arméniens et des Juifs. Ce ne fut qu'en 1768, que la Porte ouvrit les yeux, et commença à se mêler de la révolution de Pologne et de la querelle des Russes et des Polonais. La mort du grand-vézyr Raghib-Pacha laissa éclater la guerre entre les cours de Pétersbourg et de Constantinople. Mustapha prit les armes en 1769 ; il aurait dû commencer à combattre, dès l'année 1763. La première campagne, entreprise sous de fâcheux auspices,

(V. MEHEMET-EMYN) aboutit, pour le sulthan, à la perte de Choczim, de la Moldavie et d'une partie de la Valakie : celle de 1770 fut encore plus désastreuse ; elle fut signalée par la terrible bataille navale de Tcheshmé, près de l'île de Scio, par l'incendie de la flotte othomane, la défaite du khan de Crimée sur le Pruth, la déroute de l'armée du grand-vézyr à l'embouchure de cette rivière, et par la perte de Bender, de la Bessarabie et de plusieurs îles de l'Archipel. Dans le même temps, l'Albanie et la Morée, excitées par les Russes, tentaient de se soulever ; Ali-Beyg s'emparait de l'Egypte, et la dérobaît à la domination du Grand-Seigneur ; le cheikh Dhaher régnait en prince indépendant sur une partie de la Syrie, et les Turcs disputaient avec peine le Danube à leurs ennemis. En 1771, la Crimée tomba au pouvoir des Russes ; enfin en 1772, sous la médiation de l'empereur et du roi de Prusse, le congrès de Focziân fut convoqué, et rompu presque aussitôt ; des conférences à Boukhorest, n'eurent pas plus de succès. La guerre continua ; et la campagne de 1773, procura quelques avantages aux Othomans. Le courage de Mustapha n'était pas abattu : ce prince avait le projet de se mettre à la tête de ses armées ; mais ses forces physiques ne répondirent pas à la vigueur de son caractère. A la fin de 1773, sa santé s'affaiblit visiblement ; il fit appeler Abdul-Hamid son frère et son successeur, lui recommanda son fils Sélim, devenu depuis Sélim III, et mourut le 21 janvier 1774, âgé de 58 ans. Mustapha III était né avec un jugement sain, un cœur droit ; et ses mœurs étaient austères : il s'était instruit dans sa prison par l'étude de l'histoire et des lois ; il

avait l'élocution facile, mais l'esprit médiocre. L'incapacité de ses généraux fut la seule cause de ses revers; il n'eut pas de grands talents, mais du zèle et de bonnes intentions. Dans des circonstances moins difficiles, elles eussent suffi pour opérer de grandes choses: cette gloire fut refusée au règne de Mustapha III. Le portrait que Catherine II en a tracé dans une lettre à Voltaire, n'est qu'un jeu d'esprit, ou un trait de malignité. C'est sous le règne de ce prince, que la Russie inspira aux Grecs cet esprit d'indépendance, ces principes de liberté, qu'ils portent aujourd'hui jusqu'à l'exaltation, et qui peut amener de grands changements dans le système politique de l'Europe. A—r et S—r.

MUSTAPHA IV, 29^e. empereur othoman, fils aîné du sultan Abdulhamid, fut tiré du vieux sérail, et porté au trône, par la révolution qui en précipita le malheureux Sélim III, son cousin-germain, le 29 mai 1807. La mort de quelques ministres et des chefs de la nouvelle milice, nommée *Nizam-djedid*, instituée par Sélim, ayant apaisé les janissaires, la tranquillité fut bientôt rétablie à Constantinople; mais l'insurrection gagna les provinces. Le grand-vézyr, qui commandait l'armée de Valakie contre les Russes, et qui venait d'obtenir quelques succès, fut massacré par les séditeux. Le pacha de Baghdad fut assassiné par son kiaya, que la Porte lui donna pour successeur. Les pachas de Damas et de Tripoli se firent la guerre. Celui d'Alep fut chassé par les janissaires. Les Wahabis, maîtres des deux villes saintes en Arabie, continuaient leurs progrès sur les frontières de la Syrie, et s'emparaient d'Anah sur l'Euphrate. Les Russes attaquaient

l'empire othoman en Europe, battaient en Asie le pacha d'Erzroum; et secondaient les efforts des Serviens, qui combattaient sous les ordres du fameux Czerni George, pour recouvrer leur indépendance. Telle était la situation des affaires, lorsque Mustapha IV fut proclamé sultan. Il publia un firman, pour renouveler la déclaration de guerre contre la Russie. Il promit de rétablir les anciens usages, les anciennes limites de l'empire, supprima les nouveaux impôts, abolit toutes les institutions de Sélim, et détruisit même l'imprimerie de Scutari. Quelques événements heureux signalèrent le court règne de Mustapha. Le capitain-pacha, Seid-Aly, combattit avec avantage la flotte russe de l'amiral Siniawin, près de Tenedos, et mérita les éloges, les distinctions et le surnom de *ghazî* (vainqueur des infidèles), que lui donna son souverain, dans une audience solennelle. La paix de Tilsitt et la médiation de la France amenèrent la conclusion d'un armistice, qui fut signé, le 24 août, entre la Russie et la Porte-Othomane, et d'un second entre cette dernière puissance et les Serviens. Les Anglais, qui, sous le règne de Sélim, avaient forcé l'entrée des Dardanelles, et menacé les murs du sérail, et qui, deux mois avant la chute de ce prince, s'étaient emparés d'Alexandrie, échouèrent sous Mustapha, en voulant renouveler la première expédition. Lord Paget, leur ambassadeur, ne réussit pas mieux dans sa négociation pour obtenir que l'Égypte fût remise aux Anglais pendant tout le temps qu'ils seraient en guerre avec la France. Leurs troupes, taillées en pièces par celles du caïmakam, Mohammed-Aly, gouverneur actuel de l'Égypte, dans une ten-

tative qu'elles firent sur Rosette, furent bloquées dans Alexandrie, par ce pacha, qui les contraignit de capituler, et de rendre cette ville, où il entra, le 22 septembre. Malgré ces succès, malgré la sévérité que déploya Mustapha pour réprimer les insolentes prétentions des janissaires; malgré les mesures qu'il prit pour leur opposer un nouveau corps de troupes, disciplinées à l'euro péenne, mais habillées à la turque, il éprouva le même sort que Sélim. Ce dernier avait encore de nombreux partisans; Mustapha-Bairacdar, pacha de Roudschouk, et commandant l'armée d'observation sur le Danube, était secrètement leur chef. A la tête de ses troupes, il vint trouver le grand vézyr, Tcheleby-Mustapha, dans son camp d'Adrianople, le força de se joindre à lui; et tous deux marchèrent sur Constantinople. Après avoir campé plusieurs jours devant cette capitale, il y entra, le 28 juillet 1808, fit prononcer la déposition du sulthan Mustapha, par le moufty et les oulémas, qui lui devaient leur nomination, et s'avança vers le sérail, en demandant Selim, que ce prince refusait de livrer. Selim est égorgé; et son cadavre, offert à ses défenseurs, les anime plus encore à le venger. Mustapha est relégué dans la prison qu'avait occupée ce malheureux prince; et Mahmoud II, frère de Mustapha IV, est proclamé sulthan. Mustapha-Bairacdar obtient les sceaux de l'empire; il s'attache à détruire le parti du dernier monarque, et à rétablir les institutions de Sélim. Une nouvelle révolution éclata le 14 novembre: Mustapha et sa mère en furent les plus illustres victimes. Le grand-vézyr les fit étrangler le 15, avant de se faire sauter en l'air (*V. MUSTAPHA-BAÏRACDAR*).

Le corps de ce prince fut porté le 18, dans le tombeau de son père Abdulhamid; et le lendemain il lui naquit un fils, neveu du sulthan Mahmoud, aujourd'hui régnant. A—r.

MUSTAPHA, prétendu fils de Bajazet I^{er}., est mis, par quelques historiens, au nombre des imposteurs insignes. C'est un problème historique que de savoir si Mustapha, le fils aîné de Bajazet I^{er}., qui combattait auprès de son père à la désastreuse journée d'Ancyre, resta dans la foule des morts. Le sulthan Mahomet I^{er}., son frère, et Amurath II, son neveu, n'eurent jamais de certitude à cet égard. La preuve en est dans le soin qu'ils ont eu de poursuivre et de faire mettre à mort trente individus qui prirent le nom de ce légitime héritier du trône othoman. Le plus remarquable de ces imposteurs, si ce n'est pas le prince Mustapha lui-même, est celui qui, douze ans après la bataille d'Ancyre, parut en Valakie, reconnu et soutenu par Cinéis, gouverneur de Nicopolis et maître des rives du Danube. La vie politique de ce dernier, dont l'ingratitude et l'adresse égalaient la bravoure et l'ambition, jette une grande défaveur sur le souverain, véritable ou supposé, pour lequel il combattit; mais la vraisemblance de complicité entre le protecteur et le protégé, ne complète pas les preuves sur lesquelles l'historien doit asseoir son jugement. Quoiqu'il en soit, ce faux ou vrai Mustapha devint formidable. Mahomet I^{er}. le défit en bataille rangée; et le prince ou l'imposteur vaincu se jeta dans Thessalonique, place-forte de l'empire grec, dont le gouverneur, Lascaris, refusa de le livrer. L'empereur Manuel, ami de Mahomet I^{er}., mais qui soumettait ses affections à sa politique, seignit d'être arrêté lui-

même par les lois de l'hospitalité, et ne voulut pas permettre que Mustapha, quel qu'il fût, se vît arraché de l'asile où il avait cru trouver son salut. L'île de Lemnos fut le lieu de son exil, et lui servit de prison jusqu'à la mort de Mahomet, en 1421. Manuel, quitte envers l'amitié, mais non pas sourd à la voix de ses intérêts politiques qui le portaient à susciter des ennemis aux Othomans et à Amurath II, Manuel rendit la liberté à Mustapha, sous des conditions et des serments que ce dernier viola avant d'avoir perdu de vue le seuil de sa prison. Cette lâcheté, cet oubli des engagements les plus sacrés, semblent déposer contre sa naissance et ses prétentions; car on veut retrouver les sentiments généreux dans les princes ou dans ceux qui sont dignes de l'être. Quoi qu'il en soit encore, Mustapha fut reconnu dans Gallipoli, où il débarqua, et dans l'hexamilion de Thrace. Se trouvant à la tête de soixante mille hommes, commandés par ce même Cinéis, qui avait suivi sa fortune, il fut reçu dans Adrianople, aux acclamations de tout le peuple. Mais son ingratitude lui avait aliéné l'empereur Manuel, son libérateur; et Cinéis, son soutien, se laissa acheter. Mustapha, abandonné, saisi, fut emmené chargé de chaînes et vivant, à Amurath II. Il fut exposé dans Adrianople même, aux insultes du peuple, qui ne vit plus qu'un imposteur dans un malheureux; et ce faux ou vrai Mustapha termina, sur un gibet, son équivoque destinée. S—Y.

MUSTAPHA, fils aîné du sulthan Mahomet II, reçut de son père la souveraineté de la Caramanie, dont les princes venaient d'être chassés et dépouillés, en punition de leurs révoltes continuelles. Le jeune Musta-

pha, marchant sur les traces de son père, combattit, l'année 1469, un général d'Ouzoun-Haçan, roi de Perse, le fit prisonnier, et l'envoya, chargé de chaînes, au sulthan son père. La campagne suivante, il eut en tête Ouzoun-Haçan lui-même. Mustapha commandait la gauche des Othomans, et Zeinel-beyg, fils du roi, l'aile droite des Persans. Les deux princes se joignirent corps à corps; et la mort de Zeinel-beyg, que Mustapha tua de sa propre main, procura une victoire complète, et un triomphe de plus à Mahomet II. Mais ces titres de gloire ne garantirent pas le jeune prince, qui donnait de si belles espérances, de la sévérité et peut-être de la jalousie du sulthan son père. Mustapha, après sa victoire, était de retour à Constantinople: le grand-vézyr, Sadik-Ahmed, était resté à la tête de l'armée contre les Persans. Ses femmes; gardées dans son harem, n'en sortaient que pour aller à la mosquée ou aux bains publics. L'une d'entre elles rencontra Mustapha, et, par mégarde ou avec intention, laissa tomber son voile, et se laissa voir à lui. Enflammé d'une passion subite, il la suivit, força l'entrée des bains, que la loi musulmane interdit à tous les hommes sans distinction, et enleva cette beauté qui l'avait séduit. Mahomet II fit venir son fils, lui adressa les reproches les plus durs; mais ayant appris que le jeune prince avait osé s'en plaindre, il le fit étrangler trois jours après. S—Y.

MUSTAPHA, fils de Soléïman I^{er}. et d'une esclave nommée Bosphorone, était l'aîné de tous les enfants de cet illustre sulthan. L'empire lui était assuré; il joignait à ses droits d'aînesse l'affection des peuples et celle des soldats: mais l'ambition, la haine et la jalousie de Roxelane, d'abord

favorite , ensuite épouse du vieux sulthan , donnaient au prince Mustapha une implacable ennemie dans une marâtre. Cette odieuse femme le calomnia auprès de Soléïman , et trouva dans le grand-vézir Roustam , un complice qui appuya ce mensonge. On essaya de louer sans mesure le jeune prince qu'on voulait perdre ; et le cœur du grand Soléïman , que l'âge avait rendu soupçonneux , s'ouvrit à toutes les impressions de la crainte. L'exemple domestique de Sélim I^{er}. et de Bajazet II l'avertissait que Mustapha pouvait songer à lui succéder avant le temps ; et quand Roxelane et Roustam avaient le soin de vanter avec adresse les vertus , l'affabilité , la bienfaisance de son fils ; le père , ombrageux et jaloux , ne voyait avec chagrin qu'un ambitieux qui se faisait des amis. Un eunuque , chargé autrefois de l'éducation de Mustapha , et vendu à Roxelane , écrivit que son prince s'était assuré de l'appui du sofy de Perse , et qu'il allait profiter de cette alliance secrète et de l'amour de l'armée , pour donner l'essor à sa coupable ambition. Soléïman , crédule et aveuglé , sans rien approfondir , demanda un fetfa au mouffy , qui ne le refusa point , par bonne-foi ou par complicité avec les ennemis du prince innocent ; et la mort de Mustapha fut résolue. Ce prince était dans son gouvernement d'Amasie ; l'armée othomane campait dans le voisinage : Soléïman s'y rendit , et ordonna à son fils de venir le trouver. La victime se livra elle-même. Mustapha , sans défiance , parce qu'il était sans reproche , entra dans la tente de son père : il n'y trouva que des bourreaux qui l'étranglèrent , sans que Soléïman , témoin caché de cette horrible scène , entendît un instant le cri de la nature ; tant on

avait à ses yeux noirci son fils innocent. Ainsi périt un prince qui promettait d'égaliser tous les héros de la dynastie d'Othman ; un prince dont le seul crime fut d'être haï de Roxelane et trop aimé des Othomans. Il périt l'an de l'hégire 960 (1553). La terrible catastrophe qui signala son injuste et touchante mort , a été transportée sur la scène française. Belin donna au théâtre *Mustapha et Zéangir* , en 1705. Chamfort , qui surpassa Belin , composa , sous le même titre , une tragédie semblable , qui réussit , en 1777. M. de Maison-neuve traita le même sujet , en 1785 , sous le nom de *Roxelane et Mustapha* , et égala au moins le seul rival qui se fût montré digne de son sujet.

S—r.

MUSTAPHA (Le faux) , prétendu fils de Soléïman-le-Grand , ne présente pas à la critique historique la même incertitude que le prétendu fils de Bajazet I^{er}. (V. pag. 487 ci-dessus). Il y avait moins d'un an que Soléïman avait sacrifié son fils Mustapha , lorsque , ce nom , cher aux soldats et au peuple qui le pleuraient encore , servit de moyen à la trame la plus odieuse : elle était ourdie par Roxelane et contre le sulthan lui-même , au profit de Bajazet , fils de cette femme ingrâte , ambitieuse et barbare. Un esclave d'une adresse et d'une audace extraordinaires fut instruit par ses ordres au rôle qu'il devait remplir : cet homme avait une ressemblance parfaite avec l'infortuné Mustapha ; et quand on se fut assuré qu'il pouvait jouer son personnage avec succès , l'infame complot s'exécuta. L'an de l'hégire 961 (1554), l'imposteur se montra près de Nicopolis : il parcourut tout le pays qui est entre le Danube , la Valakie et la Moldavie , lieux où la mémoire de

Mustapha avait laissé le plus de souvenirs et de regrets : il ne se montrait qu'avec précaution ; le petit nombre de gens affidés qui étaient à sa suite, répandaient tous les bruits qui pouvaient le mieux accroître la compassion, l'intérêt, et l'indignation. Lui-même, en se découvrant avec adresse, ne paraissait jamais que se trahir : la populace curieuse de le voir, semblait le forcer à faire l'aveu de ses dangers et de la cruauté de son père ; il avait soin d'apprendre comment elle avait été trompée. « Je sais », disait-il, « combien le sulthan mon père était irrité contre moi lorsqu'il m'envoya l'ordre, à Amasie, de venir le trouver. Je n'osais obéir ; de fidèles amis m'engagèrent à prodiguer l'or et les promesses pour persuader à un homme obscur, qui me ressemblait parfaitement, de se présenter à ma place aux premiers regards de mon père. Des lâches apostés l'ont étranglé inhumainement, et ont ensuite porté, devant la tente impériale, son cadavre qu'on a cru le mien. J'ai fui ; j'ai traversé le Pont, cotoyé le Bosphore, pour me réfugier dans ces contrées, persuadé que j'y trouverais des secours et des amis : ne m'abandonnez pas ; attachez-vous à ma fortune, je veux combattre pour conserver ma vie ; et je ne veux conserver ma vie que pour vous rendre heureux. » Bientôt le faux Mustapha eut un parti considérable : il se vit à la tête d'une armée, composée d'hommes obscurs, de janissaires ; ou de gens distingués, les uns trompés, les autres feignant de l'être. L'imposteur annonçait le projet de marcher sur Constantinople. Roxelane et Bajazet souriaient secrètement au succès de leurs coupables manœuvres,

et comptaient de briser, quand il en serait temps, l'instrument dont ils se servaient : ils fixaient l'accomplissement de leur crime à la mort même de Soléimanet de Sélim, qui devaient périr sous les mêmes coups. Mais le vieux sulthan n'attendit pas que l'imposteur fût devenu invincible ; et quelque sûr qu'il fût d'avoir fait mourir Mustapha et de ne point s'être trompé dans sa vengeance, il n'en craignit pas moins d'être détrôné par le fourbe qui avait trouvé des sujets et des soldats, en prenant le nom du prince. Il donna ordre à son grand-vézir (V. ACHMET), de marcher sans nul délai, avec ses vieilles troupes, et de prendre vivant le faux Mustapha. L'armée de ce dernier n'attendit pas les hasards d'une telle lutte. A l'approche du danger, ce ramas confus se dissipa : l'imposteur voulut fuir avec ses complices les plus intimes ; ils tombèrent tous entre les mains d'Achmet. Le faux Mustapha avoua, au milieu des tourments, le crime dont il n'était que l'instrument, et nomma Bajazet seul, parce que l'adroite Roxelane avait agi sans paraître. Un ordre de Soléiman fit jeter secrètement dans la mer le faux Mustapha (V. BAJAZET). S—Y.

MUSTAPHA (JEAN-ARMAND), voyageur, était un mahométan qui, après avoir parcouru divers pays, vint en France, où il embrassa la religion chrétienne. Il paraît qu'il dut beaucoup aux bienfaits du cardinal de Richelieu, qui, probablement, l'employait comme interprète. Ce fut en cette qualité qu'il accompagna le commandeur de Razilly, dans deux voyages à la côte occidentale de Maroc ; il en a écrit la relation sous ce titre : *Voyages d'Afrique, où sont contenues les navi-*

gations des François, entreprises en 1629 et 1630, ès côtes des royaumes de Fez et de Maroc; le traité de paix fait avec les habitants de Salé, et la délivrance de plusieurs esclaves françois, ensemble la description des susdits royaumes, villes, coutumes, religions, mœurs et commodités de ceux du pays, Paris, 1632, un vol. in-12. C'est principalement du second voyage qu'il est question dans ce livre. Razilly partit de l'île de Rhé, le 20 juin, et y fut de retour le 25 nov. Par sa fermeté il délivra les esclaves français détenus à Salé, et conclut avec cette ville un traité avantageux : mais son zèle échoua contre la mauvaise-foi de l'empereur de Maroc, qui différa toujours de relâcher les malheureux qu'il retenait dans sa capitale. De ce nombre était Paul Imbert, pilote des Sables-d'Olonne, qui vécut encore long-temps dans l'esclavage; car, dans une *Lettre écrite en réponse de diverses questions curieuses sur les parties de l'Afrique, où règne aujourd'hui Muley-Arxid, roi de Tafilette*, par M***, qui a demeuré 25 ans dans la Mauritanie, Paris, 1670, un vol. in-12 (1), l'auteur parle de Paul Imbert : « lequel, dit-il, nous faisait » souvent récit de son voyage de » Tombouctou, comme d'un voyage » de grandes fatigues et de grande » conséquence. » Combien il est à regretter que cet écrivain ne nous ait pas fait connaître en détail le résultat de ses conversations avec Paul

Imbert! Mustapha donne une description exacte de l'empire de Maroc. Il a souvent recours à l'ouvrage de Jean Léon, et en convient; mais il ajoute aux notions tirées de ce livre un grand nombre de particularités intéressantes, et il discute habilement plusieurs points de géographie. Mustapha avait dessein de publier toutes les observations qu'il avait faites durant son séjour en Turquie, Perse, Égypte, Grèce, et Barbarie : il ne paraît pas qu'il ait effectué ce projet. E—s.

MUSTAPHA-BAIRAKDAR, célèbre grand-vézyr othoman, naquit à Rasgrad, vers le milieu du dix-huitième siècle, de pauvres paysans : il exerça comme eux la profession d'agriculteur, qu'il quitta pour se livrer au commerce des chevaux, et il s'enrôla enfin sous les drapeaux du pacha de sa province. Il se distingua par ses talents et par son courage en plusieurs rencontres, et mérita le surnom de Baïrakdar, pour avoir repris un étendard à l'ennemi et l'avoir conservé malgré ses blessures et la supériorité de ses adversaires. Cette action d'éclat lui acquit la confiance de Tersanik Oglou, pacha de Roustchouk : il l'accompagna depuis dans toutes ses campagnes, notamment dans celles contre Paswan-Oglou, et lui succéda enfin en 1804. Lorsque les Russes envahirent la Moldavie en 1806, Mustapha, à la tête d'un corps de troupes qu'il avait armé, livra plusieurs combats au général Michelson, sans pouvoir l'empêcher d'entrer dans Boukharest; mais, l'année suivante, il détruisit une partie de l'armée russe, à Musahib-Kiou, et il envoya des têtes et des oreilles, à Constantinople, comme trophées de sa victoire. La révolution qui précipita du

(1) Cet opuscule forme la troisième partie du livre suivant : *Histoire de Muley-Arxid, roi de Tafilette Fez, Maroc et Tarudent, avec la Relation du voyage fait en 1665, vers ce prince, pour l'établissement du commerce en ses états*. Chacun de ces ouvrages a une pagination particulière. Le premier est français, le second, qui souvent se trouve seul, est de l'anglais; le second, qui souvent se trouve seul, est de Roland Fréjus de Marseille; il est peu connu.

trône Sélim III, en mai 1807 ; la révolte des janissaires de l'armée de Valakie, et la décapitation du grand-vézyr, ayant porté Mustapha Baïrakdar au commandement des forces othomanes, il marchait déjà contre les Russes, et peut-être allait obtenir de nouveaux succès, sans l'armistice qui fut conclu au mois d'août. Le séraskier, qui avait dissimulé son attachement pour la cause de Sélim, feignit alors de marcher contre les Serviens ; et se rapprochant peu-à-peu d'Adrianople et du camp du grand-vézyr Tcheleby Mustapha, il contraignit ce ministre à le suivre à Constantinople, pour rétablir le sulthan détrôné. Malgré le respect qu'il affectait pour l'empereur régnant, il fit étrangler secrètement les commandants des forteresses du Bosphore, et les remplaça par des hommes qui lui étaient dévoués. A son arrivée devant la capitale, il dépose le moufty, l'agha des janissaires, tous les oulémas qui avaient pris part à la dernière révolution, et marche vers le sérail, en redemandant Sélim pour le couronner de nouveau. Après une courte résistance, les portes s'ouvrent, et le cadavre de ce prince infortuné est jeté aux pieds de Baïrakdar. Celui-ci donne des larmes à son maître ; mais redoublant bientôt de fureur, il ordonne le supplice des conseillers et des exécuteurs de ce crime, la déposition du sulthan Mustapha IV, et l'installation de son frère Mahmoud II. Après cette révolution, qui arriva le 28 juillet 1808, Mustapha-Baïrakdar, devenu grand-vézyr, contint les pachas dans l'obéissance, rétablit le ministère de la police et des approvisionnements, et prit toutes les mesures pour maintenir la tranquillité dans la capitale. En mê-

me temps, il s'occupa sans relâche à organiser, à augmenter l'armée othomane, à y introduire de nouveau la discipline et la tactique européennes, à supprimer le corps redoutable des janissaires, et à les enrôler dans celui des *seymens*. Ces innovations, qui avaient servi de prétexte à la chute de Sélim III, l'inflexible fermeté du grand-vézyr, et sa trop grande sévérité, irritèrent ses envieux, et augmentèrent le nombre des mécontents. Dès le 10 novembre 1808, des troupes, arrivées sans ordre des Dardanelles et de la Romélie, portent au comble l'agitation, qui se manifestait déjà dans Constantinople. Des combats partiels s'engagent entre elles et la milice des seymens, instituée et protégée par Mustapha-Baïrakdar. Ce vézyr parcourt les rues de la capitale, et se porte partout où le danger est le plus grand, donne ses ordres avec sang-froid, anime les seymens par son exemple plus que par ses discours, et enfonce plus d'une fois les janissaires : mais, tandis qu'il triomphe d'un côté, ses partisans sont repoussés sur tous les autres points. Forcé enfin de céder au nombre, il se retire dans le sérail. On l'y assiège, on y met le feu, on en escalade les murailles. Baïrakdar n'a que le temps de faire étrangler Mustapha IV, que les rebelles redemandaient pour sulthan ; et craignant de tomber vivant entre leurs mains, il met le feu au magasin à poudre, se fait sauter, et entraîne avec lui une foule de ceux qui étaient le plus acharnés à sa perte. Le lendemain 16 novembre, on trouva son corps sous les décombres ; et il fut livré aux outrages de la populace. Ainsi finit ce fameux vézyr, dont le courage et les talents supérieurs auraient pu opé-

rer des réformes utiles à sa nation, s'il n'eût pas imprudemment brusqué cette révolution. A—T.

MUSTAPHA (CARA). V. CARA-MOUSTAPHA, t. VII, p. 92.

MUSTAPHA-DALTABAN, grand-vézyr, reçut le singulier surnom de *Daltaban* (c'est-à-dire homme qui marche sans chaussure), parce que, pour mieux s'acquitter de ses fonctions d'agha des janissaires, pour veiller, avec plus de vigilance, à la sûreté publique qui lui était confiée, il se déguisait, et allait de nuit, à pied, dans tous les quartiers de la ville; bien différent, en cela, de ses prédécesseurs, qui ne se montraient qu'à cheval et en grand appareil. Mustapha-Daltaban avait été simple janissaire, et élevé dans le palais du grand-vézyr Achmet Kiuperli. Après la mort de son protecteur et celle de Cara-Mustapha, qui lui avait continué sa bienveillance, Daltaban était resté oublié : le nouveau grand-vézyr le fit agha des janissaires, poste où il déploya autant de fermeté que de vigilance et de justice. Il devint successivement pacha de Silistrie, avec le titre de séraskier, en 1692, et beglierbey de Natolie. Il arrivait à Sophia pour rejoindre l'armée ottomane, en 1697, et aurait probablement péri à la funeste bataille de Zenta, s'il n'eût trouvé, en chemin, l'ordre d'aller en exil dans la Bosnie. Il y vivait retiré dans un petit village, lorsque les Othomans, dispersés par cette déroute de Zenta, et poursuivis par les impériaux jusque dans la Bosnie, sur laquelle ils se retiraient en désordre, se voyant menacés et sans chefs, forcèrent Daltaban de se mettre à leur tête, pour repousser les Chrétiens vainqueurs. Le séraskier disgracié marcha sans l'aveu du sultan Mustapha II, et

se fit pardonner sa désobéissance à force de succès. Il reprit sur les impériaux, en une seule campagne, vingt-quatre châteaux ou villages fortifiés, sur les deux rives de la Save. Il fut sans peine confirmé dans le commandement que l'armée l'avait forcé d'accepter. Bientôt après, les Arabes, exerçant des brigandages dans le Diarbekr, la Porte envoya Daltaban pour les repousser, et lui donna le gouvernement de Bagdad, en 1700. Ce qu'on raconte de sa bravoure personnelle paraîtrait fabuleux; ce qu'on rapporte de son bonheur dans cette guerre, est historique. Les Arabes furent vaincus, détruits; et Daltaban, accusé calomnieusement par ses nombreux ennemis, répondit à l'agha envoyé de Constantinople pour lui demander sa tête, en montrant 32 mille têtes d'Arabes exposées autour de son camp. L'agha, qui n'avait pas osé avouer sa mission, vint rendre compte au sultan, des triomphes de Daltaban, qui répondait aux accusations par des victoires. Le vainqueur des Arabes ne s'était pas oublié dans le partage du butin : sa haine contre les chrétiens lui fournit un nouveau moyen de satisfaire son avidité; en septembre 1701, il pillait et détruisait le couvent et l'église que les capucins français possédaient à Bagdad, au mépris des capitulations qui les leur avaient donnés pour servir de maison consulaire. Le voyageur Paul Lucas perdit, dans cette occasion, plusieurs bijoux, que ce pacha s'appropriait. Aussi bon courtisan que brave général, il sut changer les fausses préventions en bienveillance, en achetant l'amitié du moufty, qui le fit nommer, en 1702, pacha de Kioutaya, et bientôt après grand-vézyr. Mais Daltaban, fier,

ambitieux et aimé du peuple et de l'armée, se lassa d'être la créature du mouffy, qui l'avait élevé au vézyrat. Il crut à tort que tous ses titres à la faveur publique pouvaient balancer, aux yeux de Mustapha II, l'influence du mouffy Feyz-ullah, qui avait été khodjah ou précepteur du sulthan. Aimant la domination et la guerre, il voulut à-la-fois régner sur son souverain, se défaire du mouffy, qui le conseillait, et en même temps du reis-effendi Ramy, et de Maurocordato, auteurs de la paix de Carlowitz, dont il provoquait la violation. Il voulut opposer la ruse à la ruse, l'intrigue à l'intrigue : il fut joué par ceux-mêmes qu'il voulait perdre. Le sulthan sacrifia, aux insinuations de son khodjah, l'homme le plus brave et le plus utile de l'empire. Mustapha - Daltaban fut dépouillé du sceau impérial, et décapité entre les deux portes du sérail, au moment où il croyait triompher de ses dangereux ennemis. Il vit approcher les bourreaux et la mort avec autant d'intrépidité qu'il en avait montré en la bravant tant de fois sur les champs de bataille ; et avant d'expirer il protesta de son innocence et de ses bonnes intentions (l'an de l'hégire 1114 (1703). La mort de Mustapha-Daltaban entraîna celle du mouffy et la déposition de Mustapha II, étant devenue la principale cause de la fameuse révolte qui éclata la même année.

A—r et S—r.

MUSTAPHA-KIRLOU, vézyr et beau-frère de Soléiman I^{er}, fut célèbre par sa faveur, ses exploits, sa disgrâce, sa révolte, et sa mort, qui en fut la punition. En 1521, Mustapha prit Belgrade en moins d'un mois, sous les yeux du sulthan, qui venait de l'élever au

vézyrat. En 1522, il commanda en chef la seconde expédition tentée par les Othomans, contre l'île de Rhodes. Soléiman, ennuyé de la longueur du siège, et irrité d'apprendre qu'une poignée de Chrétiens tenaient tête à 150 mille Musulmans, vint en personne diriger les attaques et punir son général de n'être pas vainqueur. Mustapha - Kirlou allait être attaché à un poteau et percé de flèches, lorsque la princesse, sœur du sulthan, et tous les pachas de l'armée, intercédèrent pour lui. Soléiman lui laissa la vie ; mais il le bannit de sa présence, et l'envoya en Egypte combattre des révoltés qu'il eut le bonheur de s'omettre. Jusquelà, résigné aux volontés de son maître, Mustapha s'était conduit en sujet fidèle ; mais il apprit que le sulthan avait nommé grand-vézyr, le célèbre Ibrahim, son ennemi. Le dépit, la jalousie et le désir de la vengeance, le portèrent à se révolter contre Soléiman. Il dissimula, et commença par demander, pour récompense de ses services, le sandjakat d'Egypte, qu'il obtint. En 1523, il leva le masque ; mais, pour son malheur, il mit sa confiance en Méhémet-Effendi, son secrétaire, qui rendit compte au sulthan des projets de Mustapha. Soléiman, en réponse, envoya à Méhémet la dignité de sandjak, et l'ordre de punir le rebelle, dès qu'il l'aurait dépossédé. Mustapha eut à combattre les soldats qu'il avait commandés : il fut vaincu, pris vivant, et lié cette fois au funeste poteau qu'il avait déjà eu sous les yeux à Rhodes. Il périt percé de flèches, par les soldats mêmes de sa garde. Ses exploits avaient rendu sa disgrâce injuste ; sa révolte déshonora tous ses exploits. Il est au rang des illustres rebelles ; car, s'il

y avait autant d'imprudence que de crime, il y avait au moins du courage et de l'audace à braver Soléiman-le-Grand. S—Y.

MUSTAPHA-PACHA, favori de Sélim II, devait la bienveillance de son souverain à une action courageuse et honorable. Lorsque Sélim, appuyé d'une armée, de l'ordre de Soléiman son père, et d'un fetfa du moufty, combattait Bajazet son frère rebelle sous les murs d'Iconium, en 1557, Sélim effrayé parlait de prendre la fuite; et Mustapha, qui était à ses côtés, l'avait sauvé du déshonneur, en le forçant à se jeter de nouveau dans la mêlée. Ce pacha fut chargé par le sulthan de la conquête de l'île de Chypre, en 1570. S'il était digne de quelque gloire par son intrépidité, son activité et sa persévérance, il souilla toutes ces qualités par sa monstrueuse barbarie, son avidité et l'oubli total des devoirs de l'humanité, qui limitent les droits de la guerre. De tous ses crimes, son avarice fut le seul qui lui fut reproché devant son maître, et qui fut puni. L'exécrable conquérant de Nicosie et de Famagouste, le bourreau du brave et généreux Bragadino, revint à Constantinople chargé des malédictions et des dépouilles des vaincus, chargé aussi des injures des janissaires, qu'il avait refusé d'admettre au partage du butin. On lui demanda compte de toutes les richesses qu'il avait détournées à son profit. La punition d'un vainqueur féroce, dont la gloire eût déshonoré une autre nation, ne fut qu'une punition imparfaite, née de la haine et de la jalousie de ses rivaux, et non pas un hommage rendu à l'humanité outragée. Mustapha-Pacha fut dépourvu de ses honneurs, et relégué dans un sandjakat éloi-

gné de la cour, où la fausse gloire, achetée par tant de sang, et souillée par tant d'actes de barbarie, lui servit de sauve-garde, et l'empêcha d'être mis à mort. Amurath III, successeur de Sélim II, rappela le conquérant de l'île de Chypre, et lui donna le commandement de l'armée qu'il envoya contre les Persans, en 1578. Mustapha, après s'être emparé de la Georgie et du Chyrwan, dispersa ses troupes; que les ennemis taillèrent en pièces en les attaquant en détail. Le vaincu reçut ordre de revenir à Constantinople, où il amena un ambassadeur du roi de Perse, en 1581, et fut fait mazoul: il s'empoisonna de honte et de douleur. S—Y.

MUSURUS (MARG), l'un de ces illustres Grecs qui ont tant contribué à répandre le goût des lettres en Europe, au quinzième siècle, était né vers 1470, à Retimo, dans l'île de Crète. Il fut amené fort jeune en Italie par son père, riche négociant, et placé sous la direction de Jean Lascaris, qui lui fit faire de rapides progrès dans la connaissance des bons auteurs. Musurus ne tarda pas d'être admis au nombre des savants qui furent si utiles à Manuce l'ancien, pour la révision des manuscrits grecs; et il fit partie de l'académie qui s'assemblait dans l'atelier de ce fameux imprimeur (V. MANUCE). M. Renouard conjecture que Musurus fut chargé, par le sénat de Venise, d'exercer une sorte d'inspection littéraire sur les ouvrages que les Aldes mettaient sous presse; mais, ajoute ce bibliographe, ce fait n'est pas suffisamment prouvé (*Annal. des Aldes*, II, 26). Il fut nommé professeur de lettres grecques à l'université de Padoue; et sa réputation y attira bientôt un nombre infini

d'auditeurs, de toutes les parties de l'Italie, de la France et de l'Allemagne. Erasme nous apprend qu'il remplissait ses fonctions avec tant de zèle, que, dans une année, il laissait à peine passer quatre jours sans donner des leçons publiques (*Lett.*, liv. v, 23). L'invasion des Français en Italie, par suite de la ligue de Cambrai, le détermina, en 1509, à retourner à Venise, où il continua de se livrer à l'enseignement avec beaucoup de succès. Après la retraite des Français, Musurus revint occuper sa chaire à l'académie de Padoue. Il fut appelé à Rome, en 1516, par le pape Léon X, qui le récompensa des services qu'il avait rendus aux lettres, en le nommant archevêque de Malvasie. On présume, d'après le témoignage de plusieurs savants, que Musurus professait la littérature grecque à Rome (1); mais ce ne fut que peu de temps : il tomba malade de chagrin, si l'on en croit Paul Jove, pour n'avoir pas été compris dans une nouvelle promotion de trente cardinaux, et mourut d'hydropisie pendant l'automne de 1517. Musurus n'avait pas cinquante ans (2). Il fut inhumé dans l'église Sainte-Marie *Della Pace*, avec une épitaphe rapportée par les auteurs cités à la fin de cet article. Il n'a publié qu'un petit nombre de vers grecs et quelques préfaces; et cependant la postérité le place à côté de Jean Lascaris, de Théod. Gaza et des plus illustres grammairiens. Comme éditeur, on doit à Musurus la première édition

des *Comédies* d'Aristophane, Alde, 1498, avec une préface; celle de l'*Etymologicum magnum*, Calliergi, 1499, avec une préface (1); celle des *OEuvres de Platon*, Alde, 1513; celle du *Dictionnar. gr.* d'Hésychius, ibid., 1514, d'après le seul manuscrit connu; celle d'*Athénée*, ibid., 1514; de *Pausanias*, ibid., 1516; des *Orationes lectissimæ* de saint Grégoire de Nazianze, ib., 1516; enfin, l'édition d'Oppien *De naturâ seu venatione piscium*, Florence, Giunti, 1515, in-8°. Musurus revit la *Grammaire latine* d'Alde l'ancien, et la publia en 1516, avec une préface fort curieuse, que M. Renouard a insérée en entier dans ses *Annales des Aldes*, pag. 121. Comme poète, on a de lui, des *Epigrammes grecques* dans le *Dictionnar. græc. copiosissim.*, Venise, 1497, et dans l'édition de *Musée*, Venise, 1517; mais de toutes les pièces de Musurus, la plus étendue comme la plus célèbre est un *Poème* grec de deux cents vers hexamètres et pentamètres à la louange de Platon, imprimé dans l'édition des *OEuvres* de ce philosophe, revue par notre illustre philologue. Il a été traduit en autant de vers latins par Zénobius Acciaïoli, et publié séparément avec cette version par Phil. Muncker, Amsterd., 1676, in-4°. de 20 pag., et avec de nouvelles notes, par les soins de M. Butler, Cambridge, 1797. Cette pièce a été traduite de nouveau en latin par J. Foster, qui l'a donnée à la suite de l'*Apologie des accents grecs*, contre Henri Gally (V. FOSTER, XV, 320), avec ses notes et celles de

(1) Voy. Laz. Baïf, cité par Bayle, et l'*Abrégé de la vie* de Musurus, par Reusner.

(2) Il n'est pas présumable que Musurus n'eût que 36 ans, comme on l'a répété dans le Dict. universel, puisqu'il corrigea la version latine des *OEuvres* de Platon, par Ficin, en 1491, et qu'alors il n'aurait eu que dix ans.

(1) Bayle a remarqué que tous ceux qui regardaient Musurus comme l'auteur de l'*Etymologicum Magnum* ont été dans l'erreur; en effet, cet ouvrage est cité par Eustathe; cette faute a cependant passé dans les dictionnaires les plus récents.

Jer. Markland (*V. Ann. des Aldes*, 105). Michel Margunius a inséré les *Epigrammes* grecques de Musurus dans ses *Symmicta*. (Papa-dopoli, *Hist. gymnas. Patavini*.) Quelque temps avant sa mort il avait traduit en latin un traité *De podagra*, qu'Henri Estienne a publié avec la version de Musurus dans les *Medicæ artis principes*, 1567. On a encore de lui une *Lettre italienne* dans la *Raccolta* de Pino. Paul Jove a fait l'*Eloge* de Musurus : on peut encore consulter le *Dict.* de Bayle ; — Zeltner, *Theatr. viror. erudit.* — Hody, *De Græc. illustrib.*, et Boerner, *De doctis hominibus græcis*. On trouvera son portrait dans Paul Jove, et dans les *Icon.* de Nicol. Reusner.

W—s.

MUTAHER, prince du Yemen, et imam de la secte des Zéidis, était fils de Chéryf - eddin Yahia, qui s'était arrogé le titre et la dignité d'imam et d'émir *al-moumenyn*, dans les montagnes du Yemen, vers l'an 940 de l'hég. (1533 de J. C.), parce qu'il descendait de Zéid, fils, frère et oncle de trois imams de la race d'Aly. Comme Mutaher était boiteux, ignorant et d'une conduite peu régulière, son père, conformément aux principes des Zéidis, l'exclut de sa succession, en faveur d'Aly, son second fils ; mais celui-ci, ayant renoncé à la secte des Zéidis, après la mort de son père, Mutaher eut recours au pacha qui gouvernait Zabid et le Ras-Yemen, au nom de la Porte-Othomane. Ce pacha ayant été assassiné, Ezdemir, qui le remplaça, se déclara contre Mutaher, dont il démêla les projets ambitieux, et le chassa de Sanâ, en 954 (1547). Deux ans après, il l'assiégea dans Thela, le contraignit de reconnaître l'autorité

du grand Soléiman, et lui accorda le titre de sandjak, avec le gouvernement de quelques districts. Les vexations du pacha Redwan ayant indisposé les Arabes, Mutaher se déclara le chef des mécontents, en 974 (1566). La mésintelligence des deux pachas entre lesquels le gouvernement du Yemen fut alors partagé, la mort du sulthan Soléiman, et l'esprit d'insurrection qui gagnait toutes les tribus des arabes, favorisèrent la révolte de Mutaher, et forcèrent Redwan de lui céder de nouveaux territoires. Enfin, après avoir vaincu et tué Mourad-Pacha, l'an 975 (1567), Mutaher s'empara de Sanâ, y fit faire la khotbah en son nom, et prit tous les titres qui n'appartiennent qu'au khalife légitime. Il soumit ensuite, par ses généraux, Taaz, Aden, Mokha ; et il ne restait plus aux Turcs, que la ville et le district de Zabid, lorsque Sinan-Pacha, envoyé par Sélim II, arriva pour réduire le Yemen, à la fin de l'année 976 (avril 1569). Ce vézyr reprit bientôt presque tout le terrain qu'ils avaient perdu, et marcha sur Sanâ. A son approche, Mutaher en sortit avec sa famille et ses trésors, et se renferma dans la forte place de Kaukebân, puis, dans celle de Thela, qui en est voisine. Maître de la capitale, Sinan poursuivit Mutaher dans ses derniers retranchements. Celui-ci, favorisé par des rochers inaccessibles, opposa une vive résistance ; mais, moins guerrier que politique, il fut battu dans toutes les actions qu'il osa engager. Loin d'être découragé ou affligé de ses revers, il les annonçait aux tribus éloignées, comme des victoires, en allumant des feux sur les hauteurs. Il savait d'ailleurs, par d'autres ruses, entretenir le zèle et l'en-

thousiasme des Arabes, afin d'en obtenir des secours. Il se disait inspiré de Dieu, et instruit par Mahomet. Il prédisait la défaite totale des Turcs, la chute de l'empire othoman; il promettait, au nom du prophète, une amnistie générale, une exemption de tributs pour trois ans, et une éclipse de lune, qui devait être le gage de ces promesses. Malgré le succès passager que lui obtinrent ses artifices, il fut enfin obligé de céder. La mort d'un de ses fils, et la reddition de Kaukebân, où commandait un de ses frères, le réduisirent à demander la paix, à la fin de l'an 977 (mai 1570): il l'obtint, à condition que le nom seul du sulthan figurerait dans la khotbah et sur les monnaies, que les Turcs rentre-raient dans toutes leurs conquêtes; que Mutaher garderait le district de Saada, à titre de ferme, et qu'il y recevrait une garnison de trente hommes. Ce fut moins à son infirmité, qu'à son avarice, que Mutaher dut attribuer ses disgrâces. Il obligeait ses servantes à lui rendre compte des œufs de ses poules; il n'admettait en paiement de ses redevances, que des poules pondeuses, et ramassait dans des sacs jusqu'aux noyaux de dattes. Ayant donné un jour 50 dinars à un tchaouch, qui lui avait apporté un habit d'honneur de la part du Grand-Seigneur, cet officier en gratifia les tambours et les musiciens de Mutaher, qui les força de restituer cette somme au trésor. Mutaher mourut, en 980 (1572-3), et eut pour successeur, son fils, nommé Yahia par Hadjy - Khalfah, ou Abdel-Rahman, suivant le *Bark-Yemany* (le foudre du Yemen), dont M. Silvestre de Sacy, a donné la substance, dans le tome iv

des *Notices et Extraits des manuscrits*. (V. COTTEB-EDDYN MOHAMMED, X, 67.) Suivant Niebuhr, la postérité de Mutaher possède encore le district de Kaukebân; mais elle a été dépouillée depuis du titre d'imam, par la dynastie souveraine du Yemen. A—r.

MUTEL DE BOUCHEVILLE (JACQUES-FRANÇOIS), né à Bernai le 25 mars 1730, est mort dans la même ville, le 4 février 1814. Après avoir fait de bonnes études au collège des Jésuites de Rouen, il y fut pourvu d'une charge de conseiller à la cour des comptes. Ami des arts et des lettres, il se livra plus particulièrement à la poésie française. Mutel fut, en 1777, nommé juge à l'académie de l'Immaculée-Conception de Rouen; il était membre de l'académie de la même ville, et de la société d'agriculture d'Evreux. Il fut long-temps maire de la ville de Bernai. Son premier ouvrage fut un poème en six chants, dont le sujet, tout patriotique, est la glorieuse et chevaleresque *Conquête de la Sicile par les Normands*; ses autres écrits sont : I. Un Discours qui remporta, en 1783, le prix d'éloquence à l'académie de l'Immaculée - Conception: *Combien il est intéressant pour la gloire et pour le bonheur des Français de conserver le caractère national*, Lisieux, 1784, in-8°. II. *L'Education*, poème en quatre chants, imprimé avec plusieurs pièces de poésies : la *Conquête de la Sicile*, dont nous avons parlé; *Gunide*, tragédie; *Voyage à Honfleur*; la *Traduction en vers des quatre premiers livres de l'Enéide*, etc., 2 vol. in-8°, 1807 et 1809. III. *L'Eloge de l'agriculture*, poème, 1808, in-8°. Tous ces ouvrages, excepté le discours, n'ont d'autre

signature que les initiales J. F. M. — Mutel avait publié quelques brochures politiques pendant la révolution, dont il se montra l'ami prudent et modéré. Ces opuscules offrent aujourd'hui peu d'intérêt. Ses poésies elles-mêmes, quoique écrites avec facilité, et ne manquant pas d'une certaine élégance, sont bien peu connues, et, bien que vantées dans quelques journaux, n'ont pas laissé de traces au-delà du pays et de la société où vivait l'auteur.

D—B—S.

MUTIS (DON JOSEF-CELESTINO), directeur de l'expédition botanique du royaume de la Nouvelle-Grenade, et astronome royal à Santa-Fé de Bogota, naquit à Cadix, d'une famille aisée, le 6 avril 1732. Il n'a été connu en Europe que par ses vastes connaissances en botanique (Linné l'appelle *Phytologorum americanorum princeps*); mais les services qu'il a rendus à toutes les branches de l'histoire naturelle, la découverte des quinquinas, dans des régions où l'on en ignorait l'existence, l'influence bienfaisante qu'il a exercée sur la civilisation et le progrès des lumières dans les colonies espagnoles, lui assignent un rang distingué parmi les hommes qui ont illustré le Nouveau-Monde. Après s'être occupé avec ardeur de l'étude des mathématiques, Mutis fut forcé, par ses parents, de se livrer à la médecine pratique. Il suivit des cours au collège de San-Fernando de Cadix, prit ses grades à Séville, et fut nommé, en 1757, suppléant d'une chaire d'anatomie à Madrid. Pendant un séjour de trois ans dans la capitale de l'Espagne, il montra plus de goût pour les excursions botaniques que pour la visite des hôpitaux; et il eut le rare bonheur de se faire connaître

au célèbre naturaliste d'Upsal, qui désirait posséder dans ses herbiers les plantes de la péninsule. Cette correspondance de Mutis avec Linné devint d'autant plus importante pour les sciences, que le vice-roi, don Pedro Mesia de La Cerda, l'engagea, en 1750, à le suivre, en qualité de médecin, en Amérique. Notre jeune botaniste avait été nommé par le ministère parmi les personnes destinées à terminer leurs études à Paris, à Leyde et à Bologne; mais il n'hésita pas de sacrifier l'espoir de visiter les plus célèbres universités de l'Europe aux avantages d'une expédition lointaine. — Arrivé à la Nouvelle-Grenade, il fut vivement frappé des richesses naturelles d'un pays dans lequel les climats se succèdent, comme par étages, les uns au-dessus des autres. Après avoir séjourné long-temps à Carthagène des Indes, à Turbaco et à Honda (embarcadère principal du Rio-Magdalena), Mutis suivit le vice-roi dans son voyage à Santa-Fé de Bogota, situé sur un plateau qui a 1365 toises de hauteur au-dessus du niveau de l'Océan, et dont la température est semblable à celle de Bordeaux. Il traversa, entre Honda et Santa-Fé, des forêts qui renferment de précieuses espèces de cinchona (quinquina); mais, jusqu'en 1772, il ne reconnut pas cette utile production. Nommé professeur de mathématiques dans le Colegio mayor de Nuestra-Señora del Rosario, il répandit à Santa-Fé les premières notions du vrai système planétaire. Les Dominicains ne virent pas sans inquiétude que « les hérésies » de Copernic, déjà professées par Bouguer, Godin et La Condamine, à Quito, pénétrassent dans la Nouvelle-Grenade; mais le vice-roi protégea Mutis contre les moines, qui

voulaient que la terre demeurât immobile. Ceux-ci s'accoutumèrent peu-à-peu à ce qu'ils appellent encore « les » hypothèses de la nouvelle philosophie. » Mutis, animé du désir d'examiner les plantes de la région chaude, et de visiter les mines argentifères de la Nouvelle-Grenade, quitta le plateau de Santa-Fé. Il fit un long séjour, d'abord à la Montuosa, entre Giron et Pamplona, puis (de 1777 à 1782) au Réal-del-Sapo et à Mariquita, situés au pied des Andes de Quindio, et du Paramo de Herveo. C'est à la Montuosa qu'il commença la grande Flore de la Nouvelle-Grenade, ouvrage botanique auquel il travailla sans relâche pendant quarante ans, et qui, nous devons le craindre, ne sera peut-être jamais publié en entier. Linné, dans le Supplément du *Species plantarum*, et dans son *Mantissa*, a signalé un grand nombre d'espèces rares, que Mutis lui avait envoyées de la Montuosa; mais, par une erreur bizarre et funeste pour la géographie des plantes, il les a indiquées comme venant du Mexique. Le peu d'argent que notre voyageur gagnait par la pratique de son art, quelquefois dans l'exploitation des mines, il l'employait à se former une bibliothèque botanique, à se procurer des baromètres, des instruments de géodésie, et des lunettes pour observer les occultations des satellites de Jupiter. Il s'associa des peintres qui dessinaient les plantes les plus curieuses, et qui peignaient à l'huile, le plus souvent de grandeur naturelle, les animaux indigènes. L'auteur de cet article a vu une partie de cette précieuse collection, formée avant que Mutis devînt l'objet de la munificence de son souverain. C'est aussi pendant le séjour au Réal-del-Sapo (1786), qu'il fit la découverte im-

portante d'une mine de mercure, près d'Ibaguè-Viejo, entre le Nevado de Tolima et le Rio-Saldaña. Tant de travaux utiles trouvèrent enfin d'honorables encouragements. La cour de Madrid, d'après la demande du viceroi-archevêque don Antonio Caballero y Gongora, résolut, en 1782, de fonder, d'abord à Mariquita, puis (1790) à Santa-Fé de Bogota, un grand établissement d'histoire naturelle, sous le nom d'*Expedicion real botanica*, à la tête duquel on plaça don Celestino Mutis. Un vaste édifice de la capitale fut destiné à cet établissement. Il renfermait les herbiers, l'école de dessin, et la bibliothèque, une des plus belles et des plus riches que l'on ait jamais consacrées, dans aucune partie de l'Europe, à une seule branche d'histoire naturelle. Mutis avait embrassé l'état ecclésiastique, dès l'année 1772: il fut nommé chanoine de l'église métropolitaine de Santa-Fé, et confesseur d'un couvent de religieuses. Zélé dans l'exercice des devoirs qu'il s'était imposés, il ne put faire des excursions que dans la proximité de la capitale; mais il envoya les peintres attachés à son *Expedition*, dans les régions chaudes et tempérées qui environnent le plateau de Bogota. Des artistes espagnols, dont il avait perfectionné les talents par ses conseils, formèrent, en peu d'années, une école de jeunes dessinateurs indigènes. Les Indiens, les métis, et les naturels de races mêlées, montrèrent des dispositions extraordinaires, pour imiter la forme et la couleur des végétaux. Les dessins de la Flore de Bogota étaient faits sur du papier grand-aigle; on choisissait les branches les plus chargées de fleurs. L'analyse ou l'anatomie des parties de

la fructification était ajoutée au bas du dessin. Généralement chaque plante était représentée sur trois ou quatre grandes feuilles, à la fois en couleur et en noir. Les couleurs étaient tirées en partie de matières colorantes indigènes et inconnues en Europe. Jamais collection de dessins n'a été faite avec plus de luxe, on pourrait dire sur une échelle plus grande. Mutis avait pris pour modèles les ouvrages de botanique les plus admirés de son temps; ceux de Jacquin, de L'Héritier, et de l'abbé Cavanilles. L'aspect de la végétation, la physionomie des plantes, étaient rendus avec la plus grande fidélité: les botanistes modernes qui étudient les affinités des végétaux d'après l'insertion et l'adhérence des organes, auraient peut-être désiré une analyse plus détaillée des fruits et des graines. Lorsque MM. de Humboldt et Boupland séjournerent à Santa-Fé de Bogota, dans l'année 1801, et qu'ils jouirent de la noble hospitalité de Mutis, celui-ci évaluait le nombre des dessins déjà terminés à 2000, parmi lesquels on admirait 43 espèces de passiflores, et 120 espèces d'orchidées. Ces voyageurs étaient d'autant plus surpris de la richesse des collections botaniques (formées par Mutis, par ses dignes élèves, MM. Valenzuela, Zea et Caldas, par ses peintres les plus habiles, MM. Rizo et Mathis), que les plus fertiles contrées de la Nouvelle-Grenade, les plaines de Tolu et de San-Benito Abad, les Andes de Quindio, les provinces de Sainte-Marthe, d'Antioquia et du Choco, n'avaient, à cette époque, encore été parcourues par aucun botaniste. Plus la masse des matériaux réunis par son zèle infatigable, était grande, plus ce

savant trouvait de difficultés à publier les fruits de ses travaux. Il avait fait multiplier les dessins de la Flore de Bogota (ou comme l'on dit aujourd'hui, de Cundinamarca), pour en envoyer un exemplaire en Espagne, et en conserver d'autres à Santa-Fé. Mais comment espérer que les savants pussent jouir de cet immense ouvrage, quand la *Flora Peruviana et Chilensis*, de Ruiz et Pavon (V. DOMBEY, XI, 506), malgré les secours pécuniaires du gouvernement et des colonies, n'avancait qu'avec une extrême lenteur? Mutis était trop attaché aux établissements qu'il avait fondés, il aimait trop un pays qui était devenu sa seconde patrie, pour entreprendre, à l'âge de 76 ans, le retour en Europe (1). Il continua, jusqu'à sa mort, à accumuler des matériaux pour son travail, sans s'arrêter à un projet fixe sur le mode de publication. Accoutumé à vaincre des obstacles qui paraissaient insurmontables, il se livrait avec plaisir à l'idée d'établir un jour une imprimerie dans sa maison, et d'enseigner à graver à ces mêmes indigènes qui avaient appris à peindre avec tant de succès. Malgré son grand âge, il entreprit, en 1802, au milieu de son jardin, la construction d'un observatoire. C'est une tour octogone de soixante-douze pieds d'élévation, qui renfermait, en 1808, un gnomon de trente-sept pieds, un quart-de-cercle de Sisson, la pendule de Graham que

(1) Chalmers, qui a consacré un article à Mutis, dans son *Biographical dictionary*, se trompe évidemment en disant que ce botaniste vint à Paris, en 1797, y demeura jusqu'en 1801, et qu'il était, en 1804, professeur de botanique, et directeur du jardin botanique de Madrid. Il l'a vraisemblablement confondu avec un neveu de Don Celestino Mutis, qui a passé quelque temps à Paris; et avec M. Zea, élève de Mutis, qui était alors démonstrateur du jardin botanique de Madrid.

La Condamine avait laissée à Quito, deux chronomètres d'Emery, et des lunettes de Dollond. — Mutis eut le bonheur de ne pas voir le commencement des sanglantes révolutions qui ont désolé ces belles contrées. La mort l'enleva le 11 septembre 1808, au moment où il jouissait de tout le bonheur que peuvent répandre, sur une vie laborieuse et utile, la considération des hommes de bien, la gloire littéraire, et la certitude d'avoir contribué, dans le Nouveau-Monde, par son instruction, par son exemple et par la pratique de toutes les vertus, à l'amélioration de l'état social. — Nous venons de donner un aperçu succinct de la vie de Mutis. Nous allons indiquer sommairement ses travaux, qui embrassent presque toutes les branches des sciences naturelles. Il n'existe de lui qu'un petit nombre de Dissertations imprimées dans les Mémoires de l'académie royale de Stockholm (pour l'année 1769), et dans un excellent journal publié à Santa-Fé, en 1794, sous le titre de *Papel periodico*. Mais le Supplément de Linné, les ouvrages de l'abbé Cavanilles et de M. de Humboldt, le *Semanario del Nuevo-Reino de Granada*, rédigé par M. Caldas, en 1808 et 1809, ont fait connaître une partie de ses observations. Nous ignorons l'état des manuscrits que cet homme célèbre avait recommandés aux soins de ses amis et de ses plus proches parents. M. Caldas, le directeur de l'observatoire de Santa-Fé, et l'élève chéri de Mutis, don Salvador Rizo, premier peintre de l'Expédition botanique, et la plupart des citoyens distingués par leurs connaissances et leurs talents, ont été mis à mort pendant la funeste réaction du parti de la métropole.

La précieuse collection des dessins a été envoyée en Espagne où se trouvent déjà les matériaux inédits de la Flore du Pérou et du Mexique. Espérons que, quand les agitations politiques auront cessé dans la péninsule et dans les colonies, les travaux de Mutis ne resteront pas voués à l'oubli comme ceux de Sessé et de Mocino. — Ce sont les communications que Mutis avait faites à Linné, qui l'ont rendu célèbre en Europe, long-temps avant qu'on eût connaissance des ouvrages qu'il préparait. Beaucoup de genres (*Alstonia*, *Vallea*, *Barnadesia*, *Escallonia*, *Manettia*, *Acena*, *Brathys*, *Myroxylum*, *Befaria*, *Telipogon*, *Brabejum*, *Gomozia*, et tant d'autres, publiés dans le Supplément de Linné), sont dus à la sagacité du botaniste de Santa-Fé. En parlant du genre *Mutisia*, Linné ajoute : *Nomen immortale quod nulla ætas unquam delebit*. C'est Mutis qui a fait connaître, le premier, les véritables caractères du genre *Cinchona*. Comme ce travail est devenu très-important, nous allons rappeler ce que l'on savait avant cette époque sur les quinquinas du Nouveau-Monde. La Condamine et Joseph de Jussieu avaient examiné, en 1738, les arbres qui, dans les forêts de Loxa, donnent l'écorce fébrifuge. Le premier a publié la description et le dessin du quinquina du Pérou, dans les Mémoires de l'académie : c'est l'espèce que MM. de Humboldt et Bonpland ont fait connaître sous le nom de *Cinchona condaminea*, et que les botanistes ont confondue long-temps avec plusieurs autres, sous le nom vague de *Cinchona officinalis*. Ce *Cinchona condaminea* (appelé aussi *Cascarilla fina* de Loxa, de Caxanuma et d'Uritusinga), est l'espèce la

plus rare, la plus précieuse, et vraisemblablement la plus anciennement employée. Il n'en est exporté tous les ans, par Guayaquil, port de la mer du Sud, que 100 quintaux d'écorces. L'exportation de l'Amérique entière (en différentes espèces de quinquina) est annuellement de 14,000 quintaux. Linné avait formé, en 1742, son genre *Cinchona*, dont le nom devait rappeler celui d'une vice-reine du Pérou (V. CINCHON, VIII, 564). Il n'avait pu fonder ce genre que sur la description imparfaite de La Condamine. En 1753, un intendant de la monnaie de Santa-Fé de Bogota (don Miguel de Santes-tevan), visita les forêts de Loxa, et découvrit les arbres de quinquina (entre Quito et Popayan), dans plusieurs endroits, surtout près du Pueblo de Guanacas, et du Sitio de los Corales. Il communiqua des échantillons de cinchona à Mutis. C'est sur ces échantillons que celui-ci fit la première description exacte du genre. Il se hâta d'envoyer à Linné la fleur et le fruit du quinquina jaune (*Cinchona cordifolia*); mais le grand naturaliste d'Upsal, en publiant les observations de Mutis (*Syst. nat.* éd. 12, pag. 164), confondit le quinquina jaune avec celui qu'avait décrit La Condamine. Jusqu'à cette époque, l'Europe ne recevait l'écorce fébrifuge du quinquina que par les ports de la mer du Sud. On ne connaissait point encore au nord du parallèle de 2° ½ de latitude boréale, l'arbre qui donne cette production précieuse. En 1772, Mutis reconnut le quinquina, à six lieues de Santa-Fé de Bogota, dans le Monte de Tena. Cette découverte importante fut bientôt (1773) suivie de celle du même végétal dans le chemin de Honda à Villeta et à la

Mesa de Chinga. Nous sommes entrés dans quelques détails sur cet objet, parce que le quinquina de la Nouvelle-Grenade, exporté par Carthagène des Indes, et conséquemment par un port de la mer des Antilles rapproché de l'Europe, a eu l'influence la plus bienfaisante sur l'industrie coloniale et sur la diminution du prix des écorces fébrifuges dans les marchés de l'Ancien-Monde. Mutis a eu raison de mettre une grande importance à cette découverte, pour laquelle il n'a jamais été récompensé par son gouvernement. Un habitant de Panama, don Sébastien-Jose-Lopez Ruiz, qui avoue lui-même, dans ses *Informes al Rey*, n'avoir connu les quinquinas de Honda qu'en 1774, a passé longtemps pour le véritable *descubridor de las cascarillas de Santa-Fé*. Il a joui, à ce titre, d'une pension de 10,000 fr., jusqu'à ce qu'en 1775, le vice-roi de Gongora eût démontré à la cour la priorité des droits de Mutis. Vers la même époque (1776), don Francisco Reujifo trouva le quinquina dans l'hémisphère austral, sur le dos des Andes péruviennes de Guanuco. Aujourd'hui, on le connaît tout le long des Cordillères, entre 700 et 1500 toises de hauteur, sur une étendue de plus de 600 lieues, depuis le Paz et Chuquisaca, jusqu'aux montagnes de Sainte-Marthe et de Mérida. Mutis a le mérite d'avoir distingué, le premier, les différentes espèces de *Cinchona*, dont les unes à corolles velues, sont beaucoup plus actives que les autres à corolles glabres. Il a prouvé qu'on ne doit pas employer indistinctement les espèces actives, dont les propriétés médicales varient avec la forme et la structure organique. La *Quinologia* de Mutis, qui va être

publiée par M. Lagasca, à Madrid, et dont une partie seulement a été insérée dans le *Papel periodico de Santa-Fé de Bogota*, février 1794, renferme l'ensemble de ces recherches médicales et botaniques. Cet ouvrage a fait connaître aussi une préparation de quinquina fermenté, qui est célèbre à Santa-Fé, à Quito et à Lima, sous le nom de bière (*Cerveza*) de Quina (1). — Parmi les plantes utiles dans la médecine et le commerce, que Mutis a décrites le premier, il faut compter le *Psychotria emetica* ou *Ipecacuanha* (*Raizilla*) du Rio-Magdalena; le *Toluifera*, et le *Myroxylum*, qui donnent les baumes de Tolu et du Pérou, la *Wintera grenadensis*, voisin de la *Canella alba* de nos pharmacies, et l'*Alstonia theaeformis*, qui fournit le thé de Santa-Fé, dont l'infusion ne saurait être assez recommandée aux voyageurs qui restent long-temps exposés aux pluies des tropiques. A Mariquita, sous un climat délicieux et tempéré, Mutis a formé une petite plantation de quinquina, de ces canelliers (*Laurus cinnamomoides*), qui abondent dans les missions des Andaquies, et de noix de muscades indigènes (*Myristica Otopa*). Le nom de ce botaniste célèbre se rattache aussi à une découverte qui a beaucoup occupé

les esprits en Amérique. On savait que les Indiens et les Nègres qui travaillent dans les lavages d'or et de platine de la province du Choco, possèdent ce qu'ils appellent le secret d'une plante qui est l'antidote le plus puissant contre la piqure des serpents-venimeux. Mutis est parvenu à découvrir ce mystère, et à faire connaître cette plante; elle est de la famille des composées, et connue dans le pays sous le nom de *Vejuco del Guaco*. MM. de Humboldt et Bonpland l'ont figurée les premiers (*V. la Mikania Guaco*, dans les *Plantæ æquinoctiales*, t. II, p. 85, pl. 105). La plante a une odeur nauséabonde, qui paraît affecter les organes de l'odorat des vipères; l'odeur du Guaco se mêle sans doute à la transpiration cutanée de l'homme. On se croit garanti du danger de la morsure des serpents, pendant un temps plus ou moins long, lorsqu'on s'est curado, c'est-à-dire, introduit (inoculé) dans le système dermoïde, le suc du Guaco. Des expériences hardies, faites dans la maison de Mutis par MM. Zea, Vargas et Mathis, et pendant lesquelles on les a vus manier impunément les vipères les plus venimeuses, sont décrites dans le *Semana-rio de agricultura* de Madrid, 1798, tom. IV, p. 397. Comme on a découvert le Guaco dans plusieurs vallées chaudes des Andes, depuis le Pérou jusqu'à Carthagène des Indes et aux montagnes de Varinas, un grand nombre de personnes doivent leur guérison à cette belle découverte de Mutis. Il est à regretter que cette plante, qu'on a souvent confondue avec l'Ayapana, perde sa vertu, lorsque les feuilles et les tiges sont conservées dans l'alcool. Le Guaco ne se trouve pas dans tous les endroits où abondent les ser-

(1) On mêle 3a livres de sucre, trois quarts de livre de quinquina en poudre (surtout le quinquina blanc, *Cinchona ovalifolia*), et 15 bouteilles d'eau : dans l'espace de 20 jours, on obtient (la température de l'atmosphère étant de 15°), une boisson fermentée d'un goût agréable, spiritueuse, même un peu enivrante, et très-utile aux convalescents de fièvres tierces. Cette bière de quinquina se conserve pendant 4 à 5 mois, et Mutis la convertit en un vinaigre de quinquina, en laissant continuer la fermentation à l'air libre, et en ajoutant des tranches de bananes. Ce vinaigre de quina a été reconnu très-utile dans des navigations de long cours. Les propriétés médicales de ces boissons prophylactiques, qu'on n'a point encore imitées en Europe, prouvent que la fermentation n'a pas dissous la matière végétale en ces derniers éléments.

pents venimeux. — Nous ne connaissons que très-peu les travaux de zoologie et de physique de Mutis; mais nous savons qu'il avait étudié longtemps les mœurs des fourmis, et de ces termites qui, en Amérique comme au Sénégal, construisent des tertres de 5 à 6 pieds de hauteur. Il a fait peindre avec une grande fidélité beaucoup d'espèces de mammifères, d'oiseaux et de poissons de la Nouvelle-Grenade. Il a décrit, d'après la méthode Linnéenne, dans les Mémoires de l'académie de Stockholm, dont il était membre, une nouvelle espèce de puutois (*Viverra mapurito*). — Les manuscrits de Mutis renferment aussi un grand nombre d'observations précieuses sur les *marées atmosphériques* qui se manifestent sous les tropiques, mieux encore que sous les climats tempérés, par les variations horaires du baromètre. Cet instrument monte et baisse quatre fois en vingt-quatre heures sous la zone torride, avec une telle régularité, au niveau de la mer, comme sur les plateaux les plus élevés, que l'on peut, presque à un quart-d'heure près, savoir l'heure qu'il est par la seule inspection de la colonne de mercure. Il paraît que cette observation curieuse, qui a tant occupé les physiciens, et dont La Condamine (*Voyage à l'équateur*, pag. 50), attribue si faussement la découverte à Godin, avait déjà été faite à Surinam, en 1722 (Journal littéraire de la Haye, pour l'année 1722, pag. 234). Le père Bondier (1742) s'en était occupé à Chandernagor; Godin (1737) à Quito; Thibault de Chanvalon (1751), à la Martinique; Lamanon, en 1786, dans la mer du Sud. Mutis assure avoir trouvé que la Lune exerce une influence sensi-

ble sur la période et l'étendue des variations horaires (Caldas, dans le *Semanario del Nuevo Reino de Grenada*, tom. 1^{er}, pag. 55 et 361, n^o. 3). — L'homme qui a déployé une si étonnante activité, pendant quarante-huit ans de travaux dans le Nouveau-Monde, était doué, par la nature, de la constitution physique la plus heureuse. Il était d'une stature élevée: il avait de la noblesse dans les traits, de la gravité dans le maintien, de l'aisance et de la politesse dans les manières. Sa conversation était aussi variée que les objets de ses études. S'il parlait souvent avec chaleur, il aimait à pratiquer aussi cet art d'écouter, auquel Fontenelle attachait tant de prix, et que déjà il trouvait si rare de son temps. Quoique fort occupé d'une science qui rend nécessaire l'étude la plus minutieuse de l'organisation, Mutis ne perdait jamais de vue les grands problèmes de la physique du monde. Il avait parcouru les Cordillères, le baromètre à la main: il avait déterminé la température moyenne de ces plateaux qui forment comme des îlots au milieu de l'Océan aérien. Il avait été frappé de l'aspect de la végétation, qui varie à mesure que l'on descend dans les vallées, ou que l'on gravit vers les sommets glacés des Andes. Toutes les questions qui ont rapport à la géographie des plantes, l'intéressaient vivement; et il avait cherché à connaître les limites plus ou moins étroites entre lesquelles se trouvent renfermées, sur la pente des montagnes, les différentes espèces de Cinchona. Ce goût pour les sciences physiques, cette curiosité active qui se porte sur l'explication des phénomènes de l'organisation et de la météorologie, s'est maintenu en lui jusqu'au der-

nier moment de sa vie. Rien ne prouve plus la supériorité de son talent, que l'enthousiasme avec lequel il recevait la nouvelle d'une découverte importante. Il n'avait pas vu de laboratoire de chimie depuis 1760; et cependant la lecture assidue des ouvrages de Lavoisier, de Guyton-Morveau et de Fourcroy, lui avait donné des connaissances très-précises sur l'état de la chimie moderne. — Mutis accueillait avec bonté les jeunes gens qui montraient des dispositions pour l'étude; il leur fournissait des livres et des instruments: il en fit voyager plusieurs à ses frais. Après avoir parlé de sa libéralité et des sacrifices qu'il faisait journellement pour les sciences, il est inutile de vanter son désintéressement. Il a joui long-temps de la confiance des vice-rois, qui exerçaient un pouvoir presque illimité dans ces contrées; mais il ne s'est servi de son crédit que pour être utile aux sciences, pour faire connaître le mérite qui aime à se cacher, pour plaider avec courage la cause de l'infortune. Il n'ambitionnait d'autres succès que de faire triompher la vérité et la justice. Il remplissait avec zèle, on pourrait dire avec une ferveur austère, les devoirs que lui imposait l'état qu'il avait embrassé; mais sa piété ne cherchait point le vain éclat de la renommée: elle était douce, comme elle l'est toujours lorsqu'elle se trouve unie à la sensibilité du cœur et à l'élévation dans le caractère. H-DP.

MUTIUS, architecte romain, acheva, par l'ordre de Marius, d'embellir, par les plus riches ornements de l'architecture, le temple de l'Honneur et de la Vertu, bâti par Marcellus. Cet édifice était en pierre; et si le marbre eût fait res-

sortir la beauté du travail et des ornements, on eût pu le mettre au nombre des temples les plus magnifiques de l'antiquité. Il existe des médailles d'argent, qu'on croit avoir été frappées en l'honneur de cet architecte; on y voit les initiales NO. et VIRT., et dans l'exergue, cet autre mot CORDI. . . Or, le surnom de Cordus était particulier à l'une des branches de la famille Mutia, dont descendait aussi le triumvir monétaire Cordus. L—S—E.

MUTIUS. V. SCÆVOLA.

MUY (LOUIS-NICOLAS-VICTOR DE FÉLIX, comte DU), d'une famille originaire de Piémont, qui a donné des héros à Malte, naquit à Marseille, en 1711. D'abord chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, dans la langue de Provence, il entra au service très-jeune, et fit, sous Berwick et Coigny, son apprentissage dans la guerre de 1734, entreprise pour soutenir l'élection de Stanislas au trône de Pologne. Après avoir terminé ses caravanes, il fut appelé à la cour par le Dauphin, père de Louis XVI, qui desira l'attacher à sa personne en qualité de menin. Ce prince ne cessa dès-lors de le traiter comme un ami vertueux et dévoué, et eut en lui toute la confiance qu'inspirent une sagesse et une prudence consommées. On sait qu'à cette époque, le fils de Louis XV, ayant trouvé sous sa main le livre de prières du comte, y écrivit celle-ci: « Mon Dieu, » protégez votre fidèle serviteur de » Muy, afin que si vous m'obligiez » à porter le pesant fardeau de la » couronne, il puisse me soutenir » par sa vertu, ses leçons et ses » exemples. » On ne sait, dit Latharpe, qui l'on doit plus estimer, ou du prince capable de former un

pareil souhait, ou du sujet digne qu'on le forme pour lui. Leurs occupations, leurs jouissances communes, furent interrompues par la guerre de 1744. Le comte du Muy se trouva l'année suivante, à la bataille de Fontenoi, et fut fait lieutenant-général en 1748. Il se montra avec avantage à la bataille d'Hastembeck (1757), à celle de Crevelt (1758), et à celle de Minden (1759). Il fut employé, en 1760, dans l'armée du maréchal de Contades, et commanda, pendant toute la campagne, un corps considérable de troupes. Attaqué le 31 juillet, près de Warbourg, par 40 mille hommes qui avaient pour chef le prince héritaire, et qui étaient soutenus par l'armée du prince Ferdinand, il combattit pendant quatre heures avec la plus grande valeur, et n'ordonna la retraite, qu'il fit en bon ordre, que lorsqu'il fut forcé de céder au grand nombre. Sa réputation militaire ne fut point altérée par ce revers, dont le Dauphin surtout s'occupa de le consoler. Louis XV le fit chevalier de ses ordres, en 1762, et lui donna le commandement de la Flandre. Il l'avait choisi pour ministre de la guerre. Le comte du Muy écrivit à ce prince : « Je » n'ai jamais eu l'honneur de vivre » dans la société particulière de votre Majesté : par conséquent, je » n'ai jamais été dans le cas de me » plier à beaucoup d'usages, que je » regarde comme des devoirs pour » ceux qui la forment. A mon âge, » on ne change point sa manière » de vivre. Mon caractère inflexible » transformerait bientôt en blâme » et en haine, ce cri favorable du » public, dont votre Majesté a la » bonté de s'apercevoir. On me ferait perdre ses bonnes grâces, et

» j'en serais inconsolable. Je la prie » de choisir un sujet plus capable » que moi. » Mais il ne crut pas pouvoir se refuser à la volonté du fils de Mr. le Dauphin, lorsqu'il fut appelé, en 1774, au ministère qu'il avait refusé sous Louis XV. Il soutint, dans ses nouvelles fonctions, son caractère religieux, juste, et quelquefois sévère jusqu'à l'austérité. Le roi le comprit alors dans une promotion de maréchaux de France. Il ne jouit pas longtemps de ces honneurs, étant mort, le 10 oct. 1775, des suites de l'opération de la pierre. Le maréchal du Muy avait exécuté quelques changements avantageux dans le système et la discipline militaires; mais sans avoir eu le temps de donner aux troupes françaises une *constitution qui leur fût tellement propre que son successeur ne pût la changer*. Il avait commandé lui-même à Sens, son tombeau, au-dessous de celui du Dauphin, dont la perte lui avait été si sensible, et sur lequel il avait fait graver cette inscription, en l'honneur de son bienfaiteur et son ami : « C'est ici que finira ma douleur. » *Huc usque luctus meus*. Il a laissé des manuscrits pleins d'excellentes vues sur différents objets de l'administration. Il existe trois Éloges du maréchal du Muy; celui qui fut couronné par l'académie de Marseille, en 1778, et dont l'auteur est le Tourneur, traducteur d'Young (Bruxelles et Paris, in-8°. de 59 pag.); un second qui fut prononcé dans la chapelle des Invalides, par M. de Beauvais, évêque de Senes; enfin, un troisième composé par M. de Tresséol (in-8°, 1778). — Le comte Félix du Muy, pair de France, mort en 1820, était neveu du maréchal. L.—P.—E.

MUYART DE VOUGLANS (PIERRE-FRANÇOIS), le seul des anciens criminalistes français, dont on lise encore les ouvrages, était né en 1713, à Moirans, près de Saint-Claude, d'une famille de robe. Après avoir terminé ses études, il se fit recevoir avocat au parlement de Paris, et s'attacha spécialement aux matières criminelles. Il entra, en 1771, au parlement formé par le chancelier de Maupeou (V. ce nom), et devint ensuite conseiller au grand-conseil. C'était un homme très-instruit, mais d'un caractère dur qui perce dans tous ses ouvrages. Il est mort à Paris, le 14 mars 1791, dans un âge avancé. On a de lui : I. *Institutes au droit criminel*, ou Principes généraux sur ces matières, avec un *Traité particulier des crimes*, Paris, 1757, in-4°. II. *Instruction criminelle suivant les lois et ordonnances du royaume*, ibid., 1762, in-4°. Cet ouvrage fait suite au précédent. III. *Réfutation des principes hasardés dans le Traité des Délits et des Peines*, ibid., 1767, petit in-8°; Utrecht, 1768, in-12; traduit en italien et en allemand. Le but de Muyart est de prouver, contre le sentiment de Beccaria, que la jurisprudence criminelle de l'Europe n'était susceptible d'aucune amélioration : il justifie l'usage de la question, dont un de ses compatriotes avait demandé l'abolition cent ans auparavant (V. Aug. NICOLAS), par la raison qu'on n'y soumet que des criminels plus qu'à demi convaincus : il établit la nécessité de la peine de mort comme un frein salutaire, et celle de la confiscation des biens des condamnés; mais il veut aussi qu'on ait égard à la qualité des coupables, parce que l'éducation met entre les hommes une différence si grande

qu'une simple peine infamante produit sur les uns plus d'effet que les punitions corporelles sur les autres. IV. *Motifs de ma foi en Jésus-Christ*, ou *Points fondamentaux de la religion chrétienne*, discutés suivant les principes de l'ordre judiciaire, Paris, 1776, in-12 : ouvrage estimable, qui valut à l'auteur une lettre de félicitation du pape Pie VI; il a été traduit en espagnol. V. *Les lois criminelles de la France dans leur ordre naturel*, ibid., 1783, in-fol. Cette compilation, qui avait coûté vingt ans de travail à l'auteur, est rédigée sur le plan des *Lois ecclésiastiques* par d'Héricourt, et des *Lois civiles* par Domat. On trouve, à la fin du volume, la *Réfutation* du traité de Beccaria; un *Mémoire sur les peines infamantes*; et les *Motifs de ma foi en Jésus-Christ*. VI. *Preuves de l'authenticité de nos Évangiles contre les assertions de certains critiques modernes*, ibid., 1785, in-12. VII. *Lettre sur le système de l'auteur de l'Esprit des lois touchant la modération des peines*, ibid., 1785, in-12 de 83 pag. Il y soutient que la douceur engage aux crimes, et que la rigueur des supplices peut seule en diminuer le nombre.—MUYART DE VOUGLANS, bailli de Moirans, oncle du précédent, mort en 1781, avait formé une belle collection de médailles et d'antiquités. On a de lui des descriptions de quelques pièces de son cabinet, dans les *Affiches de Franche-Comté*; et une *Dissertation sur les antiquités de la ville d'Antre*, dans le *Journal encyclopédique*, ann. 1778, tome III, p. 317-21; avec un Supplément, tome V, 141-42. W—s.

MUYS. V. MUIS et MUSIUS.

MUZIANO (JÉROME), ou LE MUTIEN, peintre du seizième siècle.

clé , natif d'Aquafredda , dans le Brescian , fut élève de Romanino. Inconnu encore dans sa patrie , il vint fort jeune à Rome , et y acquit bientôt la réputation d'un soutien du bon goût. Il avait déjà recueilli dans l'école vénitienne les principes du dessin et du coloris. Il se fit d'abord connaître par ses paysages , et se distingua tellement dans ce genre qu'on ne le connaissait à Rome que sous le nom du *jeune homme aux paysages*. Mais ce n'était pas assez pour lui ; il voulut y joindre une étude assidue de l'histoire , et il alla jusqu'à se faire entièrement raser la tête afin de n'être pas tenté de sortir de chez lui. C'est alors qu'il peignit la *Résurrection du Lazare* , qu'on a transférée de Sainte-Marie-Majeure au palais Quirinal. Lorsque Michel-Ange vit ce tableau exposé en public , il accorda sur-le-champ son estime et sa protection à l'artiste. Les églises et les palais de Rome possèdent , de sa main , un grand nombre de tableaux , dont quelques-uns sont enrichis de paysages peints à la manière du Titien. L'église des Chartreux en possède un très-beau , qui représente une *Troupe d'Anachorètes écoutant la parole d'un Père du Désert*. On fait aussi beaucoup de cas des tableaux qu'il a faits pour les églises du *Jésus* , d'*Ara-Céli* , et de la *Conception* , à Rome , et de ceux que l'on voit à Orviète , à Lorète , et à Foligno. Ses figures sont dessinées avec exactitude ; et elles imitent assez souvent l'anatomie de Michel-Ange. Il réussit particulièrement à exprimer les costumes militaires ou étrangers , et surtout à représenter les anachorètes et autres personnages d'une physionomie gravé , et exténués par l'abstinence. Mais , en général , son dessin

tombe dans la sécheresse. On lui doit la gravure de la colonne Trajane. Jules Romain en avait commencé le dessin ; il termina cette vaste entreprise , et la conduisit à son terme. A l'époque où il vivait , l'art de la mosaïque atteignit son plus hant degré de perfection , et devint une imitation parfaite de la peinture , non par le moyen de petites pierres de diverses couleurs , choisies et jointes ensemble , mais par celui d'une composition qui peut rendre toute espèce de coloris , imiter les demi-teintes et les dégradations de la lumière aussi parfaitement que le ferait le pinceau. C'est à Muziano que l'on doit ce perfectionnement ; et les mosaïques qu'il dirigea pour la chapelle Grégorienne , passent pour les plus beaux ouvrages de ce genre qui aient été faits depuis les anciens. Il avait été lié avec Thaddée Zuccherò , et ils peignirent en concurrence la *Vigne* de Tivoli , qui appartenait au cardinal d'Este. Il fut le fondateur de l'académie de Saint-Luc ; et fit servir à la fondation de cet établissement une partie des richesses que lui avaient procurées ses travaux. Il mourut , en 1592 , âgé de soixante-quatre ans , et fut enterré à Sainte-Marie-Majeure. Ses dessins , ordinairement exécutés à l'encre de la Chine , sont d'un beau fini. Les paysages de Muziano sont reconnaissables aux châtaigniers qui y dominent ; il trouvait le feuillage de cet arbre plus pittoresque qu'aucun autre. On a gravé , d'après lui , environ trente estampes , dont sept paysages par Cornel. Cort. Le Musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître : I. Le *Lazare ressuscité*. II. L'*Incrédulité de saint Thomas*. P—s.

MUZZARELLI (ALPHONSE), théologien romain , né à Ferrare , le 22

août 1749, de la famille des comtes de ce nom, entra chez les Jésuites en 1768. Lors de la suppression de la Société, il fut pourvu d'un bénéfice à Ferrare, et reçut, du duc de Parme, la charge de diriger le collège des nobles. Appelé à Rome par Pie VII, il y fut fait théologien de la pénitencerie, titre qui revient à celui de théologien du souverain pontife lui-même. Il fut un des premiers membres de l'académie de la religion catholique formée à Rome; et lors du rétablissement de la Société à Naples, en 1804, il demanda la permission de se rendre dans cette capitale, pour s'y réunir à ses anciens confrères : mais on ne voulut point priver Rome d'un théologien éclairé. Lorsque le pape eut été arraché de sa capitale, en 1809, Muzzarelli subit aussi la déportation, et fut obligé de venir à Paris, où il prit un logement chez les dames de Saint-Michel. C'est là qu'il mourut, le 25 mai 1813. Ses écrits, qui sont nombreux, prouvent combien il était laborieux et zélé : ils pourraient se partager en deux classes, l'une sur des matières de piété, l'autre sur des points de critique et de théologie. Nous citerons dans la première classe : I. *Instruction pratique sur la dévotion au cœur de Jésus*, Ferrare, 1788, in-12. II. *Le Mois de Marie*, qui a été souvent réimprimé. III. *L'Année de Marie ou l'Année sanctifiée*, 1791, 2 vol. in-12. IV. *Le Carnaval sanctifié*, Parme, 1801. V. *De la Vanité du luxe dans les vêtements modernes*, 1794, in-8°. VI. *Le Trésor caché dans le cœur de Marie*, 1806, in-12. VII. *Dissertation sur les règles à observer, pour parler et écrire avec exactitude sur la dévotion au cœur de Jésus*, Rome, 1806, in-12. VIII.

Neuvaines pour préparer aux fêtes des cœurs de Jésus et de Marie, 1806 et 1807. IX. *Le bon usage des vacances, proposé aux jeunes étudiants*. — Sur des points de critique et de théologie, Muzzarelli a publié : X. *Recherches sur les richesses du clergé*, Ferrare, 1776, in-8°. XI. *Deux Opinions de Charles Bonnet* (de Genève), *sur la résurrection et les miracles, réfutées*, Ferrare, 1781, in-8°. XII. *Emile détrompé*, Sienne, 1782, 2 vol. Il en a paru depuis une *Suite* en deux autres volumes; c'est une réfutation de Rousseau, qui depuis a été traduite en espagnol. XIII. *Du bon usage de la logique, en matière de religion*, Foligno, 1787, 3 vol. in-8° : il y en a eu une seconde édition en 1789, en 6 vol., et une troisième en 1810, en 10 vol.; celle-ci contient plusieurs opuscules déjà publiés séparément par l'auteur, tels que celui qui a pour titre : *Du Domaine temporel du pape*. Il y a, dans ce recueil, 37 opuscules différents; et, dans ce nombre, il en est à-peu-près la moitié qui ont été traduits en français (1). Le théologien Bolgeni ayant prétendu que c'était une exagération de supposer que nous pussions aimer Dieu pour lui-même et sans rapport à notre bien particulier, Muzzarelli s'éleva contre ce système dans trois écrits : XIV. *Du Motif formel, spécifique et principal de l'acte de charité parfaite*, Foligno, 1791 (c'est la deuxième édition), in-8°. XV. *Lettre amicale à Bolgeni*. XVI. *Réponse à quelques observations*, 1792. Nous citerons encore de Muzzarelli : XVII.

(1) Voyez le compte qui a été rendu de ce recueil dans les *Mélanges de philosophie*, chez Le Clère, 1809, tom. VII, pag. 162.

Lettre à Sophie, sur la secte dominante de son temps, 1791, in-4°. XVIII. *De l'Obligation des pasteurs, dans les temps de persécution*, 1791, in-8°. XIX. *Des Causes des maux présents, et de la crainte des maux futurs, et leurs remèdes*, 1792, in-8°. XX. *Examen critique des principales fêtes de Marie*. XXI. Jean-Jacques Rousseau, accusateur des nouveaux philosophes, Assise, 1798; réimprimé à Ferrare sous le titre de *Mémoires du jacobinisme, extraits des œuvres de J.-J. Rousseau*. XXII. *Opuscules inédits, composés pendant la persécution d'Italie*, Foligno, 1800, in-8°. XXIII. *Question proposée aux détenteurs des biens ecclésiastiques dans la Cisalpine*, Ferrare, 1800. XXIV. *Recueil d'événements singuliers et de documents authentiques sur la vie de François de Girolamo* (1), Rome, 1806, in-8°. Muzzarelli contribua beaucoup à la béatification de ce jésuite. Tous les écrits que nous avons indiqués jusqu'ici sont en italien; les trois suivants sont en latin. XXV. *Observations sur les notes du promoteur de la foi* (Napulioni), Rome, 1805, in-fol. C'est une réponse à des objections du prélat, contre un *Office* et une *Messe propre du cœur de Marie*. XXVI. *Dissertations choisies*, Rome, 1807, in-8°. Il y a quatre dissertations : la première sur la règle des opinions morales; la deuxième sur l'origine et l'usage des offrandes; la troisième, sur le règne de mille ans de J.-C., et la quatrième, sur le pouvoir du pape

de destituer un évêque malgré lui. Celle-ci a été traduite en français, et publiée sous ce titre : *Dissertation sur cette question : Le souverain pontife a-t-il le droit de priver un évêque de son siège dans un cas de nécessité pour l'Eglise, ou de grande utilité*, Paris, 1809, in-8°. de 64 pages. XXVII. *De l'Autorité du pontife romain dans les conciles généraux*, Gand, 1815, 2 vol. in-8°. Enfin, on trouve, à la suite de la correspondance de la cour de Rome avec Buonaparte, Paris, 1814, un dernier écrit de Muzzarelli : XXVIII. *Observations sur les élections capitulaires*, traduites probablement de l'italien. Muzzarelli jouissait d'une grande réputation dans sa patrie : il était zélé pour l'instruction de la jeunesse; et il avait formé, à Ferrare, une association de jeunes étudiants, qu'il dirigeait dans la pratique de la piété. Quand on apprit sa mort, on lui fit, dans cette ville, un service pompeux, où son éloge funèbre fut prononcé; et un grand nombre de pièces de vers furent publiées en son honneur. Nous en avons vu quelques-unes; Muzzarelli y est loué avec beaucoup d'effusion. Lui-même avait cultivé la poésie dans sa jeunesse. On a de lui, dans ce genre, un Recueil publié à Venise, en 1780; la *Vocation de saint Louis de Gonzague*, poème, Ferrare, 1789; *l'Enfant-Jésus*, traduit en vers italiens du latin de Ceva, Rome, 1808, in-12, et *Douze Faits de l'Histoire-Sainte*, exprimés en vers, Ferrare, 1807, in-8°. Muzzarelli avait lu, à l'académie de la religion catholique, une *Dissertation* pour répondre aux objections des incrédules contre l'embrasement des 5 villes dont il est parlé dans la Genèse : cette dissertation se trouve

(1) François de Girolamo, jésuite et missionnaire napolitain, né en 1642, mort le 11 mai 1716, a été béatifié en 1807. Voyez sa Vie, par Oddi, Rome, 1806, in-4°.

dans le *Bon usage de la logique*, tome ix. Un *Sermon* de lui, sur la fête de saint Pierre, a été publié à Foligno, en 1803; et il en a paru une traduction en français. Muzzarelli a laissé beaucoup de manuscrits.

P—C—T.

MYDORGE (CLAUDE), savant géomètre, né à Paris, en 1585, d'une des plus illustres familles de la robe (sa mère était une Lamignon), fut d'abord conseiller au Châtelet; mais au lieu de passer au parlement, il acquit la charge de trésorier de la généralité d'Amiens, afin de pouvoir se livrer plus tranquillement à l'étude des mathématiques. Il épousa, en 1613, la sœur de La Haye, ambassadeur de France à Constantinople. Ce fut peu de temps après, qu'il se lia d'une étroite amitié avec Descartes. Il fit tailler, en 1627, pour son illustre ami, des verres paraboliques, hyperboliques, ovales et elliptiques, dont il avait tracé lui-même les formes avec une exactitude que personne alors n'aurait pu égaler, et qui furent très-utiles à Descartes, pour expliquer les différents phénomènes de la vision. Mydorge avait fait tailler ces verres par un certain Ferrier, qui réunissait à l'adresse de la main, des connaissances supérieures à celles d'un simple artisan: celui-ci ne se pliait qu'avec difficulté, pour cette raison, à suivre les idées de Mydorge; et voulant se soustraire à sa surveillance, il chercha, par de faux rapports, à le mettre mal avec Descartes: mais il ne put y réussir. Mydorge, ayant étudié de son côté la dioptrique, ne se trouva pas d'accord avec Descartes, sur plusieurs points; le philosophe se contenta de le prier d'examiner plus attentivement ses raisons; Mydorge

suivit ce conseil, et entra si bien dans les idées de son ami, que, loin de le fatiguer de nouvelles objections, il se chargea de résoudre toutes les difficultés qu'on ne voudrait pas lui envoyer en Hollande, où il s'était retiré. Descartes le désigna, avec Hardi, pour défendre ses principes contre Fermat, qui lui avait adressé une espèce de cartel; et Mydorge fit plus, puis qu'il eut le bonheur, avec Mersenne, de réconcilier deux hommes faits pour s'estimer. Ce ne fut pas le seul service qu'il rendit à son ami; il prit encore sa défense contre les Jésuites, et parvint à les empêcher de faire condamner quelques propositions tirées des ouvrages du philosophe. Lord Cavendish voulut déterminer Mydorge à passer en Angleterre; mais ce dernier était trop attaché à son pays pour consentir à s'éloigner. Il mourut en juillet 1647, à l'âge de soixante deux ans, avec la réputation d'un savant distingué et d'un très-honnête homme. Il avait dépensé près de cent mille écus de son bien, à faire fabriquer des verres de lunettes et des miroirs ardents, et à tenter divers essais. Il laissa peu d'écrits, dit Baillet (*Vie de Descartes*), parce que la plus grande partie de son temps comme de son bien, était employée en expériences. On a de lui: I. *Examen du livre des Récréations mathématiques*, Paris, 1630, in-8°.; réimprimé, en 1643, avec des notes de D. Henrion. Les *Récréations mathématiques*, publiées d'abord sous le pseudonyme de H. Van-Essen, Pont-à-Mousson, 1624, in-8°, sont du P. Leurechon, jésuite lorrain. Cet ouvrage eut beaucoup de succès dans le dix-septième siècle, jusqu'à ce que le livre d'Ozanam sur le même sujet, l'eut fait oublier (V. OZA-

NAM). II. *Prodromi catoptrorum et dioptrorum, sive conicorum, libri iv, priores*, Paris, 1639, in-fol., inséré par le P. Mersenne, dans le recueil intitulé : *Universæ geometriæ, mixtæque mathematicæ Synopsis* (V. MERSENNE, XXVIII, 392). Ses autres manuscrits furent dispersés pendant les troubles de Paris. Son fils, chanoine du Saint-Sépulcre, n'en avait recueilli que trois petits traités : *De la lumière*; *De l'ombre*; *De la sciôtérique*. W—s.

MYLE (ABRAHAM VAN DER), en latin *Mylius*, savant hollandais, issu d'une ancienne famille de Dordrecht, mais né, le 13 mai 1558, à Saint-Herenberg en Zélande, fut ministre du Saint-Evangile à Dordrecht, et y mourut le 27 mars 1637. Il s'est particulièrement occupé de recherches sur l'origine de la langue flamande ou hollandaise, et en a publié le résultat dans son *Traité De antiquitate linguæ Belgicæ, deque communitate ejusdem cum latinâ, græcâ, persicâ et plerisque aliis*, Leyde, 1611, in-4°. Quoi que l'on puisse penser de la doctrine de l'auteur (Voy. Ypey, *Hist. de la langue holl.* (en holl.), pag. 61 et 62), il ne faut pas la confondre avec les rêveries des *Becanus*, des *Schrieckius*, ni avec celles de Charles-Joseph de Grave, dans sa *République des Champs-Élysées*, 3 vol. in-8°, Gand, 1806 (V. GRAVE). Morhoff lui a rendu justice dans son *Polyh.*, 1.4, 3.4, où il parle aussi de *Traité*s posthumes, mais bien défectueusement publiés, de Van der Myle, *De migratione populorum et de origine animalium*, in-12. On a encore de lui : *Consolatio super morte Eilardi ab Alma*, Heidelberg, 1587, in-4°, et une pièce de

vers hollandais sur la bataille de Lé-pante, traduite de l'écossais, de Jacques roi d'Ecosse. Van der Myle avait eu le projet d'un *Glossaire de l'ancien flamand*; et il est à regretter qu'il ne l'ait pas mis à exécution. — MYLE (Arnold), originaire du comté de Meurs, et né le 16 octobre 1540, doit être mis au nombre des savants imprimeurs. Il exerça cette profession à Cologne, où il mourut le 17 novembre 1604. On a de lui : *Locorum geographicorum nomina antiqua et recentia*, dans le *Theatrum geographicum* d'Abraham Ortelius, Anvers, 1573, in-fol., et *Principum et regum Polonorum effigies, cum commentario*, Cologne, 1594, in-fol. M—ON.

MYLIUS (JEAN-CHRISTOPHE), bibliographe allemand, né en 1710, à Buttstedt, dans la principauté de Weimar, fut adjoint (ou professeur suppléant) de la faculté de philosophie, et bibliothécaire de l'université de Iéna. Il fut un des membres de l'académie latine de la même ville, où il mourut, en 1757, après avoir composé plusieurs ouvrages, dont voici les principaux : I. *Bibliotheca anonymorum et pseudonymorum*, Hambourg, 1740, in-8°. en deux volumes d'une grosseur fort inégale; le 1^{er}. (*De anonymis*) a 1360 pages, et le 2^o. (*de Pseudonymis*) n'en a que 254, compris la table alphabétique pour tout l'ouvrage. On en a aussi fait une édition in-folio, pour le joindre à l'ouvrage de Placcius dont il est le supplément (V. HEVMANN). Il contient 2419 articles d'anonymes et 450 de pseudonymes, outre un appendix de 348 anonymes: ces articles sont rangés alphabétiquement d'une manière assez confuse, avec plusieurs tables pour faciliter les recherches. Le tout est précédé

du *Schediasma* de Heumann, enrichi de quelques additions et corrections ; après quoi viennent les 1279 anonymes français, puis les latins, et enfin les allemands. Mylius a l'attention de citer toujours exactement ses autorités ; mais il omet assez souvent d'indiquer la date et le format des éditions, et quelquefois ne donne qu'en latin le titre des livres français. II. *De sanctâ quorundam in abolendis vel mutilandis auctoribus classicis simplicitate*, Iéna, 1741, in-4°. de 48 pag. Ce sujet avait déjà été traité par le P. Fichet, dans son *Edictum perpetuum* (V. FICHET, XIV, 484). III. *Memorabilia bibliothecæ academicæ Ienensis*, ibid., 1746, in-8°. Ce volume ne contient que la première partie de l'ouvrage. La notice raisonnée des bibliothèques de Bosius, de Sagittarius, de Danz et de Birckner, réunies au même dépôt littéraire, devait former la deuxième partie. IV. *Historia Myliana vel de variis Myliorum familiis, earum ortu et progressu, necnon de claris, celebrioribus et illustribus Myliis, eorumque vultu, fatis, meritis, scriptis ; adjectis variorum Myliorum imaginibus, et variarum familiarum Mylianae insignibus, sigillis cere incis, etc.*, ibid., 1751-52, 2 part. in-4°. On voit assez, par ce titre, que l'auteur n'a rien négligé pour illustrer sa famille et ses homonymes ; car, sous le nom latin de *Mylius*, il comprend un grand nombre de *Miller*, de *Moller* et de *Müller*, nom plus fréquent encore en Allemagne que ne le sont en France ceux de *Meunier* ou de *Dumoulin*, qui présentent la même signification. Rotermond compte 87 *Mylius* connus par quelques écrits : mais la *Bibliotheca Myliana* en mentionne encore

un grand nombre d'autres qui n'ont rien publié. Le journal des savants, en rendant compte de cette production (juill. 1751, pag. 278 de l'édition de Hollande), dit : *Le titre et le goût de ce livre sentent le temps de nos pères. Beaucoup de minuties et de noms obscurs*. Ce reproche est peu judicieux, puisque le mérite des monographies et des bibliographies spéciales consiste à être aussi complètes qu'il est possible. V. Plusieurs articles dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, etc. C. M. P.

MYNORS (ROBERT), chirurgien anglais, exerça, pendant plus de 40 ans, sa profession avec réputation à Birmingham. On lui doit, 1°. des *Réflexions sur les amputations*, in-8°, 1783 ; — 2°. *Histoire de l'opération du trépan*, in-8°, 1785 ; et quelques articles insérés dans les *Commentaires médicaux* du docteur Duncan. Il est mort à Birmingham, en 1806, âgé de soixante-sept ans. L.

MYRMECIDES. Voy. CALLICRATES.

MYRO, ou plutôt MOERO, femme poète, naquit à Byzance, trois siècles avant J.-C. Elle épousa le grammairien Andromachus, dont elle eut Homère le jeune, poète tragique célèbre, qui florissait sous Ptolémée Philadelphe : voilà tout ce qu'on sait sur sa vie. Ses œuvres poétiques furent nombreuses et variées. Elle composa, dit Suidas, des vers élégiaques, héroïques et lyriques. Antipater, dans l'Anthologie, la loue comme auteur d'hymnes ; et Eustathe en effet lui attribue un *Hymne à Neptune*. Athénée cite un fragment épique remarquable, où elle peint l'éducation d'Achille, dans l'île de Crète : une ou deux épigrammes de l'Anthologie (dans les Ana-

lectes de Brunck), portent son nom; enfin elle avait mis au jour des Satires, ou *Imprécations* (*ἀγῶς*), probablement dans le goût de l'*Ibis* de Callimaque. *Voy.*, sur Myro, J. Chr. Wolf, *poëtiarum octo fragmenta*, Hambourg, 1734, in-4°. H—T.

MYRON, sculpteur grec, célébré fréquemment par les poètes grecs et latins, et par un grand nombre d'autres écrivains, doit être mis au rang des plus illustres et des plus anciens statuaires de l'antiquité. Ses chefs-d'œuvre étaient encore admirés, lors même que ses successeurs eurent porté l'art au plus haut degré de perfection. L'indication de ses plus importants ouvrages nous est parvenue; mais on n'est pas d'accord sur l'époque précise à laquelle il a dû fleurir. Scaliger, Winkelmann, MM. Emeric David et Quatremère de Quincy ont discuté ces difficultés. Suivant Pline, Myron a fleuri dans la 87^e. olympiade, 432 ans avant J. C., avec Ageladas, Callon, Polyclète, Phragmon, Gorgias, Lacon, Pythagore, Scopas et Perelius: mais le même auteur parle des vers où la célèbre Erinna de Lesbos, qui vivait avant la 60^e olympiade, désigne un monument fait par Myron en l'honneur d'une cigale et d'une sauterelle; et, parmi trente-six épigrammes de l'Anthologie qui font mention de Myron et de ses ouvrages, il se trouve deux petites pièces attribuées à Anacréon, contemporain d'Erinna. On remarque également, pour soutenir la même opinion, que Myron a fait des statues de bois, genre de sculpture qui appartient aux plus anciennes écoles grecques; qu'il avait, suivant un ancien usage réformé dès le temps de Phidias, inscrit son nom sur la cuisse d'un Apollon de

bronze à Agrigente; que Pausanias parle des inscriptions placées par Myron sous les statues dans une forme très-ancienne: enfin, que Myron ne traita les cheveux et la barbe de ses statues que suivant la manière rude et imparfaite des plus anciens statuaires. Toutefois la plupart de ces observations ne reposent que sur des conjectures ou sur des rapprochements plus ingénieux que positifs. Les deux épigrammes attribuées à Anacréon, peuvent n'être pas de lui. Nous n'avons pas les vers d'Erinna, qui ne sont cités par Pline qu'avec une expression douteuse, *indicatur*; enfin, tous les autres faits qui regardent Myron, son maître et ses contemporains, sont trop positifs pour qu'il soit possible de les rejeter en faveur de quelques probabilités contraires. Myron, né à Eleuthère, fut le condisciple et l'émule de Polyclète: tous deux reçurent les leçons d'Ageladas d'Argos; tous deux rivalisèrent pour le choix du bronze qu'ils employaient. Myron préférait celui de Delos; Polyclète, celui d'Egine. Myron était plus varié dans ses ouvrages, plus fécond et plus soigneux dans quelques parties de l'art; mais il donna moins d'âme à ses compositions, et, suivant le témoignage de Cicéron, les statues de Polyclète étaient plus belles et plus parfaites. Le même auteur établit, pour l'exécution, une gradation progressive de Canachus à Calamis, et de celui-ci à Myron. Toutefois Myron est regardé, par tous les écrivains, comme un sculpteur digne d'une éternelle admiration; et Lucien le range au nombre de ceux « qui, dit-il, sont » adorés comme des dieux. » La génisse de Myron est, de tous ses ouvrages, celui qui paraît avoir mé-

rité et obtenu la plus grande célébrité. De nombreux passages des auteurs anciens reproduisent l'éloge de ce chef-d'œuvre : il existait encore à Athènes, au temps de Cicéron ; et 550 ans après J.-C., on l'admirait à Rome, dans le Forum de la paix. Myron avait fait une autre statue d'un jeune taureau sur lequel il avait placé une Victoire. Il paraît, par plusieurs passages, que cet artiste excellait à représenter les animaux, et à leur donner l'apparence de la vie. Ses statues humaines avaient le même avantage. « Alors, dit Juvénal, » l'ivoire de Phidias respirait comme les tableaux de Parrhasius, et » les statues de Myron. » Son discobole de bronze était une des plus célèbres ; et, d'après les descriptions qu'en ont laissées Lucien et Quintilien, il est probable qu'il nous en reste des répétitions antiques en marbre. Verrès enleva du temple d'Esculape, à Agrigente, un Apollon de bronze d'une grande beauté, et sur la cuisse duquel le nom de Myron se trouvait incrusté en lettres d'argent ; il avait également dérobé, à Mamerte, un Hercule du même métal et du même artiste. Peut-être cet Hercule était-il celui qui, du temps de Pline, était placé dans l'ancienne maison de Pompée, près du grand cirque. Myron avait fait aussi cet Apollon qu'Antoine avait enlevé aux Ephésiens, et qu'Auguste leur rendit sur la foi d'un songe. Ce prince fit encore rétablir, à Samos, deux statues colossales de Minerve et d'Hercule, ouvrages de Myron, qui en avait placé trois sur la même base. Antoine les avait enlevées toutes trois. La troisième, celle de Jupiter, fut transportée au

Capitole, dans un *œdicule* préparé par l'ordre d'Auguste. Pausanias vit, dans l'acropole d'Athènes, un enfant de bronze, de Myron, portant dans ses mains un vase d'eau lustrale, et Persée, vainqueur de Méduse. Il décrit aussi une Hécate de Myron, qui se voyait à Egine, et qui n'avait qu'un corps et qu'un visage : « car, » ajoute-t-il, je pense que ce fut Alcamène (élève de Phidias), qui, » le premier, la représenta avec » trois corps réunis. » Pline et Pausanias citent encore un grand nombre d'autres ouvrages de Myron : il paraît néanmoins qu'il mourut dans la pauvreté. Il eut pour élève Lycius d'Eleuthère, qui fit les statues des Argonautes, et un enfant soufflant sur des charbons, statue digne de Myron lui-même. On peut conclure de divers passages des auteurs déjà cités, que Lycius était fils de Myron, et qu'il reçut aussi des leçons de Polyclète.

L—S—E.

MYRTIS, née à Anthédon en Béotie, 500 ans avant J.-C., avait composé des chants lyriques, dont plusieurs subsistaient encore au temps de Plutarque. Elle se voua, dans sa patrie, à l'enseignement des règles de la poésie, et ne fut pas sans doute une maîtresse vulgaire, puisque la célèbre Corinne et Pindare lui-même se formèrent à ses leçons ; ce qui, pourtant, ne s'accorde pas trop avec le reproche que lui adressa, dit-on, Corinne, sur ce que n'étant qu'une femme, elle avait osé entrer en lice avec Pindare. On lui érigea une statue de bronze, qui fut l'ouvrage de Boïscus : Voyez Suidas, et Plutarque dans ses *Questions grecques*.

H—T.

MYS, ciseleur. Voy. MENTOR.

N

NAAMAN. V. ÉLISÉE, XIII, 74.

NABEGA (ZIAD BEN-MOAVIA ALDOBIANI, surnommé), ancien et fameux poète arabe, vivait peu avant Mahomet, du temps de Noman Ben Mondar, roi de Hira, et de Khosrou-Parviz, vers la fin du 6^e siècle de l'ère vulgaire. Ce nom de *Nabega*, qui signifie un improvisateur ou celui qui fait des vers par inspiration, est commun à plusieurs autres poètes; mais le nom de *Dobiani* est particulier à la famille de Dobian, fils de Baghid, dont notre auteur descendait. Aboulfaradje observe qu'il avait parmi les poètes de la première classe un rang distingué; il le prouve surtout par le témoignage du khalyfe Omar. Il rapporte qu'à la fameuse foire d'Occad, on élevait un pavillon à Nabega; que tous les poètes qui voulaient concourir, paraissaient devant lui, et lui soumettaient leurs poésies. (Voy. la *Chrestom. arab.* de M. de Sacy, t. III, p. 51.) Si les poètes le regardaient comme leur maître et leur juge, il n'était pas moins considéré à la cour de Noman. Un jour ayant récité à ce prince un poème, où se trouvaient ces vers : « *Vous êtes le soleil, et les autres rois sont autant d'étoiles; dès que vous vous montrez sur l'horizon, toutes les étoiles disparaissent* », au même instant il parut cent chameaux noirs, avec leurs conducteurs, leurs tentes, leurs chiens. « Disposez de » tout cela, dit le roi à Nabega, « posez-en à votre gré, tout vous appartient. » Telle était l'estime qu'on avait pour ce poète, que plusieurs écrivains le substituent à Harreth, parmi les sept poètes auteurs

des fameux *Moallakat*, ou poèmes suspendus au temple de la Mekke. Aboubekr, fils d'Abdalmalek-Almocrî, dans le deuxième chapitre de son livre sur l'art poétique, intitulé *Trésor des poètes*, dit que cet art, dans les temps d'ignorance (ou avant Mahomet), commença à fleurir dans la tribu Rabia; qu'il passa de cette tribu à celle de Kaïs, qui produisit, entre autres poètes, notre Nabega : il ajoute que l'académie du Hedjaz donnait la première palme à ce dernier, à Zohair et à son fils Kaab. Portant ensuite son jugement sur leur mérite en différents genres, il pense que Nabega l'emporte sur les autres dans la poésie morale (Voy. Casiri, t. I, p. 91). Ses poésies ont été recueillies en un *divan*, ou corps, qui se trouve à la bibliothèque du roi à Paris, nos. 1455, 1626, et en d'autres bibliothèques. C'est d'après ces deux manuscrits que M. Silvestre de Sacy a publié, dans sa *Chrestomathie*, n^o. 13, un poème de notre auteur, accompagné d'une Traduction française et de savantes Notes, dans lesquelles il donne une notice sur ce poète, et quelques fragments de ses ouvrages, Z.

NABIS, tyran de Sparte, succéda, l'an 205 avant J. - C., à Machanidas, tué par Philopœmen, dans la célèbre bataille de Mantinée, et le surpassa en cruautés. Comme le remarque Rollin, les Lacédémoniens avaient perdu, avec leur indépendance, le courage nécessaire pour tenter de la recouvrer. Nabis, voulant affermir son autorité, et satisfaire son avarice, bannit de Sparte les plus illustres citoyens, et s'empara de

leurs richesses, dont il distribua une partie à ses soldats, leur abandonnant les femmes des exilés. Il attira dans sa capitale les étrangers chassés de leur pays pour des crimes, et les employa à dépouiller les voyageurs qui osaient traverser ses états. L'histoire rapporte qu'il avait imaginé une espèce d'automate, ressemblant à sa femme, qui servait aussi à ses odieux projets. Lorsqu'il avait fait venir dans son palais un citoyen pour lui extorquer quelque somme, sous le prétexte des besoins de l'état ; s'il se défendait de la donner : « peut-être, disait Nabis, n'ai-je pas le talent de vous Persuader ; » mais j'espère qu'Apèga (c'était le nom de sa femme) vous persuadera. Alors il faisait avancer l'horrible machine qui, saisissant l'infortuné, le perçait de pointes de fer, cachées sous les magnifiques habits dont elle était revêtue. Philippe, roi de Macédoine, en guerre avec les Romains, fit alliance avec Nabis, auquel il remit en dépôt la ville d'Argos. Introduit dans cette ville pendant la nuit, Nabis la livra au pillage, et séduisit la populace, en lui promettant l'abolition des dettes et un nouveau partage des terres. Prévoyant que l'issue de la guerre ne serait point favorable à Philippe, il traita secrètement avec les Romains, pour s'assurer la possession d'Argos. Cette nouvelle perfidie ne lui réussit point ; et Flamininus, après avoir conclu la paix avec Philippe, reçut l'ordre d'attaquer Nabis, pour l'obliger de rendre Argos, et s'avança aussitôt pour faire le siège de Sparte. A cette nouvelle, le tyran déclara que les circonstances le forçaient de s'assurer des citoyens dont la foi lui était suspecte, s'obligeant par serment de leur rendre la liberté,

sitôt que le danger serait passé ; et il en fit conduire quatre-vingts dans une prison, où ils furent égorgés la même nuit par ses ordres. Cependant l'armée qu'il avait envoyée contre les Romains, ayant été battue, il offrit de rendre Argos : Flamininus lui imposa d'autres conditions, qu'il rejeta d'abord avec hauteur, mais qu'il fut trop heureux d'accepter quand les événements de la guerre eurent amené les Romains sous les murs de Sparte, dont il ne pouvait échapper (V. FLAMININUS, XV, 14). Humilié par ce traité, il n'aspirait qu'à recouvrer les avantages qu'il avait perdus ; et à peine l'armée romaine se fut-elle retirée, que ses agents parcoururent les villes maritimes pour les engager à se révolter : enfin il reprit les armes, et vint assiéger Gythium. Les Achéens envoyèrent au secours de cette ville une flotte commandée par Philopœmen, et que Nabis détruisit avec quelques vaisseaux équipés à la hâte. Ce premier succès redoubla son audace ; et il pressa le siège de Gythium, qui fut forcé de lui ouvrir ses portes. Mais Philopœmen, étant venu l'attaquer par terre, le battit complètement ; Nabis fut obligé de retourner à Sparte, et des'y renfermer avec les débris de son armée. Cependant les Éoliens que Nabis regardait comme ses alliés, lui envoyèrent des secours : mais Alexamène avait reçu l'ordre, avant son départ, de tuer le tyran ; et de s'emparer de Sparte. Un jour que Nabis était sorti des remparts pour voir manœuvrer ses soldats, Alexamène, jugeant le moment favorable, le renversa de son cheval, et des cavaliers éoliens lui ôtèrent la vie, l'an 192 avant J.-C. Ce monstre avait souillé le trône pendant quatorze ans. Alexamène ne

put tirer aucun fruit de cette trahison ; car tandis que ses soldats étaient occupés à piller la ville, les Spartiates le massacrèrent avec tous les Étoliens, et, ayant proclamé leur indépendance, se réunirent à la ligue des Achéens (*V. PHILOPOEMEN*).

W—s.

NABONASSAR, roi de Babylone, qui vivait au milieu du huitième siècle avant notre ère, est devenu célèbre, pour avoir donné son nom à une ère souvent employée par les astronomes. Cette ère remonte au 26 février 747 avant J.-C. Son origine a été, chez les modernes, le sujet de bien des conjectures, qui nous paraissent toutes aussi peu fondées les unes que les autres. On s'est imaginé que cette ère ne pouvait être autre chose que la commémoration d'un grand événement, comme la destruction de l'antique empire des Assyriens, et la fondation de la monarchie particulière des Babyloniens, de sorte que Nabonassar serait le même que Belesis. On ne s'est pas aperçu, en faisant cette supposition, que tous les renseignements chronologiques qui nous ont été transmis par l'antiquité, placent à une époque bien plus ancienne la chute de l'empire assyrien. Les années de l'ère de Nabonassar sont vagues, et de 365 jours ; leur commencement correspond parfaitement avec ceux des années du même genre, qui existaient autrefois en Égypte, où elles servaient à former des périodes de 1460 ans, dont le point de départ était la coïncidence du lever héliaque de Sirius avec le premier jour de l'année civile. Au bout de 1460 ans, par le retard d'un jour en quatre ans, on se retrouvait au point d'où l'on était parti. La dernière de ces périodes commença le

20 juillet 1322 avant J.-C. On l'appelait, en Égypte, l'ère de Ménophrès. Cette ère, dont personne n'a jamais parlé, méritait bien la célébrité qu'on a accordée à celle de Nabonassar, et elle a été beaucoup plus réelle. Par suite du retard quadriennal, l'an 576 de Ménophrès dut commencer le 26 février 747 avant J.-C. C'est cette année qu'on appelle, vulgairement, la première de Nabonassar. C'est à l'astronome Ptolémée, qu'il faut rapporter l'origine de cette distinction ; il possédait un catalogue d'observations faites par les Chaldéens, et qui remontaient à la première année de Nabonassar. Pour rendre les calculs plus faciles, et pour avoir toujours sous le nom d'années, une somme de jours égale, cet astronome a traduit toutes les dates de ces observations, selon le calendrier égyptien, beaucoup plus commode pour le calcul que les années luni-solaires des Chaldéens. Comme l'an 576 de l'ère égyptienne de Ménophrès tombait dans la première du règne de Nabonassar, elle est devenue un nouveau point de départ, pour la supputation de l'astronome, qui n'avait pas, à ce qu'il paraît, d'observations plus anciennes traduites en grec. L'ère de Nabonassar est donc purement fictive, comme l'ère de la mort d'Alexandre, ou de Philippe Arridée, qui n'a jamais existé que dans les calculs de Ptolémée, ou de ceux qui l'ont suivi. Si l'an premier de l'ère de Nabonassar tomba dans l'an premier du règne de ce prince, il faut en conclure, qu'il était monté sur le trône de Babylone, en l'an 748. Comme les années babyloniennes commençaient vers l'équinoxe d'automne, et que les Babyloniens, ainsi que tous les autres peuples

de l'Orient, supputaient les années royales, en partant du premier jour de l'année civile, dans laquelle il s'opérait une mutation de prince, il en résulte, que c'est de l'an omne de l'an 748 avant J.-C., qu'il faut compter les quatorze années de règne que le canon chronologique de Théon assigne à Nabonassar : il cessa donc de régner en l'an 734 ; et il eut pour successeur un nommé *Nadius*. Le souverain de Babylone était alors subordonné aux rois assyriens de Ninive : cet état de choses subsista jusqu'à ce que le père de Nabuchodonosor montât sur le trône.

S. M—N.

NABOPOLASSAR, roi de Babylone, monta sur le trône l'an 644 (1) avant J.-C. Sa valeur avait été utile au roi d'Assyrie, qui l'aida, dit-on, à usurper l'autorité souveraine. Il s'allia cependant à Cyaxare, roi des Mèdes, pour détruire l'empire d'Assyrie, et s'empara de Ninive, qu'il réunit à ses états. Néchos, roi d'Égypte, effrayé des progrès des Babyloniens, leur enleva Carkhemis, l'une de leurs principales villes sur l'Euphrate. Nabopolassar, accablé d'infirmités, donna le commandement de ses troupes à Nabuchodonosor son fils, pour repousser l'injuste agression de Néchos (V. NABUCHODONOSOR le Grand), et mourut, l'an 623, après un règne de vingt et un ans.

W—s.

NABUCHODONOSOR (1), roi d'Assyrie, nommé *Arphaxad* par les livres saints, monta sur le trône l'an 646 av. J.-C. (V. la *Chronolog. d'Hérodote*, par Larcher.) Attaqué par Phraortes, roi des Mèdes, il le défit l'an 634, et le tua de sa propre main. Cette victoire lui enfla le cœur, et il conçut le projet de soumettre à son autorité tous les peuples voisins. Il pénétra dans la Judée, et chargea Holopherne, l'un de ses lieutenants, d'assiéger Béthulie, qui avait refusé de lui ouvrir ses portes. Holopherne ayant été tué par Judith (V. ce nom), les soldats, privés de leur chef, se retirèrent en désordre. Cyaxare, fils de Phraortes, qui n'attendait qu'un moment favorable pour venger la mort de son père, entra aussitôt dans l'Assyrie, et vint mettre le siège devant Ninive : forcé de le lever, par l'irruption des Scythes dans ses propres états, il s'allia avec Nabopolassar, roi de Babylone, et les deux souverains vinrent de nouveau assiéger Ninive, qui fut prise et livrée au pillage. On conjecture que Nabuchodonosor périt en défendant sa capitale ; il est du moins certain qu'il ne survécut pas à la destruction de son empire.

W—s.

NABUCHODONOSOR le Grand, roi de Babylone, succéda, l'an 623 avant J.-C., à son père, Nabopolassar. Il avait reçu de la nature les qualités et les défauts d'un conquérant. Jeune encore, il reprit sur Néchos la ville de Carkhemis, que ce prince avait enlevée aux Assyriens, et qui lui ouvrit la Mésopotamie (V. NÉCHOS). Informé de la révolte de

(1) La chronologie des rois de Babylone et d'Assyrie est extrêmement obscure : les savants les plus distingués ont vainement cherché jusqu'ici à l'éclaircir ; et après les immenses travaux entrepris dans ce but par les Freret, Gibert, Mignot, Larcher, Volney, etc., on est encore réduit à des conjectures plus ou moins plausibles. Dans cet article, et dans ceux de Nabuchodonosor, on a adopté la chronologie de Larcher, sans prétendre toutefois qu'elle soit exempte d'erreurs ; mais du moins elle concilie les récits des historiens avec le texte sacré, et ce motif a dû nous déterminer à lui donner la préférence.

(1) C'est ainsi que les écrivains catholiques écrivent ce nom conformément au texte de la Vulgate : les Septante l'appellent aussi *Naboucodonosor* ; Mégasthènes, Berosé et Strabon le nomment *Nauwcodrosoros* : mais les auteurs protestants le nomment ordinairement *Nébucadnézar*.

Joachim, roi de Judée, il traverse aussitôt la Syrie et la Coélésyrie, se rend maître de Jérusalem, dont il pille les trésors, et retourne, chargé de butin, prendre possession du trône de Babylone, emmenant avec lui Joachim et les jeunes gens les plus distingués de sa cour, au nombre desquels se trouvait Daniel (V. DANIEL, X, 506). Nabuchodonosor, touché par les prières de Joachim, lui permit de retourner dans ses états, sous la condition qu'il se reconnaîtrait son tributaire. Le faible roi de Judée essaya bientôt de se soustraire à un joug odieux (V. JOACHIM, XXI, 564) : mais il fut tué dans un combat; et Jéchonias, son fils et son successeur, n'ayant pu fléchir la colère du conquérant babylonien, fut conduit en captivité, avec l'élite des Hébreux. Nabuchodonosor établit roi de Judée, Sédécias, frère de Joachim; et ce prince, étant entré dans la ligue des rois voisins, ne tarda pas d'attirer de nouveaux malheurs sur son peuple. Le roi de Babylone était occupé à soumettre à sa domination le royaume d'Elam, composé des pays situés entre la Médie et la Perse. A peine eut-il terminé cette guerre, qu'il fondit sur la Judée, pour la châtier de sa révolte; il s'empara de Jérusalem, après un an de siège, et, ayant fait crever les yeux à Sédécias, le fit transférer à Babylone, chargé de fers (V. SÉDÉCIAS). Il rasa les fortifications de Jérusalem, détruisit son temple, ses palais et ses autres édifices, et emmena tous ses habitants dans la Chaldée. Il punit rigoureusement tous ceux qui avaient pris part à cette dernière revolte : mais il témoigna beaucoup de bienveillance à Jérémie, qui avait cherché à détourner Sédécias de ses projets, en lui en prédisant l'issue; et ce fut

à la prière du prophète, qu'il établit gouverneur de la Judée Godolias, personnage éminent par sa naissance et par ses talents. Nabuchodonosor fit ensuite la guerre aux Tyriens, et vint mettre le siège devant leur capitale. La ville de Tyr, fortifiée également par l'art et par la nature, lui opposa une résistance qu'il n'avait pu prévoir. Dans l'intervalle du siège, qui dura treize années, après quoi les habitants s'échappèrent sur leurs vaisseaux, emportant toutes leurs richesses, Nabuchodonosor s'empara de l'Égypte, de la Phénicie et des établissements des Phéniciens sur les côtes d'Afrique. On croit même qu'il étendit ses conquêtes jusque dans la partie méridionale de l'Espagne (V. le *Monde primitif*, par Court de Gebelin, tome VIII, pag. 40 et suiv.) Il rentra dans Babylone, rassasié de gloire, et ne pensa plus qu'à faire fleurir les arts et les sciences dans son royaume, et à embellir sa capitale, qu'il rendit la ville la plus belle de l'univers. Ce fut alors que, dans l'enivrement de son orgueil, il crut pouvoir exiger des peuples qu'il avait soumis, le culte et les hommages qui ne sont dus qu'à Dieu. Il fit fondre sa statue en or, en commandant à ses sujets de l'adorer. Trois jeunes Hébreux, ayant refusé d'obéir à cet ordre tyrannique, furent jetés dans une fournaise ardente, de laquelle ils sortirent miraculeusement (1). Nabuchodonosor fut puni de son orgueil par une maladie singulière, dont il fut attaqué : il tomba dans un état complet de démence, et se persuada qu'il avait été transformé en bœuf.

(1) Le *Cantique* célèbre des Trois Enfants dans la fournaise, ne se trouve pas dans les Bibles en hébreu; il a été intercalé dans le chapitre III du livre de Daniel, par Theodotion, et conservé par saint Jérôme dans la version latine, d'où il a passé dans toutes les traductions modernes.

(*V. la Dissertation sur la métamorphose de Nabuchodonosor*, par D. Calmet.) Sa femme, nommée Nitocris, et qui était, dit-on, fille de Gyaxare, se mit à la tête du gouvernement, et, aidée par d'habiles ministres, exécuta les grandes choses qu'Hérodote a rapportées dans son Histoire. Nabuchodonosor guérit au bout de sept ans, et mourut un an après, l'an 580 avant J.-C. (suivant les calculs de Larcher.) Avec ce prince s'écroula le vaste empire qu'il avait créé, et qui ne pouvait subsister, parce qu'il avait négligé de s'assurer l'affection de ses sujets, lesquels se hâtèrent de briser un joug insupportable, aussitôt qu'ils en aperçurent la possibilité. Il eut pour successeur, Evilmerodach, son fils (*V. ce nom*, XIII, 562). W—s.

NACHTGALL. *Voy. LUSCINIUS*, XXV, 442.

NADAL (L'abbé AUGUSTIN), de l'académie des inscriptions, né à Poitiers en 1659, vint à Paris, au sortir du collège, pour compléter ses études littéraires. Il fut d'abord précepteur du jeune comte de Valençai, qui fut tué depuis à la funeste journée d'Hochstett. Ayant ensuite été recommandé au duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, il fut secrétaire de la province du Boulonais, dont le duc était gouverneur; puis secrétaire de l'ambassade française, près le congrès d'Utrecht, à l'époque du traité de ce nom. Il obtint, en 1716, pour prix de ses services, l'abbaye de Doudeauville; et, après avoir passé quelques années dans cette retraite, il retourna à Poitiers, où il mourut le 7 août 1741. Cet écrivain est beaucoup moins connu aujourd'hui par ses productions, que par ce triolet de Voltaire, sur le Parnasse français exécuté en bron-

ze par Titon du Tillet :

« Dépêchez vous, monsieur Titon;
Enrichissez votre Hélicon.
Placez-y sur un piédestal,
Saint-Didier, Dauchet et Nadal;
Qu'en voie armés du même archet
Nadal, Saint-Didier et Dauchet,
Et couverts du même laurier
Dauchet, Nadal et Saint-Didier. »

L'abbé Nadal, cependant, n'était pas un poète si méprisable; on a de lui cinq tragédies: *Saül*, imprimée, en 1731; *Hérode* (1709); *Antiochus*, ou les *Machabées* (1703); *Mariamne* (1725), et *Osarphis*, ou *Moïse* (1728). La première de ces pièces eut quelque succès: le rôle de la Pythonisse, joué par Mlle. Desmares, fit une vive impression sur les spectateurs. *Hérode* fut trouvé médiocre; on crut y découvrir des allusions satiriques, notamment dans ces vers :

« Esclave d'une femme indigne de ta foi,
» Jamais la vérité ne parvint jusqu'à toi. »

Il n'en fallut pas davantage pour exciter les ennemis de M^{me}. de Maintenon à protéger cette pièce, qui n'eut toutefois que neuf représentations. *Antiochus* et *Mariamne* réussirent encore moins. La tragédie d'*Osarphis*, que les comédiens avaient apprise et annoncée, fut subitement défendue par la police, avant d'être jouée. Ce ne fut pas pour le public une perte considérable. La versification de Nadal ne manquait pas de facilité: il disposait un plan avec assez d'art; mais l'élévation des pensées, la chaleur et l'énergie de l'expression tragique, lui étaient totalement étrangères: son style poétique enfin, quoique passablement correct, n'avait ni couleur, ni précision. Cet abbé donna, en 1732, au Théâtre-Italien, une parodie de *Zaïre*, sous le titre d'*Arlequin au Parnasse*, ou la *Folie de Melpo-*

mène. Rien de plus faible que cette esquisse, à laquelle le parterre fit le plus froid accueil : elle n'eut pas même l'honneur de piquer Voltaire, dont l'amour-propre était si chatouilleux. « On a joué depuis peu » aux Italiens, écrivait-il à M. de » Formont, deux parodies de *Zaïre* : elles sont tombées l'une et l'autre ; mais leur humiliation ne me » donne pas grand amour-propre, » car les Italiens pourraient être de » fort mauvais plaisants, sans que » *Zaïre* en fût meilleure. » En qualité de moraliste et de critique, l'abbé Nadal doit être jugé un peu plus favorablement. Il y a de l'érudition sans pédanterie dans son *Histoire des vestales*, ainsi que dans son *Traité sur le luxe des dames romaines*, et dans sa *Dissertation sur les vœux et les offrandes des anciens* ; morceaux de peu d'étendue, où l'auteur a seulement eu le tort de vouloir se donner des airs de frivolité, qui n'étaient nullement de son genre d'esprit. Sa critique de la *Mariamne* et de la *Zaïre* de Voltaire, ses dissertations sur le progrès du génie de Racine, contiennent des observations judicieuses, dont nos journalistes se sont emparés depuis sans rien dire, bien sûrs qu'on n'irait pas fouiller dans les œuvres de Nadal, pour y chercher des preuves de leurs larcins. En effet, lors même qu'il a positivement raison ; cet écrivain prolixe rebute ses lecteurs par l'extrême diffusion de sa prose, beaucoup plus faible et plus lâche que ses vers. Nous alongerions considérablement cet article, sans en augmenter l'intérêt, si nous entreprenions de citer ici toutes les pièces de divers genres, que cet auteur a recueillies dans ses *Oeuvres mêlées*, imprimées à Paris, en 1738 (3 vol.

in-12). Nous dirons seulement que quelques-unes de ses autres productions ont été publiées à part, notamment un petit poème sur la *Confiance en la miséricorde de Dieu*, et une Épître sur la *Pureté des mœurs ecclésiastiques* (Poitiers, 1740). Nadal avait travaillé, avec Piganiol de la Force, au *Mercur de Trévoux* (1708-1711, 2 vol. in-12) ; et les amis de la religion firent, dans le temps, un grand éloge de sa Lettre, en prose, à l'abbé de Pibrac, *contre les déplorables effets de l'incrédulité*. Il fut souvent en butte aux sarcasmes dont les faux philosophes se montraient si prodigues envers les écrivains qui refusaient de s'enrôler sous leurs bannières. Néanmoins ils ne se permirent jamais d'attaquer ses mœurs ; et leur malice du moins,

..... Sans être trop discrète,
Sut de l'homme d'honneur distinguer le poète.

F. P—T.

NADASI (JEAN), jésuite hongrois, né en 1614 à Tyrnau, fut admis dans la Société, à l'âge de dix-neuf ans, et professa au collège de Gratz, la rhétorique, la philosophie, la théologie et la controverse. Appelé à Rome, en 1649, il y rédigea cinq ans les *Lettres (annuæ litteræ)* sur l'état des missions, et fut employé successivement, par deux des supérieurs généraux, à l'expédition de la correspondance latine. A son retour en Allemagne, il se retira au collège de Vienne, dont il fut nommé directeur spirituel. L'impératrice Éléonore le choisit pour son confesseur ; et un grand nombre de personnes de distinction l'honorèrent de leur confiance. Il mourut à Vienne, le 3 mars 1679. Le P. Nadasi est auteur de beaucoup d'ouvrages ascétiques, dont on trouvera la liste dans

la *Biblioth. scriptor. societ. Jesu*, p. 482, et dans le *Specim. hungar. litterat.* de David Czvitinger, p. 283 et suiv. Il a laissé aussi plusieurs ouvrages historiques, parmi lesquels on se contentera de citer : I. *Reges Hungariæ à S. Stephano usque ad Ferdinandum III*, Presbourg, 1637, in-fol. II. *Vita S. Emerici*, ibid., 1644, in-fol. III. *Annua litteræ soc. Jesu annor.*, 1650-54, Dillingen, 1658, in-8°. IV. *Annus dierum memorabilium soc. Jesu*, Cologne, 1664, in-4°. Il avait publié un *Specimen* de cet ouvrage, à Rome, en 1657. Le P. Nadasi a été l'éditeur de deux ouvrages d'Alegambe : *Mortes illustres*, etc.; *Heroes et victimæ charitatis*, etc., et les a continués jusqu'à son temps (V. ALEGAMBE, I, 479). W—s.

NADASTI, ou DE NADAZD (THOMAS), seigneur hongrois, commandait à Bude, au nom de Ferdinand d'Autriche, qui en avait chassé Jean Zapoli, lorsque le grand Soliman, protecteur de ce dernier prince, vint mettre le siège devant cette capitale de la Hongrie, à la tête de deux cent mille Othomans (1529). Dans la place, le brave gouverneur était le seul disposé à se défendre. Habitants, officiers et soldats, se sentirent également effrayés des préparatifs de l'attaque, et du nombre de leurs ennemis : ils eurent l'infamie d'ouvrir les portes, de lier ce fidèle et courageux commandant, et de le livrer avec leur ville. Soliman, ami de la valeur, et juge sévère de la lâcheté, fit passer toute la garnison au fil de l'épée, reçut Nadasti avec éloges, et le renvoya sans rançon à son souverain. Le dévouement et la fidélité de Nadasti n'empêchèrent pas son petit-fils de périr sur l'échafaud (V. l'article suivant). Quant à lui,

il servit ensuite dans les armées de Charles - Quint ; et il enseigna l'art de la guerre au fameux duc d'Albe, dont il devina les talents. S—Y.

NADASTI (FRANÇOIS DE), comte de Forgatsch, petit-fils du précédent, est principalement connu par le rôle qu'il a joué dans les troubles qui éclatèrent dans la Hongrie, vers le milieu du dix-septième siècle. Nadasti s'était appliqué à l'étude de l'histoire de son pays, et des lois qui l'avaient anciennement régi. Humilié de la condition à laquelle les nobles hongrois se trouvaient réduits, il nourrissait le desir et l'espoir de les rétablir dans les privilèges dont les empereurs les avaient successivement dépouillés. D'un caractère fier, et facilement exalté, après avoir favorisé les luthériens, il devint un de leurs plus ardents persécuteurs, et en réduisit un grand nombre de familles à s'éloigner de la Basse-Hongrie. Cette conduite fixa sur lui l'attention générale ; et lorsque les nobles hongrois formèrent une ligue pour s'opposer aux projets que méditait Léopold (V. ce nom, XXIV, 182), Nadasti y entra l'un des premiers. Les Hongrois supplièrent, en 1666, l'empereur de permettre la convocation d'une diète, où seraient discutés les intérêts du royaume, dans les formes accoutumées. Léopold rejeta cette demande, et refusa également de conférer à un noble hongrois la dignité de comte palatin, vacante par la mort du titulaire. Ce double refus augmenta le nombre et l'irritation des mécontents. Nadasti, déjà président du conseil souverain, avait conçu l'espérance d'obtenir la dignité de palatin ; et il fut, dit-on, si outré de l'affront que lui faisait Léopold, qu'il prit la résolution de s'en venger par la mort de ce prin-

ce. Tous les moyens lui parurent bons pour parvenir à l'exécution de cet horrible dessein. Il gagna les gens de l'empereur, et fit mettre le feu au palais, pendant la nuit, espérant qu'il pourrait profiter du désordre pour s'approcher de ce prince et le poignarder. Il essaya ensuite de l'empoisonner à une fête qu'il lui donnait à son château de Puttendorf; on l'accusa même d'avoir jeté du poison dans les sources qui fournissaient de l'eau aux cuisines du palais impérial. Toutes ces tentatives échouèrent; mais on doit se hâter de dire qu'il n'est pas démontré que Nadasti s'en fût rendu coupable. Une seule raison suffira pour faire partager notre doute: c'est qu'il ne cessa pas de jouir de l'estime générale et de la confiance de l'empereur, jusqu'au moment où la conjuration des nobles hongrois fut découverte: et comment imaginer qu'un homme sans cesse occupé de projets d'empoisonnement ou d'assassinat, eût été assez maître de lui-même pour ne pas inspirer un soupçon ni à l'empereur, ni à aucune personne de sa suite (1)? Des papiers saisis en 1671, ayant procuré la connaissance des noms des principaux conjurés, Nadasti fut arrêté, et conduit à Vienne, où son procès fut fait avec beaucoup de célérité. L'arrestation d'un personnage aussi éminent par sa naissance, par ses talents, et par les fonctions qu'il remplissait, causa la plus vive douleur aux nobles hongrois: elle fut partagée par toutes les classes. Un prélat de Hongrie fit écrire le pape en sa

faveur; mais Léopold se montra inflexible. Nadasti fut condamné à avoir la tête et le poing coupés; et le même jugement condamna ses enfants à la dégradation. L'empereur confirma la sentence; mais, de son propre mouvement, il fit grâce à Nadasti de toutes les cruautés qui n'auraient fait que prolonger son supplice. Eût-il agi de cette manière, s'il eût été bien convaincu que Nadasti avait essayé tant de fois de le faire périr? Nadasti se borna à plaider la cause de ses enfants, à qui l'on faisait supporter la peine d'un crime dont ils étaient innocents; et sa requête ayant été rejetée, il chercha des consolations dans les secours de la religion. Il monta d'un pas ferme sur l'échafaud, dressé dans une des salles basses de l'hôtel-de-ville, et tendit sa tête au bourreau, qui l'abattit d'un seul coup, le 30 avril 1671 (V. FRANGIPANI, XV, 498). Son corps fut rendu à sa famille, et déposé dans un caveau de l'église des Augustins. On doit à Nadasti: I. Une nouvelle édition, corrigée et augmentée, de l'Histoire de P. de Reva, intitulée: *De monarchiâ et S. coronâ regni Hungariæ*, Francfort, 1659, in-fol. II. *Mausoleum regni apostolici hungarici regum et ducum, cum versione germanicâ*, Nuremberg, 1664, in-fol., en style lapidaire. Cet ouvrage, orné d'un grand nombre de belles estampes, est fort recherché. Le P. Horanyi en donna une traduction hongroise, Bude, 1771, in-4°. III. *Cynosura juristarum*, 1668, contenant, par ordre alphabétique, les lois et ordonnances du royaume de Hongrie, jusqu'en 1659. Une nouvelle édition, augmentée, parut à Leutzch ou Leutschau, 1700, in-8°. Les enfants de Nadasti prirent le nom de *Creutzberg*. W—s.

(1) Son véritable crime, et le seul qui soit prouvé, c'est d'être entré dans la ligue des nobles hongrois. Toutes les autres accusations paraissent n'avoir été imaginées que pour affaiblir l'intérêt que lui portaient ses compatriotes, mais qu'il n'aurait jamais inspiré, s'il eût été capable de tous les crimes dont on a cherché à le salir.

NADAUD (JOSEPH), né à Limoges vers le commencement du dix-huitième siècle, montra, dès sa jeunesse, un goût très-vif pour l'étude de l'histoire, et s'appliqua dès-lors à déchiffrer les monuments et les vieilles chroniques. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu de la cure de Saint-Leger la Montagne, puis de celle de Teijac au diocèse d'Angoulême. L'aisance qu'il donna ce dernier emploi, lui permit de se livrer avec plus de succès à ses études favorites, et il ne négligea rien pour les rendre utiles. Recherches, voyages, dépenses, rien ne fut épargné pour obtenir les renseignements qui lui étaient nécessaires. En peu de temps il connut tout ce que le Limousin renfermait de précieux sous ce rapport; et il se forma une collection très-considérable. Ce savant mourut en 1792. L'abbé Vitrac a publié la liste suivante de ses écrits : I. *Étymologies des villes, bourgs, lieux remarquables du Limousin*. II. *Mémoires envoyés à l'abbé d'Expilly, pour la confection de son grand dictionnaire des Gaules et de la France* (Voy. EXPILLY). III. *Mémoires pour l'histoire du Limousin*. IV. *Pouillé du diocèse de Limoges*. V. *Nobiliaire du Limousin*. VI. *Note sur les littérateurs limousins*. VII. *Catalogue des évêques de Limoges, des abbés de Saint-Martial, de Saint-Augustin, de Saint-Martin; des abbesses de la Règle, des Allois*. — *Chronologie des seigneurs suzerains de Limoges, des gouverneurs-généraux, intendants*. Ces chronologies ont été imprimées dans le calendrier de Barbou, 1770-1785. T—D.

NADIR-CHAH, roi de Perse, non moins fameux comme général sous le nom de Thahmas-Kouly Khan,

était de la tribu de Kirklou, l'une des plus considérables parmi les Afchârs, race de Turcomans établie dans le nord de la Perse orientale. Il naquit l'an 1100 de l'hég. (1688 de J.-C.), dans un village peu éloigné de Méchehd, capitale du Khorâçan, et fut nommé Nadir-Kouly Beyg. Dès l'âge de quinze ans, il prit le parti des armes pour défendre ses propriétés contre ses jaloux compatriotes, et contre les ravages des Kourdes et des Ouzbeks. Chah Houcein régnait alors en Perse, on plutôt, ses courtisans, ses eunuques, régnaient sous son nom; le mécontentement était général; des révoltes éclataient de toutes parts; et la dynastie des Sofys, sous un gouvernement si faible, si méprisable, penchait vers sa ruine. La valeur que Nadir avait montrée dans plusieurs petites expéditions, attira quelques tribus sous ses étendards. A l'exemple des divers ambitieux, que l'anarchie transformait en souverains, il s'empara du château de Kelat, le fortifia, et en fit le berceau de sa puissance naissante. Melik-Mahmoud Seïstany, maître de Méchehd, dominait sur une grande partie du Khorâçan. Nadir servit quelque temps sous ce rebelle, lui témoigna d'abord un zèle extrême afin de trouver plus aisément l'occasion de le supplanter, tenta de l'assassiner, et échoua dans l'exécution de ce projet : alors il quitta Melik-Mahmoud, lui résista avec avantage, et osa bientôt l'attaquer. Sur ces entre-faites (1722), Chah Houcein fut détrôné; et Ispahan tomba au pouvoir des Afghans de la tribu de Khaldjeh, dont la révolte avait commencé à Candahar (V. MIR MAHMOUD, XXIX, 135, et CHAH HOUCEIN au Supplément). Cette révolution

servit de prétexte aux Russes et aux Othomans, pour s'agrandir aux dépens de la Perse. Chah Thahmas, héritier légitime du trône, s'était retiré dans les provinces du nord ; mais son autorité était à peine reconnue dans le Mazanderan. Le gouverneur que ce prince envoya dans le Khorasân, ayant méprisé les services de Nadir, fut battu par Melik-Mahmoud, qui s'empara de Nichabour, et y prit le titre de roi. Nadir, de son côté, soumit Serakhs, Mérou, et tout le nord du Khorasân, jusqu'aux frontières du Kharizm. Chah Thahmas, menacé par Melik-Mahmoud, se rapproche de Nadir, dont il avait déjà sondé les dispositions, et réclame son secours. Leur première entrevue a lieu à Khabouchan, sur les limites du Kharizm et du Djordjan, en septembre 1726. Nadir, feignant un grand dévouement à son souverain, marche contre Melik-Mahmoud, l'assiège dans Méchehd, le réduit à se rendre à discrétion, à prendre l'habit de derviche, et à se consacrer au culte de la grande mosquée de cette ville. Pendant le siège, Nadir, qui déjà ne voulait point souffrir d'égaux, fit assassiner Feth Aly Khan Kadjar, commandant en chef des troupes de Chah Thahmas, et bisaïeul du roi de Perse d'aujourd'hui (V. MOHAMMED HAÇAN-KHAN). Il prit la place de ce général, disposa de tout dans le conseil et à l'armée, fit venir à Méchehd sa famille, ses femmes, ses propres troupes ; et affectant des airs de grandeur, il ordonna la construction d'une nouvelle coupole à la grande mosquée, et la fit dorer ainsi que l'ancienne. Chah Thahmas s'alarma de l'ambition de Nadir. Il écrivit à tous les gouverneurs de le délivrer de ce traître ; il tâcha de lui

susciter des ennemis domestiques, et d'éveiller la haine de Melik-Mahmoud. Celui-ci envoya la lettre du roi à Nadir, qui, dissimulant son indignation, assiégea Khabouchan, dont les habitants s'étaient révoltés : mais quoique Chah Thahmas fût venu les animer par sa présence, ils se virent tellement pressés, qu'ils promirent à Nadir, s'il consentait à lever le siège, de se soumettre, de conduire le roi à Méchehd, et d'engager ce prince à rétracter les ordres qu'il avait donnés contre lui. En effet, Chah Thahmas, dont les trésors avaient été pillés par un rebelle, n'eut d'autre ressource que de se rendre auprès de Nadir, qui les lui fit restituer. Ce fut sans doute alors que ce général, pour capter la confiance de son souverain, prit le nom de *Thahmas-Kouly Khan* (le Khan, esclave Thahmas). Il s'attacha surtout à gagner l'affection des soldats, en pourvoyant à tous leurs besoins, et en leur assignant une paie régulière, qu'il leur distribuait lui-même. Les courtisans de Chah Thahmas s'opposèrent envain à l'ascendant que ce général prenait dans les affaires et sur l'esprit de son maître. Nadir déjoua leurs intrigues, et triompha de leurs efforts. Il se défit de Melik-Mahmoud, l'ame de tous les troubles du Khorasân, et parvint enfin à pacifier cette province, à soumettre toutes les tribus révoltées, et à les forcer à combattre pour la cause dont il semblait être le principal soutien. Impatient de régner, Chah Thahmas voulait marcher sur Isbahan. Son général jugea plus nécessaire de ne laisser aucun ennemi derrière lui. Il employa l'année 1728 à rétablir la tranquillité dans le Djordjan et le Mazanderan, et il envoya un ambassadeur en

Russie, pour demander la restitution du Ghylan. En avril 1729, il marcha contre les Abdallis, qui, depuis douze ans, étaient maîtres de Hérat; il les défit en plusieurs rencontres, leur pardonna, en faveur de leur haine contre les Afghans-Khaldjis, reçut leurs soumissions, et laissa le gouvernement de la ville à l'un d'eux. Cependant Aschraf, successeur, à Ispahan, de Mir Mahmoud, son cousin, qu'il avait assassiné, marcha vers les frontières du Khoracan, qu'il croyait sans défense, dans le dessein d'arrêter les progrès de Chah Thahmas et les succès de son général. A cette nouvelle, Nadir, de retour à Méchehd de son expédition de Hérat, s'avance, avec le roi, contre les Afghans, que son approche oblige de lever le siège de Semnan. Il les rencontre, et les taille en pièces, le 29 septembre, entre cette ville et Demgân, sur les bords de la rivière de Mehmmandost. Les Persans, qui tremblaient naguère au nom seul des Afghans, recouvrent, sous Nadir, leur antique valeur. L'ennemi est forcé dans les défilés de Serdé-Khar. Une troisième victoire, remportée le 13 novembre, près du village de Mourtcha-Koureh, à dix lieues d'Ispahan, ouvre à Nadir les portes de cette capitale. Il y signale son entrée par le massacre de tous les Afghans qui n'avaient pas eu le temps d'en sortir; en représailles du sang des Persans qu'Aschraf avait fait répandre avant son départ. Un mois après, il y appelle Chah Thahmas, et le fait proclamer roi, avec une pompe extraordinaire. Ayant ainsi remplacé le souverain légitime sur le trône, Nadir témoigna le desir de retourner dans le Khoracan; mais, feignant de céder aux instances du roi, il consentit à achever son ou-

vrage, et à rendre à la Perse sa tranquillité première et ses anciennes limites. Il partit au milieu de l'hiver, et marcha vers Chyras, où Aschraf s'était fortifié. Une quatrième bataille, perdue par cet usurpateur, près des ruines de l'ancienne Persépolis, et la mort qu'il trouva en fuyant vers Candahar, mirent au pouvoir de Nadir toutes les princesses de la famille royale, qu'Aschraf avait emmenées, et firent enfin rentrer sous la domination du sofy toutes les parties de la Perse que les Afghans avaient possédées un peu plus de sept ans (V. MIR MAHMOUD, XXIX, 135, et ASCHRAF, au Supplément). Chah Thahmas, incapable de s'élever au-dessus du général qui l'avait placé sur le trône, voulut au moins éloigner un homme dont la puissance et l'ambition lui portaient ombrage. Il lui offrit la souveraineté de toute la Perse orientale, depuis le Mazandéran et le Kerman, lui envoya un diadème enrichi de diamants, et proposa le mariage d'une de ses sœurs avec Riza-Kouly Mirza, fils aîné de Nadir. Le général accepta tous les bienfaits de son souverain; mais, affectant une modération qui était loin de sa pensée, il refusa de porter le diadème, l'aigrette royale et le titre de sulthan, et se contenta de faire graver son nom sur les monnaies du Khoracan. Au lieu de se rendre dans cette province, dont il avait laissé le gouvernement à son frère Ibrahim-Khan, il y envoya son fils, Riza-Kouly Mirza, âgé de douze ans; et, poursuivant l'exécution de ses grands desseins, il soumit les Bakhtiaris et les peuples du Louristan, et marcha contre les Turcs, au printemps de 1730. En moins de cinq mois, il remporta sur eux plusieurs victoires, leur reprit Nchavend, Hamadan,

Kermanchah , ainsi que toutes les villes de l'Adzerbaïdjan. Il se préparait à faire le siège d'Erivan , lorsqu'il fut appelé dans le Khoraçan , par la révolte des Abdallis , qui , après avoir chassé de Hérat le gouverneur qu'il leur avait donné , s'étaient emparés de cette place , avaient battu Ibrahim , frère de Nadir , et menaçaient Méchehd. Arrivé dans cette dernière ville , Nadir y célébra les noces de son fils avec la princesse sœur de Chah Thahmas , en janvier 1731. La guerre contre les Abdallis l'occupa une année entière : il leur reprit Hérat et Ferah ; et , malgré la perfidie qu'ils avaient montrée en plusieurs occasions , il leur pardonna , et se contenta de les transplanter dans le Khoraçan. Chah Thahmas , croyant que l'absence de Nadir lui offrait l'occasion de ressaisir son autorité , rompit la trêve que ce général avait accordée aux Turcs , et marcha en personne pour assiéger Erivan , en 1731. Il échoua dans cette entreprise , fut vaincu dans sa retraite , d'abord sur les rives de l'Araxe , puis par Ahmed , pacha de Baghdad , dans les environs d'Hamadan , et termina tout-à-coup la guerre , en faisant la paix avec le grand-seigneur , auquel il céda la ville et la province de Kermanchah , ainsi que tous les pays sur la gauche de l'Araxe. Nadir apprit avec indignation la nouvelle de ce traité , conclu à la fin de janvier 1732. De sa pleine autorité , il fit sommer les pachas de Baghdad et d'Erivan d'évacuer le territoire persan. Il publia un manifeste , où , rappelant ses exploits , ses services , il annonçait la résolution d'empêcher l'accomplissement d'une paix si humiliante. En effet , après avoir pourvu à la sûreté , à la tranquillité des provinces orientales , et recouvré le Ghy-

lan , que les Russes abandonnèrent en exécution d'un traité signé à Rescht le 1^{er} février ; Nadir partit de Méchehd , et vint camper , à la fin d'août , près d'Ispahan. Il invita le roi à une grande revue , suivie d'un festin , où , ayant enivré ce monarque , il le fit arrêter , le déposa , l'envoya prisonnier à Méchehd , avec toutes ses femmes , plaça sur le trône un fils de ce prince , Abbas III , enfant au berceau , s'empara , sans opposition , de la régence , et devint le véritable souverain de la Perse (V. **ABBAS III** et **TAHMAS II**). Il recommence aussitôt la guerre contre les Turcs. A la suite de plusieurs avantages , et surtout d'une victoire remportée sur Ahmed , pacha de Baghdad , il investit cette ville , et la serre de près , pendant huit mois , quoiqu'il n'ait point de pièces de siège. Ahmed , pressé par la famine , parlait déjà de se rendre , lorsque l'arrivée d'une armée ottomane , sous les ordres du célèbre Topal - Osman - Pacha , rompt les négociations. Nadir , laissant douze mille hommes pour continuer le blocus , marche à la rencontre des Turcs , qu'il trouve campés sur les bords du Tygre , à douze lieues de Baghdad. Il leur livre bataille le 19 juillet 1733 , la perd , y est blessé , renversé deux fois de cheval , et abandonne à l'ennemi presque toute son artillerie. Un grand nombre de Persans périssent dans le fleuve , en voulant le traverser ou s'y désaltérer. Il lève le siège de Baghdad , annonce au pacha qu'il viendra le visiter au printemps suivant , et se retire à Hamadan , où deux mois lui suffisent pour réparer ses pertes. Informé que Topal - Osman n'a pu obtenir les renforts qu'il a demandés , il revient au mois d'octobre , et surprend les avant-pos-

tes de l'armée othomane, sans pouvoir attirer le serasker au combat, ni le forcer dans ses retranchements. Une affaire s'engage à Leïlan, à cinq lieues de cette ville : les deux partis s'en attribuent l'avantage ; mais, le lendemain, dans une action générale, à Akderbend, les Turcs sont entièrement défaits : leur braye serasker y est tué, et sa tête est portée à Nadir, qui ordonne de l'enterrer honorablement (*V. TOPAL - OSMAN*). Maître de la campagne, il revient assiéger Baghdad : Ahmed Pacha demande la paix, la conclut sans la participation du divan de Constantinople, et enjoint aux pachas d'Erivan, de Teflis, de Chamakhy, etc., de restituer ces places aux Persans. Nadir, ayant songé un moment à rendre la couronne à Chah Thahmas, avait commandé qu'on l'amenât de Méchehd à Cazwyn, où était la cour ; mais sa défaite, par Topal-Osman, lui fit prendre une autre détermination. On reconduit l'ex-monarque à Méchehd, où le jeune roi fut aussi bientôt relégué. Une révolte avait éclaté dans la Perse méridionale, en faveur de Chah Thahmas ; Nadir en arrêta les progrès, chargea un de ses lieutenants d'en étouffer les dernières étincelles, et marcha vers le nord, en 1734, pour recouvrer les provinces que les Turcs s'obstinaient à garder. La Porte, au lieu de ratifier le traité signé par Ahmed Pacha, avait envoyé une nouvelle armée, sous les ordres d'Abdallah Kiuprolî. Nadir traversa le Kour, reprit Chamakhy et le reste du Chyrwan, à l'exception de Derbend et de Bakhou, que la cour de Russie ne restitua que l'année suivante. Il forma le siège de Gandjah, qui fut long et meurtrier : il l'interrompit à l'approche d'Abdallah Pacha, qu'il

alla provoquer au combat. Ce général s'était enfermé dans le château de Kars ; il l'attira par une fuite simulée, dans les plaines d'Erivan, où il remporta sur les Turcs une victoire complète, en juin 1735. Le serasker y fut tué, ainsi que le pacha de Diarbekir. La reddition de Gandjah, de Teflis, de Kars et d'Erivan, la soumission de l'Arménie et de la Géorgie, terminèrent glorieusement cette campagne. Nadir détruisit Chamakhy, fonda une autre ville du même nom, châtia les Tartares Lesghis, qui, depuis vingt ans, avaient été des voisins dangereux pour la Perse, de zélés et utiles alliés pour les Russes et les Turcs : enfin il disposa des principautés de Kakhet et de Karthalinie, en faveur d'Aly Mirza, neveu de Tehmouras, et au grand mécontentement de ce dernier, qui les posséda plus tard et les transmit à son fils Héraclius. Au retour de cette expédition, Nadir, vint camper, en janvier 1736, dans les plaines de Mougan, près du confluent du Kour et de l'Araxe, et y convoqua, pour le mois de mars, une assemblée générale des grands et des notables de la Perse. Nadir, vainqueur de tous les rebelles, de tous les ennemis extérieurs, était regardé comme le sauveur, le libérateur de la Perse : l'armée lui était dévouée ; le peuple le respectait ; les grands le craignaient et le ménageaient ; rien ne manquait à sa gloire, à sa puissance : toutefois son ambition, accrue par tant de prospérités, était loin d'être satisfaite. Le jeune Abbas III venait de mourir ; et si sa mort fut naturelle, elle fut du moins très-utile aux projets du régent. Après avoir donné deux rois à la Perse, il se voyait trop près du trône, pour ne pas desirer

d'y monter. Mais la dynastie des sofys n'avait pas ; comme la plupart des autres monarchies de l'Orient, régné seulement par la force des armes. Ismaël, son fondateur, avait captivé l'opinion des Persans, et enchaîné leurs consciences. La tyrannie organisée par Chah Abbas I^{er}., le plus grand de ses successeurs, bien que devenue odieuse sous trois princes sanguinaires, n'avait pas cessé d'être respectée ; et les malheurs même de Chah Houcéin l'avaient rendue plus vénérable (*V. ISMAËL CHAH, XXI, 296, ABBAS I^{er}. et ABBAS II, I, 34 et 37 ; SEFY CHAH et SOLÉIMAN CHAH III, et HOUCÉIN CHAH, au Suppl.*). Nadir n'osa donc pas imiter les usurpateurs vulgaires ; il voulut avoir l'air d'être appelé au trône par le vœu de la nation, et d'y être placé par les ministres de la religion. Douze mille ouvriers firent de son camp une ville. Les députés, en arrivant, y trouvèrent des maisons élégantes et commodés, des bains, des mosquées, des bazars, des places pour les courses de chevaux, un palais pour Nadir, etc. Lorsqu'ils furent assemblés, il leur rappela les malheurs qu'avaient produits l'incapacité, la faiblesse et l'indolence des derniers rois ; la nécessité où il s'était vu de déposer Chah Thahmas : il leur déclara son intention de se démettre de la régence et du commandement des troupes, et leur donna trois jours pour choisir un autre souverain. Il avait su gagner les uns par ses dons et ses promesses ; la présence de son armée intimidait les autres. Après avoir feint de résister au vœu général, il fut proclamé roi, le 20 mars 1736 ; mais il déclara n'accepter le diadème qu'à condition que l'on prêterait serment de fidélité à lui et à sa famille, et qu'on sous-

crirait à quelques changements qu'il avait à proposer relativement à la religion. Les mollahs s'étaient opposés à l'élection de Nadir ; ils témoignèrent encore plus d'éloignement pour les innovations qu'il annonçait. Irrité de leur résistance, il jeta le masque, et fit étrangler leur chef au milieu de l'assemblée. En usurpant la régence, il avait quitté le nom de Thahmas-Kouly Khan, et l'avait donné à l'un de ses plus fidèles officiers, pour prendre celui de Wely Neamet. Il fut couronné sous son premier nom ; ce fut le seul que l'on grava sur les monnaies, que l'on prononça dans la khotbah : mais Nadir Chah fit souvent regretter Thahmas Kouly Khan. Informé des murmures des mollahs, il fit venir les plus récalcitrants, et leur demanda quel emploi ils faisaient de leurs biens. Ils répondirent qu'une partie était affectée à des œuvres pies, et que le reste servait à l'entretien des ministres de l'islamisme, qui priaient sans cesse pour la vie du roi et la prospérité du royaume. « Vos prières ont donc été inutiles, leur répondit-il, puisqu'elles n'ont pu empêcher la Perse d'être envahie, démembrée, dévastée, et ses rois d'être détronés, incarcérés, égorgés ou fugitifs. Mes prières et celles de mes soldats ont été plus efficaces ; c'est nous qui avons sauvé la Perse : c'est nous qui devons jouir de vos biens. » Il en fit dresser l'inventaire, montant à 60 millions de revenu, et les confisqua au profit de son trésor. Il accorda la paix aux Turcs, qui renoncèrent à toutes leurs conquêtes, et il envoya un ambassadeur à Constantinople, pour en porter la ratification. Il donna le gouvernement général des provinces occidentales, à son frère Ibrahim.

qu'il chargea d'observer les Othomans; et celui du Khorasan à son fils Riza, qui devait contenir les Ouzbeks et les Turkomans. Il ordonna au khan de Chiraz de reprendre les îles de Bahraïn sur les Arabes de Maskat; et se rendit à Ispahan, où il rassembla une armée de cent mille hommes, destinée à punir les Afghans de Candahar. Houceïn Khan, leur prince, malgré des services rendus à la Perse contre l'usurpateur Aschraf, son cousin-germain et son ennemi personnel, avait le tort d'être fils et frère des deux chefs de la révolte des Afghans Khaldjis (V. MIR-MAHMOUD), et d'avoir favorisé celle des Afghans Abdallis. Nadir arriva devant Candahar en mars 1737. Prévoyant que le siège serait long, il transforma son camp en une place-forte qu'il nomma Nadir-Abad, et qui est le Candahar d'aujourd'hui, à une lieue de l'ancien. Il envoya des détachements qui soumièrent ou détruisirent plusieurs tribus d'Afghans et de Beloutchis. Dans le même temps, son fils aîné portait la guerre chez les Ouzbeks, s'emparait de Balkh, et battait les troupes du roi de Bokhara. Nadir, ayant reçu des renforts, pressa le siège de Candahar, qui durait depuis plus de dix mois, et prit cette ville d'assaut, le 24 mars 1738. Un grand nombre d'Afghans y furent passés au fil de l'épée; il transplanta les autres, les remplaça, suivant sa coutume, par une nouvelle population, amenée de diverses provinces; il incorpora les jeunes gens dans son armée, et envoya prisonniers dans le Mazandéran, Houceïn Khan, avec sa famille et les enfants de Mir-Mahmond. Il avait conçu le projet de conquérir l'Indoustan. Les réponses évasives, faites au nom de l'empereur moghol,

Mohammed Chah, à un ambassadeur persan chargé de réclamer contre l'asile accordé dans ses états aux Afghans émigrés, et de demander qu'on les renvoyât en Perse; le congé refuse à un autre ambassadeur qui était venu réitérer les mêmes réclamations; tels furent les prétextes de Nadir pour entreprendre cette expédition. Mais son véritable but était de s'enrichir des trésors de l'Inde. La faiblesse de cet empire, les intrigues qui divisaient la cour de Dehly, les intelligences qu'il entretenait avec quelques-uns des principaux omrahs, lui aplanissaient tous les obstacles. Il part au mois de mai, reçoit les soumissions des habitants de Ghazna et de Kaboul, prend de vive force la citadelle de cette dernière place, y appelle son fils, auquel il donne le nom et l'autorité de vice-roi, en son absence; défait Nasser Khan, gouverneur de Peïchour et de Kaboul; traverse à gué, sur des ponts de bateaux, l'Indus et les différentes rivières qui se jettent dans ce fleuve; accepte la reddition de Lahor, arrive sans résistance, dans les plaines de Karnal, où il met en déroute l'armée indienne, et s'empare de Dehly, qu'il inonde de sang. Toutefois il traite le monarque avec quelque modération : maître de sa personne, il lui rend la liberté et la plus grande partie de ses états (V. MOHAMMED XIV, XXIX, 222, et NIZAM AL MOLOUK). Chargé des dépouilles et des malédictions des peuples de l'empire moghol, Nadir quitta cette capitale le 7 safar 1152 (16 mai 1739), emmenant une princesse du sang impérial, qu'il avait fait épouser à Nasrallah son second fils. Son armée eut beaucoup à souffrir de la chaleur, et des irruptions des Afghans, et perdit beaucoup de

monde, en repassant les rivières que les pluies avaient grossies. Mais déjà Nadir n'est plus le père de ses soldats : l'avarice, l'orgueil, ont endurci son cœur; ses jours de gloire vont disparaître, et bientôt on ne verra plus dans le sauveur de la Perse, qu'un brigand couronné, qu'un farouche tyran. Parvenu sur les bords du Tchenab, il ordonne à tous ses soldats de verser au trésor royal l'or et les bijoux qu'ils ont apportés de l'Inde. Quelques-uns obéissent, et reçoivent en échange des habits, des présents de peu de valeur; d'autres sont dépouillés brutalement de leur butin : plusieurs aiment mieux le jeter dans l'eau que de se voir enlever le fruit de leurs travaux; la plupart enterrent leurs richesses, dans l'espoir de revenir les chercher : mais il fut sévèrement défendu de repasser le fleuve. Après bien des fatigues, Nadir, ayant atteint les provinces à l'ouest de l'Indus, que Mohammed Chah lui avait cédées, fut obligé de conquérir celle du Sind, dont le gouverneur refusait de se soumettre; et cette expédition lui coûta plus de monde que son invasion de l'Indoustan. Enfin, au bout de deux ans, il revit sa nouvelle ville de Candahar, le 3 ou 7 safar 1153 (30 avril ou 4 mai 1740). Un mois après, il arriva à Hérat, rendez-vous général des nouvelles levées qui devaient le suivre contre les Ouzbeks. Tous les princes de sa famille s'y étant réunis, il y célébra des fêtes solennelles, dont la pompe fut encore augmentée par l'exposition publique des trésors qu'il avait rapportés de l'Inde, parmi lesquels on remarquait le fameux trône du paon, et une tente construite par ses ordres, à laquelle on n'avait employé que la soie, l'or, les diamants et

les pierres les plus précieuses. Nadir envoya des troupes contre les Lesghis, qui avaient vaincu et tué son frère Ibrahim, et partit pour punir les Ouzbeks des ravages qu'ils exerçaient en Perse, depuis plus de deux siècles. Arrivé à Balkh, que son fils leur avait enlevé récemment, il côtoya la rive gauche du Djihoun, sur lequel onze cents barques portaient ses munitions et son artillerie; et il traversa ce fleuve près de Tchardjou, sur un pont volant. Le roi de Bokhara, issu de Djenghыз-Khan, se soumit, conserva sa couronne, et obtint le titre de *Chah*, en cédant à la Perse toutes ses provinces au-delà du Djihoun, et en consentant au mariage de sa fille avec Aly-Kouly Khan, neveu de Nadir. Pendant son séjour à Bokhara, le vainqueur fit enlever de Samarkand la pierre sépulcrale du tombeau de Tamerlan, et les portes d'airain d'un collège fondé par ce conquérant : mais la pierre s'étant brisée dans le transport, Nadir renvoya le tout à Samarkand. Après avoir vaincu une armée de Turkomans et d'Ouzbeks, qui voulaient arrêter sa marche, il entra dans le Kharizm, s'empara des principales places, fit périr le souverain, qui avait rejeté toutes les voies d'accommodement, et disposa de ce royaume en faveur d'un autre descendant de Djenghыз Khan: il y délivra plusieurs prisonniers russes; et, ayant ramené dans le Khorasân un plus grand nombre de captifs persans, il en forma la population d'une ville, qu'il fit bâtir sur le plan de Delhi, dans le village où il avait pris naissance. Ensuite il déposa ses trésors à Kelat, château voisin, dont il augmenta les fortifications. Le Khorasân était sa province de prédilec-

tion. Il répara, embellit Méchehd, et y fit construire son tombeau. Il disgracia Riza - Kouly Mirza, qui, pendant son absence, avait commis des exactions, aspiré au pouvoir suprême, et sacrifié, dit-on, à son ambition Chah Thahmas et les restes infortunés de la famille des Sofys. Nadir laissa le gouvernement du Khoragan à son second fils, Nasr Allah Mirza, et partit, en mars 1741, pour aller réduire les peuples du Caucase. Des torrents débordés submergèrent la dixième partie de son armée, dans les défilés du Mazanderan. Ce fut pendant cette marche que deux assassins inconnus attentèrent à ses jours. Blessé légèrement au bras, d'une balle qui tua son cheval, il tomba, feignit d'être mort, et échappa ainsi aux meurtriers, que l'on ne put arrêter. Riza-Kouly Mirza, soupçonné ou convaincu de ce parricide, eut les yeux crevés, quelque temps après, ainsi que le grand - maître de la maison du roi. Depuis ce moment, Nadir paraît un autre homme. Naturellement avare, ombrageux et cruel, il devient de plus en plus avide, sombre et féroce. La fortune qui l'a comblé jusque - là de ses faveurs, l'abandonne ; et son histoire n'offre plus que des revers, des extravagances et des crimes. Il arrive au pied du Caucase : les Lesghis, du haut de leurs rochers, résistent à ses efforts, bravent ses menaces, et se vengent de l'incendie de leurs villages et de leurs moissons, en harcelant ses soldats, en enlevant ses convois. Fatigué de cette guerre de chicane, Nadir laisse un corps de troupes dans le Chyrwan et dans le Daghestan, et tourne ses armes contre les Othomans. Il s'empare de toutes les petites pla-

ces de l'Irak et de la Mésopotamie ; mais il échoue, en 1743, devant Bassorah, Baghdad, Van et Mossoul : les combats qu'il livra n'ont aucun succès décisif. Mohanmed-Taki-Khan, gouverneur du Farsistan, avait conquis les îles du Bahraïn, et pris Maskat par surprise. Fier de ces exploits, il se révolta pendant que son souverain était occupé contre les Turcs ; mais il fut vaincu, arrêté, et, avant d'être rendu aveugle et eunuque, il eut la douleur de voir ses enfants égorgés et ses femmes déshonorées. Nadir, en revenant de l'Inde, avait publié une exemption d'impôts pendant trois ans, pour toute la Perse : mais il se repentit bientôt de cet acte de munificence ; et, ne voulant pas toucher à ses trésors, non-seulement il rétablit les contributions ordinaires, et exigea rigoureusement celles qui étaient armées, mais il en créa de nouvelles, que l'augmentation de son état militaire rendait indispensables. Quoiqu'il eût toujours eu soin d'enrôler dans son armée les peuples qu'il avait vaincus, et que l'on vît marcher sous ses étendards des Afghans, des Abdallis, des Ouzbeks, des Turkomans, des Kourdes, des Arabes, des Géorgiens, etc., ces recrutements éventuels étaient loin de suffire à ses besoins ; et il avait souvent recours à des levées d'hommes sur les Persans. La difficulté de soumettre les diverses tribus arabes qui habitent les côtes du golfe Persique, et d'approvisionner son armée dans les pays voisins de la mer Caspienne, lui avait inspiré le desir d'avoir une marine. Cette partie avait été négligée sous les sofys, même par le grand Chah Abbas I^{er}., qui n'avait abattu le despotisme commercial des Portugais qu'avec le secours des

Anglais. Nadir, dédaignant de recourir à des auxiliaires, employa des moyens violents : il fit saisir tous les bâtimens nationaux ; il mit en réquisition tous les vaisseaux européens qui relâchaient dans les ports de la Perse, et, par cette mesure impolitique, dont il n'obtint d'ailleurs aucun succès, il éloigna toutes les nations qui venaient négocier dans ses états, et anéantit totalement le commerce, qui leur était si nécessaire. L'Anglais Elton qu'il avait pris à son service, lui fit construire, dans les forêts du Ghylan, un vaisseau de vingt canons, qui obligea les Russes de baisser pavillon sur la mer Caspienne : mais la vie inquiète et agitée de Nadir, pendant les dernières années de sa vie, l'empêcha de tirer parti de ce faible avantage. Rêvant la monarchie universelle, il paraît avoir eu le dessein de réunir les Chrétiens, les Juifs et les Musulmans, par une même croyance. Il est du moins certain qu'il fit traduire en persan le Pentateuque et l'Evangile. Forcé, par des difficultés qu'il n'avait pas prévues, d'abandonner ou d'ajourner cette idée absurde, il se borna au projet d'établir, parmi les Mahométans, une cinquième secte orthodoxe, fondée sur la doctrine de l'imam Djafar al Sadik, l'un des descendants d'Aly (V. DJAFAR, XI, 430). Il mit tour-à-tour en usage la séduction et la violence pour amener les Persans à suivre cette secte ; mais toutes ses négociations auprès de la Porte-Othomane ne purent la déterminer à consentir qu'un cinquième oratoire fût établi dans le sanctuaire du temple de la Mekke, pour les *Djafariens*. Nadir fut encore obligé de renoncer à cette entreprise, et à l'espérer qu'elle pourrait lui faciliter la

conquête de l'empire othoman. A la suite d'une dernière victoire inutile, qu'il remporta sur les Turcs, près d'Erivan, en août 1745, il proposa de nouveau la paix, et se départit de ses prétentions. Elle fut conclue, en janvier 1747, sur les bases de celle de 1638, qui avait fixé les limites des deux empires. Nadir avait besoin de la paix : les fatigues de la guerre, les contrariétés, les soucis, les chagrins, les plaisirs du harem, avaient altéré sa santé, et lui rendaient le repos nécessaire. Menacé d'hydropisie, pendant son séjour dans l'Indoustan, il en avait amené un célèbre médecin, qui le soigna pendant deux ans avec succès. Après le départ de ce docteur musulman, qu'il voulut vainement retenir, il se confia aux soins du frère Bazin, jésuite, qui ne le quitta plus, et à qui nous devons une relation exacte et intéressante des dernières années de ce conquérant. Nadir, regardé longtemps comme le libérateur de la Perse, aurait fait oublier son usurpation, s'il eût ménagé les opinions religieuses de ses sujets, et respecté leurs préjugés ; s'il eût été plus avare de leurs fortunes, de leur sang ; si enfin il se fût plus occupé du bonheur de ses états que de leur agrandissement. Mais son ambition, sa soif insatiable d'or et de conquêtes, son intolérance, ses vexations, ses cruautés, le rendirent un objet d'horreur pour la Perse, et de terreur pour les états voisins. On ne peut se faire une idée de la férocité des agents qu'il employait pour se procurer des hommes et de l'argent. Lui-même, aigri peut-être par ses souffrances, par ses chagrins domestiques, par ses revers contre les Leshis, par les révoltes qui éclataient de toutes parts, il se transportait

successivement sur tous les points où l'on bravait sa puissance; il parcourait la Perse en brigand, en bourreau; publiait des listes de proscription, faisait mutiler ou aveugler une foule de malheureux, et élever, sous ses yeux, des colonnes et des pyramides de têtes humaines. Ispahan, qui, sous son règne, perdit son rang de capitale de la Perse, était l'objet particulier de sa haine et de ses cruautés. Tant de crimes, tant de maux, devaient avoir leur terme. Après avoir répandu l'effroi, la dévastation et le carnage dans la Perse occidentale, Nadir, toujours suivi d'une armée nombreuse, composée de soldats de vingt nations différentes, qui, jusqu'alors, avait fait sa sûreté, mais dont il commençait aussi à se défier, se rendit, au printemps de 1747, à Méchehd, devenue le siège de son empire. Son neveu, Aly-Kouly Khan, venait de se révolter dans le Seistan, où il avait été envoyé pour réduire des rebelles. Nadir se disposait à marcher contre lui, quand il apprit le soulèvement des Kourdes de Khabouchan, dans le voisinage de Kélat. Agité par de funestes pressentiments, il envoya sa famille dans cette forteresse, où il comptait se retirer, et s'avança contre les Kourdes. Il était campé à Feth-Abad, lorsque, dans la nuit du 19 au 20 juin 1747 (11 djoumady 1160), quelques-uns de ses généraux persans, ayant à leur tête Mohammed Saleh Khan, intendant de sa maison, et Mohammed-Kouly Khan, son parent, capitaine de ses gardes, entrèrent dans sa tente pour l'assassiner. Réveillé par le bruit, Nadir, couché avec une de ses femmes, se lève, prend son sabre, et leur demande d'une voix formidable ce qu'ils

veulent. Un coup qu'on lui porte sur la tête est l'unique réponse. Il se met en défense, blesse deux des assassins; mais s'étant embarrassé dans les cordes de sa tente, il tombe et demande la vie. « Tu n'as fait grâce à » personne, lui disent les conjurés; » tu n'en mérites aucune. » On l'achève, et on lui coupe la tête. Ainsi périt, dans sa 59^e. année, et après un règne de onze ans, Nadir Chah, l'un des hommes les plus extraordinaires dont l'histoire fasse mention. On prétend qu'irrité contre ses troupes persanes, qui ne voulaient point adopter son système religieux, il avait donné ordre aux Afghans et aux Ouzbeks (qui étaient Sunnites) de les égorger, et que les généraux persans, informés de cet ordre, se hâtèrent d'en prévenir l'exécution. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au point du jour, Ahmed Khan Abdally, à la tête des Afghans et des Ouzbeks, attaqua les Persans et les Afchars, pour venger Nadir qu'il n'avait pu défendre; mais, forcé de céder au nombre, il gagna Candahar, où il fonda un nouveau royaume (V. AHMED CHAH ABDALLY). Aly-Kouly Khan, chef secret de la conspiration, accourut à Méchehd, fit périr toute la famille de son oncle, à l'exception de Chahrokh Mirza, son petit-fils; il s'empara de tous ses trésors, et prit le titre de roi, sous le nom d'Adel Chah. Nadir avait cinq pieds neuf pouces de haut. Sa figure était majestueuse, sa voix imposante; sa force, sa mémoire prodigieuses: sa bravoure, son activité, sa sobriété, n'avaient pas d'égaux. Quoiqu'il n'eût appris à lire que fort tard, il ne manquait pas d'instruction; et il possédait à un degré supérieur les talents politiques et militaires: mais il ne connut pas l'art

de s'attacher les hommes. Malgré les cruautés qu'il exerça sur la fin de sa vie, on ne lui reproche pas d'avoir souillé ses mains dans le sang, si ce n'est dans les combats. Il existe, en français, deux mauvaises histoires anonymes de Nadir-Chah ; l'une intitulée : *Histoire de Thamas Kouli Khan, Sophi de Perse* (par le P. Ducerceau), Amsterdam et Leipzig, 1740 et 1741, 2 parties in-12 ; l'autre (par l'abbé Declaustre), sous ce titre : *Histoire de Thamas Kouli Khan, roi de Perse*, Paris, 1743, 1758, in-12. Ces deux ouvrages ; pleins d'erreurs et de fables, se terminent à la conquête de l'Indoustan. L'*History of Nader Shah*, par Fraser, 1742-43, 4 part. in-8°, plus exacte, finit aussi à cette époque de la vie du conquérant. On la trouve complète dans l'*Histoire de Nader Chah*, par Mohammed Mahdy Khan, traduite du persan en français, par Will. Jones, Londres, 1770, in-4°. Mais ce n'est qu'un panégyrique, qui donne une fausse idée de son héros, et les dates y sont presque toujours en arrière d'une année (V. MANDY, XXVI, 157). On peut consulter aussi les *Revolutions of Persia*, par Hanway, formant le tome 2 des *Voyages* du même, 1753, 2 vol. in-4° ; ceux d'Otter, *en Turquie et en Perse*, Paris, 1748, 2 vol. in-12 ; ceux de Niebuhr, *en Arabie*, etc., Amsterdam, 1776 et 1780, 2 vol. in-4° ; la *Description de l'Arabie*, par le même, Paris, 1779, in-4° ; l'*Histoire de Perse*, par Lamamyé-Clérac, Paris, 1750, 3 vol. in-12 ; les *Lettres édifiantes*, t. IV, Paris, 1780, in-12 ; l'*Illustré Paysan*, ou *Mémoires et Aventures de Daniel Moginié*, etc., Lausanne, 1761, in-12 ; le *Dictionnaire critique* de Chauffepié, etc. Dubuisson a

donné, en 1780, une tragédie intitulée : *Nadir ou Thamas Kouli Khan* (V. DUBUISSON, XII, 93). On a un *Parallèle de l'expédition d'Alexandre dans les Indes, avec la conquête des mêmes contrées, par Thamas Kouli Khan*, 1752, in-8°, par Bougainville. L'auteur de cet article publiera incessamment un *Parallèle de Nadir-Chah* avec un personnage non moins fameux. A—T.

NADJAH, fondateur de la dynastie des Nadjahides, dans l'Yemen, l'an 412 de l'hég. (1021 de J.-C.), avait été esclave de Mardjan, qui, d'esclave lui-même, était parvenu au timon des affaires, pendant la minorité d'Ibrahim, dernier souverain de la dynastie des Zeïadides, et sous la régence de la tante du jeune prince. Nadjah, doux et humain, protégé par la régente, ayant eu pour compétiteur à la charge de vézir, Caïs, son ancien compagnon d'esclavage, homme violent et féroce ; celui-ci employa son crédit sur l'esprit de Mardjan, pour se venger de Nadjah et de la régente. L'an 407 (1016-17), Ibrahim et sa tante furent arrêtés par ordre du ministre, et livrés à Caïs, qui les fit renfermer dans une tour, où il les laissa mourir de faim. Caïs, plus puissant alors que son maître, usurpa le trône du Yemen, qu'il déshonora par sa tyrannie. Mais Nadjah, ayant rassemblé une armée d'Arabes et de Noirs, fit à ce monstre une guerre cruelle, l'assiégea dans Zabid, le tua dans une sortie, en 412, et lui succéda. Son premier soin fut d'ordonner qu'on ouvrît la tour, qu'on en retirât les corps des deux victimes du barbare Caïs, qu'on les ensevelît honorablement, et qu'on élevât une chapelle sur leur tombeau ; ensuite il fit renfermer Mardjan, son ancien maître, dans la tour,

avec le cadavre de Caïs, et l'y laissa périr misérablement. Délivré alors de tous ses ennemis, Nadjah régna quarante ans, et mourut en 452 (1060), empoisonné, dit-on, par une jeune fille qui lui avait été envoyée à ce dessein, par Aly le Solahide, lequel, trois ans après, enleva une partie du Yemen aux enfants de Nadjah, et y fonda la dynastie des Solahides.

A—T.

NÆVIUS (Cneius), poète tragique et comique, était natif de la Campanie. Il avait écrit un poème sur la première guerre de Carthage, dans laquelle il avait servi : Varron disait de ce poème : *Il plaît à-peu-près, comme plairait aujourd'hui une statue de Myron*, sculpteur d'Athènes, dont les ouvrages, quoique sans vérité dans l'expression, ne laissaient pas d'être beaux. Nævius écrivait un peu avant Ennius. Le temps nous a conservé à peine quelques titres de ses tragédies, qui sont imitées des Grecs. Il donna également des drames nationaux, parmi lesquels se trouvait celui qui est intitulé : *Alimonic Remi et Romuli*. Il voulut imiter dans ses comédies la liberté grecque; mais ayant tracé le portrait de quelques-uns des principaux citoyens, on le chassa de Rome, et il alla terminer sa carrière en Afrique. Nævius fut aussi poète épique, et Cicéron le trouvait supérieur, sous plusieurs rapports, à Ennius, qui l'avait imité en partie. Il fixe l'époque de sa mort à l'an 550 de Rome, quoique Varron la porte un peu plus tard.

T—D.

NAGHID (SAMUEL), rabbin de Cordoue, ancien grammairien, était disciple de Judas Khioug, et contemporain de Rabbi Jonas ben Gannah. Il a écrit vingt-deux ouvrages, au rapport d'Aben-Ezra. Les plus con-

nus sont : I. *Sepher ahoscer* (Livre des richesses). Wolf en parle dans sa *Bibliothèque hébraïque*. Aben-Ezra le regarde comme le meilleur ouvrage qui ait paru à cette époque, parmi les Juifs. II. *Ben mischle* (Fils des proverbes). Bartolocci, Buxtorf et Wolf ne sont pas d'accord sur le sujet de ce livre. L'abbé de Rossi, qui n'en possédait que des extraits, se contente de dire qu'il renferme des poésies magnifiques, au jugement de Rabbi Judas Kharizi, mais profondes et obscures (*Dizionario storico degli autori ebrei*). III. *Mevia aghemará* (Introduction à la gémare), Constantinople, 1510; Venise, 1545, 1598, in-4^o.; dans le Talmud d'Amsterdam, 1714, et ailleurs. IV. Un *Traité contre Jonas ben Gannah*, pour la défense de Judas Klioug, inconnu à tous les bibliographes hébraïques, excepté au docte abbé de Rossi.

L—B—E.

NAGOT (FRANÇOIS-CHARLES), né à Tours, le 19 avril-1734, fit ses études chez les Jésuites de cette ville, et ensuite dans la communauté des Robertins, à Paris. Il entra dans la congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, professa la théologie au séminaire de Nantes, et prit dans cette ville le grade de docteur. Devenu, en 1769, supérieur de la maison des Robertins, où il avait été élevé, il encouragea les études, forma une bibliothèque, et mit surtout ses soins à établir une bonne discipline dans cette école. De là il passa au petit séminaire Saint-Sulpice, dont il fut supérieur pendant plusieurs années, et ensuite au grand séminaire, où il fut directeur. Dans cette place il trouvait encore le temps de s'occuper de bonnes œuvres au dehors; et il créa deux nouvelles communau-

tés de jeunes clercs, pour disposer de bonne heure les enfants à l'état ecclésiastique. En 1791, l'abbé Emery l'envoya fonder un séminaire à Baltimore, où le pape venait d'ériger un évêché. L'abbé Nagot triompha des obstacles, et parvint à établir, dans les États-Unis, un grand et un petit séminaire, et de plus un collège qui a les privilèges d'université. Il rendait en même temps des services aux Français expatriés. Étant devenu infirme, il se démit des fonctions de supérieur, et consacra son loisir à traduire, de l'anglais en français, des ouvrages relatifs à la religion. Non moins pieux qu'instruit, il avait pour but dans toutes ses actions et dans tous ses travaux la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il est mort à Baltimore, le 9 avril 1816. On a de lui : I. *Conversion de quelques protestants*, 1791, in-12; 2^e. édit. augmentée, 1796, in-12. II. *La Doctrine de l'Écriture sur les miracles*, traduite de l'anglais de l'évêque catholique Hay, et publiée à Paris, par MM. Emery et Hémeu, 1808, 3 vol. in-12. III. *Le Traité des fêtes mobiles*, traduit librement d'Alban Butler, pour faire suite aux *Vies des Pères*. Ce traité forme le treizième volume des dernières éditions de ces *Vies des Pères* (V. BUTLER, VI, 394). IV. *Vie de M. Olier*, 1813, in-8°. On dit qu'on a en manuscrit, de Nagot, des traductions d'autres ouvrages anglais, comme le *Sincère chrétien* et le *Dévot chrétien* de Hay; le *Catholique instruit*, par Challoner; le *Guide du chrétien*, etc. P—C—T.

NAHL (JEAN-AUGUSTIN), habile sculpteur, né en 1710 à Berlin, reçut de son père les premiers principes de l'art qu'il devait exercer avec tant d'éclat. A vingt ans il vi-

sita la France et l'Italie pour se perfectionner par l'étude réfléchie des modèles, et séjourna quelque temps à Strasbourg, où sa famille s'était établie pendant son absence. Retourné à Berlin en 1741, il fut chargé de différents messages pour la décoration des jardins de Potsdam et de Charlottenbourg. Au bout de quelques années il fit un voyage en Suisse, et s'y fixa, dans les environs de Berne, charmé de la beauté du site et des mœurs pures des habitants. Il se plaisait surtout à Hindelbank, où il avait reçu l'accueil le plus gracieux de M. de Langhans, pasteur de ce village, marié depuis peu à une femme qui réunissait à un haut degré les attraites et les vertus de son sexe. Madame de Langhans mourut en couches, laissant son mari inconsolable. Nahl se chargea d'élever un tombeau, dans la petite église d'Hindelbank, à celle qui était digne de tant de respects. Ce monument, décrit dans la plupart des ouvrages sur la Suisse, et, entre autres, dans le tome 1^{er}. des *Tableaux pittoresques* de M. de Laborde, a été modelé dans de petites proportions, en terre et en *scaiola*, et reproduit plusieurs fois par la gravure. Haller et Wieland l'ont célébré dans leurs vers. Nahl, en quittant la Suisse, retourna en Allemagne, et se fixa, en 1755, à Cassel, où il fut nommé professeur de sculpture; il exécuta en cette ville plusieurs ouvrages remarquables, entre autres la belle statue du landgrave Guillaume, qui décore la place de l'Esplanade. Il mourut en 1785, avec la réputation d'un des plus grands statuaires dont s'honore l'Allemagne. W—s.

NAHUM, le septième des petits prophètes, était natif d'un endroit appelé Elcèse, dont on ne connaît

point la position. S. Jérôme le place dans la Galilée, et dit que, de son temps, on en montrait encore quelques restes. L'on ne connaît aucune particularité sur la personne de Nahum : le temps même auquel il a prophétisé, est un sujet de dispute parmi les critiques. Cependant, si nous faisons attention qu'il parle, comme d'un événement passé, de la défaite de Sennacherib, arrivée pendant la nuit par un effet de la protection du Seigneur envers Ézéchias; et qu'il annonce la destruction de Ninive, de telle manière qu'elle ne se relèvera plus de ses ruines; on ne pourra s'empêcher de mettre ce prophète entre le milieu du règne d'Ézéchias, sous lequel se passa le premier événement, et celui de Josias, époque du second, c'est-à-dire, plus de cent ans après que Jonas eut été envoyé à cette ville. On croit même, d'après le 9^e. verset du ch. i, qu'il avait été transporté en Assyrie avec les dix tribus, et que ce fut à la vue des préparatifs qu'on faisait à Ninive pour attaquer de nouveau Jérusalem, qu'il prononça sa prophétie sur l'inutilité de tous les mouvements qu'on se donnait. La prophétie de Nahum contient trois chapitres : elle a pour objet les malheurs auxquels la ville de Ninive devait être en proie, sous son dernier roi Chynaladan, lorsqu'elle fut détruite de fond en comble par Nabopolassar, roi de Babylone, et par Cyaxare, roi des Medes. Le style de ce prophète est grand et animé; ses peintures sont nobles et variées. L'idée qu'il présente de la Divinité a quelque chose de sublime; il laisse apercevoir partout une imagination brillante et féconde, d'où partent des figures hardies et des traits pleins de feu. Les Grecs et les Latins font la

fête de ce prophète, le premier jour de décembre. T—D.

NAIGEON (JACQUES-ANDRÉ), littérateur-encyclopédiste, naquit à Paris, en 1738. Les travaux de sa première jeunesse eurent pour objet presque exclusif l'étude réfléchie des productions de l'antiquité. Il cherchait en même temps à se familiariser un peu avec les sciences exactes, dont il voyait l'influence s'étendre tous les jours. Il ne s'était point encore arrêté à la philosophie rationnelle, lorsqu'il fut jeté dans la société du baron d'Holbach. Dans cette fameuse coterie, les déistes étaient, comme on sait, en minorité devant les fauteurs de l'athéisme; si bien que les hommes qui mettaient du prix à une conduite mesurée, avaient cessé d'y paraître, laissant la carrière libre à des esprits plus ardents (V. MORELLET, p. 119 ci dessus). Naigeon prit, dans cette réunion, la couleur de ses opinions philosophiques, dans lesquelles il ne se distingua que par une âpre ténacité. Sa frisure recherchée, la délicatesse de son tempérament, qui lui avait fait adopter dans sa manière de vivre, le régime pythagorique, son pédantisme et la roideur de caractère qu'il affectait, formaient un contraste qui prêtait assez au ridicule. Il connut, dans la maison du baron, La-grange, le traducteur de Lucrèce et de Sénèque. Naigeon eut part, dit-on, au travail de son ami sur le premier de ces auteurs; et il fut, depuis, l'éditeur du Sénèque. Une liaison plus étroite, et à laquelle il dut toute sa consistance littéraire, s'établit entre lui et Diderot. Naigeon et Damilaville, le premier surtout, eurent les deux écoutés en titre de ce philosophe, qui éprouvait le besoin de communiquer son enthousiasme, et

de répandre en longs monologues son intarissable faconde. Grimm entraînait en tiers dans leur admiration, mais avec un esprit d'une toute autre trempe. Naigeon composait sa conversation de celle de Diderot ; il copiait son ton, ses manières : plusieurs productions de Diderot sortirent de ce commerce intime, et ne sont que des entretiens avec Naigeon. Celui-ci, à son tour, confondit quelquefois ses travaux dans ceux de Diderot. Il ne pouvait manquer de figurer dans la liste des rédacteurs de l'Encyclopédie ; on remarqua l'article *Ame* et l'article *Unitaires*, parmi ceux qu'il y avait donnés. Adepté vulgaire des doctrines qu'il avait embrassées avec chaleur, il ne les propageait guère qu'en se traînant sur des idées d'emprunt. L'ouvrage dans lequel il mit peut-être le plus du sien, est le *Militaire philosophe*, ou *Difficultés sur la religion, proposées au P. Malebranche*, Londres (Amsterdam), 1768, in-12. Il le composa d'après un manuscrit qui portait le second titre : le dernier chapitre est de la main du baron d'Holbach. Naigeon faisait passer et imprimer en Hollande les écrits de ce baron, et il ajoutait des notes aux plus considérables (*V. HOLBACH*, XX, 467). Le ministre protestant Lecène avait donné une mauvaise traduction du *Traité de la Tolérance dans la religion*, ou *de la Liberté de conscience*, par Crellius ; Naigeon la retoucha, et la fit paraître avec l'*Intolérance convaincue de crime et de folie*, par d'Holbach. Il réunit divers opuscules de ce dernier, dans son *Recueil philosophique*, ou *Mélanges de pièces sur la religion et la morale*, Londres (Amsterdam), 1770, 2 vol. in-12, qui contiennent, en outre, des

morceaux attribués à Dumarsais, Vauvenargues, Fontenelle, Mirabaud, Burigny, et une Dissertation sur l'origine des principes religieux, par Meister. Lagrange ayant laissé incomplète sa traduction de Sénèque, Naigeon y fit des corrections, la termina, l'enrichit de notes critiques, historiques et littéraires, et la publia, augmentée de l'*Essai de Diderot sur la vie de Sénèque*, Paris, 1778-79, 7 vol. in-12. Laharpe, en pulvérisant, dans une réfutation prolixé, mais victorieuse, les sophismes et les assertions gratuites qui surabondent dans ce panégyrique, réserve toute sa colère pour Diderot, et ménage l'éditeur, au travail duquel il accorde même quelques expressions d'estime. Naigeon reproduisit, peu de temps après (1782), une partie de cette traduction de Sénèque, dans la Collection des moralistes anciens, imprimée par Didot, collection dont il composa le discours préliminaire, et à laquelle il fournit encore une nouvelle traduction du *Manuel d'Epictète*, où il n'avait pas de peine à surpasser Dacier. Il prit part, sans succès, aux deux concours de l'académie de Marseille, qui produisirent les beaux Eloges de Lafontaine et de Racine, par Chamfort et Laharpe ; mais il fit revivre, avec le titre de Notices, ses deux Essais mal accueillis sous des formes oratoires, et il les mit en tête du *Lafontaine* et du *Racine* sortis des presses de Didot pour l'éducation du Dauphin. Parmi les réimpressions à part de la Notice sur Lafontaine, nous citerons celle de Causse, Dijon, 1795, in-8°, de 48 pages. On a désigné Naigeon comme un des collaborateurs de Raynal, sur cet unique fondement, selon nous, que tout semblait inséparable entre lui et Diderot. Il avait esquissé

sé, en 1784, une Vie de Julien, que l'ouvrage de Gibbon ne permet point de regretter. En 1788, il publia le *Conciliateur* de Turgot, et, deux ans après, les *Éléments de morale universelle*, du baron d'Holbach, ami de vingt-cinq ans, qui venait de lui être enlevé. Cette amitié a rendu suspect à plusieurs personnes le témoignage de Naigeon, d'après lequel M. Barbier a restitué au baron un grand nombre d'écrits philosophiques, anonymes ou pseudonymes. Quelles affirmations, cependant, méritaient plus de confiance que celles d'un homme qui avait été le dépositaire de tous ces écrits ? et ces affirmations ne sont combattues par aucun témoignage de poids, si l'on excepte Laharpe, qui donne à Damilaville le *Christianisme dévoilé* ; mais cette opinion est infirmée par la correspondance même de Voltaire, et par l'anecdote consignée dans le Dict. des anonymes, 1^{re} édit., tome iv, viij. Laharpe était d'ailleurs si mal informé sur ces secrets du parti philosophique, qu'il attribue opiniâtrément à Diderot le *Code de la nature*, qui est bien certainement de Morelly. D'un autre côté, quelle invraisemblance y a-t-il à ce qu'un écrivain aussi fanatique à sa manière que l'était d'Holbach, ait multiplié des productions dont les matériaux lui étaient fournis par les conversations journalières de ses convives, parmi lesquels il trouvait même plus d'un auxiliaire pour la rédaction de ses manifestes contre ce qu'il appelait les préjugés ? Naigeon, qui comprenait les préjugés d'une manière aussi large que son ami, se persuada que la révolution les avait anéantis sans retour. Il publia, en 1790, une adresse à l'assemblée nationale sur la liberté des opinions et celle de la presse. Il y taxait de pu-

sillanimes ses confrères en philosophie, lui qui n'avait jamais affronté la Bastille, et qui avait pris de grandes précautions pour assurer à ses livres la clandestinité. Il y insistait sur la nécessité d'écarter toute idée de religion dans une déclaration des droits de l'homme ; et il réclamait la faculté indéfinie d'énoncer sa pensée. L'auteur exhalait une haine brutale contre les prêtres, et avait visé à la vigueur du raisonnement, par cette brochure, qui fut louée, dans le *Mercur*, par Chamfort, mais qu'un esprit plus sain, Morellet, a réduite à sa juste valeur, dans la seconde partie de ses *Mémoires*. Naigeon, chargé de l'histoire de la philosophie ancienne et moderne, dans l'*Encyclopédie méthodique*, s'applaudit d'en pouvoir faire un arsenal d'athéisme. Il poursuivit cette tâche avec une entière franchise ; mais l'exécution en fut bien médiocre. On devait s'attendre à une analyse substantielle et animée de tous les systèmes qui avaient fortement occupé l'attention des hommes, depuis les traditions des brames et des prêtres d'Égypte, jusqu'aux théories de l'école écossaise et des universités d'Allemagne. Naigeon s'était d'autant plus engagé à se rendre maître de sa matière, qu'il traite dédaigneusement, dans son discours préliminaire, Brucker, Stanley et Duten. Cependant il n'a fait, pour la partie ancienne, que reproduire le travail de Diderot, dans la première *Encyclopédie*, modifier légèrement les articles fournis au même ouvrage par des auteurs moins connus, et y ajouter trois morceaux importants de Roland de Croissy, sur les *académiciens*, sur la philosophie des Celtes, et sur l'idée de Dieu chez les anciens. Dans les articles de philo-

sophie moderne, il transcrit des volumes entiers : tel est l'article Bacon, où se trouve, amendé, le précis de Deleyre ; tels sont les articles de Berkeley, Condillac, Dumarsais, Fontenelle, Fréret, Hume, Toland, etc. Il faut encore déduire du travail du rédacteur, la Notice sur Helvétius, par Saint-Lambert, le morceau sur le fétichisme, par de Brosses : les Eloges de d'Alembert, de Buffon, de Pascal, par Condorcet ; l'article de Spinoza et quelques autres. Naigeon parle avec mépris de Clarke, de Dutton, de Cudworth. Selon lui, « Bossuet et les solitaires de Port-Royal, s'ils avaient vécu dans l'antiquité, n'auraient fait que ressusciter les folles subtilités de l'école de Mégare ; Pascal seul aurait pu s'élever aux découvertes d'Archimède : il a été perdu pour les sciences, aussitôt que la religion en a fait la conquête. Bacon lui-même, lorsqu'il paye un tribut à de religieuses convenances, n'est plus qu'un enfant qui répète les contes de sa nourrice. Campanella n'avait point assez d'étoffe pour être athée ; on n'imagine pas combien il faut de force de tête, combien il faut avoir observé, comparé, médité, approfondi les sciences, pour atteindre à cette opinion. » C'était celle d'un Mathias Knutzen, rêveur allemand, qui ne reconnaissait d'autres lois que la conscience : Naigeon n'a eu garde de l'omettre dans son Dictionnaire. Il ne connaît point, dit-il, ses arguments ; mais il présume qu'ils ont fort embarrassé les prêtres, puisqu'ils ne les ont point reproduits dans leurs réfutations. Il s'indigne, dans l'article *Vanini*, contre l'historien Gramond, qui accuse cet athée d'avoir dissimulé sa doctrine devant ses juges : *Et d'où le sais-tu, bête féroce ? qui te l'a*

dit ? s'écrie-t-il. On croit entendre Diderot se déchaîner contre les détracteurs de Sénèque. Naigeon gourmande Voltaire de n'avoir point analysé les objections de Meslier, en faveur du matérialisme. Le méticuleux vieillard de Ferney, qui avait la faiblesse de croire à l'influence morale des idées religieuses, ne faisait point attention que le prédicateur le plus éloquent d'un état, c'est le bourreau, dont le glaive devrait atteindre toutes les têtes, même celles qui portent une couronne. Le curé champenois, Meslier, voyait de bien plus haut, quand il émettait le vœu que le dernier des rois fût étranglé avec les boyaux du dernier des prêtres ; et Naigeon admire, dans ces paroles, une des pensées les plus fortes, les plus sublimes que l'esprit humain ait pu concevoir !... C'était en 1794 qu'il s'exprimait ainsi (1). Lorsque des temps plus calmes remplacèrent ces jours de fureur, Naigeon recommença de prêcher ses opinions avec le même fanatisme. Laharpe, à la même époque, faisait entendre ses violentes invectives contre les partisans de la philosophie. Chénier tourna en ridicule ces deux missionnaires emportés, dans une petite pièce que voici :

Or, connaissez-vous en France
Certain couple sauvageon
Prisaut peu la tolérance,
M.M. Laharpe et Naigeon.
Entre eux il s'élève un schisme ;
L'un étant grave docteur,
Ferré sur le catéchisme ;
L'autre, athée inquisiteur.
Tous deux brillent comme pies ;
Déistes ne sont leurs saints ;
Laharpe les nomme impies,
Nais on les dit capucins.
A ces oracles suprêmes,
Bonnes gens, soyez soumis ;
Nul n'aura d'esprit qu'eux-mêmes :

(1) *L'Histoire de la philosophie ancienne et moderne* parut de 1791 à 94, 3 vol. in-4°. Il aurait fallu au 4^e volume de supplément ; Voltaire et J.-J. Rousseau eux-mêmes n'ont point d'articles.

Ils n'ont pas d'autres amis.

Leur éloquence modeste

Amollit les cœurs de fer ;

Labarpe a le feu céleste,

Et Naigeon le feu d'enfer.

Partout ces deux Prométhées

Vont former mortels nouveaux ;

Labarpe fait les athées,

Et Naigeon fait les dévots.

Naigeon donna, en 1798, sa volumineuse édition de Diderot ; et il présida, en 1801, avec Fayolle et Bancarel, à celle de J. J. Rousseau, imprimée par Didot, 20 vol. in - 8°. L'année suivante, il imagina de donner aussi une édition de Montaigne, non pas d'après celle de Mlle. de Gournay, la plus ample de toutes, mais sur un exemplaire de l'édition de 1588, conservé à la bibliothèque centrale de Bordeaux, et chargé de notes marginales de la main de Montaigne. Le philosophe gascon avait condamné ce travail à l'obscurité, puisqu'il avait laissé une copie infiniment plus considérable et plus perfectionnée des *Essais*. Il ne fallait donc produire de ces notes, mises par lui-même au rebut, que ce qui pouvait être curieux, comme variante. Mais Naigeon voulait donner du neuf ; et il se montre neuf, surtout dans le Commentaire fastidieux et si souvent étrange, dont il accompagna le texte (1). On vit beaucoup de cette substance encore inconnue, qu'il suppose renfermée dans la tête, et dont l'idiosyncrasie nous porte plus ou moins fortement à l'ordre ou au désordre : c'était rétablir, en d'autres termes, la distinction du bien et du mal, que Naigeon nie ailleurs, quoiqu'il convienne, par une singulière distraction, qu'on est heureux

ou malheureusement né. Naigeon, dans ses dernières années, devint très-circonspect dans son langage. Il désespérait sans doute du progrès de ses principes ; et l'exemple de son confrère Lalande, admonesté publiquement, de la part du chef de l'état (V. Silvain MARÉCHAL, XXVII, 9), avait dû faire impression sur lui : ses ennemis prétendaient que le motif de cette conduite mesurée était l'ambition de devenir sénateur. Naigeon est mort le 28 février 1810 ; il était membre de la seconde classe de l'Institut. On a trouvé, parmi ses papiers, ses *Mémoires historiques et philosophiques pour servir à la Vie de Diderot*. Il ne les avait point terminés ; et ce qui porte à croire qu'il avait renoncé à les donner au public, c'est qu'à l'exception de l'analyse de quelques productions inédites de Diderot, ils ne contiennent rien de plus que l'article *Diderot*, de l'*Hist. de la philosophie ancienne et moderne*, les Notes sur les œuvres de cet écrivain, et le Commentaire précité, sur Montaigne. On croit Naigeon l'auteur d'un opéra-comique (*les Chinois*), joué par les Italiens, en 1756, et mis aussi sur le compte de Favart.

F—T.

NAILLAC (PHILIBERT DE), trente-troisième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, était d'une ancienne et illustre famille du Berri. Il mérita l'estime des chevaliers, autant par sa sagesse que par sa valeur, et fut élu leur chef, en 1396. Il entra aussitôt dans la ligue des princes chrétiens contre Bajazet, rejoignit les confédérés dans les plaines de Hongrie, et les suivit au siège de Nicopolis. Bajazet livra aux Chrétiens, sous les murs de cette ville, une bataille dont l'issue ne fut pas

(1) Les notes de ce commentaire n'étaient encore que le prélude d'un commentaire bien plus ample, qu'il a laissé manuscrit sur Montaigne et Charron, et dont le possesseur (M. Amaury Duval) a extrait un choix de notes historiques ou critiques, les moins entachées de philosophie, pour sa *Collection des Moralistes français*.

douteuse un seul instant (*V. BAJAZET*, III, 247). Après avoir vu tomber à ses côtés les plus illustres chevaliers, le grand-maître, épuisé de fatigues, ne s'attendait qu'à périr, lorsque le hasard lui fit découvrir une nacelle, où il se jeta avec le roi de Hongrie, échappé comme par miracle au massacre général ; et, étant parvenus à gagner la flotte chrétienne, ils arrivèrent à l'île de Rhodes. L'invasion de la Natolie par Tamerlan, arrêta le cours des conquêtes de Bajazet. Tandis que les Turcs et les Tartares se disputaient les débris de l'empire grec, Philibert s'occupa de mettre les possessions de l'ordre sur un pied respectable de défense. A la tête d'une flotille, sortie secrètement du port de Rhodes, il descendit sur les côtes de la Carie, en chassa les garnisons que Tamerlan y avait laissées, et construisit sur les bords de la mer un château auquel il donna le nom de Saint-Pierre, et qu'il fortifia avec le plus grand soin. Philibert fut choisi, en 1403, pour médiateur entre le roi de Chypre et les Génois, et parvint à terminer les différends qui avaient amené une guerre longue et sanglante. Il accompagna ensuite Boucicaut dans ses excursions sur les côtes de Syrie et de Palestine, et eut beaucoup de part aux succès remportés sur les infidèles. Il conclut avec le sulthan d'Égypte un traité avantageux aux chrétiens qui visitaient les saints lieux, et étendit la gloire de son ordre dans toute l'Asie. Philibert assista au concile de Pise, assemblé pour mettre un terme au schisme occasionné par la double élection de Benoît XIII et de Grégoire XII, et à celui de Constance, où Jean XXIII fut déposé. Il réussit à apaiser les dissensions qui troublaient l'ordre,

et convoqua à Rhodes un chapitre général, dont il adressa les actes au souverain pontife, qui s'empressa de les confirmer. Philibert mourut quelques mois après, en 1421, regretté de tous les chevaliers. Il avait gouverné l'ordre pendant vingt-neuf ans, avec une prudence consommée. On trouve son portrait, gravé par Flipart, dans l'*Histoire des chevaliers de Malte*, de l'abbé de Vertot. W-s.

NAIN (*Voy. LENAIN et TILLEMONT*).

NAIRONI (ANTOINE FAUSTE), savant maronite, qui vivait à Rome, dans le dix-septième siècle, naquit à Ban, petit endroit situé dans le mont Liban ; il était neveu, du côté de sa mère, d'Abraham Ecchelenensis : il vint fort jeune à Rome, où il fit ses études, et retourna dans l'Orient, pour s'y procurer les ouvrages relatifs à l'histoire de ses coreligionnaires. A son retour à Rome, il fut fait professeur de langue syriaque ou chaldaïque, au collège de la Sapience ; et il occupa cette place, depuis l'an 1666 jusqu'en 1694. Il mourut à Rome, en 1711, presque octogénaire. Ses ouvrages sont : I. *Officia sanctorum juxta ritum ecclesie Maronitarum*, Rome, 1656 et 1666, in-fol. II. *De saluberrima potione cahuè seu caffè nuncupatâ discursus*, Rome, 1671, in-12. Cet ouvrage fut traduit en italien, la même année, par Fr. Fred. Vegilin de Cluerbergen, capitaine frison, Rome, 1671, in-12, et par le P. Paul Bosca, bibliothécaire de l'Ambrosienne, Milan, 1673, in-12. Il en parut aussi une traduction libre, ou un extrait en français, (*V. DUFOUR*, XII, 149). III. *Disseratio de origine, nomine ac religione Maronitarum*, Rome, 1679, in-8° ; ouvrage utile à l'époque où il

parut, mais, qui a été complètement effacé par les travaux du célèbre Assémani. IV. *Evoplia fidei catholicæ Romanæ historico-dogmaticæ*, Rome, 1694, in-8°. Ce traité contient un grand nombre de faits curieux sur l'histoire civile et religieuse des Chrétiens de l'Orient; et quoiqu'Assémani y remarque un grand nombre d'erreurs, il est encore fort utile, parce qu'on y trouve de la clarté et de la concision, mérite fort rare dans les savants écrits d'Assémani.

S. M—N.

NALDI (NALDO), littérateur distingué, né à Florence, dans le quinzième siècle, fut l'un des plus illustres disciples de Marsile Ficin, qui parle de lui avec éloge dans différents endroits de ses ouvrages. Il mérita par ses talents la bienveillance particulière de Laurent de Médicis, et fut l'ami de Politien et des autres hommes célèbres qui brillaient alors à la cour de Florence. Naldo se chargea pendant plusieurs années de faire des leçons de littérature aux jeunes profès de l'ordre des Servites. Il mourut vers l'an 1470. On a de lui : I. *La Vie de Giannozzo Manetti*, publiée par Burmann, dans le tome ix du *The-saur. antiquit. ital.*, et par Muratori sur un manuscrit que l'on croit autographe dans les *Scriptor. rer. italicar.*, xx, 529-608; elle est écrite avec élégance, et renferme des détails intéressants (V. MANETTI, xxvi, 476). II. Une *Épître* à Math. Corvin, et un *Poème* en quatre livres, sur la fameuse bibliothèque de Bude. Pierre Jænich a inséré ce poème dans les *Meletemata Thoru-nensia*, 1731, in-8°, tom. 3; et Bel, dans la *Notit. Hungariæ novæ geograph. historica*, tome III. Cet ouvrage était en manuscrit dans la bibliothèque de Mencke (pag. 835 du

catal.); et il est étonnant qu'il ne soit point cité par Negri, qui, dans ses *Scrittori Fiorentini*, indique tous les ouvrages de ce poète, dont on connaissait des copies. Naldi réussissait surtout dans la poésie : on a plusieurs morceaux de lui dans le tome vi des *Carmina illustrium poetarum italarum*, 1719-26; et l'on en conserve en manuscrit des recueils entiers dans la biblioth. Riccardiana et dans la Lorenziana (V. Bandini, *Catal. codicum latin. bibl. Laur.*, t. II, pag. 221). Le *Dictionnaire historique* italien, imprimé à Bassano, dit que la famille des NALDI de Bondiolo conserve un recueil manuscrit des monuments, devises et autres pièces en l'honneur de cette maison, qui a produit à Siena, à Faenza, etc., plusieurs personnages qui se sont illustrés dans les armes, dans les lettres ou par d'éminentes dignités; mais c'est à tort que ce lexique y comprend un Philibert NALDI, évêque d'Angoulême et d'Auxerre, fait cardinal par Pie IV, à la sollicitation de Charles IX, en 1561. Ce prélat, qui mourut le 25 janvier 1570 à Rome, où il faisait les fonctions d'ambassadeur de France, se nommait Philibert Babou de La Bourdaisière, et était frère de Jean Babou, maître-général de l'artillerie, mort le 11 octobre 1569, lequel fut l'aïeul de Gabrielle d'Estrées (V. BOURDAISIÈRE, V, 356, et Moréri au mot *Babou*).

C. M. P. et W—s.

NALIAN (JACQUES), patriarche des Arméniens à Constantinople, naquit, à la fin du dix-septième siècle, à Zimara, dans la petite Arménie. Il se voua, dès sa tendre jeunesse, à l'état ecclésiastique, et il s'attacha à Jean IX, surnommé *Golod*, patriarche arménien de Constantino-

ple. Sous la direction de ce digne prélat, il acquit bientôt toutes les connaissances qu'on exige des ecclésiastiques de sa nation, et il obtint le grade de vartabied. En 1735, Jean IX le nomma évêque d'Ancyre dans la Galatie. La manière louable dont il se conduisit dans cet épiscopat, lui mérita l'estime de tous les Arméniens, qui, en l'an 1741, l'élevèrent au siège de Constantinople à la place de son maître, qui venait de mourir. Depuis long-temps des haines multipliées et des jalousies particulières divisaient les Arméniens de Constantinople. Vainement les prédécesseurs de Nalian avaient interposé leur autorité pour faire cesser ces dissensions. Plusieurs fois ils en avaient été victimes. Nalian ne fut pas plus tranquille. En 1749, un vartabied de Silistria, nommé Brok-hoon, soutenu par son ennemi, obtint du grand-vézyr la place de patriarche : cette intrusion, contraire au vœu des Arméniens, causa un grand tumulte à Constantinople, et, pour le faire cesser, le gouvernement turc exila le prétendu patriarche ; mais voulant avoir l'air de ne pas céder, il donna ordre d'en élire un autre. On choisit Minas, abbé de Saint-Garabied dans la grande Arménie ; et Nalian fut exilé à Brousse. Il était à peine arrivé dans le lieu de son exil, que Grégoire III, patriarche arménien de Jérusalem, mourut ; et d'un consentement unanime on conféra sa place à Nalian. Il n'occupa pas long-temps sa nouvelle dignité. Minas, qui l'avait remplacé à Constantinople, mourut vingt mois après ; on lui donna pour successeur George Ghaphantsi, qui un an après, en 1752, consentit à céder son siège à Nalian : celui-ci quitta Jérusalem, et revint à Cons-

tantinople, à la grande satisfaction du peuple arménien. Cette fois, il gouverna plus tranquillement jusqu'à sa mort, arrivée en 1764, le 18 juillet. Deux mois auparavant, il avait fait nommer pour son successeur Grégoire IV ; et il avait obtenu l'agrément du grand-vézyr. Les belles qualités de Nalian lui avaient mérité l'estime des empereurs ottomans, des principaux membres du divan, des ambassadeurs des puissances chrétiennes, et même du pape Clément XIII. Ce patriarche n'était pas moins distingué par son savoir que par ses vertus. Il a composé en arménien plusieurs ouvrages qui lui assignent un rang distingué parmi les littérateurs de sa nation. Le principal, intitulé *Kandsaran* ou *Trésor*, imprimé à Constantinople, 1758, un vol. in-4°, est un recueil fort intéressant sous le rapport historique, géographique, etc. Ses autres ouvrages, presque tous relatifs à la théologie, sont de peu d'intérêt pour nous : quelques-uns sont en vers ; il a aussi écrit en turc quelques opuscules qui ont été imprimés à Constantinople en caractères arméniens. S. M—N.

NANCEL (NICOLAS DE), médecin, était né en 1539, au village de ce nom, dans le Noyonnais, de parents si pauvres, qu'ils auraient été hors d'état de le faire étudier. Quelques personnes bienfaisantes lui firent obtenir une bourse au collège de Presle, dont le célèbre Ramus était principal. Il y reçut, à 13 ans, le degré de maître-ès-arts ; et Ramus, qui s'intéressait vivement à sa position, ne tarda pas de lui procurer une chaire dans le même collège. Nancel commença dès-lors à s'appliquer à l'étude de la médecine ; mais les troubles qui éclatèrent bien-

tôt après, l'obligèrent de sortir de France, et il accepta, en 1563, la chaire de langue grecque à l'université de Douai, nouvellement fondée. Il ne la remplit que deux ans, et revint à Paris, à la sollicitation de Ramus, qui lui fit rendre sa première place au collège de Presle. Nancel reprit l'étude de la médecine, en 1568 : l'année suivante, il quitta une ville où il n'avait point de malades, pour se rendre près de Muzile, premier médecin du roi, et son ami particulier, alors à Angers. En passant à Tours, on le pressa de s'y arrêter; et il eut le bonheur d'y faire, en 1570, un mariage très-avantageux. Il obtint, en 1587, la place de médecin de l'abbaye de Fontevrault, où il mourut, en 1610, à l'âge de 71 ans. Loin de rougir de l'obscurité de sa naissance, Nancel semblait en tirer vanité, puisqu'il prenait, à la tête de ses ouvrages, le titre de *Trachyenus Noviodunensis* (Paysan du Noyonnais). Il en avait composé un très-grand nombre, dont il publia plusieurs fois la liste, dans l'espoir qu'il se présenterait quelques libraires disposés à les faire imprimer; mais il fut trompé dans son attente, et la plupart de ses manuscrits sont perdus. On citera de Nancel : I. *Stichologia græca latinaque informanda et reformanda*, Paris, 1579, in-8°. : il y propose d'assujétir la poésie française aux règles de la poésie grecque et latine. Plusieurs écrivains l'avaient déjà essayé sans succès (V. MOUSSET). II. *Discours très-ample de la peste*, ibid., 1581, in-8°. Ambr. Paré estimait beaucoup cet ouvrage. III. *P. Rami vita*, ibid., 1599, in-8°. Nancel avait conservé la plus vive reconnaissance pour cet illustre professeur; il a recueilli, sur sa vie et

ses ouvrages, des détails curieux et intéressants, qu'on chercherait vainement ailleurs. IV. *Déclamationum liber*, ibid., 1600, in-8°. C'est la collection des harangues qu'il avait prononcées, tant à Paris qu'à Douai. On trouve ordinairement à la suite, la Vie de Ramus. V. *Epistolarum de pluribus reliquarum, tomus prior*; — *Prefationes in Davidis Psalterium et in Novum Testamentum*, ibid., 1603, in-8°. Nancel aurait voulu publier de nouvelles éditions du Psautier et du Nouveau-Testament, revues et corrigées sur le grec. Il s'adressa vainement aux papes et aux cardinaux, pour leur faire approuver ce projet. La première section de cet ouvrage, contient une partie des lettres qu'il avait écrites à ce sujet; et la seconde, le plan et l'analyse de son travail. VI. *Analogia microcosmi ad macrocosmum, id est, Relatio et propositio universi ad hominem*, etc., ibidem, 1611, in-fol. Ce grand ouvrage, que Nancel annonçait, depuis plusieurs années, comme l'abrégé de toutes les connaissances humaines, est tombé justement dans l'oubli : c'est son fils, dont l'article suit, qui en fut l'éditeur. On peut consulter, pour plus de détails, les *Mémoires* de Nicéron, tome xxxix, et le *Dictionnaire* de Moreri, édit. de 1759. — NANCEL (Pierre de), fils du précédent, né en 1570, à Tours, fut élevé sous les yeux de son père, qui lui inspira le goût de la littérature. Après avoir terminé ses premières études, il s'appliqua à la jurisprudence, sans renoncer à cultiver la poésie. A la prière de quelques amis, il composa trois tragédies qui furent représentées dans le fameux amphithéâtre antique de Doué (en Anjou); avec un succès

qui ne prouve autre chose que la passion qu'on avait alors pour les spectacles. Il remplissait, en 1610., la place de substitut du procureur du roi, à Paris. Nancel reçut, en 1613, une chaîne d'or de Marc-Antoine Memmo, doge de Venise, pour un service qu'il avait rendu à la république; et il lui en témoigna sa reconnaissance par une *Pièce de vers latins*, imprimée, dont un exemplaire est cité dans le *Catal. de la biblioth. du Roi*, in-4^o., x, 1773. Il avait publié auparavant : I. *Le Théâtre sacré*, Paris, 1606, in-12, très-rare. C'est le recueil des tragédies dont on a parlé : *Dina* ou le rapt, *Josué* ou le sac de Jéricho, et *Debora* ou la délivrance. Il convient, dans la préface, qu'il a composé ces trois tragédies « en si » peu de temps qu'il n'est pas quasi » vraisemblable, la plus longue et » la plus forte n'ayant pas passé » 17 jours, et sans grand effort » d'esprit. » On en trouve l'analyse dans l'*Histoire du Théâtre-Français*, iv, 88-96, et dans la *Bibl. du Théâtre-Français*, 1, 387-91. II. *De la Souveraineté des rois*, poème épique, divisé en trois livres, Paris, 1610, in-8^o. A la suite est une élégie sur la mort de Henri iv : *Querimonia super acerbo funere Henrici iv, elegiaco carmine expressa*. W—s.

NANEK, fondateur d'une secte devenue bientôt une nation célèbre, dans le nord-ouest de l'Hindoustau, sous le nom de *Sikh*, naquit, en 1469 de l'ère chrétienne, à Talwendy, petit village du district de Bhatti, qui fait partie de la province de Lâhor. Son père, nommé Kâlou, était un kchetreya, de la tribu des Vêdi. Conformément à l'usage adopté dans sa tribu, Nânek avait à

peine vingt ans quand il prit pour épouse une jeune Hindoue, qui le rendit père de deux fils : l'un d'eux abandonna les vanités du monde, et fonda la secte des Oudâri, dont les partisans se nomment *Nânek pourtrâ* (enfants de Nânek); l'autre ne laissa ni postérité, ni réputation. Quant à Nânek, il témoigna, dès sa tendre jeunesse, la plus profonde indifférence pour les biens de la terre. Son père, voulant le distraire de ses idées mystiques par l'espoir du gain, lui donna quelque argent pour spéculer sur le sel. Suivi d'un serviteur, notre jeune marchand se mit en route, et rencontra une bande de faquirs, tellement épuisés de fatigues et de besoin, qu'ils n'avaient plus la force de parler. Il distribua tout son argent à ces contemplatifs; et quand ils eurent recouvré la force et la parole, il s'entretint long-temps avec eux, touchant l'unité de Dieu. De retour chez son père, qui lui demanda combien il avait gagné : « J'ai nourri les » pauvres, dit-il, et j'ai fait pour » vous un gain qui ne périra pas. » Cette réponse ne parut pas très-satisfaisante à Kâlou, qui le châtia rudement et l'envoya garder les troupeaux. Un jour que le nouveau pâtre dormait exposé aux rayons du soleil, un serpent de l'espèce nommée *cobra de capello*, lui fit un parasol avec son capuchon. Un chef de district, témoin de la miraculeuse attention du reptile, ne douta pas de la grandeur future de Nânek, et rendit publiquement témoignage de la mission divine dont il le croyait chargé. D'après un pareil témoignage, Nânek fut traité moins sévèrement par son père, qui cependant, pour le détourner de la vie contemplative, lui procura un emploi aux

greniers d'abondance du gouvernement. Nânek commença par distribuer tous les grains commis à sa garde, et alla se plonger dans un étang, où il resta trois jours entiers. On prétend que, pendant ces trois jours, il s'entretint continuellement avec le prophète Elie (appelé par les Musulmans Khezzer), lequel l'initia dans toutes les sciences mondaines. L'intérêt de cette conversation lui fit oublier la longueur de son bain : il ne le quitta que pour sauver le garde responsable des grains qu'il avait si largement distribués. Se livrant dès-lors à de rigoureuses austérités, il ne sortait de la méditation que pour faire différents voyages, parmi lesquels nous indiquerons le pèlerinage de la Mekke. Il eut constamment deux compagnons de voyage, dont l'un, nommé Merdânêh, était un personnage burlesque, qui préférait les bons gîtes et la bonne chère aux déserts et aux austérités : aussi changea-t-il souvent de forme ; mais il avait beau devenir mouton, âne, etc., Nânek le rappelait toujours à la forme humaine. La conversion d'un râdjah le retint pendant deux ans dans la ville de Siyanobhou, où il composa une partie de son code nommé *Adi-Granth*. Ensuite il continua ses voyages dans l'Inde, prêchant l'unité, la toute-science et la toute-puissance de Dieu, disputant avec les molâs musulmans et les pandits hindous, sans jamais offenser ni les uns ni les autres, mais les rappelant au grand principe de l'unité de Dieu, sur lequel ils sont d'accord, et leur représentant les nombreuses erreurs dans lesquelles ils sont tombés. Quelques-uns de ses contradicteurs le sommèrent de prouver sa mission par des miracles : « Je n'ai

rien à vous montrer qui soit digne de vos regards leur dit-il ; un saint instituteur n'a pour défense que la pureté de sa doctrine. Le monde peut changer ; mais le créateur est immuable. » Il est difficile de concilier cette réponse avec les nombreux prodiges que les biographes de notre législateur lui attribuent. Peu de temps avant sa mort, il se rendit à Moultaû, ville célèbre par ses nombreux docteurs musulmans. « Je suis venu, dit-il, dans un pays rempli de docteurs, comme le Gange sacré visite l'Océan. » Bientôt il se rendit à Kârtipour-Dehra, où il dépouilla sa forme terrestre, en 1539, et fut inhumé sur les bords du Râvy (l'ancien *Hydraotes*), dont les eaux recouvrent maintenant cette sainte sépulture. Kârtipour est encore un lieu de pèlerinage pour les Sikhs, à qui l'on montre un petit fragment du vêtement de leur fondateur. Malgré l'absurdité des miracles dont les Sikhs prétendent embellir l'histoire de Nânek, on découvre facilement en lui un génie supérieur, animé par les sentiments les plus sublimes, l'adoration d'un Dieu unique et tout-puissant, et l'amour de ses semblables. A la vue des querelles qui s'élèvent souvent entre les Hindous et les Musulmans, dans une contrée limitrophe de l'Inde et de la Perse, Nânek conçut le projet de fonder en une seule religion le brahmanisme et l'islamisme, qui reconnaissent tous deux l'unité de Dieu. N'ayant trouvé aucun de ses deux fils capables de lui succéder dans ses fonctions spirituelles, il choisit un de ses disciples, nommé Labana, l'initia aux fonctions sacrées, le revêtit du manteau de faquir, et lui décerna le titre de *gouron* (maître, instituteur),

qu'ont porté depuis cette époque, les chefs de la religion des Sikhs. Ils ont maintenant un chef temporel soumis au *Khalsah* ou consul de la nation. Ce chef n'existe et n'agit qu'au moment où se tient le *gouron-mata*, espèce d'états-généraux, composés des chefs de la nation. Ceux-ci sont censés délibérer et décréter, sous l'inspiration immédiate d'un être invisible, toujours occupé à veiller au salut de la république. Tous les Hindous, musulmans, juifs, chrétiens, guèbres, etc., qui veulent embrasser la religion de Nānek, sont accueillis; et les cérémonies de leur admission sont bien simples: elles consistent principalement à laver les pieds du néophyte, et lui faire manger une espèce de bouillie, ou du gâteau; et même du porc, s'il est juif ou musulman. Leurs pratiques religieuses consistent à manger le gâteau dont nous venons de parler, et à entendre, avec un grand recueillement, la lecture et l'explication de leurs deux livres sacrés. Cette nation peut armer plus de cent mille cavaliers. (*Voy. les Observations sur les Sikhs et sur leur collège, tome I des Asiatic researches, et dans le Sketch of the Sikhs, tome II de la même collection; dans le Sketches relating to the history of the Hindoos, par M. Crauffurd; dans les Tracts of India, par Brown; dans le tome III du Voyage du Bengale à Petersbourg, par Forster, renfermant un Précis historique sur les Sikhs, auquel l'auteur de cet article a fait de nombreuses additions; et dans le Mercure étranger, tome II, pag. 119-124, où il a inséré une analyse étendue du Sketches of the Sikhs.* L—s.

NANGIS (GUILLAUME DE). *V. GUILLAUME, XIX, 153.*

NANI (JEAN-BAPTISTE-FÉLIX-GASPAR), historien, plus communément désigné sous le second de ces prénoms, naquit à Venise, le 30 août 1616, d'un procureur de la république. Elevé avec le soin que commandait l'illustration de sa famille, il accompagna son père, nommé à l'ambassade de Rome, en 1638. Après avoir passé par les dignités préparatoires, il fut lui-même envoyé en France, avec le caractère d'ambassadeur, en 1643. Pendant vingt-cinq ans que dura sa mission, il jouit d'un grand crédit auprès du cardinal Mazarin, auquel il donna d'utiles conseils, à l'époque du congrès de Munster. Revêtu du titre d'historiographe et d'archiviste de la république, il en refusa les émoluments, et fut nommé réformateur de l'université de Padoue. Ces fonctions, dans la suite, lui furent continuées cinq fois, et il représenta son gouvernement auprès de l'empereur Ferdinand III. Il demeura trois ans à la cour de Vienne, et y revint, quelque temps après, pour complimenter Léopold sur son avènement. Il apprit que, pendant son absence, le sénat l'avait choisi pour bibliothécaire de Saint-Marc. A son retour, on jeta les yeux sur lui pour aller réclamer en France des secours pour Candie. Il entama sa négociation au moment où la cour de Louis XIV s'acheminait vers les Pyrénées, pour traiter de la paix avec l'Espagne. Dans ces circonstances, Nani obtint tout ce qu'il demanda. La dignité de procureur de Saint-Marc, la première après celle de doge, lui fut conférée en 1661; et, sur la motion qu'il avait faite de réunir en un seul corps toutes les lois de la république, il fut l'un des commissaires nommés pour présider à cette compilation lé-

gislative, qui parut par les soins du juriconsulte Marino Angeli, sous le titre de *Legum venetarum compilarum methodus*, 1678, in-4°. Nani mourut le 5 novembre de la même année. Il laissa une Relation de sa seconde ambassade en France, et un Tableau de l'état et des forces de l'Allemagne, l'un et l'autre ouvrage en italien. Mais son grand travail est son *Istoria della repubblica Veneta*, dont la première partie fut imprimée en 1679, in-4°, et la deuxième, après la mort de l'auteur, par les soins d'Ant. Nani, son neveu. Cette histoire, souvent réimprimée, soit à Venise, soit à Bologne, forme les huitième et neuvième volumes de la Collection des historiens de Venise, édition de 1720, in-4°. A la tête du huitième est la Vie de l'auteur, par Catarino Zeno. L'abbé Tallemant en a traduit la première partie, Paris, 1679-1680, 4 vol. in-12. On préfère l'édition de Cologne, 1682, où sont rétablis les passages tronqués ou supprimés dans la première. Cette version, bien médiocre, est encore supérieure à celle de la seconde partie exécutée par Masclary, Français réfugié, Amsterdam, 1702, in-12, 2 vol. Nani, en commençant son Histoire à l'année 1613, l'a reprise de plus haut que l'époque à laquelle Morosini avait conduit la sienne. Il rattache aux annales de la république les événements contemporains qui y ont rapport. Il règne beaucoup d'ordre dans son plan, beaucoup de clarté dans sa narration; les détails deviennent plus étendus, lorsqu'on approche des événements les plus récents: on sent que l'auteur est sur son terrain, qu'il parle de ce qu'il a pu observer. Il fait preuve, dans son histoire, de la dextérité dont Wicquefort le loue comme

ambassadeur; on reproche à cette histoire d'être partielle et ampoulée, grossie de harangues de pure imagination. La diction manque de pureté, et se traîne péniblement embarrassée de parenthèses. F—T.

NANNI. V. ANNIUS DE VITERBE.

NANNIUS (PIERRE NANNING ou en latin), savant hollandais, né en 1500, à Alcmaer, s'appliqua, dans sa jeunesse, à la peinture; mais ayant renoncé à cet art, il alla terminer ses études à l'académie de Louvain, et embrassa l'état ecclésiastique. Il donna ensuite des leçons particulières, et fut nommé, en 1539, professeur d'humanités au collège fondé par Busleiden. Les talents qu'il développa dans l'explication et la critique verbale des anciens auteurs, lui méritèrent la bienveillance de Perrenot, évêque d'Arras, si connu depuis sous le nom de cardinal de Granvelle. Il obtint, par sa protection, un canonicat du chapitre d'Arras, avec la permission de ne point quitter Louvain, où sa réputation attirait un grand concours d'élèves de tous les Pays-bas et d'une partie de l'Allemagne. Il partageait tout son temps entre ses devoirs de professeur et l'étude des anciens. Une mort prématurée l'enleva aux lettres, le 21 juillet 1557. Ses restes furent déposés dans l'église cathédrale de Louvain, sous une tombe recouverte d'une épitaphe honorable, qui est rapportée par les différents auteurs cités à la fin de cet article. On a de Nannius, des *Notes* sur quelques harangues de Cicéron, sur le troisième livre de Tite-Live, les Bucoliques et l'Enéide de Virgile, Symmaque, etc. Il a traduit en latin les Vies de Caton et de Phocion par Plutarque, la Harangue de Démosthène contre Leptine, les Epîtres

de Démosthène et d'Eschine, celles de Synesius et d'Apollonius, le livre d'Athenagoras de la résurrection, la plus grande partie des œuvres de saint Athanase, et quelques homélies de saint Basile et de saint Chrysostome. Le docte Huet loue la fidélité et l'élégance des versions de Nannius; mais Herimant se plaint de l'obscurité qui régnait dans la version de saint Athanase, qu'a remplacée celle du P. Montfacon (V. saint ATHANASE). On citera encore de Nannius : I. des *Discours* prononcés à l'ouverture de ses cours ou dans des occasions d'éclat. II. *Συμμιχτων* sive *Miscellaneorum decas*, Louvain, 1548, in-8°. C'est un recueil d'observations critiques, que Gruter a jugé assez important pour l'insérer en entier dans le premier volume du *Thesaurus criticus*. III. *Dialogismi v. heroïnarum*, ibid., 1541, in-4°. Ces dialogues, qui ont joui d'une grande réputation, ont été traduits en français par Jean Millet (V. MILLET, xxix, 39). IV. La *Paraphrase en vers* de quelques psaumes de David, publiée par Jacques Masson (*Latomus*), Anvers, 1572, in-8°. Nannius a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, dont on trouvera la liste dans la *Bibl. Belgica* de Foppens. On peut consulter, pour plus de détails, sur ses ouvrages imprimés, les *Mémoires* de Nicéron, tome xxxvii. Isaac Bullart a consacré une Notice à Nannius dans l'*Académie des sciences*, et l'a fait précéder de son portrait, que Foppens a reproduit dans son édit. de la *Biblioth. Belgique*. W—s.

NANNONI (ANGELO), célèbre chirurgien, naquit à Florence, le 1^{er} juin 1715. Il commença l'étude de l'anatomie et de la chirurgie dès l'âge de seize ans, et fut disciple d'An-

toine Benevoli, chirurgien en chef du grand hôpital de Sainte-Marie-la-Neuve, de Florence. La passion qu'avait Nannoni pour l'étude, les excellentes leçons de théorie et de pratique qu'il recevait dans cet établissement, le mirent bientôt à même de se livrer avec distinction à l'exercice de son art. Il y acquit très-promptement de la célébrité. Il s'attacha d'abord à perfectionner l'opération de la taille par la méthode *latérale*. Le chevalier Maggio, son bienfaiteur, lui procura les moyens d'augmenter son instruction, en lui faisant faire, en 1747, le voyage de Paris. Là, Nannoni suivit avec assiduité la pratique des hôpitaux; puis il se rendit à Rouen dans le même but. Il y fut attiré par la haute réputation de Lecat, un des plus habiles lithotomistes de cette époque. Nannoni ne fut pas longtemps à s'apercevoir de l'abus qu'on faisait des médicaments, dans le traitement, tant interne qu'externe, des maladies chirurgicales: il apprécia aussi les diverses incorrections qui existaient dans la manière d'opérer, et forma le plan de rédiger un nouveau code chirurgical. A son retour dans sa patrie, devenu professeur et chirurgien en chef de l'hôpital où il avait fait ses premières études, il fut en possession de tous les moyens propres à exécuter son plan de réformation. L'humorisme galénique régnait de toutes parts: Nannoni le combattit avec succès, dans ses leçons cliniques et théoriques, et dans ses écrits. Il établissait, que, dans les maladies, la nature veut être secondée et quelquefois aidée: cet axiome fut la base de son système médical. Il bannit du pansement des plaies, les corps huileux, les baumes, les résines, les terres,

les spiritueux. Les cataplasmes de mie de pain, la charpie sèche, les décoctions émollientes, l'eau pure, tels étaient les moyens simples et salutaires qu'il introduisit dans cette partie importante de la thérapeutique. Défendre les plaies du contact de l'air était un préalable nécessaire. « Je voudrais, disait-il, pouvoir me » garantir de l'influence de l'air, » comme je le fais des médicaments » nuisibles. » La philosophie qui brille dans ses préceptes d'hygiène et de thérapeutique, est fort remarquable pour le temps où il a vécu; car alors, l'humorisme, la chémiatrie et le mécanisme, se disputaient l'empire médical, et détournaient les plus grands esprits de la route du vrai. Les opérations difficiles qu'il exécutait chaque jour avec un succès non-interrompu, ainsi que ses sages et lumineuses leçons, attirèrent auprès de lui les disciples et les malades, non-seulement de l'Italie, mais des contrées les plus éloignées de l'Europe : on venait le consulter comme un oracle. Nannoni fut constamment studieux; il était fort savant; hardi dans ses opérations, sans jamais y apporter de témérité, il détestait les charlatans, et travaillait sans cesse à découvrir, par l'observation, de nouvelles vérités. Il donnait une grande partie de son temps aux pauvres, auxquels il fournissait gratuitement des médicaments et souvent même de l'argent. Il était aussi simple dans ses mœurs que dans ses doctrines. Cet habile chirurgien eut le tort de rejeter, trop exclusivement, la méthode opératoire de la cataracte par l'extraction inventée par Daniel; il craignait que ce procédé ne déterminât l'inflammation de l'iris : l'ancienne manière, qui consiste à abaisser le cristallin

dans la chambre postérieure, au moyen d'une aiguille ronde, lui paraissait la seule avantageuse, parce qu'il croyait que quand le cristallin vient à remonter dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, il ne tarde point à se dissoudre et à être absorbé. Il erra encore, lorsqu'au sujet de la fistule lacrymale, il blâme la perforation qu'on fait à l'os *unguis*, dans certains cas, pour introduire une canule propre à entretenir le cours des larmes. Nannoni atteste avoir vu reprendre, après plusieurs points de suture, des nez qui ne tenaient plus qu'à une étroite languette de peau. Ce fait est plus vraisemblable que ceux qu'on rapporte à la suite de l'opération *taillacotienne* (V. TAGLIACOTZA). Après avoir fourni une carrière si bien remplie par d'utiles travaux pour le perfectionnement de son art et pour le soulagement de ses semblables, Nannoni mourut à Florence, le 30 avril 1790, à la suite d'une hydropisie. Ses principaux ouvrages sont : I. *Trattato sopra i mali delle mammelle*, Florence, 1746, in-4°. Cet ouvrage renferme des doctrines fort saines, sous le rapport thérapeutique. L'auteur judicieux rejetait tous les remèdes internes, et extirpait le plutôt possible les squirres, sans essayer de les détruire au moyen de l'application du caustique. L'amputation de la mamelle est, selon lui, le seul moyen propre à guérir le cancer de cette partie : il ménageait assez de peau dans son opération, pour réunir la plaie qui en résultait, *par première intention*. Le grand nombre d'observations d'heureux succès, qu'il rapporte dans son ouvrage, atteste l'excellence de sa doctrine et de sa méthode. II. *Disserta-*

tioni chirurgiche cioè della fistola lagrimale, delle cataratte; de medicamentis exsiccantibus, de medicamentis causticis, Paris, 1748. III. *Discorso chirurgico per l'introduzione al corso dell'operazioni da dimostrarsi sopra del cadavere*, Florence, 1750. IV. *Memorie ed osservazioni chirurgiche, colla storia di molte e diverse malattie felicemente guarite*, Florence, 1755, in-4°. V. *Della semplicità di medicare i mali di attinenza alla chirurgia, coll'aggiunta sopra le malattie delle mammelle*, Venise, 1764, in-4°. VI. *Lettera scritta in difesa della semplicità del medicare à Giuseppe Bianchi chirurgo in Cremona*, 1758. VII. *Della semplicità del medicare*, 3 vol., 1761-67. Cet ouvrage qui est le plus remarquable de tous ceux qu'a publiés Nannoni, contient une foule d'aphorismes judicieux. VIII. *Trattato chirurgico sopra la semplicità del medicare, con osservazioni e ragionamenti appartenente alla chirurgia, aggiuntovi il trattato sopra le malattie delle mammelle*, Venise, 1770, in-4°. IX. *Memoria sull'anevrismo della piegatura del cubito*, Florence, 1784. F—R.

NANSOUTY (ÉTIENNE-ANTOINETTE-CHAMPION, comte de), né à Bordeaux, le 30 mai 1768, descendait d'une famille noble originaire de Bourgogne (1), qui se distinguait dans la double carrière des armes et de la magistrature. On trouve, au seizième siècle, un seigneur de Nansouty, qui contribua puissamment à faire rentrer la Bourgogne sous l'autorité légitime. Pour récompenser

ses services, Henri IV l'admit dans son conseil; il accorda la même faveur à son fils, et ordonna que le château de Nansouty, à moitié détruit pendant les troubles de la Ligue, fût réparé aux frais du trésor. L'histoire remarquera que, dans notre siècle si fécond en vertus guerrières, les anciennes races militaires ne dégénérèrent point de leur valeur : chevaleresques à la Vendée, héroïques à l'armée de Condé, aussi brillantes et plus heureuses dans les légions de la république et de l'empire, elles ont fourni des généraux habiles, des maréchaux célèbres : Buonaparte même est sorti de leurs rangs. Envoyé à l'âge de dix ans à l'école royale et militaire de Brienne, Etienne de Nansouty passa, le 21 octobre 1779, à l'École-militaire de Paris. Il obtint une sous-lieutenance d'infanterie, le 30 mai 1785; et MONSIEUR, aujourd'hui le Roi, le créa chevalier novice du Mont-Carmel. La croix de cet ordre ne s'accordait qu'à l'élève de l'École-militaire qui, pendant deux ans, avait été le premier dans toutes les classes, et qui s'était autant distingué par sa conduite que par ses études : Etienne de Nansouty était destiné à recevoir ses premiers et ses derniers honneurs de la main de son roi. Conduit au régiment de Bourgogne, par son père, qui avait laissé des souvenirs honorables dans ce régiment, il obtint, en 1788, par la protection du maréchal de Beauvau, un brevet de capitaine de remplacement au régiment de Franche-Comté cavalerie. Il parut à peine à ce corps, et entra, le 24 mai de la même année, dans le sixième régiment de hussards, commandé par le duc de Lauzun, depuis duc de Biron; personnage trop petit pour la révolution, mais qui vivra pour-

(1) Le village de Nansouty, ou plus exactement, *Nun-sur-Thil*, canton de Préci-sous-Thil, est à 3 lieues de Soumar: D—B—S.

tant, parce qu'il réunit quelque chose des aventures et des malheurs dont son premier et son dernier nom rappellent le souvenir. Étienne de Nansouty se trouva mêlé, à Nanci, dans l'affaire du régiment de Châteauvieux, et courut des dangers en restant fidèle aux ordres du roi. La révolution commençait : pour accréditer ses doctrines, elle mit d'abord quelque discernement dans ses choix. Étienne de Nansouty, malgré sa jeunesse, fut désigné par les officiers et les soldats, pour commander une compagnie de son régiment : chaque régiment, devenu une espèce de petite république militaire, avait acquis ce droit d'élection. La guerre ayant éclaté, le capitaine Nansouty fut successivement nommé lieutenant-colonel du 9^e. régiment de cavalerie (4 avril 1792), chef de brigade ou colonel du même régiment (19 brumaire an II, 1793), général de brigade ou maréchal-de-camp (17 fructidor an VII), général de division ou lieutenant-général (3 germinal an XI, 1803), et enfin colonel-général des dragons (16 janvier 1813), tous grades qu'il acquit avec son épée. Il apprit en Allemagne, avec le général Moreau, et en Portugal, avec le général Leclerc, ce qui fait les succès et les revers à la guerre. Il commandait la grosse cavalerie, sous les ordres du général Mortier, à la conquête du Hanovre. Nommé premier chambellan de M^{me}. Joséphine Buonaparte, alors impératrice, il donna bientôt sa démission d'une place peu compatible avec l'indépendance d'un soldat ; il ne voulut ramper, ni sous les crimes, ni sous les honneurs de la révolution. Retourné aux camps, il attacha son nom à la plupart de ces grandes journées où nos soldats prodiguèrent leur sang pour faire

oublier celui qu'on avait versé sur les échafauds. Il se battit à Wertingen et à Ulm, acheva la victoire à Austerlitz, commença celle de Wagram, se trouva au feu à l'affaire de Friedland, et fut blessé à la Moskwa. La cavalerie de l'armée et de la garde l'avait pour chef à la bataille de Leipzig ; et ce fut lui qui, dans le défilé de Hanau, rouvrit à nos étendards le chemin de la France. Dans la campagne de 1814, où Buonaparte manifesta pour la dernière fois son génie, (car l'homme extraordinaire finit en lui au 20 mars, et Waterloo, placé hors des limites assignées à sa puissance, ne compte plus que dans sa destinée) ; nos soldats étaient rentrés dans le cœur de la monarchie, accompagnés plutôt que repoussés par l'Europe, qui les suivait comme à la trace de leurs victoires. Après douze siècles, notre gloire militaire, débordée sur toutes les nations, se retira vers sa source : on se disputait la capitale des Gaules dans les lieux mêmes d'où les premiers Francs avaient marché à sa conquête. L'éclat de nos armes faisait sortir de l'obscurité les hameaux de l'Île de France, comme il avait donné un nom aux villages inconnus des Arabes et des Moscovites : les derniers boulets de cette guerre de 25 années qui nous avait soumis Berlin, Vienne, Moscou, Lisbonne, Madrid, Naples et Rome, vinrent tomber sur les boulevards de Paris. Le général Nansouty assiste à tous les combats livrés aux bords de la Marne et de la Seine, comme il s'était trouvé aux batailles données sur les rives du Borysthène et du Tage : il protège la retraite à Brienne, ouvre l'attaque à Montmirail, à Berry-au-Bac, à Craonne, et voit enfin la couronne impériale tomber à Fontaine-

bleau, dans ce même palais où Buonaparte avait retenu prisonnier le pontife qui l'avait marqué du sceau des rois. Ainsi s'écroula après trente années ce prodigieux édifice de gloire, de folies et de crimes, qu'on appelle la révolution. Les conquêtes utiles de Louis XIV existent entières ; et de l'Europe envahie, il ne restait à la république et à l'empire que le camp des cosaques autour du Louvre. Pendant la campagne de France, le général Nansouty ressentit les atteintes de la maladie à laquelle il devait bientôt succomber. Il manquait souvent des secours que son état exigeait ; mais il voulut rester à cheval tant qu'il y eut un champ de bataille. Il avait vécu sous la tente au milieu de nos triomphes et loin de nos malheurs : lorsque le bruit des armes cessa, il entendit la voix de la patrie ; il fit parvenir à l'autorité cette adhésion, remarquable par sa simplicité : « J'ai l'honneur de prévenir le gouvernement provisoire de ma soumission à la maison de Bourbon. » Cette adhésion entraîna celle d'une grande partie de l'armée : en déterminant ses compagnons d'armes à rejoindre le drapeau blanc, le général Nansouty obtint pour sa patrie sa dernière et sa plus belle victoire. Les souverains de l'Europe, réunis à Paris, en 1814, lui donnèrent des témoignages d'estime d'autant plus flatteurs, que, si la faveur était quelquefois venue le trouver, il ne l'avait jamais recherchée ; mais un suffrage que le cœur d'un Français ambitionnera toujours, lui était réservé : MONSIEUR l'accueillit avec bonté ; Louis XVIII l'honora de sa confiance. Le général parcourut la Bourgogne, en qualité de commissaire du roi, et fut nommé, au retour

de cette mission, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires. Le général Nansouty, un des meilleurs officiers de cavalerie que les guerres de la révolution aient produits, était brave, humain, désintéressé, et conservait, au milieu de la rudesse des camps, la politesse de nos anciennes mœurs. Il sauva constamment la vie aux émigrés que le sort des armes jetait entre ses mains : il épargna au Tyrol les horreurs du pillage, et fit distribuer aux hôpitaux une somme considérable, que les autorités du pays avaient voulu lui faire accepter par reconnaissance. Logé à Moscou, avec des soldats affamés, dans le palais du prince Kourakin, on trouva, après son départ, les scellés intacts, et tels qu'ils avaient été apposés sur les armoires, par les ordres du prince. S'il avait souvent gémi des maux que la guerre avait fait souffrir sous ses yeux aux peuples étrangers, il fut plus sensible encore à ces mêmes maux quand il les vit retomber sur sa patrie. « On ne se figure pas, disait-il, ce que c'est que d'en tendre de malheureux paysans se plaindre en français. » A une affaire près de Fontainebleau, Buonaparte lui commande d'enlever un retranchement d'où l'ennemi faisait un feu épouvantable : des files entières de cavaliers tombent dans cette entreprise désespérée et inutile. Tout-à-coup le général Nansouty arrête les escadrons, et s'avance seul hors des rangs : Buonaparte lui envoie demander la raison de cet ordre, et pourquoi il cesse de marcher sur la redoute : « Dites lui que j'y vais seul, » répondit le général ; il n'y a là qu'à mourir. » Le général Nansouty ne vit point les nouveaux malheurs de la France ; une maladie douloureuse l'emporta le 12 février 1815.

Il expira dans ces sentiments religieux qui font de la mort la plus simple une grande action, et qui, donnant de la noblesse aux moindres faits d'une vie chrétienne, les élèvent à la dignité de l'histoire. Le comte de Nansouty avait épousé, en 1802, Adelaïde de Vergennes, et après avoir pu disposer d'une partie des dépouilles de l'Europe, il laissa un fils sans fortune : il l'a recommandé en mourant aux bontés d'un roi qui a connu l'adversité. C—T—D.

NANTEUIL (ROBERT), graveur, naquit à Reims, en 1630, et fut élève de Regnesson, dont il épousa la sœur. Son père, simple marchand sans fortune, lui donna cependant une excellente éducation. Dès son enfance, il manifesta son goût pour la gravure; et il portait si loin l'amour de cet art, qu'il grava lui-même sa thèse de philosophie (1). Il avait un talent très-distingué pour la peinture au pastel; il excellait surtout dans le portrait, et saisissait avec une extrême habileté la ressemblance. Mais ces tableaux n'étaient pour lui que de simples études, auxquelles il attachait peu d'importance, et qu'il dédaignait de conserver. Leur perte est d'autant plus à regretter, que le petit nombre de ceux qui existent encore dans quelques cabinets, suffisent pour consta-

ter ses talents comme peintre. Comme graveur de portraits, il tient le premier rang; et ses ouvrages seraient bien plus recherchés encore, s'il ne s'était borné à graver de simples bustes, et ne s'était ôté ainsi le moyen d'ajouter à l'intérêt par la richesse et la beauté des accessoires. Les portraits grands comme nature qu'il a gravés, se font remarquer, malgré leur dimension, par un travail moelleux et une belle couleur. Peu d'artistes ont eu comme lui l'art de rendre avec du noir et du blanc la valeur des tons différents, pour lesquels les peintres ont la ressource des couleurs. Ses cheveux ont beaucoup de finesse, quoiqu'il ait fait peu d'usage du procédé, un peu trop prodigué dans la suite par Masson, de détacher quelques cheveux de la masse, pour donner à l'ensemble plus de légèreté. Son travail variait suivant la nature de l'ouvrage. Il gravait ordinairement les demi-teintes en points. Cependant il a gravé en tailles, et sans aucun point la tête du président *Edouard Mole*, et tout en points, le portrait de la reine *Christine de Suède*. Le travail de cette dernière pièce est extrêmement léger, et l'ajustement du portrait est très-pittoresque. On regarde comme ses chefs-d'œuvre les portraits de *Jean-Baptiste Van Steenbergen*, dit *l'avocat de Hollande*; de *Simon-Arnaud de Pomponne*, secrétaire-d'état, très-grand in-folio, gravé en 1657, et du *petit Millard*. Il fallait que Nanteuil joignît à l'amour de son art, une grande facilité et beaucoup d'assiduité; car l'abbé de Marolles avait rassemblé de lui plus de 280 pièces, parmi lesquelles on compte 14 portraits de princes ou princesses, 83 de personnages illustres dans la guerre, la politique, les sciences

(1) Arrivé à Paris, il s'avisa d'un singulier moyen pour se faire connaître. Ce jeune artiste attendit un jour l'heure où les ecclésiastiques qui étudiaient en Sorbonne, se rendaient chez un traiteur établi devant le collège. Il feignit de chercher celui d'entre eux qui devait ressembler à un portrait qu'il leur montra. Le prétendu original ne se trouva point; mais le portrait fut admiré. Nanteuil proposa à tous les ecclésiastiques de les peindre chacun en particulier d'une manière aussi agréable, et pour un prix modique: sa proposition fut acceptée. L'ouvrage étant fini, ces jeunes abbés, satisfaits de leurs portraits, virent le talent de leur peintre, et lui procurèrent de nouvelles pratiques. Nanteuil commença à être plus connu, et fut recherché. Il augmenta le prix de ses ouvrages, et amassa en peu de temps une somme d'argent considérable. T—D.

ou les arts ; et 7 thèses ou morceaux historiques. Il a gravé, huit fois différentes, et dans des formats divers, le portrait de Louis XIV. Cet habile artiste avait épousé la fille du fameux Edelinck, et mourut à Paris, en 1678. P—s.

NANTIGNY. V. CHASOT.

NAOGEORGUS (THOMAS). V.

KIRCHMAIER.

NAPIER (JEAN), NÉPER ou NEPAIR (1), baron de Merchiston ou Markinston, près d'Edinbourg, en Écosse, mathématicien célèbre par l'invention des logarithmes, naquit en 1550. Après ses études faites à l'université de Saint-André, il fit le tour de l'Europe. Revenu dans son pays, avec tous les avantages qui auraient pu le faire distinguer à la cour et le faire parvenir aux emplois, il préféra consacrer sa vie à l'étude et à la retraite. La théologie exerça quelque temps son esprit plein de sagacité ; il l'appliqua heureusement par la suite aux mathématiques. Ce fut vers l'an 1593 qu'il commença de se livrer aux recherches qui le conduisirent à la découverte des logarithmes ; découverte qui, en simplifiant la science du calcul, a si merveilleusement servi aux progrès de l'astronomie, de la géométrie pratique et de la navigation (V. BRIGGS). Napier fut marié deux fois, et mourut le 3 avril 1617. Ses ouvrages sont : I. *Explication claire de la révélation de saint Jean*. Cet ouvrage, où il dési-

gne le pape comme l'antéchrist, devait trouver beaucoup de faveur parmi les protestants, et fut en effet traduit en plusieurs langues. La version française (La Rochelle, 1602, in-4°) est intitulée : *Ouverture de tous les secrets de l'Apocalypse ou Révélation de saint Jean, mise en français par George Thomson*.

II. *Mirifici logarithmorum canonis descriptio*, Edinbourg, 1614, in-4°. L'auteur n'y explique pas encore les fondements des logarithmes ; il se contente de donner les sinus naturels et logarithmiques pour toutes les minutes du quart de cercle, réservant pour un temps plus convenable la doctrine sur laquelle il a fondé sa table ; il attend le jugement et la censure des mathématiciens, avant d'exposer le reste à la malignité des envieux.

Après sa mort, son fils publia cette explication, Edinbourg, 1619, in-4°. Les deux ouvrages réunis ont été réimprimés à Lyon, en 1620, chez Barthélemi Vincent, sous ce titre : *Logarithmorum canonis descriptio, seu arithmeticarum supputatum mirabilis abbreviatio, ejusque usus in utraque trigonometria, ut etiam in omni logistica mathematica, amplissimi et expeditissimi, explicatio, authore ac inventore Joanne Nepero barone Merchistonii, Scoto*, etc. La seconde partie a pour titre : *Mirifici logarithmorum canonis constructio et eorum ad naturales ipsorum numeros habitudines, una cum appendice de aliis, eaque præstantiore, logarithmorum specie condenda, quibus accessere propositiones ad triangula spherica faciliore calculo resolvenda, una cum annotationibus aliquot doctissimi D. Henrici Briggsii in eas*, etc. Pour justifier l'emphase apparente de ces divers titres, il nous suffira de dire

(1) Crawford nous apprend que le nom de *Nepeer* tire son origine d'une acti ou sans égale (*Peerless*) de Donald, un des ancêtres de Néper, et fils d'un comte Lenox, au temps de David II. Ses descendants signent aujourd'hui Napier. Archibald, fils de Néper, fut créé lord d'Érosse, en 1526 : le père et ses ancêtres n'avaient été que barons. Un baron écossais était un seigneur haut-justicier, ayant le droit de *Pit and Gallows* (*fossa et furca*) ; pour noyer les femmes convaincues de vol, ou pendre les hommes coupables de vol ou d'un autre délit capital.

qu'en effet l'invention de Néper est vraiment admirable, et par l'usage immense dont elle est dans les calculs de toute espèce, et par la simplicité des moyens trouvés par l'auteur, pour construire sa table avec le moins de travail possible. Les logarithmes sont des nombres artificiels, au moyen desquels toutes les multiplications sont réduites à de simples additions, les divisions à des soustractions; la formation des puissances 2, 3, 4, etc., réduite à des multiplications par les nombres 2, 3, 4, etc., suivant la puissance qu'on desire; enfin les extractions des racines 2, 3, 4, etc., à de simples divisions, par 2, 3, 4, etc. Le livre de Néper étant excessivement rare, il n'est pas surprenant que très-peu de mathématiciens aient une idée juste de ces anciens logarithmes, et surtout des procédés par lesquels l'auteur a su les calculer. Ces moyens sont exposés avec tous les détails nécessaires, dans la nouvelle *Histoire de l'astronomie moderne*, t. 1, p. 491 et suivantes. V. aussi le Recueil, *Scriptores logarithmici*, de Maseres, Londres, 1791, tome 1 (1). III. *Rabdologie, seu numerationis per virgulas, libri duo*, ibid., 1617, in-12, réimprimé la même année, à Amsterdam, et souvent depuis : l'auteur y décrit ses bâtons ou fiches arithmétiques, dont l'usage est d'abréger les multiplications et les divisions; on les trouve décrits dans les *Récréations mathématiques* de Montucla, tome 1, p. 14. IV. Une

lettre à Antoine Bacon : intitulée ; *Inventiones secrètes, utiles et nécessaires de nos jours, pour la défense de cette île*; elle est imprimée dans l'Appendix d'une Notice sur les ouvrages de Napier, par le comte de Buchan (David Stewart), 1788, in-4°, publié par Walter Minto, en anglais. Neper est encore connu par les Analogies qui portent son nom, et qui sont remarquables par leur élégante symétrie. Enfin, on lui doit deux Formules générales pour la solution des triangles sphériques rectangles. D—L—E.

NARBONNE (HERMENGARDE, vi comtesse DE), mariée, en 1142, à un seigneur espagnol, recouvra la vicomté de Narbonne, par l'abandon que lui en fit Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, et contracta, en 1145, une seconde union avec Bernard d'Anduze, connu dans l'histoire des troubadours. Les vicomtes de Narbonne, originairement vidames ou viguiers des marquis de Septimanie, étaient déjà d'importants feudataires au commencement du onzième siècle. Bérenger, le trisaïeul d'Hermengarde, ayant secouru contre les Maures, en 1048, Raimond Bérenger 1^{er}, comte de Barcelone, en avait obtenu la ville de Tarragone, qui ne passa point à ses successeurs. Son petit-fils, Aimeri 1^{er}, réunit en sa personne la vicomté de Narbonne, partagée entre Pierre, évêque de Rhodès, son frère, et Bernard Pellet, leur neveu, tige de la branche des Narbonne qui porte ce nom. Avide de s'agrandir, il usurpa les biens de l'archevêque de Narbonne, et, sans doute pour expier cette spoliation, partit pour la Terre-Sainte, en 1104. Il y porta le titre d'amiral, et y mourut deux ans après. Aimeri II, né de son mariage avec Amé-

(1) Le principe des logarithmes avait déjà été proposé un siècle auparavant dans l'*Arithmétique commerciale* de Henri Grammateus (Vienne, 1518, in-80, en allemand), et plus clairement dans l'*Arithmetica integrum* de Michel Stifel, publiée par Meibachthon, Nuremberg, 1564, in-4°. (Voy. Scheibel, *Introduction à la connaissance des livres de mathématiques*, no. 12, pag. 513, en allemand.)

naïde, fille du fameux Robert Guiscard, lui succéda, et fut tué dans une bataille livrée aux Maures, en 1154, sous les murs de Fraga, par Alfonse I^{er}, roi d'Aragon. Hermengarde se signala comme ses pères, contre les ennemis du nom chrétien : elle marcha, en 1148, au secours de Tortose, assiégée par les Sarrasins, s'aboucha, en 1155, avec le roi de France Louis-le-Jeune, renonça, en sa présence, aux biens enlevés aux archevêques de Narbonne, et obtint de lui l'autorisation de rendre la justice en personne, quoique les femmes fussent exclues formellement de ces fonctions par les lois romaines, en vigueur dans la province. En 1167, Hermengarde conclut un traité de commerce avec les Génois. N'ayant point de postérité, elle adopta et désigna comme héritier Aimeri de Lara, fils de sa sœur Ermeline; mais il mourut sans descendants, en 1177. Raymond, comte de Toulouse, voulant, en sa qualité de suzerain de Narbonne, influencer le second choix d'Hermengarde, la menaça de ses armes : elle chercha des garanties contre ses attaques, dans une coalition avec le roi d'Aragon, les vicomtes de Nîmes et de Carcassonne, et le seigneur de Montpellier. Enfin, elle remit, en 1162, entre les mains de Pierre de Lara, son autre neveu, un gouvernement dont elle avait soutenu le fardeau avec de mâles vertus, et mourut le 14 octobre 1197, à Perpignan, où elle s'était retirée. Son palais, séjour de la politesse et des fêtes, était, avant son abdication, très fréquenté par les poètes méridionaux; et l'héroïque châtelaine aimait à présider des cours d'amour.

F—T.

NARBONNE - PELET - FRITZ-LAR (JEAN-FRANÇOIS comte de),

XXX.

officier distingué, servit au siège de Minorque, sous le maréchal de Richelieu, en 1756, et passa, l'année suivante, à l'armée du Bas-Rhin, commandée par le maréchal d'Estées, dans le grade d'aide-major-général de l'infanterie. En 1761, à Stalberg, dans un de ces combats partiels qui faisaient pressentir la fin de la guerre de sept-ans, par l'épuisement des armées qui la prolongaient, il surprit un bataillon de la légion britannique, et le força de se rendre. Mais le plus beau fait d'armes de Narbonne, devenu brigadier et colonel d'un régiment de grenadiers royaux, fut la défense du poste de Fritzlar, où, contre l'espérance de ses chefs, il arrêta les Prussiens pendant trois jours, et donna le temps au maréchal de Broglie de dégager l'armée, qui courait le risque de subir l'affront d'une capitulation. Louis XV, pour perpétuer le souvenir de cette brillante action, voulut que Narbonne ajoutât à son nom celui de *Fritzlar*, exemple que, dans ce siècle, le gouvernement espagnol avait renouvelé des Romains, en faveur de quelques-uns de ses généraux. Narbonne mourut en 1784, lieutenant-général, commandeur de l'ordre de Saint-Louis et de celui de Saint-Lazare. Il s'était choisi une épouse dans une autre branche de sa famille, et il en eut un fils qui laissa trois enfants : Albéric, attaché au service de l'empereur d'Allemagne; Aimeri, et Ermeline, mariée à l'héritier de la maison de Luynes, et qui, portant le titre de duchesse de Chevreuse, mourut victime de la tyrannie de Buonaparte (1). F—T.

(1) Après l'avoir forcée d'accepter un emploi à sa cour, Buonaparte voulut obliger Mme. de Chevreuse à se rendre auprès de la reine d'Espagne, qui venait

NARBONNE - LARA (Le comte Louis de), ministre de la guerre sous Louis XVI, naquit à Colorno, dans le duché de Parme, au mois d'août 1755. Sa mère y était dame d'honneur de la duchesse de Parme, Élisabeth de France, fille de Louis XV, mariée, en 1739, à l'infant don Philippe; et son père, premier gentilhomme de la chambre (1). Louis de Narbonne fut amené en France, en 1760, après la mort de la duchesse de Parme, et élevé à la cour, où sa mère, d'abord dame d'atours, puis dame d'honneur de madame Adélaïde, conserva constamment l'entière confiance de cette princesse. Son éducation fut très-soignée : M. le Dauphin, père du roi, daigna lui donner lui-même quelques leçons dans son enfance; et M. de Narbonne se rappelait avec bonheur qu'il lui devait les premières notions de la langue grecque. Du reste, il fit les meilleures études au collège de Juilli, s'adonna aussitôt après à celles que demande le service de l'artillerie; et, successivement attaché à cette arme, capitaine de dragons, guidon de la gendarmerie, colonel du régiment d'Angoumois, puis du régiment de Piémont, il suivit toutefois des cours d'histoire et de droit public, sous le professeur Koch, à Stras-

bourg. Il apprit presque toutes les langues de l'Europe; et, sous le ministère du comte de Vergennes, il se livra quelque temps, dans les bureaux des affaires étrangères, à des recherches diplomatiques. Son goût particulier l'eût appelé dans cette dernière carrière, qui lui promettait bien des succès, lorsque la révolution arriva. M. de Narbonne jouissait alors dans le monde des plus desirables avantages. Son nom, une grande place à la cour, la haute faveur de sa mère, le titre de duc, et une grandesse dans sa famille, lui ouvraient un bel avenir. Sa grâce, son amabilité, des manières nobles et faciles, un esprit toujours prêt, et presque toujours heureux, relevaient beaucoup tous ces avantages. Il voyait les hommes de lettres les plus distingués de son temps. Un goût littéraire très pur, un langage de la plus rare élégance, et une instruction singulièrement variée, qui lui échappait comme malgré lui, le plaçaient convenablement parmi eux. On ne lui faisait pas la cour; il ne l'eût pas supporté : il ne la leur faisait pas non plus; il n'en sentait nullement le besoin. Il fréquentait aussi des sociétés très-spirituelles, où s'agitaient, avec un vif intérêt, les questions politiques, devenues si fort à la mode, la société de Mme. de Staël en particulier, quoiqu'il fût peu partisan de M. Necker, et qu'il ne s'en cachât point. Le comte Louis de Narbonne était âgé de 33 ans : attaché à la maison de Bourbon par devoir, par reconnaissance, dévoué spécialement à Madame Adélaïde, dont il était le chevalier d'honneur, incapable avant tout d'une déloyauté, dont le soupçon même n'arriva jamais jusqu'à lui, il adopta pourtant sans effort, quoique sans beaucoup d'enthousiasme, plusieurs des idées

d'être amenée prisonnière à Valençay. Cette dame répondit avec courage qu'il n'y avait jamais eu de geolier dans sa famille. Elle fut aussitôt exilée, et mourut dans cet exil, en 1812.

(1) La maison de Lara est une des plus anciennes et des plus illustres d'Espagne. Rien de plus fier que sa devise : *Nous ne descendons pas des rois, mais les rois descendent de nous*; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'historiographe généraliste de Philippe IV et de Charles II (Luis de Salazar), qui a écrit l'histoire de cette maison, en 4 vol. in-folio, non-seulement ne la lui conteste pas, mais il reconnaît aussi, et il est blâmé, que la vicomté de Narbonne passa dans cette famille avant l'an 1200, par un Lara, devenu héritier de la dernière vicomtesse.

nouvelles, soit qu'il y attachât de très-bonne foi des espérances nationales, soit qu'en même temps, et d'aussi bonne foi, il crût qu'on ne pouvait y résister sans les rendre plus dangereuses. Il voyait aussi qu'elles entraînaient partout des esprits distingués, qu'elles avaient même de nombreux appais à la cour. Enfin, elles exerçaient un genre particulier de séduction sur ceux qui, désignés, par leur position, à de grands sacrifices, mettaient une sorte de chevalerie à ne pas être soupçonnés d'avoir voulu s'y soustraire; et M. de Narbonne était de ce nombre. Il ne partagea pourtant pas, à beaucoup près, l'engouement de sa société pour l'assemblée constituante : il se félicitait très-sincèrement de ne pas en être; il aimait tout autant avoir à la juger; et il préféra plus d'une fois l'avantage de réparer quelques-unes de ses erreurs, au périlleux honneur d'en faire partie. En 1790, le régiment de Piémont était en garnison à Besançon; M. de Narbonne, qui en était le colonel, fut nommé commandant de toutes les gardes nationales du département du Doubs. La fermentation jetée dans les esprits par les décrets nouveaux, y produisit des scènes terribles; la tranquillité paraissait impossible à ramener. M. de Narbonne, par une fermeté pleine de noblesse et de raison, et par les plus heureuses inspirations de son esprit, en vint cependant à bout. Il rétablit le calme par persuasion, plus encore que par autorité; et le calme se soutint. Mercier, Carra, l'insultèrent dans leurs *Annales patriotiques*. La reconnaissance unanime de cette contrée le vengea plus qu'il ne l'aurait voulu. Il était de retour à Paris, lorsque Mesdames de France, au mois de fé-

vrier 1791, tourmentées pour leurs opinions religieuses, par suite des décrets si imprudents de l'assemblée constituante, se décidèrent à partir pour Rome. M. de Narbonne s'estima heureux de pouvoir les accompagner. On sait qu'arrivées à Arnai-le-Duc, elles furent arrêtées malgré leur passeport, par ordre de la commune. M. de Narbonne parvint à s'échapper, pour aller solliciter à Paris un décret qui leur rendit la liberté de continuer leur route. Il eut le bonheur de l'obtenir; et ses vives et habiles instances auprès des membres de cette assemblée, n'y eurent pas peu de part. Arrivé à Rome, il ne tarda pas à revenir en France, où d'autres devoirs l'appelaient. Le départ du roi pour Varennes eut lieu quelque temps après. A cette triste époque, il fut nommé maréchal-de-camp par l'assemblée : il refusa, et ne consentit à être remis sur le tableau, qu'après l'acceptation de la constitution par Louis XVI. Voilà toute la part qu'eut M. de Narbonne aux événements pendant l'assemblée constituante : heureux, sans doute, s'il avait su échapper aux autres! Sa destinée ne le voulut pas ainsi; et nous ne dirons pas non plus, qu'il ait cherché à s'y soustraire. C'est le 6 décembre 1791, presque au début de l'assemblée législative, qu'il fut nommé ministre de la guerre. S'il fut appelé à ce ministère par un parti, c'est, sans aucun doute, par celui qui voulait de bonne foi la constitution, et qui, après l'acceptation, ne voyait plus que là le salut de la France et celui du roi. Il serait ici hors de propos d'examiner si l'on pouvait voir autrement, et si, par d'autres routes, il était possible, dans l'état de choses où l'on se trouvait, d'arriver à quelque heu-

reux résultat. Il est certain que M. de Narbonne n'en vit pas, et qu'il répugnait même à son caractère d'en chercher. Ses affections, et ses liaisons de société, le portaient vers les membres du côté droit de l'assemblée; mais il lui parut important de gagner aussi quelques-uns des membres les plus influents de l'autre côté, sans le secours desquels il ne croyait pas à la possibilité d'un succès durable : il prodiguait pour cela toutes les séductions de son esprit, tout le charme de ses manières; et il paraissait quelquefois y avoir réussi. Il ne voulait pas croire qu'on lui en ferait un reproche : il se trompait. Il se trompait aussi, quand il se flattait de captiver, par de la grâce et de l'esprit, un parti qui n'aspirait qu'à se débarrasser, par ruse ou par violence, de cette constitution, qui ne satisfaisait aucune de ses passions : mais enfin, telle fut son illusion; elle put se prolonger quelque temps par la faveur, quoique toujours un peu contestée, qu'il obtenait à la tribune; par ses brillantes improvisations; par ce voyage rapide, qu'à peine nommé ministre il fit avec tout l'éclat d'un grand succès, sur les frontières, dont il allait constater l'état, et dont le récit parut charmer l'assemblée; et surtout par le souvenir de l'effet qu'avait produit son langage, si nouveau, sur l'esprit des troupes, sur les officiers surtout, dont il savait bien que plusieurs répugnaient à la nouvelle constitution, mais auxquels il demanda une parole d'honneur plutôt qu'un serment, leur laissant, au surplus, la faculté de s'éloigner, si telle était leur dernière pensée, et ajoutant, avec un accent animé, que tout était permis à un Français, hors la trahison. Sa prodigieu-

se activité étonnait ceux qui ne voulaient voir en lui qu'un homme aimable et léger; et, sous ce rapport, aucun ministre ne l'a surpassé. On lui a reproché de s'être montré trop favorable au système de la guerre. La gloire de la prévenir lui eût paru la première de toutes; il l'a dit souvent, et ce n'est pas sous son ministère qu'elle fut déclarée : mais dans son système tout constitutionnel, il lui parut aussi indispensable de s'y préparer avec promptitude, que de ne point paraître la craindre. Il annonça la formation de trois armées sous le commandement des généraux Rochambeau, Luckner et Lafayette. Il obtint, pour les deux premiers, le bâton de maréchal de France, et le leur remit à la tête de l'armée, avec une grande solennité. Il pressait le rassemblement des troupes, et sollicitait sans cesse tout ce qu'il fallait pour les mettre sur pied. Cent cinquante mille hommes devaient, dans un mois, se trouver aux frontières, prêts à entrer en campagne. Chaque jour, il se montrait à l'assemblée, pour lui faire de nouvelles demandes; c'était habituellement pour en obtenir les moyens de faire face aux dépenses de l'armée : c'était aussi pour comprimer les menées séditeuses qui la désorganisaient. Ces dernières plaintes irritaient les Jacobins; et ceux des membres de la Gironde, qui semblaient quelquefois vouloir marcher avec lui, n'osaient plus alors le défendre. Contrarié de ces oppositions tracassières, qu'il n'avait pas le sang-froid d'endurer, il se présenta, le 23 janvier 1792, à l'assemblée; rappela plus énergiquement les besoins de son ministère, et se montra prêt à le quitter, si l'on résistait à ses demandes : « Me refusant alors, dit-il, à

attendre la honte comme ministre , j'irai chercher la mort comme soldat de la constitution ; et c'est dans ce dernier poste , qu'il me sera permis de ne plus calculer le nombre et la force de nos ennemis. » Ce langage , ce ton , eussent été fort risqués dans un autre moment : ce jour-là , ils furent applaudis , et obtinrent un plein succès. Peu de personnes savent , et surent même dans le temps , que M. de Narbonne , sentant vivement la nécessité de rappeler l'ancienne discipline , et de prévenir la dissolution de l'armée , qui effrayait tous les hommes raisonnables , convaincu que cela dépendait beaucoup de la nomination d'un chef qui pût inspirer à-la-fois de la confiance , du respect , et point de jalousie , et ne pouvant trouver alors en France personne qui en imposât de la sorte à tous les partis , s'arrêta un moment à l'idée de proposer ce commandement au duc de Brunswick , qui était le premier nom militaire de l'Europe. Il la soumit au roi , qui l'adopta , et lui ordonna même d'écrire à ce prince. Le croirait-on ? le parti populaire de l'assemblée , composé de Condorcet , Vergniaud , Brissot , n'en fut nullement effrayé. Le duc de Brunswick en fut détourné par quelques instigations ; et l'idée n'eut point de suite. Il serait curieux d'examiner ce qu'aurait produit sur les destinées de la France une telle nomination , si elle avait été acceptée. M. de Narbonne était sensible à la popularité ; il ne s'en défendait pas : mais on lui doit la justice de dire qu'il ne la brigua jamais par des moyens indignes de son caractère. Toutes les fois qu'il avait à prononcer le nom du roi , ses paroles étaient pleines de chaleur et de sensibilité : il était visiblement heureux de louer ses vertus. Ses adver-

saires n'étaient pas tous à l'assemblée. Les plus redoutables , pour le maintien de son crédit , se trouvaient au conseil des ministres , où pourtant il paraissait avoir conquis la majorité : mais le ministre de la marine , M. de Bertrand-Moleville , lui fut constamment opposé. Il ne peut s'agir ici de prononcer entre eux ; les sentiments de ces deux ministres pour la personne du roi , étaient sûrement les mêmes ; mais , en tout le reste , ils différaient essentiellement ; et les picoteries qui s'ensuivaient , nuisaient au service du roi. M. de Narbonne , qui ne voyait de salut pour la monarchie constitutionnelle , que dans l'accord parfait des ministres , se découragea : il résolut de quitter le ministère , et sa résolution fut connue. Les trois généraux en chef crurent devoir lui écrire , pour l'en détourner ; leurs lettres devinrent publiques : cela parut une intrigue ; et quoiqu'il ait été prouvé que cette publicité ne fut pas son ouvrage , il était trop facile de la lui imputer , trop difficile d'en accuser un autre : le porte-feuille de la guerre lui fut retiré ; ce fut le 10 mars 1792 : il l'avait conservé pendant trois mois et trois jours. Quelque jugement qu'on veuille porter sur son ministère , tout ce qu'il fit , tout ce qu'il résolut , tout ce qu'il proposa dans ce court espace de temps , est à peine croyable. Il fut très-regretté par les membres de l'assemblée attachés à la constitution ; quelques autres montrèrent aussi des regrets qui étaient loin d'être sincères. Mais , quoiqu'on l'ait dit , l'assemblée ne consacra point ces regrets par un décret ; et puis , elle l'oublia bien vite , entraînée par ses erreurs , par son délire , et par les événements , qu'elle ne sut jamais maîtriser. Aussitôt qu'il lui fat

permis de quitter Paris, il se rendit à l'armée, et se trouva présent à quelques petites affaires qui eurent lieu dans ce temps. Bientôt il revint à Paris, appelé par le roi : il y était depuis trois jours, lorsqu'éclata le 10 août. Il fut à l'instant décrété d'accusation par l'assemblée ; et la commune s'empressa de le mettre hors de la loi. Il échappa à ses recherches, par la courageuse amitié de M^{me}. de Staël, et se rendit à Londres, où il resta jusqu'à la déclaration de guerre. Ce fut là qu'à l'époque du procès du roi, il montra d'une manière si noble son dévouement à ce malheureux prince. La constitution déferait à chaque ministre la responsabilité de tous les actes de son ministère : dans cet instant, ce danger lui devint précieux, et il brigua l'honneur de l'encourir. Il réunit tous les anciens ministres du roi qui étaient à Londres et leur proposa avec chaleur de demander en commun, à la Convention, un sauf-conduit pour être admis à la barre, et réclamer là, pendant toute la durée du procès, la responsabilité qui leur appartenait pour chacun de leurs actes ministériels. Ce mouvement était beau ; il ne lui parut que simple : il leur promettait à tous une mort à-peu-près certaine ; mais quelle mort ! Faut-il le dire ? M. de Narbonne fut le seul qui s'en montra décidément jaloux. Seul, en effet, il écrivit à la Convention pour demander ce sauf-conduit en son nom, à raison des trois mois de son ministère : il lui fut refusé ; mais il n'avait épargné ni sollicitations, ni instances pour l'obtenir. Privé de cette gloire, il ne lui restait qu'à faire parvenir à l'assemblée un Mémoire justificatif de Louis XVI : il le fit ; et M. de Malesherbes, à qui il l'envoya aussi,

lui en adressa au nom du roi les plus touchants remerciements. On trouve ce Mémoire parmi les pièces du procès. M. de Bertrand, dans ses Mémoires, attaque avec un acharnement extrême M. de Narbonne. Ceux qui ont bien connu et suivi de plus près dans ces temps le comte Louis de Narbonne, n'ont pu le reconnaître dans aucune des allégations dont il se plaint à le charger. Ils n'en ont vu le principe que dans une pure rivalité ministérielle, et se sont affligés qu'elle ait pu inspirer un pareil langage. Au reste, M. de Narbonne, qui en était très-blessé, ne s'en est jamais plaint. Il ne s'en vengeait même qu'en montrant de l'estime pour le caractère personnel de cet ancien ministre, quoique toujours convaincu que son système politique ne pouvait servir utilement la cause du roi. On a dit dans le temps, et il était aisé de dire (puisqu'il y aurait eu peu de grâce à le démentir), que M. de Narbonne, pendant son ministère, cédait beaucoup à l'influence de M^{me}. de Staël, et qu'il s'aida même quelquefois de son talent. La réponse à cette petite attaque est devenue facile. M^{me}. de Staël, dans son dernier ouvrage sur la révolution, où l'on ne dira pas qu'elle cherche à s'effacer en racontant les événements, parle du ministère de M. de Narbonne, en parle avec éloge ; et pourtant, pas un mot n'y laisse même entrevoir qu'elle ait été de quelque chose, ni dans ce qu'il fit, ni dans ce qu'il eût désiré de faire. Lorsque l'Angleterre déclara la guerre à la France, M. de Narbonne se réfugia en Suisse, puis en Souabe, puis en Saxe, d'où il revint en France au commencement de 1800. Le gouvernement consulaire venait des'y établir. Il ne le rechercha point, et n'en fut point recherché. Ce ne fut

qu'en 1809, que le ministre de la guerre, Clarke, proposa de l'employer militairement, et lui fit rendre son grade de lieutenant-général. Il fut appelé à Vienne ; puis nommé gouverneur de Raab jusqu'à la paix de Schoenbrunn ; il fut aussi ; mais peu de temps, gouverneur de Trieste, où il eut le bonheur de retrouver sa mère. Bientôt il fut nommé ministre plénipotentiaire près le roi de Bavière, de qui il était très-cônnu et fort aimé. Il revint à Paris, par congé ; et Buonaparte qui commença dès-lors à le goûter, et à s'étonner surtout de son esprit, le fit son aide-de-camp : c'était peu avant la campagne de Russie. Il avait alors cinquante-six ans ; on ne put le soupçonner assurément d'avoir sollicité cette espèce de faveur. Il ne s'y refusa pourtant pas : et la manière facile dont il en remplit les fonctions, la gaieté de son courage dans cette terrible campagne, ses bons mots, ses manières militaires et de si bon genre, tant avec les soldats qu'avec les officiers, lui gagnèrent complètement et les uns et les autres, et ceux-là mêmes à qui sa nomination avait inspiré le plus d'humeur et de jalousie. Il revint en France après cette campagne ; fut nommé ambassadeur à Vienne, au commencement de 1813, puis employé très-inutilement à Prague pour négocier la paix que Buonaparte feignait de vouloir : enfin, envoyé par lui à Torgau, il y mourut, le 17 novembre 1813, moins d'une chute de cheval, comme on l'a raconté, que de la maladie qu'il avait contractée au milieu de ces milliers de malades encombrés dans cette place, auxquels il prodiguait chaque jour les soins les plus empressés. La manière d'être de M. de Narbonne à la cour de Buona-

parte, fut remarquable ; il y porta une franchise peu commune, du bon goût, une politesse exquise, et ce ton parfait de bonne compagnie, dont on retrouvait si peu de traces. On citait, chaque jour, de lui, des mots heureux, qui charmaient sans jamais nuire. Buonaparte paraissait se plaire avec lui, parce que M. de Narbonne savait écouter ; mais il sentait assez peu le prix de ses manières. Seulement, elles lui imposaient assez pour que jamais il ne lui ait adressé une de ces brusqueries, dont il se faisait, dit-on, rarement faute avec les hommes de l'ancien régime. Buonaparte, contrarié un jour de quelque résistance du pape, qui lui avait pourtant si peu résisté, dit devant M. de Narbonne, et en s'adressant à lui, qu'il était tenté d'introduire une autre église pour son compte, et que le pape s'arrangerait avec la sienne, et avec les siens, tout comme il l'entendrait. « Vous n'en ferez rien, lui répondit » promptement M. de Narbonne ; il » n'y a pas en ce moment assez de » religion en France pour en faire » deux. » Ce mot, léger en apparence, mais qui n'était pas sans quelque profondeur, allait droit au genre d'esprit de Buonaparte : il produisit son effet. Le comte de Narbonne avait épousé M^{lle}. de Montholon : il en eut deux filles, dont l'une est mariée à M. de Braancamp, portugais ; l'autre à M. le comte de Rambuteau, ancien préfet. La duchesse de Narbonne sa mère, lui a survécu : elle est morte à Paris cette année (1821) ; elle avait perdu toute sa fortune : elle y a vécu des bienfaits du roi. C'était une personne d'un esprit élevé, d'un caractère ferme, d'un rare dévouement. Elle a partagé toutes les infortunes de Mesdames de France, et

ne les a pas quittées un seul instant jusqu'à leur mort. D—R—S.

NARBOROUGH (JEAN), navigateur anglais, après avoir voyagé dans les différentes parties du monde, commanda en 1669, une expédition de deux vaisseaux, le *Sweepstakes* et le *Batchelor*, que Charles II fit partir, d'après le conseil de son frère Jacques, grand-amiral, et depuis roi, pour reconnaître le détroit de Magellan, la côte de l'Amérique méridionale, qui en est voisine, et les ports espagnols, qui en sont le moins éloignés dans le grand Océan. Le but principal de l'expédition était d'étendre le commerce anglais dans ces contrées lointaines; en conséquence, Narborough devait essayer de former des liaisons d'amitié avec les Indiens. Il partit de Deptford sur la Tamise, le 26 novembre. Le 14 février 1670, il perdit sa conserve de vue, le long de la côte des Patagons, et ne la revit plus. Le 23 mars, étant mouillé depuis quelque temps dans le port Desiré, il trouva un poteau dressé par Lemaire et Schouten, et une plaque de plomb, sur laquelle ces navigateurs avaient gravé leurs noms, ceux de leurs navires, ainsi que la date de leur arrivée et de leur départ. Le 22 octobre, il entra dans le détroit de Magellan, en sortit le 15 novembre, et remonta ensuite au nord, jusqu'à trois lieues de Valdivia. Il tâcha inutilement d'établir des relations de commerce avec les Espagnols. Des officiers de cette nation vinrent à son bord, et le comblèrent de politesses, en l'invitant à entrer dans le port. Il refusa, parce qu'il se défiait de leurs desseins; et il avait raison. Il envoya son lieutenant à Valdivia dans une chaloupe: on revint cet officier avec trois autres per-

sonnes; mais on la laissa retourner avec les matelots. Narborough, reconnaissant que les négociations pour faire remettre ses gens en liberté, seraient inutiles, et ne se sentant pas assez fort pour les enlever, leva l'ancre, le 22 décembre, et reprit le chemin du détroit. Il y entra en janvier 1671, en déboucha le 14 février, pour passer dans l'Océan Atlantique, et, le 10 juin, eut connaissance du cap Léopard. On dit que Charles II avait fondé de si grandes espérances sur cette expédition, et désirait si ardemment d'en apprendre le succès, que, dès qu'il fut instruit que Narborough avait passé devant la rade des Dunes, il n'eut pas la patience d'attendre qu'il vînt à la cour, et alla au devant de lui dans son canot royal, jusqu'à Gravesend. Quoique Narborough n'eût pas atteint le but principal de son voyage, le roi, en considération du zèle qu'il avait montré, le nomma chevalier. Sa relation fut publiée dans un recueil intitulé: « *An account of several late voyages and discoveries to the South and North, etc.*, Londres, 1694, 1 vol. in-8°. Elle a été rédigée par ce navigateur, et par Pecket son lieutenant. On en trouve une traduction française, à la suite du voyage de Coréal, Amsterdam, 1722, 3 vol. in-12. Jean Wood, embarqué sur le *Sweepstakes*, donna aussi une relation de cette expédition (V. J. Wood). Tous les recueils de voyages en offrent des extraits. « Son » journal, dit Desbrosses, aussi instructif que peu amusant à lire, » contient le détail le plus exact sur » les positions géographiques de la » côte des Patagons, et de celle du » détroit. Les navigateurs y trouvent » les meilleurs renseignements

» sur la manière de reconnaître les
» parages de ces côtes, d'y entrer et
» d'y mouiller. » On ne peut qu'ap-
plaudir à ce jugement ; et en exami-
nant la carte du détroit de Magellan,
dressée par Narborough , on voit
qu'elle mérite encore des éloges. Il
donna son nom à une île , au sud
de l'archipel de Chiloe. E—s.

NARCISSE, affranchi de l'empe-
reur Claude, devint son secrétaire,
et acquit, dans l'exercice de cette
charge, d'immenses richesses, par
les moyens les plus odieux. La révolte
de Scribonien ayant été étouffée (*V.*
SCRIBONIEN), Narcisse, assis à côté
de son maître, présida à la condam-
nation de ceux qui y avaient pris
part, et se fit adjuger leurs sanglan-
tes déponilles. Oubliant la bassesse
de son origine, il eut l'impudence
de haranguer les légions de Plautius,
qui refusaient de passer dans la Gran-
de-Bretagne : mais la juste indigna-
tion des soldats ne put se contenir ;
ils couvrirent de leurs cris la voix
de l'orateur, et déclarèrent à leur
chef qu'ils étaient prêts à le suivre.
Narcisse s'étant aperçu qu'il n'avait
plus la confiance de Messaline, et
craignant qu'elle n'usât de son crédit
pour le perdre, résolut de la préve-
nir. Il court à Ostie, où Claude était
retenu par un sacrifice, lui révèle le
honteux mariage que sa femme vient
de contracter avec Silius, et, sans lui
laisser le temps de se remettre de sa
surprise, le conduit au camp des Pré-
toriens : il le ramène ensuite à la
maison de Silius, où Messaline célé-
braient une orgie, et donne à un centu-
rion l'ordre de la tuer, avant qu'elle
ait pu voir Claude, dont il connais-
sait la faiblesse (*V.* MESSALINE). Le
service qu'il venait de rendre à son
maître, fut récompensé par la ques-
ture. Il voulut déterminer le choix

que Claude devait faire d'une nou-
velle épouse. Agrippine, l'ayant em-
porté sur ses rivales, ne lui pardon-
na point d'avoir tenté de l'écarter du
trône. Alors Narcisse se déclara pour
Britannicus, quoiqu'il pût un jour punir
le meurtrier de sa mère ; et il en-
gagea Claude à le désigner son suc-
cesseur. Agrippine, instruite des dé-
marches de Narcisse, parvint à l'ob-
liger de se rendre aux eaux de la
Campanie, pour sa santé ; et ayant
profité de son éloignement pour em-
poisonner Claude, elle l'obligea de
se donner la mort, l'an 54. Narcisse,
avant de mourir, brûla tous les pa-
piers dont il était le dépositaire, dans
la crainte qu'Agrippine ne s'en servît
pour exercer de nouvelles vengean-
ces. Il fut regretté de Néron, qui per-
dait en lui un confident habile et très-
propre à favoriser ses vices encore
cachés. Au surplus, cet affranchi ne
manquait ni d'audace, ni de capaci-
té ; et il prodiguait les richesses avec
autant de facilité qu'il les avait ac-
quises. W—s.

NARDIN (THOMAS), habile né-
gociateur, était né vers 1540, à Be-
sançon. d'une famille patricienne,
qui a produit plusieurs hommes de
mérite. Après avoir achevé ses étu-
des, et pris ses degrés en droit, il re-
vint dans sa ville natale, où il rem-
plit successivement les premiers em-
plois de la magistrature. Il fut char-
gé de différentes missions en Italie.
Député à la diète de Ratisbonne, pour
y défendre les franchises de la ville
de Besançon, menacées par le chef
de l'empire, il parvint, avec l'appui
de Henri IV, à faire respecter l'in-
dépendance de sa patrie (1), et à

(1) Chassignet a rendu compte du succès de cette
négociation, dans une épître à Nardin, qui méritoit d'être plus connue :

assurer à ses concitoyens la jonction des privilèges qu'ils n'ont perdus qu'en 1664, lors de l'échange de Besançon, contre Franckendal (V. Thom. VARIN). Nardin chercha à inspirer à ses compatriotes le goût des lettres, dont la culture charmait ses loisirs; et ce fut lui qui encouragea Chassignet, son cousin, à mettre au jour ses différents Recueils de poésies (V. J. B. CHASSIGNET). Il mourut en août 1616, universellement regretté pour ses talents, que relevaient encore la simplicité de ses mœurs et sa modestie. Nardin a traduit de l'italien de Jérôme Conestaggio : *L'Union du royaume de Portugal à la couronne de Castille*, Besançon, 1596 ou 1601, et Arras, 1600, in-8°. Cette traduction a été reproduite avec quelques changements dans le style, Paris, 1680, 2 vol. in-12.

W—s.

NAREG (GRÉGOIRE DE), l'un des plus célèbres écrivains ascétiques de l'Arménie, naquit en l'an 951. Son père Khosrou était évêque de la province d'Andsevatsi, dans le Vasbouragan : dès son jeune âge, il marqua une piété extraordinaire, et une vocation décidée pour l'état ecclésiastique. On le fit élever, avec son frère aîné Jean, au monastère de Nareg, dans la province de Rechdouni, où son parent Ananias était abbé. Grégoire passa toute sa vie dans ce monastère, et il y mourut en 1003, le 27 février. Son éloquence et sa vie exemplaire lui acquirent une telle réputation, que l'église d'Arménie le révéra comme un saint.

Ses principaux ouvrages sont : I. Un *Recueil de pièces*, écrit d'un style si éloquent et si élevé, qu'il en devient parfois obscur : on compte une multitude d'éditions de cet ouvrage; il faut distinguer celle qui a été donnée en 1774, à Constantinople, un vol. in-12; et celle de Venise, 1789, un vol. in-12. II. Des *Homélies*. III. Des *Hymnes*. IV. Un *Commentaire* sur le Cantique des cantiques, composé à l'âge de vingt-six ans, à la prière de Gourgen, roi d'Andsevatsi.

S—M—N.

NARSÈS, 7^e. roi de Perse de la race des Sassanides, surnommé *Nakhdjirkan*, ou le chasseur des bêtes sauvages, fils de Bahram ou Vararanes II, monta sur le trône, en l'an 296, après la mort de son frère Bahram III. Durant tout son règne, il fut en guerre avec les Romains; et il n'y eut, long-temps, d'avantage décisif d'aucun côté; mais, en l'an 301, il battit le César Maximien, et se rendit maître de la Mésopotamie. Le roi d'Arménie, Tiridate, fut, par suite de cette conquête, obligé de se ranger du parti des Persans. Dans l'année suivante, Maximien vint à la tête d'une nouvelle armée venger sa défaite; et au mois d'avril 302, Narsès complètement vaincu, fut obligé de fuir, laissant la reine Arzan sa femme, et plusieurs de ses enfants, entre les mains du vainqueur. Pour obtenir leur délivrance, le roi de Perse fut contraint de souscrire à des conditions onéreuses : il abandonna la Mésopotamie, et céda aux romains cinq autres provinces situées au-delà du Tigre. Narsès ne survécut pas long-temps à cette paix honteuse : il mourut, en l'an 303, après un règne de sept ans; et il eut pour successeur son fils Hormisdas II. S. M—N.

..... Ratisbonne sait bien
Qu'en ces derniers états tu fus le seul soutien
De cette république : et Henri, roi de France,
Attiré des chaînes de ta douce éloquence,
Bien qu'il fût empêché en un siège douteux,
A ses propres dépeus donna poids à tes vœux.

NARSÈS (L'Eunuque), général sous l'empire de Justinien, naquit dans une classe si obscure, qu'on ne trouve aucune trace de sa patrie et de sa famille. Ravalé au-dessous du dernier des humains, par cet usage barbare de l'Orient, que n'expliquaient point alors la jalousie farouche des Turcs, et la passion des Italiens pour les belles voix; il fut condamné dès son enfance au mépris des hommes, livré, dans sa jeunesse, au travail du fuseau et au service des femmes : sans force physique, d'une stature petite et grêle, il s'éleva, de ce profond abaissement, aux postes les plus brillants, par l'énergie de son caractère, l'activité de son esprit, la grandeur de ses vues, l'étendue de ses talents. Celui auquel on ne pouvait assigner un rang parmi les hommes, en prit un parmi les héros, et força la plume de l'histoire d'inscrire une épithète honteuse dans ses fastes glorieux. Narsès, conduit dans sa jeunesse, par des fonctions domestiques, près de Justinien, fut bientôt distingué par lui. L'art de flatter et de persuader était un des talents de l'eunuque. Il devint successivement chambellan et trésorier privé de l'empereur, qui eut lieu d'apprécier aussi, dans plusieurs occasions, la force et la sagesse de ses conseils. Plusieurs ambassades déployèrent et perfectionnèrent son habileté; et, en 540, la jalousie des courtisans contre Bélisaire fit choisir Narsès pour commander un corps de troupes, qu'on envoyait en Italie avec le but apparent de soutenir les opérations de Bélisaire, mais avec l'intention secrète de les contrarier. Quoiqu'il en soit, Narsès joignit Bélisaire à Sirinnum, et tous deux d'abord semblèrent agir de bon accord. Ils firent

ainsi lever le siège de Rimini; mais bientôt Narsès, excité par les ennemis cachés de Bélisaire, affecta de blâmer ouvertement ses plans, et proposa de diviser les forces de l'armée romaine. Bélisaire eut recours à l'autorité de Justinien : une lettre de l'empereur lui confirma le commandement en chef. Mais Narsès et ses partisans interprétèrent la volonté du souverain dans un sens tout contraire; et, au siège d'Urbain, ils se séparèrent de lui. On attribua à cette scission la perte et le sac de Milan, qui fut entièrement ruiné par les Goths, en 539. L'empereur, instruit de ce désastre, prit le parti de rappeler Narsès. De retour à Constantinople, celui-ci continua de jouir de la faveur de son souverain. On peut croire que, pour la conserver si long-temps dans une cour agitée par la faiblesse du prince et par les intrigues et les passions de deux femmes, telles que l'impératrice Théodora, et Antonina femme de Bélisaire, il fallut une activité d'esprit, des moyens et des talents qui n'attendaient qu'une occasion plus honorable pour briller enfin de tout leur éclat. Ce fut, en 552, que Narsès fut envoyé de nouveau dans l'Italie, qui devint, dès ce moment, le théâtre de sa gloire. Les affaires des Romains y étaient dans un état désespéré. Bélisaire l'avait quittée en 548. Totila, le plus habile et le plus sage des rois Goths, était maître de Rome et de presque toute l'Italie. Germanus, neveu de Justinien, avait formé une armée, qu'il conduisait contre les Goths, lorsque la mort le surprit. Narsès fut chargé d'en prendre le commandement; mais il exigea d'abord que les préparatifs fussent dignes de la majesté de l'empire et de l'importance de l'entreprise.

Justinien ne refusa rien à son favori. Des libéralités bien entendues gagnèrent à Narsès l'affection des troupes; et de nombreux alliés vinrent se ranger sous ses drapeaux. L'entrée de l'Italie par les provinces de la Vénétie, présentait d'effrayantes difficultés; des abattis et des inondations couvraient tout le pays. Narsès, par le conseil d'un de ses officiers, entreprit de faire filer ses troupes sur le bord de la mer, en se faisant accompagner de sa flotte, qui côtoyait la marche de l'armée, pour lui faciliter le passage des embouchures des fleuves. Par cette manœuvre hardie, il se trouva, en peu de jours, dans Ravenne; et après quelque repos, il partit pour aller chercher Totila, qui l'attendait près de Nocera, sur la voie Flaminienne. Narsès offrit, avec hauteur, un pardon qui fut rejeté fièrement; et le lendemain les deux armées se trouvèrent en présence. Les Goths commencèrent l'attaque, et se précipitèrent contre le centre de l'armée romaine, qui soutint leur choc, en se déployant jusqu'à ce que, dépassés par ses ailes, les Goths se virent chargés de trois côtés à-la-fois. Leur cavalerie, après des prodiges de valeur, se renversa sur leur infanterie, qu'elle mit en désordre. Au milieu du tumulte, Totila fut percé d'un coup de lance: l'armée des Goths fut presque entièrement détruite; et Narsès, vainqueur, marcha vers Rome. Pour la cinquième fois, depuis le règne de Justinien, la ville des Césars fut prise par la force des armes: mais prendre Rome dans ces siècles malheureux, c'était s'emparer d'une solitude, d'une enceinte ruinée, de la poussière des morts, et des débris méconnaissables des plus nobles monuments. Narsès y rappela les habitants qu'avaient em-

menés les barbares, ou qui s'étaient réfugiés dans des provinces éloignées; mais un grand nombre d'entre eux, avant de pouvoir regagner les murs de leur patrie, périrent victimes de la vengeance et du désespoir des Goths. Ceux-ci se rassemblèrent encore des deux extrémités de l'Italie: les restes de leur armée avaient repassé le Pô, et choisi, Teias, le plus brave de leurs chefs, pour remplacer et venger Totila. La ville de Cumes, dans la Campanie, recélait les trésors du dernier roi, et elle était fortement défendue. Narsès vint en faire le siège; et Teias traversa toute l'Italie pour venir, au pied du Vésuve, sauver les restes de sa puissance. Soixante jours se passèrent en escarmouches sans résultat. Abandonné par sa flotte, et manquant de vivres, Teias gagna, en bon ordre, le sommet du Mont Lactaire. Le désespoir et le besoin le forcèrent d'en descendre, et de se précipiter avec les siens au milieu des bataillons romains. Il y trouva une mort glorieuse: ses compagnons combattirent deux jours, avant d'accepter la capitulation honorable que Narsès leur proposa, en rendant justice à leur courage. Aligern, frère de Teias, défendit Cumes pendant plus d'un an. La sagesse et l'habileté de Narsès finirent par en faire un allié des Romains. Il montra également une généreuse indulgence envers les habitants de Lucques. Cependant la conquête entière de l'Italie fut retardée par une invasion des Germains. Sous la conduite de Bucelin et de Lothaire, ils pénétrèrent jusqu'aux extrémités de l'Italie: harcelés sans cesse par les Romains, ils furent encore plus affaiblis par les maladies, suite de leur intempérance. Narsès n'avait point entrepris imprudem-

ment de lutter contre ce torrent dévastateur; mais quand il aperçut l'instant où sa fureur se ralentissait, il rassembla tout-à-coup ses garnisons, et en forma une armée redoutable: à cette nouvelle, Bucelin revint des bords du détroit. Il attendit inutilement son frère Lothaire, qui venait de périr avec son armée, par les maladies, sur les bords du lac Benacus. Bucelin et Narsès se joignirent à Casilinum. Narsès déploya la plus grande habileté dans ses dispositions; et le succès les couronna. Bucelin et son armée périrent sur-le-champ de bataille, dans les eaux du Vulturne, ou par la main des paysans furieux. Narsès victorieux fit une entrée triomphale dans Rome. Toutes les villes de l'Italie rentrèrent successivement sous la puissance romaine. Décoré du titre d'exarque, Narsès eut l'art de conserver longtemps la faveur de Justinien, et employa son pouvoir à rétablir l'ordre dans les provinces de l'Italie, et à maintenir la discipline parmi ses troupes. Il établit des ducs dans les principales villes. Quelques actes de sévérité arrêterent des émeutes suscitées par les Francs et par les Goths. Sindbal, chef des Hérules, fut pendu par ordre de Narsès. L'Italie, cependant, ne put voir effacer la trace des fléaux affreux et prolongés qu'elle avait soufferts. La misère et la dépopulation affligeaient partout les regards; et il est trop vrai que l'avarice de Narsès n'était pas propre à remédier à des maux de ce genre. Après une durée de quatorze années, son administration devint ou du moins parut tyrannique. Des députés portèrent à Constantinople des plaintes contre lui. Justin, neveu et successeur de Justinien, le rappela; et l'impératrice Sophie écrivit au

vieil eunuque une lettre où les reproches et l'insulte n'étaient pas épargnés. Narsès furieux se retira à Naples, et vit avec joie les Lombards menacer l'Italie, et punir le prince et le peuple de leur ingratitude. Les Romains, effrayés des progrès de leurs ennemis, ne tardèrent pas à regretter celui qui les avait si longtemps défendus; ils obtinrent du pape, d'employer sa médiation auprès de Narsès. Le vieux général ne fut pas implacable; il consentit à retourner à Rome, et s'établit au Capitole, où il mourut peu de temps après. Les conquêtes des Lombards firent bientôt sentir la perte qu'on avait faite. Quelques historiens, et notamment Laurent Échard, ont confondu avec ce Narsès, Narsès le Persan, qui se révolta contre la tyrannie de Phocas, et qui, pris en trahison, fut conduit à Constantinople, et brûlé vif au milieu de la ville.

L—S—E.

NARUSZEWICZ (ADAM-STANISLAS), évêque de Smolensk, puis de Luck, né en 1733, dans la Lithuanie, est placé au premier rang sur le Parnasse polonais. S'il pèche quelquefois contre un goût pur; si, principalement dans ses Odes, on peut lui reprocher de l'enflure et une recherche de mots inusités, qui dégénère fréquemment en néologisme, il a en revanche une force, une vigueur d'expressions et d'idées qui en font un véritable poète. Il fut d'abord jésuite: après la suppression de cet ordre, Stanislas-Auguste l'éleva graduellement aux premières dignités de l'État et de l'Église. Littérateur érudit et laborieux, il donna: I. Une *Histoire de Pologne*, 6 vol. in-8°, accompagnée de notes fort étendues, et où il cite un nombre prodigieux d'auteurs qui

avaient écrit avant lui sur ce pays. Cette histoire, qui se termine à l'an 1386, n'embrasse que les règnes de la famille des *Piast*. Le premier volume, qui devait contenir les origines de la nation polonaise et ses temps fabuleux, n'a pas été publié; et il est resté parmi les manuscrits de l'auteur, avec des matériaux très-nombreux pour la continuation de son histoire. Le tome II, publié en 1780, commence à l'an 965, époque de l'établissement du christianisme en Pologne: le 7^e. volume parut en 1786. Une traduction française de cet ouvrage, par M. Gley, existe en manuscrit dans la bibliothèque de l'Institut, à Paris. II. La *Vie de Charles Chodkiewicz*, grand général ou *hetman* de Lithuanie, vainqueur des Suédois, des Russes et des Turcs, Varsovie, 1805, 2 vol. in-8°. III. Une *Traduction de Tacite*, 1772, 4 vol. in-4°. IV. La *Description de la Tauride*, ou *Histoire des Tartares de Crimée*. V. *Poésies diverses et originales*, telles qu'*Odes*, *Satires*, d'un grand mérite, *Eclogues*, *Épîtres*, 4 vol. VI. *Traduction en vers de toutes les Odes d'Horace et d'Anacréon*. VII. *Voyage de Stanislas-Auguste à Kaniou*, en 1786, lors de son entrevue avec l'impératrice Catherine II. Naruszewicz y avait accompagné ce prince: sa relation offre de bonnes recherches sur l'origine des *Cosaques*. Les matériaux, tant en actes publics et particuliers, qu'en manuscrits, qu'il avait rassemblés, par ordre du roi, pour servir à l'Histoire de Pologne, et qu'on a trouvés après sa mort, arrivées le 6 juillet 1796, formaient 360 gros volumes in-folio. On connaît aussi de lui des Poésies érotiques, peu convenables à son état, mais où

il fait preuve d'un rare talent. Ses *OEuvres* font partie du *Choix d'auteurs polonais*, publié en 26 vol. in-8°, par l'auteur de cet article, à Varsovie, 1803-1805. M—r.

NARVAEZ (PAMPHILE DE), guerrier espagnol, était né à Valladolid. Il passa de bonne heure dans les îles de l'Amérique, que l'on venait de découvrir, et ne tarda pas à se signaler par sa bravoure. En 1510, il servait sous Esquibel, gouverneur de la Jamaïque, qui l'envoya avec une caravelle au secours d'Ojeda, arrivé par une suite d'aventures malheureuses sur la côte de Cuba, où il était réduit à la dernière extrémité. Narvaez gagna ensuite la confiance de Diego de Velasquez, gouverneur de Cuba, qui le chargea d'aller, en 1518, annoncer ses découvertes à la cour d'Espagne, et y soutenir ses intérêts. Quand Velasquez eut reconnu, en 1520, que Cortez auquel il avait donné le commandement de l'expédition du Mexique, méconnaissait son autorité, ne lui rendait pas compte de ses progrès, et correspondait directement avec l'Espagne, où ses envoyés avaient été bien accueillis par l'empereur; il résolut d'équiper une puissante flotte pour ruiner ce chef audacieux et ses partisans. Ayant rassemblé 800 hommes d'infanterie, 80 cavaliers, et une douzaine de pièces d'artillerie, il nomma Narvaez pour commander cette armée, et lui donna la qualité de son lieutenant, en prenant lui-même celle de gouverneur-général, et lui confia secrètement l'ordre de s'attacher particulièrement à se saisir de Cortez. Cependant l'audience royale de Saint-Domingue, informée de ces préparatifs, en craignit les suites, et fit partir Luc Vasquez d'Aylon, pour adresser des représentations à Velasquez:

elles furent inutiles ; alors Vasquez , voulant prévenir une rupture fâcheuse , s'embarqua sur la flotte de Narvaez ; elle était composée de onze navires et sept brigantins : il mit à la voile au mois d'avril 1520 , et atterrit heureusement au Mexique. Montezuma fut , dit-on , instruit par ses émissaires , de l'arrivée d'une armée espagnole , et communiqua cette nouvelle à Cortèz , qui crut d'abord que c'était un renfort qu'on lui amenait. Narvaez , ayant jeté l'ancre dans le port de Saint-Jean d'Ulúa , essaya vainement de gagner Sandoval , commandant de la Vera-Cruz : celui-ci expédia les émissaires de Narvaez à Cortèz , qui apprit ainsi le débarquement d'une armée rivale , la commission dont Narvaez était chargé , et sa marche sur Zampoala. Il entreprit de l'amener à des sentiments pacifiques par l'entremise des Espagnols , que Sandoval lui avait envoyés. Les propositions de Cortèz courroucèrent tellement Narvaez qu'il interrompit celui qui en était porteur , et le chassa de sa présence. Les remontrances de Vasquez n'eurent pas plus de succès : Narvaez le fit arrêter , et reconduire à Cuba , sur un navire de la flotte ; puis , n'écoulant que la fougue de son caractère , il donna l'ordre de pulier à l'instant la guerre à feu et à sang contre Cortèz , de le déclarer traître à l'Espagne , et de mettre sa tête à prix. Cet emportement refroidit ses propres troupes pour sa cause ; et lorsque Cortèz se fut avancé jusqu'à Moaliquita , bourgade à douze lieues de Zampoala , quelques soldats de Narvaez vinrent l'y joindre , et l'informèrent du désordre qui régnait dans l'armée de leur chef. Toutefois Cortèz tenta encore un dernier effort pour éviter de combattre ses compa-

triotès. Narvaez , de son côté , dressait à Cortèz une embuscade , dans le dessein de l'enlever ou de lui ôter la vie. Celui-ci fit marcher ses troupes sur Zampoala , où il attaqua son adversaire le jour de la Pentecôte , et le battit. Narvaez , renversé d'un coup de pique qui lui creva un œil et le fit tomber sans connaissance , ne revint à lui que pour se voir les fers aux pieds et aux mains. Toute son armée prit parti pour Cortèz , qui vint le trouver : « Seigneur capitaine , lui dit Narvaez , d'un air fier , » estimez l'avantage qui me rend aujourd'hui votre prisonnier. » Cortèz , choqué de cet orgueil , lui répondit sans s'émouvoir : « Mon ami , » il faut louer Dieu de tout ; mais je » vous assure , sans vanité , que je » compte cette victoire et votre prise » entre mes moindres exploits. » Après l'avoir fait panser soigneusement , il le fit conduire à Vera-Cruz. Narvaez revint ensuite à Cuba , où il resta jusqu'en 1526. A cette époque , il partit avec quatre cents soldats pour aller faire un établissement en Floride. Il y découvrit la belle baie de Pensacola , et voulut s'avancer dans le pays ; mais n'écoulant que son entêtement , il mit si peu de prudence dans sa marche , qu'il fut enveloppé par les Indiens , et tué avec tout son monde. E—s.

NASER (ABOU'L HAÇAN) , 3^e. prince de la dynastie des Samanides , qui régnait sur la Perse orientale et la Transoxane , n'avait que huit ans lorsque son père Ahmed fut assassiné. L'an 301 de l'hégire (914 de J.-G.) Effrayé de ce tragique événement , il crut qu'on voulait aussi le tuer , lorsque le gouverneur de Bokhara le prit sur ses épaules pour l'offrir aux acclamations du peuple. Son grand-oncle Ishak , prince de

Samarkande, tenta de lui disputer le trône; mais il échoua dans son entreprise, et fut confiné dans une prison, pour le reste de ses jours. Son fils Mansour imita son exemple, et n'eut pas un meilleur sort. Naser triompha de plusieurs autres rebelles; et parvint à un degré de gloire et de puissance où nul de ses ancêtres et de ses successeurs ne put atteindre; aussi fut-il surnommé *Emyr-al-Saïd* (le prince heureux). On attribua les prospérités de son règne à la piété filiale qu'il signala, en faisant rechercher et punir tous les assassins de son père; mais il en fut aussi redevable à ses autres vertus ainsi qu'aux talents de son sage vèzyr Abou-Abdallah-Mohammed, et aux exploits du fidèle Hamonyah, son général. Il vainquit les Turks Hoeïkes, qui soutenaient les rebelles, et les rejeta au-delà du Sihoun. Il repoussa les Alydes, qui avaient envahi le Khorasân et pénétré jusqu'à Nichabour; et il leur enleva successivement le Djordjan et le Thabaristan. Les états de Naser s'étendaient depuis les frontières du Turkestan, jusqu'à Reï, que le khalyfe Moctader lui avait cédée. On priaït aussi pour lui dans le Kerman, où un prince de sa famille s'était établi. Mais les révoltes d'Asfar, du fameux Mardawidj (V. ce nom), et des enfants de Bowaïh (V. IMAD-ED-DAULAH); lui firent perdre momentanément ses possessions les plus occidentales. Vers le même temps, ses frères, qu'il s'était vu obligé de faire renfermer, s'étant évadés, pillèrent ses trésors, et excitèrent de nouveaux troubles. Après avoir rétabli la tranquillité dans la Transoxane, Naser quitta Bokhara, et transféra le siège de son empire à Hérat, dans le Khorasân, afin de surveiller les opérations de la

guerre qu'il avait projetée pour reconquérir ses provinces de l'occident. Abou-Aly ibn-Mohtadj fut chargé du commandement de son armée. Ce général, après avoir chassé du Djordjan le rebelle Makan, marcha sur Reï, capitale des états de Waschmeghyr, frère et successeur de Mardawidj. Waschmeghyr et Makan avaient réuni leurs forces; mais ils furent vaincus, l'an 329 de l'hég. (940-1 de J.-C.), et le second resta mort sur le champ de bataille. Naser survécut peu à ses conquêtes. Attaqué de phthisie, ce prince se prépara de bonne heure à la mort. Il fit construire, près de son palais, un édifice qu'il appela *Baïth el abadet* (maison du culte religieux). Vêtu d'un habit de pénitence, il y passa, dans des pratiques de dévotion, la dernière année de sa vie. C'est pour cela sans doute qu'on lui a quelquefois attribué l'établissement des derviches. Mais la liste de ces ordres monastiques chez les Musulmans, donnée par Mouradgea, dans son *Tableau de l'empire Othoman*, prouve qu'il y en avait quatre qui existaient déjà avant le règne de Naser. Ce prince, par sa clémence, sa justice, sa libéralité, sa prudence, son amour pour les lettres, et la protection qu'il accorda aux savants, a été regardé comme l'un des plus illustres monarques de son temps. Il mourut, l'an 331 (943), après un règne de plus de 30 ans, et eut pour successeur son fils, Nouh I^{er}. A-T.

NASER - ED-DAULAH (ABOU-MOHAMMED AL HAËAN), fondateur de la dynastie des Hamdanides, fut un des premiers ambitieux qui s'érigèrent en souverains, à l'époque de la décadence du khalyfat. Ce fut l'an 323 de l'hég. (935 de J.-C.), qu'il se rendit tout puissant à Moussoul et

dans plusieurs autres places de la Mésopotamie, que son aïeul Hamdan et son père Abou'l-Hidja-Abdallah avaient possédées avant lui ; il les recouvra , en faisant périr son oncle Abou'l-Ola, qui les avait obtenues du khalyfe Radhy-Billah, moyennant un tribut. Forcé de quitter Moussoul , pour échapper à la vengeance de Radhy , il fit sa paix avec ce khalyfe ; qui lui rendit ses états. Alors Haçan céda Meïafarekin et le Diarbekr à son frère Abou'l-Haçan-Aly , célèbre depuis , sous le nom de Seïf-eddaulah , par ses nombreuses expéditions contre les Grecs. L'an 327 (939), Haçan fut encore obligé de fuir à l'approche du khalyfe et de son émyr al omrah ; mais il revint à Moussoul , après leur départ. Mottaky , frère et successeur de Radhy , chassé de Baghdad par le rebelle Obeid-Allah al Baridy , l'an 330 (942), s'enfuit à Tekrit , d'où il envoya son fils et l'émyr al omrah Ibn-Raïek à Moussoul , implorer le secours de Haçan. Celui-ci reçut le prince abbasside avec les plus grands honneurs , fit assassiner Ibn-Raïek , et alla au-devant du khalyfe , qui lui conféra la dignité et le manteau d'émyr al omrah , avec le titre de *Naser-eddaulah* , et celui de *Seïf-eddaulah* à Aly , frère de Haçan. Le premier acte du nouvel émyr , après avoir ramené le khalyfe à Baghdad , fut d'y rétablir sur l'ancien pied la monnaie , dont la valeur nominale avait été haussée de plus d'un quart. Mais ce ne fut qu'un trait de politique ; car ayant donné sa fille au fils de Mottaky , il exigea un douaire de 150 mille dinars (1500 mille fr.), épuisa les caisses publiques , et s'empara de tout le numéraire qu'il put trouver. Son avidité excita une sédition parmi les milices turques , qui

le forcèrent de retourner à Moussoul , l'année suivante , pillèrent son palais , et faillirent mettre en pièces son frère Seïf-eddaulah , qui commandait à Waset. Naser - eddaulah revint bientôt à Baghdad , exigea encore du khalyfe 400 mille dinars , sous prétexte de les distribuer à ses troupes , pour les encourager à repousser les Turks ; mais dès qu'il eut cette somme , il abandonna Baghdad , le khalyfe et la charge d'émyr al omrah , à la discrétion de Touroun , leur chef (*V. MOTTAKY*). L'an 334 (946), il entreprit de chasser de Baghdad les Deylemites , qui opprimaient à leur tour le khalyfe. Maître de la moitié de la ville , il leur disputa l'autre partie ; mais après une guerre fort longue , dans laquelle il perdit deux fois sa capitale , et fut obligé de se réfugier auprès de son frère à Alep , il fit la paix , et consentit à payer tribut à Moezz - eddaulah (*V. ce nom*). Il eut aussi à résister aux Grecs , qui , profitant de l'avilissement du khalyfat , et des troubles excités par les ambitieux qui déchiraient l'empire musulman , recouvrèrent une partie de la Syrie et de la Mésopotamie. Le chagrin qu'éprouva Naser - eddaulah , l'an 356 , de la mort de son frère Seïf-eddaulah , émyr d'Alep , changea son caractère et affecta sa raison. Il devint dur , avare ; et son humeur chagrine le rendit insupportable à sa famille et à ses officiers. Abou-Taglab , son fils aîné , le fit renfermer dans son château , et s'empara du trône. Cet attentat produisit , entre les princes Hamdamides , une guerre dont le vieillard ne vit pas la fin. Il mourut en raby 1^{er}. 353 (février 969) ; et , dix ans après , ses états passèrent sous la domination des Bowaïdes (*V. ADHAD - EDDAULAH*).

— **NASER-EDDAULAH** (Abou'l-Ha-can-Aly), arrière petit-neveu du précédent, dépouillé de ses états d'Alep, dès sa plus tendre enfance, l'an 391 (1001), se retira en Égypte, où il parvint aux plus éminentes dignités. Il joua le premier rôle pendant les troubles qui agitérent le règne du khalyfe Mostanser (V. ce nom, pag. 255 ci-dessus), et fut enfin massacré l'an 465 (1070), avec ses deux frères. Son corps fut mis en pièces; et chaque morceau fut envoyé à l'une des villes de l'empire des khalyfes Fathémides. A—T.

NASH (THOMAS), poète anglais du seizième siècle, né à Leostoff, dans le comté de Suffolk, a montré du talent dans le genre de la satire. Comme la plupart des poètes satiriques, il passa sa vie dans l'indigence et le malheur; il fut lié avec Robert Green, et il était un des convives du festin où ce bel-esprit débauché gagna une indigestion mortelle. Nash abjura la satire vers la fin de sa vie, devint même d'une piété édifiante, comme on peut le supposer par un petit écrit de sa composition intitulé: *Les pleurs du Christ sur Jérusalem*. On cite de lui *Didon*, tragédie; *Volonté dernière et testament de l'Été*, comédie; *l'Ile des Chiens*, comédie; et un pamphlet qui a pour titre *Pierre sans le sou* (Pierce pennyless), écrit avec beaucoup d'emportement contre le monde, qu'il accusait de ses malheurs. L.

NASMITH (JACQUES), savant anglais, né vers 1740, fut recteur de Leverington, dans l'île d'Ély, et mourut en 1808. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés, et entre autres des suivants: I. *Les Itinéraires de Symon, fils de Siméon*; et de *Guillaume de Worcester*, 1778. II. *Traité sur les vers léonins*,

1778. Il a donné, en 1787, une édition nouvelle de *Notitia monastica*, de l'évêque Tanner, à laquelle, il a joint quelques sermons, et d'autres écrits du même auteur. L.

NASR-ALLAH. V. **IBN ALATSYR**.

NASREDDYN-HADJA, fabuliste turc, que ses fables ont fait surnommer l'Ésope turc, par les écrivains nationaux, vivait à Yénishéir dans la Natolie, lorsque Tamerlan vint apporter dans ces contrées le fléau de la guerre. Ses concitoyens durent la clémence de ce terrible vainqueur, à l'intercession de l'ingénieur Nasreddyn. Sa vie prouve qu'il avait autant d'originalité dans l'esprit, que de prudence et d'adresse dans la conduite. Le trait que nous allons rapporter, d'après Cantemir, qui dit l'avoir tiré d'un livre turc, en fait foi. Les habitants de Yénishéir se préparaient à résister au prince tartare; Nasruddin n'eut pas de peine à les en détourner, en offrant d'aller comme ambassadeur au devant de Tamerlan: prêt à partir, il chercha quels présents il mettrait à ses pieds, et se détermina pour des fruits: « Mais, dit-il en lui-même, » un conseil à demander n'engage à » rien; il faut que je consulte ma » femme. » Il s'agissait de savoir s'il présenterait des figues ou des coings. La femme penchait pour les coings, comme étant plus gros et plus beaux, et ne pouvant pas manquer de plaire davantage. « Il n'est jamais bon, » se répondit Nasreddyn, « de suivre le » conseil d'une femme: » il emporta des figues, et n'eut pas lieu de s'en repentir. Tamerlan apprend que le célèbre Nasreddyn est arrivé en ambassade dans son camp, et il le fait venir devant lui. L'Ésope turc était chauve; il affecta de s'approcher nu-tête du souverain tartare,

qui, malgré toute sa gloire, était boî-teux : celui-ci regarda le panier de figues avec mépris, et ordonna qu'on les jetât l'une après l'autre à la tête de Nasreddyn. Sans doute, le spirituel et facétieux ambassadeur avait préparé cette comédie ; car on l'entendait répéter à chaque coup : « Dieu » soit loué ! » Tamerlan voulut savoir de quoi il remerciait le ciel. — C'est répondit gravement Nasreddyn, « de » ce qu'il m'a empêché de suivre le » conseil de ma femme : elle voulait » que je t'apportasse des coings au » lieu de figues ; et certainement, si » ces figues, que tu me fais jeter au » visage, se trouvaient des coings, » j'aurais la tête brisée ! » Le tigre sourit, et Nasreddyn commença ainsi à l'apprivoiser. Cette familiarité, dont les exemples et le danger sont si communs dans l'histoire, ne fut pas funeste à Nasreddyn ; elle prouve à-la-fois son esprit et son adresse, mais console aussi l'humanité, en ne présentant pas Tamerlan seulement comme un monstre, toujours ivre de sang, et digne en toute occasion de l'exécration des siècles. — S—x.

NASSAFI (NAGMEDDIN). Voy. OMAR.

NASSAU (ENGELBERT, comte de), gouverneur de Brabant, était, disent les vieilles chroniques, un seigneur vaillant, sage et prudent sur tous autres de son siècle, bon soldat et grand capitaine. Il rendit d'importants services à Charles, dernier duc de Bourgogne, principalement dans la guerre contre les Gantois révoltés, et fut nommé par ce prince, en 1473, chevalier de l'ordre de la Toison d'or. Engelbert fut fait prisonnier à la bataille de Nanci, où Charles périt avec la fleur de sa noblesse (V. CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE) ; et dès qu'il eut acquitté sa rançon, il

se hâta d'aller offrir l'hommage de sa fidélité à la jeune et malheureuse héritière de Bourgogne, qui épousa, bientôt après, Maximilien (V. MARIE, XXVII, 125). Il se signala, en 1479, à la bataille de Guinegate, et eut la plus grande part au résultat de cette journée, par l'habileté avec laquelle il exécuta des charges de cavalerie, qui empêchèrent les Français de se rallier. Après la mort de Marie, il continua d'être honoré de la confiance de Maximilien. Ce fut Engelbert qui épousa secrètement, au nom de ce prince, Anne, duchesse de Bretagne : il vint ensuite à la cour de France réclamer Marguerite d'Autriche, que Charles VIII avait répudiée pour épouser Anne (V. MARGUERITE, XXVII, 36) ; et il signa, en 1493, le traité de Senlis, par lequel Maximilien renonça au vain titre de duc de Bretagne, pour être mis en possession du reste de l'héritage de Bourgogne. Engelbert, toujours fidèle à son souverain, ne cessa de combattre pour affermir la domination de l'Autriche dans les Pays-Bas ; mais l'histoire lui reproche d'avoir conseillé des mesures violentes, dans l'unique but de s'enrichir des dépouilles de malheureux que ses vexations avaient portés à la révolte. Il mourut sans postérité, en 1504 (1), et fut enterré dans l'église cathédrale de Breda, où l'on voit son tombeau, orné de quantité de figures et d'inscriptions. On a prétendu que les statues d'Engelbert et de la princesse de Baden, son épouse, et deux des statues placées aux angles de ce monument, étaient l'ouvrage de Michel-Ange. W—s.

(1) Et non pas 1494, comme on le dit dans le *Dictionnaire* de Moreri ; erreur qu'on n'aurait pas relevée, si elle n'avait passé dans les Biographies plus récentes.

NASSAU (GUILLAUME DE) *V.*
ORANGE.

NASSAU (MAURICE DE), l'un des plus grands capitaines des temps modernes, était le second fils de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, fondateur de la république de Hollande. Il naquit en 1567, au château de Dillenburg; et il achevait ses études à Leyde, lorsque son père tomba sous les coups d'un assassin (*V.* Balt. GÉRARD). La reconnaissance que les Hollandais conservaient des services de Guillaume, les décida à choisir Maurice pour gouverneur. Les provinces qui avaient recouvré leur indépendance, étaient disposées à tous les sacrifices, plutôt que de retomber sous le joug de l'Espagne. Elles offrirent en même temps la souveraineté à la France et à l'Angleterre. Elisabeth la refusa; mais elle fit passer dans les Pays-Bas une armée sous les ordres de Dudley, qui obtint une autorité, au moins égale à celle du stathouder. La vanité de cet indigne favori révolta tous ceux qui approchaient de sa personne; son incapacité acheva d'aigrir les esprits: on l'accusa de trahir à-la-fois les intérêts de l'Angleterre et ceux de la Hollande; et il sentit bientôt la nécessité de s'éloigner (*V.* DUDLEY, XII, 136). Le grand-pensionnaire Olden-Barneveldt présenta Maurice comme l'homme le plus propre à défendre la liberté que son père avait conquise: ce héros n'avait que vingt ans; mais on oublia, et il fit promptement oublier sa jeunesse. Il gagna l'affection des soldats, en veillant sur leurs besoins et en adoucissant leurs privations, qu'il partageait; il rétablit la discipline dans l'armée, et releva son courage par quelques succès qui étaient dus uniquement à son habileté. Pro-

fitant de l'éloignement du duc de Parme, envoyé en France, par Philippe II, pour appuyer les projets des ligueurs (*Voy.* FARNÈSE, XIV, 173), il tomba sur les Espagnols à l'improviste, et leur enleva plusieurs places importantes. Il s'empara, en 1590, de Breda, au milieu de l'hiver, par une ruse: informé que la garnison n'était composée que d'Italiens, peu habitués aux rigueurs du climat et de la saison, il fit entrer dans la place un bateau chargé de tourbe, où étaient cachés soixante hommes, qui lui ouvrirent les portes du château. L'année suivante, il prit Zutphen, Deventer, Hulst, Nimègue; en 1592, il se rendit maître de Groningue, et mit le comble à sa réputation par la belle défense d'Ostende, dont le siège coûta aux Espagnols plus de soixante mille hommes, et cent millions. Il vint, en 1600, attaquer l'archiduc Albert devant Nicuport; ayant renvoyé les bateaux qui avaient amené ses troupes: « Compagnons, » dit-il, aux soldats, « il faut passer sur le » ventre aux ennemis, ou boire toute » l'eau de la mer. » Cette courte harangue enflamma les Hollandais, qui demandèrent à marcher au combat. Les Espagnols furent culbutés et mis en déroute; leurs canons, leur bagage et plus de cent drapeaux restèrent au pouvoir du vainqueur. Les campagnes suivantes de Maurice ne furent qu'une chaîne non interrompue de succès. Les Espagnols demandèrent la paix; mais le prince d'Orange, prévoyant qu'elle diminuerait son influence, ne parut pas disposé à la leur accorder. Olden-Barneveldt remontra qu'il était temps de laisser respirer les peuples accablés du fardeau de la guerre depuis quarante-deux ans; et que d'ailleurs la Hol-

lande n'avait plus aucun intérêt à faire la guerre à l'Espagne, qui reconnaissait son indépendance. Malgré l'opposition de Maurice, une trêve de douze ans fut signée en 1609; mais il ne pardonna pas au grand-pensionnaire d'avoir déjoué par-là ses projets ambitieux : il essaya d'abord de l'amener à ses vues par les promesses les plus séduisantes; mais voyant qu'il ne pourrait jamais y réussir, il devint son ennemi déclaré, et ne chercha plus que l'occasion de se débarrasser d'un censeur importun. On a vu, à l'art. BARNEVELDT, comment, sous le frivole prétexte d'une dispute théologique sans intérêt comme sans importance, le cruel Maurice fit traîner à l'échafaud un vieillard, son bienfaiteur, qu'entourait la vénération de toute l'Europe; et l'on sait qu'il ne tint pas à lui d'envelopper dans la même proscription, le savant Grotius (V. ce nom), et les autres partisans d'Arminius : mais ce fut inutilement que Maurice dégrada son noble caractère, en se montrant vindicatif et cruel. La mort de Barneveld, en révélant son ambition, lui ôta les moyens de la satisfaire. Les Hollandais qui n'avaient vu en lui que le protecteur de leur indépendance, changèrent de sentiment; et il eut plus d'une fois l'occasion de s'apercevoir combien il était haï. La trêve qui durait depuis si long-temps au gré de son impatience, expirait en 1621. Les Espagnols opposèrent alors à Maurice, Spinola, l'un des premiers hommes de guerre dans un siècle qui en compte un si grand nombre (V. SPINOLA). Obligé de lever le siège de Bergopzoom, il prit Breda, en 1625, tandis que le stathouder tentait inutilement de s'emparer de la citadelle d'Anvers.

Le chagrin que Maurice conçut de ce double échec, acheva de ruiner sa santé, affaiblie depuis long-temps; et il mourut à la Haye, le 23 avril de la même année, à l'âge de 58 ans. Frédéric-Henri, son frère, lui succéda dans la dignité de stathouder. Le portrait que l'abbé Raynal a tracé de Maurice, n'est qu'une suite d'antithèses plus brillantes que justes. L'historien du *Stathouderat* le compare à Montecucculi, à Vauban, au prince Eugène, au duc de Vendôme, au grand Condé, à Charles XII et à Turenne : si Maurice eût réuni en effet toutes les qualités qui distinguent ces grands généraux, il ne faudrait pas hésiter de le placer à la tête des capitaines anciens et modernes; mais il est évident que Maurice n'a pas pu posséder au même degré la sage circonspection de Montecucculi, et la fougue impétueuse de Charles XII. On doit donc se borner à dire qu'il eut de grandes qualités comme homme de guerre, et qu'il donna dans toutes les occasions des preuves de courage et d'habileté. Maurice avait fait une étude particulière des mathématiques et de la fortification; il imagina un pont pour le passage des rivières, et différents moyens pour hâter la réduction des places qu'il assiégeait. Il ne cultiva point les lettres, mais il encouragea les poètes; et l'on sait qu'il récompensa par une médaille d'or, Théophile, qui lui avait adressé une ode sur la bataille de Nieupoort. L'ouvrage intitulé : *Généalogie et les aïeux de la maison de Nassau*, Leyde, 1615, in-fol., avec cartes et fig., contient le récit des exploits de Maurice, qui remporta trois victoires en bataille rangée, prit trente-huit villes fortes, quarante-cinq châteaux, et fit lever douze sièges. On trouvera

des détails curieux sur son caractère dans les *Mémoires* de Louis Aubery du Maurier, Paris, 1687, in-12.

W—s.

NASSAU-SIEGEN (JEAN-AURICE, prince DE), l'un des plus vaillants capitaines de son temps, était petit-fils de Jean, comte de Nassau, dit le *Vieil*, chef de la branche de Dillembourg. Né en 1604, il se montra, dès sa première jeunesse, passionné pour la gloire, recherchant avec empressement toutes les occasions d'en acquérir. Le prince d'Orange l'ayant nommé, en 1636, capitaine-général des possessions hollandaises dans le Brésil, il s'y rendit aussitôt, et, à peine débarqué, tomba inopinément sur les Portugais, auxquels il enleva plusieurs places importantes. Persuadé qu'avec une partie des troupes qu'il avait amenées, il viendrait à bout de chasser les Portugais du Brésil, il envoya un détachement ruiner leurs établissements sur la côte d'Afrique, et continua d'étendre ses conquêtes, aidé des naturels du pays, qui se déclarèrent bientôt pour le vainqueur. Maurice échoua cependant devant San-Salvador, dont il fut obligé de lever le siège, après avoir perdu ses meilleurs officiers. Mais ayant reçu des renforts, en 1638, et la flotte des Portugais et des Espagnols ayant été presque entièrement détruite par celle des Hollandais, à la vue de la baie de Tous-les-Saints, la guerre recommença dans le Brésil, avec un acharnement de part et d'autre et une cruauté si grande, que les généraux furent obligés de régler, par une convention spéciale, la manière dont on se battrait à l'avenir. La nouvelle de la révolution qui éleva la maison de Bragance sur le trône de Portugal, étant parvenue

au Brésil, Maurice, qui prévoyait que les Portugais ne tarderaient pas à s'unir aux Hollandais contre les Espagnols, se pressa d'agrandir ses conquêtes, persuadé que le traité laisserait les deux nations en possession des pays qu'elles se trouveraient posséder au moment de la signature. Afin d'occuper les aventuriers que l'espoir du butin avait attirés sous ses drapeaux, il leur persuada de faire une excursion dans le Chili, et profita du loisir que lui donnait la trêve avec les Portugais, pour visiter le Brésil et en examiner les productions naturelles les plus intéressantes (V. MÆGGRAF, XXVII, 13, et G. PISON). Après avoir réglé toutes les affaires du Brésil, Maurice repassa en Hollande, en 1644, ramenant une flotte chargée de richesses. Il y fut accueilli avec une pompe extraordinaire, et, en récompense des services qu'il avait rendus à la république, fut nommé gouverneur de Wesel et général en chef de la cavalerie hollandaise. L'électeur de Brandebourg l'établit ensuite grand-maître de l'ordre Teutonique, et le fit gouverneur du duché de Clèves; il embellit cette ville, et y établit un jardin magnifique, dont Voltaire a donné une description charmante dans son *Voyage à Berlin* (tome XII de l'édition de Kehl, in-8°.) Ce prince mourut, le 20 décembre 1679. Gasp. Baërle a écrit en latin l'*Histoire du Brésil*, sous le gouvernement de Maurice de Nassau (V. BAERLE, III, 207). On conserve à la biblioth. royale un Ouvrage de la main de ce prince, en 2 vol. in-fol., qui contient les animaux les plus remarquables de l'Amérique méridionale, dessinés et enluminés, avec de courtes descriptions. Bloch a donné une Notice sur ce précieux

manuscrit, dans la préface de la 6^e. partie de son *Ichthyologie*, où il a inséré les figures de plusieurs poissons, d'après les dessins originaux du prince Maurice. W—s.

NASSAU-SIEGEN (CHARLES - HENRI-NICOLAS-OTHON, prince DE), célèbre par sa vie aventureuse, appartenait à la branche catholique de Siegen, et naquit le 5 janvier 1745. Sa légitimité lui fut contestée; et le bruit qu'il devait faire dans le monde, commença par un procès. Emanuel-Ignace, son aïeul, avait épousé Charlotte de Mailly de Nesle : celle-ci avait donné le jour à un fils, Maximilien, dont elle déroba la naissance à son mari, et qu'après la mort d'Emanuel - Ignace, elle fit réinscrire sur les registres de l'état-civil, sous le nom de Nassau-Siegen. Le conseil aulique de Vienne avait refusé de reconnaître Maximilien en cette qualité, et s'obstinait à ne voir dans Charlotte de Mailly, que l'imitatrice des scandales de sa famille. (1) Le tuteur du jeune Nassau, objet de cet article, porta ces débats au parlement de Paris, qui, par arrêt du 3 juin 1756, se déclara pour la légitimité. Le conseil aulique regarda cette décision comme non avenue; il ne l'avait pas attendue pour disposer en faveur d'un autre, des biens de la maison de Nassau, situés en Allemagne. Sans cette injustice, dit le prince de Ligne, Nassau eût dépensé sur des sangliers, peut-être sur des braconniers, son fougueux caractère, jusqu'à ce que son goût pour le danger l'eût averti de ce qu'il pouvait valoir à la guerre. Mais la nécessité de se créer un état, lorsqu'on

lui refusait celui auquel il avait droit, lui fit chercher une gloire anticipée : volontaire à quinze ans, puis, aide-de-camp de la plus belle espérance, lieutenant d'infanterie, capitaine de dragons, il s'éloigna du champ de bataille, pour suivre Bougainville, dans son voyage autour du monde (1766-69). Il se délassa, comme lui, dans les bras de la reine d'Otaïti, s'enfonça dans les déserts de l'Afrique, avec le chevalier d'Oraison, compagnon de tous ses hasards; et son combat avec un tigre, ajouta, à sa réputation d'intrépidité, celle de dompteur de monstres. A son retour en Europe, il s'attacha au service de France, en qualité de colonel d'infanterie. En 1779, il essaya, sans succès, de surprendre l'île de Jersey. L'Espagne en guerre avec l'Angleterre lui offrait l'occasion de se signaler. Le siège de Gibraltar attirait tous les regards : Nassau y vole, monte une des batteries flottantes imaginées par le chevalier d'Arçon; et il échappe aux dangers de cette tentative désastreuse, où il s'était exposé, plus que personne. Le roi d'Espagne lui donna, en récompense, trois millions en cargaison de vaisseaux, avec le brevet de major-général de son armée, et reconnut ses droits à la grandesse de première classe. Partout où le canon se faisait entendre en Europe, Nassau accourait et offrait son bras. Catherine II, éblouie de sa valeur et de ses présomptueuses promesses, lui confia le commandement d'une escadre destinée contre les Turcs. Il attaqua, en 1788, sur la mer Noire, avec des galères et des bateaux plats, la flotte, bien supérieure, du capitain-pacha, s'empara de quelques vaisseaux, mit le feu aux autres, et dans deux ou trois combats pareils, dé-

(1) Elle était tante de la duchesse de Chateauroux et de ses sœurs (V. CHATEAUX, VII, 273, et MAILLY, LXVI, 246).

truisit entièrement les forces navales que lui opposait la Porte. Catherine récompensa généreusement les victoires de son vice-amiral. Il avait obtenu l'indigénat en Pologne, et y avait contracté un riche mariage avec Charlotte Godzka, fille d'un vaïvode de Podlaquie, et femme divorcée du prince Sangusko. L'impératrice de Russie, qui ne songeait point encore à l'envahissement de la Pologne, choisit Nassau pour avertir les cours de Vienne, de Versailles et de Madrid, des projets de Frédéric-Guillaume sur Thorn et sur d'autres points du territoire de cette république. En mars 1790, elle lui demanda de nouveaux triomphes sur mer. Nassau battit d'abord la flotte suédoise, sur les côtes de la Finlande, l'enferma dans le golfe de Viborg, et se crut maître un moment de Gustave III, qu'il avait en tête (V. GUSTAVE, XIX, 233); mais, par une attaque inopinée de ce prince, il vit sa ligne forcée, ses galères coulées à fond, et perdit 44 bâtiments. Cet échec le dégoûta probablement de la gloire militaire; peut-être aussi sa magnanimité se révoltait à l'idée de servir une coalition qui avait démembré la Pologne, et de s'opposer aux prodiges multipliés des armées françaises pour l'indépendance de leur pays. Quel autre motif en effet, eût enchaîné son activité, pendant une époque aussi brillante en faits d'armes que la révolution? Il ne fut pas même tenté par les exploits de Souwarow. Paul I^{er}., qui lui montrait peu d'estime, lui continua néanmoins ses appointements après la mort de Catherine. Nassau ne fit plus que voyager en Europe : à l'époque du traité d'Amiens, ses souvenirs et le desir de voir de près l'homme extraordi-

naire qui avait hérité d'une sanglante anarchie, l'amènèrent en France. Quelques années après, Nassau a terminé obscurément sa carrière. Le prince de Ligne, plein de son engouement pour tout ce qui environnait Catherine, a fait de lui un brillant portrait; si l'on s'en rapporte à un autre peintre sans prévention (le duc de Lévis), « le prince de Nassau, grand et bien fait, avait une physionomie peu expressive, que ne démentait pas son esprit. Ses talents étaient aussi médiocres que son intrépidité était grande. Ses voyages militaires, si prompts et si rapides, ressemblaient assez aux courses des paladins; et quand il arrivait de quelques cinq cents lieues, revenant de se battre, ou y allant, on s'attendait à voir un chevalier de la table ronde; il paraissait : adieu le roman; sa présence désenchantait; point d'éclat, point de brillant, pas même de vivacité; son abord était froid, ses manières communes, et sa conversation plate. Avec la plupart des qualités qui composent les héros, il n'a laissé que la réputation d'un aventurier; et pendant sa vie, il eut plus de célébrité que de considération. » La princesse de Nassau, exaltée par une imagination romanesque, était parfaitement assortie à son mari. On s'amusa dans les salons de Paris, du sang-froid, de la gravité avec laquelle elle débitait les histoires les plus incroyables : son ame ardente se trouva mieux à sa place à Varsovie; elle y seconda de toute son énergie les efforts des patriotes Polonais, et elle emporta le regret d'avoir vu succomber leur cause. Dans le cours de la révolution française, elle accueillit de la manière la plus noble un grand nombre d'émigrés. F—r.

NASSER (**ABOU'L-DJOUSCH**), quatrième roi de Grenade, de la dynastie des Nassérides, monta sur le trône l'an 708 de l'hégire (1308 de J.-C.), à l'âge de vingt-trois ans, après en avoir chassé son frère Mehemed III (*Voy.* ce nom). La richesse de sa taille, la beauté de ses traits, le luxe recherché de ses vêtements, avaient séduit le peuple, que la vie retirée et les infirmités de Mehemed avaient rebuté. Nasser joignait d'ailleurs à ces avantages physiques, des qualités qui distinguent les grands princes: affable, doux, juste, libéral, il aimait la vertu et ceux qui la pratiquaient. Il avait fait de si grands progrès dans l'astronomie et la gnomonique, sous Abou-Abdallah ben al-Racam, le plus grand mathématicien de son temps, qu'il dressa lui-même des tables astronomiques fort exactes, et qu'il construisit une horloge avec une grande précision: mais ces talents, ces connaissances, n'étaient pas convenables à un souverain; surtout dans des circonstances difficiles. Sa révolte contre son frère avait brisé tous les liens de l'état, et fut la cause de tous les malheurs de son règne. Pendant que la guerre continuait entre les deux princes, les Chrétiens profitèrent des troubles qui agitaient le royaume de Grenade. Ferdinand IV, roi de Castille, prit Gibraltar, et mit le siège devant Algésiras, tandis que Jacques II, roi d'Aragon, après avoir taillé en pièces les Maures, investissait Almería. L'hiver, et l'or du roi de Grenade, déterminèrent ces deux princes à renoncer à leur entreprise. Nasser n'en fut pas plus tranquille. Son cousin Abou'l-Walid-Ismaël, prince de Malaga, prit les armes contre lui, et fut reconnu roi par ses partisans.

Le vézyr de Nasser, gagné par les Chrétiens, excitait des troubles dans les autres parties du royaume, et jusque dans la capitale. En vain ce prince reçut des secours d'Alfonse IX, roi de Castille; en vain il triompha des séditieux qui l'avaient assailli dans Grenade: ceux-ci allèrent se ranger sous les drapeaux d'Ismaël, qui se présenta bientôt devant cette ville, et s'empara de l'ancienne citadelle. Nasser s'était renfermé dans l'Alhambra; il fut obligé de capituler le 29 chawal 713 (16 février 1314); il abdiqua la couronne, qu'il n'avait portée que cinq ans, et s'étant retiré à Guadix, il y vécut dans des anxiétés continuëles jusqu'à sa mort, arrivée le 16 nov. 1322. Il fut enterré à Grenade, auprès de ses ancêtres. A—T.

NASSER-EDDAULAH. *V.* **NASER**.

NASSER-LEDIN-ALLAH (**ABOU'L-ABBAS AHMED VI**), 34^e. khalyfe abbasside, fut proclamé à Bagdad, l'an de l'hég. 575 (1180 de J.-C.), après la mort de son père Mostady, par les soins du vézyr Thahir-eddyn, ministre intègre et sage, qu'il sacrifia bientôt à la haine de Medjeddyn, auquel il accorda toute sa confiance. Le règne de Nasser fut de quarante-sept ans, terme auquel ne parvint aucun khalyfe légitime, avant et après lui; mais ce prince, uniquement occupé du soin d'amasser des trésors, prit fort peu de part aux grands événements qui eurent lieu de son temps. Il sut ménager avec adresse tous les potentats musulmans, et surtout le célèbre Saladin, dont les exploits et les vertus soutenaient seuls la gloire de l'islamisme. Il le confirma dans la dignité d'émir al omrah, dans la souveraineté de l'Égypte et de la Syrie, et lui donna le titre de sulthan (*V.* **SALADIN**).

Toutefois, à l'exemple de ses prédécesseurs, il s'efforça d'abattre la puissance des Seldjoukides, et favorisa la révolte de Kizil-Arslan, atabek de l'Adzerbaïdjan, contre le sulthan Thogroul III; mais ses troupes furent mises en déroute, en 584 (1188), par ce dernier (V. KIZIL ARSLAN et THOGRoul III). Pendant le siège d'Acre par les Croisés, il envoya deux charges de naphthé, avec des artificiers destinés à s'en servir, pour brûler les machines des Chrétiens. Lorsque la défaite et la mort de Thogroul eurent fait passer sous la domination de Takasch, sulthan de Kharizm, ce qui restait en Perse de la puissance seldjoukide, le khalyfe envoya une armée pour enlever l'Irak Adjem au gouverneur que ce prince y avait laissé; mais son général ayant été battu, l'an 591 (1195), par le sulthan, il fut obligé de renoncer à ses prétentions, et de sanctionner cette nouvelle dynastie (V. TAKASCH). Il refusa de s'immiscer dans les querelles des fils de Saladin, et préféra recouvrer le Khouzzistan, et les autres provinces maritimes de la Perse méridionale, livrées à l'anarchie depuis la destruction de l'empire seldjoukide. L'an 614 (1217), il fut sur le point, non-seulement de perdre le khalyfat, mais de le voir passer dans la famille d'Aly. Mohammed, fils et successeur de Takasch, irrité contre Nasser, attaqua tout-à-la-fois son autorité spirituelle et temporelle (V. MOHAMMED ALA-EDDYN), et lui enleva toute la Perse occidentale. Nasser faisait déjà de grands préparatifs pour soutenir un siège dans Bagdad, lorsque la rigueur de la saison et le manque de vivres forcèrent le sulthan à retourner dans ses états. Le khalyfe trouva un vengeur

dans le fameux Djenghyz-Khan, dont on prétend qu'il sollicita le secours. Mais en appelant les Tartares contre son ennemi, il attira sur l'empire musulman la tempête qui, plus tard, devait écraser sa propre famille (V. HOULAGOU et MOSTASEM). Sur la fin de ses jours, Nasser Ledin-Allah ayant perdu la vue et la raison, une de ses femmes, secondée par un eunuque, contrefaisait sa signature, et gouvernait l'état. Le vézyr fut instruit de la fraude par un médecin chrétien, à qui cette indiscretion coûta la vie. Le khalyfe mourut le 1^{er}. chawal 622 (6 octobre 1225 de J.-C.), dans sa soixante-dixième année. Ce prince était Chyite; c'est pourquoi il a été jugé diversement par les historiens musulmans: les uns l'ont accusé d'avoir été injuste et avare; les autres ont vanté ses grandes qualités et sa magnificence. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il laissa des richesses immenses, quoiqu'il eût fondé un grand nombre de mosquées, d'hôpitaux, de collèges et de caravanserais. Bagdad, la ville la plus peuplée et la plus séditieuse de l'Orient, devint la plus sûre et la plus tranquille, par l'excellente police qu'il y établit: il sut faire respecter son autorité au-dedans et au-dehors, reculer les frontières de ses états, se maintenir sur un trône en décadence, pendant un très-long règne, au milieu de circonstances difficiles; et cela ne suppose pas un prince sans mérite et sans talents. Il eut pour successeur son fils Dhaher Biamr Allah.

A—T.

NASSER-MOHAMMED (MELIK AL-), 9^e. sulthan mamlouk d'Égypte et de Syrie, de la dynastie des Bahrites, était fils de Kelaoun, et n'avait que neuf ans lorsqu'il succéda, l'an 693 de l'hég. (1293 de J.-

G.), à son frère Khalil. Mais Ketbogha, qui gouvernait pendant sa minorité, le relégua bientôt dans le château de Karak, et s'empara du trône, dont il fut lui-même chassé par Ladjyn (V. KELAOUN, KHALIL-ASCHRAF, KETBOGHA et LADJYN). Nasser y fut rappelé après la mort de ce dernier, en 698 (1299). Les Tartares-Moghols, alors maîtres de la Perse, n'avaient pas renoncé à leurs projets sur l'Égypte. A peine le sulthan venait d'y rétablir la tranquillité par la réduction de quelques émyrs rebelles, qu'il fut obligé de marcher en Syrie pour s'opposer aux troupes de Ghazan-Khan (V. ce nom). Ayant rencontré les Tartares près d'Hemesse, le 21 décembre 1299, il perdit la bataille, et se sauva en Égypte, abandonnant la Syrie au pouvoir des vainqueurs. Les ravages qu'ils y commirent, excitèrent le repentir des émyrs, qui les avaient appelés uniquement pour se venger de Ladjyn. La clémence de Nasser envers ces derniers lui fut très-utile. Il prit sa revanche sur les Moghols, dans les plaines de Damas, le 22 avril 1303. Après une bataille qui dura deux jours, le sulthan remporta une victoire complète. Les ennemis perdirent quatre-vingt mille hommes, outre un grand nombre qui fut tué en fuyant, ou qui se noya dans l'Euphrate; et Ghazan, leur souverain, étant mort peu de temps après, Oldjaïtou, son successeur, s'empessa de conclure la paix avec les Mamlouks. Ces triomphes, célébrés avec une magnificence inconnue même en Égypte, furent suivis de nouveaux succès obtenus sur une tribu rebelle, qui fut détruite dans le Saïd, et sur le roi de la petite Arménie, dont les états furent livrés au pillage. Quelque temps auparavant,

Nasser, en représailles des incursions que le roi de Chypre, Henri II, avait faites sur les côtes d'Égypte avec le secours des Hospitaliers et des Templiers, équipa une flotte, et chassa ces derniers de l'île d'Arad, près de Tripoli. Tranquille sur ses frontières, Nasser se vit encore en butte aux factions excitées par les ambitieuses prétentions de ses émyrs. Pour s'affranchir de leur joug, il feignit d'entreprendre le pèlerinage de la Mekke, et retourna au château de Karak, d'où il envoya son abdication, avec les ornements royaux, l'an 708 (1309). Mais cette démarche, loin de le discrediter, le rendit plus cher aux peuples de l'Égypte et de la Syrie. Les trésors qu'il avait trouvés à Karak, l'aiderent à gagner les gouverneurs des principales villes de cette dernière province, qui se déclara pour lui. Bibars II, qui avait été proclamé sulthan au Caire, vit journellement diminuer son parti; et Nasser parvint aisément à faire arrêter ce faible rival, dont le règne n'avait pas duré onze mois entiers (V. BIBARS II). Après lui avoir reproché sa révolte, il ordonna de l'étrangler en sa présence; puis interrompant l'exécution, il l'accabla de nouvelles invectives, et donna enfin le signal de serrer tout-à-fait le cordon. Étant ainsi remonté sur le trône pour la troisième fois, le sulthan s'y affermit en disgraciant ou en faisant périr tous les émyrs qui lui étaient suspects, et en contenant dans de justes bornes l'autorité de ceux qui étaient restés fidèles. Ce fut alors qu'il eut occasion de déployer les talents et les qualités qui l'ont mis au premier rang des souverains de l'Égypte. Fléau des grands, et comparable, sous ce rapport, à

Louis XI, il fut le bienfaiteur des peuples. Il abolit quelques impôts; et diminua les autres. Il protégea les arts, principalement l'agriculture, et fit exécuter des travaux immenses pour opérer le défrichement des terres incultes de l'Égypte, et augmenter la fertilité des autres parties. Il fit élever des ponts, des digues, percer des routes, et creuser une infinité de canaux, entre autres, celui d'Alexandrie, qui fut achevé en quarante jours. Il embellit ses états de monuments vastes et somptueux, parmi lesquels on peut citer la grande mosquée et le palais du Caire. Il y employa des colonnes d'une grandeur prodigieuse, qu'il tirait de la Thebaïde. Enfin, sous son troisième règne, qui dura près de trente-trois ans (terme que n'atteignit aucun sulthan d'Égypte, avant ni après lui), cette contrée parvint presque au même état de population, de richesse et de prospérité que sous ses anciens rois. Nasser-Mohammed s'occupait sans cesse des plus minutieux détails de la police et de l'administration. Il savait le nom, l'origine de tous ses Mamlouks, l'époque où ils étaient venus en Égypte, le marchand qui les avait vendus, leurs années de service, etc. Il les récompensait libéralement, et assignait des terres aux invalides. Les chrétiens de ses états eurent seuls à se plaindre de lui. Dans un incendie qui consuma une partie du Caire, en 1321, et dont ils furent accusés d'être les auteurs, parce qu'on surprit deux moines qui se sauvaient d'un collège où l'on prétendit qu'ils avaient jeté des matières combustibles, le peuple massacra quelques chrétiens, en demandant à grands cris que tous les autres fussent exterminés. Le sulthan sacrifia plusieurs de ces mal-

heureux à la fureur publique; afin de sauver les autres, qui furent assujétis à ne porter que des turbans bleus, à ne monter que sur des ânes, à n'entrer aux bains publics qu'avec une sonnette au cou. Ils furent exclus des charges, et l'on ferma leurs églises et leurs monastères. Plusieurs, pour se soustraire à ces avanies, prirent le bonnet jaune des Juifs; d'autres embrassèrent l'islamisme. Nasser-Mohammed ne laissa pas toutefois, à la demande du roi de France, Philippe de Valois, d'accorder, en 1346, la garde du Saint-Sépulchre aux Cordeliers, qui l'ont conservée jusqu'à nos jours. Les armes de ce sulthan pénétrèrent aux extrémités de l'Arabie; ses états s'étendaient jusqu'à Malathiah et Anah sur l'Euphrate. Comblé de prospérités, adoré de ses sujets, respecté de ses voisins, lié par des relations de politique et de commerce avec tous les potentats musulmans, Nasser-Mohammed mourut, en 741 (1341), dans sa cinquante-huitième année, après avoir régné en tout environ quarante-quatre ans. Il laissa une nombreuse postérité, qui occupa le trône jusqu'à la fin de la dynastie des Bahrites; et il eut pour successeur, son fils aîné, Aboubekr, auquel, avant de mourir, il avait fait prêter serment de fidélité par ses émyrs. Ce prince est appelé *Claudius*, par Sanut, nom corrompu de Kelaoun, qui était celui de son père. A—T.

NASSIR-EDDYN (ABOU-DJAFAR MOHAMMED BEN HAÇAN), célèbre astronome persan, cité quelquefois par les Orientaux sous le simple nom de *Khodjah* (docteur), naquit l'an 597 de l'hég. (1201), à Thous, dans le Khorasân; ce qui le fait assez fréquemment désigner par le surnom d'*Al Thoussy*. On ne sait rien sur les pre-

nières années de sa vie, qu'il employa sans doute à voyager, et à étudier les auteurs grecs. Étant venu habiter le Couhestan, il trouva un Mécène dans le gouverneur de cette province, auquel il dédia un *Traité de morale*, intitulé, *Akhlak al Nassiry*, dans lequel il a ressemblé tout ce qu'Aristote et Platon ont écrit sur la sagesse (1). Il adressa aussi une ode à Mostasem, khalyfe de Baghdad; mais comme il avait oublié de mettre la suscription, *Au khalyfe de la surface de la terre*, son protecteur le fit incarcérer, pour faire sa cour à l'orgueilleux Mostasem, et l'envoya comme otage, dans le château d'Alamout, auprès d'Ala-eddyn Mohammed, prince des Ismaéliens ou Assassins. Nassir-eddyn y demeura jusqu'à l'époque où Rokn-eddyn Khour-Chah, fils et successeur d'Ala-eddyn, fut obligé de céder à la puissance des Moghols, l'an 654 (1256). Rokn-eddyn, avant de rendre ses châteaux et sa personne à Houlagou, lui envoya Nassir-eddyn, qui annonça au conquérant que la chute des Ismaéliens était écrite dans les astres. Flatté de cette prédiction, qui se réalisa bientôt, Houlagou retint le khodjah dans son camp, le combla de bienfaits et de distinctions, et l'admit au nombre de ses favoris. Les renseignements et les conseils que Nassir-eddyn donna à ce prince, lui furent fort utiles pour le succès de son expédition contre Baghdad (V. HOULAGOU et MOSTASEM). Houlagou, devenu maître de la Perse, chargea Nassir-eddyn de faire construire un observatoire à Méragah, dans l'Adzerbaïdjan, d'y réunir tous les livres

et les instruments nécessaires; le mit à la tête des astronomes qui y furent attachés, et lui confia la surintendance de tous les collèges établis dans son empire. Les fondements de cet observatoire furent jetés en djoumady 1^{er}. 657 (avril ou mai 1259). Nassir-eddyn dirigea l'observatoire de Méragah pendant douze ans; il mourut le 18 dzoulhadjah 672 (25 juin 1274), et fut enterré à Baghdad, selon Aboul-Feda. Les nombreux ouvrages de ce khodjah attestent son érudition et son activité. Ses connaissances embrassaient toutes les matières. Les Orientaux le placent sur la première ligne de leurs savants, et l'égalent à Ptolémée, dont il avait traduit, commenté et corrigé le *Tetra biblon* et l'*Almageste*. Il a écrit sur la théologie et la jurisprudence des Musulmans; sur la philosophie, l'économie politique, la métaphysique, l'histoire naturelle, la géographie, la médecine, la géomancie. Mais c'est surtout comme astronome et mathématicien, que Nassir-eddyn s'est rendu illustre. Il a perfectionné plusieurs instruments anciens, particuliers à ces deux sciences; et il en a inventé de nouveaux, exécutés par lui-même, ou d'après ses modèles (1). Il fut chargé aussi de diriger la construction d'une mosquée, et de faire monter l'eau jusqu'au sommet d'une montagne, par des procédés hydrauliques. Nassir-eddyn n'était pas moins recommandable par ses qualités morales et sociales que par sa vaste érudition. On trouvera de plus grands détails sur la personne et les travaux de ce savant, ainsi que la liste d'un

(1) On trouve une analyse de cet ouvrage dans le tome 1^{er}. des *Memoires (Transactions)* de la société littéraire de Bombay (*Journ. des sav.*, mars 1821, p. 132).

(1) Ces instruments, dont on peut voir la description dans l'*Histoire de l'astronomie du moyen âge*, pag. 200, étaient en bois, et promettaient peu de précision.

grand nombre de ses ouvrages, dans le *Mémoire sur l'observatoire de Mérakah*, par Jourdain, Paris, 1810, in-8°. (tiré du *Magasin encyclop.*, 1809, VI, 43 et 87.) On a publié à Rome, dans la célèbre imprimerie des Médicis, la traduction arabe des treize livres des *Éléments* d'Euclide, avec un commentaire, par Nassir-eddyn, 1594, in-fol. de 453 pag. (1) Mais c'est principalement par ses fameuses *Tables Ilkhaniennes* (*Zeidje-Ilkhany*), fruit de ses observations astronomiques, et résumé de celles qui avaient été faites avant lui, que ce savant a immortalisé son nom et la mémoire des deux princes auxquels il les a dédiées (Houlagou et son fils Abaca, surnommés Ilkhan). La bibliothèque royale en possède un exemplaire, d'autant plus précieux, qu'il est écrit de la main d'Asyl-eddyn, fils de ce grand astronome (2). Greaves a traduit en latin et publié à Londres, en 1652, une Table des longitudes et des latitudes, extraite des Tables Ilkhaniennes de Nassir-eddyn; et on les a reproduites en 1711, dans le tome III des Petits géographes. A—T.

NASSUF-PACHA. V. NAZOUH.

NATHAN, rabbin, président de la synagogue de Babylone, et ensuite de celle de Jérusalem, vivait dans le second siècle, et était contemporain de Rabbi Siméon ben Gamaliel. Nous avons de ce savant docteur Mischni-

que : *Pirkè avôth* (*Chapitre des pères*), imprimé dans le Talmud de Babylone. François Taylor, ministre de Canterbury, traduisit cet ouvrage en latin, et le fit imprimer avec le texte en regard et des notes explicatives, Londres, 1651, in-4°. Dans l'épître dédicatoire, adressée à Jacques Usher, archevêque d'Armagh, il avoue que ce livre de Nathan avait été traduit autrefois par Fagius et par Drusius, mais que l'impossibilité de se procurer ces traductions lui avait fait entreprendre la sienne, différente de la leur en plusieurs endroits. II. *Massecheth avôth* (*Traité des pères*), imprimé avec le précédent dans le Talmud. Taylor en a donné une traduction latine, Londres, 1654, in-4°. On a élevé quelques doutes sur l'authenticité du *Massecheth avôth*. Mais Taylor nous semble les dissiper complètement. Ces deux traités de Nathan sont estimés des Chrétiens et des Juifs, notamment le premier, dont on admire la pureté du style, qui a eu un grand nombre d'éditions, et a été traduit en plusieurs langues, suivant l'abbé de Rossi (*Dizionario storico degli autori ebrei*, tome II).

L—C—E.

NATHAN-BEN-JÉCHIEL, président de la synagogue de Rome, disciple de Moïse Adarsan, vivait dans le onzième siècle, et mourut en 1106. Les écrivains de sa nation font le plus grand éloge de son savoir et de son mérite. Il est célèbre par un Dictionnaire talmudique, intitulé : *Aruch*, qu'il finit cinq ans avant sa mort, et par lequel il a obtenu la qualification de *Baal Aruch* (auteur du *Disposé*). Ce lexique sert à expliquer chaque mot des deux talmuds, qui se trouve à la marge, par ordre alphabétique. Il a eu un grand nombre d'éditions, dont la première est celle de 1480, in.

(1) La dernière page offre, en turc, le privilège du sultan Amurat III, pour la vente du livre dans tous les états ottomans. C'est par erreur que l'abbé de Rossi a cru que l'Euclide arabe imprimé à Scutari, au commencement du dix-neuvième siècle, était une réimpression de la traduction de Nassir-eddyn. M. Sylvestre de Sacy nous apprend (*Mag. encycl.*, 1814, I, 208), que cette édition de Scutari, imprimée l'an de l'hégire 1216 (1801), est un ouvrage tout à-fait différent.

(2) Ces tables, qui ont été commentées par Châh Cholgin, supposaient le mouvement de précession d'un degré en 70 ans.

fol., sans date, inconnue à tous les bibliographes, excepté au savant abbé de Rossi, qui en a donné une description détaillée dans ses *Annales heb.-typ.*, pag. 123-4 : les autres éditions sont celles de Pesaro, 1517, in-fol.; Venise, 1531, in-4°, 1553, in-fol., 1653, in-fol.; Bâle, 1599, in-fol., par les soins d'Isaac ben Moïse; Amsterdam, avec des additions de Benjamin Mussaphia, 1655, in-fol. Philippe d'Aquin l'a perfectionné et imprimé à Paris, 1629, in-fol. On a un supplément de l'*Aruch* dans les *Deux mains* de Menahem de Lonzano. Il existe aussi un abrégé de l'*Aruch*, (*Aruch-Katzer*), Cracovie, 1592; Constantinople, 1511, in-4°, décrit dans la *Continuation des Annales hébreo-typographiques* de Jean Bernard de Rossi, page 6; Prague, 1707. Quant aux imitations ou traductions, voy. Wolf, *Biblioth. heb.* L—B—E.

NATHAN, autrement RABBI-ISAAC-NATHAN, vivait dans le quinzième siècle. Il est le premier des Juifs, dit Richard Simon, « qui ait fait une concordance hébraïque de la Bible. Il la composa sur la latine d'Arlot, général des Cordeliers, de sorte que les Juifs sont obligés aux Chrétiens des concordances qu'ils ont maintenant, et qui sont absolument nécessaires pour entendre la massore ou critique du texte hébreu. » Cette concordance a été imprimée sous le titre de *Meir Netiv* (*Lumière des sentiers*), Venise, 1524, suivant Wolf et Richard Simon, et non 1523, comme le dit l'abbé de Rossi; ib. 1564, in-fol.; Bâle, 1581. Calasio la fit réimprimer à Rome, avec des additions considérables, 1620; et Buxtorf, à Bâle, 1632, dans un meilleur ordre et avec de nouvelles additions : elle a été aussi

traduite en latin par Reuchlin, et abrégée par différents philologues (V. Wolf). Rabbi Nathan a composé encore : I. *Mea dabberim* (*Cent paroles*). II. *Mistzar Itzhak* (*Fortification d'Isaac*); dispute avec un Chrétien. III. *Tocachad Mathe* (*Réfutation d'un séducteur*), contre Jérôme de Sainte-Foi. Ces trois ouvrages sont manuscrits (V. Wolf, *Biblioth. heb.*, et de Rossi, *Bibliotheca giudaica anticristiana*, p. 76-77). Le nom de Mardochee, qu'on lui a donné quelquefois, a été l'occasion de plusieurs méprises sur sa personne et sur ses ouvrages. L—B—E.

NATHANAEL. V. BARTHÉLEMY (Saint), III, 440.

NATIVITÉ (JEANNE LE ROYER, dite la sœur DE LA), fille d'un laboureur de la Chapelle-Sanson, près Fougères, naquit le 24 janvier 1732, et entra comme domestique, à l'âge de dix-huit ans environ, dans un couvent de religieuses de Sainte-Claire, appelées Urbanistes, à Fougères : elle obtint ensuite d'être reçue sœur converse, quoiqu'elle n'apportât rien en dot. Elle fit de grands progrès dans la vertu; et en même temps, elle se crut favorisée d'apparitions et de révélations. Ses premiers confesseurs tachèrent de la détourner de ces voies extraordinaires; mais un nouveau directeur, donné à la maison en 1790, l'abbé Genet, encouragea au contraire la sœur, et écrivit ce qu'elle lui racontait de ses révélations. La révolution força cet ecclésiastique de passer en Angleterre, et la sœur fut obligée de quitter son couvent : elle se retira chez son frère, puis chez un pieux habitant de Fougères, qui lui offrit un asile, et chez lequel elle mourut le 15 août 1798, dans les

sentiments de piété qu'elle avait montrés toute sa vie. L'abbé Genet n'avait point tenu secrètes en Angleterre les révélations de la sœur de la Nativité; il communiqua son manuscrit, et en donna des copies. Les uns approuvèrent ces révélations, et crurent y voir des preuves de vérité; d'autres suspendirent leur jugement sur les visions et les prédictions qui remplissaient l'ouvrage. L'abbé Genet, étant revenu en France après la mort de la sœur, recueillit encore de nombreux manuscrits qu'elle avait dictés. Il mourut subitement en 1817, laissant ces manuscrits à un ami, qui les vendit à un libraire de Paris. On en fit une première édition, en 3 vol. in-12, sous le titre de *Vie et révélations de la sœur de la Nativité*. L'ouvrage est composé d'un *Discours préliminaire* de l'abbé Genet, pour montrer que la sœur était inspirée; d'un *Abrégé de la vie de la sœur*, par le même; d'une *Vie intérieure de la sœur*, écrite ou plutôt dictée par elle; de ses *Révélation*s, qui sont aussi nombreuses qu'extraordinaires. Elle raconte beaucoup de choses sur l'état futur de l'Église et sur la fin du monde. Il y a certainement dans le livre des détails et des assertions qui offrent quelque prise à la critique; mais il y a aussi des morceaux pleins de piété et même d'élévation. Le troisième volume est composé de pièces fort diverses, entre autres d'un *Recueil d'autorités* en faveur de l'ouvrage; d'*Observations* de Genet, dans le même sens, et d'une *Relation* faite par lui des huit dernières années de la vie de la sœur. En 1819, il a paru une seconde édition de la *Vie et révélations de la sœur*; elle est en 4 vol., dans les deux formats in-8°.

et in-12, l'éditeur ayant ajouté un quatrième volume, rempli en entier par un nouveau Supplément que la sœur avait dicté, dans les derniers temps, aux religieuses qui étaient dans sa confiance. Il a paru une *Analyse* et un *Examen* de cet ouvrage, dans l'*Ami de la religion et du roi* (xxiii, 321, 385; xxiv, 193). L'auteur discute le pour et le contre, et donne les raisons qui lui paraissent motiver quelque défiance sur un sujet si délicat. Son jugement a été attaqué dans une *Réponse de mon oncle sur la censure des révélations de La Nativité*, 16 p. in-8°, sans indication d'auteur, de lieu ou d'année. Cet écrit n'a point paru très-fort, et l'auteur convient au surplus que tout n'est pas vrai dans les révélations de la sœur; voyez aussi la *Chronique religieuse*, tome iii, pag. 246. — Une autre sœur Jeanne de la Nativité, ursuline, est auteur du *Triomphe de l'amour divin, dans la vie de la bonne Armelle*, Paris, 1683, in-12. P—C—T.

NATOIRE (CHARLES), peintre, directeur de l'académie de France à Rome, naquit à Nîmes le 3 mars 1700. Formé dans l'atelier de Lemoyne, dont on a prétendu qu'il n'avait guère pris que les défauts, il tint cependant de bonne heure un rang distingué dans l'école française avant qu'un de ses propres élèves, Vien, l'eût ramenée à l'étude de l'antique, au goût de la simplicité et à l'imitation de la nature. Ce ne fut pas dans ses leçons que cet illustre disciple puisa ces principes. Quand celui-ci parlait de travailler d'après nature, le maître ne le comprenait pas; et il lui paraissait surtout impossible que la nature eût pu fournir les modèles des figures placées sur le second et sur le troi-

sième plan des tableaux exécutés suivant le nouveau système. Quoi qu'il en soit, le principal mérite de Natoire consistait dans la correction du dessin, bien qu'on ait dit qu'il le possédait à un degré plus éminent sur le papier que sur la toile. On reproche à son coloris d'être généralement faible et gris. Toutefois ses partisans ont comparé, même sous le rapport de la couleur, son tableau d'un Ange arrachant la flèche de la plaie de saint Sébastien aux meilleurs ouvrages du Guide, sous lequel, au reste, l'art avait déjà dégénéré. Ses tableaux les plus estimés sont ceux qui ornaient les appartements du premier étage du château de Versailles, un salon de l'hôtel de Soubise, et la chapelle des Enfants-Trouvés de Paris. On fait cas aussi des peintures dont il a décoré en partie les panneaux entre les fenêtres du cabinet des médailles et des antiques de la Bibliothèque du roi; mais la plupart de ces productions ont été retouchées, et n'ont rien gagné à cette opération. Le burin des plus habiles graveurs, tels que Fessart, Aveline, J.-J. Flipart, élève de Laurent Cars, etc., a reproduit les plus renommées. Après avoir été, pendant près de vingt ans, à la tête de l'académie de France à Rome, où, successeur de Troy, il fut remplacé par Vien; il quitta cette direction en 1775, soit que son âge ne lui laissât plus assez de force et d'activité pour un tel emploi, soit que l'abus qu'il y avait peut-être fait de son autorité ne permît pas qu'il en conservât plus long-temps l'exercice. Partisan zélé des Jésuites, il avait accueilli, avec une bienveillance particulière, ceux de leurs écrivains qui étaient venus chercher à Rome un refuge contre les poursuites des parlements. Le

fameux abbé de Caveirac, son compatriote, qui avait surtout obtenu sa confiance, exerçait sur son esprit l'ascendant le plus absolu. Ce fut, dit-on, sous l'influence des conseils de ce dernier, que Natoire osa prendre sur lui d'expulser de l'académie un pensionnaire du roi, nommé Mouton, pour n'avoir pas rempli le devoir pascal. Le jeune artiste se pourvut au Châtelet contre une décision aussi violente et aussi illégale; et, après plusieurs années de débats judiciaires, qui accablèrent de dégoûts et de ridicules la vieillesse de son adversaire, celui-ci fut condamné à 20,000 francs de dommages-intérêts. Exclusivement occupé, depuis cet événement, de pratiques de piété, Natoire termina sa carrière à Castelgandolfo, à la fin du mois d'août 1777.

V. S. L.

NATT-DAG (ARELSON), sénateur de Suède dans le dix-septième siècle, était d'une famille qui passe pour la plus ancienne du pays, et qui est maintenant éteinte. Le savant Jean Messenius dirigea ses études. Il fit ensuite un voyage pour les perfectionner, et fut employé à son retour par Gustave Adolphe dans plusieurs circonstances importantes. Il parvint à apaiser une émeute qui s'était élevée dans la province d'Upland, à l'occasion d'un impôt ordonné pour subvenir aux frais de la guerre d'Allemagne; et il fit rentrer le peuple dans le devoir sans effusion de sang. La dignité de sénateur, celle de maréchal du royaume, et le titre de baron, récompensèrent ses services. Il mourut en 1655, laissant quelques ouvrages en latin: *Dissertatio juridico-politica de regia successione*, Tubingue, 1614, in-4°.; — *Oratio contra Poloniam*, Amsterd., 1636, in-8°. C—AU.

NAU (MICHEL), missionnaire et voyageur, né à Paris, en 1631, d'une famille anoblie par Henri IV en 1606, entra jeune dans la société des Jésuites, où il se fit estimer par ses talents et par ses vertus. Après s'être dévoué à l'instruction de la jeunesse, il fut choisi par ses supérieurs pour se consacrer aux missions dans les pays orientaux, et s'en acquitta avec de grands succès. Il mourut à Paris, le 8 mars 1683. Il a laissé plusieurs ouvrages estimés : I. *Voyage nouveau de la Terre-Sainte*, Paris, 1679, in-12, réimprimé, en 1702 ; curieux et non moins édifiant qu'utile. II. *Ecclesiæ romanæ græcæque vera effigies*, Paris, 1680, in-4°. La manière dont il traite son sujet, est fort simple en apparence ; mais dans le fond elle est fort adroite et solide. III. *L'Etat présent de la religion mahométane*, 2^{me} édit., Paris, Bouillerot, 1685, 2 vol. in-12. — Son frère Nicolas NAU, de la même société, a écrit en latin une *Oraison funèbre* du cardinal de la Rochefoucauld, 1645, in-8°. C. T—Y.

NAUBERT (BÉNÉDICTE), la romancière la plus féconde de l'Allemagne, née à Leipzig, en 1755, était fille du professeur Hebenstreit, mariée à un négociant de Naumburg : elle a publié, depuis l'année 1785, sous le voile de l'anonyme, un très-grand nombre de romans, qui ont obtenu beaucoup de succès. Ce ne fut qu'en 1817, que le public allemand connut enfin le nom de cet auteur modeste, dont les ouvrages avaient été attribués à plusieurs écrivains célèbres. M^{me} Naubert est morte à Leipzig, le 12 janvier 1819, après avoir supporté pendant plusieurs années, avec une admirable résignation, la perte de la vue et celle de l'ouïe.

Quelques-uns de ses nombreux ouvrages ont été traduits en français, entre autres, *Herrmann* d'Unna, *Élisabeth* de Toggenburg, *Walther* de Montbarry, *Thekla* de Thurn : plusieurs autres, tels que *Conradin* de Souabe, *Emma* fille de Charlemagne, *Velleda*, et surtout *Azaria*, son dernier ouvrage, mériteraient aussi de trouver des traducteurs.

P. L.

NAUCLERUS (JEAN VERGEN, plus connu sous le nom de), célèbre chroniqueur, était né vers 1430, dans la Souabe, d'une famille noble. Après avoir rempli les fonctions de précepteur d'Eberhard, duc de Wurtemberg, il reçut les ordres sacrés, et fut nommé prévôt de l'église de Stuttgart en 1450, et dix ans après de celle de Tubingen. Eberhard, à son retour des croisades, ayant fondé une université en cette ville, pourvut aussitôt Naucerus de la chaire de droit-canon, qu'il remplit d'une manière distinguée. Il en fut premier recteur en 1477, et ensuite grand-chancelier. Naucerus vivait encore en 1501 ; et l'on croit qu'il mourut vers l'an 1510. On a de lui une *Chronique* en latin, depuis la création ; elle est estimée particulièrement pour les faits qui se sont passés dans le quinzième siècle, et que l'auteur rapporte comme témoin oculaire. La première édition (Tubingen, 1501, in-fol.), est très-rare, sans être recherchée. Il en parut une seconde dans la même ville, en 1516, in-fol., avec une *Continuation* par Nicol. Basel ; elle est sortie des presses de Th. Anshelmi (1) ; et l'on sait que le fameux

(1) Thomas Anshelmi, nommé quelquefois *Thomas Badensis*, parce qu'il était originaire de Baden, fut ensuite imprimeur-libraire à Haguenau, où il donna, en 1521, une bonne édition d'Hesychius. Il

Melanchthon, alors correcteur dans cette imprimerie, la revit avec le plus grand soin (*V. le Theatr. vi-ror. eruditor.* de Zeltner, p. 354); cette édition a servi de base à toutes celles qui ont suivi dans le seizième siècle. La plus complète est celle de Cologne, 1564, 2 vol. in-fol., avec une *Continuation* par Laur. Surius. Melchior Adam a inséré une courte Notice sur Naucerus dans les *Vitæ philosoph. et philologor.*; et Dan. Guill. Moller a publié, une *Dissertation* lat. sur ce chroniqueur, Altdorf, 1697, in-4°. W—s.

NAUCYDES, sculpteur grec, naquit à Argos, et fleurit entre la 90^e. et la 95^e. olympiade, 420-400 ans avant J.-C. Il était fils de Mothon et frère de Périclète, émule et contemporain de Canachus, Patrocle et Diomède. Il marcha sur les traces de Phidias et de Polyclète, dans l'art d'employer, pour la statuaire, l'ivoire et les métaux. Ce fut ainsi qu'il fit, pour Corinthe, une statue d'Hébé. Il fonda, en bronze, une statue d'Hécate, et celle d'Erinna, lesbienne célèbre. Ses ouvrages les plus vantés furent un Mercure, un Sacrificateur immolant un bœuf, et surtout son Discobole, dont on croit reconnaître la répétition dans quelques statues antiques qui nous sont parvenues, entre autres dans celle qui est au Musée royal de Paris. Une de ses statues sert à établir une hypothèse sur le temps où il a vécu : c'est celle d'Euclys le Rhodien, vainqueur au pugilat, et petit-fils de ce célèbre athlète, Diagoras, que ses deux fils portèrent

en triomphe aux jeux olympiques, pour lui faire hommage de la victoire qu'ils venaient eux-mêmes de remporter dans la 86^e. olympiade. Euclys était fils de leur sœur; et sa victoire n'a dû suivre que d'environ 15 ou 20 ans celle de ses oncles. On voyait à Rome, dans le temple de la Paix, une statue faite par Naucydes, et qui y avait été apportée d'Argos. Il eut pour élèves Alypus de Sicyone, dont Pausanias cite plusieurs ouvrages, et un Polyclète d'Argos autre que le sculpteur de la Junon d'Argos. L—s—E.

NAUDÉ (GABRIEL), fameux bibliographe, et l'un des sçavants les plus distingués de son temps, naquit à Paris, le 2 février 1600. Après avoir achevé ses humanités et sa philosophie avec beaucoup de succès, il s'appliqua de préférence à la médecine; et l'on sait qu'il suivit, en même temps que Gui Patin, le cours de René Moreau, qui jouissait alors d'une grande réputation (*V. MOREAU*). Le goût de Naudé pour les livres s'était manifesté, pour ainsi dire, dès son enfance; et les connaissances qu'il avait acquises, dans tout ce qui constitue le matériel des ouvrages et leur classification, déterminèrent le président de Mesmes à lui confier la direction de sa bibliothèque; mais cet emploi le détournant de ses études médicales, il y renonça, et se rendit, en 1626, à Padoue, pour y achever ses cours. La mort de son père l'obligea de revenir à Paris, la même année. En 1628, la faculté de médecine le chargea du discours de clôture des examens pour la réception des bacheliers; et cette pièce, qui fut imprimée, donna une idée avantageuse de son érudition. Sur la recommandation de Dupuy, le cardinal de Bagni choisit Naudé

imprimait, en 1503, à Pfortzheim, où il publia le traité de Raban Maur *De laudibus crucis*, qu'il accompagna de ce distique :

Est natale solum Baden : sedes mihi Phorceys;
Dicor et Anshelmi bibliopola Thomas.

pour bibliothécaire, et l'emmena à Rome, en 1631. Il s'y fit bientôt connaître par quelques dissertations sur différents objets d'antiquité, et reçut des preuves multipliées de l'estime qu'avaient inspirée ses talents et la noblesse de son caractère. Ayant été nommé, en 1633, médecin ordinaire de Louis XIII, il reprit ses études médicales qu'il avait interrompues; et pour se rendre plus digne d'un titre aussi honorable, il alla recevoir le laurier doctoral à Padoue. Après la mort du cardinal de Bagni, son protecteur, dont la mémoire lui fut constamment chère, Naudé passa, comme bibliothécaire, au service du cardinal Barberini. Il était encore secrétaire du premier, lorsque D. Grég. Tarisse, général de la congrégation de Saint-Maur, demanda que la nouvelle édition de *l'Imitation de Jésus-Christ*, qui s'imprimait au Louvre, portât le nom de J. Gersen, s'appuyant de l'autorité de quatre manuscrits de la bibliothèque des Bénédictins de Rome. Le cardinal de Richelieu, avant de rien statuer à cet égard, fit écrire à Rome; et Naudé fut chargé par le cardinal de Bagni d'examiner ces manuscrits. Sa réponse n'ayant pas été favorable aux prétentions des Bénédictins, leurs adversaires la firent imprimer; et il s'ensuivit une longue discussion, que termina, en 1652, un arrêt du parlement, portant suppression des paroles injurieuses employées de part et d'autre (1). Naudé ne resta que quel-

ques mois attaché au cardinal Barberini; il fut rappelé à Paris, en 1642, par le cardinal de Richelieu, qui se proposait de lui confier le soin de sa bibliothèque: mais ce ministre étant mort la même année, il serait resté sans emploi, si le cardinal Mazarin ne se fût hâté de l'attacher à sa personne. Ce fut alors que Naudé forma cette bibliothèque moins fameuse encore par le nombre que par le choix des ouvrages dont elle se composait. Il visita la France, l'Italie, l'Allemagne, dans l'unique but de se procurer des livres; et il parvint, dans l'espace de dix ans, à réunir quarante mille volumes, et une foule de manuscrits précieux. Naudé eut la douleur de voir disperser une collection qui lui avait coûté tant de peines et de soins. En vain il supplia le parlement de s'opposer à la vente d'une bibliothèque, « la plus belle, disait-il, qui ait jamais été au monde, et dont la ruine, ajoute-t-il, sera bien plus soigneusement marquée dans toutes les histoires et calendriers, que n'a jamais été la prise et le sac de Constantinople » (*Avis à nosseign. du parlem.*, voy. ci-dessous). La haine aveugle qu'on portait au ministre empêcha d'écouter de si touchantes réclamations. La bibliothèque du cardinal Mazarin fut vendue en 1652; et Naudé racheta tous les livres de médecine pour la somme de trois mille cinq cents francs, sacrifice qui devait être considérable pour lui, car il n'avait pas de fortune. Mazarin, si prodigue pour les siens de la fortune publique, n'avait donné à Naudé qu'un canonicat de Verdun, et le prieuré de l'Artige, qui lui

(1) On peut voir, pour plus de détails sur cette longue querelle, outre les articles GERSON, GERSEN, KEMPI, FRONTEAU, QUATREMAIRE, VALGRAVE, Ph. CHIFFLET, HESER, etc., les *Considérations sur la question relative à l'auteur de l'Imitation*, etc., par M. Geuce, à la suite de la *Dissertation* de M. Ant. Alex. Barbier, sur soixante traductions françaises de *l'Imitation de Jésus-Christ*, Paris, 1812, in-12. Voyez aussi à la fin l'indica-

tion des pièces du procès, et celle des ouvrages sur la contestation, faits ou publiés par Naudé, pag. 169-175.

rapportaient 1200 liv. de rente. Il accepta donc la proposition que lui fit la reine Christine, de venir à Stockholm, prendre la direction de sa bibliothèque; mais le climat rigoureux de la Suède, ayant altéré sa santé naturellement délicate, il repassa en France, comblé des présents de la reine. Les fatigues de la traversée l'obligèrent de s'arrêter à Abbeville; et il y mourut de la fièvre, le 29 juillet 1653, à l'âge de 53 ans. Naudé était un homme de mœurs irréprochables; il était très-sobre, ne buvait jamais que de l'eau, et employait tout son temps à l'étude. A des connaissances aussi variées qu'étendues, il joignait beaucoup de jugement et un esprit supérieur à son siècle. Il disait franchement son opinion, et la défendait avec une vivacité qui contrastait avec sa douceur ordinaire. Quelques rigoristes ont cherché à faire suspecter ses principes religieux; mais leurs accusations n'ont pas le moindre fondement; et ce n'est que par suite de son système que Sylvain Maréchal a inscrit le nom de Naudé dans le trop fameux Dictionn. des athées (V. MARÉCHAL). Naudé a publié, avec des *Préfaces* la plupart intéressantes, quelques ouvrages de Riolan, de Cardan, de Leonard Aretin, d'Ad. Blackwood, de Léon Allatius, de J. B. Doni, d'Ang. Nifo, de Jac. Rorarius, de Suarès, évêque de Vaison, etc. Il a composé en outre un grand nombre d'opuscules, dont on trouvera les titres dans le tome ix des *Mémoires* de Nicéron, et dans les *Dictionn.* de Moréri et de Chaupepié. Les principaux sont : I. *Le Marfore ou Discours contre les libelles*, Paris, 1620, in-8°, ouvrage extrêmement rare, mais qui est cité dans les *Apes Urbanæ*, de Léon

Allatius, avec l'indication de l'imprimeur *apud Aloysium Boulengerum*. II. *Instruction à la France, sur la vérité de l'histoire des frères de la Rose-croix*, ibid., 1623, in-8°. et in-4°. , rare. Naudé y prouve que les prétendus frères de la Rose-croix, qui avaient paru en France cette année, étaient des fourbes qui cherchaient à trouver des dupes, en promettant d'enseigner aux adeptes l'art de faire de l'or et d'autres secrets non moins merveilleux (V. MAIER, xxvi, 232). Ce curieux opuscule est ordinairement réuni à une autre brochure intitulée: *Avertissement au sujet des frères de la Rose-croix*. Il a été réimprimé avec la *Continuation de l'histoire des progrès de l'hérésie*, par Cl. Malingre. III. *Apolog e pour les grands hommes faussement soupçonnés de magie*, ibid., 1625, in-8°. Cet ouvrage, qui se ressent de la jeunesse de l'auteur, et qui n'est ni exact ni profond, a eu plusieurs éditions; la meilleure est celle d'Amsterdam, 1712, in-8°, augmentée de quelques remarques, par l'éditeur anonyme. Naudé y prend la défense des sages, anciens et modernes, accusés d'avoir eu des génies familiers, tels que Socrate, Aristote, Plotin, etc., ou d'avoir acquis, par la magie, les connaissances qui les rendirent l'objet de l'admiration de leurs contemporains. Le père Jacques d'Auntun, capucin, a essayé de réfuter Naudé, dans son livre de *l'Incrédulité savante*. IV. *Avis pour dresser une bibliothèque*, ibid., 1627, in-8°, réimprimé en 1644, avec l'ouvrage du P. Jacob: *Traité des plus belles Bibliothèques* (V. JACOB). Jean-André Schmidt en a inséré une traduction latine, anonyme, dans les *Additions au Recueil de Maderus: De*

bibliothecis (V. MADERUS, XXVI, 92). Cet ouvrage, surpassé depuis, renferme des conseils qui peuvent être très-utiles aux personnes chargées de former ou de conserver les bibliothèques publiques. V. *Addition à l'histoire de Louis XI*, contenant plusieurs recherches curieuses sur diverses matières, ibid., 1630, in-8°; réimprimé dans le Supplém. à l'édition des *Mémoires* de Phil. de Comines, publiée par Godefroy. Naudé s'attache à prouver que nos rois ont constamment montré beaucoup d'affection pour les lettres, et que Louis XI, en particulier, leur a rendu de grands services. Le chap. VII, qui traite de l'origine et de l'établissement de l'imprimerie en France, a été inséré, par Prosp. Marchand, dans son *Histoire de l'imprimerie*: il a été traduit en latin par Math.-Jacq. Steyer; et Chr. Wolf a publié cette traduction dans les *Monumenta typograph.*, I, 486. VI. *De studio liberali syntagma*, Urbin, 1632, in-4°; Rimini, 1633, in-8°; et dans le Recueil *De studiis instituendis*, Amsterd., 1645, in-12. On y lit de fort bons avis sur la manière d'étudier. VII. *Bibliographia politica*, Venise, 1633, in-12; Wittemberg, 1640, in-16, avec un autre ouvrage du même genre, Leyde, 1642, et Amsterd., 1645, dans le Recueil qu'on vient de citer (1); trad. en français, par C. Challine, 1642, in-8°. Ce fut à la prière de Jacques Gaffarel, son ami (V. GAFFAREL (2), XVI, 248), que Naudé com-

posa ce petit traité, où il lui donne, avec la liste des principaux auteurs qui ont écrit sur des matières politiques, son opinion sur leurs ouvrages. Naudé se trouvait alors à Cervia, dans la Romagne, où il manquait des secours nécessaires pour rendre son ouvrage plus complet et plus exact; mais, tel qu'il est, la lecture peut encore en être utile. VIII. *De studio militari syntagma*, Rome, 1637, in-4°. Il y traite de toutes les connaissances nécessaires à un homme de guerre, en mêlant aux préceptes des digressions curieuses. Georg. Schubart en a publié une seconde édit. augmentée, Iéna, 1683, in-12. IX. *Considérations politiques sur les coups d'état*, Rome, 1639, in-4°. Si l'on en croit la préface, cette édition n'aurait été tirée qu'à douze exemplaires; mais on sait, depuis long-temps, qu'il en existe un bien plus grand nombre. Cet ouvrage a été réimprimé en Hollande, 1667, ou 1679, in-12. Louis Dumay en a donné une édition sous le titre de la *Science des princes*, avec des réflexions historiques, morales, chrétiennes et politiques, dans lesquelles il réfute solidement plusieurs assertions paradoxales de Naudé (V. DUMAY, XII, 222). Enfin, un plagiaire, qui n'a pas jugé à propos de se faire connaître, s'est emparé de cet ouvrage, en a supprimé la préface et la conclusion, retranché quelques longueurs, rajeuni le style, et l'a publié sous ce titre: *Réflexions historiques et politiques sur les moyens dont les plus grands princes et habiles ministres se sont servis pour gouverner et augmenter leurs états*, Leyde, 1739, in-12 (1). Naudé dit que cet ouvrage lui fut

(1) La *Bibliograph. politica* a été réimprimée avec quelques autres pièces du même genre, par les soins de Conring, Francfort, 1673, in-12; et Frédéric Gladow en a donné une bonne édition avec une préface, Halle, 1712, in-8°. L'éditeur y a joint la traduction latine des *Considérations sur les coups d'état*.

(2) Un savant bibliographe a fait de J. Gaffarel un cardinal, qu'il nomme Gaffarelli; voy. le *Répertoire bibliographique universel*, p. 448.

(1) Les *Considérations sur les coups d'état* ont été trad. en latin, voy. la note 1^{re}, col. précéd.

demandé par le card. Bagni; et il faut le croire, car il était trop prudent, trop ami de son repos pour examiner franchement la question délicate des coups d'état, à une époque où la moindre indiscretion pouvait le priver de sa liberté. Au surplus, il s'est mis à l'abri de toute crainte, en prenant constamment la défense du pouvoir, qui, selon lui, n'a jamais tort, puisqu'il n'agit que pour sa conservation. Ainsi il approuve l'assassinat de Coligni; et il trouve que c'est une grande lâcheté à tant d'historiens français d'avoir abandonné la cause du roi Charles IX; « qu'il y avait » un grand sujet de louer le massacre » de la Saint-Barthélemi, comme le » seul remède aux guerres qui ont été » depuis ce temps-là, et qui suivraient » peut-être jusqu'à la fin de la monarchie, si l'on n'avait imité les chirurgiens experts, qui, pendant que » la veine est ouverte, tirent du sang » jusqu'aux défaillances, pour nettoyer les corps cacochymes de » leurs mauvaises humeurs» (p. 180-181 de l'éd. in-12). Cette citation suffit pour faire apprécier cet ouvrage trop vanté (*V. la Science du gouvernement*, par Réal, VIII, 214). X. *Instauratio tabularii majoris templi Reatini*, Rome, 1640, in-4°; inséré dans le *Thesaurus antiquit. Italiae*, tome IX. XI. *Catalogus biblioth. Cordesianae* (*V. Jean DE Cordes*, IX, 574). XII. *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin*, depuis le 6 janvier jusqu'à la déclaration du 1^{er} avril 1649, in-4°. La seconde édition, la seule recherchée des curieux, a 717 pages (1). C'est un dialogue entre S. Ange, libraire, et Mascurat,

anagramme de R. Camusat, fameux imprimeur de Paris. Naudé y passe en revue tous les reproches faits au card. Mazarin, son patron, et en montre la fausseté et le ridicule. Il y a beaucoup d'érudition et des anecdotes curieuses. Cependant il a échappé des fautes à l'auteur; La Monnoye en a relevé quelques-unes dans le *Menagiana*, XIII. *Remise de la bibliothèque du cardinal Mazarin entre les mains de M. Tubeuf*, 1651, in-4°. Tubeuf, président de la chambre des comptes, était créancier du cardinal, pour une somme considérable. XIV. *Avis à nosseigneurs du parlement, sur la vente de la biblioth. du card. Mazarin*, 1652, in-4°. Cette petite pièce et la précédente sont de la plus grande rareté: elles ont été insérées dans le *Conservateur*, juillet, 1758. XV. *Epistole*, Genève, 1667, in-12. Ce Recueil a été publié par Ant. La Poterie, qui avait été attaché, sous les ordres de Naudé, à la garde de la biblioth. Mazarine. Patin a laissé un portrait peu avantageux de La Poterie, dans une *Lettre* à Spon, du 9 juin 1654. On a publié, sous le titre de *Naudeana*, un Recueil d'anecdotes, tirées des conversations de Naudé, Paris, 1701, in-12. Le président Cousin, qui prit soin de cette édition, en retrancha quantité de passages licencieux; mais il y laissa subsister un grand nombre de bévues et de faussetés: elles ont été corrigées par Lancelot, dont les *Remarques* ont été insérées dans la seconde éd., Amsterd., 1703, in-12, due à Bayle, qui y ajouta une Préface. Le P. Louis Jacob a rassemblé sous ce titre, *Gabrielis Naudæi tumulus*, les éloges, les épitaphes et les vers, tant latins que français, composés en l'honneur de ce savant,

(1) L'abbé Mercier de Saint-Léger a rédigé pour cet ouvrage une *Table* de 4 pag., qui n'a, dit-on, été imprimée qu'à douze exemplaires.

Paris, 1659, in-4°. Son portrait a été gravé par Georgi, à Padoue; par Mellan, in-4°. ; il fait partie du *Recueil* d'Odieuvre, et a été reproduit (au trait) par M. Petit-Radel, dans ses *Recherches sur les bibliothèques*, où l'on trouve de curieux détails sur ce savant bibliographe. W—s.

NAUMANN (JEAN-AMÉDÉE), directeur de la chapelle de l'électeur de Saxe, naquit à Blasewitz, près Drésde, en 1745. Son père, simple cultivateur, avait si fort à cœur de lui procurer une bonne éducation musicale, qu'il l'envoyait, tous les matins, à la ville, prendre une leçon de clavecin. Naumann n'avait encore que quatorze ans, lorsque le hasard amena chez son père un virtuose attaché à la cour de Suède. Il s'établit aussitôt entre eux une affection si vive qu'ils se décidèrent à faire ensemble le voyage d'Italie. Le célèbre Tartini, qui habitait alors Padoue, fit l'accueil le plus flatteur au jeune Saxon. Naumann resta huit ans entiers en Italie : c'est à ce long séjour, dans un âge aussi tendre, qu'il faut attribuer non-seulement cette parfaite connaissance de la prosodie italienne qui le distingue, mais encore ce style facile et suave qui donne à un grand nombre de ses airs une couleur tout-à-fait italienne. Ce succès inespéré fut sur le point de lui nuire : il avait envoyé à son père une de ses meilleures compositions. Celui-ci, dans l'espoir de faire connaître son fils à la cour, parvient à présenter cet œuvre à l'électrice, qui était grande musicienne. La princesse croit reconnaître la touche d'un maître italien, et se plaint de la supercherie. Mais elle fut enfin détrompée, et n'en devint que plus ardente protectrice du jeune Naumann : elle obtint pour lui la place de maître de

chapelle de l'électeur. L'opéra était supprimé à cette époque. Naumann, regrettant de se voir condamné à l'inaction, sollicita la permission de retourner en Italie, vers 1772. Il travailla pour les théâtres de Venise et de Naples. Sa réputation était parvenue à l'autre extrémité de l'Europe. Le roi Gustave III lui fit les offres les plus brillantes pour l'attirer à Stockholm. Naumann put alors se vanter d'un honneur qu'il ne partageait avec aucun autre compositeur de l'univers : il eut un roi pour son poète; ce fut sa majesté Suédoise elle-même qui écrivit pour lui le poème de *Gustave Wasa*. Toutes les cours du Nord se disputèrent la personne du musicien, dont les chants faisaient le charme principal de leurs spectacles et de leurs fêtes. Mais Naumann, pénétré d'un attachement sincère pour son souverain, se hâta de revenir fixer son séjour en Saxe. Depuis quelques années, il avait consacré son talent uniquement à la musique d'église, lorsqu'il fut frappé d'une apoplexie foudroyante, en se promenant dans le parc de l'électeur, à Drésde (27 mai 1801.). Les ouvrages de Naumann sont trop nombreux et trop variés, pour qu'il soit possible d'en donner ici le catalogue. Dans sa musique sacrée, on remarque la *Passion*, de Métastase, qu'il fit deux fois, l'une à Padoue, l'autre à Drésde; et le *Giuseppe riconosciuto*, du même poète, qu'il mit aussi deux fois en musique, la première sur paroles italiennes, pour Drésde, et la seconde sur paroles françaises pour Paris. Naumann a composé, pour le théâtre, des opéras italiens, allemands, suédois et danois. Il a laissé une quantité prodigieuse de pièces de clavecin, et la plupart avec accompagnement de vio-

lon , basse et flûte. Ce grand artiste n'avait pas dédaigné de composer des sonates pour un instrument peu usité, et sur lequel il excellait : c'était l'harmonica , qu'il affectionnait au point d'en porter une avec lui dans ses voyages. La manière de Naumann se recommande particulièrement par la pureté des motifs et la grâce des détails. Le célèbre Wieland professait une haute estime pour ce compositeur : il lui a consacré une Notice nécrologique dans le *Mercure allemand* de 1803. S—v—s.

NAUSEA (FRÉDÉRIC) , célèbre théologien allemand du seizième siècle , naquit , vers l'an 1480 , au village de Bleichfeld , ou , selon d'autres , à Weissenfeld (1) près de Wurtzbourg , et fut disciple de Jean Cochlée pour la théologie , dans laquelle il fit de grands progrès. Il étudia , avec le même succès , le droit civil et canonique , et les autres sciences que l'on cultivait à cette époque. Il professa d'abord les belles-lettres , avec tant d'éclat , qu'on le regarda comme l'honneur et la gloire de l'Allemagne. Ses *Distiques sur Lactance* , qui parurent en 1519 , lui attirèrent l'estime des savants. Il était professeur de droit en 1523. Il paraît , par quelques lettres du cardinal Campège , que Nausea était chanoine et curé de Saint-Barthélemi de Francfort , en 1525 , mais qu'il fut chassé de cette place. L'année suivante , il enseigna la théologie , et expliqua l'Écriture-Sainte à Maïence. C'est vers ce temps-là que commença sa réputation dans la chaire , et qu'il devint secrétaire du cardinal Lau-

rent Campège. On voit néanmoins qu'il s'élevait souvent des persécutions contre lui , et que sa fortune ne répondait point à sa renommée. Il s'en plaignait amèrement à ses amis. Après avoir rempli , pendant plus de douze ans , les fonctions d'ecclésiaste ou de prédicateur à Maïence , il envoya au roi des Romains , Ferdinand , un volume d'homélies en allemand. Ce prince , satisfait de ces discours , fit engager Nausea , par le cardinal évêque de Trente , de les mettre en latin. La traduction n'était pas encore finie que Nausea fut appelé à Vienne , en 1533 , en qualité de prédicateur de la cour , de lecteur en théologie , de chanoine de la cathédrale , et de conseiller du roi. Ferdinand lui écrivit lui-même pour hâter son arrivée. En 1538 , il fut nommé coadjuteur de Jean Fabri , évêque de Vienne. Après la mort de ce prélat , en 1541 , Nausea lui succéda ; mais il ne fut sacré qu'en 1545. Son ambition n'était point rassasiée. La correspondance de ses amis et de ses protecteurs , imprimée à Bâle en 1550 , nous dévoile les démarches qu'il faisait pour son avancement. En 1548 , les habitants et le clergé de Glogau demandèrent pour lui la première dignité du chapitre. Il assista au concile de Trente , en qualité d'ambassadeur du roi des Romains , et mourut dans cette ville le 6 février 1650. Nous avons de Nausea un grand nombre d'ouvrages de grammaire , de poésie , de musique , d'arithmétique , de dialectique , de physique , d'astronomie , d'histoire , de droit civil et canonique , de théologie , dont il a donné un ample Catalogue raisonné , adressé , en 1547 , à la noblesse et au clergé de Breslau et de Glogau : on y trouve , à la fin , les

(1) C'est d'après l'un ou l'autre de ces noms qu'il preut en latin le titre de *Blancicampianus* : on croit que son nom de famille était *Grau* , *Eckel* ou *Unrath* , et que , suivant l'usage de son siècle , il le latinisa par celui de *Nausea*.

noms des personnages à qui il les avait dédiés, et des villes dans lesquelles il les avait fait imprimer. On les a recueillis à Cologne, 1616, in-fol. Voici ceux qui méritent le plus d'être connus : I. *Lib. III de novissimo hujus sæculi die, deque supremo ejus judicio*, Vienne, 1551, petit in-4°. ; édition très-rare d'un ouvrage singulier et fort curieux, selon Debure ; id., Cologne, 1555, in-8°. II. *De consummatione hujus sæculi, lib. 1^r*, Cologne, 1555, in-8°. III. *Lib. 1 de venerabili Eucharistiæ sacramento*, Louvain, 1551, in-8°. IV. *Homiliarum in communes aliquot Evangeliorum locos, partim in ecclesiâ Francfordiensi apud Mænum, partim in ecclesiâ Moguntinensi pro concione habitarum lib. 1*. C'est le livre envoyé à Ferdinand. V. *Libri 1^r centuriarum, id est, 400 homiliarum veritatis evangelicæ super totius anni evangelis, quæ usitato more in ecclesiâ ordinatim legi solent, et super locis communibus eorundem tam de tempore quàm de sanctis*, Maïence, 1534. VI. *Libri III methodi de ratione concionandi*, imprimé plusieurs fois. Nausea traitait avec succès la morale dans ses discours ; mais il excellait sur tout dans la controverse. VII. *Rerum mirabilium libri septem*, Cologne, 1532 ; c'est l'ouvrage d'un homme crédule, imbu des préjugés de son siècle. VIII. *Liber 1 epitomes vitarum Pii II Pont. max. et Friderici imp. Rom. semper aug.* Il a fait plusieurs ouvrages sur la liturgie. On est étonné que Zaccaria, dans sa *Bibliot. ritualis*, ne parle que d'un seul. Nausea composa aussi des Traités sur les conciles, et sur différents points de discipline ecclésiastique, comme le célibat des prêtres, etc.,

dans lesquels il semblerait avoir professé des sentiments assez libres, puisqu'il avoue, dans son catalogue raisonné, que son *Livre des conseils* sur le mariage des prêtres, et ses *Forêts synodales*, ne pouvaient être imprimés que par ordre d'un concile écuménique. Il désirait ardemment la fin des troubles religieux ; il avait composé, dans cette intention, une consultation adressée au roi Ferdinand. L—B—E.

NAUZE (LOUIS JOUARD DE LA), né à Villeneuve-d'Agen, le 27 mars 1696, mort le 2 mai 1773, entra dans la société des Jésuites. Après avoir professé quelque temps les humanités, il quitta la société pour venir à Paris faire l'éducation du duc d'Antin (mort en 1743). Le succès de cette éducation, et son attachement pour son élève, l'engagèrent à se charger de celle de son fils (mort en 1757). Malgré le temps que ces occupations lui prenaient, il cultiva les lettres, et fut, en 1729, reçu membre de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres. La dispute que fit naître le système chronologique de Newton fit connaître La Nauze. Le P. Souciet ayant combattu ce système, La Nauze lui répondit par cinq Lettres, imprimées dans les tomes v et vi du Recueil du P. Desmolets, intitulé : *Continuation des Mémoires de littérature de Salengre*. Ces cinq Lettres sont écrites avec beaucoup d'ordre, de clarté, de précision ; il y règne un ton de politesse et de déférence, qui est l'effet de la modestie qui caractérisait leur auteur. Il eut aussi quelques contestations avec d'Anville, dans lesquelles il développa fort bien la manière dont Plin e traité des arts, et éclaircit avec esprit et érudition plusieurs sujets, aussi curieux que difficiles, de

la haute antiquité. Les ouvrages de La Nauze sont : I. Des *Mémoires* (au nombre de trente), dont quelques-uns, très-étendus, insérés dans la Collection de l'académie des inscriptions. La plupart sont relatifs à divers points de chronologie ancienne, sur lesquels il s'attache presque constamment à combattre Fréret; ce qu'il fait rarement avec succès. L'un des plus importants est le *Mémoire* sur le calendrier romain, depuis les décenvirs, jusqu'à la correction de Jules César (tome xxvi, M. p. 219). II. Le *Directeur des ames religieuses*, composé en latin par Louis Blossius, trad. en français, Paris, 1726, in-18. A. B—T.

NAVAGERO (ANDRÉ), célèbre humaniste du quinzième siècle, naquit, en 1483, à Venise, où sa famille occupait un rang très-considérable. Elève de Sabellicus, il s'éloigna de sa manière d'écrire; et dans l'âge de la présomption, un goût difficile, qu'il conserva toute sa vie, lui fit sacrifier ses premiers essais poétiques, entre autres, des *Sylves*, composées à l'imitation de Stace. Marc Musurus lui enseigna la langue grecque à Padoue; et Navagero se passionna pour Pindare, au point de le copier plusieurs fois tout entier de sa main. Il fréquenta encore à Padoue l'école de Pomponace, et s'y lia étroitement avec Longueil, qu'il consultait avec fruit sur ses ouvrages. Une contention d'esprit trop prolongée, développa en lui une affection mélancolique, qui le força de renoncer quelque temps à ses études. Il se délassa du moins dans une réunion littéraire qu'avait formée à Pordenone, dans le Frioul, Barthélemi d'Alviane, alors le héros de Venise. La guerre, qui venait de fermer l'université de Padoue, avait

attiré autour du général une grande affluence de savants. Navagero tint parmi eux une des premières places; et y trouva de nouvelles inspirations. C'est de la rivière de Naucelo, qui coule à Pordenone, qu'il appela les Muses qu'il invoquait, du nom de *Naucelidæ*. La garde de la bibliothèque de Saint-Marc lui fut confiée en 1506, après la mort de Sabellius; et il lui succéda également dans les fonctions d'historien de la république. Il fut envoyé en ambassade auprès de Charles-Quint, après la défaite de François I^{er}. à Pavie; et pendant son séjour en Espagne, il apprit au célèbre Boscan à enrichir sa langue des sonnets de l'Italie. La politique vénitienne, inclinant à donner un contre-poids à la puissance de Charles-Quint, choisit Navagero pour être l'interprète des vœux qui appelaient François I^{er}. en Italie. Le littérateur diplomate put à peine entamer sa négociation; la fièvre l'enleva rapidement à Blois, où il était venu chercher la cour, le 8 mai 1529. Il jeta au feu, avant de mourir, un Discours sur la mort de Catherine Cornara, souveraine de Cypre; un poème en deux livres, *De Venatione*; un autre, *De Fine orbis*, et son Histoire de Venise, où il avait pris pour modèle l'élégante simplicité de César. Amateur de l'agriculture, il naturalisa dans son pays plusieurs plantes qu'il avait apportées d'Espagne. Il avait recherché et obtenu, dans un voyage à Rome, l'amitié de Bembo et de Sadolet. Ses conseils affectueux et son active coopération soutinrent Alde Manuce au milieu des dégoûts de sa profession. Navagero présida aux éditions de Cicéron, Térence, Lucrèce, Virgile, Horace, Tibulle, Ovide, Quintilien, données par cet imprimeur habile. Ses leçons sur

Ovide, et ses Epîtres préliminaires sur les Oraisons de Cicéron, furent détachées et publiées à part. Les autres ouvrages principaux de Navagero sont les Oraisons funèbres, en latin, d'Alviano, et du doge Loredano; un Voyage en Espagne et en France, écrit en italien; des Poésies italiennes, des Lettres, des Epigrammes et des Eglogues latines. Il avait affecté l'imitation des tours délicats de Catulle; et brûlait, dit-on, tous les ans, en son honneur, un exemplaire de Martial. Fracastor a élevé un monument de son estime pour Navagero, dans son Dialogue intitulé, *Navagerius, sive de Poeticâ*. Les frères Volpi ont inséré ce morceau dans l'édition complète, publiée par eux à Padoue, 1718, in-4°, des OEuvres du littérateur vénitien. Une longue Notice lui est consacrée à la tête de ce Recueil. Plusieurs de ses productions érotiques ont été traduites en français (1786), par E. T. Simon de Troyes. — Bernard NAVAGERO, évêque de Vérone, de la même famille qu'André, prit part aux débats du concile de Trente, obtint le chapeau de cardinal, et mourut en 1565, après avoir rempli différentes ambassades. Il a laissé des Harangues et la Vie du pape Paul IV. Augustin Valerio a donné la Vie du cardinal Navagero, dans son livre *De cautione adhibenda in edendis libris*, Padoue, 1719, in-4°. (pag. 61-98.) F—T j.

NAVAILLES (PHILIPPE DE MONTAULT DE BENAC, duc de), maréchal de France, d'une ancienne maison de Bigorre, était né en 1619. Elevé par ses parents dans les principes des réformés, il fut reçu, à l'âge de quatorze ans, page du cardinal de Richelieu, qui lui persuada de rentrer dans le sein de l'Eglise; et sa conversion fut bientôt suivie de

celle de son père et de ses frères. Il obtint, en 1638, l'enseigne colonelle dans le régiment du cardinal, et passa rapidement par tous les grades. Colonel, en 1641, d'un régiment de son nom, il fit toutes les campagnes d'Italie, se trouva à la plupart des sièges, et montra partout de la valeur et du sang-froid. Après la mort de Richelieu, il s'attacha au cardinal Mazarin, devint capitaine de sa compagnie de gendarmes, poste brigué par les plus grands seigneurs; il retourna en Italie servir sous les ordres du duc de Modène, se signala encore dans différentes rencontres, et revint à Paris, en 1648, se rétablir d'une blessure dangereuse qu'il avait reçue au siège de Crémone. Pendant les guerres de la Fronde, il resta constamment attaché au parti de Mazarin, et fut employé à combattre les rebelles dans l'Orléanais et l'Anjou. Nommé, en récompense de ses services, gouverneur de Bapaume, il eut part à toutes les actions qui se passèrent en Flandre, et fut renvoyé, en 1658, en Italie, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire. Il succéda, la même année, au duc de Modène, dans le commandement des troupes françaises, et le conserva jusqu'à la paix. Une intrigue, à laquelle on soupçonna la duchesse de Navailles de s'être prêtée, lui fit perdre les bonnes grâces du roi; le duc fut obligé de vendre toutes ses charges, et de quitter la cour: mais son innocence fut reconnue, et Louis XIV le dédommagea en le nommant gouverneur de l'Aunis. Chargé, en 1669, de conduire les secours que la France envoyait dans l'île de Candie assiégée par les Turcs, il se rembarqua à la fin de la campagne, avec les débris de son armée, sous prétexte que la disette de vivres se faisait seu-

tir dans la ville, et qu'un petit corps de Français ne pourrait pas en retarder la prise (*V. LA FEUILLADE*, et *MOROSINI*). Louis XIV désapprouva hautement cette espèce de défection; le duc de Navailles fut exilé dans ses terres, où il resta trois années: il parvint enfin, sinon à se justifier, du moins à affaiblir les préventions du monarque, qui lui permit de retourner dans son gouvernement d'Annis. Il servit dans la seconde conquête de la Franche-Comté, prit la ville de Grai, dont la position, sur la Saône, est très-importante, et facilita la prise de Dole et de Besançon, qui rendit Louis XIV maître de la province. Rappelé en Flandre, en 1674, il commanda l'aile gauche à la bataille de Senef, reçut, l'année suivante, le bâton de maréchal, et passa, en 1676, dans la Catalogne, où il s'empara de Figuières, et remporta plusieurs avantages sur l'armée commandée par le comte de Monteterey. Il rentra en France, après la paix de Nimègue, accablé de chagrin d'avoir vu mourir subitement son fils unique, jeune homme de grande espérance. Il fut nommé gouverneur du duc de Chartres (Philippe d'Orléans, depuis régent), et mourut le 5 février 1684, à l'âge de soixante-cinq ans. Sa veuve lui fit élever, dans l'église des Dominicains du faubourg Saint-Germain, un magnifique mausolée, qui a été détruit il y a quelques années. Le duc de Navailles a laissé des *Mémoires* (de 1635 à 1683), imprimés à Paris, 1701, in-12. On y trouve des détails sur ses services; il a employé une partie du quatrième livre à justifier son départ de Candie. W—s.

NAVAILLES (SUSANNE DE BAUDEAN DE NEUILLANT, maréchale de), femme du précédent, était fille de

Charles de Baudéan, comte de Neuillant, gouverneur de Niort, et de Françoise Tiraqueau (1). Reçue au nombre des filles d'honneur de la reine Anne d'Autriche, elle obtint la confiance du cardinal Mazarin; et cette liaison lui donna quelque part aux secrets de la cour. M^{me}. de Motteville dit même qu'elle fut chargée de proposer à M^{lle}. de Montpensier d'épouser le roi, si elle voulait promettre d'employer son crédit sur le duc d'Orléans son père, pour l'empêcher de s'unir au prince de Condé contre la cour. Le cardinal Mazarin, forcé de quitter la France, pria la reine de consentir au mariage du duc de Navailles avec M^{lle}. de Neuillant: cette union fut célébrée dans la chapelle du Palais-Royal, au mois de février 1651; mais elle fut d'abord tenue secrète. M^{me}. de Navailles étant demeurée près de la reine, devint l'intermédiaire de la correspondance que le cardinal ne cessa pas d'entretenir avec cette princesse; et elle eut la plus grande part au retour du ministre. Elle pressait un jour la reine de le rappeler auprès d'elle; mais Anne d'Autriche, tout en rendant témoignage à la fidélité du cardinal, fit entendre à la duchesse qu'elle redoutait l'espèce de fatalité qui semblait s'attacher à la personne du cardinal: elle ne lui dissimula point qu'elle craignait que son retour, trop précipité, n'empirât la situation des affaires. La duchesse, croyant apercevoir un changement dans ce qui n'était que l'effet de la prudence, écrivit à Mazarin qu'il était perdu, s'il ne prévenait sa disgrâce par un prompt retour. La duchesse de Na-

(1) La comtesse de Neuillant, mère de la duchesse de Navailles, donna quelques soins à l'éducation de M^{me}. de Maintenon: mais elle lui fit acheter cher ses bienfaits (*V. MAINTENON*, XXVI, 266).

vailles fut nommée, en 1660, dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse. Cette charge, mettant sous sa surveillance les filles d'honneur de la reine, lui imposa le devoir de résister au roi dans des circonstances délicates; et elle n'hésita point à embrasser le parti que l'honneur et la vertu commandaient. Le roi, en 1662, commençait à distinguer M^{lle}. de La Vallière des autres beautés de sa cour : la comtesse de Soissons, aidée du duc de Guiche et du marquis de Vardes, et secrètement encouragée par une personne illustre, cherchait à mettre à la place de cette favorite M^{lle}. de la Mothe-Houdancourt, l'une des filles d'honneur de la reine. Le roi, frappé de la beauté de cette dernière, paraissait incertain : la duchesse de Navailles, qui s'était aperçue de la nouvelle passion du monarque, lui adressa des représentations hardies et respectueuses; elle en vint même à faire placer des grilles aux fenêtres de l'appartement des filles d'honneur, pour empêcher le roi de s'y introduire par les terrasses. Contrarié dans l'objet de ses desirs, excité d'ailleurs par la comtesse de Soissons, Louis témoigna son mécontentement à la duchesse de Navailles : néanmoins, comme il rendait hommage à sa vertu, l'ayant rencontrée quelques jours après dans la chambre de la reine, il vint à elle, lui tendit la main, et lui demanda la paix avec autant de noblesse que de modération. M^{lle}. de la Vallière l'emporta sur sa rivale; et M^{lle}. de la Mothe-Houdancourt, oubliée de Louis XIV, épousa, en 1675, le marquis de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine. Cet orage apaisé, les ennemis de M^{me}. de Navailles cherchèrent à lui en susciter d'autres : l'occasion se présenta bientôt d'en-

gager le monarque à repousser loin de lui un censeur incommode. Une lettre espagnole avait été adressée à la reine, et remise au roi. On y prévenait cette princesse de la passion de son époux pour M^{lle}. de la Vallière. Cette lettre était une nouvelle intrigue de la duchesse d'Orléans, de la comtesse de Soissons, du duc de Guiche et du marquis de Vardes (V. HENRIETTE, XX, 195). Ce dernier, admis dans la familiarité du roi, eut la bassesse de diriger les soupçons du monarque sur M^{me}. de Navailles; la lettre ne parut plus être que le dernier effort de la vertu austère de cette dame, et sa perte fut résolue. Le maréchal de Navailles et sa femme eurent ordre de se défaire de leurs charges, et de se retirer dans leurs terres. Les Mémoires du temps ne nous apprennent plus rien sur M^{me}. de Navailles; on sait seulement qu'elle mourut à Paris, le 15 février 1700. M—É.

NAVARETTE (FERDINAND), l'un des missionnaires qui ont le plus contribué à faire connaître la Chine, était né à Peñafiel; dans la Vieille-Castille. Il prit jeune l'habit de saint Dominique, et fut envoyé par ses supérieurs à Valladolid, où il acheva ses études avec une telle distinction, qu'il fut retenu dans cette ville pour y professer la philosophie. Il développa, dans cette place, des talents qui lui auraient permis d'aspirer aux principales chaires de l'Espagne, s'il eût voulu suivre la carrière de l'enseignement. Mais touché du désir de coopérer à répandre au loin les lumières de l'Évangile, il sollicita et obtint la permission de partir pour les Indes. Il s'embarqua, en 1647, sur un vaisseau qui se rendait au Mexique. L'année suivante, il y fut rejoint par le P. Moralès, célèbre

par ses démêlés avec les Jésuites : il le suivit aux îles Philippines. A son arrivée, il fut nommé lecteur, et, quelque temps après, premier professeur de théologie au collège de Manille. Libre de fonctions qu'il n'avait acceptées que malgré lui, il passa dans l'île de Célèbes, et se hasarda enfin à pénétrer seul dans la Chine, où il arriva, en 1659. Il reçut, de la part des habitants, un accueil auquel il était loin de s'attendre, et parvint, escorté toujours par quelques-uns d'entre eux qui se relayaient, à la ville de Fou-an-Hian, où il trouva des missionnaires de son ordre. Il y demeura deux ans, pour étudier la langue chinoise, et observer les productions du pays et les mœurs des habitants. Au bout de ce temps, il passa, comme supérieur de la mission, dans la province du Tché-kiang. Mais une persécution s'étant élevée contre les missionnaires, au sujet de l'almanach rédigé par le P. Adam, président du collège de mathématiques (V. SCHALL), Navarette fut conduit à Peking, avec ses confrères, et relégué ensuite à Canton, avec défense de pénétrer dans l'intérieur de l'empire. Il paraît qu'à cette époque il approuvait le système de tolérance adopté par les Jésuites, relativement aux cérémonies chinoises ; car, dans une lettre qu'il écrivait, en 1669, au P. Govea, vice-provincial des Jésuites de la Chine, il dit : « Pour ce qui regarde les morts, les écriteaux et les cérémonies funèbres, nous suivons littéralement tout ce qui fut arrêté dans l'assemblée de vos Pères, qui se tint à Hang-tchéou, en avril 1642. Quant à Confucius, nous permettons ce que vos Pères permettent de pratiquer, en retranscrivant les deux cérémonies solen-

nelles que la Compagnie ne permet pas non plus. » Le P. Navarette était dans la même prison que le P. Intorcetta ; et ce ne fut que deux ans après le départ de ce religieux (V. INTORCETTA, XXI, 249), qu'il parvint à s'échapper de prison, et s'enfuit à Macao. Le P. Grimaldi, jésuite, prit volontairement la place du fugitif, et se constitua prisonnier, pour rendre le nombre complet, et pour arrêter par-là les poursuites qu'on n'aurait pas manqué de diriger contre le P. Navarette, et les mesures de rigueur contre ses compagnons soupçonnés d'avoir favorisé son évasion. Navarette, étant repassé en Europe, s'arrêta quelques mois en Espagne, pour y prendre du repos, et partit pour Rome, où il arriva dans les premiers jours de l'année 1673. Le compte qu'il présenta de l'état des missions de la Chine, et dans lequel il revient au système de rigueur adopté par les missionnaires de son ordre, et s'élève fortement contre la condescendance des Jésuites, fut approuvé par le sacré collège ; et l'on résolut de l'y renvoyer avec le titre d'évêque : mais il se défendit d'accepter une charge qu'il jugeait au-dessus de ses forces. Le roi d'Espagne l'ayant nommé à l'archevêché de Saint-Domingue, en 1678, il fut obligé de faire taire ses répugnances, et partit aussitôt pour son diocèse, qui souffrait de l'absence de son premier pasteur. Malgré les violents démêlés qu'il venait d'avoir avec les Jésuites, il favorisa de tout son pouvoir leur établissement à Saint-Domingue, et fonda pour eux un collège et une chaire de théologie dans sa ville épiscopale. Ce digne prélat mourut, universellement regretté, en 1689. Le plus connu de ses ouvrages est intitulé : *Tratados historicos, poli-*

ticos, ethicos y religiosos de la monarchia de China, Madrid, 1676, in-fol. Ce volume, qui est très-rare, est divisé en sept livres. Le premier traite de la géographie et du gouvernement de la Chine; le second, des usages civils et religieux; le troisième, de Confucius et de sa doctrine; le quatrième, des principes de morale des Chinois; le cinquième, des différends des missionnaires (1) et des livres classiques de la Chine: le sixième comprend la relation des différents voyages de l'auteur; et le septième, les décisions de la cour de Rome, sur les pratiques superstitieuses des Chinois. Le sixième livre a été traduit en anglais dans la *Collection of voyages and travels* (de Churchill), etc., Londres, 1704, in-fol. (V. LOCKE, XXIV, 615); et l'abbé Prevost en a donné un extrait intéressant dans l'*Hist. générale des voyages*. L'ouvrage est rempli de détails curieux (2); mais on voit que l'auteur manquait de méthode, et son style est d'une prolixité fatigante. Navarette se montre supérieur aux préjugés de sa nation: il condamne, sans ménagement, les cruautés commises par ses compatriotes, en prétendant établir dans les Indes une religion d'amour et de charité; et il rend justice aux bonnes qualités des Chinois, dont il loue surtout l'humanité, le respect pour les femmes,

(1) La passion et la vivacité de l'auteur s'y montrent à un tel point que quelques-uns de ses confrères n'en purent cacher leur mécontentement: l'un d'eux, le P. Pierre d'Alcalès, écrivant au P. Intorcetta, une lettre datée de Lau-ki, le 31 mars 1680, dit en parlant de ce livre: « Dieu m'est témoin combien j'en suis indigné; et que, si cela était: n mou pouvoir, je l'effacerais de mon propre sang. »

(2) C'est à tort que Voltaire a prétendu s'appuyer de l'autorité du P. Navarette pour contester l'authenticité du fameux monument de Si'au-fou (V. O-LO PEN).

et les vertus hospitalières qu'il avait tant de fois éprouvées. Le premier volume, dont on vient de présenter une analyse sommaire, fut, dit-on, suivi d'un second, imprimé à Madrid, en 1679, qui contenait le détail des *Controverses* débattues entre les Jésuites et les Dominicains; mais les Jésuites profitèrent de l'éloignement de l'auteur pour en obtenir la suppression, qui fut faite avec tant de rigueur, qu'on n'en connaît pas un seul exemplaire; et ils s'opposèrent à l'impression du troisième volume, qui devait comprendre les remarques et les observations que l'auteur n'avait pu faire entrer dans les précédents. Navarette a publié, en langue chinoise, une *Explication des vertus de la religion*, avec la réfutation des erreurs particulières aux Chinois; — un *Catéchisme*; — un *Traité des noms admirables de Dieu*; — et une *Apologie des missionnaires*, en réponse à deux écrits d'un lettré, nommé *Yang-kouang-sian*. On peut consulter sur cet écrivain la *Biblioth. des PP.* Echard et Quetif, II, 720-23.

W—s.

NAVARETTE (FERNANDEZ-XIMENÈS DE), est le nom que quelques biographes donnent au fameux peintre espagnol, plus généralement désigné par le surnom de *Mudo*, parce qu'il était sourd et muet. Fuessli, d'après Palomino Velasco, le nomme NAVARRETTO (Jean-François-Ximènes). Le Dictionnaire des peintres espagnols, par F. Quilliet, l'appelle FERNANDEZ NAVARRETE EL MUDO (Jean); et c'est l'orthographe qu'on a suivie à l'article qui lui a été consacré dans cette Biographie: Voy. tome XIV, pag. 385. Z.

NAVARRE (PIERRE), célèbre capitaine espagnol, était né au quin-

zième siècle, dans la Biscaye, d'une famille obscure. Il servit d'abord comme simple matelot, et, dégoûté de ce métier, vint en Italie, à la suite du cardinal d'Aragon, pour y tenter fortune. Il s'enrôla dans les bandes génoises, et se trouva, en 1487, au siège de Seranessa, où fut faite la première épreuve de la mine : cet essai, n'ayant point réussi, fut abandonné ; mais Pierre s'empara de cette terrible découverte, et vint à bout de la perfectionner dans la suite. Ce fut dans une campagne contre les Maures, qu'il commença de paraître avec éclat ; et après la prise de Velez-Málaga, il en fut nommé gouverneur. La réputation qu'il s'était acquise par sa valeur, le fit connaître du grand Gonzalve, qui l'emmena à la conquête du royaume de Naples. Il dirigea le siège du château de l'OEuf, regardé comme imprenable ; et après avoir sommé le commandant de lui en ouvrir les portes, il renversa les murailles, au moyen des mines dont il avait alors seul le secret, et entra par la brèche. La même année (1503), il prit d'assaut le Mont-Cassin, occupé par les Français, et contribua beaucoup à les chasser du royaume. Pierre fut récompensé de ses services par l'expédition de lettres de noblesse, et l'investiture du comté d'Alvetto. Nommé commandant d'une flotille, il donna la chasse aux pirates qui infestaient les côtes de l'Italie. De retour en Espagne, en 1509, il prit le Pignon de Velez, sur la côte d'Afrique, et rendit de grands services aux Portugais contre les Maures. Il fut, bientôt après, mis à la tête de l'expédition d'Afrique, entreprise par le cardinal Ximenès. Ses premières opérations eurent de l'éclat (V. XIMENÈS) : les Maures perdirent, Oran, Bugie et Tripoli ; mais leur

cavalerie finit par remporter une victoire décisive, dans la défense de l'île de Djerbi, sur une armée déjà décimée par les chaleurs. Pierre éprouva de nouveaux revers en Italie. En 1511, il se trouva au siège de Bologne, où il employa la mine avec peu de succès, à raison de l'humidité du terrain. Il fut fait prisonnier à la bataille de Ravenne, en 1512, et languit en France pendant deux ans. Ferdinand, son souverain, ayant refusé de payer sa rançon, Pierre, indigné de cette ingratitude, lui renvoya ses brevets, et accepta les offres de François I^{er}. Bientôt, à la tête de six mille Basques et Gascons, qu'il venait de lever, il entra dans le Milanez, et contribua à la prise de Novare, de Vigevano et de Pavie. Il se signala, en 1515, à la bataille de Marignan, et à l'attaque du château de Milan : il conduisit, en 1522, des secours à Lautrec, arrêté par des forces supérieures, et se couvrit de gloire au malheureux combat de la Bicoque. Rentré en France après la perte du Milanez, il donna le conseil de tout tenter pour sauver Gènes, et fut chargé d'y introduire des troupes : malheureusement, on ne trouva dans les ports de la Provence que deux petits bâtiments, sur lesquels il mit deux cents hommes ; ce faible renfort, arrivé au moment où la ville venait d'être prise d'assaut, fut enveloppé de toutes parts. Pierre, qui le conduisait, subit, au château de l'OEuf, une captivité de trois ans. Le traité de Madrid lui rendit la liberté. Il se hâta de rentrer en France, y leva un nouveau corps, et suivit Lautrec dans son expédition contre Naples. La maladie qui enleva une partie de l'armée française et son général, ayant obligé à la retraite, Pierre fut pris à Aversa par les Espagnols,

« et mené à Naples, où, par le » commandement de l'empereur, il » fut étouffé entre deux coites de lit, » comme me dirent aucuns vieux sol- » dats espagnols, la première fois » que je fus à Naples, et m'en mon- » trèrent le lieu et la prison. D'autres » disent, qu'il fut étranglé de corde par » main de bourreau, mais pourtant » en cachette » (Brantome, *Grands capit. étrang.*, disc. ix). La haine que Charles Quint portait à un transfuge si important pour la France, a pu accréditer ces bruits ; mais il paraît que la maladie dont Pierre était atteint, et le chagrin, terminèrent seuls ses jours, en 1528. Le duc de Sessa (1) lui fit élever un tombeau, à côté de celui de Lautrec, dans l'église de Sainte-Marie *la nuova*, avec une épitaphe, rapportée par Brantome. Pierre de Navarre joignait à une rare valeur, beaucoup d'activité, d'intelligence et de finesse : aucun capitaine n'entendait mieux que lui la guerre des sièges ; et il passait pour le premier homme de son temps dans tout ce qui était relatif aux fortifications. Paul Giovio et Philippe Tomasini ont publié des éloges de Pierre de Navarre ; son portrait a été gravé plusieurs fois. W-s.

NAVARRE (Le docteur), fameux théologien espagnol, dont le vrai nom était Martin AZPILCUETA, naquit, le 13 déc. 1493, à Varosain dans la Navarre, à quelque distance de Pampelune. Il commença ses études à Alcalá de Hénarès, et alla les continuer en France. Ce fut à Toulouse et à Cahors qu'il débuta dans l'art de professer. Après avoir séjourné quatorze ans en France, il retourna en Espagne ; fut nommé

chanoine à Roncevaux, et remplit à Salamanque la première chaire du droit canonique, pendant quatorze ans. Jean, roi de Portugal, l'ayant appelé à Coïmbre, pour donner de l'éclat à l'université qu'il venait de fonder, lui assigna un salaire de mille pièces d'or. Azpilcueta se livra dans cette ville, avec beaucoup de succès, à l'enseignement, pendant vingt-six années, et forma un grand nombre d'élèves distingués, parmi lesquels on compte Diego Covarruvias, le Bartole de l'Espagne. Jeanne d'Autriche, et les princes de Bohême, le choisirent pour leur confesseur. Son grand âge lui ayant fait enfin désirer le repos, il se retira dans sa ville natale. L'amitié, que l'âge n'affaiblit pas dans les âmes vertueuses, l'arracha pourtant à sa retraite, et le fit reparaitre avec éclat sur le théâtre du monde. Ayant appris que l'archevêque de Tolède, Barthélemi Carranza, dont il avait reçu de grands témoignages d'affection, était accusé d'hérésie et avait été jeté en prison à Rome, il entreprit, quoiqu'octogénaire, le pénible voyage d'Italie, pour défendre son bienfaiteur. Ses efforts furent infructueux ; et l'archevêque, après avoir languï long-temps, mourut dans sa captivité, sans que l'on eût terminé l'examen de son procès. Cependant la chaleur et le courage avec lesquels il fut défendu par Azpilcueta, ajoutèrent encore à la vénération que la cour de Rome avait pour ce vieillard. Le pape Pie V lui accorda le titre d'assesseur du cardinal François Alciat ; et Grégoire XIII, accompagné de plusieurs cardinaux, lui rendit une visite solennelle. Ce même pape ne jugeait pas un cas de conscience sans l'avoir consulté ; et il aimait tant la conversation du savant docteur, que

(1) Et non SERRA, comme on l'a dit par erreur typographique, art. LAUTREC, XXIII, 451.

souvent il s'arrêtait devant la maison de celui-ci, le faisait appeler, et s'entretenait avec lui dans la rue, pendant une heure entière. Le roi de France ayant envoyé à Rome Paul de Foix, qui fut accompagné dans son ambassade par de Thou, ce célèbre historien eut occasion de connaître Azpilcueta plus particulièrement. Il raconte que ce docteur avait été plusieurs fois consulté par Charles-Quint et Philippe II, pour savoir s'ils pouvaient garder à juste titre le royaume de Navarre, dont ils s'étaient emparés; et il ajoute que le théologien avait répondu, avec franchise, que leur conscience et leur devoir exigeaient de restituer cette province à son maître légitime. Les marques d'honneur dont Azpilcueta fut comblé à la cour de Rome, ne changèrent en aucune façon, ni sa vie simple et frugale, ni ses sentiments désintéressés et généreux. Il refusa toutes les dignités qu'on voulut lui conférer. Son cabinet était toujours ouvert à ceux qui venaient, souvent de très-loin, pour le consulter: il distribuait beaucoup d'aumônes; et il avait tellement pris l'habitude d'être charitable, que, quand il passait dans la rue, sa mule s'arrêtait d'elle-même toutes les fois qu'elle rencontrait un pauvre; et elle n'avancait que lorsqu'Azpilcueta lui avait mis dans la main, selon sa coutume, une pièce de monnaie. Il avait fondé et doté dans sa patrie l'hôpital de Sainte-Lucie. A Coïmbre, sa maison était l'asile des malheureux. Pendant le jour, on le trouvait occupé à donner audience ou à répondre par écrit aux personnages les plus distingués de l'Europe, qui sollicitaient ses avis, regardés comme des oracles. Le soir, on le voyait souvent visiter

les hôpitaux, soulager et consoler les infirmes et les misérables, et les servir avec une humilité touchante, portant un tablier, et ne se rebutant point des plus viles fonctions. Sa sobriété et sa modération soutinrent sa santé, jusque dans son extrême vieillesse, quoiqu'il fût d'une complexion délicate, affaiblie encore par les jeûnes qu'il observa scrupuleusement toute sa vie. Il n'accordait au sommeil que cinq heures: ses repas étaient également très-courts, et toujours accompagnés d'une lecture pieuse. Il travailla, et il dit la messe, encore quelques jours avant sa fin. Sentant enfin la mort s'approcher, il se fit lire la Passion de Jésus-Christ; et quand le lecteur en vint à ce bel aven du Sauveur: « J'ai toujours parlé aux hommes en public, » et je n'ai jamais rien dit en secret. » Azpilcueta répéta d'une voix défaillante, mais avec un contentement visible, ces mots dont sa conscience se faisait l'application à elle-même. Aussitôt après il expira, âgé de quatre-vingt-quinze ans, le 22 juin 1586. Son corps fut porté à Saint-Antoine des Portugais, au Champ-de-Mars, où il fut enterré. Thomas Correa prononça sur sa tombe une oraison funèbre, imprimée à Rome en 1586; et Martin Zurita, son neveu, lui érigea un monument avec son buste et une épitaphe qu'on trouve dans la collection de ses œuvres. Simon Magnus avait publié, du vivant d'Azpilcueta, des détails sur sa vie (*Vita excellentissimi juris monarchæ Mart. Azpilcueta*, Rome, 1575, in-4°.) Jul. Roscius Hortinus, son disciple, publia dans la suite une autre notice biographique, qui a été insérée dans le premier volume de ses œuvres. Azpilcueta n'avait jamais voulu permettre qu'on fit son por-

trait, quoique des personnes d'une haute distinction le lui eussent demandé comme une grâce : un artiste portugais le fit à son insu pendant qu'il disait la messe ; on en voit des copies dans les ouvrages qu'on vient de citer. Les traités d'Azpilcueta ont été imprimés séparément et à diverses époques : on les a recueillis en 3 vol. in-fol., à Lyon, 1589, et en 6 vol. in-4°, à Venise, 1602 ; idem, Cologne, 1616, 5 vol. in-fol. Parmi ces ouvrages généralement estimés, et qui ont été fort recherchés des casuistes, et de ceux qui s'occupaient de l'étude du droit canonique, on distingue plus particulièrement, dans le 1^{er}. vol. édition de Venise, le 4^e. traité, intitulé *De alienatione rerum ecclesiasticarum*, et le 6^e. *De redivitibus beneficiorum* ; il soutient dans ce dernier que les bénéficiers ne doivent employer le revenu de leurs bénéfices qu'au soulagement des pauvres : cette sévérité de principes lui attira des ennemis. François Sarmiento, auditeur de rote, publia un écrit pour attaquer cette décision. Mais Azpilcueta lui répondit par un nouveau traité intitulé, *Apologeticus pro libro de redivitibus* : on le trouve dans le 2^e. vol. de la collection de ses ouvrages. Enfin, dans le 3^e. vol., ses traités de *Cambiis*, de *Furto*, de *Homicidio casuali*, prouvent que les éloges que presque tous les savants ont faits d'Azpilcueta, n'étaient que le tribut qu'ils payaient au mérite et aux rares qualités de ce savant jurisconsulte.

D—G.

NAVIER (PIERRE TOUSSAINT), médecin, né à Saint-Dizier, le 1^{er}. novembre 1712, fut reçu docteur en médecine à Reims, en 1741. Il choisit Châlons-sur-Marne pour le lieu de sa résidence, et mérita bientôt le titre de correspondant de l'académie

royale des sciences, par un Mémoire contenant la découverte de l'éther nitreux. Depuis ce temps, chaque année de sa vie fut marquée par de nouveaux mémoires ou dissertations, que l'on trouve insérés dans les Recueils de l'académie des sciences, de l'acad. de Châlons, et dans la Gazette de médecine. Toujours animé de l'amour du bien public, et du desir de contribuer au progrès des sciences et des arts, il entreprit de les fixer parmi ses nouveaux concitoyens, en formant, avec Dupré - d'Ornay et d'autres, le projet d'une société littéraire, qui commença ses séances en 1753, et qui fut érigée, au mois d'août 1775, en académie des sciences, arts et belles-lettres. Louis XVI lui donna, en 1779, une pension, dont il ne jouit pas long-temps ; car, après une maladie longue et douloureuse, il mourut à Châlons, le 16 juillet 1779, emportant les regrets de ses concitoyens, dont il avait mérité l'estime par ses talents, sa douceur et son généreux dévouement. Navier s'était marié, et avait eu douze enfants, dont deux se livrèrent avec succès à la même profession que leur père. Outre les différents Mémoires dont nous avons parlé, on a encore de lui : I. *Dissertation sur plusieurs maladies populaires*, Paris, 1753, in-12. II. *Observations sur l'amollissement des os*, Paris, 1755, in-12. III. *Des Observations sur la jusquiame.....* IV. *Observations sur le cacao et le chocolat*, Paris, 1772, in-12, de 144 pag. V. *De thermis Borboniensibus*, 1774, in-4°. VI. *Réflexions sur les dangers des inhumations précipitées, et sur les abus de l'inhumation dans les églises*, Paris, 1775, in-12, de 79 pag. VII. *Question sur l'emploi du vin de Champagne mous-*

seux, contre les maladies putrides, 1778, in-8°. VIII. *Précis des moyens de secourir les personnes empoisonnées par les poisons corrosifs*, 1778, in-8°. IX. *Contre-poisons de l'arsenic, du sublimé-corrosif, du vert-de-gris et du plomb, avec trois Dissertations sur le mercure et l'éther nitreux*, Paris, 1778, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, puisé dans la chimie la plus profonde, et le fruit de plus de trente années d'étude, jouit encore d'une estime méritée; il a été traduit en allemand, par C.-E. Weigel, Greifswald, 1782, 2 vol. in-8°. Voyez l'*Éloge* de Navier, par Vicq-d'Azyr, dans le Recueil de la société royale de médecine, 1779, H. pag. 52.

C. T—Y.

NAVILLE (FRANÇOIS-ANDRÉ), d'une ancienne famille de Genève, naquit dans cette ville, le 25 février 1752. Il fut reçu avocat, en 1775; et il parvint, en 1782, à la place de procureur-général, l'une des plus importantes de la république. Un édit du 21 novembre 1782 venait de décréter une *chambre des tutelles*; la présidence lui en fut déferée. C'est à l'influence de son exemple, c'est au mouvement qu'il imprima, que cette institution a dû de lui survivre. A peine comptait-elle trois ans d'existence, et déjà elle avait atteint son but; les comptes arriérés des tuteurs étaient réglés; une marche fixe était assurée pour l'avenir; et la générosité des particuliers avait doté cette chambre d'un revenu destiné à fournir des apprentissages aux mineurs sans fortune. Quarante ans se sont écoulés, et le bienfait de l'institution subsiste. Aussi le nom de Naville, devenu inséparable de cet établissement philanthropique, est-il toujours béni de la veuve et

de l'orphelin. Après avoir rempli la place de procureur-général, pendant les six ans que la loi assignait à cet emploi, Naville fut élu conseiller-d'état. Il publia, en 1790, in-8°, l'*État civil de Genève*, le premier de ses titres à la reconnaissance de ses concitoyens. Cet ouvrage offre un modèle de l'application de la méthode analytique à la science législative. C'est par leurs effets que Naville juge les institutions et les lois civiles de sa patrie. En rapprochant ses recherches, des données que les écrits des jurisconsultes et des publicistes lui fournissent sur les autres nations, il parvient à établir que Genève, toute proportion gardée, était probablement le pays de l'Europe où il y avait le moins de procès, celui où la justice coûtait le moins. De ces effets constatés de la législation existante, Naville passe à l'examen des principales lois auxquelles il les attribue. L'homme d'état et le jurisconsulte liront toujours avec fruit les deux chapitres *sur la Subhastation des immeubles*, et celui où l'auteur décrit ce bureau de conciliation, *volontaire et gratuit*, qui n'abandonnait jamais les plaideurs, depuis le premier juge jusqu'au tribunal suprême. Mallet-Dupan, rendant compte, dans le *Mercur* du 28 août 1790, des travaux de l'Assemblée constituante sur l'organisation judiciaire, en profita pour annoncer l'ouvrage de son compatriote, et pour offrir à la méditation des législateurs français les résultats de l'expérience sur ce mode de conciliation des tribunaux de Genève. Les notes qui accompagnent l'ouvrage de Naville, renferment une foule de vues nouvelles et profondes sur les points les plus importants du droit: on y trouve les germes de

plusieurs autres traités que méditait l'auteur. Les efforts de Naville pour attacher les Genevois à des institutions dont il leur dépeignait les bienfaits, ne purent les sauver de nouveaux troubles : l'ancienne constitution fut renversée, le 29 décembre 1792 ; le gouvernement passa en d'autres mains, et Naville rentra dans la vie privée. En juillet 1794, une effroyable insurrection éclate à Genève ; les membres de l'ancienne magistrature, et une foule d'autres citoyens, sont entassés dans une prison : un tribunal révolutionnaire siège pour prononcer sur leur sort. Les vertus de Naville, les services qu'il avait rendus à sa patrie, sa noble défense devant ceux qui s'étaient constitués ses juges, ne purent le sauver : condamné, à la majorité d'une seule voix, il fut mis à mort, le 2 août 1794. Z.

NAWAWI (MOHIEDDIN ABOU ZACHARIA YAHIA), fils de Scharaf, né l'an 631 (1233 de J.-C.), à Nawa, bourg du territoire de Damas, docteur de la secte Schaféitique, mort à Damas en 676 (1277), se rendit si célèbre par sa science et ses nombreux ouvrages, que les Musulmans l'ont proclamé le grand imam de son siècle. Il a particulièrement écrit sur la jurisprudence et les traditions. On distingue, entre ses meilleures productions, un *Commentaire sur le Coran*, qu'il finit en 666 (1267), des *Règles critiques pour l'histoire*, et un *Dictionnaire historique*, souvent cité sous le nom seul d'Abou-Zacharia, et qui se trouve en manuscrit à la bibliothèque de Leyde (V. le *Journ. des savants* de juin 1821, p. 349). Soïouthy a écrit la vie de Nawawi. Z.

NAZIANZE. V. GRÉGOIRE (tom. XVIII, pag. 414.)

NAZOUH ou **NASSOUH-PACHA**, grand-vézyr sous le sulthan Achmet I^{er}., était fils d'un prêtre grec de Serrès, près Salonique, et porta long-temps le nom de son village. Envoyé à Constantinople, vers l'an 1568, comme enfant de tribut, pour le service du sérail, et rebuté parce qu'il était petit et qu'il avait le teint basané et les traits désagréables, il fut vendu à Mehemet Agha, eunuque noir, qui lui enseigna le turc, et lui apprit à lire et à écrire. Les penchans vicieux du jeune esclave lui firent perdre l'affection de son maître, qui voulait lui laisser son héritage, mais qui, par un reste d'indulgence, le fit recevoir au nombre des baltadjis (portiers, fendeurs de bois et commissionnaires du sérail). Employé en cette qualité par le kislâr agha (chef des eunuques noirs), et chargé de quelques commissions délicates, il dut aux ressources d'un esprit peu difficile sur les moyens, la faveur de cet officier et le nom de *Nassouh* (homme de conseil) : admis enfin au service de la sulthane Validé, il marcha rapidement à la fortune. Envoyé en Syrie, comme intendant des domaines qu'y possédait cette princesse, il sut, à force d'extorsions et d'iniquités, augmenter les revenus de la sulthane, et pour son propre compte amasser des sommes considérables. Parvenu au rang de capidjy-bachy, à celui de pacha, et pourvu du gouvernement d'Alep, il s'y rendit si odieux par ses exactions et ses cruautés, qu'il fut révoqué. Au lieu d'obéir, il résista long-temps à son successeur. Forcé enfin de céder, il alla secrètement à Constantinople, se présenta devant le sulthan Mahomet III, à l'insu du grand-vézyr, eut l'art de persuader à son maître qu'il était innocent, et

recouvra sa faveur, en dépit des courtisans. Nommé au pachalik de Bagdad, dont les peuples ne voulaient point le recevoir, il fut obligé de se contenter de celui de Diarbekir. L'an 1607, il marcha contre un rebelle qui s'était emparé de Bagdad; mais ses troupes l'abandonnèrent, et il fut contraint de fuir honteusement. Ce revers le fit soupçonner de trahison : on le rappela; il désobéit, et fit redouter sa désobéissance. Le grand-vézyr Mourad-Pacha, envoyé pour faire la guerre au roi de Perse, en 1609, fut chargé de faire périr Nazouh. Celui-ci vint le joindre avec des troupes nombreuses; il capta sa confiance, et réussit à devenir son premier lieutenant. Mais à la fin de la campagne suivante, le serasker mourut empoisonné par ce traître, qui, s'étant emparé des sceaux de l'état et du commandement de l'armée, parvint à se faire nommer grand-vézyr, par la crainte que l'on eut à la Porte qu'il ne livrât ces frontières au roi de Perse. Il paraît en effet que Nassouh se laissa corrompre par Chah-Abbas; car il conclut aussitôt la paix avec ce monarque, en 1611. Il aurait bien voulu rester en Mésopotamie, pour y jouir tranquillement du fruit de ses rapines, déposées, ainsi que sa famille, dans la forteresse de Mardin. Mais les invitations réitérées d'Achmet I^{er}. le déterminèrent à revenir à Constantinople, où il arriva le 19 septembre 1612. Ses ennemis regardaient sa perte comme infaillible, du moment où, séparé de l'armée et convaincu de crimes nombreux, il ne fallait plus qu'un mot du sulthan pour terminer une carrière souillée de forfaits. Cependant, dès sa première audience, il se justifia si bien, qu'il épousa une fille en bas âge de

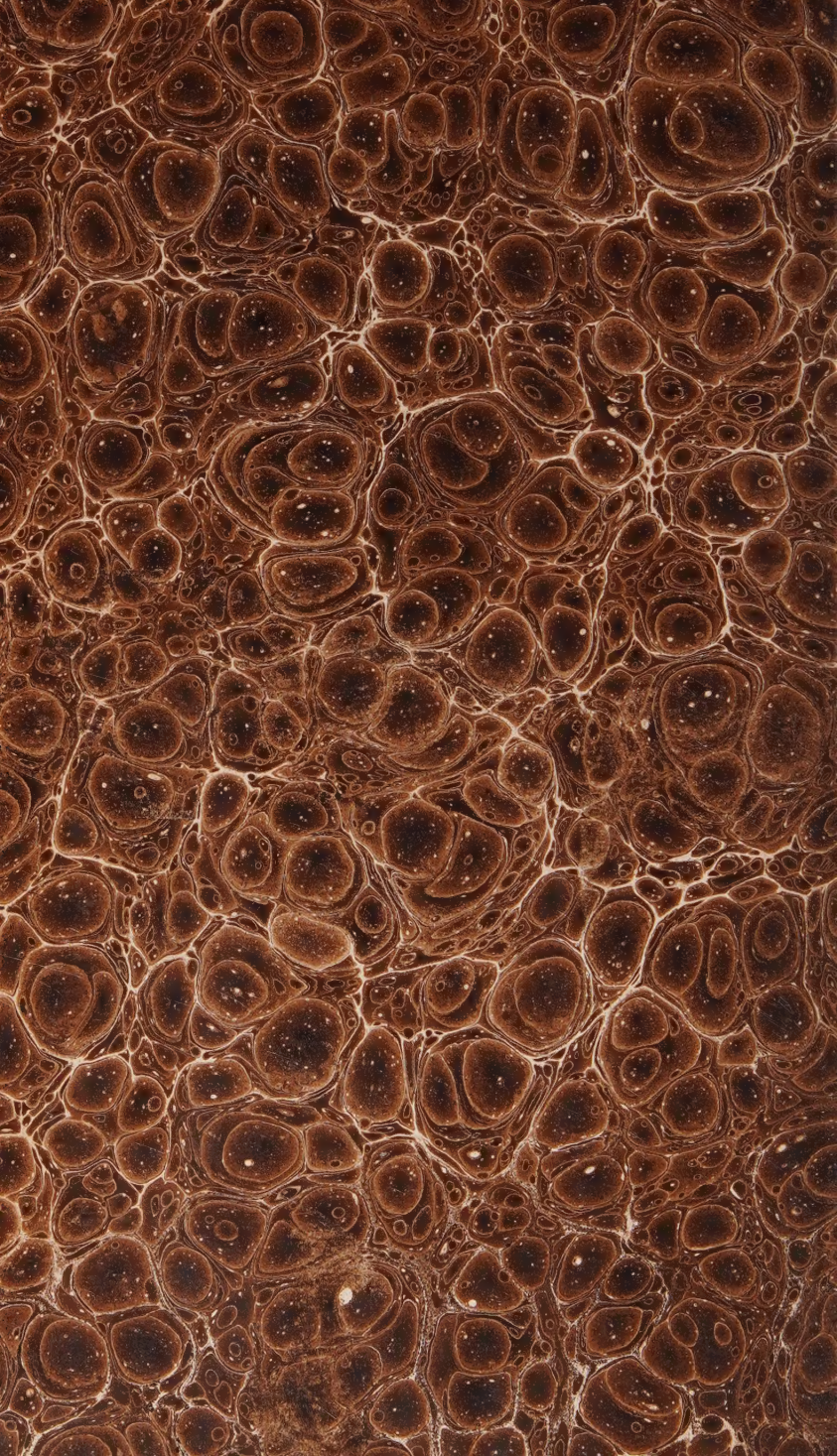
son souverain, qui d'abord ne la lui avait promise que dans l'intention de le tromper. Nassouh se vit alors plus en crédit que jamais, par l'appui de la sulthane Kioseme, sa belle-mère; il l'avait mise dans ses intérêts, en lui promettant d'assurer l'empire au second fils du grand-seigneur, dont elle était la mère. L'orgueil du vézyr n'eut plus de bornes. Le nombre de ses officiers et de ses esclaves était si considérable, que, lorsqu'il paraissait en public, son cortège égalait celui du souverain. L'arrivée de Djigal-Oglou-Mahmoud, ex-pacha de Bagdad et beau-frère du sulthan, confondit enfin les intrigues de Nassouh, et entraîna sa chute. Achmet, déjà offusqué du faste de son vézyr, ayant acquis la preuve de sa trahison, résolut de le faire périr. Le vendredi 9 octobre 1614, jour d'autant plus solennel, qu'on était alors dans le ramadhan, Nassouh, appelé au sérail pour accompagner le sulthan à la mosquée, refusa de s'y rendre, sous prétexte d'une grave indisposition : soupçonnant le sort dont il était menacé, il avait offert d'abdiquer le vézyrat. Achmet alors lui fit annoncer sa visite; mais au lieu de monter en carrosse, il envoya à sa place le hostandjy-bachy. Arrivé au palais du vézyr, cet officier, suivi de huit hommes dévoués, pénétra sans obstacle dans l'appartement de Nassouh, l'obligea de remettre les sceaux, et lui signifia l'arrêt du sulthan. En vain le ministre tremblant sollicita la faveur de parler à sa femme et à son souverain, ou du moins un délai pour faire son ablution : les hostandjis l'étranglèrent, et portèrent le corps au grand-seigneur, qui, après avoir rendu grâce à Dieu d'être délivré de ce traître, ordonna qu'on lui cou-

pât la tête et qu'on jetât son corps par la fenêtre. Ses richesses, qui étaient immenses, passèrent dans le trésor du sulthan. Outre des sommes considérables en or et en argent, on trouva chez lui une énorme quantité de pierreries montées en or; mille épées, des étriers, des poignards ornés d'or et de pierres précieuses. Ses écuries contenaient onze cents chevaux, et il possédait en outre six mille chameaux, quatre mille mulets, et six cent mille bêtes à cornes. La relation la plus exacte de la catastrophe de Nassouh-Pacha se trouve dans le tome 1^{er}. des *Voyages* de Pietro della Valle. A—T.

NAZZARI (FRANÇOIS), littérateur italien, né vers 1634, dans le Bergamasque, embrassa l'état ecclésiastique, et obtint, jeune encore, une chaire de philosophie au collège de la Sapience; il la remplit de manière à mériter les suffrages des juges, les plus éclairés, et la bienveillance de ses supérieurs. Mich. Ange Ricci, depuis cardinal, lui conseilla d'entreprendre la rédaction d'une feuille périodique sur le plan du *Journal des savants*, qui paraissait depuis peu de temps (V. D. SALLO). Nazzari forma donc une société de littérateurs et de savants, qui s'engagèrent à lui fournir des extraits d'ouvrages en langue étrangère; il se chargea lui-même de l'analyse des livres français, et de la révision de tous les articles qui lui seraient envoyés. Le journal de Nazzari commença en 1668, et fut continué avec le plus grand succès jusqu'au mois de mars 1675. A cette

époque Nazzari s'étant brouillé avec Tinassi, son imprimeur, la société fut dissoute; et Ciampini, l'un des collaborateurs, prit la direction du journal (V. CIAMPINI, VIII, 521); mais Nazzari, piqué de se voir dépouiller ainsi de sa propriété par un de ses amis, forma une nouvelle société, et continua de faire paraître son journal chez l'imprimeur Carrara jusqu'à la fin de l'année 1679. C'est le premier et le modèle des *Giornale de' Letterati*, si multipliés depuis en Italie. Il a été réimprimé à Bologne avec quelques additions. Nazzari était attaché, comme secrétaire, à Jean Lucius, savant dalmate, et il l'aïda dans la rédaction de ses ouvrages (V. LUCIUS, XXV, 373). Il suivit en France Adrien Auzout, célèbre mathématicien, auquel il fut, dit-on, très-utile. La douceur de ses mœurs, sa politesse et son érudition, lui méritèrent la faveur des prélats les plus illustres. Il passa dans l'aisance une vieillesse honorable, et mourut à Rome le 19 octobre 1714, âgé de plus de quatre-vingts ans. Par son testament, il légua sa riche bibliothèque à l'église des Bergamasques, et fonda un collège à Rome pour les jeunes gens de sa province. Outre le *Journal* dont on a parlé, on lui doit une traduction italienne, élégante et fidèle, revue par le cardinal d'Estrées, de l'*Exposition de la doctrine de l'Eglise Catholique*, par Bossuet, Rome, 1678, in-8°.; et une bonne édition des *Lettere discorsive*, de Diomède Borghesi, ibid., 1701, in-4°. W—s.

30872



MILLS COLLEGE LIBRARY



3 3086 00183 6022

